PR [Bd Revue.]

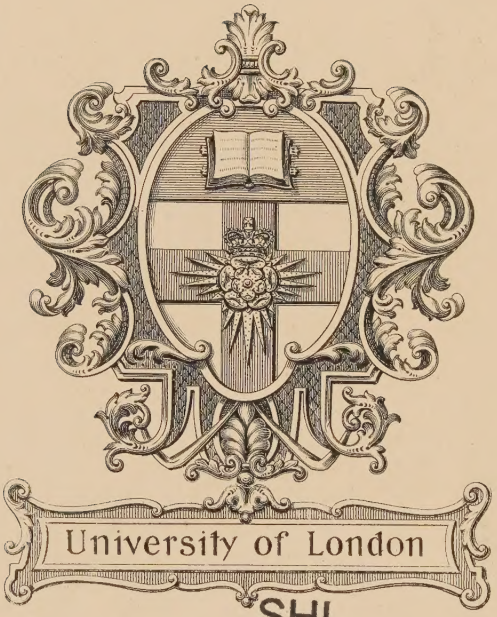

SHL
WITHDRAWN

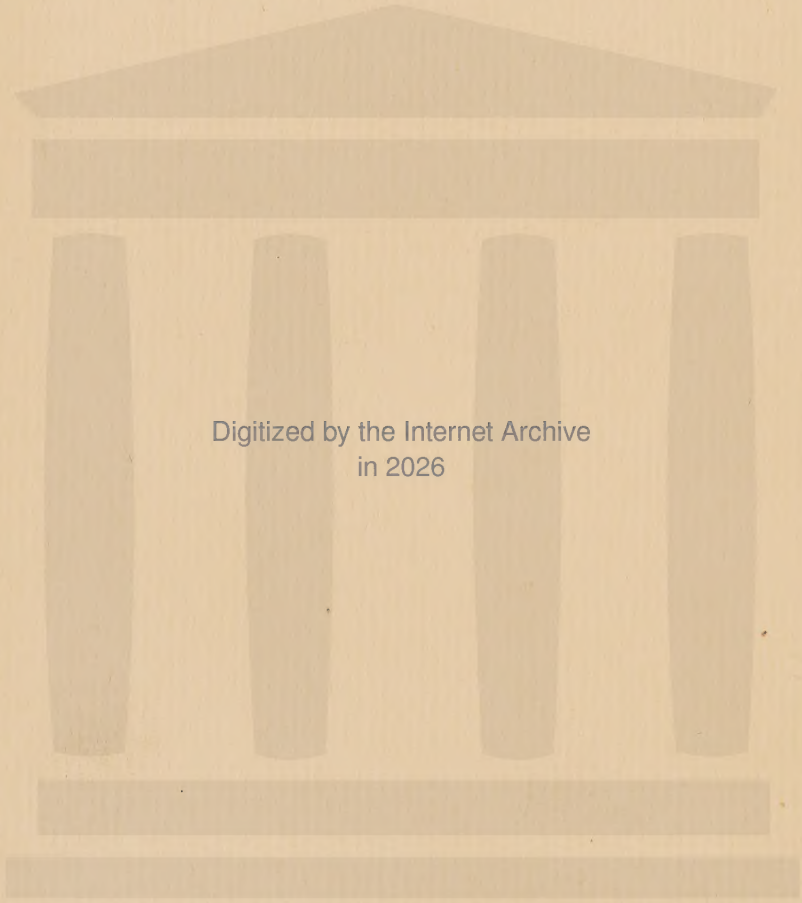

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1931_38

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

38e Année. — 1931.

SHL
WITHDRAWN

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1931

SHL
WITHDRAWN
BIBL.
LONDIN.
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

SURVIVANCES ET INFLUENCES DE L'APOLOGÉTIQUE TRADITIONNELLE DANS LES « PENSÉES »

(Suite[1])

III. — La psychologie de l'acte de foi.

Les fragments de l'*Apologie* relatifs à l'acte de foi sont si nombreux et d'une qualité si rare qu'il est visible que Pascal eût fait, de la recherche des sources de la foi, l'objet d'une étude passionnée. Nous ne dirons pas cependant qu'il démentait, par cela même, ses convictions jansénistes.

Pascal a toujours professé — comme le plus soumis des fidèles catholiques — que la « foi est un don de Dieu », que « c'est Dieu lui-même qui la met dans le cœur », et qu'elle n'est pas « un don de raisonnement[2] ». Elle nous est donnée « d'une autre manière ». Elle n'est pas « en notre pouvoir[3] ». Cependant, toute son *Apologie* tendait à éveiller le désir de croire, à justifier l'acte de foi, à rapprocher du dogme qui impose la foi. C'est que le désir, une fois éveillé, incline le cœur aux pratiques du croyant[4], entre lesquelles domine la prière, dont c'est le propre d'attirer la grâce divine[5], qui « incline efficacement le cœur » à croire. En ce sens, le raisonnement est « instrument de foi[6] », et il est bon de

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, octobre-décembre 1930.
2. *Pensées*, nos 248, 279.
3. *Id.*, no 516.
4. *Id.*, nos 250, 252.
5. *Id.*, no 491 (où cette efficacité de la prière est nettement marquée), et no 513, dont l'interprétation est fort difficile. Si, par la prière, la créature participe à « la dignité de la causalité », comment peut-elle être cause si Dieu donne la prière à qui il lui plaît ? Cette dignité est illusoire.
6. *Id.*, no 248.

présenter à l'impie un « instrument » souple à la main, facile à diriger, simple et fort. Aucune *Apologie* ne sera jamais assez persuasive, si de la persuasion qui s'insinue dans le cœur invinciblement, doit sortir un jour la foi divine, sans l'influx de l'inspiration.

Pascal s'efforcera donc de présenter sous une forme attrayante les conditions humaines de la foi, étant entendu que si l'impie répond à l'attrait de cette doctrine, le rôle principal reste toujours à Dieu, qui seul « donne l'inspiration ».

De là cette préoccupation constante de minimiser les difficultés qui pourraient faire obstacle au désir de croire. Les uns se font de la foi une idée radicalement fausse, en jugeant qu'elle ne doit légitimement découler que d'une certitude mathématique.

Les autres, en réduisant la foi à un acte de la seule raison, la soumettent à des lois incompatibles avec sa nature propre. Rien de tout cela n'est vrai ; pas une de ces exigences ne commande l'acte de foi. Les premiers ignorent le rôle de la certitude morale ; les seconds, le rôle du « sentiment » et du « cœur », avec lequel se confond celui des dispositions morales dans l'acquisition des vérités morales.

Révéler les véritables conditions de la croyance, c'est arracher le masque de revêche austérité sous lequel d'imprudents défenseurs de la religion continuent de présenter la doctrine chrétienne.

Pour ce labeur, Pascal n'était point réduit aux seules ressources de son génie, dont l'effrayante spontanéité réinventait toute la sagesse des Pères.

Le rôle de la certitude morale dans l'acte de foi était devenu, il faut bien le dire, un véritable lieu commun de l'apologétique chrétienne.

Louis Vivès distinguait déjà, en 1544, avec beaucoup de clarté, la démonstration mathématique, d'une certitude absolue ; — la démonstration physique « beaucoup moins évidente » ; — la démonstration métaphysique « plus forte que celle des sciences morales, dont Aristote disait avec raison : « C'est assez que de pouvoir y apporter des motifs vraisembables, et qui paraissent probables, car, d'en apporter d'évidents et d'invincibles, nul ne le peut ». Cette très haute probabilité n'en est pas moins une certitude véritable : « Aussi bien ne demande-t-on point, en affaires, de preuves captieuses ; pour affirmer, on invoque des raisons qui semblent très persuasives, et l'on y accepte, comme raisons démonstratives, de hautes probabilités. » La religion, ensemble de vérités morales, n'est susceptible que de ce genre

de démonstration, mais la raison qui l'admet « en affaires » devra bien l'admettre pour la croyance religieuse, qui est la grande affaire des âmes [1].

Franchissons la seconde moitié du XVIe siècle, toute remplie de querelles sanglantes qui ne laissent guère de loisirs aux théoriciens des idées paisibles et belles. Sur l'hérésie vaincue, le libertinage a pullulé, et les apologistes doivent faire face aux objections de la libre raison. Nulle n'est plus active que celle que l'on tire d'une profonde opposition entre la raison et la foi. Les défenseurs du christianisme ont pu croire que de cette difficulté dépendait le sort de la religion, et c'est sous cette impression qu'ils ont multiplié en ces jours les doctes traités concernant la nature de la foi. Dans ce vacarme théologique, je distingue les *Triomphes* du R. P. Boucher. Non que cette apologie témoigne d'une hardiesse particulière, mais elle est construite selon une dialectique qui présente certaines analogies avec celle des *Pensées* [2].

Boucher veut tout d'abord dégager la doctrine des difficultés que les impies accumulent contre elle. Laissons ce cliquetis d'objections métaphysiques. C'est la part de l'idéologie traditionnelle dans les « Défenses de la religion ». Et nous voici sur le terrain des faits. La foi, qui vient d'être mise hors des atteintes du raisonnement métaphysique, invoque pour elle des faits reconnus: prophéties accomplies, miracles constatés, vie éblouissante du Christ, témoignage des martyrs, permanence d'une Église que d'incessantes attaques auraient dû, à juger humainement, emporter.

Après une longue passe d'armes, où Boucher prétend convaincre l'impie que toutes ces objections se retournent contre lui, l'apologiste passe à l'offensive.

L'impie blasphème ce qu'il n'entend pas. Il se fait, de la foi, une conception que nul chrétien ne voudrait reconnaître. N'exige-t-il pas, dans le domaine religieux, une seule démonstration, — la démonstration géométrique, — et une seule certitude, — la

1. Ludovicus Vives, *De veritate fidei christianae*, Lugduni, 1544. Au chapitre quatrième, Vivès indique la nature des arguments qu'il invoquera : « Quales erunt nostrae rationes? » Viennent les différentes démonstrations, après quoi, Vivès écrit : « Et in negotio, nihil agam vafre ac astute, nullo utar doloso aut captioso argumento, non asseverabo nisi quae sint mihi primum persuasissima ; nec contendam ut ratio recipiatur ulla, nisi quae prius mihi fuerit probabilissima » (p. 31). C'est la remarque, appelée à un bel avenir, sur le rôle de la certitude morale dans la vie pratique. Voir Pascal, n°s 234, 324.

2. Tout le premier livre est consacré au problème de la foi, à l'accord de la raison et de la foi, à la discussion des objections d'ordre rationnel ou métaphysique que l'on regarde comme les premiers obstacles à la foi, à la distinction des diverses espèces de vérités et de certitudes.

certitude mathématique? Exigences insoutenables, fondées sur une méconnaissance étrange des diverses sortes de vérités. « Il y en a, écrit Boucher, deux espèces. L'une, dont l'évidence est si grande qu'elle s'impose à l'entendement; l'autre, « accompagnée seulement de raisons probables qui ne forcent pas l'esprit, mais l'inclinent seulement à les embrasser ». Inclinée, non contrainte, qui imprimera à l'intelligence le mouvement décisif? La volonté. C'est elle qui communique aux vérités « probables » un accroissement de clarté. Elle fortifie les raisons impuissantes. Elle est instrument de créance[1].

Mais aussi, réplique l'impie, instrument d'erreur. — Justement, riposte Boucher, ce mal que vous invoquez est pour la foi une preuve nouvelle, car il est signe de témoignage d'une infirmité originelle. Depuis la faute du premier homme, la « volonté est dépravée et corrompue ». L'attrait des concupiscences la détourne du vrai. Elle peut être aveuglée par le plaisir et les tendances mauvaises. Aussi, notre premier devoir est-il de combattre cette corruption de notre nature. Purifier la volonté, c'est aider la créance[2]. Se mettre dans les dispositions morales qui font aimer la vérité, c'est s'ouvrir à la foi. Aux cœurs purs, la vérité devient sensible. D'ailleurs, ce consentement de la volonté, son premier ébranlement vers le vrai ne sont possibles que si Dieu l'incline d'abord elle-même à l'action. Mais plus nous nous libérons des attaches impures, plus nous nous livrons aux inspirations divines[3].

Il est enfin un autre moyen de faire naître en soi la créance : c'est d'agir comme si l'on croyait. Boucher a très nettement aperçu que l'acte et la pensée, l'attitude et les sentiments sont en étroite corrélation. Tout ce qui exalte ou opprime la pratique de la foi finit par exalter ou opprimer le sentiment de la foi. Ainsi se justifie la nécessité « des œuvres » pour la vie surnaturelle[4].

1. *Les Triomphes*, p. 96-97.

2. *Les Triomphes*, p. 107 et suiv. Pascal reprendra cette théorie, n° 826, une raison « pourquoi on ne croit point » est « le manque de charité ».

3. *Les Triomphes*, p. 97-107 ; l'incroyant est ainsi, pour une grande part, responsable de son incroyance ; il ne se met pas dans « la vérité morale » qui permet de goûter les vérités religieuses. Il se rend ainsi indigne de la grâce qui le ferait croire. Pascal reprend cette théorie (nos 99, 233, 240, 261, 694, et surtout 564, 566, 430).

Théorie augustinienne, mais Boucher invoquait précisément saint Augustin : « Hoc occultum esse voluit (Deus) quod tamen injustum esse non potuit ; fides enim per quam vera salus est, nulli unquam defuit qui dignus fuit, et cui defuit, dignus non fuit ». La thèse selon laquelle l'homme est responsable de son incroyance était donc traditionnelle en apologétique, avant que la doctrine de Port-Royal ne vînt l'exagérer.

4. Boucher, p. 110, et Pascal, nos 282, 284, 286, 287, où il distingue ces deux espèces de foi, et déclare supérieure la foi que Dieu inspire immédiatement, « par sentiment de cœur ».

Ce sont là des anticipations tout à fait remarquables. De 1500 à 1630 environ, la fortune de ces idées ne fait que grandir. Elles ont pour elles l'avenir. Précisément, en 1634, elles font l'objet d'une étude pénétrante de la part d'un homme qui menait de front à la fois la politique, la philosophie, la morale et l'apologétique : Silhon. M. Strowski a pu dire de cet étrange personnage qu'il n'avait point de scrupule à prendre à son compte le bien d'autrui[1]. Peut-être, en effet, a-t-il dérobé à Descartes le « Je pense, donc je suis », et à Charron et à Montaigne bien d'autres choses encore; peut-être, enfin, n'affirme-t-il si fort son orgueil d'avoir découvert les « divers genres de démonstration » que pour mieux dissimuler sa dette ou son larcin. Quoi qu'il en soit, Silhon prétend rabattre l'insolence des libertins qui n'ont pas le droit, dit-il, d'exiger de la religion « une clarté sans nuage et aussi sensible que le soleil ». Qu'elle s'appuie « sur des motifs qui nous obligent à croire et qu'il n'y en ait aucun qui nous doive faire mécroire », il suffit. Or Silhon retient, comme particulièrement persuasifs, les arguments suivants : la sainteté du Christ, l'établissement du christianisme, la rapide conversion du monde païen. « Ramassant toutes ces choses ensemble, il faudra qu'il en réussisse une *évidence morale* du concours de la divinité. » La démonstration des vérités religieuses n'est donc pas la « démonstration physique. » Celle-ci

« remplit l'esprit de clarté, et ne laisse ni tâche ni ombre à la conclusion qu'elle prouve. La démonstration morale s'extrait d'un amas de divers motifs et arguments, dont chacun conclut bien ce qu'elle prétend, mais non pas avec évidence... Pour former cette démonstration, l'entendement prend à toutes mains... Il appelle à son secours toutes sortes de forces; il combat avec toutes sortes d'armes : il fait jouer plusieurs machines différentes pour parvenir à la victoire.

En un mot, et pour parler sans figure, les arguments, pris un à un, sont tous obscurs; mais, pris d'ensemble, agissent comme une masse et enlèvent l'adhésion à la fois de la volonté et de la raison.

Adhésion de surprise? Violence faite à nos facultés supérieures? Soumission tout à fait raisonnable, répond Silhon, et transformation naturelle du probable au certain. Car n'est-ce pas ainsi que l'homme se gouverne « en commerce, en justice, en conseil des princes »? Toute notre vie pratique dépend de ces interventions de la volonté qui donne force et crédit aux arguments que la pure raison peut trouver insuffisants. De la même

1. Strowski, *Pascal et son temps*, Paris, 1913, t. III, p. 283.

façon, la vérité religieuse s'établit « par la concurrence des motifs qui la *persuadent* et par la conjonction indivisible de leur vertu[1] ».

Vivès ne parlait pas autrement, et c'est encore la même observation, tirée des nécessités de la vie pratique, qui conduira, en 1651, M. de Marandé, auteur d'un *Théologien français*, d'allure assez mondaine, à rejeter en bloc les objections d'un rationalisme exagéré[2]. L'union de la nature divine et de la nature humaine, disent les libertins, est incompréhensible et « ne peut tomber sous l'empire de la démonstration naturelle ». Mais aussi la raison ne peut-elle rien affirmer contre, tandis que la volonté n'a, pour décider du choix, qu'à se laisser aller « du côté qui nous est le plus favorable et le plus avantageux ». Aussi bien, la prétention de l'incrédule est-elle insoutenable.

Si nous sommes obligés de recourir aux raisons probables au défaut de la démonstration, non seulement en l'établissement des choses divines, mais encore dans la plupart des choses politiques, morales et naturelles, pourquoi ne le ferons-nous pas en cette occasion ? Et quoique, par la voie de ce raisonnement, les choses ne soient pas découvertes avec tant de lumière, de clarté et de certitude qu'il ne nous reste toujours en l'esprit quelque chose à désirer, si est-ce qu'il doit demeurer satisfait, puisque, pour suivre le bien le plus apparent, et le parti le plus avantageux dans les choses qui regardent notre fortune temporelle et l'établissement de nos biens périssables, nous n'avons point d'autre lumière ni certitude que celle d'une probabilité toute simple. Le marchand qui risque son bien et sa vie sur l'inconstance des flots, pour courir d'une extrémité d'un pôle à l'autre, a-t-il d'autre garant de ses prétentions qu'une simple conjecture et une raison apparente ?... A plus forte raison, dans le fait de la religion, devons-nous faire état de la probabilité.

L'idée ne pouvait être plus claire, ni plus audacieusement exploitée. Or, au moment même où Pascal, terrassé par la maladie, laissait en désordre l'Apologie conçue avec une hardiesse vigoureuse, Messire Jean Belin, évêque de Belley, travaillait, de son côté, à une défense du christianisme qui paraîtra en 1666. Ni Pascal ne semble avoir eu connaissance du projet de l'évêque, ni l'évêque, des fragments de Pascal. Ces deux pensées, indépendantes l'une à l'égard de l'autre, ont cependant profité d'une tradition commune. C'est à ce titre de témoin du progrès de la pensée chrétienne que l'œuvre de Belin nous paraît intéressante.

1. Tous ces textes, pris du *Traité de l'immortalité de l'âme*, Paris, 1664, ont été reproduits par M. Jovy dans son étude sur *Silhon et Pascal*, Paris, 1928, p. 12 et 69.
2. M. de Marandé, *Le Théologien français*, Paris, 1651, 2 vol., t. II, p. 2.

Elle finit d'éclairer l'histoire d'une théorie, dont Pascal est fort généralement regardé comme l'initiateur hardi, et dont il ne fut peut-être que le profiteur de génie[1].

Dès les premières pages de ses *Preuves du Christianisme*, Belin apparaît étrangement opposé à Pascal. Tandis que Pascal tourne en preuve de la vérité chrétienne les obscurités du dogme, Belin s'indigne de ce que les défenseurs du christianisme aient pu le glorifier d'être « une religion ténébreuse pour mieux exercer notre foi ». C'est une pensée « que l'ignorance a semée parmi les esprits ». La vérité est que « la clarté est essentielle à la religion ».

Partis de principes aussi opposés, Belin et Pascal se rejoignent cependant, à un détour inévitable. Il y a, dit Belin, diverses clartés. Celle des démonstrations mathématiques est éblouissante, mais ne saurait se rencontrer ailleurs. Les vérités religieuses dépendent des témoignages ; en particulier, le christianisme repose sur les témoignages de son auteur, des Juifs, des Gentils. Il vaut ce qu'ils vaudront eux-mêmes. Nous sommes dans le domaine des réalités morales, où s'exerce une démonstration que Belin appelle « morale » et qu'il oppose à la démonstration physique. Celle-ci s'articule sur deux principes évidents et fournit une conclusion évidente. Celle-là dépend de deux principes, l'un évident, l'autre simplement certain.

Quand je dis certain, il faut concevoir par ce mot une assurance en l'esprit, fondée sur une si forte raison que, bien qu'elle ne soit pas évidente, elle est toutefois très suffisante pour exclure et prévenir toutes sortes de doutes, remplir, contenter, satisfaire et arrêter les esprits les plus opiniâtres, et, en cela, *produit le même effet par sa certitude que fait la démonstration physique par son évidence* : je veux dire la satisfaction et le contentement et l'attache de l'esprit à son objet. Je l'appelle morale, parce que la certitude qu'elle produit se rencontre ordinairement dans les mœurs et dans les actions. Mais absolument parlant, on la pourrait appeler une preuve très forte, très efficace, très suffisante et très solide, pour satisfaire, remplir et arrêter l'esprit, en un mot, la plus forte preuve que nous puissions avoir au-dessous de l'évidence[2].

De Vivès à Belin, cette théorie, que l'on peut appeler traditionnelle, a suivi un courant continu. Notion de la démonstration morale et distinction des deux certitudes — physique et morale — se transmettent, d'une façon ininterrompue, de Vivès à Raymond Sebond, de Sebond à Charron, de Charron à Boucher, de Boucher

1. Jean Belin, évêque de Belley, *Les preuves convainquantes des vérités du christianisme...* Paris, 1656, in-4°

2. *Les Preuves...*, chap. 4, p. 44-72.

à Silhon, à Belin et, vers ce même temps, à Pascal. Ils ont tous obéi à une préoccupation commune. Ils voulaient échapper au pyrrhonisme, à ses objections captieuses, à ses arguments, invincibles à la raison. Ils ont, pour cette fin, conduit une offensive de plus en plus vigoureuse contre les prétentions tyranniques d'une raison qui ne reconnaissait plus de bornes à son empire. Ils l'ont refoulée et maintenue dans l'ordre des vérités physiques, où ils ont même soutenu que sa maîtrise était à peu près nulle. Puis, ils lui ont arraché tout le domaine des réalités morales. A côté de la royauté de l'intelligence, ils ont organisé la royauté du sentiment, de la volonté, de toutes ces puissances obscures qui dirigent l'action, et que Pascal appellera d'un mot : le cœur. Du même coup, ils fixaient un but nouveau à l'apologétique. Elle ne visera plus seulement à convaincre, mais surtout à persuader. Elle n'écrasera plus l'intelligence, contrainte despotiquement à se replier sur elle-même et à subir la loi d'une puissance qui, d'une voix autoritaire, réclame la soumission aveugle. Elle attendrira le cœur, appelé à « sentir » le charme de la croyance et à se dilater dans la joie.

La foi étant telle, et l'apologiste ayant multiplié ses efforts pour éveiller au cœur de l'incroyant le désir de la créance, s'il arrive que le cœur demeure sourd à tous les appels et résiste à l'attrait de la doctrine, que fera l'apologète déçu? Tout remettre à Dieu? Abandonner à son impiété l'impie, qu'il déclarera incapable de goûter les choses divines, parce qu'il est un réprouvé, de toute éternité prédestiné à rester aveugle? Croire que la justice de Dieu ne gagne à la vérité que quelques âmes privilégiées? Toutes hypothèses depuis longtemps familières aux théologiens catholiques. Les uns, que la vue de l'endurcissement des athées remplissait d'une surprise scandalisée, croyaient ne pouvoir l'expliquer que par un décret de la prédestination divine. Théorie désolante, affreuse, mais surtout théorie paresseuse qui s'arrêtait devant la difficulté suprême : comment vaincre un cœur endurci? D'autres acceptaient virilement le suprême corps à corps, et là où la raison avait échoué, là où l'attrait d'une vérité rendue chatoyante avait provoqué le sourire désabusé, ils prétendaient l'emporter encore, par l'argument de l'intérêt bien entendu. De celui-ci, il est possible de résumer les différents aspects en la formule suivante : en dehors de tout motif rigoureusement convaincant, il suffit de consulter son intérêt personnel pour voir que l'on est contraint, selon la raison même, à adhérer à la vérité chrétienne, où il y a plus de profit à croire qu'à nier.

Pascal l'appellera « la règle des partis ». De ses mains, le vieil argument sortira rajeuni, renforcé, et si puissamment étayé de mathématique et de logique que son auteur lui-même ne pourra s'empêcher d'écrire : « Cela est démonstratif ». Mais, au vrai, l'argument, bien connu des apologistes et des orateurs sacrés, pliait sous le poids des années.

Pascal en a-t-il découvert le premier germe dans l'ouvrage de Raymond Sebond? M. Strowski ne le croit pas, et le texte sur lequel il s'appuie ne donne, en effet, aucune idée de l'argument pascalien[1]. Toutefois, l'on peut rappeler un passage où le pressentiment du fameux dilemme affleure visiblement. « L'homme, écrit Sebond, doit croire ce qui lui est le plus avantageux. Il est tenu d'accepter, d'affirmer et de croire cette opinion qui lui apporte plus d'utilité, de commodité, de perfection et de dignité, par laquelle il peut engendrer en soi du contentement, de la consolation, de l'espérance, de la confiance, de la sûreté[2].» Ainsi, « qui refuse de loger en soi les créances qui lui apportent de la satisfaction, est ennemi de soi-même ». Sebond fait aussitôt l'application du principe aux vérités religieuses. « Il est évidemment meilleur à l'homme d'estimer son âme immortelle que mortelle », et la foi, toute pleine de réalités consolantes, est plus avantageuse que l'incroyance. L'intérêt doit incliner l'entendement.

De son côté, Charron tient en mince estime « les preuves physiques, *surnaturelles*, internes et morales » de la foi chrétienne, qu'il va même jusqu'à déclarer incapables « de forcer l'athéiste opiniâtre ». Mais qu'importe, en vérité? « La foi n'apporte-t-elle pas infinis biens? L'athéisme n'est-il pas « une stérilité, une absence, un rien » ? Il suffit. L'homme doit se ranger à la vérité bienfaisante et « vivre heureux en cette créance[3] ».

C'était là, à vrai dire, la forme primitive d'un argument qui

1. Strowski, *ouv. cité*, p. 279.

2. *Théologie naturelle*, p. 137, et chapitre LXVII. M. Gabriel Compayré avait déjà signalé comment Sebond, par ailleurs si dogmatique, ici fait dépendre la certitude d'un effort de la volonté. Voir *De Ramundo Sebundo ac de Theologiae naturalis libro*, Paris, 1872, p. 61.

3. *Les Trois Vérités*, p. 91 à p. 96. Charron indique clairement que la bienfaisance de la vérité nous met dans l'*obligation* de l'accepter. « Pour conclusion, dit-il, nous dirons que l'homme est tenu par obligation naturelle et indispensable de croire tout ce qui est en soi le meilleur. » J'ai consulté l'exemplaire des *Trois Vérités* qui a appartenu à Huet, qui s'attribuait avec énergie la découverte des deux certitudes et du rôle de la certitude morale dans la foi. Or, en marge de la page 91, où Charron développe « le pari », Huet a écrit : « Voir Pascal, p. 55 et suiv. » En effet, à la p. 55 de l'édition de Port-Royal, Pascal reprend la méthode du pari.

On aura remarqué la hardiesse du scepticisme de Charron qui nie la valeur des preuves « surnaturelles » de la religion, c'est-à-dire des prophéties et des miracles. Ce sera, à peu de choses près, l'attitude même de Pascal.

prétendra bientôt à une tout autre rigueur mathématique. Le rôle de l'intérêt y est encore prédominant. Cette façon pragmatique de conclure la vérité des choses et d'adhérer à une doctrine pour sa bienfaisance laisse encore trop de marge à la discussion de l'impie qui, aux joies d'une vie future incertaine, préfère les plaisirs immédiats d'une vie, même éphémère. Il fallait réduire la marge et rendre à peu près impossible ce mépris de l'éternité.

Le P. Mersenne semble avoir été le premier à mettre la rigueur du raisonnement mathématique au service de la foi, astucieusement soutenue par l'intérêt.

Je prie l'éternelle bonté qu'il lui plaise ramener tous ces impies... Peut-être qu'ils craindront de devenir mélancoliques, et de perdre leur liberté, s'ils embrassent la piété, et qu'ils penseront ne pouvoir changer de sentiments et de discours, si quant et quant ils ne se dépouillent de l'humanité, et ne quittent toutes sortes de plaisirs. Mais cette crainte n'a aucun fondement, car je leur proteste qu'ils n'auront pas sitôt abjuré leurs folles opinions, et qu'ils n'auront pas plutôt goûté le plaisir qu'on trouve à servir Dieu, qu'ils confesseront et publieront partout qu'il y a plus de plaisir en un jour de vivre en fidèle chrétien, qu'il n'y peut avoir en mille, vivant avec le dérèglement et le libertinage... Savent-ils pas enfin qu'ils ne courraient aucun danger, encore qu'ils crussent tout ce qu'enseigne la foi chrétienne, bien que toutes ses doctrines fussent imaginaires et controuvées ? Car si nos âmes sont mortelles, nous ne serons pas punis pour avoir cru qu'elles étaient immortelles. Il n'y aura non plus de punition pour ceux qui croient que Dieu est très juste, et qu'il y a un enfer pour les méchants, quand bien il n'y aurait point ni de Dieu ni d'enfer. De sorte que les catholiques sont assurés (de quelque côté qu'on les prenne) qu'ils suivent le meilleur chemin, et tiennent la vérité la plus certaine et la plus avantageuse, laquelle, néanmoins, ne leur interdit aucune récréation honnête et raisonnable[1].

Désormais, l'essentiel de l'argument est fixé. Ni Silhon ni le P. Sirmond, qui en feront un si curieux emploi, n'y ajouteront cependant grand chose[2]. Pascal reprit cette arme fatiguée et la retrempa. Quel rôle eût-elle joué, dans le combat contre l'indifférent? A quel endroit de la dialectique eût-elle été appelée à prendre rang? Questions insolubles, qu'il est sans doute sans intérêt d'agiter plus longtemps. Mais, sur le sens exact de l'argument, sur l'interprétation qu'il convient d'en faire, selon une

1. P. Mersenne, *L'Impiété des déistes, athées et libertins de ce temps, combattue et renversée de point en point par raisons tirées de la philosophie et de la théologie*, Paris, 1624, 2 vol. in-8°. Préambule.

2. Voir Léon Blanchet, « L'Attitude religieuse des Jésuites et les sources du pari de Pascal », dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1919, p. 477-512 et 617-647.

méthode correcte, nous avons quelques indications, tirées de certains fragments. Il faut tout d'abord rejeter la trop commune interprétation, d'après laquelle Pascal voulait, sur un jeu de dé, démontrer que *Dieu existe*. Jamais Pascal n'a prétendu faire dépendre la croyance à l'existence de Dieu d'un pari, même s'il avait réussi à lui imprimer l'allure d'un dilemme rigoureux. Mais il ne perd jamais de vue la fin de ses diverses analyses : s'il a rudoyé la nature humaine, c'est pour éveiller au cœur de l'incroyant l'inquiétude, au spectacle du drame de l'existence, et, sur l'abîme du désespoir, faire luire la croix du Libérateur.

Pareillement, s'il a, par de subtiles analyses, révélé l'attrait, la facilité, le charme et l'utilité de l'acte de foi, c'est pour éveiller le désir de la croyance, dépouillée de son aspect revêche, et rendue, autant qu'utile, aimable.

Mais croire à des vérités morales exige que l'on vive d'abord dans la vérité morale. La croyance veut des conditions et une atmosphère propres. Dans la volonté, le cœur, l'habitude, l'automatisme et la coutume, la foi trouve des alliés, qui sont des instruments de créance. Leur force serait néanmoins annihilée si l'âme n'était elle-même préparée à leur action, par une ascèse particulière. Que l'incroyant s'exerce donc à réaliser les conditions morales qui ouvrent la voie aux influences divines. Qu'il travaille, non pas à accroître les preuves rationnelles, mais à diminuer ses passions. Elles sont les grands obstacles[1]. Être persuadé que la foi vient après un sacrifice — celui de ses passions, — qu'il faut s'ouvrir aux inspirations par les humiliations, — que la plus efficace manière de « préparer la machine », volonté, coutume et le reste, est « d'ôter les obstacles », et que c'est là « le remède à l'infidélité », voilà la première étape du chemin qui conduit à Dieu[2].

Si l'incrédule se récrie, objecte que le marché proposé est un marché de dupes, que la foi ne vaut pas les sacrifices exigés, Pascal poursuit la démonstration. « Par les partis, insiste-t-il, vous devez vous mettre en peine de rechercher la vérité[3]. » Se mettre en peine, c'est-à-dire accepter la cruelle et nécessaire thérapeutique morale, ôter les obstacles, diminuer les passions, « faire tout comme si l'on croyait ». Alors intervient le rigoureux dilemme : la règle des partis *démontre* que l'incrédule doit, selon la raison

1. *Pensées*, n°s 233, 245, 240, 694...

2. *Ibid.*, n° 246. Pour Pascal, la lettre où il aurait parlé de la nécessité « d'ôter les obstacles » eût été en même temps l'occasion de rappeler que, « pour préparer la machine », la condition préalable est de faire disparaître de l'âme les passions.

3. *Ibid.*, n° 236.

même, accepter le marché qui n'est pas un marché de dupes, et vivre dans la vérité morale, pour croire ensuite à cette vérité.

IV. — La partie théologique des « Pensées ».

En 1628, paraissait un lourd volume consacré à assurer *les Triomphes de la religion chrétienne*[1]. L'auteur était un cordelier, le P. Jean Boucher, à qui de curieux récits de voyages avaient fait une réputation d'originalité, toute proche de l'extravagance[2]. Son traité apologétique a cependant fière allure. On n'y trouve aucune des singularités de pensée ou des licences de style que M. Hauréau signale avec malice dans les autres œuvres du moine. La pensée est ferme; l'érudition, étendue et de bon aloi; la loyauté à l'égard des adversaires, parfaite et même généreuse; la discussion, courtoise, sérieuse, rarement enjouée. La dialectique manque cependant de souplesse, et l'apologiste, selon les méthodes héritées des devanciers, continue à grouper en chapitres, subdivisés en de multiples paragraphes, les principaux chefs de discussion, qui mettent aux prises libertins et catholiques. Son lourd in-folio comprend six livres, traitant de la Foi, l'Écriture sainte, la Création du monde et la Trinité, la Rédemption du monde, la Providence divine, l'Ame et l'Immortalité. Sur chacune de ces questions principales, Typhon, « maître des déistes, impies et libertins de ce temps », accumule les difficultés, que Dulithée s'efforce de résoudre. Ainsi défilent les 366 objections que les libertins opposaient à la doctrine chrétienne, au dire de Boucher.

Il n'est pas question de résumer un livre, plutôt fait de fragments que composé d'après un plan logique. Mais les problèmes étudiés en chacun des six livres nous permettent de saisir le point d'affleurement de l'apologétique chrétienne, en 1628, et ceci est d'importance capitale pour l'intelligence des *Pensées*.

Dulithée expose tout d'abord les rapports de la raison de la foi; puis, quittant ce terrain trop exclusivement philosophique, énumère les motifs de crédibilité qui assurent, à ses yeux, la vérité

1. *Les Triomphes de la religion chrétienne, contenant les résolutions de 366 questions, sur le sujet de la Foi, de l'Écriture sainte, de la Création, de la Rédemption, de la Providence et de l'Immortalité de l'âme, proposées par Typhon, maître des déistes, impies et libertins de ce temps, et répondues par Dulithée*, par le R. P. Boucher, de l'ordre de Saint-François, Paris, 1628, in-4°.

2. Pour sa biographie, voir Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. II, p. 164-178. Hauréau s'amuse fort de quelques ouvrages de mystique, mais visiblement n'a pas ouvert le traité apologétique. Ellies du Pin, *Table des auteurs ecclésiastiques*, Paris, 1704, t. II, colonne 1809, et Hurter, *Nomenclator* (1564-1663), colonne 718, citent simplement cet auteur. D'après Hurter, Boucher serait mort en 1630 ou 1635.

de la doctrine chrétienne : 1° Celle-ci invoque l'autorité des prophéties ; or, il est d'expérience que certaines d'entre elles sont accomplies, telles les prophéties sur la ruine des Juifs et la Passion du Christ. L'événement ayant prouvé la divinité de ces prophéties, toutes les autres doivent être crues, et, partant, la divinité de leur origine. 2° Les mystères chrétiens sont d'une profondeur que ne pouvait soupçonner la raison humaine. 3° La sainteté de la doctrine. 4° La sainteté de son auteur, Jésus-Christ. 5° Les miracles du Christ. 6° Les martyrs. 7° L'établissement de l'Église[1].

« Voilà, concède Typhon, un bel ordre qui me plaît grandement. » L'effort est surtout concentré sur la notion du miracle, que les libertins refusent d'admettre comme preuve du surnaturel et comme preuve d'une religion positive, toutes s'appuyant sur des faits également extraordinaires[2]. Après avoir obtenu de Typhon cet aveu remarquable : « Si j'avais vu ces miracles (ceux du Christ), je croirais[3] », Dulithée prend, sur la valeur apologétique du miracle, une attitude tout à fait singulière. Il enseigne que la foi n'est pas liée au miracle, que celui-ci n'est pas convaincant, ou ne le devient que pour l'incrédule qui, par une infusion de grâce divine, est incliné à reconnaître le prodige surnaturel.

Sur l'argument de l'établissement de l'Église, Typhon oppose la bassesse, l'abjection de ceux qui auraient assuré la diffusion de la nouvelle doctrine. Devrions-nous nous soumettre aux rêves de « ces simples, de ces ignorants, de ces idiots » ? Mais Dulithée retourne l'objection. Ces simples enseignaient « ce qui se peut imaginer de plus difficile et fâcheux à l'entendement et à la volonté » ; sans appui, presque sans paroles, ils ont vaincu l'opposition de tout le paganisme, alors qu'ils semblaient avoir suivi la voie conduisant le plus sûrement à l'échec[4]. Typhon ne croit guère à la rapidité d'une diffusion que l'on représente comme foudroyante et merveilleuse, car, dit-il, les historiens anciens n'en parlent pas, non plus que de Jésus-Christ, « ou, s'ils en font quelque mention, ce n'est que pour le condamner et blâmer ». Écoutons

1. Voir Pascal, n° 289. Sur son attitude devant l'argument des prophéties, n°s 547, 576, 705, 734. A toutes ces preuves, Boucher consacre les chapitres 7 à 33.

2. Boucher, p. 20-41, et Pascal, n°s 804, 816, 828, qui n'ajoutent rien à ce qu'avait dit, sur ces mêmes faits, le P. Boucher.

3. Voir Pascal, n°s 263 et 470, dont l'attitude devant cet aveu est tout à fait semblable à celle de Boucher, p. 41. Aux n°s 619 et surtout 564, Pascal fait dépendre l'efficacité apologétique du miracle, de la grâce.

4. Boucher, p. 47-58, et Pascal, n° 783. Après avoir montré la coalition des savants, des sages, des rois contre le christianisme naissant, Boucher ajoute qu'il faut y voir une preuve de la divinité de la nouvelle doctrine, car cette coalition avait été prédite : *Adstiterunt reges terrae et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus* (Ps. II). Pascal cite le même texte.

la réponse de Boucher : « Ce que vous alléguez contre nous, fait pour nous, et ce que vous estimez à notre préjudice, sert pour notre avantage... Les historiens profanes, quand ils ont voulu traiter de la religion chrétienne, voyaient les empereurs tellement animés contre notre foi, qu'ils n'en parlaient point, ou, s'ils en faisaient quelque mention en passant, c'était toujours avec mépris et injures. De plus... ils avaient puisé la meilleure partie de leurs écrits et doctrine dans les livres de notre sainte Écriture, et, de peur qu'on découvrît leurs larcins, ils feignaient de la rejeter[1]. » Singulière accusation, que ne retiendra pas l'auteur des Pensées; mais il a retenu l'objection, dont il nous est peut-être possible d'assigner ainsi la place dans la suite du raisonnement apologétique.

Boucher croit alors avoir établi l'acte de foi sur des faits irrécusables : quelques prophéties accomplies, quelques miracles hors de contestation[2], et la rapidité de l'établissement du christianisme. Mais Typhon objecte : « Si tous ces arguments ont une force convaincante, pourquoi la foi n'est-elle pas reçue de tout le monde; pourquoi le monde n'est-il pas, tout entier, chrétien[3]? » La réponse est remarquable : si Pascal ne l'a connue, plus remarquable encore, la rencontre des deux apologistes.

La contestation, dit Boucher, doit être, car Jésus-Christ l'a prédite, et, d'autre part, Dieu se réserve d'aveugler les uns et d'éclairer les autres[4].

Nous avons montré plus haut comment le problème de la foi dépend, aux regards de notre apologète, de dispositions morales. La vérité réclame une atmosphère purifiée. Elle ne s'impose pas à la raison comme un principe mathématique. Elle exerce un attrait. Les désordres du cœur empêchent de le subir.

Bien plus, la foi propose des vérités qui sont nécessaires à la

1. Boucher, p. 78-80, et Pascal, n° 787.

2. Voici avec quelle liberté Boucher traitait la preuve du miracle : « Ils ne prouvent pas évidemment, dit-il, que Jésus-Christ soit Dieu, car Moïse, Élie, Élisée ont fait des miracles aussi signalés. Même quelques miracles des Apôtres et de quelques prophètes ont excédé ceux de Jésus-Christ », p. 523. Pascal n'a rien écrit de plus fort : n°s 619, 828.

3. C'est l'objection de Pascal : « On prend prétexte de la contestation » pour refuser de croire, n° 261.

4. Boucher, p. 95-97, et Pascal, n° 902. Sur ce fragment, tout à fait curieux, j'observe : 1° l'objection que se pose Pascal : « cela n'est pas si certain, car la contestation marque l'incertitude, » est exactement celle de Boucher; 2° la pointe acérée contre les Jésuites lancée, Pascal hasarde une explication qui est exactement celle de Boucher: « la contradiction a toujours été laissée pour aveugler les méchants »; 3° Feuillants et Cordeliers opposaient aux « miracles » de Port-Royal cette même « contestation » que les libertins opposaient aux miracles de l'Évangile.

Au n° 826, Pascal rappelle la prophétie d'Isaïe : « *Excaecavit* », qui est une des « raisons pourquoi on ne croit point ».

vie de l'homme et que l'homme, par lui-même, ne découvrirait jamais. Car il est incapable de certitude sur les seuls problèmes qui importent. « Si l'homme, dit Boucher, connaît quelque chose de certain, il faut qu'il se connaisse lui-même, mais c'est ce qu'il connaît moins que toute autre chose. Les plus savants philosophes ont bien montré la grande difficulté de cette haute connaissance, puisqu'ils ont ignoré la nature, les propriétés, les vertus, facultés, mouvements et inclinations de l'âme, ne sachant au vrai ni quelle est sa substance, ni d'où elle vient, ni quand, ni comment elle est unie au corps, et ont été si divers et irrésolus en leurs opinions sur ce sujet, que Cicéron a été contraint de dire qu'il faudrait un Dieu pour connaître et déclarer quelle a été de toutes les opinions des philosophes la plus véritable sur le sujet de l'âme : *Harum sententiarum quae vera sit, Deus aliquis viderit* (*De natura deorum*, *I*)[1]. A plus forte raison, l'homme est-il incapable de connaître Dieu, qui cependant « est absolument nécessaire pour la béatitude de l'homme[2] ». Les philosophes se sont attachés à la recherche du souverain bien, mais, « au lieu d'adorer et de servir Dieu, ils ont adoré ses ouvrages[3] ». De toutes parts, l'homme est enveloppé de ténèbres, qu'il est impuissant à percer. Mal profond, mais que Dieu lui-même a pris soin de guérir par la révélation des vérités nécessaires à la fin de l'homme. L'Écriture sainte est la vérité qui supplée aux impuissances de la raison.

L'incrédule demande quelle est la garantie de cette science imprévue, et Boucher répond : les prophéties. Combien se sont trouvées réalisées « ponctuellement[4] »! De Jacob au Christ, multipliées en divers lieux, transmises jusqu'aux confins du monde oriental, elles ont maintenu, par leur accomplissement successif, la croyance à l'origine divine de la doctrine enseignée. « Vous ne pouvez donc plus dire que les Écritures aient été faites à plaisir,

1. Boucher, p. 151, et Pascal, n° 73. Boucher insistera : « Toute la science procède d'une raison vacillante, et ne mérite pas d'être appelée vraie science ». Ce pyrrhonisme sert à mieux asseoir la confiance que l'homme est appelé à donner à l'Écriture sainte. Pour Pascal, il sert à établir la misère de l'homme sans Dieu.

2. Boucher, p. 153. Il reviendra sur cette idée. « La félicité » pour l'homme, c'est Dieu. — Pascal développera la même théorie, n°s 425, 430, 442, 489, 544, 547. Déjà Charron avait développé cette impuissance de la raison à prouver Dieu : *Les Trois Vérités*, livre I, ch. 5-6.

3. Pascal, n° 425, et tous les passages consacrés à montrer les erreurs des philosophes à la poursuite du Souverain Bien. C'est, d'ailleurs, la pensée de saint Paul, *Epître aux Romains*, ch. I, 23 à 32.

4. Boucher, p. 154-160. Il montre comment auraient été réalisées les prophéties de Jacob mourant, de Moïse mourant, d'Isaïe concernant Cyrus, celles d'Isaïe et de Jérémie sur la captivité des Hébreux, celle de Daniel concernant le temps de la venue du Christ. Voir Pascal, n°s 711, 713, 714, 722. Je signale l'intérêt que présente le parallélisme des deux traductions de la prophétie de Jacob mourant : le texte de Pascal offre de bien curieux rapprochements avec celui de Boucher.

car elles ont été composées et dictées en divers temps, en divers lieux et par diverses personnes qui n'avaient aucunes intelligences humaines ni naturelles les unes avec les autres. Et qui plus est, nous avons pris ces Écritures de la main des Juifs, qui sont nos ennemis capitaux[1]... » L'Écriture étant ainsi trouvée véritable en toutes ces prophéties, tout le reste doit en être cru[2].

Typhon, dont la science scripturaire est courte, se déclare satisfait de cette démonstration, et ne trouve plus qu'à opposer des difficultés de bon sens. C'était, pour Boucher, une victoire à peu de frais, mais l'étrange est que Pascal ne s'inquiétera pas davantage d'établir l'autorité de la Bible sur des preuves plus saisissantes, et qu'en revanche, il s'aheurtera aux mêmes difficultés dont les *Triomphes* avaient proclamé la défaite.

L'Écriture, constate l'incrédule, « est pleine d'obscurités et d'énigmes ». Boucher ne va pas jusqu'à le nier, mais il justifie les obscurités mêmes par une théorie dont nous retrouverons l'influence en toutes les réponses de l'apologétique chrétienne aux objections tirées des obscurités de la foi ou des sources de la foi. « Si l'Écriture paraît aux ignorants obscure, elle semble assez manifeste et claire à ceux qui l'entendent. Mais, pour la bien entendre, il la faut lire avec le même esprit par lequel elle a été inspirée. Les hommes qui font profession de la sagesse mondaine n'entendent pas les saintes Écritures, car, *étant aveuglés dans les voluptés de la chair*, ils ne sont pas capables de goûter les douceurs de l'esprit de Dieu. L'intelligence de ses mystères n'est que pour les saints et les simples qui ont leurs âmes épurées des vices, et non pas pour les méchants. » Seuls, les cœurs purs sont dignes de comprendre la parole de Dieu; « les sensuels et les voluptueux ne comprennent pas le sens de l'Écriture ». Pour reprendre la belle image de Boucher, les passions sont comme un voile mis sur les cœurs. Il cache Dieu. Il empêche de le sentir[3].

L'incrédule insiste. Comment croire que l'Écriture soit inspirée du Saint-Esprit, elle qui prête à Dieu des sentiments et des actes indignes de Dieu[4] ? Les choses divines, répond Boucher,

1. Boucher, p. 160, et Pascal, nos 707, 710; au no 560, il appelle les Juifs « nos ennemis irréconciliables ».

2. Pascal, nos 576, 547, 616.

3. Boucher, p. 180-181, et Pascal, nos 575, 598, 676. Pascal, lui aussi, opposera les clartés de l'Écriture à ses obscurités. Les « élus », c'est-à-dire les cœurs purs, entendent les clartés et, à cause d'elles, honorent les obscurités. Les « autres », ce sont ceux dont la concupiscence produit l'aveuglement. Théorie pascalienne, mais que Boucher a parfaitement développée. Pascal, nos 233, 430, 564, 758.

4. Boucher, p. 182-183, et Pascal, no 568. Le fragment de Pascal, d'une concision obscure, s'éclaire par le développement de Boucher. La Bible est remplie d'anthropomorphisme. Cette représentation de Dieu ne nuit pas à la foi, qui n'est pas tenue

dépassent l'expression humaine. Condamnés à l'anthropomorphisme, les écrivains sacrés ne prétendent pas imposer à notre foi les représentations nécessairement inadéquates d'une réalité ineffable[1].

Mais l'Écriture ne réclame-t-elle pas la foi à des récits ridicules, impossibles à croire? A cela, Boucher oppose une théorie que tout lecteur des *Pensées* reconnaîtra avec quelque étonnement. Les récits bibliques ne paraissent ridicules et incroyables « qu'à ceux que Dieu endurcit et aveugle ». Car il n'y a pas que les libertins du XVIIe siècle à être ainsi « aveuglés » par Dieu; tout l'Ancien Testament est un témoignage de ce que Dieu réserve aux pécheurs. « Nous disons que les Juifs ont été *aveuglés par la venue de Jésus-Christ*; car, avant son incarnation, ils avaient la vraie foi et claire connaissance de l'Écriture, croyant et espérant le salut par le Messie et tout ce qui était révélé de lui; de sorte qu'ils étaient entre tous les hommes du monde estimés *clairvoyants*, et les Gentils, *aveuglés* dans l'erreur du paganisme. *Mais Jésus-Christ étant venu*, la chance a tourné : car les *Gentils ont été illuminés*, recevant la foi de Jésus-Christ, *et les Juifs*, *aveuglés*, ayant désavoué celui qu'ils avaient cru avant sa venue, ne voulant croire ni à ses paroles saintes ni à ses actions miraculeuses, qui témoignaient assez clairement sa divinité[2]!... Ainsi les cœurs des Juifs se sont endurcis après la venue de Jésus-Christ, car ils ont méprisé ses paroles, blasphémé contre ses miracles, et sont demeurés obstinés dans leur mauvaise volonté. La corruption et la malice sont donc la cause formelle, qui vient de la part de l'homme, de l'aveuglement. »

On ne comprend rien aux œuvres de Dieu, si l'on ne sait qu'il aveugle ceux dont le cœur est plein de corruption et de concupiscence, et qu'il éclaire les cœurs purs, qui cherchent la vérité dans l'humilité et la candeur. Soyez justes, et vous entendrez l'Écriture.

*
* *

Boucher consacre alors tout le troisième livre au problème de la Création et au mystère de la Trinité. Questions où la métaphy-

d'y voir l'expression rigoureuse de la pensée divine. Sous le sens littéral, où se tient l'incrédule, et qui l'éloigne de croire, il y a le sens figuré, que perçoit le vrai fidèle, et qui est objet de sa foi.

1. Pascal, n° 687, montre quelques exemples de cet anthropomorphisme inévitable. Boucher avait déjà donné l'exemple du « *Sede a dextris meis* » et celui de « *iratus est* ».

2. Boucher, p. 186, 230-250, et Pascal, n°s 564, 566, 573, 662, et surtout 771, dont la

sique et la théologie se heurtent en d'insolubles conflits, pour lesquels nous savons que Pascal n'éprouvait qu'éloignement (n° 556). A ses yeux, ces discussions n'étaient pas seulement vaines : elles immobilisaient l'âme dans sa marche vers le Christ. Or, celui-là importe seul à la vie de l'âme, qui est venu rétablir l'union avec Dieu, qui est source de vie, principe de grâce, hors de qui toutes les recherches sont inutiles : le Christ Rédempteur. Sans doute mettrons-nous, de ce point de vue, une grande différence entre la dialectique de la pensée pascalienne et celle de l'apologétique traditionnelle. Celle-ci s'attarde en toutes sortes de problèmes avant d'aborder la mission de Jésus. Interminables sont les préambules de la décisive rencontre. Pascal va d'un bond au Rédempteur. Des misères de l'homme au Libérateur. De l'énigme du monde à celui qui rend raison de tout. De l'angoisse du cœur et de l'inquiétude de l'esprit à celui qui est charité et clarté.

Cependant, dans la manière même de ménager la rencontre de l'incrédule avec le Sauveur, Pascal et Boucher se servent de procédés dialectiques dont la similitude est frappante.

Boucher trace d'abord le tableau désolant de la misère humaine. L'homme est corruption, concupiscence et malice. Il est incapable du bien et du vrai. « Corruption générale de la nature humaine, reconnue même par les philosophes. » Vainement, Typhon s'efforce-t-il d'échapper à l'impitoyable analyse. Ramené, sur l'autorité des maîtres sceptiques appelés à témoigner, et maintenu au spectacle de l'universelle dérision, l'incrédule subit la contrainte des faits, et, ne sachant où l'entraînera un pareil aveu, convient de l'échec mystérieux que révèle la nature de l'homme. A ce moment, dans un mouvement d'éloquence dont je me garderai de dire que s'est souvenu Pascal[1], mais dont l'émouvante grandeur est incontestable, Boucher se penche sur cet orgueil blessé du libertin réduit au silence :

« Sachez, lui dit-il, que l'homme n'a pas été créé de Dieu plein de péchés et d'imperfections, comme vous le voyez maintenant, quoi qu'en veuillent dire les Épicuriens. Ils soutiennent que tout ce que nous appelons péchés, ne sont qu'affections naturelles ou désirs que la nature donne à l'homme, et que les affections humaines, quelque déréglées qu'elles soient, sont de tout temps naturelles à l'homme et par conséquent non introduites au monde par le

forte antithèse semble un raccourci puissant de la pensée de Boucher : « Jésus-Christ est venu aveugler ceux qui voyaient clair, et donner la vue aux aveugles ».

1. Voir Pascal, n° 430, la prosopopée de la Sagesse de Dieu...

péché. De là ils concluent qu'elles lui sont permises et licites pour l'entretien joyeux et gaillard de sa vie, de sorte qu'ils le rendent compagnon des bêtes, ne mettant aucune différence entre lui et les animaux[1]... » Mais l'homme a une grandeur qui l'élève par-dessus les bêtes et l'arrache aux grossières spéculations de l'école d'Épicure. Il y a là des contrariétés si fortes, si surprenantes que les philosophes, incapables de les expliquer, ont préféré faire un système de la grandeur humaine qu'ils ont exaltée jusqu'à la divinité, ou de la misère humaine qu'ils ont ravalée jusqu'à l'animalité[2]. Boucher se moque de ces deux interprétations, fausses parce que incomplètes. Quant à lui, il ne se refuse pas à mettre l'accent sur l'universelle corruption : « Cet homme misérable, dit-il, est tout plein de douleurs et misères, de toutes corruptions et infirmités, et son esprit est tourmenté de concupiscences débordées... D'où vient qu'au monde il n'y a rien de plus misérable que l'homme?... Là-dessus, les païens se sont étonnés, voyant tant d'éclairs, tonnerres et tempêtes tomber sur sa tête[3]. » Car ils n'ont pas été sans reconnaître que ce chef-d'œuvre manqué porte néanmoins en lui des traces de sa merveilleuse beauté primitive. Ils ont eu le pressentiment que l'homme était tombé d'un état de grandeur, et qu'il vivait aujourd'hui dans l'égarement et la nostalgie de son bonheur perdu[4]. Ce qu'ils entrevoyaient dans leur sagesse bornée, le Christianisme nous l'apprend par son dogme de la chute originelle. L'homme « est auteur de sa corruption et artisan de ses malheurs, qu'il a forgés par sa propre volonté, puisqu'ils ne pouvaient venir de la part de son Créateur[5]... L'homme est devenu tel, non par nature, mais par le méchant

1. Boucher, p. 383, et Pascal, n° 430, où il s'en prend à ceux qui ont prétendu « que notre nature était pareille à celle des bêtes ».

2. Boucher, p. 387-390, et Pascal, n° 431. On reconnaît en ce point de départ l'idée de Bérulle : l'homme est *égaré*.

3. Boucher, p. 384-386, et Pascal, n° 430 : « Voilà l'état où les hommes... » jusqu'à la fin du paragraphe.

4. Boucher, p. 388, admet que « les philosophes (païens) ont connu la corruption de l'homme, mais encore la cause d'icelle ne leur a pas été totalement cachée », et il cite de nombreux textes à l'appui de sa thèse. On sait que Pascal voyait dans le dogme du péché originel une vérité spécifiquement chrétienne, le produit d'une révélation. Ni les anciens ni les philosophes — en dehors de la foi chrétienne — n'ont eu ce pressentiment. (N°s 447, 448.)

5. Boucher, p. 384. Idée profonde, où s'agite le problème des responsabilités. L'homme est infiniment malheureux; il a cependant comme un souvenir de sa grandeur primitive. Qui est responsable de cette déchéance ? Ce ne peut être Dieu, Créateur et Providence; reste donc que l'homme a commis une faute qui l'a précipité dans la souffrance. Celle-ci provient du ministère d'un péché. M. Brunschvicg admire Pascal d'avoir posé nettement cette alternative dans le fragment n° 489 : « Nous naissons si contraires à cet amour de Dieu, et il est si nécessaire, qu'il faut que nous naissions coupables, ou Dieu serait injuste. » L'argument pascalien vient du fond traditionnel de l'augustinisme classique.

ministère et corruption du péché!... » — « Il n'est plus dans l'état de sa création[1] », mais tombé sous la dépendance du péché originel, il a perdu sa communication avec Dieu.

Que fut au vrai cette faute de nos premiers parents? Boucher préfère rappeler que la trace en est toujours visible. L'observation est remarquable : « Offensant son Créateur, l'homme s'est tellement corrompu que, s'étant contourné et replié en soi-même, il s'est trouvé être beaucoup moins, étant à soi, qu'il n'était lorsqu'il adhérait par amour à celui qui est, qui fait, qui contient toutes choses ». Et, d'autre part, le péché a laissé en lui une marque « commune et sensible avec tous les animaux, étant tous sujets à diverses infirmités et maladies, et finalement à la mort[2] ». Ainsi la « corruption procède du péché, lequel est entré au monde par la désobéissance du premier homme, laquelle a été très grande, quoiqu'elle semble peu de chose aux libertins, qui ne la fondent que sur la manducation d'une pomme ».

Les libertins s'insurgent, à la vérité, contre l'idée même de la faute originelle. Pourquoi Dieu a-t-il imposé une loi qu'il savait que l'homme n'observerait pas? Est-il juste que, pour un péché, et d'une si chétive importance, tout le monde périsse, tous les hommes soient condamnés à la damnation? Boucher se garde de répondre directement, mais, par de longues raisons de convenance, tente de justifier la justice et la miséricorde de Dieu. On sait que Pascal concédait hardiment aux libertins les termes mêmes de l'objection, quitte à les renverser par le hautain mépris avec lequel il traitait la notion de justice, édifiée par la raison humaine. « Mon Dieu! que ce sont de sots discours[3]! »

« De cette connaissance de notre misère, nous apprenons la nécessité » d'une rédemption. C'est tout le mystère chrétien de l'Incarnation. Je ne résumerai pas les nombreuses raisons de convenance que Boucher développe à l'avantage du mystère. Mais si Pascal manifestait une vive répugnance pour ces sortes de preuves « qui sont de faibles arguments, disait-il, la raison étant flexible à tout[4] », peut-être eût-il fait exception pour la thèse du

1. Boucher, p. 383-384, et Pascal, n° 430 : « Vous n'êtes plus dans l'état de votre création ».

2. Boucher, p. 393, et Pascal, n° 430. C'est toute l'idée de Pascal; avant la chute, union de l'homme avec Dieu; l'homme veut se rendre alors centre de lui-même, mais tout lui a échappé : Dieu, les créatures et lui-même. Idée augustinienne, sans doute! « Nec sic defecit homo, ut omnino nihil esset, sed ut inclinatus ad seipsum minus esset quam erat, cum ei qui summe est, inhaerebat. » (*De Civitate Dei*, liv. XIV, c. 12). Mais le courant augustinien était passé dans l'apologétique traditionnelle, avant que Saint-Cyran ne le détournât dans sa *Théologie familière*.

3. Pascal, n°s 233, 390, 434 (261).

4. Pascal, n° 561.

cordelier. L'Incarnation vue du point de notre séparation d'avec Dieu, telle était la nouveauté de son argumentation. Bérulle avait considéré le Christ dans son rôle de Médiateur, seul capable d'offrir à Dieu l'adoration, la réparation dont sa Majesté était digne. Boucher voit dans l'incarnation « le mystère où Dieu s'est communiqué souverainement[1] », par lequel a été rétablie, entre le Créateur et la créature, la liaison rompue par Adam, le mystère de l'union, capable d'assurer à l'homme son Bien souverain. L'incrédule, il est vrai, se révolte. Mystère incompréhensible ! « Je le veux et l'accorde, répond Boucher; mais voulez-vous aussi tellement *mesurer* la puissance de Dieu avec le pouvoir de la nature, qu'il ne puisse produire rien de plus excellent ni merveilleux que cette nature même? Ce serait une trop grande *injure*, *insupportable même à la raison naturelle*, de vouloir enfermer Dieu sous les lois et les règles de la nature[2]. » — « Vous voulez mesurer la hautesse de ces merveilles avec votre courte raison, et quand vous n'y pouvez trouver vos mesures et proportions, vous vous dépitez ou vous riez de ce que vous ne pouvez comprendre par la faiblesse de vos sens, mais souvenez-vous que Dieu, comme Tout-Puissant, peut faire plus que l'esprit humain ne peut concevoir, et quoique cette union de la nature divine avec l'humaine soit difficile, elle n'est pourtant pas impossible à Dieu[3]. »

Comme le fera Pascal, Boucher écarte donc l'objection des libertins, parce qu'il n'y découvre que présomption insupportable et fausse humilité. Cependant, il accorde que les philosophes ont longuement disserté sur « tout ce qui blesse l'esprit en ce mystère ». Le travail de l'apologiste sera donc de pulvériser ces objections, avant de proposer au libertin de recevoir la doctrine chrétienne sur la Rédemption de l'homme par l'Homme-Dieu[4].

Les philosophes mettent surtout en évidence les difficultés suivantes. La raison peut-elle accorder l'idée d'un Dieu Infini avec le dogme d'un Dieu né d'une femme? Peut-elle concilier l'idée d'enfantement avec le dogme d'une maternité virginale[5] ? Peut-elle admettre qu'un Dieu meure, par la volonté des hommes, et pour les hommes ? La Rédemption par la croix n'est-elle pas une voie étrange, indigne de la puissance et de la majesté divines[6] ?

1. Boucher, p. 404.
2. Boucher, p. 409, et Pascal, n° 430 (Incroyable que Dieu s'unisse à nous).
3. Boucher, p. 413, et Pascal, n°s 430 et 511.
4. Boucher, p. 412-419.
5. Boucher, p. 430, et Pascal, n° 223. De même Boucher, p. 437, rappelle l'attaque des incrédules contre la virginité de Marie, qui n'aurait été vierge que jusqu'à la naissance de Jésus. Il y voyait, malgré tout, un hommage rendu au Christ. Voir Pascal, n° 742.
6. Boucher, p. 435 à 440, et Pascal, n°s 679 et 545.

N'est-il pas incroyable qu'un Dieu soit venu sur terre sous la forme d'un enfant, dans une situation misérable, et qu'il ait paru « avec une qualité si basse, si abjecte et si pauvre, qui est indigne de la divine Majesté ? N'aurait-il pas dû venir « avec l'éclat des grandeurs » et sous « une forme glorieuse » qui l'eût fait reconnaître et adorer[1] ?

La réponse de notre apologiste est tout à fait curieuse. L'homme, dit-il, ne juge pas sainement. Ce qu'il appelle « grandeurs » n'est en réalité que « faux biens », et là où il dénonce « la qualité basse, abjecte et pauvre », Dieu voit la seule vraie grandeur. Par cette confusion des valeurs se trouvent viciés tous les raisonnements des incrédules. Assurément, Jésus aurait pu venir « avec la pompe temporelle du royaume de Judée », mais Alexandre et César « eussent été plus grands que lui », tandis que, dans sa mission propre, qui est « d'apporter le seul bien véritable, la vertu », nul ne lui peut être comparé, et son éclat reste souverain. Reprocher au Christ de prétendues bassesses, c'est témoigner d'une totale incompréhension de son ordre véritable[2]. Et, de même, c'est ne rien comprendre aux desseins de Dieu que de s'étonner de la manière dont le Christ s'est manifesté. Boucher croit tenir la clef du mystère. « Les prophètes, dit-il, ont prédit du Messie deux avènements bien différents l'un de l'autre ; le premier, pour vaincre ; le second, pour triompher ; celui-là, pour être jugé ; celui-ci pour juger ; l'un, pour nous racheter ; l'autre, pour nous glorifier ; le *premier*, *plein de misères* et d'épines ; le *dernier*, *rempli de gloire* et d'honneur[3]. » Mais ces deux avènements sont eux-mêmes pleins de leçons cachées, que Boucher dévoile : « En ce premier avènement, Jésus est venu caché et sous un habit déguisé, sous les lambeaux de notre infirmité et fragilité humaine, sous laquelle il eût été impossible de le reconnaître, si l'Écriture sainte ne nous eût déclaré le temps, le lieu et les autres circonstances de sa venue ; mais, à cette seconde fois, il viendra avec une si grande gloire et majesté, que personne ne le pourra ignorer ; c'est pourquoi il n'est point besoin de nous manifester le temps de sa venue[4]. »

1. Boucher, p. 417-419, et Pascal, nos 430, 678, 757, 793.

2. Toute la théorie pascalienne des grandeurs charnelles et des grandeurs spirituelles est en germe dans cette réponse. Pascal dira : « Il eût été inutile à Notre Seigneur Jésus-Christ, pour éclater dans son règne de sainteté, de venir en roi ». (N° 793.) Lui aussi parlera des « deux avènements : glorieux ou abject, du Messie. » (N° 642.)

3. Boucher, p. 419, et Pascal, nos 642 (n° 5), 678... « Il y aurait deux avènements : *l'un, de misère*, pour abaisser l'homme superbe ; *l'autre, de gloire*, pour élever l'homme humilié. »

4. Boucher, p. 352, et Pascal, n° 757 : « Le temps du premier avènement est prédit ;

*
* *

Reste à élucider enfin le problème du Christ, et s'il est raisonnable de reconnaître en Jésus le vrai Messie prédit, et en ce Messie, le Fils de Dieu. C'est le centre même du christianisme. Cependant Boucher n'apporte dans sa passion d'apologiste aucun souci de vain étalage d'érudition. Sa discussion s'est dépouillée des formes scolastiques, et cet adversaire des incrédules mondains s'efforce de prendre le ton d'un honnête homme, afin de persuader plus encore que de convaincre.

A la vérité, les arguments traditionnels continuent de former la trame de son œuvre. Comme l'avaient enseigné ses devanciers, Boucher prouve la messianité de Jésus par les prophéties qui concernent le temps et le lieu de sa naissance, les événements de sa vie, de sa passion et de sa mort, le caractère de son enseignement et l'universalité de sa royauté[1].

En tout cela, rien de bien neuf, sauf l'attitude même de Boucher qui ne laisse pas d'apparaître comme fort énigmatique. Sans doute il énonce les diverses prophéties messianiques ; mais, se posant la question de leur autorité auprès des Juifs contemporains de Jésus, il va jusqu'à excuser l'incroyance des ennemis du Christ. « Les prophéties, dit-il, n'ont de valeur que si elles sont complètement réalisées, et il est trop certain que nul, pendant la vie de Jésus, n'était en mesure d'affirmer que les prophéties se trouvaient accomplies[2]. »

Les Juifs, dira-t-on, avaient les miracles, et ce sera, en effet, la réponse que Pascal réservera à cette difficulté[3] ! Mais l'incertitude de Boucher n'est pas moins grande sur l'autorité des miracles que sur celle des prophéties[4].

Là où la dialectique de Boucher paraît encore plus singulière,

le temps du second ne l'est point, parce que le premier devait être caché ; le second doit être éclatant et tellement manifeste que ses ennemis mêmes le devaient reconnaître. » L'identité des pensées est frappante.

1. Boucher, p. 450-480, et Pascal, nos 701, 708, 709, 710, 719, 722, 723, 727. Comme point de repère pour reconnaître le temps de la venue du Messie, Boucher cite Macrobe et la parole d'Auguste, p. 456, et Pascal, nos 178 et 179, fragments dont on comprend mieux la place là où Boucher les avait utilisés que parmi les fragments de psychologie constituant la section II de l'édition Brunschvicg. Boucher discute aussi la prédiction concernant le sceptre du Juda, p. 450, et Pascal, nos 753, 684, 710. Sur l'enseignement, la mort et la royauté de Jésus, Pascal, nos 724, 727, 729, 730, 733, 782, 790, 791, 736.

2. Boucher, p. 520, et Pascal, no 829 : « Même les prophéties ne pouvaient pas prouver Jésus-Christ pendant sa vie... ».

3. Pascal, no 829, mais il dit le contraire aux nos 564 et 619. Boucher déclarait le miracle argument insuffisant, p. 523.

4. Boucher, p. 509-512, et Pascal, no 808.

c'est quand il s'agit d'accorder des textes que l'on déclare prophétiques avec une réalité qui les dément sans contestation possible. Tel est le cas pour les prophéties concernant la puissance du Christ. Elles le représentent comme « un grand roi, puissant, belliqueux, heureux, riche et comblé de gloire[1] ». Or le Christ n'a été couvert que de misères et d'opprobres. Comment les Juifs l'eûssent-ils ainsi reconnu ?

Tout d'abord, Boucher oppose l'Écriture à l'Écriture. « Elle montre bien que le Christ ne doit pas régner temporellement. Elle l'appelle Docteur, Sanctificateur, Destructeur de la mort, Lumière des Gentils, homme languissant et plein de douleurs, battu et flagellé pour nos péchés, Législateur de la gentilité, Médecin des âmes, Consolateur des affligés, Prédicateur des pauvres. Jérémie l'appelle Roi, Sage et Juste, Sauveur de la maison du Juda[2] ». Ce sont là les offices d'un roi qui ne s'inquiète que d'intérêts spirituels, et si l'énumération nous frappe, c'est que Pascal en a lui-même proposé une à peu près identique. Les « offices » de Jésus-Christ prennent, à la lumière des *Triomphes*, la signification exacte que Pascal attachait à ce paragraphe ; ils devaient servir à établir la royauté spirituelle du Rédempteur.

Puis, s'attaquant aux textes mêmes de l'adversaire, Boucher prétend réduire l'objection à un vulgaire paralogisme. Il y aurait erreur sur la pensée[3]. Il n'est que de posséder la « clef » de l'Écriture, pour avoir l'intelligence de ses apparentes contradictions.

« L'Écriture a un *double sens*, *spirituel* et *littéral*[4]. Les *Rabbins* et les plus doctes Juifs reconnaissent aussi bien que nous ce double sens, l'appelant *mystique* et spirituel, *la clé de la loi*. Cette doctrine n'a pas été d'ailleurs conçue dans les cervelles des rabbins, non plus que dans les esprits des docteurs de l'Église, car elle est tirée formellement de l'*Écriture sainte*, laquelle enseigne que le sens spirituel est caché sous le sens de la lettre, et que ces deux sens sont différents, l'un étant comme le sceau, et l'autre, comme le secret cacheté et fermé du sceau, ce qui se voit clairement en Daniel, à qui l'Ange commande de sceller son

1. Boucher, p. 479, et Pascal, nos 667, 760; *Potentissime*.
2. Boucher, p. 476, et Pascal, no 766.
3. Boucher, p. 480 et suiv. Développement d'une thèse qui, dans la pensée de Boucher, devait réfuter toutes les difficultés d'ordre christologique. Pascal voudra faire servir cette thèse à la même fin.
4. Pascal, no 642 : « L'Écriture a deux sens, dont voici les preuves ». Ce sont là exactement les preuves déjà indiquées par Boucher. Celui-ci se servira plusieurs fois de l'expression « la cabale » pour indiquer la tradition juive concernant l'Ancien Testament. Dans la preuve « par l'Écriture même », Boucher invoque le témoignage d'Osée et d'Ezéchiel. — Pascal, no 684.

livre jusques à un temps déterminé, à la fin duquel la diversité des sens d'icelui sera manifestée. (Daniel, 12.) Ces discours de Daniel font voir que les grandeurs du Messie prédites doivent être entendues spirituellement, comme font tous les sages et tous les doctes, et non temporellement, ainsi que font nos ennemis, qui, interprétant tout selon leur imagination sensuelle à laquelle ils sont inséparablement attachés, demeurent toujours obstinés dans leur impiété[1]... » — « De même, Isaïe, XXIX. Parlant des grandeurs du Messie, il dit que les productions d'icelui sont *semblables à un livre scellé*, lequel *étant mis entre les mains d'un homme qui sait quelque chose*, avec commandement *de lire dedans*, *répond qu'il lui est impossible*, *d'autant que le livre est scellé*. Par ces paroles, vous voyez évidemment que les propositions qui se trouvent en l'Écriture sainte touchant les grandeurs du Messie ne doivent pas s'entendre selon le sens littéral et sensuel, mais selon l'intelligence mystique et spirituelle[2]... » Mais Boucher ne se satisfait pas de pareilles assurances ; c'est la raison même, dit-il, qui ne saurait concevoir une autre façon d'interpréter l'Écriture, si elle ne veut prêter à Dieu « des choses indignes de lui ». Voici comment : « Quel honneur faites-vous à ce Messie de lui attribuer une force corporelle, qui se va diminuant par le temps, qui s'affaiblit par la vieillesse, s'abat par la maladie, et finalement périt par la mort? Quand vous vous l'imaginez fort, robuste et vaillant, prosternant ses ennemis à ses pieds avec effusion de leur sang, quel honneur lui rendez-vous, sinon de lui faire porter le nom de cruel, à l'imitation des tyrans? Vous lui attribuez des richesses et des pompes magnifiques, un train superbe et un appareil glorieux, mais que lui donnez-vous en tout cela d'excellent et de rare, que plusieurs autres empereurs n'aient eu comme lui? Ce n'est pas le faire plus grand qu'un César et un Alexandre... Voilà comment vous le déshonorez, *lui attribuant des choses indignes de lui*, de sorte que vous lui donnez juste sujet de se plaindre de vous par son prophète Isaïe : « Charnels que vous êtes, à qui me comparez-vous? à qui m'égalez-vous[3]? » (Isaïe, XLVI.)

1. Boucher, p. 482, et Pascal, n° 662. Ceux que Boucher appelle « nos ennemis » sont les Juifs, et c'est ainsi que Pascal les appellera. Cette théorie « des Juifs charnels » et coupables dans leur incrédulité tient une très grande place dans l'apologétique pascalienne.

2. Pascal, n°s 713 et 737.

3. Boucher, p. 484, et Pascal, n° 659. « Pour montrer que les prophètes entendaient par les biens temporels d'autres biens, c'est : premièrement, que *cela serait indigne de Dieu.* » Le sens du mot apparaît fort bien par le contexte de Boucher : indigne, car ou bien ces avantages temporels seraient périssables, ou bien ils seraient susceptibles d'une comparaison qui ne tournerait pas à la gloire du Christ. Pensée augustinienne,

Preuve suprême du sens spirituel enfermé dans l'Écriture : il est impossible, sans lui, d'entendre les saints Livres. L'incrédule aurait beau jeu d'accumuler les contradictions : les mêmes objets prédits par différents écrivains présentent des physionomies discordantes, pleines de contrariétés ; dans la même prophétie, les termes ne s'accordent point toujours ; différents passages d'un même auteur ne sauraient être accordés, sans une interprétation spirituelle, où les contrariétés se concilient et s'expliquent[1]. « David, parlant du Messie, dit qu'il dominera depuis une mer jusques à l'autre et jusqu'à l'extrémité de la terre, et, au contraire, Isaïe dit que c'est le dernier des hommes, homme plein de douleurs et infirmités, caché, méprisé et sans aucune réputation. S'il faut interpréter la sentence de David d'une domination temporelle, comment pourra-t-on justifier la vérité de la sentence d'Isaïe ? » Et ainsi, l'interprétation spirituelle est une nécessité « fondée sur des *propositions contraires et répugnantes* en apparence, qui sont dites du Messie[2] ».

L'exégèse de Boucher, quelque simple qu'elle nous apparaisse aujourd'hui, surprit cependant, au point de laisser des traces dans les œuvres apologétiques du XVIIe siècle. L'écho s'en est visiblement prolongé jusque dans les *Pensées*.

La force de l'argument restait, malgré tout, négative. Fait pour disposer l'esprit à recevoir les prédictions de l'Ancien Testament réduites au rôle de figuratifs, le système de Boucher n'apportait pas le témoignage direct de la messianité du Christ. C'est ce que l'incrédule se hâtait de faire remarquer à l'astucieux défenseur des textes sacrés. Il fallait clore la discussion par des faits, reconnus si incontestables, qu'à eux seuls ils donneraient, du vrai caractère de Jésus, la preuve solennelle.

Boucher en invoque trois, capables de rendre le Messie connaissable. 1° Le Christ a assuré le renversement des idoles et la conversion des idolâtres. « C'est Jésus-Christ seul qui a eu la puissance de bannir toutes ces abominations de la terre, par la seule vertu de son nom et la prédication de son Évangile, et personne

dira-t-on. Assurément, et voici un texte qui établit nettement la distinction entre les deux sens, d'après saint Augustin : « Quid est, spiritus et vita sunt ? Spiritaliter intellegenda sunt. Intellexisti *spiritaliter* ? Spiritus et vita sunt. Intellexisti *carnaliter* ? Etiam sic illa spiritus et vita sunt, sed tibi non sunt. » (*Tract. 27 in Joannem.*) Mais cette pensée augustinienne avait été accueillie par l'apologétique traditionnelle avant d'être drainée par la doctrine port-royaliste. Et Pascal est l'écho fidèle de cette tradition.

1. Boucher, p. 485, et Pascal, n° 684, où Pascal énonce cette preuve, tirée de la nécessité d'accorder les contraires. Voir aussi n°s 659, 690, 719.

2. Boucher, p. 484, et Pascal, n° 659.

avant lui n'a pu venir à chef d'une si difficile entreprise[1] ». — 2° Jésus-Christ a assuré l'établissement du service du vrai Dieu. Par lui, les païens ont connu le Dieu d'Israël, et cela avait été prédit, et que cette connaissance arriverait en la quatrième monarchie[2]. — 3° Le Christ a provoqué la ruine des Juifs, « ruine si notable que quiconque en voudra considérer la cause, les effets et toutes les circonstances, y reconnaîtra la gloire de Jésus-Christ très évidente[3] ». Désastre immense, prédit en particulier par Daniel et « ponctuellement accompli ». Boucher croit l'établir par l'étude de la fameuse prophétie des septante semaines et par celle du songe de Nabuchodonosor[4]. De cette exégèse, dont nous pouvons aujourd'hui sourire, car elle ne soupçonne pas les difficultés du problème, il n'y aurait aucun intérêt à montrer les lacunes, mais, à qui s'étonnera de rencontrer à la fois dans Boucher et dans les *Pensées* l'ingénieuse arithmétique, grâce à laquelle les soixante-dix semaines, divisées en trois groupes de sept, de soixante-deux et d'une semaines, paraissent enfermer en elles tous les événements prédits et les successives dynasties jusqu'à la quatrième monarchie, l'hypothèse ne pourra manquer de se présenter ou d'une interdépendance ou d'une commune utilisation d'une même source[5].

* * *

Voici donc l'incrédule conduit à la difficulté suprême. La messianité du Christ, prouvée contre les Juifs, ne serait rien, au regard des libertins du siècle, si, par delà son caractère de Messie, Jésus ne pouvait « éclater » dans son caractère divin. Boucher n'igno-

1. Boucher, p. 485, et Pascal, nos 724, 730, 769, 772, 783. Boucher rappelait que ni les prophètes de l'Ancien Testament ni les sages païens n'avaient réussi à abolir l'idolâtrie. « Les Juifs, dit Pascal, ont été longtemps à les combattre sans succès; tout ce qu'en ont dit Salomon et les prophètes a été inutile. Les sages, comme Platon et Socrate, n'ont pu le persuader. » (N° 769.)

2. Boucher, p. 486, et Pascal, nos 591, 724, 770, 773, 774. Les textes cités par Pascal au n° 773 l'étaient par Boucher à la p. 475.

3. Boucher, p. 487-490, et Pascal, n° 773.

4. Boucher, p. 492-495, et Pascal, n° 722.

5. Boucher n'élève aucun doute sur la chronologie des soixante-dix semaines; Pascal (n° 722) n'envisage pas ce problème; mais, au n° 723, déclare équivoques le commencement et la fin de la prophétie. J'avais pensé trouver l'origine de ces hésitations dans l'œuvre de R. Martin, *Pugio fidei*. Or, le *Pugio fidei* transcrit la prophétie de Daniel (p. 215 à 250 et p. 675), mais ne signale pas la division 7 + 62 + 1 semaines : cependant le chapitre 3 de la *Secunda pars* est consacré à la discussion chronologique du commencement et de la fin de la prophétie. De même le chapitre 5 étudie le songe de Nabuchodonosor qui sert, d'après R. Martin, à identifier la fameuse quatrième monarchie, sous laquelle devait paraître le Messie.

rait pas les traditionnelles démarches de l'apologétique en vue de cette démonstration. Miracles du Christ, prophéties concernant son origine divine, témoignages du Christ sur lui-même, c'étaient là les thèmes ordinaires qu'une longue usure avait rendus indifférents aux esprits blasés. Boucher s'efforça d'abandonner les sentiers battus. Suivait-il la pente de son intelligence, éprise de nouveautés? Ou demeurait-il à la suite d'un devancier, dont nous n'avons pas retrouvé les traces? Toujours est-il que sa démonstration de la divinité du Christ est assez singulière et mérite attention.

Le témoignage des miracles reste à ses yeux toujours suspect. Le fait miraculeux se présente comme un nid à procédure[1]. Le témoignage du Christ sur lui-même n'a pas la clarté que certains exégètes lui attribuent : Jésus n'a jamais voulu dire clairement, d'une clarté étincelante, ni qu'il était vraiment Dieu, ni qu'il était vraiment le Messie, ni qu'il détenait en lui tous les caractères que les prophètes avaient attribués au Messie, ni qu'il était de Bethléem[2]. Autour de lui, ceux qui connaissaient son origine divine auraient pu rendre témoignage. Ainsi Jean-Baptiste, « qui était en très grande estime et réputation de sainteté chez les Juifs. Toutefois, Jésus ne s'est point voulu servir du témoignage de saint Jean[3]. » Par ces réticences, tout autour de la figure de Jésus, se maintenaient l'ombre et la clarté. Nimbe d'un éclat merveilleux — et mystère insondable. Renonçons nous-mêmes à ces démonstrations incomplètes; lançons-nous sur une voie nouvelle à la poursuite de la Divinité. La tentative est des plus curieuses.

Boucher trouve dans les récits évangéliques le secret de Jésus. Thaumaturge, considérable, sans doute; mais, pas plus grand que Moïse ou Élie ou tel autre prophète, Jésus prenait soin de doubler l'action visible, où se manifestait sa puissance, d'une action invisible, appartenant à la seule puissance de Dieu, et qui se développait dans le monde des âmes au moment même où apparaissait, aux yeux du corps, la miraculeuse guérison. A Dieu seul il appartient de remettre les péchés et de disposer du pardon suprême. Cependant Jésus s'est arrogé ce privilège, et, pour prouver, par une image visible, l'action qui s'opérait invisiblement sous sa parole, il accomplissait un miracle. « En remettant les péchés, il a adjoint à cette rémission invisible une action miraculeuse,

1. Boucher, p. 523. L'attitude de Pascal est aussi indécise, nos 564, 619. Voir cependans no 829.

2. Boucher, p. 509-510 ; Pascal, no 796.

3. Boucher, p. 509, et Pascal, no 784 : Pascal admet la valeur du témoignage de Jean-Baptiste.

visible, par l'évidence de laquelle il prouvait clairement sa divinité, comme quand il a dit au paralytique : « Tes péchés te sont remis », et il le guérit visiblement, en lui commandant de se lever : *Ut sciatis quod Filius hominis habet potestatem remittendi peccata, tibi dico : Surge...*[1] »

A côté de cet argument, Boucher place la prophétie. Quand elle est suivie de son accomplissement, elle devient en effet un fait irréfutable, une vérité revêtue de réalité. Il suffira donc de choisir quelques prophéties concernant la vie de Jésus, dont on démontrera la réalisation « ponctuelle », pour qu'aussitôt elles « apparaissent suffisantes pour témoigner évidemment la divinité de Jésus-Christ[2] ». Or, non seulement « Jésus-Christ a été prédit, il a prédit lui-même infailliblement les choses à venir ». En réalisant ce qui avait été annoncé de lui-même, en annonçant ce que les siècles futurs ont réalisé, le Christ a fait éclater sa divinité. « Et n'avez point sujet de me répliquer, ajoute Boucher, que les prophètes ont pareillement prédit plusieurs choses à venir, desquels toutefois aucun n'a été estimé Dieu : car ils n'ont prédit ni d'eux-mêmes, ni par eux-mêmes, ni en leur nom, mais de la part de Dieu et en son nom[3]. »

L'attitude apologétique de Boucher sur le problème du Christ ne manque donc point d'une certaine originalité. Hardie dans la façon dont l'apologiste fait bon marché de preuves jusqu'à lui respectueusement développées, elle annonce un mouvement d'indépendance à l'égard des argumentations scolastiques, et le souci de traiter « en honnête homme » des questions réservées jusqu'alors aux théologiens. Surtout elle nous permet de mesurer exactement le progrès de la pensée religieuse jusqu'au Pascal des *Pensées*. Et qu'on s'en scandalise ou qu'on s'en félicite, il ne me paraît pas que la science théologique des *Pensées* soit d'une autre veine que celle même de Boucher.

1. Boucher, p. 509, et Pascal, nos 643, 675, 808. Par là Jésus « a vérifié qu'il était le Messie ». Boucher fait cependant une place spéciale au témoignage *involontaire* des Juifs. « La malice même de ces ennemis du Christ avance sa gloire... Quand les Juifs ont-ils mieux prouvé et fait voir plus clairement cette vérité (que Jésus était le Messie), qu'alors qu'ils vous *ont fait porter toutes les marques et signes du Messie* ? Quels étaient ces signes, sinon les liens, soufflets, crachats, fouet, clous, Croix et mort de la Croix ? Puis donc qu'ils vous ont fait présent de toutes ces marques mystérieuses, ils ont confessé, non de parole, mais d'effet, que vous étiez vraiment *le Messie promis en la Loi.* » (P. 474.) Voir Pascal, nos 761 et 762 : « Les Juifs, en le tuant pour ne le point recevoir pour Messie, *lui ont donné la dernière marque de Messie...* et en le tuant, ils ont accompli les *prophéties*.

2. Boucher, p. 506, et Pascal, no 751, qui montre surtout les obscurités des prophéties, leur ambiguïté.

3. Boucher, p. 512, et Pascal, no 739, qui oppose aussi Jésus « prédit et prédisant » aux prophètes qui « ont prédit et n'ont pas été prédits ».

*
* *

L'incrédule ne s'avoue pas cependant réduit et forcé. Il tient en réserve quelques traits acérés, dont Boucher va ressentir toute la violence.

« Pourquoi, demande-t-il, les Juifs qui ont fait mourir le Christ ne l'ont-ils pas reconnu pour Messie et Fils de Dieu ? » Les marques de Messianité étaient donc obscures, et « l'obscurité des preuves s'augmentait du silence de Jésus qui ne s'est jamais déclaré Dieu ouvertement dans le Nouveau Testament[1] ». La réponse est curieuse : « Plusieurs autres Juifs l'ont reconnu, qui étaient illuminés tant par révélation singulière que par la splendeur de ses bénéfices et miracles... Si les autres ne l'ont pas connu, cette ignorance, néanmoins, leur est imputée à péché, parce qu'ils le pouvaient reconnaître tel par le moyen des Écritures et de ses actions miraculeuses, s'ils n'eussent point été aveuglés de malice, et l'ignorance volontaire est réputée pour science; aussi, encore qu'ils ne l'aient pas connu pour tel, ils ne laissent pas d'être coupables de sa mort[2]. »

Le libertin insiste : « L'Écriture, dit-il, est obscure sur Jésus-Christ, car, si elle rend plusieurs témoignages de la venue du Messie, du temps, du lieu, toutefois il n'était pas facile de conclure infailliblement et nécessairement que Jésus fût le Messie. Toutes ces circonstances n'étaient que des arguments probables. L'Écriture étant interprétée diversement, littéralement par les uns, spirituellement par les autres, était pleine d'obscurités[3]. »

Obscurité nécessaire, répond Boucher. La prophétie ne prouve que lorsqu'elle est accomplie ponctuellement. Or les Juifs ne pouvaient savoir, *pendant la vie* du Christ, que les prophéties concernant sa mort et sa résurrection allaient s'accomplir, « de sorte que, n'ayant pas vu toutes les qualités du Messie reluire en Jésus-Christ, ils ne pouvaient le connaître infailliblement ». Cette obscurité même, d'ailleurs, sert à la gloire du Christ, puisqu'elle a été prédite, et Boucher cite Isaïe : *Excaeca* (VI,10)[4].

1. Boucher, p. 519, et Pascal, n° 749.

2. On reconnaît là la théorie pascalienne : « Au temps du Messie, le peuple se partage. Les spirituels ont embrassé le Messie; les grossiers sont demeurés pour lui servir de témoins » (n° 748). Mais c'est la malice de leur cœur qui a aveuglé les grossiers; aussi sont-ils seuls responsables de leur aveuglement (nos 746, 747, 758, 760, 829). Le *Pugio fidei* rapportera la même objection : *Secunda Pars*, chapitre 18.

3. Boucher, p. 520, et Pascal, nos 751, 758.

4. Boucher, p. 521, et Pascal, nos 698, 829. A la même difficulté, Pascal oppose la même dialectique que Boucher, mais il en aperçoit le côté faible. Hardiment, il concède au libertin les termes de l'objection, mais les Juifs, dit-il, avaient, pour s'éclai-

L'action du Christ n'en demeure pas moins incompréhensible, au jugement du libertin. « Pourquoi le Christ s'est-il fait reconnaître de quelques-uns et ignorer de tous les autres » ? Pourquoi n'est-il pas « totalement connu » ou « totalement ignoré » ? La constestation est preuve d'incertitude et justifie l'incroyance [1].

C'est que le Messie, répond Boucher, s'est rendu connaissable aux bons et méconnaissable aux méchants : « A ceux qui considéraient ses miracles sans passion de haine ni d'envie et recherchaient pieusement, avec une sainte et humble intention, s'il était vraiment le Messie, Dieu venait alors à faire infusion de la foi dans leurs cœurs, par laquelle ils croyaient qu'il était véritablement le Messie, tellement que ses miracles étaient des arguments probables aux bonnes âmes, que Jésus-Christ était le vrai Messie.

« Mais les Scribes et les Pharisiens, regardant la personne et les actions de Jésus d'un mauvais œil et avec une passion d'envie et de haine, au lieu de rechercher saintement s'il était le vrai Messie, s'animèrent de fureur contre lui, interprétant toutes ses actions en mauvaise part... De sorte que, par telles malicieuses volontés et passions déréglées, ils se rendaient indignes que Dieu les illuminât intérieurement, comme il faisait les simples et les débonnaires, et, par ce moyen, ils sont demeurés dans l'ignorance du Messie, au lieu que les autres sont parvenus à sa connaissance, par leur humilité et bonne intention, ce que nous voyons encore pratiqué en ce temps, où les esprits arrogants et superbes demeurent aveuglés en la connaissance de Jésus-Christ [2]. »

Tout le mystère de la croyance ramenée à une disposition d'âme qui provoque, si elle est humble et docile, la grâce divine, et l'éloigne, si elle est fière et « charnelle » ; toute l'apologétique chrétienne envisagée comme une œuvre d'ordre moral beaucoup plus que d'ordre intellectuel, la tentative était certes hardie, et si Boucher, comme la construction de son livre le laisse entendre, eut en vue de tout subordonner à cette éducation du cœur, qui verra plus tard la sagesse, ce n'est pas pour lui un mince titre de gloire que d'avoir par là devancé Pascal. De toutes façons, cette apologétique et celle de Pascal s'accordent en ceci : ceux qui cherchent Dieu humblement se rendent dignes de l'illumination d'en haut, et ceux-là se rendent indignes de voir la vérité qui, dans l'endurcis-

rer, les miracles. Aussi furent-ils sans excuse. — Au n° 751, Pascal, comme Boucher, avance que l'obscurité était prédite et nécessaire pour créer les contestations prophétisées, et cite le même texte d'Isaïe.

1. Boucher, p. 521, 522, et, Pascal, n° 760.

2. Boucher, p. 522, et Pascal, n°s 675 et 758.

sement de leur cœur, préfèrent les biens temporels aux choses éternelles[1].

*
* *

Il demeure entendu que nous n'examinons ici d'aucune manière les répercussions que purent avoir, au fond de l'âme ardente de Pascal, ses douloureux démêlés avec les théologiens de Port-Royal. Que Pascal ait été suspect aux purs du parti, que les uns l'aient voulu tenir à l'écart pour son rigorisme intransigeant, et les autres pour son opposition violente, la chose est bien probable. De ces discordes, où les subtilités et les arguties nous cachent la véritable signification des colères de Pascal, nous ne pouvons dire que le contre-coup s'en soit fait sentir jusque dans la rédaction des *Pensées*[2]. En 1661, l'auteur de l'*Apologie* avait déjà conduit assez loin ses recherches, pour pouvoir distinguer les directions générales qu'il aurait données à sa défense du christianisme[3].

Or, si les faits, à cette date, le dressaient, frémissant d'indignation, contre ses amis de la veille, il n'était pas moins vrai que, depuis longtemps déjà, toute sa pensée d'apologiste échappait à la domination de ceux qui avaient été ses maîtres.

Sans doute, il reste le « disciple de saint Augustin », mais non plus selon l'étroite discipline de Port-Royal. Il a retrouvé le traditionnel enseignement de la doctrine féconde. Il n'a plus ignoré les divers commentateurs du Docteur africain, que les théologiens de Port-Royal regardent avec mépris. Il a compris la nécessité d'humaniser les principes d'un parti que ses adversaires accusent d'inhumanité. Aussi bien n'est-il point seul, parmi les Messieurs disciples d'Arnauld, à désirer que l'on puisse rendre la théologie augustinienne plus compréhensive. Avec son ami Nicole il re-

1. Pascal, nos 430, 675, 676, 692, 758. « Dieu, écrit Pascal, ne voulut pas découvrir ces choses à ce peuple, qui en était *indigne* » (no 670). S'il laisse « tant d'hommes dans la privation du bien, c'est qu'ils ne le veulent pas, se rendant ainsi *indignes* de sa clémence » (no 430).

2. Il semble bien difficile de donner une interprétation exacte de ces colères. Il réagit violemment contre Arnauld qui, en 1657, écrit un Mémoire : *Question de prudence*, où il demande de temporiser. Non moins violemment contre le Pape, l'Inquisition, les évêques (Voir le fragment 920 des *Pensées*), que M. J. de Blic rattache à cet incident. (Note sur l'*Ad tuum tribunal*, dans les *Archives de Philosophie*, vol. I, cahier III, 1923, p. 113-121.) Tandis que M. J. de Blic voit en Pascal un révolté, après la condamnation des *Provinciales*, M. Jovy insiste sur le chagrin et l'amertume qu'il aurait éprouvés à cette mesure, et qui lui firent cesser la publication des immortels pamphlets. (Jovy, *Pascal inédit*, 1910, t. II.)

3. Ceci, dans l'hypothèse où les différends avec Port-Royal ne dateraient que de l'année 1661, soit dès juin, soit dès octobre. Voir Jovy, *Pascal inédit*, 1910, t. II. Dans les *Discursions autour de Pascal*, 1927, p. 42-45, M. Jovy montre que, dès 1654, les frictions avaient commencé.

cherche les moyens d'ôter « à la doctrine de saint Augustin un air de dureté qui en éloigne bien des gens ». Il croit qu'entre les deux thèses opposées de Jansénius et de Molina, il est désirable de découvrir « le point indivisible qui est le véritable lieu », et où se concilieraient les contraires. Il s'ouvre, avec une docilité surprenante, à des influences nouvelles, que les critiques s'efforcent aujourd'hui de déterminer : influence de saint Thomas, découvert au moment où il rédige les dernières *Provinciales* ; — influence du molinisme, qu'il juge avec moins d'âpreté et plus d'intelligente sympathie ; — influence de Nicole qui, déjà, fait cavalier seul parmi les doctrinaires de Port-Royal ; — influence des différends qui surgissent et mettent à la torture, par des épreuve réitérées, la très ombrageuse fierté de son caractère indompté ; — influence des écrivains en qui il découvre un augustinisme « plausible », « proportionné au goût de toutes sortes d'esprits » et capable d'abriter les vérités chrétiennes.

Ce disciple, par le fait même qu'il réagissait contre l'enseignement de Port-Royal, se laissait aller à de nouvelles forces[1]. De cette réaction et de ce profond souci de ne présenter que des thèses augustiniennes, certes, mais « plausibles », toute l'*Apologie* donne des témoignages frappants. Nous avons essayé de le montrer, en confrontant les pages les plus singulières, les pensées les plus hardies, avec les œuvres d'augustiniens authentiques. La critique ne saurait non plus négliger un autre témoignage, non moins impressionnant. Lorsque Nicole s'attachera à la défense des vérités chrétiennes, il croira ne pouvoir mieux faire que de reprendre les arguments de Pascal. Presque toujours, avec la fidélité scrupuleuse de l'humble disciple qui s'approprie la pensée

1. M. J. Chevalier écrit : « Pascal s'échappe de la secte : s'il attaque la raison, c'est avec toutes les forces et les ressources de la raison ; s'il en marque les limites, c'est pour en mieux marquer la grandeur, qui consiste dans la soumission au réel ; enfin le seul fait qu'il entreprend la conversion de l'infidèle témoigne que, pour lui, la liberté de l'homme a une part à la conversion, et que si le secours divin demeure toujours gratuit, il peut être sollicité. Par ces tendances profondes, Pascal n'est pas janséniste. » (*Pascal*, p. 109.) Avec M. Laporte, on peut reconnaître que ces tendances n'étaient point de nature à mettre Pascal dans une sorte d'isolement, aux yeux des théologiens de Port-Royal. M. Laporte concède cependant que les directions du véritable chef de la doctrine port-royaliste, Arnauld, ne furent pas toujours parfaitement suivies. Parmi ces Messieurs, « qui généralement se rendaient à ses vues et à sa tactique », certains les combattirent néanmoins, « tel Nicole dans les dernières années, lors de l'affaire de la *grâce générale* », — et ceux-là « se sont trouvés, dans la mesure même où ils se sont écartés d'Arnauld, en marge de Port-Royal ». (Jean Laporte, *La Doctrine de Port-Royal, Saint-Cyran*, Paris, 1923, p. XXV.) Avec Nicole, et peut-être avant Nicole, Pascal avait secoué le joug du doctrinaire farouche. C'est quand on détermine ces réactions de l'auteur des *Pensées* que l'on peut se rendre compte qu'en effet Pascal se mit et se maintint « en marge de Port-Royal ».

du maître, sans y rien changer, ni altérer, ni affaiblir. Et cela est tout à fait remarquable [1].

On vit beaucoup trop sur le souvenir de quelques paroles malicieuses — et injustes — de Nicole contre Pascal. Il a pu le traiter, un jour, de « ramasseur de coquilles » ; cependant il mettait consciencieusement au pillage son *Apologie*, dans ses deux parties : morale et théologique.

Au philosophe, il a fait l'honneur d'emprunter presque tout le sombre tableau de la condition humaine, de ses misères, de sa corruption, de la radicale impuissance où elle se trouve de se dégager de « l'amour-propre », principe mortel de toutes ses actions, « si Dieu ne détruit son empire, en versant un autre amour dans notre cœur ».

Du théologien, il conservé les pages les plus hardies sur la concupiscence, le péché originel, la foi, le rôle de Jésus-Christ dans l'économie du monde et de toute vie chrétienne. En sorte qu'à parcourir le recueil intitulé *L'Esprit de M. Nicole*, on dirait plus volontiers qu'y éclate l'esprit pascalien [2].

Nicole ne fut point le disciple chéri de Port-Royal. Les théologiens du parti, et précisément le grand Arnauld, lui tenaient rigueur de l'indépendance de sa pensée. Il paraissait une manière de révolté, dans le groupe des disciples de saint Augustin [3]. Que cet esprit délicat, heurté par les excès du langage et blessé par les duretés de la doctrine, se soit non seulement séparé de Port-Royal [4], mais ait encore accepté, jusqu'à les transcrire purement

1. Voir *L'Esprit de M. Nicole, ou Instructions sur les Vérités de la religion*, Paris, 1765. Je signale les chapitres suivants : De l'homme considéré en lui-même, p. 45 à 50, qui est la transcription littérale du discours de Pascal contre l'indifférence des athées (Brunschwicg, n° 194); — Du péché originel, p. 53-59 ; — Des suites du péché originel, p. 59-62, où Nicole montre que l'homme a su tirer un règlement admirable de sa concupiscence même, et Pascal, nos 402, 403, 451 ; — De l'ignorance, où Nicole traite de l'idée du souverain bonheur, et Pascal, n° 425 ; — Des misères extérieures à la vie, où Nicole montre que, pour se guérir de leurs misères, les hommes se sont avisés de n'y point penser, p. 73-77, et Pascal, n° 168 ; — de Jésus-Christ considéré en lui-même, p. 90-92, qui est tout composé de diverses pensées de l'*Apologie* ; — Des divertissements, p. 203-208, et Pascal, n° 139 ; — De la coutume et des préjugés, p. 285-288.

2. Je signale encore, comme parfaitement concluantes, quelques pages du *Traité sur le Symbole* de Nicole, p. 1 à 5 : De quelle importance est la connaissance de Jésus-Christ ; — p. 264 à 272, tout le chapitre sur la Doctrine de Jésus-Christ ; — p. 68 à 72, le chapitre sur la préparation de l'Incarnation, les prophéties, l'explication de l'incrédulité des Juifs ; — p. 394 à 400 : qu'est-ce que Jésus-Christ pour un chrétien ? Tout le chapitre est fait de passages empruntés à l'*Apologie* de Pascal.

3. Tandis que Jansénius faisait dépendre d'un acte d'amour de soi, ou amour-propre, toute la corruption de la nature, Nicole entreprend, à son tour, l'analyse de ce sentiment, où il ne découvre point ces conséquences d'une théologie effroyable. Son analyse rappelle d'ailleurs assez bien celle que Pascal lui-même écrivit (*Pensées*, n° 100).

4. Il est remarquable que, pour la doctrine de la prédestination, dont les théologiens et Port-Royal ont fait un odieux usage en la donnant comme la véritable pen-

et simplement, les plus étranges méditations de Pascal, voilà qui en dit long sur la nature de l'augustinisme commun à ces deux apologistes. Nicole et Pascal auraient élaboré la doctrine où les théologiens de Port-Royal n'auraient pu que dénoncer la sacrilège trahison à l'égard du Docteur dont ils déclaraient être les seuls fidèles commentateurs.

Conclusion.

L'art des rapprochements peut conduire à des rencontres heureuses. On ne voudrait, en cette étude, ni pratiquer cet art factice, ni se satisfaire de rencontres fortuites. Des rapports de similitude, qui paraissent incontestables, ne se transforment pas, aux yeux de l'historien averti, en rapports de dépendance. On ne saurait donc trop insister sur le véritable profit que l'histoire littéraire est en droit d'attendre de ce genre de recherches. Peut-être n'est-il pas d'apporter au problème des origines livresques de la pensée pascalienne une contribution parfaitement assurée. Aussi bien n'avons-nous, à aucun moment, prétendu conclure à des rapports de filiation. Quelque intime conviction que l'on puisse avoir d'une utilisation diligente faite par Pascal, dès lors que l'aveu formel nous manque, et que la preuve matérielle, en dehors de ressemblances incontestablement saisissantes, fait défaut, la critique des textes n'autorise qu'une prudente réserve. Mais, précisément, de s'en tenir à une simple confrontation de pensées, de n'affirmer rien autre chose que l'évidente analogie des textes, et, si l'on veut, l'heureuse rencontre d'esprits par ailleurs si divers et si opposés, suffit à cette enquête.

Abandonnant le problème des sources de la théologie des *Pensées*, nous nous sommes attachés à celui, d'ordre plus général et de plus vaste portée, des survivances de l'apologétique traditionnelle dans le système pascalien. Travail qui devra, en dehors de toutes discussions d'orthodoxie, où nous avons vu trop souvent la subtilité de l'esprit jouer le principal rôle, nous permettre de restituer à la tradition ou d'attribuer à des doctrines plus récentes les fragments des *Pensées* [1].

sée de saint Augustin, Nicole tâchera de l'éclairer en invoquant le P. Petau, jésuite, et le P. Thomassin, de l'Oratoire, qui, dit-il, « ne doivent ni l'un ni l'autre être suspects sur cette matière », et lui permettront de ne plus proposer cette doctrine « d'une manière dure et odieuse ». Il va jusqu'à écrire que saint Augustin lui-même condamnait cette doctrine comme « imprudente ». De même Pascal, *auteur de l'Apologie*, laisse prudemment de côté ces principes, qu'il a appris à ne plus attribuer aveuglément au Docteur africain.

1. L'effort de Port-Royal, dans l'établissement de l'édition des *Pensées*, n'a porté

De 1620 à 1640 environ, parmi la foule des apologètes catholiques, émergeant de l'incroyable mêlée des auteurs spirituels, attachés à prouver « la vérité de la religion chrétienne », à combattre « les athées, déistes et nouveaux pyrrhoniens », à proposer de nouvelles « méthodes pour connaître la véritable religion », à traiter des problèmes théologiques « en une forme familière » et, pour ainsi parler, en « conversation avec les sages et les grands du monde », à conduire les justes dans les voies de la grâce par la connaissance de la nature déchue, nous avons recontré quelques très grands noms : Bérulle, Mersenne, le R. P. Boucher, Grotius, Saint-Cyran. Ils nous ont retenus, parce qu'ils sont représentatifs de la pensée religieuse à cette époque. L'admirable mysticisme de Bérulle a plus fait pour la diffusion de la dévotion au Rédempteur que les plus profonds traités de théologie scolastique. Mersenne symbolise la réconciliation de l'esprit mathématique avec la foi chrétienne. Boucher représente l'ardeur de l'apologiste qui met sa coquetterie à n'omettre aucune des difficultés que l'impiété sans cesse oppose à la religion, afin de mieux crier les *Triomphes*

nullement sur ce point. Mais il n'est pas vain, tel qu'il se présente à la critique, dans son insuffisante érudition. Les jansénistes ont rejeté de nombreux fragments, jugés trop hardis ou dangereux : et c'est autant de pensées qui n'appartiennent donc pas à « l'âme de Port-Royal ». M. Havet a eu le pressentiment qu'il était nécessaire de rapporter la pensée théologique de Pascal à des thèses traditionnelles, mais ses recherches se sont arrêtées à l'œuvre de R. Martin, le fameux *Pugio fidei* dont il a révélé l'influence sur quelques pages des *Pensées*, et dont j'ai pu mesurer la très superficielle maîtrise sur la dialectique de Pascal. De nos jours, l'effort a surtout porté sur les liens rattachant les *Pensées* à la doctrine de Port-Royal. Mais il y a deux méthodes pour conduire ces recherches. L'une est de considérer, en bloc, la pensée de Pascal et de la rapprocher, dans sa masse, de la doctrine de Port-Royal.

En ce cas, à en croire les uns, les divergences sont profondes : l'inspiration fondamentale des *Pensées*, les grandes thèses maîtresses de cette apologie, le caractère de l'argumentation pascalienne, tout est en opposition avec la théologie de Port-Royal. A en croire les autres, au contraire, tout révèle l'accord foncier de la théologie pascalienne et de la doctrine de Port-Royal, « qui serait l'âme des *Pensées* ». Cette méthode permet les vastes et subtiles considérations, mais brouille les données du problème. Ce n'est pas un système d'idées qu'il faut opposer à un autre système, c'est chaque fragment qu'il faut rapprocher de la doctrine similaire, tirée du fond traditionnel.

Si le fragment de Pascal est l'écho net et *pur* de la tradition apologétique, nul doute qu'il échappe à « l'âme » janséniste. S'il révèle une adjonction étrangère, l'accent du disciple de Jansénius, nul doute qu'il doit faire partie d'un bloc d'idées particulier. En ce labeur de critique interne consiste la seconde méthode, qui requiert la connaissance des idées apologétiques reçues avant Pascal, avant même la diffusion de la doctrine janséniste. C'est cette seconde méthode que nous appliquons ici et qui nous a permis, soit par l'étude du vocabulaire théologique et de la terminologie mystique acceptés par Pascal, soit par le caractère de chaque argument invoqué, de reconnaître dans les *Pensées* le courant — très fort, continu, obstiné — de l'apologétique traditionnelle. — Les discussions instituées selon les principes de la première méthode ont mis aux prises les plus éminents pascalisants : MM. Giraud, Jovy, Strowski, Bremond, Chevalier, Blondel, qui disputent Pascal à Port-Royal, — et MM. Gazier, Laporte, pour lesquels tous les fragments des *Pensées* sont vivifiés et comme transformés, — si d'aventure ils étaient traditionnels, — par les principes de Port-Royal.

de l'Église. Grotius est le libre esprit du laïque instruit dans les milieux hétérodoxes. Saint-Cyran est le maître ou, plutôt, sera bientôt le maître de la pensée de Pascal.

Or, ce qu'il est important de constater, c'est que toute cette efflorescence d'œuvres apologétiques s'épanouit en dehors de l'atmosphère janséniste. Entre les deux dates extrêmes de notre enquête (1620-1640), le jansénisme n'a pas encore pris forme. Saint-Cyran lui-même n'est qu'un pauvre homme qui n'a pas grande part aux sublimes méditations de son ami Jansénius. A travers les hésitations de sa pensée et l'incertitude de ses démarches, il ne semble pas vouloir s'écarter des voies traditionnelles de l'Église. Il tient toujours sous sa fascination Bérulle, le P. de Condren, le P. Bourgoing, le P. Amelote, Vincent de Paul lui-même[1]. De sa timidité naturelle, il se fait une arme pour fuir les charges, mais aussi échapper aux honneurs. Seules, quelques âmes d'élite qu'il dirige avec tranquillité connaissent la pauvre simplicité de ses théories mystiques. A cette date, sa religion est toute d'espérance, de foi en la miséricorde divine, de douceur et de tranquille résignation. Pas d'angoisses de l'âme pécheresse, pas de frayeurs devant la concupiscence qui traîne l'homme dans le mal et le maintient dans le péché. Jusqu'en 1639, ce futur réformateur de Port-Royal ne consent à diriger que quelques religieuses ; encore se refuse-t-il à les confesser, malgré les vives instances de mère Angélique et de mère Agnès. Direction confiante, tout orientée vers la sérénité. Une âme en détresse lui révèle ses scrupules, et qu'elle penche, par le poids du remords, vers le désespoir : « Il faut, se hâte-t-il d'écrire, se connaître dans toutes ses inclinations, ses infirmités et ses imperfections, afin de s'en guérir peu à peu par la pénitence. Et, après cela, connaître Dieu dans son infinie miséricorde, qu'il fait paraître au temps de la Loi nouvelle, très différent du temps de la rigueur, qu'Il a exercée auparavant. Car Il veut nous sauver..., ce qui doit nous rendre gais dans la souffrance des maux de la terre[2]. » Un gentilhomme récemment converti lui annonce qu'il voudrait servir totalement le Seigneur, mais qu'il approche avec effroi de son Dieu. Saint-Cyran s'efforce de dissiper cette crainte, et, par de tendres consolations, il appelle ce désespéré à la joie : « Dieu s'est tellement rabaissé avec nous, qu'il veut être encore plutôt aimé des hommes que craint ». Lui, que l'on accusera d'avoir voulu tarir la charité à l'égard de l'Eucharistie, recommande, et à plusieurs reprises, « la confession tous les

1. Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. IV, p. 40.
2. Saint-Cyran, *Lettres chrétiennes et spirituelles*, 1645, 2 vol. in-4°; t. I, p. 17.

samedis, et la communion tous les quinze jours ou trois semaines[1] ». On demeure tout surpris de le voir, au milieu d'âmes envahies par l'amour du Christ et cependant timorées et réservées devant le sacrement de l'autel, tranquillement assurer le bienfait des communions fréquentes. « Il n'y a point de danger qu'on excède en trop mangeant, allant à la sainte table de l'Église. Il suffit d'avoir l'âme saine... Dès qu'un homme commence à mener une bonne vie dans la séparation du monde, il se rend digne d'approcher souvent de la sainte Eucharistie, sans qu'il soit besoin d'autres préparations[2]. » Est-ce donc là le ton du réformateur qui ne trouvera point d'accents assez indignés contre ceux qu'il accusera d'affadir la religion et de relâcher la morale ? En fait, je ne vois guère de qui l'on pourrait rapprocher ce Saint-Cyran obstiné à tranquilliser les âmes inquiètes, sinon du doux François de Sales. Sans cesse il revient sur ce repos de la conscience où se doit complaire le vrai chrétien : « Il faut, dit-il, toujours s'affliger beaucoup, mais non pas se troubler de quelque péché que l'on ait commis, parce que Jésus-Christ est si bon qu'il prend quelquefois ceux mêmes qui semblent procéder de notre malice pour des effets de notre infirmité[3]. »

Que nous voilà éloignés de l'horreur de la prédestination ou de la torture des consciences toujours incertaines de leur repentir[4] ! Peut-être, en son évêché d'Ypres, Jansénius avance-t-il dans l'intelligence des théories augustiniennes[5]. Assurément son ami Saint-Cyran ne songe pas encore à se proclamer le héraut de la désespérante doctrine. Ainsi, de 1620 à 1640 environ, les apologistes chrétiens, sans en excepter Saint-Cyran lui-même, ne sont, d'aucune manière, sous l'influence des doctrines jansénistes, et c'est dans la ligne de l'apologétique traditionnelle qu'il faut insérer les œuvres de Bérulle, du P. Senault, du P. Vincent, de Mersenne, de Grotius, celle, enfin, du R. P. Boucher.

Cette indépendance à l'égard de la doctrine janséniste étant ainsi établie, comment ne pas apercevoir que c'est l'indépendance même de la plus grande partie des *Pensées* que nous venons de

1. Saint-Cyran, *Lettres chrétiennes et spirituelles*, 1645, 2 vol. in-4°, t. I, p. 92 et suiv. Lettre du 16 mars 1641.

2. *Id.*, *ibid*, t. I, p. 248 à 278, lettre 32.

3. *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 576, lettre 71, du 15 décembre 1629. On trouvera des encouragements semblables aux pages 236, 296, 417,... etc.

4. On peut comparer avec les cris de désespoir de dom Gerberon, *Le Miroir de la piété chrétienne*, Liége, 1677, p. 151, 156. Cité par M. Brémond, *ouv. cité*, t. IV, p. 302, note 2.

5. Quoique, au jugement de M. Brémond, Jansénius n'ait encore aucune idée de ce que sera le système janséniste, *ouv. cité*, p. 119.

reconnaître ? Cela, en évitant soigneusement de soulever le problème, si âprement débattu et qui « fuira toujours d'une fuite éternelle » devant les critiques déçus, du « jansénisme » ou de « l'anti-jansénisme » de Pascal. L'insoluble question ne saurait ici réapparaître, même sous une forme oblique. A défaut d'aveux formels, ces sortes d'énigmes ne servent qu'à l'histoire conjecturale. Il se peut que Pascal se soit souvenu, en plusieurs endroits des *Pensées*, de telle ou telle théorie proprement janséniste[1]. La chose ne serait grave, du point de vue de l'histoire des idées, que si tous les autres arguments étaient ordonnés en fonction de ces théories, ou si « l'esprit de Port-Royal » avait assimilé et transformé les principes apologétiques venus d'ailleurs. Or, ce qui frappe le critique qui a pris connaissance de l'exacte situation de la pensée religieuse avant Pascal et avant l'influence janséniste, c'est le libre emploi que l'auteur des *Pensées* fait d'un grand nombre d'arguments traditionnels, en dehors de toute pensée de partisan. Non, ce n'est pas suivant les principes de Port-Royal que Pascal s'efforce, « après avoir fait souhaiter qu'elle soit vraie », de montrer « que la religion est vraie[2] ».

JOSEPH DEDIEU.

1. Je ne puis, ici, instituer la discussion sur ce point; on trouvera un réquisitoire assez complet contre le jansénisme des *Pensées* dans M. Souriau, *Pascal*, Paris, 1898, p. 142-162. Réquisitoire qui appellerait un plaidoyer. Je me sens aussi éloigné de l'un que de l'autre. Avant de prendre position, il est nécessaire de faire le départ entre les fragments : 1° ceux que Port-Royal désavoue, parce qu'il les corrige ou les amende; 2° ceux qui appartiennent intégralement à l'apologétique traditionnelle; 3° ceux dont l'augustinisme dérive d'une interprétation traditionnelle; 4° ceux dont l'augustinisme n'appartient qu'à l'école de Jansénius; 5° ceux qui jaillissent de la réflexion personnelle de Pascal, qui, souvent, réagit contre l'enseignement ordinaire; 6° ceux qui révèlent une utilisation imprévue d'arguments traditionnels pour une dialectique nouvelle. C'est en celle-ci qu'aurait sans doute consisté la grande originalité de Pascal. La dialectique qu'il aurait employée aurait uni à la rigueur géométrique (l'*ordre*, dont ni Charron, ni Montaigne, ni Sebond, ni Mersenne ni aucun autre apologiste n'avait eu l'idée) la souplesse des démonstrations morales (dont Méré, Silhon et de Lesclache venaient de mettre en lumière la merveilleuse efficacité).

2. La théorie du *Deus absconditus* et du « Dieu qui aveugle », voilà bien le plus fort argument que les exégètes port-royalistes des *Pensées* invoquent pour rattacher l'*Apologie* de Pascal aux doctrines « d'Arnauld, de Jansénius ». Voir M. Laporte, *article cité*, p. 283-285. Cependant, rendue indépendante du dogme janénien de la prédestination et de la grâce purement gratuite, cette théorie était acceptée des apologistes catholiques et augustiniens. Pascal a-t-il lié cette théorie, *dans les Pensées*, au dogme affreux de la prédestination? Tout est là. A mon sens, il l'en a séparée nettement, et ceci demanderait quelques éclaircissements. L'acte de foi n'est pas l'œuvre de la seule miséricorde divine; l'homme collabore avec Dieu. Le malheur de l'impiété n'est pas l'œuvre de la seule justice divine, qui « aveugle » ceux qui n'ont droit à aucune clarté; l'homme est responsable de son impiété où il s'enlise « par sa faute » et qui le rend « indigne ». Depuis que ces pages étaient écrites, on a pu voir, dans un ouvrage paru en juin 1931, l'usage singulier que l'on fait du principe du Dieu caché. Il commandrait l'autre principe du sens caché des Écritures, lui-même lié au mécanisme de la prédestination. Thèse janséniste, écrit-on avec assurance. C'est affirmer ce qui est en question. Voir J. Lhermet, *Pascal et la Bible*, Paris (thèse présentée à la Sorbonne), p. 386

PHILIPPE NÉRICAULT-DESTOUCHES
(1680-1754)
Essai de biographie.

AVANT-PROPOS

De brillantes études écrites par Lemaître, Larroumet, Lintillac, MM. Gustave Lanson et Paul Chaponnière nous font connaître Dancourt, Marivaux, Nivelle de la Chaussée et Piron. Pour compléter la série des écrivains du théâtre dans la première moitié du XVIIIe siècle, nous nous proposons de donner un essai sur la vie de Philippe Néricault-Destouches, écrivain et diplomate.

Il est étonnant qu'un auteur dramatique applaudi plus de deux mille fois à la Comédie-Française, réimprimé plus de cent fois dans des éditions diverses, très apprécié en province et à l'étranger n'ait pas trouvé son biographe.

Les recherches ne sont pas encore poussées au point qu'une biographie complète puisse être donnée, mais il nous paraît néanmoins fort utile de recueillir en un essai tous les renseignements qui font mieux connaître l'homme et projettent du même coup de la lumière sur bien des points obscurs de son œuvre. En connaissant mieux l'homme, on pénétrera mieux l'œuvre.

*
* *

Quand on passe en revue les ouvrages qui ne font qu'effleurer la plupart du temps le rôle littéraire de Destouches, on n'y relève que peu de passages ayant trait au cours de la vie et à la genèse de ses œuvres. On s'en est tenu longtemps à quelques données biographiques fournies par Cizeron-Rival ou par d'Alembert, parce que l'intérêt littéraire et esthétique de ses œuvres préoccupait davantage la littérature. Dès ses débuts on recueille de nombreux témoignages sur la valeur de ses comédies. On raille sa première pièce par les vers suivants :

On représente maintenant,
Le Curieux Impertinent ;
Pour moi, j'ai vû la Pièce, et j'ose en être arbitre ;
Voici ce que j'en crois de mieux :

Pour la voir une fois on n'est que curieux ;
Mais qui la verra deux, en remplira le titre [1].

En 1723, dans un discours académique, Fontenelle fait l'éloge de ses comédies ; mais toute son autorité et son éloquence sont insuffisantes pour arrêter le flot des pamphlets que suscite la représentation du *Philosophe marié*. A l'exemple de Molière, Destouches se défend dans son *Envieux*. Le succès du *Glorieux* fait dire à Voltaire :

Ce Destouches-là est assurément de tous les comiques le moins comique [2].

Dans une autre lettre adressée également à Cideville, il se montre peu enthousiasmé du *Glorieux* :

Elle (la pièce) a beaucoup de succès et peut-être en aura-t-elle moins à la lecture qu'aux représentations. Ce n'est pas qu'elle ne soit, en général, bien écrite, mais elle est froide et par la forme et par le fond, et je suis persuadé qu'elle n'est soutenue que par le jeu des acteurs pour lesquels il a travaillé [3].

Il ne lui est pas plus favorable en vers :

Néricault, dans sa comédie,
Croit qu'il a peint le Glorieux ;
Pour moi, je crois, quoiqu'il nous die,
Que sa préface le peint mieux [4].

Ce qu'il estime en lui, c'est l'honnêteté :

Vous avez grande raison de distinguer M. Destouches de la foule, c'est un homme sage dans sa conduite comme dans son style et que j'honore beaucoup [5].

Après la lecture du *Dissipateur*, il dit :

Je ne sais pas pourquoi il parle dans sa préface de l'*Avare* de Molière. Ce petit orgeuil-là n'est ni adroit ni heureux. Je trouve que les comédiens ont très bien fait de le prier de corriger sa comédie, et lui très mal de n'en rien faire ; mais je lui pardonne à cause du plaisir que m'a fait son *Glorieux* [6].

A tant d'ironie se mêlent de rares louanges.

J'ai vue le *Glorieux*, il a été cruellement massacré, mais la pièce

1. *Histoire du théâtre français*. Fr. et Cl. Parfait, t. XV, pp. 65-67.
2. Lettre de Voltaire à M. de Cideville, 25 février 1723.
3. Lettre à M. de Cideville, 3 février 1732.
4. Lettre à M. de Formon, 29 avril 1732.
5. Lettre à M. Thieriot, 13 janvier 1736.
6. Lettre à M. Thieriot, octobre 1736.

n'a pas laissé de me faire un extrême plaisir. Je suis plus que jamais convaincu que c'est un ouvrage égal aux meilleurs de Molière par les mœurs et supérieur à presque tous par l'intrigue [1].

Dans une lettre adressée à Destouches il déclare être son admirateur [2].

Piron est plein d'éloges pour Destouches, qui, cependant, ne l'épargnait pas dans ses épigrammes [3].

La Chaussée l'appelle :

Nouvel auteur de nouveaux caractères,
Qu'après Molière on a vu moissonner
Au même champ où Regnard vint glaner.
Je l'avoûrai, je le pris pour Térence [4].

Boissy, qui fut élu à sa place à l'Académie, lui consacre les vers suivants :

Le grand homme que je remplace
Est le Térence de nos jours.
J'ose marcher dans sa carrière,
Mais Destouches est près de Molière
Autant que je suis loin de lui.
Aussi riant de sa sagesse,
Il sait divertir sans bassesse
Et nous instruire sans ennui.
Cette morale, ces maximes,
Qui règnent partout dans ses rimes,
C'est dans son cœur qu'il les puisa ;
Son art ne fut point un délire ;
En philosophe on le vit rire,
En citoyen il amusa [5].

Gresset, recevant Boissy à l'Académie, s'exprime ainsi :

Né avec un esprit élevé, une âme ferme, des sentiments nobles,... son talent singulier de connaître, d'approfondir, d'apprécier les hommes et de relever d'une main prompte et sûre les voiles dont l'intérêt, l'amour-propre et la fausseté s'enveloppent, ce talent l'aurait conduit plus loin dans la carrière des négociations, si son esprit philosophique, insensible à l'ambition, ne l'avait ramené dans le sein du loisir que demandent les arts.

Il a regardé la comédie comme l'école de la raison et « des

1. Lettre à M. d'Argental, 14 février 1748.
2. Lettre à M. Destouches, 1750.
3. Ode à MM. de l'Académie pour les inviter à chanter les louanges du roi, 25 août 1749.
4. Epître à Clio.
5. Discours académique, 1754.

mœurs qui est plus utile que les traités de morale ». Néricault vivait dans un temps « où il fallait un homme qui, par le moyen du ridicule, pût commander aux esprits égarés et couvrir le vice d'un opprobre salutaire et rétablir la vertu ».

L'écrivain qui, en France, donna le premier une biographie de Destouches fut Cizeron-Rival[1]. Il paraît que l'ouvrage était peu connu, sinon comment s'expliquer les erreurs qui fourmillent dans l'éloge que d'Alembert[2] consacre à Néricault et qui, plus tard, se retrouvent dans plusieurs notices biographiques.

La Harpe juge sévèrement les œuvres de Destouches. L'histoire de la vie ne l'intéresse guère[3].

Grimm n'a pas plus d'égards pour Néricault[4].

Lamotte de Senones rectifie quelques données dans les *Éloges*[5].

Petitot montre l'influence anglaise que le théâtre de Destouches a subie[6].

Villemain répète les objections de Grimm[7].

Au début du XIXe siècle, l'Académie française a demandé un traité complet de l'histoire littéraire au XVIIIe siècle. Barante[8], qui a obtenu le prix, donne un aperçu général de l'activité littéraire de Destouches.

Nisard[9] essaie d'expliquer le théâtre de Destouches par des qualités essentiellement propres aux diplomates.

Vinet[10] détermine la place qu'occupe Destouches dans la littérature dramatique.

Leroy[11] donne une courte biographie de Destouches.

L. Moland (1878) rappelle l'influence anglaise qui ajoutait un trait nouveau à son théâtre.

Vers 1880, l'Académie française mit au concours l'appréciation des œuvres de Marivaux. Peu après, paraissent l'*Éloge de Marivaux*, de Lescure (1882); *Marivaux et le Marivaudage*, de Fleury (1881); *Marivaux*, de Larroumet (1882) et de Reinach (1880); *Marivaux moraliste*, de Gossot (1881). La nécessité du sujet les

1. *Récréations littéraires*, Lyon, 1762.
2. *Éloges* lus dans les séances publiques de l'Académie française, 1779, p. 350.
3. *Cours de Littérature ancienne et moderne*, Paris, Firmin-Didot, 1880, II, p. 476.
4. Grimm-Diderot, *Correspondance*, Paris, 1877, I, p. 414, 422; II, p. 20, 242, 260, 333-337; III, p. 379, 515; VI, p. 123; XI, p. 319.
5. *Œuvres dramatiques de Néricault-Destouches*, nouvelle édition, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de cet auteur.
6. *Répertoire du Théâtre-Français*, 1804.
7. *Cours de Littérature française*, 1829, II, p. 260.
8. *De la Littérature pendant le XVIIIe siècle*, p. 135.
9. *Histoire de la Littérature française*, 1844-1861; deuxième édition, 1863, IV, p. 222.
10. *Histoire de la Littérature française au XVIIIe siècle*, I, 11.
11. *Destouches, membre de l'Académie française*, 1862, Paris, Dumoulin, p. 30.

avait amenés à effleurer le rôle que Destouches jouait dans la littérature dramatique.

Thierry[1] donne une notice sur la vie de Destouches.

Sarcey[2] constate l'influence anglaise sur le théâtre de notre auteur comique.

Son principal mérite est, d'après Lenient[3], d'avoir maintenu et relevé la dignité de l'art comique.

M. G. Lanson[4] établit le rôle que le théâtre de Destouches joue dans l'évolution des idées et du genre comique.

Brunetière[5] nous montre quelques scènes qui ont été inspirées par Molière.

Deberre[6] reconstitue le séjour de Néricault à Londres; Lintillac[7] lui désigne une place importante dans l'évolution de l'art dramatique.

A l'étranger, les Allemands s'occupent des œuvres de Néricault.

Lessing[8] donne une notice nécrologique dans la *Theatralische Bibliothek* et parle des comédies de Destouches au cours de sa *Dramaturgie*.

Bredow[9] s'appuie sur Lessing dans la biographie qu'il donne de Destouches.

Schlegel[10] renouvelle, à propros de Destouches, les boutades qu'il avait lancées contre Molière et Racine.

Wetz[11] étudie la comédie sérieuse, dont l'origine remonte à Destouches.

En Hongrie, c'est G. Petz[12] qui a appelé l'attention sur l'auteur du *Philosophe marié*.

M. A. Burner[13] a donné une vue d'ensemble des œuvres de Destouches et M. J. Hankiss[14] a consacré une thèse à l'homme et à l'œuvre.

1. *Théâtre choisi*, 1882.
2. *Quarante ans de théâtre*, 1900, I, p. 165.
3. *La Comédie en France au XVIIIe siècle*, 1888, I, p. 176.
4. *Revue des Deux Mondes*, 1889: « N. de la Chaussée et de la comédie larmoyante », Paris, 1887.
5. *Les Époques du Théâtre français*, 1901, p. 184.
6. *Quid sit sentiendum de Ph. Destouches*, Divione, 1901.
7. *Histoire générale du Théâtre: La Comédie au XVIIIe siècle*, 1909. Voir A. Gazier, « La Comédie en France après Molière », *Revue des Cours et Conférences*, avril 1910.
8. 1754, p. 334, *Dramaturgie de Hambourg*, Paris, 1869, p. 49, 59, et *Theatralische Bibliothek*, p. 267-278.
9. *Schriften von G. G. Bredow, ein Nachlass. Dr. I. G. Kunisch. Neue Ausgabe*, Breslau, 1823, p. 458.
10. *Ueber dram. Kunst u. Litteratur*, p. 268.
11. *Die Anfänge der ernsten bürgerlichen Dichtung*, Worms, 1885.
12. *Egyetemes Philologiai Közlöny*, 1884, p. 558-576 et 774-785.
13. *Les Comédies de Destouches*, Albe-Royale, 1906, p. 63.
14. *Ph. Néricault-Destouches*, Debreczen, 1918, p. 448.

*
* *

Le rôle que Destouches joue dans la littérature dramatique se mesure, sans contredit, au succès que ses pièces ont remporté au théâtre. Il est avéré que, sauf trois comédies, les pièces de Destouches ont vu les feux de la rampe au cours des XVIIIe et XIXe siècles. Rien qu'au Théâtre-Français on les a représentées 2000 fois[1]. La cour de Versailles les applaudit plus d'une fois et la duchesse du Maine ne dédaigna pas d'y recourir pour ses divertissements, à l'occasion des grandes nuits à Sceaux. La Pompadour jouait des rôles dans ces pièces. Le *Curieux Impertinent* a été joué chez le marquis de Puyzieulx, à Soleure, et chez son neuveu, à Sillery. Le *Glorieux*, chez le marquis d'Orbessan. Les théâtres de province les inscrivent à leur répertoire, d'après le témoignage des journaux du temps. Elle ont droit de cité dans les théâtres de société aussi bien que sur les scènes publiques. A l'étranger, c'est surtout à Londres, à Bruxelles, à Hambourg, à Leipzig et à Vienne qu'elles ont été souvent représentées et fort appréciées.

Le théâtre joué de Destouches comprend : *Le Curieux Impertinent*, *L'Ingrat*, *L'Irrésolu*, *La Fausse Veuve*, *Le Médisant*, *Le Triple Mariage*, *L'Obstacle imprévu*, *Le Philosophe marié*, *L'Envieux*, *Les Philosophes amoureux*, *Le Glorieux*, *L'Ambitieux*, *L'Amour usé*, *La Belle Orgueilleuse*, *La Force du Naturel*, *Le Dissipateur*, *La Fausse Agnès*, *Le Tambour nocturne*, *L'Homme singulier*, *Le Trésor caché*, *Le Jeune Homme à l'épreuve*. Son théâtre non joué se réduit au *Faux Misanthrope*, au *Mari confident*, au *Dépôt*, à *L'Archimenteur* et à *L'Esprit fort*. Cette dernière comédie est mentionnée par d'Alembert, mais ne se trouve pas parmi les œuvres imprimées; d'après Cizeron-Rival, Destouches travaillait encore, en 1751, au *Faux Misanthrope*; M. J. Hankiss croit que c'est *L'Homme singulier*, ce qui, cependant, paraît peu vraisemblable, étant donné que la pièce était prête, en 1742, à voir les feux de la rampe[2].

1. A Goannides, *La Comédie Française de 1680 à 1900*.

2. Voici le nombre de représentations des pièces de Destouches à la Comédie-Française jusqu'en 1800 : *Le Curieux Impertinent* a été joué 72 fois, *L'Ingrat* 21, *L'Irrésolu* 30, *La Fausse Veuve* 5, *Le Médisant* 66, *Le Triple Mariage* 228, *L'Obstacle imprévu* 100, *Le Philosophe marié* 415, *L'Envieux* 3, *Les Philosophes amoureux* 1, *Le Glorieux* 296, *L'Ambitieux* 26, *L'Amour usé* 2, *La Belle Orgueilleuse* 6, *La Force du Naturel* 18, *Le Dissipateur* 253, *La Fausse Agnès* 475, *Le Tambour nocturne* 75 et *L'Homme singulier* 20 fois.

De 1794 à 1796 le nombre des représentations ne nous est pas connu. Je dois encore remarquer que *Le Trésor caché* a été joué le 17 mars 1745 au Théâtre-Italien et *Le Jeune Homme à l'épreuve* en province après la mort de Destouches.

L'histoire littéraire n'abonde pas en ouvrages relatant la vie et donnant la genèse des œuvres de Néricault-Destouches; l'appréciation esthétique prend le pas sur les investigations biographiques. C'est à notre époque que revient le mérite des recherches approfondies portant sur la vie de l'auteur dramatique. Ce retard tient à plusieurs causes. Souvent le biographe se heurte à des difficultés presque insurmontables, se trouvant en face de faits avérés qu'une famille ambitieuse désavoue, croyant par là sauvegarder l'honneur compromis. L'écrivain même tente l'impossible pour faire disparaître les moindres traces qui pourraient porter préjudice à sa réputation d'honnête homme.

Une obscurité couvre divers points de la vie de Destouches.

S'était-il vraiment brouillé avec ses parents à cause du choix que faisaient ceux-ci de sa carrière future? Quelles étaient les « folies de jeunesse » dont il parle dans une lettre? Que faut-il entendre par les années très orageuses de sa jeunesse? Était-il comédien de campagne ou bien soldat? Faisait-il, comme directeur, orateur de la troupe ou acteur, la connaissance de Puyzieulx? Entrait-il en lieutenant au régiment ou s'enrôlait-il dans un corps de volontaires? Que faut-il penser de ses exploits militaires à Landau et à Friedlingue? Par quel moyen réussissait-il à entrer chez Puyzieulx? Était-il copiste ou secrétaire chez lui? Quand quittait-il la maison de l'ambassadeur? Est-ce après le relèvement de ce dernier de son poste, en 1708, ou bien l'accompagnait-il en France en qualité de secrétaire particulier? Quelles étaient ses ressources d'entretien jusqu'à son entrée chez Dubois? Voilà des questions auxquelles il faudrait bien trouver des réponses satisfaisantes.

*
* *

Quand on passe en revue les notices biographiques, on constate qu'en général les faits et les événements attribués à Destouches changent d'après le parti pris des biographes.

Mathieu Marais nous apprend dans son journal (22 août 1723) que Néricault était comédien de campagne; qu'il alla à Soleure exercer sa profession parmi les Suisses; qu'il y trouva heureusement, en 1707, M. de Puyzieulx qui le prit en amitié, lui fit quitter ce métier de farceur des Suisses, le fit son quatrième secrétaire; puis, après son ambassade, l'emmena en France où il le garda comme homme d'affaires; qu'enfin, l'abbé Dubois lui ayant

demandé un homme à qui il pût dicter, il lui donna Néricault[1].

En 1728, Pierre-Charles Roi lance une satire contre Néricault, comédien, en disant :

Certain farceur voulut faire l'ingambe,
Les brodequins lui blessèrent la jambe;
C'est cet auteur chez les Suisses prôné
Et de la farine encore enfariné...[2].

En voici encore une autre du même auteur :

Ce Néricault le dramatique,
Qui fit son cours de politique
Dans le rôle de gouverneur,
De confident, d'ambassadeur
Qu'il jouait à la Comédie...

Après le succès éclatant du *Glorieux*, Boissy lui fit reproche de son ancienne profession de comédien de campagne et dit :

De son brillant auteur,
Autrefois grand acteur,
La muse excelle;
Nous donnant, chaque jour,
Des pièces bonnes pour
Polichinelle[3].

Dans les *Recherches sur les théâtres de France depuis 1101 jusqu'à présent* (1735), l'auteur s'étant imposé la loi de ne rien dire des auteurs vivants qui pût leur faire de la peine[4], la liste des comédiens-acteurs ne porte pas le nom de Néricault[5].

Titon du Tillet[6] donne une liste incomplète des pièces de théâtre de Destouches et nous apprend qu'il était secrétaire d'ambassade en Suisse, puis à Londres, où il se maria, revint en France, séjourna quelque temps à Paris, puis se retira en province, cultivant son jardin et ses guérets et faisant l'éducation de ses deux enfants.

Le *Journal* de Barbier remarque dans une note qu'il avait eu une jeunesse orageuse et s'était engagé dans une troupe de comédiens de campagne (1735).

1. III, p. 22.
2. *Le Coche*, satire contre l'Académie française; le poète fut enfermé à Saint-Lazare, puis exilé à Tours (1734) pour la satire intitulée *Le Coche*.
3. *Le Journal de Collé*, II, pp. 46-47.
4. I, Préface.
5. III, p. 341.
6. Second supplément du *Parnasse François* ou « Suite de l'ordre chronologique des poètes et des musiciens que la mort a enlevés depuis le commencement de l'année 1743 jusqu'en cette année 1755 ».

Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, dit que Destouches était comédien dans sa jeunesse[1].

Dans l'*Épître au Roi* de l'édition des œuvres dramatiques de Néricault-Destouches (1757) on cite ces paroles de l'auteur : « J'ai eu l'honneur de consacrer au roi presque en commençant ma carrière des travaux plus importants, par les négociations dont j'eus l'honneur d'être chargé »; dans la suite, son fils se borne à dire que son père « fut, dans sa jeunesse, envoyé en Angleterre par M. le duc d'Orléans.... Feu mon père avait le bonheur d'être instruit par M. le marquis de Puyzieulx dans le temps qu'il était ambassadeur en Suisse.... On sait que la vie d'un homme de lettres, peu chargée d'événements, n'est pas fort intéressante pour le public en général...

Le *Dictionnaire Moréri* (1759) copie la notice du *Parnasse françois*.

En 1765, Cizeron-Rival fait paraître le mémoire historique sur la vie de Néricault, d'après des lettres que celui-ci lui a adressées, et raconte que Destouches, ses études finies, entra dans le régiment de la Vieille-Marine en qualité de lieutenant de la Compagnie de Maurillon et passa de ce régiment à celui de Permangle, qui le conduisit à Huningue. Il fit bientôt la connaissance du marquis de Puyzieulx, ambassadeur de France en Suisse, qui le fit d'abord secrétaire, puis secrétaire d'ambassade ; il y demeura sept années entières[2]. Il composa là sa première comédie qu'il apporta à Paris après la fin de l'ambassade[3]. D'après l'éloge consacré par d'Alembert à Destouches, celui-ci quitta la maison paternelle parce que ses parents voulaient le forcer à embrasser une carrière peu conforme à son goût pour les lettres. Resté sans appui, la misère le réduisit à s'engager dans une troupe de comédiens de province. Dans les pérégrinations le hasard l'amena à Soleure, où l'ambassadeur de France, le marquis de Puyzieulx, harangué par le jeune acteur, eut l'occasion de reconnaître en lui un homme très supérieur à sa condition, se l'attacha et le forma aux négociations[4]. Quelques années plus tard, il se réconcilia avec son père qui reconnut ses torts.

Le fils de Destouches s'inscrit en faux contre la prétendue profession comique et déclare que son père a fait ses premières

1. Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le *Siècle de Louis XIV*, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps (1757). *Œuvres complètes de Voltaire*, Garnier frères, 1878.
2. *Récréations littéraires*, Lyon, 1765, p. 208.
3. *Ibid.*, p. 209.
4. *Éloges* (1779), p. 343. Lu le 25 août 1776.

études, jusqu'en seconde, dans le collège de sa ville natale et les a finies à Paris, au collège des Quatre-Nations, où il a remporté les quatre premiers prix de rhétorique. La brouille imaginée par d'Alembert entre Destouches et ses parents n'a jamais eu lieu; il dément également la prétendue escapade de la maison paternelle. Puis d'Alembert ajoute qu'après avoir terminé à dix-neuf ans ses études, un de ses compatriotes, nommé Fritzlar, le détermina à s'engager en qualité de volontaire, qu'il prit ainsi part au siège de Landau sous le commandement de Mélac (1702) et à la bataille de Friedlingue gagnée par Villars (14 oct. 1702). Le régiment passa l'hiver à Huningue, où Destouches consacra ses loisirs à la lecture, fit des vers et une comédie, *Le Curieux Impertinent*, qu'il lut dans une société de cette ville. Mme la marquise de Tibergeau, sœur de l'ambassadeur de France à Soleure, en étant informée, s'empressa d'accueillir le poète. On représenta le *Curieux* dans une fête en l'honneur de l'ambassadeur. Destouches joua le rôle du Curieux. Un prologue fut prononcé par l'auteur, et le fils ajoute : « Voilà la seule troupe de comédiens dont mon père ait été directeur ». D'Alembert s'incline devant le désir très respectable de la famille, et, malgré sa conviction intime, promet de supprimer dans une édition suivante le passage contesté. Cela ne l'empêche pas de déclarer que, d'après une tradition fort répandue parmi les gens de lettres, Destouches a été quelque temps comédien. Il cite le nom des académiciens qui n'en doutaient pas. Après la lecture de son éloge, personne n'a réclamé contre le fait désavoué par la famille.

Si la présence de Destouches dans une troupe de comédiens peut avoir quelques chances de passer pour vraie, surtout après la publication de sa lettre datée du mois d'août 1701, sa carrière militaire, telle que d'Alembert l'a exposée, ne paraît aucunement prouvée. De la correspondance diplomatique de Puyzieulx il résulte que les batailles de Friedlingue, du Vieux-Brisach et de Landau (gagnée par Tallard en 1703 et non celle de 1702) étaient bien connues à l'ambassade, ce que prouvent les rapports personnels fournis à ce sujet par Puyzieulx. Dès le début de 1702, il a offert son service au roi et l'a prié de lui permettre de prendre part à la campagne qui s'annonçait à la frontière de la Suisse. Mais le roi préférait qu'il gardât son poste diplomatique. Puyzieulx s'y résigna et crut se rattraper en envoyant son fils, qui sut se distinguer à Landau et au Vieux-Brisach, et mérita les éloges du maréchal Tallard. Destouches a certainement connu toutes les péripéties de ces batailles par le récit que le fils de Puyzieulx en a fait et qu'il a dû

s'approprier au cours des temps. Certes, on n'a pas de preuve à l'appui ; néanmoins, les choses ont dû se passer de cette façon. Meissner[1] va plus loin et veut nous persuader que c'était Puyzieulx qui avait initié Destouches à la vie militaire.

Une version fort curieuse est donnée par Quinault la cadette. Néricault, faisant ses études à Paris, demeurait chez un libraire ; mais, s'étant épris d'une jeune parente de ce libraire, il esquiva les suites embarrassantes de cette aventure en se sauvant ; il s'engagea en qualité de simple soldat, prit part au siège de Barcelone en 1697, où il fut enterré à demi sous une mine.

L'édition des chefs-d'œuvre de Destouches (1789) donne une notice biographique qui reproduit les dates que Destouches, le fils, faisait courir.

Petitot (1804) et Senones, dans l'édition de 1811 et de 1822, se rangent du côté de Destouches, le fils, et ajoutent que Destouches s'enrôla par suite du désaccord survenu entre ses parents et lui.

L'édition de Ménard et Desenne fils (1820) fait précéder les œuvres de Destouches d'une biographie, par Ourry, qui fait mention de son étourderie de jeunesse l'obligeant de quitter la capitale avant sa vingtième année et de mener, quelque temps, une vie errante. Le biographe est très embarrassé quand il est mis en demeure pour choisir entre Destouches comédien et soldat.

L'édition de Crapelet (1822) donne une notice biographique par De S...s ; l'auteur reproduit Cizeron-Rival.

Les biographies générales de Michaud (Bourgeat), Hoefer, Joubert, Jal utilisent, les unes les données de Cizeron-Rival ; les autres, d'Alembert.

Leroy, ancien bibliothécaire de Melun, a publié, en 1862, une brochure qui renferme quelques documents trouvés dans les fonds judiciaires et ayant trait à la vie de Destouches à Fortoiseau ; il reproduit l'acte de baptême, l'acte de décès de Destouches et l'inventaire.

D'après Wetz[2], il a quitté le collège pour les beaux yeux d'une femme.

Graziano[3] hasarde l'opinion que Néricault aurait fait la connaissance de Puyzieulx à Lunéville, où habitait la sœur du marquis.

Lüdemann[4] combine les dates de Cizeron-Rival et celles de D'Alembert.

1. *Destouches für Deutsche von Meissner u. Mylius*, p. 296.
2. *Die Anfänge der ernsten bürgerlichen Dichtung des XVIII. Jahrhunderts*, Worms, 1885.
3. *Essai sur la vie et les œuvres de Destouches*, Frauenfeld, Huber, 1889.
4. *Über Destouches' Leben u. Werke*, Greifswald, 1895.

Gisi, dans sa brochure sur les écrivains français à Soleure (1898), partage l'avis de D'Alembert.

Avec la publication de Bonnefon, il devient incontestable que Destouches fut comédien[1].

M. David consacre une étude spéciale à cette question embarrassante[2]. Il examine les documents connus et constate que Destouches s'est enfui en 1697, a été comédien en 1697 et 1698, qu'en 1699 il entra chez Puyzieulx en qualité de copiste.

M. David tâche de nous convaincre que la vanité a porté Destouches à faire disparaître les traces de ses « années orageuses », qui ne cadraient pas avec ses préoccupations morales et gênaient le gouverneur de la ville et du château de Melun, l'écuyer et le seigneur de Fortoiseau, de la Motte, de Vosves et de Vives-Eaux, le membre de l'Académie française dont les œuvres avaient l'honneur d'être imprimées au Louvre ; sa carrière militaire et ses exploits y prenaient également leur origine.

M. Y. Hankiss[3] consacre à Destouches une étude « de longue haleine » dans laquelle il s'attache tout particulièrement à la question des sources aux influences littéraires les plus diverses[4] et relègue l'homme au second plan. Il hasarde l'hypothèse que Destouches s'est épris d'une actrice et que cette folie lui a valu la rupture avec ses parents. D'Alembert, Deberre et Bonnefon fournissent les dates dans sa biographie.

Quand on compare les récits des biographes avec les documents, on constate que Mathieu Marais était bien informé sur la vie de Destouches, sauf pour l'année et les circonstances de son entrée chez Puyzieulx. Il est bien curieux que, dans l'*Épître au Roi* (édition de 1757), il ne soit fait mention de sa profession de comédien ni de sa carrière militaire.

Cizeron-Rival, se reportant aux lettres que Destouches lui adressait, donne, le premier, des détails sur le service militaire, mais ne souffle mot des « années orageuses ».

D'Alembert nous révèle un Destouches en révolte contre ses parents très pauvres, les quittant pour ne pas se conformer à leur désir d'en faire un homme de robe. Un désaccord entre le père, organiste de l'église Saint-Étienne, et le fils, comédien, aurait certainement plus de raison d'être. Mais cette rupture, démentie, du reste, par le fils de Destouches, et les circonstances solennelles

1. « Néricault-Destouches intime », 1907, *Revue d'Histoire Littéraire*.
2. H. David, « Un peu d'ordre dans la vie très orageuse de Néricault-Destouches », *Revue du XVIIIe Siècle*, 1916-1918.
3. *Ph. Néricault-Destouches : l'homme et l'œuvre*, Debreczen, 1918, p. 447.
4. Voir *Avant-propos*, p. 5.

de sa rencontre avec Puyzieulx manquent de preuves. D'Alembert se trompe quand il parle de la perspicacité de Puyzieulx « exercé par son état d'ambassadeur dans l'art de démêler et d'apprécier les hommes », puisque celui-ci n'a pris possession de son poste diplomatique que depuis quelques mois. L'allusion à l'*Ingrat*, aux réminiscences des anciennes duretés de son père et à l'honneur de paraître ingrat, à quinze ans de distance, a peu de chance de prévaloir. Du reste, une brouille a d'autant moins de vraisemblance que les lettres de Néricault, le père, sont pleines de tendresse — d'après le témoignage du fils de Destouches — pour son fils qu'il appelle toujours « mon fils, mon cher Benjamin ». Il fait également erreur en supposant que Néricault exerça longtemps son métier de comédien.

Jeanne Quinault, sœur cadette de Quinault-Dufresne, qui a joué des rôles dans les comédies de Destouches dès 1718, a tenu un salon où Voltaire, Piron, Marivaux, d'Alembert... fréquentaient[1].

Destouches faisait également partie de cette société académique, dite « Société du bout du banc », et y racontait les petits écarts de sa jeunesse. On l'a entendu dire qu'il était externe au collège des Quatre-Nations, demeurait chez un libraire et s'acquittait de son loyer en corrigeant les épreuves des livres que l'on y apportait. L'aventure amoureuse, son enrôlement en qualité de simple soldat, n'ont rien d'invraisemblable, mais ne s'appuient que sur le récit de Jeanne Quinault. En ce qui concerne sa participation au siège de Barcelone, il est très curieux de constater que le fils de Puyzieulx se trouvait également devant cette ville assiégée et, s'y étant distingué, fut promu brigadier des armées du roi[2]. Est-ce un pur hasard que Destouches soit mêlé à la prise de Barcelone, comme il l'était à celle de Landau? Ne s'est-il pas entouré de l'auréole qui revenait de droit au fils de Puyzieulx?

Les détails que Graziano apporte ne sont nullement fondés sur des preuves plausibles.

M. H. David veut nous persuader que Destouches n'a jamais été soldat et que, seule, sa vanité poussée jusqu'à la fatuité a fait naître ses exploits à Landau et à Friedlingue. Il paraît certain qu'il n'a pas accompli ses prétendus exploits, mais, de là à affirmer qu'il n'a pas été soldat, il y a une différence.

M. J. Hankiss, brodant sur l'hypothèse de Wetz, est d'avis que Néricault s'est épris d'une actrice, l'a suivie et s'est exposé ainsi

1. Ch. Gueullette, *Acteurs et Actrices du temps passé*, Paris, 1881.
2. *Correspondance diplomatique*, Suisse, 4 novembre 1705.

au blâme de ses parents. Cette combinaison, toute vraisemblable qu'elle est, ne repose sur aucune preuve.

Du fait que le nom de Destouches ne figure pas sur la liste des comédiens auteurs dressée par Beauchamps, il ne s'ensuit pas que Destouches n'ait pas été comédien, surtout quand on considère que la préface dit expressément : « Je me suis imposé la loi de ne rien dire des auteurs vivants qui pût leur faire de la peine... ».

Le passage cité par M. J. Hankiss, où il est dit que le théâtre n'était pas sa principale occupation, a plutôt trait à ses œuvres dramatiques qu'à sa profession d'acteur. La biographie qu'il donne ne tient pas compte des lettres parues dans le *Mercure de France* en 1740-1744, 1747; de celles publiées par Fontaine; de la correspondance diplomatique (les copies dans Wiesener, Duclos et Lémontey sont insuffisantes); du Journal de Mathieu Marais, de la brochure de Cizeron-Rival et de Leroy, de l'étude de H. David et du registre de l'Académie française.

*
* *

Rien, dans la nature, n'attire davantage notre attention que l'homme. C'est lui qui offre la matière la plus variée et la plus puissante à l'artiste, qui, à son tour, se révèle le plus spontanément dans sa création. Au biographe incombe donc la tâche de retracer la vie des grands écrivains en rassemblant les faits et événements révélateurs des idées et des sentiments, des qualités et des défauts de l'individu. Les faits matériels révélés ne suffisent pas en eux-mêmes à tracer le portrait d'un poète, il faut aussi accorder une large part aux influences psychologiques, aux idées entrant dans la trame des motifs qui rétablissent l'enchaînement des faits et de la création et expliquent la genèse de l'œuvre. Plus on pénètre l'homme, plus on connaît ses ouvrages.

Vie de Néricault-Destouches.

Le pays de Rabelais et de Descartes, le jardin de la France, a vu naître à Tours, le 7 avril 1680, Philippe Néricault [1]. L'ancienne famille noble de ce nom était originaire de Richelieu, en Poitou;

1. Lettre du 8 avril 1720 : Destouches à Dubois. Archives des Aff. étr. Angleterre, t. 331 : « Ce fut hier le jour de ma naissance... » Le nom de Destouches ou Des Touches figure dès 1701 dans une lettre; il s'en servait comme comédien et le garda comme soldat, diplomate et écrivain. Il a été baptisé le 9 avril. (Voir Leroy, p. 25.)

mais, peu favorisée par la fortune, était tombée dans l'obscurité. Le père de Philippe, François Néricault, exerçait les fonctions de maître écrivain et celles d'organiste de l'église Saint-Étienne; il épousa en secondes noces Gabrielle Binet, comptait parmi ses aïeux un écrivain, auteur d'une *Médée*, au xvie siècle. Ils eurent de nombreux enfants, dont Philippe était le garçon le plus jeune, le Benjamin, comme le père l'appelait dans ses lettres. Philippe avait encore trois sœurs [1] et un frère [2].

La vie de famille de Néricault reste ignorée. L'emploi modeste du père fait supposer que le ménage ne vivait pas dans l'aisance. Philippe fit ses premières études à Tours, au collège des Jésuites, puis les continua comme externe à Paris, au collège des Quatre-Nations. Le premier jet de son talent poétique fut une tragédie (*Les Macchabées*), dont la perte lui a causé plus tard beaucoup de regret [3].

Ses années d'études ne nous sont pas mieux connues. La misère l'a probablement contraint de quitter, à dix-sept ans, le collège et de s'engager, a-t-on dit, dans une troupe de comédiens de province où il aurait mené pendant quelque temps une vie pleine de déboires.

A Beaucaire, il passa de fort mauvais moments; il fut tiré de sa gêne par les secours généreux d'un ami bienfaiteur [4]. On est porté à croire qu'il s'enrôla en 1698 et entra peu après au service du marquis de Puyzieulx, ambassadeur de France auprès des Treize-Cantons [5]. Dès ce moment tout changea : il vint en aide à son vieux père et à ses sœurs [6]. C'est dans ce milieu que sa vocation se précisa. La marquise de Tibergeau, sœur du marquis de Puyzieulx, qui assumait la charge des affaires domestiques dans la maison de son frère, exerça une influence décisive sur l'orientation et l'avenir de Destouches. Elle avait une rare culture littéraire, faisait des vers fort appréciés par le comte Hamilton et La Rochefoucauld. La Fontaine lui dédiait, en 1674, son idylle de Tircis et Amarante [7]. Corneille, Racine, Molière étaient ses auteurs favoris. La lecture, la diction, les représentations théâtrales fournissaient matière à des conversations spirituelles.

C'est dans cette maison que le futur Destouches apprit « à bien

1. Voir la lettre de Destouches à Dubois du 27 avril 1722.
2. En 1739, Destouches accueille un de ses frères, Christophe Néricault. (Leroy.)
3. Lettre rectificative de Destouches fils, citée dans sa lettre au rédacteur du *Mercure*, 5 avril 1779.
4. Lettres de 1701, du 14 et du 19 avril 1727, adressées à J.-B. Rousseau.
5. En 1698 il prit part à la bataille de Saint-Gothard, en Hongrie.
6. Voir Lettre à Dubois, 27 avril 1722.
7. Voir H. David, *Revue du XIIIe siècle*, 1917, p. 140.

penser et à bien écrire ». Hors de sa patrie[1], dans une petite ville suisse, le destin le place dans le milieu le plus propice à l'éclosion et au développement de son goût pour les lettres. Ce qui l'attire, c'est la poésie religieuse, qui se propageait à cette époque un peu partout, à l'exemple des salons dévots de Paris. Le roi vieillissant se retirait de la vie somptueuse des fêtes, des spectacles, des ballets, des solennités. Il se contentait de la vie calme de Trianon, s'adonnait aux pratiques religieuses qui furent aussi en faveur dans les hauts cercles de l'aristocratie. Le petit salon de la marquise de Tibergeau s'en inspirait aussi ; le jeune attaché y donna lecture de quelques poésies composées dans le goût nouveau. Encouragé par ces premiers essais, il envoya un petit choix de poésies à Boileau et demanda l'avis du grand et redouté critique. Boileau le complimenta et releva surtout la facilité avec laquelle il s'exprimait en vers et la sincérité convaincante de ses sentiments religieux. Il invita le poète provincial à persister dans la bonne voie qu'il avait choisie[2]. De ces poésies rien ne nous est connu. Un si précieux encouragement décida le poète à faire désormais une large part aux lettres dans ses occupations. Cette étude lui fut facilitée par Mme de Tibergeau, qui lisait avec lui les œuvres des grands hommes et en discutait les beautés. Comme il lisait un jour, devant elle, l'aventure de Lotario et de Camille, dans les nouvelles de Don Quichotte, elle lui dit : « Ce serait là un excellent sujet de comédie, et j'ai toujours souhaité vivement qu'on entreprît de le mettre au théâtre[3] ». Lui, de faire immédiatement un plan pour lequel il demanda l'avis de la société. On le discuta, on le corrigea, on eut soin de retrancher tout ce qu'il y avait de licencieux, tout ce qui ne répondait pas absolument à la tendance strictement morale de cette petite société, pleine d'ardeur pour réformer les mœurs en prêchant la vertu et combattant le vice. Au bout de cinq à six mois, *Le Curieux Impertinent* était prêt à voir le feu de la rampe. Les acteurs se recrutèrent facilement dans la maison du marquis. L'auteur se chargea du rôle principal. Désor-

1. Ode : *A ma patrie* (1735) :

Malgré mes vœux les plus ardents,
Je me vis dès mes jeunes ans
Loin d'une mère si chère.

2. D'Alembert, *Éloge de Destouches*, p. 347-348 ; la lettre est adressée à M. Destouches, secrétaire de Mgr l'Ambassadeur en Suisse, le 26 déc. 1707. (Boileau, *Œuvres*, t. III, p. 124.)

3. « Lettre sur les spectacles ». *Œuvres de Destouches*, Gibert, La Haye, 1742, t. IV, p. 150. Voir Brosse : *Le Curieux Impertinent* ou *Le Jaloux*, comédie dédiée aux jaloux avec un avis au lecteur, 1645. Paris, in-4° ; cette pièce est tirée de *Don Quichotte* et celle de M. Destouches, de l'un et de l'autre. (*Recherches sur les théâtres de France*, t. II, p. 229.)

mais, on joua trois fois par semaine, en hiver, et Destouches, pris par le goût du théâtre, ne put jamais s'en départir, quelque discordant qu'il lui parût avec les affaires importantes[1].

A quelle date a-t-il composé son *Curieux*?

Entré chez le marquis de Puyzieulx, tout jeune, lorsqu'il était presque incapable de lui rendre service, il devait être, au début, simple copiste; mais, au cours des années, il a certainement occupé des fonctions plus importantes. De son propre aveu, le marquis l'a formé aux affaires[2]; il est au courant des négociations et il est à même de porter un jugement sur l'ambassadeur en louant ses vues justes et son habilité à concilier les intérêts les plus opposés. La correspondance diplomatique, toutefois, ne nous renseigne pas sur le rôle de Destouches à Soleure. L'étude de son écriture ne donne pas de résultats précis. Il n'y a aucune ressemblance entre l'écriture des lettres diplomatiques écrites et signées par Destouches, lors de sa mission à Londres, et celles de son séjour à Soleure. Son nom ne figure pas parmi ceux des secrétaires de l'ambassade, Courten, Roiffé, Sainte-Colombe, La Martinière, La Chapelle. En 1703, Roiffé était le secrétaire principal qui s'occupait même des affaires particulières du marquis, et les conduisait fort mal; il fut congédié. Par l'ordre du roi, un secrétaire fut envoyé pour six mois à Soleure en place de l'ancien secrétaire principal. Peut-être qu'à cette époque les affaires domestiques furent confiées à Destouches[3]. En 1705, la santé du marquis devenant de plus en plus mauvaise, il partit pour la France, et l'intérim fut fait par le secrétaire, La Chapelle. Destouches n'était donc que le secrétaire particulier dont Puyzieulx avait certainement besoin, vu la magnificence de la vie qu'il menait à Soleure.

Le 23 juin 1708 l'ambassadeur est enfin relevé de son poste et peut rentrer dans ses terres de Sillery, en Champagne, invalide

1. *Œuvres de Destouches*, éd. Gibert, 1742, p. 15.

2. Voir la lettre datée de Soleure, août 1701, et l'Epître dédicatoire du *Curieux Impertinent* : « Vous avez eu la générosité de me prendre auprès de vous, il y a plus de dix ans... ». La lettre du 3 avril 1719, Aff. étr., Angleterre, tome 323 : « Dès ma plus tendre jeunesse j'avais été attaché à M. le marquis de Puyzieulx qui me faisait l'honneur de m'aimer particulièrement... » Lettre du 16 déc. 1749 : « J'ai commencé à servir l'État dès l'âge de 19 ans ». Voir aussi Epître dédicatoire de la *Force du Naturel* : « A peine avais-je atteint l'âge de 19 ans, lorsque feu M. le marquis de Puyzieulx... daigna m'initier dans les secrètes fonctions de son ministère... » Voir encore *Œuvres de Destouches*, éd. Gibert, 1742 : *Lettre sur les spectacles* à M. C. de C... : « Je n'avais pas encore 19 ans accomplis lorsque l'illustre marquis de Puyzieulx crut trouver en moi des dispositions heureuses pour les négociations... »; plus loin il dit : « ...les affaires importantes et épineuses dont on m'a fait l'honneur de me charger pendant bien des années ».

3. Voir « Le poète Destouches diplomate », *Revue d'Histoire diplomatique*, 1929, p. 183-217; 278-296.

et déçu dans son ambition de se voir un jour maréchal de France, ayant sacrifié au roi sa famille et ses biens. Pour comble de malheur, son fils unique est tombé en Espagne en 1707. Il ne lui reste qu'une fille, mariée, et Destouches, son fidèle serviteur qui l'accompagne à Sillery où, en 1710, il est encore à son service[1].

C'est la protection du marquis qui lui facilita son entrée à la Comédie. En 1710, *Le Curieux* parut enfin sur la scène, à Paris, et eut un franc succès[2]. L'Opéra-Comique ne manqua pas de tirer profit de ce succès et fit jouer une parodie : *Jupiter curieux impertinent*[3]. Habitant Paris, il fréquente chez les artistes du Théâtre-Français. Cela résulte d'une plainte portée par un sieur Mey contre Beaubourg, célèbre acteur de la Comédie-Française, devant le commissaire du Châtelet en 1711[4]. Le Grand et Destouches étaient également impliqués dans cette affaire. Destouches dépose qu'il a entendu dire qu'à l'occasion d'un vers de *Britannicus* il y avait eu une dispute entre Mey et Beaubourg. Destouches était donc mêlé à la vie de théâtre. Il paraît donc qu'il s'attachait désormais au théâtre.

L'accueil favorable le détermina à se vouer entièrement à la poésie dramatique; c'était le chemin qu'il devait suivre pour obtenir le laurier que Boileau lui fit entrevoir. Il y tenait d'autant plus fermement qu'il avait su gagner la sympathie de ceux qui préféraient le ton décent de ses comédies aux frivolités souvent choquantes et au monde interlope de Dancourt, de Dufresny, de Lesage et aux folles plainsanteries de Regnard.

A cette époque, on ne représentait, du théâtre de Molière, que ses farces et ses comédies légères. Il n'y avait qu'un petit nombre de spectateurs pour apprécier les grandes comédies dont le souvenir ne s'était pas complètement effacé pendant les premières années du siècle qui commençait. *Le Grondeur* (1691) et *L'Important* (1693), *L'Opiniâtre*, *L'Esprit de contradiction* (1700) contiennent bien quelque vestige de la comédie de caractère. L'auteur de *L'Ingrat*, de *L'Irrésolu* et du *Médisant* marche sur les traces de Brueys, de Dufresny. Mais, comme ces écrivains ont à tâche de faire des portraits, ils se rapprochent davantage des *Caractères* de La Bruyère que des comédies de Molière. Ces portraits ne

1. Archives Nationales, Y 16758 ». Sieur Phil. Destouches, secrétaire de M. le marquis de Puyzieulx demeurant rue de Bussy, âgé de 30 ans..., fait une déposition devant le commissaire du Châtelet.

2. Dix-sept représentations; la dernière le 14 janvier 1711.

3. 1er mars 1711.

4. Campardon, *Les Comédiens de la troupe française pendant les deux derniers siècles*, Paris, 1879, p. 25.

donnent pas la sensation d'hommes vivants, à l'exemple de Tartuffe, d'Alceste, de Célimène qui ne sont pas simplement la personnification de l'hypocrisie, de la misanthropie, de la coquetterie, mais des personnes vivant de leur propre vie. Ces personnages sont fouillés à fond. Ils possèdent plusieurs traits de caractère, tandis que, dans les comédies postérieures à Molière, les personnages en vedette ne présentent qu'un seul trait caractéristique. On est toujours à la recherche de traits généraux. Les *Caractères* fournissaient souvent des portraits à mettre en scène. Regnard leur emprunte son *Distrait*, son *Joueur*, et Brueys son *Important*. La mode étant aux portraits à la La Bruyère, il n'est pas étonnant que Néricault la suive, d'autant plus que ce genre se prêtait merveilleusement à son intention de corriger le monde. Dès sa première comédie, il fait de la morale :

> Pour réfléchir, Messieurs, la matière est fort ample.
> Amants, maris jaloux, profitez de l'exemple :
> Soyez de bonne foi, croyez qu'on l'est aussi;
> Et, pour prendre leçon, venez souvent ici.

Néricault possède bien son La Bruyère et son Boileau; si l'un lui fournit les portraits, l'autre lui apprend les règles de la mise en scène.

Guidé par ces grands maîtres il conquiert vite une grande popularité dans la poésie dramatique. Il sait se faire une place parmi les contemporains très en renom, comme Regnard, Le Sage, Dancourt, Dufresny, Campistron et Legrand. Malgré la diversité du talent de ces écrivains, il sait trouver une voie qui lui est propre.

Les comédies de Regnard pétillent d'une gaieté exubérante. Dancourt excelle à mettre en relief le monde contemporain qu'une légèreté des mœurs caractérise. Dufresny nous amuse par son théâtre d'action vive, d'imagination flottante, plein de traits d'esprit. Le Sage est le grand peintre réaliste du siècle qui commence. Destouches cherche à relever et à continuer la tradition littéraire du grand siècle. En s'inspirant de Molière, il achemine la comédie vers un but moral. Un ton décent, la morale chrétienne y règnent en maîtres. La comédie n'est faite que pour instruire. Il se tourne même contre ses contemporains, en affirmant que la comédie peut corrompre les mœurs, quand sa gaieté dégénère en licence, ce qui ne lui est arrivé que trop souvent. Toute la besogne du poète consiste à trouver un caractère typique qui renferme quelque travers, à le bien mettre en relief par le contraste des personnes qui l'entourent et à arranger le tout d'après les lois de l'art poétique. Le

modèle qu'il a sous les yeux est la comédie de caractère, comme Molière l'a imaginée; il dédaigne la comédie d'intrigue, qui ne demande que de l'imagination.

Son champ d'exploration est le monde de la haute société. « La cour et la ville » lui fournissent le milieu, les traits qu'il collectionne. Dans ce milieu fourmillent les manifestations de la vanité, de l'ambition maladive, de la médisance, de l'ingratitude. Plus la société s'éloigne de la vie naturelle, plus la disparition de la simplicité est imminente. Rien de plus curieux que la peinture de la vie dans le monde élégant des salons. Comment s'y prenait Destouches? Il affichait la prétention de peindre, d'après nature, des types « dans la plus grande étendue possible et les placer au milieu de circonstances par lesquelles ils produisent le plus d'effets intéressants ». Mais il ne se rend pas suffisamment compte que plus le caractère est étendu, général, plus il perd de vie et d'individualité. De plus, le souci ardent de présenter des caractères généraux lui fait perdre de vue que le caractère principal doit comporter un côté comique. Suivant de près l'exemple de Molière, il oublie que Tartuffe, tout en étant méprisable, ne cesse pas d'être ridicule. *L'Ingrat* (1712) montre parfaitement l'erreur que l'on commet en mettant à la scène un personnage odieux et haïssable sans se demander si la présentation d'un tel type produira un effet comique. Il reconnaît qu'il est de première nécessité que toute comédie de caractère présente un caractère ridicule; sans cela, la comédie n'atteindra pas son but, qui est de plaire et d'amuser[1]. Nulle qualité ne peut compenser ce défaut. Malgré les mérites de style, de versification, de dialogue, quelques jolis détails et le jeu du célèbre Beaubourg, la mort de la dauphine et celle du dauphin interrompant les représentations, cette pièce a vite quitté l'affiche. *L'Irrésolu*[2] (1713) nous présente un caractère neuf et comique; mais les incidents étant trop faciles à prévoir et l'action souvent coupée par des récits, l'effet de la pièce est gâté. Malgré les imperfections de son théâtre, Destouches a tout de même réussi à se faire un nom parmi les écrivains contemporains. Il est admis à la cour de la duchesse du Maine, tout comme Voltaire, Fontenelle, Charles Genest. Depuis que Louis XIV vivait retiré, la noblesse, qui avait pris le goût du luxe, de la magnificence, des fêtes, ne pouvait plus s'en passer. La noblesse se réunissait soit à Paris, soit en province, au château du comte de Clermont, de la duchesse de Bourgogne, de la duchesse

1. Sixième lettre au chevalier de B...

2. Représenté six fois en 1713. Avant de faire imprimer cette pièce, il a corrigé les trois premiers actes et a refondu les deux derniers.

de Berri, du duc de Conti, du duc d'Orléans à Bagnolet ou à la Chaussée d'Antin, à la cour de la duchesse du Maine, à Sceaux et aux environs de Versailles qui, depuis 1714, a beaucoup contribué à l'éclat des fêtes, des divertissements, des ballets et des pastorales. La duchesse du Maine aimait beaucoup le théâtre. Elle jouait souvent dans *Les Femmes savantes*, dans *Les Plaideurs*, dans *Athalie*. Se trouvant avec sa cour dans les beaux jardins de Sceaux, la duchesse s'avise d'agrémenter ces promenades nocturnes par des chansons, des dialogues de poésie, d'où sortent bientôt des divertissements improvisés, renouvelés de quinze jours en quinze jours. Deux personnes se chargent, sous le nom de roi et de reine, des préparatifs. Le roi de la neuvième nuit, embarrassé par le choix d'un sujet convenable, consulte un magicien qui le mène aux Champs-Élysées, où les ombres célèbres d'Euripide, de Descartes, de Corneille... traceront le plan du spectacle nouveau. Le premier intermède de ce divertissement est composé par Caumont et Destouches. Les « grandes nuits », inaugurées en 1714, subirent une suspension, car la dépense était devenue excessive. Après une courte interruption, on les rétablit avec plus de modération. L'annonce en fut faite par une lettre d'un inconnu, adressée à « l'assemblée des noctambules »; les vers furent composés par Destouches. Ce divertissement eut lieu le 22 novembre 1714. Une quinzaine plus tard, on joua *Le Mariage de Ragonde et de Colin*[1].

Destouches est également l'auteur de *La Feste de la Nymphe de Lutèce*. Quelques mois plus tard, il dédie son *Médisant* à la duchesse[2]. Il est comblé d'éloges et rien ne trahit son brusque départ de Sceaux. Un jour, il fait un couplet dans lequel il se plaint de l'indifférence de la duchesse et quitte à l'anglaise la cour. Le valet de chambre, qui allait le chercher pour le dîner, trouve le couplet que Destouches a laissé en guise de congé et le présente à la marquise indignée[3].

Peu après, les divertissements font trêve pour laisser la place aux intrigues autour du trône de France. La duchesse, prise par des préoccupations politiques, veut faire valoir les droits au trône de son mari, fils légitimé du roi agonisant.

L'attitude maligne de Destouches envers la duchesse ne nous

1. 2 décembre 1714; à l'Opéra le 30 janvier 1742 et le madrigal en 1748; Mme de Pompadour et ses amis le jouèrent aussi à la cour.

2. Le 22 février 1715.

3. Dans une paix profonde, J'ai fait ma cour aux grands;
De soins délivrés, Ils sont tous polis, mais indifférents;
Philosophe ignoré, Et le séjour des dieux
Je ne tiens plus au monde Pour simple mortel est trop ennuyeux.
Que pour en médire à mon gré !

(Jullien, *Les Grandes Nuits de Sceaux*, p. 72, Paris, 1876.)

surprend pas. Ne disait-il pas dans son couplet qu'il ne tenait plus au monde que pour en médire à son gré. Une méchanceté diabolique le guide dans son *Médisant*. Il met tout son plaisir à étaler les défauts de ceux qui tombent sous sa main. Il va jusqu'à révéler les travers des parents sous les yeux des enfants, pour leur donner le moyen de se venger d'eux. C'est apparemment un signe des temps que *Le Médisant* eut beaucoup de succès [1].

Le 20 juillet de la même année, on a joué *La Fausse Veuve* ou *Le Jaloux sans jalousie*, comédie en prose et en un acte. On lit dans le *Mercure galant* [2] que cette comédie, précédée par une tragédie, fut annoncée par Legrand en ces termes : « Messieurs, nous aurons l'honneur de vous donner demain *Le Joueur et le Grondeur*. Je souhaite que la petite pièce que vous allez voir vous fasse rire autant que vous avez ri à la grande. » On a applaudi et on s'est attendu à une comédie plaisante. La pièce n'a pas eu de succès [3]. Bien que l'auteur ne se soit pas fait connaître, on a su que la comédie est de Destouches. *Le Mercure galant* fait deviner l'auteur de qui la muse est mère de cinq enfants, dont l'aîné est *Le Curieux impertinent*. Un demi-siècle plus tard, Destouches récuse la paternité de cette pièce, en termes très clairs, dans une lettre adressée à Cizeron-Rival [4]. Le four devait beaucoup blesser sa vanité d'auteur, mais il ne peut tout de même tenir pour non avenu le témoignage du *Mercure galant*, du registre de la Comédie [5], des Frères Parfaict et du *Dictionnaire des Théâtres de Paris* [6].

La mort du roi fit interrompre les représentations de la mi-août au mois d'octobre.

Après le long règne autoritaire de Louis XIV, la noblesse, avec le régent à la tête, s'abandonnait à son plaisir.

Les spectacles de la Foire sont à la mode. Le niveau de leurs pièces s'étant rehaussé, ils font une concurrence redoutée à la Comédie-Française ; on déserte la Comédie et l'Opéra, et on court chez les Dominique et Baxter. On est charmé des nouveautés que l'on y voit. Regnard et Lesage sont leurs fournisseurs attitrés. On aime la fine critique, les saillies, les bons mots, la satire bouffonne des nouveautés littéraires qui répandent de la gaieté qu'on ne voit

1. Seize représentations de suite.
2. Juillet 1715.
3. Cinq représentations ; la pièce n'est pas imprimée.
4. 4 mars 1751. Citée par Cizeron-Rival dans les *Récréations littéraires* ou *Anecdotes et Remarques sur différents sujets*. Lyon, 1765.
5. Joannidès, *La Comédie-Française de 1680 à 1900*, Paris, 1900.
6. T. IV, p. 296.

point ailleurs, et on ajoute que ces spectacles, effaceront bientôt jusqu'au souvenir les autres.

En 1716, le régent augmente le nombre des théâtres en donnant ordre de former une troupe de comédiens italiens. Les Italiens, bannis par Louis XIV depuis dix-neuf ans, revinrent dans la capitale et jouèrent, sur le théâtre du Palais-Royal, les jours qu'il n'y avait pas opéra.

L'augmentation du nombre des spectacles n'a pas moins contribué au relâchement des mœurs que les bals masqués inaugurés cette année[1].

Un grand changement s'opère dans les idées et dans les mœurs. Le goût se gâte. Les idées de Bayle, les pièces légères de Dufresny et de Dancourt concourent à changer le goût qui, par le passé, avait prévalu.

Destouches se fit fort de mettre un frein au flot des saillies obscènes et de gaieté grossière ; il ne récolta que des observations malveillantes. Il fut pris à partie par Dufresny et par J.-B. Rousseau, qui lui firent le reproche de manquer de réalité et de vie. Destouches, qui doit vivre de son travail, semble abandonner sa manière de concevoir la comédie et s'adapte aux mœurs légères du temps. *Le Triple Mariage*[2] nous en donne la preuve.

Thierry[3] raconte que la pièce fut composée sur une aventure arrivée à M. de Saint-Aul..., son fils et sa fille. Il ne nous paraît pas vraisemblable que l'anecdote ait fourni le sujet, parce que les filles de Saint-Aulaire se firent religieuses et que le fils épousa en 1703 la fille de la marquise de Lambert ; le père ne se remaria pas. On incline plutôt à supposer que *L'Avare* servit d'exemple.

L'intrigue empruntée à Molière sert de cadre aux domestiques bouffons pleins de verve et d'étourderie, et aux types de petit-maître vantard, gaspillant l'argent et se refaisant par le jeu. Ce sont des silhouettes poussées au ridicule pour forcer l'effet comique. Mouhy y voit l'aventure de Saint-Alausse[4].

Destouches ne s'arrêta pas à mi-chemin. D'une lettre[5] adressée

1. Lemontey, II, p. 313.

2. Comédie en prose et en un acte, représentée le 7 juillet 1716 avec la musique de Gilliers.

3. *Journal de Verdun*, juillet 1754, p. 436 ; voir Thierry, *Notice*, p. x ; *Senones*, dans l'édition de 1811 ; *Cizeron*, p. 216.

4. Desnoiresterres, *La Comédie satirique au XVIIIe siècle*, p. 4-5 et 442.

5. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1907, p. 641. Il prie la directrice « de faire en sorte que la nouvelle Colombine représentât ce rôle dans la pièce qu'il a composée.... Mais je n'ai osé lui demander une chose qui me ferait le plus grand plaisir du monde : c'est qu'elle veuille bien m'avancer 50 pistoles sur la somme que nous sommes convenus pour chaque foire. Elle ne risque rien, puisqu'elle est nantie de mon ouvrage. »

à Fuzelier, il résulte qu'il donnait des pièces au théâtre de la foire Saint-Laurent. Les dictionnaires des théâtres n'en font aucune mention[1]. Ces spectacles furent donc représentés sans nom d'auteur, comme *La Fausse Veuve*, et devaient tirer Destouches de sa gêne d'argent. Par un contraste curieux, le fournisseur clandestin de la foire fait sa cour aux membres de l'Académie dans une ode qui les célèbre comme les guides de l'honneur et de la vérité qui brisent les flots du mauvais goût répandu par les libertins[2].

En 1717, parut *L'Obstacle imprévu* ou *L'Obstacle sans obstacle*[3], comédie en prose et en cinq actes. La pièce eut peu de succès, bien que l'auteur se fût conformé encore davantage au goût du temps. A la reprise, en 1735, il a retouché la pièce.

Ce ne sont pas seulement ses comédies qui donnent dans le goût du temps, mais ses poésies lyriques glorifient aussi la vie gaie et légère, et l'amour, à l'exemple des poètes grecs et latins.

*
* *

En jetant un coup d'œil rapide sur la carrière mouvementée de Destouches, on est étonné des changements qu'il a subis depuis son départ du collège. L'étudiant, le comédien, le soldat se plie aux exigences diplomatiques, puis embrasse la carrière d'écrivain moraliste, s'enrôle peu après, d'un cœur léger, au rang des poètes « amuseurs publics », et n'hésite pas à quitter ce métier quand, sur la recommandation de Puyzieulx, le régent l'impose à l'abbé Dubois, qui avait besoin de quelqu'un à qui il pût dicter[4]. Il devient donc le secrétaire particulier de Dubois, envoyé diplomatique avec qui il part pour Londres, en juin 1717, avant la première représentation de son *Obstacle imprévu*[5].

L'incohérence dans sa vie tient à ce qu'il n'a pas réussi à trouver un mécène constant. Le marquis de Puyzieulx perd sa fortune et doit vivre retiré en province ; la duchesse du Maine lui assurait une sinécure qui, cependant, flattait peu son ambition. Il se vit donc dans la nécessité de retourner à la Comédie et de composer des pièces qui répondaient au goût dépravé du public. La comédie de caractère le hantait tout de même. Il fit le plan du *Dissipateur*, dont le caractère allait si bien avec les mœurs du temps, et c'était vraiment la nature qui lui fournissait le modèle[6]. Il forma

1. *Dictionnaire des Théâtres de Paris*, Paris, 1756, 7 vol.
2. *Œuvres*, Gibert, 1742, IV, p. 41 ; « A MM. de l'Académie française », juin 1717.
3. 18 octobre 1717, cinq représentations.
4. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1907, p. 651.
5. 18 octobre 1717.
6. *Le Dissipateur*, La Haye, 1737. Préface.

le plan de cette comédie et se mettait au travail quand il apprit, par l'indiscrétion de ses amis, qu'un auteur, qu'ils ne connaissaient pas, s'emparait du sujet et y travaillait en même temps que lui. Ce fut justement dans cette conjoncture que son voyage à Londres l'obligea d'interrompre son ouvrage, et les occupations auxquelles il se devait lui firent oublier le théâtre et son *Dissipateur*.

Les principes formant la base du service diplomatique lui étaient bien connus depuis son entrée chez Puyzieulx ; mais quelle différence entre les affaires traitées dans la petite ville de Soleure avec des gens ennemis de toute nouveauté, pleins de vieux préjugés, et celles de Londres où toutes les négociations des États d'Europe se traitaient. Aussi l'envergure des diplomates correspondait à l'importance de leur rôle. Au vieux soldat qu'était le marquis de Puyzieulx, un abbé est opposé qui, rompu à toutes les intrigues de cour, plein de ressources, doué d'une connaissance admirable des hommes et des affaires, est devenu le maître de la politique extérieure de la France. Il persuada bientôt le régent que la diplomatie officielle était incapable de faire la volte-face qu'exigeait la nouvelle orientation de sa politique générale. D'où, de toute nécessité, une organisation secrète à créer au service des intérêts personnels du régent. Philippe d'Orléans s'engagea ainsi dans la voie qui devait amener l'alliance avec l'Angleterre.

Destouches est parti en juin 1717 comme secrétaire de l'abbé à Londres, où il prit l'intérim de l'ambassade à partir du mois de juillet 1718 jusqu'à l'année 1719[1], année dans laquelle le comte de Senectère fut nommé ambassadeur et Destouches chargé d'affaires. Comme les Anglais se méfient des diplomates officiels, c'est lui qui demeure en relations continuelles avec les ministres et les chefs de mission. Pendant l'absence de l'abbé, il le tient au courant de tout ce qui se passe à Londres. La première dépêche est du 5 décembre 1717. Il est à coup sûr l'homme de confiance de l'abbé. Au début de son séjour à Londres, les soins domestiques constituaient sa besogne principale : il retirait le carrosse de Dubois à l'embarquement, faisait ramoner les cheminées des appartements. Dès le mois d'août 1718, la tâche à laquelle il doit suffire devient de plus en plus lourde. Initié à la politique secrète de l'abbé, c'est par son canal que les négociations se font avec les ministres anglais, hanovriens et avec les ambassadeurs et agents diplomatiques. Dans toutes les affaires, il s'en tiendra strictement aux injonctions formelles de l'abbé.

1. Lettres de Destouches à Dubois, 17 avril 1719.

Dans son zèle pour les intérêts du régent et de l'abbé, il oublie quels sont ceux de la France. N'ayant pas de caractère officiel bien déterminé, il ne veut rester à Londres que jusqu'à la venue d'un ambassadeur. Déjà en novembre 1718, il était question de le nommer résident à Genève. Ce qu'il cherche tout d'abord, c'est à se créer des relations utiles pouvant l'aider dans l'accès à la diplomatie officielle. Il a su se rendre utile aux ministres anglais qui s'appliquaient à lui faire attribuer le caractère de résident. Après de longues hésitations, Dubois le fait nommer secrétaire d'ambassade. Voilà enfin Destouches en passe d'entrer dans la diplomatie officielle. Mais étant sans fortune et les appointements d'un secrétaire ne lui étant pas accordés, il traîne une vie très misérable à Londres et supplie Dubois de le rappeler auprès de lui. Destouches n'est qu'aux premières marches de son calvaire. Il saura bientôt que le poste de secrétaire ne peut être rétabli sur l'ancien pied et que Dubois n'a aucun emploi à lui donner à Paris. Il est bien évident que la vie qu'il devait mener à Londres entraînait de grosses dépenses et, à la longue, il ne pouvait fatiguer ses amis en leur demandant de l'argent, sans que cela prêtât à des commentaires propres à compromettre les affaires à lui confiées.

Accompagnant, en 1719, le roi d'Angleterre à Hanovre, il fait un crochet par Paris pour pouvoir parler personnellement à Dubois des affaires qui le regardent. Arrivé à Hanovre, il a le sentiment que l'ambassadeur le met à l'écart, demande son rappel à Dubois, ne pouvant supporter plus longtemps la triste situation dans laquelle il se trouve. Dubois, le rassurant de lui tenir compte des sacrifices qu'il lui fait, se résigne au sort humiliant que l'abbé lui assigne. En novembre de la même année, il accompagna le roi en Hollande et s'embarqua avec lui pour l'Angleterre, tandis que l'ambassadeur rentra en France.

A Londres, Destouches s'emploie surtout à intervenir auprès du roi pour faire triompher la candidature de Dubois au cardinalat et attire l'attention de l'abbé sur les avantages que la France pourra tirer de la prospérité de ses finances. Quelques mois plus tard, quand l'ambassadeur a déjà pris possession de son poste, il dévoile les défauts du système dans lequel Law avait embarqué le régent. Senectère, n'étant pas bien vu à la cour, est rappelé. Destouches seul est chargé d'accompagner le roi à Hanovre, parce qu'on le tient pour un partisan sincère et convaincu de l'alliance franco-anglaise. Pendant ces laborieuses négociations, Destouches, fort appliqué à pénétrer le secret des affaires qui devenaient fort nombreuses, demandait à Dubois un secrétaire

qu'il pût faire travailler sous ses ordres. Il insiste, en même temps, que son état soit réglé. Trop insistantes, les plaintes de Destouches ne trouvent pas d'écho à Paris. Ce n'est qu'en 1721 qu'il obtient le caractère de résident. Ses embarras d'argent, cependant, augmentent de jour en jour. A cette époque, sa détresse l'affecte d'autant plus qu'il a l'idée d'épouser une jeune fille dans le Lancastre, Dorothée Johnston, de Blackburn. Et quand il apprend que ses cris d'impatience restent sans écho, et que l'abbé ne songe pas à établir sa fortune tout en étant content de son service, il s'écrie dans sa lettre du 11 décembre [1] : « Eh ! bon Dieu, Monseigneur, que faut-il donc que je fasse? Vous pouvez tout. Est-il possible que Vostre Éminence veuille me laisser toujours languir dans la misere et dans les horreurs de l'incertitude? Daignez considerer que j'ai quarante ans passés, que je suis né sans patrimoine, que je n'ai jamais rien acquis, que toutes mes espérances sont fondées sur l'honneur de vostre protection particuliere, que j'ai fait mes efforts pour m'en rendre digne, et que j'en merite au moins les effets par un attachement sans bornes que j'ai signalé avec distinction. Vous n'avez que dire un mot et je suis heureux. Je me flate que S. A. R. ne refusera point d'accorder ce que Vostre Éminence luy proposera en ma faveur. D'ailleurs, Monseigneur, daignez considérer que je ne suis point un homme inconnu ni dans ma patrie ni dans les pays etrangers, et que, bien loin d'y trouver à redire aux bienfaits dont vous m'honnorez, on y applaudira. J'ose mesme dire qu'on ne les regardera pas seulement comme un effet de vostre equité, mais comme celui de vostre discernement.... »

Quelques mois plus tard, il revient à la charge, mais, tout en alléguant des motifs familiaux, il ne souffle pas mot de son mariage : « J'ai un père âgé de quatre-vingt-cinq ans et trois sœurs qui ne sont plus jeunes, et qui ont mieux aimé demeurer filles que de l'abandonner. Je rougis d'estre obligé de vous dire, Monseigneur, qu'il y a plus de vingt-cinq ans que mon pere et mes sœurs ne subsistent que par les secours que je leur envoye de tems en tems [2]. » C'est la première fois qu'il révèle ses rapports avec sa famille. Il reçoit une lettre de change de 4 000 écus pour ses appointements de 1720 et fait acquisition d'une petite terre située dans les environs de Tours. Le prix d'achat était de 40 000 francs. Il verse d'abord la moitié et, quant au second payement, il demande à Dubois de lui envoyer ce qui lui est dû en appointements

1. 1721, Destouches à Dubois, Aff. étrangères, Angleterre, t. 338.
2. Le 27 avril 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. angl., t. 341.

arriérés ou bien de lui faire parvenir une gratification de 20 000 francs[1]. Dubois promet de se porter garant de cette somme.

Sous le coup de tant de déceptions, comment Destouches n'aurait-il pas été désireux de se retirer en province avec la femme qu'il a épousée le 6 décembre 1722[2]? Mariage resté secret, faute de pouvoir subvenir aux frais d'une célébration solennelle. Cet événement d'ordre intime ne détourne pas son attention de ses préoccupations littéraires. Sa verve d'auteur dramatique se révèle dans le récit qu'il fait sur l'arrestation du procureur des Chartreux, qui s'est sauvé du couvent en emportant 200 000 francs[3].

Malgré l'inconvénient que cette affaire lui causait, il ne laisse pas tomber l'occasion dans laquelle son amour-propre d'écrivain peut se manifester. Ainsi il entretient Dubois d'une lettre qu'il avait écrite au père A. Chevalier sur l'épitaphe du feu Malborough[4].

Quand il traduit les discours du roi et des ministres au parlement, il ne manque pas de rappeler à Dubois toute l'exactitude et la fidélité qu'il a employées pour le convaincre de la supériorité de son travail.

En tenant au courant Dubois de la conspiration des Jacobites, de l'arrestation de l'évêque de Rochester, des lords, du duc de Norfolk, il compare le zèle des ministres anglais à celui que Cicéron se donnait pour découvrir la conjuration de Catilina et montrer que l'État était en danger. Par un Français catholique, professeur de clavecin depuis vingt ans à Londres, où il donne des leçons de clavecin dans les principales familles, et qui fut témoin à son mariage, il apprend qu'en Angleterre s'est formée une association de plusieurs grands seigneurs en faveur du prétendant; ce dont il informe les ministres.

Mais il regrettera bientôt de s'être mêlé de l'affaire, dans laquelle on impliquera tous les catholiques, afin d'avoir l'occasion de leur tirer de l'argent, si nécessaire aux dépenses extraordinaires de l'armée.

Dans la suite, cette affaire des catholiques a fait beaucoup de tort à la France. On doit pourtant reconnaître, son rôle dans cette affaire étant clairement connu, que si l'insinuation se trouvait justifiée d'après laquelle Dubois aurait accepté la somme de

1. Le 28 sept. 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. angl., t. 342.
2. L. Fontaine, *Correspondance inédite*, p. 1.
3. Le 14 août 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. angl., t. 342.
4. Le 5 nov. 1722, Destouches à Dubois, Aff. étr. angl., t. 343.

40 000 livres du roi George Ier pour céder à l'imposition d'une taxe sur les catholiques mêlés au complot jacobite, la bonne foi de Destouches resterait hors de doute.

A la fin de décembre 1722, Jean-Baptiste Rousseau est à Londres, où il fait imprimer ses œuvres[1]. Pourvu d'une recommandation du prince Eugène, de Staremberg et du Cadogan, il est reçu par le roi et par toute la noblesse qui l'accueillent chaleureusement et lui donnent des marques d'estime en souscrivant à l'édition de ses ouvrages. « Cet illustre malheureux » alla trouver Destouches[2] et le pria d'intervenir auprès de Dubois pour prouver incontestablement que l'auteur des couplets diffamatoires portés à son compte est bien Saurin qui, seul, a groupé contre lui les autorités.

Mais il a des preuves authentiques en main qui convaincront le cardinal de son innocence. Ajoutons que Rousseau n'a jamais eu la satisfaction qu'il avait tant souhaitée. Par contre, profitant de sa présence à Londres, Destouches lui fit la lecture du *Philosophe marié*, comédie qu'il remania grâce à ses observations. L'idée de se remettre aux travaux littéraires dominait de beaucoup ses ambitions de diplomate.

Comme le voyage du roi à Hanovre est à l'ordre du jour, Destouches demande à Dubois s'il doit aller en Allemagne, à Paris ou rester à Londres. Dans le cas où il accompagnerait le roi à Hanovre, un arrêt à Paris lui permettrait de « respirer pendant un mois ou six semaines l'air de France dont j'ai un bien grand besoin pour le rétablissement de ma santé, outre que mes affaires particulières exigent indispensablement que j'y donne moi-même un peu d'attention[3] ».

Avant de partir, comment ne rappellerait-il pas ses dettes considérables et son manque total de ressources ? Le 22 mai, une lettre de Dubois approuve le voyage de Destouches à Paris. Le 23 juin il rentre à Paris. A son retour, le régent le comble de louanges et promet de « lui donner des preuves de sa satisfaction qui l'étonneraient lui-même aussi bien que le royaume ». Il pouvait également espérer des largesses de la part de Dubois.

Avant qu'il eût rejoint son poste à Hanovre, la mort frappait le cardinal[4]. C'en est fait de la carrière diplomatique de Destouches. La mort du régent[5] suivant de près celle du premier ministre réduit à néant les plus belles espérances. Une gratification de 100 000 francs

1. Jacobs Tonson et Jean Watts, 2 vol.
2. Le 22 déc. 1722, Destouches à Dubois. Aff. étr. angl., t. 343.
3. Le 6 mai 1723, Destouches à Dubois, Aff. étr. angl., t. 344.
4. Le 11 août 1723.
5. Le 2 décembre 1723.

fut la seule récompense de son zèle et de son dévouement. J.-B. Rousseau accuse Destouches d'ingratitude envers son bienfaiteur[1] qu'était le cardinal. Dans une lettre qu'il adresse à J.-B. Rousseau, il proteste vivement contre cette accusation.

Il est cependant hors de doute qu'il s'est livré, corps et âme, à Dubois dont la politique allait plus d'une fois contre ses souhaits. Des stances qu'il composa à Londres en font foi :

Qu'est devenu ce temps heureux
Où je vivais dans l'innocence[2].

L'incohérence de caractère et d'occupations s'accentue de plus en plus et finit par l'amener à la résolution de quitter la diplomatie. Ses préoccupations seront désormais tournées vers la religion et la littérature qui, d'ailleurs, ne cessaient de l'intéresser pendant son séjour à Londres.

Il est un des premiers lettrés qui se soient trouvés en face de la vie anglaise. Ce qui le frappa d'abord, c'est l'individualisme très prononcé des Anglais qui aiment à rêver, mais à qui la profondeur de la pensée fait défaut. Quand Voltaire se fera le propagateur des idées anglaises, Destouches s'indignera qu'un Français se fasse un point d'honneur d'exalter les Anglais au dépens de sa propre nation[3].

Destouches reste fidèle au fond religieux qu'il a hérité de ses parents. Son sentiment religieux s'est approfondi au collège et pendant son séjour chez le marquis de Puyzieulx, et ne s'ébranle nullement au contact des Anglais libres penseurs. Il y soutint même des discussions fort vives avec Toland, athée anglais[4]. La vie anglaise, cependant, ne fut pas sans influencer son goût pour le théâtre. La brutalité des faits, la vivacité du dialogue, l'absence totale des règles théâtrales, respectées pieusement en France, la fantaisie déréglée, la licence dans les mœurs le frappèrent sûrement. Il dit sur un ton plaisant que le lieu de l'action change si souvent que les machinistes anglais sont encore plus en mouvement que les acteurs. Pendant son séjour à Londres il a certainement vu les pièces de Shakespeare, de Ben-Johnson, de Dryden, de Rowe, de Southerne, de Vanbrugh, de Congreve et d'Addison[5], dans lesquelles il retrouve quelques indices du goût français. Il

1. Lettre de Destouches à J.-B. Rousseau, 14 avril 1727.
2. *Mercure de France*, novembre 1747.
3. Lettre à Titon de Tillet, 15 août 1740.
4. *Mercure de France*, septembre 1740.
5. Voir la préface du *Tambour nocturne*, la cinquième lettre à Mme la marquise de P...; il a traduit quelques scènes de *La Tempête* de Shakespeare.

estimait beaucoup Addison avec lequel il entretint des relations très suivies en le sachant l'ami des théories théâtrales françaises. Il a certainement assisté aux spectacles donnés à Hamptoncourt par les anciens comédiens du roi[1] et aux représentations de pièces françaises auxquelles le prince de Galles assistait[2]. Des comédiens français jouaient à Londres in the Haymarket le *Dragon de Moscovie*, la *Sérénade*, etc. La société anglaise s'affine au contact de la civilisation française. Le contre-coup ne pouvait se faire attendre longtemps. Destouches subit l'influence du théâtre anglais. Il lui emprunte des types plaisants, des caricatures, quelques traits de caractères amusants. Son séjour en terre anglaise n'a donc pas passé sans laisser de traces dans son œuvre[3]. Vers la fin de ce séjour il reprend l'occupation qui lui était très chère et très familière ; il se mit à écrire son *Philosophe marié*.

Se trouvant à Paris en 1723, l'Académie française lui fait honneur de le désigner (20 juillet) pour la place restée vacante par le décès de Campistron, mort le 11 mai 1723. Il fut élu académicien le 5 août 1723. Il est fort probable que ses hautes relations ont beaucoup contribué à le faire académicien, mais il est hors de doute que sa renommée d'écrivain se répandait et s'accroissait en France et, de plus, la comparaison de son talent avec celui de son prédécesseur met suffisamment en évidence qu'il méritait bien le vingt-sixième fauteuil. Fontenelle, dans la réponse[4] qu'il faisait au discours de réception de Destouches, avait raison de dire : « ... La plus difficile espèce de comique est celle où votre génie vous a conduit, celle qui n'est comique que pour la raison, qui ne cherche point à exciter bassement un rire immodéré dans une multitude grossière, mais qui élève cette multitude presque malgré elle-même à rire finement et avec esprit. Le bon choix des caractères, le dialogue et la versification noble font même lire ces comédies, ce qui se trouve rarement chez d'autres écrivains comiques. » Déjà l'*Irrésolu* lui donne un rang distingué parmi les poètes comiques. Son *Médisant* réapparut sur l'affiche presque tous les ans.

Dans une ode[5] adressée à MM. de l'Académie française il les glorifie comme les combattants des libertins qui répandent le mauvais goût. Son élection à l'Académie n'a donc rien d'imprévu.

Il acquit alors une terre de la Mollei-Thihergeau, dans le pays

1. *Correspondance* du 25 août 1718.
2. *Ibid.*, du 12 décembre 1718.
3. Voir le revenant du *Tambour nocturne*, Géronte dans le *Philosophe*.
4. 25 août 1723.
5. Juin 1717.

du Maine, à une lieue de la petite ville du Château-du-Loir[1], où il écrira en 1726 sa comédie *La Fausse Agnès*[2].

Il a aussi un appartement à Paris[3] et va souvent à la cour.

Le 18 décembre, il a lu son *Philosophe marié* à l'Académie[4], qu'il fréquente très régulièrement, sauf dans la deuxième moitié de l'année 1724 et celle de 1725. En 1724, sa femme, obtenant des lettres de naturalisation, accoucha d'un fils dont Carloman Philogène de Brûlart, frère du feu marquis de Puyzieulx, devint le parrain. Ce fut dans la même année que le cardinal Fleury aurait voulu l'envoyer en Russie, à la cour de Pierre le Grand, puis en Écosse ; mais Destouches aurait préféré accompagner — d'après Voltaire[5] — le duc de Richelieu à l'ambassade de Vienne ; il ne lui plaisait pas de se hasarder dans un pays lointain. « Arbres pour arbres, écrivit-il, j'aime mieux ceux de mon jardin[6]. » En conséquence, il rompt définitivement avec la carrière de diplomate, se retire en province et se consacre à sa famille et aux lettres.

En 1725, il publie son *Philosophe chrétien*, ode qui révèle ses sentiments religieux. Dans une ode sur la langue française il se rallie au mouvement dirigé par Fontenelle et se plaint que « l'usage qui se dit et frère et guide retranche tous les jours et n'invente rien... on l'énerve en polissant ».

A partir de 1725, il devait se trouver établi en province, surtout depuis que sa pension de 6000 livres en rentes viagères a été réduite à 2000 livres. Cela résulte de son absence presque absolue aux séances de l'Académie et de ses propres paroles, lorsqu'il avoue que le *Philosophe marié*, joué le 27 février 1727, a été donné en son absence et quand il n'y comptait plus. Après la lecture faite à l'Académie il a remis son *Philosophe* aux comédiens du roi qui ont mis plus de trois ans à le représenter. A la sollicitation de ses amis, Destouches ne se rend enfin à Paris que pour demander le rétablissement de 4000 livres de rentes viagères, et c'est alors qu'il a eu l'occasion d'assister à la treizième représentation de son *Philosophe marié*.

Le mariage clandestin de Destouches a fourni le sujet de cette comédie.

Le philosophe marié, l'honnête homme, plein de réflexion et

1. Lettre de Destouches à De la Porte, 18 janvier 1730; Cizeron, p. 211.
2. Voir le prologue de la *Fausse Agnès*.
3. Voir *Almanach royal*.
4. Voir Registre de l'Académie française.
5. Lettre de Voltaire à Thieriot, 26 septembre 1724.
6. Leroy, p. 16.

de calme, c'est Destouches lui-même, qui craint que son secret ne soit divulgué par sa belle-sœur, légère et bavarde.

D'une lettre de Destouches il ressort que le dialogue entre Lisimon et Géronte se rapporte au père de Destouches, qui a souvent reçu de l'argent de son fils.

Malgré l'évidence de l'origine du sujet, Chévrier prétend que la pièce a été tirée du *Jaloux désabusé* (1709), écrit par Campistron[1]. Lessing réfute cette opinion fausse.

Le grand succès du *Philosophe marié* éveilla la susceptibilité des financiers, qui s'offusquèrent du passage suivant :

> Bon ! conscience, honneur, probité sont des termes
> Que nous n'entendons pas à notre hôtel des Fermes,
> Et tous ces grands mots-là ne sont que du jargon
> Plus obscur mille fois que celui du Japon ;
> Ils ne vont point au cœur quoiqu'ils frappent l'oreille[2].

L'influence des fermiers généraux était alors si grande qu'ils obtinrent la suppression de cette déclaration malgré la protection du comte de Morville, ministre et secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, à qui la comédie était dédiée. Les libellistes ne tardèrent pas à s'acharner contre sa comédie nouvelle. Ce qui leur déplaît, c'est d'abord le titre de la pièce. Le philosophe — disent-ils — est un homme qui se consacre entièrement à la recherche de la vérité, qui est exempt des faux préjugés des hommes et de passions grossières. Un philosophe ne doit pas se repentir de son engagement. Ariste, cependant, rougit d'être marié, bien que le mariage ne lui procure pas de mal. Il aime sa femme. Ce qui le contrarie, c'est que le mariage vertueux n'est pas à la mode. Voilà le trait nouveau de cette comédie. Ariste est un mauvais philosophe ; il est médisant, ambitieux et avare. Il craint que son oncle ne le déshérite et ne compromette ainsi l'avenir de ses enfants à naître ; mais, en attendant, il jouira sans scrupule de la fortune requise par mensonge. Il est aussi ingrat envers Damon, qu'il accuse de l'avoir marié ; il est brusque et hautain avec sa femme et trop indulgent envers sa servante, qui est dans le secret ; il s'emporte contre le marquis qui a découvert son mariage. Un philosophe qui est en proie à tous ces vices n'est pas un philosophe[3].

1. *Observateur des Spectacles*, II, p. 135, cité par Lessing dans sa *Dramaturgie hamb.*

2. Acte III, scène 13. Voir Dufrémery, *Sur un exemplaire de la comédie de Destouches*, séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1880, p. 6-10.

3. Réflexions critiques sur *Le Philosophe marié*, comédie nouvelle. A Paris, chez Le Breton, libraire, 1727.

L'auteur de la lettre [1] critique trouve que les deux parties du titre ne vont pas ensemble et reprend l'inobservance de l'unité du lieu. Ces réserves faites, il ne conteste pas les mérites de la pièce.

L'apologie [2] prend la défense de Destouches contre la lettre adressée à Maillart en affirmant qu'il y a eu dès l'antiquité des philosophes mariés. On peut se frapper du titre : *Mari honteux de l'être*, mais Destouches ne fait qu'indiquer par là la spécialité du sujet. L'auteur a également tort en prétendant que l'unité de lieu de l'acte II n'est pas observée. Au nombre des détracteurs se trouve J.-B. Rousseau, qui s'est prononcé sans ménagement dans ses lettres sur la nouvelle comédie. Destouches, informé de ces propos sévères, se plaint à Rousseau qui, dans sa réponse, se permet de lui faire la leçon sur les devoirs de l'homme de lettres, en le renvoyant à l'étude de l'art poétique d'Aristote et d'Horace et aux grands hommes anciens et modernes qui lui apprendront « à ne dire que ce qu'il faut et à le dire où il faut qu'il soit dit ». Les observations de Rousseau se rapportent au *Philosophe marié*, tel qu'il l'a connu à Londres, lors de la lecture que Destouches lui en avait faite. Il l'a trouvé long et diffus, chargé de noms bas et de rôle inutile ou peu saillant dans le personnage principal. Ariste est plutôt « un discoureur de philosophie qu'un véritable philosophe dans la pratique [3] ». Le caractère de Céliante est trop particulier; la bonne comédie, cependant, n'admet que les caractères généraux. L'oncle Géronte est trop égoïste et sauvage pour paraître attendri. A part ces remarques, il fait l'éloge de la versification et du dialogue qui révèlent l'homme de génie.

A l'exemple de Molière, Destouches répond, dans son *Envieux* ou la *Critique du Philosophe marié* [4], aux pamphlets lancés par ses adversaires contre lui [5]. Quelques jours après la représentation de l'*Envieux*, un pamphlet répète les attaques dirigées contre le *Philosophe marié* et se tourne contre l'*Envieux* dont le caractère est emprunté au *Flatteur* de Rousseau et l'intrigue à l'*Esprit de contradiction*.

(*A suivre.*) A. Burner.

1. Lettre critique sur la nouvelle comédie du *Philosophe marié* ou du *Mari honteux de l'être*, à M. Maillart, ancien avocat au Parlement. A Paris, Nicolas Oudot, 1727.

2. Apologie du *Philosophe marié* ou du *Mari honteux de l'être*. Réponse à la lettre critique adressée à M. Maillart. A Monsieur ***, de l'Académie française. A Paris, Nicolas Oudot, 1727.

3. Lettre de J.-B. Rousseau à Destouches, 25 avril 1727.

4. 3 mai 1727.

5. Les caractères de la comédie du *Philosophe marié*. A Paris, Chaubert, 1727. Le pot-pourri concernant l'apologie du *Philosophe marié*, 1727.

« LA RÉPONSE D'ÉVA » D'ALFRED DE VIGNY.

Le 15 juillet 1844, la *Revue des Deux Mondes* publiait *La Maison du Berger*, poème, avec ce sous-titre : *Lettre à Éva*. Vingt ans plus tard, Vigny écrivait sous le titre de *L'Esprit Pur* la même mention : *A Éva*. L'*Esprit Pur* était donc une deuxième lettre adressée à une mystérieuse correspondante, ou à un mystérieux symbole.

Quel symbole? Si Éva avait parlé, nous le devinerions peut-être.

Or, les Inédits vont contribuer à combler cette lacune. Dans les Carnets de Ratisbonne où, tour à tour, M. Dorison et M. Baldensperger ont si heureusement puisé, on découvre quelques mentions de l'énigmatique Éva. Ce sont : en 1845, une *Prière sur le rythme d'Éva*, et *L'Age d'or de l'Avenir, poème, réponse d'Éva*; en 1851, les *Mâles Douleurs*, pour la réponse d'Éva[1].

Le poète avait donc eu, pendant plusieurs années, l'intention de transformer le monologue de la *Maison du Berger* en un dialogue philosophique. Rien d'étonnant chez un familier des dialogues grecs, qui avait attentivement relu Platon pour *Daphné*[2], vers 1837. Dialogue, au surplus, où les deux interlocuteurs devaient se répondre avec une dignité égale et pouvaient confondre à la fin leur voix dans le même hymne.

Un autre fonds de manuscrits nous apportera plus de lumière. Il existe, d'une part, un fragment, non daté, composé de quatorze vers, et, d'autre part, un fragment de prose et de vers mêlés, tous deux relatifs à la *Réponse d'Éva*; ils vont nous permettre de figurer le visage d'Éva, comme un buste mutilé suffit à évoquer une statue.

Les vers comprennent deux strophes « sur le rythme d'Éva [3]», c'est-à-dire de sept alexandrins aux rimes entrelacées; nous nous permettons de les rappeler ici :

> Le rideau s'est levé devant mes yeux débiles;
> La lumière s'est faite et j'ai vu ses splendeurs.

1. Cité par F. Baldensperger dans son édition des *Poèmes, Notes et Éclaircissements*, p. 374.

2. *Daphné*, p. 202, p. 209.

3. A cette date, Vigny n'a écrit dans ce rythme que la *Maison du Berger*; il écrira plus tard *Wanda, La Bouteille à la Mer, Les Oracles* et *L'Esprit Pur*.

J'ai compris nos destins par ces ombres mobiles
Qui se peignaient en noir sur de vives couleurs.
Ces feux de ta pensée étaient les lueurs pures ;
Ces ombres, du passé les magiques figures ;
J'ai tressailli de joie en voyant nos grandeurs.
Il est donc vrai que l'homme est monté par lui-même
Jusqu'aux sommets glacés de sa vaste raison ;
Qu'il y peut vivre en paix sans plainte et sans blasphème,
Et mesurer le monde et sonder l'horizon.
Il sait que l'Univers l'écrase et le dévore.
Plus grand que l'Univers qu'il juge et qui l'ignore,
Le Berger a lui-même éclairé sa maison [1].

Et voici le fragment de prose et de vers, très probablement contemporain, un peu antérieur peut-être, parce qu'il reprend le premier vers de la première strophe, ébauche ceux qui devaient suivre, et donne le canevas du poème entier. Ce texte [2] est écrit sur un feuillet de 21 cm. sur 13; il comprend vingt lignes au recto, vingt-quatre au verso; il est tracé, d'une plume très fine, à l'encre bleue, sauf les dernières lignes, qui sont à l'encre noire et d'une plume différente.

Vers détachés de la *Réponse d'Éva* (août 1843) :

[Ta voix m'a fait comprendre...] [Le vrai sens de la vie est devant moi]. Le rideau s'est levé devant mes yeux débiles.

[J'ai compris l'existence et mon cœur a frémi.]
J'ai tressailli de joie en voyant nos grandeurs.

Ah! Que devant tout homme que [suivra sa pensée] dont l'âme vaudra les âmes que tu loues et qui ressemblera à ceux que tu me montres, que devant tout homme pareil la femme soumise *s'agenouille et s'incline en versant ses trésors* [3] comme la belle reine aux pieds de Salomon.

Jésus, notre seigneur, fils de l'homme, a pris sur lui, mais en vain, de demander la lumière et la certitude à Dieu. Si Dieu [la lui] l'a refusée à celui qui nous représente par ses souffrances et sa croix ;

[C'est que] notre devoir est de [gémir] nous résigner au doute, mais de nous tendre la main mutuellement dans notre prison et notre exil. Que les hommes se rapprochent donc, et [que notre] qu'ils laissent à jamais le soin inutile des philosophies et renoncent à pénétrer un ciel toujours voilé.

Que le travail joyeux nous passionne et nous emporte. Le monde est encore à conquérir sur la Barbarie.

1. Nous avons publié déjà les sept premiers vers dans *La Pensée politique et sociale d'Alfred de Vigny*, p. 235, et les sept premiers dans *Alfred de Vigny*, p. 219.
2. Nous en avons publié quelques lignes dans *La Pensée politique*,... p. 235-236.
3. Souligné dans le texte.

Les Français en Afrique, les Russes en Circassie, les Anglais en Chine rendent aux Arabes et aux Barbares les coups qu'ils portèrent jadis à la Chrétienté.

Le Croissant est vaincu de toutes parts par la Croix, même lorsque la main sceptique de l'Européen ne tient [son] le drapeau du Christ que comme signe de la civilisation.

(A la fin.)

Mais [que] au milieu du [triomphe] cri de triomphe qui retentira sur le globe quand l'homme l'aura organisé pour lui-même, on entendra éternellement le soupir profond que doivent nous arracher les mystères de la souffrance et de la mort. Ah! Pensée, Science humaine vous avez banni tous les dieux qui venaient parler d'un monde après la vie. Où donc est le vôtre?

Même sous cet aspect fragmentaire, ces textes sont précieux.

*
* *

D'une part, ils révèlent le sens le plus profond de la *Maison du Berger*. Primitivement poème d'amour, elle a évolué très vite vers un sens plus abstrait. En novembre 1842, dans un projet intitulé alors *Les Mâles Douleurs*, le poète disait à Éva : « Tâche de penser à ce que tu seras un jour, si tu es mère. Fais aimer le beau et le juste[1] ». La femme, déjà, n'est plus maîtresse, elle est éducatrice. Au début de 1843, quand il rédige la *Maison du Berger* sous sa forme définitive, il y fond plusieurs *Lettres* ébauchées dans les précédents mois, tantôt amoureuses, tantôt sociales[2]. De ces deux influences, laquelle va l'emporter? La *Réponse d'Éva* atteste que, dès août 1843, onze mois avant que le poème ne paraisse dans la *Revue*, le choix de Vigny est fait. Éva est essentiellement un symbole abstrait, et doublement abstrait, intellectuel et social à la fois.

*
* *

Le fragment de quatorze vers qui est, peut-être, la *Prière sur le rythme d'Éva*, célèbre, en termes extasiés, le « courage de la pensée conquérante » déjà magnifié dans *Daphné*. Le passé n'est plus qu'une galerie d' « ombres », encore attirantes pour la sensibilité, mais que les « flammes » de la pensée moderne cernent et vont engloutir. Près de disparaître, elles se détachent avec plus de

1. Les alinéas sont dans le texte.
2. *La Pensée politique*,... p. 220.

netteté, comme un bois qui s'embrase se découpe plus crûment sur le fond du foyer : ainsi, l'ancien régime, la noblesse, brillent d'une plus magique séduction au moment où le XIXe siècle consacre leur chute irrévocable. Les vrais grandeurs de l'homme sont désormais dans les conquêtes de l'intelligence, que Vigny énumère en termes positivistes et pascaliens à la fois. L'homme tire de lui-même la force de mesurer le monde; il rend justice au passé et ne s'abaisse pas à l'insulte, mais il trouve une sorte de bonheur négatif dans l'exercice de l'esprit pur. Sur l'Univers, jouet de forces aveugles, il fait planer un regard de maître, car « l'avantage que l'Univers a sur lui, l'Univers n'en sait rien ». Ce souvenir se ranimera quelques années plus tard, quand il écrira la *Bouteille à la Mer* :

> Il voit les masses d'eau, les toise et les mesure,
> Les méprise en sachant qu'il en est écrasé...

Ainsi la *Maison du Berger* est devenue un poème intellectuel : la cabane errant parmi les bruyères est moins un nid d'amour qu'un cabinet de philosophe.

*
* *

Les *Vers détachés à la Réponse d'Éva* diminuent la part faite à l'intelligence spéculative, accroissent celle de l'action. L'éloge de l'intelligence n'était qu'un prélude destiné à introduire un poème social.

Dans les deux premières strophes — les seules écrites — le poète se loue d'appartenir à la race libérée. Les joies de la passion, comme pour son Abélard de *Daphné*[1], s'ajoutent à celle de l'esprit : l'amour de la Femme vient reposer ou orner le labeur de l'Homme. La *Maison du Berger* conviait Éva à rêver sur l'épaule du poète; la *Réponse* montre la Femme pareille à la reine de Saba, prosternée aux pieds de son amant.

Mais cet amour glorieux n'est que le refuge contre le désespoir métaphysique. Car l'homme ignorera toujours le mot de son destin[2]; il faut donc qu'il oublie cette énigme du destin, en remplissant sa vie d'action féconde. Cette action, l'essor européen du XIXe siècle en donne la règle et le but.

1. *Daphné*, III : *le Pays latin*.
2. Cet agnosticisme était élaboré dès 1832, comme l'atteste le *Journal* (1832, faussement attribué à 1824, éd. Delagrave, p. 32, 33); c'est l'époque ou l'auteur des *Mystères* et des *Élévations* abandonne ses œuvres spéculatives pour les *Consultations* à but social.

Faire reculer les populations barbares; étendre, en Asie, en Afrique, la loi européenne, telle est la tâche, à la fois guerrière, économique et morale, à laquelle Vigny convie ses contemporains[1].

Son intime ennemi Lamartine venait de s'exprimer en termes pareils. Il opposait aux discordes européennes l'accord possible des Européens aux dépens des peuples de l'Orient :

> Amis, voyez là-bas ! La terre est grande et plane,
> L'Orient délaissé s'y déroule au soleil !
> . . . . . .
> Débordement armé de nations trop pleines
> Aux souffles de l'aurore envolés les premiers,
> Jetons les blonds essaims des familles humaines
> Autour des troncs du cèdre et du nid des palmiers[2] !

Lamartine se flattait d'y conduire les Français « sans perdre un frère dans la marche », c'est-à-dire en substituant à la conquête ce que nous appellerions la pénétration pacifique : idée assez répandue vers 1840, et partiellement d'origine saint-simonienne; on venait de voir l'influence française prospérer en Égypte sans effusion de sang. Mais au spectacle de la guerre d'Algérie, Vigny mélange à de vieilles traditions guerrières, assoupies depuis dix ans déjà, le respect de l'élan civilisateur. C'est le 16 mai 1843 qu'au camp de Taguin la smalah d'Abd-el-Kader a été forcée par les 2000 hommes du duc d'Aumale. C'est en août que Vigny célèbre « les Français en Afrique ».

1. M. Baldensperger a publié un texte du plus haut intérêt qu'il attribue, non sans quelque doute, à 1831 : « Si l'on préfère la vie à la mort, on doit préférer la civilisation à la barbarie. Nulle peuplade dorénavant n'aura le droit de rester barbare à côté des nations civilisées. L'Islamisme est le culte le plus immobile et le plus obstiné; il faut bien que les peuples qui le professent périssent, s'ils ne changent de culte. Les générations présentes sont à plaindre et leur guerre semble juste. Mais les générations futures seront à féliciter et leur paix sera heureuse... ». (*Poèmes*, éd. Conard, *Eclaircissements*, p. 369). Bien que l'idée des races sauvages « dévouées et frappées d'anathème » qu'on retrouve ici semble révéler une influence maistrienne, forte surtout vers 1830-1832 (Cf. *Stello*, chap. XXXII), il me semble que ce texte, sauf preuve contraire tirée de l'écriture, ne peut guère être situé avant 1840. L'article de Vigny sur la campagne d'Alger (*Revue des Deux Mondes*, t. III, p. 497 et suiv.), daté de 1831, ne révèle aucune intention civilisatrice : l'auteur loue les soldats, rend hommage aux officiers d'ancien régime, en particulier à de Bourmont, qu'il connaissait par Marle, et met sa coquetterie à défendre l'armée du roi tombé; c'est sept ans plus tard, le 12 mars 1838, que, dans la discussion avec Lamartine chez le marquis de Lagrange, Vigny critiquera vivement la valeur civilisatrice de l'Islam (*Journal*, p. 125). D'autre part, en 1831, rien n'était moins certain qu'une guerre prolongée en Afrique : « Peu s'en faut, dit alors Vigny, que chaque conquérant ne se cache de sa conquête comme d'une mauvaise action » (Art. cité dans *Œuvres posthumes*, éd. Séché, p. 219); or, le texte publié par M. Baldensperger évoque une guerre défensive longue et farouche, comme elle le fut sous Abd-el-Kader, surtout à partir de 1839. Vigny avait été attentif à la mort du général Danrémont, tué sous Constantine en 1837 (Cf. *Journal*, p. 109-110).

2. *La Marseillaise de la Paix*, datée du 28 mai 1841.

On connaît ses sympathies pour l'Angleterre, sentiment par lequel il s'opposait aux libéreux bonapartistes. En 1840, il s'était rapproché d'Alfred d'Orsay, Anglais d'adoption, et de lady Blessington; il revenait alors d'Angleterre où il avait amassé d' « ineffables souvenirs[1] ». Aussi est-il favorable à l'offensive des « Anglais en Chine », qu'à distance nous admirons plus difficilement. L'Angleterre avait déclaré la guerre pour soutenir son commerce de l'opium. Elle avait bombardé Canton, Ning-Po et Changhaï (1841), et, par le traité de Nanking, venait d'obtenir (août 1842) le paiement de 6 millions de dollars, la cession de Hong-Kong, et l'ouverture au commerce de cinq ports : Amoy, Canton, Fou-tchéou, Ning-Po, Changhaï. C'est à cette dernière clause que Vigny semble particulièrement sensible; il espère que, par cette brèche, passeront, avec les produits, les idées de l'Occident.

Il n'est pas jusqu'à la Russie dont le poète français n'approuve l'offensive. Il n'aime pas Nicolas Ier, contre lequel, en 1847, il écrira *Wanda*; mais, à cette date, il ne répugne pas à voir encore en lui le prince

> Créant le pasteur libre et créant le village
> Où l'esclave tartare avait seul existé...

et il approuva la campagne contre Schamyl-Pacha dans le Caucase. On sait que, réfugié dans le Daghestan, sur la côte ouest de la mer Caspienne, cet Abd-el-Kader caucasien défia près de trente ans les armées russes. En 1839, les troupes du tzar avaient pris Akulcho, sa forteresse, mais lui avait échappé. Trois ans plus tard, Schamyl défiait victorieusement l'armée du général Grabbe dans sa place de Dargo, et c'est seulement en 1845 que l'intrépide Circassien dut chercher refuge en des régions plus reculées. Ni cet indomptable courage, ni l'héroïsme de la sœur de Schamyl qui se tua pour ne pas tomber aux mains des Russes n'ont ému Vigny, en qui il ne reste alors rien du gentilhomme romantique.

*
* *

On voit comment la *Réponse d'Éva* s'apparente à tout l'ensemble des *Destinées*. Quand elle évoque la Reine amoureuse, elle fait réentendre, en écho biblique, les strophes caressantes de la *Maison du Berger*. En célébrant l'intelligence humaine elle annonce la *Bouteille à la Mer*. En chantant l'essor colonial de l'Europe, elle développe le thème de la *Sauvage*[2]. En jetant sur l'orgueil du tra-

1. M. L. Pailleron, *François Buloz et ses amis*, p. 42.
2. « Les générations futures, écrit Vigny dans le texte publié par M. Baldensperger

vail humain le voile de l'éternel tourment religieux, elle montre que chez l'auteur de l'*Esprit Pur* veilla toujours l'auteur du *Mont des Oliviers*, dont la foi positiviste ne fut jamais ni complète ni sereine.

Elle n'est pas moins révélatrice des méthodes de travail d'Alfred de Vigny. Il s'est assis à sa table sans l'intention d'écrire beaucoup : de là, le petit format du papier et le titre modeste : *Vers détachés de la réponse d'Éva*. Ce qu'il cherche alors, c'est de fixer en médaille ou en maxime quelque pensée flottante en lui comme son journal et ses papiers en portent souvent le témoignage; quitte à insérer ces médailles, si elles sont bien frappées, dans un développement ultérieur. Il a tracé un hémistiche :

Ta voix m'a fait comprendre...

et l'a effacé aussitôt. Puis, un vers inachevé :

Le vrai sens de la vie est devant moi...

essai balbutiant encore. Enfin, un vers est né :

Le rideau s'est levé devant mes yeux débiles...

puis un autre, qu'il barre :

J'ai compris l'existence et mon cœur a frémi...

puis un autre encore, dont il fera le vers terminal de la strophe 1 :

J'ai tressailli de joie en voyant nos grandeurs.

Les vers viennent lentement et assez mal, mais leur recherche a inconsciemment provoqué une méditation plus vaste, et le plan tout entier du poème se déroule, strophe par strophe; les alinéas du projet marquent les principales articulations du travail futur. Ici, un vers enchâssé dans la prose :

(*Eclaircissements*, p. 369), honoreront la bravoure de leurs pères précisément comme les Anglais honorent la bravoure des Saxons tout en vivant de la civilisation normande. » Ainsi; Vigny ne désespère pas de voir Arabes ou Circassiens s'élever par degrés au niveau de leurs vainqueurs :

« La France en gémissant rase les champs arabes, »

écrivait-il (cité dans *La Pensée politique*, p. 236); elle gémit de faire souffrir; mais, comme dit l'Américain à la *Sauvage*:

« Un jour ma forte loi, femme, sera la tienne, »

et l'on peut espérer que les races se réconcilieront dans la paix. C'est une pensée analogue qu'en 1847 Tourgueneff développera dans *La Russie et les Russes* : « On n'apprécie pas à leur juste valeur les mouvements qui, de temps en temps, portent certains peuples vers des pays éloignés... Tous les peuples civilisés de l'Europe ne devraient-ils pas applaudir aux conquêtes de la France en Afrique, aider de leur coopération les entreprises des Anglais en Chine? En s'imposant aux Hindous, aux Chinois, ils les font entrer dans la communauté des peuples [*sic*]. (Tourgueneff, *ouv. cité*, t. III, p. 70-72.)

S'agenouille et s'incline en versant ses trésors

que Vigny souligne, comme pour mieux le retrouver ; un autre suit, que la rime masculine empêchera de lui joindre :

Comme la belle reine aux pieds de Salomon.

Et l'ébauche reprend, distinguant cinq strophes, ou groupes de strophes, qui expriment tour à tour :

le silence éternel de la divinité (*Jésus... sa croix*) ;

le devoir d'entr'aide des hommes (*Notre devoir... toujours voilé*) ;

les joies du travail libérateur (*Que le travail joyeux... Barbarie*) ;

les théâtres de la victoire européenne (*Les Français... Chrétienté*) ;

la valeur laïque — ou positive — du symbole chrétien (*Le Croissant... civilisation*).

En toute cette ébauche, depuis que Vigny a renoncé à la poursuite du vers rebelle, point de rature, mais une phrase aisée, libre, colorée.

Quelques heures, ou quelques jours plus tard, Vigny relit son plan et s'avoue insatisfait. Ce poème est trop allègre, trop insoucieux des souffrances éternelles. Le souvenir de ses deuils revient encore l'obséder. C'est en 1842 que, dans une note intime, il faisait du souvenir poignant des morts le triste apanage de l'homme d'élite[1]. Aussi, ajoute-t-il, comme un repentir — *A la fin* — ce post-scriptum mélancolique où le penseur dépouille sa superbe et jette un cri vers le Dieu inconnu.

* * *

L'idéal actif et belliqueux de la *Réponse d'Eva* n'était pas fantaisie passagère. Quatre ans plus tard, Vigny écrivait à Victor de Laprade, candidat à un prix académique : « C'est moi qui ai proposé l'*Algérie* ou la *Civilisation conquérante* pour prix de poésie. Cette revanche de la civilisation qui chasse partout le Barbare me semble bien demeurer, par-devant l'Histoire, le trait caractéristique de notre siècle... A leur insu ou sciemment, les peuples de race européenne s'avancent contre ce qui reste de Barbares. L'Américain chasse les Siminoles ; les Russes, les Circassiens ; l'Anglais, les Chinois ; les Français, les Arabes et les Maures. Personne n'a

1. Cité dans la *Pensée politique*, p. 215-216.

abordé ces idées qui sont le poème même[1]. » Mais pourquoi conviait-il Laprade à tenter cet éloge, et n'achevait-il pas lui-même la *Réponse d'Éva*? A défaut de certitude, hasardons quelques hypothèses.

D'abord, un scrupule d'art. L'Éva dessinée dans la *Réponse* est bien philosophique et guerrière, et il n'entre guère dans les goûts de Vigny de prêter à la femme un langage audacieux ou des gestes d'héroïne. Sa prédilection est pour les vierges ou les amoureuses languissantes, pour la fille de Jephté, Éloa, Sara, Kitty Bell, et l'Éva même de la *Maison du Berger* égalait en douceur souffrante les visions bibliques du poète :

> Oh ! qui verra deux fois ta grâce et ta tendresse,
> Ange doux et plaintif qui marche en soupirant ?

Appartient-il à cet « ange doux et plaintif » d'appeler les colonnes à l'assaut comme l'eût pu faire la *Marseillaise* de Rude ? Éva sait-elle tant de géographie qu'elle puisse situer les Circassiens et les Siminoles ? Le discours guerrier n'a pas de place dans sa bouche, et le plan du poème est entièrement à refaire.

D'autres raisons, plus décisives, ont arrêté Vigny.

Sainte-Beuve a parlé de stérilité. Mais le travail intellectuel n'était pas suspendu chez l'auteur des *Destinées*. Le *Journal* de 1844 renferme deux plans de poème et deux notes pour *Daphné*[2]. C'est le 21 octobre 1844 qu'il inscrit, sous le titre *Réflexions et fin de la Deuxième Consultation*[3], un ensemble de remarques qui traduisent, au moins, des lectures sérieuses. Il s'intéresse aux *Adieux* de Latouche[4], à l'*Ultramontanisme* d'E. Quinet[5]. De 1845 à 1847, il ébauche, écrit, rature deux nouveaux poèmes philosophiques « sur le rythme d'Éva[6] ». Pourquoi sa pensée se détournait-elle seulement de la suite attendue à la *Maison du Berger*?

Qu'en 1849 le penchant du poète au déterminisme l'ait contraint à fermer le recueil commencé, il se peut; mais nous sommes en 1843 : à cette date, comme l'attesteront *Wanda* et la *Bouteille à la Mer*, écrits quelques années plus tard, la foi du poète dans la liberté est loin d'avoir faibli. Il faut donc chercher autre chose.

1. *Corr.*, I, 196 (30 juin 1847).
2. *Journal*, p. 171-177.
3. *Daphné*, p. 226-228.
4. *Corr.*, I, 169 (18 mars 1844).
5. *Ibid.*, I, 170 (27 août 1844).
6. C'est le 5 novembre 1847 qu'il développera, pour *Wanda*, un plan en prose composé du 22 juin au 4 juillet 1845; quant à la *Bouteille à la Mer*, bien que recopiée et datée au Maine-Giraud, en octobre 1853, elle provient d'un plan du 21 novembre 1846, rédigé en novembre 1847 et revu le 7 février 1848. (Cf. *La Pensée politique*, p. 267, 270.)

Relisons les pièces écrites de 1838 à 1842. A côté de poèmes confiants comme *La Sauvage*, sereins comme *La Flûte*, énergiques comme *La Mort du Loup*, il y a un poème de doute et de douleur : *Le Mont des Oliviers*. Avant même qu'il ait formulé en langue déterministe son impuissance à prévenir les lendemains, Vigny, par scepticisme métaphysique, n'ose affirmer le bonheur. Les nations ne sont-elles pas

... de folles enfants sans lampe dans la nuit?

Il ne dit rien de plus à la fin de la *Réponse d'Éva*. Il entend le « soupir profond que doivent nous arracher les mystères de la souffrance et de la mort ». Aux conquêtes de la pensée et de la science que magnifiait la *Prière sur le rythme d'Éva*, le poète oppose la désolation de notre solitude : « Vous avez banni tous les dieux qui venaient parler d'un monde après la vie ». La fin de la *Réponse* en contredit donc le commencement.

La succession des états de pensée du poète est établie, d'ailleurs, par l'examen du manuscrit. Il a commencé en août 1843 par l'esquisse intitulée *Vers détachés*, écrits à l'encre bleuâtre. Il en a développé les deux premières strophes sur un papier distinct. Puis, la réflexion venue, sous l'influence, non plus de la *Sauvage*, mais du *Mont des Oliviers*, il a tracé à l'encre noire, sous le titre *A la fin*, quelques lignes dont le développement n'eût pas fait corps avec le poème. Pris entre l'optimisme social et le pessimisme philosophique, il a cessé d'écrire la *Réponse d'Éva*, qui eût enfermé dans le même cadre deux tableaux opposés.

Enfin l'inspiration de Vigny, à cette date, recèle une autre contradiction plus décisive encore.

De 1830 à 1848, toute la pensée sociale du poète est conduite par un sentiment de rancune et de défiance à l'égard de la bourgeoisie.

Il ne haïssait pas la bourgeoisie avant son triomphe en 1830. *Cinq Mars* faisait à l'avocat Fournier une place près des gentilshommes, le comte de Lude ou Henri d'Effiat. La bourgeoisie, alors, dans son ensemble, s'opposait à la monarchie restaurée dont Vigny lui-même se sentait mécontent[1].

Le brusque triomphe des libéraux en 1830 a changé les termes du problème. Désormais, la noblesse attire, ainsi que le clergé, par leur détresse et leur commun abandon : la bourgeoisie repousse par son insolente puissance. Serviteur éternel des causes dédai-

1. L'était-il comme libéral ou comme ultra? La question peut être posée. (Cf. *La Pensée politique*, chap. III.)

gnées, Vigny toise désormais avec dédain cette classe de parvenus qui fait la loi. Tantôt ironique et léger, tantôt amer et passionné, il trace partout, dans ses grandes œuvres, ses ébauches, sa correspondance, son journal, ses notes intimes, le portrait impitoyable des « avocats » et des « marchands ».

Dès 1831, dans sa lettre à l'*Avenir*, il égratigne les « parvenus » de la « banque » et du « haut commerce » ; il leur reproche leur « sécheresse d'accueil » et leur « sécheresse d'âme[1] ». Le bourgeois, c'est John Bell, dur à ses ouvriers, plat devant le lord-maire ; le bourgeois, c'est Pasquier, flattant Fieschi dans sa prison[2] ; c'est le jury de la Corrèze, jalousant en Mme Lafarge une femme de plus haut rang[3] ; c'est le Prospero d'Emmanuel, le propriétaire amoureux[4] ; c'est Lorenzo, le juif de *Temple-Bar*, le marchand de chair humaine[5], ce sont les « marchands jaloux » que la *Maison du Berger* peint comme des assassins :

> Son vieux père et ses fils, il les jette en otage
> Dans le ventre brûlant du taureau de Carthage,
> Qui les rejette en cendre aux pieds du dieu de l'or.

Contre cette bourgeoisie, le poète appelle, soit la haine des Juifs, qui étoufferont sous leur habileté les chrétiens dégénérés de notre temps[6], soit même la révolte prolétarienne :

> Eh quoi ! vous désertez votre sage comptoir,
> Pour bâtir des châteaux, prudente bourgeoisie !
> . . . . . .
> Tremblez que, réveillé par votre ambition,
> Le bourreau qui faucha les têtes couronnées
> Ne soit un jour trompé par la peau du lion[7] !

La fortune de la bourgeoisie repose partiellement sur des terres usurpées à la noblesse, plus encore sur des valeurs mobilières dont l'industrie et le commerce ont accru l'importance : chemins de fer, canaux, bateaux de transport, outillage métallurgique, meubles, vêtements, etc. Tout ce qui accroîtra la richesse accroîtra de même la féodalité industrielle qui repose sur elle : on sert

1. *Œuvres posthumes*, éd. Séché, p. 221.
2. Cf. *La Pensée politique*, p. 192.
3. *Lettres* au marquis de Luppé, p. 59.
4. *Daphné*, p. 194.
5. *Journal*, p. 253.
6. *Daphné*, p. 203 (22 avril 1837) ; p. 222-226, s. d. : *De plusieurs choses judicieuses que dit le Juif.*
7. Ce sonnet a été, croyons-nous, publié dans l'*Éveil démocratique*. On le trouvera reproduit dans la *Pensée politique*, p. 192.

la bourgeoisie en accroissant le mouvement des affaires : rien de plus banal et de plus certain.

Dès lors, qui ne voit la direction où Vigny s'est engagé à son insu? La doctrine de la *Réponse d'Éva* n'est pas seulement, comme celle de la *Sauvage*, une doctrine d'expansion agricole, conciliable avec l'ancienne société patriarcale, la charrue et le livre ; c'est une doctrine d'expansion sous toute forme, et qui requiert, outre l'intervention armée, la mise en valeur d'un outillage complexe, élaboré par la bourgeoisie et pour elle.

Comment conquérir l'Algérie sans avoir rempli d'ouvriers les chantiers de constructions navales, les fabriques d'armes et de vêtements ? Comment la cultiver sans que les mille industries de la vie civilisée aient répandu leurs produits sur ces terres encore vierges ? A quoi bon ouvrir à coups de canon les ports chinois au commerce, si ce n'est pour que les « marchands jaloux » triomphent un peu plus du temps et de l'espace? L'expansion coloniale n'est qu'indirectement et pour l'avenir une conquête possible de la civilisation morale ; elle est, d'abord, une conquête de la civilisation matérielle, c'est-à-dire un nouveau champ ouvert à la spéculation. John Bell vendra mieux ses harnais et ses selles, et les bourgeois enrichis se bâtiront de plus insolents châteaux. En vain, le poète souhaitait-il de fuir le « charbon noir des villes » ; le « travail joyeux » de la *Réponse d'Éva* n'aboutira qu'à en épaissir la fumée.

* * *

La morale active des *Destinées* est une morale lamartinienne d'expansion et d'enrichissement. La politique des *Destinées* est, au contraire, une politique de recueillement aristocratique et de méditation distante. Il y a contradiction entre ces deux éléments. On ne peut tout à la fois enrichir la bourgeoisie et vouloir la refouler. On ne peut à la fois convier Éva au rêve partagé dans la maison errante et au voyage tumultueux dans l'antre des Cyclopes[1] aux mains noires. Vigny s'en aperçut, et jeta la plume.

PIERRE FLOTTES.

1. C'est ainsi que, dans une lettre, fort aristocratique de ton, adressée à d'Orsay en 1839, il désignait les ouvriers de la région de Birmingham. (*Corr.*, I, 103.)

MÉLANGES

SUR UN ÉCHANGE DE VERS DE RONSARD ET D'HÉLÈNE DE SURGÈRES

En étudiant à la Bibliothèque Nationale un florilège du XVIe siècle qui avait appartenu à la maréchale de Retz — le manuscrit français 25455, — je me suis trouvé, voici quelque dix ans, en présence de deux sonnets inédits très curieux. L'un était dédié par une certaine Minerve et un certain Billard, l'autre par ce Billard à cette Minerve.

En raison des vers que voici, de *Minerve* à *Billard* :

> C'est toi qu'on peut nommer, sans mentir, je le pense,
> L'Apollon de ce temps, l'Homère de la France...

aucune hésitation n'était possible, d'autant que le manuscrit 25455 datait visiblement de la dernière année du règne de Charles IX et du début de celui de Henri III, c'est-à-dire du lendemain de la publication de la *Franciade*. *Billard* ne pouvait être que le grand Ronsard, le *seul* poète du XVIe siècle que ses contemporains aient osé rapprocher d'Homère. Et ce sobriquet s'explique à ravir tant par la calvitie célèbre du poète que par le ton très libre en usage dans le salon bleu de la maréchale de Retz, cet hôtel de Rambouillet de la Renaissance.

Billard s'identifiant avec Ronsard, c'était un jeu de retrouver *Minerve*. Celle-ci était, sans aucun doute possible, Mlle de Surgères, à qui le grand poète écrivait alors même dans ses *Sonnets pour Hélène* :

> O bien heureuse amour en mon âme écoulée
> Par celle qui n'a point de parangon ici,
> Qui m'a de ses rayons tout l'esprit éclairci,
> Qui devrait des Français Minerve être appelée...

exprimant par là un vœu qui fut aussitôt réalisé, ainsi que l'atteste ce passage de Brantôme : «... Mlle de Surgères, la docte de la Cour ; aussi l'appelait-on la Minerve... »

Telles furent les raisons qui me déterminèrent en 1922 à publier, comme étant de Ronsard et de sa dernière Muse, les deux sonnets de *Billard* et de *Minerve*. Depuis, dans un savant ouvrage sur *L'Influence de Ronsard*, M. Marcel Raymond s'est rangé à mon avis.

Or voici qu'une nouvelle hypothèse vient d'être proposée aux lecteurs

de la *Revue d'Histoire Littéraire*. D'après M. Carrington Lancaster, *Billard* serait le poète Claude Billard, et *Minerve*, la maréchale de Retz, sa protectrice.

A première vue, quoi de plus naturel que cette identification? Mais, contrairement à ce qu'écrit M. Carrington Lancaster, ce n'est pas pour avoir mal connu, mais trop bien connu Claude Billard que M. Raymond et moi n'avons pas cru devoir le confondre avec le *Billard* du florilège de Mme de Retz.

Claude Billard, âgé de 25 ans environ à l'époque où fut constitué le manuscrit 25455, était encore si obscur dix ans plus tard que La Croix du Maine, le *Vapereau*, minutieux pourtant, du XVIe siècle, l'a ignoré. D'autre part, il ne fut jamais, au grand jamais, un poète épique. Comment, dans ces conditions, aurait-il pu être traité par Mme de Retz — et cela dès 1575 — de « parfait de l'Idée », d' « Apollon », et, ce qui a un sens très précis, d' « Homère de la France »?

C'est lui, au contraire, qui se devait de saluer comme un maître la célèbre Maréchale, son aînée et sa protectrice et qui, elle, figure dans la *Bibliothèque* de La Croix du Maine.

Aussi bien n'y a-t-il pas manqué en tête de son *Saül*, ainsi que le reconnaît, du reste, M. Carrington Lancaster.

On ne peut donc pas dire avec ce dernier : « Il est vrai que les titres d'Apollon et d'Homère conviennent mieux à Ronsard qu'à Billard », mais que ces titres ne peuvent s'appliquer qu'au premier et que Billard n'a matériellement pas pu les recevoir.

Même avec toutes les « exagérations » possibles, Claude Billard n'aurait pu être appelé par la maréchale de Retz que le Sophocle ou l'Euripide de son temps. Et cela non sous Charles IX ou Henri III, mais sous Henri IV...

L'identification de Ronsard et d'Hélène de Surgères avec le *Billard* et la *Minerve* du manuscrit 25455 est donc la seule qui se puisse admettre, jusqu'au jour où l'Amérique ou le Kamtchatka seront en mesure de fournir aux Français, trop oublieux, les preuves de la gloire épique de Claude Billard...

Un mot encore. Si, au lieu d'étudier le manuscrit 25455 par mon intermédiaire, M. Carrington Lancaster l'avait feuilleté lui-même, il ne serait pas étonné que le florilège de Mme de Retz pût contenir des vers pour Hélène de Surgères. Il en contient, en effet, où la dernière Muse de Ronsard est nommée en toutes lettres, et il contient aussi divers poèmes dédiés soit à la reine de Navarre, soit à d'autres amies de la Maréchale.

ROGER SORG.

BALZAC ET MARIE DE MÉDICIS : UN DOCUMENT PERDU

En juillet 1620, rapportent les *Mémoires* de Richelieu, Marie de Médicis « se résolut d'écrire au Roi, ou pour arrêter le progrès des « armes de ses ennemis, ou pour faire voir à tout le monde la justice « des siennes. Deux lettres se dressent par son commandement : l'une « ne contenait simplement qu'un avis, qui ne tendait pas à la ruine du « sieur de Luynes... et n'était en effet que pour donner quelque lieu « à entrer en traité et raccommoder les affaires. »

Celle-là fut estimée satisfaisante, et confiée à Sardiny pour qu'il la portât au Roi.

L'autre fut rejetée, par l'avis de Richelieu, qu'appuya le seul Marillac, de tous les conseillers de la Reine-Mère. « Ç'était », dit le Cardinal, « un manifeste formé, et dont la liberté et l'aigreur avaient besoin d'une puissance plus grande que la nôtre pour être soutenue. » (*Sic.*)

La première pièce fut imprimée, et les éditeurs de la Société de l'Histoire de France déclarent que les *Mémoires* la résument très exactement. De la seconde, aucune trace. Trop longue, nous est-il dit, pour être insérée au cours du récit, d'un style trop « pressé » pour être « rapportée par extrait », elle devait figurer parmi les documents « à la fin de cette année » (1620). On ne l'a trouvée nulle part. Elle a disparu : escamotée peut-être ?

Car, selon M. Maximin Deloche[1], l'un et l'autre écrit ont été composés par l'ordre de Richelieu, sinon par lui-même ; mais, dans les Mémoires, le ministre s'efforce de dégager sa responsabilité, en s'abritant derrière la volonté de la Reine ; surtout, il tient à désavouer le second manifeste. Et il eût volontiers fait disparaître l'original compromettant.

Il semble pourtant que des lambeaux de ce document aient vu le jour, six ou sept ans plus tard, dans un recueil où l'on ne se fût guère avisé de les chercher.

M. Deloche attribue la première des deux lettres au P. Joseph. Pour la seconde, il paraît bien qu'on se soit adressé à Jean-Louis Guez, déjà chargé, l'année précédente, de rédiger les trois *Lettres* au Roi pour le duc d'Épernon[2]. Alors même, il n'en était pas à son premier essai en matière d'écrits politiques, et il suffit de parcourir sa

1. Maximin Deloche, *Autour de la Plume du Cardinal de Richelieu*. Paris, 1920.
2. *Œuvres* de Balzac, éd. 1665, t. I, p. 63, 65, 66.

Lettre à Guillaume Du Vair[1] pour se convaincre que sa plume, à l'occasion, ne manquait ni de « liberté » ni d' « aigreur ».

Que l'on compare ce que disent les *Mémoires* de la pièce perdue, et un fragment considérable de la lettre X, livre IV, des *Œuvres du Sieur de Balzac*[2] :

« ŒUVRES » DE BALZAC éd. 1665, p. 114.	MÉMOIRES DE RICHELIEU *Soc. Hist. Fr.*, t. 3, p. 62.
l'eusse fort désiré que nos maux n'eussent point eu besoin de remedes de feu et de sang, et que les voyes douces eussent esté encore en nostre chois. Mais puisque chacun sçait qu'elles sont aussi peu seures que peu honnestes, et que Dieu entend que nostre liberté nous couste quelquechose, il ne faut plus résister à sa volonté, il faut aller où la faveur du ciel et les vœux de tout le monde vous appellent. On commence à distinguer les bons serviteurs d'avec les valets infidelles : Il n'y a partie en ce Royaume qui ne soit disposée à recevoir une nouvelle forme. *Le nombre des affligez est si grand, qu'il doit faire trembler les persécuteurs* : C'est en demander trop à la Fortune que de luy en demander davantage. *Si un Roy estoit tombé en la puissance de ses ennemis, on ne s'imagineroit pas que son service fust où seroit sa personne. Ses subjets pourroient prendre les armes pour le mettre en liberté, et n'estre pas pour cela Rebelles. Ils ne devroient pas attendre qu'il eust signé les commissions, s'il avoit les mains liées, ni s'épouvanter de la vaine image de son nom, si au lieu d'estre la marque de sa volonté, il n'estoit plus que l'instrument de celle d'un autre.* Certes, je ne pense pas que de si foibles considerations deussent retarder une si juste entreprise. Il ne faudroit pas souffrir non plus qu'un particulier regnast, encore qu'il eust receû du Souverain la Couronne, le Sceptre et le Diadesme. Il ne faudroit pas abandonner le Service du Prince, qui doit estre considéré comme une chose eternelle, pour suivre sa passion, qui peut finir à toutes les heures. Il ne faudroit pas laisser perdre toutes les loix de l'Estat, pour en prendre quelqu'une trop à la lettre. Autrement ce seroit imiter ces pauvres superstitieux qui croyent estre obligés de se rendre, et de demeurer spectateurs oisifs et immobiles de l'embrasement de leurs maisons, et de la ruine de leur patrie, afin d'observer plus religieusement le jour du Sabbat. Et ainsi ne	On lui représentoit [à la Reine] *que le nombre de ceux qui étoient liés avec elle étoit si grand, qu'il devoit faire trembler les persécuteurs.* . . . . . . On lui mettoit devant les yeux que l'intérêt qu'elle avoit dans la conservation du Roi et de sa couronne empêcheroit toujours que ses armes fussent suspectes à la plupart des Français, qui, partant, approuveroient son dessein, qu'elles seroient jugées justes de ceux qui les reconnoîtroient nécessaires, comme elles l'étoient apparemment pour sa conservation et celle de l'État. On lui disoit de plus *que le service du Roi n'est pas toujours où est sa personne, que quand un prince est tombé entre les mains de ses ennemis, on peut combattre contre sa volonté pour le remettre en liberté, sans estre pour cela rebelle.* On mettoit encore en avant qu'*en telle occasion, on ne devoit pas attendre ses commissions et ses ordres, puisqu'il avoit les mains liées, ni s'épouvanter en cette occasion de son nom, puisqu'au lieu d'être la marque de sa volonté, il n'étoit plus*

1. *Œuvres* de Balzac, t. I, p. 123 (livre IV, lettre XVIII). Cf. Eugène Griselle, *Lettres à Du Vair et sur Garasse, Études*, janvier 1908.

2. On la rencontre pour la première fois dans l'édition de 1627, la sixième; elle a pu paraître dans la quatrième ou la cinquième.

scachant pas jusques où s'étendoit leur devoir, ni où finissent les bornes de la vraye obéissance, pour estre meilleurs serviteurs de Dieu, ils devenoient esclaves des Infidelles, et de peur de violer une feste, il souffroient que Religion fust opprimée. Ie vous laisse prendre la consequence qui se peut tirer de ce discours, et me contente de vous dire, que pourveu que vous ayez de vostre costé cette justice premiere et immuable, et telle que la Nature l'a faite, vous ne devez pas vous soucier si fort de celle que les hommes ont inventée, et qui selon la diversité des temps et des lieux est souvent contraire à elle-mesme. Quand un jour la haine des partis sera esteinte, et que ceux qui n'auront point d'interest aux choses presentes, n'apporteront point aussi de passion pour en juger, ce sera alors qu'*Artemise recevra du public la juste reconnoissance qu'elle merite, et qu'on ne l'estimera pas moins heureuse d'avoir delivré nostre Isle*[1] *de l'Opression des Tyrans, que de lui avoir donné des Rois legitimes... que l'instrument des passions de ceux qui s'étoient emparés de son autorité.*

On la flattoit, lui représentant qu'elle ne seroit pas moins glorieuse d'avoir délivré la France de ceux qui en étoient reconnus tyrans par les gens de bien, que de lui avoir donné des rois legitimes.

Cette lettre de Balzac, adressée à Mgr le *** (dans l'édition de 1627, exemplaire de la Bib. Nat., une table manuscrite indique comme destinataire le Cardinal de La Valette), porte la date du 2 septembre 1620. Cette date ne varie dans aucune des éditions connues. Dans l'exemplaire de l'édition de 1628 que possède la Bibliothèque Nationale, une note manuscrite commente : « composee donc après la paix faite avec la Reyne Mere ».

On sait, en effet, que la paix fut signée le 10 août. Et cette lettre de septembre a le ton d'un manifeste écrit à la veille ou au début des hostilités. Lettre factice, évidemment, fabriquée après coup pour fournir un cadre à quelques phrases éloquentes que l'auteur ne pouvait se résoudre à laisser perdre. Le procédé rentre dans ses méthodes habituelles.

La seule chose qui étonne, c'est qu'il n'y ait pas fait entrer le tableau qu'exposait la lettre de juillet, au dire des *Mémoires* : ... « l'indigne « traitement qu'elle [la Reine] a reçu depuis qu'elle est sortie de la Cour « et du maniement des affaires ; la condition déplorable où la France « est réduite par l'ambition déréglée des personnes qui semblent « estimer sa ruine nécessaire à l'établissement de leur fortune ; l'obli- « gation qu'elle a de pourvoir promptement à ces désordres par l'éloi- « gnement des auteurs ou d'agréer que, pour en empêcher l'accrois- « sement, elle se joigne avec ceux qui, par la dignité de leur nais- « sance, ont un intérêt notable en la conservation de ses États[2] ».

Peut-être cet autre morceau fut-il utilisé ailleurs, nous n'avons pu encore le découvrir. A noter l'amertume qui perce vers la fin de la lettre du « 2 septembre » :

1. Au commencement de la lettre, la France est désignée sous le nom de Chypre.
2. Mém. Rich., *Soc. Hist. Fr.*, p. 61.

... « Après avoir passé force mauvaises nuicts sur vos memoires, et « contribué tout mon esprit à la réputation des affaires de la Reine, « une miserable sentinelle qui aura donné l'alarme bien à propos, « aura beaucoup plus servi que moy. »

Après cela, faut-il tenir compte de diverses déclarations faites beaucoup plus tard par Balzac à Chapelain et à Bernard de Forgues, d'après lesquelles il aurait au contraire refusé sa plume à Marie de Médicis ? « J'ay pu estre en la première place d'un homme que je traite aujourd'huy de Monseigneur, » affirme-t-il le 3 avril 1645, « et il n'a tenu qu'à moy que je n'aye esté secrétaire de la feue Reyne Mère, et cela devant que j'eusse vingt-cinq ans. » Il revient sur ce sujet le 24 avril de la même année [1], et, en 1651, il raconte : « Lorsque la Reine... « estoit refugiée à Angoulesme, je ne pûs jamais me resoudre à faire « un Manifeste pour elle, quoy que j'en fusse pressé par les violentes « sollicitations de M. l'Abbé de Rucellaij. I'eûs la dureté de refuser « mes paroles à la douleur de cette grande princesse, parce que « j'apprehenday que mes paroles pourroient choquer mon devoir, et « desplaire au Roy son fils [2]. » Ceci nous reporte à l'année 1619, il « est vrai, et non à 1620, mais Balzac se hâte d'ajouter : « Depuis ce « temps-là, je n'ay voulu escrire que pour soustenir les bonnes « causes ».

Ni ce que l'on sait de la jeunesse de Balzac, ni sa véracité peu scrupuleuse dès qu'il s'agissait d'embellir le passé ou de l'accommoder à un intérêt présent, ne permettent que l'on s'arrête à ces assertions. En 1638, il était capable de renier son *Discours politique sur l'État des Provinces-Unies des Pays-Bas*, et en quels termes!

« Qu'est-ce que ce libelle contre les Espagnols, qui court sous mon « nom aux Païs-Bas?... Vous pouvez refuter hardiment la nouvelle « de Hollande, et dire que je ne suis point Père de l'enfant qu'on me « suppose en ce païs-là. Mais sans cette expresse déclaration que je « vous en fais, vous deviez être asseuré de la vérité, et croire que je « devois estre innocent d'une action que je ne vous avois point com- « muniquée... Ce n'est pas la première supposition qui a esté faite « dans le Monde. Puisqu'il y a eu des Pseudophilippes, des faux « Agrippa, des faux Baudouïns, il peut bien y avoir un faux Balzac, « de la façon de quelque Declamateur oisif, qui fait des Libelles aux « Païs-Bas. Le bon est que le veritable Balzac est sur pieds, pour « fouëtter tous ses singes, et dissiper tous ses Phantosmes. » Acculé à l'aveu, il adoptait un ton dégagé : « Je ne l'ay reconnu, qu'après « avoir rappellé de bien loin la memoire des choses passées... je le com- « posay en Hollande, sans dessein de le rendre public par l'impres- « sion... je ne veux point me mettre en peine de plaider la cause de

1. Tamisey de Larroque, *Lettres de Jean-Louis Guez de Balzac.* Paris, 1873, LXXXIV, p. 251, et LXXXVII, p. 257.
2. *Œuvres*, éd. 1665, t. I, p. 1043.

« mon enfance... O malheureux! [Heinsius] qui désenterre les « morts[1] ! »

En 1651, Balzac se défendait d'avoir écrit un libelle séditieux en faveur du prince de Condé; plus que jamais, donc, il lui convenait de mettre son loyalisme, présent et passé, au-dessus de tout soupçon. Le manifeste de 1620 semblait un mort mieux enterré que le *Discours politique*, et, de même que ce dernier, il pouvait être considéré, selon l'expression du bon Chapelain : « de la nature de ces cas pour le vulgaire appellé reniables ».

H. Bibas. K.-T. Butler.

1. *Œuvres*, éd. 1665, t. I, p. 759; livre XVIII, lettre XXXIV, datée du 20 décembre 1637. Tamisey de Larroque corrige cette date et propose celle du 20 février 1638 : la réponse de Chapelain est du 7 mars 1638. Cf. Tamisey de Larroque, *Lettres de Chapelain à Balzac*, p. 200, 276, 280.

UNE DERNIÈRE EXPLICATION DU VERS DE BOILEAU SUR SCAPIN

Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt les études de M. Jean Demeure[1], mais celle qu'il a faite sur *le sac de Scapin* dans le numéro de janvier 1929 de la *Revue d'Histoire Littéraire* à l'agrément joint, pour moi, le profit. S'il ne me rallie pas définitivement à son opinion, du moins me détache-t-il tout à fait de la mienne et j'ai comme idée qu'il me guide vers la vraie.

Pour la commodité de nos lecteurs je rappellerai que j'expliquais :

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe

le sac où Scapin s'enveloppe contre les coups ou plutôt feint de s'envelopper pour se mettre à couvert de coups qui lui seraient destinés et s'égareraient sur Géronte, — enfermé dans le sac protégeant, enveloppant Scapin. M. Demeure propose de comprendre : « dans ce sac ridicule où Boileau ne reconnaît plus l'auteur du *Misanthrope*, Scapin, ou mieux *Scapin* (la pièce des *Fourberies de Scapin*) se voile, se ternit, se rabaisse, s'avilit ». Ceci ne me satisferait guère, étant donné que c'est Molière qui se rabaisse et s'avilit, non la pièce, — mais on ajoute ingénieusement que Boileau ne condamne pas tout *Scapin*, mais seulement cette partie, le tour du sac, qui la ternit et la rabaisse. J'objecte simplement si ce n'est pas altérer le sens et diminuer la portée de la critique de Boileau qui englobe formellement le Molière Tabarinesque et donc le genre dont relèvent les *Fourberies de Scapin*. Et, d'autre part, *envelopper* se dit mieux, selon moi, d'un ciel qui se couvre de nuages, ou d'un conquérant dont une désobéissance fait disparaître les plus hauts mérites, que d'une pièce ou d'un auteur qui se dégrade et compromet la pureté de sa gloire. En somme, je ne renoncerais volontiers qu'à mon interprétation en faveur de cette dernière, encore qu'elle soit un peu cherchée et, malgré sa forme, peu claire, mais, allant toujours du compliqué au simple, j'avoue m'accommoder mieux d'une troisième que je soumets à M. Demeure et aux lecteurs de la *Revue*.

Envelopper a, au XVIIe siècle, un sens très courant et on ne peut plus net, c'est celui d'attraper, de prendre au piège. Ce sens dérive à la fois du langage militaire (on surprend l'ennemi — et on le prend — en l'enveloppant), et de celui de la chasse (ainsi on capture un lapin

1. Notamment celle, si pénétrante, qu'il nous a donnée, sur les rapports de Boileau et Racine, dans le *Mercure de France* du 1er juillet 1928.

en l'enveloppant tout à coup d'un piège qui est parfois un sac comme celui du chat du marquis de Carabas). Or remettons-nous dans l'esprit la scène où Scapin, assez heureux jusque-là dans ses tours, pousse un peu loin son jeu, à la façon d'un virtuose grisé, et, pour ne s'être pas arrêté au bon moment, dépasse le but et se fait prendre, si j'ose dire, la main dans le sac :

Comme il est prêt de frapper, Géronte sort du sac et Scapin s'enfuit.

GÉRONTE.

Ah! infâme! ah! traître! ah! scélérat! C'est ainsi que tu m'assassines[1]!

Boileau parle donc du sac où Scapin se fait attraper. Au XVIIIe siècle, on aurait dit : *s'enfile*. Mais, au XVIIe, *s'enveloppe* se comprenait tout seul.

HENRI JACOUBET.

P.-S. — J'ai quelquefois pensé admettre une autre interprétation fort simple aussi. L'enveloppement dans le sac serait un jeu de scène de Scapin, arrivant avec son sac autour de lui et s'y drapant de façon ridicule ; mais de cette fantaisie la tradition se serait absolument perdue (voir comment on représente Scapin au Français) et nous serions en pleine conjecture. Ce qu'il faut réclamer c'est une explication facile, puisque du temps de Boileau on comprenait, semble-t-il, sans peine. A ce point de vue la sémantique est une excellente auxiliaire de l'histoire littéraire.

1. Acte II, sc. II.

L'INCESTE DANS PHÈDRE

La première fois qu'on m'a demandé en quoi Phèdre est « incestueuse », je n'ai pas laissé que d'être embarrassé. En somme, elle aime le fils d'un premier lit de son mari. Si l'acte paraît extrêmement répréhensible, il ne peut cependant se qualifier qu'adultère. *Inceste*, du temps de Racine comme au nôtre, a un sens très précis que donne le *Dictionnaire* de l'Académie : *Conjonction, copulation illicite entre les personnes qui sont parentes ou alliées au degré prohibé par l'Église.* On *commet*, on *fait un inceste* avec sa nièce, avec sa sœur. *Incestueux* ne signifie que *coupable d'inceste.* On dit : *un prince incestueux. Incestueusement* se dit d'un amour *avec inceste* et est d'ailleurs peu d'usage. Il suit de là que, si l'on peut parler d'inceste à propos d'Œdipe, — ou, pour rester dans les exemples cités, à propos d'Agrippine, de Don Carlos ou de René, — il ne paraît pas que Phèdre qui, d'ailleurs, son mari supposé mort, pourrait contracter avec Hippolyte un mariage légitime, ait raison de dire qu'elle « respire l'inceste ». Que Thésée renvoie son fils auprès de ceux qui « applaudissent l'inceste », et que Théramène défende Hippolyte, mais ne conteste pas l'expression, c'est, comme nous verrons, une autre affaire, Phèdre ne traite pas Hippolyte d'inceste, mais elle-même. Elle a jeté sur lui un « œil incestueux ». Boileau applique le mot à Phèdre dans le vers célèbre sur :

> ... la douleur vertueuse
> De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse.

Le qualificatif ne semble pas avoir pu s'employer par à peu près comme parricide, qui signifie tout crime impie (le régicide, par exemple). Il y a là un petit problème. Prenons nos aises et le temps pour chercher.

Le mot peut venir d'ailleurs. Remontons aux sources. On sait que les deux plus belles scènes de *Phèdre*, celles des aveux, — aveu à la nourrice, aveu à Hippolyte, — sont prises : la première dans Euripide, la seconde dans Sénèque. Dans l'*Hippolyte* l'action de Phèdre est considérée comme infâme, mais il n'est question que d'adultère simple. Elle est coupable d'actes punis par la loi : ἀδίκων ἔργων (v. 676), d'actes immoraux : αἰσχροῖς ἐν ἔργοις (v. 505). Quant à Hippolyte, Thésée lui reproche sa faute le plus souvent d'un point de vue général : c'est un corrupteur de femmes : γυναικῶν λυμεῶνα (v. 1068). Il a déshonoré son père (τὸν τέκοντ' ἀτιμάσας), souillé sa couche (ἤσχυνε τἀμὰ λεκτρα). Le délit se précise cependant comme une impiété. Δυσσεβεῖ (v. 1050). Le mot reste assez général encore. Hippolyte parlera aussi

de la « piété » qui lui fait tenir sa parole à Phèdre. Mais très évidemment l'expression : τοὺς τέκοντας ὅσια δρᾶν (v. 1080) correspond à un délit du genre inceste. Seulement il vise Hippolyte, pas Phèdre. Jamais Phèdre ne sera accusée d'avoir fait ἀνόσια. Euripide ne nous explique pas Racine.

Sénèque va-t-il nous rapprocher davantage? Le crime de Phèdre appelle plusieurs fois le mot d'*incestum*, soit comme adjectif, soit comme substantif (v. 1185, 1195, etc.). Mais il a un sens assez large en latin. Cependant il comporte celui de *tabou*. *Nefas*, *nefandus*, qui implique faute contre la loi divine, paraît aussi assez souvent :

> (*Vénus*) *probris omne Phœbeum genus*
> *onerat nefandis : nulla Minois levi*
> *defuncta amore est, jungitur saepe nefas* [1].

Phèdre caractérise ainsi les amours monstrueuses de sa famille. Or la nourrice qualifie les sentiments de Phèdre de *nefanda* (v. 130) et celle-ci dit : *Amavimus nefanda* (v. 596). Le mot *impius* est aussi employé : *Amoris impii flammas* (v. 165), *impii capitis* (v. 1280). Quand elle déclare son amour à Hippolyte, celui-ci prend à témoin Jupiter et le Soleil comme s'agissant du plus horrible sacrilège :

> Magne regnator Deum
> Tam lentus audis scelera, tam lentus vides?
> Et quando saeva fulmen emittes manu,
> Si nunc serenum est? omnis impulsus ruat
> aether et atris nubibus condat diem
> ac versa retro sidera obliquos agant
> retorta cursus. Tuque, siderum caput,
> radiate Titan, tu nefas stirpis tuae
> speculare? Lucem merge et in tenebras fuge.
> Cur dextra, divum rector atque hominum, vacat
> tua nec trisulca mundus ardescit face?
> In me tona, me fige, me velox cremet
> transactus ignis : sum nocens, merui mori :
> placui novercae [2].

Placui novercae, — on dirait bien du violement d'un lien spirituel, d'une *pietas*. Dans le mariage romain, la femme appartient à son nouveau foyer. Elle a les mêmes dieux que son mari et donc que le fils de son mari. En épousant Thésée, elle est devenue la mère religieuse d'Hippolyte. Même libre, elle ne pourrait l'épouser, non plus qu'une marraine son filleul, sans inceste. Cela n'est pas dit expressément, mais ressort avec évidence de la déclamation d'Hippolyte. Seulement Racine ne pratique pas la religion antique et, selon la sienne, Thésée une fois mort, Phèdre peut considérer que la voie conjugale est libre. Du moins la nourrice l'affirme et Phèdre n'y contredit point :

1. V. 124-128.
2. V. 671-683.

Votre flamme devient une flamme ordinaire.
Thésée en expirant vient de rompre les nœuds
Qui faisaient tout le crime et l'horreur de vos feux [1].

Phèdre n'était donc criminelle qu'en trahissant son mari, non en se jetant dans les bras d'un beau-fils. Où faut-il donc chercher l'inceste du point de vue racinien et chrétien?

Je ne suis pas de ceux qui cherchent du jansénisme partout. Mais, pour *Phèdre*, il est permis d'y en trouver sans être suspect de l'y avoir porté nous-mêmes. Racine, à ce moment, s'abstrait du bruit du monde pour réentendre les cloches d'Ys. Il voudrait bien être sûr que *Phèdre* fût en effet la plus « raisonnable » de ses comédies. Arnauld va lui donner la joie de voir en l'antique pécheresse un exemple de « la chrétienne à qui la grâce a manqué ». La grâce, oui, mais non pas les scrupules, — hélas! si superflus sans la grâce! — les scrupules, si spécifiquement jansénistes! Rappelons-nous le tremblement perpétuel du saint devant une aigreur involontaire, la tourmentante enquête sur soi d'un Pascal à propos d'une subtile surprise de la vanité ancrée au cœur de l'homme ou d'un mouvement de gourmandise provoqué par un mets trop généreux, imposé par la médecine, mais inconsidérément savouré. Libre au poète libertin de 1664 de s'en égayer :

Jusque là qu'il se vint l'autre jour accuser
D'avoir pris une puce en faisant sa prière
Et de l'avoir tuée avec trop de colère!

Le motif de s'accuser est autrement sérieux dans Phèdre; mais en quoi consiste, au juste, la faute toute d'intention qui l'angoisse à ce point ?

Grâces aux dieux mes mains ne sont point criminelles;
Plût au ciel que mon cœur fût innocent comme elles!

Jusqu'ici elle n'a péché qu'en pensée. Mais elle agira. En s'offrant, elle ne se perd pas seule, elle entraîne avec elle Hippolyte, s'il l'écoute. Or, pour celui-ci, nous avons vu que, même au point de vue antique, son cas n'est pas douteux. S'il cède à Phèdre, il commet un inceste. Or la Bible rejoint ici la superstition gréco-romaine :

Si un homme couche avec la femme de son père, il découvre la nudité de son père; ils seront tous deux punis de mort; leur sang sera sur eux [2].

Voilà pourquoi Phèdre ne respire pas seulement l'imposture, mais aussi l'inceste, — dans la mesure où elle y fera tomber Hippolyte. Elle aura été celle par qui le scandale arrive. Hippolyte deviendra effectivement plus coupable que Phèdre s'il succombe, mais comme il

1. V. 671-683.
2. Lévitique, XX, 11. Il s'agit bien de la belle-mère. La Vulgate dit : *noverca.*

dépendait d'elle que le crime contre nature ne fût pas commis, cet inceste voulu par elle retombe sur elle seule et la charge. Aux yeux de la morale non seulement stricte mais rigoureuse d'un janséniste, il y a de quoi justifier pour Phèdre les tourments anticipés des flammes éternelles et en particulier de celles que l'Enfer réserve à l'inceste.

H. Jacoubet.

BOILEAU ET MAUCROIX EN 1666

On aimerait à croire que, depuis plus de deux cents ans que les critiques s'occupent de Boileau, il ne reste rien à apprendre sur la vie et l'œuvre du satirique. Et pourtant, dans ce XVIIe siècle qui nous réserve encore des surprises, il n'est pas d'écrivain plus mal connu. Nous répétons de livre en livre une légende, à la vérité assez cohérente, mais qui n'en est pas moins une légende. Il serait temps de reprendre à pied d'œuvre tout le travail. Nous n'avons même pas une bonne édition critique des *Satires* !

M. Demeure, dans ses articles du *Mercure*[1] et de la *Revue d'Histoire Littéraire*[2], a commencé cette revision si nécessaire. Une critique perspicace de documents déjà connus lui a permis de ruiner quelques pans de l'édifice, de révéler ailleurs des lézardes. Je ne sais cependant s'il n'a pas mis parfois un peu de passion dans son entreprise.

Il a voulu surtout démontrer que le rôle de chef d'école, traditionnellement attribué à Boileau, ne correspondait pas à la réalité, tout au moins pour les années 1660-1670. Dissociant les « quatre amis », il les a judicieusement replacés dans leurs différents milieux. Pour La Fontaine en particulier, il a malignement dressé une liste des amis du fabuliste ennemis du satirique. Maucroix figure dans cette liste. Est-ce avec raison ?

M. Demeure n'ignore pas que Maucroix a été l'ami de Boileau. « Sans doute, après avoir outragé le berger en soutane, écrit-il[3], Boileau deviendra son ami : comme de Quinault, de Boursault ; Boileau n'a eu de sévérités irréductibles que pour les morts et les faibles. » A quels *outrages*, préalables à l'amitié, M. Demeure fait-il allusion ? Il s'en explique en note. Il y aurait d'abord une équivoque sur « Mauroy », ensuite le « berger en soutane ».

Qu'il me soit permis d'intervertir l'ordre chronologique. Dans une lettre à Loménie de Brienne, non datée, mais qui, parlant du *Lutrin*, ne doit pas être de beaucoup antérieure à sa publication, Boileau écrit : « C'est vainement que votre berger en soutane, je veux dire M. de Maucroix, déplore la perte du *Lutrin*, dans l'églogue dont vous me parlez. Je le récitai encore hier chez M. le Premier Président... » Est-ce un outrage ? Je me refuse à voir en ce prétendu outrage autre chose qu'une plaisanterie tout à fait anodine. « Berger en soutane » ne peut signifier autre chose qu'ecclésiastique auteur d'églogues.

1. 15 janvier et 1er juillet 1928.
2. Avril-juin et juillet-septembre 1929.
3. *Mercure de France*, 15 janv. 1928, p. 360.

Boileau ne demandait point qu'un poète bucolique fût un vrai berger, ni n'interdisait à un chanoine de servir Apollon.

M. Demeure a-t-il été mieux inspiré au sujet de l'équivoque sur « Mauroy » ? « Dans le Mauroy des épigrammes et des satires, dit-il, Brossette et ses obligés ont voulu voir Jean Testu de Mauroy. Mais celui-ci était connu sous le nom dont il signait ses ouvrages : Testu. D'autre part, Boileau aurait déformé son nom : il disait Pucelain, Kautain, Kainaut... pour permettre à ce pieux Louis Racine d'affirmer que l'auteur des *Satires* ne nommait pas. Maucroix figurait en très bonne place sur la liste des MM. du Recueil. »

Il y a ici beaucoup à dire. Citons d'abord les textes en question. « Mauroy » apparaît trois fois sous la plume de Boileau. Dans la *Satire VII* (texte de 1666) :

> Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie ?
> Mes vers comme un torrent coulent sur le papier ;
> J'y rencontre à la fois Perrin et Pelletier,
> Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville...

Dans la *Satire IX* (texte de 1668) :

> Que vous ont fait Perrin, Bardin, Mauroy, Boursault,
> Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault...

Dans une épigramme de date inconnue :

> Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroy,
> Pourrait bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.

A en croire Brossette, que les commentateurs répètent, Mauroy est l'abbé Jean Testu de Mauroy, petit poète contemporain de Boileau, académicien à partir de 1688, mort en 1706. M. Demeure conteste donc cette identification. Si Boileau avait voulu attaquer ce petit poète, il l'aurait appelé Testu et non Mauroy ; tout au moins aurait-il déformé ce nom de Mauroy, comme il a déformé Cotin en Kautain, Quinault en Kainaut.

C'est se contredire. D'abord Boileau ne déforme pas tous les noms : il nomme, à côté de Mauroy, Boursault, qui est bien Boursault, Colletet, qui est Colletet. De plus, si Boileau voulait désigner l'abbé Testu sans le nommer trop nettement, peut-être l'a-t-il fait en le nommant, non pas du nom de Testu dont l'abbé signait ses ouvrages, mais du nom de Mauroy, moins connu du public.

Nous avons un autre texte de la *Satire VII*. On sait que le *Discours au Roy* et les *Satires I*, *VII*, *IV*, *V*, *II* parurent à l'insu de Boileau sous le titre de *Recueil contenant plusieurs discours libres et moraux en vers*, en 1666. C'est l'édition que le satirique qualifia de « monstrueuse », qu'il désavoua, et contre laquelle il entreprit de se défendre par la rapide publication d'un texte qu'il prétendait seul authentique. L'édition authentique parut dans la même année que l'édition « monstrueuse ». Bien que Boileau l'ait désavouée, celle-ci peut à l'occasion aider le commentateur dans ces difficiles identifica-

tions. Dans le vers qui nous occupe, elle donne « Francheville » au lieu de « Titreville », « Bardoir » au lieu de « Bardou » (sans doute simple faute d'impression) ; mais « Mauroy » y reste « Mauroy [1] ».

Que subsiste-t-il des arguments de M. Demeure? Que *Mauroy* ressemble à *Maucroix*, et j'ajouterais : davantage encore à *Maucroy*, orthographe fréquemment adoptée par les contemporains, en particulier, en 1685, par l'éditeur des *Ouvrages de prose et de poésie des Sieurs de Maucroy et de la Fontaine*. Que Maucroix était l'un des poètes du *Recueil* où Boileau, peu scrupuleux, puisait parfois sans aucune raison les noms de ses victimes. Arguments bien faibles pour établir que le satirique a visé l'ami du fabuliste et qu'ainsi l'ami de La Fontaine est un des nombreux ennemis de Boileau !

Mais voici un nouveau document que M. Demeure ignorait et que M. Magne vient de publier dans sa *Bibliographie des œuvres de Boileau* [2]. Il va nous prouver qu'en 1666 Maucroix était considéré non pas comme un ennemi, mais comme un ami du satirique ; il va nous porter à penser qu'on a essayé par une calomnie de porter atteinte à cette amitié, en faisant croire dès 1666 que « Mauroy » désigne Maucroix.

Ce document est un *Discours satirique au cynique Despréaux*, que Chapelain écrivit pour répondre à son adversaire, qu'il ne fit jamais imprimer, qu'on signala dans l'inventaire de sa bibliothèque, et qu'on considéra depuis comme perdu. M. Magne en a retrouvé deux copies manuscrites, l'une à la Bibliothèque Nationale [3], l'autre à la Bibliothèque de l'Institut [4]. Il en donne le texte intégral.

A quelle date fut écrit ce *Discours*? On y relève des citations des *Satires II*, *V*, *I*, *VII*, *III* et du *Discours au Roi*, publiés en 1666. On y lit cette phrase : « Que vous a fait l'abbé de Pure pour dépouiller l'abbé Ménage du titre de galant de notre âge dont vous l'aviez mis en possession il y a longtemps et pour en revêtir celui-ci qui ne se pique de rien moins que de galanterie? » Allusion nette à l'une des substitutions opérées par Boileau pour son édition de 1666. Les manuscrits portaient :

> Si je pense parler d'un galant d'un autre âge,
> Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.

L'imprimé de 1666 porte :

> Si je veux d'un galant dépeindre la figure,
> Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure.

On lit enfin dans ce *Discours* : « Pensez-vous que M. le Chancelier,

1. Je dois ces dernières indications à l'obligeance de mon collègue et ami, Marcel Durry, professeur à l'Université de Grenoble, qui a bien voulu consulter pour moi, à la Bibliothèque de Grenoble, un exemplaire de cette très rare édition « monstrueuse ».
2. T. II, p. 138 sq.
3. Ms. n° 892, f°s 68 sq.
4. Mss., Collection Godefroy, Portefeuille n° 217, f°s 104 sq.

à qui on a escroqué un privilège pour servir de passeport à cette édition, avale doucement cette pilule et qu'il ne se fasse pas amener pieds et poings liés l'auteur de ces pasquins pour en faire ce que sa Religion violée par cette surprise lui conseillera? » La publication de l'édition incriminée devait donc être récente. Le *Discours* est sans doute de 1666.

M. Magne écrit bien, à propos des premiers mots de ce pamphlet, que Chapelain y fait allusion à la *Satire VIII* — qui est de 1668 —. Mais ce n'est qu'une erreur de plume ou une faute d'impression. Il faut lire *Satire VII* : les vers auxquels M. Magne renvoie le prouvent [1].

Mais voici en quoi ce *Discours* touche à notre propos. Chapelain demande au satirique ce que lui ont fait les poètes qu'il attaque : et il énumère Scudéry, Cassagne, Cotin, Charpentier, de Pure, Perrin, Quinaut. C'est alors qu'il écrit : « Maucroix sur tous, qui doit être de vos amis puisqu'il est de ceux qui vous gouvernent et qui vaut mieux seul que tous tant qu'ils sont, pourquoi le joindre à ces autres que vous rebutez entre les baliures du Parnasse ? »

Ce texte me semble à la fois desservir et servir la thèse de M. Demeure. La desservir, car nous ne pouvons plus admettre que Maucroix soit un ennemi de Boileau en 1666. Tout au contraire, il est en relations assez étroites avec lui et Chapelain en déduit qu'il doit être des amis du satirique. Mais pourtant ce texte appuie bien la thèse fondamentale de M. Demeure : Boileau n'est pas présenté ici comme un chef d'école, mais comme un écolier ; on le gouverne ; Maucroix est de ceux qui le gouvernent. Et on ne s'en étonne pas quand on se rappelle que Maucroix avait près de vingt ans de plus que Boileau.

Mais Boileau aurait attaqué Maucroix ? On a beau scruter les textes que Chapelain pouvait connaître en 1666, on ne trouve pas trace de ces attaques. Il faut bien croire que Chapelain pensait à ce *Mauroy* et que dans « Mauroy » il lisait « Maucroix ». Ainsi M. Demeure a supposé ce que Chapelain avait déjà supposé.

Ici deux hypothèses se présentent. Ou bien Chapelain a raison et Boileau a vraiment attaqué son ami, comme il a attaqué son frère Gilles, sans plus se soucier d'amitié que de fraternité. Ou bien Chapelain répète une calomnie, inventée par les ennemis de Boileau pour lui nuire auprès de son ami Maucroix, et Boileau, en nommant Mauroy, ne pensait qu'à Testu de Mauroy.

Si Despréaux a attaqué son frère Gilles, nous savons que ce n'était pas sans raison. Mais quelle raison avait-il de s'attaquer à Maucroix, au risque de rompre une amitié qui devait lui être utile? Quelle raison avait-il de s'acharner contre Maucroix, puisqu'après la *Satire VII* la *Satire IX* nomme encore Mauroy ? L'épigramme :

> Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroy...

peut-elle vraiment viser Maucroix ?

1. P. 138, note 2.

Et Maucroix ignorait-il ces attaques ou pardonnait-il ces injures? La *Satire IX* est de 1668, toutes les rééditions des *Satires* jusqu'en 1694 étalaient ce nom de Mauroy, et pourtant, en 1672 ou 1673, Maucroix s'intéressait au sort du *Lutrin*; en 1695, Boileau faisait allusion à leur vieille amitié!

Il me paraît plus facile à croire que Mauroy est Mauroy, que Chapelain n'a fait que reprendre à son compte une calomnie, que l'amitié de Boileau et de Maucroix n'a pas souffert de cette insinuation d'ennemis intéressés à affaiblir le satirique. Mais je retiens que dans cette amitié il est notoire, en 1666, que c'est Maucroix qui gouverne et Boileau qui est l'écolier. Ainsi la légende est à la fois vérité et erreur: c'est ce qui la rend si spécieuse.

René Bray.

QUESTIONS DE MÉTHODE

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE PROVINCIALE [1]

Thèse très intéressante tant par sa valeur propre que par la méthode qui l'inspire et qui, sans être nouvelle, n'a jamais été appliquée avec autant de netteté et de continuité. On a écrit pas mal d'ouvrages sur la vie littéraire dans les provinces françaises ; et l'abbé Deberre a donné, précisément, une histoire de la vie littéraire à Dijon au XVIIIe siècle. Mais presque toutes ces histoires ont un grave défaut. Elles sont biographiques et anecdotiques ; elles nous racontent avec toutes les précisions possibles la vie d'écrivains de troisième ou de dixième ordre ; elles collectionnent, avec plus ou moins de jugement critique, les on-dit sur ces écrivains et sur leurs œuvres. Elles sont esthétiques, c'est-à-dire qu'elles nous exposent les qualités ou défauts des œuvres. Enfin, elles sont panégyriques, c'est-à-dire que le jugement esthétique les conduit à démontrer que leur province est glorieuse et que les œuvres ne méritent pas l'oubli où elles sont presque toutes tombées. Or, la partie biographique et anecdotique, quand les anecdotes sont authentiques, est ou utile ou nécessaire, car on n'établit une histoire que sur des faits précis. Mais nous n'avons que faire, le plus souvent, du jugement esthétique ; cette analyse n'est utile que pour les œuvres restées dans la mémoire des hommes ; elle est inutile pour celles que jamais une thèse n'y a fait rentrer. Le panégyrique, par là même, est tout aussi superflu, si ce n'est pour la satisfaction de quelques douzaines d'érudits locaux.

La méthode de M. Bouchard est tout autre. Elle établit d'abord, par tous les faits réunis avec une grande patience et une grande sagacité, que la vie intellectuelle a été très active en Bourgogne de 1670 à 1770 environ. Cette vie est donc une part importante de la pensée française. Bonne ou mauvaise, hardie ou timide, géniale ou médiocre, elle est un aspect de l'histoire de notre passé, de ce passé qui a formé l'avenir. Il faut donc la faire connaître dans ses traits précis, dans son évolution et en la confrontant constamment si elle n'est pas (comme il est arrivé parfois) une pensée directrice, avec la pensée dirigeante, la pensée des grands écrivains, la pensée de Paris dont seule, jusqu'ici, on a précisé l'histoire. C'est cette étude générale de la vie intellec-

1. D'après le livre de MARCEL BOUCHARD : *De l'Humanisme à l'Encyclopédie. Essai sur l'évolution des esprits dans la bourgeoisie bourguignonne sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV.* Un vol. in-8° de XIII-178 p. Paris, Hachette, 1929.

tuelle bourguignonne et cette confrontation avec la vie intellectuelle parisienne que M. Bouchard a très heureusement tentées.

Ses conclusions sont importantes et neuves. La vie intellectuelle de cette province et sans doute des autres provinces suit la vie parisienne, mais avec un retard. Les beaux-esprits bourguignons, jusque vers 1740-1750, sont surtout des humanistes, c'est-à-dire qu'ils ont deux ambitions : faire preuve de goût, du goût d'un honnête homme en se montrant capables d'écrire un discours où fleurisse une belle rhétorique et des vers spirituels, ingénieux ; faire preuve de science, d'une science abondante, érudite, en étudiant n'importe quoi d'après n'importe qui, en démontrant leur savoir par la quantité de ce qu'ils apprennent et non par la qualité critique de leurs conclusions. Belles-lettres et érudition ne contredisent pas leur goût pour la tradition, leur respect de la religion, du gouvernement. Puis, peu à peu, ils se laissent gagner par une sorte d'esprit philosophique, encyclopédique. Ils attachent moins de prix à l'art de bien dire des lieux communs ou des riens ; ils se laissent séduire par l'esprit critique ; ils se prennent à douter de ce qui n'est pas démontré ; le respect aveugle fait place à l'examen rationnel. Tout cela, assez lentement, avec un retard notable sur les habitudes d'esprit de la capitale. Bien entendu, cette évolution ne se fait pas d'une façon continue ; elle est plus rapide ou plus lente selon les milieux, selon les hommes. L'histoire de M. Bouchard, parce qu'elle est attentive et précise, trace avec tous ses détours cette courbe sinueuse. Et c'est là ce qui fait l'extrême intérêt de son livre. Nous n'avons plus à nous demander si Bouhier, de Brosses et les autres sont des méconnus, des victimes de l'injuste postérité ; ce qui nous est bien égal. En eux, ce que nous étudions, c'est un aspect de la pensée française ; eux et ceux qui les entourent sont un moment et un « lieu » de cette pensée ; et c'est là ce qui ne peut pas nous laisser indifférent.

Une pareille conception de l'histoire locale n'a qu'un inconvénient : c'est qu'elle est fort malaisée. On ne peut plus se contenter de collectionner patiemment des documents ; il faut sans cesse être capable de se rendre compte de leur importance en fonction et de l'histoire générale de la province et de l'histoire générale de la France. Il faut connaître le tout, dans une certaine mesure, en entreprenant l'histoire des parties. M. Bouchard s'est fort bien tiré, à certains égards, de cette tâche. L'histoire générale de sa province lui est fort bien connue, malgré quelques menues erreurs qui lui ont été reprochées. Il nous apporte vraiment un tableau d'ensemble très sûr et très intéressant d'un siècle de vie intellectuelle en Bourgogne. Il lui était beaucoup plus difficile de connaître la vie intellectuelle générale et de la France et même de Paris. Et il n'a pas eu, ou plutôt il ne pouvait pas éviter un certain nombre d'erreurs ou de jugements imparfaits.

En voici des exemples : des généralisations arbitraires. Il n'est pas exact (p. 74) que seulement un petit nombre d'élèves faisait sa philo-

sophie ; c'est souvent la moitié ; — que la bourgeoisie fournissait aux Jésuites presque toute leur clientèle (p. 74) ; c'est souvent la noblesse et il y a de nombreux boursiers ; — que Bayle ne scandalise pas les Dijonnais (p. 242) ; ce n'est prouvé que pour quelques Dijonnais ; — qu'on puisse généraliser les faits cités par M. Bouchard sur le peuple (p. 544 et suiv.) même pour la Bourgogne ; quelques faits, pendant des générations, ne prouvent pas une « contagion de haine » ; — que, inversement, il n'y ait, à la fin du règne de Louis XV, aucune hardiesse philosophique dans la bourgeoisie provinciale ; des faits assez nombreux prouvent le contraire.

Surtout, des « particularisations », pour hasarder ce mot barbare, qui sont non moins arbitraires. M. Bouchard s'est proposé de dégager les traits nettement bourguignons. Tâche entre toutes malaisée, bien qu'elle soit une de celles à laquelle on s'adonne de préférence et qu'elle soit justifiée par d'incontestables et profondes différences qui séparent des populations provinciales. Mais, dès qu'on dépasse de grands traits généraux, on voit les prétendues différences se heurter à toutes sortes de ressemblances. Dans tous les cas on ne peut dire : « Cela est spécifiquement bourguignon » que si l'on connaît tout ce qui n'est pas bourguignon et qu'on ne l'y ait pas rencontré. Or, il arrive assez souvent à M. Bouchard de dire bourguignonnes des choses qui sont aussi d'ailleurs ou de partout. Par exemple : p. 34, la brutalité et la grossièreté des mœurs, divertissements, plaisanteries même dans les classes cultivées, chez les honnêtes gens ; — p. 42, la peine de mort pour les vols domestiques ; — p. 144 et *passim*, ce goût de l'érudition sans choix, de la science avide, patiente, mais sans réflexion vraie, sans critique ; on le trouve aussi bien chez des Parisiens du bel air, Vigneul-Marville, Chevreau,... etc. ; — p. 202, le mépris de la botanique considérée comme une simple science pharmaceutique ; c'est partout que Tournefort et Linné ont fait connaître une autre botanique et que l'on critique la vieille botanique ; — p. 223, le goût des « poésies fugitives et des traductions » ; même à la fin du XVIIIe siècle, les journaux provinciaux témoigneront qu'il est toujours vivace partout ; — p. 328, l'humanisme, vers 1730 même, est-il particulièrement bourguignon ? Les mémoires des académies provinciales prouvent qu'il n'en est rien ; — p. 430, ce ne sont pas les seuls Dijonnais qui admirent Locke, ce sont des Français par toute la France ; — p. 601, le dédain des mathématiques, de l'esprit « géomètre » qui a prétendu tout régenter jusque vers 1750, est également assez général ; — p. 767, c'est à travers toute la France que se fondent des cours publics de science ; — p. 787, c'est toute la France, souvent même la France pieuse qui se défie des moines ou même les méprise ; — p. 826, c'est aussi toute la France qui substitue aux mots *le Roi* et *les sujets du roi* les mots *patrie*, *l'Etat*, *les citoyens* ; — p. 919, c'est dans toutes les loges maçonniques de toute la France que les ordres privilégiés s'inscrivent tous, et ce n'est pas du tout avec l'intention

de renoncer à leurs privilèges ; presque toutes les loges sont ou croient être étrangères à toute politique,... etc. Je n'oublie pas que, dans tous ces cas, tantôt M. Bouchard dit expressément « c'est bourguignon », tantôt se contente de dire : cela se passait en Bourgogne. Mais il nous laisse la tentation de croire que c'était bourguignon en ne précisant pas que c'est alors une opinion, une attitude très répandues.

Il ne faudrait pas conclure de cette énumération que le livre de M. Bouchard est sans cesse hasardeux. Il ne le serait, et, d'ailleurs, en partie seulement, que si l'on prétendait établir, d'après lui, une psychologie du Bourguignon de 1670 à 1770, tentative malaisée et dont je ne vois pas l'intérêt. Mais si l'on n'y cherche que l'histoire descriptive de la vie intellectuelle d'une province française, si l'on s'en tient pour la dire bourguignonne à quelques grands traits généraux dégagés par M. Bouchard, le livre est vraiment excellent et c'est le modèle le plus parfait jusqu'ici d'une histoire littéraire provinciale. Ses imperfections ne sont que la rançon presque inévitable d'une tâche qui ne pourrait les éviter que si l'on suppose un ou plusieurs lustres d'étude de l'histoire générale avant l'enquête provinciale ; hypothèse pratiquement absurde. On ne peut écrire, selon la bonne méthode, une de ces histoires provinciales qu'en s'exposant à des critiques que pouvaient éviter les histoires anecdotiques, esthétiques et panégyriques ; le malheur est qu'elles évitaient en même temps d'être intéressantes.

Le livre est écrit dans un style ample, coloré ; il est clair ; il ne manque pas de mouvement. Mais il est tout de même un peu long et non pas prolixe, mais un peu complaisant au développement ; c'est un flot un peu ample et qui laisse l'impression de déborder les rives un peu étroites d'une rivière provinciale.

D. Mornet.

COMPTES RENDUS

H. DE NOO (B. z. n.). — **Thomas Sebillet et son Art Poétique Françoys rapproché de la « Défense et illustration de la Langue Françoyse », de Joachim du Bellay.** Un vol in-8° de XI-162 p., avec deux planches hors texte et des illustrations. Utrecht, J.-L. Bejers, s. d.

On se sent un peu humilié quand on voit avec quel luxe de papier, de typographie et d'illustration se publient la plupart des thèses hollandaises. Si l'on compare le beau volume de M. De Noo à quelques-unes des thèses de doctorat imprimées à la diable dans des officines au rabais, et audacieusement présentées à l'approbation de la Sorbonne, on est amené à des réflexions assez mélancoliques sur la situation économique des universitaires néerlandais et de leurs collègues français. Heureusement pour notre amour-propre, la valeur du contenu n'est pas toujours en rapport direct avec l'apparence extérieure des volumes, et souvent un travail d'érudition pauvrement édité chez nous, rachète cette insuffisance toute superficielle par la solidité ou la nouveauté du fond. Je ne veux pas insinuer par là que la splendeur des thèses hollandaises habille généralement un texte médiocre, ni qu'en particulier l'ouvrage de M. De Noo soit dépourvu d'intérêt.

Prenant pour objet de ses études un auteur de troisième ordre, dont l'ouvrage principal, *L'Art Poétique Françoys*, avait été déjà examiné à fond plusieurs fois, notamment par M. Henri Chamard et par moi-même, M. De Noo a repris avec une attention scrupuleuse tout ce qui concernait la vie et l'œuvre de son modeste héros, et s'est efforcé de compléter ou de rectifier sur le plus grand nombre de points possible les indications de ses devanciers. C'est ainsi qu'il se livre à une étude minutieuse des différentes éditions de l'*Art Poétique*, en mentionnant même les ratures manuscrites infligées par des mains pudibondes à certains exemplaires, et les additions à l'encre rouge ou au crayon qui, sur d'autres, formulent certaines attributions discutables. L'examen à la loupe des divers chapitres de l'*Art Poétique*, des difficultés d'interprétation auxquelles ont pu donner lieu plusieurs passages, et la confrontation de détail et d'ensemble entre les théories de Sébillet et celles de Joachim du Bellay, se poursuivent avec une prudente lenteur pendant la plus grande partie du volume, apportant çà et là une petite découverte de détail, mais le plus souvent répétant un peu longuement le contenu des notes de M. Chamard, dans sa magistrale édition de *La Défense*, confrontées avec ma propre annotation de Sébillet. Il eût mieux valu, me semble-t-il, resserrer dans une synthèse plus frappante les chapitres IV et V qui sont consacrés à cette comparaison, et s'étendre davantage sur les autres ouvrages de l'auteur: *Les Contramours*, et surtout l'*Iphigène*, qui méritait mieux que sept pages d'étude, et qui vaudrait la peine d'être réimprimée.

Il serait oiseux et rebutant de reprendre par le menu les interprétations de M. De Noo qui peuvent prêter à discussion. Je relèverai seulement deux ou trois points où mon opinion personnelle, que M. De Noo se contente habituellement de rapporter sans commentaire, fait de sa part l'objet d'une discussion ou d'une critique. Page 126, M. De Noo me reproche d'avoir com-

menté le sonnet acrostiche placé par Sébillet en tête des *Advis Civils* de Lottini sur l'exemplaire du British Museum, « alors que la Bibliothèque Nationale en possède un qui est en très bon état ». Ma justification est dans ce simple fait qu'il y a vingt ans le catalogue de la Bibliothèque Nationale était assez peu avancé et le service des renseignements assez mal organisé pour que l'on m'ait fermement assuré que le livre de Lottini n'y existait pas, ce qui m'a obligé à faire auprès du British Museum une démarche dont je me serais volontiers dispensé.

Page VIII, je ne comprends pas du tout l'opposition qu'établit M. De Noo entre ce que j'ai dit des intentions de Sébillet dans son *Iphigène* et ce qu'il déclare lui-même dans sa préface. J'ai prétendu que Sébillet avait tenté d'y « employer les différents mètres et poèmes à forme fixe décrits dans son *Art Poétique* ». Or, Sébillet écrit lui-même, dans l'introduction d'*Iphigène* : « En cela me suy je quasi contreinct exprès, pour faire qu'en ce petit poème toute sorte de ryme et tous genres de vers fussent à peu près compris, comme connoistrés que j'ay fait si vous y avisez. Car vous y lirés des vers depuis deux syllabes à treze, et la plus grande part des assiétes de Ryme aujourd'huy usurpées en nottre langue françoise, voire jusques au Sonnet, Lay, Virelay et ryme altérée (*sic*) et n'y eusse omis le rondeau, s'il y fût autant bien venu à propos. » La Croix du Maine résume ainsi de son côté les intentions de Sébillet: « Sébillet y a employé des vers de toutes sortes de mesures, même des monosyllabes, et il l'a fait exprès, pour y donner, dit-il, un modèle de toutes sortes de vers ; il était fâché de n'avoir pu y employer le rondeau. On était flatté alors de faire des choses difficiles et singulières. C'était une espèce de mérite. » Je ne vois pas en quoi j'ai trahi la pensée de Sébillet et l'interprétation de ses contemporains, ni comment l'on peut trouver dans ma phrase la notion de « catalogue » contre laquelle se rebelle M. De Noo.

Il arrive, d'ailleurs, que ce très consciencieux érudit, qui écrit en français avec une grande facilité, soit un peu embarrassé par l'interprétation ou l'expression de certaines nuances. Je dois avouer que je n'arrive pas à trouver fort limpide ni correcte la phrase suivante:

« La beauté des vers est une preuve qu'il se plaît à faire dire Achille à Clytemnestre :

> Et vous gardez, ainsi que l'on babilhe,
> Que ne donnions aux gens sans y penser... etc. (P. 132.)

Sur la biographie de Sébillet, M. De Noo n'apporte rien de nouveau, bien qu'il ait compulsé avec une admirable conscience tous les manuscrits de la Bibliothèque Nationale qui pouvaient s'y rapporter de près ou de loin. Cette vie fut sans doute celle d'un de ces gens heureux qui n'ont pas d'histoire. Le seul fait que je puisse ajouter aux notes bien sommaires que j'ai rassemblées à la page VII de mon édition de l'*Art Poétique* m'a été communiqué par mon éminent maître, M. Antoine Thomas ; c'est la mention d'un second mariage, contracté en 1575, avec Claude Hervé, et qui figure dans les *Insinuations au Châtelet*, recueillies par Campardon. Si cette omission mérite un *meâ culpâ*, je dois donc faire le mien avant M. De Noo.

Autre légère rectification biographique, mais qui ne concerne pas, cette fois, Sébillet. M. De Noo commence ainsi sa préface : « En ce qui concerne l'*Art Poétique* de Thomas Sébillet, on ne peut que glaner après M. Gaiffe. Mais le savant critique ne s'occupe plus du XVIe siècle ; depuis longtemps déjà il consacre ses loisirs au drame en France au XVIIIe siècle. C'est ce qui m'avait enhardi, il y a trois ans, à continuer ses recherches, dans l'espoir de pouvoir ajouter des détails à ceux que l'éditeur de Sébillet a réunis et reproduits dans son Introduction. » Les faits ainsi présentés ne sont pas tout à fait exacts : je me suis occupé du drame au XVIIIe siècle en même temps que de l'*Art Poétique* de Sébillet, et depuis j'ai abordé bien d'autres sujets, sans abandonner tou-

tefois le XVIe siècle. Mais ces indications sont moins importantes encore pour l'histoire générale de la littérature française que les deux mariages successifs de l'auteur de l'*Art Poétique*.

Quelles que soient les légères critiques de détail auxquelles donne lieu le travail de M. De Noo, et les réserves plus graves qu'il convient de faire sur l'équilibre même de son étude, il faut adresser de grands éloges au labeur, à la conscience et au souci constant d'atteindre la vérité par quoi se recommande cette étude qui montre une fois de plus tout l'intérêt que les érudits néerlandais accordent à la littérature française.

F. Gaiffe.

Pierre du Ryer, **Alcionée**, édition critique par Henry Carrington Lancaster. *The Johns Hopkins studies in romance literatures*, XIV. Un vol. in-8°, 112 p. Baltimore et Paris, 1930.

M. Carrington Lancaster poursuit une vaste enquête sur le théâtre français de la première moitié du XVIIe siècle, et, en même temps que sa monumentale histoire, il publie, après la *Chryséide et Arimand* de Mairet, l'*Alcionée* de Du Ryer, que suivront *Saül*, *Esther*, et *Scévole* du même auteur.

Le sujet de la tragédie d'*Alcionée* est emprunté au *Roland furieux* (cf. *R. H. L.*, XX, 322, et XXI, 206). C'est une pièce classique dont l'action dure quelques heures et se passe, semble-t-il, dans deux salles d'un palais. Écrite peu après le *Cid*, elle n'offre pas cette complication d'événements qui remplit les tragédies de Corneille ; selon d'Aubignac, « il n'y eut jamais de tragédie moins intriguée » ; elle eut cependant un vif et durable succès. Deux fois, la liaison entre les scènes fait défaut.

Le caractère de la princesse Lydie, virago fière de son rang et qui réduit au suicide le brave guerrier qu'elle aime, nous paraît antipathique et peu vraisemblable ; mais il ressemble à ces héroïnes cornéliennes qui « donnent des leçons de fierté à des conquérants » et qui ont paru sur la scène après *Alcionée*. Du reste, dans les tragi-comédies de *Cléomédon* (par Du Ryer) et du *Cid* on avait déjà vu des princesses aimer des héros de rang inférieur ; et *Don Sanche d'Aragon* fournira une variante de la même donnée.

M. Carringon Lancaster a placé la date de la première représentation dans le premier semestre de 1637, et il a distingué avec soin les éléments constitutifs de cette pièce. En racontant l'histoire de Lydie, l'Arioste nous engage à céder à la passion : l'héroïne est punie de son insensibilité par un éternel supplice en enfer. Du Ryer ne nous propose aucun enseignement moral, mais il imagine dans l'âme de Lydie un conflit entre l'honneur et l'amour, et il cherche à nous émouvoir en faveur du héros.

Si l'action est lente et les tirades copieuses, du moins les « scènes à faire » ne manquent pas, les entrevues d'Alcionée avec le roi ou Lydie produisent un certain effet ; et l'auteur imagine qu'au lieu de mourir de chagrin, le héros se suicide — dans la coulisse — et vient mourir sur la scène devant Lydie en larmes. Le style est monotone, emphatique ; mais on rencontre quelques bons vers, dont deux ont été rendus célèbres par La Rochefoucauld.

Cette pièce, qui imite parfois le *Cid*, présente par ailleurs avec *Andromaque* de singulières ressemblances, qui ne paraissent pas avoir été notées. Au début, comme Céphise, Théoxène exhorte Lydie à souffrir l'amour d'Alcionée, et, comme Andromaque, la princesse lui rappelle les ravages causés par lui et les justes raisons qu'elle a de le haïr (cf. *Alcionée*, 63-72, et *Andromaque*, 997-1004 et 1030). Au troisième acte, Alcionée reconnaît les cruels traitements qu'il a infligés aux compatriotes de Lydie, mais ensuite il se plaint des souffrances qu'il doit à son amour pour elle (cf. *Alcionée*, 895-903 et 929, et *Andromaque*, 313-320).

Souhaitons à M. Carrington Lancaster la prompte continuation de ses travaux, dont il est superflu de redire l'intérêt et la valeur scientifique.

R. Lebègue.

Antoine Albalat, **L'Art Poétique de Boileau** (« Les Grands Événements littéraires »). Un vol in-16. Paris, Malfère, 1929.

M. Albalat n'a cherché ni à situer l'*Art Poétique* historiquement ni à en mesurer l'originalité. Il ne dit pas un mot de cette petite académie Lamoignon dont Rapin était l'âme, aux réunions de laquelle Boileau prenait part pendant les années où il composait son traité et dont l'importance a été signalée à qui veut comprendre l'*Art Poétique* par Révillout, il y a plus de trente ans. Il ne cite même pas les *Réflexions* de Rapin qui paraissent dès 1673 et dont le traité de Boileau n'est souvent que la réplique versifiée. Il égrène, au hasard de la mémoire, toutes les anecdotes qui composent la légende de Boileau, sans en vérifier une seule ni se demander à quelle période de sa vie elles se rapportent.

Il procède d'ordinaire par affirmations tranchantes. « *Don Juan* et *Tartuffe* sont des œuvres de libre penseur » (p. 8) : aucune allusion à la Compagnie du Saint-Sacrement ni aux enquêtes qui ont mis en lumière depuis près de trente ans les intentions précises de Molière dans ces deux pièces. — A propos de la cabale de *Phèdre* : « il n'y eut pas de bastonnade » (p. 10) ; M. Magne en est moins sûr (*Bibliographie*, tome II, article Pradon). — « Les vers de Boileau [dans l'*Art Poétique*] sont irréprochables ; il n'en existe pas de plus solides ; ils sont parfaits, malgré leurs défauts » (p. 26) ; à la page précédente, ces défauts « très visibles » étaient énumérés : « mauvaises transitions, répétitions de mots, impropriétés, monotonie, tics et chevilles » : quelle idée M. Albalat se fait-il de la perfection ? — Le commentaire du P. Delaporte, si prolixe, si décevant, devient « une véritable histoire des écrivains de cette époque » (p. 42). — Un hardi raccourci (p. 56), nous montre toute l'évolution poétique du XIXe siècle aboutissant à la « perfection » de Hérédia. — Aujourd'hui, « quand nous parlons poésie, il n'est jamais plus question de versification » (p. 107). — Les rimes de Boileau « sont pauvres et faibles, à peine suffisantes » (p. 110) ; « jamais il ne rime négligemment, faiblement, lâchement », déclare (*Boileau*, p. 47) M. Lanson qui, lui, donne ses preuves. — « Boileau a littéralement formé Racine » (p. 68) ; mais, plus loin (p. 72 sq.), M. Albalat semble accorder à M. Demeure que les relations entre les deux poètes ne se sont nouées qu'en 1671 : à cette date l'auteur d'*Andromaque*, de *Britannicus* et de *Bérénice* attendait-il encore d'être « formé » ?

Cependant, M. Albalat donne quelquefois ses raisons ; mais pour croire que Patru a été le « précieux guide » de Boileau (p. 64), on voudrait d'autres preuves que l'anecdote de Brossette sur le vers égaré dans la prose de la traduction de Longin ; et, pour démontrer que Boileau admirait Racine dès 1669, le récit de Boursault sur la première représentation de *Britannicus* ne suffit pas, même si on substitue hardiment et sans prévenir le lecteur, comme fait M. Albalat, p. 74, le nom de M. Despréaux aux quatre étoiles (M. de ****) du texte qu'il prétend citer.

De la chronologie, nul souci : « Quoique grand ami d'Arnauld et des jansénistes, Boileau est un libéral, un esprit tolérant,... il lit les *Contes* de La Fontaine [*Dissertation sur la Joconde*] » (p. 8) ; mais cette *Dissertation* à laquelle il n'y a aucune raison de conserver le titre absurde que lui ont donné au XVIIe siècle les éditeurs subreptices, même si on maintient, malgré les arguments de M. Demeure, son attribution à Boileau, a été écrite vers 1665, à une date où Boileau n'a certainement encore jamais vu Arnauld ; quand il sera son « grand ami », il traitera *Joconde* de « conte odieux » (sat. X, 52). — « Boileau

avait la colère prompte, mais sans rancune. Dans le chant II de l'*Art Poétique* il s'est moqué du mauvais poète Linière (ce *mauvais poète* devient, cinq lignes plus bas, *un spirituel chansonnier*), ce qui ne l'empêchait pas de donner de l'argent à ce malheureux, qui allait le boire au cabaret en faisant une chanson contre son bienfaiteur » (p. 11) : si Boileau a jamais donné de l'argent à Linière, c'est certainement avant 1668, lorsqu'ils s'escrimaient tous deux contre Chapelain ; dès que Linière se fut permis de railler la deuxième épître au roi, Boileau fut pour lui sans pitié : il le traite de « poète idiot » dans l'épître VII (et non VIII) et fait courir l'odieuse épigramme « Linière apporte de Senlis ». M. Magne a débrouillé toute cette histoire au tome II de sa *Bibliographie* ; on jugera si elle prouve que Boileau avait « la colère sans rancune ». — « Louis XIV se fit présenter Boileau en 1669 » (p. 161) : Brossette plaçait cette présentation en 1670 ; M. Lanson a montré, il y a quarante ans (*Boileau*, p. 24) qu'elle n'a pu être antérieure à 1672 ; Révillout, moins de dix ans après, a établi qu'elle eut lieu en réalité en janvier 1674.

Et que d'inadvertances ! Boileau aurait eu (p. 11) « le bon goût de ne pas insérer dans sa *Satire sur les femmes* » le couplet contre Mme de la Sablière : « Qui s'offrira d'abord ? Bon, c'est cette savante... » ; je le lis pourtant dans l' « édition favorite » et il figurait, je crois bien, dans l'originale. — « Racine lui fit supprimer une tirade de sa *Satire sur les femmes*, composée dans une fièvre d'improvisation » (p. 68 ; même affirmation, p. 81) ; il faudrait ajouter que Boileau a rétabli lui-même ces vingt vers, les meilleurs de la pièce, dès la deuxième édition et dans toutes les suivantes. — On a la surprise de voir, page 109, huit vers de la Satire II attribués au chant I de l'*Art Poétique* et de lire, page 118, *vulgum pecus* !

Au début de son ouvrage, M. Albalat nous présente un Boileau d'idylle « ne disant du mal de personne » (p. 13), « d'une extrême sensibilité » (p. 15) ; il nous parle de « sa modestie ordinaire » (p. 16) ; « le premier mouvement de Boileau, c'était la bonté » (p. 15). Quand M. Magne et M. Demeure parlent, injustement peut-être, de la « méchanceté » de Boileau et de sa « vanité », ils s'appuient au moins sur des faits établis et sur des textes vérifiés.

Pierre Clarac.

Francesco Picco. **Molière** (Collezione « Le Vite »), 1 vol. in-8° de VIII-212 pages et 3 illustrations hors texte. Firenze, Felice Le Monnier, 1930.

De tous les classiques français du grand siècle, Molière est en Italie le plus populaire. Seul La Fontaine peut, dans une certaine mesure, rivaliser avec lui. Cette observation préliminaire de M. Picco est très juste. Elle est confirmée par le grand nombre de représentations dans le texte original ou traduit, d'adaptations et d'imitations que les œuvres les plus célèbres du grand auteur comique ont suscitées en Italie, comme par les études de deux « moliéristes » récemment disparus, Cesare Levi et Pietro Toldo. Est-il besoin de rappeler que le principal ouvrage de ce dernier porte sur l'*Œuvre de Molière et sa fortune en Italie* ?

Ce livre dispense M. Picco de s'étendre sur son propre pays dans le chapitre final qu'il consacre au succès des comédies de Molière en France et à l'étranger. Il lui suffit, pareillement, de résumer l'article de C. Levi paru en 1922, dans la *Nouvelle Revue d'Italie* sur *Molière « dramatis persona » dans le théâtre italien* pour montrer qu'une bonne douzaine d'auteurs dramatiques transalpins ont pris pour sujet Molière en personne. Malheureusement, les meilleurs eux-mêmes n'ont guère réussi dans cette tentative : Goldoni, avec son *Molière* ; l'abbé Chiari, au même siècle, avec *Molière marito geloso* ; en 1909 encore, Girolamo Rovetta, avec *Molière e sua moglie*. Aux indications sommaires et précises que donne M. Picco, ajoutons celle-ci qui a son pittoresque.

Il y a quelque huit ans, les murs de plusieurs villes italiennes s'ornèrent d'affiches théâtrales annonçant une « exhumation sensationnelle » : *L'Avaro*. Aux hasards de ces tournées dont vivent encore les comédiens du pays voisin, une troupe secondaire jouait, et fort bien, le chef-d'œuvre de Molière. Et comme au théâtre, la vertu est souvent récompensée, les deux acteurs principaux, le « commandeur » Ferrari et Andreina Rossi, ont été appelés depuis à d'assez hautes destinées...

M. Picco note que la vie et l'art de Molière se compénètrent au point de former un tout inséparable. Il entend, en conséquence, « fixer, au moyen d'une information précise et d'une sobre appréciation critique, les traits essentiels de l'homme et de l'artiste, puis les caractères de son œuvre replacée dans le cadre du temps; fournir, enfin, une idée adéquate des mœurs sociales et des usages théâtraux de l'époque ». Il se défend d'écrire une vie « romancée ». De fait, son souci de réalisme spirituel le porte plutôt à atténuer l'élément romanesque d'une existence hérissée de difficultés. L'homme ne dut-il pas, pour suivre sa vocation, briser avec son milieu, vivre longtemps en nomade et longtemps connaître la gêne ? Et l'écrivain, ballotté entre les passions, n'eut-il pas à soutenir, au milieu même de ses plus grands succès, des luttes très vives contre la société et contre son propre cœur ?

Au surplus, ce volume, qui se présente sous l'aspect le plus élégant, déborde le cadre d'une simple « Vie ». Le directeur de la collection, M. Giuseppe Lipparini, qui est un fin lettré, a bien admis la chose. Et qui s'en plaindrait ? L'auteur de cette monographie a été amené à étudier tour à tour l'homme, l'artiste et l'œuvre. Ce plan n'a rien de rigide. Et la division entre ces trois parties n'est pas si absolue qu'elle supprime ou néglige les interférences. M. Picco connaît trop l'activité de Molière et goûte trop son théâtre pour ne pas découvrir le poète dans l'auteur rompu à tous les artifices du métier, l'homme dans l'écrivain. Et le professeur de l'Université de Gênes sait rendre communicative sa sobre ferveur.

La première partie, plus spécialement biographique, se subdivise en quatre chapitres : la naissance et le noviciat artistique; l'exode de Paris et la vie errante des provinces; le retour à Paris et l'activité théâtrale de Molière avant son mariage; l'activité artistique de Molière au cours des dix dernières années de sa vie. Une information sûre et abondante permet au critique de tracer de manière vivante le tableau de cette existence tendue vers un seul but.

Plus courte est la seconde partie qui étudie non plus « l'histoire extérieure », mais l'âme de Molière, telle qu'elle se révèle dans l'acteur, dans le directeur de troupe et surtout dans l'auteur. Et ce portrait qui vient après tant d'autres est encore très personnel. Plus étoffés, les chapitres qui se rapportent à l'œuvre examinent successivement : l'état de la comédie en France avant Molière et la réforme accomplie par celui-ci; les caractères de sa production, farces et comédies; les sources, la valeur littéraire, la nature du comique; enfin, et comme on l'a déjà vu, le succès des comédies de Molière en France et au dehors.

Le titre de *Cenni bibliografici* paraîtra trop modeste pour la bibliographie finale, une bibliographie qui donne plus que des « indications » et qui n'omet rien d'essentiel parmi les ouvrages généraux sur le théâtre comique en France, sur la bibliographie moliéresque, sur la vie et les œuvres, enfin parmi les ouvrages d'ensemble consacrés à Molière et les études particulières d'intérêt italien.

HENRI BÉDARIDA.

FAUSTO NICOLINI, **La Signora d'Épinay e l'abate Galiani**. *Lettere inedite (1769-1772)*. Un vol. de 399 p. Bari, Laterza, 1929.

De la longue correspondance échangée entre l'abbé Galiani et Mme d'Épinay,

on connaissait jusqu'ici — et avaient été réimprimées, plus ou moins bien, plusieurs fois, — presque exclusivement les lettres de l'abbé napolitain, toujours très intéressantes. Des lettres écrites par Mme d'Épinay en réponse à son ami, on en connaissait à peine dix-sept : les autres, qu'on avait raison de croire nombreuses, on les croyait perdues. Et c'était vraiment dommage, et pour leur intérêt, et pour l'intelligence des lettres adressées à Mme d'Épinay par Galiani et qui, autrement, sont quelquefois presque inintelligibles. Heureusement, ces lettres n'étaient pas perdues : elles se trouvaient parmi les papiers de Galiani, acquis à Naples vers 1810 par le juriste Nicola Nicolini, hérités par l'historien et critique Fausto Nicolini, — auquel nous devons plusieurs travaux, très importants, sur Galiani, — et par lui donnés à la Société d'Histoire de Naples. Maintenant M. Nicolini vient de recueillir en un beau volume les lettres de Mme d'Épinay à Galiani écrites à partir de juillet 1769 jusqu'en décembre 1772 : elles sont au nombre de cent trente-six.

Dans une lettre du 22 février 1772, Mme d'Épinay, à propos de sa correspondance, écrit à Galiani : « Je ne sais pourquoi, mon cher abbé, vous aimez tant à recevoir de mes lettres. Qui en lit une, les connaît toutes : c'est toujours la même chose ». Nous ne dirons pas qu'il faut prendre à la lettre cette déclaration, très modeste ; mais sans doute dans ces lettres il n'y a pas beaucoup de variété, ni même cette abondance de détails sur la vie intellectuelle du temps et sur les hommes connus par Mme d'Épinay que peut-être nous espérions y rencontrer. Mais cela ne veut pas dire, naturellement, que ces lettres ne soient pas intéressantes : elles le sont, et quelquefois même beaucoup. Nous sommes assurés maintenant de connaître la véritable nature des rapports existant entre Mme d'Épinay et l'abbé napolitain, rapports d'ordre exclusivement intellectuel ; le charme exercé dans la société française du temps par Galiani, et le succès de ses écrits sont largement documentés, surtout pour ce qui se rapporte à la publication du *Dialogue sur le commerce des blés* ; et il est toujours très intéressant d'entendre parler de Voltaire, de Diderot et de tant d'autres par un témoin qui a tant d'intelligence et de finesse, même si on ne nous dit pas des choses nouvelles sur la vie et sur l'esprit de ces écrivains.

Suivant une remarque de Sainte-Beuve à propos de la correspondance de Galiani, M. Nicolini a supprimé dans ces lettres tous les passages où il n'y avait que des résumés d'ouvrages lus par Mme d'Épinay, ou des comptes ou d'autres détails sans importance. L'intelligence et la prudence de l'éditeur nous laissent croire qu'il n'aura négligé rien qui puisse avoir un intérêt historique réel, même indirect. Des notes, avec beaucoup de références aux lettres de Galiani, permettent de comprendre le texte même aux lecteurs qui ne connaissent pas la correspondance de l'abbé napolitain.

Il est vraiment à souhaiter que bientôt M. Nicolini puisse publier les deux autres volumes qu'il nous promet : un deuxième, contenant des autres lettres de Mme d'Épinay et de sa fille, des années 1773-1782, et un troisième consacré aux autres correspondants de Galiani, français ou écrivant en français. Pour comprendre l'intérêt de ces volumes suffisent les noms de d'Alembert, Diderot, Necker, Grimm,... etc.

CARLO PELLEGRINI.

MARGARET M. MOFFAT, **La Controverse sur la moralité du théâtre après la Lettre à d'Alembert de J.-J. Rousseau.** Un vol. in-8° de 425 pages. Paris, de Boccard.

L'ouvrage prend la suite des articles que M. Bourquin a publiés dans la *Revue d'Histoire Littéraire* sur *La Controverse sur la comédie au XVIIIe siècle et la Lettre à d'Alembert*. Ces articles s'arrêtent avant la *Lettre à d'Alembert* :

M. Bourquin a été tué pendant la guerre ; M. Bonnefon, secrétaire de la Revue, est mort, et la suite du manuscrit n'a pas été retrouvée dans ses papiers. Il importait cependant que l'étude fût achevée. Cette querelle du théâtre est en effet un des épisodes significatits de la lutte entre l'esprit laïque et philosophique et la tradition religieuse au XVIIIe siècle.

Mlle Moffat a très bien compris l'intérêt de la question et par conséquent la méthode qui devait diriger ses recherches et son exposé. Elle ne s'est pas bornée à rassembler des faits; elle a constamment montré leur signification et leur portée. Ces faits sont très nombreux. Avec une patience et une sagacité méritoires, Mlle Moffat les a poursuivis non seulement dans les textes des écrivains connus ou inconnus, mais dans environ vingt-cinq journaux du temps. Ce n'est pas seulement pour faire plaisir aux maniaques du document et de l'érudition, dont feraient partie les professeurs de Sorbonne ; c'est parce que cette abondance de faits et de textes est la meilleure ou même la seule preuve de l'importance que le XVIIIe siècle a accordée à cette querelle du théâtre. A travers faits et textes, d'année en année, la même opposition grave se précise entre les partisans et les adversaires du théâtre. Même après tous les progrès de l'esprit philosophique, à la veille de la Révolution, les adversaires ne désarment pas ; pour eux le théâtre reste bien, dans son essence, un instrument d'impiété et de corruption; les acteurs, des excommuniés qui méritent de l'être. Et cette bataille n'est qu'un épisode d'une bataille plus générale et plus grave : d'un côté les philosophes, qui prétendent accorder à l'homme le droit au bonheur, à un certain bonheur et, par conséquent, certains plaisirs, dont ceux de l'art et du théâtre ; de l'autre, ceux pour qui il importe non pas d'être heureux, mais de faire son salut et pour qui le bonheur même est un péril pour le salut. Sans cesse les forces mêmes de la vie soutiennent, poussent les premiers, désertent les seconds ; et c'est ce qui explique leur défaite au moins partielle. C'est tout ce vaste drame qui donne à la *Lettre à d'Alembert* sa signification véritable. En continuant et achevant les études de M. Bourquin, Mlle Moffat n'a pas seulement achevé l'histoire d'un des épisodes de la guerre philosophique, elle a achevé un commentaire désormais indispensable de l'une des grandes œuvres de la littérature française.

On pourrait ajouter à ses documents quelques références sans grande importance qui ne feraient que grossir ses preuves. Sur un point seulement des documents ne sont pas signalés qui sont intéressants ; ce sont ceux que fournissent des Mémoires du temps. Mais on ne pouvait pas demander à Mlle Moffat de courir après eux à travers une centaine de ces Mémoires. Leur intérêt est de nous montrer que la bataille n'est pas seulement une polémique de discuteurs. Elle tient à des réalités de la vie. Quand une mère fait jurer à son fils, partant à Paris en voyage de noces, de ne pas aller à la Comédie ni à l'Opéra ; quand une autre mère se suicide parce que son fils s'est fait comédien,... etc., on est en droit de conclure que le débat intéressait non plus seulement des académies, théologiens et journalistes, mais le fond même de la vie française.

Il n'est pas inutile d'ajouter que ce livre intelligent, net, scrupuleux et neuf, écrit par une étrangère, l'est dans une très bonne langue, sûre et aisée.

D. Mornet.

Else Carel van Bellen, **Les Origines du Mélodrame**. Un vol. in-8° de 215 pages, avec quatre planches hors texte. Utrecht, Kemink et fils, 1927.

Le mélodrame est sans doute un sujet d'un intérêt inépuisable, puisque, après des études importantes comme celles de MM. Hartog, Ginisty, Pitou, Marsan,... etc., plusieurs érudits l'ont repris au cours de ces dernières années,

nous promettant des ouvrages dont chacun doit renouveler l'aspect de la question. L'un de ces livres a déjà paru, c'est celui de M. Van Bellen, dont le titre n'est pas entièrement d'accord avec le contenu ; la première partie, en effet, y répond seule, puisque la seconde, intitulée « Thèmes mélodramatiques », n'envisage pas seulement les sources des thèmes choisis, mais encore leur mise en œuvre et leur évolution. Sur les origines mêmes, la composition est assez décevante : M. Van Bellen, après avoir mentionné les théories d'après lesquelles le mélodrame serait la transformation, pour le public populaire, de genres plus relevés, comme la tragédie ou le drame bourgeois, semble bien, sans s'attarder à les discuter, se rallier à la thèse qui fait du mélodrame une forme spéciale du théâtre populaire dont l'origine doit être cherchée dans les œuvres de la Foire et du Boulevard. Cette opinion le conduit à consacrer deux chapitres à l'histoire des théâtres forains, de l'opéra-comique et des scènes du boulevard. Cette partie de l'ouvrage ne paraît pas apporter grande nouveauté, après les études de MM. Maurice Albert, Bernardin, Henri Beaulieu, Henri Lecomte,... etc., qui ont déjà été publiées sur cette question ; l'agrément que l'on prend à la lire est quelque peu gâté par l'impression qu'on éprouve d'être loin du sujet, et de ne s'en rapprocher que fort lentement. M. Van Bellen eût pu sacrifier les trois quarts de ces deux chapitres, en se bornant à chercher l'origine directe du mélodrame dans les pantomimes qui fleurirent chez Nicolet et chez Audinot, et qui devinrent bientôt, par un singulier abus de termes, les *pantomines dialoguées*, qui précèdent de très peu d'années l'éclosion du mélodrame proprement dit. Il est trop évident que la lutte des forains avec la Comédie-Française, et tous les subterfuges (cartons, écriteaux, pantomimes) qu'ils employèrent au début du siècle pour soutenir la concurrence, si curieux soient-ils, sont sans rapport, même lointain, avec le mélodrame.

D'autre part, on est déconcerté de voir que M. Van Bellen, après avoir écarté sans discussion les théories qui cherchent l'origine du mélodrame dans des genres plus littéraires, va en admettre implicitement une partie, en mentionnant, parmi les devanciers immédiats du genre qu'il étudie, les drames joués aux Variétés-Amusantes, qui souvent diffèrent très peu de ceux du Théâtre-Français, et certains opéras-comiques qui ne diffèrent du drame bourgeois ou historique que par l'introduction de la musique. On est également surpris de voir ces deux variétés d'opéras-comiques étudiées en deux endroits différents : la première, page 62, dans la première partie ; la seconde, que M. Van Bellen annonce au même endroit, reprise dans la seconde partie (p. 110 et suivantes). Bien plus, dans cette seconde partie, à propos de chaque thème étudié, l'auteur est amené à citer comme ancêtres du mélodrame le roman anglais de Lillo et de Moore, les productions lugubres de Baculard d'Arnaud, les drames sur les vœux monastiques, ceux du genre troubadour et les pièces antérieures à la Révolution, qui constituent précisément le groupe d'œuvres où les théoriciens dont il paraît vouloir se séparer au début ont cherché les sources principales du mélodrame.

La seconde partie, consacrée à l'étude des thèmes, ne prétend point à être exhaustive. Assurément, on peut, avec une certaine subtilité, réussir à enfermer une grande partie des trois cents mélodrames dont M. Van Bellen a dressé un utile index dans l'une ou l'autre des catégories établies par lui : thème monacal, thème troubadour, thème du brigand généreux, thèmes exotiques ; mais quelques-uns ne s'y prêtent que malaisément, et le thème n'y est qu'accessoire, comme dans *L'Homme aux trois Visages*, qui est avant tout un type de mélodrame à transformations ; en le classant dans les mélodrames développant le thème du brigand généreux, on s'expose au reproche d'aller contre les intentions de Pixérécourt, qui a toujours prétendu réagir contre l'apothéose romantique du hors-la-loi. Des mélodrames aussi importants et aussi caractéristiques que *Le Jugement de Salomon*, *Les Ruines de Babylone*,

Cælina ou l'Enfant du Mystère, ne sont pas étudiés dans le texte même : ils figurent seulement à l'index. En fait, plus de la moitié des mélodrames répertoriés par M. Van Bellen ne sont pas de sa part l'objet d'une analyse. Quelles en sont les sources ? Dans quelle catégorie de thèmes pourrait-on les ranger ? Ces thèmes pourraient-ils être groupés comme on l'a fait pour ceux que nous avons cités ? C'est ce qu'on nous laisse ignorer. Ainsi l'ouvrage devrait s'intituler plus exactement : *Étude sur les origines populaires du Mélodrame, sur quelques-unes de ses Sources et sur quelques-uns de ses Thèmes.*

On pourrait croire, d'après les critiques qui précèdent, que le travail de M. Van Bellen ne présente qu'un intérêt très réduit. On se tromperait fort ; malgré ses défauts de composition on y trouvera sur plus d'un point les résultats parfois assez nouveaux de patientes recherches, principalement en ce qui concerne la continuité et l'évolution des thèmes, soit à l'intérieur des genres, soit en passant d'un genre à l'autre. L'histoire des petites scènes de la foire et du boulevard, si elle est mal rattachée au sujet, est exposée avec une clarté et une substantielle concision qui dispense de la lecture d'autres ouvrages plus diffus et moins nets. Outre les index très consciencieusement établis, un plan de Paris avec l'emplacement des théâtres rendra les plus grands services aux lecteurs qui voudront prendre une connaissance exacte et concrète de la situation théâtrale à la fin du XVIIIe siècle et dans la première moitié du XIXe. Sur certains points, M. Van Bellen a été puissamment aidé par les travaux que nous avons déjà cités, et aussi par ceux de M. Estève, pour le thème monacal, de M. Jacoubet, pour le thème troubadour, de M. Chinard, pour les thèmes exotiques. On doit lui rendre cette justice que jamais il ne tente de renier ses dettes, que jamais non plus il ne cède à la tentation du démarquage, du délayage et des faciles et vagues généralités. On pourrait reprocher plutôt à ses conclusions partielles et à sa conclusion finale d'être bien étriquées et de n'embrasser qu'une partie du problème. Mais à chaque page on sent le souci d'apporter le maximum de vérité solidement établie et de l'exprimer dans le minimum de mots ; c'est pourquoi, malgré les réserves que j'ai dû formuler, il ne me paraît pas que l'on puisse refuser à ce travail une profonde estime, ni en nier la réelle utilité.

F. Gaiffe.

Paul Courteault, **La Révolution et les Théâtres à Bordeaux d'après des documents inédits.** Un vol. in-8° de 287 pages, avec huit illustrations hors texte. Paris, Perrin, 1926.

Paul Tisseau, **Une Comédienne sous la Révolution française : Marie-Élisabeth Joly, Sociétaire de la Comédie-Française, 1761-1798.** Un vol. in-8° de 150 pages, avec six illustrations hors texte. Paris, aux Éditions de la « Bonne Idée », 1928.

Ces deux ouvrages apportent une contribution intéressante à l'histoire du théâtre pendant la Révolution. La biographie de Marie Joly, sociétaire de la Comédie-Française, présente plus d'une particularité curieuse, et cette gracieuse artiste s'est trouvée mêlée à un grand nombre d'événements théâtraux de première importance sous le règne de Louis XVI, pendant tout le cours de la Révolution et sous le Directoire : son apprentissage dans la troupe de la Montansier, ses débuts au Théâtre-Français dans *La Métromanie*, son succès dans *Les Courtisanes* de Palissot, puis, après un essai fugitif dans la tragédie, les rôles qui lui sont confiés dans des pièces d'actualité comme *Le Réveil d'Épiménide*, sa participation au culte naissant de Jean-Jacques Rousseau, sa liaison avec Fabre d'Églantine puis, à la suite de l'orage soulevé par *L'Ami des Lois*, son incarcération à Sainte-Pélagie ; enfin, après son retour au théâtre et sa retraite prématurée causée par la maladie, sa mort dans une petite

commune du Calvados où lui est élevé un monument inspiré de celui de Rousseau à Ermenonville et exécuté par le même artiste; telle est la trame du récit fort attachant de M. Tisseau.

Pour écrire cette intéressante biographie, l'auteur est remonté aux sources, et a fait un certain nombre de petites découvertes non dénuées d'intérêt. Il lui arrive aussi de se référer à différents ouvrages sur le théâtre de la Révolution dont la valeur est assez inégale, mais il le fait avec assez de prudence et de sens critique pour que son récit puisse toujours inspirer confiance. Sur la liaison de Marie Joly avec Fabre d'Églantine, dont Charles Maurice et M. Ginisty s'étaient déjà occupés, M. Tisseau, en rapprochant des documents de diverses origines, arrive à des précisions de dates que n'avaient pas encore obtenues ses devanciers.

Pour corser cette biographie un peu mince et pour en éclairer les différentes circonstances, l'auteur est amené à donner quelques détails, rattachés plus ou moins directement au sujet, sur les différentes pièces interprétées par Marie Joly et sur les événements qui ont marqué la période où elle a fait partie du Théâtre-Français, même lorsqu'elle n'y fut pas directement mêlée. C'est ainsi que les recherches très diligentes de M. Tisseau aux Archives Nationales l'ont amené à constater que la représentation du *Mariage de Figaro* donnée à Gennevilliers le 26 septembre 1783, chez le comte de Vaudreuil, avait été organisée sous la protection du comte d'Artois. Cette indication m'a engagé à compulser le dossier que M. Tisseau avait eu entre les mains, et m'a permis de préciser les conditions dans lesquelles les frais de cette représentation avaient été avancés par le service des Menus-Plaisirs, pour être ensuite remboursés par le comte de Vaudreuil; il m'est agréable de rendre hommage ici aux recherches de M. Tisseau qui m'ont permis, dans mon petit livre sur *Le Mariage de Figaro*, d'attirer l'attention des lecteurs sur cette preuve inattendue de la faiblesse où était tombée à cette date l'autorité royale ; dans ce cas, le hors-d'œuvre est le bienvenu par l'intérêt tout particulier qu'il présente.

On ne saurait en dire autant du premier chapitre sur la situation sociale des comédiens, qui reste bien vague et bien superficiel, et qui aurait pu aussi bien servir de prologue à la biographie de n'importe quel artiste dramatique de l'ancien régime. Ce chapitre a fourni à M. Funck-Brentano l'occasion de faire connaître une fois de plus, dans la préface où il présente le livre de M. Tisseau, les regrets que lui inspire la disparition de l'ancien régime. On préférera certainement à ces généralités tendancieuses les renseignements précis diligemment rassemblés par M. Tisseau et les illustrations fort bien choisies qui nous font mieux connaître la charmante comédienne dont il s'est fait le biographe et les personnes qui furent le plus directement mêlées à sa vie.

C'est sur toute la vie politique et sociale d'une grande ville que porte l'étude de M. Paul Courteault sur *La Révolution et les Théâtres à Bordeaux*. Les événements théâtraux n'y sont, en effet, que le reflet ou l'aboutissement des mouvements d'opinion qui agitent la population, en cette période troublée ; depuis la propagation des idées révolutionnaires par les tragédies de Voltaire, *Le Mariage de Figaro* et les pièces inspirées des théories de Rousseau, jusqu'à la restauration du Grand-Théâtre sous le Directoire, où l'on peut voir comme le symbole d'un ordre de choses nouveau, M. Courteault suit avec une patiente sagacité toutes les manifestations de la vie théâtrale qui se déroulèrent à Bordeaux au cours de la période révolutionnaire; solidement appuyé sur les rapports officiels, les pièces d'archives, les journaux et mémoires du temps, il s'attache avant tout à l'histoire de l'esprit public révélé par le théâtre; mais les vicissitudes intérieures de ce théâtre n'en sont pas moins étudiées avec le plus grand soin, et certains types curieux, comme celui de Mme Dorfeuille, directrice du Grand-Théâtre, sont mis en pleine lumière.

Ce qui manquerait plutôt, ce serait, avec un index dont l'absence étonne un peu, l'analyse sommaire de certaines pièces aujourd'hui complètement ignorées, et que le lecteur aimerait à connaître, pour mesurer exactement l'importance et le sens des réactions du public. Mais on ne saurait apporter à une étude de cet ordre une méthode plus sûre ni une interprétation des faits plus lucide et plus prudente.

Les ouvrages de ce genre et de cette qualité sont encore beaucoup trop rares. C'est en comparant l'accueil reçu à Paris, à Bordeaux et dans les plus grandes villes du territoire par des ouvrages tout à fait caractéristiques, comme ceux de Marie-Joseph Chénier, de Monvel, de Laya, de Fabre d'Églantine, d'Olympe de Gouges, que l'on peut se faire une opinion exacte sur les dispositions et les tendances du public dans la capitale et en province. Jusqu'ici on a trop isolé l'histoire du théâtre de l'histoire des mœurs ; tandis que des littérateurs étudiaient des textes considérés en eux-mêmes et non par rapport au milieu qui les accueillait, des historiens retraçaient les différentes manifestations populaires, sans les rapprocher assez des pièces qui en étaient l'occasion. Quant à l'histoire des comédiens et de leurs directeurs, elle est encore enveloppée de beaucoup d'obscurités; à en croire la plupart des manuels de littérature, il n'y aurait eu de vie théâtrale au XVIIIe siècle et sous la Révolution que dans la capitale ; or, il en va tout autrement, et les abondants et précieux documents rassemblés par M. Courteault nous montrent qu'elle était à cette date l'importance du théâtre dans la vie provinciale.

C'est en coordonnant les résultats établis par une vingtaine de bons ouvrages de ce genre que l'on pourra se faire une idée juste de cette importante question prise dans son ensemble. L'ouvrage que va publier M. Léon Vallas sur *Le Théâtre et la Musique à Lyon au XVIIIe siècle*, apportera une contribution de tout premier ordre à ce genre d'études; celui que prépare M. Fuchs sur l'*Organisation matérielle des Théâtres et l'Existence des Troupes de Comédiens* à la même époque constituera un premier essai de synthèse dans lequel viendront s'insérer tout naturellement les renseignements de détail obtenus par d'autres chercheurs. Il y a là tout un ordre d'études fort ardues, mais très intéressantes, dont on commence seulement à soupçonner l'importance, et dans lesquelles il reste encore beaucoup à trouver. Il faut remercier M. Courteault et, dans une moins ample mesure, M. Tisseau, d'avoir apporté leur pierre à cet édifice, dont d'autres patients érudits poursuivront l'achèvement.

F. Gaiffe.

Carlo Pellegrini, **Les Idées littéraires de Mme de Staël et le Romantisme français.** (Extrait de la *Rassegna di Bibliografia e di Bibliofilia « All' Insegna del Libro »*, cahier n° 9.) Ferrara, « All' Insegna del Libro » [1929]. Un fascicule grand in-8° de 72 p., orné de 10 fac-similés dans le texte.

M. Pellegrini a déjà bien mérité de l'histoire des lettres françaises. On a signalé ici (27e année, n° 4, octobre-décembre 1920, p. 618-620; et 34e année, n° 3, juillet-septembre 1927, p. 460-461) ses essais sur *Edgar Quinet e l'Italia* et sur *Eugenio Fromentin Scrittore*. Après ce dernier volume, le critique italien a donné un choix judicieux d'extraits de Mme de Staël, précédé d'une introduction substantielle (Bologne, Zanichelli, 1925). Plus récemment, il étudiait l'œuvre principale d'un des habitués de Coppet : *Il Sismondi e la storia delle letterature dell' Europa meridionale* (Genève, Olschki, 1927). Il nous présente aujourd'hui le fruit de diligentes recherches sur l'action et l'influence de Mme de Staël.

Pendant que M. Pellegrini travaillait sur ce sujet à Florence, dans les autres bibliothèques d'Italie et à Genève, un érudit australien, M. Jan Allan

Henning, imprimait à Paris un livre sur « *L'Allemagne* » *de Madame de Staël et la bataille romantique*, et la comtesse Jean de Pange publiait son précieux volume de la collection des « Grands Événements littéraires ». Cette concordance montre bien l'intérêt que la critique et le public continuent d'attacher à la grande femme de lettres du début du XIXe siècle. Ces diverses publications ne se nuisent pas. Elles se complètent, au contraire. Elles s'éclairent mutuellement. C'est ainsi que le gros volume de M. Henning s'en tient au livre capital de Mme de Staël, mais aborde les répercussions qu'il a eues en Allemagne et en Angleterre. M. Pellegrini, lui, limite son enquête aux écrivains, aux revues et aux journaux de France. Par contre, il remonte à l'ouvrage par lequel Mme de Staël exprimait, dès 1800, des conceptions encore imprécises, mais déjà fécondes. D'autre part, il suit les événements jusqu'au milieu du XIXe siècle. Enfin, il entend s'occuper « de la critique des idées littéraires de Mme de Staël, et non de la fortune de ses œuvres ».

Nous pouvons suivre, grâce au critique italien, les jugements qui ont accueilli le livre *De la Littérature*. Ceux de la première heure : équilibré chez Fauriel; injuste et contradictoire chez Dussault, le feuilletoniste du *Journal des Débats*; moins étroit chez cet autre partisan des classiques qu'était Geoffroy; puis, les jugements de Fontanes au *Mercure*, de Chateaubriand, de Stendhal, de Sainte-Beuve; jusqu'à l'apologie d'Alexandre Vinet qui, en 1844, voyait dans le livre de Mme de Staël « le prospectus du romantisme ».

Comme de juste, *L'Allemagne* tient la plus grande place dans l'étude de M. Pellegrini, qui ajoute à l'intérêt documentaire de son opuscule en donnant en fac-similés les titres de publications devenues rares et, pour commencer, celui de l'édition de 1810 saisie par la police impériale. L'état d'esprit des novateurs à la publication de la seconde édition de *L'Allemagne* nous apparaît à travers une page des *Souvenirs contemporains* de Villemain. Nous voyons ensuite défiler, analysées plus ou moins longuement, selon leur importance, mais toujours fidèlement, les critiques du *Journal des Débats* (par la plume féconde de Dussault), de la *Quotidienne* (en prose et en vers), du *Nain Jaune*, les réflexions anonymes d'Alexandre Soumet, les appréciations du *Spectateur littéraire* et de la *Bibliothèque Universelle* de Genève, la critique virulente de Saint-Chamans répondant parfaitement à son titre d'*Antiromantique*. En 1818 c'est, au contraire, une défense : celle de Regnault de Warin dans l'*Esprit de Madame de Staël*; et c'est le commencement d'une orientation nouvelle de la critique. A partir de là, M. Pellegrini n'a plus guère à enregistrer que des approbations : dans les journaux qui modifient leur ton, les *Débats* comme la *Quotidienne*; dans les organes de la nouvelle école, de la *Muse française* et des *Tablettes romantiques* aux *Annales de la Littérature et des Arts* et au *Globe*; dans les études de plus longue haleine, telles la *Notice* de Mme Necker de Saussure ou l'*Apologie de l'École romantique*, publiée en 1824 par Paulin Paris sous le voile de l'anonymat. Désormais on ne compte plus les emprunts, avoués ou non, aux idées de Mme de Staël. M. Pellegrini indique ce que le *Racine et Shakespeare* de Stendhal, les préfaces de Victor Hugo, les *Réflexions* de Vigny, certains articles de Musset doivent à cette devancière. S'il montre bien le triomphe de celle-ci au moment où Villemain se faisait son porte-voix en Sorbonne (1829), s'il ne néglige pas les dernières attaques, on regrette qu'il n'ait pas pu nous renseigner mieux sur l'auteur anonyme d'un *Essai sur la littérature romantique* paru en 1825. Et surtout on regrette qu'il n'ait pas dominé de plus haut son abondante et complexe matière.

Sans doute était-il difficile à l'auteur de se dégager de l'ordre chronologique; mais, après un travail diligent d'analyse, des vues synthétiques, des appréciations d'ensemble placées çà et là eussent donné plus de relief à son exposé. Telle quelle, cette contribution à l'histoire du mouvement roman-

tique de France se lit avec intérêt et profit. Il faut louer M. Pellegrini d'en avoir accru la portée en l'écrivant en français : un français sûr et élégant.

HENRI BÉDARIDA.

CHATEAUBRIAND, **Atala, René.** Texte établi et présenté par GILBERT CHINARD (Les Textes français). Un vol. in-8 écu de XLVI-238 pages. Paris, Fernand Roches, 1930.

Nul peut-être ne paraissait plus désigné que M. Gilbert Chinard, l'auteur de l'*Histoire de l'Exotisme américain dans la littérature française* et de *L'Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand* (1918), pour donner dans la collection des *Textes français* l'édition d'*Atala* et de *René*, avec la collaboration de M. Fernand Baldensperger comme reviseur.

C'est le texte de 1826, le dernier revu par Chateaubriand, qui a été adopté. Mais l'éditeur n'a pas manqué d'éclaircir ou de compléter ce texte, dans ses Notes et Variantes, par les modifications les plus caractéristiques apportées par Chateaubriand à sa version primitive au cours des éditions qui se sont succédé, pour *Atala* depuis 1801, pour *René* depuis 1802. M. Chinard met au point, en utilisant les travaux de MM. V. Giraud, P. Hazard, M. Duchemin, F. Baldensperger, les problèmes que soulèvent ces récits troublants et par leur origine et par leur sens. Il montre surtout qu'il ne faut pas se contenter de rechercher en de tels écrits des allusions ou des renseignements biographiques, mais qu'il convient aussi d'y voir des œuvres littéraires ayant leur actualité, leurs modèles, leurs sources, et s'expliquant ou se justifiant par les circonstances qui ont accompagné leur préparation et leur publication.

C'est ainsi qu'*Atala*, « écrite dans le désert, et sous les huttes des Sauvages », prend un sens plus précis et que certaines variantes s'en expliquent si l'on songe qu'au moment de son apparition l'on reparlait des anciennes possessions françaises d'Amérique. La préface de la première édition contenait la phrase suivante, qui disparaît à partir de 1804: « Si, par un dessein de la plus haute politique, le gouvernement français songeait un jour à redemander le Canada à l'Angleterre, ma description de la *Nouvelle-France* prendrait un nouvel intérêt[1] ». Le traité de San Ildefonso, signé avec l'Espagne en octobre 1800, promettait de rendre la Louisiane à la France. La politique de Talleyrand, l'opinion de Lucien Bonaparte, et vraisemblablement celle du « citoyen premier consul » lui-même, tendaient nettement au développement des colonies françaises. *Atala*, encadrée entre un tableau grandiose du Mississipi et un tableau non moins grandiose du Canada, prenait de ce fait une valeur d'actualité.

Conçue peut-être dès 1793, mais publiée seulement en 1801, *Atala* présentait d'ailleurs des ressemblances frappantes avec une petite histoire américaine qui figure dès 1796 dans un recueil de nouvelles, « *Veillées américaines : Odérahi*, de Palisot de Beauvois[2] ».

Mais *Atala* est autre chose que l'imitation d'une « histoire américaine » oubliée ; c'est, dit M. Ch., « l'aboutissement splendide de trois siècles d'une littérature spéciale... la quintessence extraite par un grand artiste de tant de volumes insipides » (p. XX). Le sujet d'*Atala* fut un triomphe, dont Chateaubriand a tracé, on le sait, un tableau pittoresque. Aux parodies que cite M. Chinard nous pouvons ajouter une satire écrite en 1826, sous le titre *Les Classiques et les Romantiques*, par un petit poète de province, Pellet, d'Épinal[3].

1. P. 12.
2. Cf. P. HAZARD, *Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre 1923.
3. *Le Barde des Vosges*, Recueil de poésies, par M. PELLET, d'Épinal. 2e édition, Paris, 1829, p. 191.

Plus mystérieux et plus troublant que la genèse d'*Atala* nous paraît le problème de *René*. Vérité ou fiction? Fantaisie romanesque ou confession à la Jean-Jacques? Sans doute on relève vers la fin de l'œuvre une imitation d'un roman philosophico-exotique, *L'Homme-Sauvage*, de Sébastien Mercier (1767) et une traduction presque littérale d'un poème de Pope sur *Héloïse et Abélard*, et mainte réminiscence.

Bien que traité avec une délicatesse de touche indéniable et même, si l'on veut, avec une haute moralité, le sujet reste inquiétant, voire scabreux. Sainte-Beuve, dans son étude admirable et suggestive sur *Chateaubriand et son groupe littéraire*, n'a pas manqué de signaler que si René est évidemment Chateaubriand, Amélie ne peut être que Lucile. « Avec sa malveillance habituelle », ajoute M. Chinard, suivant la mode. « Poète, comment donner à deviner de telles situations, si elles ont quelque chose de vrai? Comment les donner à supposer, si elles sont un rêve[1]? » Sainte-Beuve a-t-il tout à fait tort de parler ainsi?

Lucile, la future Mme de Caud, la future amie au cœur douloureux et tourmenté de Chênedollé, la plus jeune des sœurs de François-René de Chateaubriand, mais son aînée de quatre années, avait vingt ans environ quand elle partageait la rêverie, la mélancolie et l'exaltation passionnée de son frère, dans la solitude de Combourg... Amélie est-elle, dans l'œuvre de Chateaubriand, une « fille de ses chimères » comme Atala, Blanca, Velleda, Cymodocée? Doit-on, au contraire, en tout bien, tout honneur, envisager une hypothèse plus freudienne? L'amitié fraternelle entre ces deux natures d'élite fut-elle mêlée, inconsciemment ou presque, d'un sentiment plus trouble? Une crainte « semble avoir effleuré la pauvre sœur du grand homme », note M. Chinard. « Je ne te parlerai pas de notre jeunesse, écrivait-elle dans une de ses dernières lettres, de la tendresse de nos sentiments, de l'innocence de nos pensées et de nos joies; si je te retrace le passé, je t'avoue ingénument, mon frère, que c'est pour me faire revivre dans ton cœur[2]. »

Autobiographie, fiction, souvenirs authentiques et reprise d'un thème souvent exploité par les poètes et les dramaturges, on décèle tout cela dans *René*. Cette œuvre garde un fond de mystère.

J. Giraud.

Étienne Aubrée, **Lucile et René de Chateaubriand chez leurs sœurs, à Fougères.** Un vol. in-8°. Paris, Champion, 1929.

« Terminé à Fougères, en décembre 1928, près des hôtels de *Marigny*, *Québriac*, *Farcy*, » — cette ligne, la dernière du livre, en évoque toute l'atmosphère. Sous sa couverture romantique, — une tombe surmontée d'une urne, un crucifix gisant parmi des fleurs... — c'est un hommage breton à des figures lointaines de la vieille Bretagne. C'est la promenade d'un chercheur respectueux, à travers des archives et des paysages, sous « les chênes séculaires » de « l'avenue de Chateaubriand » ou parmi des pierres de cimetière, — tout heureux, le soir venu, s'il a pris quelques-uns de ces clichés qui enrichiront son livre, un coin où Chateaubriand a passé, une terrasse où Lucile a rêvé. La Bretagne n'est pas ingrate au grand homme qui l'a tant aimée; dans toutes les villes où le chevalier de Combourg a vécu quelques jours de sa jeunesse, elle a délégué des érudits qui le suivent pas à pas, un Kerviler, un vicomte Le Bouteiller, un Herpin, un Georges Collas. M. Aubrée, qui puise dans leurs travaux, apporte à son tour sa gerbe, exhume le contrat de mariage de Lucile, publie le fameux manuscrit de Fougères des *Mémoires d'Outre-Tombe*, revient avec une si pieuse complaisance à ces documents d'histoire

1. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, I, p. 94; II, chap. VI.
2. *Atala, René*, p. XXXVII.

qu'il lui arrive de reproduire le même à plus d'une reprise (p. 15, 106), révèle des portraits curieux, — miniatures, pastels, — où nous pouvons enfin apercevoir ces visages mystérieux : le Chateaubriand de la vingtième année, la triste Lucile. Et son enthousiasme éclate devant ces peintures où il découvre les sœurs de son héros : « Ce sont elles toutes les quatre, elles, elles, même et surtout Lucile! » Quel cri de joie, en vérité! Cri d'un cœur breton....

M. Aubrée, d'ailleurs, n'ignore pas que, dans sa gerbe, tout n'est pas à lu (encore que d'excellents juges aient pu s'y tromper, semble-t-il, pour le texte de la page 148. Cf. *Nouvelles Littéraires*, 21 septembre 1929), que les lettres du Chateaubriand « commis-voyageur en bas » ou la prose poétique de Lucile ont déjà trouvé des éditeurs. De même, dès 1912, M. F. Gohin avait publié ici même (page 43 sq.) le ms. de Fougères que M. Aubrée semble croire inédit; il avait même pu déchiffrer (p. 48) tout un long passage que l'éditeur actuel a renoncé à lire (p. 77) et son texte offre avec celui de M. Aubrée de légères variantes (Gohin, p. 47 : « ces deux mois »; Aubrée, p. 77 : « les deux mois »). Mais M. Aubrée ne veut rien laisser perdre de la parure de ses héroïnes charmantes, ou de son « enchanteur » de héros.

Peut être cette parure lui eût-elle semblé plus mélancolique encore et plus décevante, s'il avait commenté les lettres de Lucile par le livre de Mme de Samie sur Chênedollé, s'il avait rappelé que Chênedollé était marié; peut-être ne se fût-il pas étonné de ce que, « touchée par les sentiments qu'elle inspira à Chênedollé, Lucile refusa de lui donner définitivement la main qu'elle lui avait tendue » (p. 145); peut-être eût-il souligné cette ligne de Lucile : « Me crois-tu sérieusement, mon ami, à l'abri de quelque impertinence de M. de Chênedollé? » Mais il aurait fallu regarder vers les misères de l'émigration, sortir de sa province; et M. Aubrée, à bon droit, a préféré demeurer chez lui, parmi les hôtels, les châteaux de sa Bretagne.

Pierre Moreau.

Irène Jarblum, **Balzac et la femme étrangère**. Un vol. in-8° de 290 p. Paris, de Boccard, 1930.

Le sujet était intéressant. Il y a dans les romans de Balzac pas mal d'héroïnes de second plan qui sont des étrangères. Mlle Jarblum ne s'est pas proposé de nous démontrer que Balzac avait vu juste ou s'était trompé sur leur compte, qu'il avait été juste ou injuste pour l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, etc. La discussion aurait été vaine ou du moins fort difficile. Ce que Mlle Jarblum a voulu faire, c'est d'abord une analyse exacte des traits que Balzac leur prête en les tenant pour spécifiquement anglais, juifs, allemands,... etc. Cette analyse demandait de la sagacité et de la netteté d'esprit, car il fallait, après avoir étudié chaque personnage séparément, les rapprocher pour dégager les traits généraux. Mlle Jarblum s'est fort bien tirée de cette tâche. En deuxième lieu, il fallait expliquer les conceptions de Balzac. Ces conceptions tiennent, pour une part, la moindre d'ailleurs, aux expériences personnelles de Balzac, à ses quelques voyages, à des femmes qu'il a connues ; pour une autre part à des idées préconçues nées de lectures ou de préjugés d'origine plus ou moins obscure, mais confirmés par l'œuvre de Balzac. Ces explications de Mlle Jarblum sont également fort bonnes. Elle connaît bien l'œuvre complexe de Balzac, sa vie, les études si nombreuses publiées sur lui; elle apporte même des textes tirés de lettres inédites. Nous suivons exactement les circonstances momentanées et personnelles qui dictent tel jugement de Balzac, qui expliquent telle évolution.

Le point faible du livre ou plutôt le complément qu'il appelle c'est cette part d'explication qu'il faut chercher dans l'étude du milieu. Il est certain qu'à un moment donné, dans un milieu donné, on se fait une idée moyenne

du caractère des peuples étrangers; idée imposée par une certaine convergence de certains événements, de certains livres, de certains journaux. Ces idées moyennes peuvent, d'ailleurs, évoluer profondément et presque indéfiniment. M. Baldensperger en a fait la démonstration éclatante et bien connue dans son *Gœthe en France*. Il est impossible que ces milieux d'opinion n'aient pas exercé, même sur un homme comme Balzac, une influence plus ou moins profonde. Sur ce point les recherches de Mlle Jarblum sont à peine ébauchées. Des rapprochements avec des jugements de Maupassant, Anatole France, Maurois, M. Bellessort sont inopérants. C'est parmi les contemporains qu'il fallait chercher. L'excuse, fort valable, de Mlle Jarblum est que son livre est une thèse de doctorat d'Université, écrite par une étrangère qui ne pouvait pas rester en France pendant les deux ou trois années nécessaires pour étudier, parmi des documents extrêmement nombreux, cette opinion moyenne à l'égard des étrangers. La tâche menée à bien suppose à elle seule de vastes recherches. L'étude des milieux est le sujet d'une ou de plusieurs autres thèses. Quand elles seront faites, on complétera aisément le livre de Mlle Jarblum.

Ce livre est écrit avec netteté et même avec élégance. Il témoigne d'une connaissance remarquable de notre langue.

D. Mornet.

A. Ledu. **Le rythme dans la prose de Victor Hugo de 1810 à 1831.** Un vol. in-8, 408 p. — **Les rythmes dans l'alexandrin de Victor Hugo.** Un vol. in-8, 205 p. Paris, Hachette, 1929.

« Par un miracle que nul homme à ma connaissance n'a jamais réalisé, disait M. Ferdinand Brunot, en 1926, l'idée, l'image, le rythme, l'harmonie naissent chez Victor Hugo simultanément, leurs rapports s'établissent sans avoir été cherchés; ils sont au sens propre congénitaux, si bien que leurs effets s'entre-pénètrent et se combinent et ravissent ensemble l'esprit, l'imagination, l'oreille dans une fête de beauté. »

M. Ferdinand Brunot constatait ainsi un résultat, et nous inspirait la curiosité de savoir comment s'était accompli ce miracle, et si vraiment il était aussi spontané qu'il paraît l'être au premier abord.

Dans deux études scrupuleuses, patientes et documentées, M. A. Ledû vient de suivre pas à pas la genèse du « miracle » et nous permet d'en pénétrer le mystère. Il montre dans le premier *Bug-Jargal* (1818) le *mouvement triple* dont s'anime inconsciemment dès la première heure la phrase de Victor Hugo. Il analyse dans cette œuvre ce qu'on appelle la phrase longue, la phrase carrée, la phrase triple, l'accentuation triple, le triple balancement rythmé, et l'homophonie triple réalisée par les rimes et les assonances, par les allitérations ou par la répétition du même mot; il série les formes du style, le groupe double, le groupe ternaire ou triade, avec sa symétrie grammaticale, phonique et rythmique; il décèle les influences subies par V. Hugo. Il devient évident qu'après 1818, et d'après les corrections même faites sur les manuscrits, V. Hugo prend conscience de ses procédés. A. Ledû constate, dans la triade de 1825, second *Bug-Jargal*, et dans celle de 1829, *Le Dernier Jour d'un Condamné*, une sorte d'élargissement dans les éléments constitutifs de l'harmonie recherchés par l'écrivain; Victor Hugo n'a pas redouté l'écueil de la monotonie; il a soumis instinctivement et délibérément toute sa pensée et toute l'expression à la loi ternaire, *Notre-Dame de Paris* (1830-1831).

Dans l'alexandrin, la répétition symétrique, dont l'habitude s'annonce dès *Les Bêtises que M. Victor Hugo faisait avant sa naissance*, devient un procédé

constant dans les œuvres de 1827 à 1856 ; ou binaire, ou ternaire, ou quaternaire, ou formant le quinque, quelquefois même senaire, elle est partout; elle scande et martèle l'idée.

« On peut donc affirmer, conclut A. Ledû, que les critiques qui ont parlé des renouvellements complets de la manière de Victor Hugo se sont lourdement trompés; ils n'ont pas compris que sous ces apparents désordres du génie, il y a la plus sévère et la plus auguste des géométries ; au fond de la fantaisie de son imagination une loi, un ordre, un but ; sous sa diversité, une unité. »

Ce qu'il y a de remarquable dans les deux volumes de A. Ledû, c'est qu'au cours de son laborieux dépouillement des phrases de prose et des alexandrins de Victor Hugo, jamais il n'a perdu le sens de la beauté esthétique : rien n'est plus éloigné de la sécheresse des constatations prosodiques d'un manuel de prose ou de versification que l'investigation fervente et admiratrice d'A. Ledû.

Certaines lignes de sa conclusion témoignent qu'il y a quelque chose de vivant dans ses études, malgré tout ce qu'elles ont d'apparente froideur technique : « C'est en lui-même, c'est en se laissant aller aux penchants de sa propre nature que Victor Hugo a trouvé sa manière, son rythme, son chant. D'œuvre en œuvre, il a perfectionné la forme qui est née avec lui ; et, à mesure que la rêverie flottante de ses premières années se cristallise en quelque sorte et se fait pensée, — ce qui lui apporte son triple regard, l'observation, l'imagination, l'intuition, « cette triple puissance inhérente au génie », — tout cela se confine, se concentre, se condense dans la formule ternaire; il la remplit peu à peu de toute l'harmonie de son âme et cette forme laisse apercevoir sous l'identité du génie sa merveilleuse variété. »

Paul Berret.

Carel Lodewijk de Liefde, **Le Saint-Simonisme dans la poésie française, *entre 1825 et 1865***. Haarlem, Imprimerie « Amicitia », 1927. 1 vol. in-8°, 192 p.

Cette thèse, soutenue à l'Université d'Amsterdam, pour le doctorat ès lettres, par M. de Liefde, reprend avec beaucoup de conscience et une information étendue le sujet traité jadis dans la *Revue Contemporaine* de 1865 par Émile Combes (*Le Saint-Simonisme et son influence sur la littérature*) et touché à la rencontre, en 1901, par Jean Skerlitch, dans une dissertation de doctorat à Lausanne (*L'Opinion publique en France d'après la poésie politique et sociale de 1830 à 1848*).

En voici le dessein : « Autant qu'aux maîtres reconnus et renommés de la poésie française, il faut réserver une place aux poètes et aux rimeurs prolétaires que l'histoire de la littérature ne mentionne que rarement et qui sont pourtant dignes d'être tirés de l'oubli, ne fût-ce que pour compléter le tableau de *toutes les nobles âmes*, où, d'après George Sand, vivait entre 1830 et 1864 le *sentiment de la vie, de l'avenir, de la perfectibilité et de l'égalité...* » (p. 2).

Les recherches s'étendent sur la période comprise entre la mort de Saint-Simon (1825) et la mort du Père Enfantin en 1864.

A côté de Vigny, qui figure dans cette enquête avec l'*Élévation* intitulée *Paris*, avec *Chatterton* et *La Bouteille à la mer*; à côté du Sainte-Beuve des *Consolations*; à côté du Lamartine de *Jocelyn*, de la *Chute d'un ange*, des *Recueillements*; à côté du Victor Hugo des *Contemplations* et de la *Légende des Siècles*, du Leconte de Lisle de la *Phalange*, l'auteur cite des chansons, des goguettes, des complaintes, des refrains d'atelier, souvent bien plats et prosaïques, auprès desquels les *Fables et Poésies diverses* de Pierre Lachambeaudie, les *Chants modernes* de Maxime du Camp (1855), tel poème de Ch. Duvey-

rier, en prose rythmée, sur *Dieu*, un Dieu panthéistique[1], et les *Chansons* de Béranger paraissent des merveilles.

Et pourtant, Hugo n'avait-il pas raison de dire :

Une chanson travaille à l'immense univers...?

Il faut des entrailles d'airain pour digérer des recueils comme *La Foi nouvelle* (1831-1833) et la *La Ruche populaire* (1839-1840). L'intention était bonne. Le relèvement moral, intellectuel et matériel des plus pauvres, le progrès, la paix, la glorification du travail, admirable idéal, mais combien pauvrement formulé dans des couplets de facture, dans des vers d'une pauvreté affligeante.

On comprend vraiment les protestations d'un Théophile Gautier et d'autres « hommes d'art » contre cette pseudo-poésie utilitaire, humanitaire, où d'ailleurs les idées de Fourier, de Buchez, de Cabet se mêlent à l'inspiration saint-simonienne, sans que le départ en soit toujours facile à faire.

Parfois même il faut remonter plus haut. Telle *Chanson* de Béranger :

On les persécute, on les tue...,

alléguée comme saint-simonienne (p. 14), est la paraphrase d'une pensée de Diderot, dans *Le Neveu de Rameau*, sur les hommes de génie : « Ils feront l'honneur des peuples chez lesquels ils auront existé ; tôt ou tard on leur élève des statues, et on les regarde comme les bienfaiteurs du genre humain ».

Le travail de M. de Liefde apporte des matériaux précieux pour l'étude des rapports entre la littérature et la vie sociale, au cours du siècle dernier. Le saint-simonisme, mouvement si fécond et si profond, n'a pas seulement inspiré plusieurs de nos grands poètes, s'il a provoqué les sarcasmes de Musset dans la *Revue fantastique* et dans *Dupont et Durand*, il a nourri de théories audacieuses et de généreuses pensées bon nombre de bardes populaires, dont les œuvres frustes et trop souvent prosaïques ont été lues et chantées dans les ateliers et chez les plus humbles.

J. Giraud.

P. de Lallemand, **Montalembert et ses relations littéraires avec l'étranger jusqu'en 1840**, *Étude avec des documents inédits*. Paris, H. Champion, 1927. (Bibliothèque de la *Revue de Littérature comparée*). Un vol. in-8 de 114 p.

Montalembert et ses amis dans le romantisme (1830-1840). *Étude d'après des documents inédits*. Paris, H. Champion, 1927. Un vol. in-8 de 366 p.

Ces deux volumes mettent au jour bien des documents inédits, tirés pour la plupart des archives de la famille de Montalembert, conservées à La Roche-en-Brenil. De tant d'analyses consciencieuses et parfois assez fines, de tant de détails et de faits exacts, il fallait composer une synthèse vivante. Ces deux études sont trop fragmentées et donnent l'impression de l'éparpillement. Pourquoi sept chapitres dans *Montalembert et ses relations littéraires avec l'étranger* ? Pourquoi cette division en trois parties : La formation littéraire de Montalembert ; Les amis de Montalembert ; Les œuvres de Montalem-

1. P. 148.

— Passons sur les fautes d'impression vraiment trop nombreuses, sur l'orthographe souvent déconcertante. Voici quelques erreurs : p. 8, le *Globe* devient le « Journal de la doctrine saint-simonienne » le 18 janvier 1831 et non 1837 ; — p. 140, *Rolla* parut dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1833 ; — p. 144, c'est le *Mont des Oliviers* et non *Moïse* qui serait à alléguer ; — p. 155, A Fontaney et non : A Fontanay,... etc.

bert dans *Montalembert et ses amis*? Chacune de ces parties se termine d'ailleurs sur une longue citation, qui dispense d'une conclusion personnelle. La vie et l'œuvre ne se confondent-elles pas chez le brillant polémiste, chez ce champion du libéralisme catholique?

Bien des redites, plus d'un double emploi (sur Novalis, sur l'éducation anglaise de Montalembert, sur ses impressions de voyage en Irlande ou aux bords du Rhin, sur la Chambre des pairs en France,... etc.).

Sans doute il faut se borner et bien étreindre. Mais pourquoi s'arrêter en 1840 plutôt qu'en 1849, par exemple, où le chef du parti catholique libéral devient le *leader* de la conservation, de l'ordre à tout prix? Est-ce pour la même raison que bien des thèses de doctorat s'intitulent « la jeunesse de ... »? La coupure peut paraître arbitraire. L'étude s'arrête au moment le plus intéressant. L'auteur le reconnaît d'ailleurs dans la conclusion du premier volume : « Nous le quittons à la veille d'un voyage en Orient » (p. 108). On aurait pu sans doute alléguer Renan, qui écrit dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* : « La renaissance brillante du cléricalisme lettré et mondain se fait entre 1830 et 1840[1] ».

P. de Lallemand prend Montalembert à sa naissance, à Londres, le 15 avril 1810. Ce fils d'émigré apprit à fond l'anglais, sa langue maternelle. « J'aimerais encore mieux improviser en anglais qu'en français », écrira-t-il à un ami de collège[2]. Adolescent, il lit avec un goût très vif Byron, Thomson — le poète des *Saisons*, — Cooper, les Lakistes, Thomas Moore, Walter Scott. Il les cite longuement à l'occasion. Il lit aussi les historiens et les parlementaires anglais : Grattan, Burke, Pitt, Fox, que Villemain faisait connaître aux Français aux approches de 1830.

Montalembert a beaucoup voyagé et vécu des années entières à l'étranger. Ses impressions de voyage, pittoresques et morales, notées cursivement en Irlande (1830), en Bavière (1832), aux bords du Rhin (1833-1834) sont souvent intéressantes. Il tira parti de son *Journal inédit*, par exemple, pour sa *Lettre sur le catholicisme en Irlande*, publiée dans l'*Avenir* de janvier 1831.

Dès 1819, ayant été rejoindre, à Stuttgart, son père qui y était ministre plénipotentiaire, Montalembert avait appris l'allemand, langue ignorée, on le sait, de la plupart de nos romantiques. S'il pratique et admire Klopstock et Schiller, il trouve Gœthe trop païen et trop classique. Il se sent attiré vers l'école catholique qui essayait de rénover par la religion philosophie, poésie, peinture. Il fréquente à Munich les penseurs catholiques Schelling, Baader, les peintres Cornelius et Overbeck, les frères Sulpice et Melchior Boisserée, fervents du gothique et du Moyen Age; puis, au cours du pèlerinage du Rhin, il rencontre Tieck, l'historien Raumer, Görres et Clemens Brentano, le grand juriste Savigny, les frères Guillaume et Jacob Grimm, philologues et rassembleurs de contes. Il consacre, dans l'*Avenir*, un article à Novalis, le poète des *Hymnes à la Nuit*. Il s'éprend des légendes et traditions populaires, surtout de celles où revit la foi catholique des anciens âges. C'est sous cette influence que fut écrite l'*Histoire de Sainte Élisabeth*, cette « légende dorée », d'une touche grave, élégante, poétique, qui fait parfois penser à la restauration romantique d'un gothique vitrail (chapitres IV et V).

Le chapitre VI nous ramène en Angleterre, où Montalembert avait été rappelé en 1839 par la mort de sa mère, née Elisa Forbes. Montalembert y eut quelques rapports fugitifs avec H. Crabb Robinson, l'ami et le défenseur de Gœthe en Angleterre, et il y noua des relations avec Gladstone, son contemporain à un an près. Montalembert oppose le souci des Anglais de conserver leurs monuments historiques au « vandalisme » français. Par contre, après avoir traversé Leeds, Manchester, Birmingham, il exhale son indignation

1. Édition in-16, p. 164.
2. *Montalembert et ses relations littéraires*, p. 7.

contre l'exploitation des masses ouvrières par l'industrie. Cette indignation véhémente et généreuse, P. de Lallemand aurait pu la rapprocher du *Lazare* d'Auguste Barbier, de telles pages de *Peuple* de Michelet, de certains poèmes humanitaires des *Contemplations*.

Si l'Angleterre et l'Allemagne tiennent leur place dans cette étude, on s'étonne de n'y trouver presque rien sur la Suède, où Montalembert fit un intéressant séjour en 1828; sur la Belgique, où il vécut à plusieurs reprises, ayant épousé Mlle de Mérode, fille d'une ancienne et illustre famille de ce pays; sur la Pologne, dont il se fit, à toute occasion, le champion; sur l'Italie; oui ! sur l'Italie, qu'il parcourut lors de son pèlerinage de Rome avec Lacordaire, Lamennais et Rio, et de nouveau en 1836, en voyage de noce. Grave lacune, qui n'est que partiellement comblée dans le second volume.

Dans sa conclusion, P. de Lallemand insiste surtout sur l'influence de la « libre Angleterre ». Montalembert y forma et y fortifia son libéralisme aristocratique. Hostile à l'absolutisme, anti-égalitaire, il est partisan d'une hiérarchie sociale solidement établie, et de la constitution incessante d'une élite. Sur l'Allemagne morcelée, dont il ne prévoyait pas l'unification, dès lors prophétisée par Edgar Quinet, il y avait plus à dire. Comme tant d'autres Français, Montalembert s'est exagéré le particularisme rhénan et l'influence de la Bavière.

Venons à *Montalembert et ses amis*, pour en critiquer d'abord le titre. Montalembert ne fut jamais un vrai chef de groupe. Sainte-Beuve cite la boutade de Lacordaire : « Cet homme sera donc toujours le disciple de quelqu'un ! » Il le montre à la suite de J. de Maistre, de Lamennais, de V. Hugo. A-t-il jamais pris vraiment l'initiative d'une idée ?

En tout cas, P. de Lallemand aurait pu tracer un portrait de Montalembert pour l'opposer au « caractère » de *Phanor* que Sainte-Beuve a publié deux fois, au tome XI des *Causeries du lundi*[1], au tome II des *Portraits contemporains*[2] et qu'il date, à droit ou à tort, de 1836. On aurait aimé à mieux distinguer la physionomie morale de ce « chevalier intrépide et brillant » (Sainte-Beuve) du « romantisme théologique » (Renan), entre sa vingtième et sa trentième année, au temps de sa formation intellectuelle et de son apprentissage d'écrivain et d'orateur. D'autant que les traits de cette figure généreuse et lointaine, combative et mélancolique, féodale à la fois et très moderne, se dégageraient aisément de ses paroles et de ses écrits, surtout de sa correspondance intime et de son *Journal inédit*. Pourquoi l'auteur de ces deux « contributions » ne donnerait-il pas le livre qu'on peut lui demander ?

La place nous manque pour signaler tous les documents intéressants que révèlent les chapitres consacrés soit à des amis assez effacés ou inconnus, comme Cornudet et Lemarcis, soit à des auteurs illustres ou notables comme Michelet, Lamartine, Vigny, les frères Deschamps, Lamennais, Lacordaire, Rio, Ozanam.

Montalembert fait au passage des portraits peu flattés et assez méchants de Mme de Lamartine, de Mme de Vigny, de Mme Hugo[3]. Jugeant sur l'apparence, il se trompe visiblement dans deux cas sur trois ! Il s'entend dire, en revanche, quelques vérités par Lacordaire : « Vous autres, grands seigneurs, vous êtes quelquefois d'une grande fatuité[4] ». — « J'ai dîné à Saint-Laurent, près de Chambord, avec des ouvriers, pour avoir le plaisir de me dire : je ne suis pas si fier que Montalembert[5]. »

Nous voyons l'*Avenir* refuser un article de critique de Vigny sur les *Études*

1. P. 454.
2. P. 438, notes de la nouvelle édition, 1869.
3. P. 70, 97, 122, *Montalembert et ses amis*.
4. P. 139.
5. P. 194.

françaises et étrangères d'E. Deschamps[1], et un autre article de la même plume sur *Antony*[2], pour des raisons morales. Montalembert était intervenu en vain pour l'insertion, moyennant quelques retouches et réserves. Voilà, en tout cas, des refus qui ne durent pas plaire à Vigny, si ombrageux et révolté de toute censure.

Les chapitres XIII à XVI sont consacrés à la collaboration de Montalembert au *Correspondant* et à l'*Avenir*; au *Livre des Pèlerins Polonais* d'Adam Mickiewicz, traduit en réalité par M. Bohdan Janski, mais revu, arrangé, préfacé et publié par Montalembert ; au volume *Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art* et à l'*Histoire de Sainte Élisabeth*. Plusieurs documents inédits éclairent des points obscurs de l'histoire littéraire et replacent ces œuvres dans leur milieu, dans les grands courants d'idées romantiques.

Des index rendent plus faciles le maniement et l'utilisation de ces deux volumes, dont l'intérêt reste grand pour l'histoire du mouvement catholique libéral dans le second tiers du XIXe siècle.

J. Giraud.

Prosper Alfaric, **Laromiguière et son École**. Étude biographique avec quatre portraits (et un choix de lettres de Laromiguière, dont plusieurs inédites). Publication de la Faculté des Lettres de Strasbourg. Deuxième série. Fascicule 5, Paris, Les Belles-Lettres, 1921. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques (Prix Demolombe).

M. Alfaric a écrit de Laromiguière une biographie fort vivante et fort suggestive, établie avec le plus grand soin, à l'aide d'une documentation très riche, utilisant en particulier les archives de la famille Laromiguière, mises à la disposition de l'auteur par Mme P. Laromiguière, dont le mari était un arrière-neveu du philosophe. En suivant dans ses pittoresques vicissitudes la destinée de son héros, M. Alfaric se trouve amené à décrire l'évolution intellectuelle du pays, au cours de cette période de notre vie nationale si fertile en bouleversements de toutes sortes, qui va de la fin du XVIIIe siècle aux débuts de la monarchie de juillet. Cette monographie, d'un caractère tout historique, offre donc un intérêt général incontestable; elle nous fait entrevoir les transformations successives qui s'opèrent alors, non seulement dans les institutions universitaires, mais dans l'esprit universitaire, et aussi dans l'esprit philosophique à l'intérieur de l'Université.

C'est un personnage peu accusé que celui de Laromiguière, le type de l'homme d'étude, prudent et quelque peu effacé. De physionomie avenante, aimant le monde, très recherché dans les salons, affable, cultivé, musicien, il n'a qu'à un faible degré l'esprit ecclésiastique, bien que les fonctions professorales qu'il tient des Doctrinaires, dont il fut l'élève, dussent entraîner son ordination. Celle-ci a lieu en 1785; il a alors vingt-neuf ans. Ses goûts le conduisent de bonne heure hors des voies traditionnelles de la philosophie scolaire restée moyennâgeuse et aristotélicienne. Il s'enthousiasme pour l'œuvre récente de Condillac, la *Logique*, parue en 1780. « Au lieu de raisonnements abstraits et sophistiques tirés de principes mal établis et exposés en latin barbare, il trouve là des analyses de faits aisément vérifiables présentées clairement en un français aussi élégant que précis. » Il devient l'héritier intellectuel de Condillac, dont il s'inspire dans son enseignement, jusqu'à entrer en conflit à ce sujet avec le P. Rouaix, directeur de son collège (le collège de l'Esquile). En philosophie, il a des idées avancées, et embrasse avec conviction, en 1789, la cause des libertés publiques. On est donc peu surpris de le voir quitter l'Église en 1792 ; il n'avait revêtu l'habit sacer-

1. P. 110.
2. P. 105.

dotal que pour se livrer à l'étude ; il le quitte lorsque cet habit n'est plus nécessaire. Cet état d'esprit laïque chez Laromiguière est de grande importance : depuis longtemps la philosophie était sécularisée dans la république des Lettres du XVIIIe siècle ; il n'en était pas de même pour la philosophie universitaire ; c'est grâce à Laromiguière, du moins pour une bonne part, que celle-ci va enfin se laïciser à son tour.

Pendant la période révolutionnaire, au collège de l'Esquile sécularisé, il commente heureusement les *Droits de l'homme et du citoyen*; rédige, en 1794, un *Projet d'Éléments de Métaphysique* ; se lie avec les Idéologues, qu'il fréquente à Paris dans le salon de Mme Helvétius ; s'éprend d'une vive amitié pour la jeune veuve de Condorcet, Sophie de Grouchy, sans se résoudre pourtant au mariage. Sous Napoléon, il siège au Tribunat, à l'Institut, collabore de façon active à l'édition complète des œuvres de Condillac, est nommé en 1803 bibliothécaire du Prytanée français, le premier en date des quatre lycées napoléoniens, édite la *Langue des Calculs*, de Condillac, qu'il fait précéder d'une préface anonyme d'un grand retentissement : *Paradoxes de Condillac ou Réflexions sur la Langue des Calculs*. Sur ses instances, Fontanes introduit la philosophie dans le programme de l'Université, d'où elle devait primitivement être exclue. Le 19 septembre 1809, il est nommé professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Paris. « Par là, la tradition du XVIIIe siècle et des Idéologues allait reprendre vie, sous l'égide du pouvoir impérial, qui l'avait tant combattue. » Jusqu'à sa mort, en 1837, pendant vingt-huit ans, soit comme professeur, soit comme bibliothécaire de l'Université, Laromiguière représente la philosophie à travers l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet.

M. Alfaric suit avec beaucoup de finesse le jeu nuancé des influences qui, sous des régimes aussi divers, assurent à Laromiguière une faveur à peu près constante. Il note l'accord intime de pensée qu'on trouve au fond entre Frayssinous et Laromiguière, pénétrés de la même éducation théologique et scolastique, également éloignés des doctrines de Kant, de Dugald-Steward et du « panthéisme » cousinien, encore plus abhorré des traditionnalistes que le rationalisme de Condillac. Laromiguière, ce « sensualiste modéré », comme dit Daunou, avait modifié assez profondément le système de Condillac pour satisfaire les orthodoxes. Il n'en est pas moins piquant de voir cet idéologue, ce représentant du XVIIIe siècle, appelé grâce aux circonstances, par les gouvernements mêmes de la réaction, à dominer la philosophie universitaire de son temps. Paradoxe heureux, puisque Laromiguière pourra neutraliser dans une certaine mesure la réaction intellectuelle qui sévit alors partout.

Mais par là se trouve posé un double problème psychologique et philosophique. Faut-il expliquer simplement par l'opportunisme cette paradoxale réussite ? L'attitude de Laromiguière à l'égard des Idéologues lorsqu'il devient professeur de l'Université impériale, son éloge des chefs, des programmes si négligemment rédigés, son abstention chaque fois que se dresse devant lui une candidature gouvernementale, son silence lorsqu'il est attaqué, ses professions de foi spiritualistes,... « prudence, silence, adulations », selon le mot de Daunou, tous ces traits semblent bien les symptômes d'un opportunisme peu reluisant. Une telle conclusion pourtant risquerait d'être excessive. Laromiguière, en effet, était modeste par nature; il redoutait autant l'éclat trop vif de la renommée que celui des polémiques ; aussi détaché de la fortune que des honneurs, il poussait l'effacement jusqu'à présenter ses idées soit de façon anonyme, soit sous le couvert de philosophes illustres qui l'avaient précédé. *Omnia vanitas*; *bene vixit, qui bene latuit*, ces deux maximes, qu'il aimait à répéter, sont bien celles de sa vie. La même discrétion le pousse à cacher la plupart des larges aumônes ou des concours généreux qui dévorent plus de la moitié de son modique revenu. Sans avoir, certes, le goût du martyre, il est assurément le contraire d'un ambitieux. C'est pourquoi il serait

injuste d'expliquer par de pures considérations extrinsèques le spiritualisme et le théisme dont il accommode la doctrine de Condillac.

Telle semble bien être, au surplus, l'opinion de M. Alfaric. Mais alors apparaît le problème philosophique : dans quelle mesure ces doctrines traditionnalistes se concilient-elles avec celles de Condillac? M. Alfaric ne discute pas ce problème ; toutefois, il serait injuste de lui reprocher une omission. Il n'avait pas à confronter des doctrines, mais à dépeindre une vie. Sans sacrifier au pittoresque, il a su faire une peinture dont les suggestions disent assez tout l'intérêt philosophique.

M. Gueroult.

René Dumesnil, **En marge de Flaubert.** Un vol. in-16 de 180 pages. Paris, Librairie de France, 1929.

M. René Dumesnil, dont les travaux sur Flaubert sont, avec ceux du regretté René Descharmes, les contributions les plus importantes qui aient été apportées à l'étude du maître de Croisset, a réuni dans ce volume huit études entre lesquelles il ne faut chercher d'autre lien que celui d'une admiration passionnée et d'une érudition sans défaut. *L'Éducation sentimentale*, *Bouvard et Pécuchet*, les rapports de Flaubert avec Goethe et avec Balzac, ceux, d'un autre ordre, de Flaubert avec Louise Colet et Musset, avec le groupe naturaliste, l'art de *Salammbô* trahi par l'illustration et par le cinéma, la mise au point de la *Correspondance* dans les plus récentes éditions, enfin une sorte d'enquête sur la position de Flaubert devant l'opinion contemporaine, — telles sont, brièvement résumées, les occasions de ces huit études.

Les deux premières sont les plus importantes et les plus riches en apport personnel, à cause de l'importance même des œuvres dont elles s'inspirent, — de l'importance, et aussi de l'obscurité relative qui y subsiste. *L'Éducation sentimentale* est le livre où Flaubert, tout en s'exprimant et se livrant lui-même le plus complètement, a laissé subsister volontairement, à cause de la grande, de l'unique passion de sa vie, le plus de mystère. *Bouvard et Pécuchet* est, comme chacun sait, un livre inachevé, dont le sens et le dénouement ont déjà donné lieu à maintes controverses. Le livre charmant de M. Gérard-Gailly, *Les Fantômes de Trouville*, la thèse excellente de M. D.-L. Demorest, *A travers les plans, manuscrits, brouillons de Bouvard et Pécuchet*, répondent, pour chacune des deux œuvres, à plus d'un point d'interrogation, et nous permettent de pénétrer plus près de la pensée de Flaubert et du secret de son cœur. Mais M. R. Dumesnil, qui joint à beaucoup d'érudition une intuition délicate, sait faire parler les textes, même quand ils voudraient se taire; on ne peut pas dire qu'il les sollicite, mais il va logiquement au bout de la pensée sur laquelle ils nous engagent. Il a compris et élégamment démontré que, dans *L'Éducation sentimentale*, l'intérêt historique ne peut pas, ne doit pas être séparé de l'intérêt psychologique; dans cette étude d'une époque, d'un milieu, d'une génération qui fut la sienne, Flaubert « est parvenu à se hausser si bien qu'il a pu les contempler avec la sérénité d'un historien des siècles futurs, *que le spectacle des passions mortes ne saurait plus émouvoir* », mais ainsi, il nous livre, sans le vouloir, le secret de sa propre passion. Si M. Dumesnil pense que, dans *Bouvard et Pécuchet*, l'idée directrice du roman a dévié à l'insu de l'auteur, c'est qu'il n'a pas connu tous les plans et les brouillons conservés à la bibliothèque de Rouen; mais il a établi que, contrairement à l'idée reçue, les deux personnages de Flaubert ne sont pas des imbéciles; ils sont, à beaucoup près, les échantillons humains les plus sympathiques du livre, et s'ils pèchent, c'est par absence de méthode, pour avoir méconnu cette vérité que la science, comme l'art, exige un don complet de l'esprit et un sacrifice continu.

Dans sa conclusion, M. Dumesnil examine avec une impartialité méritoire les titres de Flaubert devant l'opinion de la génération contemporaine et les griefs retenus en général par cette opinion qui lui est peu indulgente : tour à tour l'art de Flaubert, sa réputation de styliste impeccable, la sincérité de son observation, enfin son impassibilité, ont été sujets de discussion. M. Dumesnil pense, avec beaucoup de bon sens, qu'il y a surtout là-dedans de vaines querelles de mots, ou des malentendus que prolonge à plaisir une hostilité de principe. Reprocher à Flaubert d'avoir été lui-même, et non un autre, très différent, c'est, comme il l'écrivait un jour, « s'acharner à demander des oranges aux pommiers ».

ÉDOUARD MAYNIAL.

ROBERT LOUP, **Un conteur Gruyérien : Pierre Sciobéret (1830-1876)**. Un vol. in-8°. Fribourg, Fragnière, 1929.

Le sujet que M. Robert Loup vient de traiter est l'un des plus aimables, des plus séduisants que pût choisir un fils du canton de Fribourg. Il pouvait, et souvent il a su, en extraire toute une image de son pays, au moins de l'un de ses aspects les plus pittoresques. Ce travail, une thèse présentée à Genève où M. Loup était professeur, a été d'abord amorcé comme mémoire de licence à Fribourg, — ce qui répond par avance à un vœu exprimé dans la préface ; et il garde le reflet de Fribourg et de ses montagnes, de la Gruyère surtout, dont Pierre Sciobéret a été le conteur et le poète.

Vie romanesque et diverse, que celle de cet élève des Jésuites, qui fut leur ennemi dans les rangs du radicalisme de 1848, et dont la tombe porte les branches d'acacia, symbole de la franc-maçonnerie. Apprenti philologue et philosophe à Berlin, professeur de latin au Collège de Fribourg, maître d'hôtel en Crimée, précepteur au Caucase, avocat à Bulle, il mène, selon ses propres termes, une « existence amphibie, moitié bourgeoise, moitié bohème » ; il s'attarde, — ce sont ses termes encore, — à vivre la vie des « esprits supérieurs, trop enclins à flâner et trop faciles à distraire », jusqu'au jour où il rentre au pays natal, et se résigne. M. Robert Loup a étudié avec une rigoureuse conscience cette carrière ; il a analysé avec goût cette œuvre savoureuse, — des vers qui se ressentent du commerce de Delille, des dissertations hégéliennes, des contes surtout, — sans en dissimuler les faiblesses[1].

C'est avec une carte de la Gruyère sous les yeux, ou plutôt parmi les gentianes, au pied du Moléson ou du Gibloux, qu'il faut lire Sciobéret. M. Loup l'a compris. Son meilleur chapitre étudie l'*Écrivain Gruyérien* en Sciobéret. Par ses origines, ce conteur est un paysan. De là, sa sympathie pour les *armaillis*, quelque hostilité ou quelque réserve à l'égard des gens de la ville, — bourgeois et même artisans, — un certain patriotisme de district, dont pâtissent les gens de Fribourg, — Fribourg, pays des « belles dames » dédaigneuses, des « baillis aux vexations tudesques », — une connaissance intime de chaque coin de sa terre, de chaque type physique de ses montagnes.

M. Loup a deviné les questions nombreuses que suggéreraient l'œuvre et la biographie de Sciobéret. Il a voulu y répondre, sans craindre de noyer les contours de son sujet. Il esquisse l'histoire de la Gruyère : il esquisse celle du Collège de Fribourg ; celle de la Géorgie accompagne Sciobéret au Caucase ; celle du conte suisse allemand se dessine dans les marges de ce conteur romand. Mais ne lui reprochons pas ces digressions : elles jettent souvent

1. Sans y insister non plus, du reste. La prose de Sciobéret, dont on aime certaines gaucheries quand elles expriment le génie naïf et vigoureux du terroir, en contient d'autres qui me semblent dénoncer quelque négligence. Par exemple : tel de ses personnages « *parle* toujours avec une *muette* admiration... » (*Scènes de la vie champêtre*, 1882, p. 17.)

d'heureuses lumières sur la psychologie de son héros. Regrettons plutôt ce qu'il aurait peut-être pu nous indiquer, soit sur la famille de Sciobéret (sur celle de sa mère, en particulier), soit sur son enseignement, soit sur l'histoire de ses sentiments (de sa jeunesse, ne connaît-on que les travaux ? de sa femme, ne peut-on deviner le caractère, l'influence ?), soit sur ses lectures, sur sa bibliothèque, sur ses maîtres.

Mais il a su retrouver quelques-uns de ceux-ci à travers l'œuvre de son auteur. Peut-être, aux contes allemands, auxquels il rattache l'œuvre de Sciobéret (p. 146-148), aurait-il dû ajouter la tradition romande[1]. Peut-être aussi aurait-il pu chercher dans l'humanisme plus d'une des sources de cet élève des Jésuites : des échos du collège se devinent dans ces contes rustiques ; Sciobéret parle des augures anciens ou d'un trait de César à propos d'un rémouleur ; ailleurs, de Télémaque ; et il y a de l'esprit dans le contraste des petites choses et des grands souvenirs. Mais M. Loup a su retrouver, parmi les écrivains français, la famille morale de son auteur : Nodier (p. 145), qui aurait aimé les lutins de Gruyère ; Michelet, dont Sciobéret aime *Le Peuple* ; Balzac (p. 177), les réalistes (p. 182).

M. Loup a aperçu la dette de Sciobéret envers les Romantiques. Mais il a su le distinguer d'eux, de George Sand en particulier, quoique telle figure villageoise du conteur gruyérien soit traitée à la manière de *La Mare au Diable* ou de *La Petite Fadette* (p. 145). Il aurait pu accorder une part plus large à l'influence de Victor Hugo : telle légende rimée de 1849 (p. 103) procède des *Odes et Ballades* ; et la pitié sociale des contes, qui nous fait songer à Michelet, nous fait pressentir aussi cet autre « mage » qui, dans quelques années, sera le romancier des *Misérables*.

Dans ce peintre de la Gruyère, les lettres françaises retrouvent une part d'elles-mêmes ; l'étudiant de Berlin, le voyageur de Russie est des nôtres parce qu'il resta fidèle à sa Gruyère natale, à son génie « welche », et peut-être aussi, plus qu'il ne pensait, à ses maîtres, les humanistes jésuites.

PIERRE MOREAU.

HERBERT READ. **The sense of Glory. Essays in criticism.** Cambridge, at the University Press, 1929, in-8°, 228 p.

Le volume de M. Herbert Read est une collection d'essais sur des auteurs anglais (ou américains) et français. Les Anglais (ou Américains) sont Malory, Swift, Sterne, Hawthorne, Harry James, Bagehot. Je ne m'y arrête pas ; l'étude n'en est pas de ma compétence. Les Français sont Froissart, Descartes et Vauvenargues. J'ai lu ces trois essais avec intérêt. La forme en est vigoureuse et dense, la pensée forte. A vrai dire, je ne sais pas trop quel rapport peut avoir l'article sur Descartes au titre général du volume : *Le Sens de la Gloire*. L'étude est consacrée à expliquer comment la philosophie cartésienne tombe aujourd'hui sous les coups à la fois des penseurs catholiques et des représentants de la science moderne. Aux yeux de M. Herbert Read, elle pèche essentiellement par le manque total de poésie. — J'aperçois mieux comment Froissard et Vauvenargues intéressent un critique qui voit dans la diminution ou l'extinction du sens de la gloire la grande tare du monde moderne. M. Herbert Read a raison de se plaire à Froissart ; il sent vivement le charme de ses récits. Mais ne s'en laisse-t-il pas séduire à l'excès, lorsqu'il y découvre chez le conteur la « claire conscience de la splendeur de l'époque » ? La « splendeur » du XIVe siècle ? Libre

1. Il est vrai que M. Loup montre dans quel milieu pénétré de germanisme, — le groupe de *l'Émulation*, — a vécu Sciobéret (Cf. p. 159, 217) ; mais celui-ci ne parle pas avec sympathie des « tudesques », et il se range parmi les « welches » (p. 223).

à M. Herbert Read de préférer l'idéal du Moyen Age, l'idéal de religion et de chevalerie, à l'idéal de la Renaissance et des Temps modernes. Sa préférence peut se défendre. Mais comment ne voit-il pas que le temps que nous peignent ces chroniques n'est que la décadence, la corruption, la dérision de ce bel idéal ? La chevalerie et l'honneur de ce temps ne sont que de vaines parades derrière lesquelles s'abritent l'orgueil, la brutalité et la cupidité. La distinction du chevalier et du malandrin s'efface. — Pour Vauvenargues, M. Herbert Read a raison de marquer comme un trait caractéristique de sa figure, le sens de la gloire qu'il reprochait à ses contemporains d'avoir perdu. Il a raison aussi d'insister sur le lien qui l'unit à Pascal, en dépit de tout ce qui les sépare. Il a pris pour guide dans son étude le très bon livre de Mlle May Wallas, dont j'ai rendu compte en 1928. On lira avec profit les pages substantielles que M. Read consacre à Vauvenargues. Il se demande si Vauvenargues qui, dans tous ses écrits, manifeste un goût passionné de l'action, avait véritablement un tempérament d'homme d'action : la question, en effet, était à poser. Il voit très bien (après Mlle Wallas) comment Vauvenargues, désintéressé de la religion, et indifférent au pur intellectualisme, devait nécessairement chercher sa voie du côté de la psychologie et de la morale. — On retrouvera Vauvenargues encore et son point de vue sur la gloire dans les articles consacrés à Malory et à Swift. D'ailleurs, dans ses études des auteurs anglais, M. Herbert Read nous découvre une connaissance étendue et familière de nos écrivains : tour à tour il évoque La Rochefoucauld, Benda, George Sand, Renan et sa sœur Henriette, Rousseau, Joseph Garat, Marcel Proust, Montaigne, Flaubert. — Il vaut la peine de noter que la phrase citée p. 149, et tirée de l'essai de Bacon sur la Mort, est un emprunt à Montaigne, t. I, ch. xx, fin. — Au total, ouvrage d'un critique d'esprit moderne, de large culture, qui a dépassé les points de vue de l'âge « Victorian », et mis au rebut son échelle de valeurs.

G. Lanson.

Hugues Lapaire, **Rollinat, poète et musicien**. Un vol. in-16 de 261 pages. Paris, Mellottée, s. d.

Ce livre inaugure une collection nouvelle consacrée au « génie des provinces françaises ». En se plaçant à ce point de vue, qui est intéressant, et d'où l'on peut faire quelques découvertes utiles à l'histoire littéraire, Rollinat était-il plus qualifié pour représenter le Berry que George Sand ? Nous ne le pensons pas, et M. Hugues Lapaire, dans son livre bien informé, vivant, rayonnant d'une clairvoyante tendresse, n'a pas exagéré les rapports entre le poète et sa terre natale. Toutefois, il a clairement reconstitué ce milieu provincial où est né l'enfant indocile, cette maison de Châteauroux où l'ardente figure de *Lélia* créait une atmosphère de passion romantique, et ces « campagnes hallucinées » de l'Indre et de la Creuse, où le poète des *Brandes*, de *La Nature*, des *Apparitions* sentit s'éveiller sa vocation et poursuivit ses fantaisies morbides. M. Hugues Lapaire possède une érudition complète sur son sujet; il a établi une bibliographie et une iconographie de Rollinat, méticuleuses, abondantes, mais dont l'abondance même sera une surprise pour maint lettré. On n'imaginait pas que le poète des *Névroses* ait pu tenir tant de place dans l'histoire littéraire de son temps. On le comprendra un peu mieux, quand on aura lu l'étude de M. Hugues Lapaire sur un poète en qui il est injuste de ne voir, suivant un cliché sommaire, qu'un ingénieux imitateur, habile à exploiter jusqu'au fond des moelles le fameux « frisson nouveau » de Baudelaire. En réalité, il y a quelque chose d'original dans l'inspiration de Rollinat et cette originalité apparaît d'autant plus qu'il se rapproche des sources vives de la nature. Ses poésies champêtres sont la partie de son œuvre qui a

le mieux résisté au temps; une facture un peu rapide n'a pas fait perdre tout charme à sa virtuosité naturelle, et Rollinat compte parmi les poètes du XIXe siècle qui ont le plus fait pour le rajeunissement des vieilles formes de la poésie, pour la variété et la souplesse de la strophe et du vers. Quant à son œuvre de musicien, on reste surpris, ici encore, quand on lit le catalogue de tant de mélodies sombrées dans l'oubli. Les musiciens de profession rapportent que Rollinat était obligé d'en faire corriger l'harmonie par un compositeur. Ce n'est pas un bon signe, ni pour les mélodies, dont il écrivit à la fois les paroles et la musique, ni pour ses valses, ni pour les poésies de Baudelaire qu'il mit en musique. Mais il paraît qu'il fallait entendre le poète au piano, chantant ou déclamant, paraphrasant ou commentant son œuvre, de toute son étrange et fiévreuse personne. L'œuvre n'a guère survécu à l'animateur qui la faisait vivre.

Ce qu'il y a de plus passionnant chez Rollinat, c'est encore sa personnalité, le mystère de sa vie tragique. Sur ce point, le livre de M. Hugues Lapaire est particulièrement neuf et réussi, parce qu'il connaît parfaitement son sujet, et parce qu'il apporte de nombreux documents inédits, lettres ou confidences recueillies. Le destin de Rollinat fait songer à la fois à celui de Maupassant et à celui de Verlaine : une imagination précocement ravagée par des désordres morbides et qui ne résiste plus à l'hallucination; un besoin de tendresse et de paix perpétuellement en conflit avec l'appel de l'aventure et l'instinct de l'évasion. L'histoire du mariage de Rollinat, les alternatives de soumission et de révolte chez lui, d'indulgence et d'incompréhension chez sa femme, rappellent la grande misère du pauvre *Lélian*.

Édouard Maynial.

CHRONIQUE[1]

I. — LIVRES

parus en 1930 (et exceptionnellement dans les années antérieures) dont il n'a pas été et ne sera pas rendu compte dans la Revue.

XVIe SIÈCLE

Calvin. — J. Pommier. Calvin écrivain. Paris, Fischbacher, 1930.

XVIIIe SIÈCLE

J.-J. Rousseau. — L. Proal. La psychologie de J.-J. Rousseau. Paris, Alcan, 1930.

Histoire du Roman. — F.-C. Green. French novelist manners and ideal from the Renaissance to the Revolution. New-York. Appleton, 1929.

XIXe SIÈCLE

Mme d'Agoult. — R. Bory. Une retraite romantique en Suisse. Liszt et la comtesse d'Agoult. Paris, Attinger, 1930.

Balzac. — Hobart Royce. Indexes to a Balzac bibliography. Paris, Champion, 1931, in-8°, 190 pages.

F. Gribble. Balzac, the man and the lover. New-York, Dutton, 1930, 276 pages.

E. Sulzer. Natur und Mensch im Werke Balzacs. Zurich, Strasbourg, Heitz, 1930, in-8°, 155 pages.

— Douchan Z. Milatchich. Le théâtre de Balzac, d'après des documents nouveaux et inédits. Paris, Hachette, 1930.

— H.-G. Dejean. Un personnage de la Comédie humaine. La véritable vie de Horace Bianchon. Paris, Arnette, 1930.

Barbey d'Aurevilly. — Correspondance inédite de Barbey d'Aurevilly et de Mgr Anger-Billards, publiée par V. Féli. Paris, Lethielleux, 1939.

Baudelaire. — Dr René Laforgue. L'échec de Baudelaire. Étude psychanalytique sur la névrose de Baudelaire. Paris, Denoël et Steele, 1931.

— L. Piaget, Shanks. Baudelaire, Flesh and Spirit. New-York, Little Brown, 1930, 266 pages.

1. Cette chronique est rédigée en collaboration avec M. J. Pommier (pour le XIXe siècle).

Baudelaire. — G. Streit. Die Doppelmotive in Baudelaires « Fleurs du mal » und in den « Petits poèmes en prose ». Strasbourg, Heitz, 1930, in-4°, 158 pages.

— J. Royère. Le musicisme : Boileau, La Fontaine, Baudelaire. Paris, Messein, 1930 (Collection *La Phalange*).

— A. Fontainas. Dans la lignée de Baudelaire. Paris, *Nouvelle Revue Critique*, 1930 (Essais critiques).

— P. Quennel. Baudelaire and the symbolists. Londres, Chatto et Vindus, 1929.

Becque. — P. Blanchart. Becque et son œuvre. Paris, *Nouvelle Revue Critique*, 1931 (Célébrités contemporaines).

Béranger. — A. Waseige. Béranger et son temps. Paris, Marcel Séheur, 1930.

Chateaubriand. — E. Beau de Loménie. Les demeures de Chateaubriand. Paris, Ed. des Portiques, 1930.

— M. L. Pailleron. Pauline de Beaumont. L'hirondelle de Chateaubriand. Paris, éd. Excelsior, 1930, in-8°, 208 pages.

A. Comte. — H. Gouhier. La vie d'Auguste Comte. Paris, N. R. F., 1931, in-16 (La Vie des hommes illustres, n° 63).

— M. Varney. L'influence des femmes sur A. Comte. Paris, Presses Universitaires, 1931, in-8, 236 pages.

B. Constant. — B. Constant. Adolphe. Nouv. éd. préc. d'une notice sur Adolphe par Planche et d'une étude sur Constant par Mortier. Paris, Fasquelle, 1930.

— G. de Lauris. Benj. Constant et les idées libérales. Paris, Plon, 1931, in-8°.

— E.-W. Schermerhorn. Vie de B. Constant. Londres, Heinemann, 1929.

— Dumont-Wilden. La vie de B. Constant. Paris, N. R. F., 1930, in-16 (Vie des hommes célèbres, n° 61).

— V. Glachant. B. Constant sous l'œil du guet, d'après de nombreux doc. inéd. Paris, 1931, in-8°. (Nouv. éd.)

— Paul Léon. B. Constant. Paris, Rieder, 1930 (Collection des Maîtres de littérature).

Courteline. — Œuvres complètes, t. V, VI (Théâtre I), VII (Théâtre II), VIII (La philosophie de Courteline). Paris, Trianon, 1930.

Alex. Dumas fils. — H. Lyonnet. La Dame aux Camélias. Paris, Malfère, 1930 (147 pages) [Les Grands Evénements littéraires].

— Johannès Gros. Une courtisane romantique : Marie Duplessis. Paris, Fort, 1930, in-8°.

Flaubert. — Robert Glanz. Der poetische Werkmassstab Flauberts. Diss. Franckfurt, 1930, in-8° (VII-40 p.).

— Correspondance, t. VI. Paris, Conard, 1930.

A. France. — J. de Lacretelle. A la rencontre de France [suivi de la tra-

duction de] Edw. Wassermann. A. France vu par un Américain. Paris, Trémois, 1930, in-8°, 90 pages.

A. France. — Albert Bédé et Jean Le Bail. A. France vu par la critique d'aujourd'hui. *Études Françaises*, 5e cahier, in-8° de 66 pages.

— Alvida Ahlstrom. Le Moyen Age dans l'œuvre d'A. France. Paris, Belles-Lettres, 1930.

— Helen B. Smith. The scepticism of A. France. Diss. de l'Université de Wisconsin.

Fromentin. — G. Assollant. Eugène Fromentin : un été dans le Sahara une année dans le Sahel. Paris, Gauthier-Villars, 1931, in-8°, 28 pages.

Gobineau. — Faure-Biguet. Gobineau. Paris, Plon, 1930, 108 pages (Collection *Le Roman des grandes existences*).

M. de Guérin. — Œuvres. Revision du texte et préface par Clouard. Paris, Le Divan, 1930.

Hugo. — M. Levaillant. L'œuvre de V. Hugo (poésie, prose, théâtre, choix, notices et notes critiques). Paris, Delagrave, 1930.

— W. Böhland. Les Rayons et les Ombres von Hugo. Diss. Leipzig. Leipzig, 1930, in-8°, 106 pages.

— A. Bellessort. Hugo. Essai sur son œuvre (Cours professé à la Société des Conférences). Paris, Perrin, 1930.

— H. Lyonnet. Les premières de V. Hugo. Paris, Delagrave, 1930.

— A. Flemming. Mit Victor Hugo im alten Paris. Berlin, Pronier, 1929, [Sources de *Notre-Dame de Paris*].

Huysmans. — Œuvres complètes. X. Certains. XI. La Bièvre. Le quartier Saint-Séverin. Trois églises. Trois primitifs. XIII. Là-bas (en 2 t.). Paris, Crès, 1930, in-8°.

— Grolleau et Garnier. Un logis de J.-K. Huysmans (Les Prémontrés de la Croix Rouge). Paris, Crès, in-16 (Variétés littéraires).

Lacordaire. — René Zeller. Lacordaire et ses amis. Paris, Flammarion, 1930.

Lamartine. — Lamartine. *Œuvres choisies. Prose* pub. par Vial. Paris, Delagrave, 1930.

— J. Schulz. Lamartine's Jugend und Bildungsgang. Diss. München, Mössl, 1930, 120 pages.

— Mary Stanley Hinrichs. Étude sur le *Cours familier de Littérature* de Lamartine. Paris, Belles-Lettres, 1930.

— Henriette Lasbordes. La poésie des souvenirs d'enfance chez Lamartine. Paris, Champion, 1930, 93 pages.

Lamennais. — G. Goyau. Le portefeuille de Lamennais. Paris, *Renaissance du Livre*, 1931 (Nouvelle bibliothèque romantique).

Loti. — Loti. Azyadé. Paris, Hachette, 1931, in-16 (Les Grands Écrivains).

— Léopold Stern. P. Loti et Carmen Sylva. *Correspondance inédite*. Paris, Grasset, 1931, in-8°, 180 pages.

Loti. — Loti. Pays basques. Recueil d'impressions sur l'Euskalleria, choisies et présentées par F. Duhourcau. Paris, Calman-Lévy, 1930, in-16.

— Cl. Farrère. Loti. Paris, Flammarion, 1930, in-18.

— V. Odette. Mon ami Loti. Lettre-préface de Claude Farrère. Paris, Flammarion, 1930.

P. Louys. — Œuvres complètes (t. IV-VIII). Paris. Ed. Montaigne, 1930 [avec « Voyage en Espagne » et « Dialogue sur la Danse », inédits].

Mérimée. — Mérimée. L'inspecteur général (Le Révizor). Paris, Le Divan, 1930 (t. IX des œuvres d'imagination).

— Mérimée. Carmen, Arsène Guillot, l'abbé Aubin. Texte étudié et présenté par Parturier. Paris, F. Roches, 1930, 190 pages.

— Mérimée. Contes russes. Préface par E. Marsan. Paris, Le Divan, 1931.

— Lettres à la comtesse de Montijo, publiées par le duc d'Albe. Paris, Édition Histoire nationale, 1930.

Michelet. — H. Mignot. Michelet, éducateur. Paris, Colin, 1930, in-16.

— H. Rossbach. Michelets « Moyen Age » im Verhältnis zu den Quellen. Diss. Leipzig. Leipzig, 1930, 130 pages.

— Michelet. Œuvres choisies. Introduction et notes par H. Chabot. Paris, Larousse, 1930, 6 vol.

H. Murger. — Georges Montorgueil. Henri Murger, romancier de la bohème. Paris, Grasset. Collection *La Vie de Bohème.*

Nodier. — J. Stadelmann. Nodier im Urteil seiner Zeitgenossen. Diss. München. München, 1930, 49 pages.

Prévost-Paradol. — A. Aubert. Un grand libéral. Prévost-Paradol. Sa vie, son œuvre politique et littéraire, son suicide. Paris, Fasquelle, 1931.

Proust. — M. Proust. *Cahiers de la Quinzaine*, 1930 (sténogramme de la soirée littéraire franco-russe).

— L. Aressy. A la recherche de M. Proust. Paris, Édition du Tryptique, 1930.

— W. Friedmann. Die französische Geselschaft im Werke M. Prousts. *Deutschfranz. Rundschau*, 1930, n° 5, p. 361-380.

— A. Dandieu. M. Proust. Sa révélation psychologique. Paris, Firmin Didot, 1930, in-16.

— L. Reynaud. La crise de notre littérature. Des romantiques à Proust. Paris, Hachette, 1930, in-12, 256 pages.

— Robert de Billy. Marcel Proust, lettres et conversation. Paris, Edition des Portiques, 1931, in-16.

— Louis de Robert. De l'amour à la sagesse, suivi de réflexions sur Marcel Proust. Paris, Figuière, 1930.

— Jean Duffner. L'œuvre de M. Proust (Étude médico-psychique). Paris, Legrand, 1931, in-8°, 64 pages.

Proust. — A. Wegener. Impressonismus und Klassizismus im Werke Proust's. Diss. Frankfurt, 1930, in-8°, 119 pages.

— Proust. 47 lettres inédites de Proust (avec trad. angl.) en souscription à Paris, *Black Sun Press*.

— Lettres à R. Blum, B. Grasset, L. Brun. Introduction et commentaires de Léon Pierre-Quint. Paris, Kra, 1930.

Rimbaud. — J. Rivière. Rimbaud, Paris, Kra, 1930.

— Melena Yerta. Rimbaud. Didot, 1930.

— Lettres de la vie littéraire de Rimbaud, 1870-1875, réunies et annotées par J.-M. Carré. Paris, N. R. F., 1931, in-16.

— Rimbaud. Œuvres complètes, 1re édit. intégrale avec introd. et notes bibl. par Pascal Pia. Bruxelles, Stols, 1931.

— J. Rivière. Rimbaud. Paris, Kra, 1930.

— J.-P. Vaillant. Raimbaud tel qu'il fut. Paris, Le Rouge et le Noir, 1930.

Georges Rodenbach. — Mme Georges Rodenbach. Constantin Rodenbach et ses frères [Constantin était le grand-père de Georges]. Paris, Crès, 1930, in-16.

Mme de Staël. — Noëlle Roger. Les amours de Corinne (Mme de Staël, B. Constant, John Rocca). Paris, Calman-Lévy, 1931, in-16.

— M.-L. Pailleron. Mme de Staël. Paris, Hachette, 1931, in-16 (*Les Romantiques*).

— P. Kohler. Mme de Staël au château de Coppet. Paris, Attinger, 1930.

Stendhal. — Stendhal au jardin du roi. Lettres inédites à Sophie Duvaucel avec des notes par Louis Royer. Grenoble, Arthaud, 1930.

— P. Jourda. Stendhal raconté par ceux qui l'ont vu. Paris, Stock, 1931.

— Léon Blum. Stendhal et le Beylisme. Paris, Albin Michel, 1930, in-16 (Nouv. éd.).

— Pages retrouvées pub. par Henri-Malo. Paris, Émile-Paul, 1930.

— M. Rouget. La vie grenobloise du père de Stendhal, 1747-1789. Paris, Le Divan, 1930.

— F. Boyer. Guilia ou le mariage manqué de Stendhal. Paris, Champion, 1930.

— L. Royer. Bibliographie stendhalienne. Paris, Champion, 1930.

— Ch. Simon. Nouveaux inédits de Stendhal. Paris, Champion, 1930.

Taine. — F. Vermale et E. Gaillard. Taine en Savoie. Paris, Dardel, 1930.

Verhaeren. — Elisabeth Küchler. Das Stadterlebnis bei Verhaeren. Hambur, Seminar für romanische Sprachen und Kultur, 1930, in-8, 72 pages.

— A. Hoersch. Der Stil Verhaerens. Diss. Bonn., 1930, 77 pages.

— Verhaeren. Œuvres VI. Rythmes souverains. Les flammes hautes. 1930. Paris, *Mercure de France*.

Verlaine. — M. Dullaert. L'affaire Verlaine, d'après les documents originaux du procès de Bruxelles. Paris, Messein, 1931.

— A. Bénéteau. Étude sur l'inspiration et l'influence de Verlaine. Diss. Catholic University Washington, 1930, x-200 pages.

Vigny. — Han Ryner. Crépuscule (chapitre sur Vigny). Paris, Messein, 1930, in-12.

— P. Barrière. A. de Vigny. Paris, Figuières, 1930 (Bibliothèque du xxe siècle).

— Boerebach. Le rationalisme mystique d'A. de Vigny. Hilvers, Brand, 1929.

Zola. — Der Fall Dreyfus und andere Kämpfe in Briefen und Bekenntnissen. Dresden, Rissner, 1930, in-8°, 291 pages (contient des lettres inédites).

— D. Leblond-Zola. Émile Zola raconté par sa fille. Paris, Fasquelle, 1931, in-16.

— F. Doucet. L'esthétique de Zola et son application à la critique. Thèse de doctorat ès lettres. Paris, Vivien, 1930, in-8°, 360 pages.

— B. de Jouvenel. Vie de Zola. Paris, Valois, 1931.

— M. Batilliat. E. Zola, Paris, Rieder, 1931.

— Zola, Maupassant, Huysmans, Hennique, Céard. Les soirées de Médan. Édition du Cinquantenaire, Fasquelle, 1930.

Romantisme. — H. Tronchon. Romantisme et préromantisme. Paris, Soc. « Les Belles-Lettres », 1930.

— J. Tiersot. La musique aux temps romantiques. Paris, Alcan, 1930, in-8°.

— Lucas-Dubreton. Lacenaire ou le romantisme de l'assassinat. Paris, *Nouvelle Revue critique*, 1930.

— J.-B. Bouvier. Essai sur l'histoire intellectuelle de la Restauration au romantisme à Genève. V. Attinger, 1930.

— Ernest Seillière, 1830-1930. La religion romantique et ses conquêtes. Paris, Champion, 1930, in-8°, 352 pages.

Parnasse. — M. Souriau. Histoire du Parnasse, Spes, 1930.

Symbolisme. — G. Bonneau. Le symbolisme dans la poésie française contemporaine. Paris, Boivin, 1930, in-16.

— A. Fontainas. Mes souvenirs du symbolisme. Paris, *Nouvelle Revue critique*, 1930.

Le Naturalisme. — E. Montfort. Le Naturalisme et les soirées de Médan. 9e cahier des *Marges*. Paris, Valois, 1930.

Histoire littéraire contemporaine. — F. Porché. Poètes français depuis Verlaine. Paris, *Nouvelle Revue critique*, 1930.

— Jean Tenant. Sous le balcon de Prudent Modérat. Paris, Le Rouge et le Noir, 1930, 316 pages.

Esthétique et Technique du style. — Henriette Lasbordes. La création poétique. Paris, Champion, in-8°, 1930, 215 pages.

Esthétique et Technique du style. — R. Honnert. Le progrès poétique [1930 sur 1830]. *Notre Temps*, 15 mai 1930.

— Piu Servien. Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique. Paris, Boivin, 1930, in-16.

— *Id.* Lyrisme et structure sonores (nouvelle méthode appliquée à *Atala*). Paris, Boivin, 1930, in-16.

Théâtre. — K. Müller. Das naturalistische Theater in Frankreich. München, Hübner, 1930.

— C.-H. Bissel. Les conventions du théâtre bourgeois contemporain en France, 1887-1914. Paris, Presses Universitaires, 1930.

Les Milieux littéraires. — Victor Du Bled. Le salon de la *Revue des Deux Mondes*. Paris, Bloud et Gay, 1930, 206 pages.

II. — ARTICLES

XVIe SIÈCLE

Agrippa d'Aubigné. — A. Garnier. Le texte des *Tragiques* d'A. d'Aubigné. — Le même. Les rapports de d'Aubigné et de la seigneurie de Genève. *Revue du XVIe Siècle*, 1930, t. 17.

— J. Plattard. Le dernier sonnet de l'*Hécatombe à Diane*. *Revue du XVIe Siècle*, 1930, t. 17.

— A. Lods. Les mémoires d'Agrippa d'Aubigné. *Intermédiaire des Chercheurs*, 30 novembre 1930.

P. de Brach. — E. Lablinie. La vie poétique de P. de Brach. *Revue Historique de Bordeaux*, octobre-décembre 1930.

B. des Périers. — L. Febvre. Une histoire obscure. La publication du *Cymbalum mundi*. *Revue du XVIe Siècle*, 1930, t. 17.

Dorat. — H. Drouot. Documents sur Dorat et Hélias. *Revue du XVIe Siècle*, 1930, t. 17.

Marguerite de Navarre. — P. Jourda. Marguerite de Navarre. Poésies inédites. *Revue du XVIe Siècle*, 1930, t. 17.

Montaigne. — J. Barrère. A propos d'un épisode du voyage de Montaigne [le souper à Bâle avec Platerus et F. Hotman]. *Revue Historique de Bordeaux*, juillet-septembre 1930.

Rabelais. — A. Lefranc. Rabelais et le pouvoir royal. *Débats*, 26 octobre 1930.

Histoire des Idées. — H. Hauser. La modernité du XVIe siècle [La Révolution intellectuelle. La Révolution religieuse. La Révolution morale..., etc. Synthèse très solide. Important]. Paris, Alcan, 1930. Brochure de 106 pages.

Histoire de l'Humanisme. — Dr Erich Lau. Charles Estienne [un des fils d'Henri Estienne]. Biographie and Bibliographie [Recherches précises]. Thèse, Leipzig, 1930.

Histoire du Théâtre. — F. Gaiffe. L'évolution du comique sur la scène française et sa signification sociale. *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1930 et suiv.

Histoire de la Langue. — K.-J. Riemens. La briesve doctrine pour bien et deuëment escripre selon la propriété du langaige françois. *Revue du XVIe Siècle*, 1930, t. 17.

XVIIe SIÈCLE

Mme de La Fayette. — F. Gebelin. Sur une nouvelle édition de la princesse de Clèves [pour la société des Bibliophiles du Palais. Important pour l'étude du texte]. *Le Plaisir du Bibliophile*, 1er novembre 1930.

Molière. — G. Ascoli. A propos d'une vie romancée de Molière [celle de Grimarest publiée par L. Chancerel. Réflexions critiques intéressantes sur la valeur de cette Vie]. *Nouvelles Littéraires*, 11 avril 1931.

— H. Lyonnet. La première de l' « Étourdi » (la troupe de Molière à Lyon, 1653). *Figaro*, 22 novembre 1930.

Pascal. — H. Peyre. Pascal et la critique contemporaine. *The Romanic Review*, octobre-décembre 1930.

Racine. — H. Peyre. Racine et la critique contemporaine. *Publications of the Modern Language Association of America*, septembre 1930.

Théorie du Classicisme. — V. Giraud. Qu'est-ce qu'un classique ? *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1931.

Histoire des Salons. — G. Mongrédien. Une rivale de la marquise de Rambouillet, la vicomtesse d'Auchy (Documents inédits). *Mercure de France*, 15 avril 1931.

Histoire du Théâtre. — Voir XVIe siècle.

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — R. Dalsème. Les États-Unis, Beaumarchais et le baron von Steuben. *Figaro*, 1er novembre 1930.

— A. Riquoir. Les destinées musicales du théâtre de Beaumarchais. *L'Archer* [Toulouse], février 1931.

Diderot. — J. Tiersot. Le Père du « Neveu de Rameau » et le carnaval à Dijon au milieu du XVIIIe siècle. *Temps*, 29 janvier 1931.

— Lettres à Grimm et à Mme d'Épinay, publiées par A. Babelon. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1931.

Mme de Genlis. — J. Harmand. Mme de Genlis et Mme Necker. Lettres inédites. *Correspondant*, 25 décembre 1930.

Choderlos de Laclos. — E. Henriot. L'énigme Laclos. *Temps*, 11 novembre 1930.

Marquis de Lassay. — Max de Marande. Un don Juan du grand siècle et de la régence : le marquis de Lassay. *Revue de France*, 15 novembre 1930 et suiv.

Mme Necker. — Voir Mme de Genlis.

Ramond de Carbonnières. — J. Fourcassié. Ramond de Carbonnières. *L'Archer* (Toulouse), janvier 1931.

J.-J. Rousseau. — X. Véière. Une lettre inédite de J.-J. Rousseau [2 avril 1762. Sur une gravure de l'*Émile*]. *Figaro*, 14 mars 1931.

— J. Calemard. L'édition originale des « Confessions ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 octobre 1930.

XIXe SIÈCLE

Mme Ackermann. — M. Citoleux. Un salon littéraire aux Feuillantines [celui de Mme Ackermann]. *Nouvelles Littéraires*, 6 décembre 1930.

Balzac. — F. V. La véritable origine de la correspondance de Balzac. *Bulletin du Bibliophile*, 20 novembre 1930, p. 517.

— J. Cornwell. Balzac's correspondance again (Comment and criticisme). *Publications of the Modern Language Association of America*, décembre 1930, p. 1267-72.

— Hastings. The reliability of Balzac's correspondance. *Publications of the Modern Language Association of America*, septembre 1930, p. 950-54.

— Mabille de Poncheville. En marge d'un centenaire romantique : comment Balzac jugeait « Notre-Dame de Paris ». *Figaro*, 31 janvier 1930, p. 5.

— G.-T. Clapton. Balzac, Baudelaire and Maturin (suite). *French Quarterly*, septembre 1930, p. 97-115.

— J.-F. Jackson, Balzac and Sainte-Beuve. *Publications of the Modern Language Association of America*, septembre 1930, p. 918-938.

— Aristide Marie. Balzac et Henry Monnier. *Nouvelles Littéraires*, 7 mars 1931, p. 8.

— Louis Le Sidaner. Une comparaison de Balzac (dans « Le Lys dans la Vallée »). *Figaro*, 24 janvier 1931, p. 6.

— Philippe Bertault. Balzac et la musique religieuse. *Courrier Musical*, 15 février 1930.

Barbey d'Aurevilly. — E. Drougard. Une source inconnue de Barbey d'Aurevilly (Les Métamorphoses d'Apulée, pour l'Histoire sans nom). *Figaro*, 3 janvier 1931.

— H. Bordeaux : Barbey d'Aurevilly à Caen. *Figaro*, 2 décembre 1930.

— P. Fuchs. Barbey d'Aurevilly, sa conception religieuse, par A. Bellessort. (Société des Conférences). *Figaro*, 7 mars 1931, p. 6.

Barrès. — M. Barrès. Mes cahiers. Mai 1902-novembre 1904. *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1931, p. 329-348.

— M. Barrès. Cahiers inédits. 1902-1903. *Revue Universelle*, 15 février 1931, p. 385-411.

— J. Schulz. M. Barrès's Mémoiren. *Zeitschrift für franz. und englischen Unterricht*, 1931, n° 2, p. 89-94.

A. Zevaes. A propos des « Cahiers de Barrès ». *Nouvelles Littéraires*, 31 janvier 1931, p. 4.

Baudelaire. — Y.-G. Le Dantec. Quelques vers inédits de Baudelaire. *Figaro*, 28 février 1931, p. 6.

— H. Douriez. Vers attribués à Baudelaire (ou à Privat d'Anglemont?) Echos. *Mercure de France*, 1er mars 1931, p. 510-511.

— P. Loving. Baudelaire and spiritual biography. *Books abroad*, avril 1930, p. 111-112.

— J. Bastier. Baudelaire devant la cour de Paris en 1930. *Grande Revue*, octobre 1930, p. 547-563.

— J. Cassou. L'actualité de Charles Baudelaire. *Nouvelles Littéraires*, 4 octobre 1930, p. 8.

— Voir G. Sand.

— L. Gustave van Roosbroeck. The source of Baudelaire's prose-poem : L'Horloge [*L'Empire Chinois*, du P. Huc. Intéressant]. *The Romanic Review* (Columbia University), octobre-décembre 1929.

— H. Peyre. Baudelaire devant la critique actuelle. *Modern Philology*, novembre 1930.

— J. Mouquet. Baudelaire et V. Hugo en 1842-1843. *Mercure de France*, 15 décembre 1930.

— J. Mouquet. Baudelaire et V. Hugo en 1842-1843 [à propos des « Vers retrouvés », publiés par M. Mouquet]. *Mercure de France*, 15 décembre 1930.

Chateaubriand. — M. Duchemin. A propos de Chateaubriand : une question de mesures [la taille de Ch.]. *Figaro*, 11 avril 1931.

— Fleuriot de l'Angle. Chateaubriand et « Le Globe » (Lettre inédite). *Figaro*, 1er novembre 1930, p. 6.

— Chateaubriand. Lettres au comte Molé, pub. par le Marquis de Noailles. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1931, p. 646-658.

— Duc de la Force. Chateaubriand à Combourg. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1930, p. 925-931.

— Le Savoureux. Chateaubriand à Combourg. Une réparation. *Nouvelles Littéraires*, 18 octobre 1930, p. 4.

— E. Henriot. Lucile et René (Courrier littéraire). *Temps*, 14 octobre 1930, p. 3.

— La véritable origine des « Mémoires d'Outre-Tombe ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 décembre 1930, p. 575.

— Échos. Une préface des « Mémoires d'Outre-Tombe ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 novembre 1930, p. 523-524.

— F. Baldensperger. Le grand amour d'exil de Chateaubriand. *Revue de Paris*, 15 janvier 1931, p. 315-339.

— P. Jarry. Mme de Beaumont et Chateaubriand. *Intermédiaire*, 30 novembre 1930, p. 820-821.

— G. Prinet Mme de Beaumont et Chateaubriand à Savigny-sur-Orge. *Intermédiaire*, 30 novembre 1930, p. 878.

Chateaubriand. — G. Chinard. « Agathe » et le vœu fatal d' « Atala ». *Modern Language Notes*, février 1931, p. 69-77.

— Voir Vigny.

— *Société Chateaubriand. — Programme de la réunion du travail qui s'est tenue le 27 novembre 1930.* — *a.* M. E. Beau de Loménie : 1. L'état des travaux relatifs à Chateaubriand. *b.* Une lettre inédite de Chateaubriand à Pilorge. — 2. Dr. Le Savoureux : Exposé d'un projet de chronologie de Chateaubriand. — 3. Mme Marie-Jeanne Durry : Deux lettres inédites de Chateaubriand. — 4. M. M. Chalvet : Lettre inédite de Chateaubriand. — 5. Mme Le Savoureux-Plékhanow : Renseignements complémentaires sur les lettres de Chateaubriand conservées à la Bibliothèque d'Etat de Leningrad. — 6. Dr Le Savoureux : Une lettre inédite de Chateaubriand (?), 1814. — 7. M. Camille Bloch : Exposé des travaux de la Commission de Bibliographie. — 8. M. M. Chalvet : Exemplaire d'épreuves des *Natchez*, avec corrections de la main de Chateaubriand. — 9. Dr Le Savoureux : *a.* Exemplaire d'une contrefaçon de la 1re édition d'*Atala*. — *b.* *Atala*, pièce en 3 actes tirée du poème de M. le V. de Chateaubriand, par A.-T. Sanson (1828). — 10. Dr Le Savoureux : *a.* Deuxième classe d'hommes monarchiques immobiles. *b.* L'auteur affamé (Gravures satiriques, époque Restauration). — 11. M. E Aubrée : Photographies des fêtes de Combourg. — 12. Mme Sandwith : Deux lettres de Peltier (1799).

— *Réunion du 28 février 1931.* — 1. Le Président : Correspondance, nouvelles, ouvrages reçus. — 2. M. C.-H. Outland : Comment rétablir la vérité sur Chateaubriand. — 3. Mme la Comtesse de Pange : Fragments inédits du *Journal* d'Albertine de Staël, duchesse de Broglie. — 4. M. le comte A. de Laborde : Trois lettres inédites de Natalie de Laborde, vicomtesse Ch. de Noailles, à Mme de Vintimille : *a.* 1806 ; *b.* 18 avril 1807 ; *c.* s. d. — 5. M. Beau de Loménie : Une lettre inédite de Chateaubriand à Pilorge, 1831. — 6. Mme Marie-Jeanne Durry : Lettre inédite de Chateaubriand. — 7. M. M. Chalvet : Lettre inédite de Chateaubriand. — 8. Dr Le Savoureux : Lettre inédite de Chateaubriand, 20 février 1803. — 9. M. E. Aubrée : Présentation d'une bonbonnière ornée des portraits de la duchesse de Berry et de Chateaubriand. — 10. M. M. Chalvet : Présentation d'un exemplaire des *Natchez* en épreuves, avec corrections de la main de Chateaubriand. — 11. M. de Boishamon : Lettres de Chateaubriand à sa femme. Venise, 1833.

— *Réunion du 18 avril 1931.* — 1. Le Président : Correspondance, nouvelles. — 2. M. C.-H. Outland : Comment rétablir la vérité sur Chateaubriand. — 3. Mme Marie-Jeanne Durry : Chateaubriand et Royer-Collard (lettres inédites). — 4. M. E. Beau de Loménie : Une lettre inédite de Chateaubriand à Pilorge (1831). — 5. M. Armand Weil : Les premières éditions d'*Atala*, de *René* et du *Génie du Christianisme* (avec présentation d'ouvrages, de gravures et d'objets décorés).

L. Colet. — L. Colet. Lettres inédites de Louise Colet, pp. J. Patin. *Figaro*, 14-21-28 février 1931, p. 5-6.

B. Constant. — F. Vandérem. Chronique des Livres négligés : B. Constant « Lettres à sa famille ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 décembre 1930, p. 529-31.

— Benjamin Constant. Lettres à Anna Lindsay. I. Les débuts d'une passion. *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1930, p. 789-818.
II et III. — *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1931, p. 62-97, et 15 janvier 1931, p. 373-404.

— Centenaire de B. Constant. Édition de la *Gazette de Lausanne*, 1930, (74 p.).

B. Constant. — Jean Dietz. Le Centenaire de B. Constant. *Revue Hebdomadaire*, 20 décembre 1930, p. 363-322.

— E. Jaloux. Le Centenaire de B. Constant. *Temps*, 12 décembre 1930, p. 3.

— Lods (etc.). Descendance de B. Constant. *Intermédiaire*, 15 novembre 1930, p. 821-23.

— Gérard Bauer. B. Constant. *Nouvelles Littéraires*, 22 novembre 1930, p. 1.

— J. Guéhenno. B. Constant. *Europe*, 15 janvier 1931.

— C. La Forêt. B. Constant ou l'Individualisme. *Cahiers du Sud*, décembre 1930.

— Emile H. B. Constant (à propos des « Mélanges littéraires politiques ». *Intermédiaire*, 15 février 1931, p. 122.

— J. Patin. Une défense de Mme de Staël et de Necker par B. Constant. *Figaro*, 6 décembre 1930, p. 5-6.

— J. Tersane. B. Constant, juriste. *France judiciaire*, 14 décembre 1930.

— R. de Traz. B. Constant et la Suisse. *Nouvelles Littéraires*, 3 janvier 1931, p. 4.

— F. Baldensperger. B. Constant, condottiere du parlementarisme. *Correspondant*, 25 novembre 1930, p. 494-506.

— Georges Bergner. B. Constant, député de Strasbourg. *Nouvelles Littéraires*, 11 octobre 1930, p. 6.

— A. Lods. Les derniers jours de Constant (d'après des doc. inédits). *Figaro*, 6 décembre 1930, p. 6.

— Dumont-Wilden. La mort de B. Constant. *Revue Bleue*, décembre 1930.

— Échos. La tombe de B. Constant. Une inscription pour deux morts. *Mercure de France*, 1er décembre 1930, p. 506-507.

— M. B. B. Descendants de B. Constant. *Intermédiaire*, 30 novembre 1930, p. 883.

— J. Tersane. Le Centenaire de B. Constant. *Temps*, 8 décembre 1930, p. 3.

— H. Lyonnet. B. Constant et Julie. *Figaro*, 6 décembre 1930, p. 6.

— M. Levaillant. La véritable Ellénore (Anna Lindsay). *Figaro*, 6 décembre 1930, p. 5.

— E. Henriot. La vraie Ellénore (Lindsay). *Temps*, 9 décembre 1930, p. 2-3.

— L. de Constant. Ellénor et Anna Lindsay. *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1930, p. 781-88.

— Marthe Alcan. Mme de Charrière et B. Constant. *Figaro*, 7 mars 1931, p. 6-7.

— A. Augustin-Thierry. Les funérailles d'Adolphe (B. Constant). *Temps*, 19 décembre 1930.

— L. Gillet. B. Constant à Luzarches. *Figaro*, 3 décembre 1930.

— A. Bellessort. Le Cinquantenaire de B. Constant. *Débats*, 9 décembre 1930.

F. Coppée. — J. Monval. Lamartine et F. Coppée (Lettre inéd. de Coppée). *Figaro*, 22 novembre 1930, p. 6.

— Voir *Verlaine*.

— Voir *J.-M. de Heredia*.

Alph. Daudet. — La chronique rimée (Reproduction de quelques passages publiés en 1863 dans le *Figaro*). *Figaro*, 18 octobre 1930, p. 5.

— B. Latzarus. Les Marionnettes d'A. Daudet. *Lettres*, février et mars 1931, p. 114-136 et 222-33.

Mme Alphonse Daudet. — Mon Journal. I-II. *Revue Hebdomadaire*, 21 et 28 mars 1931, pp. 267-85 et 460-79.

Mme Desbordes-Valmore. — F. V. Les véritables originales des poésies inédites de Marceline Desbordes-Valmore. *Bulletin du Bibliophile*, 20 décembre 1930, p. 544-545.

— Desbordes-Valmore. Une Lettre inédite de Marceline, pp. Patin. *Figaro*, 7 mars 1931, p. 5-6.

— F. Vandérem. Marceline et eux (à propos des écrivains allemands et de la statue de Marceline à Douai). *Figaro*, 22 novembre et 27 décembre 1930, 31 janvier 1931.

— F. Vandérem. Marceline et Bette. *Figaro*, 8 novembre 1930, p. 5.

Léon Dierx. — E. Prévost. Souvenirs sur L. Dierx [Souvenirs personnels]. *Nouvelles Littéraires*, 20 décembre 1930.

— G. Picard. Le souvenir de L. Dierx. *Figaro*, 13 décembre 1930, p. 6-7.

— E. Noulet. L. Dierx. *Correspondant*, 15 décembre 1930.

Alex. Dumas père. — Cl. Régil. A. Dumas en Algérie. *Revue Mondiale*, 1er janvier 1931, p. 55-60.

— Cl. Régil. Courrier des Lettres. A. Dumas et Cie. *Figaro*, 18 octobre 1930, p. 7.

Ferd. Fabre. — Lettres inédites, *Revue Bleue*, 7 mars 1931, p. 137-9.

— F. Fabre et le Catholicisme. *Chronique des Lettres françaises*, juillet-décembre 1929, p. 439.

Flaubert. — Flaubert. Lettre à un poète, pp. Prinet. *Intermédiaire*, 15 mars 1931, p. 232.

— M. Rudwin. Flaubert's Jewish Muse. *The Reflex*, VI, 1930, p. 59-62 (His relations with Maria Schlesinger).

— Gaument et Cé. L'unique amour de Flaubert. *Figaro*, 17 janvier 1931, p. 3.

— J. Balde. Flaubert et sa nièce. *Nouvelles Littéraires*, 21 février 1931, p. 8.

— F. Mauriac. Flaubert (*Vigile*, n° 3, 1930).

— Lettre à F. Baudry (17 fév. 1857, à propos de Mme Bovary). *Le Mail*, (pub. p. Les Artistes orléanais). Printemps 1930.

Alain Fournier. — Hommage à Alain Fournier [Important. Souvenirs personnels. Jugements. Documents inédits. Bibliographie, etc., par M. Abraham, R. Bizet, J. Cassou, etc.]. Paris, *Nouvelle Revue Française*, 1930.

— Andrée Martignon. Dans les pas d'Alain Fournier. *Correspondant*, 10 novembre 1930.

A. France. — F. Ambriere. A. France et Stendhal. 2 inédits. *Nouvelles Littéraires*, 21 mars 1931, p. 5.

— Rosny aîné. L'Ange gardien d'A. France. *Nouvelles Littéraires*, 14 mars 1931.

— Coignon. Sub rosa (expression employée par France). *Mercure de France*, 1er novembre 1930, p. 764.

— G. P. M. Les dieux ont soif (explication). *Intermédiaire*, 30 décembre 1930, p. 982-3.

— Anglo-Parisien. Les dieux ont soif (sur l'origine de l'expression). *Intermédiaire*, 28 février 1931, p. 163.

— E. Henriot. A. France et la Terreur. *Temps*, 13 janvier 1931.

Fromentin. — G. Prinet. Fromentin et son roman « Dominique ». *Intermédiaire*, 10-30 août 1930, p. 653-654.

— S.-A. Rhodes. Sources of Fromentin « Dominique ». *Publications of the Modern Language Association of America*, septembre 1930, p. 939-949.

Fustel de Coulanges. — Les succès scolaires de Fustel de Coulanges. *Revue Universitaire*, mars 1931, p. 273-274.

— Tourneur-Aumont. Centenaire d'un historien : Fustel de Coulanges (vi-xi). *Revue des Cours et Conférences*, 15 juin 1930-30 janvier 1931.

Th. Gautier. — Gautier. Un poème de Gautier (copié de la *Muse Française*, numéro de 1930 consacré à la poésie romantique) : « Le Cheik ». *Figaro*, 25 octobre 1930, p. 6.

— M. Abraham. Th. Gautier ou les bienfaits du journalisme. *Nouvelles Littéraires*, 6 décembre 1930, p. 4.

— Ad. Boschot. Les « Nouvelles » de Gautier. *Figaro*, 31 janvier 1931, p. 6.

Goncourt (Les). — Descaves. Le centenaire de Jules de Goncourt. *Nouvelles Littéraires*, 20 décembre 1930, p. 1.

— G. Picard. En marge du centenaire de Jules de Goncourt. *Figaro*, 20 décembre 1930, p. 6-7.

— E. Sée. Le théâtre et la vie (Théâtre complet des Goncourt). *Revue de France*, 15 novembre 1930.

Ed. de Goncourt. — Voir Histoire du roman.

Maurice de Guérin. — Jean Prévost. La conscience du corps chez Maurice de Guérin. *Revue Bleue*, 17 janvier 1931, p. 42-46.

Guizot. — J. Patin. Un jugement de Guizot sur Lamartine. *Figaro*, 28 mars 1931, p. 5-6.

Hérédia. — J. Monval. J.-M. Hérédia et F. Coppée (Lettres et Souvenirs). *Figaro*, 11 octobre 1930, p. 5.

Hérédia. — G. Thouvenin. La chronologie des « Trophées » de J.-M. de Hérédia. *Intermédiaire*, 10-30 août 1930, p. 663-664.

— F. Demeure. Les premiers sonnets d'Hérédia. *Revue Mondiale*, 1er février 1931, p. 295.

Eugène Hugo. — P. Dufay. Eugène Hugo. *Intermédiaire*, 10-30 septembre 1930, p. 692-693.

V. Hugo. — F. Michaux. Remarques nouvelles sur les originales de V. H. [Œuvres secondaires (*fin*).] *Bulletin du Bibliophile*, 20 octobre 1930, p. 460-470.

— Michaux. L'original de la « Légende des Siècles ». *Bulletin des Abonnés*, 20 février 1931, p. 95-96.

— Pierre Paraf. Les inédits de V. Hugo. *Nouvelles Littéraires*, 4 octobre 1930, p. 8.

— Prinet et d'autres. Hugo a-t-il été proscrit en 1851 ? *Intermédiaire*, 15 décembre 1930, p. 927-929.

— H. Hatzfeld. Die Gottesbezeichnungen im poetischen Altersstil Hugos. *Die Neueren Sprachen*, 1931, n° 2, p. 112-125.

— Échos : Un timbre Victor Hugo. *Figaro*, 29 novembre 1930, p. 5.

— Voir Balzac.

— R. Baschet. Après le centenaire des « Orientales ». *Grande Revue*, novembre 1930, p. 89-108.

— G. Prinet. « L'Irtamène » de V. Hugo. *Intermédiaire*, 30 novembre 1930, p. 895.

— G. Prinet. « Claude Gueux » de V. Hugo (Réfutation de), par A. de Mongis. *Intermédiaire*, 30 décembre 1930, p. 995.

— Paul Gautier. Sur un vers de Hugo :

Lorsqu'elle était petite encore...

Figaro, 24 janvier 1931, p. 5.

— G.-H. Gifford. Hugo's Pleine Mer and the Great Eastern. *Publications of the Modern Language Association of America*, décembre 1930, p. 1193-1200.

— C.-F.-W. Behl. Hautevillé House. Ein Besuch bei V. Hugo. *Deutsche-französische Rundschau*, 1930, p. 609-612.

— Gérard d'Houville. V. Hugo raconté par l'image. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1930, p. 894-901.

— Ancel Prinet. Hugo, traducteur en vers de l'un des chants de l'« Énéide ». *Intermédiaire*, 15 novembre 1930, p. 831-833.

— Lamartine. Sur les « Feuilles d'Automne ». Appréciation de Lamartine dans le « Journal des Dames et des Modes » du 31 décembre 1831. *Mercure de France*, 1er octobre 1930, p. 255.

— P. Hazard. Avec Victor Hugo en exil [lettres de V. Hugo et de François V.-Hugo à P. Meurice. Commentaire sobre, mais précis.] *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1930.

— G. Charlier. Sur une lettre de V. Hugo [publiée dans le *Figaro*, 15 février 1930. Commentaire explicatif très précis]. *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique*, septembre 1930.

V. Hugo. — Dans l'indication de l'article de M. G. Thouvenin sur « Un ami inconnu de V. Hugo » (donnée dans cette *Revue*, 1930, p. 132), corriger *Victor Deschamps* en *Victor Dechamps*.

— W. Deonna. Pensée primitive et pensée moderne (V. Hugo. Ce que dit la bouche d'ombre). [Travail érudit, intéressant, mais discutable.] *Revue Internationale de Sociologie*, 1930, n° juillet-août, p. 379-409 ; n° septembre-octobre, p. 459-502. — (G. Thouvenin.)

— Voir Baudelaire.

Huysmans. — R. Dumesnil. « En Route » et la conversion de J.-K. Huysmans devant la critique. *Mercure de France*, 15 novembre 1930, p. 60-91.

— E. Henriot. La conversion de Huysmans. *Temps*, 27 janvier 1931.

— M. Talmeyr. Huysmans. *Figaro*, 21 mars 1931, p. 5.

— L. D... « Axel », Huysmans et Mallarmé. *Mercure de France*, 15 août 1930, p. 251-252.

E. Labiche. — E. Sée. « Moi » d'E. Labiche et Martin. *Revue de France*, 1er octobre 1930, p. 557-559.

Lamartine. — Comte du Chaffault. Souvenirs inédits d'un filleul de Lamartine. *Figaro*, 3 octobre 1930.

— Impressions mâconnaises. Une lettre inédite de Lamartine (14 février 1858). *Nouvelles Littéraires*, 15 novembre 1930, p. 9.

— Lamartine. Trois lettres inédites, pub. par Chesnier du Chesne. *Temps*, 9 novembre 1930, p. 4.

— G. Prinet. Le tombeau de l'Elvire de Lamartine. *Intermédiaire*, 10-30 août, p. 633-634.

— Louis Bertrand. Le centenaire des « Harmonies ». (Discours prononcé au nom de l'Académie Française à Mâcon.) *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1930, p. 690-697.

— M. Roustan. Le socialisme de Lamartine. *Grande Revue*, décembre 1930, p. 177-199.

— Voir Coppée, Guizot et Hugo.

Lamennais. — Voir Sainte-Beuve.

— R. Vallery-Radot. Lamennais ou le prêtre malgré lui. I, II et III. *Revue Universelle*, 15 mars, 1er et 15 avril 1931.

H. de Latouche. — G. Faure. L'Italie de Latouche. *Figaro*, 29 février 1931.

Leconte de Lisle. — A. Cazamian. La colonisation de l'Ile Bourbon et les ancêtres de Leconte de Lisle. *Revue Bleue*, 16 mars 1929.

— J. Patin. Quelques lettres inédites de Leconte de Lisle. *Figaro*, 1er et 8 novembre 1930.

Loti. — L'original du « Mariage de Loti ». (Échos.) *Bulletin du Bibliophile*, 20 mars 1931, p. 144.

— Marguerite d'Escola. Une amitié féminine de P. Loti. *Nouvelles Littéraires*, 22 novembre 1930, p. 8.

Loti. — F. Duhourcau. Pierre Loti, chantre de l'esprit basque. *Nouvelles Littéraires*, 1er novembre 1930, p. 4.

Louys. — La correspondance inédite de P. Louys et de Claude Debussy. *L'Esprit Français*, n° 55, du 10 janvier 1931.

— F. Ambrière. Les livres de P. Louys. *Nouvelles Littéraires*, 22 novembre 1930, p. 4.

J. de Maistre. — R. Johannet. Aspects récents de J. de Maistre. *Revue de Paris*, 1er octobre 1930, p. 695-709.

Malfilâtre. — J. Régné. La vie et la mort du poète Malfilâtre, d'après une lettre de Mgr de Savine au bibliographe Barbier, du 18 février 1805. *Figaro*, 11 avril 1931.

Mallarmé. — Dr Ed. Bonniot. La genèse poétique de Mallarmé, d'après ses corrections. *Revue de France*, 15 avril 1929.

— Voir Huysmans.

Maupassant. — Auriant, 17, rue Clauzel, à propos de la pose d'une plaque. Un ami de Maupassant : Harry Alis (documents inédits). *Mercure de France*, 1er mai 1931.

Mérimée. — Dr Parturier. Supplément à la bibliographie de P. Mérimée. *Bulletin du Bibliophile*, 20 novembre 1930, p. 504-9.

— E. Doutreleau. Quelques lettres inédites de Mérimée. *Études*, 20 septembre, 1930, p. 684-98.

— Lettres à la famille Delessert, I et II. *Revue de Paris*, 1er et 15 avril 1931.

— M. Parturier. P. Mérimée et ses amis de Passy. *Revue de Paris*, 1er avril 1931 et suivants.

— E. Henriot. Le secret de Mérimée (Rupture de sa liaison avec Mme Delessert). *Temps*, 2 décembre 1930, p. 3.

— A. Dupouy. Le vrai secret de P. Mérimée. *Nouvelles Littéraires*, 31 janvier 1931, p. 1-2.

— Auriant. Mérimée en Égypte (Échos). *Mercure de France*, 1er mars 1930, p. 509-10.

— R. Bräuer. Der Stileville Mérimées. [Analyse subtile mais ingénieuse des procédés du style]. Genève, Olschki, 1930. Brochure de 86 p.

Méry. — L. Vérane. Barthélemy et Méry ou une collaboration romantique. *Nouvelles Littéraires*, 27 décembre 1930, p. 5.

Michelet. — M. Paquot. Une lettre de Michelet à la première reine des Belges [8 mars 1854]. *Revue Franco-Belge*, janvier 1931.

— J.-P. Vaillant. Michelet et le peuple, *Mercure de France*, 15 octobre 1930. p. 344-58.

— F.-G. Pariset, Michelet et l'Alsace. *L'Alsace Française*, 23 novembre 1930.

— Voir Zola.

Musset. — I. Bloch. Alfred de Musset, ein Pornograph. Stuttgart, Püttmann, 1930, in-8° (66 p.).

Musset. — P. Van der Perre, A. de Musset. « Le Secret de Javotte » suivi de « Pierre et Camille » (Les véritables originales). *Bulletin du Bibliophile*, 20 mars 1931, p. 106-107.

— Ibère. Une variante de Namouna. Note ajoutée par Daniel Müller. *Intermédiaire*, 10-30 août 1930, p. 652-3.

— E. Solente. La maison natale de Musset (Bd Saint-Germain, 57, avant, rue Desnoyers). *Figaro*, 13 décembre 1930, p. 5.

— F. de Croisset. Le rêve de Musset. *Conferencia*, 5 décembre 1930, p. 577-86.

— L. Thuasne. A propos du 5e centenaire de F. Villon : Musset et Villon. *Mercure de France*, 1er mars 1931, p. 257-279.

Nerval (G. de). — H. R. Wœstyn. L'énigme d'une naissance : Gérard de Nerval. *Figaro*, 28 mars 1931, p. 6.

— P. Dufay. Les débuts de Gérard de Nerval. *Figaro*, 21 février 1931, p. 6.

Nodier. — G. Prinet. Charles Nodier (Bibliographie et biographie). *Intermédiaire*, 10 octobre 1930, p. 738-9.

— Lods, etc. Même sujet. *Intermédiaire*, 20-30 octobre 1930, p. 776-77.

— Patin. Sur un exemplaire de Ch. Nodier. *Figaro*, 13 décembre 1930, p. 5-6.

— Soudan et Goyau. Charles Nodier. *Intermédiaire*, 15 décembre 1930, p. 932.

— C. Pitollet. Charles Nodier. *Intermédiaire*, 15 février 1931, p. 112-115.

— M. Henry-Rosier. Autour du romantisme. Deux épisodes de la vie de Ch. Nodier : I. Marie; II. Illyrie. *Figaro*, 18 et 25 octobre 1930.

— J. Larat. Ch. Nodier en Alsace. *Alsace Française*, 23 novembre 1930.

Porto-Riche. — A. Rondel. G. de Porto-Riche (sur ses origines). *Intermédiaire*, 20-30 octobre, p. 783.

— An. G. de Porto-Riche, examinateur (anecdote). *Bulletin du Bibliophile*, 20 octobre 1930, p. 474-7.

— M. B. G. de Porto-Riche. *Intermédiaire*, 15 novembre 1930, p. 842.

— A. de Falgairolle. Le tombeau de Porto-Riche. *Revue Mondiale*, 15 septembre 1930, p. 189-92.

Lavocat. Georges de Porto-Riche. *Intermédiaire*, 30 novembre 1930, p. 893.

L. Palauquin. G. de Porto-Riche. *Intermédiaire*, 30 décembre 1930, p. 980.

— M. Revon. Le théâtre de Porto-Riche, *Grande Revue*, août 1930, p. 289-302.

— Étienne Rey. G. de Porto-Riche. *Revue Hebdomadaire*, 20 septembre 1930.

— Claude Berton. G. de Porto-Riche. *Revue de Paris*, 15 septembre 1930, p. 457-75.

— Edm. Sée. G. de Porto-Riche. *Revue de France*, 1er octobre 1930, p. 554-56.

— A. Rouveyre. Le théâtre. Les pièces de G. de Porto-Riche. « Maître du théâtre contemporain ». *Mercure de France*, 1er octobre 1930, p. 160-5.

Porto-Riche. — W. Speth. G. de Porto-Riche. *Revue Mondiale*, 1er octobre 1930, p. 309-31.

— A. de Parvillez. G. de Porto-Riche païen. *Études*, 20 octobre 1930, p. 220-33.

Proust. — Proust. Lettres à la Comtesse de Noailles. *Revue de Paris*, 1er mars 1931, p. 11-44.

— Comtesse de Noailles. Un souvenir de M. Proust. *Revue de Paris*, 1er mars 1931, p. 5-10.

— Leclerq. M. Proust au temps de la bicyclette. *Figaro*, 7 février 1931, p. 6 (Extr. de « Paradis perdus » par Leclercq).

— Rosny (aîné). Une soirée chez Proust. *Nouvelles Littéraires*, 13 déc. 1930, p. 1-2.

— M. Scheikewitch. Anniversaire de la mort de M. Proust. *Temps*, 18 novembre 1930, p. 3.

— P. Abraham. Sur Proust. *Nouvelle Revue Française*, 1er décembre 1930, p. 794.

— P. Lièvre. Marcel Proust. *Le Divan*, septembre-octobre 1930.

— Défense de Marcel Proust. *Bulletin Marcel Proust*, n° 1, 1930, publié par H. Bonnet et L. Émié. Paris, Le Rouge et le Noir.

— H. Massis. Le silence de M. Proust. *Revue Universelle*, 15 novembre 1930, p. 413-32.

— Marcel Proust et Sainte-Beuve. *Figaro*, 7 février 1931, p. 6.

Quinet. — Baldensperger. E. Quinet, *Alsace Française*, 23 novembre 1930.

Renan. — Bibliographie de Renan. *Fiches Talvart et Place*, 1930.

— E. Renan. Lettres inédites à un baron inconnu. *L'Esprit français*, 10 décembre 1930.

— J. Pommier. Un épisode de la vie cléricale d'E. Renan. *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuse*, novembre-décembre 1930.

— J. Pommier. The historical Method of Ernest Renan, dans « Methods in Social Science », edited by Stuart A. Ryce, p. 405 et seq. The University of Chicago Press.

— H. Peyre. Ernest Renan, critique littéraire. *Publications of the Modern Language Association of America*, mars 1929.

Rimbaud. — J. Patin. La fin poignante d'A. Rimbaud (document inédit) [Lettre du Ras Makonnen à R.]. *Figaro*, 11 avril 1931.

— G. Izambard. Une lettre d'Arthur Rimbaud [à G. Izambard, déjà publiée, mais importante]. *Mercure de France*, 1er décembre 1930.

— J.-P. Vaillant. Rimbaud tel qu'il fut, ou un mystère éclairci d'après des faits inconnus et avec des lettres inédites. Paris, Le Rouge et le Noir, 1930.

— L'incident Rimbaud (Lettres de Nîmes). *Mercure de France*, 15 février 1931, p. 253-4.

— R. Clauzel. La vierge folle et l'époux infernal dans « Une saison en enfer », de Rimbaud. *Mercure de France*, 1er février 1931, p. 561-75.

Rimbaud. — J. Rütsch. Zum Stil der Prosagedichte Rimbauds. *Die Neueren Sprachen*, 1931, t. XXXIX, n° 1, p. 17-25.

— A.-R. Chisholm. The art of Rimbaud. Melbourne, University Press, 1930 (IX-66 p.).

— Echos : A propos de Rimbaud. *Mercure de France*, 1er décembre 1930, p. 507-10.

— Colonel Godchot. Verlaine, Luque, Rimbaud : Le véritable atavisme de Rimbaud [documents intéressants]. *Ma Revue* (71, bd de Versailles, Saint-Cloud), décembre 1930.

— Le même. Le véritable atavisme de Rimbaud [Recherches sur la famille]. *Ma Revue*, décembre 1930.

— Le même. La Jeunesse et les succès scolaires de Rimbaud. *Ma Revue*, janvier 1931.

— Le même. La Jeunesse de Rimbaud. *Ma Revue*, février 1931.

— Voir Verlaine.

Sainte-Beuve. — Jean Bonnerot. Bibliographie de l'œuvre de Sainte-Beuve (*suite*). *Bulletin du Bibliophile*, 20 octobre, 20 novembre, 20 décembre 1920, 20 janvier, 20 février, 20 mars 1931.

— Sainte-Beuve était-il laid ? *Mercure de France*, 1er octobre 1930, p. 252-3.

— P. Fleuriot de Langle. Sainte-Beuve et Dubois, duellistes. Légende et réalité. *Figaro*, 10 janvier 1931, p. 6.

— M. Denkinger. La candidature de Sainte-Beuve à l'École Normale en 1834. *Modern Language Notes*, novembre 1930 et février 1931.

— Fleuriot de Langle. Une amitié amoureuse (Sainte-Beuve et la comtesse Marie d'Agoult). *Revue de France*, 15 décembre 1930.

— V. Giraud. Sainte-Beuve et Lamennais. *Figaro*, 7 février 1931, p. 5.

— M. Levaillant. Ondine Valmore et Sainte-Beuve. *Figaro*, 31 janvier 1931, p. 5.

— G. Prinet. Tribulations ancillaires de Sainte-Beuve (Lettre adressée au commissaire le 9 juin 1851). *Intermédiaire*, 28 février 1931, p. 184.

— Chesnier du Chesne. Sainte-Beuve, secrétaire de Lamartine. *Opinion*, 25 octobre 1930.

— H. Bidou. Sainte-Beuve, I. *Revue de Paris*, 15 avril 1931, p. 731-755.

— E. Henriot. La conscience de Sainte-Beuve. *Temps*, 20 janvier 1931, p. 3.

— Voir Balzac.

G. Sand. — P. Van der Perre. Les véritables originales. L'édition originale de « Mauprat ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 novembre 1930, p. 492-94.

— *Ibid.* Sur quelques préfaçons belges (*suite*). Remarques nouvelles, etc. *Bulletin du Bibliophile*, 20 décembre 1930, 20 janvier et 20 février 1931.

G. Sand. — G. Sand. Lettre inédite (4 février 1862), pp. Th. Joran. *Revue Bleue*, 15 mars 1931, p. 161-162.

— Prinet et Pierre. L'ascendance de George Sand. *Intermédiaire*, 15 janvier 1931, p. 15-17.

— Paul Raphaël. Autour du romantisme : George Sand, Fortoul et Béranger. *Revue de France*, 1er octobre 1930, p. 514-35.

Souvestre. — Mutterer. Émile Souvestre à Mulhouse. *Alsace Française*, 23 novembre 1930.

Mme de Staël. — Gabriel Faure. Sur la tombe de Corinne. *Figaro*, 27 décembre 1930, p. 5.

Stendhal. — Augustin Thierry. Le Centenaire de « Le Rouge et le Noir ». *Figaro*, 8 novembre 1930, p. 5.

— J. Patin. Saint-Simon annoté par Stendhal (Doc. inédits). *Figaro*, 4-18-25 octobre 1930.

— Une lettre inédite de Stendhal (Rome, 28 avril 1831) pp. F. de Martin. *Figaro*, 18 octobre 1930, p. 6.

— Stendhal. Pensées de Paris (un inéd. de St.), publiées par H. Martineau. *Nouvelles Littéraires*, 14 mars 1931, p. 1-2.

— R. Vigneron. Chronologie stendhalienne. *Modern Philology*, 1930, XXVII, p. 104-6.

— J.-B. Stendhal à Grenoble. *Temps*, 29 août 1930.

— G. Faure. Le dernier voyage de Stendhal en Dauphiné. *Figaro*, 7 février 1931, p. 6.

— G. Faure. Avec Stendhal, à travers la Brianza. *Temps*, 20 novembre 1930, p. 3.

— F. Boyer. Giulia ou le mariage manqué de Stendhal. *Mercure de France*, 1er octobre 1930, p. 81-90.

— P. Arbelet. Qui était la Mélanie de Stendhal? *Figaro*, 7 mars 1931, p. 6.

— Stendhal et Abraham Constantin. *Le Divan*, janvier 1931, février 11 et 17, puis 11, etc.

— An. Quel fut le prototype de l'héroïne du roman « Le Rouge et le Noir » (Extr. d'un article de R. Toscan dans *Paris-Centre*). *Figaro*, 18 octobre 1930, p. 7.

— E. Henriot. Un centenaire : « Le Rouge et le Noir ». *Temps*, 27 octobre 1930, p. 3.

— H. Martineau. Le dénouement du roman « Le Rouge et le Noir » de Stendhal. *Nouvelles Littéraires*, 1er novembre 1930, p. 5.

— A. Thibaudet. Stendhal. Le Centenaire du « Rouge et Noir ». I. *Revue de Paris*, 15 novembre, 1er et 15 décembre 1930.

— Jourda. Un centenaire romantique : « Le Rouge et le Noir ». I. *Revue des Cours et Conférences*, 30 janvier, 15 février 1931.

— A. Thibaudet. Sur le beylisme. *N. R. F.*, 1er mars 1931, p. 425-33.

Stendhal. — P. Bourget. A la table des beylistes (préf. de l'ouvrage : « De petits faits »). *Figaro*, 29 novembre 1930, p. 5.

— An. Courrier des lettres. Les annotations de Stendhal..., extrait d'un article de M. Thibaudet dans le *Journal de Genève*. *Figaro*, 18 octobre 1930, p. 7.

— Notes stendhaliennes (Stendhal précurseur des humanités modernes). *Le Divan*, juillet-août 1930.

Taine. — L. Arnould. L'année tragique de la vie d'H. Taine, à Poitiers, en 1852. *Revue générale du Centre-Ouest de la France*, septembre 1928.

— Une pièce de vers inédite de Taine, par M. Gabriel Mélin, p. 1-12 (C'est l'*Eloge du Collège Bourbon*, lu au banquet de la Saint-Charlemagne, le 29 janvier 1847 ou 1848). *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1929-1930. (R. Harmand.)

A. de Tocqueville. — Lettres inédites, publiées par R.-L. Hawkins [avec de très bonnes annotations]. *The Romanic Review* (Columbia University), octobre-décembre 1929.

J. Vallès. — L. Guilloux. A propos de J. Vallès. J. Vallès. Souvenirs d'un étudiant pauvre. *Nouvelle Revue Française*, 1er octobre 1930.

Verhaeren. — Le cabinet de travail de Verhaeren [sa reconstitution à la Bibliothèque royale de Bruxelles]. *Mercure de France*, novembre 1930.

Verlaine. — C. M. R. La première édition de « Parallèlement ». *Intermédiaire*, 10-30 août 1930, p. 654-5.

— A. Lods. Verlaine, ses œuvres posthumes. *Intermédiaire*, 30 mars 1931, p. 263-165.

— A. Lods. Verlaine et Aurélien Scholl. Une préface oubliée de Verlaine. *Intermédiaire*, 28 février 1931.

— J. Patin. Germain Nouveau et Paul Verlaine. *Figaro*, 17 et 31 janvier 1931.

— Dossier de l'affaire Verlaine-Rimbaud (Tribunal correctionnel de Bruxelles, 1873). Lettres et documents inédits des deux poètes. *Nord*, octobre 1930.

— J. Cassou. L'affaire Verlaine-Rimbaud. *Nouvelles Littéraires*, 24 janvier 1931, p. 7.

— G. Paulings. L'affaire Verlaine. *Mercure de France*, 1er février 1931, p. 703-709.

— Louis Pierard. Les prisons de Verlaine. *Nouvelles Littéraires*, 21 février 1931, p. 7.

— J. Monval. Paul Verlaine et François Coppée. I et II. *Correspondant*, 10 et 25 mars 1931.

— Colonel Godchot. Verlaine-Luque-Rimbaud (*suite*). *Ma Revue* (11, boulevard de Versailles, Saint-Cloud), novembre 1930.

Villiers de l'Isle-Adam. — Edm. Sée. « La révolte » de Villiers de l'Isle-Adam à la Comédie-Française. *Revue de France*, 1er janvier 1931, p. 186.

Vigny. — J. Patin. Sur un exemplaire de « Servitude et Grandeur militaires » (éd. Charpentier), in-16, 1845. *Figaro*, 18 octobre 1930, p. 5-6.

— Lacretelle. Un exemplaire de Chateaubriand annoté par Vigny (article paru dans « Arts et Métiers graphiques »). C. R. dans *Nouvelles Littéraires*, 13 décembre 1930, p. 9.

— Baldensperger. A. de Vigny à Strasbourg. *Alsace Française*, 16 novembre 1930.

— Porché. Le souvenir de Vigny en Charente. *Nouvelles Littéraires*, 21 février 1931, p. 1.

— L. Bocquet. Les deux Chatterton. Autour d'une lettre de Vigny. *Figaro*, 14 mars 1931, p. 6.

— Jean-Émile Morel. Les images terrestres d'A. de Vigny. *Revue d'Histoire Moderne*, mai-juin 1930; c. r. Jean Pommier, *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, avril 1931.

Zola. — Denise Le Blond-Zola. Émile Zola raconté par sa fille. L'exil en Angleterre. *Nouvelles Littéraires*, 10 janvier 1931.

— Voir Histoire du Roman.

— Leblond-Zola. Zola et Césanne d'après une correspondance retrouvée. *Mercure de France*, 1er janvier 1930, p. 39-58.

— H. Torrès. E. Zola (discours prononcé à Médan, par Torrès). *Revue Mondiale*, 15 octobre 1930, p. 359-363.

— Sommaire du *Bulletin de la Société Littéraire* : *Les Amis d'E. Zola*, 1930, n° 14. XXVIIIe Anniversaire de la mort d'Émile Zola. — Pèlerinage de Médan du 5 octobre 1930. — Discours prononcés par MM. Henry Torrès et Roland Charmy. — Variétés : *Mme Émile Zola*, par Pierre Paraf. — *Le côté politique de l'Affaire Dreyfus et son évolution de 1898 à 1906*, par Armand Charpentier. — Carnet anecdotique, bibliographique et documentaire.

Histoire du Journalisme. — G. Prinet. A. de Pontmartin, journaliste. Ses mémoires. *Intermédiaire des Chercheurs*, 15 janvier 1931.

— Louis Gillet. Le trésor des Cent Ans de vie française à la Revue. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1930.

Histoire du Roman. — R.-L. Hawkins. Quelques lettres inédites de romanciers français (Dumas fils, Ed. de Goncourt, Zola). *Figaro*, 3 janvier 1931.

Histoire du Romantisme. — H. David. Le Musée de Dijon et le Romantisme [Célestin Nanteuil]. Dijon, Jobard, 1930. Brochure de 24 pages.

— Catalogue de l'exposition romantique de Rennes [organisée par R. Lebègue. Intéressant pour l'histoire du romantisme en Bretagne]. Rennes. Faculté des Lettres, 1930.

— G. de Reynold. La Vie romantique en Suisse française. *Figaro*, 6 janvier 1931.

— *Muse Française*, 10 octobre 1930 (consacré à la poésie romantique).

— Dussarp. Les tarifs des relieurs romantiques. *Bulletin du Bibliophile*, 20 octobre 1930

Histoire du Romantisme. — Jules Truffier. Un romantique libre : Gustave Drouineau, d'après sa correspondance inédite. *Mercure de France*, 1er décembre 1930, p. 285-319.

— Georges Lote. Le vers romantique. *Revue des Cours et Conférences*, 15 et 30 décembre, 15 janvier, 15 et 28 février, 15 et 30 mars 1931.

— E. Seillière. Au lendemain du centenaire romantique. *Revue Bleue*, 7 mars 1931, p. 129-136.

— A. Pauphilet. Romantisme et Antiquité. *Revue de l'Université de Lyon*, 1930, n° 4.

— A. Pavie, Comment la province accueillit le romantisme. *Revue Hebdomadaire*, 22 novembre 1930, p. 427-444.

— Les romantiques en Alsace. *Alsace Française*, 23 novembre 1930.

— A. Praviel. L'Année romantique, 1830. *Correspondant*, 25 novembre 1930, p. 580-596.

— F. Lachèvre. Glanes bibliographiques. *Le Diable Boiteux* et *La Muse Française*. *Bulletin du Bibliophile*, 20 février 1930.

— E. Henriot. Le confesseur des romantiques. *Temps*, 17 février 1931.

— M. Gagnebin. Une muse romantique : Élise de Krinitz. *Mercure de France*, 1er novembre 1930, p. 513-553.

— E. Aegerter. Les naufragés du romantisme : Antony Deschamps. *Figaro*, 4 avril 1931.

Histoire du Romantisme en province. — H. Morand. Au temps du romantisme en Armagnac [d'après le livre de M. F. Laudet : *En Armagnac au temps romantique*]. *Figaro*, 20 décembre 1930.

Histoire de la Poésie. — M. Rudwin. The salvation of Satan in modern french poetry. *The Open Court* (Chicago), février 1931.

Histoire de la Poésie contemporaine. — M. Raymond. La poésie française contemporaine. *Revue des Cours et Conférences*, décembre 1930 et suiv.

Histoire du Théâtre. — G.-H. Gifford. Racine and Talma [Intéressant également pour l'histoire de la réputation de Racine]. *Studies in Philology*, octobre 1930.

Étude du Style. — K.-R. Gallas. *Rhytmisch Proza in de Moderne Fransche Letterkunde*, brochure de 28 pages. Amsterdam, H.-J. Paris, 1930.

Le Milieu social. — Augustin Thierry. Un salon d'opposition sous le Second Empire (Mme Mohl). *Figaro*, 28 février 1931, p. 6.

Discussion de Méthodes. — P. Van Thieghem. Mélanges, méthodes, littérature générale. *Revue de Synthèse historique*, nouvelle série, t. XXIV.

INFORMATIONS

Travaux en cours.

Miss Butler et H. Bibas (University lecturers, Girton College, Cambridge) préparent une étude sur Guez de Balzac, déjà très avancée.

III. — DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES[1]

XVIIe SIÈCLE

Arnauld (Antoine), le *Grand Arnauld*. — Lettre à l'abbé Nicaise. Suscription autographe. — Relative à un petit traité des proportions : « J'en ai pris les premières notions d'un gentilhomme Flamand. Et je n'y ai fait que pousser plus loing ce qu'il avait heureusement trouvé. » Il lui demande d'intervenir en faveur de Mme la Présidente de Blancmesnil qui a un grand procès à Dijon : « Vous ne pourriez m'obliger en rien davantage, naiant gueres de plus ancien amy et qui nous ait témoigné plus d'affection dans les mauvais temps que M. le Président de Blancmesnil... », etc. — (Catalogue Kra, 23.)

Bussy-Rabutin. — Lettre à M. de Sainte-More. Nevers, 5 février 1652. — Il le supplie de donner un guide et une escorte à un cavalier qu'il envoie à Mouron chez le comte de Balluau. Pièce entièrement autographe et bien signée. Cachet armorié. — (Catalogue Cornuau, 179.)

Fénelon. — Lettre ; Cambrai, 1706. — Lettre intime. — (Catalogue G. Charavay, 42.)

Fléchier (Esprit). — Lettre où il parle du roi. — (Catalogue G. Charavay, 42.)

Mme de Maintenon. — Correspondance de la marquise de Maintenon avec Monseigneur de Mérinville. — 63 lettres, dont : 15 autographes, signées Maintenon et signées aussi du monogramme ; 28 autographes, signées du monogramme ; 20 contes par Mlle d'Aumale et signés Maintenon. — (Catalogue G. Charavay, 41.)

Valbelle (H. de). — Histoire journalière. Manuscrit provençal du XVIIe siècle. — (Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais (Caron de). — Dossier comprenant deux lettres : l'une, de Voltaire, dictée à son secrétaire Wagnères, et l'autre, portant la signature autographe de Beaumarchais et remerciant le destinataire de la lettre de Voltaire de la lui avoir communiquée en vue de ses travaux, certainement relative à la publication du célèbre *Voltaire* de Kehl. — (Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

Buffon. — Lettre à l'abbé Poiret, Jardin du Roi, 1787. — Il le remercie des « oiseaux que vous avez apportés de votre voyage en Barbarie et dont vous voulez bien faire hommage au cabinet du roi où ils manquent... Je serai très empressé de vous recevoir et de causer avec vous sur vos voyages. » — (Catalogue Kra, 21.)

Ducis (J.-F.). — Lettre ; 28 mai 1777, à M. De Leyre. — « J'ay été voir M. Rousseau, de Genève, avant mon départ de Paris. Quel grand homme ! Quel bonhomme ! Les malheureux ne l'ont pas connu. » — (Autographes 1er empire, Catalogue spécial Cornuau.)

1. Ce répertoire est établi par M. Pierre Gastinel.

Ducis (**J.-F.**). — Manuscrit autographe de 66 feuillets. — Manuscrit d'une pièce intitulée : *Foedor et Mikalef ou la Famille de Sibérie.* Tragédie en cinq actes et en vers. La première page porte : « Manuscrit destiné pour me rester ». — (Autographes 1er empire, Catalogue spécial Cornuau.)

Geoffrin (**Mme**). — 1° Lettre ; Paris, 24 février. — 2° Billet autographe. — Longue lettre. « J'ai un grief nouveau, mon cher Monsieur, contre M. de Saint-Vincent, que j'avais du plaisir à lui dire ; c'est de n'avoir pas fait l'éloge de M. Pariague depuis que ces messieurs sont assez heureux pour le posséder. Il y a bien des années que M. Saladin avait envie de le faire recevoir et il a trouvé mille obstacles... », etc. — (Catalogue Cornuau, 179.)

Morellet (**Abbé**). — 1° Lettre, 20 messidor. — 2° Dossier de 102 feuillets autog. — (Catalogue Cornuau, 180.)

— Lettre au citoyen Perregaux. — « Je reçois, Monsieur, ce matin, un petit mot de Mme de Simiane partant pour Saint-Germain, par lequel elle me mande qu'elle a reçu de Mme de Ségur les renseignements les plus satisfaisants sur le jeune homme que vous avez tant d'intérêt à bien connaître.... Je me féliciterai d'avoir eu cette petite occasion de vous montrer, par mon zèle inquisiteur, tout l'intérêt que m'inspire votre aimable fille.... » Il s'agit probablement du maréchal Marmont, duc de Raguse, qu'épousa la fille de Perregaux. — (Autographes 1er Empire, Catalogue spécial Cornuau.)

Racine (**Louis**). — Lettre à J.-B. Rousseau, La Haye, 24 juillet 1740. — « Je ne puis vous exprimer tout le soulagement que je reçois de vos lettres et la reconnaissance que m'inspirent les sentiments pleins de bonté dont elles sont remplies. M. Brossette me demande une lettre que j'écrivis, il y a deux ans, à M. Chauvelin, sur l'édition projetée de Molière. Je la lui envoie. Quant aux lettres de moi qu'il a ramassées, je doute que sa prévention en ma faveur puisse m'être fort avantageuse. Ma manière d'écrire étant fort peu réfléchie et se ressentant plus de mon impatience naturelle à finir que de la méditation nécessaire à bien raisonner. Ajouter à cela la faiblesse de ma main qui rend mon écriture indéchiffrable et aussi laborieuse pour le lecteur que pour moi-même quand j'écris. » — (Catalogue G. Charavay, 42.)

Rousseau (**Jean-Baptiste**). — Lettre ; Vienne, 21 mars 1716. — Lettre relative à ses démêlés avec Saurin. « Je suis persuadé que mon honneur vous est trop cher pour avoir fait des démarches qui me feraient bien plus tort que tous les arrêts du monde si ils étaient vrais. Vous savez quels sont mes sentiments, et que des grâces et des accommodements ne conviennent qu'à des fripons comme l'infâme avec qui j'ai eu affaire et non à un honnête homme injustement opprimé. » — (Catalogue Cornuau, 179.)

— Lettre à l'abbé Bardon, à Vienne ; Bruxelles, 15 avril 1735. — Il rend compte d'une commission dont l'a chargé l'abbé ; il a reçu pour le prince (le prince d'Arenberg, dont il était le précepteur) les deuxième et troisième volumes du *Spectacle de la Nature*, et demande de ses nouvelles ainsi que des princesses. — (Catalogue N. Charavay, 635.)

Saint-Ange. — Lettre ; Paris, 1er mai 1782. — « J'ai chargé le suisse du Théâtre Français de remettre à M. de la Porte la lettre que vous avez bien voulu écrire au sujet de ma comédie ; il était inutile que je la remisse à lui-même, puisqu'il ne peut y faire de réponse positive. Mme Vestris seule et Préville savent pourquoi on a refusé jusqu'ici de lire ma pièce. Ce sont eux qui mènent le comité et c'est par eux que des gens de lettres en crédit, qui déjà ne vous ont pas parlé en ma faveur, cherchent à m'écarter d'une carrière

qui me ferait connaître sur le champ. C'est une atrocité.... Si vous voulez bien, Monsieur, appuyez mon bon droit. »

Il s'agit probablement de la pièce : *L'École des Pères ou l'Heureux Échange*, comédie en cinq actes en vers. — (Autographes 1er Empire, Catalogue spécial Cornuau.)

Saint-Pierre (Abbé de). — Pensées sur la morale et la politique. Manuscrit autographe de 124 pages. — (Nourry. Le Bibliophile français, Catalogue 235.)

Sedaine. — Trois lignes autographes signées, 25 août 1718, sur un extrait des registres de l'Académie royale d'architecture. — (Catalogue Cornuau, 179.)

Voltaire. — Trois lettres non autog., une signée (V.) et une avec une ligne autographe (à M. d'Argental), 1764. — Lettres adressées « à ses divins anges » et à « mon cher ange ». « Nous sommes pénétrés maman et moi de vos bontés angéliques et de celles de Monsieur le Duc de Praslin... pour l'affaire des roués, elle est toute prête, honneur et gloire aux auteurs de la Gazette Littéraire. On m'assure que Stopani est pape; il me doit évidemment sa protection, car il y a deux mois que nous jouâmes aux trois dés la place vacante du Saint-Siège, je tirai pour Stopani et j'amenai rafle. Le jeune auteur des Guèbres m'est venu trouver, mais tous ses soins ne désarmeront pas les prêtres de Pluton. On était prêt de jouer cette pièce à Lyon, la seule crainte de l'archevêque qui n'est pourtant qu'un prêtre de Vénus, a rendu les empressemens des comédiens inutiles, » etc. — (Catalogue Kra, 21.)

— Notes pour un ouvrage historique. — (Catalogue Cornuau, 180.)

XIXe SIÈCLE

Augier (Émile). — Lettre à Houssaye.

— Lettre relative à l'*Aventurière*. « Vous savez que j'ai le droit de retirer tout mon Répertoire du Théâtre Français puisque pour une cause ou une autre on ne m'a pas joué depuis plus d'un an. Je trouve à placer l'*Aventurière* qui surtout me tient au cœur. » Il tient à ce que « l'Aventurière » soit jouée par Mlle Plessy. — (Catalogue Cornuau, 179.)

— Lettre à Porel, 14 septembre. — Il se promet de lui conter par le menu des détails «... assez piquants pour mériter une place dans son livre, mais trop longs pour une lettre ». — (Catalogue Degrange, 16.)

Banville. — Lettre, jeudi 24 mars. — « Je vous envoie le petit morceau sur Arsène Houssaye; vous savez combien j'y tiens! » — (Catalogue Cornuau, 180.)

Th. de Banville. — Les exilés. — Édition originale. — Sur le faux titre, poème autographe, signé, de six vers adressés à l. Lazare. — (Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

Barbey d'Aurevilly. — Lettre à Dentu, mercredi. — Au reçu de la lettre de son correspondant, il lui annonce qu'il laisse toutes ses affaires pour le rejoindre. «... Si nous n'avons pas évité la saisie, tâchons du moins d'éviter le procès. Continuons tous nos efforts pour cela et, s'il faut agir avant mon arrivée, agissez dans ce sens... » — (Catalogue Degrange, 16.)

— Lettre à M. de Laguéronnière; mardi, midi, 17 juillet. — (Catalogue Cornuau, 179.)

— Lettre à M. Alloury, rédacteur au Journal des *Débats*. — « J'ai tellement souffert de mon pied cette semaine et j'en souffre tant encore que je ne sais trop si je pourrai aller ce soir chez vous.

Il faut être chaussé convenablement pour faire sa cour aux petits pieds chaussés de satin qui vont se démener sur votre parquet; et j'aurais beau prendre les airs les plus gracieux, je n'aurai jamais la physionomie d'un ange qui s'est heurté contre une étoile; donc il vaut mieux cacher mon infirmité.

Cependant je ferai effort. S'il n'y a que de la souffrance (et non de la disgrâce) en question, vous me verrez. Je souffrirai moins près de vous; quand l'âme est à l'aise, on sent moins le corps, et mon âme (si âme j'ai) est toujours à son aise chez vous.

A vous en hâte. Votre dévoué. »

(Catalogue G. Charavay, 42.)

— Lettre à Mme Juliette Adam. — Il lui exprime ses regrets de n'avoir pu dîner chez elle. « Je ne vous ai préféré personne, mais... je suis attelé à un tel travail qu'il m'est impossible de lever la tête pour regarder les personnes qui me plairaient le plus... » (Catalogue Kra, 21.)

— Lettre qui semble dater du commencement de décembre 1854. L'auteur demande qu'on lui envoie des livres. «... Je suis dans le désert, j'ai soif, et je ne trouve pas une goutte d'eau. Je ne trouve autour moi que des livres de philosophie ou d'histoire, pleins du poison que M. Cohen ne veut pas que l'on appelle du poison. C'est embarrassant! Il me faut un verre d'eau : de l'insignifiance à plein bord, — et je n'en trouve pas... M. Monselet est fort respectueux pour Balzac et n'établit qu'en tremblant une incertaine comparaison qui n'a de valeur d'aucune espèce. M. de la Palisse ne dirait pas plus innocent... Quand vous verrai-je! Adieu. Vous, mon fidèle, mon seul fidèle dans ce jardin des Oliviers où je bois mon calice, à la santé de la Bêtise et de la Lâcheté humaines! Ah! le Franc-Juge, le Franc-Juge! Quand son Tribunal sera-t-il enfin constitué et la hache de nos bourreaux affilée?... » — (Catalogue J. Leroy, 17.)

Baudelaire. — Lettre à M. ..., 1864. — « Je suis bien désolé de ne pas m'être trouvé chez moi quand vous êtes venu. Allez beaucoup chez Gautier. Vous n'auriez même pas besoin de la lettre de présentation. Vous trouverez l'homme le plus aimable de la terre. Souvenez-vous que le dimanche on ne trouve Gautier qu'au Moniteur. » — (Catalogue Kra, 23.)

Pierre-Jean Béranger. — Lettre à Mme Lemaire, 1827. — « Nous verrons si un peu de tranquillité me rendra l'amour du travail qui ne m'a jamais beaucoup possédé. Du reste, rien ne presse, car les Baudoin s'étant emparés de toutes mes chansons, il n'est pas très nécessaire de travailler pour ces braves gens qui refusent de me faire une part honnête dans leurs bénéfices... etc. » — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à Rétif de la Bretonne. — Il lui parle de ses vers spirituels : « Vous portez un nom qui a droit à la considération d'un rimeur populaire ». En lui proposant un rendez-vous : « Nous parlerons de votre oncle qui fut, certes, un des esprits les plus originaux de son époque et avec qui votre parenté ne peut être mise en doute, si j'en juge aux vers de votre épitre. — (Catalogue Kra, 23.)

— Deux lettres, 1845. — Lettres relatives à la location de l'appartement que le célèbre chansonnier allait habiter avec sa Lisette. Il prie d'intervenir auprès de Mme Mesny pour lui demander « si un locataire comme moi, n'ayant que peu de temps et d'argent à lui donner, conviendrait à sa maison... » « Après l'aimable accueil que vous avez bien voulu nous faire,... vous ne vous étonnerez pas de nous voir pressés d'aller prendre possession de la maison que vous nous cédez... etc. ». — (Catalogue Kra, 23.)

Béranger. — Lettre à Sainte-Beuve, datée 2 mai (1831). — Un Français, nommé Becker, détenu à Hasselt, va être condamné pour crime politique. Béranger prie Sainte-Beuve de faire intercéder Rogier en sa faveur et d'essayer de le sauver. — (Catalogue Privat, 178.)

— Lettre à M. Pompée. Passy, 4 mars 1847. — « Je suis retenu peut-être pour longtemps encore par un mal des yeux qui ne s'arrange pas du grand air. — J'ai auprès de moi deux personnes qui voudraient pouvoir aller à une des séances d'Orphéon. » — (Catalogue Cornuau, 180.)

— Lettre à Mlle de Savignac. Lundi 11 septembre. — « Je croyais être à la fin d'une légère indisposition lorsque j'ai eu l'honneur de vous écrire. Hier encore il me semblait qu'il n'y aurait nul inconvénient pour moi à sortir. Aujourd'hui je suis forcé de changer d'avis et je me hâte de vous en prévenir. » — (Catalogue Cornuau, 179).

Blanc (Louis). — Dissertation sur l'attachement du pays natal et l'idée de Patrie, à propos des inondations de Murcie et de l'œuvre entreprise en faveur des victimes, œuvre à laquelle il est heureux de donner son concours. « D'où vient qu'on reste toujours attaché à son lieu de naissance, même quand le hasard des circonstances l'a placé en pays étranger... Né à Madrid d'un père et d'une mère français, Français jusqu'au fond de l'âme, j'ai quitté l'Espagne dans les bras de ma nourrice... Cependant elle a toujours eu dans mes affections une sorte de place réservée, etc. ». — (Catalogue Degrange, 16.)

Boufflers (Marquis de). — 1° P. s. Paris, 22 février 1809. — 2° Lettre à Tissot, 13 mai 1813. Lettre où il le félicite du succès qu'il a obtenu dans son cours de poésies. — (Catalogue spécial Cornuau, autographes 1er empire.)

Chateaubriand (François-René de). — Billet à M. Barbier, 1826. — Il le prie de mettre l'adresse « à la lettre ci-jointe : C'est pour le graveur de la planche du frontispice (La Religion civilisant les nations gothiques). — (Catalogue Kra, 21.)

— L. s., Paris, 20 avril 1834. — Il informe son correspondant qu'il ne peut lui envoyer les notes sur lui-même que celui-ci lui demandait. « ... Ma vie entière se trouvera dans mes *Mémoires*, ouvrage considérable qui ne paraîtra qu'après ma mort. Il existe une foule d'articles biographiques sur mon compte, les uns faits par des ennemis, les autres par des personnes bienveillantes. Je n'aspire qu'à une renommée : celle de passer pour ce que je suis : un honnête homme... ». — (Catalogue Degrange, 16.)

— Lettre. Rome, 2 décembre 1828. — Mille remerciements, ma chère cousine. Je suis de votre avis pour les cristaux ; faites expédier ce qu'il y aura de prêt, le reste viendra ensuite... Je fais partir à l'instant un de mes attachés en courrier extraordinaire et n'ai que le temps de vous écrire.... — (Catalogue spécial Cornuau, autographes 1er empire.)

Constant (Benjamin). — Lettre à M. l'Official, à Baugé. Paris, 14 novembre 1827. — « J'ai reçu à Strasbourg, Monsieur, la lettre par laquelle vous avez bien voulu me recommander M. Méré ; malheureusement, mon retour ayant été fort retardé, je ne sais si M. votre parent est encore à Paris. Je ne puis donc conférer avec lui sur votre protégé. Je suis fâché d'avoir à ajouter que M. Laffitte est tellement accablé de demandes que j'espère peu de son crédit... ». — (Catalogue spécial Cornuau, autographes 1er empire.)

— Lettre à Mme de Gérando, 27 juillet. — Il part à la campagne et ne sera de retour que samedi pour dîner. Si elle veut lui donner un rendez-vous, il se trouvera où elle voudra. — (Catalogue N. Charavay, 635.)

Coppée (François). — Lettre à Laurent Tailhade, 1880. — « Je viens de faire plus d'une exquise promenade dans votre *Jardin des Rêves*, et je suis souvent revenu sur mes pas. » — (Catalogue Kra, 23.)

Delavigne (Casimir). — Lettre, 1834. « Je vous envoie la seule chose que je puisse vous offrir et je serais heureux si elle trouve place dans votre recueil. » On y a joint une lettre de sa mère à M. Verneuil, de la Comédie-Française. Elle le prie de ne jamais accorder à son fils des billets des Français. — (Catalogue Kra, 23.)

Desbordes-Valmore (Marceline). — Lettre à M..., 1850. «.... Ignorant l'adresse des Dames auxquelles votre intérêt et votre nom se rattachent, nous vous prions de leur remettre le précieux petit joyau qu'elles ont laissé dans nos mains... après que ma fille a eu le bonheur de le retrouver à l'hôtel de ville..., etc. ». — (Catalogue Kra, 23.)

Dumas père (Alexandre). — Lettre à « son cher Brémont », lettre dans laquelle il demande à son correspondant de remettre « les 6 mousquetons, les 6 carabines et 4 pistolets à M. François Triffiletti qui les remettra à Garibaldi..., etc., etc. » — (Catalogue Degrange, 16.)

— Lettre à M. le Rédacteur en chef du *Corsaire*. Lettre relative à la distribution d'*Henry III* à la Comédie-Française. — (Catatogue Privat, 178.)

— Manuscrit autogr. d'une page. — Article critique sur le *Chef-d'œuvre inconnu*, drame en un acte de Ch. Lafond, joué au Théâtre-Français; à publier dans un journal. Il y est question de toutes sortes de choses, sauf du sujet indiqué. Dumas passe en revue les attractions parisiennes l'été, les artistes en saisons estivales : Beauvalet, Volny, Legier, Mlle Mars, qu'on ne ménage pas assez, etc. — (Catalogue Privat, 178.)

— Manuscrit. Article sur Mirabeau, intitulé :*Le ça ira de l'armonia*. — (Catalogue Cornuau, 179.)

— Lettre. « Je vais chasser chez Marochetti, où il y a beaucoup de gibier. J'y reste deux jours. Je n'ai pas assez de 90 cartouches. Refaites m'en une cinquantaine pour demain midi. » — (Catalogue G. Charavay, 42.)

Dumas fils (Alexandre). — Lettre à un ami (Ed. About). — Lettre relative à une de ses œuvres dramatiques pour laquelle son correspondant lui a envoyé des renseignements dont il a tiré très bon parti. « J'ai trouvé pour cela un excellent moyen qui a été de laisser tout ce que vous m'avez envoyé. C'était fort drôle et ce le sera bien davantage à la scène. » Il lui demande ensuite un autre renseignement dont il a besoin pour un de ses personnages. Il envie son ami de pouvoir se passionner ainsi. Pour lui, il se surprend encore à s'emballer un peu, mais, au bout d'une heure, il se rit à son propre nez. « Je ne peux pas arriver à me prendre au sérieux plus longtemps que ça... Madame Sand sera très heureuse de votre dédicace,... etc. » — (Catalogue Degrange, 16.)

— Sept lettres. — Il demande qu'on reprenne chez lui un portrait, qu'on lui envoie « une truite pour six personnes, une douzaine de pêches, autant d'abricots et deux douzaines de figues ». Il donne l'adresse d'un fabricant de foie gras, etc. — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à un ami. — « Je dois aller à Saint-Point chez M. de Lamartine passer quelques jours avec Texier... Vous savez que vos articles du mois sont des bijoux... Ce pauvre Sauvage, c'est moi, aussi, que sa mort a touché..., etc. » — (Catalogue Kra, 21.)

Dumas fils (Alexandre). — Lettre à M... — Il s'excuse de ne l'avoir pas reçu : « J'ai été forcé d'établir une consigne générale, parce que, du matin au soir, il se présente des visiteurs inconnus, auxquels il m'est absolument impossible de me livrer. Je ne puis plus lire, écrire à Paris, tant je suis harcelé par les lettres, les manuscrits, les demandes d'audience, etc. L'hiver prochain, si je veux travailler, je serai forcé de quitter Paris. » — (Catalogue Kra, 21.)

Flaubert (Gustave). — Lettre. — Jeudi soir. Lettre écrite pendant la guerre de 1870. « Tu recevras par le même courrier cent francs que je t'envoie dans une lettre chargée. Il m'en reste cent sur lesquels je prélèverai 50 fr. pour m'acheter un revolver ; après quoi, à la grâce de Dieu. Tu me dis d'emprunter, malheureux, mais à qui ?... — (Catalogue Cornuau, 180.)

Gautier (Théophile). — Article de plus de 500 lignes avec les ajoutés, que l'auteur publia dans la *Presse*, en 1848, et qui est relatif aux peintures murales du Panthéon, par Chenavard. — Épreuves couvertes d'innombrables corrections, annotations, additions, etc., toutes de la main de l'auteur. — (Catalogue J. Leroy, 17.

Goncourt (Edmond de). — Lettres à un écrivain, 27 mars 1885. — Il lui envoie tous ses compliments pour l'œuvre qu'il vient de lire. « ... C'est une étude d'une douce et délicate âme de peuple que cette monographie psychologique d'Ursule, de cette pauvre, sevrée des joies et des bonheurs de la femme, et présentée dans un cadre joliment imaginé,... etc. » — En P.-S. il lui offre deux places pour une représentation d'*Henriette Maréchal*. — (Catalogue Degrange, 16.)

Gourmont (Remy de). — Lettre à Pierre Louys, Paris, 1899. — « J'ai dit qu'il faut savoir user des clichés et que les clichés sont les points lumineux du style. La manière dont vous envisagez la situation prouve que vous la voyez et la sentez presque physiquement ; mais il vous reste à me faire partager votre impression, à me faire partager ce que vous avez vu... Je n'ai jamais pensé ni dit que tout ce qui est nouveau est beau... — (Catalogue Kra, 24.)

— Dernières Pages. Le Conte et le Poème. Manuscrit autogr. de 5 ff. in-4. — Manuscrit ayant servi pour l'impression, au Mercure de France, d'une traduction inédite par Remy de Gourmont d'un texte d'Edgar Poë. Au bas du premier feuillet, cette note de R. de Gourmont : « Ces pages, introduction à une étude sur les Contes de Hawthorne, ne sont guère qu'une variante des idées exprimées dans le début de la genèse d'*un Poème* ; — mais de là un intérêt qui, pour n'être pas celui de la nouveauté, n'en est pas moins évident »... — (Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

Guizot (François de). — Lettre au roi Louis-Philippe, datée 15 février 1847. — Lettre touchant divers sujets ; il parle entre autres de la réception de lord Normanby par le Roi : « ... il importe, je crois, beaucoup dans ce moment, que la même impression arrive à lord Normanby de toutes parts, et surtout d'en haut... » — (Catalogue Privat, 178.)

Hugo (Victor). — Lettre à M. Jules Vernier (4 juillet 1880). — Je ne pourrai à mon grand regret assister à votre banquet ; mais cette place d'honneur que vous voulez bien m'offrir, je l'accepte avec émotion. » — (Catalogue Cornuau, 179.)

— Lettre à Mme Réal, jeudi (27 nov. 1848). — « Permettez-moi, Madame, de mettre l'Académie à vos pieds avec mes plus respectueux et mes plus dévoués empressements. » — (Catalogue Cornuau, 179.)

Hugo (Victor). — Lettre à Émile Péan, Hauteville-House. — Lettre d'amitié. « Nos deux destinées ont une sorte de parallélisme... Nous sommes collègues d'assemblée, compagnons de combat, camarade d'exil, frères de douleur. Je palpite de vos émotions et vous pleurez mes larmes. Nous nous tenons par la main et par le cœur... Si j'avais besoin d'une récompense, elle serait toute dans l'idée que j'ai pu apporter un peu de consolation à une telle douleur..., etc. » — (Catalogue Kra, 21.)

— Lettre au baron Taylor. — Il lui recommande une pièce tirée du roman de Ch. Nodier : *Mlle de Marsan*. « Vous savez que c'est toujours une joie et un devoir pour moi d'aider les jeunes talents qui débutent. Je sais que vous êtes dans le même sentiment et je vous saurai autant de gré de ce que vous ferez pour les auteurs de *Mario Cini* que de ce que vous feriez pour moi-même... » — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre. — « Je sais comme vous m'êtes ami, et je vous remercie du fond du cœur. Voudrez-vous bien remercier aussi pour moi l'auteur de ces vingt lignes si cordiales et si excellentes ?... etc. » — (Catalogue Kra, 23).

— La voix de Guernesey. Victor Hugo à Garibaldi. Bruxelles, 1867. — Édition originale. Sur le titre, ces mots autographes de V. Hugo, signés des initiales : *Bravo. Merci. Courage! V. H.*

Au verso de la couverture, cette note, également autographe : *J'ai reçu seulement en août 1869 votre envoi de mai 1868. Poste et police c'est tout un sous ce régime.* — (Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

— Lettre; 19 avril. — « J'envoie immédiatement votre lettre à la Commission; les travaux de la Chambre sont en ce moment si impérieux que je crains de ne pouvoir assister à la nouvelle discussion qui aura lieu à votre sujet, ce serait avec regret pour moi, car je serais heureux de ne pas vous être inutile. Croyez que je ferai tout ce qui me sera possible. — (Catalogue G. Charavay, 42.)

— Lettre; Hauteville-House, 16 janvier. — « Le cœur parle dans votre lettre, Monsieur, et j'en suis vivement touché, je vous remercie. » — (Catalogue N. Charavay, 635.)

Lacordaire. — Lettre à M. Comte, procureur du roi à Sartène; Paris, 26 janvier 1846. — Il a reçu la lettre par laquelle M. Comte lui parle avec gratitude d'une circonstance de sa vie. Il est heureux de savoir que la Providence veille sur lui, qu'elle l'a placé dans un endroit où il peut servir la cause du bien, et qu'il a conservé la foi qui l'animait. « Il me semble que, partout en Europe, Dieu travaille fortement les esprits et que l'école protestante et rationaliste penche vers son déclin. C'est un spectacle obscur encore, mais bien grand, bien capable d'exciter l'admiration. Heureux ceux qui seront les instruments de cette régénération de l'esprit humain après trois siècles d'obscurcissement. » — (Catalogue J. Leroy, 18.)

— Lettre à un abbé; Nancy, 5 janvier 1843. — Leur petite communauté dominicaine française est encore en pays étranger et atteint le nombre nécessaire pour la formation de leur œuvre; ils sont douze et il y a cinq ou six places promises; il ne pourra aller au delà tant qu'ils ne seront pas en France, etc. — (Catalogue N. Charavay, 635.)

Lamartine. — Lettre; Paris, 29 mars 1859. — Lettre adressée à Guénu, avoué à Mortagne, relative au testament de Mlle Martin qui instituait Lamartine et sa femme légataires universels. Le frère de la testatrice ayant attaqué le testament, bien qu'il ait déclaré lui-même être assez riche pour se passer

des biens de sa sœur, Lamartine renonce très noblement à ce legs, à condition toutefois que, suivant la volonté de la testatrice, les deux tiers de sa fortune soient consacrés aux malheureux « que leur constitution physique et leurs facultés intellectuelles placent dans un état d'infériorité, dans une espèce de dégradation sociale. Aujourd'hui, dépouillée de toute passion, la testatrice ne conserve pas le souvenir des torts qu'elle reprochait à son frère. Son âme se réjouira en voyant s'exécuter une pieuse prescription... ». — (Catalogue Degrange, 16.)

Lamartine. — Lettre à la Duchesse de...; 1846. — Lettre de recommandation en faveur d'un parent de Mme de Lamartine. « Je suis certain que c'est vous procurer un moment de bonheur que de vous occuper du bien-être des autres, et c'est ce qui m'a inspiré la confiance de vous rappeler mon nom et ma constante et respectueuse admiration... » — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à M.... — Lettre qui paraît être écrite à la fin de sa vie : « Qui dit poète dit homme de cœur... ne songez pas à provoquer le public à acheter même un hémistiche en vue de m'être utile ; il ne répondrait pas à vos espérances : en passant devant Mâcon, le public a fait comme Ulysse, il a mis de la cire dans ses oreilles de peur d'entendre un reproche de la Poésie et de la Patrie. » — (Catalogue Kra, 21.)

— Lettre à « mon cher Perrotin ». — « Voici un de mes excellents collègues, M. Péan... qui veut que je vous le présente ; il vous entretiendra de la publication de *Raphaël* dans un grand journal de département..., etc. — (Catalogue Kra, 21.)

— Lettre au comte Jules de Rességuier, datée de Paris, 25 avril 1839. — « Je ne veux plus publier de vers d'ici à dix ans; je suis trop entraîné vers une autre action par ma nature invincible... »
Lettre très amicale où il se plaint des « clameurs injustes » qui s'élèvent contre lui. — (Catalogue Privat, 178.)

— Lettre ; Paris, 1er décembre 1856. — « Si le désir de concourir utilement à mon travail a été en effet pour beaucoup dans votre souscription de 1856, j'ose vous prier franchement et personnellement de la continuer pour 1857. » — (Catalogue Cornuau, 179.)

— Lettre à M. Luigay; Paris, 5 novembre 1840. — « Comment la politique vous laisse-t-elle le temps d'être si poète ? C'est un problème pour moi résolu par vous dans ce beau morceau. » — (Catalogue Cornuau, 179.)
— Lettre à M. Martin d'Oisy. — Il ne pourra être chez lui samedi de 2 heures à 5 heures, mais il le prie de lui écrire à la Chambre, d'où il rentrera à 5 heures et l'attendra jusqu'à 9 heures. — (Catalogue N. Charavay, 635.)

Lamennais (F. de). — Lettre; 13 mai. — Il regrette beaucoup que son correspondant ait pris la peine de venir le chercher, rue Saint-Dominique, alors qu'il ne l'habitait déjà plus. Il lui assure que son frère et lui seront à sa disposition pour le recevoir au jour et à l'heure qu'il leur indiquera sauf, cependant, le mercredi et le jeudi où son frère est obligé d'aller visiter des établissements situés hors de Paris. — (Catalogue Degrange, 16.)

— Lettre à M. Renduel. La Chênaie, 17 mai 1834. — Lettre dans laquelle il parle de son livre *Les Paroles d'un croyant*. « ... Je ne puis vous exprimer comme je le voudrais combien je suis touché des choses que vous me dites et des sentiments que vous me témoignez. Croyez du moins que je ne les oublierai jamais. Veuillez aussi être l'interprète de ma reconnaissance et de mon émotion près de l'auteur de l'article que vous m'avez envoyé. Ce sont là

des paroles qui consolent de bien des injustices et de bien des ingratitudes. Ainsi que je vous l'avais déjà dit, je m'en rapporte entièrement à vous pour décider et pour régler tout ce qui concerne les nouvelles éditions de mon livre (*Les Paroles d'un croyant*). J'ai en vous une confiance entière et sans réserve. Un libraire de Rennes, nommé Blin, m'a écrit pour me demander à l'autoriser... à en faire une édition populaire. » — (Catalogue Cornuau, 180.)

Lamennais. — Lettre à M. Perrotin; 6 décembre. — Il lui recommande un de ses compatriotes, M. Pontual, dont il fait l'éloge. — (Catalogue G. Charavay, 42.)

Laprade. — Lettre à un ami, Montbrison, 4 octobre 1861. — Il envoie une poignée de main de son pays « bien pauvre, bien rustique, mais bien cher ». « Je suis à deux pas du Lignon que ne fréquentent plus les bergers de l'Astrée au milieu de tous mes souvenirs d'enfance et entouré de tous mes morts chéris; j'oublie bien, je vous assure, les petites misères de notre vie littéraire, même les coups de canif de Sainte-Beuve. Je n'ai jamais songé à lui répondre, mais je le retrouverai en temps et lieu... » Il lui annonce ensuite que le prochain *Correspondant* va publier un poème de lui : *Aux démolisseurs*. — (Catalogue Degrange, 16.)

Leconte de Lisle. — Lettre à M..., 1864. — Il le remercie « de la charmante musique que vous avez composée sur *Jane* et sur *Annie*... Je vous envoie avec beaucoup de plaisir l'autorisation que vous me demandez de les faire tirer séparément, etc. — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre; 1885. — Lettre de remerciements et d'excuses pour une invitation. « Je vous suis très reconnaissant du souvenir obligeant que vous avez bien voulu garder de notre rencontre à Paramé..., etc. — (Catalogue Kra, 21.)

— Lettre; Paris, 9 juin 1876. — Lettre relative à un article sur Leconte de Lisle lui-même. — (Catalogue Cornuau, 179.)

— Lettre; 9 octobre 1885. — « La lettre que tu m'envoies me désespère. Toutes nos misères n'en finiront donc pas? — (Catalogue Cornuau, 180.)

— Lettre à « Ma chère enfant ». Paris, 14 mars 1889. — « ... Je suis malade et harcelé de toute façon. Les répétitions des *Erinnyes* me prennent mes journées. La pièce se joue samedi et n'aura que dix représentations extraordinaires; mais, si elle réussit, j'espère qu'elle restera au répertoire. » — (Catalogue H. Saffroy, 53.)

Lemercier (**Népomucène-Louis**). — Lettre; 1er septembre (1828). — « J'ai un double chagrin de ne pouvoir me rendre à votre invitation »... — (Catalogue spécial Cornuau, autographes 1er empire.)

Maistre (**Xavier de**). — Lettre à M. Gigauti; 30 juin. — Il espère le voir à Castellamare et, s'il a l'intention d'y faire une course, il lui offre la soupe et leur société; il le prévient qu'il dîne à 3 heures de l'après-midi; ils prendront quelques sites ensemble d'après nature. — (Catalogue N. Charavay, 635.)

Mallarmé (**Stéphane**). — Carte de corr. à Laurent Tailhade; lundi 28 octobre. — « Vous êtes de retour, en bel état, j'espère, et comme c'est amical de penser à moi... » — (Catalogue Cornuau, 180.)

— Carte (à Péladan); Paris, 6 décembre. — Lettre qui semble condenser les directives et les principes de l'École symboliste. Il y parle, en effet, de « cette architecture musicale du livre, qui avec ses concordances de coupes et une mystérieuse soudaineté, ôte toute trace de fabrication personnelle et permet de croire à quelque audition de soi, selon les reprises et les jeux d'un chant intérieur méconnu jusqu'ici..., etc. » — (Catalogue Degrange, 16.)

Maupassant (**G. de**). — Lettre à Mme Blanche Aubé. — « J'ai samedi un dîner costumé chez moi. Voulez-vous en être. Il suffit de se faire une tête, paysanne, italienne, ce qu'on veut. Puis ne pas parler de ce dîner ni avant ni après... » — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre. — « Le plaisir que j'aurais à vous voir monter en voiture serait trop restreint. J'attendrai donc à samedi car j'espère être de retour... » — (Catalogue Cornuau, 180.)

Mérimée (**Prosper**). — Lettre à son docteur, Cannes, 22 novembre. — Il lui donne longuement des nouvelles de sa santé, en particulier d'un rhume tenace qui l'a fort gêné et contre lequel tous les remèdes employés ont été sans effet. Aussi, dit-il, au début de sa lettre, parlant du tapage qu'ont fait les étudiants en médecine au cours de son correspondant : « Ils feraient bien mieux d'étudier les remèdes contre les catarrhes !... » Il termine en le chargeant de dire à Du Sommerart qu'il est attendu avec impatience « et que s'il n'apporte pas de maladie de Paris, il risque de n'en pas attraper ici... ». — (Catalogue Degrange, 16.)

— Lettre à M. le Duc. — « Voici une note griffonnée à la hâte. Ni l'académie ni le souverain ne font de discours en ces occasions. S. M. est si gracieuse qu'elle apprivoiserait des Croates. Elle charmera nos académiciens. » — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à une dame, datée jeudi 28 août. — Il annonce son départ pour aller visiter ses monuments, puis parle d'un ouvrage historique en train. — (Catalogue Privat, 178.)

Michelet. — Pièce. — « ... Nos réfugiés firent un jardin des sables de la Prusse, donnèrent à la Suisse la vigne, l'horlogerie aux bords de la Baltique.... » — (Catalogue Cornuau, 179.)

Millevoye (**Charles-Hubert**). — Lettre à M. Lefebvre ; Paris, 28 décembre 1813. — Il s'était procuré pour lui l'*Almanach des Muses*. Il critique les vers qui sont en grande majorité dans le volume ; il n'y a de renforcé dans l'*Almanach* que la teinte de sa couverture. — (Catalogue N. Charavay, 635.)

Musset (**Alfred de**). — Lettre (quatre lignes) ; mercredi 29 mai. — « Je vous donnerai le manuscrit ce soir ; si le suffrage universel n'y met pas empêchement, j'espère vous voir au théâtre. » — (Catalogue Cornuau, 180.)

Gérard de Nerval. — *a*. Lettre à Georges Bell, 1843. « J'ai été pris d'un transport au cerveau en vous quittant ; j'ai fait des folies. Avec un esprit plus sain, je vous écris de venir me voir.... N'ai-je pas laissé chez vous mon gilet ? Je ne sais ce qu'est devenu mon argent.... Mais tout se retrouve comme tout se paie..., etc. »

b. Lettre au même. « ... Je conçois un système d'emprunt qui a quelques chances de réussir.... Vous savez que je vous ai fait un conte ce matin. Je sortais des bras de... cherchez. » — (Catalogue Kra, 23.)

Nodier (**Charles**). — Lettre à un ami, 16 juillet 1819. — Il a reçu sa lettre comme il allait se justifier de la non-insertion d'un article sur Martainville. « Depuis hier, je suis sous prise de corps ; je m'attends à être écroué pour 1400 francs et je n'ai pas dix francs chez moi.... » — (Catalogue Degrange, 16.)

— Lettre à M. Salvi, 1832. — « Vous avez bien aimablement prévenu mes désirs en me procurant les curieuses notices bibliographiques dont mes beaux

volumes sont accompagnés.... Malheureusement, je ne suis en fonds qu'en reconnaissance..., etc. » — (Catalogue Kra, 21.)

Nodier (Charles). — Lettre à un ami, datée de Besançon, 17 thermidor an VI (4 août 1798). — Lettre de condoléances et de consolation à un ami qui vient de perdre son père. — (Catalogue Privat, 178.)

— Lettre à son ami Charles Pertusier, datée de Besançon, 21 brumaire an VII (11 novembre 1798). — Il lui annonce la mort de leur ami Pierre Deis, lui dépeint ses derniers moments et retrace la cérémonie funèbre. — (Catalogue Privat, 178.)

Ponsard (François). — Lettre à Émile Péan ; Vienne (1848). — Lettre d'amitié où il l'entretient de ses préoccupations politiques et de ses projets dramatiques, en particulier de la pièce *Charlotte Corday*, qu'il est en train d'écrire : « C'est abominablement difficile.... Les Montagnards, les Girondins, la Commune, la Convention, Danton, Vergniaud, toutes les herbes de la Saint-Jean sont dans ma marmite. Je ne sais trop quel potage cela va faire..., etc. » — (Catalogue Kra, 21.)

Quinet (Edgar). — Lettre à Émile Péan, 1855. — Lettre de condoléances à l'occasion de la mort de sa fille. « Nous sommes tous frappés avec vous.... Puissiez-vous être soutenu par le sentiment des grands services que vous devez encore rendre à la cause de tous ! » — (Catalogue Kra, 21.)

— Lettre à M. Merruau, 1844. — Il remercie d'un article paru dans le *Constitutionnel* sur l'ultramontanisme. Il demande l'insertion de quelques mots de protestation : « Le *Constitutionnel*, ainsi que tous les autres journaux, servent, à leur insu, à une présentation de librairie qui me prend mon nom malgré moi..., etc. » — (Catalogue Kra, 21.)

Renan (E.). — Lettre à un ancien condisciple ; Paris, 1884. — Il déclare ne pouvoir rien faire pour lui obtenir la Légion d'honneur et voici pourquoi : « Le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur n'a aucune part aux nominations dans l'Ordre. C'est une sorte de Cour de Cassation établie pour le maintien du règlement et pour juger les cas disciplinaires qui entraînent la perte des grades..., etc. » — (Catalogue Kra, 21.)

— Lettre. — « Je n'ai reçu ni envoyé aucun bulletin de vote. Je veux voter absolument avec vous. Je vous prie de faire, à la liste que vous m'avez envoyée, tous les changements que vous jugerez convenables. » — (Catalogue Kra, 21.)

— Billet écrit, pendant sa mission en Syrie (1861), à Lockroy, dessinateur de ladite mission, au cours de laquelle Renan réunit la plupart des documents qui lui servirent à publier, deux ans plus tard, en 1863, sa *Vie de Jésus*. — (Catalogue J. Leroy, 17.)

Sainte-Beuve. — Lettre à Méry, 1830. — « J'ai reçu l'*Insurrection*. Je n'avais pas vu les grandes journées, j'étais revenu trop tard de la Normandie, mais je les connais maintenant. Vous nous les avez peintes avec splendeur et vérité... ; une riche poésie d'imagination enveloppe la réalité sans l'altérer..., etc. » — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à J. Macqueron ; Paris, 28 avril 1846. — Remerciements pour le prêt de papiers et lettres qui lui ont servi à rédiger une notice sur feu Ch. Labitte : « La mémoire de notre pauvre ami y gagnera en intérêt intime et touchant ». — (Catalogue Privat, 178.)

— Lettre à Ch. Rogier, s. d. (2 mai 1831). — Invitation pour une réunion

amicale : « ... Nous irons chez Hugo si cela vous arrange... ». — (Catalogue Privat, 178.)

Sainte-Beuve. — Lettre, 11 août 1869. — « Je ne saurais assez vous remercier de tant d'aimables et instructives attentions. Voilà pour tout biographe, soit panégyriste, soit critique, la meilleure charpente et tous les instruments de construction. Il ne me reste à désirer que la piquante anecdote relativement à l'attaque de Port-Royal et la confusion de la ville avec l'abbaye. » — (Catalogue Cornuau, 179.)

— Lettre à une dame. — Il s'excuse de ne pouvoir aller la saluer avant son départ.... — (Catalogue N. Charavay, 635.)

Sand (George). — Lettre à M. Vaubert ; Nohant, 20 février 1860. — Lettre dans laquelle elle parle d'œuvres d'art qui se trouvent en Italie. — (Catalogue Cornuau, 179.)

— Lettre à Delacroix, s. d. [1838]. — Lettre écrite sur du papier à l'en-tête du ministère de la Guerre. Elle félicite Delacroix sur sa *Médée* (exposée au Salon de 1838). « C'est une chose magnifique, superbe, déchirante. Décidément, vous êtes un fameux barbouilleur. » Elle ajoute que Chopin jouera du piano, le soir, en petit comité, les coudes sur le piano, c'est là qu'il est vraiment sublime. « Venez à minuit, si vous n'êtes pas trop dormeur, et si vous rencontrez des gens de ma connaissance, ne le leur dites pas, car Chopin a une peur affreuse des Welches. » — (Catalogue H. Saffroy, 53.)

Soumet (Alexandre). — Lettre à Victor Hugo ; Passy, juillet 1824. — Il s'excuse de sa négligence ; son correspondant a dû voir par les journaux que sa *Cléopâtre* est ajournée. — (Catalogue Degrange, 16.)

Mme de Staël. — Lettre à Mme Récamier. — « Voulez-vous me donner une place dans votre loge, aujourd'hui, ma belle.... » — (Catalogue Cornuau, 180.)

Sully Prudhomme. — Lettre à son imprimeur. — Lettre relative à la réimpression d'un volume de vers et à la correction des épreuves. « Que sont devenues celles que Gaston Paris a dû vous renvoyer et qui contiennent précisément les premières pièces de vers que je reçois de vous ? C'est pour corriger la ponctuation que je lui transmets mes épreuves.... On n'a pas toujours placé au milieu de la place les pièces de vers de huit pieds : elles sont trop à gauche.... » — (Catalogue Degrange, 16.)

— Deux lettres à un confrère ; Paris, 1889. — Lettres relatives à l'inauguration de la statue d'Étienne Dolet. Il demande à son correspondant de réparer le préjudice qu'a pu lui causer la citation tronquée d'un de ses sonnets. « Je vous écris dans l'hypothèse que vous n'êtes animé contre moi d'aucune animosité personnelle.... Je veux être pendu si je me doutais que la politique se mêlerait à cette affaire..., etc. » — (Catalogue Kra, 21.)

— Carte de visite avec huit lignes de remerciements à Philippe Gille, critique littéraire au *Figaro*, 30 mai 1897. — (Catalogue J. Leroy, 18.)

— Lettre datée du 27 novembre 1867. — « ... Ayez donc la bonté de me mettre de côté mon manuscrit des *Écuries d'Augias*.... Je compte bien que nos excellentes relations ne souffriront pas de notre dissentiment sur la dignité des poètes, qui consiste pour moi à ne pas admettre que les vers soient mis plus bas que la prose.... » — (Catalogue J. Leroy, 17.)

Tailhade (Laurent). — Lettre à sa mère (1895). — « La valise que je t'ai envoyée renferme : 1° une chemise de soie blanche (la chemise du duel).

L'épée de mon adversaire a fait divers accrocs que tu voudras bien réparer avec tes meilleures lunettes ; 2° ..., etc. (suit une longue énumération du contenu de la valise). Je t'écrirai lorsque sera venu le moment de mettre le confit d'oie dans des pots de fer-blanc... ; je me fais une très grande fête de te revoir bientôt. » — (Catalogue Kra, 23.)

Taine (Hippolyte). — Lettre à Méliot. — Il aurait dû remercier son correspondant de ses dernières notes ; aussi lui demande-t-il de pardonner « à un homme surmené et qui vient de faire un voyage ». « Certainement, je souhaite fort avoir la suite ; vous me rendrez service et vous me faites plaisir. Continuez donc si la corvée n'est pas trop forte.... » — (Catalogue Degrange, 16.)

— Lettre à Jules Troubat. — Il le prie de lui indiquer la date exacte des trois feuilletons que M. Sainte-Beuve a écrits dans le *Constitutionnel* sur l'*Histoire de la Littérature anglaise*. — (Catalogue Kra, 23.)

Verlaine. — Lettre à M... Biran, 1887. — Lettre écrite de l'asile des convalescents de Vincennes et adressée à un ami : « Je n'ai pas reçu de réponse du Guyot Sionnert. Je vais écrire un brouillon pour une nouvelle lettre plus corsée, mais je voudrais vous en soumettre le texte, pour qu'il n'y ait pas d'impair d'affaires dedans..., etc. Vous ai-je dit que je vous dédiais dans *Amour* un sonnet sur saint Benoît Labre..., etc. » — (Catalogue Kra, 23.)

— Billet à Paul Fort, 1892. — « Je sors plus tôt que je ne le pensais. Mon adresse nouvelle est 272, rue Saint-Jacques, où vous serez bien aimable de m'envoyer deux places pour votre représentation du 22, n'est-ce pas ? 272, rue Saint-Jacques. N'oubliez pas de m'envoyer quelques programmes. » — (Catalogue Kra, 21.)

Veuillot. — Lettre, 1851. — Lettre de recommandation en faveur de Mme Testas. « Je m'étonnerais que sa capacité et son application ne lui eussent pas valu d'excellentes notes, mais elle n'a pas d'appui.... » — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre, 5 janvier 1856. — Lettre relative à un article de Peyrat dans la *Presse*. « Demandez à votre ami s'il peut croire qu'il n'y a pas de Dieu, et que s'il y a un Dieu, ce Dieu n'a pas enseigné la vérité aux hommes ! Or c'est là ce que dit M. Peyrat ». — (Catalogue Cornuau, 179.)

— Lettre à M. le Curé... ; 5 août 1852. — Au sujet d'un roman : « Je tâcherai de faire rendre compte de cet ouvrage qui peut produire quelque bien et dont l'auteur paraît si digne d'encouragement ». — (Catalogue G. Charavay, 42.)

Villemain (François). — Lettre à Mme de Salvandy, 7 octobre 1829. — Lettre relative à une prochaine élection à l'Académie française : « Beaucoup de personnes voulaient et veulent encore porter M. de Bassano ; pour ma part je ne me réunissais jamais à cette combinaison qui me paraît sans utilité pour les lettres. Alors s'est présenté M. de La Martine. Il paraît avoir beaucoup de chances par les suffrages mêmes que pouvait attendre notre ami... quoique Salvandy ait dix fois plus de titres qu'il n'en faut pour l'Académie. » — (Catalogue Degrange, 16.)

Vigny (Alfred de). — Lettre à M. Desgranges, 12 janvier 1846. — Lettre amicale. Rien ne le touche autant que la gaieté courageuse de son correspondant. Il a vu M. de Salvandy qui lui a promis de ne pas oublier l'augmentation dont il a été question. « Il m'a fort remercié de votre premier volume

que je lui avais envoyé. Il ne pourrait en ce moment rien ajouter de votre côté sans retrancher à quelqu'un, dit-il, mais bientôt il élèvera le chiffre bien minime qui est joint à votre nom. Je gémis de ces retards, mais comment les empêcher?... ». — (Catalogue Degrange, 16).

Vigny (**Alfred de**). — Billet à un ami, 26 août 1845. — Il remercie pour une commission faite pour lui : « J'ai trouvé votre billet à minuit, en revenant d'un autre théâtre avec Lydia... », etc. — (Catalogue Privat, 178).

Lettre à M. Hervey, 20 novembre 1843. — « Je ne sais si Monsieur Hervey est parent du député de Bordeaux que j'ai beaucoup connu, mais en tout cas, et sans avoir l'honneur de le connaître, je ne puis qu'être touché du désir qu'il me témoigne. S'il veut m'envoyer son album ou venir me voir... ». — (Catalogue Cornuau, 180.)

— Lettre à l'éditeur Bourdilliat, 20 mars 1859. — Il se plaint du retard que l'on met à lui répondre, et demande l'envoi de cinq exemplaires de *Servitude et Grandeur militaires* et cinq du vol. de son *Théâtre* qu'il veut faire relier pour les donner. —(Catalogue J. Leroy, 17.)

— Le More de Venise, Othello. Paris, Levasseur et Canel, 1830. — Edition originale.
Exemplaire de Mme A. de Vigny qui porte sur le faux-titre son nom de la main d'Alfred de Vigny; et (inscription autographe) l'indication de divers jeux de scène, des variantes, des suppressions de la main d'Alfred de Vigny également. — (Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

Zola. — Lettre, 16 avril 1885. — Lettre à un confrère.
« C'est si rare, de la modestie et l'envie de bien faire, travaillez, et que votre nom me revienne un jour avec une œuvre ». — (Catalogue Cornuau, 180.)

— Lettre à Ganderax, 1896. — Il accepte une invitation à dîner : «... Dites à Mme Ganderax que je mange comme tout le monde et que je me contente d'être très sobre. » — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à un ami. — Il accepte de dîner avec lui et deux amis (Panafieu et Roux). — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à M..., Médan, 1882. — « Mon roman *Au Bonheur des Dames* ne doit paraître que dans le courant de décembre... On pourra publier mon œuvre en Suède en même temps qu'en France, et dans les journaux et en librairie. Faites remarquer cela à votre correspondant et demandez-lui si ce chiffre de 500 francs est réellement son dernier, etc. » — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à Béliard, Paris, 10 juillet 1873. — Il l'informe que c'est le lendemain qu'on joue *Thérèse Raquin* à la Renaissance. Il n'a pu avoir tous les billets qu'il désirait. Comme il n'aura les coupons que ce soir, il prie son correspondant de passer le lendemain dans l'après-midi chez lui pour prendre sa place. — (Catalogue Degrange, 16.)

— Lettre à un confrère, Médan, 22 octobre 1884. — Lettre relative à une œuvre de son correspondant. Il a commencé par lire la seconde nouvelle qu'on lui avait particulièrement signalée. Il la trouve remarquable et la préfère à la première... Il ajoute cette remarque extrêmement curieuse sous la plume de Zola « ... Je ne veux pas me mettre du côté de nos adversaires en vous conseillant d'éviter à l'avenir toutes les brutalités inutiles, mais je vous avoue que je pense exactement comme eux... » — (Catalogue Degrange, 16.)

— Lettre, Médan, le 23 octobre 1879. — Lettre adressée à Guy de Maupas-

sant. « ... Aucune nouvelle de Flaubert. Il faut dire que je le néglige, enfoncé « que je suis dans les derniers chapitres de mon bouquin... Bonne pioche, « comme il dit... » Le bouquin auquel Zola fait ici allusion est *Nana*. — (Catalogue J. Leroy, 17.)

XXe SIÈCLE

Barrès. — Lettre à Ch. Morice, 1914. — Remerciements pour un livre « témoignage que tu rends à ceux qui aiment à défendre notre architecture religieuse ». — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à Madame.... — « J'avais bien quelque méfiance que ce retard venait de France, mais je craignais qu'il ne fût malade; je préfère le savoir frivole. Tout de même il l'est beaucoup envers vous... » — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à Péladan, 21 mars 1911. — Il lui a communiqué le rapport Boncour. Il lui demande « une réplique détaillée, des noms, au mot d'Augagneur : « Toutes les artistiques sont classées ». Je crois que j'obtiendrai mieux encore que vous n'espérez. Vous serez étonné. » (Il s'agit de sa défense des Églises.) — (Catalogue Degrange, 16.)

— Lettre 1901. — Lettre à joindre à un exemplaire de *Leurs Figures*. M. Barrès annonce qu'il prépare ce livre qui continue et termine les *Déracinés* et l'*Appel au soldat*... Il exprime en termes violents son mépris de la politique électorale qui, lorsqu'il y était mêlé, lui ôtait toute liberté d'esprit et de temps pour s'adonner à son œuvre. Et il définit ainsi son livre de *Leurs Figures* : « C'est une suite de « choses vues », des tableaux de la pourriture parlementaire »... — (Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

France (Anatole). — Billet. — « J'espère vous retrouver plus tard, et vous prie de croire à mes sentiments très cordiaux et très déférents. » — (Catalogue Kra, 21.)

— Lettre à une amie (Buenos-Aires), s. d. — Il demande quand il pourra la voir.
« J'habite Andes, 1222. Je baise vos belles mains. » — (Catalogue Kra, 21.)

— Page autographe du manuscrit du « Comte Morin, député ».
Cette page autographe, raturée, l'écriture s'élevant en biais d'un côté à l'autre de la page, est caractéristique des manuscrits d'Anatole France. — (Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

— Discours. Manuscrit entièrement autographe, 7 pages in-4. — Manuscrit ayant servi pour l'impression d'un discours d'A. France « aux Parisiens ». Pourquoi lui a-t-on demandé ce discours : « Messieurs et chers pays... Vous aviez trois raisons. Vous vous êtes dit : « Il aime Molière, il aime Paris, et il ne fera pas de discours »... Cette allocution a donc pour sujet d'abord Molière qu'il aime beaucoup, dont il parle comme poète comique, et regrette que pendant longtemps on l'ait loué surtout « d'être un penseur triste et un amoureux pitoyable »... Puis A. France parle de Paris : « Un beau fleuve, un ciel fin, des habitants ingénieux, de longs âges de gloire, l'amitié du monde entier ont donné à notre ville cette figure grande et charmante.... » (Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

Hérédia. — Lettre à M..., 1903. — Il lui est impossible de faire des vers pour la solennité du Centenaire de Berlioz, « malgré toute mon admiration pour Berlioz musicien et écrivain... mes occupations, aussi bien à la Biblio-

thèque qu'à l'Académie, m'absorbent tellement que je ne puis plus écrire un vers. Il m'a toujours fallu un long temps et un loisir absolu pour travailler..., etc. » — (Catalogue Kra, 21.)

Hérédia. — Lettre à Muhlfeld, 1900. — Au sujet d'un article de Morice « pour le talent duquel j'ai la plus vive sympathie », etc. — (Catalogue Kra, 23)

Loti (Pierre). — Lettre à M. Galice, 1893. — Avant de vous remercier, je voulais avoir lu votre livre que, dès les premières lignes, j'avais reconnu n'être pas une œuvre banale... Je le trouve écrit avec un sentiment si juste et si profond du cher pays basque... » — (Catalogue Kra, 21.)

Louys (Pierre). — Aphrodite. Mœurs antiques. Paris, Borel, 1896. — On a joint une lettre autographe de Louys, du 16 juin 1903, protestant contre les écrivains et les artistes qui ont la manie de faire publier leurs portraits : « ... Non seulement mon portrait gravé n'est publié par personne, mais j'ai refusé même aux photographes l'autorisation de l'éditer et je n'ai jamais compris l'état d'esprit des écrivains qui souhaitent avoir une « tête célèbre ». La vie est un carnaval où il est bon de garder son masque d'inconnu. » — (Catalogue Nourry, 235. Le Bibliophile français.)

Mirbeau (Octave). — Lettre à M..., 1902. — Il lui indique où trouver des renseignements pour la mise en scène et les costumes du « Portefeuille ». — (Catalogue Kra, 23.)

— Lettre à Rémy de Gourmont. (Pont-de-l'Arche, 1er mai 1891). — Il insiste pour des places qu'il a demandées afin d'assister à la représentation d'un ouvrage de Paul Fort : « Ce qui me gêne, c'est Pissaro... Vous savez que c'est un homme admirable, un grand esprit, ce vieillard timide et doux... Insistez .. Sans doute que M. Paul Fort doit trouver que Pissaro est moins décoratif que M. Henri Bauer. Mais qu'il fasse cet effort tout de même!... ». — (Catalogue J. Leroy, 17.)

Proust. — Du côté de chez Swann. — Le premier feuillet de garde est recouvert par cet envoi autographe, signé :

« A Monsieur E. de Crauzat auquel je regrette vivement, parce que je l'eusse dans ce cas rencontré chez le cher et bienfaisant savant docteur Gagey, de ne pouvoir donner rendez-vous pour le remercier : « Du côté du Boulevard Haussmann ».

« Marcel Proust. »

(Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

— A l'ombre des Jeunes Filles en Fleurs. Paris, N. R. F., 1918. — Édition originale avec un envoi autographe, signé :

« A Monsieur E. de Crauzat pour l'inviter à goûter avec moi cette seule halte, bien maigrement fleurie, dans une errante Recherche du Temps Perdu.

« Son bien dévoué,

« Marcel Proust. »

(Vente Andrieux, 9-15 mai 1931.)

Samain. — Lettre, 6 mai 1899. — « S'il peut vous être agréable de publier en partie la lettre que je vous ai adressée, je n'y vois point d'inconvénient... » — (Catalogue Cornuau, 180.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

PHILIPPE NERICAULT-DESTOUCHES
(1680-1754)
Essai de biographie.

(*Suite*[1].)

La vanité de Destouches, qui se loue avec trop peu de modérations, est réprouvée par l'assemblée du Parnasse présidée par Molière[2].

Les pamphlets ne pouvaient pas ébranler le succès éclatant du *Philosophe marié* et l'auteur s'engagea dès lors à se vouer à la littérature. Le moment lui était favorable. Les grands classiques étaient morts; leur succès épuisé. Les idées nouvelles étaient lentes à se propager, malgré l'effort de Bayle et de ses disciples. Ce n'est qu'à l'époque où Voltaire, Diderot s'emparèrent de l'arsenal de Bayle, que les idées nouvelles prirent tout leur essor. En attendant, le public acclamait les épigones, qui font la transition entre les deux périodes.

Les écrivains en vue de l'époque ne font plus jouer leurs pièces à la Comédie-Française. Le Sage travaille pour le théâtre de la foire; mais, à partir de 1722, ce théâtre est réduit au seul jeu des « Voltigeurs et des danseurs de cordes » et les pièces en écriteaux n'attirent guère le public. Marivaux pourvoit la scène italienne de comédies. Dufresny et Dancourt ont quitté déjà l'affiche du Théâtre-Français. Le Grand donne sa dernière comédie; Piron, d'Allainval et Boissy en sont à leurs premières pièces.

Le succès du *Philosophe marié*, représenté trente-deux fois de suite en 1727, met donc Destouches au premier plan. Ajoutons

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire*, nº 1, 1931, p. 40.
2. Relations curieuse de tout ce qui s'est passé au Parnasse au sujet des comédies du *Philosophe marié* et de l'*Envieux*. A Paris. Claude-Louis Thiboust. 1717 (*sic*).

encore qu'il a su conquérir une grande partie de la noblesse par l'élégance de son style, le culte de la tradition du théâtre classique et le milieu aristocratique où évoluent les personnages de ses comédies par opposition à ceux se mouvant en marge de la société dont pullulent les comédies de ce siècle. Il est l'écrivain du grand siècle. On le félicite « sur son goût qu'il fait toujours éclater pour les ouvrages qui ne tendent qu'à épurer la scène, qu'à la purger de ces frivoles saillies, de ces débauches d'esprit, de ces faux brillants, de ces sales équivoques, de ces fades jeux de mots, de ces mœurs basses et vicieuses dont elle a si souvent été infectée[1] ».

Le poète de la noblesse française fait des démarches pour se faire admettre à cette classe élevée de la société. Dès le 2 novembre, il est pourvu de la charge « de l'un des gardes de la porte du roy, pour en jouir et user aux honneurs autorisés, prérogatives, prééminences, privilèges, etc., en ce accoutumés et y appartenans[2] ». Cette fonction lui confère les droits et prérogatives de la noblesse et l'exempte des corvées, tailles ou autres charges de roture. Le premier décembre 1727, il devient propriétaire des fiefs et seigneuries de Vosves et Fortoiseau, non loin de Fontainebleau; le 12 mars 1728, il prête serment au trésorier de l'ordre de Saint-Jehan; au roi, le 11 juillet 1729 pour les seigneuries; aux religieux célestins de Paris pour 41 arpents de bois en trois pièces situées entre Fontainebleau et le Bréau. Dès 1727, il quitte Paris et s'installe au château de Fortoiseau. Son rêve formé en 1721 pour « s'assurer les moyens de vivre un peu à son aise dans une retraite simple et philosophique » est donc réalisé. Là il s'adonne à ses occupations d'homme de lettres et de philosophe paisible qui trouve tout son plaisir dans l'éducation de ses enfants et dans la culture de son jardin. En 1730, il achète encore 230 arpents de terre. Il a donc une maison d'habitation, une écurie, une grange, une cour au milieu de laquelle il y a une tour enclose de murailles, une grande ferme, une basse-cour, une bergerie, des étables, un grand parc, des terres, des blés, des bois et des vignes, en tout 400 arpents de terre avec le droit de haute, moyenne et basse justice sur tous les manants et habitants de la seigneurie. Il aime beaucoup ce nouveau genre de vie de gentilhomme. Au commencement, il donne à ferme ses terres, mais bientôt il devient son propre fermier. Il a valet et carrosse. Il aime à se promener et à travailler au grand air. Il réveille les charretiers, excite les moissonneurs, va des champs à la grange, affronte pluie et coups de soleil.

1. Préface du *Glorieux*.
2. Archives Nationales, P 124 *bis*, n° LXXVII *bis*.

Quelle est la cause qui a amené ce changement dans sa vie, qui lui fit accepter si vite une existence retirée et champêtre succédant à ses habitudes mondaines de vie mouvementée? Il nous en donne lui-même les raisons en avouant qu'il n'a ni maison ni meubles à Paris et, d'ailleurs, les quatre mille livres de rentes viagères ne suffiraient pas à entretenir sa famille. Les droits d'auteur ne lui rapportaient que fort peu. Comme il ne se sépare pas de sa femme et de ses enfants, il faut qu'il renonce au séjour de la ville. C'est par nécessité autant que par goût qu'il se fixe à la campagne[1] où la culture de ses terres et leur mise en exploitation prennent tout son temps dès l'automne de 1728, de sorte qu'il néglige même les séances de l'Académie. Malgré son absence de la capitale, il ne perd pas tout le contact avec Paris, car un jeune avocat du roi du Châtelet se charge de l'entretenir des événements littéraires. Le jeune De la Porte, fils d'un fermier général, fréquentant dans le monde des lettrés et des acteurs les plus en vue, était bien placé pour satisfaire pleinement sa curiosité. Il dut cependant bientôt s'apercevoir à ses dépens du tort causé par son absence prolongée de Paris. Ayant remis sa pièce nouvelle, *Les Philosophes amoureux*, aux comédiens, l'ancien diplomate ne prit pas ses précautions contre les intrigues des gens du théâtre. Déjà l'incident arrivé à son *Dissipateur* aurait dû le rendre prudent. Avec la bonne foi coutumière des provinciaux, il parle de sa comédie à ses amis par l'indiscrétion desquels Boissy a connaissance de quelques détails des *Philosophes* qu'il met à profit dans son *Impertinent malgré lui*[2]. Destouches, ignorant ce larcin, consent à laisser passer Boissy, favori de Quinault, devant lui, pour s'assurer sa bonne volonté, ne s'imaginant pas que, par sa condescendance, sa comédie paraîtra sans l'attrait de la nouveauté et sera vouée d'avance à un échec. Par surplus de malheur, il ne se doutait pas du préjudice causé par les comédiens de la foire qui mirent les *Philosophes amoureux* en jeu et en jasèrent publiquement[3]. Averti enfin de ces événements, il s'indigne contre l'audace des acteurs forains et la négligence des comédiens qui ne protestèrent qu'après que la pièce eût été représentée. Il insiste de toute son énergie pour que les *Philosophes* soient représentés avant le 15 novembre. Il a eu cependant beaucoup de difficulté à faire paraître aux chandelles sa comédie[4].

Quinault, acteur vaniteux qui s'imaginait faire une grâce à un

1. Lettre de Destouches à De la Porte, 6 décembre 1729.
2. 14 mai 1729.
3. Lettre de Destouches à De la Porte, 28 avril 1729.
4. 26 novembre 1729.

auteur en lui prêtant l'appui de son talent, semblait garder rancune à Destouches parce que celui-ci l'avait accusé à tort d'avoir commis l'indiscrétion au profit de Boissy. Quinault se trouva offusqué des propos tenus par Destouches, qui se hâta de lui faire part qu'il s'en prenait à Boissy et non à lui [1].

Quand les *Philosophes amoureux* furent enfin joués, ils n'eurent aucun succès. Destouches accusa la cabale et la prévention du parterre bruyant de l'échec et demanda à Quinault de les remettre encore une fois à la scène. Tout effort fut vain. Ne se tenant pas pour battu, il corrigea les endroits qui pouvaient déplaire et la fit imprimer pour mettre le public en mesure de la juger par ses propres yeux. Et pour s'épargner le mauvais vouloir et les intrigues de ses ennemis, il prit la ferme résolution de ne plus travailler pour le théâtre. Pendant de longs mois, il souffrit de la fièvre tierce. L'échec de sa pièce l'affligea beaucoup.

Malgré sa tentative de justification devant le public pour montrer que *Les Philosophes amoureux* égalaient *Le Philosophe marié* en beauté, il paraît impossible qu'il ne se soit pas aperçu que la campagne lui avait fait oublier la connaissance des mœurs et que son esprit, tourné vers la réflexion, devenait trop philosophique. L'usage du monde, l'étude sur place des portraits lui manquent à coup sûr. Lui-même il avoue qu'il ne sait plus rien de ce qui se passe à Paris et se tient aux nouvelles que ses amis lui envoient de temps en temps. Aussi serait-il fort aise de vivre à Paris. Ce qu'il demande, c'est le rétablissement de sa rente viagère de 6 000 livres et un emploi dans les fermes générales, pour s'adonner de tout cœur aux travaux littéraires.

Ses désirs n'ont pas d'écho. Son affliction passe. Son chagrin cuisant fait place à l'indifférence. Sa famille, surtout sa fille qui vient d'arriver du pays du Maine, ses arbres, ses allées occupent tout son temps. Peu à peu il s'habitue à la vie paisible de province.

La correspondance avec De la Porte le tenait au courant de la vie littéraire de Paris depuis son établissement à Fortoiseau jusqu'au mois de février 1731, lorsque leur susceptibilité fit rompre le commerce. De la Porte avait tort de garder rancune à Destouches parce que celui-ci, plus mort que vivant, n'a pas fait droit à son désir de se trouver à l'élection de Hardion, et Destouches, à son tour, insistait plus que de raison sur le manque d'estime et d'attention de De la Porte, qui ne s'est pas donné la peine de s'enquérir de son état de santé, le sachant malade à ne pouvoir pas quitter le lit. Les lettres de De la Porte se font rares depuis ce temps. Dans

1. Lettre de Destouches à De la Porte, 20 octobre 1729.

sa dernière lettre[1] Destouches invite son correspondant à venir passer quelques jours à Fortoiseau et lui promet de le régaler de la lecture de sa nouvelle comédie *(Le Glorieux)*. En terminant, il le supplie de lui envoyer des nouvelles littéraires. Nous ignorons la cause immédiate de la rupture de leurs relations. Tant il y a que Destouches réapparaît aux séances de l'Académie en automne 1731 et s'informe personnellement de la vie littéraire de Paris. Il oublie peu à peu ses ennuis; son goût pour le théâtre lui revient. On a remis son *Médisant*, son *Curieux* et son *Triple Mariage* sur la scène. Il a en préparation son *Glorieux*, dans lequel il se garde bien de présenter un philosophe. Dès le mois de décembre 1731, le *Mercure de France* signale sa nouvelle comédie. La représentation doit être tout de même reportée à une date ultérieure parce que Quinault a refusé de jouer le rôle principal qui le choquait dans son amour-propre[2]. Ce n'est qu'après le remaniement du caractère de Tufière que Quinault accepte son rôle. Dans la première conception de la pièce, la vantardise rendait Tufière odieux à un tel point que celui-ci était blâmé de tout le monde, surtout d'Isabelle, qui lui refusait sa main. Le caractère glorieux de Quinault était très connu, la vraisemblance avec celui de Tufière sautait aux yeux[3], et, le châtiment qu'il devait essuyer blessant sa vanité, le poussa à faire changer le dénouement de la pièce[4]. Destouches s'inclina devant le désir de l'acteur et le public accueillit la pièce très favorablement[5].

Le Glorieux se soutenait fort bien à côté de *Zaïre*, représentée la même année. Ce qui assura au *Glorieux* le succès, ce fut un élément qui marquait un degré dans l'évolution du théâtre comique. On voit pour la première fois une comédie renfermant des scènes qui font tour à tour pleurer et rire le public. C'est ici qu'il faut chercher les germes de la comédie larmoyante. Le portrait comique du *Glorieux*, l'intrigue, l'élan et la versification élégante de la pièce ont largement contribué au franc succès de cette comédie. Destouches se remit donc vite de son abattement et

1. Lettre de Destouches à De la Porte, 19 février 1731.

2. Gueullette, p. 150. Quinault envoie son valet au théâtre pour prévenir les comédiens qu'il n'ira pas à la répétition : « Allons, maraud, cours dire à ces gens que je ne jouerai pas aujourd'hui ».

3. Il semble probable que l'attitude présomptueuse de l'acteur lors de la mise en répétition des *Philosophes amoureux* lui suggéra les traits caractéristiques du *Glorieux*.

4. Gueullette, p. 150. « On raconte que Quinault garda trois ans sur son ciel de lit la comédie du *Glorieux* que Destouches avait composée pour lui, et qu'il ne voulut pas jouer avant que le dénouement en eût été changé » ; voir encore Mouhy, III, p. 372.

5. 18 janvier 1732.

promit de procurer de nouveaux amusements au public et de n'épargner ni soins ni travaux pour mériter à nouveau ses suffrages.

On joue trente fois *Le Glorieux* en 1732. Quand il fait paraître *Le Glorieux*, le théâtre des Marionnettes met sur la scène la parodie du *Glorieux*[1]. Destouches se défend contre l'attaque de l'envie et du mauvais goût d'un auteur qu'il ne veut point tirer de l'obscurité et à qui il laisse le champ libre sur un théâtre qui lui est l'unique ressource[2]. Il ne se doute pas que la parodie est l'œuvre de Favart et de Largillières, et Boissy, fournisseur du Théâtre Italien, visé dans le passage du *Glorieux*[3], n'est que l'auteur de *La Critique*. Dans cette « petite comédie », Boissy malmène Destouches, l'accusant d'avoir copié son *Glorieux* d'après *L'Important* de Brueys (1693) :

Le comble de l'égarement
D'applaudir un pareil ouvrage,
Dont le Héros n'est qu'un plat personnage
Copié d'après l'*Important*,
Et choquant de toute manière ;
Avec sa maîtresse insolent,
Malhonnête homme envers son père,
C'est le plus mauvais caractère[4].

Il y a cependant des écrivains qui prennent parti pour Destouches et réfutent la prétendue ressemblance du *Glorieux* avec *L'Important*.

L'auteur de la dissertation[5] ne trouve que des qualités dans *Le Glorieux*. Les règles générales de la comédie sont bien observées et le caractère principal est un vice général qui fait rire les hommes de leur propre défaut.

Piron revendique hautement la situation du fils reniant son père, empruntée par Destouches et dont celui-ci ne souffle mot. Dans une ode[6], il chante les louanges à Destouches.

1. *Polichinelle, comte de Paonfonier*, parodie, jouée le 14 mars 1732 au théâtre des Marionnettes, publiée par G.-L. van Roosbroeck et A. Constans, suivie des *Champs-Élysées* de MM. de Gaumont et Destouches. Champion, Paris, 1924.
2. Préface du *Glorieux*.
3. Polichinelle. G.-L. van Roosbroeck et A. Constans, p. 5.
4. *Ibid.*, p. 14.
5. Dissertation critique sur la comédie du *Glorieux* et sur celle de *La Critique*. Paris, Ch. Guillaume, 1732.
6. Ode à MM. de l'Académie pour inviter à chanter les louanges du roi (25 avril 1749) :

Si volant à bride abattue,
Pégaze, en cheval éfréné,
Après t'avoir désarçonné,
Te laissoit, à pied, dans la nuë;
Du *Glorieux*, en ce malheur,
Cherche le glorieux auteur,
Il saura te remettre en selle ;
Qui mieux du cheval étourneau
Gouvernera la bouche et l'aile
Que le Seigneur de Fort-oiseau ?

(Voir la suite de la note, p. 183.)

Voltaire parle souvent du *Glorieux* dans ses lettres [1]. Il lui accorde ses suffrages mais non sans laisser percer son ironie quand il s'adresse à des tiers.

Boissy, adversaire acharné de Destouches, fait paraître des couplets malveillants dans lesquels il le traite en dramaturge forain, en ancien comédien de campagne, qui déshonore l'Académie et dont l'esprit n'est que sotte vanité [2].

Toutes les clameurs des détracteurs du *Glorieux* n'arrivent pas

(Suite de la note 6, p. 182.)

Il a remplacé cette strophe par la suivante :

Vole à nous, sage anachorète,
Philosophe aimable et preux!
Sous les lauriers du *Glorieux*
Ensevely dans la retraite!
Longtemps encor à Fort-oiseau,
Laisseras-tu, sous le boisseau,
Tes lumières vives et pures?
Lance-nous-en quelques rayons!
Et daigne égayer nos peintures,
D'un trait léger de tes crayons!

Lettres de Piron à J.-Fr. le Vayer, Lavaquery, Anger. Gaultier, 1920.

1. Lettre à Cideville, 3 février 1732 : « on me jouera immédiatement après *Le Glorieux*; elle a beaucoup de succès et peut-être en aura t-elle moins à la lecture qu'aux représentations. Ce n'est pas qu'elle ne soit, en général, bien écrite, mais elle est froide par le fond et par la forme et je suis persuadé qu'elle n'est soutenue que par le jeu des acteurs pour qui il a travaillé.

Lettre à M. de Formon, 29 avril 1732 :

Néricault, dans sa comédie,
Croit qu'il a peint le *Glorieux*;
Pour moi, je crois, quoi qu'il nous die,
Que sa préface le peint mieux.

Lettre à M. Thieriot, octobre 1736, «... je lui pardonne à cause du plaisir que m'a fait son *Glorieux*.

Lettre à M. Néricault-Destouches, 8 mai 1745 : « Je donne la préférence au *Glorieux* dont j'ai toujours été idolâtre ».

Lettre à M. d'Argental, 14 février 1748 : « J'ai vu *Le Glorieux*, il a été cruellement massacré, mais la pièce n'a pas laissé de me faire un extrême plaisir. Je suis plus que jamais convaincu que c'est un ouvrage égal aux meilleurs de Molière par les chœurs et supérieur à presque tous par l'intrigue. »

A M. Destouches, 1750.

Auteur solide, ingénieux,
Qui du théâtre êtes le maître,
Vous qui fîtes *Le Glorieux*
Il ne tiendra qu'à vous de l'être.

Catalogue 1757 : « Sa comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage ».

1. Ch. Collé, *Journal historique*, II, p. 46-48.

I

La Foire Saint-Germain
Met tout le monde en train;
L'on court chez elle;
Qui pourrait refuser
De voir, pour s'amuser,
Polichinelle?

II

Le brillant *Glorieux*
N'a paru radieux
Qu'à la chandelle;
Dès qu'au jour il parut
Le public en pourvut
Polichinelle.

III

De son brillant auteur,
Autrefois grand acteur,
La muse excelle;
Nous donnant, chaque jour,
Des pièces bonnes pour
Polichinelle.

IV

Jadis, à Chamberry,
Les Savoyards ont ri
De sa loquelle;
Le voyant Empereur,
Soldat, Crispin, docteur,
Polichinelle.

V

Parmi les beaux esprits.
Nous le voyons assis,
Chose nouvelle!
Par ce choix non commun,
Ils s'agrégèrent un
Polichinelle.

VI

Sa préface nous dit
Qu'il a beaucoup d'esprit;
Le prouve-t-elle?
L'on n'y découvre que
La suffisance de
Polichinelle.

à lui faire perdre son courage de travailler pour le public. Sa nouvelle comédie devait être le *Prothée* ou *L'Homme à tout caractère*. Plusieurs scènes étaient faites quand il sut que *Le Complaisant* (1732) de Pont-de-Vesle traitait le même sujet[1]. Bien que Destouches connût l'auteur du larcin, il fait néanmoins semblant, par prudence, de l'ignorer et consent même à supprimer l'épigramme contre Pont-de-Vesle et de Surgères[2].

Pendant les deux années suivantes il ne prend pas part aux séances de l'Académie. Le 16 août 1732, il prête serment au duc de la Force pour le fief des Vives-Eaux. L'administration des terres acquises vers cette époque l'occupe beaucoup. En 1735, il se rend acquéreur du gouvernement de Melun, moyennant 12 000 livres au principal et 300 livres pour le sixième denier[3]. La ville n'ayant plus ni fortifications ni château, le gouvernement de Melun ne représenta qu'un titre.

Le manque de rapports suivis avec les gens de lettres de Paris devait lui valoir des méprises bien fâcheuses. *Le Mercure de France* publiait depuis 1729 des odes, des épîtres signés par Antoinette Malcrais de la Vigne. Le charme de ces poésies gagna même Voltaire, La Motte-Houdard et Destouches. En 1732, des doutes commençaient à se faire jour sur le véritable sexe de l'auteur[4]. Cependant l'idée d'une mystification paraissait inadmissible alors. Ce ne fut qu'un an après que Titon du Tillet reçut l'aveu de Paul Desforges-Maillard que le nom de Malcrais de la Vigne n'était que son pseudonyme féminin. Titon du Tillet avait toute hâte d'en informer Voltaire et Fontenelle dont il pouvait craindre la rancune. Destouches, qui se trouvait enfoui dans sa province, fut seul à ignorer la mystification et se laissa prendre au piège quatre mois après la révélation du secret.

C'était en février 1734 que Destouches publia dans le *Mercure*, sous les initiales N. D., une épître dans laquelle il se laissa aller à dire :

> De ses beaux yeux le feu charmant
> Pénètre jusqu'au fond de l'âme,
> Qui la voit, l'entend un moment,
> Ressent la plus ardente flame,

1. Sixième lettre à M. l'abbé D.

2. Lettre de Destouches à Danchet, 10 et 12 mars 1744: « Pourquoi irritez-vous ces deux hommes de condition et de mérite? Pour un petit intérêt d'amour-propre faut-il offenser des personnes en place et qui peuvent nous faire éprouver leur ressentiment? »

3. *Grande Encyclopédie.*

4. A. de la Borderie et R. Kervilez, *Œuvres nouvelles de Desforges-Maillard*, I, p. xxx.

Et fait en soi-même serment
De l'aimer éternellement.

Pierre Bouguer, ami et compatriote de Desforges et de Destouches, mit celui-ci dans le secret afin qu'il ne se compromît davantage. Destouches fit contre fortune bon cœur et, quand Desforges lui exprima toute son estime dans une épître parue dans *Le Mercure*[1], il se lia avec lui d'une amitié très sincère. Desforges lui en sut gré, et, dans l'épître qu'il lui adressa en 1739, il l'appela : l'excellent peintre du cœur humain, qui sut sauver la comédie des écueils du mauvais goût[2]. Ses essais dans le genre dramatique l'ont approché encore davantage de Destouches. Ayant eu le dessein de composer une comédie sur le même sujet que celui de *L'Homme singulier*, il échangea avec Destouches une correspondance au cours de laquelle Destouches se montra tout dévoué à son ami avec qui « il seroit charmé de passer une partie de sa vie[3] ».

En 1735, il passe un contrat avec l'éditeur Prault père, auquel il cède le privilège de ses œuvres dramatiques y compris *L'Envieux*, *Le Tambour nocturne*, *La Fausse Agnès* et *Le Dissipateur*, pour 2000 livres. L'édition paraît en 1736. *Le Tambour nocturne*, condamné au feu en Italie par arrêt du tribunal de l'Inquisition, est une adaptation d'une pièce d'Addison; *La Fausse Agnès* est une comédie qui trace le portrait d'un poète campagnard copié d'après nature aussi bien que l'aventure qui s'y passe[4]. *Le Dissipateur* est la mise en œuvre du plan fait avant son départ pour Londres en 1717. Le fond est toujours le même, mais la forme a beaucoup changé. Les comédiens s'étant brouillés avec Destouches, il fait paraître ces pièces d'abord par l'impression pour s'épargner ainsi les vicissitudes de la représentation[5]; il a toujours peur des « frondeurs à gage qui font naître le bruit et la confusion pour faire périr un ouvrage ». Pour parer aux inconvénients d'une représentation à Paris, il donne son *Dissipateur* et *La Fausse Agnès* à des comédiens de province. Les deux pièces eurent du succès. Le 17 mars 1736, il lut sa tragi-comédie *L'Ambitieux* dans l'Académie. Il fait bien ressortir la nouveauté de la pièce en revendiquant hautement le mérite d'avoir présenté un

1. Mai 1734.
2. *Œuvres de Desforges*, 1759, I, p. 215.
3. *Œuvres nouvelles de Desforges*, 1882, I, p. LI.
4. Voir édit. des *Œuvres de Destouches*, 1822, III, préface devant le prologue de la *Fausse Agnès*.
5. Voir préface du *Dissipateur*, éd. 1737. « De fortes raisons me déterminent malgré moi de ne donner mes pièces que par l'impression. Je ne pourrais me justifier qu'aux dépens d'autrui; il faudrait démasquer les ingrats et j'aime mieux les laisser impunis que de leur nuire. »

caractère de nouvelle espèce en « alliant les traits les plus sublimes du Tragique aux traits les plus naïfs et les plus plaisans du Comique[1] ». Comme la pièce était déjà faite quelques années avant 1736[2], l'honneur d'avoir acheminé la comédie vers le drame lui revient incontestablement. La représentation de *L'Ambitieux* eut lieu avec beaucoup de difficulté et de retard parce qu'on avait prétendu que le personnage principal de la pièce était copié sur le ministre Chauvelin. Toutes les démarches pour démentir ces bruits restèrent vaines[3]. Hérault, lieutenant général de la police, s'opposa à ce que *L'Ambitieux* fût joué. Destouches retira sa pièce par suite des menaces que Chauvelin lui fit passer et lut la pièce devant le cardinal Fleury, qui n'y vit aucune ressemblance entre Philippe et le ministre. C'était l'évidence même, puisque le portrait fut tracé avant que Chauvelin fût ministre[4]. Enfin, deux ans passèrent, le ministre fut disgracié et la pièce put être portée « aux chandelles ».

L'attente avait trop excité la curiosité du public. La représentation n'eut pas le succès que l'on attendait[5], soit à cause de la déception du public, qui ne découvrit vraiement pas de ressemblance entre Philippe et Chauvelin, soit à cause de la saison fort avancée[6] et de l'interruption des représentations par suite de la maladie de Quinault-Dufresne. Après la convalescence de l'acteur la pièce fut reprise, mais le succès restait médiocre. A Fontainebleau la cour l'accueillit avec beaucoup de plaisir[7]. Le privilège de *L'Ambitieux* étant cédé à Prault pour sept cents livres, la pièce paraît dans l'année même, en impression. Destouches ne perd jamais de vue ses intérêts financiers ; aussi le voyons-nous qui demande[8] que le gage de 360 livres attribuées à l'office de gouverneur de la ville de Melun dont il est pourvu soit employé annuellement en l'état des finances de la généralité et à lui payée puisque la ville de Melun n'a aucun revenu d'octroi et n'est point en état de payer ses gages. Il augmente ses revenus en faisant l'acquisition, en 1730, de la Buvette royale et de l'Hôtellerie qui se trouvaient sur la route de Bourgogne, près de la maison de Vousseul, située à Vosves, et d'une terre de 280 arpents en friche et couverte

1. Quatrième lettre à M. le chevalier de B. et le prologue de *L'Ambitieux* ; il tâche d'égayer le sublime tragique par les traits d'un noble comique (scène IV).
2. Lettre de Voltaire à Cideville, 25 février 1733.
3. *Dictionnaire portatif, historique et littéraire des Théâtres*, 1763, et la préface de *L'Ambitieux*.
4. « Il y a près de six ans que cette comédie est faite, » écrit-il dans la préface de *L'Ambitieux*.
5. Il fut joué treize fois dans l'année.
6. Le 14 juin 1737.
7. Voir Cizeron-Rival, p. 222.
8. Voir la lettre patente du 10 janvier 1738; Archives Nationales, P. 2436, fol. 34.

de bruyères[1]. De ses terres à Vosves et à Farcy il fait bénéficier cinquante-trois habitants de Villiers et de Vosves en leur vendant des lots de terre[2].

L'Administration de ses biens l'occupe beaucoup. Aussi ne se rend-il aux séances de l'Académie que jusqu'au 30 avril 1737. En 1739, il préside au mariage de la fille de son fermier. Dans sa solitude il doit se suffire à lui-même. Il lit, il écrit, il réfléchit et entretient une correspondance avec ses amis qui le mettent au courant de la vie à Paris. Danchet et Titon du Tillet lui sont particulièrement affectionnés. Danchet l'aide de ses conseils comme censeur royal. Titon du Tillet (1677-1762), grand ami et mécène des poètes, l'estime beaucoup et lui offre une place au « Parnasse françois » à côté de Fontenelle, de Crébillon et de Voltaire. Une amitié de longue date liait Titon du Tillet à Destouches. Déjà, en 1713, il lui a fait la lecture de son *Irrésolu*. Quand il quitta Paris, il entretint une correspondance littéraire avec lui. Ils échangent leur opinion sur le mouvement littéraire contemporain, sur les comédies nouvellement parues. Par suite des séjours très espacés que Destouches faisait à Paris, la correspondance a dû certainement souffrir. Il n'est pas au fait de la mystification de Desforges-Maillard dont Titon du Tillet était le premier à connaître le secret et qui faisait rire tout Paris. Il compte parmi ses correspondants Quinault-Dufresne, qui a beaucoup contribué au succès du *Glorieux*. C'est lui qui l'assistait souvent de ses conseils pratiques. Malgré les dissentiments survenus autrefois entre eux, Destouches le rangeait parmi ses amis intimes. Avant 1741[3], il fit la connaissance d'un jeune homme (le Chevalier de B...) avec qui il entretint des relations très étroites. Il l'initia à l'art dramatique, dressa des plans sur des sujets indiqués et ébaucha même les scènes premières de plusieurs pièces. Ainsi il composa l'acte premier de *L'Aimable Vieillard*, les premières scènes du *Tracassier* et du *Vindicatif*, que le chevalier acheva. Quant à la mise en scène des comédies, Quinault devait lui venir en aide sur la recommandation de Destouches. Tout à coup les liens amicaux se rompent entre eux. Le jeune homme passe dans le camp des libertins, brûle ses comédies[4]. Destouches tente l'impossible pour le ramener sans y réussir. Peu après, le chevalier tombe malade et, sentant la mort proche, se repent d'avoir méprisé les leçons de Destouches et, en

1. Lettre du 2 février 1740; voir Leroy, p. 17.
2. Leroy, p. 17.
3. Comme Quinault se retirait du théâtre en 1741, Destouches ne pouvait recommander son disciple qu'avant cette date.
4. *Mercure de France*, juin 1744.

mourant, se réconcilie avec Dieu. Cette conversion a beaucoup impressionné Destouches. Pendant les dernières années de sa vie il avait une correspondance suivie avec A. Tanevot, qui cultiva, dans ses loisirs, les lettres et soutint Destouches dans sa lutte contre les incrédules. Le cercle de ses amis se restreint cependant de plus en plus.

Depuis la chute des *Philosophes amoureux*, l'ingratitude de quelques amis qu'il ne veut pas démasquer et sa brouille, en 1736[1], avec les comédiens, il a pris le parti de ne rien donner que par la voie de l'impression. Il n'épargne ni soins, ni travaux, ni veilles pour porter au degré d'exactitude ses ouvrages, parce qu'il est d'avis qu'un auteur manque de respect au public quand il se fait réimprimer sans se corriger[2]. Les lecteurs impartiaux pourront ainsi former leur jugement sans l'influence des cabales néfastes d'un parterre malveillant. Gibert donnera une édition[3] en quatre volumes dont un volume renfermera des morceaux inédits, et Prault[4] se charge également d'une édition qui contiendra *L'Homme singulier* et les fragments de comédies. Destouches se décida au dernier moment à retirer *L'Homme singulier* des mains des comédiens et à l'insérer dans le tome V de ses œuvres.

*
* *

Dès 1740, un long débat s'engage entre lui et les esprits forts. Il lance des épigrammes et de nombreuses lettres[5] contre les propagateurs du mauvais goût et de l'irréligion. L'abbé D..., Saint-Roman, Tanevot, Frigot, De la Roque l'encouragent à persévérer dans la lutte, mais les conseils de « gens excessivement délicats[6] » lui font quitter ce combat inégal qui pourrait compromettre la religion et finirait par le rendre ridicule.

Quelques mois plus tard il se relance dans le débat pour sauver son ami et disciple le Chevalier B... Sa dévotion et sa piété sont signalées même en 1753, quand il a réussi à convertir le poète Roi[7]. Les lettres nous révèlent un Destouches ancré dans la tradition classique du XVIIe siècle. Sa croyance et son goût le portent vers Corneille et Racine. Malgré sa bonne fortune d'avoir été mis en contact avec les idées nouvelles en Angleterre, il ne se doute

1. Voir lettre de Voltaire à Berger, septembre 1736.
2. Préface de *L'Envieux*.
3. 1742.
4. 1745.
5. *Mercure de France*, 1740-1747.
6. *Ibid.*, juillet 1743, lettre du 28 mai 1743.
7. Ch. Collé, *Journal historique*, II, p. 427.

pas de l'évolution que prendra l'esprit au XVIIIe siècle. Son origine, son éducation, son inclination l'empêchent de se faire le champion des idées à la mode. Certes, il est traditionaliste. Il n'a évidemment pas l'étoffe d'un Voltaire qui, devinant le changement considérable qui pointe dans les esprits en Angleterre, ne manquera pas de transplanter ce mouvement en France et, par son esprit de combat, réussira à le faire triompher.

Contre les beaux esprits, les propagateurs du mauvais goût, Destouches lance des épigrammes. Il se détourne de Térence, de Plaute et de Molière, et reconnaît désormais Martial et Catulle pour ses maîtres. Il y a plus de trente ans que le mauvais goût a ébranlé les préceptes classiques. En 1717, il a félicité les académiciens qui s'attaquaient au mauvais goût. Dufresny, Dancourt, Marivaux et Piron ont beaucoup contribué à corrompre le goût en inondant la scène d'esprit. Il a pris à temps ses précautions pour se préserver du défaut d'avoir à tout prix de l'esprit dans ses comédies. Dans ses épigrammes il fait briller l'esprit parce que, dans ce genre littéraire, il est à sa place. Il a parfaitement raison quand il blâme les auteurs qui font rouler toutes les conversations des rois, héros, maîtres, valets... sur l'esprit. Il se rend bien compte que ses observations lui vaudront le reproche d'être un vieillard geignant qui n'est plus de son temps. L'homme solitaire, retiré en province et sans attache, est impuissant à enrayer l'élan du mouvement qui a déjà pris racine. Il ne se décourage pourtant pas et poursuit bravement la route sur laquelle il s'est engagé.

La genèse des épigrammes nous est contée par Destouches lui-même. « Mon jardin, mon parc, mon cabinet partagent mon loisir. Je cultive des fleurs, je perce des allées, je lis, j'écris, je me promène souvent. Vous jugez bien que je ne peux pas faire autant de chemin sans rêver ; il me vient mille pensées différentes, sérieuses, plaisantes, morales, caustiques ; tout m'amuse, tout m'occupe et je les mets en vers dès que je rentre dans mon cabinet[1]. » Il cherche à rétablir la candeur et l'innocence par tous les moyens que la bonne littérature peut lui fournir. Cependant il est le premier à ne pas s'illusionner au point d'espérer ramener le genre humain dans le bon chemin. Ce qui lui importe, c'est de combattre et d'enrayer la propagation du mauvais goût qui affiche la manie d'avoir de l'esprit à tout propos et hors de propos. Il se révolte contre l'invasion de l'esprit sur la scène. Il ne donne libre cours à ses traits d'esprit, à ses saillies, que dans les épi-

1. Lettre à M. l'abbé D.

grammes, s'inspirant des principes de Boileau et des classiques. Les pensées qui reviennent souvent dans sa poésie nous disent : Aimons la nature, c'est notre guide infaillible. Ne nous fions pas trop à notre génie, à notre imagination qui nous fait abandonner le sol ferme de la vérité. Tout ce qui est vrai est naturel et « tout ce qui est vrai et naturel est beau et touchant[1]. » Il renvoie à Térence, qui fait parler un vieillard, un fils, suivant leur âge et leur condition. Ils ne sortent pas de la réalité. Diderot développera plus tard cette idée dans son premier entretien. Destouches ne cesse pas de mettre en garde les écrivains contre les écueils de l'imagination et l'abus de l'esprit qui sont le défaut de l'époque. Il leur conseille d'observer la vie réelle, et d'étudier les anciens, de tâcher de mettre de la simplicité, de la conduite, de l'intrigue, de l'action et des mœurs chrétiennes dans leur théâtre. Leur réponse ne se fait pas attendre. On l'accuse de se passer de l'esprit dans ses comédies parce qu'il n'en a pas. S'il en avait autant que nous, il se piquerait de le faire[2]. Il n'a que du jugement et de la mémoire. La fréquentation suivie des anciens a tari en lui la source de l'imagination. C'est un limonier qui marche pesamment et à qui l'allure vive, enjouée des beaux esprits fait défaut[3]; Destouches décline franchement l'honneur d'être rangé parmi les beaux esprits, car un bel esprit :

C'est avec beaucoup d'ignorance
Écrire et parler joliment[4].

Comme il ne cesse pas de décocher des traits piquants contre ses contemporains, il s'engage dans un long débat qui l'amène à disserter sur des questions de goût. S'étant engagé dans la lutte, c'en est fait de sa vie paisible, comme il se l'imaginait dans ses vers. Des attaques injurieuses et anonymes l'accablent. Il leur répond dans le *Mercure de France* en leur reprochant d'avilir le goût et de ne pas apporter tout le soin nécessaire dans l'expression des idées. Les écrivains ne se soucient que du fond de ce qu'ils veulent dire. La forme, l'élégance de l'expression, l'éclat sont relégués au second plan. Le blâme qu'il leur inflige est juste.

*
* *

Après quatre ans d'absence, il ne peut résister à la tentation de se voir jouer à Paris. Ses amis, à qui il fait la lecture de ses comé-

1. Lettre à l'abbé D.
2. *Ibid.*
3. Lettre de Destouches à M. l'abbé D..., *Mercure de France*, février 1741.
4. *Mercure de France*, août 1740.

dies nouvelles, le pressent de les donner aux comédiens et ceux-ci se font très accueillants, interrompent les répétitions d'une comédie de Guyot de Merville[1] et étudient *La Belle Orgueilleuse*, dont ils attendent beaucoup de succès.

Cette comédie, qui fut tournée en ridicule au Théâtre-Italien, ne fut pas mal reçue du public, quoiqu'elle eût le malheur d'être jouée à la suite de deux autres pièces nouvelles[2].

Le sujet est tiré du *Spectateur*[3].

Un mois après[4] « les amis arrachèrent de ses mains » *L'Amour usé* ou *Le Vindicatif*, que les comédiens annoncèrent à son insu et qu'ils avaient tort d'intituler *Le Vindicatif*, parce que ce titre fit supposer une comédie de caractère comme *Le Glorieux* et non une farce en prose[5]. Cette pièce n'eut qu'une seule représentation qui finit par un échec retentissant. Le parterre ne voulut même pas écouter l'acte premier. Un furieux tumulte éclata au second; « les clameurs étouffèrent la voix des acteurs; ils eurent beau prier humblement ce parterre effréné de leur faire au moins la grâce de les écouter jusqu'à la fin de la pièce. Toutes leurs prières, tous leurs efforts furent inutiles[6] ». Destouches accuse de son échec ses ennemis, « les pitoyables rivaux du Théâtre-Français ». Il s'en prend surtout à un auteur célèbre qui est jaloux de ses succès à la Comédie et persiste même à le croire l'auteur de sa disgrâce. Il est évident que ses ennemis épiaient depuis longtemps ce moment pour se venger des blâmes qu'il leur avait infligés. Après la chute, il résolut « de ne plus s'exposer à de pareilles avanies[7] ». Il se détourne donc du théâtre et en appelle aux lecteurs équitables et judicieux qu'il fait juges de sa pièce. Par surcroît de malheur, son fils, mousquetaire, lui cause beaucoup de chagrin. Il a pris part à la campagne en Flandre; il s'est battu à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld; il s'est laissé entraîner à la dépense qui épuisait presque la famille[8]. Le père est contraint de demander à Voltaire un délai pour s'acquitter des quinze guinées qu'il lui doit[9]. En 1742, il est élu directeur de l'Académie et c'est en cette

1. Petitot, *Répertoire du Théâtre-Français*, t. XXII, p. 6-7.
2. 17 août 1741, six représentations.
3. I. disc. XXVI.
4. 20 déc. 1741.
5. Lettre du 3 sept. 1743.
6. Lettre à M. le comte L... sur la comédie *L'Amour usé*.
7. *Ibid* ; voir lettre autographe sig. à Mme de Graffigny : « ... Je suis bien résolu de ne plus songer au théâtre, et quand Dieu me ferait vivre encore vingt ans. » *Revue d'Hist. Litt. de la France*, 1930, p. 140.
8. Lettre de Destouches à son fils : « A votre place j'aurais mangé des croûtes et bu de l'eau secrètement, plutôt que de me mettre dans le cas d'être abîmé de dettes et d'épuiser ma famille. » — Fontaine, p. 5.
9. Lettre de Destouches à Voltaire, le 15 novembre 1744.

fonction qu'il reçoit l'abbé de Saint-Cyr. Il assiste souvent aux séances. Après 1743, il ne s'y montre qu'aux élections de Voltaire (1746) et de Gresset. Tanevot l'informe que l'Opéra joue *Les Amours de Ragonde*[1], qui attirent tout Paris. Destouches est très flatté de cette nouvelle et fait part à Tanevot que c'est lui qui a composé l'opéra pour la duchesse du Maine en 1714. Dans cette année 1742, il passe quatre ou cinq mois à Paris pour activer la représentation et surveiller la mise en scène de son *Homme singulier*. Mais l'indisposition de Mlle Gaussin l'a obligé d'en remettre la représentation à l'année prochaine[2].

Le *Mercure* d'octobre 1743 mentionne une comédie : *L'Esprit fort*, qui, cependant, n'a été ni jouée ni imprimée. Cette pièce devait compléter le nombre des portraits qu'il a donnés dans ses comédies précédentes. Le libertin de marque est incarné par un seigneur, grand admirateur de Bayle, entouré de petits-maîtres pleins d'ironie qui s'engagent dans une dispute sérieuse avec un homme sensé, éclairé et religieux. Les incrédules sont finalement réduits au silence et couverts de honte. Destouches a gardé cette pièce pour ses amis, parce qu'il s'était rendu compte que les longues discussions théologiques ne convenaient nullement au théâtre. Cette même année, s'adressant au maire de Melun, il demande la reconnaissance authentique de sa qualité de gouverneur de Melun. Une épître au roi sur sa convalescence, composée en 1744, montre son attachement loyal à Louis XV. En 1745, il écrit son *Faux Misanthrope*; en 1751, cette comédie n'était pas terminée[3]. *Le Trésor caché*, comédie en prose et en cinq actes, fut jouée le 17 mars 1745 par les comédiens italiens[4]. Le parterre fut orageux et la pièce n'a pas eu de lendemain. Le sujet a été fourni par Plaute (Trinummus)[5]. Cette même année paraît l'édition de ses œuvres de théâtre corrigées et augmentées.

*
* *

Les principes de morale fermement arrêtés au XVIIe siècle perdent de plus en plus de crédit. Les fondements de la religion sont ébranlés par les œuvres de Bayle, de Spinoza, « cet insigne scélérat », comme Destouches l'appelle, et de Voltaire, en un mot de la « clique Pyrrhonienne ». Dès le début du XVIIIe siècle, il

1. 31 janvier 1742 ; imprimé en 1745.
2. Lettre à Desforges-Maillard, *Œuvres nouv.*, I, p. LI.
3. Cizeron-Rival, *Récréations littéraires*, p. 226.
4. *Mercure de France*, 1745.
5. Reinhardtstoettner, *Plautus*, Leipzig, 1886, p. 761.

circulait clandestinement à Paris des manuscrits par lesquels l'incrédulité s'infiltrait dans les esprits et sapait les fondements de la religion et de l'Église, malgré la sévérité avec laquelle l'autorité sévissait contre les auteurs des écrits dangereux. Les traditionalistes s'attaquent aux philosophes et à leurs arguments rationalistes. Destouches est de leur nombre, et il leur tient tête et se fait le champion de la religion chrétienne. Il montre[1] que les écrivains qui ont pour unique tâche de décrier la religion sont des empoisonneurs publics qui, enlevant à l'humanité ses illusions, la rendent malheureuse. Le doute qui envahit la société détruit les traditions avérées jusque-là, bouleverse les esprits en les privant de la foi. La faute en revient à Bayle et à ses adhérents, qui mettent aux prises la religion et la raison. La raison, « la raison pure » sort vainqueur du combat dont la religion est le prix. La raison étant impuissante à prouver la foi, la religion n'est considérée que comme un préjugé, comme une superstition. Il y a pourtant une infinité de choses que la raison ne pénétrera jamais ; elles existent pourtant, riposte Destouches. Et il est hors de doute qu'un premier principe s'impose forcément. Ce principe, tout en étant incompréhensible, est seul à nous instruire. Il est de toute nécessité que ce premier être, étant essentiellement bon et vrai, ne peut ni se tromper ni tromper les autres. La raison qui n'est pas infaillible, connaissant ses limites et sa faiblesse, nous ordonne de reconnaître la foi. A la base de la société est la foi ; l'Église tire son autorité des livres écrits par les hommes inspirés auxquels Dieu avait révélé les vérités souvent incompréhensibles. Cependant les révélations et les prophéties renfermées dans les livres saints ont été souvent justifiées par l'histoire. Les passages obscurs de ces livres ne nous autorisent pas à nous dispenser de nous y soumettre et d'y croire. Dieu est le souverain de toutes les créatures et le garant capable de nous persuader que les vérités, quelles qu'elles soient, sont réellement existantes et il a le droit d'exiger notre soumission complète pour donner l'occasion aux hommes de mériter ou de démériter par le bon ou le mauvais usage de leur faculté. L'idée d'un Dieu renferme l'idée d'une religion qui ne pourra pas se passer de révélation. La raison donc ne peut suffire à Dieu pour obtenir des hommages dignes de lui. La foi est le seul appui de l'homme qui le met en garde contre des absurdités et lui dessille les yeux pour distinguer le bien du mal. La morale chrétienne est sévère, mais tout de même capable de rendre heureux le genre humain, tandis que l'irréligion plonge

1. *Mercure* de juin 1741. Lettre à M. Tanevot.

l'homme dans le plus grand désarroi. La discussion ne s'arrêta pas là. On protesta contre sa compétence en matière théologique parce qu'il n'était pas docteur ; on s'évertua même à le faire passer pour un arriéré, un réactionnaire qui se rend ridicule. De plus, on croyait découvrir en lui des marques évidentes d'inconséquences. Le défenseur zélé de la religion se mêle d'écrire des comédies, disait-on. On doutait évidemment de sa bonne foi, de sa sincérité. Destouches se rapporte à l'exemple de Corneille et de Racine. Tous deux avaient traité des sujets religieux en même temps qu'ils avaient composé des pièces de théâtre[1]. « Je ne conviens pas, dit-il, que ce soit un crime que de s'occuper à composer des comédies, si en les composant on a pour objet de réformer les mœurs, de combattre le vice et de mettre l'honneur et la vertu dans leur plus beau jour[2]. Il est certain que Destouches ne perdit pas de vue ce principe pendant sa longue carrière d'écrivain. » Il est permis de faire rire les hommes en les corrigeant,... en accoutumant les spectateurs à rire sans être scandalisés et à ne plus permettre qu'on leur présentât des tableaux et des idées capables de séduire l'esprit, de corrompre le cœur et de décrier un spectacle dont le principal objet est de jouer le ridicule et de rendre le vice odieux[3]... Même dans les épigrammes[4], il défend le théâtre en se justifiant des reproches qu'on lui adresse. Il convient qu'on peut mieux faire que d'aller à la comédie, mais la comédie telle que je veux qu'elle soit et telle que j'ai toujours tâché de la présenter ne peut jamais détourner du devoir et de la vertu, et que le moindre effet qu'elle puisse produire c'est d'amuser innocemment les gens oisifs qui, peut-être, s'ils en étaient privés, chercheraient des amusements bien plus criminels[5]. Voilà donc encore un sujet que plus tard Rousseau et Voltaire reprendront. Le débat se poursuit jusqu'en 1747. Le *Mercure de France* publie, cette année, les dernières lettres ayant trait aux querelles contre les libertins et les incrédules.

*
* *

Les discussions théologiques n'absorbèrent pas tout son temps. Le théâtre le hante et l'occupe même pendant les discussions les plus véhémentes.

1. *Mercure de France*, août 1742.
2. Lettre sur les spectacles.
3. Deuxième lettre sur les spectacles.
4. Huitième épigramme.
5. Deuxième lettre sur les spectacles.

Son goût pour le théâtre le porte à l'étude des auteurs tragiques et comiques, anciens et modernes. Il travaille pendant dix ans au commentaire dramatique de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane, de Plaute et de Térence. La deuxième partie devait contenir les modernes; la vaste étendue de la matière le fait « trembler ». Thomas Corneille marque le terme du commentaire projeté des auteurs modernes.

L'ouvrage n'a pas été imprimé et le manuscrit s'est probablement perdu.

Tout en travaillant à son commentaire dramatique il est attiré au théâtre. Ce n'est pas seulement l'honneur de la représentation qu'il ambitionne : l'intérêt matériel y entre aussi pour une large part. L'ancien homme d'affaires de Puyzieulx ne se désintéresse pas des revenus de ses reproductions littéraires. Ses embarras d'argent nous sont révélés dans une lettre adressée à Voltaire à qui il demande un délai de payement. Il a donc recours au théâtre et prend contact avec les comédiens qui répètent *L'Homme singulier*[1]; mais la maladie d'une actrice a fait interrompre les répétitions. Entre temps il se ravise, reprend sa comédie et la donne à Prault pour l'insérer dans l'édition de 1745. Il a de bonnes raisons pour ne la donner qu'imprimée. Quand le recueil de théâtre paraît, Voltaire exprime son étonnement que les comédiens ne jouent pas, tous les jours, ses pièces au nombre desquelles se trouve *L'Homme singulier*[2]. En 1746, Voltaire est élu académicien et, dès lors, c'en est fait des éloges; un conflit faillit les mettre en froid. *La Force du Naturel* entrait en répétitions en 1749, quand Voltaire voulait faire substituer sa *Rome sauvée* par l'*Oreste*. Destouches s'y opposant[3], Voltaire lui sacrifie Oreste[4] et l'invite chez lui afin qu'il lise sa comédie nouvelle en présence de l'abbé de Resnel et de la marquise du Châtelet[5]. Comme Destouches n'arrive à Paris que le 2 mars, il est plus que probable que la lecture chez Voltaire n'a pas eu lieu. On a joué, le 11 février 1750, *La Force du Naturel*. A la première représentation, quelques-uns des ennemis de Destouches tâchèrent de faire tomber la pièce, mais le public protesta et « la soutint au milieu de l'orage ». Il y avait dix ans environ que sa dernière pièce : *L'Amour usé*, avait paru au théâtre. Pendant ce temps, le nombre de ses adversaires s'était considérablement accru et le public avait acclamé les pièces de

1. En 1744.
2. Lettre de Voltaire à M. Destouches, 8 mars 1745.
3. Lettre de Destouches aux comédiens, 4 décembre 1749.
4. Lettre de Voltaire à Destouches, 1750.
5. *Ibid.*

Nivelle de la Chaussée, de Piron et de Boissy. Il se plaint à Voltaire qu'on n'aime que « la féerie, les intrigues romanesques. La force comique (*vis comica*) et la morale rigoureuse blessent ses oreilles[1] ». Depuis la fin mars 1743, il va rarement à Paris[2].

La perte de tout contact avec la capitale est d'une influence fâcheuse sur ses œuvres, parce que la diffusion des idées modernes fait un progrès considérable.

En même temps le goût s'est beaucoup affiné, le public s'est complu dans les plaisirs de l'esprit fin. Les traits d'esprit du théâtre de Piron sont dans le goût du temps. L'observation de Destouches : que Molière n'en usait jamais[3], ne justifie pas son théâtre sobre et honnête. Il est évident que le combat qu'il soutient est très inégal. Il se rend bien compte de la difficulté de reparaître au théâtre. Il avait peur. L'échec de *L'Amour usé* était toujours présent à sa mémoire, et c'était vraiment trop risquer que de hasarder la mise à la scène d'une comédie. *La Force du Naturel* fut tirée malgré lui « de son cabinet où il la tenait enfermée avec quelques autres ouvrages de ce genre, composés de temps en temps pour égayer sa solitude ». Il ne résiste pas à la tentation d'assister à la première représentation, pendant que sa famille restée à Fortoiseau est au supplice[4]. La pièce a eu du succès et Destouches d'oublier sa rancune. L'année suivante, *Le Jeune Homme à l'épreuve* fut joué à l'Odéon. C'est une comédie sans action, sans lutte et sans caractère ; ce n'est plus du théâtre. En 1753[5], le Théâtre-Français donna *Le Dissipateur*, qui fut d'abord imprimé (1736) et était joué à la Cour de Compiègne et sur d'autres théâtres de province depuis plus de dix ans[6]. L'idée de porter *Le Dissipateur* au théâtre le hantait déjà avant son départ pour Londres. Rentré en France, il l'a mise en œuvre, après avoir surmonté beaucoup de difficultés que le caractère principal présentait. Cette contre-partie de l'*Avare* n'avait pas l'avantage d'avoir été traitée en France avant lui : Molière a trouvé le caractère de l'Avare dans Plaute ; mais Destouches était réduit à son invention. La grosse difficulté consistait à peindre la dissipation dans l'espace de vingt-quatre heures. L'exemple de Shakespeare dans *Timon d'Athènes* lui était connu. Il a pu voir cette pièce à Drury-Lane, où elle fut représentée le 20 mai 1720.

1. Bonnefon, *Destouches intime*, p. 960.
2. Les 25 et 30 avril 1746 ; les 2, 12, 14 mars 1750 il est présent à l'Académie.
3. Lettre à M. l'abbé D....
4. Lettre de Destouches, le fils. Voir Fontaine, p. 7.
5. 21 mars.
6. Lettre de Destouches à Mme Graffigny du 25 février 1753, *Isographie des hommes célèbres*, Paris, 1828-1830.

Dans la préface du *Dissipateur*, il avoue que ses occupations en Angleterre lui firent oublier le théâtre, et il se souvint si peu de son *Dissipateur* que, depuis son retour en France, il a traité plusieurs autres sujets; mais ayant été informé que l'auteur qui s'était emparé de son sujet l'a fait imprimer, il a repris son plan et en a fait son *Dissipateur*, qui se soutint longtemps à la scène.

Ce fut le dernier succès qu'il remportera au théâtre de son vivant[1]. A partir de cette année il ne s'absente guère de Fortoiseau. Au mois de décembre, il assista quatre fois et, l'année suivante, deux fois[2] aux séances de l'Académie. Le 5 janvier on célébra le mariage de sa fille avec François de Bourg-Marie, brigadier d'infanterie et commandant en chef une brigade des volontaires des Flandres.

Pour établir sa sœur, le fils de Destouches renonça à ses droits. Six mois après la célébration de ce mariage, le 4 juillet, à six heures du matin, Destouches mourut à Fortoiseau, à l'âge de soixante-quinze ans. Il fut enterré en l'église de Villiers-en-Bière, près de Melun, où une épitaphe marque encore le lieu de son dernier repos.

La mort de Destouches passa presque inaperçue dans les journaux parisiens.

L'Académie apprit sa mort le 11 juillet. Le *Mercure* du mois d'octobre la signala en quelques lignes. Selon l'inventaire du 12 janvier 1767, ses meubles, vendus aux enchères, valaient 80000 livres; sa bibliothèque comptait 280 volumes; il y avait des papiers et des manuscrits. Le rapport annuel de ses terres montait à 5033 livres; sa fortune, à 22 857 livres; il conservait encore trois actions de la Compagnie des Indes créée par Law, dont le régent le gratifia. Son portrait, peint par L'Argillière, se trouve à l'Académie; son buste, fait par Berruer en 1781, est au vestibule du Théâtre-Français. Sa femme et sa fille Marie suivirent Destouches au tombeau peu de temps après. Son fils, qui était dans la deuxième compagnie des mousquetaires, mit en ordre les œuvres de son père pour l'impression de luxe que le roi accorda à Destouches en 1757.

*
* *

Après la mort de Destouches, sa réputation comme auteur dramatique ne se perdit pas. *La Fausse Agnès*, composée en 1726, jouée

1. De 1735 à 1851 il fut joué 255 fois.
2. Les 1, 3, 10, 15 décembre 1753 et les 5 et 24 janvier 1754.

en province fut imprimée en 1736, et représentée le 10 mars 1759 avec un grand succès. Ce fut la pièce qui eut le maximum de représentations parmi les pièces de Destouches. On l'a jouée 478 fois jusqu'en 1849.

Le 18 octobre 1762 on mit au Théâtre-Français *Le Tambour nocturne*, joué déjà avant 1740 à Leipzig[1], imprimé en 1736. Cette comédie est une adaptation du *Drummer* d'Addison. Selon l'avis de Destouches, c'est « de toutes les pièces anglaises celle qui approche le plus des comédies françaises ». Elle fut joué soixante-quinze fois jusqu'en 1790. Le spectre si fréquent dans le théâtre anglais y paraît pour la première fois. Voltaire ne fera que suivre Destouches.

L'Homme singulier clôt la liste des comédies mises au théâtre à Paris. Représentée le 29 octobre 1764 par l'initiative de Bellecourt, elle n'a été reprise que six fois. On sait que le théâtre de Molière était une mine riche où Destouches puisait souvent soit la matière, soit les traits de ses comédies. Alceste paraît devant nous dans le sincère Damon (*Le Méchant*), dans *Les Philosophes mysogynes*, dans Cléon misanthrope (*Dissipateur*), dans Sanspair (*L'Homme singulier*), ennemi des modes nouvelles. Ce dernier n'est qu'Alceste « par ses petits côtés[2] ». Il renferme bien les traits de Destouches lui-même. Vivant loin de la capitale, en philosophe paisible, il voit tout le ridicule des modes passagères et ne fait que gémir de la corruption et des ridicules[3].

Ses comédies gardèrent l'affiche pendant un siècle et demi et partagèrent le sort des pièces des grands classiques en étant jouées plus souvent après la mort de l'auteur que de son vivant. Trois de ses comédies : *Le Mari confident*, *L'Archimenteur* et *Le Dépôt* parurent enfin dans l'édition de 1757.

* * *

Nous voilà parvenu au terme de notre tâche. La vie de Néricault-Destouches, orageuse dans la première partie, est très calme dans sa deuxième moitié.

Issu d'une famille pauvre et ayant du goût pour les lettres, il est de bonne heure à la recherche d'une situation. Il croit la trouver dans la diplomatie qui, cependant, lui procure des tracas et lui fait beaucoup de tort, dans la suite, sans lui donner la fortune. A qua-

1. Bredow, p. 235.
2. Sarcey, *Conférences*, VI, 78, 2e éd.
3. Avertissement de *L'Homme singulier*.

rante-trois ans, il se retire de la vie publique et s'installe, non sans regret, à Fortoiseau, se consacrant presque exclusivement à sa famille, à sa propriété et aux lettres. Ses amis, pour la plupart des prêtres qui viennent le voir, se font toujours plus rares. Le théâtre et l'Académie l'intéressent pendant toute sa vie, mais les incommodités du voyage à Paris et ses revenus insuffisants le font souvent renoncer aux plaisirs que la capitale lui offrirait. Ce fut toujours un homme correct, modeste, accommodant, dévoué, qui resta fidèle à sa devise : « Moins de gloire et plus de repos ». Son attitude à l'égard de Dubois ne dément pas cette opinion ; il remplit pleinement le rôle d'un diplomate circonspect. Sa droiture, sa candeur furent moins le fruit d'un heureux naturel que celui des impressions que la religion, à laquelle il fut toujours fidèlement attaché, avaient faites sur son cœur et sur son esprit[1]. Toute sa mentalité y trouve ses racines. Ses œuvres ne pouvaient donc pas manquer d'en porter l'empreinte. « Un auteur, dit-il, se peint toujours dans ses ouvrages, quelque attentif qu'il puisse être à y dissimuler le fond de son cœur. Jamais un homme chaste ne s'est plu à faire des peintures lubriques. Voilà mes principes : c'est sur eux que j'ai formé mes comédies et mes épigrammes[2]. Le ton élégant, les bienséances observées, le comique élevé, la morale chrétienne de ses comédies proviennent du milieu aristocratique dans lequel il vécut dans sa jeunesse et de la lecture des classiques du XVIIe siècle. Son usage du monde lui fit éviter de faire des personnalités, tout en empruntant les traits à la réalité. « J'ai fait des portraits, il est vrai, et je tâche de les rendre si naturels que chacun sent qu'ils sont fidèlement copiés. Mais d'après qui ? Personne ne le peut dire sans faire un jugement téméraire. J'ai vu cent mille médisants dans le monde. Mais j'ai copié un trait d'un côté, un trait de l'autre, en sorte que tous les médisants peuvent s'y reconnaître, mais ce n'est jamais une et la même personne[3]. » Néanmoins la capricieuse du *Philosophe marié*, *La Fausse Agnès*, *L'Aimable Vieillard* et quelques personnages des prologues du *Curieux* et de *L'Ambitieux* sont copiés trait pour trait[4].

Destouches estime très haut la réputation d'honnête homme. « J'ai toujours moins pensé, en écrivant, à m'acquérir la réputation d'homme de lettres qu'à m'assurer celle d'honnête homme et de

1. Avertissement, t. I.
2. Lettre à Mme la comtesse de ***, en 1747.
3. *Mercure* de juillet 1747.
4. Deuxième lettre à M. le chevalier de B... ; lettre à Mme la comtesse de L..., devant le prologue du *Curieux* et de *L'Ambitieux*, préface de *La Fausse Agnès*, éd. 1822.

bon citoyen[1]. » D'autre part, ce fut un homme de réflexion. Ses ouvrages en portent l'empreinte. Comme écrivain il eut de grands succès; mais il n'eut pas les qualités qui éblouissent et qui révèlent le génie. Son travail fut le résultat d'une application consciencieuse, d'un soin méticuleux, auquel rien ne manqua que le génie. Il discerna bien l'importance du théâtre de Molière et sut apprécier l'originalité du théâtre anglais. Fidèle aux idées des classiques du XVIIe siècle, dans le fond, il n'hésite pas à introduire des réformes dans la technique de l'art dramatique. Il fut le premier à jalonner le chemin que le genre dramatique devait suivre. Introduisant le pathétique dans la comédie, il jette les fondements de la comédie larmoyante et devient ainsi le précurseur de Nivelle de la Chaussée. Il fut également le premier qui prépara les théories de réalisme théâtral de Diderot.

COLLECTIONS DES ŒUVRES DE THÉATRE

Œuvres de théâtre de M. Nér. Destouches, Paris, F. Le Breton, 1716-1717-1718. In-12, 2 vol. (N.[2])

Recueil factice contenant : I. *Le Curieux impertinent,* 1716 (épître à Puyzieulx) ; *l'Ingrat,* 1712 ; *l'Irrésolu* (préface à M. Courcillon), 1713. — II. *Le Médisant* (épître dédicatoire à la duchesse du Maine), 1715 ; *le Triple Mariage,* 1716 ; *l'Obstacle imprévu* (épître dédicatoire au duc d'Orléans), 1718.

Théâtre de M. Destouches, nouv. éd. augmentée de deux comédies de M. de Lisle, La Haye, 1725. In-12, 2 vol. (N.)

On y lit que « cet aimable auteur promet au public une nouvelle comédie ». Les Odes : *Le Philosophe chrétien* et *Sur la langue française* s'y trouvent aussi.

Œuvres de théâtre de M. Destouches, nouv. éd. revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Prault, Paris, 1736-1745, 5 vol. in-12.

Les trois premiers volumes réunissent son théâtre jusqu'en 1736 et groupent sous un titre général des pièces qui ont une allure et une pagination particulières. Les deux derniers volumes portent la date de 1745, tout en renfermant *la Force du Naturel, le Jeune Homme à l'épreuve,* avec approbation de 1750. (Arsenal.)

Cette édition diffère de celle de 1757 en ce que les préfaces, épîtres dédicatoires, lettres à M. le comte de L***, la septième, huitième et neuvième lettres avec prologue du *Curieux impertinent,* celui de *l'Ambitieux*; scènes de *Thalie* et de *Melpomène* s'y trouvent, tandis que *l'Épître au Roi sur sa convalescence,* les *Œuvres posthumes* et *le Tombeau* y manquent. A la différence des éditions antérieures, quelques comédies ont subi des changements ; ainsi *l'Ingrat* est revu et corrigé, *l'Irrésolu* est corrigé et considérablement augmenté; *le Médisant* est revu et corrigé; *l'Obstacle* est revu et corrigé avec des changements considérables et un cinquième acte nouveau; *l'Envieux* conserve deux ou trois scènes de l'édition princeps.

Œuvres de M. Nér. Destouches, nouv. éd., considérablement augmentée. La Haye, Benjamin Gibert, 4 vol. in-12, 1741-1742. (N.)

1. Préface de *L'Ambitieux* ; dans la 164e épigramme adressée à son fils il écrit :

Si jamais on me nomme
Entre les hommes excélens,
Que le plus beau de mes talens
Fut de penser en honnête homme.

2. Bibliothèque Nationale.

D'après l'avis de l'éditeur hollandais, la lenteur de l'un des éditeurs de Paris lui a fait naître l'envie de donner des preuves d'un zèle plus actif.

Cette édition contient les préfaces, épîtres dédicatoires, lettre à M. le comte de C***, lettres sur les spectacles, sur le goût, épigrammes, ode à MM. de l'Académie française (1717), ode à ma patrie, lettre contre les libertins, *la Belle Impertinente*, les odes bacchiques et poésies lyriques, vers sur la langue française et l'ode *le Philosophe chrétien*; il y manque *l'Amour usé*, *l'Homme singulier*, *la Force du Naturel*, *le Jeune Homme à l'épreuve* et les fragments de comédies.

Œuvres de théâtre de M. Destouches, nouv. éd., revue, corrigée, augmentée par l'auteur. Prault père, Paris, 1745, 5 tomes en 8 vol. in-12. (A.[1] et N.)

Destouches a changé les expressions, la versification, ajouté, retranché ou refondu des scènes entières et a fait des actes nouveaux, principalement les actes quatrième et cinquième. Les œuvres diverses ont été laissées de côté sur le conseil de Danchet et de Tanevot pour ne pas rompre l'unité de l'édition. A la différence de l'édition de 1757, les préfaces, les épîtres dédicatoires, deux lettres devant les prologues du *Curieux* et de *l'Ambitieux*, l'épître au roi sur sa convalescence, la lettre de M. Destouches à M. le comte de L***, les septième, huitième et neuvième lettres y figurent; il manque *la Force du Naturel*, *le Jeune Homme à l'épreuve*, *le Tombeau*.

Œuvres de M. Destouches, nouv. éd., augmentée de pièces nouvelles et mises en meilleur ordre, La Haye, B. Gibert, 1752, 4 vol. in-12, portr. (Bp.[2].)

De la comparaison avec l'édition de 1757, il appert que, sauf l'épître au roi, l'avertissement, *l'Enfant gâté*, le théâtre posthume, les discours et *le Tombeau*, on y trouve en plus le prologue du *Curieux*, la première lettre à Mme la comtesse de C***, l'épître dédicatoire à M. Puyzieulx et celle à M. de Courcillon, la préface de *l'Irrésolu*, l'épître à la duchesse du Maine, l'épître au duc d'Orléans, la préface du *Dissipateur* et celle du *Glorieux*, la préface du *Tambour*, l'épître à M. de Morville, deuxième lettre à Mme la comtesse de C*** sur *l'Ambitieux*, prologue de *l'Ambitieux*, lettre à M. le comte de L*** sur *l'Amour usé*, scènes de *Thalie* et *Melpomène*, la suite des lettres IV, V, VI, la neuvième lettre à M. D..., musicien, et la suite, l'avertissement de *l'Homme singulier*, l'épître à M. Puyzieulx et la préface de *la Force du Naturel*, épigrammes sur divers sujets, 173 épigrammes, épître au roi sur sa convalescence.

Œuvres de N. Destouches, avec une figure en taille douce. B. Gibert, La Haye, 1754, 5 vol. in-12. Nouv. éd., augmentée de pièces nouvelles et mises en meilleur ordre. (Arsenal.)

Cette édition renferme l'avis du libraire, les prologues, préfaces, épîtres et l'avertissement de *l'Homme singulier*, la lettre à M. le comte de L***, *la Force du Naturel*, les scènes de *Prosper* et d'*Hipolite*, la neuvième lettre et la suite de la neuvième lettre, des épigrammes sur divers sujets, l'épître au roi, des lettres sur divers sujets, des odes bacchiques, poésies lyriques, des pensées, portraits et caractères, ode à MM. de l'Académie française et à ma patrie.

Œuvres de M. Destouches, nouv. éd., revue, corrigée, considérablement augmentée et ornée de belles figures en taille douce. Amsterdam et Leipsick, Arkstée et Merkus, 1755, 5 vol. in-12.

C'est la réimpression pure et simple de l'édition de 1745.

Œuvres dramatiques de N. Destouches, nouv. éd., revue, corrigée et augmentée de quatre pièces et toute semblable à l'éd. de l'Imprimerie royale, in-4°, 4 vol., Paris, Prault père, 1758, 10 vol. in-18. (N.)

Œuvres dramatiques de Nér. Destouches, nouv. éd., revue, corrigée, augmentée de quatre pièces et toute semblable à l'édition de l'Imprimerie royale, in-4°, 4 vol. Paris, Charpentier, 1763, 10 vol. (Arsenal.)

1. Bibliothèque de l'Institut.
2. Bibliothèque de l'Université de Budapest.

Œuvres de M. Destouches, nouv. éd., revue, corrigée et augmentée de plusieurs pièces et toute semblable à l'éd. de l'Imprimerie royale, in-4°, 4 vol., Amsterdam et Leipsick, Arkstée et Merkus, 1772, 10 vol. in-12, avec un portrait en taille-douce. (N.)

Cette édition contient en plus une préface de l'auteur pour l'éd. de 1745, le prologue du *Curieux*, première lettre à Mme la comtesse de C***[1], épître dédicatoire à M. le marquis de Puyzieulx, à M. le marquis de Courcillon et la préface de *l'Irrésolu*; épître à la duchesse du Maine, épître à M. le duc d'Orléans, la préface du *Dissipateur*[2], du *Glorieux*[3], du *Tambour nocturne* ; épître à M. le comte de Morville; la préface de *l'Envieux*; lettre à Mme la comtesse de C***[4] qui se trouve devant le prologue de *l'Ambitieux*; le prologue de *l'Ambitieux*; préface de *l'Ambitieux*; lettre à M. le comte de L*** sur la comédie de *l'Amour usé*; prologue de *la Fausse Agnès*; avertissement de *l'Homme singulier*; épître à M. le marquis de Puyzieulx, préface de *la Force du Naturel* ; suite des lettres II, III, IV; septième ettre à M. D..., musicien; suite de la lettre VII.

Œuvres dramatiques de N. Destouches, nouv. éd., revue, corrigée, augmentée de quatre pièces et toute semblable à l'éd. de l'Imprimerie royale, in-4°, 4 vol. Les Libraires associés, Paris, 1774, in-12. (N., Arsenal.)

Œuvres dramatiques de N. Destouches, nouv. éd., précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de cet auteur (par de Sénonnes). Paris, Lefèvre, 1811, 6 vol. in-8°, fig. (N.)

Œuvres dramatiques de N. Destouches. — 1820. Paris. Hautecœur, 6 vol. in-8°, portrait et pl. (N.)

Destouches. — *Œuvres dramatiques* avec notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, Paris, Tenré, 1820, in-8°. (A.)

Destouches. — 1822. Paris, impr. de Crapelet, 6 vol. in-8°, portrait. Notice par Senones.

Le tome III contient les lettres de Destouches à De la Porte (incomplet) : 28 août, 9 septembre, 6, 14, 16 décembre 1729 ; 18 janvier, 17 février, 5 mars, 20 août 1730 ; 19 février 1731 ; une lettre à De la Chaussée du 20 mai 1736. (N.)

Destouches. — *Théâtre français*, répertoire complet, éd. Touquet. Paris, impr. de A. Belin, 1821, 2 vol. in-16°, portr.

Œuvres choisies de Destouches. Chefs-d'œuvre de N. Destouches, Paris, 1789, 3 vol. in-16, portrait et vie de Destouches.

Cette édition contient *le Triple Mariage, le Philosophe marié, le Glorieux, la Fausse Agnès, le Dissipateur* et *le Tambour nocturne*.

Choix des chefs-d'œuvre de Destouches, Paris, 1792, 2 vol. in-18, portrait.

Œuvres choisies de Destouches, Paris, Didot, 1810, 2 vol. in-24.

Répertoire du théâtre français du XVIIIe siècle, Petitot, Paris, 1817, in-18.

Destouches. — *Théâtre des auteurs du second ordre.* Comédies en vers, t. VII, Paris, Dabo et Tremblay, 1819, in-18.

Cette édition contient *le Philosophe marié, le Glorieux, le Dissipateur.*

Destouches. — *Théâtre des auteurs du second ordre.* Comédies en prose, t. VIII, Paris, Th. Dabo, 1820, in-18, notice.

Cette édition contient *le Triple Mariage, la Fausse Agnès, le Tambour nocturne.*

1. Voir la lettre du 20 mars 1744 de Destouches à Danchet.
2-3. Ces préfaces reproduisent un texte plus court que les autres éditions.
4. Ces lettres datent d'avant 1744; voir la lettre du 20 mars 1744 de Destouches à Danchet.

Œuvres choisies de Destouches, éd. stéréotype d'après le procédé Firmin Didot, Paris, impr. de D. Didot l'aîné et de F. Didot, 1820, 2 vol. in-24.

Œuvres choisies de Destouches (avec une notice sur sa vie et sur ses ouvrages, par Ourry), Paris, Ménard et Desenne fils, 1820, 5 vol. in-16, portrait.

Cette édition contient en plus *le Curieux*, *le Trésor caché*, *l'Homme singulier* et ses discours académiques.

Chefs-d'œuvre dramatiques de Destouches, Paris, impr. de P. Didot l'aîné, 1822, 2 vol. in-24. (N.)

Bibliothèque dramatique, accompagnée de notice sur les auteurs et d'examens des pièces, par MM. Nodier, Lepeintre, Lamazurier, Thiessé, Lesourd et Castel, Paris, Vve Dabo, 1824-1826, 24 vol. in-18. (Arsenal.)

Œuvres choisies de Destouches, Paris, Mme Dabo-Butschert, 1825, 2 vol. in-18. (N.)

Destouches. — L. de Bure, Paris, 1826, 3 vol. in-18, portrait. (N.)

Œuvres de Destouches, nouvelle édition, *le Philosophe marié*, *le Glorieux*, *le Dissipateur*. Baudoin frères. Paris, 1828, in-8°. (Univ. Vienne.)

Œuvres choisies de Destouches, Paris, Dufour et comp., 1827, in-32, 281 p.

Cette édition contient *la Fausse Agnès*, *le Philosophe marié* et *le Glorieux*. (N.)
Pièces de théâtre sur les auteurs en général, 1835.

Œuvres choisies de Destouches, Paris, 1836, in-4°. (N.)

Destouches. — *Œuvres choisies*, Crapelet, Paris, 1841.

Théâtre de Destouches, avec une introduction par M. L. Moland, Paris, Garnier frères, 1878, in-18, XXIV-463 p. (N.)

Cette édition contient : *le Philosophe marié*, *le Glorieux*, *le Dissipateur*, *la Fausse Agnès*, variante de *la Fausse Agnès*.

Théâtre choisi, nouv. éd. précédée d'une notice par E. Thierry, Paris, Laplace, Sanchez et Cie, 1884, in-18, XXVIII-565 p., pl. en couleur. (N.)

THÉATRE

Le Curieux impertinent, comédie en vers par M. Nér. Destouches, épître dédicatoire, Paris, P. Ribou, 1710-1711, in-12, XII-25 p. (N.)
— Paris, F. Le Breton, 1716, in-12, IV-95 p. (N.)
— La Haye, 1741, in-12.
— Nouv. éd. Ad. Rion, Paris, 1878, in-12, 77 p. (N.)

L'Ingrat, comédie en vers et en cinq actes. Le Breton, Paris, 1712, in-12, 110 p. (N.)
— Prault père, Paris, 1734, in-8°. (M[1].)
— Gilbert, La Haye, 1741, in-12, 103-202 p.
— Van Ghelen, Vienne, 1753, 138 p.

L'Irrésolu, comédie en vers et en cinq actes; épître dédicatoire à M. le marquis de Courcillon, préface. Paris, 1713, in-8°. (M.)
— Le Breton, Paris, 1713, in-12, X-112 p. (N., C.)
— Prault père, Paris, 1735, in-12.

Les Champs-Élysées, divertissement en collaboration avec de Caumont, Paris, Champion, 1914.

1. Bibliothèque Mazarine.

Le Médisant, comédie en vers et en cinq actes, épître à son altesse sérénissime Mme la duchesse du Maine. Le Breton, Paris, 1715, in-12, 132 p. (C.[1] N.
— Prault père, Paris, 1734, in-12.
— Duchesne, Paris, 1772, 114 p. (C.)
— Ad. Rion. Nouv. éd. « Tous les libraires », Paris, 1878, in-16, 102 p. (N.)

Le Triple Mariage, comédie en prose, en un acte, divertissement en vers. Le Breton, Paris, 1716, in-12, 56 p. (N.)
— Le Breton, Paris, 1733, in-12.
— Belin, Paris, 1789, in-24, VI-68 p. (N.)
— Paris, 1804. (M.)
— A. Makaire, Aix-en-Provence, 1864, in-8°. (N.)

L'Obstacle imprévu ou l'Obstacle sans obstacle, comédie en prose et en cinq actes. Le Breton, Paris, 1718, in-12, VIII-128 p. (N.)
— Prault père, Paris, 1734, in-12. (N.)
— Vve Duchesne, Paris, 1773, in-8°, 128 p. (N.)
— Nouv. éd., I. Didot, 1778, 94 p.
— Compagnie des Libraires, Paris, 1788, 92 p.
— Nouv. éd., Duchesne, an VII, 96 p.
— *La France dramatique*, Didot l'aîné, Paris, 1838, in-4°, 461-485 p. (N.)

Le Philosophe marié ou le Mary honteux de l'être, comédie en vers et en cinq actes. Épître dédicatoire à M. le comte de Morville. Le Breton, Paris, 1727, in-12, VI-111 p. (N.) et in-8°, VIII-116 p. (Bibl. Arsenal.)
— Prault père, Paris, 1727, in-8°. (N., M.)
— *Ibid.*, 1727, in-8°, VII-120 p. (N.)
— P. Maret, Amsterdam, 1727, in-8°, 107 p. (N.)
— Paris, 1732, in-12.
— Prault père, Paris, 1734, p. 110. (Arsenal.)
— Paris, 1742. (M.)
— Le Breton, Paris, 1749, 92 p.
— Duchesne, Paris, 1763, in-12, 140 p. (N.)
— Jean-Thomas de Trattnern, imprimeur de la Cour, 1768, in-8°. (Univ. Vienne.)
— S. Mossy, Marseille, 1774, 88 p.
— Nouv. éd., Prault, Paris, 1774, 68 p.
— Duchesne, Paris, 1786, 112 p.
— Belin, Paris, 1789, in-24, XII-143 p. (N.)
— In-12, 150 p. (N.)
— Paris, 1804. (M.)
— Barba, Paris, 1822, 100 p.
— Ad. Rion, Paris, 1878, in-16, 96 p. (N.)
— Librairie de la Bibl. Nat., Paris, 1883, in-18, 192 p. (N.)
— *Id.*, Paris, 1893, in-18, 192 p. (N.)

L'Envieux ou la Critique du Philosophe marié, comédie en prose et en un acte, Prault père, Paris, 1736, in-12, IV-48 p., préface. (N., Arsenal.)
— *Id., ibid.*, Paris, 1736. (M.[2].)

Les Philosophes amoureux, comédie en vers et en cinq actes. Le Breton, Paris, 1730, in-12, 112 p. (N., M.)
— Ant. van Dole, La Haye, 1733, in-8°, 112 p. (N., C.)
— Prault, Paris, 1742. (C.)
— « Libraires associés », Paris, 1774, in-8°, 92 p. (C.)

1. Bibliothèque de la Comédie-Française.
2. Ces éditions ne conservent que deux ou trois scènes de la pièce représentée en 1727.

Le Triomphe de l'Automne, prologue de *la Fausse Agnès* ou du *Poète campagnard*, *la Fausse Agnès* ou le *Poète campagnard*, comédie en prose et en cinq actes. Prault père, Paris, 1736, in-12, IV-140 p. (N., M.)
— Du même, 1744.
— Ét. Néaulme, Utrecht, 1736, in-12.
— Nouv. éd., Paris, 1753, in-8°, 86 p. (N., C.)
— — — 1759, in-12, 84 p. (N.)
— Mallard, Paris, 1775, 119 p.
— Du même, Paris, 1787. (M.)
— Belin, Paris, 1789, in-24, VI-86 p. (N.)
— Fages, Paris, an XI, 40 p.
— Brigot, Rheims, 1800.
— Du même, 1804. (M.)
— J.-M. Barba, Paris, 1823, in-8°, 59 p. (N.)
— Ad. Rion, Tous les Libraires, Paris, 1878, in-16, 87 p. (N.)
— *La Renaissance du Livre*, préface de Guitet-Vauquelin. Paris, 1920, in-8°, VIII-78 p. (C.)

Le Tambour nocturne ou le Mari devin, comédie anglaise, en prose et en cinq actes ; préface. Prault père, Paris, 1736, in-12, XII-120 p. (N.)
— Van Dole, La Haye, 1737, in-8°, 132 p. (N.)
— Amsterdam, 1754, in-8°.
— J.-P. Jolly, Vienne, 1761, 166 p. (C.)
— Duchesne, Paris, 1765, in-12, 107 p. (M. N.)
— Paris, 1765. (M.)
— Genève, 1771, in-8°.
— Delalain, Paris, 1777, 52 p. (C.)
— Nouv. éd., Phillipot, Bordeaux, 1784, 73 p.
— Belin, Paris, 1789, in-24, X-144 p. (N.)
— Paris, 1804. (M.)
— Ad. Rion, Tous les Libraires, Paris, 1878, in-16, 88 p. (N.)
— Ét. Néaulme, Utrecht, 1732, in-12.

Le Glorieux, comédie en vers et en cinq actes. Le Breton, Paris, 1732, in-12, VIII-120 p., préface. (N. C.)
— Prault père, Paris, 1732 et 1734, in-8°. (M).
— Prault père, Paris, 1740, in-12, 130 p. (N.)
— Prault fils, Paris, 1760, in-12, 152 p. (N.)
— Duchesne, Paris, 1763, in-12, 152 p. (N. M.)
— Nouv. éd. Fantet, Besançon, 1764, 95 p. (C.)
— Chambeau, Avignon, 1773, 76 p. (C.)
— Didon, Paris, 1777, 86 p. (C.)
— Belin, Paris, 1789, in-24, XX-154 p. (N.)
— Delalain, Paris, 1792, 64 p.
— 1804, in-8°. (M.)
— Ad. Rion, Tous les Libraires, Paris, 1878, in-16, 106 p. (N.)
— Librairie des Bibliophiles, Paris, 1884, in-16, XVI-142 p., préface par Georges D'Heylli. (N.)

Le Dissipateur ou l'Honnête Friponne, comédie en vers et en cinq actes. Prault père, Paris, 1736, in-12, XII-140 p., préface (N.)
— A Van Dole, La Haye, 1737, in-8°, 152 p. (N. C.)
— Prault père, Paris, 1745, in-8°, 119 p. (N.)
— Van Ghelen, Vienne, 1752.
— Prault, Paris, 1753, in-12, 127 p. (N., M., C.)
— Duchesne, Paris, 1773.
— Genève, 1773.
— P. Phillipot, Bordeaux, 1778, in-8°.

— Cie des Libraires, Paris, 96 p. (C.)
— Ruault, Paris, 1778.
— Cailleau, Paris, 1784, 80 p. (C.)
— Belin, Paris, 1789, in-24, x-275 p. (N.)
— Palais du Tribunal, Barba, Paris, 1803, in-8°, 118 p. (C.)
— Paris, 1804. (M.)
— Fages, Paris, 1808, 72 p.
— Ad. Rion, Tous les Libraires, Paris, 1878, in-16, 96 p. (N.)

L'Ambitieux et l'Indiscrète, tragi-comédie en vers et en cinq actes. Prault père, Paris, 1737, in-12, xvi-111 p., préface. (N.)
— A Van Dole, La Haye, 1739, in-8°, xvi-118 p., préface, prologue. (N.)

La Belle Orgueilleuse ou l'Enfant gâté (*La Belle Impertinente*)[1], comédie en vers et en un acte, Prault père, Paris, 1741, in-12, 55 p. (N.)
— Gibert, La Haye, 1741, 48 p. (C.)

L'Amour usé, comédie en prose et en cinq actes. Prault père, Paris, 1742, in-12, 140 p. Lettre sur *l'Amour usé*. (N.)
— Delalain, Paris, 1774, 64 p.

L'Homme singulier, comédie en vers et en cinq actes, nouv. éd. Prault, Paris, 1757, 83 p. Avertissement. (C.)
— Nouv. éd. revue, corrigée, Prault, Paris, 1759, 74 p. (C.)
— Duchesne, Paris, 1765, in-12, 144 p. (N., C., M.).
— Cailleau, Paris, 1770.
— Ruault, Paris, 1778, 86 p.
— Phillipot, Bordeaux, 1778, 88 p.
— Paris, 1804. (M.).

La Force du Naturel, comédie en vers et en cinq actes, Prault père, 1750 in-12, xii-132 p. Épître à Puyzieulx, préface. (N.)
— Vienne, 1755, in-8°, 124 p. (M.)
— Delalain, Paris, 1774, 64 p. (C.)

Les Amours de Ragonde, comédie en musique, en trois actes. J.-B.-C. Ballard, Paris, 1742, in-4°, 24 p. (N.)
— Paris, 1743, in-4°. (N.)
— Ballard, Paris, 1745, in-4°. (N.)
— Bruxelles, 1748.
— Rigollet, Lyon, 1749, 34 p. (C.)
— 1749, 26 p. (C.)
— Vve Delormel, Paris, 1752, in-4°, 32 p. (N.)
— Paris, 1754, in-4°. (N.)
— Labottière, Bordeaux, 1758, 22 p. (C.)
— Bordeaux, 1761, 16 p. (C.)

Le Jeune Homme à l'épreuve, comédie en prose et en cinq actes, Prault père, Paris, 1751, in-12, 131-296 p. (N. C.)
— Paris, 1751. (M.)

Traductions.

Sämtliche theatralische Werke von Destouches aus dem Französischen übersetzt von Samuel Patzke, I-IV, in-8°, Leipsig u. Göttingen, 1756. (*Le Trésor caché* y manque). L'édition a paru à Berlin chez Nicolas; voir Plümicke, *Entwurf einer Theatergeschichte von Berlin*, Berlin, 1781.
— L'édition de Leipzig et de Göttingue est une réimpression de celle parue chez Nicolai.

Sämtliche theatralische Werke von Destouches aus dem Französischen übersetzt, Berlin, 1756-1772, 5 Bde, bei Himburg, in-8°.

1. Voir *La Belle Impertinente* dans l'éd. de Gibert.

Destouches für Deutsche. Auswahl, v. Meissner u. Mylius. A. G., Meissner, Leipzig, 1779, in-8°, 367 p. (N.). — Cette édition contient le *Dissipateur* et le *Glorieux*; une notice biographique et des remarques sur le *Dissipateur* et le *Glorieux*.

— *Der unbesonnene Vorwitzige*, Lustspiel in 5 Akten aus dem Französischen des Herrn Destouches; Neue Schaubühne oder ausgesuchte Lustspiele der Ausländer aus ihren Werken u. Schriften übersetzt. Frankfurt u. Leipzig, 1750.

— *Il Curioso Indiscreto*, commedia in 5 atti del celebre Sig. Destouches, tradotta in italiano dalla Signora Duchessa V. S. Milanese, 3e edizione, 1774.

— *Der Undankbare*, ein Lustspiel in 5 Aufzügen von Ignaz Cornova, 1784.

— *Id.*, übersetzt von Ulrike Sophie, Herzogin von Mecklenburg-Schwerin.

— *De Wispeltuurige.* Duim, Amsteldam, 1762, in-8°, 115 p. (N.)

— *Het Drievoudig huwelyk.* Duim, Amsteldam, 1776, in-8°, 86 p. (N. C.)

— *Id.* Broulhiet, Paris, 1786, p. 40. (C.)

— *I Tre Matrimonj.* Venezia, 1799, in-8°, 35 p. (N.)

— *L'Ostacolo improvviso.* Carnione, Venezia, 1754, in-8°, 96 p. (N.)

— *Der verheiratete Philosoph der sich des Ehestandes schämt.* G.-H. Koch, 1735 (?).

— *De Getrouwde Philosooph.* Duim, Amsteldam, 1743, in-8°, 116 p. (N.)

— *De Getrouwde Philosooph.* Duim, Amsteldam, 1747 et 1765, in-8°, 116 p.(N.)

— *Der verehelichte Philosoph oder der Mann, der sich schämt einer zusein.* Krüger, 1748.

— *Den Givte Philosoph.* Gyldendal, Kiobenhavn, 1775, in-8°, 130 p. (N.)

— *The married Man.* Robinson, London, 1789, 63 p. (C.)

— *Il Filosofo maritato.* Venezia, 1798, in-8°, 89 p. (N.)

— *Die verliebten Philosophen*, Lustspiel in 5 Akten aus dem Französischen des Herrn Destouches. Leipzig, 1746, bei Teubner. In prosa.

— *Die verliebten Philosophen.* Krauss, Wien, 1764, in-12, 120 p. (N.)

— *Ehrsucht u. Schwatzhaftigkeit v. Dyk nach dem Destouches.* Leipzig, 1780, in-16, 151 p. (N.)

— *De Verkwister, of de Eerlyke bedriegster.* Duim, Amsteldam, 1757, in-8°, VIII-124 p. (N.)

— *Das Gespenst mit der Trummel, oder der wahrsagende Ehemann*, ein Lustspiel des Herrn Addison nach dem Französischen des Destouches übersetzt, 1740. Deutsche Schaubühne, Frau Gottsched.

— *Il Tamburo.* Bonducci, Firenze, 1750, in-8°, p. XXIV-96, préface. (N. C.)

— *Das Gespenst mit der Trummel*, Krauss, Wien, 1765, in-12. 112 p. (N.)

— *De Glorieus.* Duim, Amsteldam, 1738, in-8°, 118 p. (N.)

— *Der Ruhmredige*, ein Lustspiel in Versen, in 5 Aufzügen, aus des Herrn Nér. Destouches, Mitglied der franz. Akademie, Französischen übersetzt, Vorrede. Leipzig, bei Teubner, 1745.

— *De Eigenzinnige.* Smit, Amsteldam, 1778, in-8°, 135 p. (N.)

— *Der Verschwender oder die ehrlsche Betrügerey.* Frau Gottsched, 1749.

— *Der Verschwender.* Krauss, Wien, 1865, in-16, 139 p. (N.)

— *Den Aergerige af Destouches.* Gyldendal, Kiobenhavn, 1775, in-8, 120 p. (N.)

— *La Forza di Natali.* Carnione, Venezia, 1754, in-8°, 71 p. (N.)

— *Die Stärke des Naturells.* Krauss, Wien, 1762, in-12, 104 p. (N.)

— *Die Probe der Zärtlichkeit u. Treue.* Krauss, Wien, 1764, in-12, 110 p. (N.)

— *De Jongeling op de proef.* Hoorn, T. Tyallinguis, 1775, in-8°, 150 p. (M.)

— *Der vergrabene Schatz.* Lustspiel in 5 Aufzügen. Berlin, Leipzig, bei Christian-Fr. Himburg, 1772.

ADAPTATIONS.

— *Die bestrafte Neugierde oder Wo man sehen soll, sieht man nicht*, Lustspiel, Leipzig, 1772, bei Barth.

— *Der leidenschaftliche Unbedachtsame.* Prag, 1790, von J.-A. Halbe.

— *Dank u. Undank*, frey nach Destouches von J.-F. Jünger, Leipzig, Dyk, 1789, in-8°, 87 p. (N.)

— *Der Undankbare*, ein Lustspiel in 5 Aufzügen nach Destouches, frei bearbeitet von Baron von Pfetten, Leipzig, 1784, bei Schönfeld, in Prosa.

— *Der Unentschlüssige*, nach Destouches bearbeitet von K. Franz, Romanus, Dresden, 1778.

— *Der Unentschlossene*, Lustspiel nach Destouches von A. Vital Mayerhofer, Wien, 1773. Deutsche Schaubühne.

— *Der Unschlüssige*, nach Destouches übersetzt in Versen von dem Schauspieler Wolfram.

— *Der unentschlossene Liebhaber*, Lustspiel in 5 Akten, von Dyk, Leipzig. 1776.

— *Der unentschlossene Freier.* Lustspiel in 5 Akten, von S. Œringen, Halle, 1798.

— *Der unentschlossene Freier*, Lustspiel in 5 Akten, Leipzig, bei Joachim.

— *Der Unentschlossene* von Dr. Büttner, Lustspiel in 5 Akten, Halle, bei Schmeisser, 1811.

— *L'Irrésolu*, comédie en un acte et en vers, P.-O. Leroy, Paris, 1919, 50 p. [L'auteur affirme de ne pas avoir emprunté l'idée à Destouches]. (C.)

— *Der Verleumder*, nach Destouches bearbeitet von K. Franz Romanus, Dresden, 1778.

— *Der Schmachsüchtige*, Lustspiel in 5 Aufzügen nach Destouches *Médisant* von Weiskern.

— *Die Maskerade oder die dreifache Heirat*(?), Gotha, 1773.

— *L'Obstacle imprévu*, comédie en cinq actes par Destouches, mise en trois actes par L. Gaillard (1735) et par L. Monrose et Hostein (1838), Paris, Didot aîné, in-4°, 461-485 p.

— *Der verheiratete Philosoph*, Lustspiel, Prag, bei Calve, 1793.

— *Der Gelehrte*, Lustspiel in 4 Aufzügen nach Destouches, 1803, von C.-W. Contessa.

— *Destouches ou le Philosophe marié*, comédie mêlée de couplets par P. Ledoux et *** (Gensoul), Héret, Paris, 1819.

— *Le Philosophe amoureux*, réduite en trois actes par A. Peyre.

— *Anmassungen*, Bearbeitung des Lustspiels *Le Glorieux* von Destouches, F.-L. Schröder, 1807.

— *Le Philinte* de Destouches ou la suite du *Glorieux*, comédie en cinq actes en vers, par H.-F. Dumslard, représentée le 20 février 1802, Paris, Hugelet.

— *Der poetische Dorfjunker*, ein Lustspiel in 5 Aufzügen mit einigen Aenderungen aus dem Französischen des Herrn Destouches übersetzt, Frau Gottsched, 1741.

— *Der poetische Landjunker*, Lustspiel in 3 Akten nach Destouches von J.-C. Dyk, Leipzig, 1777. Komisches Theater der Franzosen, Band I.

— *Der schöne Geist oder das poetische Schloss*, Lustspiel in 5 Aufzügen, in Prosa, von F.-W. Gotter, Gotha, 1802.

— *Die falsche Agnes oder der poetische Dorfjunker*, Lustspiel in 3 Aufzügen nach Destouches von G.-G. Bredow, Breslau, 1814.

— *Der durch magische Künste von seiner Dummheit befreite Landjunker*, Lustspiel in 2 Akten von Schletter u. Odoardo, Wien, 1777.

— *De Gewaande onnozele juffer, of de Belagchelyke poët, blyspel*, het fransche stuk *La Fausse Agnès* von Destouches, gevolgd; Amsteldam, J. Helders en A. Mars, 1783, in 8°, VI-141 p. (N.)

— *La Fausse Agnès*, retouchée et arrangée par Colson, dit Bellecourt, 1759.

— *Ibid.*, opéra bouffon en trois actes d'après Destouches, par Castil-Blaze, Paris, 1824, in-8°, p. 48. (C.)

— *La Fausse Agnès*, scènes tirées de la *Fausse Agnès*, par A. Truffier, Paris, Ollendorf, 1888, in-8°, 17 p. (C.)

— *L'Amour usé*, comédie en trois actes, en prose, telle qu'elle a été représentée à Bruxelles par les comédiens de S. A. R. Mons. le Prince Charles de Lorraine, Paris, 1769, in-12, p. 92.

— *Der bestrafte Geck*, nach dem Französischen von Landes, 1766.

— *Der liebenswürdige Alte oder der Weg in der Liebe zu gefallen und zu missfallen*, in 5 Aufzügen von Dyk.

ŒUVRES DIVERSES

Imprimés.

Discours prononcé dans l'Académie française, 10 mars 1742, à la réception de M. l'abbé de Saint-Cyr, Paris, 1742, in-4°. (N.)

Au Roi, épître sur sa convalescence. Paris, 1744, in-8°. (N.)

Lettres publiées dans le *Mercure de France*. Réponse en prose et en vers à M..., juin 1740; lettres à M. l'abbé D..., juillet, août, septembre, octobre 1740, février 1741; lettre à Tanevot, juin 1741; lettre à M. de la Roque, août 1742; réponse à une épître anonyme en vers marotiques, juin 1743; réponse à la réplique de l'anonyme marotique, 3 septembre 1743; lettre à Mlle la comtesse..., juin 1744; lettre à Tanevot, juin 1744; épître à M. Frigot, septembre 1744; réponse à M..., 19 décembre 1744; lettre à Mlle la comtesse de..., avril 1747; lettre à Mme ..., juillet 1747.

Épigrammes, janvier 1741.

Correspondance : Recueil de lettres inédites. A Danchet, 1866, in-8° (trouvée dans des papiers de sa famille en 1860). Destouches à Danchet : 7, 8, 10, 12, 20 mars, 20 juin 1744.

L. Fontaine, *Une correspondance inédite du dernier siècle*, Annales de la Société d'émulation de l'Ain, p. 1421, 1872. — On y trouve quelques extraits de lettres de Destouches sans date; d'après une note, les lettres sont postérieures à 1740 et appartenaient à Favier, de Bourg. — L. Fontaine remarque que « les lettres assez nombreuses que Destouches avait reçues d'écrivains et de personnages connus furent conservées et réunies; on y joignit plusieurs fragments de sa correspondance avec son fils ».

Deberre, *Quid sit sentiendum de Phil. Destouches* contient des lettres à Dubois du ? octobre, 25 octobre, 23 novembre, 8 décembre 1718; 18, 20, 31 janvier; 5, 9 avril; 4, 15 mai; 5 août; 21 septembre; 8 octobre; 3, 16, 18, 25, 31 décembre 1719; 12, 24 février; ? mars; 9, 30 mai; 3 septembre; 7 octobre; 25 novembre 1720; 5 mai, 31 juillet, 11 décembre 1721; 27 avril, 28 décembre 1722; lettre aux officiers de la maîtrise de Fortoiseau, 1741 (?).

Paul Bonnefon publie les lettres inédites suivantes : Soleure, août 1701, à

un inconnu ; à Dubois : Londres, 9 février 1719, 29 janvier 1720, 30 janvier 1720 ; à J.-B. Rousseau : 19 avril 1727 ; la plupart des lettres (16) adressées à De la Porte se trouvaient déjà dans l'édition de 1822 des œuvres de Destouches ; les lettres inédites portent la date du 1er octobre et 20 octobre, 29 décembre 1729 ; 1er et 16 septembre 1730 ; lettre aux officiers de la maîtrise de Fortoiseau, 12 février 1740 ; lettre à Titon du Tillet, 27 juillet 1740 ; lettre à Danchet, 20 mai 1744 ; lettre à B. Gibert, 18 mai 1741 ; à Voltaire, 15 novembre 1744 ; lettre aux comédiens français, 4 décembre 1749 ; à Mme de Graffigny une lettre sans date, et les autres du 25 février 1753 et du 18 février 1754 ; lettre autographe signée à Mme Graffigny, sans date. (Vente Kra, 13 décembre 1928. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1930, p. 140.)

Manuscrits [1].

Correspondance diplomatique de Destouches, 293 f°-345 f° (1717-1723), Archives du ministère des Affaires étrangères : à Dubois, 5, 13, 16 décembre 1717 ; 8, 17, 22, 29 septembre ; 3, 18, 25 octobre 1718 ; 6, 13 mars ; 3 avril ; juillet ; 9 août ; 21 septembre ; 8, 14 octobre ; 3, 7, 16 décembre 1719 ; 5 février ; 8 avril ; 1er, 24 juin ; 2, 8, 12, 26 juillet ; 25 novembre 1720.

Collection Morrison, 2e série, t. III, p. 115, British Museum.

Lettre de Destouches à son père, 26 mars 1723, Vente Dubrunfaut.

Lettres de Destouches à Titon du Tillet. Une dizaine de lettres ont figuré dans les catalogues d'autographes [2].

Lettre de Destouches à Fuzelier, 6 août 1716 ; l'original a passé en vente [3].

Lettre de Quinault à De la Porte, 24 décembre 1729 [4].

Les archives de la Comédie-Française possèdent des copies manuscrites qui ont servi aux représentations de sept comédies de Destouches, c'est-à-dire à l'*Irrésolu*, au *Médisant*, à l'*Obstacle imprévu*, au *Philosophe marié*, au *Dissipateur*, à l'*Ambitieux* et au *Tambour nocturne*. Quand on compare les copies avec l'édition de 1757, on constate que les changements portent sur les expressions, les suppressions de scènes et les compressions des actes IVe et Ve. Ce sont donc les scrupules du styliste rigoureux qui se font jour dans les copies manuscrites. A la Bibliothèque Nationale, on trouve les copies manuscrites du *Dissipateur*, du *Philosophe marié*, du *Glorieux* et du *Méchant*.

OUVRAGES CONSULTÉS

Documents historiques, Biographies, Notices.

Fr. et Cl. Parfaict, *Histoire du Théâtre français*, Paris, Mercier, Saillant, 1749 ; *Dictionnaire des Théâtres de Paris*, 1756, 6 vol.

Mathieu Marais, *Journal et Mémoires*, Paris, 1863, I-IV.

E.-J.-Fr. Barbier, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, Paris, 1847, I-IV.

Beauchamps, *Recherches sur les théâtres de France depuis 1061 jusques à présent*, Paris, Prault, 1735.

Mouhy, *Abrégé de l'Histoire du Théâtre*, 1 vol., Paris, 1752.

Cizeron-Rival, *Récréations littéraires ou Anecdotes et Remarques sur différents sujets recueillies* [5], Paris-Lyon, 1765.

1. Il y a certainement encore des lettres de Destouches dans les collections publiques et privées.
2. P. Bonnefon, *Revue d'Histoire Littéraire*, 1907, p. 682.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 641.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 667.
5. Péricaud reconnaît posséder le manuscrit d'un tome second supplémentaire des *Récréations littéraires* dans lequel il y a des lettres de Destouches. (*Mémoires de la Société littéraire* de Lyon, 1866, p. 63, note.)

D'Alembert, *Histoire des Membres de l'Académie française* (1787, in-12, t. I, p. 343, et t. V, p. 451).

Destouches fils, Lettre insérée dans le *Mercure de France* le 5 avril 1779.

Ch. Collé, *Journal* et *Mémoires*, avec une introduction et des notes, par H. Bonhomme, I-III, Paris, 1868, in-8°.

G. Leroy, *Nér. Destouches, gouverneur des ville et château de Melun*, Paris, 1862, in-8°, p. 30.

A. Jullien, *Les Grandes Nuits de Sceaux*, Paris, 1876.

E. Campardon, *Les Comédiens de la Troupe française pendant les deux derniers siècles*, Paris, Champion, 1879.

— *Les Spectacles de la foire* (1595-1791), Paris, Berger-Levrault, 1877.

Defrémery, *Note bibliographique et littéraire* sur un exemplaire non cartonné de la comédie de Destouches, *Le Philosophe marié*, Paris, 1880.

Les *Registres* de l'Académie française (1672-1773), Paris, 1895.

M. Gisi, *Französische Schriftsteller* in u. von, Solothurn, 1898, in-8°.

Joannidès, *La Comédie-Française de 1680 à 1900*, Paris, 1901.

Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française*, 1907, Paris.

H. David, « Un peu d'ordre dans la jeunesse orageuse de Destouches », *Revue du XVIIIe Siècle*, p. 116 à 144, 1917.

P. Lémontey, *Histoire de la régence et de la minorité de Louis XV*, I-II, Paris, 1832.

L. Wiesener, *Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, I-III, Paris, 1891, 1893, 1899.

E. Bourgeois, *La Diplomatie secrète au XVIIIe siècle*, I-III, Paris, 1910.

P. Bonnefon, « Nér. Destouches intime », *Revue d'Histoire Littéraire*, 1907, p. 637-695.

CRITIQUES ET JUGEMENTS

G.-G. Bredow, *Philipp-Néricault Destouches*, Breslau, 1823, p. 205-268.

W. Wetz, *Die Anfänge der ernsten bürgerlichen Dichtung des XVIII. Jahrhunderts*, Worms, 1885.

P. Schoepke, *Ph.-N. Destouches et son théâtre*, Leipzig, 1886.

J. Graziano, *Essai sur la vie et les œuvres de Destouches*, Frauenfeld, 1889, p. 46.

Ludemann, *Ueber Destouches' Leben u. Werke*, Greifswald, 1895.

P. Ahrend, « Einiges über Destouches in Deutschland », *Neuphil. Centralblatt*, 1898.

E. Deberre, *Quid sit sentiendum de Ph.-N. Destouches*, Dijon, 1901, p. 64.

A. Burner, *Les Comédies de Destouches*, Albe-Royale (Hongrie), 1906, p. 60.

J. Hankiss, *Ph.-N. Destouches. L'homme et l'œuvre*, Thèse, Debreczin (Hongrie), 1918, p. 447.

Dom H. Leclercq, *Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV*, I, II, III, Paris, Champion, 1921.

Paris, 1926. A. Burner.

A MADAME LÉONCE DÉTROYAT

In memoriam.

LE THÉATRE DE MADAME DE GIRARDIN

En 1839, Mme de Girardin, née Delphine Gay, avait trente-cinq ans. Poète à seize ans, nouvelliste à trente ans, elle se trouvait, depuis son mariage avec Émile de Girardin, le fondateur de la *Presse*, particulièrement bien placée pour observer, au dehors de la société un peu restreinte qu'elle avait fréquentée jusque-là, une société très variée d'écrivains et de journalistes.

Son talent se modifie. Dans les *Nouvelles* (1833-1836), le vrai apparaît à travers la fantaisie ; des personnages originaux, amusants de relief et pétillants de gaîté, bousculent les mannequins gracieux, un peu immobiles, avec lesquels naguère encore jouait la jeune fille ; la fiction s'anime d'un souffle de réalité.

En 1836, les *Premiers Courriers de Paris* du vicomte de Launay sont publiés dans la *Presse*.

Le vicomte de Launay, c'est-à-dire Mme de Girardin, y donne la chronique de la vie parisienne. On y retrouve, diversifiés à l'infini, les personnages qui avaient fait la fortune des *Nouvelles*. Élégant ou grotesque, à chaque page des *Courriers de Paris*, un profil se dessine, esquisse de grisette, pastel de grande dame, charge de journaliste... Que manque-t-il à ces êtres qui défilent devant nous le carton sous le bras, l'éventail ou la plume à la main ? Il leur manque la parole et aussi un lien qui nouerait entre elles ces diverses existences : il leur manque la scène. Bientôt la scène leur sera donnée.

Tout prédispose Mme de Girardin à faire du théâtre : sa connaissance du monde, sa vivacité d'esprit, le goût très vif qu'elle a pour la critique des mœurs et des caractères, l'évolution entière de son talent.

Elle a commencé par composer des poèmes d'amour, par évoquer de vastes tableaux historiques et religieux ; elle écrit ensuite des nouvelles où l'observation se mêle à l'imagination ; puis elle aborde la chronique, le récit des faits d'hier ou d'avant-hier et l'observation est reine, et la richesse, la variété dans le choix des détails réels remplace l'imagination. Les auditeurs des poèmes,

auditeurs choisis de salons aristocratiques, ont cédé le pas aux lecteurs plus nombreux des romans, enfin aux multiples lecteurs de ce journal à un sou qu'était la *Presse* où paraissent les feuilletons du vicomte de Launay. Délaissant le Parnasse, Mme de Girardin, à présent, connaît presque le succès des orateurs qui parlent dans les assemblées : — jeune fille, n'avait-elle pas rêvée d'être applaudie par tout un peuple ?

Et, très vite, cette tribune d'un grand quotidien ne lui paraît pas suffisante. Il lui faut la tribune où l'auteur communique directement avec les lecteurs devenus spectateurs ; il lui faut le théâtre. Car, pour les romantiques, le théâtre est bien le magicien qui reconstruit les civilisations disparues, le porte-parole de l'élite à la masse, l'éducateur de la foule, mais il est surtout la Tribune. Dans la préface de *Chatterton*, Alfred de Vigny formule ce principe du théâtre tribune et, du principe, Victor Hugo déduit la conséquence. Après l'échec des *Burgraves*, il se tourne vers la députation, car la députation est pour lui l'aboutissement naturel du théâtre : « Il avait d'ailleurs moins besoin du théâtre, dit le *Témoin de sa vie*, il allait avoir la tribune ».

Mme de Girardin possède, sur l'histoire, les illusions de ses contemporains ; elle partage leur goût pour les luttes d'idées ; mais elle est femme, elle vit en 1830 : elle ne peut songer au Parlement ; cependant elle veut que sa pensée communique avec des milliers d'autres pensées : elle se tourne vers le théâtre qui convient à son talent observateur et courageux.

L'histoire du théâtre de Mme de Girardin pourrait être tout extérieure, consister dans le récit des « premières » et de leurs incidents, dans les lettres qu'échangea avec Delphine la grande tragédienne Rachel, ou encore dans les souvenirs des jours où l'auteur lisait à Saint-Point une tragédie nouvelle. « Ses beaux vers, disait Lamartine, faisaient taire tous les bruits du dehors ; les insectes cessaient de bourdonner près de la ruche ; son visage, encadré de chèvrefeuille et de vigne vierge, respirait plus de poésie encore que ses vers. »

Cette histoire faite, refaite sur des documents originaux est intéressante, plus même : amusante ; pourtant ce que nous voulons aujourd'hui, c'est analyser les huit pièces de théâtre de Mme de Girardin, en quelque sorte, intérieurement, et dans leur évolution. Les circonstances extérieures ne serviront que de points de repères ; elles ne seront pas le but ; le but sera d'analyser, en soi, le théâtre de Mme de Girardin. On prend bien un individu comme

centre d'un récit ; on raconte sa vie et l'on fait ressortir les traits principaux de son caractère ; ici nous décrirons l'œuvre, l'œuvre dans sa vie d'abord, qui naît et qui se développe ; l'œuvre telle qu'elle demeure ensuite dans ses défauts autant que dans ses qualités.

Et, d'ailleurs, cette vie particulière de l'œuvre peut se rattacher à la vie généralisée de toute une époque. *L'École des Journalistes*, première pièce de Mme de Girardin, date de 1839, moment où le théâtre romantique triomphait encore. *La Joie fait peur* et *le Chapeau d'un horloger*, ses dernières pièces, datent de 1856, moment où déjà triomphait le théâtre naturaliste. Les débuts appartiennent aux temps héroïques, la fin à la génération qui nous précède de quelques années, qui nous a formés, et l'œuvre entière participe aux hésitations et aux conquêtes des œuvres de l'esprit historiquement, et psychologiquement, elle doit nous intéresser... *Homo sum et nihil a me alienum puto.*

En 1839, Mme de Girardin est en pleine possession de son talent ; elle manie avec habileté le vers et la prose, le poème, la nouvelle et la chronique, elle est consciente de l'effet à produire et consciente des moyens à employer pour le produire...., qu'importe ! Au théâtre, toute cette expérience est décontenancée ; l'auteur dramatique est un apprenti ; il tâtonnera plus d'une fois avant de retrouver son habituelle maîtrise.

L'École des Journalistes, reçue au Théâtre-Français le 21 octobre 1839, trahit bien l'incertitude d'un débutant.

On sent qu'habituée à conter au gré de sa fantaisie, Mme de Girardin ignore encore la rigueur des règles du théâtre. Elle ne sait pas sacrifier le superflu et, quand les branches sont trop touffues, elle ne prend pas le soin de les élaguer.

La pièce, interdite par la censure, ne fut jamais représentée à Paris ; durant quelques jours, elle provoqua de nombreux commentaires, puis les rumeurs s'apaisèrent. Trois ans même s'étaient écoulés lorsque, entre deux dates retentissantes dans l'histoire du théâtre : la chute des *Burgraves* de Victor Hugo (8 mars 1843) et le succès de la *Lucrèce* de Ponsard (2 mai 1843), le rideau du Théâtre-Français se leva, le 18 avril 1843, sur une nouvelle œuvre de Mme de Girardin : *Judith*.

Le sujet de *Judith* est tiré de la Bible : Mme de Girardin montre un Holopherne fort romanesque et une Judith scrupuleuse et pitoyable fort romantique ; toutefois, n'est-ce point une gageure, une rencontre de hasard, que ces lignes sculpturales de la beauté antique retracées par le malicieux crayon du vicomte de Launay ?

Ni rencontre ni gageure et, quatre ans plus tard, le fait se répète encore.

Nous ne sommes plus à Israël, mais en Égypte, en l'an 31 avant Jésus-Christ. L'héroïne n'est plus la chaste Judith, mais cette Cléopâtre qu'un jour la duchesse d'Arbouville compara à Messaline. L'architecture n'a plus les lignes un peu grêles de la pièce de *Judith*; elle est riche, elle est touffue et les vers sont vigoureux et colorés.

Comme dans *Judith*, d'ailleurs, le sujet historique sera « romancé »; Cléopâtre et Octavie sont mises en présence et, tandis que la maîtresse envie la dignité de l'épouse, l'épouse envie « le honteux bonheur d'une maîtresse aimée ». De plus, un esclave, naguère le favori de Cléopâtre, est resté dévoué à la reine. Il surveille Antoine, trompe les Romains, mène les événements, et c'est lui qui, déguisé en prêtre, apporte à la reine l'aspic libérateur.

Différente de *Judith* par la couleur et le mouvement, tableau de Delacroix à côté d'un tableau de David, *Cléopâtre*, comme *Judith*, se rattache aux premiers poèmes de l'adolescence de Delphine Gay par un singulier mélange d'inspiration classique et d'inspiration romantique.

L'École des Journalistes, cette tentative de transporter sur la scène les mœurs parlementaires, avait été le coup d'audace, le bond en avant; ici, Mme de Girardin regarde en arrière et reprend les matériaux dont, autrefois, elle s'était servie.

Réminiscences littéraires, historiques, bibliques, sens de la ligne et de la couleur, goût de l'amour de bonne compagnie, froideur d'attitude, passion devinée, amalgame, sans aucun souci d'écoles, de sentiments involontairement romantiques, avec une préférence de l'intelligence pour l'ordre et la forme classiques, telle avait été l'œuvre de la Muse de vingt ans, telle est *Judith*, en tenant compte de l'évolution de la jeunesse à l'âge mûr, et telle est *Cléopâtre*.

Pourtant, *Cléopâtre* est plus délibérément romantique que *Judith*. L'influence de Racine et de Soumet pâlit devant l'influence de Victor Hugo, de Vigny et de Théophile Gautier...

Je m'arrête; car vouloir isoler et délimiter les sources d'une œuvre est un travail dangereux; on arrive à oublier que l'auteur garde (ceci en proportion variable suivant les auteurs) son originalité propre. Or Mme de Girardin est une nature souvent originale. Elle se montre dans la vie d'une spontanéité charmante; elle a la vive intelligence des choses du cœur et de l'esprit; dans ses *Nouvelles*, comme dans ses *Lettres Parisiennes*, elle saisit le ridi-

cule de l'artificiel et du convenu. Son théâtre ne sera-t-il qu'érudition, imitation, artifice et convention?

Détrompez-vous.

Dans *Judith*, dans *Cléopâtre*, sous la richesse des cadres, sous les couleurs des drapeaux différents des différentes écoles, on sent qu'elle étouffe un peu et s'efforce de respirer. De ci, de là, un souffle soulève les poitrines, gonfle les cuirasses et fait présager déjà les pleurs, les rires, les cris qui éclateront un jour, tout le chant d'une âme humaine, de l'âme propre de Mme de Girardin, et non les échos affaiblis du chant des âmes étrangères :

Pour une larme d'eau voir un enfant mourir!

soupire une Israélite sur les remparts de Béthulie assiégée, et Octavie, parlant d'un médecin renommé, a cet argument de tous les temps :

... Vous pouvez me croire; il soigne mes enfants.

Pontmartin voit à travers ces paroles « une Parisienne bien élevée qui soigne la rougeole de ses enfants et leur cache les désordres de leur père »; laissons-le dire. Remarquons seulement, dans ces détails (toute la scène entre Cléopâtre et Octavie serait à citer), un effort pour faire circuler le sang dans les veines de statues taillées dans le marbre antique.

Il n'y a déjà plus de classicisme ni de romantisme, mais des tendances à peindre la vie de chaque jour, des essais vers le genre bourgeois et moralisateur, où débutera bientôt Alexandre Dumas fils.

Ce réalisme timide a son importance. Mme de Girardin a manqué de mesure dans l'essai audacieux de *l'École des Journalistes*, mais elle sait que, plus que *Judith*, plus que *Cléopâtre*, exercices brillants de rhétorique, *l'École des Journalistes* correspond à la vie; son réalisme latent fait pressentir le moment où l'auteur abandonnera tout à fait la défroque classique et où, pour la scène comme pour le feuilleton, ses mains recommenceront à chiffonner des robes toutes modernes sur des marionnettes parisiennes.

Seulement, rendu prudent, il présentera au public une image des mœurs contemporaines sans la politique et, pour ces nouveaux débuts, il se limitera à un seul acte.

Ah! sans doute, son individualité ne se dégage pas encore entièrement. Après Corneille, après Racine, on sent Mme de Girardin sous l'influence de Molière et de Marivaux, de Sedaine et de Beaumarchais; mais y a-t-il un auteur dramatique qui oserait se vanter d'avoir su se passer de ces influences-là?

Les œuvres de ses contemporains semblent, tout en l'attirant, la laisser hésitante ; elle ne sait de quel côté elle va se tourner et si elle adoptera la manière des comédies d'Alfred de Musset ou, plus libre sous une apparence plus grave, la manière dont Alfred de Vigny donnait l'exemple dans sa comédie de *Quitte pour la peur* (1833).

Cependant, après quelques tâtonnements, elle arrivera à l'indépendance et alors ses pièces ne ressembleront plus à celles d'aucun autre.

C'est la faute du mari, représentée au Théâtre-Français le 1er mai 1851, est une œuvre de transition. Le sujet n'est pas neuf. Alfred de Musset l'a traité dans *le Caprice*[1] et Alfred de Vigny dans *Quitte pour la peur* avec une généralisation toute philosophique. Enfin, moins de deux ans auparavant, le 1er juillet 1849, la *Revue des Deux Mondes* avait publié *le Pour et le Contre*, pièce en un acte d'un jeune auteur qui habitait Saint-Lô : Octave Feuillet[2].

Dans ces trois pièces et dans celle de Mme de Girardin un thème unique : le danger que présente pour une jeune femme la mauvaise humeur ou la négligence d'un jeune mari. Mais combien de différences dans les variations !

Mathilde de Chavigny, dans *le Caprice*, n'est que triste ; la duchesse de *Quitte pour la peur* va jusqu'à la faute, et *Quitte pour la peur*, comme *le Caprice*, présente un seul moment de la situation. Cette situation sera exposée dans toute son ampleur, la thèse sera soutenue avec force arguments dans *le Pour et le Contre* et *C'est la faute du mari*. Il y a le *pour*, concède Octave Feuillet, mais il y a aussi le *contre* ; Mme de Girardin répond dès le titre même : c'est la faute du mari.

L'action est vivement conduite ; comme des balles, les répliques spirituelles ou mordantes rebondissent entre les personnages. Les saillies occasionnées par des observations de mœurs et de caractères franchissent la rampe en un éclat de rire où tremble de l'émotion : le cas de Laurence est celui de tant de spectatrices ; le cas de Fernand est celui de tant de spectateurs ! Plus rien de la toge des Césars, plus rien du feutre de Hernani ; le public du 1er mai 1851 se trouve devant des personnages qui vivent le 1er mai 1851. Le grand vers alexandrin assoupli, allégé, rendu familier, se plie à toutes les sinuosités de la pensée...

1. Publié en 1837, joué en 1847.

2. E. Augier, dans « Gabrielle », traitait un sujet un peu différent : il ne s'agit plus dans cette pièce de l'incompréhension mutuelle de deux nouveaux époux, mais de la chimère romantique qui tourmente une jeune femme après quelques années d'une paisible union. Ce sujet se rapproche plutôt du sujet de la « Crise » d'O. Feuillet.

Pourtant, il reste l'alexandrin — Alfred de Vigny, Alfred de Musset, Octave Feuillet avaient traité le thème en prose, — il reste le vers, c'est-à-dire un langage mesuré, distinct du langage courant des hommes, et cette forme traditionnelle et conventionnelle d'un sujet contemporain, qui n'est ni conventionnel ni traditionnel, affirme le caractère de transition dont nous parlions tout à l'heure.

Désormais, Mme de Girardin, pour approcher sans doute le plus possible de la réalité, ne donnera que des pièces en prose[1].

La première de ces pièces est *Lady Tartuffe*, comédie en cinq actes, représentée la première fois au Théâtre-Français le 10 février 1853.

Jeune, belle, un peu équivoque, malgré sa robe sévère et ses allures pieuses, Mlle de Blossac — Lady Tartuffe — a un passé. Ce passé, elle le croit oublié et elle bâtit des projets d'avenir : elle espère épouser le vieux maréchal d'Estigny. Mais un jour, dans le fiancé de Jeanne, petite-nièce du Maréchal, elle reconnaît Hector de Renneville qu'en secret elle aima jadis. Avant d'être reconnue par lui, folle de jalousie, elle défigure une histoire insignifiante dans l'espoir de compromettre Jeanne. La calomnie est découverte. Jeanne, dont l'innocence a traversé toutes les intrigues sans les soupçonner, épousera Hector; après avoir essayé toutes les ruses de la perversité et de l'amour, — car son amour est vrai et c'est ce qui la rend intéressante, — Mlle de Blossac s'éloigne, tandis que la Maréchale pousse — tel Orgon — un soupir de regret. « La pauvre femme ! ». La grande ombre de Molière est partout présente, mais imitation ne veut pas dire enchaînement de l'imitateur au modèle, et, par une sorte de paradoxe, dans cette Lady Tartuffe imitée du Tartuffe, Mme de Girardin donne pour la première fois la vraie mesure de son talent au théâtre.

A Molière, cela va sans dire, Mme de Girardin a d'abord pris l'idée, l'idée qui se retrouve clairement exprimée dans le titre de *Lady Tartuffe* et dans l'exclamation finale. Elle a pris l'aveuglement envers et contre tous du Maréchal, principale proie de l'hypocrite; elle rend, enfin, comme Molière, tous les membres d'une seule famille victimes des menées occultes de l'aventurière. Marianne et Elmire sont, autant qu'Orgon, frappées par le Tartuffe; Jeanne et Mme de Clairmont sont frappées par Mme Blossac autant que le Maréchal.

1. Les *Ridicules pernicieux* sont en vers, mais cette comédie, interrompue par la mort de Mme de Girardin, est à peine ébauchée ; on ne sait donc pas quelle en aurait été la forme définitive.

C'est encore pour se conformer à l'exemple du maître que Mme de Girardin a mis dans son œuvre une Lady Tartuffe à la suite d'une Cléopâtre.

Après son Don Juan libertin déchaîné, a dit Brunetière, dans l'une de ses conférences, Molière donne le Tartuffe libertin hypocrite...

Après Cléopâtre déchaînée dans ses intincts de domination et dans ses amours, Mme de Girardin donne Lady Tartuffe hypocrite dans ses amours et dans ses instincts de domination.

Simple hasard? ou résultat de sagaces comparaisons? Comment le savoir? De Don Juan au Tartuffe, de Cléopâtre à Mme de Blossac, le rapport est semblable, sinon identique.

Pourtant, dans la pièce de Mme de Girardin, deux caractères appartiennent en propre à Mme de Girardin et sont marqués au coin de sa personnalité: ce sont les caractères originaux de Jeanne et de Lady Tartuffe; ni l'une ni l'autre en littérature ne possèdent de sœur aînée... nous en reparlerons plus longuement tout à l'heure.

L'auteur des *Lettres Parisiennes*, l'observateur réaliste, se devine aussi dans l'atmosphère moderne dont il a entouré ses personnages. Comme nous l'avait déjà fait savoir *la Faute du mari*, le vicomte est revenu de son long voyage à travers l'antiquité. Les glaives, les pschents, les momies et les sarcophages sont oubliés, mis au rebut.

L'appartement de Mme de Blossac, celui du Maréchal, celui de la Comtesse sont autant « d'intérieurs » que nous aimerions voir à une rétrospective de 1853, mais qui, en 1853, présentaient la banalité d'un ameublement à la mode.

Ni la comtesse, ni le Maréchal, ni Lady Tartuffe ne sont les protagonistes d'une tragédie morte ou d'un drame expirant. Ils existent. Leurs habitudes, leurs pensées, leurs sentiments, autant que leurs costumes, les rattachent étroitement à la société qui, de la salle, les regarde agir.

Les spectateurs de la *première* ont pu saluer la veille une Mme de Clairmont dans sa loge de l'Opéra; ils ont pu écouter durant une réception un Maréchal d'Estigny parler politique, et ils ont pu frôler Lady Tartuffe dans une vente de charité, sur le boulevard ou à la messe de huit heures, alors qu'elle paraissait absorbée par ses prières.

La pièce de *Lady Tartuffe* fut fort critiquée. On reconnaissait qu'elle était une tentative pour s'élever du particulier au général, pour former un type. « *Lady Tartuffe* est un bouquet, disait Mme de Girardin, que j'ai fait des noirceurs de certaines femmes

de ma connaissance »; mais, malgré tant de détails qui le rendait vivant, on jugeait ce type trop exceptionnel, invraisemblable. L'intrigue aussi semblait trop mince.

Théophile Gautier — c'est un peu son habitude lorsqu'il parle du théâtre de Mme de Girardin — glose sur les décors, loue les acteurs, distribue des compliments et... se dérobe au moment de traiter le fond de l'œuvre.

« Quant au mérite littéraire de la pièce, dit-il, à la profondeur d'observation, à la netteté du trait, à la portée des mots, à la nouveauté et à la hardiesse des caractères, il ne nous reste guère de place pour les apprécier. Nous ne pouvons ici que constater le succès le plus éclatant et le plus unanime. »

A ces critiques, à ces réticences, la réplique de l'auteur ne se fit pas attendre : un an après, presque jour pour jour, le 25 février 1854, *la Joie fait peur* était représentée au Théâtre-Français.

Mme Detroyat, la nièce de Mme de Girardin, m'a raconté que le sujet de *la Joie fait peur* apparut tout d'abord en rêve à Mme de Girardin. Ce récit, s'il ajoute à la genèse de l'œuvre un charme de légende, ne diminue en rien le mérite de l'artiste; tout diamant n'est apprécié que taillé à facettes et serti par le bijoutier. L'idée initiale de *la Joie fait peur* a été mise en œuvre d'une main experte. Mme de Girardin a donné une comédie parfaite dans sa brièveté. Ici encore — coïncidence ou coquetterie préméditée — cette comédie répond, point par point, aux critiques qu'avait eu à subir *Lady Tartuffe*.

Une mère (Mme des Aubiers), une sœur (Blanche), une fiancée (Mathilde), un ami (Octave), un vieux domestique (Noël) pleurent Adrien, leur fils, leur frère, leur fiancé, leur ami et leur maître, disparu dans un naufrage. Adrien revient et, un à un, Noël et Blanche, Mathilde et Octave sont informés de son retour. Mme des Aubiers est la dernière à l'apprendre, car on tremble de l'avertir : « La joie fait peur! » Serviteur, sœur, fiancée, sont déjà éperdus d'allégresse qu'elle pleure, qu'elle doute, qu'elle ne fait qu'espérer sans être sûre encore. Enfin, Adrien tombe dans ses bras et la pièce se termine, après un crescendo d'angoisse, sur un « tutti quanti » de bonheur. C'est tout; mais l'auteur, dans ces quelques scènes, réussit à atteindre le paroxysme de l'émotion. « Mme de Girardin, dit George Sand, fit pleurer jusqu'au sanglot, jusqu'à l'étouffement tous les hommes et, chose plus victorieuse en un pareil sujet, toutes les femmes. »

La victoire était remportée; Mme de Girardin paraissait dire aux détracteurs de *Lady Tartuffe* : « Vous m'avez reproché de tracer

un caractère exceptionnel et invraisemblable : voici des caractères divers, très simples, pris dans la vie de province, dans la vie familiale et non plus dans l'apparat du grand monde. L'intrigue, pensiez-vous, est trop mince dans *Lady Tartuffe*? Eh bien, je vous montrerai qu'une pièce peut réussir, sans intrigue aucune, par le seul jeu de ces caractères très simples dont je parlais à l'instant. A propos d'un seul fait, sans échafauder d'événements, comme un musicien se plaît à moduler autour d'un seul accord, je noterai, une par une, les variations psychologiques de mes personnages et vous verrez que j'ai assez de talent pour réussir dans ces variations et que le public a assez de cœur et assez d'esprit pour les écouter sans impatience.... »

Moins d'un an après, nouvelle réplique aux contradicteurs avec *le Chapeau d'un horloger*, représenté au Gymnase le 16 décembre 1854. Mme de Girardin a fait constater son habileté à noter les moindres nuances des âmes; elle veut à présent montrer qu'elle est passée maître dans la construction d'une intrigue. Elle ne néglige pas les caractères — il faut à toute intrigue des caractères au moins rudimentaires, — elle les subordonne : les personnages ne seront que des marionnettes qu'elle maniera à sa fantaisie. L'intrigue sera le principal.

Une lettre remise par erreur, une horloge détraquée : voilà le point de départ, digne d'un vaudeville; mais que d'art n'a-t-il pas fallu pour nouer les quiproquos — et pour les dénouer — sans aucun effort apparent!

La pièce est gaie, ce qui est unique dans le théâtre de Mme de Girardin. Elle semble n'avoir d'autre but que d'amuser. En réalité, elle est un exercice de virtuose. Mme de Girardin, d'un sujet presque inexistant, arrive à tirer une intrigue d'une vivacité endiablée. Cette intrigue est même plus sobre, les quiproquos découlent plus rigoureusement de la situation initiale, ils dépendent moins des circonstances adventices que les quiproquos et l'intrigue de certaines pièces de Labiche, le maître du genre, en particulier du Labiche d'un *Chapeau de paille d'Italie* représenté en 1851.

Pontmartin déclarait, il est vrai, que, dans « l'entraînante bouffonnerie » du *Chapeau d'un horloger*, il y avait encore de l'artificiel sous l'éclat de rire. « D'ailleurs, ajoute-t-il, un œil de lynx aurait pu seul le démêler. » Cet artificiel visible pour le seul œil d'un lynx — le sien, apparemment, — n'empêcha pas le succès et ce succès fut un succès de rire alors que le succès de *la Joie fait peur* avait été un succès de larmes.

Hélas! six mois à peine après la représentation du *Chapeau*

d'un horloger, le 29 juin 1855, Mme de Girardin mourait presque subitement. « Quel trésor d'observations, dit Théophile Gautier, quelle mine de riches sujets, quel écrin de traits d'esprit, quel carquois de flèches acérées elle avait encore à dépenser lorsque la mort vint écrire « Fini » au milieu de la page ! »

Mme de Girardin laissait une comédie en un acte, *Une Femme qui déteste son mari* (représentée au Gymnase le 10 octobre 1856), où, à travers une intrigue finement menée, les caractères des personnages évoluaient analysés finement[1].

On pouvait donc s'attendre à la voir réunir un jour, en un faisceau, toutes les expériences acquises dans une œuvre importante aussi parfaite et aussi homogène que les brèves comédies de ses dernières années. « Vous êtes destinée, écrivait Jules Sandeau à Delphine, dès le lendemain de *C'est la faute du mari*, vous êtes destinée à écrire de grandes et belles comédies; vous serez notre maître à tous. »

Le sort ne le voulut pas.

Telle qu'elle est, l'œuvre demeure. Nous venons d'en décrire l'aspect extérieur, nous venons d'en conter l'histoire, car une œuvre, comme un individu, a son histoire et son aspect extérieur. Or, comme un individu aussi, une œuvre a des défauts et des qualités, une personnalité cachée et profonde : ce sont ces qualités, ces défauts, cette personnalité, qu'à présent nous allons tenter de définir.

La condition nécessaire, sinon suffisante, à l'existence d'une œuvre théâtrale, est le choix. Oui, plus que dans la poésie, plus que dans la nouvelle, plus que dans le roman, un auteur qui écrit pour la scène doit écarter de sa pièce tous les matériaux non indispensables à la progression du sujet.

La poésie peut s'attarder à peindre, la nouvelle à conter, le roman à décrire; il faut que l'œuvre théâtrale marche sans retard aucun : le temps lui est compté. Dans les trois ou quatre heures du spectacle, il y a une atmosphère à créer, une action à diriger, des êtres fictifs à faire vivre. L'auteur dramatique est maître de son art lorsqu'il réussit, dans ces trois ou quatre heures, à donner à sa pensée une expression intense au moyen *des êtres*, *de l'action* et *de l'atmosphère*.

Mme de Girardin est fort habile dans l'agencement des menus détails qui ne créent pas toute « l'atmosphère », mais qui contribuent à la créer; elle sait aussi embrasser du regard une contrée

1. Elle laissait aussi une pièce inachevée : *Les Ridicules pernicieux*, dont les fragments parurent dans *la Presse* en 1855 et en 1856.

ou un intérieur et brosser tout un décor d'un seul coup de pinceau. Théophile Gautier note chez elle « le sentiment de la mise en scène », et la compare à Beaumarchais, « l'un des auteurs chez qui le sentiment de la mise en scène fut le plus développé ».

Le tableau d'ouverture de *Judith*, par exemple, est présenté avec un soin minutieux, et le deuxième acte de *Cléopâtre* est une évocation magnifique de la reine d'Égypte.

Ces tableaux ne sont pas une simple représentation sensible. Ils sont reliés à l'action par mille liens très subtils et cette entente secrète du sujet avec le décor, avec le petit détail, avec, si l'on veut, l'air que l'on respire, constitue précisément l'atmosphère.

Ouvrez *la Joie fait peur*, ce drame de la mer, puisqu'on croit qu'Adrien a disparu dans un naufrage. Dès les premières lignes, la mer est présente et le rythme des vagues, le souffle orageux des vents semblent accompagner, comme un chant d'orgue, les paroles les plus simples. Aussi l'idée du retour d'Adrien, qu'un parterre de Parisiens aurait vite fait de trouver extraordinaire et invraisemblable, cette idée devient possible et peu à peu presque naturelle ; en effet, à chaque réplique, proche et mystérieux, nous devinons l'Océan, cet infini, qui donne toujours l'espoir d'une voile à l'horizon.

Artiste dans la création de ses « atmosphères », Mme de Girardin est-elle artiste aussi consommée dans la conduite de l'action, cet élément « sine qua non » d'une œuvre dramatique?

Il faut reconnaître qu'habituée au roman et à la nouvelle et, dans la nouvelle et le roman, habituée à donner libre cours à ses analyses psychologiques (*Le Lorgnon* et *La Canne de Monsieur de Balzac*), Mme de Girardin, surtout à ses débuts, ne se plia pas sans difficulté aux exigences du théâtre.

Laissons de côté *l'École des Journalistes* qui renferme deux sujets : la tragédie familiale des Guilbert et le désespoir du peintre Morin. *L'École des Journalistes* n'a pas été représentée et, pour Mme de Girardin, une pièce qui n'a pas été représentée n'est pas une œuvre achevée, parfaite. Considérons *Cléopâtre* et *Lady Tartuffe*. Elles sont, dans deux genres divers, les œuvres les plus importantes et elles appartiennent à l'époque où le talent de Mme de Girardin était déjà en pleine maturité.

Le sujet historique de Cléopâtre est assez grand en soi pour que le développement des faits puisse suffire à l'action. Pourtant Mme de Girardin introduit, dès la première scène, un personnage, celui d'un esclave que « les baisers de la reine ont fait roi », et elle donne à ce personnage, durant tout le drame, le rôle d'un *deus ex machina*.

Même, dans le premier acte entier, il y a déplacement de l'axe du sujet et le spectateur demeure hésitant, dérouté par la fantaisie de cette intrigue de palais qui semble dominer les intérêts du monde.

Aux actes suivants, et bien que l'attention soit enfin attirée principalement par ces intérêts, l'esclave, resté dévoué à Cléopâtre, semble encore déterminer l'histoire au gré de son amour et de sa jalousie.

Certes l'esclave existe dans le roman de Félix d'Amoreux et dans la nouvelle de Théophile Gautier; mais, dans le roman, il est laissé au second plan ; il passe au premier plan dans la nouvelle; mais la nouvelle n'a choisi qu'un très court et très éphémère épisode de la vie de Cléopâtre; une fois transporté dans un drame qui embrasse la chute de tout un empire, ce même esclave fausse le développement.

En l'an 31, aux amours d'Antoine et de Cléopâtre, seul pouvait se joindre, pour les rendre plus tragiques, un troisième protagoniste, et ce troisième protagoniste, c'était Rome, — Rome, avec les faiblesses et les bassesses de ses partis, Rome avec ses traditions, avec ses lois et avec ses espérances magnifiques. Shakespeare n'avait point eu besoin d'un rôle parasite pour insuffler à sa tragédie une vie ardente et passionnée.

L'esclave mêle à l'atmosphère de la pièce un peu de volupté orientale; il est un caractère original, intéressant dans ces « situations risquées » dont parle Sainte-Beuve ; il apporte enfin, et c'est là l'important, une précision de plus au caractère de Cléopâtre ; il aide à faire comprendre Cléopâtre, et c'est pourquoi Mme de Girardin n'a pas hésité. Que la rigueur du développement fût compromise : tant pis! elle introduit le personnage de l'esclave parce que ce personnage est un document pour une étude de caractères.

Le sujet moderne de *Lady Tartuffe*, à l'inverse de celui de *Cléopâtre*, laissait libre cours à l'imagination et permettait toutes les trouvailles. Or les cinq actes reposent sur une seule calomnie, et cette calomnie est si fragile que les objections viennent tout naturellement à la bouche même de Des Tourbières, le complice de Lady Tartuffe.

MADAME DE BLOSSAC (parlant du séducteur présumé de Jeanne et de la difficulté qu'il y aura à disculper la jeune fille).

Charles de Valleray est à Smyrne. (A part.) Je sais ce que je fais.

DES TOURBIÈRES.

Mais on revient de Smyrne; on va lui écrire.

MADAME DE BLOSSAC.

Quand il reviendra...

DES TOURBIÈRES.

J'entends! Vous aurez épousé le Maréchal.

Oui, Mme de Blossac aura épousé le maréchal; mais un jour sa ruse n'en sera pas moins découverte et son déshonneur consommé. Elle sera appelée Mme d'Estigny six mois, un an au plus et, après, n'aura pour ressources que le cloître ou la galanterie. Une proie passagère ne peut suffire à un rapace de grande envergure, et compter sur l'absence momentanée de Charles Valleray n'est pas digne de Lady Tartuffe.

Ici, comme dans Cléopâtre, qu'importe à Mme de Girardin la stricte logique des faits?

Après le premier et le deuxième actes, où l'action se noue, que lui importe si le troisième acte n'est que l'explication de la calomnie de Mme de Blossac par Mme de Blossac, puisque se révèle ainsi, sous la femme au maintien austère, une amoureuse passionnée? Qu'importe si le quatrième acte est employé tout entier à encadrer la confession — délicieuse, d'ailleurs, — qui innocente Jeanne, puisque ce récit découvre chacun des replis de l'âme de la jeune fille et fait crier chacune des angoisses de l'âme d'une mère? Qu'importe si le cinquième acte met Lady Tartuffe dans la situation invraisemblable de se compromettre, puisque Lady Tartuffe a, dans l'hôtel d'Hector, l'occasion de déployer, en prodigieux virtuose, le jeu de ses ruses et de ses séductions et de révéler ainsi son âme véritable?

Le principal, le seul sujet, n'est-il pas le caractère de Mme de Blossac, l'hypocrite, le caractère de Jeanne, la jeune fille innocente, le caractère de Mme de Clairmont, la mère? L'auteur s'occupe moins du mouvement de l'intrigue que de trouver des situations où les caractères se développent librement.

Il en est de même des autres pièces du théâtre de Mme de Girardin : toujours la situation sert de prétexte à l'analyse des caractères et lui est nettement subordonnée.

« Construisez une forte charpente, » conseillait Balzac à Mme de Girardin. Mme de Girardin néglige ce conseil; elle ne le néglige ni par insouciance ni par impossibilité d'entrevoir les lignes simples et fondamentales à travers la multiplicité des faits; elle le néglige à cause de l'intérêt très grand qu'elle porte aux personnages. Les personnages sont les maîtres de l'intrigue; à ces maîtres, l'intrigue est asservie et n'existe qu'en fonction d'eux.

Le mouvement est encore ralenti par un certain abus de la parole, une certaine tendance qu'ont les personnages à s'expliquer eux-mêmes, à expliquer leurs actes et leurs sentiments. Mme de Girardin a l'intelligence éminemment compréhensive et, nous le répétons, la pratique du roman a développé en elle le goût de la psychologie. Elle crée un caractère non seulement par l'action, mais par le mot. L'action décisive, absolue, irrévocable lui paraît trop directe, trop simple, trop brutale. Le mot la tente pour traduire les mille aspects de ce caractère et jusqu'à ses contradictions.

Qui donc le Tartuffe de Molière a-t-il choisi pour conter ses progrès dans la maison d'Orgon? Son valet Laurent? Nous ne savons. En tous cas, ses projets nous restent cachés : nous les apprenons par leur réalisation. Mme de Blossac, elle, choisit des Tourbières pour confident et, à la scène 6 de l'acte II, lui fait part de ses intentions.

DES TOURBIÈRES.

Et que lui direz-vous donc de vous? (Il s'agit du Maréchal.)

MADAME DE BLOSSAC.

Je lui dirai que je ne l'aimerai pas pour qu'il croie que je l'aime. Comprenez-vous?

Et, sans cesse, Lady Tartuffe analyse ainsi les autres et s'analyse elle-même ajoutant, à chaque retouche, une perfection à sa physionomie, mais ajournant aussi — nous sommes au théâtre — l'acte qui, mieux que la parole, révélerait aux spectateurs son être intime.

Quelquefois, cependant, Mme de Girardin trouve, pour ses héros, le petit geste révélateur et bref qui, plus qu'une phrase, plus qu'une scène entière, traduit et résume une âme. Alors, l'œuvre est agitée du frémissement de la vie.

A deux actes différents de *Lady Tartuffe*, deux femmes sont en prière : Mme de Blossac et Mme de Clairmont; mais Mme de Blossac, qui polissait ses ongles, s'agenouille lorsqu'elle entend frapper à sa porte : elle *veut* être vue; Mme de Clairmont, interrompant sa prière, se lève quand on approche : elle *ne veut pas* être vue. Ces deux gestes éclairent deux âmes. C'est là le véritable théâtre. Le verbe a cédé le pas à l'acte, et l'extériorisation, exigée par la scène, est atteinte.

D'une armature fragile dans l'ensemble, d'une extrême finesse dans le détail, d'une exactitude minutieuse dans l'analyse, le théâtre de Mme de Girardin est surtout, est presque uniquement, un théâtre de caractères.

Ce goût de peindre les caractères, Mme de Girardin l'avait toujours possédé. Dès Napoline, elle s'était plu à croquer une écolière, un maître d'écriture ou un gentilhomme « pervers » ; plus tard, les *Lettres Parisiennes* l'avaient accoutumée à esquisser, d'un coup de crayon, des silhouettes tour à tour gracieuses ou grotesques, tandis que ses romans lui permettaient de pousser ses dessins en les nuançant de lumières et d'ombres.

Le théâtre lui fut une occasion de peindre de nouveaux portraits avec plus de vivacité encore dans le regard et plus de chaleur dans le sourire, des portraits qui achevaient de s'animer grâce au don de la parole.

Cette parole, c'est l'alexandrin dans les premières pièces et c'est la prose dans les dernières.

L'alexandrin est ironique ou grave, pittoresque ou majestueux. Il traduit la pensée en l'accompagnant d'une orchestration qui la prolonge et l'amplifie, mais il exprime moins l'individualité de chaque personnage que l'individualité de l'auteur, Mme de Girardin.

La prose atteint, du premier coup, la perfection de la prose au théâtre : « Chacun, selon le mot de Beaumarchais, y parle son langage[1] ». Dans *Lady Tartuffe*, par exemple, Mme de Blossac s'exprime avec une passion contenue, Mme de Clairmont avec une simplicité élégante ; le Maréchal use d'une phraséologie un peu solennelle et les paroles d'Hector vibrent de jeunesse impétueuse.

Pourtant le langage qui donne aux créations de la fantaisie une apparence de vie, ne suffit pas à donner la vie, et les personnages de Mme de Girardin, au delà de l'art égal de s'exprimer, n'ont pas tous la faculté égale de vivre, c'est-à-dire d'être précisément tels avec leurs sentiments, leurs pensées, leurs actes qu'on ne puisse les imaginer différents.

Les hommes surtout, les héros — Antoine et Holopherne, Adrien et Hector, — drapés dans la toge ou sanglés dans le frac, ont entre eux ce que l'on appelle communément un « air de famille ».

Leurs manières témoignent d'une bonne éducation ; leurs traits sont distingués, imprécis et sans relief. Pourquoi Mme de Girardin, qui savait tracer à l'eau-forte des silhouettes immortelles, a-t-elle affligé Adrien et Hector, Hector surtout, de cette banalité du geste et du regard?

Delphine, dès l'âge de dix-huit ans, avait jugé les jeunes gens

1. Préface du *Mariage de Figaro*.

d'un monde qu'elle trouvait « frivole » avec une absence de sympathie et une clairvoyance un peu méprisantes.

Faut-il expliquer l'attitude de l'auteur dramatique par le jugement que la jeune fille avait porté naguère sur les échantillons masculins des salons de la Restauration?

Le personnage d'Holopherne promet plus de pittoresque, de couleur, de vigueur. Pensez donc, Holopherne, c'est l'homme éternel avec ses passions ; c'est l'homme barbare, l'Assyrien, l'Oriental, avec ses brutalités, ses instincts, ses fastes et ses rugissements de lion!

Eh bien! Mme de Girardin a manqué *Holopherne*. Cette femme du monde, spirituelle et charmante, ne pouvait se transporter dans le passé plusieurs siècles en arrière. Le magicien qui devait permettre le voyage n'avait pas encore levé sa baguette. Il fallait la puissance visionnaire de Victor Hugo dans la *Légende des Siècles*, sa prodigieuse faculté d'évocation pour donner, avec Booz, Masferrer et Eviradnus, une vraisemblable reconstitution psychologique des âges écoulés.

L'*Holopherne* de Mme de Girardin n'est que le résultat d'une compilation historique, et cette compilation même est assez hétérogène. Tantôt on retrouve en lui un habitué de l'hôtel de Rambouillet, faiseur de concetti :

Félicité cruelle! adorable tourment!
Délicieux fardeau de tristesse et de joie!
Torrents de voluptés où mon âme se noie!

Tantôt il échafaude le rêve qu'aurait pu échafauder un prince du *Télémaque* ou un philosophe du XVIIIe siècle :

Oh! j'envie en leur sort ces rois de l'Idumée.

Enfin le sentiment de l'amour est chez lui très romantique car, « par l'amour, tout son cœur a changé », et il a la mélancolie d'un Didier ou d'un Hernani :

Et seul je restais là...
Triste des vains désirs qu'il fallait réprimer,
Mais heureux de vous voir et fier de vous aimer.

Auprès d'Holopherne, les traits d'Antoine apparaissent plus précis, son regard plus expressif. Pourtant, ici encore, Mme de Girardin a puisé aux sources livresques : Plutarque, Cicéron et Diodore de Sicile lui ont fourni sa documentation; mais, cette fois, elle ne s'est point laissé écraser par les matériaux recueillis; elle a classé, elle a construit : elle a créé une œuvre

personnelle. Si Antoine porte dans les yeux les doutes de René et des contemporains, faut-il s'en étonner? Le romantisme alors faisait partie de la vie et l'on croyait qu'il faisait partie de la nature. D'ailleurs, quand Antoine s'écrie :

> Mes amis, mes soldats, ma triomphante armée,
> Voilà ce qui doit seul occuper ma douleur!
> J'ai méprisé leur foi, j'ai trahi leur valeur.
> Ils me nommaient leur père, ils me nommaient leur dieu...

il ne s'agit plus ni de documentation livresque ni de romantisme. Il s'agit d'un homme, il s'agit d'un chef qui a combattu avec l'aide d'une armée, qui a chéri cette armée et qui la voit dispersée. Ces événements sont de toujours. Les adieux de Napoléon à la Vieille Garde dataient de trente ans à peine. Les guerres de l'Empire étaient encore assez proches pour que Mme de Girardin ait pu écouter les récits de plus d'un demi-solde.

Elle-même, toute jeune — elle était née en 1804, — elle a entendu le bruit du canon. Elle a vécu les heures émouvantes de la retraite et elle a exprimé, par les paroles d'Antoine, des angoisses en partie éprouvées.

On répète communément que les souvenirs de l'Empire dans la littérature romantique sont une des formes du romantisme. Ils peuvent être aussi, quelquefois, l'une des voies par où le romantisme regagne la réalité. Le caractère d'Antoine, plus que dans les livres, est pris dans la vie. A travers ses paroles se retrouvent les échos de paroles semblables après Leipzig et Waterloo. Antoine existe mieux qu'Holopherne, mieux qu'Hector et mieux qu'Adrien; s'il n'est pas tout à fait Antoine, le triumvir, il est un chef et il est un homme.

Les traits de Faustus, le vieux soldat de l'Imperator, sont encore plus accentués. Faustus est un personnage secondaire; mais, une fois aperçue, on ne peut oublier sa fière silhouette de centurion. De centurion? Ne porterait-il pas aussi bien le bonnet à poil et l'habit bleu d'un grognard? Les événements contemporains ont contribué à rendre l'âme du serviteur comme celle de son maître toute frémissante d'angoisses secrètes et actuelles. Faustus, malgré les revers, continue d'espérer en son général; il le supplie de reprendre la lutte; il a l'état d'âme d'un Flambeau et, viennent les Cent Jours, avec la même aveugle fidélité, ils replaceraient tous deux, Faustus et Flambeau, les aigles, au sommet de la hampe, sur les étendards.

A côté de Faustus s'avance son descendant et son héritier dans

le dévouement, le grognard du temps de paix, le Noël de *la Joie fait peur*.

Le malheur a fondu sur la famille des Aubiers : Adrien est disparu et Noël réconforte tout le monde. Adrien revient et Noël assume la charge de prévenir la mère. A la fin, lorsque le bonheur est général, Noël sent ses pauvres vieilles jambes trembler sous lui : « A force de préparer les autres, je me suis épuisé, » s'écrie-t-il. « Ah ! » et il tombe sur un pouff.

Certes, Noël ne fait pas oublier *le Philosophe sans le savoir* et le serviteur de Van Darck, Antoine, qui, au milieu de l'allégresse finale, tombe épuisé, lui aussi, dans les bras de Victorine. Mais Noël a une ironie, une ruse innocente, une candide finesse qui le différencient de la naïveté un peu rustique d'Antoine. Noël a une individualité qui lui est propre. Il est marqué au coin de l'esprit et du cœur de Mme de Girardin. Il est lui, et pas un autre.

Les héroïnes de Mme de Girardin sont, plus encore, véritablement originales, car Mme de Girardin met toute la puissance de sympathie de son âme de femme à comprendre les âmes des autres femmes. Elle se penche sur elles avec une curiosité grave; elle regarde dans le passé (ne nous parle-t-elle pas des ascendants de Lady Tartuffe « née d'un mariage étrange » et participant de « deux contrastes »?); elle cherche dans le présent; elle prévoit l'avenir; elle fait jouer toutes les cordes de l'instrument sonore et, comme Marivaux, elle arrive parfois à une exaspération nerveuse de la sensibilité. « Tu me fais mourir! » s'écrie Mme des Aubiers, dans *la Joie fait peur*, en voyant que Noël ne lui épargnera aucunes des affres du doute et de l'espoir... « Le pauvre homme! C'est par charité qu'il me torture ainsi. »

Puis, quand une figure gracieuse ou terrible est bien dessinée et ombrée, pour accentuer davantage son relief, Mme de Girardin place à ses côtés, soit dans une seule scène, soit dans toute une pièce, une autre figure également parfaite, mais différente de la première. Ainsi deux femmes, opposées l'une à l'autre, sont complétées l'une par l'autre et nous avons Phédyme en face de Judith, Octavie en face de Cléopâtre et Jeanne de Clairmont rivale de Lady Tartuffe, l'innocence qui sourit en face de la perversité qui pleure.

Les héroïnes de Mme de Girardin peuvent d'ailleurs porter la tiare ou la capote, la crinoline ou le peplum : à travers les âges, à travers les contrées, le cœur éternel de la femme bat en elles avec ses petitesses ou ses naïvetés, avec les abnégations et avec les luttes qui font sa grandeur.

Mais Mme de Girardin devait à son temps de faire sourdre dans les amoureuses des regrets, des scrupules, une aspiration vers la beauté morale qui les rendent les émules — après la Phèdre de Racine — des pécheresses romantiques.

... Tu n'as donc pas vu comme Octavie est belle ?

s'écrie Cléopâtre après avoir considéré la jeune femme d'Antoine, et, un instant plus tard, ce n'est pas seulement la pâleur latine qu'elle compare à son front « noirci » par le « soleil africain », c'est la vertu de la Romaine qu'elle met en parallèle avec « sa honte et sa faiblesse », c'est toute la situation de l'épouse honorée qu'elle, l'amante, se prend à envier :

Je saurais me montrer noble et fière à mon tour.
J'aurais la dignité d'un légitime amour.

Ce regret est inspiré par la passion. Il ne dure qu'un instant. Tout de même, comme un mouvement de corps vers l'air libre, il rehausse l'être avili de Cléopâtre.

Ce qui, chez Cléopâtre, n'est que regret vague, aspiration d'un instant, devient, chez Lady Tartuffe, un espoir de rachat presque mystique. Oui, le présent de Mme de Blossac est bien lourd et son passé est plus lourd encore : il renferme « du sang, de la volupté, de la mort ». Eh bien! malgré cette perversité, Lady Tartuffe n'est pas une créature odieuse. Mme de Girardin, femme du monde et femme sans reproche, a pitié de toutes les femmes et s'incline sur la déclassée ; elle ressent pour Lady Tartuffe cette indulgence d'apôtre que ressentaient Victor Hugo pour une Marion Delorme et Alexandre Dumas fils pour une Dame aux Camélias ; elle s'efforce de tout comprendre et elle arrive à découvrir dans les ténèbres un sillon de lumière : Lady Tartuffe aime, et cet amour romantique et régénérateur la purifiera :

Mon amour est si beau qu'il me régénère, dit-elle à Hector... O mon bon génie, ne refuse pas de me protéger... Tu peux changer le mal en bien. De tous mes défauts, de tous mes mauvais penchants, tu peux faire des qualités sublimes. Je suis si heureuse, si fière d'aimer si noblement... Je ne te demande rien que de me regarder vivre et ma vie se purifiera d'elle-même sous ton regard !

La vertu, s'écrie-t-elle encore, ce n'est pas ma réalité, mais c'est mon rêve. Est-ce ma faute, à moi, si mon rêve est beau quand ma nature est misérable ? Est-ce un crime, enfin, quand on est condamnée à la fange d'aspirer au ciel ? Ma lutte terrible et sincère n'est peut-être pas sans dignité.

La lutte oblige Lady Tartuffe à se tenir le front levé et, dans

cette attitude, un rayon vient auréoler son âme sombre comme il auréolait tout à l'heure l'âme de Cléopâtre.

Mme de Girardin, dont la vie privée fut irréprochable, peignait volontiers à côté des passions enfiévrées de Cléopâtre et de Lady Tartuffe les jeunes filles et les mères sans défauts.

Pour esquisser ces portraits, pour les parachever, elle n'a qu'à se souvenir : Molière, dit-on, omit dans son théâtre les rôles de mères parce qu'il fut orphelin dès l'enfance; Mme de Girardin, qui eut en Mme Gay une amie de tous les instants, nous montre des mères pleines de tendresse, de sollicitude et d'abnégation. Mme de Clairmont tremble à la seule idée d'éclairer Jeanne, et Mme des Aubiers trouve, malgré ses larmes, la force de sourire à sa fille.

Si, parfois, quand ces mères ont été très jeunes, un séducteur s'est présenté, l'enfant, par sa seule présence, les a vaillamment défendues.

Certes, Octave Feuillet, dans *le Pour et le Contre* et dans *la Crise*, avait déjà parlé du rôle protecteur du petit enfant « gros comme rien » ; mais, après Octave Feuillet, après Alfred de Vigny aussi (dans *Quitte pour la peur*), Mme de Girardin développe cette idée plus largement encore.

L'ennemi naturel du héros triomphant,

dit la Marquise d'Arcueil de *C'est la faute du mari*,

Ce n'est pas le rival, le mari, c'est l'enfant ;
Le séducteur attaque, il minaude, il cajole ;
L'enfant pour nous sauver attrape la rougeole,
Le séducteur s'enfuit épouvanté...

Le séducteur revient :

L'enfant nous sauve encore avec la coqueluche...
Et, lorsque après quinze ans, il cesse de se plaindre
C'est qu'il comprend que nous... n'avons plus rien à craindre...

... Et la jeune femme d'autrefois ne songe plus qu'à marier la fillette devenue jeune fille...

Ah! les jeunes filles du théâtre de Mme de Girardin! Elles n'ont pas la passion qui purifie (comment l'auraient-elles ?), mais elles n'ont pas de défauts. A part un peu de coquetterie — très peu — un peu de puérilité — très peu — elles ont en partage toutes les vertus. Et qu'on n'aille pas penser comme Valentin, le neveu de Van Buck, qu'elles sont ennuyeuses, parce que bien élevées! Leur candeur resplendit autour d'elles, leur pureté est un parfum.

Revêtues de leurs costumes désuets, qui les éloignent de nous

dans le rêve et dans le passé, elles pourraient avoir pour amies les jeunes filles de Molière, les jeunes filles de Marivaux, les jeunes filles de Musset; surtout, en tenant compte de la différence de rang, la Victorine de Sedaine.

Moins bourgeoises que Marianne ou qu'Henriette, moins romanesques que Ninon et Ninette, moins espiègles que Cécile et Silvia, elles ignorent, au sens absolu du mot, ce que Victorine, à cause de sa situation subalterne, malgré son innocence, n'ignore plus.

Il y a encore — et sans pose aucune — de la petite fille dans Jeanne et Blanche. Leurs joues ont des veloutés d'enfants et leurs regards des douceurs de pastels. Et combien Mme de Girardin les comprend! Elle a été, naguère encore, une fillette aux boucles blondes et elle se souvient si bien de la sensibilité de sa seizième année! Par l'expérience, elle réussit à créer la vie aussi bien que tout à l'heure par l'observation. Jeanne se réjouit du chapeau à plumes qu'elle aura une fois mariée; Blanche aime les fleurs et sanglote devant les pivoines plantées par son frère.

Toutes sont à l'âge indécis et charmant où, si elles ne devinent pas le sens du mot « amour », elles rougissent déjà quand on le prononce. Leur cœur s'émeut sans qu'elles sachent pourquoi; elles souffrent et espèrent dans la même minute; elles pleurent ou sourient, comme une journée d'avril, en entendant prononcer un nom.

Ici, Mme de Girardin rejoint la vie et la décrit telle qu'elle la connaît et telle qu'elle la conçoit. Il n'y a plus de place pour la littérature : la chaleur de l'accent exprime la vérité des sentiments ressentis.

*
* *

De l'ensemble de cette œuvre, que l'on trouve veillie, nos contemporains pourraient tirer au moins deux leçons.

Ce théâtre est un exemple de probité professionnelle dans une production de l'esprit, et l'effort conscient et raisonné, qui tend vers la perfection, se remarque depuis la première pièce jusqu'à la dernière. Les succès qui suivirent l'échec, expérience de *l'École des Journalistes*, étaient chaque fois, pour l'auteur, un encouragement à progresser encore.

Ayant échoué dans la satire, Mme de Girardin s'essaie au drame historique; elle le délaisse comme trop factice et, avec toute l'expérience vécue qu'elle possède du cœur humain, elle aborde la comédie moderne. Dans la comédie, elle s'occupe d'abord des caractères plus que de l'intrigue, puis elle réussit à établir le juste et difficile

équilibre entre les développements de l'intrigue et ceux des caractères. Elle passe des vers à la prose, voulant se rapprocher, par la forme même, du but suprême qu'elle poursuit : l'image de la vie et, de plus en plus, avec une savante simplicité elle s'acharne à décrire la réalité complexe.

Enfin, ce théâtre repose, il plaît, il fait rire : — il sait aussi faire réfléchir et si, quelquefois, il pleure et sollicite les larmes avec une grâce discrète, il voile sa tristesse sous la légèreté d'un bon mot ou sous l'éclat d'un trait d'esprit.

Il est donc fidèle à la grande tradition française créée par Molière. Dans notre siècle où les ouvrages littéraires sont, trop souvent, follement légers ou, quand ils prétendent à la pensée, follement obscurs, il offre un bel exemple de cette véritable profondeur qui n'empêche ni le bon sens, ni la mesure, ni la clarté de l'expression.

Et, parmi les œuvres dramatiques de la première moitié du XIXe siècle, l'œuvre dramatique de Mme de Girardin nous apparaît ainsi originale et très particulière.

D'autres ont plus de lyrisme, d'autres plus de vigueur dramatique, d'autres plus d'imagination, d'autres plus de ferveur angoissée, aucune n'a autant de sagesse clairvoyante et, à l'analyse, ne laisse voir autant de vérité durable et humaine.

E. Abricossoff (Dominique Renouard).

BAUDELAIRE, SÉNÈQUE
ET SAINT JEAN CHRYSOSTOME

« Animi remedia inventa sunt ab antiquis :
« quomodo autem admoveantur aut quando
« nostri operis est quaerere. »

SÉNÈQUE, Lettre LXIV, 8.

Dans la quatorzième section des *Fusées* de Baudelaire on trouve la note suivante : « Le portrait de Sérène, par Sénèque. Celui de Stagire, par saint Jean Chrysostome ». L'éditeur des *Journaux Intimes*[1] n'a pas cru nécessaire d'entreprendre le commentaire de ces deux renvois. Mais il nous a semblé loisible de demander la raison de l'intérêt que portait Baudelaire à ces deux personnages et d'étudier à la fois le rapport que cet intérêt pouvait avoir à ses préoccupations habituelles et le commentaire qu'il pouvait fournir de son œuvre. On verra par les analyses qui suivent que Baudelaire n'avait pas tort de rapprocher ces deux portraits. Tous les deux ils indiquent, analysent et commentent certains aspects de la mélancolie romantique, du mal du siècle et plus spécifiquement du spleen baudelairien. Les mêmes phénomènes se rencontrent chez le païen et chez le chrétien et, comme on s'en rendra bien compte, les conseils qu'ils donnent se ressemblent presque autant que les maladies qu'ils décrivent. Chateaubriand n'avait-il pas tort en niant un peu hâtivement la « modernité » des anciens sur ce point? « Les anciens ont peu connu cette inquiétude secrète, cette aigreur des passions étouffées qui fermentent toutes ensemble : une grande existence politique, les jeux du Gymnase et du Champ de Mars, les affaires du forum et de la place publique, remplissaient tous leurs moments, et ne laissaient aucune place aux ennuis du cœur. D'une autre part, ils n'étaient pas enclins aux exagérations, aux espérances, aux craintes sans objet, à la mobilité des idées et des sentiments, à la perpétuelle inconstance, qui n'est qu'un dégoût constant[2]. » C'est là un jugement qui pourrait bien s'appliquer aux Grecs et aux Romains des premiers temps, mais sur lequel,

1. Ed. Ad. van Bever, Crès, 1920, p. 18.
2. *Génie du Christianisme*, livre III, 2e partie, ch. 9.

comme on le verra plus loin, on doit faire, en ce qui concerne les premiers siècles de notre ère, certaines réserves.

On a souvent constaté entre l'empire romain du temps de Sénèque et le monde moderne une sorte de parenté spirituelle. Dans la Rome de la décadence comme à l'époque romantique, l'âme humaine est malade en quelque sorte et réclame des remèdes moraux. « Dans cette époque de crise douloureuse, qui précéda le triomphe du Christianisme, la philosophie devint la suprême consolatrice et le suprême remède qui s'offrit aux âmes en quête du salut[1]. » Dans un ouvrage célèbre un savant critique français[2] n'a pas manqué de comparer les philosophes de cette époque avec les directeurs de conscience attachés, au XVIIe siècle, aux grandes familles françaises. La corruption et les désastres de l'Empire donnèrent à ces philosophes encore plus d'autorité. « Toutes les belles âmes, dégoûtées de la politique, cherchèrent un refuge dans la philosophie, où elles protestèrent en silence contre les mœurs et le despotisme impérial. » Elles demandèrent de plus en plus au stoïcisme des lumières pour la conduite de la vie, un appui, des leçons de courage, des espérances. « Le monde, revenu de la superstition païenne, a mis sa foi dans l'humaine sagesse et dans ceux qui la professent dignement. Les âmes d'élite, autrefois si paisibles dans le doute, commencent à ressentir de généreuses inquiétudes et une sorte de curiosité émue devant les grands problèmes de la vie. La désoccupation politique, la tristesse des temps, l'incertitude du lendemain, la satiété des plaisirs, d'autres causes encore ajoutent un nouveau prestige à l'antique autorité de la philosophie. » Comme le fera voir cette citation que renforcera l'analyse du cas de Serenus, l'état de l'âme romaine à cette époque ressemblait, toutes proportions gardées, au mal du siècle romantique, et c'était avec un instinct assez sûr et une connaissance profonde de son siècle que Baudelaire s'attachait si passionnément aux auteurs de cette décadence romaine. De plus, Sénèque, qui a toujours joui d'une faveur spéciale en France, s'apparente assez aux grands moralistes français pour que Baudelaire, lui-même de la lignée de Pascal, de La Bruyère, de La Rochefoucauld, portât un intérêt particulier au grand moraliste romain.

D'ailleurs, comme un critique américain[3] l'a remarqué tout récemment, la forme et le style des lettres de Sénèque annoncent déjà dans leurs révélations intimes le procédé romantique :

1. Counson, *La Morale de Sénèque.*
2. C. Martha, *Les Moralistes sous L'Empire romain,* Paris, 1865.
3. R.-M. Gummere, *Seneca the Philosopher and his Modern Message,* p. 38. V. surtout Sénèque, *Ep.* LXXV.

They discard the Greek communal element and make toward self-revelation, just as Montaigne many years later discarded previous types and spoke as a definite personality. They develop themselves round a central and subjective mood-contrary to the diary fashion of Cicero's correspondence.... »

C'est pour des raisons pareilles, sans doute, que le critique cité[1] a cru entendre dans les plaintes de Serenus « une confession moderne et contemporaine » : « Dans cette profonde et saisissante analyse du spleen antique, comme on sent bien que Sénèque ne fait pas une description de fantaisie et qu'il est aux prises avec la plus réelle et la plus indéfinissable maladie morale! Si à ces angoisses d'une âme qui se dévore elle-même se mêlaient encore des peines d'amour inconnues de l'antiquité, nous oserions dire que Sénèque a voulu éclairer et consoler un Werther ou un René romain. »

Andraeus Serenus[2], capitaine des gardes de Néron, était un ami intime, peut-être un parent de Sénèque, de caractère généreux mais instable, que le philosophe entreprit de convertir de l'épicurisme au stoïcisme. Les étapes de cette conversion sont indiquées dans les dialogues *De Constantia*, *De Tranquillitate* et *De Otio*. A l'époque qui nous concerne, celle du *De Tranquillitate*, cette conversion s'était déjà accomplie. Mais, comme on le verra par la suite, Serenus n'avait pas réussi à se débarrasser de ses malaises spirituels et à mettre en pratique sa nouvelle doctrine. Ses doutes, ses inquiétudes, ses scrupules le tourmentaient toujours.

C'est Serenus qui, le premier, nous décrit sa maladie. En s'observant intimement il a remarqué que certains de ses défauts sont beaucoup plus vagues, plus sourds, plus subtils, plus tenaces que les autres. « Ils font penser à ces ennemis qui rôdent autour de vous pour vous assaillir au moment propice, et avec qui l'on ne sait jamais si l'on doit être sur le pied de guerre ou si l'on peut compter sur une période de paix[3] ». La condition la plus fréquente est une inquiétude, une indécision indéfinissables et, bien qu'il reconnaisse que les habitudes inculquées par l'hygiène stoïcienne demandent du temps, il a peur que sa faiblesse ne devienne permanente. D'autant plus qu'il se rend bien compte qu'il n'est pas

1. Martha, *op. cit.*, p. 23, 25.
2. V. Sénèque, *Ep. ad Luc.*, LXII, et Pline, *Hist. Nat.*, XXII, 96.
3. Traduction de Waltz, éd. de l'Association Guillaume Budé. Cf. Baudelaire, *Lettres inédites à sa mère* : « J'ai une âme si singulière que je ne m'y reconnais pas moi-même » (26 mars 1853). « Si jamais homme fut malade, sans que cela puisse concerner la médecine, c'est bien moi » (25 déc. 1857). « Je commence à croire que le problème de ma vie est un de ceux pour lesquels je jetterai ma langue aux chiens » (8 déc. 1860).

sans contribuer, par sa complaisance, à la ténacité de sa maladie. Qu'est-ce que c'est, demande-t-il, que cette faiblesse de l'âme irrésolue qui répugne à se ranger définitivement du côté du vice ou de la vertu ?

C'est d'abord une impuissance foncière à adopter une règle de vie, à choisir entre les états d'âme nettement contradictoires et le déséquilibre, le ballottement spirituels qui résultent de ces sollicitations faites par des attitudes opposées. Il aime à la fois la simplicité et le luxe. A un certain moment il accepte avec joie un lit simplement dressé, un costume ordinaire, une nourriture saine, un serviteur quelconque, des meubles rustiques. Et puis, quand il est bien conquis à cette façon de vivre, le voilà qui se laisse fasciner par le luxe, par tout l'appareil pompeux de la richesse. « Que le luxe, au sortir d'une longue et ingrate tempérance, m'enveloppe tout à coup de son éclat et m'entoure de son tumulte, je sens mes regards vaciller ; j'en supporte la vue moins aisément que la pensée, et je reviens de là, non pas corrompu, mais découragé : je ne porte plus la tête aussi haute au milieu de mes pauvres meubles; je sens poindre une morsure secrète et me prends à douter si toutes mes somptuosités ne valent pas qu'on les préfère. Rien dans tout cela qui change mes sentiments, mais rien non plus qui ne les ébranle[1]. »

De même il aime à la fois l'action et la paresse[2]. Après avoir résolu de suivre « la mâle énergie » des maximes stoïciennes, de se mêler à la vie publique, de se dévouer au service de son pays et de l'humanité, il se laisse décourager par les secousses, les avanies, les petites contrariétés inséparables de la vie active et tombe de nouveau dans l'oisiveté. Froissé par le contact de ses semblables, incapable de supporter ou de dédaigner les blessures d'un égoïsme excessivement chatouilleux, « je me décide alors de me claquemurer dans ma maison : que nul ne me dérobe une journée, jamais il ne me dédommagerait d'une telle perte : que mon âme ne s'attache qu'à elle-même, ne songe qu'à elle, ne s'occupe de rien qui la distraie, de rien qui la soumette au jugement d'autrui », quitte à se lancer impétueusement encore dans la mêlée et de retomber dans le marasme. On retrouvera chez

1. Voir, sur ce que Baudelaire appelle « des habitudes de réclusion et de dissipation également violentes et prolongées », *Lettres* (M. F.), p. 279, 282, 326; *Lettres inédites à sa mère*, p. 248, 327; *Petits Poèmes en prose, Le Mauvais Vitrier*, etc.; et, sur les alternatives de solitude et de fréquentation de la société, *Lettres* (M. F.), p. 398, 477, 480; *Lettres inédites*, etc., p. 221, 265, 269, 318; *Dernières Lettres*, etc., p. 179; *Petits Poèmes en prose, La Solitude*, etc.

2. Voir *Art Romantique* (Ed. Lévy), p. 313, et comparer les conseils d'hygiène dans les *Journaux*.

René cette instabilité, ces contradictions, malgré l'opinion citée de Chateaubriand. Celui-là souhaite la paix des habitants d'un monastère : « Heureux ceux qui ont fini leur voyage sans avoir quitté le port, et qui n'ont point, comme moi, traîné d'inutiles jours sur la terre... Les Européens, incessamment agités, sont obligés de se bâtir des solitudes. Plus notre cœur est tumultueux et bruyant, plus le calme et le silence nous attirent. » Il reconnaît la sagesse des sauvages : « Tandis qu'avec si peu de fruit je parcourais tant de contrées, vous, assis traquillement sous vos chênes, vous laissiez couler les jours sans les compter ». Mais il est incapable de se fixer. Ni l'existence des villes ni la vie à la campagne ne lui plaisent : « Cette vie, qui d'abord m'avait enchanté, ne tarda pas à me devenir insupportable. Je me fatiguais de la répétition des mêmes idées. Je me mis à sonder mon cœur, à me demander ce que je désirais. Je ne le savais pas : mais je crus tout à coup que les bois me seraient délicieux... J'embrassai ce projet avec l'ardeur que je mets à tous ces desseins : je partis précipitamment pour m'ensevelir dans une chaumière, comme j'étais parti autrefois pour faire le tour du monde. »

Les idées littéraires de Serenus vont de pair. C'est tantôt l'amour de la spontanéité, tantôt celui de la correction, tantôt l'attrait des succès immédiats, tantôt celui des œuvres faites pour la postérité. « Écris donc pour occuper ton temps; écris pour ton utilité et non pour ta glorification, dans un style dépourvu d'apprêt : inutile de se mettre en frais quand on travaille au jour le jour. Oui, mais dès que mon esprit se hausse à des conceptions un peu généreuses, le voilà qui raffine son style, qui brûle de donner à la forme autant de noblesse qu'au sentiment et mon langage tente d'égaler l'élévation de ma pensée. »

Bref, c'est la faiblesse d'une âme « pleine de bonnes intentions[1] », ce que René appelait « cette étrange blessure de mon cœur qui n'était nulle part et qui était partout ». Serenus se demande si la maladie est encore plus sérieuse qu'elle ne semble, si le tableau qu'il en donne n'est pas adouci par une complaisance assez naturelle de la part du peintre. Il demande à Sénèque de lui donner

1. Cf. Baudelaire, *Lettres* : « Remarquez bien que je dis *encore une fois*, ce qui, dans ma pensée bien sincère, veut dire : la dernière fois » (4 décembre 1847); « Vous savez que je suis toujours très sage, *en intention* » (23 octobre 1864); « Relativement à ce qui t'intéresse le plus au monde, c'est-à-dire à ton fils, je te dirai : que c'est l'homme le plus sage, le plus raisonnable et le mieux raisonnant qui soit à propos d'argent, de bonheur, de travail, etc. Mais, par je ne sais quel affaiblissement de volonté, il ne peut pas mettre en pratique ses excellentes idées » (4 mai 1865); « Parce que je comprends une existence glorieuse, je me crois capable de la réaliser. O Jean-Jacques! » (*Journaux Intimes*, p. 110.) Cf. *Fleurs du Mal*, *Examen de Minuit*, etc.

conseil. Avant de suggérer le remède, le philosophe donne une analyse plus fouillée de la maladie de son ami. A son avis, la cause en est dans l'imagination[1], dans un excès d'inquiétude, dans le malaise d'un esprit qui ne s'est pas habitué à la santé et qui a besoin de conviction, de foi, de tranquillité. On verra que la description donnée par Sénèque possède une forte ressemblance aux idées et même aux images de Baudelaire.

Pour Sénèque tous ces malades se ressemblent, que ce soient ceux « que tourmentent leur mobilité d'humeur, leurs dégoûts, leur perpétuelle versatilité, et qui n'aiment rien tant que ce qu'ils ont délaissé », ceux qui ne savent rien faire que bâiller et languir[2] ou bien ceux qui, « se tournant et retournant comme les gens qui n'arrivent pas à dormir, essayent successivement toutes les postures jusqu'à ce que la fatigue leur fasse trouver le repos[3] ». Tous sont marqués d'un mécontentement d'eux-mêmes[4] qui a son origine dans un manque d'équilibre de l'âme, un écart entre les désirs et la volonté, entre les espérances et la réalité, entre l'imagination et l'effort. Ce sont tous des impuissants, des irrésolus découragés par l'insuccès, accablés de remords, rongés par l'ironie. « Ils cherchent par tous les moyens à atteindre l'objet de leurs vœux, se dressent et se contraignent à des pratiques honteuses et malai-

1. Baudelaire s'est souvent demandé dans ses lettres si sa maladie était physique ou mentale : « Cette maladie est-elle imaginaire ou réelle? Est-elle devenue réelle après avoir été imaginaire? Serait-elle le résultat d'un affaiblissement physique, d'une mélancolie incurable à la suite de tant d'années pleines de secousses, passées dans la solitude et le mal-être? Je n'en sais rien; ce que je sais, c'est que j'éprouve un dégoût complet de toutes choses » (31 décembre 1863); [la moitié de son infirmité provient] « d'une cause morale, une espèce de maladie mentale, une peur perpétuelle augmentée par l'imagination, pour avoir renvoyé et négligé les choses importantes. C'est très obscur, n'est-ce pas? » (3 juin 1863); « *Je me crois malade*, et un malade, même *imaginaire*, est un malade » (26 février 1858); « Est-ce le physique malade qui diminue l'esprit et la volonté, ou est-ce la lâcheté spirituelle qui fatigue le corps? Je n'en sais rien. Mais, ce que je sens, c'est un immense découragement, une sensation d'isolement insupportable, une peur perpétuelle d'un malheur vague, une défiance complète de mes forces, une absence totale de désirs, une impossibilité de trouver un amusement quelconque » (30 décembre 1855). Voir aussi des lettres du 7 et du 21 août 1860.

2. Baudelaire, *Lettres* : « Supposez une oisiveté perpétuelle, commandée par un malaise perpétuel, avec une haine profonde de cette oisiveté, et l'impossibilité absolue d'en sortir... » (4 déc. 1847); « Quant à mon silence, n'en cherchez pas la raison ailleurs que dans une de ces langueurs qui, à mon grand déshonneur, s'emparent quelquefois de moi et m'empêchent non seulement de me livrer à aucun travail, mais même de remplir le plus simple devoir » (9 juillet 1857). Voir aussi des lettres du 25 déc. 1857 et du 3 juin 1863.

3. Cf. Lucrèce, l. 1082 et seq. :

> Sed dum abest quod avemus, id exsuperare videtur
> cetera; post aluit, cum contigit illud, avemus
> et sitis aequa tenet vitai semper hiantis.

4. Cf. Baudelaire, lettre à Champfleury (6 mars 1863) : « Il est évident que vous êtes un homme heureux, *heureux par vous-même*, et moi je ne le suis pas, car je suis toujours mécontent de moi ».

sées, et, quand leur peine n'est pas récompensée, souffrent cruellement de s'être déshonorés pour rien, regrettant non d'avoir voulu le mal, mais de l'avoir voulu sans succès. Dès lors, les voilà saisis à la fois du repentir de leur conduite passée et de la peur d'y retomber, et peu à peu livrés à cette agitation stérile d'une âme qui ne trouve à ses difficultés aucune issue parce qu'elle n'est capable ni de commander ni d'obéir à ses passions, à ce piétinement d'une vie qui n'arrive pas à se donner carrière, à cette torpeur d'une âme paralysée au milieu de la ruine de ses désirs. » Et la solitude et l'oisiveté où se plongent ces sensibilités meurtries, ces courages déprimés pour trouver la paix et l'oubli ne font qu'augmenter leur détresse en les livrant à la mélancolie, à l'analyse et à l'ironie et en les éloignant des contacts et des activités qui permettent d'oublier les déboires personnels ou de corriger les égoïsmes maladifs.

« De sorte qu'une fois privé des distractions que les gens affairés doivent à leurs occupations mêmes, on ne supporte plus sa maison, son isolement, les murs de sa chambre, et que l'on se voit avec chagrin abandonné à soi-même. » De là tous les aspects de l'ennui, « ce dégoût de soi, ce tourbillonnement d'une âme qui ne se fixe à rien, cette sombre impatience que nous cause notre propre inaction », ennui aggravé par la clairvoyance de l'esprit, honteux de sa propre faiblesse, par l'orgueil qui ne fait qu'augmenter l'angoisse en la refoulant : « étroitement confinés dans une prison sans issue, nos passions s'y asphyxient; de là la langueur et les mille flottements d'une âme incertaine, que la demi-réalisation de ses espérances plonge dans l'anxiété et leur avortement dans la désolation ».

De là aussi l'envie, le développement morbide des facultés critiques, la haine de ses semblables, la tendance à « jalouser furieusement tous les succès du prochain (car rien ne nourrit l'envie comme l'oisiveté malheureuse, et l'on voudrait voir tout le monde échouer parce qu'on n'a pas su réussir) ». Ce dépit et ce désespoir entraînent le fatalisme, la croyance au « guignon », la conviction que l'on est le jouet du sort, en un mot qu'on est damné[1] : « on en vient à s'irriter contre la fortune, à se plaindre

1. Cf. Baudelaire, lettre du 4 décembre 1854 : « En somme, je crois que ma vie a été damnée dès le commencement, et qu'elle l'est *pour toujours* ». Voir aussi *Art Romantique* (éd. Lévy), p. 351; *Œuvres posthumes*, p. 189, 214; *Petits Poèmes en prose, Les Dons des Fées; Fleurs du Mal, Litanies de Satan, L'Irrémédiable*, etc. Mais Baudelaire n'a pas été toujours dupe de ce fatalisme : « D'ailleurs, *à tout péché miséricorde*, ce que vous savez que je traduis ainsi : il n'y a rien d'irréparable » (lettre du 10 janv. 1850) : « Je la connais parfaitement, cette théorie du guignon que tu cites et je me connais parfaitement aussi moi-même. *La vertu dangereuse*, c'est un esprit

du siècle; on se replie de plus en plus dans son coin et on y couve son chagrin dans le découragement et l'écœurement ». Et ici Sénèque s'inscrit en faux contre l'opinion de Pascal[1] que Baudelaire, bien que cette idée dût en quelque sorte compliquer sa propre maladie, semble avoir adoptée, c'est-à-dire que les hommes recherchent le divertissement, le mouvement pour s'aveugler à leur destin. Pour Sénèque, « l'âme humaine est par instinct active et portée au mouvement. Toute occasion de s'exciter et de sortir de soi lui est agréable ». Dans les limites de la sagesse, rien de plus naturel. D'ailleurs, le philosophe stoïcien est assez perspicace pour remarquer que la maladie qu'il analyse ne va pas sans quelque complaisance de la part de ses victimes, gens qu'il a appelés ailleurs (*Ep.* LXXIV, 34) « animos libenter aegros et captantes causas dolores » : « certains ulcères provoquent la main qui les envenimera et se font gratter avec délice; le galeux aime ce qui irrite sa gale : on peut dire qu'il en est de même de ces âmes où les passions bourgeonnent comme de mauvais ulcères et qui trouvent une volupté à se tourmenter et à souffrir[2] ».

plus sensible, plus élevé ou plus délicat que le commun des confrères, des camarades, que la foule, enfin. Le vice *encore plus dangereux*, c'est la lâcheté, le découragement et l'habitude de laisser fuir les années en renvoyant toujours les choses au lendemain... quand on a déjà *contre soi* une supériorité d'esprit, il faut être d'autant plus *patient*, plus *obstiné*, plus *assidu*. » Voir aussi *Fleurs du Mal*, *Préface*, LXXXIV, LXXXIX, etc. De même Sénèque : Vitia nostra quia amamus, defendimus et malumus excusare illa quam excutere... nolle in causa est, non posse praetenditur (*Ep.* CXVI); Nolunt solita peccare quibus peccandi infamia est. Hanc petunt omnes isti, qui, ut ita dicam, retro vivunt (*Ep.* CXXII); Non debet excusationes vitio philosophia suggerere. Nullam habet spem salutis aeger, quem ad intemperantiam medicus hortatur (*Ep.* CXXIII). Cf. *Ep.* CXVI, 3, *Ad Helv.*, *De Consol.*, chap. XIII, 3, et Juvénal, *Sat.* X :

> Nullum numen habes, si sit prudentia : nos te
> nos facimus, Fortuna, deam caeloque locamus.

Sénèque même, si on accepte le jugement de Martha (*op. cit.*, p. 81), n'a pas totalement évité la même subtilité un peu hypocrite : « Il éprouve un secret plaisir à peindre les vices, et à son horreur pour les vices se mêle une certaine satisfaction de les avoir si bien démêlés et décrits ».

1. Ed. Brunschvig, section II, passages sur le « divertissement » et surtout le passage suivant : « Quand je me suis mis quelquefois à considérer les diverses agitations des hommes, et les périls et les peines où il s'exposent, dans la cour, dans la guerre, d'où naissent tant de querelles, de passions, d'entreprises hardies et souvent mauvaises... j'ai découvert que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne pas savoir demeurer en repos dans une chambre... on ne recherche les conversations et les divertissements des jeux que parce qu'on ne peut demeurer chez soi avec plaisir. » Cf. La Rochefoucauld : « Quand on ne trouve pas le repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs ».

2. Cf. Chateaubriand, *René* : « Je trouvais même une sorte de satisfaction inattendue dans la plénitude de mon chagrin, et je m'aperçus, avec un secret mouvement de joie, que la douleur n'est pas une affection qu'on épuise comme le plaisir.... Mon chagrin même, par sa nature extraordinaire, portait avec lui quelque remède : on jouit de ce qui n'est pas commun même quand cette chose est un malheur. » Cf. Baudelaire, *La Fanfarlo* (éd. Manz, p. 357), *Journaux*, p. 34, *Fleurs du Mal*, *Bénédiction*, *Alchimie de la Douleur*, *Obsession*, etc., *Art Romantique*, p. 233, etc.

Puisque c'est le propre de la maladie de ne rien supporter longtemps et de prendre le changement pour un remède, cette instabilité entraîne ce que Baudelaire appelait « l'horreur du domicile », le goût du déplacement, l'invitation au voyage. Il faut citer en entier ce passage que Baudelaire ne semble qu'avoir transposé (*Petits Poèmes en prose*, *Anywhere out of the World*) en changeant les noms des pays à visiter. « De là ces voyages que l'on entreprend sans but, ces randonnées le long des côtes, et cette mobilité toujours ennemie de l'état présent, qui tour à tour essaye de la mer et de la terre : « Vite ! partons pour la Campanie ! » Bientôt on a assez des douceurs de la civilisation : « Visitons une région sauvage, explorons le Brutium et les forêts de Lucanie ! » Mais, dans ces solitudes, on soupire après quelque site riant qui délasse les yeux ravis du rude aspect de tant de lieux sans grâce : « En route pour Tarente, et son port si vanté, et son climat si doux l'hiver, et pour cette opulente contrée qui serait capable de nourrir sa population d'autrefois !... Mais non, retournons à Rome : il y a trop longtemps que mes oreilles sont sevrées des applaudissements et du fracas du cirque, et j'ai envie à présent de voir couler du sang humain. » Les déplacements succèdent aux déplacements, un spectacle en remplace un autre. Comme dit Lucrèce :

Ainsi chacun se fuit toujours.

Mais à quoi bon, si l'on ne s'évite pas? On se suit soi-même; on ne se débarrasse pas de cette intolérable compagnie. Aussi persuadons-nous bien que le mal dont nous souffrons ne vient pas des lieux, mais de nous, qui n'avons la force de rien supporter : travail, plaisir, nous-mêmes, toute chose au monde nous est à charge ». Les derniers mots de cette analyse ne sont-ils pas comme le commentaire du cri final du « Voyage » de Baudelaire? « Il y a des gens que cela mène au suicide : comme leurs perpétuelles variations les font tourner indéfiniment dans le même cercle et qu'il se sont rendu toute nouveauté impossible, ils prennent en dégoût la vie et l'univers, et sentent monter en eux le cri des cœurs que pourrit la jouissance : Eh quoi ! toujours la même chose [1]. »

1. Cf. Chateaubriand, *René* : « Souvent, j'ai suivi des yeux les oiseaux de passage qui volaient au-dessus de ma tête. Je me figurais les bords ignorés, les climats lointains où ils se rendent; j'aurais voulu être sur leurs ailes. Un secret instinct me tourmentait; je sentais que je n'étais moi-même qu'un voyageur; mais une voix du ciel semblait me dire : « Homme, la saison de ta migration n'est pas encore venue; attends que le vent de la mort se lève : alors tu déplaceras ton vol vers ces régions inconnues que ton cœur demande. » Balzac, *Le Curé de Tours* (voir aussi *La Fille aux yeux d'or*) : « L'incarnation de l'ennui dont ils sont victimes, jointe au besoin

C'est là, d'ailleurs, un des thèmes favoris de Sénèque, variation sur le lieu commun de la morale stoïcienne : « patria est ubicumque vales », que le philosophe a traité au moins trois fois dans ses lettres à Lucilius. Il regarde cette instabilité comme la marque d'un esprit déséquilibré :

non discurris nec locorum mutationibus inquietaris. Aegri animi ista iactatio est. Primum argumentum compositae mentis existimo posse consistere et secum morari (II, 1).

Il est impossible d'arriver à cette unité de l'esprit qu'il préconise si on se laisse détourner par des impressions et des désirs qui la désagrègent. Les émotions sont tenaces, les vices offrent des promesses de bonheur. La vie n'est pas assez longue pour qu'on arrive à les bien assujettir :

Mutare te loca et aliunde alio transilire nolo; primum, quia tam frequens migratio instabilis animi est. Coalescere otio non potest, nisi desît circumspicere et errare. Ut animum possis continere, primum corporis tui fugam siste. Deinde plurimum remedia continuata proficiunt[1]. Interrumpenda non est quies et vitae prioris oblivio. Sine dediscere oculos tuos, sine aures adsuescere sanioribus verbis. Quotiens processeris, in ipso transitu aliqua, quae renovent cupiditates

qu'ils éprouvent de divorcer perpétuellement avec eux-mêmes, produit cette passion pour le mouvement, cette nécessité d'être toujours là où ils ne sont pas qui les distingue, ainsi que les êtres dépourvus de sensibilité et ceux dont la destinée est manquée, ou qui souffrent par leur faute. » Baudelaire, *Journaux Intimes*, p. 69 : « Étude de la grande maladie de l'horreur du domicile. Raisons de la maladie. Accroissement progressif de la maladie »; *Petits Poèmes en prose, L'Invitation au voyage* : « cette maladie fiévreuse qui s'empare de nous dans les froides misères, cette nostalgie du pays qu'on ignore, cette angoisse de la curiosité »; *Les Foules* : « celui-là... à qui une fée a insufflé dans son berceau le goût du travestissement et du masque, la haine du domicile et la passion du voyage »; *Anywhere out of the World* : « Il me semble que je serais toujours bien là où je ne suis pas, et cette question de déménagement en est une que je discute sans cesse avec mon âme »; *Les Bienfaits de la Lune* : Tu aimeras... le lieu où tu ne seras pas »; *Les Vocations* : « Je ne suis jamais bien nulle part, et je crois toujours que je serais mieux ailleurs que là où je suis; *La Solitude* : « Presque tous nos malheurs nous viennent de n'avoir pas su rester dans notre chambre, » dit un autre sage, Pascal, je crois, rappelant ainsi dans la cellule du recueillement tous ces « affolés qui cherchent le bonheur dans le mouvement »; *Anywhere out of the World* : « Cette vie est un hôpital où chaque malade est possédé du désir de changer de lit. Celui-ci voudrait souffrir en face du poêle, et celui-là croit qu'il guérirait à côté de la fenêtre », etc.; *Fleurs du Mal, Le Voyage* :

Nous imitons, horreur ! la toupie et la boule
Dans leur valse et leurs bonds; même dans nos sommeils
La curiosité nous tourmente et nous roule,
Comme un Ange cruel qui fouette des soleils.
Singulière fortune où le but se déplace,
Et, n'étant nulle part, peut être n'importe où !
Où l'Homme, dont jamais l'espérance n'est lasse,
Pour trouver le repos court toujours comme un fou !

1. Cf. Horace, Ép. 2-3 : « nil aeque sanitatem impedit quam remediorum crebra mutatio ».

tuas, tibi occurrent. Quemadmodum ei, qui amorem exuere conatur, evitanda est omnis admonitio dilecti corporis, nihil enim facilius quam amor recrudescit, ita qui deponere vult desideria rerum omnium, quarum cupiditate flagravit, et oculos et aures ab iis, quae reliquit, avertat. Cito rebellat adfectus. Quocumque se verterit pretium aliquod praesens occupationis suae aspiciet. Nullum sine auctoramento malum est. Avaritia pecuniam promittit, luxuria multas ac varias voluptates, ambitio purpuram et plausum et ex hoc potentiam et quicquid potest potentia. Mercede te vitia sollicitant; hic tibi gratis vivendum est. Vix effici toto saeculo potest, ut vitia tam longa licentia tumida subigantur et iugum accipiant, nedum, si tam breve tempus intervallis caedimus. Unam quamlibet rem vix ad perfectum perducit adsidua vigilia et intentio (LXIX, 1).

C'est un sentiment que bien d'autres que Lucilius ont éprouvé, une maladie dont le seul remède se trouve dans une transformation de l'âme même. Les déplacements, au lieu de la soulager, ne font que l'irriter. Car le vrai bonheur, étant placé dans l'âme, se trouve partout, et la devise du sage doit être « patria mea totus mundus est » :

Hoc tibi soli putas accidisse et admiraris quasi rem novam, quod peregrinatione tam longa et tot locorum varietatibus non discussisti tristitiam gravitatemque mentis? Animum debes mutare, non caelum. Licet vastum traieceris mare, licet, ut ait Vergilius noster,

Terraeque urbesque recedant,

sequenter te, quocumque perveneris, vitia. Hoc idem querenti cuidam Socrates ait: « Quid miraris nihil tibi peregrinationes prodesse, cum te circumferas? Premit te eadem causa, quae expulit. » Quid terrarum iuvare novitas potest? Quid cognito urbium aut locorum? In inritum cedit ista iactatio. Quaeris quare te fuga ista non adiuvet? Tecum fugis. Onus animi deponendum est : non ante tibi ullus placebit locus... Vadis huc illuc, ut excutias insidens pondus, quod ipsa iactatione incommodius fit, sicut in navi onera inmota minus urgent, inaequaliter convoluta citius eam partem, in quam incubuere, demergunt. Quicquid facis, contra facis et motu ipso noces tibi; aegrum enim concutis.

At cum istud exemeris malum, omnis mutatio loci iucunda fiet; in ultimas expellaris terras licebit, in quolibet barbariae angulo conloceris, hospitalis tibi illa qualiscumque sedes erit. Magis quis veneris quam quo interest, et ideo nulli loco addicere debemus animum. Cum hac persuasione vivendum est : « Non sum uni angulo natus, patria mea totus hic mundus est ». Quod si liqueret tibi, non admirareris nil adiuvare te regionum varietatibus, in quas subinde priorum taedio migas. Prima enim quaeque placuisset si omnem tuam crederes. Nunc non pergrinaris, sed erras et ageris ac locum ex loco mutas, cum

illud, quod quaeris, bene vivere, omni loco positum sit (XXVIII, 1[1]).

Sénèque, dans le passage du *De Tranquillitate Animi*, que nous avons souligné, ne fait, comme il le reconnaît volontiers d'ailleurs, que reprendre la pensée de Lucrèce dans un passage célèbre du *De Rerum Natura* (III, 1053), où le poète décrit les hommes qui, mécontents de la vie et ne sachant qu'en faire, se précipitent fiévreusement d'endroit en endroit dans l'espoir assez vain de déposer le fardeau de leur existence :

> Si possent homines, proinde ac sentire videntur
> pondus inesse animo quod se gravitate fatiget,
> e quibus id fiat causis quoque noscere et unde
> tanta mali tamquam moles in pectore constet,
> haut ita vitam agerent, ut nunc plerumque videmus
> quid sibi quisque velit nescire et quaerere semper
> commutare locum quasi onus deponere possit.
> Exit saepe foras magnis ex aedibus ille,
> esse domi quem pertaesumst, subitoque *revertit*,
> quippe foris nilo melius qui sentiat esse.
> Currit agens mannos ad villam praecipitanter,
> auxilium tectis quasi ferre ardentibus instans;
> oscitat extemplo, tetigit cum limina villae,
> aut abit in somnum gravis atque oblivia quaerit,
> aut etiam properans urbem petit atque revisit.
> Hoc se quisque modo fugit (at quem scilicet, ut fit,
> effugere haut potis est, ingratis haeret) et odit
> propterea, morbi quia causam non tenet aeger;
> quam bene si videat, iam rebus quisque relictis
> naturam primum studeat cognoscere rerum,
> temporis aeterni quoniam, non unius horae,
> ambigitur status, in quo sit mortalibus omnis
> aetas, post mortem quae restat cumque manenda.

Même sentiment chez Horace :

> Quid brevi fortes iaculamur aevo
> Multa? Quid terras alio calentes
> Sole mutamus? Patria quis exsul
> Se quoque fugit?
> Scandit aeratas vitiosa naves
> Cura, nec turmas equitum relinquit,
> Ocior cervis, et agente nimbos
> Ocior Euro.
>
> (Od. II, 16.)

1. Cf. Horace, Ép. I, 11-28 :

> ...navibus atque
> Quadrigis petimus bene vivere; quod petis, hic est.

Adde, quod idem
Non horam tecum esse potes, non otia recte
Ponere, teque ipsum vitas, fugitivus et erro,
Iam vino quaerens, iam somno fallere curam :
Frustra ; nam comes atra premit sequiturque fugacem.
(Sat. II, 7.)

Nam si ratio et prudentia curas,
Non locus effusi late maris aufert,
Caelum non animum mutant qui trans mare currunt.
(Ép. I, 11.)

Stultus uterque locum immeritum causatur inique :
In culpa est animus, qui se non effugit unquam.
(Ép. I, 14.)

Quoique l'on soit assez bien fondé pour déclarer que l'intérêt de Baudelaire se portait plutôt à la maladie qu'au remède, au caractère de Serenus qu'aux conseils de Sénèque, nous indiquerons brièvement les recommandations du philosophe — pour la plupart les lieux communs de la morale stoïcienne — qui serviront sur quelques points comme commentaire du cas de Baudelaire lui-même[1]. D'ailleurs, certains détails de cette partie de l'œuvre de Sénèque rappellent des idées baudelairiennes.

Sénèque repousse le conseil donné par Athénodore de se retirer de la vie publique et recommande au malade d'apporter seulement plus de réserve à son activité et de trouver par élimination quelque emploi qui lui permette de se rendre encore utile à la cité. Il peut au moins faire son devoir d'homme et prouver que sa patrie est, d'après la formule stoïcienne, l'univers entier. Qu'il accepte les occupations les plus humbles puisque dans n'importe quelle situation la vertu est toujours utile. Qu'il essaie de combiner le repos et l'action en suivant les exigences des événements, évitant de briser sa vertu aux obstacles, mais ne la cachant pas non plus. Qu'il tâche d'arriver à une connaissance exacte de sa propre valeur, de se rendre compte de la nature de ses dispositions sans tomber toutefois dans l'exagération et l'extravagance. Ses talents une fois appréciés, qu'il mette en balance ses forces et ses projets, qu'il domine sa tâche, en évitant les complications inutiles et les travaux mal définis. Qu'il surveille ses amitiés, qu'il cultive seulement les relations utiles et tranquilles. Ici un passage est à rap-

1. Voir les conseils d'hygiène que Baudelaire s'est donnés dans ses lettres (*Lettres Inédites à sa mère*, p. 30, 118, 262, 366, 373, 376 ; *Dernières Lettres Inédites à sa mère*, p. 160, etc.), et dans ses *Journaux*, p. 102, 103-112. Cf. aussi *Art Romantique* (éd. Lévy), p. 158, et *Carnet de Belgique*, p. 1.

porter à certaines observations de Baudelaire : « l'exil et le malheur sont parfois d'un effet salutaire et... de médiocres disgrâces en guérissent parfois de plus graves. Quand une âme, sourde aux bons avis, se dérobe à des traitements plus doux, n'est-ce pas lui vouloir du bien que de la soumettre à la pauvreté, au décri public, à la déchéance. Un mal en combat un autre[1]. »

Il faut éviter les lectures excessives et la dispersion d'esprit qui s'ensuit. Tâcher de trouver le bon côté de toute situation et de s'astreindre aux conditions communes de l'existence. Borner ses désirs et ses ambitions et ne pas porter envie aux autres. Le sage fait la volonté de Dieu et reconnaît que son existence lui est seulement prêtée. Il dépouille l'existence de son prestige et ne craint pas la mort, ne s'étonnant de rien, puisque tout est fixé par la Providence. Il fuit cette agitation déréglée qui marque la plupart des hommes, dont les occupations ne sont souvent — on se rappelle les mots de Pascal — qu'une paresse agitée. Le passage qui suit fait penser un peu au poème en prose de Baudelaire, *Chacun sa chimère* : « Ce n'est pas une activité véritable qui anime ces affairés; ils ne se démènent, à l'instar des fous, que pour des chimères : car les fous ont, eux aussi, toujours quelque apparence qui les excite; il y a toujours quelque fantôme dont l'idée les aiguillonne et dont leur esprit abusé ne reconnaît pas le néant ». Si on limite son activité au simple nécessaire, on s'expose moins aux coups de la fortune. Le sage prévoit tout : il se plie aux circonstances tout en évitant la versatilité, le caprice. Il se suffit à lui-même, ne s'affligeant pas trop des vices des hommes et ne s'en moquant pas trop non plus. Les malheurs ne donnent au sage qu'une occasion de s'y montrer supérieur et d'y trouver le chemin de l'immortalité. La solitude et la fréquentation de la société devraient s'alterner de façon à se corriger l'une et l'autre. Enfin Sénèque conseille les divertissements qui tout à l'heure semblaient les causes de la maladie de son ami. Mais, cette fois, avec délibération et mesure. Il recommande les voyages entrepris comme délassement et non pas comme soulagement d'un ennui qu'ils ne font qu'augmenter. Dans un passage qui rappelle un peu certaines idées des *Paradis Artificiels*, il trouve une place même dans la vie du sage pour l'ivresse, à la fois comme dissipatrice des ennuis et comme source de l'inspiration, de l'enthousiasme sacré. Tels sont

1. Cf. *Fusées*, XII, *Mon Cœur mis à nu*; CXV, *Assommons les Pauvres*; *Dernières Lettres Inédites à sa mère* : « Je suis et ai toujours été à la fois responsable et vicieux. Hélas! il me manque peut-être les coups de fouet que l'on distribue aux enfants et aux esclaves » (21 juin 1861).

pour Sénèque les moyens de conserver la paix de l'âme, moyens souvent gratuits et contradictoires et marqués de l'égoïsme guindé du stoïcien, mais qui n'en portent pas moins des ressemblances au dandysme exaspéré, aux règles d'hygiène et au providentialisme que l'on trouve dans les journaux de Baudelaire.

Mais, d'un certain point de vue, il est assez oiseux d'insister sur les prescriptions de Sénèque. Bien que Baudelaire se soit donné dans les *Journaux* des règles d'hygiène morale, il est mort avant de pouvoir les mettre en pratique, d'une façon suivie au moins. On peut même se demander, vu la persistance de son spleen et l'expression, dans ces mêmes *Journaux* et dans le *Carnet de Belgique*, de certaines attitudes qui encourageaient ce spleen, si Baudelaire ait jamais atteint la sincérité, la purgation spirituelle nécessaires pour la poursuite efficace de ses propres règles. Baudelaire n'accepte complètement ni la morale stoïcienne ni la morale chrétienne. Son cri final, dans son œuvre créatrice au moins, est le *n'importe où pourvu que ce soit hors du monde.* Il refuse ou il ne sait pas acquérir la tranquillité de l'âme entreprise à la façon rigoureuse de Sénèque. Il se réfugie dans un mysticisme avorté ou plutôt, à la fin, dans le désespoir et le néant.

D'ailleurs, ce combat spirituel que Baudelaire partout dans son œuvre a élevé au rang d'une critique générale de l'existence, il l'a transplanté dans le domaine de l'art. C'est la lutte entre l'imagination, la sensibilité et la volonté, la concentration que Baudelaire a reconnue dans son esthétique. Le problème cesse donc d'être tout simplement un problème moral. Pour le poète, et surtout pour Baudelaire, étant donnés les droits excessifs accordés à l'imagination dans la sensibilité romantique et la part faite à cette faculté dans le *Salon de 1859* le problème est à la fois de sauvegarder et de cultiver la faculté créatrice et de l'empêcher de devenir dans le domaine moral une cause de déséquilibre par l'affaiblissement des autres facultés de l'âme. Pour le moraliste tout court, et surtout pour le moraliste stoïcien qui ne cherche à tuer la sensibilité que pour ôter aux hommes la tentation de trop lui accorder, le problème de l'artiste n'existe pas.

Curam nobis nostra mandavit, sed huic ubi nimium indulseris, vitium est. Voluptatem natura necessariis rebus admiscuit, non ut illam peteremus, sed ut ea, sine quibus non possumus vivere, grata nobis illius faceret accessio ; suo veniat iure, luxuria est.

Il faudrait citer en entier cette lettre de Sénèque (CXVI). Mais je préfère signaler quelques mots d'Épictète, lesquels, traitant plus

directement cette question de l'imagination et se rapportant plus étroitement aux idées de Baudelaire sur le « voyage » et au « divertissement » pascalien, renferment une sagesse que Baudelaire lui-même a parfois reconnue[1] :

Εἶθ' ὅταν σε ἡ φαντασία δακνῃ (τοῦτο γὰρ οὐκ ἐπὶ σοί), ἀναμάχου τῷ λόγῳ, καταγωνίζου αὐτήν, μὴ ἐάσῃς ἐνισχύειν μηδὲ προάγειν ἐπὶ τὰ ἑξῆς ἀναπλάσσουσαν ὅσα θέλει καί ὡς θέλει. Ἂν ἐν Γυάροις ᾖς, μὴ ἀνάπλασσε τὴν ἐν Ῥώμῃ διατριβήν καὶ ὅσαι διαχύσεις ἦσαν ἐκεῖ διάγοντι, ὅσαι γένοιντ' ἄν ἐπανελθόντι· ἀλλ' ἐκεῖ τέτασο, ὅπως δεῖ τὸν ἐν Γυάροις διάγοντα, ἐν Γυάροις ἐρρωμένος διάγειν. Κἂν ἐν Ῥώμῃ ᾖς, μὴ ἀνάπλασσε τὴν ἐν Ἀθήναις διατριβήν, ἀλλὰ περὶ μόνης τῆς ἐκεῖ μελέτα. (Livre III, xxiv, 108-9.)

Homme, Baudelaire n'a pas réussi à trouver l'équilibre ; artiste, il a au moins su trouver les formules qui donnent à l'imagination et à la critique leur part, en insistant sur l'abîme qui sépare la sensibilité ordinaire et la « sensibilité de l'imagination », en proclamant que l'imagination renferme la faculté critique et en indiquant au moyen du symbole du thyrse le mariage que ces facultés opposées peuvent accomplir pour le plus grand bonheur de l'art.

Passons à Chrysostome. Dans le portrait de Stagire, mêmes phénomènes psychologiques ; dans les observations du saint, sur plusieurs points, une critique et des recommandations pareilles.

Stagire, issu d'une famille noble et dès son enfance élevé dans la foi chrétienne, avait commencé par aimer les choses de la terre ; mais peu de temps après il renonça aux biens et aux plaisirs du monde pour embrasser, malgré l'opposition de son père, la vie monastique. Mais voilà qu'il tombe dans un marasme qui lui semble inexplicable. Bien qu'il n'ait à se reprocher aucun péché grave et qu'il accomplisse tous ses devoirs de moine, qu'il soit même d'une spiritualité peu commune, il est accablé par des cauchemars insupportables qu'il regarde comme des tentations du diable et par une tristesse si vague mais si profonde qu'il est maintes fois tenté de se livrer au désespoir et de se donner la mort. On essaie de toutes les voies propres à soulager, à fortifier le chrétien qui subit de pareilles tentations. Mais rien, pas même les prières des saints, ne réussit. Chrysostome, qui n'était alors qu'un diacre, fut invité

1. Cf. *Fleurs du Mal, Les Hiboux* :

L'homme ivre d'une ombre qui passe
Porte toujours le châtiment
D'avoir voulu changer de place.

Dans une lettre (12 fév. 1865) il déclare, à propos du déménagement de Victor Hugo : « On est bien partout (pourvu qu'on se porte bien et qu'on ait des livres et des gravures), *même en face de l'Océan* » ; et, dans *Les Projets*, il se rend compte que « le plaisir et le bonheur sont dans la première auberge venue, dans l'auberge du hasard, si féconde en voluptés ».

à le consoler; mais la maladie qui l'affligeait ne lui permettait pas de quitter sa maison ; il lui envoya donc les trois discours, *Exhortations à Stagire l'ascète que tourmentait le démon*[1]. Ce n'est que dans les discours de Chrysostome qu'on peut saisir les détails de la maladie de Stagire. L'exhortation du saint qui souligne surtout ce que la maladie de son ami avait de gratuit, de vague et de complexe nous permet de la reconstruire et de reconnaître sa parenté avec le mal romantique dont se préoccupait Baudelaire.

Chrysostome regrette de ne pouvoir venir en personne consoler son ami et passe en revue les aspects de l'état de Stagire, qui est dû, selon lui, à la fureur de l'esprit du mal. Cet état est pire que dans les jours qui précédaient la conversion de Stagire qui, malgré des jeûnes et des veilles innombrables et les ministrations d'un saint, est affligé, n'espérant plus être délivré de son angoisse, au point même de vouloir se suicider. La détresse de Stagire est augmentée par la peur qu'il a que son père, qui est resté païen et à qui sa mère a réussi à cacher la triste nouvelle, n'entende parler de sa maladie et n'en vienne à maudire sa conversion. Chrysostome, qui n'avait pas été présent lors du premier accès de la maladie de son ami, l'avait appris de leur ami commun Théophile d'Éphèse, qui dépeignait ainsi les aspects physiques de cette crise : « les mains tordues, les yeux égarés, cette bouche écumante, ces accents inintelligibles et effrayants, ce tremblement du corps, cette insensibilité prolongée, ce songe nocturne qui représentait un sanglier féroce et dégouttant de fange se précipitant avec rage et s'acharnant après vous, songe qui, ayant troublé celui qui dormait près de vous, le réveilla pour vous le montrer encore tourmenté par le démon ». Chrysostome s'avoue attristé par cette nouvelle qui n'a fait qu'augmenter son affection pour son ami qu'il conseille d'affronter cette épreuve avec courage.

Dans les conseils de Chrysostome on peut distinguer, se rappelant toujours les préoccupations de Baudelaire, deux directions : l'idée de la bonté et de la providence de Dieu démontrées même dans les plus dures épreuves, que Chrysostome analyse et commente tantôt d'une façon assez orthodoxe, tantôt avec un air de paradoxe qui rappelle Joseph de Maistre et qui n'était pas, comme on doit se le figurer, pour dérouter Baudelaire, et l'idée de la tristesse regardée comme la source même de la maladie de l'âme. Bien que, du point de vue où nous nous plaçons, la première de

1. Πρὸς Σταγείριον ασκητήν δαιμονῶντα, Migne, *P. G.*, XLVII, 423-494. Nos citations sont tirées de la traduction des *Œuvres complètes de Saint Jean Chrysostome* par l'abbé J. Bareille, Paris, 1864-71, t. I.

ces idées ne semble guère se rapporter à la seconde, nous avons cru devoir l'examiner, vu l'importance que donnait Baudelaire lui-même à cette question de la providence[1], question qui, d'ailleurs, tenait une large place dans la philosophie de Sénèque et des Stoïciens.

Le saint commence par un résumé des événements de la création et de la chute. Dieu, en chassant Adam du paradis, bien qu'il paraisse vouloir le châtier et se venger, n'obéit pourtant en cela qu'à une sollicitude touchante. « Quoique ce langage puisse paraître paradoxal, il n'en exprime pas moins la vérité; car ces faits, bien qu'opposés les uns aux autres, tendaient uniformément vers la même fin... le Seigneur n'a eu en vue que la dignité et le salut de notre premier père. » Le moyen de reconnaître cette vérité? En considérant ce qui serait arrivé si les choses s'étaient passées autrement. « Le démon lui ayant promis qu'il deviendrait, en désobéissant, semblable à un Dieu, si l'homme eût été maintenu dans sa dignité, il fût devenu la victime de trois maux déplorables : premièrement, il eût vu dans le Seigneur un être envieux, faux et trompeur; secondement, il eût regardé le véritable séducteur, le père du mensonge et de l'envie, comme son bienfaiteur et son ami; troisièmement, enfin, ses prévarications se fussent prolongées sans terme à l'avenir. Or, Dieu préserva l'homme de ces maux quand il le chassa du paradis. » Il faut admirer, ici comme ailleurs, l'étonnante souplesse de notre auteur qui se tire si bien de l'embarras des textes et des dogmes et du démenti que semblent leur offrir les faits de la vie. Mais l'esprit du théologien se complaît à ces difficultés. Dieu a condamné l'homme au travail parce qu'il n'y a rien de plus antipathique au repos que la nature humaine. Le saint ne paraît pas se rendre compte que, d'après ce raisonnement, les termes de la nature humaine existaient avant la volonté du Dieu qui l'a créée et que, par conséquent, Dieu a dû, dans les détails de la chute, se plier aux exigences de cette nature humaine préétablie. L'enfer dont nous sommes menacés — et ici on se rappelle le mot de Dante[2] et les paradoxes de Joseph de Maistre dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, — non moins que le royaume des cieux qui nous est promis, nous découvre la clémence ineffable

1. Voir *Curiosités Esthétiques* (éd. Lévy), p. 212; *Art Romantique*, p. 156, 318, 328; *Journaux Intimes* (éd. Crès), p. 103, 107; *Carnet de Belgique*, notes sur Laclos; lettres d'août 1860 (M. F., p. 287) et du 18 février 1866.

2. *L'Enfer*, chant III, l. 4 :

Giustizia mosse il mio alto fattore ;
Fecemi la divina potestate,
La somma sapienza e il primo amore.

de Dieu. « S'il ne nous eût pas menacé de l'enfer nous n'aurions que difficilement mérité les biens du ciel. » Dans le paradis, Caïn se serait conduit encore plus mal; Dieu a puni en Caïn non pas l'insulte faite à Lui, mais le mal infligé sur son frère. S'il n'avait pas été puni, Caïn aurait poussé plus loin ses méfaits, puisque son crime était le fruit de la perversité et non pas de l'ignorance. « De plus, selon moi, la bonté de Dieu n'éclate pas seulement par la légèreté de la peine qu'il inflige à de si grands crimes, mais surtout parce que cette peine était de nature à procurer d'inappréciables avantages. » Caïn, forcé de voyager toujours, devient ainsi un symbole plus frappant aux hommes. Le coupable même, à condition toutefois de reconnaître dans sa punition le témoignage de la sollicitude de Dieu, pourrait retirer de cette condition des fruits précieux[1]. En outre, les châtiments de l'heure présente atténuent la rigueur des châtiments de la vie future. « Voyez-vous », s'écrie le saint, ravi des résultats de son raisonnement, de cet enchevêtrement de pétitions de principe, « cette charité ineffable, ces trésors infinis de bonté? Voyez-vous Dieu employant toute sorte de moyens afin que le pécheur se prépare un châtiment plus doux qu'il ne l'a mérité, et même pour qu'il l'évite complètement. »

C'est justement à cause de cette sollicitude divine que Dieu n'a pas détruit le diable, pour nous réserver le mérite de la victoire. Quant au diable lui-même, cette défaite par ceux qu'il a déjà vaincus est pour lui le supplice le plus amer de tous et le principe d'une suprême réprobation. « Les hommes de cœur eussent été sacrifiés aux méchants si, à cause de ces derniers, on les eût mis dans l'impuissance de déployer leur courage. » Sublime privilège! A force de se tortiller dans les subtilités un peu baudelairiennes de cette apologétique, Chrysostome en est venu à faire disparaître complètement son problème. Un tour de main et le mal, sauf d'une façon superficielle et provisoire, n'existe pas! C'est pour lui-même et non pour nous que le démon est mauvais, puisqu'il nous fournit l'occasion de recueillir de nombreux avantages, et « le spectacle des progrès de l'homme dans la vertu étant pour l'esprit du mal un tourment qui le déchire, se servir de lui-même pour hâter ces progrès est une insulte qu'il ne saurait supporter ».

1. Cf. Baudelaire, *Journaux Intimes*, p. 103 : « Que de pressentiments et de signes envoyés déjà par Dieu »; p. 107 : « Mes humiliations ont été des grâces de Dieu »; *Fleurs du Mal, L'Imprévu* :

... « Que béni soit ton fouet,
Seigneur! que la douleur, ô Père, soit bénie!
Mon âme dans tes mains n'est pas un vain jouet,
Et ta prudence est infinie! »

Si le diable avait été tué, bien des hommes, malgré leur expérience de son activité, n'auraient pas cru l'histoire de la chute. Mais le diable n'est pas le seul principe qui nous pousse vers le mal ; il y a aussi notre propre mépris, notre propre négligence. Nous sommes nous-mêmes les causes de nos malheurs et non pas Dieu. Et avec une naïveté qui a l'air d'une ironie féroce Chrysostome fait l'apologie du déluge : « Il est impossible d'énumérer les avantages que purent en retirer les hommes qui périrent dans le déluge et ceux qui sont venus après eux sur la terre. Pour les premiers, ils ne purent point pousser plus loin leur perversité ; pour les seconds, ils en retirèrent de plus grands encore, un levain et une occasion de crime, pour ainsi parler, ayant disparu d'ici-bas avec les auteurs de tant de forfaits. »

A la suggestion que Dieu aurait pu empêcher l'intervention du diable, Chrysostome répond que, dans ce cas, l'orgueil d'Adam se serait augmenté et qu'il n'est pas du tout certain que la chute n'aurait pas eu lieu d'une autre façon. C'est à la concupiscence d'Ève qu'est due sa chute, et si nos premiers parents n'eussent bien voulu prévariquer, le démon n'aurait pu les séduire. La bonté de Dieu se voit dans la chute même. Si Dieu avait laissé Adam à sa paresse il serait tombé dans l'indifférence et dans le pêché. Sans le commandement que Dieu lui a imposé, il aurait oublié son maître. La peur dont fait montre Adam après son péché est signe qu'il a reconnu cette autorité. « Or, ce n'est pas peu de chose que de ne pas rester insensible dans le péché, de le reconnaître et d'en convenir promptement, c'est même un commencement de conversion et un chemin qui amène un changement au profit de la vertu. » Enfin, le plus grand signe de la bonté de Dieu, c'est le don de son fils. Il y a même des dons de Dieu dont nous ne nous rendons pas compte, une providence spéciale qui surveille chacun de nous et dont nous devrions rendre grâces.

A ce point Chrysostome quitte le sujet de la bonté de Dieu et revient à Stagire, en établissant un rapport entre le degré de la tentation et les promesses dont jouissent les fidèles. C'est justement au moment où ces promesses semblent loin d'être remplies qu'éclate la puissance du Seigneur, qui atteint ainsi un but dont la voie semblait inaccessible. Du point de vue humain, le contraste est frappant entre ces promesses et le spectacle de la vie, la mort, la corruption, les châtiments, les supplices, les tribulations diverses et fréquentes. Mais Dieu a ses raisons pour agir ainsi ; il nous donne en cela une preuve manifeste de sa puissance et nous montre que les circonstances les plus défavorables ne sauraient

l'empêcher d'exécuter ce qu'il a promis. « Dire que vous êtes laissé de côté par celui en faveur duquel vous avez méprisé le monde, c'est agir en personne qui regarde comme un leurre de telles promesses. Alors vous seriez véritablement possédé du démon et vous attireriez sur vous les flammes infernales. » Il est vrai que l'existence du pécheur a l'air d'être sereine; mais les tribulations engendrent la patience. Puisque Dieu ne saurait aimer et haïr à la fois, nos chutes sont dues non pas à la désertion de Dieu, mais au fait que nous sommes éloignés de Dieu. En concevoir du ressentiment, c'est nous préparer un sort encore plus désastreux. Un surcroît d'épreuves n'est après tout qu'un surcroît de récompenses. Les favoris de Dieu ont tous été éprouvés, chacun de sa façon. Si les hommes n'ont pas profité de leurs épreuves, c'est à cause de leur négligence. « Si, quand nous pourrions et nous devrions connaître dans toute son étendue l'ordre de la Providence, nous demeurions dans l'ignorance, alors il nous serait permis de nous livrer à l'inquiétude et à la tristesse. » Mais il est criminel de mettre en question la bonté de Dieu[1]. Dieu veut que nous ignorions souvent les causes de certaines épreuves, mais il n'y a aucun mérite à croire simplement parce qu'on sait. « Nous ne devons nous persuader qu'une seule chose... que tout ce qui nous vient de Dieu a pour but notre intérêt. » La façon n'importe pas. Les patriarches et les saints mêmes n'ont pas su les raisons de leurs souffrances, mais ils n'ont pas accusé Dieu. « Ils n'ont pas eu de réponse, afin que la postérité apprît par leur exemple à s'abstenir de toute question. »

Puisque chacun sera récompensé dans la vie future, il ne faut pas s'inquiéter de malheurs actuels. On voit souvent des hommes justes qui sont heureux même dans la vie actuelle; les méthodes de Dieu varient et Dieu n'aurait pas permis le bonheur des méchants s'il n'avait pas préparé un bonheur futur pour les justes. Les enfants souffrent à cause des désordres des parents, de la négligence de leurs gardiens et de choses pareilles. Les souffrances des pauvres servent à diminuer le nombre de leurs crimes. « Quels attentats ces malheureux ne commettraient-ils pas s'ils n'étaient pas retenus par les chaînes de leur misère? » A la question : Comment se fait-il que des hommes qui, avant leur épreuve, se sont bien conduits, tombent après et durant l'épreuve? Chrysostome, devançant Joseph de Maistre, répond par une autre : Qui sait, en effet, lesquels sont les justes? Dieu seul. Il se peut même que des

1. Ces mots impliquent, du point de vue chrétien au moins, une critique de l'idée romantique et baudelairienne du « damné ».

hommes vraiment justes aient manqué d'humilité. Dans ce cas, Dieu veut leur prouver qu'ils doivent tout à sa grâce.

Enfin il y a des raisons qui sont connues de Dieu seul; notre préoccupation doit être de repousser la tentation et non pas d'en chercher la cause. Ce qui étonne le saint, c'est que, vu l'opiniâtreté et l'audace du diable, Stagire n'ait pas encore succombé. Que Stagire considère sa vie avant sa conversion et il verra les avantages que lui a apportés sa tentation dans le zèle avec lequel il pratique les veilles, les jeûnes, les lectures, les prières. « Les choses sont dans un bien meilleur état depuis que vous avez à subir cette guerre et ces luttes. » Dieu, dans le dessein de sa providence, a réservé l'épreuve qui, avant la conversion, aurait entraîné la ruine de Stagire, mais qui, maintenant, n'est pas au-dessus de ses forces. Stagire, ayant fait remarquer que d'autres qui n'avaient pas quitté le monde n'avaient pas eu à supporter ce tourment, Chrysostome répond que les cas sont différents. Stagire n'est éprouvé qu'en vue de la victoire et de la patience. Son épreuve est un signe de la faveur et de l'amour de Dieu. « Jamais Dieu n'eût refusé une pareille grâce; jamais il n'eût soumis ses serviteurs à une telle confusion s'il n'eût eu particulièrement en vue votre perfection et votre avantage. Ainsi donc, ce que vous regardez comme une marque d'abandon du côté de Dieu établit au contraire la grandeur de sa sollicitude et de sa tendresse pour vous. »

Dans le deuxième et le troisième discours, Chrysostome examine sa seconde thèse : que la tristesse est plus pernicieuse que le démon lui-même. L'intention qu'avait Stagire de se suicider ne lui était pas inspirée par le démon seulement, mais aussi et peut-être surtout par sa tristesse. Chassez l'idée de la tristesse et le diable perdra son pouvoir. C'est le diable qui répand la tristesse afin de détruire la santé de l'âme et de l'exposer à ses tentations[1]. L'espoir en Dieu le désarmera : « c'est la tristesse plutôt qui rend le démon redoutable pour nous et qui nous suggère ces déplorables pensées ». Le diable lui-même est impuissant; mais, sans lui, la tristesse peut entraîner des résultats désastreux. L'idée de suicide est due à la mélancolie plutôt qu'au diable. Stagire n'a d'ail-

1. Cf. Baudelaire, *Lettres Inédites à sa mère* : « Quand les nerfs d'un homme sont très affaiblis par une foule d'inquiétudes et de souffrances, le diable, en dépit de toutes les résolutions, se glisse tous les matins dans son cerveau sous la forme de cette pensée : Pourquoi ne pas me reposer une journée dans l'oubli de toutes choses? Je ferai cette nuit, et d'un seul coup, toutes les choses urgentes. — Et puis, la nuit arrive, l'esprit est épouvanté par la multitude des choses arriérées : une tristesse écrasante amène l'impuissance, et, le lendemain, la même comédie se joue de bonne foi, avec la même confiance et la même conscience » (19 fév. 1858).

leurs aucune raison de se déprimer, sa piété, son ascétisme étant irréprochables. Il n'y a rien à redouter des tentations si la conduite n'est pas blâmable. Si l'on est sans péché, les opinions des autres ne méritent pas notre considération. « La possession diabolique ne consiste-t-elle pas plutôt dans cette disposition de l'âme, dans ce penchant à juger si peu sainement des choses? » La seule honte est de regarder comme honteuse une épreuve envoyée par Dieu.

Il y a d'ailleurs un avantage : « les fautes que vous pourriez commettre, il vous est facile de les expier, grâce à la tribulation présente ». Quant à l'inquiétude qu'éprouve Stagire au sujet de son père, Chrysostome affirme que c'est manquer de courage que de se tracasser à propos d'un avenir problématique. La colère de son père passera. Stagire a perdu sa confiance dans l'avenir; il veut être délivré de ce tourment. Le saint le conseille de penser à la vie future : « quoiqu'il arrive, ce sera toujours dans notre intérêt véritable ». Sans lutte, pas de récompense. Les récompenses sont en raison des luttes et des souffrances. Et Chrysostome passe en revue les expériences des patriarches le plus célèbres. Seule la lâcheté doit nous faire honte. Abel a souffert précisément à cause de sa droiture. Ne peut-il en être de même avec Stagire, le diable étant poussé à ses tentations par l'éclat de la vie de sa victime? Et le saint, au sommet de sa ferveur, élabore, dans un passage tout vibrant de passion et de couleur, cette métaphore du voyage et de l'auberge qui a tant séduit Baudelaire : « Dites-moi, je vous prie, si on vous appelait à prendre possession d'une royauté terrestre, et si, avant d'entrer dans votre capitale et d'en ceindre le diadème, il vous fallait vous arrêter dans une misérable hôtellerie, remplie de boue, de fumée, encombrée de voyageurs, exposée aux incursions de voleurs et n'offrant que des ennuis et des embarras, vous préoccuperiez-vous de ces désagréments, ou bien les mépriseriez-vous comme étant sans conséquence? Ne serait-il donc pas insensé de n'attacher aucune importance aux ennuis qu'il faut subir, lorsqu'on est appelé à une royauté terrestre et qu'on se berce de ces flatteuses espérances, et quand on est appelé au royaume des cieux, de s'abandonner à l'abattement et au trouble pour chaque ennui que l'on éprouve dans cette hôtellerie? Car, en réalité, la vie présente n'est pas autre chose. Afin de nous inculquer cette vérité, les saints se qualifiaient d'étrangers et de voyageurs, nous enseignant par ces mots à dédaigner les biens et les maux de la vie actuelle, à nous arracher à la terre et à transporter notre âme tout entière dans le ciel. » Les souffrances

des patriarches étaient plus grandes que celles de Stagire ; ce dernier a même des amis qui ont plus souffert que lui. Qu'il entre dans les hôpitaux et les bagnes, dans le vestibule des bains, pour apprécier les souffrances des misérables qui s'y trouvent. Stagire suggère-t-il que ces souffrances-là sont physiques tandis que les siennes sont spirituelles, Chrysostome répond qu'elles n'en sont que plus supportables puisqu'il y a tant de gens accablés de toutes les deux.

« Il n'y a point d'obsession diabolique plus funeste qu'une tristesse démesurée... Dieu n'a pas mis la tristesse au rang des sentiments naturels du cœur humain pour que nous nous y abandonnions inconsidérément et aveuglément à la première adversité et que nous nous consumions nous-mêmes, mais pour en retirer des fruits de salut. » C'est le péché qui doit inspirer la tristesse et non pas l'adversité. « Mais nous renversons cet ordre ; nous confondons les temps ; nous commettons des crimes infinis sans éprouver une ombre de douleur et, dès que nous subissons une contrariété quelconque, nous voilà aussitôt abattus, déconcertés et disposés à en finir avec cette vie. » La tristesse, si elle nous affaiblit, est déplacée, d'autant plus qu'elle possède une telle énergie que, même chez les personnes auxquelles elle est nécessaire, si elle dure plus qu'il ne faut, elle devient le principe des plus grands maux. Pour s'y soustraire il est important de ne pas lui faire bon accueil, de ne pas s'y laisser complaire. Si l'épreuve est un châtiment, nous devrions nous réjouir de l'occasion qu'elle nous donne d'expier nos péchés. Seule l'idée d'avoir offensé Dieu doit nous attrister. En subissant les épreuves nous gagnons les couronnes et les récompenses. Dieu, qui n'emploie souvent que des menaces, nous enlève les épreuves dès que nous sommes repentants ; il ne nous châtie que très légèrement ; il ne veut pas que nous souffrions et, en fin de compte, ne nous fait lutter que pour nous donner victoire et triomphe.

Comme le lecteur s'en sera déjà rendu compte, on rencontre dans ce portrait de Stagire certains des traits que Sénèque avait critiqués dans le caractère de Serenus. Mais, avec le christianisme, la maladie s'est compliquée non seulement par l'arrivée de facteurs nouveaux, mais aussi par l'explication qu'en donnent le rôle du diable et les mystères de la providence. Aux explications purement psychologiques de Sénèque s'ajoutent les données de la théologie, et les prescriptions de la morale stoïcienne se voient amplifiées et approfondies par les devoirs du chrétien. Les règles un peu sèches du stoïcien font place à une hygiène qui a pour

base toute une série de relations systématiques entre l'homme et son Dieu.

Chrysostome a analysé, diagnostiqué le spleen avec toute l'adresse d'un psychologue, d'un aliéniste modernes, en soulignant, malgré la part du diable, le rôle joué par la suggestion, la confusion de pensée, le manque de sincérité morale, la lâcheté spirituelle. C'est ce que Baudelaire, qui se targuait de démasquer les illusions de ses semblables et les siennes propres, n'a pas manqué avec une admirable pénétration de remarquer, tout en se réservant le droit de refuser ou d'escamoter la purgation recommandée.

Mais Chrysostome fait la critique de ce spleen romantique, non seulement comme un simple état d'âme à examiner sans rapport à des considérations de doctrine, mais aussi dans la mesure que ce spleen, revendiquant des causes idéales et se rapportant aux dogmes de la foi, doit se distinguer du repentir ou du remords chrétien. On est en droit donc de se demander si le commentaire de Chrysostome ne peut s'appliquer dans une certaine mesure, au cas des romantiques et de Baudelaire, surtout du point de vue du prétendu catholicisme de ce dernier. L'orgueil du damné dont Baudelaire s'est toujours vanté, l'espèce de supériorité que l'on s'arroge du simple fait de vices et de faiblesses que l'on veut et que l'on ne veut pas surmonter pour avoir, vis-à-vis du bourgeois méprisé, à la fois la distinction des grandes créations sataniques et la conviction un peu factice et contradictoire de la nature inéradicable du péché, la mélancolie romantique qui se complaît dans sa tristesse en la regardant comme une fatalité distinctive, comme une complication métaphysique, au lieu d'un défaut de sincérité et de connaissance de soi, comme une tare d'aristocratie morale, tout cela Chrysostome le critique du point de vue de l'orthodoxie chrétienne, en analysant la mélancolie avec le dessein d'en montrer les implications, d'en indiquer les rapports avec certains aspects du dogme.

Le spleen romantique se plaisait souvent à se donner des origines mystiques. Baudelaire même, malgré sa clairvoyance habituelle, donnait parfois dans le même piège. Mais citons plutôt Chateaubriand : « On m'accuse d'avoir des goûts inconstants, de ne pouvoir jouir longtemps de la même chimère, d'être la proie d'une imagination qui se hâte d'arriver au fond de mes plaisirs, comme si elle était accablée de leur durée ; on m'accuse de passer toujours le but que je puis atteindre : hélas ! je cherche seulement un bien inconnu, dont l'instinct me poursuit. Est-ce ma faute si

je trouve partout des bornes, si ce qui est fini n'a pour moi aucune valeur? Cependant, je sens que j'aime la monotonie des sentiments de la vie, et si j'avais encore la folie de croire au bonheur, je le chercherais dans l'habitude. » Le même auteur ne craint pas d'avouer les contradictions de son héros à ce sujet: « J'étais plein de religion, et je raisonnais en impie ; mon cœur aimait Dieu, et mon esprit le méconnaissait; ma conduite, mes discours, mes sentiments, mes pensées, n'étaient que contradictions, ténèbres, mensonges. »

Mais du point de vue véritablement chrétien, celui de Chrysostome, la tristesse qui revendique pour cause une nostalgie religieuse, un malaise spirituel dans le sens chrétien, qui ne se borne pas au simple repentir et ses suites logiques, n'est qu'un péché, une faiblesse et une désorientation exploitées par le diable. La mélancolie d'un romantique n'aurait donc pour lui rien de vraiment religieux, de profondément mystique. Nous avons vu pourquoi, aux yeux de Chrysostome, cette mélancolie, quand même elle se rencontre chez un sujet de piété irréprochable, est condamnable. A plus forte raison un spleen qui se distingue par des traits factices comme l'orgueil du sataniste, le mépris du bourgeois, la supériorité de l'analyste et du satirique et l'indulgence hypocrite du sentimentaliste doit être regardé comme encore moins chrétien, comme une forme de misanthropie définitivement coupable et dont les causes se trouvent ailleurs que dans un sentiment sincèrement et uniquement chrétien.

Le jugement de Chrysostome ne coïncide-t-il pas avec celui d'un autre chrétien, le père Souel, qui, vers la fin de *René*, condamne ainsi la tristesse du héros romantique: « Rien ne mérite, dans cette histoire, la pitié qu'on vous montre ici. Je vois un jeune homme entêté de chimères, à qui tout déplaît, et qui s'est soustrait des charges de la société pour se livrer à d'inutiles rêveries. On n'est point, monsieur, un homme supérieur parce qu'on aperçoit le monde sous un jour odieux. On hait les hommes et la vie faute de voir assez loin. Étendez un peu plus votre regard, et vous serez bientôt convaincu que tous ces maux dont vous vous plaignez sont de purs néants... Que faites-vous seul au fond des forêts où vous consumez vos jours, négligeant tous vos devoirs? Des saints, me direz-vous, se sont ensevelis dans les déserts. Ils y étaient avec leurs larmes, et employaient à éteindre leurs passions le temps que vous perdez peut-être à allumer les vôtres. Jeune présomptueux, qui avez cru que l'homme se peut suffire lui-même! La solitude est mauvaise à celui qui n'y vit pas

avec Dieu ; elle redouble les puissances de l'âme, en même temps qu'elle leur ôte tout sujet pour s'exercer. Quiconque a reçu des forces doit les consacrer au service de ses semblables : s'il les laisse inutiles, il en est d'abord puni par une secrète misère, et tôt ou tard le Ciel lui envoie un châtiment effroyable. » Mais sagesse chrétienne et sagesse antique se rencontrent ici. Que l'on croie ou non au « châtiment effroyable » envoyé par Dieu, on ne saurait manquer de souscrire aux paroles profondes et humaines de Lucrèce :

> Sed quia semper aves quod abest, praesentia temnis,
> imperfecta tibi elapsast ingrataque vita
> et nec opinanti mors ad caput adstitit ante
> quam satur ac plenus possis discedere rerum.

G.-T. Clapton.

MÉLANGES

LE CAPITAINE FRANÇOIS LE POULCHRE DE LA MOTTE-MESSEMÉ

Au commencement du règne de Henri IV vivait, retiré dans son château, au fond du Poitou, un vieux capitaine poète, chroniqueur, goutteux et mécontent. Il se nommait François Le Poulchre de La Motte Messemé et appartenait à une bonne famille de noblesse d'Anjou. Ses prétentions allaient même plus loin et il faisait remonter sa généalogie à un certain P. Claudius Pulcher, consul de Rome en l'an 249 avant J.-C. Il semblait même assez renseigné sur la famille de ce consul, car il cite un Appius Pulcher qu'il qualifie « gentilhomme romain et chroniqueur comme lui ». Il était au demeurant fort chatouilleux sur tout ce qui touchait à la noblesse des Le Poulchre, à leur ancienneté et à leurs alliances avec des familles de Bretagne, d'Anjou et de Poitou. Il affirmait avoir des titres remontant à cinq ou six cents et savoir qu'après l'invasion des barbares sa famille fugitive erra longtemps et finit par s'échouer en Anjou où elle se fixa.

Son père était un homme de cour : il était attaché à la maison de Marguerite de Navarre, la sœur de François Ier, en qualité de surintendant et la suivait dans ses déplacements. En 1546 ou 1547 cette princesse était venue à Nérac, Mont-de-Marsan et Pau. Elle était accompagnée de sa maison et c'est à Mont-de-Marsan que naquit le fils de son surintendant. Elle était pleine de bonté pour son entourage, voulut être marraine du nouveau-né et lui donna pour prénom François, comme son frère, le roi de France, qu'elle admirait et aimait d'une affection passionnée. Pour elle on ne pouvait rien souhaiter de plus à un enfant que de ressembler à François Ier. Elle s'intéressa à ce nouveau-né, le cajola, l'éleva près d'elle et le fit manger à sa table dès qu'il fut sorti des bras sa nourrice. C'était un grand honneur que faisait à son surintendant la reine de Navarre. Elle n'était pas une princesse effacée, et sa réputation littéraire ainsi que son attitude plus que tolérante à l'égard des huguenots l'avaient mise en avant et elle fut universellement regrettée lorsqu'elle mourut le 21 décembre 1549.

Le jeune François Le Poulchre perdait beaucoup; mais, comme il était âgé de deux ans et demi ou trois ans, il ne dut guère en souffrir. Son éducation se passa chez son père, au château de La Motte-Mes-

semé, en Poitou, à deux lieues de Loudun. C'était un bâtiment rectangulaire flanqué aux quatre coins de quatre tours cylindriques, dont deux plus grosses que les autres, avec des mâchicoulis et probablement des fossés qui ont disparu depuis. L'aspect était peu guerrier et les constructions n'étaient pas antérieures au XIVe siècle. Le village, qui n'est qu'une petite bourgade sans importance, ne devait guère en avoir davantage au XVIe siècle, si on en juge par l'église qu'on prendrait volontiers pour une grange de dix-sept mètres de long sur six de large, avec ses murs d'un mètre d'épaisseur et son absence totale d'ornementation.

C'est dans cet agreste séjour que se passèrent les premières années de François Le Poulchre, en compagnie d'un frère cadet nommé Claude, qui n'avait pas tout à fait un an de moins que lui et avec qui il demeura toujours dans les termes les plus affectueux. C'est là qu'on enseigna à ces enfants le rudiment et le catéchisme et, vers dix ou douze ans, on les envoya à Paris pour suivre les leçons de l'Université. François Le Poulchre avoue lui-même qu'il n'y fit guère de progrès, car il n'avait point de goût aux études et ne rêvait que de porter les armes. Qui eût dit que ce déplorable écolier écrirait un jour des volumes entiers de vers, qui, pour être mauvais et ennuyeux, n'en représentent pas moins un travail considérable et qui l'occupa plusieurs années. Le Poulchre avoue donc son ignorance et il la regrette, mais il n'en semble pas bien humilié, car il la qualifie de « meuble dont la plus-part de la noblesse est si opulemment garnie que parmy elle le scavoir est une espèce de grossière incivilité et de n'entendre pas sa cour ». Il se sent en bonne compagnie.

Enfin, vers 1559, son père, convaincu de son peu de dispositions aux études, lui permit de quitter l'Université et de s'engager dans une compagnie de gendarmes. On sait que le premier rang de ces troupes de grosse cavalerie était formé par des « hommes d'armes » armés lourdement et de toutes pièces ; le second rang, par contre, était composé d'archers montés également, mais armés plus légèrement. La position d'un archer était considérée comme inférieure à celle d'un homme d'armes. Le jeune François Le Poulchre commença naturellement comme archer. Il n'avait que treize ou quatorze ans. Il n'y avait point alors de casernes et le séjour des troupes dans les villes était tellement redouté par les populations qu'on logeait dans des camps les quelques compagnies ou régiments maintenus sur pied en temps de paix. C'est donc dans un camp que le jeune Le Poulchre allait faire son apprentissage ; il y arriva au moment du traité de Cateau-Cambrésis, qui mettait fin aux hostilités entre la France, d'une part, et les Anglo-Espagnols, de l'autre, au mois d'avril 1559. Peu de temps après, il partait avec sa compagnie pour la Guyenne. Les troupes dont il faisait partie étaient sous le commandement de Louis de Bourbon, prince de Condé, qui n'était encore ni huguenot ni rebelle, mais qui n'allait pas tarder à devenir l'un et l'autre.

Le Poulchre était depuis trois mois à peine au service lorsqu'on apprit la nouvelle de la mort de Henri II, tombé sous la lance de Montgommery au tournois donné pour célébrer le mariage de la sœur du roi, la princesse Marguerite, avec Emmanuel-Philibert de Savoie, et de sa fille Elisabeth avec Philippe II.

Ce fut le signal d'une révolution de palais. Il ne pouvait être question de confier le gouvernement aux mains du jeune dauphin, à peine âgé de seize ans, maladif et totalement incapable. La reine-mère, qui n'aimait pas les Montmorency, fit appel aux Guise, qui commencèrent par persécuter les huguenots et dresser des bûchers. Le supplice d'Anne Du Bourg est du 23 décembre de la même année. Les guerres de religion allaient commencer.

Nous n'avons pas de renseignements sur les trois premières années que notre jeune archer passa au service. Ce n'est qu'à la fin de 1562, le 19 décembre, date de la bataille de Dreux, que nous le voyons arriver avec le régiment de Condé auquel il appartenait, en retard de vingt-quatre heures pour prendre part à cette lutte mémorable. Il était, lui catholique convaincu, comme nous le verrons pendant tout le reste de sa vie, sous les ordres de Condé maintenant huguenot et rebelle déclaré. C'est un des mille exemples de l'incohérence qui présida à ces folles et terribles guerres de religion qui débutaient de façon si violente. Le Poulchre n'avait pas pris part à l'action, mais il avait perdu un oncle tué pendant la bataille. Dans quels rangs servait cet oncle? Parmi les huguenots? Parmi les royaux? Notre jeune archer ne nous le dit pas, mais il le pleura sincèrement, car cet oncle s'était beaucoup occupé de son éducation. Vers la fin de janvier 1563, un mois environ après la bataille de Dreux, il demanda un congé et quitta sa compagnie pour conduire à La Motte-Messemé le corps du défunt et assister à ses obsèques. Après la cérémonie, un ami de sa famille, qui le protégea toujours, le duc de Roannais, l'emmena avec lui et le conduisit à Amboise, où se trouvait le roi. Là le duc présenta son jeune protégé au baise-main de Charles IX, et il ne semble pas que le fait d'appartenir à une compagnie sous les ordres du prince de Condé encore prisonnier des troupes royales ait fait le moindre tort à notre archer en congé; à moins, après tout, que Le Poulchre et le duc de Roannais aient dissimulé le fait lors de la présentation au roi.

Toujours est-il que, peu de temps après, Le Poulchre demanda à rejoindre son corps. Coligny et Condé, pour renforcer leurs ressources insuffisantes, avaient fait appel à l'étranger, et notamment à la reine d'Angleterre Élisabeth, qui, en échange d'un secours de 6 000 hommes, avait demandé qu'on lui livrât Le Havre, ce que les huguenots avaient exécuté sans hésiter. Le premier soin de Catherine de Médicis fut de chercher à reprendre Le Havre, et c'est à ce siège que se trouvait la troupe à laquelle appartenait François Le Poulchre; ce fut là qu'il alla la rejoindre. En effet, maintenant on était tout à la paix. Le 19 mars 1563, avait été signé l'édit de pacification d'Amboise, et

Coligny et Condé avaient redemandé Le Havre à Élisabeth. On peut penser quelle réponse ils reçurent ; si bien qu'indignés des procédés de leur protectrice, ils tinrent à honneur de combattre avec leurs troupes dans les rangs des royaux et sous les ordres de Montmorency. Le Poulchre reprit donc son poste d'archer dans sa compagnie, alors sous les ordres du maréchal de Brissac. et assista à la prise du Havre sur les Anglais, qui eut lieu le 28 juillet 1563.

Le roi vint voir sa bonne ville délivrée et s'en retourna à Paris par Rouen et Caen, et Le Poulchre le suivit, car on licencia alors peu de troupes, et, après un court congé passé en Poitou auprès de son père, il prit de nouveau sa place dans le rang et rejoignit la Cour.

Pendant l'année 1564, il fut de l'escorte qui accompagna la Cour dans son long voyage à travers les provinces de France, que Catherine avait imaginé pour raviver le prestige royal. Ce fut avec plaisir que Le Poulchre se retrouva dans le sud-ouest où il était né. Il assista à l'entrevue de Bayonne, qui réunit Catherine, Charles IX et sa sœur, la reine d'Espagne, et réalisa si peu les espérances d'union avec Philippe II que la reine-mère avait formées. C'est en passant non loin de là, à Mont-de-Marsan, le lieu même de sa naissance, que Le Poulchre eut la grande joie de recevoir son premier avancement : le roi le nomma écuyer d'écurie. Ce titre nous paraît modeste ; mais c'était un grand pas de franchi, car c'était sortir du rang et la charge d'écuyer d'écurie, tout humble qu'elle fût, était cependant une charge de Cour. Il avait dix-sept ans.

Pour fêter cet heureux événement, il prit quelques congés et eut l'idée de les employer à faire une petite navigation, quand ce ne serait que pour se rendre compte de la manière dont il supportait la mer. Donc, au lieu de prendre de suite ses nouvelles fonctions d'écuyer d'écurie, il s'embarqua sur la Gironde, comptant sur un court voyage et dépasser Blaye le jour même ; mais il fut entraîné plus loin qu'il ne voulait ; puis le navire trouva le calme plat, et le voyage, au lieu d'un jour ou deux, en dura douze.

Enfin, un orage se leva qui les poussa à Brouage, Marennes et Oléron. Mais notre jeune écuyer n'avait emporté de vivres que pour un jour ou deux, et il arriva à demi mort de faim et de soif. Mais il parle tout de même de son voyage avec satisfaction, car il avait vu sept baleines.

C'est en débarquant dans ces régions qu'il rejoignit le train royal qui, remontant toujours vers le nord, se dirigea sur Loudun. C'était le pays de François Le Poulchre. Maintenant qu'il n'était plus un simple archer, il pouvait aborder les personnages de la Cour, et nous le voyons profiter de ce privilège pour courir chez son père au château de La Motte-Messemé, où s'était écoulée son enfance, et où il invita à dîner son protecteur et son chef, le duc de Roannais, grand écuyer, le cardinal de Bourbon, le prince de Condé et le maréchal de Vieille-ville. Nous voyons que ce jeune écuyer n'était dénué ni de belles

relations ni d'assurance pour oser convier ainsi des personnages de cette qualité.

Après Loudun, le roi se dirigea sur Moulins, puis sur Paris, où Le Poulchre suivit la Cour. Ce fut une année de fêtes, de carrousels et de galanteries. C'était la première fois que notre jeune écuyer séjournait si longtemps dans la capitale, depuis le temps où il avait si mal profité des savants enseignements de l'Université.

Il échappait pour un temps aux dangers de la guerre. Il en profita pour devenir homme de Cour et s'attirer la bienveillance de Charles IX. Un jour, à Fontainebleau, la fantaisie prit soudain au roi de courir la bague ; il pria son jeune écuyer d'écurie de monter à cheval et de courir avec lui. Le Poulchre eut l'avantage. Le lendemain, le roi lui envoya son propre haubert et un beau cheval d'Espagne.

Pendant l'année 1566, ce fut surtout aux Pays-Bas qu'eurent lieu des troubles politiques et religieux : une insurrection des huguenots se produisit et les iconoclastes s'abandonnèrent à toutes les violences contre les églises, les images et même les moines. Philippe II répondit en envoyant de Milan le duc d'Albe, dont le nom seul terrorisa les rebelles. Avec lui la répression devait être terrible. Elle le fut. Mais quand la Cour de France vit le duc d'Albe se mettre en marche et cheminer de si près tout le long de nos frontières, traverser la Savoie et la Franche-Comté pour gagner la Flandre avec une puissante armée, elle prit peur et crut prudent d'envoyer des forces dans cette direction. Le Poulchre avait un parent avec qui il était fort lié, qui se nommait M. de La Rivière et commandait une compagnie de gens de pied. La Rivière fut envoyé avec sa compagnie à Lyon pour surveiller et côtoyer l'armée espagnole qui filait de l'autre côté de la Saône. Au moment de partir, il proposa à François Le Poulchre de l'engager comme enseigne. A cette époque, on passait à volonté d'une troupe de cavalerie à une troupe d'infanterie et réciproquement. Quant à sa charge d'écuyer d'écurie, comme on servait par quartiers, c'est-à-dire trois mois sur douze, on pouvait, sans y renoncer, s'engager pour une campagne. Il quitta donc Paris au printemps de 1567, passa par La Motte-Messemé embrasser son vieux père qu'il ne devait, du reste, pas revoir et se dirigea sur Lyon en compagnie d'un certain nombre de jeunes gens que le roi venait de mettre « hors de pages » et arriva dans la seconde ville du royaume, où il retrouva les bandes de M. de La Rivière dont il venait d'être nommé enseigne.

Peu de temps après, il était en campagne et, après avoir séjourné quelque temps à Mâcon, il vit enfin apparaître sur l'autre rive de la Saône cette fameuse armée espagnole dont on parlait tant, et qui donnait tant d'alarmes à Catherine de Médicis. Il se déguisa pour aller la reconnaître, passa la Saône et s'approcha suffisamment pour l'évaluer à 12 000 hommes. Il nous donne, dans le long et fastidieux poème de ses « Honnestes loisirs », une description de cette armée dont l'intérêt nous dédommage quelque peu de l'ennuyeuse lecture de

ses alexandrins. Cette armée était accompagnée par une nombreuse suite de courtisanes qui voyageaient à la fin du convoi et qui étaient plus que tolérées, puisqu'elles étaient logées aux cantonnements par les soins des fourriers, comme les troupes elles-mêmes. Mais laissons la parole à Le Poulchre :

. . . . . deux gaillardes cornettes
De bien trois cents chevaux à tout le moins complètes
Sous lesquelles marchaient des femmes avec plaisir
Pour servir le premier qui en avoit desir
Pourveu, cela s'entend, qu'il leur fût agréable.
L'une avoit un cheval et l'autre lentement
Alloit sur un mulet, ou sur une jument.
Les harnois néanmoins de la housse traînante
Sous leurs pieds paroissaient de velours reluisantes
De cinq ou six clinquants cousus tout à l'entour.
Il les entretenoit qui vouloit tout le jour,
Mais avec un respect plein de cerémonie.
Or ces dames avoient tous les soirs leurs quartiers
Du maréchal de camp par les mains du fourrier,
Et n'eust on pas osé leur faire une insolence...
. . . . . .

Le duc d'Albe, excédé par cette suite encombrante, imagina pour s'en débarrasser de les obliger à recevoir tous les soldats indifféremment qui les demandaient, à cinq sols par nuit. Elles préférèrent s'en aller. Cette mesure du duc d'Albe ne fut pas universellement approuvée. On la discuta et, comme argument, les défenseurs des courtisanes faisaient ressortir que, depuis leur présence, les troupes ne commettaient plus de viols et que les mœurs spéciales qui déshonoraient souvent les soldats avaient disparu.

On ne tarda pas à se rendre compte que la surveillance des troupes espagnoles était inutile, que le duc d'Albe ne nourrissait aucun projet menaçant pour la France et qu'il se bornait bien réellement à se diriger vers les Flandres, où il allait réprimer l'insurrection huguenote.

C'est à ce moment que Le Poulchre apprit la mort de son père, qui était venu s'éteindre à Paris. Il nous conte la douleur qu'il en ressentit et l'impression pénible que lui causait son costume « d'incarnat blanc et vert » qu'il portait à l'instar de ses soldats, et qu'il eût volontiers troqué contre des vêtements noirs. Enfin, il put revenir à Paris vers la fin de juillet (1567) pour voir sa mère et commander son deuil.

A peine Le Poulchre était-il rentré chez lui, après la mort de son père, que se produisit une nouvelle prise d'armes des huguenots qui aboutit à ce qu'on nomma la surprise de Meaux, le 28 septembre 1567. Les rebelles avaient comploté de s'emparer de la personne du roi alors au château de Monceaux. Toute la cour se réfugia à Meaux, manda en hâte les Suisses cantonnés à Château-Thierry et rentra à Paris entourée par ces fidèles mercenaires, tandis que les cavaliers

huguenots menaçants caracolaient autour du convoi royal qui, à un moment, se crut perdu. La première chose que fit la reine en rentrant au Louvre fut d'appeler les secrétaires qui rédigèrent et expédièrent d'innombrables lettres à la noblesse de France, pour la convoquer d'urgence et répondre ainsi à la prise d'armes dont le roi avait failli être victime. Le Poulchre en reçut une le priant de monter à cheval et d'accourir auprès du souverain. Il s'y rendit sans retard; mais en ce moment même se produisit un événement qui eut sur sa carrière l'effet le plus heureux : son ami et protecteur, le duc de Roannais, s'occupait d'obtenir pour son jeune fils encore enfant, le marquis de Boissy, une compagnie de 200 chevau-légers. Le duc proposa à Le Poulchre de prendre le commandement de cette compagnie comme intérimaire, en attendant que le jeune titulaire fût en âge de le reprendre lui-même. Le Poulchre accepta avec joie et, en nous contant le fait, on sent qu'il s'émerveille de l'assurance avec laquelle il avait accepté un pareil poste, alors qu'il savait encore si peu de chose de la guerre, et il en profite pour nous exposer tout un traité de l'art militaire, de la défense des places et de la conduite des sièges. Et on sent que ce vieil officier infirme prend plaisir à se remémorer son métier d'autrefois. Il s'étend sur ses souvenirs relatifs à la bataille de Dreux et, chantant la gloire et les victoires du duc d'Anjou (le futur Henri III), il en note les heureux effets, et notamment que les prêtres pouvaient sans danger porter leur habit chaque jour et se raser le menton et la tête autrement qu'au seul moment des fêtes, ce qui implique qu'antérieurement il n'en était pas ainsi.

Le Poulchre avait alors vingt ans et servait avec l'entrain et la fougue de cet âge. Il nous conte que, peu de temps après la surprise de Meaux, chevauchant un jour avec un seul camarade près de Buzenval, il avait rencontré une troupe de huit huguenots et que tous deux n'avaient pas hésité à les charger. Il était revenu avec une légère blessure au front et son cheval fourbu; mais le roi avait réparé le dommage et lui avait donné un grand cheval roman bien dressé.

Vers la fin de cette année 1567 (le 10 novembre), il était toujours à Paris et assistait à la bataille de Saint-Denis, ainsi que son frère Claude de Sénonne, récemment revenu de Piémont. En véritable soldat professionnel, il ne manque pas de plaisanter les milices parisiennes, la belle troupe des Enfants de Paris et leurs officiers qui, cependant, firent leur devoir, puisque le capitaine de ces derniers se fit tuer d'une balle aux côtés du frère de Le Poulchre. Beaucoup des détails de ce récit ne sont pas des redites que l'on trouve partout; l'auteur nous conte, par exemple, qu'à la fin de la journée, alors qu'il était occupé à passer la revue des siens pour établir la liste des tués et des blessés, il vit venir à lui un personnage important qu'il qualifie d' « homme non moins utile en ceste saison-là que d'esprit très habile »et qui n'était autre que Claude Marcel, le futur prévôt des

marchands, alors conseiller de la Ville de Paris, qui venait de la part du roi savoir s'il avait, lui ou ses voisins de combat, quelque prisonnier de marque, car le bruit courait que l'amiral avait été pris et que celui qui l'avait saisi le célait pour en tirer une meilleure rançon ou peut-être le libérer contre argent comptant. On ne tarda pas, du reste, à reconnaître la fausseté de cette nouvelle.

Peu après la bataille de Saint-Denis, Le Poulchre fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, tandis que son état d'écuyer d'écurie était donné à son frère Sénonne. Sa carrière prenait donc une heureuse tournure et le roi semblait l'avoir remarqué, car, l'année suivante, en 1568, pendant le siège de Chartres, au cours d'un séjour qu'il fit à Paris, Charles IX changea sa compagnie de deux cents chevau-légers en une compagnie de cinquante gendarmes.

Capitaine d'une compagnie d'ordonnance ! C'était un titre envié et qui combla de joie notre nouveau titulaire, qui abandonna sans regrets ses deux cents chevau-légers pour ses cinquante gendarmes. Et, comme les dignités s'appellent l'une l'autre, Le Poulchre était peu de temps après mandé à Paris pour y recevoir le collier de l'ordre de Saint-Michel. Dès cette époque, cet ordre commençait à perdre de sa valeur par suite de la trop grande facilité avec laquelle il était accordé, mais il ne méritait tout de même pas encore l'appellation de « collier à toutes bestes » que devaient lui donner bientôt d'irrévérencieux courtisans. Le Poulchre reçut donc à genoux, du grand écuyer et dans la chapelle du Petit-Bourbon, cette décoration qui était alors la seule. Sa Majesté, pour manifester son contentement des services de Le Poulchre, y joignit 1000 bons écus d'or, et ce fut ainsi, nanti d'un nouveau commandement, d'une nouvelle dignité et d'une nouvelle gratification, que notre héros put attendre la paix signée à Longjumeau le 23 mars 1568. Il posa alors les armes et rentra à La Motte-Messemé avec le prestige qu'il devait à ses nouvelles promotions.

Notre nouveau capitaine s'apprêtait donc à jouir d'un repos bien mérité, mais un autre danger non moins redoutable que celui des combats le guettait : éperdument amoureux d'une dame dont il ne nous dit que le prénom :

> Charlotte était son nom, Charlotte que j'honore,
> Charlotte que mon cœur révère, prise, adore,
> Charlotte qu'à jamais haut chantera mon vers
> Comme rare trésor de ce grand univers.

Il est affolé par la belle Charlotte

> Qui d'un brasier ardent me consumait dans l'âme,

s'écrie-t-il ; et un peu plus loin :

> Je me fusse damné pour cueillir un tel bien
> Et l'Enfer m'eust semblé pour son paradis rien !
> . . . . . .
> L'on l'appelait Charlotte et l'a Charles aimée.

Ce tableau de son amour comporte de longues explications avec maintes comparaisons militaires : il doit encore se garder, mettre des vedettes, garder sa muraille ; il voit bien que la place est déjà gagnée ; son âme est prisonnière ; ce sont des traîtres qui ont ouvert la porte à « ce cruel amour » ! Qui était la belle Charlotte ? Qui était Charles? Était-ce le roi? Nous n'en savons rien, mais l'auteur ne nous cache pas qu'elle était une beauté chaste et froide et qu'elle a vaincu « les ruses de l'amour et tout son stratagème » dont il avait tenté de se servir pour la conquérir. Et comme il est arrivé parfois à d'autres amoureux, l'idée ne lui vient pas que sa défaite est peut-être due simplement à ce qu'il ne lui plaisait pas.

Le tourment et la prostration du pauvre capitaine dédaigné ne semble pas avoir duré bien longtemps, car c'est en avril 1568 qu'il était tombé dans les lacs de la belle Charlotte et, dès septembre de la même année, la vie active l'avait repris et il était enfermé avec sa compagnie dans Niort, tandis que les huguenots l'assiégeaient. Que s'était-il donc passé ? Toujours ballottée entre la nécessité de la paix et les objurgations du parti catholique et des Guise, la reine-mère venait de céder à ces derniers, et revenant sur la paix de Longjumeau, interdisait partout le culte protestant. Ce fut une période de pleine réaction catholique.

Le soulèvement qu'on devait prévoir n'avait pas tardé à se produire. Niort, ne pouvant attendre aucun secours royal, dut se rendre par composition à l'amiral. Les officiers purent sortir à cheval et armés de toutes pièces ; mais les soldats et les gendarmes ne conservèrent que leurs épées et perdirent leurs chevaux et armures. Téligny, l'un des principaux officiers huguenots et ami personnel de Le Poulcre, était un homme aimable et bienveillant ; il prit en pitié les gendarmes ennemis démontés et leur fit donner, pour se mettre en route, de ces petits chevaux de pays qu'on appelait des « bidets ».

Avant de partir, Le Poulchre eut un entretien avec l'amiral qui se répandit en récriminations sur la dénonciation de la paix de Longjumeau : « Vous direz au roi que j'ai honte que l'étranger sache qu'il a manqué à sa parole par l'édit de la semaine passée ». Et, bien que le texte se borne à citer seulement les paroles du chef huguenot, on sent qu'au fond Le Poulchre lui donne raison. Pendant la route du retour et pour franchir les lignes ennemies, notre capitaine et son ami Teligny chevauchèrent côte à côte et pendant l'étape ils causèrent. Le huguenot fit une longue apologie de son parti pour justifier l'amiral et la prise d'armes ; il chercha à débaucher Le Poulchre et à l'attirer au protestantisme ; mais il n'y réussit point et s'attira une réponse que l'auteur s'est donné la peine de versifier :

Est-ce cognoistre Dieu que de piller les villes ?
Est-ce cognoistre Dieu que de forcer les filles ?
Est-ce cognoistre Dieu de prendre les deniers
Du roy pour en payer l'estranger à milliers ?

Est-ce cognoistre Dieu d'appeler l'Allemaigne
Pour venir enfumer toute nostre campagne ?

Et bien vite reparaît comme nous voyons le loyaliste et le bon catholique qu'il est et sera toujours. De ci, de là, nous le verrons bien céder en lui-même à l'amertume de ne plus recevoir de grâces du souverain après de si bons services ; il énumérera ses causes de mécontentement et l'on sentira qu'il se complaît un moment dans sa mauvaise humeur, mais il reprend bien vite sa sérénité et reconnaît que ce n'est pas une raison pour entrer en rébellion et qu'après tout une grâce n'est pas exigible. Au surplus, au moment où il écrit ces vers, il est chez lui où il est son maître et où il avoue être bien plus heureux que dans l'esclavage de la Cour.

Au commencement de l'année 1569 se produisit un petit incident qui n'est pas bien important, mais nous en apprend long sur l'état d'esprit des partis les uns à l'égard des autres. Depuis la reprise des hostilités, le prince de Condé gardait prisonnier à La Rochelle M. de Boissy, duc de Roannais, grand écuyer, qui s'était laissé surprendre et saisir dans son château d'Ouerron. En ces temps si loins des nôtres le fait d'appartenir à des factions adverses n'excluait pas la courtoisie et, comme M. de Boissy se plaignait du désarroi où se trouvaient ses biens et son château d'Ouerron depuis le pillage qui avait accompagné sa capture, le prince de Condé eut ce geste élégant de permettre à son prisonnier de s'en retourner chez lui pour mettre ordre à ses affaires, sous promesse d'honneur et donnée par écrit de revenir au bout de trois mois se constituer prisonnier. M. de Boissy, pénétré de reconnaissance pour le prince de Condé, se mit en route et, rencontrant Le Poulchre, continua son voyage avec lui jusqu'à Monceaux, où se trouvait la Cour. M. de Boissy se présenta au roi et nous éprouvons un premier étonnement en voyant le grand écuyer demander à Sa Majesté ce qu'il devait faire. Un second étonnement est de voir que Charles IX, lui aussi, fut embarrassé et renvoya Boissy à son conseil. Là nous serons moins étonnés de voir le cardinal de Lorraine discuter, épiloguer, ergoter et finir par trouver des arguments pour déclarer que Boissy n'était engagé ni par sa promesse, ni par sa parole d'honneur, ni par sa signature. Mais où notre étonnement reprend, c'est quand Le Poulchre nous conte ingénument qu'il est allé lui-même tout joyeux porter la bonne nouvelle à son ami et protecteur. Donc, ni le roi, ni M. le Grand Écuyer, ni les gens du conseil, ni Le Poulchre n'ont eu cette notion, pourtant simple, qu'un homme d'honneur tient sa parole sans la discuter.

Au printemps de 1569, les deux armées royale et huguenote étaient face à face près de Jarnac. Le 13 mars, Coligny, mal gardé, se laissait imposer la bataille et la perdait. Le Poulchre y combattit avec sa compagnie et il nous conte à ce propos que ce fut un capitaine huguenot, joueur effréné, qui causa la défaite de ses coreligionnaires. La rivière séparait les deux troupes et Coligny avait chargé le capi-

taine de poser des sentinelles et de l'avertir à la moindre tentative de passage du cours d'eau. Mais ce joueur impénitent, après avoir posé le soir ses sentinelles, s'en revint jouer pendant toute la nuit, oubliant la relève de ses factionnaires. Au matin, il se décida à abandonner ses dés et courut voir si les sentinelles étaient bien à leur poste : à une heure du matin, se croyant oubliées, elles s'étaient repliées en silence et, en toute tranquillité, l'armée du duc d'Anjou avait construit ses ponts et passé la rivière : il fallut combattre et ce fut la déroute des huguenots. Un petit point de détail qu'éclaire Le Poulchre est relatif à la mort du prince de Condé : on sait que ce prince s'était cassé la jambe en tombant de cheval et qu'il avait dû se rendre à quelques gentilshommes catholiques qui lui avaient promis la vie sauve. A ce moment survinrent quelques gardes du duc d'Anjou avec leur capitaine Montesquiou. Les histoires disent que Montesquiou acheva le blessé d'un coup de pistolet dans la tête. Le Poulchre donne une autre version et affirme que ce ne fut pas Montesquiou, mais un de ses hommes, qui déchargea son pistolet dans le dos du blessé et transperça le corselet et le corps de part en part.

Quelque temps après, le 27 juillet 1569, les troupes huguenotes mettaient le siège devant Poitiers. Les troupes royales, trop peu nombreuses, s'y trouvaient en danger. Le siège dura sept semaines et ne cessa que par l'arrivée du duc d'Anjou qui commença par canonner vigoureusement Châtellerault. Les huguenots, autour de Poitiers, inquiets d'être pris à revers, levèrent le siège. Le Poulchre était dans la place et nous conte les tribulations des assiégés. La pénurie des vivres était extrême : un chapon valait 6 livres ; le coq d'Inde, 10 francs ; le quartier de bœuf, 25 écus ; l'œuf, 18 et 20 sols ; quant aux chevaux, on les nourrissait de salades. Les huguenots avaient fait à la muraille une brèche suffisante pour vingt hommes de front. Les royaux n'avaient pas assez de troupes pour la garnir sans abandonner d'autres points dangereux. Dans cette pressante nécessité, le duc de Guise, qui commandait malgré son extrême jeunesse, décida de repousser l'assaut par des charges de cavalerie des gendarmes de Le Poulchre et de quelques autres. C'était un parti désespéré que d'agir ainsi dans une ville, près des terrains éboulés d'une brèche, sans avoir le champ suffisant pour prendre l'élan voulu. Le Poulchre se crut perdu. Heureusement, l'assaut n'eut pas lieu : les huguenots, pour attaquer, devaient passer sur un pont qui leur sembla trop court et qui n'atteignait pas tout à fait une de rives.

Avant d'aborder le récit de la bataille de Moncontour, l'auteur commence par des invocations hyperboliques en l'honneur

Des hauts faits valeureux d'un second Alexandre,

c'est-à-dire du duc d'Anjou, le futur Henri III. Il exalte aussi la valeur des chefs protestants, « tous gens aimant l'honneur, désireux de combattre », et il constate qu'en ce temps-là « peu de cas on faisait

de la force des loix ». Avant la pointe du jour, il va reconnaître l'ennemi, le trouve en train de se ranger en bataille et court prévenir le duc d'Anjou. Il est des premières charges, a son cheval grièvement blessé sous lui et reçoit un coup si violent au genou qu'il s'en ressent toute sa vie. Le massacre des gens de pied huguenots fut horrible : ces malheureux dépouillaient les chemises blanches qu'ils portaient en surtout comme signe de ralliement et se jetaient à terre en tas, afin de n'être point reconnus et de passer pour morts ; et Le Poulchre nous conte qu'un soldat royal « riant trempait son arme toujours dans quatre ou cinq pour le moins à la fois ».

Comme dans l'*Iliade*, les guerriers se portent en avant des lignes et défient les ennemis de venir individuellement rompre une lance avec eux. En juin 1570, Le Poulchre est témoin d'une scène de ce genre : un certain Saint-Laurent s'en va « appelant et quêtant avec réitérée instance » un ennemi pour lui donner satisfaction ; enfin un « blanc vêtu » s'avance avec la pistole à la main : Saint-Laurent fond sur lui la lance en arrêt, le manque, fait demi-tour, revient à la charge et brise sur lui sa lance qui vole en éclats ; mais le huguenot riposte en déchargeant sa pistole à bout portant sur Saint-Laurent qui tombe raide mort.

Le 8 août 1570 intervenait la paix de Saint-Germain, et chacun courait à Paris pour faire valoir ses hauts faits et recevoir des récompenses. Notre capitaine de gendarmes avait alors bien d'autres idées en tête : il était marié depuis peu de mois et ne songea qu'à retrouver au plus vite sa jeune femme et sa lune de miel interrompue par les derniers événements militaires. Il avait, en effet, épousé depuis peu de temps demoiselle Emée Savary, héritière de Saché (Indre-et-Loire), du Pont dit de Roüan et La Haute-Chevrière, âgée de vingt-deux ans, qui lui avait apporté en dot deux cent mille francs.

Nous savons que Le Poulchre était doué d'un cœur inflammable ; nous l'avons vu à l'œuvre lorsque la destinée mit sur son chemin la belle Charlotte. Il aima Émée Savary avec la même fougue et garda toujours l'impression de cet amour passionné qui n'eut pas le temps de s'apaiser, car, au bout de sept mois de mariage, vers la fin de 1570, cette jeune femme mourut d'une pleurésie, après quatorze jours de maladie. Le veuf s'abandonna à un désespoir violent ; il voulut se suicider ; ses serviteurs durent le surveiller et cacher ses armes ; puis une fièvre quarte le prit, dura quinze mois et le laissa exténué et étique. Comme il reprenait quelques forces, un autre malheur vint le terrasser de nouveau : son frère, Claude Le Poulchre, sieur de Sénonne, dont nous avons déjà parlé et qu'il aimait d'une affection profonde, mourut à son tour à Colombiers, près de Tours, empoisonné, dit-il, à Amboise, où se trouvait la Cour, en janvier 1572. Il semble que ce fut vers cette époque ou peu de temps après que Français Le Poulchre quitta le service actif pour se retirer à La Motte-Messemé. Nous ignorons aussi la date de la mort de sa mère, mais si, dans le domaine de cette dernière, figu-

rait la propriété ou l'usufruit de La Motte-Messemé, il est peu probable que son fils Le Poulchre l'ait habité de son vivant, car elle s'était remariée et son nouvel époux paraît avoir été en mauvais termes avec son beau-fils, si nous en jugeons par les procès qu'il eut avec lui et dont notre capitaine-poète parle à mainte reprise avec acrimonie. Ce fut donc peu de temps après cette époque que, tout meurtri encore par la douleur de son veuvage, il écrivit des vers sur la mort de sa femme qui sont certainement ce qu'il a fait de mieux en poésie; un sentiment vrai guide sa plume et non point les efforts d'un rimeur sans inspiration :

Si Atropos la cruelle
Ne m'avait ôté ma belle
Pour la loger dans les cieux
Je l'adorerais encore,
Car jour et nuit je déplore
L'éclypse de ses beaux yeux.
Le souvenir de la flamme
Où brûlait alors mon âme
En l'ardeur d'un si grand feu
Sont de mes biens les nourrices,
Sont mes plus chères délices,
Mon passe-temps et mon jeu.
Je l'aimais de telle sorte
Qu'encore qu'elle soit morte
Je la voy et nuict et jour.
Elle m'est toujours présente
Et chose ne me contente
Que resver en nostre amour.
Las! cela tout seul m'attriste
Que son ombre qui m'assiste
Ne se laisse plus toucher.
Ce n'est plus rien que fumée,
L'image de mon Émée
Que j'ai vivant tins si cher.

Ne sentons-nous point là comme une influence de Ronsard? Nous savons du reste que Le Poulchre connaissait le grand poète et lui montra toujours ses manuscrits avant de les publier. Nous comprenons l'approbation de Ronsard pour les strophes précédentes, mais n'eût-il pas mieux fait de la borner là et de lui conseiller la prose pour le reste de sa chronique des « Honnestes Loisirs » ?

Quoi qu'il en soit, Le Poulchre, reprenant lui-même la langue du commun des mortels pour parler de sa femme, ajoute un peu plus loin : « Je vivois en elle, je ne vivois que par elle, tout mon soin, mes pensées n'estans que de luy plaire... »

Cette époque de sa vie devait être cruelle pour lui : aux deux pertes qu'il avait faites, sa femme et son frère, s'en était jointe une troisième, celle de M. de Boissy, duc de Roannais, grand écuyer, son ami et son

protecteur, qui mourut d'apoplexie, dans la rue, à Villers-Cotterets, alors qu'il se rendait chez le roi, sur sa mule. Les dernières années du règne de Charles IX furent donc pour lui voilées de tristesse et, nous n'en connaissons pas les particularités qui le concernent, car le récit de sa vie dans son ouvrage « Les Honnestes Loisirs » s'arrête pour le détail à 1572, au mariage de Marguerite de France, celle qu'on appela plus tard la reine Margot, avec Henri de Navarre, le futur Henri IV; et, comme il aime les grands et les vénère, il forme les vœux les plus sincères pour le bonheur de cette union qu'il qualifie d' « hymen vertueux », montrant par là un optimisme que l'avenir ne devait pas justifier.

Nous avons vu que Le Pouchre avait perdu son père en 1567 et que sa mère se remaria à une date que nous ignorons. Il semble qu'elle tomba complètement sous la coupe de son nouvel époux et lui consentit des avantages considérables au détriment de son fils François. Nous trouvons, en effet, aux *Pièces originales* du Cabinet des titres de la Bibliothèque Nationale (n° 52997, pièce 4), une transaction originale du 18 juillet 1573, entre Jeanne de Fay, dame de La Mothe-Messemé, épouse de Moïse d'Alesme, trésorier général de France en Guyenne, auparavant veuve de François Le Poulchre, sieur de La Benestage, maître d'hostel ordinaire du roi et de la duchesse de Savoie et de Berry, d'une part, et François Le Poulchre, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la Chambre, lieutenant de 50 lances des ordonnances, d'autre part. François Le Poulchre père n'est plus qualifié surintendant de la reine Marguerite depuis la mort de cette princesse, mais nous voyons qu'il est encore attaché à une autre princesse de la maison de France. Notre capitaine de gendarmes était donc en affaires avec sa mère et se résolvait à transiger avec elle, ce qui n'a jamais satisfait aucune des deux parties. Du reste, François Le Poulchre ne se fait pas faute de déclarer et de répéter à mainte reprise le tort que lui a causé sa mère en se remariant avec un homme endetté, pendant que lui-même, tout jeune encore, s'enrôlait et guerroyait, comme nous l'avons vu. Elle engagea tout son avoir pour tirer d'affaire son nouveau mari, Moïse d'Alesme, et, quand elle mourut, à une date que nous ignorons, le beau-père de Le Pouchre plaida contre lui pour lui enlever le peu qui restait du bien de sa mère; au moment où Le Poulchre adresse une requête en vers à ce sujet au premier président de Harlay, il a déjà perdu 20 000 francs.

Ce procès devait tenir dans sa vie une grande place; il écrivit à quantité de personnages en prose et même en vers pour les solliciter à ce sujet : voici une autre pièce de vers au sieur de Jumanville pour le féliciter de n'avoir pas voulu faire état d'engagements pris par sa mère à son détriment. Voici une pièce de vers à un M. Chartier, sans doute quelque homme de loi ou de parlement, toujours à propos du même procès; en voici une autre de même nature à M. le Président de Thou; une autre à M. le Président Brisson, à M. Marion, son avocat,

alors la gloire du barreau ; à M. Hector de Perreuse, prévôt des marchands, à ses juges, à Brissonnet, président de la Cour des aides, au conseiller Spifame, à Brisart, rapporteur du procès, à M. Pimpont. Parlant de son procès à ce dernier il termine ainsi :

. . . . . .
Je ne les ayme point [les procès] et n'en scay la pratique.
Et me faut toutefois dépendre d'un vitrique,
Qui, espousant ma mère avecques mille excès,
La contraint s'obliger pour debtes simulées,
Pour lesquelles suivant sus mon bien les criées
Empêcher de ma part m'en fait mille procez.
. . . . . .

Ce malheureux procès devait durer de nombreuses années. Enfin, outré, exaspéré de n'en pouvoir apercevoir la fin alors qu'il était déjà retiré à La Mothe-Messemé, malade, goutteux, impotent, l'irritation lui donna des forces et il partit pour Paris solliciter des juges et leur exposer son cas. Quelque temps après, il revenait exténué, n'en pouvant plus et n'ayant rien obtenu.

Mais si la chicane avait troublé son repos, il avait cependant trouvé quelques consolations dans un second mariage dont il ne parle qu'incidemment, mais qui semble s'être conclu vers 1575, époque où il commença à écrire sa chronique rimée des « Honnestes Loisirs ». Dans l'avertissement de ce poème indigeste, il nous apprend qu'il a commencé à rédiger pendant qu'il était à Bouzemont, l'une des maisons de dame Philippe de Ludre, sa femme, près Saint-Nicoles en Lorraine, où il recevait beaucoup de politesses et voyait beaucoup de monde, notamment les princes lorrains. La pauvre Émée Savary est donc remplacée, mais elle n'est pas oubliée. Son époux, qui ne peut se tenir de mettre en vers tout ce qu'il pense, n'a pas manqué de chanter les louanges de sa nouvelle épouse, mais quelle différence avec les accents de sa lyre quand il pleurait son Émée ! Dame Philippe de Ludre, veuve du baron de Saint-Amant, doit être une personne pleine de dignité et de vertu, car « il chasse les désirs impudiques » depuis qu'il l'aime ; puis il parle de ses beaux yeux

Qui me brûlent d'un feu, mais si pur et celeste,
Qu'un desir vitieux jamais ne me moleste...

Et, plus loin, il ajoute que Dieu cherchant où mettre la vertu a découvert celle qui sera sa femme et qui est la perfection même et digne du ciel. Elle se retire dans son château d'honneur où elle est entourée par Tempérance et Justice et servie par les Grâces, tandis que neuf sœurs d'Apollon dansent autour d'elle en attendant qu'elle soit un astre dans les cieux. Peut-être faut-il entendre cela en ce sens que cette dame était « nourrie aux bonnes lettres », comme on disait alors ; mais la pauvre Émée Savary, qui était sans doute une moins docte personne, semble avoir inspiré à notre capitaine de gen-

darmes des sentiments d'une autre nature, peut-être moins épurés, mais plus humains.

Du reste, sa présence à Bouzemont semble n'avoir été qu'épisodique, peut-être au moment de son nouveau mariage, tandis que son séjour habituel fut La Motte-Messemé aussitôt qu'il put en prendre possession, comme on le voit d'après une ode à lui adressée par M. Lionard Boullanger, conseiller du roi à Loudun, où ce poète félicite les muses d'avoir trouvé un asile sûr à La Motte-Messemé, allusion délicate à la poésie qui coule à pleins bords sous la plume de Le Poulchre, seigneur de céans. C'est là que vécut notre capitaine pendant une vingtaine d'années; il était donc encore en pleine vigueur quand il s'y retira, ulcéré de voir le nouveau roi Henri III si oublieux de ses bons et loyaux services. Il mène la vie de gentilhomme campagnard; il aime la chasse et parle de son fauconnier; il apprécie aussi la bonne chère, fréquente les compagnies du voisinage et adore la musique qui, plus tard, quand il sera infirme, soulagera ses souffrances. Nous l'imaginons volontiers cédant à la paresse et à la gourmandise, envahi par l'embonpoint, suite de la vie sédentaire qu'il mène depuis peu. Puis viendra bien vite « le poil grison » et la goutte, qu'il cherche à combattre par des retours d'activité, où il endosse de nouveau son armure pour s'entretenir à tout hasard en joutant à la barrière. Mais les occasions de remonter à cheval pour tout de bon ne se présenteront plus à Le Poulchre, qui dépensera ce qui lui reste d'années à vivre en rimant infatigablement pour nous conter la chronique des premières guerres de religion, jusqu'en 1572. Dreux Du Radier, qui a étudié le personnage et son œuvre, le juge d'un mot: « Il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose ? »

Son premier ouvrage fut celui qui lui donna le plus de peine et qu'il mit dix ans à composer ; en voici le titre : « *Les Sept Livres des Honnestes Loisirs de M. de La Motte-Messemé*,... entitulez chacun du nom d'un des planettes, qui est un discours en forme de chronoriologie où sera véritablement discouru des plus notables occurances de noz guerres civiles et des divers accidens de l'autheur,... plus un mélange de divers poëmes, d'élégies, stances et sonnets. (Paris, M. Orry, 1587. In-12, pièces liminaires et 287 feuillets.) »

Il ne faudrait pas croire que les *Honnestes Loisirs* sont une simple chronique ; ils contiennent bien autre chose ; dans l'épître du début l'auteur nous donne une idée de ce que nous y trouverons :

. . . . . .
Je me fonde en après sus la philosophie,
Je mesle quelquefois de la théologie
Ore contrefaisant le mathématicien,
Ore le politique, ore le phisicien.
Je parle du beau temps, je parle du tonnerre
Et comment il faut faire à bon escient la guerre,
Establir une paix et d'equitable poix,
Entretenir l'Estat par d'équitables loix.
. . . . . .

Nous y trouverons son opinion sur nombre de questions, des détails de mœurs inattendus. Après avoir longuement discouru sur la bataille de Saint-Denis, la pensée du poète s'élargit et envisage les malheurs de la guerre, la détresse des malheureuses familles dont le père s'est laissé tenter par les recruteurs et les perspectives du pillage. Certains détails sont d'un réalisme saisissant ; voici la nourriture d'une femme dans la misère : du son délayé dans l'eau qu'elle fait bouillir avec une brassée de certaines herbes cueillies dans les champs, pour faire un bouillon sans sel ni graisse ; elle y joint un tourteau mal pétri. Quand le mari revient après une campagne, il a perdu l'habitude de travailler et pris celle de piller ; le cabaret, le tripot l'attirent ; il perd au jeu le peu qui lui reste et c'est la faim ou le vol. Le tableau de la déchéance de ce malheureux est d'une réelle puissance ; l'auteur le montre succombant, se cachant, soupçonné, arrêté, interrogé, se débattant comme un homme qui se noie au milieu des questions subtiles et captieuses du juge, cherchant des alibis qui le trahissent au dernier moment, l'amènent tremblant et affolé à la chambre de torture où, au milieu des hurlements de la question, il avoue, pour se diriger blême et anéanti vers le gibet.

Si l'auteur se permet de moraliser autrui, il est lui-même homme de bien et ne laisse pas passer l'occasion de nous faire savoir qu'il réprouve le pillage pourtant admis en temps de guerre, qu'il ne s'y est jamais laissé aller, qu'il a toujours évité de molester les habitants paisibles et qu'il n'a jamais cherché à faire des prisonniers pour en tirer rançon, toutes pratiques qu'il méprise et trouve indignes de lui.

Au cours de son récit, nous voyons de ci, de là percer une opinion politique ou morale qui nous en apprend long sur l'esprit de l'époque : parlant de la criminalité et de sa répression, il est d'avis que l'intention d'un crime n'est pas punissable, *sauf si c'est contre un prince souverain*. Pour tous les autres cas, il faut au moins qu'il y ait tentative et commencement d'exécution même manquée.

Les *Honnestes Loisirs* avaient paru en 1587. En 1595 paraissait un nouveau volume : « *Le Passe-Temps de Monsieur de La Motte-Messemé* dédié aux amis de la vertu, plus un songe faict à l'antique, dédié à Monsieur Ayrault, lieutenant criminel d'Angers... — A Paris, chez Jean Le Blanc, imprimeur..., 1595, in-8°, pièces liminaires, 90 feuillets. » — En 1597, enfin, paraissait une deuxième édition du *Passe-Temps* augmentée d'un second livre. Il est certain que, depuis la publication des *Honnestes Loisirs*, Le Poulchre n'avait cessé d'écrire. S'il n'est pas poète, il est un versificateur impénitent et cette passion ne laisse pas son homme inactif. Cependant, dans ce second ouvrage, l'auteur entremêla les vers et la prose et, tout en nous contant les événements de sa vie, il s'éloigne de la simple chronique et s'abandonne volontiers à sa fantaisie. Il commence par nous dire que c'est en revenant de Plombières, où il était allé soigner son indisposition,

que l'idée lui est venue de ce nouveau volume ; la route lui semblait longue, étendu sur sa litière, car il ne pouvait monter à cheval, et cette pensée lui sert de « Passe-temps au lieu de cartes et de dez ». Du même coup il avait trouvé le titre du volume.

La première impression qui en ressort c'est que cet homme vit dans l'antiquité : à tout propos il cite les dieux de l'Olympe, les philosophes d'Athènes et de Rome, les exemples de l'histoire de ces peuples et des passages de leurs auteurs ; mais, plus que dans les *Honnestes Loisirs*, il consent à nous livrer ses opinions et ses sentiments.

Il est toujours le mélomane que nous connaissons et, au milieu d'un accès de goutte, il apprécie la riche et belle remarque des compositeurs de son temps. S'il a fait de pauvres études, il sait tout de même un peu de grec et en cite volontiers. Ses idées politiques reviennent souvent sous sa plume ; pour lui, le prince est l'image de Dieu ; mais il trouve que « c'est une mauvaise instruction que l'on donne aux princes de leur apprendre à se faire plustost nommer Très-belliqueux et Très-victorieux, que bons, pieux, véritables et justes ». Parlant des diverses formes de gouvernement, « l'un, dit-il, s'appelle Démocratie que Platon deffinit gouvernement où le peuple a souveraine puissance de toute chose, comme estant non une police, mais plustost une foire et un marché là où tout se vend ». A cette sévère appréciation Le Poulchre ajoute bien quelque atténuation en disant que l'abus seul en est mauvais, mais, au fond, il n'est certainement pas démocrate. Le mieux pour lui c'est la monarchie avec un roi vertueux ; c'est l'image de Dieu. Il stigmatise l'ignorance, affirme sa foi catholique et s'élève contre les excès de l'ambition et la création des nouveaux ducs et pairs, faisant une claire allusion à l'ascension soudaine des deux astres nouveaux Joyeuse et d'Épernon. Complétant les listes de Brantôme, il nomme les dames de son temps dont il admire la culture et le savoir. C'est Hélène de Foncesques, de la famille des La Rochefoucauld ; c'est l'aînée de Chaumont, « qui apprend la dialectique par reigles » ; c'est Claude de Laubespine chantée par Ronsard ; ce sont les dames Des Roches, mère et fille, femmes de lettres qui tenaient salon à Poitiers ; Urbane de Laire, dame Du Chesne, Madame Legendre, dame de Rivery, qui lui adresse des vers. Plus loin il étudie la légende mythologique de Vénus et Mars surpris par Vulcain, et il termine ce passage en en tirant des règles morales et même hygiéniques mettant le lecteur en garde contre les excès de l'amour.

Ce dernier mot, sans doute, l'inspire, car, à la page suivante, voici des vers amoureux :

> Celle pour qui j'ai mis sous mes pieds ma raison,
> Qui m'a devant le temps rendu le poil grison,
> Faisant de mon travail son triomphe et sa gloire
> Scait bien que je l'ai plus aimée en seul jour
> Que tous ceux-la jamais n'eurent entre eux d'amour,
> Bien que l'antiquité nous en fasse une hystoire.

Mais, s'il a la religion de l'amour, il est cependant un partisan déterminé du divorce et, pour montrer où peuvent mener les mauvais ménages, il cite un exemple qui est pour lui un argument péremptoire : « J'ai, dit-il, une maison en un endroict de païs où l'on m'a conté qu'un jeune marié menant un jour au proche marché de là, ou à une foire sa nouvelle épousée, veirent un lieure au giste en un seillon, qu'essayant d'aller prendre, ils le feirent partir. De depuis toutes les fois qu'ils y passent s'en souvenant ce disent l'un à l'autre : voilà l'endroict où nous veimes le lieure : si nous l'eussions prins, ce dit l'un, nous en eussions faict des pastez. — Nous n'eussions, répond l'autre, nous l'eussions mangé au civé. — Et vois-tu, nous n'eussions. — Et vois-tu, si, eussions. — Si tu me le dis plus, vois-tu, je te batteray. — Quand tu me devrais tuer, vois-tu bien, je te le dirai toujours! Si bien que des paroles ils arrivent aux soufflets, aux coups de poing si fort et si menu que par l'absence de l'amour qui avait mis en sa place la hayne, le mespris et le contredit, ils se fussent assommez là sans l'intervention de leurs voisins qui avecques beaucoup de peine feirent cesser leurs coups. Et telles personnes n'offenseroyent pas moins Dieu volontiers estans divisées que conjoincts s'entrebattre ainsi? »

Et après s'être ainsi arrêté sur les mauvais ménages, il retourne bien vite à sa chère antiquité pour se rappeler qu'en les temps passés on était moins pointilleux que de son temps et que les Lacédémoniens prêtaient leur femme à un ami pour avoir un enfant dont ils avaient besoin..., « de façon que l'on recognoist en eux une si naïfvement cocualique bonté qu'ils en sont merveilleusement pour telle charité remarquables ».

Mais, passant à un autre sujet, voici une opinion bien inattendue chez ce seigneur terrier, homme d'autorité et de tradition, et ne sont-ce point là de purs principes communistes que ceux qu'il exhume des textes de Platon qui « chasse de sa république *Mien* et *Tien*, deux turbulents et séditieux citoyens ennemis du repos public et particulier, perturbateurs d'un estat, y engendrans ou guerres estrangères ou civiles... ».

Le deuxième livre du *Passe-Temps* ne figure que dans la seconde édition de cet ouvrage datée de 1597. Nous y trouvons quelques détails biographiques utilisés dans les pages précédentes et un fatras où de ci, de là émergent quelques détails à relever. Nous y voyons, par exemple, que dès cette époque un gentilhomme ne pouvait se soustraire à la tyrannie du point d'honneur : « Cestuy-ci oblige que l'on s'aille battre pour une parole, pour un choquement de cape, voire pour un hausse-nez ».

Plus loin il se moque de la superstition de la foule crédule à qui « il ne faut que des apparences pour la piper... » Mais nous serons peut-être moins persuadés que lui de la force de son esprit et de l'acuité de sa critique en nous reportant à certain passage du troisième livre des *Honnestes Loisirs* où, parlant des profanateurs de tem-

ples, il raconte qu'en l'an 1100, un maçon ayant volé dans une église fut emporté par le diable « en l'air, visiblement, vif sur un cheval noir, ce que je croirais fable, ajoute-t-il, si ne savais un fait advenu tout semblable ».

A côté de cet état d'esprit qui sent encore le moyen âge le plus arriéré apparaissent des idées nettement modernes, condamnant les vieux usages barbares : il s'insurge contre la torture et, s'il admet la peine de mort, il la conçoit comme un juriste ou un philosophe de notre époque. Il note ses souvenirs d'homme de cour, par exemple que François d'Alençon, le frère de Henri III, avait une voix de basse et chantait agréablement, tandis que, au siège de Poitiers, en 1569, M. de Mayenne, fort jeune, chantait délicatement les « superius » et qu'il chante aujourd'hui fort bien les basses.

Puis, après avoir fait le procès de l'intrigue et de l'ignorance qui l'emportent trop souvent sur le vrai mérite, il se lance dans de profondes considérations philosophiques et examine les théories d'Anaxagoras et d'Empédocle. Quelques digressions sur les flatteurs des princes précèdent le morceau final où il revient à des souvenirs personnels, notamment sur les suites de la bataille de Jarnac et le siège de Niort, dont le récit s'arrête par la mort de Le Poulchre. L'éditeur nous prévient, en tête de la seconde édition datée de 1597, qu'il attendit en vain la suite de ce récit. L'auteur s'éteignait donc prématurément à cinquante ans, non point victime de ses fatigues, mais, au contraire, de son inaction, de la pléthore qui s'ensuivit, de la goutte et autres misères qui en sont le cortège.

Après le *Passe-Temps* vient toute une série de pièces de vers de diverses natures sans intérêt ni valeur. La première pièce, intitulée *Songe à l'antique*, dédiée à M. Ayrault, lieutenant criminel d'Angers, est une suite de onze pages de vers confus et fastidieux contre l'avidité des profiteurs et quémandeurs. Dans les « Stances aux vrais Français (pour la paix) » qui suivent, nous citerons une strophe pour donner une idée de ce genre de composition de notre auteur :

Je scais bien que je desplais
A ceux qui ont les mains croches
De leur parler de la paix
Où ne s'empliront leurs poches,
Comme pendant nos débats
Ils prennent loy de tout faire ;
Mais je ne me soucie pas
A telles gens de desplaire.

Ensuite viennent des « Mélanges de stances et sonnets dediez aux belles dames », puis d'autres sonnets encore, toujours avec de la galanterie alambiquée, des hyperboles, des images, des inversions et un style aussi ennuyeux que fade et tiré par les cheveux. Voici l'un des moins mauvais; qu'on en juge :

Mais ça, je vous supplie, accordons nous tous deux,
Faisons des pactions pour estre irrévocables.

Dont les articles soient justes et raisonnables
Et qui les enfreindra soit tenu malheureux.
C'est à vostre œil qui fut sur moy victorieux
A me donner des loix qui vous soyent agréables
Et à moi de suivir les statuts équitables
D'un vaincueur sur les siens désormais gratieux.

Je veux bien que le tout passe à vostre avantage
Et pour ce je consens de vous faire l'hommage
De mon cœur, de ma vie et de tout ce que j'é.

Mais vous le recevrez aussi avec promesse
De m'estre à mes désirs favorable maistresse
Ou en me libérant de me donner congé.

Enfin, après deux autres sonnets aussi mauvais que les autres et après le mot « fin », on lit encore au bas de la dernière page cette devise : « Suum cuique Pulchrum ».

Nous ne voudrions pas terminer sur un mot désagréable à l'adresse de cet homme tiré pour un moment de son oubli et de son obscurité ; mais s'il n'est pas bon poète, il n'est que juste de reconnaître ses qualités d'honneur et de sensibilité, et de lui accorder un certain intérêt comme type du gentilhomme moyen de cette seconde moitié du XVIe siècle qui, si lointaine qu'elle soit, montre déjà les signes précurseurs du mouvement d'idées qui va éclore au XVIIIe siècle et aboutira à la révolution de 1789. Il nous a semblé digne de remarque de voir préconiser à cette époque par un fidèle défenseur du trône et de l'autel la suppression de la torture, le divorce, la communauté des biens, la suppression des duels, le pacifisme, la diffusion de l'instruction et la lutte contre la superstition.

Léo Mouton.

MÉNAGE ET LE CARDINAL DE RETZ

Brouillon d'une lettre autographe de Mesnage adressée au poète François Sarazin, secrétaire des commandements de Monseigneur le Prince de Conti.

Au cours de sa vie, Ménage fut pendant quelques années secrétaire du cardinal de Retz. Il quitta brusquement sa place, et des propos malveillants à son endroit circulèrent à cette occasion. A peu de temps de là, François Sarazin, écrivain et poète, ami de Ménage, fut chargé par le Prince de Conti, dont il était secrétaire du commandement, de proposer à Ménage d'entrer dans la maison de ce prince. Ménage refusa. Victor Fournel, dans un article sur Ménage de la *Biographie générale* de Didot, rapporte ainsi cette négociation :

« Sarazin écrivit à Ménage que le Prince de Conti lui demandait son amitié, et lui offrait, s'il voulait s'attacher à sa maison, 4000 livres de pension et l'expectative de plusieurs bénéfices. Ménage refusa disant qu'il ne voulait plus de maître, et il fut si fier de cette réponse que, pendant trois mois, il la porta toujours dans sa poche pour la montrer à tout venant. »

Cette réponse fut-elle publiée? Nous ne le savons, mais nous en avons le brouillon de la main de Ménage, dont feu M. A. Vidier, conservateur honoraire de la Bibliothèque Nationale, nous a certifié l'authenticité. Cette pièce fut vendue en 1849, avec une lettre autographe de Labruyère à Ménage, dans une collection Tarbé, provenant en partie du Château de Villeroy, près de Sens, ayant appartenu aux Condé. M. Navarre, de Sens, l'acheta plus tard, et elle fut vendue à l'Hôtel Drouot le 20 décembre 1928.

Cette lettre, bien que prolixe (Tallemant des Réaux disait du style de Ménage qu'il avait des endroits de traînasserie), est intéressante comme donnant une réponse à l'accusation portée par le Cardinal de Retz contre Ménage de faire manger son valet dans la cuisine de l'Hôtel de Retz et d'emporter la chandelle du Cardinal pour la brûler chez lui. Cette correspondance montre encore la désinvolture avec laquelle certains nobles traitaient les personnes à leur service et dont ils ne payaient même pas les gages. On entend Ménage s'écrier, comme Sgnarelle dans *Don Juan* : « Mes gages, mes gages! »

G. G.

« L'honneur que m'a fait M. le Prince de Conti par la lettre qu'il luy a plu m'escrire et par celle que vous m'avez escrite de sa part, est le plus grand qui me pouvait jamais arriver. Mais le déplaisir que j'ai de ne pouvoir faire ce qu'il désire de moi, aux termes qu'il le désire, est aussi le plus grand que je pouvais jamais avoir. J'ay appris par une fascheuse expérience que la qualité de Domestique est une mauvaise qualité pour un homme d'honneur, mon âge qui approche de la quarantaine, ma paresse qui approche de la létargie, mon humeur qui est extrêmement libre, ma santé qui n'est pas fort bonne, ne sont pas des meilleures qualités pour un Domestique. Toutes ces considérations m'ont fait prendre une ferme résolution en quittant M. le Cardinal de Retz de ne me donner à personne en cette qualité, et depuis je me suis

déclaré là-dessus si hautement et si publiquement que je ne saurais plus m'en dédire sans passer pour le plus léger et le plus inconstant de tous les hommes. J'adjoute à ces considérations que M. le Prince de Conti n'est pas des amis de M. le Cardinal de Retz, et que quelques-uns pouraient croire que j'aurais quitté M. le Cardinal pour lui faire dépit en me donnant à son Ennemi. Ce n'est pas, Monsieur, entre vous et moy que je ne sois en estat de prendre parti avec honneur avec le plus grand de ses ennemis, et je ne croirais pas faire un grand compliment à son Altesse en lui disant que je suis plus son serviteur que de son Éminence, mais tout le monde ne sait pas le sujet que j'ai de me plaindre de M. le Cardinal de Retz, tout le monde ne sait pas que je l'ai servi dix ans sans en recevoir la moindre récompense, que j'ai mangé plus de douze mille escus auprès de lui, et que parce que j'estais auprès de luy le Cardinal Mazarin m'a fait perdre deux mille livres de rente; tout le monde ne sait pas qu'ayant été obligé de me retirer de sa maison à cause d'un outrage que j'avais reçu de son Intendant qui est un fat et un fripon, je lui dis en prenant congé de lui que je ne quittais que sa table et que je ne quittais point ses intérests, et que je ne laisserais pas d'estre toujours son serviteur quoique je ne fusse plus son Domestique, et que cependant depuis plus d'un mois qu'il y a que je me suis retiré d'avec lui, il m'a tellement mesprisé qu'il ne m'a pas envoyé faire le moindre compliment par le moindre de ses Domestiques, tout le monde ne sait pas toutes ces choses là, et vous savez Monsieur qu'il faut éviter les soupçons aussi bien que les fautes, et que c'est une chose fâcheuse de se voir obligé à faire des manifestes. Je reviens à nostre premier discours pour vous dire encore une fois que, après l'honneur dont son Altesse m'a comblé, je suis au désespoir de ne la pouvoir servir en qualité de Domestique, ce qui me serait une qualité et très glorieuse et très avantageuse, et je ne vous prie pas seulement d'employer toute vostre éloquence et tout vostre esprit peur m'en excuser devers elle, mais je vous prie encore de les employer envers moi pour tacher à m'en consoler; ce qui m'en console aussi du reste, c'est Monsieur quoique je ne puisse pas engager ma liberté à son Altesse, je puis lui donner mon inclination, ou plutost je ne puis pas ne la lui point donner après toute la bonté qu'il m'a témoignée. Sous un autre nom que celui de Domestique je lui rendrai toute ma vie en toutes occasions tous les services qu'il pourait désirer de moi, si j'étais effectivement son domestique, si tost qu'il sera en ceste ville, et je souhaitte qu'il y soit bien tost. Je fais bien estat de prendre une maison auprès de son hostel afin de lui faire ma cour régulièrement et de lui rendre une assiduité qui approche de la domestique. En un mot, Monsieur, à la réserve de la domesticité je suis à M. le Prince, à lui sans réserve, et dès à présent il me tiendra au nombre des siens. Il n'y a rien que je ne fasse ou que je ne fasse point pour son service, son avantage, et je vous conjure d'employer votre esprit et toute votre éloquence pour le lui bien persuader. Après vous avoir dit que l'honneur qu'il m'a fait

de m'escrire si obligeamment est le plus grand qu'il me pouvait arriver, il me resterait à vous dire que l'obligation que je vous en ay est aussi la plus grande du monde, et de vous faire la dessus un grand remerciement, si nostre amitié n'estait point au-dessus de tous les compliments, et si je ne croyais point que ce fust vous offenser que de vous en faire. Je vous envoie enfin mon livre en l'estat qu'il est; il y manque l'Epistre à M. Conrart, c'est-à-dire deux ou trois feuilles. Quand il sera tout à fait achevé, et ce sera quand mon libraire me pressera de l'achever, je ne manqueray pas de vous en envoyer un autre exemplaire. L'Ami de la Plane vous fait mille amitiés et est toujours le tout vostre. »

UNE ANTHOLOGIE DES TROUBADOURS AU XVIIIe SIÈCLE

Pendant le xviiie siècle, la littérature du Moyen Age n'a pas été seulement l'objet de vagues et banales adaptations : sur ce point comme ailleurs, les esprits de cette époque ont apporté un consciencieux souci de documentation. Les archives départementales de la Dordogne contiennent une pièce qui en témoigne de façon remarquable. C'est un manuscrit inédit de 251 pages grand in-folio, composé par l'érudit Périgourdin Joseph Prunis et consacré à une vingtaine de troubadours gascons. La date exacte en est à peu près impossible à déterminer, mais il ne saurait être de beaucoup postérieur à 1774, où fut publiée par l'abbé Millot l'*Histoire littéraire des Troubadours* de Lacurne de Sainte-Palaye. Prunis renvoie à cet ouvrage, qui, du reste, ne vaut pas le sien : on peut placer celui-ci vers 1780, époque où Prunis était à Paris et où il pouvait fréquenter la Bibliothèque du Roi. Il y a collationné soigneusement cinq manuscrits, cotés aujourd'hui dans le Fonds français sous les numéros 854, 856, 1592, 1749 et 22 543.

L'ouvrage contient deux parties : la seconde forme, en trente pages, une anthologie d'Arnaut Daniel, Jeoffroy Rudel et Arnaut de Mareuil : le texte en révèle une lecture attentive et généralement exacte des manuscrits ; il est accompagné de notes explicatives et critiques donnant le sens des mots les plus difficiles et les principales variantes.

La première partie, beaucoup plus considérable, a trait aux troubadours Aimeri de Sarlat, Arnaut Daniel, Arnaut de Mareuil, Bertrand de Born, père et fils, Élias Cairels, Élias Fonsalada, Gui Duisel, le Dauphin d'Auvergne, Gaubert Amiels, Geoffroi Rudel, Giraud de Salagnac, Guillaume de la Tour, Guillaume de Durfort, Hugues de Saint-Cirq, Le Moine de Montaudon, Peire d'Auvergne, Peire de Bergerac, Peire de Bucinac, Pierre Pelissier, Pistoleta, Raimond de Durfort, Turc Malet, Gui de Scola, Savari de Mauléon. Pour les principaux d'entre eux, Prunis donne une notice biographique empruntée aux manuscrits ; mais, pour Bertrand de Born, il compose, en s'appuyant sur les œuvres mêmes du poète, une très longue et intéressante biographie. Évidemment, il a été séduit non seulement par l'importance de l'écrivain, mais par le véritable roman d'aventures que fut son existence.

A la suite de chaque notice, Prunis donne un résumé et des extraits des principales pièces du poète avec renvois au manuscrit, et, lorsqu'il y a lieu, discussion sur l'attribution à tel ou tel troubadour. Ces résumés sont faits avec le seul souci de l'exactitude, sans se préoccuper d'embellir le modèle, ni de l'adapter au goût du jour. Il

en est de même pour les nombreux fragments dont il donne la traduction intégrale : Prunis ne pratique pas le système des belles infidèles, et même pourrait-on lui reprocher la lourdeur et l'inélégance de l'expression qui veut trop serrer le mot à mot. Nous donnerons comme exemple quelques vers empruntés à un Sirventes de Bertrand de Born (Bibl. Nat., fonds français, n° 22543, fol. 6, col. IV) :

Rassa tan creis e monta epoja
Cela qu'es de totz anjans voja,
Sos pretz a las autras enoja
Qu'una noi a que rei noja ;
Quel vezers de sa beutat loja
Los pros a sos ops, ciù que coja ;
Quel plus conoissen elh melhor
Mantenen adèsa lauzor
E la tenen per la gensor ;
Qu'il sap far tant entiera onor
No vol mas un sol prejador.

Rassa, Domna es frescha e fina ;
Coinda e gaia e meschina ;
Pel saur ab color de robina ;
Blancha pel corps com flor d'espina,
Coude mol ab dura tetina,
E sembla conil de l'eschina.....

« Rassa celle qui de toute fausseté est exempte, croit tant et tant s'élève en mérite que malgré l'envie que toutes les autres lui portent elles ne sauraient lui nuire et par sa beauté entraînant les hommes les plus distingués qui sans cesse exaltent ses louanges et la regardent comme la plus belle des belles, mais elle est tellement circonspecte à conserver son honneur, qu'entre tous les amans elle n'en choisit qu'un.

— Rassa, cette jeune personne aux cheveux blonds, au teint couleur de rubis, blanche par le corps comme la fleur d'épine, jolie, fraîche, aux tétons durs et dont la croupe est aussi douce au toucher qu'un lapin... »

Pour atteindre l'exactitude qu'il désire, nous voyons Prunis comparer les leçons des manuscrits, discuter les diverses interprétations possibles, apporter des éclaircissements historiques, donner entre parenthèses le mot même du texte à côté de la traduction dès que celle-ci pourrait prêter à discussion, et si le résultat n'est pas toujours parfait ce n'est certes pas faute de méticuleuse conscience : c'est ainsi que nous le voyons, par exemple, écrire une assez longue note pour expliquer par l'étymologie et l'histoire ce titre d'Arnaut de Mareuil : « Donaire al Saluz », ou encore justifier en ces termes une traduction de Bertrand de Born : « Le premier sens est plus conforme au texte, le deuxième s'accorde mieux avec l'histoire et avec ce qui précède, — pièce obscure en plusieurs endroits et que je traduis le plus littéralement qu'il est possible ».

Cette obscurité fait du reste son désespoir et il ne peut arriver à en prendre son parti, qu'elle provienne de l'auteur lui-même ou du mauvais état de la tradition manuscrite: « C'est une pièce obscure par la corruption et la barbarie de plusieurs mots que l'auteur a été forcé d'employer à cause de la difficulté des rimes auxquelles il s'était assujetti...

« La pièce est souvent difficile à entendre à cause de la brièveté des vers et la multiplicité des rimes auxquelles le poète s'y est assujetti.... Cette pièce est remplie de tant d'équivoques et de mots si barbares, et de rimes si extraordinaires, et d'expressions tellement figurées qu'il est difficile de la bien entendre, il faudra l'examiner....

« Sens douteux, à cause de la corruption du texte..., texte défectueux, sens très obscur.... Couplet obscur par la diversité des textes qui souvent semblent se contredire.... »

Telles sont les réflexions qui reviennent à chaque instant. Et lorsque le texte a été publié déjà, il ne se contente pas de ce qu'ont trouvé ses prédécesseurs: « Cette pièce chez Salimbeni en quelques endroits mal traduite, il faudra relever les fautes... »

L'on aimerait trouver, dans un ouvrage aussi réfléchi, des appréciations littéraires quelque peu détaillées ; par malheur, elles sont ou complètement absentes ou très brèves et d'une extrême banalité. Prunis n'est pas un artiste, il se préoccupe uniquement de faire œuvre d'érudit : faire connaître ces poètes inconnus, apporter sa contribution à une histoire générale du Périgord, tel est son unique désir. S'il exprime parfois en courtes formules dans les marges quelque opinion, c'est une opinion de traducteur sur un texte plus ou moins facile à comprendre, permettant une certitude plus ou moins complète; on en a vu plus haut plusieurs spécimens. Arnaut Daniel a le don de l'irriter plus spécialement ; il ne tarit pas sur son compte : « Les expressions barbares que l'auteur a été obligé d'employer pour s'assujettir à la difficulté des rimes rendent cette pièce très difficile à entendre... cette pièce plus barbare encore que toutes les autres et dont le fonds est un tissu d'ordures. Le fruit qu'on pourrait tirer de cette pièce ne vaut pas la peine qu'il y faudroit prendre pour l'expliquer... L'auteur se surpasse dans cette pièce pour la bizarrerie des rimes, la contrainte dans la mesure des vers, la barbarie des mots, et, par conséquent, pour le talent de se rendre presque inintelligible... Le poète a soutenu dans cette pièce, comme dans toutes les autres, le caractère de barbarie et d'obscurité que nous avons fait remarquer si souvent. »

En somme, Prunis traite les troubadours comme il traiterait un poète de son temps ; il est bien d'une époque où la versification est considérée comme une absurde entrave et où la poésie doit être claire et simple autant que de la prose. Simplicité, clarté, ce sont là les qualités que prise Prunis : « Le stile de cette pièce est coulant et la versification aisée, » écrit-il à propos d'Arnaut de Mareuil, où encore:

« Le stile de cette pièce est naturel et abondant, la versification en est aussi très facile... Cette pièce et la suivante est composée de vers de trois pieds, la cadence en est agréable et le stile très coulant. » A propos du Dauphin d'Auvergne, il reprend les éloges du manuscrit : « Celui qui sut le mieux faire l'amour, être galant, le plus sensé, le plus intelligent, qui sut le mieux composer des couplets » ; à propos de Gaubert Amiels : « Il fit des vers plus exacts et plus corrects qu'aucun autre poète n'en fit jamais » ; à propos de Pistoleta : « Ses poésies n'ont ni invention, ni élévation, mais elles sont d'un stile assez clair pour le temps où il écrivoit ». Deux fois seulement nous le voyons trouver autre chose, s'exprimer avec plus de précision esthétique, pour une pièce d'Arnaut de Mareuil dont il dit : « La cadence des vers de cette pièce paroit extrêmement grave et la versification très libre », et pour une chanson d'Aimeri de Sarlat : « Cette pièce est assez jolie, surtout le premier couplet dont les paroles semblent représenter le gazouillement et le mouvement des oiseaux ». C'est maigre, il faut l'avouer ! Mais peut-être cette érudition terre à terre, cette objectivité dans la présentation des œuvres valait-elle mieux, a-t-elle fait davantage pour la connaissance du Moyen Age qu'une exaltation vaguement sentimentale ! Quoi qu'il en soit, peut-être n'est-il pas sans intérêt de voir ainsi se préparer dans l'esprit obscur d'un érudit provincial une mode qui produira, quelques années plus tard, une éclatante floraison. Et Prunis prend place ainsi parmi les précurseurs des idées nouvelles au même titre que tant d'autres Périgourdins, le peintre Bouquier pour le sentiment de la nature, le comte de Taillefer pour l'étude des antiquités nationales. Les uns et les autres ont leur part dans le courant qui entraîne l'esprit français vers le Romantisme.

P. Barrière.

UNE DEVISE DE JOUBERT INSPIREE PAR KOTZEBUE

La pensée de Joubert :

Philanthropie et repentir est ma devise,

(*Pensées*, éd. Perrin, 1922, p. 2.)

a été, sans aucun doute, inspirée, *mutatis mutandis*, par la pièce de Kotzebue *Misanthropie et Repentir*, « drame en cinq actes, en prose, traduit par Bursay et arrangé à l'usage de la scène française par la citoyenne Molé [Mme Julie Molé, comtesse de Vallivon] » (1re éd. : Paris an VII; plus. rééd.). *Misanthropie et Repentir* (en allemand *Menschenhass und Reue*) fut mis en scène au Théâtre-Français le 8 nivôse an VII; et, le 18 décembre 1804 [27 frimaire an XIII], Henri Beyle, assistant à la représentation de cette pièce, voyait « pour la première fois » — écrit-il dans son *Journal* (éd. Champion, t. I, p. 197) — « beaucoup pleurer autour de *lui* ».

M.-D. Busnelli.

BALZAC PLAGIAIRE DE BALZAC

En lisant le livre intéressant de MM. Hanotaux et Vicaire (*La Jeunesse de Balzac*, nouvelle édition augmentée; Paris, 1921), qui, entre autres mérites, a aussi celui de nous donner, à côté des lettres d'amour de Balzac à Mme de Berny, les brouillons de ces mêmes lettres, on y saisit au vif un procédé de travail de l'écrivain : très économe, il ne veut perdre la moindre de ses saillies, de ses expressions une fois trouvées. Dans un brouillon, il jette sur le papier telle comparaison ou image ; il ne parvient pas à la placer dans la copie définitive. Elle n'est pas perdue pour cela : Balzac la réserve et, le moment venu, il la glissera dans une autre lettre. Les épanchements de l'amoureux sont donc soumis au contrôle de l'écrivain : l'extase de l'amour ne l'empêche pas de ménager habilement ses trouvailles stylistiques.

Il y a mieux. A première lecture on aperçoit certaines phrases à effets d'un pathétique et d'un sentimentalisme criards. Surpris et entraîné par la sentimentalité de Mme de Berny qui vient de se révéler à lui[1], Balzac s'y efforce d'atteindre un modèle de style emphatique et larmoyant. Il ne se contente pas d'en parsemer ses lettres écrites à la Dilecta, mais en pare aussi ces fameux romans de jeunesse où, sous le nom d'Horace de Saint-Aubin, il rivalise avec les Pigault-Lebrun et les Ducray-Duminil.

Une de ces lettres, par exemple, contient une véritable petite dissertation sur l'amour, « parfait exercice de style », dit M. Baldensperger[2].

> Aimer, c'est quitter son existence passée et future et présente pour en adopter une nouvelle. C'est la sienne, penser comme il pense, avoir des milliers d'idées quand nous sommes loin d'elle et quand on la voit n'en pouvoir exprimer une seule; mettre de l'éloquence dans tout, dans un geste. Aimer... c'est vivre la vie d'un autre... trouver de la douceur dans les larmes, dans l'abaissement et abjurer même sa croyance, mourir même! Aimer... c'est être en contradiction perpétuelle avec toutes les idées reçues...
>
> VICAIRE ET HANOTAUX, *op. cit.*, p. 193.

Balzac a dû être bien fier de cette définition dont le ton lui est si peu propre. Il l'était tellement qu'il inséra le même passage dans *Le Centenaire*, un des romans mentionnés; intervertissant quelque peu l'ordre de son développement, il n'en conserve pas moins tous les points :

> Marianine, aimer, c'est cesser de vivre en soi... c'est mettre de la grandeur dans l'abaissement, trouver de la douceur aux larmes, du plaisir à la peine et de la peine dans le plaisir; enfin rassembler en soi toutes les contradictions.

1. Cf. Baldensperger, *Les Orientations étrangères de Balzac*, ch. III.
2. *Ibid.*

Aimer, c'est avoir mille choses à se dire quand on ne se voit pas et n'en exprimer aucune alors qu'on est près l'un de l'autre; c'est de donner autant que l'on reçoit, mais s'efforcer mutuellement de donner plus et combattre de sacrifices.

Le Centenaire, vol. III, p. 9-12.

Ou bien, lisez cette autre phrase :

Si les croisés dans la mêlée s'écriaient : « Dieu le veut ! » mon cri sera : « Laure ! » l'espère à chaque fois que je me sentirai au fort des travaux qui pourront me donner quelque gloire.

Vicaire et Hanotaux, p. 221.

Quel faux brillant, quelle emphase redondante ! On retrouvera son pendant dans un autre roman fait à commande, dans *Clotilde de Lusignan* :

Dès lors, la jeune fille s'abandonne au torrent (de ses passions) qui l'emporte... en s'écriant comme les croisés : Dieu le veut !

Clotilde, vol. II, p. 254.

La mythologie même fera son irruption dans ces lettres d'amour : c'est là que Balzac ira chercher des arguments pour séduire Mme de Berny.

Héro, la nuit, éclairait le détroit que traversait Léandre, et les nombreuses allégories de la fable prouvent qu'il n'existe point d'obstacles pour ceux qui aiment.

Vicaire et Hanotaux, p. 283.

Ceci pourrait paraître bizarre, si l'on ne connaissait les romans de Saint-Aubin où les personnages de la mythologie fourmillent un peu partout. Dans la foule des Ariane, Protée, Diane, Vénus, Niobé, on retrouve sans faute Héro et Léandre, cette fois dans un troisième roman, *Annette et le Criminel* :

Argow avoit entre ses bras une femme qui gracieusement caressoit sa chevelure, son visage. A les voir, on eût dit Léandre reçu, à la faveur d'une nuit orageuse, par Héro...

Annette, vol. IV, p. 177-78.

Ne doit-on pas s'étonner à voir que Balzac qui, au moment même où il écrivit ses premiers romans, se rendit parfaitement compte de leur nullité, ait abaissé son amour jusqu'à en utiliser les accents qu'aucun autre n'aurait dû entendre sauf Mme de Berny, dans ces productions de « littérature marchande » ? Ou qu'il ait cherché dans ses romans innombrables certaines tirades pour remplir des lettres d'amour à l'adresse d'une femme qu'il a vraiment aimée ? Il ne semble pas s'être fait de scrupules à cet égard : tout naturellement, il entendait tirer profit de toutes ses inventions stylistiques, quitte à manquer de respect à ses propres sentiments.

Paul Ronai.

LE MANUSCRIT DES « MÉMOIRES D'UN TOURISTE » DE STENDHAL[1] (*fin.*)

C. Lévy, II, 340 (milieu); Crès, II, 337; Divan, III, 274.
Ms., f° 171.

|| très grand bâtiment neuf, vous pouvez être sûr...
C'est pour moi une nouvelle preuve qu'aujourd'hui
[Je crois que] rien n'est plus malheureux...
Saint Dominique eut raison de brûler les hommes et les livres; mais de son tems il n'y avait pas de liberté de la presse. Supposons que Henri V détruise la liberté de la presse, comme cela amuse les Français on se révoltera pour la réavoir[2]. *Maintenant il faut qu'un parti ait un grand écrivain et un grand orateur. M. de Chateaubriand et M. Berryer qui tirent parti de la liberté de la presse pour prouver qu'il n'y a pas de liberté sans jésuites et sans Roi, régnant en vertu du droit divin.* ||

Interruption de deux pages à peine; le développement sur Fourrier qui suit avait été, sur le ms., indiqué comme devant être placé à Rennes. Dans l'édition de 1854 il se trouve à Béziers. Le ms. ne porte cependant aucune indication pour ce changement. Est-ce Stendhal qui en a décidé ainsi? — Est-ce Colomb qui a pris cette initiative?

C. Lévy, II, 342; Crès, II, 338, 339; Divan, III, 276, 277.
Ms., f° 181.

|| pouvait leur faire entendre des coups de fusil
... Les Anglais occupés *des tours que leur jouent les Français* du Canada *assez pervers pour imiter Hampden* ne s'en fâcheraient pas...
Quand le sénat de Rome se voyait à bout de ruses et de fausses promesses, pour éviter une réforme évidemment juste, il suscitait une guerre. C'est dans ce moment que la religion rendait de grands services à cette Aristocratie friponne; elle fesait du serment prêté au consul une chose sacrée. ||

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire,* septembre-octobre et octobre-décembre 1930.
2. L'éd. de 1854 écrit : « ravoir ».

Ms., f° 182.

Rennes... Fourier...

|| *Un de mes amis intimes, brave homme à demi « fouriériste » et qui a le ridicule de prendre les choses au sérieux, sait que j'écris un journal et veut y écrire*[1] *deux pages. Nous sortions d'un salon du parti contraire et il était « indigné » (sensation de « haine impuissante » que l'on peut éviter en ne voyant le monde qu'autant qu'il le faut, tout juste pour ne pas se rouiller).*

Quoi sur la terre, écrit mon ami fouriériste, nous avons des ||

Interruption d'une page, le développement sur le Fouriérisme continue.

C. Lévy, II, 343, 344; Crès, II, 340; Divan, III, 279, 280.

Ms., f° 183.

|| L'Association (de Fourier) fait des pas immenses; mais comme Fourier *n'avait aucune élégance et* n'allait pas dans les salons [et n'était pas un homme élégant et adroit] on ne lui accordera...

... Fourier vivant dans la solitude *ou ce qui est la même chose, avec des disciples n'osant faire une objection (d'ailleurs, il ne répondait jamais aux objections)* n'a pas vu que dans chaque village un

actif

fripon [natif] et beau parleur...

... à la tête de l'association *et pervertira toutes ses belles conséquences. il n'en est pas moins vrai que* la concurrence...

... pour ne plus s'exercer *désormais* que de grande compagnie à grande compagnie. *Ce caractère futur de notre industrie se montre déjà.*

[Exemple]. Quel particulier pourrait

... d'excellent vin.

Or une société d'actionnaires a des réunions et dans ces réunions le beau parleur adroit et peu scrupuleux[2] *sur les moyens de succès a de grands avantages.*

Interruption de trois pages; puis vient un long fragment de cinq feuillets, dont Colomb a d'ailleurs retranché un passage d'une quinzaine de lignes sur les révoltes d'ouvriers en 1834. Colomb l'a simplement remplacé par des points de suspension.

C. Lévy, II, 347 (2e paragr.), 349; Crès, II, 343 (bas), 346; Divan, III, 285, 289 (haut).

Ms., f° 172.

Les Préfets[3]...

|| *Voici la conversation de ce soir chez M. R. D'abord deux aven-*

1. Stendhal avait d'abord écrit : « *me demande la permission d'y écrire* ».
2. Stendhal avait d'abord écrit : « *peu sévère pour les moyens...* ».
3. Stendhal a d'abord écrit ces lignes au crayon, puis les a retracées à l'encre;

tures galantes que je me garderai bien de raconter, les détails sont scabreux et je serais immoral; en disant la partie grave de la conversation je ne serai qu'ennuyeux.

toujours en revenir à ce point :
Il faut [partir de ce point] : le gouvernement...
et étaient excellents *pour l'expédition des affaires et l'administration de tous les jours.*
Celui-ci du moins saura[1] les lois. ||

Ms., f° 173.

|| *Chose singulière!* Les préfets actuels administrent arbitrairement *non par amour pour l'arbitraire, mais* faute de savoir les lois.

A chaque instant ils s'occupent d' à propos
... prendre garde à ce qu'ils font. [Ils traitent certaines] affaires [sur] lesquelles ils craignent [trop] *mortellement de trop déplaire au Ministre ou au journal libéral du département.*

Ms., f° 172 verso.

||[2] *Le journaliste libéral est un pauvre diable qui ne gagne pas 1200 francs à ce métier; mais au fond pour peu qu'il s'abstienne de dire que la « Montagne » a sauvé la France en 1793 il dirige l'opinion.*
Le journaliste du « Juste Milieu » reçoit trois ou quatre mille francs payés par les riches propriétaires qui se cottisent (sic), *et la Préfecture. Mais les gens qui le payent passent leur vie à se moquer de son manque de tact et de son peu d'esprit. Le journal libéral, par exemple, donne une analise* (sic) *cent fois plus claire des séances du Conseil général. Et cependant on a communiqué au journal « Juste Milieu » les pauvres procès verbaux des assemblées. Il est vrai que souvent ces procès verbaux sont tenus avec la dernière négligence.* ||

Ms., f° 173.

|| *Il faut l'avouer*, en général les fonctionnaires...
... [sont des gens qui] n'ont d'autre éducation...
parcouru
... un homme qui a [lu] six journaux...
par malheur
de rien dire de *toute* la journée. Et [d'ailleurs] cet homme...
un homme considérable de la société
On parlait de l'Angleterre *l'autre jour à...*[3], et [cet homme] se glorifia de n'avoir pas lu. ||

mais dans la marge, en renvoi, une note au crayon dit : « Voici la 100e édition d'une digression passabl[emen]t ennuyeuse ».

1. L'éd. de 1854 porte : « du moins aura les lois ».
2. Ecrit par Stendhal au verso de la page, en face.
3. Le ms. ne porte pas de nom, mais cinq points de suspension.

Ms., f° 174.

mais il avait [*C*] *il est possible de* [*C*]

|| Delolme; [il a] lu le matin l'extrait de tout ce qu'[on peut] dire Fieschi, la rue *Transnonain*[1], les deux grands événemens de Lyon si différens entre eux[2]; [la première révolte, celle de 1831, n'a rien de politique [la seconde, au contraire, est presque uniquement le produit [des sociétés secrettes et des menées républicaines.

[Quand les ouvriers écrivaient sur leurs étendars

Vivre en travaillant
Ou mourir en combattant.

[Ils gagnaient quatre francs par jour et il y avait beaucoup d'ouvrage.

[A présent qu'ils meurent de faim, depuis six mois, de novembre [1836 à juillet. ||

Ms., f° 175.

|| [1837 et sans voir de terme à leur misère, le gouvernement [n'a aucune crainte. Ceci est une grande louange pour [les Ministres] [*la sagesse du King et la marche actuelle du gouvernement.* [*C*]

[*J'insiste sur ce point :* [*C*]

[Notez que] lorsque les ouvriers levèrent cet étendard *avec inscription* [*C*]

[ils n'étaient excités par aucunes menées républicaines.] Les têtes[3] prirent feu[4] a cause de cette malheureuse...

un postillon[5] qui devient roi de Naples, un ouvrier chapelier qui devient maréchal, *le précepteur du seigneur de leur village qui devient pair de France et millionnaire*[6]. *C'est en vain que* la philosophie leur crie...

supprimés [*C*]

... les ordres odieux sont [corrigés] en France...

... vous seriez bien embarrassés; vous ne sauriez ||

Interruption d'une page, il manque la fin du chapitre sur les Préfets; puis vient le début d'un nouveau chapitre sur Béziers ; plusieurs corrections de Colomb [*C*].

C. Lévy, II, 350; Crès, II, 347; Divan, III, 290, 291.

Ms., f° 176.

|| Béziers, le *13 septembre* [*C*][7].

En parcourant ces petites rues droites *et sombres* [*C*] de Béziers je

1. Il n'y a dans le ms. aucun appel de notes pour ces trois événements; l'éd. de 1854 les a ajoutées.

2. Dans l'éd. de 1854, après ces mots il y a des points de suspension; le passage suivant n'a pas été conservé par Colomb. M. Martineau est le premier à l'avoir rétabli dans son éd. : III, 287, 288.

3. Ici reprend le texte de l'édition de 1854 qui écrit : « les têtes *des ouvriers* ».

4. L'éd. de 1854 ajoute « *principalement* ».

5. L'éd. de 1854 porte : « le fils d'un aubergiste... » [au lieu de « postillon »].

6. De la main de Stendhal; la phrase se retrouve, d'ailleurs, en renvoi, au verso de la feuille placée au folio 174.

7. L'éd. de 1854 a ajouté la date « 1837 ».

chef [*C*]
me suis rappelé *le sac de cette ville et* [*C*] et le propos du général catholique.

Il faut les renvoyer devant leur juge naturel, [c'est-à-dire les tuer],

Pour gouverner un département il ne faut que sept hommes (*l'un desquels est le bourreau*).

à la mode
... J'ai entendu jadis, *dans un salon célèbre*, un général [en crédit]
en détail et se moquer
témoin de la mort de Riego raconter cette mort [en se moquant] lon-
on
guement des cris perçans poussés par Riego [qui à ce que l'on] vient de me raconter à Montpellier *qu'il* avait été empoisonné avec de l'opium et ne pouvait parler.

Telle est l'influence de l'Architecture. Je n'aurais pas eu ces idées sombres si les rues de Béziers respiraient la civilisation, comme celles de St-Lô par exemple.

En arrivant à Béziers il faut demander la terrasse de la cathédrale : vue... ||

Interruption de trois pages qui contiennent la fin de Béziers; Sijean et Perpignan, puis ce fragnent isolé : on y remarque plusieurs corrections de Colomb indiquées ici par la lettre [*C*].

C. Lévy, II, 354; Crès, II, 350 (bas), 351; Divan, III, 297, 298.

M., *f°* 177.

|| [y a de plus opposé à la réalité.] Mais n'importe l'aspect de ces lignes de maisons blanches...

,.. à quarante pieds au-dessus *du niveau* [*C*] de la mer.

très [*C*]
on nous a servi un dîner [fort] abondant...

quinze ou vingt plats de viande *pour huit voyageurs*, mais tous les plats étaient empestés avec de l'huile rance. *Impossible de manger et cependant nous mourions de faim.* Nous avons essayé...

d'[1]
... l'exécrable odeur [de l']huile rance

Les deux servantes de l'auberge [qui ne concevaient]. *L'une d'elles avait au moins 5 pieds 6 pouces, mais*[2] *admirablement bien faite; de grands yeux, mais l'air un peu sans idées. Rien de plus malins, au contraire, que sa compagne admirablement*[3] *bien faite, des mains charmantes, de beaux yeux noirs, mais 4 pieds de haut*[4]. *Ces robustes Espagnoles nous regardaient faire et ne comprenaient...* ||

1. L'éd. de 1854 porte : « de l'huile rance », sans tenir compte de la correction.
2. L'éd. de 1854 porte, au lieu de « mais » : « et était... ».
3. L'éd. de 1854, corrigeant la répétition de mots, porte également : « très bien faite ».
4. L'éd. de 1854 ajoute : « seulement ».

Interruption de deux pages et demie : les trois feuillets finissent le chapitre sur Perpignan.

C. Lévy, II, 357 (milieu), 358; Crès, II, 353, 354; Divan, III, 301, 303. *Ms., f° 178.*

injustices profitables au petit nombre
|| les [privilèges]. C'est-à-dire qu'ils détestent les privilèges...
la monarchie absolue [qui depuis Philippe II appauvrit et hébète l'Espagne].

Les Catalans sont libéraux [exactement] comme...

Si vous recevez les excellens fers de Suède, *le fer sera pour rien et les Suédois pourront acheter les vins de France mais* nos usines tomberont. [Mais en temps de guerre quand] *tous les trente ans il y a 10 ans de guerre alors* vous ne pourrez plus recevoir les fers de Suède et que deviendrez-vous?

[Un grand défaut de Barcelone c'est que quand on est dans la ville on... ||

Ms., f° 179.

|| [ne se doute pas qu'il y ait une mer; elle est cachée par la forteresse [au bout de la Rambla.]

La Rambla m'a charmé; c'est un boulevard...
d'assez
deux rangées [de] beaux arbres...

toujours la charité [à sa voisine] qui nous a aidé en 1793 et 1794 à
une
conquérir notre liberté. Toute l'Europe nous faisait [la] guerre *acharnée. Un grand homme, Pitt, avait juré la perte de la France.* Aucun
et surtout il n'y a plus de grands
roi ne fait la guerre à l'Espagne [du moins ostensiblement. Mais nous *hommes. En 1792 la France avait*
avions] des hommes tels que Sieyès, Mirabeau... ||

Ms., f° 180.

|| et Danton[1]. Ces deux derniers ont volé? Qu'importe, ils ont sauvé *leur patrie*
[la France]; ils l'ont faite...

l'ordre régnerait à Paris[2].

Supposons un général qui depuis sept ans eût gouverné Alger avec talent, — qu'importerait qu'il eût volé sept millions? ||

Interruption de cinq pages, et voici la fin du chapitre sur Barcelone; un feuillet sans une seule correction de Stendhal, et un feuillet supplémentaire de la main de Stendhal.

1. En marge du ms., on lit cette note au crayon : « Vendu à la cour ».
2. L'éd. de 1854 porte un renvoi de note explicative qui n'existe pas dans le ms.

C. Lévy, II, 364; Crès, II, 360; Divan, III, 312, 313.

Ms., f° 181.

|| Déshonorés si la vérité était connue. Ces Messieurs ont [*donc*] déclaré...

et enfin l'alcade voleur, ou les juges, je ne sais lesquels ont été destitués. ||

Ms., f° 181 verso.

|| *Il me semble que depuis la mort de Ferdinand VII l'esprit public en Espagne a fait un pas immense, les prêtres et les moines ont perdu tout crédit politique, l'opinion veut les réduire à administrer les sacremens.* ||

Ici s'arrête la partie du manuscrit dont on retrouve le texte dans les volumes imprimés par les soins de Colomb en 1854.

Il reste un certain nombre de feuillets ou fragments de feuillets de la copie du manuscrit corrigé et revisé par Stendhal, que Colomb a négligés et n'a pas insérés dans sa réédition. M. Henri Martineau les a recueillis pour la première fois dans son édition du Divan et les a insérés, les uns à l'endroit du texte où leur place semblait normale, les autres en note; enfin il a rejeté certains fragments, dont la place était peu facile à fixer, à la fin du tome III, p. 318 à 326.

Voici la copie de ces fragments avec les corrections et additions de Stendhal.

Lorsque Colomb classa les feuillets du manuscrit pour les envoyer à l'impression, il mit de côté trois pages, écrites par Stendhal, et non numérotées; ne sachant pas où les placer, il épingla en tête cette note.

Ms., tome VIII, f° 89.

Parties inédites

3e volume. **Mémoires d'un Touriste.**

Ces trois feuillets étaient intercalés après la page 717 et interrompaient le journal concernant Barcelone.

Voir si le premier feuillet peut être placé convenablement à Bordeaux.

Voici le texte de ces trois feuillets de notes de Stendhal.

Divan, III, 318, 319.

Ms., tome VIII, f° 90.

Bordeaux, le...

L'esprit public commence à naître en France, à la vérité sa présence se trahit d'abord par les symptômes[1] *les plus graves.*

1. Stendhal avait orthographié « *simptômes* »; Colomb a récrit le mot au-dessus.

Nous sommes donc des parias, s'écrie le Midi avec amertume. Rien de ce qui est proposé en notre faveur ne peut passer à la Chambre des Députés; toutes les faveurs du gouvernement sont pour le Nord[1].

Cette rancune de la province contre Paris a paru dans les délibérations des Conseils généraux et jusque dans les élections[2] *municipales.*

Quelle est la patrie des[3] *hommes les plus distingués de la France?*

M. Arago est de...
Bekerel [pour Bequerel].
Le Trone [pour Letronne].
Béranger.

Ms., tome VIII, f° 91.

Scribe.
Lamartine est de Mâcon.
V^r Hugo.
Chateaubriand.
Talleyrand.
10 *Dupin aîné.*
Thiers.
Berryer.
Guizot.
14 *Royer-Collard.*
Soult.

Partout, dans le Midi, la noblesse vit à la campagne et augmente ses terres; on est allé s'établir à Paris, pays où un provincial est moins exposé à la haine active et passive[4].

M. de Villèle jouit à Toulouze de la plus haute considération.

Deux fragments semblent exactement se raccorder à la fin du voyage publié par Stendhal et au début de la partie publiée par Colomb. Celui-ci, d'ailleurs, ne les a éliminés qu'après s'être rendu compte que le texte était incomplet de quelques phrases et dans la marge du feuillet il a écrit en long cette note :

Touriste : ceci était au commencement du 3e volume, mais ne pouvait aller ainsi :

Un feuillet a dû ici être égaré — ou une note de Stendhal, — et, ne voulant pas la rétablir de sa propre autorité, Colomb a préféré supprimer tout le passage relatif aux « Échelles » et au « Défilé de Chailles » et commencer à « Chambéry ».

1. Après ce paragraphe il y a dans le ms. un grand blanc, de l'espace de dix lignes.
2. Stendhal avait d'abord écrit « *les Nominations* ».
3. Stendhal avait d'abord écrit « *Quels sont les* » et, plus loin, « *de Paris* » au lieu « de France ». En marge de cette liste, au crayon cette mention : « suppr. ».
4. Colomb a récrit les trois derniers mots peu lisibles.

DIVAN, II, 390.

Ms., tome VIII, f° 93.

|| Il ne faut *pas* se hazarder, par exemple à leur adresser des compliments vagues ou vides ||

Ms., tome VIII, f° 94.

Les Échelles, 1er septembre 1838.

|| de sens ou se terminant par un petit murmure vague faute de pouvoir finir [il faut terminer] par quelque chose de clair. Elles ont
eraient *sauraient*
la réplique fort vive plaisant[ent] sur votre compliment et [savent] fort bien vous mettre dans l'embarras.

On sait que l'histoire qui fait la base des « Liaisons dangereuses » est arrivée à Grenoble. M. Choderlos de Laclos [1], officier d'artillerie, qui était en garnison dans cette ville aimable, prit l'intrigue de son roman dans un événement qui s'était passé sous ses yeux. Le plus
Madame de
âgé des hommes qui étaient avec nous a connu [Mme de] Merteuil qui sur ses vieux jours avait loué la maison de campagne de MM. Drevon à St-Vincent-Cécile. ||

Ms., tome VIII, f° 95.

|| *qui se fait religieuse à la fin du roman* était Mademoiselle de Bl...[2]. Maintenant *je crois que comme partout* il n'y a plus guère de Société à Grenoble et les jeunes gens ne s'occupent plus des... ||

Le feuillet 95 est coupé et la phrase reste en suspens. Mais le développement interrompu se poursuit aux feuillets 96 et 97.

DIVAN, II, 391.

Ms., tome VIII, f° 96.

[raison ils n'aimeraient pas la liberté.]

Les aimables grenobloises sont retournées dans leur ville par le col
revenu à Fourvoyrie où
de la Placette et par Voreppe. Moi je suis [coucher aux Échelles en
j'ai été témoin des expériences les plus curieuses sur la résistance des
Savoie.
fers de divers pays.

DIVAN, III, 77 et 78.

Ce matin je suis venu coucher aux Échelles

[C'est un bourg] assez joli *bourg* que je suppose enrichi *autrefois*

1. Un passage semblable sur les *Liaisons dangereuses* qui « peignent les mœurs de Grenoble » se lit dans la *Vie de Henri Brulard* (éd. Henry Debraye, I, 74).

2. Dans la *Vie de Henri Brulard* (*op. cit.*), I, 74, on lit : « La jeune personne riche qui est obligée de se mettre au couvent a dû être une demoiselle de Blacons, de Voreppe ».

par la contrebande [1]. *A peine arrivé* on m'a raconté des moyens admirables de se moquer des gabelous (douaniers). Par exemple, une auberge est établie à l'extrémité du village. *C'est la dernière maison de la rue.* Elle a un vaste jardin qui touche au Guyer *dont le cours marque la frontière.* Vingt mulets passent cette petite rivière à gué et viennent décharger leurs ballots à la porte de la cuisine. *Du côté de la rue les gabelous ne voyent aucun mouvement*, on soulève *rapidement* la plaque de fer qui garnit le fond de la cheminée de la cuisine, on jette à la hâte, tous les ballots dans une sorte de cave qui est derrière la cheminée, on abaisse de nouveau la plaque de fer. ||

Ms., f° 97.

|| On fait un feu énorme et quand les gabelous arrivent *cinq minutes après les mulets* ils trouvent une société de [muletiers] *paysans* joyeux qui les invitent à boire; ils cherchent des ballots partout, n'en trouvent point et finissent par boire.

Lorsque l'armée d'Italie rentra en France après la paix de Campo-Formio un cabaretier voisin de la promenade couverte des Échelles fit sa fortune par un rébus qui parut charmant aux soldats, *et reste célèbre dans le pays*; il écrivit sur la porte : « Allons souper, j'ai grand appétit ».

P

A G a ||

Le texte du manuscrit continue à se suivre; mais les deux feuillets 98 et 99 ne contiennent aucune correction de la main de Stendhal.

DIVAN, III, 8 à 10. *Ms., tome VIII, f° 98.*

Virieu, le...

Des Échelles je suis allé voir l'admirable défilé de Chailles, j'ai vu pêcher des truites dans le Guyer qui mugit au fond du précipice à 150 pieds au-dessous de la route. Les lignes en crins blancs sont immensément longues et en retirant les truites on voit ces pauvres petites bêtes frétiller au haut des arbres; il est souvent fort difficile de dégager la ligne que le mouvement brusque qu'on a fait pour retirer le poisson a prise dans les branches. Par suite du paysage intéressant j'ai mis six heures à faire les sept lieues qui séparent Virieu des Échelles.

Comme j'avais été annoncé par des lettres de recommandation j'ai pu dès mon arrivée être présenté aux parents de Mlle Sophie La Roche, c'est une jeune personne de 13 ans qui, sans être extrêmement

1. Même idée dans la *Vie de Henri Brulard* (éd. H. Debraye, I, 156) ; à comparer avec le f° 117 du ms, qui correspond au début de la partie des *Mémoires* qui devait former le troisième volume. C. LÉVY, II, 177 ; CRÈS, II, 173; DIVAN, III, 10.

jolie, a une de ces physionomies intéressantes qu'il est fort difficile d'oublier. ||

Ms., tome VIII, f° 99.

|| J'exhorte le lecteur à ne pas croire un mot de ce que je vais lui raconter, mais bien à faire 25 lieues pour voir un phénomène aussi étrange lorsqu'il passera à Lyon.

J'avais à peine dit quelques mots aux habitants de la petite maison occupée par Sophie La Roche lorsqu'est entré M. G., notaire, maire de son bourg, membre du Conseil général du département. On attend que Sophie soit endormie.

— Vous m'apportez des bonbons?

— Mon Dieu, j'ai oublié d'en prendre et j'en suis bien fâché.

— Mande pardon, je les vois dans votre poche.

— Vous avez quatre oranges.

— Sont-elles grosses ou petites?

— Il y en a une grosse qui a deux verrues, la seconde n'en a qu'une et les deux autres n'en ont point.

Voici tout un passage en tête duquel Stendhal a mis l'indication *Nivernais*, et qui se raccorde assez bien, quelques pages plus loin, à une note de la première partie des *Mémoires d'un Touriste*.

C. Lévy, I, 64; Crès, I, 47; Divan, I, 94.

Je suppose que le lecteur s'appelle Darville et soit extrêmement puissant, que dirait-il s'il apprenait qu'à Lyon il y a un homme qui se prétend Darville et qui, sous son nom, se permet les plus étranges friponneries, par exemple, faire brûler des innocents, etc., etc.

Cette note parle d'un homme qui se prétend « Darville » et l'on retrouve ce personnage, appelé ici par erreur « Derville », au cours d'une conversation. La note, isolée, était assez énigmatique; replacée avec tout le passage suivant, elle prend un sens très clair. Peut-être même faut-il y rattacher le folio 202 qui serait le début de la conversation. La numérotation ancienne semble autoriser ce rapprochement, puisque les pages se suivaient de 71 à 75.

Divan, III, 321. *Ms., tome V, f° 202.*

Que voulez-vous

La France et non pas le triomphe de Henri V *avant tout.* [C'est que] quelque esprit qu'on ait [en France], lorsqu'on est loin de toutes les affaires depuis sept ans [et] que par dessus le marché on a [beau-
de l' *enfin on*
coup d'|humeur et [qu'on] parle politique avec son curé on finit par ne rien comprendre à rien. Par exemple, hier on racontait dans un
à dix lieues *Dorval*
château [près d'ici] ce mot de Mme [Ancelot] sur les « Mémoires » de

Charlotte de Sor

Mme [la duchesse d'Abrantès]. Cela est bien ennuyeux pour n'être pas vrai. Eh bien [à ce que m'a juré la personne qui était présente] il a fallu une demie minute pour comprendre [ce joli mot]. Rivarol cet aimable émigré disait qu'à Hambourg ils se mettaient quatre *gros négociants en sucre* pour comprendre ces mots. Il est bien doux *surtout pour la paresse* de passer ses soirées en famille *les pieds sur les chenets*, mais bientôt il arrive que l'on s'est tout dit. *Les jeunes gens, bien entendu, n'osent se moquer des grands parens; les grands parens comptent sur le respect de tout ce qui les entoure et bientôt l'esprit* n'a plus besoin de comprendre vite.

DIVAN, III, 203, 204. *Ms., tome V, f° 203.*

Nivernais.

Il n'est pas de famille dont l'esprit puisse résister à ce régime. On s'accoutume à dormir *peu dans les soirées.*

Le séjour de la noblesse [à la campagne] *dans ses terres, refrein de M. de N.*, sera d'une haute utilité; enfin, après avoir tant parlé d'agriculture *depuis l'abbé Rozier jusqu'à M. de Morogues* le territoire de la France va être réellement amélioré, car ce sont des gens fort *avisés*
[sages] qui s'en occupent *aujourd'hui* : d'anciens ambassadeurs, d'anciens préfets. Ces Messieurs font venir de Normandie la nouvelle charrue inventée par M. Gassé, je crois, et passent dix ou douze mois sur leurs terres, etc.

DIVAN, III, 322, 323. *Ms., tome V, f° 206.*

Je dînais avant hier soir, a repris M. de N., avec de braves gens pleins d'honneur qui ne s'occupent que de leurs terres et de la « *Quotidienne* ». Il n'y avait là de contrebande que deux agens d'affaires ou arpenteurs, âmes damnées des gentilshommes de l'endroit, et mon compagnon de voyage, un jeune homme du ton le plus aimable, fort distingué par son esprit, mais fils d'un notaire millionnaire de Rouen. Nous avions trouvé dans cette maison comme un parfum de bonne compagnie, d'autant plus agréable pour nous que la veille nous avions dîné en société officielle à la préfecture de *** (à 30 lieues d'ici); le langage, les manières tout était parfait, en revanche, on parlait de choses peu intéressantes; d'abord il a été question de la fameuse querelle du respectable abbé R. contre M. l'abbé G. Ensuite l'on a dit du mal de M. de Lamenais, enfin sont arrivés les droits imprescriptibles d'un jeune prince et j'avoue que quoique très convaincu je commençais à m'ennuyer un peu,

DIVAN, III, 323.

Ms., tome V, f° 205.

lorsque le maître de la maison, bonhomme extrêmement poli, s'est chargé de me réveiller. J'étais hier chez les Richemont, a-t-il dit, il y avait assez mauvaise compagnie, des fils de notaire, etc., j'ai regardé mon compagnon d'infortune. Un instant après quelqu'un a nommé M. Derville. C'est *comme vous [le] savez et comme tout le monde le considéré la perle des sait mon ami intime, de tous les temps* un homme fort [aimable et *honnêtes gens*
encore plus honnête mon ami depuis dix ans] et chez lequel je loge *toujours ici.*

Derville! s'est écrié quelqu'un de grave, c'est une canaille, un coquin, un homme à pendre, etc., etc.; le fils du notaire m'a regardé à son tour.

DIVAN, III, 323, 324.

Ms., tome V, f° 207.

Ce qui m'a semblé plaisant, à moi voyageur, c'est que non seulement M. Derville, mais aussi l'homme qui parlait si mal de lui sont de fort honnêtes gens, mais de plus Derville est bien le plus modéré et le plus sage du pays, haï comme tel par les républicains, et ne voulant jamais faire le mal qui lui serait utile. Je l'ai vu dernièrement à une adjudication de coupes de bois. Il y a été héroïque. Le mot *coquin* jure étrangement avec cette figure honnête. Je reparlerai de lui à l'occasion d'un avis confidentiel sur un nouveau pont suspendu que le Préfet lui avait demandé.

Hé bien, disais-je à M. de N., ces deux mots obligeans que vous avez vu passer sous vos yeux en moins d'une heure, ne vous prouvent-ils pas que jamais le parti légitimiste ne sera dangereux en France? Ce parti n'amènerait de malheurs que dans le cas où l'armée prussienne entrerait en France; dans ce cas il faudrait redouter des cruautés de la part du peuple, car il se figurera, n'en doutez pas, que dans chaque village le prêtre et le noble se réunissent en secret pour faire passer des

DIVAN, III, 324, 325.

Ms., tome V, f° 208.

avis au général prussien.

Je ne sais si ces aimables jeunes gens condamnés pour tout exercice à courir le lièvre, tandis qu'on se bat à Alger, tandis que les vaisseaux français vont montrer notre pavillon à tous les nouveaux
ne se permettent pas de
états d'Amérique, [n'osent] pas quelquefois soupirer en secret. Pour peu que ce parti boude encore cinq ou six ans il n'aura plus personne qui sache les affaires. Supposez le plus grand succès vers 1845 qui

entendront leurs
nommera-t-on préfet? Et alors les Conseils généraux [sauront les *intérêts*
affaires] et seront terribles.
Ces vérités étaient peut-être un peu crues. Mon M. de N. saisit cette
[Un légitimiste saisit cette date 1845 et s'écrie]. En 1745 cinquante-*date : 1845, s'écrie-t-il.*
sept ans après la *fatale* révolution [fatale] de 1688 le véritable roi d'Angleterre fut sur le point d'arriver à Londres, tout fut décidé par la bataille de Culoden qui fut décidée elle-même par

DIVAN, III, 325.

Ms., tome V, f° 204.

Nivernais.

un régiment de dragons.

Revenons aux petits faits plaisans, me suis-je écrié, je vous en supplie. Dois-je croire ce que l'on me raconte? Il y a des villes où la bonne compagnie a défendu aux selliers, perruquiers, cafetiers, etc., qu'elle emploie, de faire faire des habits de garde nationale, de sorte qu'on ne voit [donc] que des bizets devant la maison de ville, à la préfecture, etc. Si l'un de ces bizets avait l'audace d'acheter un uniforme, dès le lendemain, pas une personne comme il faut n'enverrait dans sa boutique. Mon ami a souri mais n'a pas répondu. [Voici]

Ms., tome V, f° 210.

Rouen, le ... juillet.

Un jeune commis travaille depuis l'âge de dix ans dans une maison de ma connaissance. Son père qui le laissait manquer de tout lui a donné en mourant un beau nom et 1200 louis de rente. Le commis est venu me demander conseil.

— Je voudrais devenir un homme comme il faut, mais depuis six mois on m'accable de tant de conseils compliqués et même contradictoires que je ne sais à quoi m'arrêter.

— Copiez de votre main les huit volumes de Montesquieu et en copiant approuvez ou blâmez (moquez-vous de sa loi agraire). Ne vous endormez jamais sans avoir lu quatre lettres de la correspondance de Voltaire.

— Encore, m'a-t-il dit.

— Encore! Allez chez M. Amoros et chez Grizier. Cherchez à faire le moins de gestes possible. Abonnez-vous à la *Quotidienne* et que votre conversation n'énonce jamais d'autres principes politiques que les siens. Au fond du cœur ne croyez qu'en Montesquieu et son commentateur le comte de Tracy. Ne lisez jamais d'ouvrage français imprimé après 1701, je n'excepte que Saint-Simon.

DIVAN, III, 319, 320.

Ms., tome V, f° 214.

Bordeaux, le...

Difficulté du récit.

Hébrat, l'homme commun qui a fait naufrage, qui a été pris par les Maures, qui s'est sauvé, qui a failli mourir de soif, qui par hazard a été recueilli par un vaisseau négrier. Ce vaisseau est chassé par un vaisseau anglais chargé d'empêcher la traite. L'homme commun se bat, il est pris, on veut encore le pendre. Il est sauvé par un moine espagnol, on le fait prêtre malgré lui. Il est employé pendant 5 ans à convertir des Indiens au christianisme. Il leur explique la Tour de Babel, les trompes de Jerico.

Nous voulons lui faire écrire ses mémoires, nous lui en traçons le plan, mois par mois, d'après son récit, autrement jamais il ne s'en serait tiré, il y travaille

Ms., tome V, f° 215.

huit mois. Hé bien, quand il nous apporte son manuscrit, il n'y a que des réflexions. Il n'a pas pu s'astreindre à raconter la suite des faits. Il trouve cela trop commun, pas assez beau.

Si nous vivions à Paris, nous prendrions un sténographe et nous lui ferions raconter sa vie; le soir quand il y a des femmes pour l'écouter, il ne demande pas mieux. Comme il est hors d'état de faire une réflexion sans y mettre beaucoup de contention d'esprit quand il narre devant nous, jamais son récit fort piquant à cause de la naïveté de sa poltronnerie, de la simplicité de son courage quand il est poussé à bout, de son adoration naïve pour l'argent, etc., etc., n'est gâté par la moindre réflexion. Et avec tout cela son manuscrit n'a pas un fait, ce ne sont que réflexions.

DIVAN, III, 313 (en note).

Ms., tome V, f° 213.

Barcelone.

J'admire les paysans d'Espagne bien supérieurs aux nôtres pour l'instruction. Un décret des Cortès portait que tout Espagnol qui ne saurait pas lire et écrire perdrait ses droits de citoyen. La classe moyenne est beaucoup plus ignorante qu'en France. Il en est de même du peuple des villes.

DIVAN, III, 228.

Ms., tome V, f° 213.

Gênes. Saint-Étienne lapidé, la partie inférieure de Jules Romain, la tête de saint Étienne de Girodet.

Albergo de Poveri.

La Vierge pressant sur son sein le corps de Jésus et la somption [*sic*] du Puget.

Au-dessous de la coupole de l'Église de Carignan, fondée en 1552, on voit dans deux niches le saint Sébastien et le bienheureux Alexandre Sauli de Puget.

Les années ne sont que des jours dans la vie des peuples.

Puis voici trois feuillets qui ne portent au début aucune indication de ville qui permette de les situer à un endroit des *Mémoires d'un Touriste* plutôt qu'à un autre. Deux ont été revisés par Stendhal qui a même ajouté cinq lignes de sa main sur la valeur relative de l'argent.

DIVAN, III, 185 (en note).

Ms., tome V, f° 211.

Un ministre à Paris tout occupé de ne pas tomber par la Chambre,
ni même
n'a pas le tems de songer aux améliorations [ou moins encore] aux changemens de lois rendus nécessaires par le changement des usages. Par exemple [on laisse la quarantaine exagérée de Marseille et] l'on établit des bateaux à vapeur pour *aller à* Constantinople *et en revenir rapidement et l'on ne songe pas à la quarantaine exagérée de Marseille.*

Un ministre

[Il] fuit comme la peste l'idée d'une réforme *quelconque*, il faudrait y songer un mois, puis écrire 200 lettres pour user les résistances. Un ministre, [en] *dans ce petit état voisin de la* Belgique, tombe s'il ne fait pas les réformes demandées par l'industrie. Et nous nous croyons le premier peuple du monde!

L'Europe ne nous accorde le premier rang que pour la littérature non classique. Personne ne se soucie de nos *plates* tragédies en vers, mais depuis dix ans *on lit* « *Notre Dame de Paris* » *et* on joue M. Scribe le même jour, à Naples, à Rome, à Florence, à Milan, à Vienne, à Amsterdam, à Berlin, à Londres, à Pétersbourg et à Moscou. Ce qui n'empêche pas tel faiseur de tragédies ignorées de se croire un tout autre homme que l'auteur du Charlatanisme.

DIVAN, III, 325.

Ms., tome V, f° 209.

Si je connaissais un savant sérieux je lui dirais. Nous voyons dans Lémontey que en 1738 Louis XV donne 60 mille francs à une belle dame; quelle somme cela représente-t-il en 1838? Il ne s'agit pas de *comparer judaïquement*
[prendre] le prix de l'once d'argent aux deux époques, mais de considérer que beaucoup de dépenses qui me sont commandées par le soin

de ma considération en 1838 n'étaient nullement nécessaires un siècle plus tôt. Voilà la partie difficile du problème.

L'argent a la même valeur officielle à Versailles et à Paris et toutefois à Versailles je ne suis point obligé de prendre un fiacre pour aller à la soirée de Mme la marquise de N... donc 6000 fr. de rente à Versailles font une somme différente de 6000 livres de rente à Paris.

Ms., tome V, f° 212.

J'entends tous les jours des archéologues s'extasier sur la beauté de certains ornemens gothiques laids à faire pleurer; ils appellent joli le chapiteau qui leur donne l'occasion de faire des raisonnements subtils et d'étaler beaucoup de mémoire.

Une jeune fille de Manosque la plus belle du pays fut choisie pour présenter des fleurs à François Ier, le roi a l'air fort touché de sa beauté, le soir presque déguisé, il va passer devant sa maison et cherche à la voir. La jeune fille sent qu'elle ne pourra résister, elle se brûle la peau du visage avec du soufre et se rend laide pour la vie.

Un négociant de Bordeaux me dit l'État vient de dépenser 369 millions pour faire 600 lieues de canaux et le Midi n'a rien eu de tout cela.

J'ai parcouru rapidement les forges

En plus de ces feuillets qui ont été recopiés par le scribe et la plupart corrigés par Stendhal, — et dont la place au milieu du texte imprimé est plus ou moins facile à déterminer, — le manuscrit contient un certain nombre de notes entièrement de la main de Stendhal et qui étaient, sans doute, des matériaux pour les tomes III et IV projetés des *Mémoires d'un Touriste*. Ces notes, prises hâtivement, sont souvent indéchiffrables pour des yeux mal accoutumés à l'écriture de Stendhal et les lignes, interrompues ici par des points, ressemblent à des fragments d'inscriptions brisées ou à des débrits de manuscrits mutilés.

Si cet essai de lecture n'a pas été entièrement vain, c'est que M. le professeur Arbelet, le savant « stendhalien », et M. le professeur Samaran, le perspicace paléographe de l'École pratique des Hautes-Études, ont bien voulu se pencher sur ces feuillets; ce m'est un agréable devoir de les remercier de l'aide qu'ils ont ainsi apportée à ce travail. Mais il reste encore des lacunes. C'est à l'inhabileté de l'auteur de cette étude qu'elles doivent être imputées.

Une note incomplète et qu'il est difficile de situer.

Ms., tome VIII, f° 135^a^.

On choque mortellement les cœurs qui sentent le Corrège et Mozart.

En 1837 la bonne compagnie a peur et elle s'imagine qu'elle peut éloigner l'objet de sa terreur le « fatal 93 », en fesant la cour aux prêtres. C'est à cause de ce beau calcul que j'ai pu acheter

Trois notes ont été prises à Aix; du moins le nom de cette ville est inscrit en haut de chacune d'elles.

Ms., tome VIII, f° 108 recto.

Aix en Savoye, ci-contre. Nicolas ne vient pas pour le service.
Provendi Lucia 11 D.
Les français n'aiment en musique que les contre-danses, les valses et dans tous les cas seulement les tours de force, les téories [sic] *interrompant net la musique dramatique.*
La musique italienne a encore besoin d'être soutenue par le uso del ... canto. Peut-être alors l'économie des Passions que l'on va faire à la campagne aura fait naître des âmes musicales. J'ai trouvé et cherché toujours les paroles d'un air, l'« esprit » et non la cantilène.

Ms., tome VIII, f° 108 verso.

Aix.
La Russie ne veut pas que les pauvres Saviens soyent civilisés par une sorte de constitution que le Prince Milosh voulait leur donner. Que de crimes, que d'assassinats eussent été prévenus par cette charte qui ose flatter l'amour propre des Saviens. L'esprit humain a fait travailler à des codes! Et il s'est trouvé encore en 1837 des brigands qui sont dupes. A la vérité des brigands barbares.

Ms., tome VIII, f° 169 verso.

à Aix.
Batistine Tassy divine grisette très sage en 1827. Enfin elle est devenue amoureuse de M. Rougier, fils d'un traître[1].
Il vint à Paris ... Elle le mène ... à la mode
Tout Aix va à l'enterrement de Battistine. Si l'infidélité était punie à Aix, il était mort aussi [?].

Les deux notes suivantes sont écrites en bas de page, presque dans la marge; simples indications que Stendhal aurait développées plus tard.

Ms., tome VIII, f° 179 verso.

Le Brigand Pelletier en 1786 qui occupa les gorges d'Olioule.

Ms., tome VIII, f° 131 verso.

A placer.
On accorde par la bonne ad[ministration]? de Chambéry que la liberté a fait du bien même à ses voisins.

Cinq feuillets de notes se rapportent à Marseille : l'un est une

1. Ou d'un *traiteur* : la lecture est douteuse.

note sur Talleyrand; deux se rapportent à ses dépenses de voyage; les deux autres sont une série de remarques et d'observations qui auraient été le prétexte de commentaires.

Ms., tome VIII, f° 144 verso.

Abréger et corriger Marseille. 5 mars 1838.
M. de Talleyrand.
Le meilleur évêque de la Société actuelle. Elle ne sait pas ce qu'elle fait. Quelle immoralité. Triomphe de M. de Talleyrand.
3 choses.
Rien au contraire de plus immoral et cette société qui prétend à la moralité! Elle ne sait ce qu'elle fait.

Ms., tome VIII, f° 165.

Débours à Marseille.
... au café Casati de la place Royale...
la tasse de chocolat...
Deux tasses de café...
... des petits calissons.

Ms., tome VIII, f° 167.

2 8bre 1837.
Repas à Marseille. Déjeuner à midi. Dîner à 7 h.
. . . . . .
Au château Borelli au bout de la cage de l'escalier...
Tableau de la peste ... Livret ... la Réserve.

Enfin le folio 92, écrit recto et verso, avait été, semble-t-il, mis de côté par Stendhal pour être utilisé dans son récit de voyage à Marseille; mais en haut, Colomb a écrit au crayon la mention « *Supprimer* ». La lecture de ce folio est des plus incertaines.

8 *Ms., tome VIII, f° 92.*

faits pour le B
10 octobre 1837.

1. Mme A... veuve à 84 ans ne pouvant plus marcher se fait porter en chaise à porteur au petit jour à 4 heures du matin à sa paroisse.
2. Une couturière belle encore à 40 ans est... montée elle se jette en bas d'une maison en construction, en haut des allées de Meilhan : elle cout son pantalon; elle attache son mouchoir sur son sein avec des épingles.
3. M. Durand surpris au bal...
4. La femme de M. Lyonnet fait...
5. ...
6. Voulez-vous me mener promener le dimanche...

7. Le même M. de B... a une chambre charmante dans une des rues les plus tortueuses et les plus solitaires de la vieille ville vers la Major.

8. Les amours commencent à l'Église, billets à la sortie.

Commencé sur le champ le voyage de Bourges à St-Nicolas; à peine s'il entrera dans les 2 volumes.

9. Je vais donner une bien pauvre idée de ma gentlemanlike. J'ai voyagé en diligence dans les plus belles années. Le cabriollet a versé en sortant... Le domestique qui me soigne m'ennuie. J'ai le bonheur de renvoyer le tout à Paris de Bourges par un de mes amis qui revenait des eaux de ... et son maître malade.

Tel est l'état fragmentaire du manuscrit des *Mémoires d'un Touriste* : une centaine de feuillets sur les 7 à 800 qu'il devait comporter. L'imprimerie Simon-Raçon, rue d'Erfurth, a dû en égarer un grand nombre dans ses ateliers en 1854, comme l'imprimeur F. Locquin, 16, rue Notre-Dame-des-Victoires, avait, en 1838, perdu la description de Coutances et de Bayeux, que l'on avait supprimée pour alléger le volume — ainsi que tout le manuscrit des deux volumes imprimés.

Mais ces feuillets épars nous ont conduits mystérieusement pendant quelques minutes dans l'ombre de Stendhal : à regarder ces mots supprimés, ces phrases corrigées, ces notes ajoutées, on peut avoir l'illusion de s'être penché sur l'épaule de l'auteur et de l'avoir vu travailler.

Jean Bonnerot.

SUR LE POÈME DE VICTOR HUGO « AU STATUAIRE DAVID »

(« Les Rayons et les Ombres », pièce XX, avril 1840.)

Dans la troisième division de son poème à David d'Angers, V. Hugo évoque les grands hommes dont le statuaire a pour mission de perpétuer le souvenir. Il les divise en deux classes : les hommes d'action, représentés par les guerriers, et les hommes de pensée, représentés par les écrivains :

Les uns armés d'un glaive et les autres d'un livre.

Puis l'antithèse se transforme : les savants sont opposés aux artistes. Alors commence le défilé des grands hommes que le poète a choisis parmi ceux qui ont honoré l'humanité; chacun est désigné par le mérite particulier auquel il devra l'immortalité, mais aucun n'est nommé. Cette sorte de prosopopée se développe en une série d'allusions et de périphrases conformes à la rhétorique classique.

Ce roi, juste et profond, pour l'aider en chemin,
A pris la liberté franchement par la main.

A tout seigneur tout honneur : c'est Louis-Philippe qui ouvre le cortège des « demi-dieux ». V. Hugo, rallié de bonne heure à la Monarchie de Juillet, reçu dans la familiarité de son admiratrice la duchesse d'Orléans, et accueilli, grâce à elle, par toute la famille royale, avait appris à connaître et à estimer le Roi. Il a rapporté dans les « Choses Vues » certaines conversations fort intimes où Louis-Philippe lui avait révélé ses projets et ses inquiétudes et lui était apparu, en effet, comme un souverain « juste et profond ».

Au Roi le poète a joint les législateurs :

Ces tribuns ont forgé des freins aux républiques.

La pensée paraît assez confuse. S'agit-il des orateurs de la Révolution, dont plusieurs avaient été représentés par David d'Angers, soit en buste, soit en médaillon, soit dans des monuments funéraires? (La Revellière-Lepeau en 1824, Sieyès, Condorcet et Marat en 1830, Robespierre en 1837, enfin Lepeletier et Lakanal en 1839). Ou bien Hugo a-t-il voulu désigner les parlementaires de la Restauration et de la Monarchie de Juillet? Ce n'est pas impossible, le mot de république n'exprimant pas nécessairement l'idée d'un gouvernement démocratique. David avait sculpté en 1826 un buste de Casimir Perier, en 1827 une statue du général Foy, et, vers 1830, des médaillons de Guizot, Laffitte, Benjamin Constant et Royer-Collard.

Dans les vers suivants, les allusions se font plus précises. Successi-

vement apparaissent un prêtre, un « mage », un juge, un « vrai sage », un tribun populaire, puis des soldats, enfin des poètes. L'ordre dans lequel ils nous sont présentés ne paraît pas traduire une pensée rigoureusement logique : le savant prend place entre deux philanthropes, les soldats interrompent la série des hommes de pensée, qui reprend avec les poètes. Or il n'est guère possible d'attribuer cette apparente confusion à une maladresse de composition. Ce développement constitue en effet la pièce essentielle du poème. Il est destiné à la fois à illustrer par des exemples concrets la grandeur morale du statuaire, et à rehausser la monotonie un peu abstraite des premiers vers par une riche variété d'images pittoresques. Hugo lui a donné d'autant plus de soins qu'il exprimait une de ses pensées favorites, dont on trouve le plein épanouissement dans « William Shakespeare ».

Il faut plutôt supposer qu'en composant ce fragment, le poète a été guidé par un souvenir précis, peut-être, comme il lui est arrivé bien des fois, par l'image d'une œuvre plastique, dont les motifs principaux étaient demeurés présents à sa mémoire et se sont offerts à lui comme les symboles de sa pensée. Et de qui cette œuvre plastique serait-elle, sinon de David lui-même? Nous avons, d'ailleurs, la preuve que V. Hugo a jalonné l'ensemble de son poème d'allusions à l'art et à la philosophie de son ami.

Dès les premiers vers, en effet, s'appuyant sur ce principe que

> ... Si le grand statuaire,
> Des spectres couronnés soulevant le suaire,
> Juge le conquérant, le roi, l'usurpateur,
> Le poète à son tour juge le grand sculpteur[1],

le poète a averti le statuaire que le don de la forme, qui lui a été départi par Dieu, est en lui-même sans valeur.

> ... Oui, mais, tu le sais bien,
> La forme, ô grand sculpteur, c'est tout et ce n'est rien.
> Ce n'est rien sans l'esprit, c'est tout avec l'idée.

« Tu le sais bien » n'est pas, comme on serait tenté de le supposer, une simple formule de courtoisie destinée à ménager la susceptibilité de l'artiste. Dans les notes laissées par David d'Angers et publiées par M. Henry Jouin[2], on trouve à chaque page des réflexions sur les principes de la sculpture, la dignité de sa mission, la formation morale du statuaire, qui constituent comme un canevas aux développements poétiques de V. Hugo. « L'idée sans la forme châtiée, écrit David, c'est déjà beaucoup; la forme sans l'idée, c'est peu de chose[3] ». Ou encore : « Je n'aime la forme dans l'art plastique qu'autant qu'elle est le vêtement d'une pensée[4] ». V. Hugo, qui admirait David, et qui

1. Ces vers, supprimés avant la publication, appartenaient dans la rédaction primitive à la division VII.

2. *David d'Angers. Sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains*, par Henry Jouin, Paris, Plon, 1878, 2 volumes.

3. *Op. cit.*, t. II. p. 26.

4. *Id.*, p. 46.

le rencontrait souvent chez des amis communs, surtout chez Lebrun, le directeur de l'Imprimerie royale, n'ignorait certainement pas les idées du sculpteur sur la philosophie de son art. Nous retrouvons dans son poème l'écho des conversations esthétiques où s'était affirmée la parfaite harmonie de leurs pensées.

Il n'est pas jusqu'aux conseils relatifs à l'art d'inspiration religieuse qu'on lit à la fin de la première division : « Il faut, si l'art chrétien anime le sculpteur..., » dont les écrits de David d'Angers n'offrent le commentaire ; rapportons-nous plutôt au chapitre IV de la publication de M. Jouin, aux paragraphes 1 à 4. Plus loin, le poète évoque le sculpteur, à la fois juge et prêtre, citant à son tribunal les morts célèbres candidats à l'immortalité. Il lui rappelle qu'il doit prononcer sans passion, et que ses arrêts vaudront pour l'éternité. Les mêmes idées sont exprimées par David, avec la même force et presque sous la même forme (voir plus spécialement le quinzième paragraphe du chapitre II). Mais, ajoute le poète, pour que les sentences du statuaire recueillent l'adhésion de la postérité, il faut qu'il ait su secouer les préjugés du moment et s'élever au-dessus des partis. Ici encore David confirme Hugo : « L'artiste qui se préoccupe trop de ses contemporains peut obtenir leurs suffrages, mais presque toujours au détriment de sa renommée durable, car il devient l'interprète et le serviteur des modes, des aberrations, de son époque » (chapitre III, paragraphe 27). David avait d'ailleurs donné l'exemple de l'impartialité, sculptant en même temps les médaillons des Conventionnels et le monument de Bonchamps, où figuraient les chefs de l'insurrection vendéenne.

Il n'avait pas hésité à refuser des commandes importantes, les modèles qu'on lui proposait lui paraissant indignes de sa peine : c'est ainsi qu'il repoussa l'offre d'élever des monuments à Talleyrand, à Murat, à la princesse Hortense, à Cathelineau et à Charrette. V. Hugo a fait allusion à cette généreuse indépendance dans la quatrième division de son poème.

Tout nous persuade donc de conclure que la pièce de Hugo est construite sur des allusions très précises, dont nous devons retrouver l'origine soit dans les idées esthétiques de David, soit dans les applications que son art en a faites. Ce principe nous aidera certainement à interpréter le développement consacré par notre poète aux hommes illustres. Il ne s'agit que de découvrir, parmi les œuvres de David antérieures à 1840, celle qui a pu offrir à V. Hugo le schéma de sa composition.

Certains mots épars dans le poème vont nous mettre sur la voie. A la fin de la troisième division, nous assistons à la genèse de l'invention dans le cerveau du sculpteur :

> Et voici que déjà, vision magnifique,...
> De vagues bas-reliefs chargés confusément,...
> Les énormes frontons apparaissent dans l'ombre.

Et, au début de la division IV :

> C'est là ce qui se passe en ta grande âme émue,
> Quand tout un panthéon ténébreux s'y remue.

Il s'agit, à n'en pas douter, du fronton du Panthéon, l'œuvre la plus populaire de David, qui, après bien des vicissitudes, avait été achevé en juin 1837. Le vaste triangle sculpté est partagé verticalement en son milieu par la figure allégorique de la Patrie, aux pieds de qui sont assises la Liberté et l'Histoire. A droite de la Patrie se déroule le cortège des penseurs, à sa gauche se pressent les guerriers. La pensée qui préside à la composition du bas-relief est donc celle qui ordonne le développement de V. Hugo. Reportons-nous à notre texte :

> Ce prêtre, fondateur d'hospices angéliques,
> Sous son toit, que réchauffe une haleine de Dieu,
> A pris l'enfant sans mère et le vieillard sans feu.

Sur le bas-relief du Panthéon, au premier rang des hommes de pensée, figure un prêtre, qui est Fénelon. Déjà, en 1825, David avait été chargé de lui élever une statue dans la cathédrale de Cambrai. Il l'avait représenté étendu sur un lit de repos, dans une attitude pleine de douceur, une tendresse exquise répandue sur ses traits. Le soubassement du monument est orné de trois bas-reliefs. Sur l'une des faces, Fénelon, précepteur du duc de Bourgogne, apprend à son élève que les princes doivent s'inspirer de leur cœur dans le gouvernement des peuples. La seconde composition fait revivre une anecdote populaire, d'après laquelle Fénelon aurait ramené à des paysans leur vache égarée. Enfin, sur le troisième côté du piédestal, l'archevêque panse des blessés.

L'idée que le sculpteur avait voulu illustrer était donc celle de la bonté et de la charité. C'est bien ainsi que le XVIIIe siècle s'était transmis le souvenir de Fénelon. Avocat des pauvres opprimés par le despotisme royal, victime du roi et du pape, ce grand seigneur était devenu, sous la Révolution, l'une des rares figures populaires de l'ancien régime. Ne soyons pas surpris de le voir au premier rang des grands hommes auxquels la patrie devait marquer sa reconnaissance. Il était aussi naturel que Hugo l'acceptât pour symbole de toutes les vertus qu'il exigeait du bon prêtre, et qui devaient trouver plus tard leur expression achevée dans le personnage de Mgr Bienvenu.

> Ce mage, dont l'esprit réfléchit les étoiles,
> D'Isis, l'un après l'autre, a levé tous les voiles.

Cette périphrase (peut-être suggérée par le célèbre poème de Schiller) paraît désigner un savant, inventeur d'un système de cosmographie. Dans « William Shakespeare », à la page 123 de l'édition « ne varietur », énumérant les astronomes qui ont élaboré une interprétation rationnelle de l'Univers, il termine sur le nom de Laplace, en qui se résume tout l'effort scientifique de l'humanité. Or Laplace figure au fronton du Panthéon parmi les savants les plus illustres.

Ce juge, abolissant l'infâme tombereau,
A raturé le Code à l'endroit du bourreau ;
Ensemençant, malgré les clameurs insensées,
D'écoles les hameaux et les cœurs de pensées,
Pour nous rendre meilleurs ce vrai sage est venu[1].

Le juge et le sage sont-ils deux personnages distincts, ou ces deux termes désignent-ils un même personnage? C'est ce que nous allons essayer de préciser. Le chœur des hommes de pensée, dans le bas-relief de David, est conduit par un magistrat vêtu de la toge et coiffé de la toque. Ce « demi-dieu », illustre entre les illustres, n'est autre que Malesherbes, ministre, puis avocat de Louis XVI, et protecteur des philosophes. Il était singulièrement populaire en cette première moitié du XIXe siècle. C'est sur son panégyrique que V. Hugo, un an après avoir écrit le poème au statuaire David, terminait son discours de réception à l'Académie française. Décrivant la confusion morale où la France se trouvait alors, il appelait de ses vœux le Sage qui saurait rassembler les membres épars de la vertu civique. Et il poursuivait en ces termes :

Nul n'a plus ressemblé à ce sage, — souffrez, messieurs, que je prononce en terminant un nom vénérable pour lequel j'ai toujours eu une piété particulière, — nul n'a plus ressemblé à ce sage que ce noble Malesherbe qui fut à la fois un grand lettré, un grand magistrat, un grand ministre et un grand citoyen... L'absorption insensible des commotions de l'avenir par les progrès du présent, l'adoucissement des mœurs, l'éducation des masses par les écoles, les ateliers et les bibliothèques, l'amélioration graduelle de l'homme par la loi et par l'enseignement, voilà le but sérieux que doit se proposer tout bon gouvernement et tout vrai penseur ; voilà la tâche que s'était donnée Malesherbes durant ses trop courts ministères[1].

Plusieurs des mérites que V. Hugo célèbre ici en Malesherbes sont justement ceux qu'il prête au « vrai sage » du poème. L'allusion ne fait guère de doute. Par contre, il faut reconnaître que Malesherbes n'a jamais prétendu abolir la peine de mort et que le poète ne l'a jamais rangé parmi les champions d'une cause qui, dès 1828, c'est-à-dire dès la publication du « Dernier jour d'un condamné », lui était particulièrement chère. C'est à Beccaria qu'il attribue généralement le mérite d'avoir le premier voulu « raturer le code à l'endroit du bourreau ». Mais Beccaria n'appartenait pas à la magistrature. Il n'est pourtant pas impossible que le souvenir du jurisconsulte italien se soit mêlé dans l'esprit de Hugo à celui du ministre de Louis XVI. Malesherbes a, en effet, contribué plus que quiconque à répandre en France les théories de Beccaria. C'est à son instigation que Morellet entreprit, en 1766, la traduction du « Traité des délits et des peines ». Il semble donc que, s'appuyant sur la figure de Malesherbes sculptée au fronton du Panthéon, l'imagination du poète ait uni sous un même symbole toutes les idées relatives au magistrat vertueux. Ici, comme

1. Édition « ne varietur », *Actes et Paroles*, t. I, p. 86.

pour les autres allusions contenues dans ce fragment, le souvenir de chaque détail du bas-relief a servi de support à la pensée de Hugo : de même que l'image de Fénelon a réalisé l'idée abstraite du prêtre charitable, celle de Malesherbes a fixé pour un moment l'idéal du parfait législateur.

> En de graves instants cet autre a contenu,
> Sous ses puissantes mains à la foule imposées,
> Le peuple, grand faiseur de couronnes brisées.

Dans « Littérature et philosophie mêlées », Hugo a défini en termes semblables le rôle de Mirabeau dans les derniers temps du règne de Louis XVI. Or, au fronton du Panthéon, Mirabeau marche aux côtés de Malesherbes. Les deux contemporains sont réunis dans le poème comme dans le bas-relief.

> D'autres ont traversé sur un pont chancelant,
> Sur la mine qu'un fort recélait dans son flanc,
> Sur la brèche par où s'écroule une muraille,
> Un horrible ouragan de flamme et de mitraille.

Après les héros de la pensée, les héros de la guerre. Nous passons à la partie droite du fronton. Le groupe des soldats de la Révolution et de l'Empire est conduit par Bonaparte. C'est évidemment à son attitude héroïque sur le pont d'Arcole que V. Hugo a fait allusion dans le premier vers. Le souvenir de cet épisode lui était suggéré par la figure d'Étienne, le légendaire tambour d'Arcole, que David a sculptée au centre du groupe des guerriers.

La suite du poème contient encore, dans la division IV, un autre détail emprunté au bas-relief :

> Tu fais des dieux. Tu dis, abaissant ta hauteur,
> Au pauvre vieux soldat,...
> Entrez, je vous connais. Vos couronnes sont prêtes.

On lit dans les notes laissées par David d'Angers qu'ayant rencontré, dans un café de la rue de La Harpe, un vieillard décharné et loqueteux nommé Bertrand, qui avait glorieusement servi sous l'Empire dans la trente-deuxième demi-brigade, il eut l'idée touchante de laisser à la postérité le souvenir de l'humble héros : c'est lui que l'on voit dans le bas-relief, appuyé sur son fusil, immédiatement derrière le Premier Consul. L'anecdote était certainement connue de V. Hugo, qui reconnut dans ce trait la grandeur d'âme du statuaire.

Aux soldats succèdent les poètes :

> Dans un siècle de haine, âge impie et moqueur,
> Ceux-là, poètes saints, ont fait entendre en chœur,
> Aux sombres nations que la discorde pousse,
> Des champs et des forêts la voix auguste et douce.

En revenant aux hommes de pensée, Hugo rompt le mouvement de son développement. Il a épuisé les ressources que le fronton du Panthéon offrait à son imagination. David avait omis les poètes. Hugo ne

peut se résigner à passer sous silence ceux qu'il considère comme les plus nobles d'entre les penseurs. C'est par eux qu'il terminera son évocation des grands hommes. Les images guerrières évoquées par les soldats de Bonaparte suggèrent à son esprit épris d'anthithèses l'idée des travaux de la paix. Au milieu des fureurs de la guerre seuls les poètes font entendre des paroles de douceur et de concorde. C'est une antithèse de ce genre qu'il développera dans son discours de réception à l'Académie. Après avoir tracé un magnifique tableau de la France et de l'Europe courbées sous le joug glorieux de Napoléon, il rend hommage aux écrivains qui, parmi l'asservissement général, maintinrent l'indépendance de la pensée : « Tout dans le continent s'inclinait devant Napoléon, tout, — excepté six poètes, messieurs, — excepté six penseurs restés seuls debout dans l'univers agenouillé ; et ces noms glorieux, j'ai hâte de les prononcer devant vous, les voici : Ducis, Delille, Mme de Staël, Benjamin Constant, Chateaubriand, Lemercier[1] ».

*
* *

En cherchant à expliquer les allusions contenues dans ce fragment de poème, nous avons surpris l'un des procédés de composition les plus familiers à V. Hugo. Un souvenir plastique a déclenché le mécanisme délicat des associations d'idées. Aux images primitives se sont agglomérées des images voisines. Puis le jeu des antithèses a attiré de nouveaux développements. Cependant, à mesure que la pensée s'enrichissait, qu'elle gagnait en généralité, ses contours plastiques s'estompaient. Enfin la rhétorique a enveloppé de périphrases cet ensemble composite. Il est arrivé que des procédés analogues ont inspiré à V. Hugo de magnifiques mouvements lyriques. Ici la réussite est contestable. Le poème au statuaire David n'est d'ailleurs qu'un des plus faibles, dans un recueil très inégal. Nous devons sans doute à l'exceptionnelle maladresse du poète d'avoir surpris un secret qui se dissimule généralement sous l'éclat de son génie.

JEAN THOMAS.

1. *Actes et Paroles*, t. I, p. 57 et 58.

COMPTES RENDUS

Raymond Lebègue, **La Tragédie religieuse en France. Les Débuts (1514-1573)**. Un vol. in-8° de xx-556 pages. Paris, Librairie H. Champion, 1929.

Que la littérature néo-latine concomitante à la littérature française doive être étudiée en même temps que celle-ci, c'est ce dont les médiévistes sont maintenant persuadés, mais cette conviction est plus difficile à faire pénétrer chez les historiens qui se consacrent au xvie et au xviie siècle. Pour la première fois, explorant dans sa thèse de Sorbonne les débuts de la Tragédie religieuse en France, Raymond Lebègue en a cherché et trouvé la naissance dans les écoles et dans les œuvres latines qui y étaient représentées. C'est dans les collèges qu'est née la tragédie française (ceci on le savait déjà par les célèbres articles de G. Lanson parus ici même en 1903), mais c'est par l'intermédiaire du drame religieux scolaire que s'est élaborée la transformation du mystère en tragédie, et ceci on ne le savait point. Hypnotisés par la représentation de la *Cléopâtre captive*, laquelle est comme la bataille d'Hernani du xvie siècle et où donne la jeunesse du quartier latin, on n'avait pas assez marqué et remarqué l'immense rôle de la tragédie religieuse et cela non seulement aux origines, mais dans le développement ultérieur du genre jusqu'à Garnier. Les pièces à sujet religieux dépassent en nombre et en qualité les pièces à sujet profane. Aussi *Polyeucte* (et peut-être *Esther* et *Athalie*) apparaissent-ils non comme un accident ou une résurrection, mais comme le terme d'une longue et riche évolution.

Il peut sembler surprenant, au premier abord, que l'activité dramaturgique des premiers humanistes se soit exercée sur des thèmes bibliques empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament, mais qui s'en étonnerait oublierait le prestige persistant des mystères dans la première moitié du xvie siècle et l'alliance foncière, à cette même époque, de l'humanisme et de l' « évangélisme ». Celle-ci explique encore — et c'est là une nouvelle constatation de Raymond Lebègue, et qui n'a pas dû laisser de le déconcerter lui-même — que la majorité des tragédies religieuses émanent de protestants, ces futurs ennemis du théâtre, et leur servirent souvent de machines de guerre. «Il a peut-être existé avant 1573, dit-il, des tragédies religieuses écrites en français par des catholiques; mais, à ma connaissance, il n'en subsiste aucune » (p. viii).

Dans les premiers chapitres de son livre, Raymond Lebègue fait d'abord une large place à la littérature dramatique dominante, celle des Mystères, des Miracles et des Moralités, sur laquelle va s'enter l'espèce nouvelle. Celle-ci leur empruntera leurs sources bibliques et hagiographiques, leur souci d'enseignement moral, leur opposition un peu sommaire et comme manichéenne du bien et du mal, des bons et des mauvais, des anges et des diables, la grandiloquence des rois, le monologue dubitatif, le songe et la multiplicité des lieux. Mais, dès les premières tragédies latines scolaires (dont il faudrait d'ailleurs rechercher les origines dans le xve siècle), les différences l'emportent sur les ressemblances.

Celui qui ouvre et montre la voie est un Italien — et ceci est déjà proprement de la Renaissance, — Gian Francesco Conti *dit* Quintianus Stoa, qui

publia à Paris deux tragédies, la *Théoandrothanatos*, ou Mort de l'Homme-Dieu (1508), et la *Théocrisis* ou Jugement dernier (1514). En apparence, il s'agit d'un mystère, mais dont le nombre de vers, 2300, traduit déjà la conception antique, caractérisée encore par la division en cinq actes, avec chœurs finaux, par des récits et des songes et par l'imitation délirante de Sénèque le tragique, non moins que par l'unité d'action et l'élimination du comique.

Notre Barthélemy de Loches, qui professa d'abord au collège de Marmoutiers, à Paris, vers 1526, et ensuite au Collège du Cardinal-Lemoine, en 1532, suivit ce bel exemple dans son *Christus Xylonicus*, ou le Christ victorieux par le bois... de la Croix, en 2000 vers latins aux mètres savants et compliqués, en scènes séparées groupées en quatre actes.

Mais le vrai premier tragique latin n'est de nouveau nôtre que par adoption : c'est Buchanan, professeur à Sainte-Barbe de 1526 à 1529, qu'on retrouve à Bordeaux de 1541 à 1544, où il ne ressentit aucune fierté à avoir le jeune Michel Eyquem, futur seigneur de Montaigne, comme interprète de ses tragédies. Après un séjour orageux en Portugal, où il connut les foudres de l'Inquisition, on le retrouve au Collège de Boncourt, où il se rencontre avec Muret, autre tragique latin, et où il a comme lui, pour élèves — on ne l'a pas assez remarqué, — presque tous nos futurs tragiques français : Jodelle, Grévin, de la Péruse, Jean et Jacques de la Taille. On pense bien que ces jeunes gens se faisaient lire par leur maître Buchanan sa *Jephtes* (1554), qui est d'ailleurs admirable, et son *Baptistes*, remplis d'allusions aux persécutions contre les réformés, et, par Muret, son *Jules Caesar*, que Grévin devait imiter. Tous assistaient au triomphe de la *Cléopâtre captive*, raconté par Pasquier, que je crois pouvoir fixer au dimanche gras 12 février 1553 (n. s.), le mardi gras étant réservé à la Pompe du Bouc à Arcueil.

Buchanan et Muret, à Boncourt, avaient un émule en la personne de leur jeune collègue Claude Roillet, qui y conçut un *Petrus*, construit en cinq actes sur la 8e et la 9e partie des *Actes des Apôtres*, un *Aman* antérieur à celui de Rivaudeau, et une *Catharina*, où il s'élève vraiment au style tragique.

Malgré cette riche production, la tragédie biblique française n'a pas encore vu le jour, à moins qu'on ne puisse (et j'en serais tenté) envisager comme telle les Comédies spirituelles de Marguerite de Navarre, auxquelles Pierre Jourda consacre plusieurs chapitres (p. 431-482; 591-606) de sa grande thèse récente (1931). Le vrai fondateur, cependant, Français, mais vivant hors de France, reste Théodore de Bèze, avec son *Abraham sacrifiant*, composé entre novembre 1549 et octobre 1550 pour les étudiants de Lausanne qui le jouèrent sans doute le 1er mai 1550, sur la place de la Palud ou dans la cathédrale. Trois lieux différents y sont nécessaires (on sait que l'unité de lieu mit plus de cent ans à s'imposer), mais l'unité d'action et d'inspiration, à défaut d'unité de temps, y est incontestable. Un prologue et un épilogue servent à porter à cinq le nombre des actes, mais c'est la progression de l'intérêt, les trois désespoirs d'Abraham, suivis de trois retours à la résignation, qui font la valeur psychologique de cette pièce.

Les protestants, eux, s'y émouvaient surtout aux allusions à leurs malheurs. De même dans la fameuse trilogie de *David* de Desmasures, dans l'*Aman* de Rivaudeau, dans le *Saül furieux* et la *Famine* de Jean de la Taille. Ce dernier est le seul à avoir pris conscience de la nature du genre nouveau, de ses règles, de ses exigences. Homme de talent, ayant le don de la scène, où il n'a peut-être jamais vu jouer ses pièces, il a compris que la tragédie est une action et non un prêche. Chez lui le dramaturge a pris le pas sur le chrétien.

Ce que nous venons de dire suffit à donner une idée de la richesse précise du livre de Raymond Lebègue, qui prendra place désormais à côté de celui de Faguet et comme introduction à celui de Carrington Lancaster. On ne pourra plus étudier la tragédie au XVIe siècle sans s'en servir.

Le malheur est qu'il dissocie l'histoire de la tragédie, en isolant les pièces à sujet religieux, de telle sorte que notre vision de l'évolution du genre en devient unilatérale et fragmentaire. Or l'influence de la tragédie biblique latine et scolaire ne s'exerce pas moins sur la tragédie historique et profane. C'est cette limitation rigoureuse, sans nulle référence opportune et nécessaire, qui nous donne l'impression d'une production uniquement protestante. Pourquoi aussi les citations sont-elles si fâcheusement modernisées?

Un *vocabulaire* sommaire, un *index des pièces de théâtre*, présenté par leurs titres, et qui ne saurait être trop loué, un *index analytique et onomastique*, qu'on pourrait évidemment augmenter, complètent cette indispensable et magistrale étude.

GUSTAVE COHEN.

Voici des observations de détail : p. 37, n. 5 : l'exemplaire unique de la bibliothèque de Bourg est perdu, mais H. Chardon en a publié le texte en 1906. — P. 129, n. 3 : plusieurs noms latinisés d'humanistes seraient à identifier; de même p. 162, Xystus Betuleius, et p. 274, Naogeorgius. — P. 150, 6e ligne : Britannus y fait jouer une comédie allégorique divisée en actes, transformée ensuite en un colloque qu'il publia en 1544 (Cf. H. Busson, *Les Sources et le Développement du Rationalisme*, etc., 1922, p. 117). — P. 164, n. 1 : Cf. *supra*, où? — P. 171, n. 3, 4, 6, 8, B. Nat. : il manque la cote, et de même, p. 177, n. 1. — P. 233 : un peu de flottement et de contradiction dans l'interprétation d'ailleurs ingénieuse de *Jephté*. — P. 321, n. 8 : Il fallait citer le titre anglais de *The french tragi-comedy* de Lancaster. — P. 322, n. 6 : la citation prête à erreur. Le contexte indique que, selon l'auteur, l'histoire des Trois Juifs est semblable à celle de beaucoup de protestants persécutés.

Quelques additions à l'Index analytique et onomastique : Antiféminisme, 121-122; Boncourt (collège de), 147-148; Cicéronianisme, 141; Clémence, 16, n. 6; Écoliers devenant acteurs ambulants, 313, n. 6; Médecins au théâtre, 88 et n. 1; Patois, 37, 41, 47; Saint Paul, 387; Panurge, 264; Prince (Le), 404-405; Sentences, 24, n. 5 Tragédie grecque (traduction), 204.

Je signale enfin comme à retrouver les pièces de Gallery, de Guérente, de Pierre Fauveau, de Laroche ou Desroches (Rupellus d'Autun), de Le Devin (270, n. 2), l'*Holoferne* de Catherine de Parthenay (p. 326) et l'édition de 1563 de Desmasures, (p. 338).

FRANCIS-K. MONTGOMERY, **La Vie et l'Œuvre du P. Buffier.** Un vol. in-8° de 230 p. Paris, Association du doctorat, 1930.

Mlle Montgomery s'est bien tirée d'une tâche en apparence assez facile et en réalité malaisée. Le P. Buffier a été négligé dans les histoires de la philosophie et de la pensée française. En réalité, son œuvre a joué un rôle assez important et M. Brehier vient de lui donner place dans son *Histoire de la Philosophie*. Ce n'est pourtant pas un penseur profond et il n'est pas très difficile de suivre ses idées. Mais son œuvre est extrêmement complexe ; elle comprend des ouvrages de piété et de théologie, des discussions de doctrine littéraire, un *Cours de sciences*, des livres d'enseignement, des livres de philosophie. Mlle Montgomery avait donc à se débrouiller parmi des problèmes bien divers. En outre, elle a bien compris que les œuvres de Buffier ne pouvaient plus avoir qu'un intérêt historique ; il faut l'étudier en fonction de son temps. C'est donc avec presque toute la pensée d'une génération qu'elle devait se familiariser et avec certaines des formes les plus abstraites, les plus éloignées de nous. Et ce n'était pas chose facile, surtout pour une étrangère.

Il faut donc louer Mlle Montgomery des résultats qu'elle nous apporte. Buffier est un homme de profession, un jésuite pieux, un professeur attaché à toutes sortes de traditions et en même temps c'est un esprit curieux, avide de nouveautés et qui tâche de concilier les respects et les audaces de son

esprit. On suit d'une façon très intéressante dans la thèse de Mlle Montgomery la pénétration de cette pensée nouvelle dans la pensée traditionnelle, le modernisme qui lui fait prendre parti contre les anciens dans la fameuse Querelle, contre la rhétorique latine dans les questions d'enseignement, qui lui fait lire, analyser Locke et accepter, à certains égards, son empirisme et son sensualisme. Ajoutons que l'ouvrage est scrupuleusement documenté, bonne biographie, excellente bibliographie.

Il est discutable sur un certain nombre de points. Mlle Montgomery connaît très bien le P. Buffier ; elle connaît moins bien le milieu où il vit ; et c'était inévitable, car il y aurait fallu de longues études. Il en résulte que l'ouvrage verse un peu trop dans les analyses qui ne sont que des résumés ; dans ces résumés se succède l'exposé d'idées banales, sans intérêt historique et celui des idées significatives. Il aurait fallu condenser et, dans une certaine mesure, escamoter les premières pour bien montrer l'originalité (dans la vérité ou l'erreur) des autres. A certains égards on trouvera, par exemple, une analyse plus réelle des rapports entre Locke et Buffier dans le court chapitre de M. Brehier. En outre, il arrive à Mlle Montgomery de donner comme originales des idées qui ne le sont pas ou de passer trop vite, sans marquer le rapport avec le milieu contemporain. Par exemple : p. 35, la « polymathie » de Buffier est un trait commun des érudits de son temps ; p. 99, sa grammaire rationnelle et non plus fondée sur l'usage suit la méthode de son temps ; p. 107, l'idée qu'on peut être éloquent sans les règles se retrouve même dans les grandes rhétoriques scolaires du temps ; p. 129, il aurait fallu montrer les rapports de la théorie de la liberté avec celles qu'on discutait alors, Abbadie, Collins,... etc. De même pour la question de la morale du bonheur, celles des fins de l'histoire, du bon sauvage, du goût opposé aux règles, de la morale non plus scolastique et analytique mais pratique, de la morale laïque. Constamment Buffier suit des courants dont Mlle Montgomery ne parle pas ou dont elle marque mal l'importance. Quelques erreurs, mais de détail. La plus grave consiste à dire assez longuement que le *Traité des Études* de Rollin est un exposé de l'instruction réelle de son temps. En réalité, c'est un programme de perfectionnement et qu'on a mis assez longtemps à ne réaliser qu'en partie, même à Louis-le-Grand.

Toutes ces lacunes étaient à peu près inévitables dans une thèse de doctorat d'université.

D. Mornet.

Émile Brehier, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, **Histoire de la Philosophie**, Tome II, *La Philosophie moderne*. II, « Le Dix-huitième Siècle ». Un vol. in-8°, de la page 311 à la page 576. Paris, Alcan, 1930.

C'est une histoire écrite, comme il convient, par un philosophe, avec la petite part de convention qui est de règle et qui est légitime. Supposons, par exemple, que ces deux douzaines de philosophes aient été relégués dans une île déserte sans aucune communication intellectuelle avec le reste de l'humanité et en ayant seulement à leur disposition tous les livres qu'ils auraient désiré. L'histoire philosophique de la philosophie suppose, dans une certaine mesure, qu'ils auraient écrit les mêmes ouvrages ; et elle les étudie en eux-mêmes, en s'enfermant dans ce cercle de la pensée des auteurs, en s'en tenant à une analyse critique. C'est du moins l'attitude d'un bon nombre de ces histoires et surtout de celles qui, comme l'œuvre de M. Brehier, parcourent de vastes espaces. Nul doute que cette attitude soit légitime, qu'elle étudie l'essentiel et que ce soit, avant toute autre enquête, à cette sorte d'histoire qu'il faille avoir recours. Car toutes recherches sur les relations historiques étroites entre la pensée de ces philosophes et leur milieu risquent d'être radicalement

faussées si on n'a pas d'abord exactement compris ce qu'ils ont dit. L'ouvrage de M. Brehier rendra donc de très grands services non seulement aux philosophes, mais encore aux historiens du XVIIIe siècle. D'abord parce qu'il replacera avec une grande précision les philosophes français dans le milieu général de la philosophie européenne qu'il n'est pas donné à tous de connaître directement. Et puis parce que cette analyse est extrêmement pénétrante et souvent, sur les points où je puis la juger, tout à fait neuve. En quelques pages, parfois en quelques lignes précises et lumineuses, elle apporte des aperçus qui n'ont jamais été exposés avec cette vigoureuse simplicité. Par exemple, on a souvent constaté une sorte de dualisme dans la pensée de l'*Esprit des Lois*. Il y a, dans les premiers livres, des constructions *a priori* sur ce que *doit* être la monarchie, le despotisme, l'état républicain; puis, dans les livres suivants, des constatations expérimentales sur ce que sont en fait telles lois, tels gouvernements. Mais, dit M. Brehier, cela peut s'accorder. « Toute la méthode de Montesquieu consiste à examiner les lois positives dans leurs relations mutuelles, en montrant comment, par sa nature, telle loi implique telle autre loi et exclut telle autre; il y a, par conséquent, entre les lois positives, des relations naturelles d'exclusion et d'inclusion, commandées non par l'arbitraire d'un homme ou d'une assemblée, mais par la nécessité des choses ». De même, on a souvent contesté qu'il y eût une philosophie de Voltaire; « chaos d'idées claires ». M. Brehier ne prétend pas y découvrir un système; mais il y discerne, très finement, des principes. Voltaire croit à une sorte de « fixisme »; des hommes, très divers, très complexes, mais stables dans leur diversité et leur complexité, comme d'ailleurs toutes les choses de la nature sont fixées une fois pour toutes; d'où le pessimisme de Voltaire, son peu de confiance dans le progrès rapide, le progrès des encyclopédistes, sa morale qui consiste à apprendre à s'accommoder. Je pourrais louer des vues tout aussi profondes dans les études sur Condillac, d'Holbach,... etc. Je signale enfin que M. Brehier fait leur place à des philosophes qui ont en effet une signification historique, le P. Buffier, Charles Bonnet,... etc.

Il va sans dire qu'en tant qu'historien pur je ferais certaines réserves ou plutôt je demanderais certains compléments qu'il était difficile d'ailleurs à M. Brehier de donner dans les quelques pages dont il disposait pour chacun. Je crois, par exemple, que Montesquieu s'est mal débrouillé dans deux sortes de « nécessités des choses », l'une rationnelle, logique, à la manière de Grotius ou Pufendorf, établissant que les choses, pour être telles ou telles, doivent obéir à telles conditions; l'autre, de fait, expérimentale, établissant que tel fait, dans la réalité, est la conséquence de tel autre fait, conséquence qu'on peut expliquer, mais qui n'en existerait pas moins, même si la logique ne pouvait pas l'expliquer. Cette confusion entre loi de nécessité logique et loi de nécessité de fait est très sensible dans le livre I. Et historiquement, par l'étude de la vie et des sources, on peut clairement montrer que Montesquieu a commencé par l'une, puis a évolué vers l'autre, sans jamais renoncer tout à fait à la première. J'aurais des observations analogues à faire sur Diderot, d'Holbach, Rousseau. D'autre part, M. Brehier ne se pose qu'en passant le problème des relations effectives, des communications certaines de pensée entre ces philosophes. Qu'a-t-on connu en France de Vico, et même de Berkeley, qui n'est guère, je crois, connu que très superficiellement? Et M. Brehier ne se pose pas du tout le problème de la distinction entre ce qui est resté arcanes philosophiques et ce qui a touché la pensée moyenne des gens cultivés. Il est certain, pour m'en tenir à cet exemple, qu'il y a eu en France des centaines de loges maçonniques, mais il est non moins certain, quand on lit tous les documents, que les formes mystiques vraies, celles qui étaient autre chose que des mots, des rites machinaux, ont été chez nous très localisées. Ces remarques ne sont d'ailleurs pas des critiques. Ce serait reprocher à cette œuvre immense qu'est l'*Histoire générale de la Philosophie*

de M. Brehier de n'être pas l'œuvre de plusieurs hommes et de ne pas embrasser l'histoire et même la pensée universelles.

DANIEL MORNET.

VOLTAIRE, **Contes et Romans**. Texte établi et présenté par PHILIPPE VAN TIEGHEM. Collection « Les Textes français ». Quatre vol. in-12. Paris, Fernand Roches, 1930.

C'est une bonne édition et qui rendra de grands services pour l'étude de ces contes et romans. L'essentiel, c'est-à-dire le choix et la publication critique du texte, la chronologie de ces œuvres ne mérite que des éloges.

J'aurais quelques réserves à faire sur l'Introduction et les notes. Je les fais... sous toutes réserves. Par nécessité matérielle et par certaines limites de temps imposées aux éditeurs, ces éditions sont obligées d'abréger les introductions, commentaires et notes. Il faut choisir. Et l'on peut toujours regretter ce qui a été sacrifié, proposer un choix différent. Je regrette pourtant que M. Philippe Van Tieghem n'ait pas allongé d'une dizaine de pages chacun de ses volumes. Dans une Introduction générale de dix-sept pages il nous dit fort bien, quoique très brièvement, à quel moment, dans quelles conditions Voltaire a composé ces contes et comment ils reflètent ses préoccupations du moment. Puis il juge ces contes, il mesure l'intérêt qu'ils gardent encore aujourd'hui dans leur fond et dans leur art. Et c'est un jugement excellent, plein de mesure, de finesse, d'aisance, d'esprit, de talent. J'aurais mauvaise grâce à m'en plaindre. Toutefois, c'est un jugement que tout lecteur cultivé peut formuler lui-même, à son gré, et dont un éditeur peut (je ne dis pas *doit*) se dispenser. Par contre, que de choses dont un lecteur même très cultivé ne peut guère se douter, dont il n'a qu'une idée confuse et qui me paraissent indispensables pour comprendre les contes de Voltaire. M. Van Tieghem résume très convenablement ce qui vient où paraît venir de Voltaire. Mais ce n'est chez lui que par un écho de ce qui est dans l'opinion publique du moment ; presque toujours — et c'est un des caractères de son génie, — il n'écrit que pour approuver ou combattre des idées qui sont celles de tout le monde ou du moins de beaucoup. Comment comprendre comme il convient *Candide* si on ne le replace pas, ainsi que l'a fait M. Morize, dans cette grande et violente querelle de l'optimisme et du providentialisme qui occupe un demi-siècle. Comment se faire une idée juste de *Micromégas* si, après avoir marqué, comme le fait M. Van Tieghem, ce qu'il y a de désuet dans les idées de Voltaire on ne les replace pas, avec leur originalité, dans les discussions des savants, philosophes et théologiens sur le progrès et, en particulier, le progrès des sciences. Comment juger l'*Ingénu* sans parler de tant de raisonnements sur l'homme de la nature, de tant de réclamations sans cesse plus hardies sur la liberté civile et contre les lettres de cachet. Comment suivre, même superficiellement, l'*Homme aux quarante écus* si l'on n'est pas à peu près au courant des théories des économistes, de tant de livres écrits sur l'impôt, le commerce,... etc. Même pour un petit conte tel que *Jeannot et Colin*, on en connaîtra mal l'intérêt si on ne sait pas quelles sont à sa date les polémiques sur l'éducation, les petits-maîtres, la dignité du commerce,... etc. Il n'est pas jusqu'à l'art de Voltaire qu'on pourrait éclairer. Le conte philosophique (c'est-à-dire philosophique, social et politique) n'est pas de son invention. Il n'y a pas seulement les *Lettres persanes* et Swift, il y a Thémiseul de Saint-Hyacinthe et deux ou trois autres. Son esprit, son humour ont été aussi bien ébauchés avant lui par Saint-Evremond, Saint-Hyacinthe,... etc. Il aurait suffi, pour dire l'essentiel de tout cela, de deux ou trois pages d'introduction pour chaque conte.

Même remarque pour les notes. Elles sont justes, mais brèves et trop peu

nombreuses. Par exemple, pour *Micromégas*, pourquoi une note sur Derham et pas sur le P. Castel, sur Leuwenhœk et Hartsœker, sur les Lapones effectivement ramenées par Maupertuis. Pourquoi rien, dans l'*Ingénu*, sur les de Visé insultant aux Racine, les Faydit aux Fénelon,... etc.; à chaque instant des thèmes qui semblent généraux sont chez Voltaire des allusions contemporaines. M. Van Tieghem n'en signale qu'une partie. Là encore, dix à vingt pages auraient suffi pour compléter.

Mais, malgré ces lacunes, l'édition, contrôlée par l'érudition si bien informée et si sûre de M. Ascoli, nous donne avec de justes et agréables pages, un excellent texte ; et c'est l'essentiel.

D. Mornet.

Henriette Renan, **Souvenirs et Impressions (Pologne, Rome, Allemagne, Syrie)**. Publié avec des notes par Henri Moncel. Introduction par Mary Duclaux. Un vol. de 268 p. (Nouvelle Bibliothèque Romantique, n° 1.) La Renaissance du Livre, 1930.

« Je m'étais fié à elle pour raconter la partie non scientifique de notre voyage d'Orient... Ce que j'ai trouvé à ce sujet dans ses papiers est très bon. Nous espérons pouvoir le publier en le complétant par ses lettres. Nous publierons ensuite un récit qu'elle écrivit des grandes expéditions maritimes du XVe et du XVIe siècle. » Ce programme, qu'il se traçait en 1862[1], Renan ne l'a pas rempli. Il décida, pour l'*Avenir de la Science*, de « se faire lui-même son propre éditeur[2] », mais il ne se fit pas celui de sa sœur. Il est vrai qu'il avait associé sa famille à son pieux dessein, et c'est, en effet, Ary et Mme N. Renan qui publièrent un assez grand nombre de lettres d'Henriette[3]. M. Berthelot, de son côté, en inséra une dizaine dans l'édition de sa *Correspondance* avec Renan (1898). — Quant au récit des expéditions maritimes, il est encore en manuscrit. — Mais l'ouvrage paru en 1930 sous le titre de *Souvenirs et Impressions* contient soixante pages environ qui représentent les Notes d'Henriette pendant le voyage de Syrie. Et c'est peut-être son plus grand intérêt.

Ce n'en est pas le seul. « Elle prenait part à la rédaction de journaux d'éducation, surtout à celui que dirigeait son amie, Mlle Ulliac-Tremadeure. Elle ne signait jamais de son nom[4]... » Effectivement, M. H. Moncel a dressé une liste d'articles qu'Henriette avait donnés au *Journal des Jeunes Personnes*. On aurait pu songer à les remettre au jour comme des *Pages retrouvées*. Mais on a été arrêté par une ou deux phrases d'Ernest et d'Henriette (lettres du 24 novembre et du 8 décembre 1846) : il en ressort, en effet, que la Rédaction du *Journal* mettait la copie qu'on lui envoyait sur « de vrais lits de Procuste : tout n'[était] qu'allongement ou retranchement[5] ». Il valait mieux, a-t-on pensé, publier des manuscrits originaux qui étaient restés en la possession de Mme Renan. Ce sont eux qui constituent la plus grande partie de *Souvenirs et Impressions* : notes de voyage et de séjour en Pologne (60 p.), à Rome (*id.*) et en Allemagne (20 p.). On y a joint, en Appendice, trois lettres d'affaires, adressées par Henriette au comte Zamoyski, et deux pages sur les « Dangers de l'émulation dans les études des jeunes filles ».

Tel est le contenu de l'ouvrage. Peut-être le titre n'y répond-il pas tout à fait. Ce sont là moins des « souvenirs » que des fragments de Journal, des notes prises sur le vif, d'un caractère pratique et militant. Aussi le mot d' « impressions » lui-même, bien qu'il se justifie mieux, éveille-t-il une idée inadéquate aux qualités de cette intelligence ferme et positive.

1. *Ma Sœur Henriette*, éd. Nelson, p. 35.
2. *Avenir de la Science*, p. v.
3. *Lettres Intimes* (1896) ; *Nouvelles Lettres Intimes* (1923).
4. *Ma Sœur Henriette*, 34.
5. Cité dans *Souvenirs et Impressions*, 22.

Ne pouvait-on aussi marquer davantage le rapport qui existe entre ces Notes « inédites » et les articles publiés du vivant d'Henriette ? Rapport numérique tout d'abord. Les Notes ne correspondent qu'à certains de ces articles : il y en eut donc de perdues ? ou si, les possédant, on n'a pas jugé à propos de les publier ? Le lecteur se pose la question, par exemple quand il lit page 157 : « Cette remarque, je l'ai déjà inscrite à Venise ». Il cherche vainement une page sur Venise dans ces *Souvenirs et Impressions*. En revanche, il voit, page 24, que le *Journal des Jeunes Personnes* a donné, en janvier 1848, un article d'Henriette sur « deux journées à Venise [1] ». M. Moncel fait allusion, page 249, à quelques pages relatives au musée du Vatican, qu'il n'a « pu publier » : pourquoi n'avoir pas mis sous nos yeux un inventaire des papiers ? Rapport de forme, ensuite. On aurait aimé voir, fût-ce en appendice, la version revue et corrigée d'un manuscrit d'Henriette, telle qu'elle parut par les soins de son amie. N'eût-on que les deux pages consacrées aux Catacombes [2], on constaterait par soi-même les modifications que le « goût » de Mlle Ulliac ou les nécessités de la composition y ont apportées.

Mais si notre curiosité n'est pas toujours satisfaite, l'essentiel est qu'on ait su l'éveiller. Or ce résultat est pleinement atteint : si attachante est la personnalité que ce livre nous révèle, et si exquis le sentiment qui, chez les éditeurs, a présidé à sa composition. C'est un événement comparable à la *Jacqueline Pascal* de V. Cousin (1845) ; mais celui-ci avait tellement enflé la voix qu'on l'entendait plus que son héroïne. Ici, après le clair prélude de Mary Duclaux, rien que de discret, de volontairement voilé dans le récit intercalaire de M. Moncel, qui laisse seulement éclater, tout à la fin, une émotion communicative. Justes aussi et précieuses dans leur sobriété sont les notes des pages 246-253. L'éditeur a été, semble-t-il, bien inspiré, en expliquant certains passages du texte par la lecture de périodiques, comme la *Revue des Deux Mondes* et les *Débats*. Son exactitude est rarement en défaut [3].

Enfin, on lui doit une *Bibliographie* de cette Henriette Renan, qui ne publia jamais rien sous son nom : puisse la modestie toute sulpicienne de ses mânes n'en être point offensée ! Si j'osais, je demanderais à M. Moncel de poursuivre ses recherches. J'admets (malgré la façon dont Ernest et sa sœur s'expriment dans leurs lettres, fin 1846) que Mlle Ulliac n'ait rien inséré de son amie avant février 1847. Mais Henriette n'a pas dû borner sa collaboration au *Journal des Jeunes Personnes*. Il n'y a qu'à relire, pour s'en persuader, une des phrases que j'ai citées au début : le mot « surtout », employé par Renan, paraît une indication décisive. C'est à l'un de ces « journaux d'éducation » qu'Henriette, à mon sens, a donné les pages précitées sur l'Émulation.

Quoi qu'il en soit, ce livre, outre l'attrait que ses récits de voyages peuvent avoir pour le grand public (on y voit bien, en particulier, la diffusion du génie français en Europe), se recommande à l'attention des travailleurs. Il met à pied d'œuvre pour entreprendre une monographie d'Henriette Renan. Certains critiques ont regretté qu'il n'apprenne rien de très nouveau sur Ernest. Il est vrai qu'il est muet sur la crise de la sécularisation. Mais les Notes du

1. Cf. d'autres allusions à des passages manquants pages 86, 95, 111, 151, 169.

2. Comment cet article, reçu par le *Journal* en 1846, n'y a-t-il paru qu'en 1850 ? (*Souvenirs et Impressions*, 22, 25.)

3. Voici quelques chicanes. P. 28 : le livre de P. Lasserre est de 1925 et non de 1922. — P. 33 : Renan est né le 28 février, je crois, et non le 28 janvier. — P. 248 : l'« homme éloquent » dont il est question page 99 est mal identifié. Il ne s'agit point de Lamennais, mais de Michelet. Le « cri » se trouve dans l'*Introduction à l'Histoire Universelle* (1831) : « J'ai baisé de bon cœur la croix de bois qui s'élève au milieu du Colisée, vaincu par elle ». — P. 253 : le renvoi à la page 240 est, en réalité, à la page 226. — P. 248 : M. Moncel suppose un *lapsus* d'Henriette. Mais il semble bien par la page 249 qu'elle admirait assez les tableaux en question pour dire ce qu'elle en dit page 95.

Voyage en Syrie, et particulièrement l'*Itinéraire* des pages 263 à 266, sont un document de premier ordre, grâce auquel on est désormais en mesure de retracer, avec plus de rigueur et de nuances qu'on ne l'a fait jusqu'ici, ces mois de 1860-1861 qui furent comme la charnière de la vie de Renan.

Il ne sera pas non plus sans intérêt de comparer les réactions du frère et de la sœur en présence d'un même objet, qu'il s'agisse de l'Italie ou de l'Orient, ou de l'Exposition de 1855. En religion, en esthétique, ils se ressemblent, et pourtant ils diffèrent. On songe au mot d'Ovide, que Renan, grand lecteur de J. de Maistre, a tant goûté dans sa jeunesse : « Facies non... una, non diversa tamen... ». Plus d'une fois on doit même se poser une question d'influence. Je n'insiste pas sur le fait que Renan ait connu, avant d'aller en Italie, ce que sa sœur en avait écrit. Mais voici quelque chose de plus troublant. « Toutes les notes d'Henriette sur le voyage en Palestine ont disparu », nous dit M. Moncel (221). N'auraient-elles point passé dans les descriptions de la *Vie de Jésus* ? « De petits îlots couverts de gazon et de fleurs, des prairies verdoyantes, de beaux ombrages..., des églantiers chargés de fleurs qui bordent les sentiers... font de ce lieu, nommé Ras-el-Aïn, une des plus jolies promenades qu'il soit possible de rêver. » De qui, cette jolie phrase un peu fade ? D'Henriette (230) ; qui ne la croirait d'Ernest ? Henriette aimait les fleurs (elle était plus femme et moins sévère qu'on ne l'a dit). De là, peut-être, dans la *Vie de Jésus*, certains ornements de l'idylle évangélique... Henriette avait des principes très arrêtés sur le style et sur l'art : le grand écrivain partagea le goût de la sœur aînée, de l'institutrice.

Mais tous ces points, et bien d'autres, seront mis en pleine lumière dans l'étude que j'appelle de mes vœux. Sans l'attendre, remercions Mme N. Renan de la permettre. Nous n'avons pas, comme Léolin, le philtre de Prospero. Eh bien ! ce livre de *Souvenirs* vaut mieux, puisqu'Henriette nous y est rendue, non pour une apparition de quelques minutes, mais dans une réincarnation définitive.

JEAN POMMIER.

HENRI GIRARD, **Un catholique romantique : Frédéric Ozanam**. Collection « Les Essais critiques », fasc. 20. Éditions de la *Nouvelle Revue Critique*, Paris, 1930.

M. H. Girard s'est, dès longtemps, intéressé au catholicisme des romantiques. En 1925, il appréciait dans cette Revue le livre de A. Viatte. Il était donc tout désigné pour rendre à l'actualité un de ces catholiques romantiques qui furent peut-être, écrit-il (111), « les plus représentatifs des hommes de ce pauvre grand XIXe siècle ».

Son ouvrage sur Ozanam est bien un essai (220 petites pages), et un essai « critique », où l'histoire est commentée par des jugements, des réflexions, des aperçus de toutes sortes. Les idées, les croyances, le rôle d'Ozanam servent de prétexte à des considérations sur l'humanisme, le christianisme, le catholicisme libéral, l'état religieux de notre époque, etc. En fermant ce mince volume, on en connaît l'auteur presque aussi bien que le héros. Je n'envisagerai ici que le second.

Les dimensions de l'opuscule imposaient à M. Girard une marche assez rapide. Il a dû omettre certains faits, se borner pour d'autres à une vague allusion ; mais il a su retenir les plus signifiants ou ceux qu'on avait jusque-là trop négligés. On ne saurait donc lui faire grief de son imprécision : elle est de droit. Ce qu'il faut contrôler, c'est l'exactitude[1]. Que vaut la docu-

1. Voici une ou deux rectifications à apporter : page 125, au lieu de « cabinet Molé », lire « cabinet Thiers ». — *La Civilisation au Ve siècle* a paru, d'après la page 187, en 1855 ; d'après la page 195, en 1851 ou avant ; d'après la page 196, en 1849. En réalité, ce qui a paru en 1849, ce fut *La Civilisation chrétienne chez les Francs*,

mentation ? Quelle idée nous donne-t-on du personnage et de son milieu ?

Parmi les études postérieures, M. Girard utilise beaucoup le *Livre du Centenaire* de 1913. Sur certaines thèses d'Ozanam, il produit opportunément le témoignage de spécialistes comme E. Havet ou F. Lot. Il n'a sans doute pas ignoré non plus, bien qu'il ne l'ait, à ma connaissance, mentionné nulle part, l'ouvrage de Mgr Baunard. Quant aux sources contemporaines, il a suivi, de préférence, la *Correspondance* d'Ozanam, « la plus vivante partie de son œuvre » (53) [c'est le cas ordinaire], ainsi que la *Biographie* écrite par Lacordaire. Il s'est préoccupé de réunir « à peu près toutes les opinions qui comptent au sujet d'Ozanam : celles de Chateaubriand, de Lamartine et d'Ampère ; celles de Cousin, de Sainte-Beuve et de Renan » (219).

Tel qu'il est ainsi replacé dans l'histoire du romantisme, peut-être Ozanam obtient-il un rang qu'il ne mérite pas tout à fait. Certes, M. Girard a un sentiment trop sûr des valeurs intellectuelles pour le présenter comme un esprit du premier ordre. Très souvent, au contraire, il rappelle tout ce qui lui a manqué sous le rapport du sens critique et de la puissance philosophique. Même dans l'histoire du catholicisme libéral, il reconnaît combien Ozanam paraît pâle à côté de Lamennais (77). Mais que penser de son œuvre historique et littéraire ?

Un jour qu'il venait de l'entendre en Sorbonne, le jeune Renan traita Ozanam d' « écolier de seconde ». Ce mot, que M. Girard n'a pas reproduit (il est plus accueillant pour les éloges), ne saurait, bien entendu, faire loi. Toutefois, il est assez curieux que Sainte-Beuve, lui aussi, ait qualifié Ozanam d' « ardent écolier » (d'après M. Girard, 219). Ne montrer, en le comparant à Quinet, que les côtés par où Ozanam l'emportait (129), n'est-ce pas un peu injuste pour le premier ? Et le second a-t-il vraiment « contribué, plus que personne en France », à renouveler notre conception de l'humanisme (220) ? Initiateur, révélateur, Ozanam ne l'a guère été. Ses études sur la civilisation médiévale viennent longtemps après les célèbres Leçons de Guizot (dont M. Girard, me semble-t-il, ne prononce pas le nom), et elles ne les font pas oublier. « Il restait », selon l'auteur, « à rendre hommage à la pensée proprement dite du Moyen Age..., à sa philosophie » (122); « on ne connaissait un peu qu'Abailard, grâce au livre de Rémusat » (124) ? Est-ce bien sûr ? Ozanam lui-même ne cite-t-il pas souvent dans son *Dante* l'énorme travail sur la philosophie scolastique que V. Cousin avait publié en 1836, bien avant Rémusat[1], en éditant Abélard ? Même pour ce qui est de Dante, avancer qu'Ozanam « l'a fait connaître à la France, à la génération romantique » (151, 220), n'est-ce pas une formule excessive ? La lecture de Courson et de Maugain laisse une autre impression : « Depuis le début du siècle », dit ce dernier, « personne en France [n'a] mis en doute l'orthodoxie de Dante ». Quatre ans avant celle d'Ozanam, une thèse de G. Bach, en Sorbonne, examinait ces rapports de Dante et de saint Thomas qu'Ozanam, selon M. Girard, aurait « le premier étudiés » (125).

Ces observations ne sont point pour ravaler l'ouvrage d'Ozanam, qui demeure excellent, ainsi que ses travaux sur François d'Assise. Mais on rend, semble-t-il, meilleure justice à leur auteur, en le comptant parmi ces artisans entre lesquels s'est partagée, sous l'impulsion des grands esprits du siècle, la tâche d'approfondir la science de ce passé où l'éclectisme cherchait les traces de la vérité en marche. Élève de ce Fauriel dont M. Girard a très bien rappelé le rôle, avantagé par sa connaissance de l'italien, Ozanam ne se mêle pas sans

qui devint le tome II des *Études germaniques* des *Œuvres complètes*. — Les *Cahiers* de Renan ne sont pas, comme le laisserait croire la page 136, postérieurs à 1848, mais antérieurs de deux ou trois ans.

1. Les deux volumes de celui-ci sont de 1845 ; postérieurs, par conséquent, à la thèse d'Ozanam.

doute à ce qu'on appelait la « jeune école éclectique », mais il est son contemporain. Le temps du vrai romantisme est passé.

Il y a, dans le livre si suggestif de M. Girard, une tendance à rajeunir le romantisme. On nous le présente, page 59, comme « éclatant » sous une certaine forme « à Paris, en 1830, après une lente germination ». Éclatement si l'on veut, dislocation, — c'était bien l'opinion de Sainte-Beuve — mais non éclosion ni même épanouissement. « C'était l'époque », poursuit l'auteur (121), « de la réaction en faveur du Moyen Age. *Notre-Dame de Paris* avait mis le gothique à la mode. » Cette description ne s'applique plus exactement à la Monarchie de Juillet. Montalembert, en 1838, déclare que la mode du gothique est à la veille d'être enterrée. Une fois passées les outrances de la lutte, on s'attache à d'autres aspects du Moyen Age : non seulement à sa philosophie et à sa théologie, mais à sa liturgie, à sa symbolique, etc., et ceci n'étonnerait pas M. Girard, qui voit très justement dans la *Mystique chrétienne* de J. Goerres « un des grands livres du siècle » (145). Surtout l'Église s'avise alors d'exploiter cette vogue persistante, et de restaurer mieux que des pierres. En un sens, la robe dominicaine de Lacordaire est un travesti, comme l'ont été, quelques années auparavant, les pourpoints et les toques de velours inspirés de Marchangy. Mais ce déguisement-ci n'eut qu'un jour : il ne fut pas revêtu, comme l'autre, par la foi et la discipline.

Cette société d'après 1830, enfin, était-elle aussi voltairienne que M. Girard le dit et dans le sens où il le dit ? Selon lui, « la majeure partie de la bourgeoisie victorieuse » prétendait « que l'œuvre de Voltaire avait totalement réussi et ruiné les bases de toute religion » (48). Je n'en crois rien ; l'auteur de *Rolla* n'est pas, à cet égard, un témoin très sûr. Les Orléanistes n'eussent pas été les moins inquiets en face d'un tel résultat : eux qui tardèrent si peu, par esprit de conservation, à se rallier à l'Église ou à s'en rapprocher. N'exagérons pas l'emprise de Voltaire sur les esprits après Juillet : elle fut plus faible alors (du moins entre 1833 et 1843) que sous la Restauration. Vers 1837, Ferney ne faisait plus recette. Le mouvement d'opinion contre les Jésuites, en 1843-1845, redonna seulement quelque apparence de vigueur au voltairianisme, dont Saisset put saluer la « renaissance » à l'occasion du *Prêtre* de Michelet. Ce qui prouve, d'ailleurs, qu'il n'y a peut-être pas eu, entre l'hostilité de certains romantiques et celle de Voltaire à l'égard du catholicisme, un aussi grand « abîme » que le dit M. Girard (13). A tout le moins est-il difficile d'admettre que « les Vigny, les Sand, les Michelet, les Quinet, les Renan » « aient presque toujours parlé de l'Église avec un respect marqué » (13). Ces diverses assertions seraient plus justes, si catholicisme et religion étaient synonymes. Mais bien qu'ailleurs, encore, il prête aux « penseurs du XVIIIe siècle » cette croyance « que l'humanité se passera de religion » (14) (eh quoi ! même Rousseau ?), je ne saurais imputer pareille confusion au fervent renanien qu'est M. Girard.

Peut-être, il est vrai, n'a-t-il pas complètement résisté, dans cet Essai, à une tendance apologétique et hagiographique. Lui-même le remarque fort bien, la Biographie due à Lacordaire est « un de ses beaux panégyriques » (219) : on ne suit pas impunément une telle source. Le dernier chapitre, notamment, de cet *Ozanam*, est caractéristique à cet égard. La relation finale y comprend tel détail qu'on retrouve dans un grand nombre de morts édifiantes : l'agonisant disant d'une voix forte : « Mon Dieu ! Mon Dieu ! etc. », par imitation du Christ en croix (*Marc*, XV, 34). M. Girard, qui ne refuse pas de prononcer à cette occasion, et à d'autres, le mot de « saint », fait quelques pas discrets dans la voie où s'engage plus avant que jamais l'auteur d'un récent *Ozanam*, M. G. Goyau[1].

1. Flammarion, 1931. Voir le chapitre IX (*Perspectives de gloire*), plaidoyer pour la béatification d'Ozanam, qui ferait du bien aux Conférences de Saint Vincent de Paul.

Loin de moi le dessein de dénigrer Ozanam : trop admirer vaut cent fois mieux que l'excès contraire. Mais pour peu qu'on ait souci du vrai, on résiste mal à la tentation d'ajouter à ces portraits idéalisés les ombres manquantes. Ozanam est une touchante et noble figure, mais il a eu ses faiblesses. Il ne s'est interdit, dans son intérêt, ni la satire ni les insinuations perfides. Ses lettres à V. Cousin le montrent fort attentif aux questions d'argent, fort soigneux de publicité. Il a très bien senti les raisons politiques qui favorisaient ses succès et son avancement dans l'Université (M. Girard y fait justement allusion page 126), et il en a joué, se prévalant, par exemple, auprès de Cousin, de l'hostilité que lui marquaient certains catholiques.

Ce sont là, pour qui reste sur le plan humain, soit des soucis légitimes, soit de bien petites taches. M. Girard a pris, de ne pas voir ces dernières, le meilleur parti. Il est beau qu'on puisse dire d'une intelligence, comme de la sienne, qu'elle ennoblit tout ce qu'elle touche. Et cela, sans emphase, dans une prose excellente, claire et chaude. Aucune recherche de composition ; c'est une promenade parmi des objets choisis : « Voici une lettre », « En voilà un... », « N'est-ce pas l'occasion de montrer... ? » (64, 74, 82). On ne peut parcourir cet *Ozanam* sans songer au vers du poète : c'est bien là « un ami qu'on aborde, avec lequel on cause », et qu'on quitte à regret.

J. Pommier.

Jean Pommier. **Deux études sur Jouffroy et son temps** (*La fin d'un penseur*, 1838-1842. *Un scandale posthume*, 1842-1844). Paris, Alcan, 1930.

La brochure que M. J. Pommier consacre à Jouffroy, succédant à la récente introduction que M. Pierre Poux a mise en tête de son édition du journal intime, intitulé le *Cahier vert* (Paris, *Les Belles-Lettres*, 1924), et venant après les biographies d'Aymonier, d'Estignard et les études de G. Michaut et de V. Giraud, éclaire d'une vive lumière la belle figure, un peu « silencieuse », de Théodore Jouffroy, né en Franche-Comté en 1796, mort à Paris le 1er mars 1842.

Grâce à l'étude de M. Poux, nous avions de nouveau ressenti, comme Sainte-Beuve et Renan, le charme du philosophe franc-comtois, ce « Chatterton de la vie intérieure », ce « désespéré de la philosophie », qui ne le fut pas tant. M. Poux avait rendu cette existence à la fois concentrée et diverse, qui fut d'abord celle d'un rêveur à la Sénancour et d'un amoureux, au grand courant poétique et lyrique du siècle. Il restait à M. Pommier à nous faire connaître, non seulement les divergences profondes qui le séparèrent de l'école de Victor Cousin, mais les souffrances que lui procura l'ambition, et les blessures qu'eut à subir cette âme délicate du fait de la politique, tyrannique maîtresse, qu'il aima presque à l'égal de la poésie et de la philosophie.

Jouffroy ne fut pas l'homme de la tour d'ivoire, et pourtant elle lui aurait convenu. Incapable de la moindre intrigue et de la moindre duplicité, il souffrit, plus encore que Maine de Biran n'en avait souffert, du contact de l'action, pour laquelle ils n'étaient faits ni l'un ni l'autre, et qui cependant les attirait irrésistiblement. Ce « délicat né sublime » qu'entraîna sous la monarchie de juillet l'impérieux ascendant de Guizot, se trouva pris en 1840, lui, sincère libéral, dans l'étau de certaines contradictions inévitables qui le torturèrent. Il arriva, d'autre part, que la loyauté parfaite de sa pensée si nette et si claire de psychologue-né, le mit en opposition non seulement avec son ami, qui voulait être son maître, Victor Cousin, le chef autoritaire du groupe éclectique, tempérament plus puissant que le sien, plus orateur, plus homme d'action que philosophe, dominateur insupportable de l'Université, mais encore avec la majeure partie des catholiques de son temps, auxquels ce spiritualiste libéré, il est vrai, de toute attache avec l'orthodoxie, ne voulait toutefois que du bien. L'étude attentive de M. Pommier, qui a suivi

au jour le jour les polémiques de la presse cléricale et libérale de l'époque, nous explique, en un tableau extraordinairement vivant, le mot de Sainte-Beuve: « Les funérailles de l'honnête homme et du sage furent célébrées par des querelles furieuses ». Ce fut un des épisodes les plus violents de la longue lutte qu'engagèrent l'un contre l'autre le clergé et l'université autour de la question de l'enseignement. Le scandale posthume qui éclata à la fin de l'année 1842. sur l'initiative de Pierre Leroux, d'une part, ennemi déclaré de l'Éclectisme et de son chef, et, d'autre part, des journaux religieux, l'*Univers*, l'*Ami de la Religion*, etc., à propos de la publication des *Nouveaux Mélanges* de Jouffroy, éclaire d'un jour étrange la moralité de Victor Cousin, qui ne craignit pas de contraindre les éditeurs à la falsification et à la mutilation du manuscrit du philosophe, pour servir ce qu'il croyait être utile à son intérêt personnel. Or, c'était l'année même où il lisait à l'Académie le rapport si célèbre dans lequel il invectivait les amis de Pascal, « coupables à ses yeux de n'avoir pas donné, dans leur édition des *Pensées*, le texte exact des brouillons informes et inachevés de l'immortel penseur ». (Cf. article de Georges Gazier, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1925, p. 588-595.)

Nous n'insisterons pas sur les contradictions de Jouffroy en matière politique, qui firent de ce libéral, sous la Restauration, le « conservateur subitement effrayé » du règne de Louis-Philippe. Elles excitent la verve de M. Pommier qui accorde cependant à son héros les circonstances atténuantes. Il sympathise davantage avec la délicatesse de son goût littéraire qui retint toujours ce lecteur de Rousseau, de Walter Scott et de Lamartine, en deçà des audaces grandissantes de V. Hugo. Qu'il s'agisse de ses intuitions de psychologue, qui lui firent rejeter l'éclectisme comme un expédient et rejoindre la grande méthode introspective de Maine de Biran, ou de ses *doutes* et de ses *négations* qui l'entraînèrent à prendre une position d'avant-garde en matière religieuse, même après sa campagne du *Globe*, où il frayait aux alentours de 1830 avec des saint-simoniens, et le classent au milieu des penseurs du XIXe siècle, plus près, en définitive, de Pierre Leroux que de Victor Cousin (Leroux ne voulait-il pas, en effet, selon le mot spirituel de Sainte-Beuve, faire de Jouffroy son *précurseur* et de Cousin son *Antechrist* ?), toute la vie et l'œuvre de Jouffroy confirment cette vue que l'étude du mouvement romantique précise chaque jour davantage, c'est que la plupart des grands esprits de cette époque si troublée ne furent qu'à regret des révolutionnaires. Ils ont tout fait pour rester fidèles au passé national et religieux de leur pays et de leur temps ; et ce n'est que contraints par la force immanente des événements et la logique intérieure de la pensée qu'ils envisagèrent la possibilité des réformes et la nécessité des ruptures.

Ce qui fait la gloire durable de Jouffroy, c'est que, penseur religieux, il s'est tout naturellement placé au cœur des « grandes questions » qui agitèrent le siècle, suscitèrent le grand mouvement d'idées dont nous vivons encore et firent jaillir le magnifique élan lyrique qui ranima la poésie au XIXe siècle. Il a toujours mis au premier rang de ses préoccupations le problème de la destinée humaine et, parfait agnostique, il a osé regarder ce qu'elle pourrait devenir, une fois considérée comme accomplie la mission du christianisme. Quelques pages de Jouffroy, vraiment inspirées, sont immortelles; elles méritent de vivre dans la mémoire des hommes au même titre que le prélude de *Rolla*, les monodies de *Lélia*, le fragment du *Livre primitif* de la *Chute d'un ange*, ou la strophe du *Silence* dans le *Mont des Oliviers*. L'autobiographie de Jouffroy dans son *Mémoire sur l'Organisation des sciences philosophiques*, avec l'adieu à la foi qu'on appelle sa nuit de Décembre, constitue un des documents les plus intéressants et les plus pathétiques sur la crise religieuse du XIXe siècle. Ce fameux *Mémoire*, auquel il faut joindre l'article du *Globe*, paru en mai 1825 sous ce titre : *Comment les dogmes finissent*, place Jouffroy

entre Benjamin Constant, l'auteur de ce grand livre trop négligé : *De la Religion considérée dans sa source, sa forme et son développement*, qui ne parut qu'en 1823, mais l'occupait dès 1796, et Renan, critique impartial des *Origines du Christianisme*, dont le premier volume parut en 1863, qui avait déjà posé dès 1857, dans ses *Études d'histoire religieuse* et ses *Essais de morale et de critique*, les bases de l'humanisme nouveau et déterminé l'attitude de la conscience moderne en face du problème de la destinée.

Henri Girard.

Gérard Gailly, **Flaubert et les « Fantômes de Trouville »**. Un vol. in-8° de 212 p. Paris, La Renaissance du Livre, 1930.

Sous son titre modeste, — et un peu mystérieux, — avec ses proportions restreintes, ce livre est une des contributions les plus importantes et les plus remarquables qui aient été apportées depuis dix ans à l'étude de Flaubert, de son œuvre autant que de sa vie. Le point de départ a été l'étude sur place des propriétés de la famille Flaubert dans la région de Trouville, à travers les documents de l'état civil, du cadastre, des archives notariales, et grâce aux souvenirs personnels de témoins encore vivants : sur l'emplacement du vieux Deauville, aux abords de Pont-l'Évêque, il y a des fermes, des herbages, des champs qui ont joué un grand rôle dans la vie de Flaubert depuis ses premières vacances d'enfant jusqu'aux jours de son amère vieillesse, où, pour sauver sa nièce de la misère, il aliénera des biens fonciers auxquels la rapide prospérité de la région devait donner un jour une immense valeur. C'est déjà quelque chose d'évoquer avec précision, dans ce cadre, l'enfance et la jeunesse de Flaubert, de reconstituer le milieu de simples et de braves gens, d'originaux et de grotesques, au milieu desquels s'aiguisa son instinct d'observateur, et de tresser cette fraîche guirlande de « jeunes filles en fleurs » qui, au bord de la mer, lui révélèrent les premiers émois du cœur.

Un détail montrera l'importance de l'enquête et des trouvailles de M. Gérard-Gailly au seul point de vue de la biographie. Il a réussi à fixer, avec une précision irréfutable, le lieu exact où Flaubert fut frappé, en janvier 1844, — et non en octobre 1843, comme on le dit d'ordinaire sur la foi de Maxime Du Camp, — par une sorte de congestion cérébrale, — et non de crise épileptique, — dont les conséquences pesèrent sur toute sa vie. Ce n'est pas en revenant de Pont-Audemer, en voiture, avec son frère, comme le rapporte Du Camp, mais sur la route de Pont-l'Évêque à Honfleur, à un carrefour, celui de la Porte-Rouge, dont M. Gérard-Gailly nous restitue tout le décor.

Mais le retentissement de ces souvenirs de Trouville dans l'œuvre de Flaubert dépasse de beaucoup l'intérêt anecdotique qu'ils offrent pour sa biographie. Tout cet aspect volontairement obscur d'une vie, minutieusement reconstitué par M. Gérard-Gailly, éclairé à la lumière de documents irréfutables, presque tous inédits, et d'intuitions psychologiques, c'est la source, la genèse et la clef de l'*Éducation sentimentale* et d'*Un Cœur simple*. La plupart des autres grands livres de Flaubert, *Madame Bovary*, *Salammbô*, *Bouvard et Pécuchet*, ont déjà autour d'eux une exégèse complète et qui se renouvelle sans cesse par l'apport de découvertes et de suggestions nouvelles. Grâce à M. Gérard-Gailly, voici enfin l'admirable roman de 1869 et le plus parfait des *Trois Contes* solidement établis au sens d'une réalité qui leur donne tout leur sens.

Évidemment, nous n'avons pas à apprendre ici que Mme Schlésinger, la « vieille tendresse », la « toujours aimée », fut la grande passion de Flaubert, et que sa figure revit dans l'*Éducation sentimentale* sous les traits de Mme Arnoux. Les flaubertistes ne sont plus seuls à connaître la rencontre de l'enfant

romantique sur la plage de Trouville avec la jeune femme qu'il aima d'un impossible amour pendant toute sa vie. Mais cette femme, nous ignorions presque tout d'elle. Le livre de M. Gérard-Gailly nous la rend tout entière : d'abord son nom de jeune fille, que personne n'a jamais cité, Élisa Foucault ; ses origines, sa parenté, son état civil ; puis la date exacte de la rencontre à Trouville, août 1836, et non 1837, comme on l'a toujours cru ; les deux mariages d'Élisa Foucault, le mystère qui entoure les premières années de sa vie de femme, et que M. Gérard-Gailly respecte délicatement, tout en nous en laissant pénétrer le sens ; la naissance de ses deux enfants ; sa vie conjugale avec ce curieux personnage qu'était Maurice Schlésinger, dont la complexe personnalité et la décevante activité nous sont présentées dans une pittoresque et amusante évocation ; tous les contrastes et toutes les déchéances d'un destin manqué, à travers les incartades du mari et les dissentiments des enfants, jusqu'à la fin tragique de la mère dans un asile d'aliénés... Cette histoire n'est pas contée gratuitement, mais les épisodes essentiels en sont rattachés à la vie de Flaubert, qu'ils croisent sans cesse, et au tissu romanesque de l'*Éducation sentimentale*, où ils ont été transposés et où l'on nous les fait reconnaître.

Contrairement à ce qu'ont répété tous les critiques depuis la publication des œuvres de jeunesse de Flaubert, M. Gérard-Gailly établit la parenté évidente, grâce à cette authentique résurrection de Mme Schlésinger, entre l'*Éducation sentimentale* de 1845 et celle de 1869 ; dans la première, Flaubert, à vingt-quatre ans, donne à sa grande passion le dénouement qu'il avait rêvé ; dans la seconde, à quarante-huit ans, il avoue avec une poignante lucidité le démenti que la vie lui a infligé.

Enfin, dans ce même décor où *reviennent* les « Fantômes de Trouville », M. Gérard-Gailly a reconstitué avec la même heureuse divination le décor, les personnages et les épisodes d'*Un Cœur simple*. De Mme Aubin, qui est Mme Allais, une vieille cousine de Flaubert, à Félicité, et... au perroquet qu'il a connus chez ses amis Barbey, de Trouville, la fiction rejoint, là aussi, la réalité. Puis, cette découverte étonnante : l'accident de Félicité, sur la route de Pont-l'Évêque à Honfleur, un jour d'hiver, c'est la transposition, cruellement reconnaissable, de l'accident de Flaubert, exactement au même endroit, en janvier 1844.

Si l'on était tenté, après avoir lu le beau livre, dont la démonstration est entraînante sans être indiscrète, de mettre en doute l'importance que M. Gérard-Gailly attribue au souvenir d'Élisa Foucault dans la vie et dans l'œuvre de Flaubert, que l'on veuille bien réfléchir à ce tout petit fait qu'il nous livre en passant et sans insister : il sait où se trouvent, à Paris, les exemplaires des livres de Flaubert, que l'écrivain envoyait fidèlement à son amie de toujours ; ces livres, dédicacés, l'historien les a tous vus, touchés, avec l'émotion et le respect qu'on devine ; mais il a cherché en vain parmi eux l'*Éducation sentimentale*.

Édouard Maynial.

Claude Farrère, **Loti**. Un vol. in-12, Ernest Flammarion, Paris, 1930. — Odette V... **Mon ami Pierre Loti**. Un vol. in-12. Lettre-Préface de Claude Farrère, Ernest Flammarion, Paris, 1930.

Claude Farrère, l'officier de marine écrivain, et Mme Odette V..., professeur, à Rochefort, nous apportent sur Loti deux témoignages concordants, et tout à fait intéressants par leur égale sincérité. — Farrère, enseigne de vaisseau à bord du *Vautour*, fit la connaissance de Loti en 1903, quand celui-ci vint prendre le commandement de ce petit croiseur stationné à Constantinople. Ainsi commencèrent entre les deux hommes des relations qui devinrent une

étroite amitié, toujours respectueuse de la part du plus jeune, et de plus en plus confiante de la part de l'aîné. C'est le journal de ces relations que Farrère nous donne. En nous faisant connaître Loti, ce journal nous apprend à connaître Farrère, et le bénéfice est double.

Farrère nous dit, dans une brève préface, le prix qu'il attache au témoignage de la jeune agrégée Odette V... Loti ne s'est pas confié ni confessé à cette jeune fille, mais il n'a pas mis de masque devant elle, il s'est laissé voir. Elle l'a vu, à certaines heures, mortellement triste, vivant du souvenir de certaines minutes et de certaines émotions, accablé de sentir que ce cher passé est irrévocablement passé, et destiné à mourir avec lui ; elle a vu aussi, dans certaines occasions, la réelle et simple bonté de ce prétendu complet égoïste : son impression rejoint ici l'expérience de Farrère. Très touchant est l'intérêt affectueux que prend Loti à cette petite fille, un intérêt de vieil oncle, qui s'étend à tout, à la santé, à l'état moral, à la tenue, aux costumes, aux chapeaux, aux plaisirs ; c'est un sentiment très simple, très fort, tout désintéressé. Ou, si l'on veut, pas tout à fait désintéressé. Loti, qui ne peut accepter ni le déclin ni la mort sans une horreur amère, est profondément reconnaissant à la jeune fille qui, au moment où de jour en jour davantage la pensée du déclin de toutes choses, du déclin de sa vie, de son corps et de son esprit l'obsède, lui apporte généreusement le voisinage, la vue de sa fraîche jeunesse.

Les deux petits volumes de Farrère et de Mlle Odette V... seront précieux pour les biographes qui voudront nous présenter Loti au naturel et dans sa vérité. Bien qu'ils n'aient rapport, celui de Farrère qu'aux années 1903-1921, celui de Mlle V... qu'aux années 1914-1921, la lumière qu'ils jettent sur le fond de l'homme se répand jusque sur l'œuvre.

G. Lanson.

Maurice Martin du Gard, **Carte rouge. Le Théâtre et la Vie.** Un vol. in-12 de 282 pages. Paris, Flammarion, 1930.

La plupart des comptes-rendus de représentations réunis dans ce volume concernent des auteurs vivants. Et par là l'ouvrage sort du cadre de cette revue. Mais Maurice Martin du Gard parle cependant de l'*Aiglon*, d'Henry Bataille, d'*Hernani*, de Musset..., etc., et c'est un prétexte pour l'y faire rentrer. Car cette critique est pleine d'intérêt et de talent. Elle est vigoureusement et, si l'on veut, dédaigneusement sincère, et cela repose de toute la critique commerciale où les éloges comme les blâmes semblent les pages d'un registre de *Doit* et *Avoir*, ou de la critique des camarades aussi intéressante qu'un rapport de société de secours mutuels. Elle est pleine de verve, d'une verve hautaine et cinglante. Ce ne sont ni des dissertations raisonneuses et méthodiques ni des causeries aimables et fleuries, mais des réflexions à la fois nonchalantes et brusques, familières et calculées qui ne donnent de la méditation intérieure que ce qu'elle a d'essentiel et de pénétrant. Ce n'est assurément pas de la critique pour l'homme de la rue, pour le lecteur moyen d'un quotidien moyen. Mais cette brièveté vigoureuse et ironique est un repos, malgré sa tension cachée, pour ceux que lasse la prolixité banale et l'esprit facile.

Et puis, que de justesse, de clairvoyance, de vie dans cette franchise et cette brièveté. Il est bon d'entendre dire que *l'Aiglon* est *la Henriade* du XIXe siècle et qu'Edmond Rostand y a enseveli le romantisme « dans le manteau du roi de Rome », ou bien que, dans *le Chemineau*, « la convention la plus barbare, une peinture toujours trop vive, sans nuances, tout cela vise en fin de compte à séduire le petit bourgeois qui peut confondre ce chromo avec la vraie poésie ». Il suffit de quelques phrases de ce genre pour percer à jour des mannequins.

Maurice Martin du Gard ne noircit pas beaucoup plus de papier pour discuter et pour louer des œuvres plus profondes et plus humaines, mais toujours en quelques pages, parfois en quelques lignes, il éclaire de brusques lumières les points vitaux, les caractères cachés et révélateurs des œuvres. Critique rapide, mais singulièrement dense; talent où l'ironie est mise au service non du caprice, mais d'un jugement aigu et sûr.

DANIEL MORNET.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA DISSERTATION SUR « JOCONDE » EST-ELLE DE BOILEAU ?

La *Dissertation sur Joconde* est un morceau de critique d'un très grand intérêt. Les idées qui y sont exprimées, surtout quand on les reporte à leur date, l'appréciation du talent de La Fontaine, l'aisance du style y retiennent à juste titre l'attention. Mais peut-on pleinement la comprendre et équitablement la juger sans savoir qui l'a écrite, dans quelles circonstances, à quel moment? Ce moment n'a jamais encore été précisé : les éditeurs inattentifs disent parfois 1662, les mieux informés hésitent entre 1664 et 1665. Les circonstances dans lesquelles la *Dissertation* vit le jour sont un peu mieux connues, grâce à un article de M. Lachèvre, paru dans la *Revue d'Histoire Littéraire* et recueilli par son auteur dans ses *Glanes bibliographiques et littéraires*[1] : mais cet article ne cherche qu'à révéler la véritable identité du personnage à qui s'adresse la *Dissertation*, c'est-à-dire qu'à notre point de vue il est incomplet. Enfin, si la *Dissertation* est traditionnellement attribuée à Boileau, personne n'a encore essayé de légitimer cette attribution, pourtant tardive et indirecte. M. Demeure, dans un article fort suggestif, paru dans le *Mercure de France*[2], vient de mettre en doute cette attribution; mais il ne fait qu'esquisser la discussion. Nous nous proposons de pousser cette discussion plus loin, et dans des directions nouvelles. Appuyée sur tous les documents connus, appuyée surtout sur l'examen minutieux du texte lui-même, notre étude joindra à l'intérêt que soulève la solution d'un problème d'attribution celui, plus proche, certes, que suscite le contact intime avec un chef-d'œuvre de critique littéraire.

1. Giraud-Badin, 1929, 2 vol. in-8°, t. I.
2. 15 janvier 1928.

Plutôt que de renvoyer le lecteur aux pièces déjà publiées, il nous paraît préférable, au seuil même de notre travail, de rapporter leurs éléments essentiels et d'en déterminer la valeur. Nous en empruntons une partie à M. Lachèvre. Le conte de l'Arioste intitulé *Joconde* avait été traduit en vers par M. Bouillon, secrétaire du duc d'Orléans. Le traducteur mourut en 1662. Sa traduction fut publiée par ses amis dans les *Œuvres de feu monsieur de Bouillon*, chez Claude Barbin, en 1663. Le privilège est daté du 14 janvier; l'achevé d'imprimer, du 21 mai. La Fontaine, vers la même époque, s'était mis à écrire des contes en vers adaptés de l'italien. On peut croire qu'il choisit le sujet de *Joconde* pour rivaliser avec la traduction qui venait de paraître. Dès le 14 janvier 1664, l'éditeur Barbin, qui venait d'imprimer les *Œuvres* de Bouillon, prenait un privilège pour la publication du conte de *Joconde*, adapté de l'Arioste par La Fontaine, et de la nouvelle de la *Matrone d'Éphèse*, adaptée de Pétrone par Saint-Évremond. L'impression n'était terminée que le 10 décembre. L'ouvrage contenait, en plus des deux pièces indiquées dans le privilège, un second conte de La Fontaine, le *Cocu battu et content*, et un avertissement présentant le *Cocu* et *Joconde*.

C'est de ce livre que le *Journal des Savants* rendait compte dans le numéro du 26 janvier 1665. Le rédacteur rappelait la traduction de *Joconde* par Bouillon et faisait remarquer la différence des deux œuvres. Bouillon

s'était entièrement attaché à son texte et n'avait pas abandonné d'un pas l'Arioste.

La Fontaine

n'a pas seulement usé de la liberté qu'ont prise les traducteurs de s'éloigner quelquefois du tour et des manières qui se trouvent dans les livres qu'ils traduisent, mais il a même changé beaucoup des principales circonstances des événements qu'il rapporte.

Le rédacteur ajoutait :

Ces deux manières différentes ont donné lieu à beaucoup de disputes, les uns prétendant que le conte était devenu meilleur par le changement qu'on y a fait, et les autres, au contraire, soutenant qu'il en était tellement défiguré qu'il n'était pas connaissable. Beaucoup de gens ont pris parti dans cette contestation, et elle s'est tellement échauffée qu'il s'est fait des gageures considérables en faveur de l'un et de l'autre. Mais il est à craindre qu'il n'arrive à ces deux pièces la même chose qui est arrivée à ces deux sonnets qui divisèrent le Parnasse en deux factions si célèbres sous les noms de Jobelins et d'Ura-

nins. Car, étant examinés de plus près, ils perdirent beaucoup de leur prix et de leur estime.

A une date qu'il est impossible de fixer exactement, mais qui ne peut être très éloignée de celle de cet article du *Journal des Savants*, un écrivain que nous ne connaissons pas adressait à un personnage que nous ne connaissons que par une initiale, la *Dissertation* qui fait l'objet de notre travail. Cette *Dissertation* ne parle pas de nombreuses gageures, comme le *Journal des Savants*, mais d'une gageure de cent pistoles, entre deux amis qui ne sont pas nommés, dont l'un est le personnage à qui l'étude est adressée. Celui-ci a parié pour la supériorité de La Fontaine, l'autre pour celle de Bouillon. Nous verrons plus loin s'il est possible de tirer d'autres renseignements du texte. Il dut rester manuscrit jusqu'en 1669. Aucun érudit ne l'a jusqu'ici trouvé mentionné dans des documents contemporains de la gageure. En 1669 il fut imprimé dans une édition hollandaise des *Contes : Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine, nouvelle édition revue et augmentée de plusieurs Contes du même auteur et d'une dissertation sur la Joconde*, à Leyde, chez Jean Sambix le jeune. La *Dissertation* y était attribuée « à l'un des plus beaux esprits de ce temps ». Elle fut réimprimée dans la plupart des éditions postérieures des *Contes*, anonyme, jusqu'en 1716.

En 1684, Loménie de Brienne, l'ancien secrétaire d'État, détenu à Saint-Lazare, la prison des fous, plutôt pour la gêne qu'il causait à sa famille que pour un profond déséquilibre de ses facultés mentales, recevait avec joie d'un de ses amis, rencontré dans le clos de la prison, un exemplaire des *Contes*. Pour se distraire il en copiait de nombreux extraits et les illustrait de copieux commentaires. Il ne faut pas oublier que Brienne, avant son internement, avait été lié avec de nombreux écrivains et qu'en particulier il avait collaboré avec La Fontaine à la confection du *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses* offert en 1670 à Mgr le Prince de Conti. Disgracié en 1662, il était entré à l'Oratoire au début de 1664, mais sans rompre avec le monde. Il avait donc dû connaître la querelle de *Joconde* en 1664-1665.

Or voici ce qu'il écrit en 1684, à propos de la *Dissertation* contenue dans le volume de *Contes* qui vient de lui tomber dans les mains[1] :

Pour comprendre ce titre, il faut savoir que, dans le même temps

1. *Mémoires de Brienne*, publiés par P. Bonnefon, 3 vol., 1916-1919, t. III, p. XLII-XLIII.

que la *Joconde* de M. de La Fontaine courait manuscrite dans Paris, il parut une version littérale de la même *Joconde* de l'Arioste, en assez méchants vers français, de la façon de M. Bouillon, l'un et l'autre attachés alors au service de feu Madame la duchesse d'Orléans, femme de feu Monsieur, oncle de Sa Majesté. Ce fut M. de Saint-Gilles, qui gagea cent pistoles contre M. Boileau, le greffier au Parlement, pour la *Joconde* de Bouillon, contre celle de M. de La Fontaine. Ainsi je crois que cette lettre en forme de dissertation est adressée à M. Boileau le greffier... J'étais un de ses juges et lui, Saint-Gilles, alors était mon intendant. Je crois que cette dissertation s'adresse à Cyrano de Bergerac, son meilleur ami. Les autres juges étaient M. de Langlade, secrétaire alors du cabinet, et Molière, le comédien. M. Perrault l'empêcha de subir le jugement des arbitres, et les cent pistoles qu'il avait consignées lui furent rendues, trois seulement prises pour le déjeuner du pari. Le fait est constant... La vérité est que cette dissertation fut imprimée comme une espèce de factum, pendant que la gageure était au croc de Molière, le rapporteur. Ma femme était folle des vers de Bouillon, qui quelquefois faisait assez bien une chanson. Saint-Gilles, pour lui plaire, s'alla engouer de sa *Joconde*, avant que celle de M. de La Fontaine eût paru. Depuis, il ne voulut pas se dédire et gagea témérairement cent pistoles contre Cyrano Bergerac, qui peut-être fit lui-même cette dissertation. D'autres la donnent à feu M. Boileau, l'académicien; d'autres, enfin, à M. de La Fontaine, quoiqu'il me semble lui avoir ouï dire qu'elle n'était pas de lui. En effet, je n'y remarque pas son style. Quoi qu'il en soit, elle est bien faite et je ne suis pas fâché d'avoir employé une nuit à cet extrait.

Cette note de Brienne resta enfouie dans ses papiers. Elle ne fut pas connue des contemporains. Elle constitue, après le *Journal des Savants* de 1665 et la *Dissertation* imprimée de 1669, le troisième document sur la question. Nous n'avons pas eu à discuter les deux premiers. Leur valeur historique est évidente. Que faire de celui-ci? Doit-on le rejeter parce qu'il émane d'un homme qui passait pour privé de son bon sens? Non, mais l'examiner en fonction des circonstances dans lesquelles il fut rédigé. Il contient des erreurs certaines et des incohérences : la *Joconde* de La Fontaine n'est pas antérieure à celle de Bouillon, comme le dit d'abord Brienne, mais postérieure, comme il le dit ensuite; Bouillon, en 1664, n'était plus attaché à la maison d'Orléans, puisqu'il était mort en 1662, mais bien La Fontaine, à partir de juillet 1664; la dissertation ne peut s'adresser à Cyrano de Bergerac, et Cyrano ne peut en être l'auteur, puisqu'il mourut en 1655; la dissertation ne fut pas imprimée avant le jugement du pari, mais seulement écrite, son impression n'ayant eu lieu que quatre ans plus tard. Mais aucune de ces erreurs ou incohérences ne présente une extrême

gravité quand on pense que cette note est rédigée vingt ans après les événements. La plus grave serait d'avoir fait intervenir Cyrano neuf ans après sa mort. Mais il y a peut-être pour l'expliquer quelque association d'idées qui nous échappe. M. Bonnefon a montré toute la valeur des souvenirs de Brienne sur son temps. Nous verrons que, par leur accord fréquent avec les faits ou avec les souvenirs de Boileau, ils possèdent ici une force telle qu'on ne peut même pas les négliger lorsqu'ils contredisent ceux du satirique.

Voici maintenant le quatrième document, ou plutôt le quatrième groupe de documents, celui qui émane de Boileau. En 1702 Brossette note un certain nombre de renseignements qu'il vient de recevoir oralement de Boileau en vue de la publication d'une édition commentée de ses œuvres. Parmi ces renseignements figure une revendication de la *Dissertation sur Joconde*. La voici[1] :

Comme nous parlions de M. de La Fontaine j'ai demandé à M. Despréaux qui était l'auteur de la lettre sur le conte de *Joconde*, M. Despréaux m'a dit qu'il était lui-même l'auteur de cette lettre et voici à quelle occasion il l'a composée. Un nommé M. de Bouillon avait traduit de l'Arioste le conte de *Joconde*. M. de La Fontaine, trouvant ce conte fort mal bâti, le mit en vers à sa fantaisie et à sa manière. Un nommé M. de Saint-Gilles, c'était un homme de la vieille cour qui aimait fort Molière, et qui l'importunait souvent sans s'en apercevoir... Ce M. de Saint-Gilles était aussi ami de Bouillon qui avait fait *Joconde*, et il fit une gageure[2] de cinquante pistoles que ce conte était meilleur que celui de La Fontaine. Les deux parieurs s'en rapportèrent à Molière; mais celui-ci, qui était des amis de Saint-Gilles, ne voulut pas lui faire perdre ses cinquante pistoles. Il se contenta de lui dire en particulier que le conte du s[r] de Bouillon était impertinent, et qu'il ne s'avisât pas de faire une gageure parce qu'il perdrait infailliblement. M. Despréaux se trouva présent et il se chargea de faire le parallèle de ces deux contes, afin de faire la différence de l'un et de l'autre. Ce fut sur cela qu'il composa la lettre dont il s'agit. Il était jeune alors, et il m'a témoigné du regret d'avoir employé sa plume à défendre des ouvrages de cette nature. Cette lettre est adressée à M. B... mais ce B ne désigne personne, si ce n'est que les libraires aient voulu marquer M. Boileau lui-même qui en est l'auteur.

Cette note de Brossette n'est pas plus cohérente et pas plus irréprochable que celle de Brienne. La gageure était de cent pistoles et non de cinquante ; si Brossette avait lu avec un peu d'attention la *Dissertation* elle-même, il aurait pu s'épargner cette petite erreur et quelques autres. Saint-Gilles avait-il parié ou

1. Je cite d'après M. Lachèvre.
2. Addition postérieure en marge : « Contre M. l'abbé Le Vayer ».

s'était-il simplement proposé de parier? Brossette dit d'abord que Molière eut à décider d'une gageure faite, ensuite qu'il conseilla à Saint-Gilles de ne pas parier. Incohérence! Boileau, d'après Brossette, semble avoir remplacé Molière comme juge. Erreur flagrante d'après la *Dissertation* elle-même : l'auteur de la *Dissertation* n'est pas un juge, mais un avocat. D'après Brossette il n'y a qu'un juge, d'après la *Dissertation* il y en a trois. Enfin la dernière phrase sur l'identité de B... est proprement stupide.

Comment expliquer ces erreurs? A en croire M. Demeure, ces *Mémoires* de Brossette seraient fort sujets à caution, surtout dans ce récit des conversations du 8 octobre 1702 qui contient la note dont nous parlons :

Journée mémorable : le résumé des choses qui se sont dites ce jour-là (discussions, lectures, biographies,... etc.) remplit vingt pages in-8° ; ce jour-là, M. Despréaux, M. de Frangeville et Brossette ont dîné deux fois, et deux fois pris le café sous un pavillon de verdure ; ce jour de l'automne 1702, il a été fait mention d'événements de... 1708 et 1709[1].

Que valent ces critiques? La longueur de ce résumé pour toute une après-midi d'entretien ne me choque guère. Brossette parle deux fois du dîner : s'agit-il de deux dîners? Si Brossette fait mention d'événements survenus en 1708, M. Demeure est-il sûr que ce soit dans la rédaction primitive, et non dans des additions faites postérieurement? Le texte même qui nous intéresse nous apporte une indication à ce sujet : la mention de l'abbé Le Vayer comme second parieur est postérieure à la première rédaction de la note. Quoi qu'il en soit, il me semble impossible de négliger la déclaration de Boileau. Les erreurs peuvent s'expliquer par une faute d'inattention de Brossette ou un défaut de mémoire du satirique : les événements sont de 1664, la conversation avec Brossette a lieu trente-huit ans plus tard!

En 1716 Brossette utilise les renseignements que lui ont livrés ses entretiens avec Boileau et publie l'édition qu'il préparait. Il y insère la dissertation à la suite des *Lettres*, dans le tome II, sous le titre de *Dissertation sur la Joconde : à Monsieur l'abbé Le Vayer, Lettre XII.* C'est la première fois qu'elle figure dans les œuvres de Boileau. L'attribution est justifiée par une note qui reprend en partie le texte des *Mémoires* de Brossette :

Il parut, en 1663, deux traductions en vers français de la *Joconde*, l'une desquelles était du célèbre La Fontaine, et l'autre du s[r] Bouil-

1. *Mercure de France*, 15 janvier 1928, p. 356-357.

lon, très méchant poète. Il y eut une gageure considérable sur la préférence de ces deux ouvrages, entre M. l'abbé Le Vayer et M. de Saint-Gilles. Molière était leur ami commun ; ils le prirent pour juge ; mais il refusa de dire son sentiment, pour ne pas faire perdre la gageure à Saint-Gilles, qui avait parié pour la *Joconde* du sr Bouillon. M. Despréaux, jeune alors, décida le différend par cette *Dissertation* en forme de lettre, qu'il adressa à M. l'abbé Le Vayer. Il ne l'a jamais fait imprimer parmi ses autres ouvrages, ne se faisant pas honneur d'avoir employé sa plume à défendre une pièce du caractère de la *Joconde*.

Déjà dans le tome I, à propos du vers 52 de la Satire X, Brossette avait revendiqué pour Boileau cette *Dissertation* : « ... tout le monde ne sait pas que la *Dissertation sur Joconde*, imprimée parmi les *Contes* de La Fontaine, est de M. Despréaux... » Le reste de la note était écrit à peu près dans les mêmes termes que celle que nous venons de citer. Les faits rapportés étaient les mêmes. Mais ils étaient rapportés un peu plus succinctement.

Cette note a son intérêt propre. Quand il l'écrit, Brossette a lu la *Dissertation* : en 1702 il ne l'avait pas lue, ou du moins il l'avait oubliée en partie lorsqu'il rédigeait ses *Mémoires*. Aussi, cette fois-ci, quelques erreurs choquantes de 1702 disparaissent : on ne dit plus le chiffre de la gageure, le rôle de Saint-Gilles est net, la phrase sur l'identité de B... disparaît. Pourtant Brossette semble maintenir que Molière fut seul juge, quand la *Dissertation* dit qu'ils étaient trois, et que Boileau décida le différend, quand l'auteur de la *Dissertation* ne fait qu'éclairer la cause. En revanche une erreur nouvelle, qui porte sur la date du pari. Dans les *Mémoires* pas de date ; dans l'édition, 1663 : or, si la traduction de Bouillon parut bien en 1663, celle de La Fontaine ne peut être, semble-t-il, que de 1664, même si on admet qu'elle circula manuscrite avant l'impression. Pourquoi cette erreur nouvelle? Parce que, cette fois, Brossette croit savoir que la *Dissertation* était adressée à l'abbé Le Vayer (il ne le savait pas en 1702 et l'a ajouté en marge postérieurement), et l'abbé Le Vayer est mort en septembre 1664. Pour rendre vraisemblable cette identification de l'abbé Le Vayer avec le destinataire de la *Dissertation*, il est obligé, pense-t-il, de faire remonter un peu plus haut la date de la traduction de La Fontaine, date que, du reste, il ne connaît pas exactement.

Ainsi nous avons pour nous éclairer quatre documents ou groupes de documents. Le premier est un propos de journaliste, contemporain des événements : sa valeur historique est indiscutable. Le second est un imprimé, postérieur de quatre ou cinq

années aux événements, qui ne peut que nous informer exactement, sous la réserve des erreurs qui peuvent être dues aux copistes et typographes. Le troisième est une note manuscrite, postérieure de vingt ans aux événements, écrite par un homme qui a dû connaître les faits qu'il relate, mais qui peut se tromper, soit par une défaillance de mémoire, soit par suite de l'ébranlement de sa raison. Le quatrième groupe de documents provient de confidences faites près de quarante ans après les événements, transcrites par un homme fort ignorant de ces événements, utilisées plus de dix ans après qu'elles ont été faites et transcrites : double et triple possibilité d'erreur ! En somme, la valeur historique de ces documents décroît au fur et à mesure qu'ils s'éloignent des faits qui leur ont donné naissance. Mais aucun d'eux n'est négligeable, même pas celui qu'on a dit écrit par un fou, non plus que celui dont M. Demeure dit qu'il est l'œuvre d'un falsificateur. Enfin ils sont tous contrôlables l'un par l'autre, Brienne ignorant vraisemblablement le *Journal des Savants*, Boileau ignorant certainement les mémoires de Brienne et ayant oublié le *Journal des Savants*, Brossette ignorant tout ce que ne lui dit pas Boileau. Il nous reste à les utiliser.

*
* *

Il nous faut d'abord établir les circonstances qui ont provoqué la composition de la *Dissertation*, et en premier lieu rechercher la date du pari. Le 26 janvier 1665, le *Journal des Savants* sait qu'il y a eu « beaucoup de disputes » sur les mérites comparés des deux traductions et qu'il s'est fait « des gageures considérables ». Il ne parle pas particulièrement de la gageure de Saint-Gilles contre Le Vayer. La *Dissertation* elle-même, telle que nous la connaissons par l'impression de 1669, ne fait aucune allusion à l'existence d'autres gageures, ni même d'autres disputes. Toutefois elle parle des « censeurs » de La Fontaine ; elle fait allusion à « deux difficultés » qui auraient été « proposées par un fort galant homme » et qui peuvent « embarrasser » le défenseur de La Fontaine. De la comparaison de ces deux textes, il me semble ressortir cette conclusion que la *Dissertation* est antérieure au compte rendu du *Journal des Savants*. Elle est écrite à l'origine de la querelle ; une gageure a déjà été faite ; quelques partisans de Bouillon « censurent » La Fontaine ; un « galant homme » a proposé ses doutes. Mais il n'y a pas encore cette effervescence du Parnasse que décrit le *Journal* et qu'il peut comparer à la querelle des sonnets de Job et d'Uranie.

Allons plus loin. La première édition des *Contes* sort des presses le 10 décembre. Le pari est-il postérieur à cette date? En d'autres termes, ne connaissait-on pas la traduction de La Fontaine avant l'impression? Le délai me paraît bien court entre le 10 décembre 1664 et le 26 janvier 1665 pour contenir l'éveil de la discussion, les premières contestations, le premier pari, le choix des juges, peut-être la récusation de Molière, l'intervention d'un critique nouveau, la composition par ce critique de la *Dissertation*, l'extension de la discussion, la multiplication des gageures, la composition de l'article du *Journal*. « Dans le même temps que la *Joconde* de M. de La Fontaine courait manuscrite dans Paris... », écrit Brienne. Joignons à son affirmation ce fait que la *Dissertation* ne fait aucune allusion à un autre conte que *Joconde*, alors que le *Cocu* était imprimé le 10 décembre avec *Joconde*, et que huit autres contes étaient imprimés avec les deux premiers dans un volume qui sortait de presse le 10 janvier. Disons enfin que la *Dissertation* ne parle même nulle part du « livre » de La Fontaine, mais bien de son « ouvrage », alors qu'elle parle du « livre » de Bouillon. Ne devons-nous pas croire que le pari et la composition de la *Dissertation* sont antérieurs au 10 décembre 1664, c'est-à-dire à l'impression de *Joconde*?

Barbin avait pris un privilège pour La Fontaine dès le 14 janvier 1664. Ce privilège mentionnait *Joconde* et ne mentionnait aucun autre conte de La Fontaine. Ne peut-on pas croire que *Joconde* était déjà écrit, au moins ébauché? Le 10 décembre le *Cocu* paraît avec *Joconde* : il lui est certainement postérieur. Le 10 janvier paraissent avec le *Cocu* et *Joconde* huit autres contes et trois poésies : n'est-ce pas le fruit d'un travail encore plus récent, mais d'un travail qu'on ne peut pourtant cantonner dans le mois de décembre? Tout cela nous oblige à croire que *Joconde* a été écrit au plus tard au milieu de 1664, ébauché peut-être dès la fin de 1663. Alors, n'est-il pas vraisemblable que le poète, qui a toujours manifesté un grand souci de l'accueil que ferait le public à ses œuvres, faisait au cours de 1664 des lectures de ce qu'il allait faire imprimer à la fin de l'année, comme plus tard il fera des lectures des fables avant de les confier à la presse? S'il fit cette lecture de *Joconde*, la comparaison dut s'imposer aussitôt avec la toute récente *Joconde* de Bouillon, et la dispute ne tarda guère à éclater.

Et pourquoi La Fontaine publie-t-il le 10 décembre deux contes, dont *Joconde*, dans un tout petit volume qu'on grossit avec une nouvelle de Saint-Évremond? Un mois après, exactement, paraît

toute la première partie des *Contes*. Pourquoi cette publication partielle d'abord, suivie si vite d'une publication plus complète? Pour sonder le public, comme le dit l'auteur dans sa préface? Il n'attend guère le résultat du coup de sonde. Plutôt pour profiter tout de suite du bruit fait autour de *Joconde* en faisant cette publication partielle et en appuyant ensuite la publication totale sur cette publication partielle.

Voici encore un argument. Le petit volume paru le 10 décembre n'est pas homogène. Il contient un avertissement sur un feuillet non chiffré, un premier conte, *le Cocu battu et content*, paginé de 5 à 11, l'extrait du privilège, non paginé, le deuxième conte, *Joconde ou l'infidélité des femmes*, paginé de 1 à 32, la nouvelle de Saint-Évremond, *la Matrone d'Ephèse*, paginée de 33 à 60. Cela confirme ce que nous savions déjà par le privilège. On a d'abord eu l'idée de publier *Joconde*; l'éditeur, pour grossir le volume, a ajouté une nouvelle qu'il avait à sa disposition; ces deux pièces une fois imprimées ont paru trop courtes, on a alors ajouté le *Cocu* et l'avertissement avec une nouvelle pagination, le privilège, qui était d'abord au début de l'ouvrage, se trouvant alors au milieu. Cela nous est confirmé par un dernier fait : le titre de l'ouvrage porte *Nouvelles* (l's paraît ajouté après coup) *en vers | tirée de...*[1]. Mais si c'est *Joconde* qu'on a d'abord eu l'idée de publier, n'est-ce pas parce que la dispute était déjà engagée à propos de ce conte? Tous ces arguments nous contraignent à donner au pari et par suite à la composition de la *Dissertation* une date antérieure au 10 décembre 1664 et même à faire remonter cette date jusqu'au milieu de 1664 environ.

*
* *

Quels étaient les deux parieurs? *Le Journal des Savants* ne parle pas de notre pari en particulier. La *Dissertation* ne nomme personne. Il nous faut donc avoir recours aux documents postérieurs? Pas encore. La *Dissertation* peut nous donner quelques indications préalables. Les deux parieurs sont deux amis. Le partisan de Bouillon est « opiniâtre », il a de la « chaleur » dans son action, il a une certaine « réputation dans l'esprit des habiles gens ». Ce n'est pas un écrivain, mais on peut le ranger parmi les « demi-critiques », « ces gens qui, sous l'ombre d'un sens

1. J'emprunte ce renseignement à Régnier, *Œuvres de La Fontaine*, éd. Grands Écrivains de la France, t. IV, p. 3.

commun, tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger souverainement de toutes choses, corrigent, disposent, réforment, louent, approuvent, condamnent tout au hasard ». Brienne nous dit que ce partisan de Bouillon était M. de Saint-Gilles, son intendant. Boileau, de son côté, sans connaître les *Mémoires* de Brienne, nomme le même Saint-Gilles. Brienne insiste sur la vivacité des « engouements » de Saint-Gilles. Boileau le présente comme un « caractère singulier ». Toutes ces indications concordent. Nous ne pouvons qu'accepter l'identification.

L'autre parieur est le personnage à qui est adressée la *Dissertation*. Brossette, dans l'édition de 1716, prétend que c'est l'abbé Le Vayer. Si nous nous reportons à ses *Mémoires*, le texte primitif, celui de 1702, ne contient à ce sujet que cette phrase absurde : « Cette lettre est adressée à M. B..., mais ce B ne désigne personne, si ce n'est que les libraires aient voulu marquer M. Boileau lui-même qui en est l'auteur. » Une addition postérieure, en marge du texte primitif, indique que le second parieur était l'abbé Le Vayer. C'est cette addition que reprend l'édition de 1716, et non l'hypothèse primitive. Mais cette identification du second parieur avec l'abbé Le Vayer provient-elle de Boileau?

Que vaut-elle ? Contre elle deux objections. La première a paru péremptoire à de nombreux critiques. L'abbé Le Vayer est mort en septembre 1664. Le pari étant habituellement daté de 1665, la *Dissertation* n'a pu être adressée à Le Vayer. Si on admet notre hypothèse, que le pari est antérieur à l'impression de *Joconde*, l'objection tombe. La *Dissertation* a pu être adressée à Le Vayer dans l'été de 1664. Deuxième objection : la *Dissertation* est adressée à M. B..., et non à M. L. V. Je passe sur les hypothèses diverses qui ont été émises pour répondre à cette objection : aucune n'est à retenir. Si on maintient que Le Vayer est le destinataire de la *Dissertation*, il faut avouer qu'il y a là un mystère.

Doit-on, avec M. Lachèvre, abandonner les notes de Brossette pour celles de Brienne ? Brienne, sur ce point, se contredit. Il « croit » successivement que le second parieur était le greffier Boileau, puis Cyrano de Bergerac. Abandonnons Cyrano. Jérôme Boileau peut-il être le défenseur de La Fontaine ? Il faut que ce défenseur de La Fontaine soit en même temps l'ami de Saint-Gilles, qu'il ait des relations avec les juges du pari, qu'il soit l'ami de l'auteur de la *Dissertation*. De tout cela nous ne savons rien de sûr ni pour Le Vayer ni pour Jérôme Boileau. Mais reconnaissons que la concordance du nom de Boileau avec

l'initiale B donne à la thèse de Brienne une supériorité sur celle de Brossette.

Quels sont les juges de la gageure ? « Trois des plus Galants Hommes de France », dit la *Dissertation*. Brienne, ancien secrétaire d'État, M. de Langlade, secrétaire du cabinet, « Molière le comédien », d'après les *Mémoires* de Brienne. Brossette ne connaît qu'un juge, Molière. Loménie de Brienne, Jacques de Langlade peuvent certes passer pour de « galants hommes ». Mais Molière ? Ce n'est pas impossible. En 1664 il a organisé une grande partie des *Plaisirs de l'île enchantée*, il lit *Tartuffe* chez tous les grands, il est pensionné par le roi, son premier-né a Louis XIV comme parrain. Enfin il ne faut pas oublier que l'auteur de la *Dissertation*, qu'il soit Boileau ou un autre, est certainement un écrivain de profession : on ne saurait donc s'étonner qu'il donne du « galant homme » à un directeur de théâtre, doublé d'un écrivain de talent, et en possession de la faveur royale. Ajoutons encore ceci : il paraît tout naturel que Saint-Gilles ait eu recours, pour arbitrer le différend, à Brienne, dont il était l'intendant, à Molière, dont il était l'ami, que Le Vayer de même ou Jérôme Boileau aient appelé au jugement leur ami Molière. Enfin le fait que Molière est nommé dans deux documents aussi indépendants l'un de l'autre que les *Mémoires* de Brienne et ceux de Brossette, assure encore ces identifications.

Ainsi, dans l'été de 1664, une contestation s'élève entre Saint-Gilles et Jérôme Boileau — ou l'abbé Le Vayer — sur les mérites des traductions de *Joconde* par Bouillon et La Fontaine. Cent pistoles sont gagées. Trois juges sont choisis : Brienne, Langlade, Molière. Molière est le rapporteur, nous dit Brienne (et ceci explique que Boileau l'indique comme seul juge). Lié avec Saint-Gilles, il hésite à se prononcer contre lui et ne peut se prononcer pour lui. Se décide-t-il à rendre son arrêt ou se récuse-t-il ? Nous ne pouvons le dire. L'affaire semble finir par un accommodement. Saint-Gilles, sur l'intervention de Perrault (lequel ? le médecin, ami de Jérôme Boileau ?), fit les frais d'un déjeuner.

Dira-t-on que tout cela, c'est l'imagination vagabonde de Brienne qui l'invente ? Mais cette imagination ne se trompe point sur les fonctions exactes de La Fontaine ; elle se trompe de peu sur celles de Bouillon. Despréaux est d'accord avec Brienne sur l'identité du premier parieur et sur le rôle de Molière. Ne pourrait-on même voir une confirmation du dénouement que Brienne prête à l'affaire, dans un passage de la préface que La Fontaine

publie le 10 janvier 1665 en tête de la réédition de *Joconde* ? D'après Brienne, il n'y a pas de sentence nette; Perrault arrange les choses. D'après Brossette, Molière ne se prononce pas, c'est Boileau qui tranche le différend. Si nous faisons abstraction de ce rôle certainement erroné attribué à Boileau, on peut dire que, pour Brossette comme pour Brienne, la dispute finit — qu'on me passe le mot — *en queue de poisson*. N'est-ce pas à ce dénouement que fait allusion La Fontaine le 10 janvier 1665, tout au début de la deuxième préface des *Contes* ?

J'avais résolu, dit-il, de ne consentir à l'impression de ces contes qu'après que j'y pourrais joindre ceux de Boccace qui sont le plus à mon goût; mais quelques personnes m'ont conseillé de donner dès à présent ce qui me reste de ces bagatelles, afin de ne pas laisser refroidir la curiosité de les voir, qui est encore en son premier feu. Je me suis rendu à cet avis sans beaucoup de peine, et j'ai cru pouvoir profiter de l'occasion. Non seulement cela m'est permis, mais ce serait vanité à moi que de mépriser un tel avantage. *Il me suffit de ne pas vouloir qu'on impose en ma faveur à qui que ce soit*, et de suivre un chemin contraire à celui de certaines gens, qui ne s'acquièrent des amis que pour s'acquérir des suffrages par leur moyen : créatures de la cabale, bien différents de cet Espagnol qui se piquait d'être fils de ses propres œuvres. Quoique j'aie autant besoin de ces artifices que pas un autre, je ne saurais me résoudre à les employer...

Il me paraît difficile de ne pas voir dans ces lignes, placées en évidence au début de la préface, une allusion à des faits connus des lecteurs, et pourquoi refuser de reconnaître ces faits dans ceux que relate Brienne et qui se sont passés dans ce même temps? La Fontaine ne veut pas que des arbitres viennent contraindre ses lecteurs à s'incliner devant une sentence en sa faveur.

Mais que vient faire la *Dissertation* dans ce pari ? Elle n'est pas une sentence de juge, comme Brossette le croit: il suffit de la lire pour s'en apercevoir. Elle est bien, comme Brienne le dit, un « factum » d'avocat. Elle a pour objet de fournir des arguments à l'un des parieurs. Œuvre d'un critique de profession, elle éclaire sur son propre goût et les raisons de son goût un simple amateur de lettres. Fut-elle présentée aux juges, au rapporteur ? Fut-elle connue de Brienne en 1664 ? J'en doute fort. Quand Brienne parle de cette *Dissertation*, il dit « je crois » : « je crois que cette lettre... », « je crois que cette dissertation... » ; ailleurs il dit « peut-être », « il me semble », ou il se range derrière l'autorité des autres. La seule fois qu'il affirme : « la vérité est que cette

dissertation... », c'est en faisant une erreur. S'il avait connu cette dissertation en 1664, il en eût connu l'auteur. Or, sur l'identité de cet auteur, il est dans l'incertitude la plus complète : « Cyrano de Bergerac fit peut-être lui-même cette dissertation. D'autres la donnent à feu M. Boileau, l'académicien ; d'autres, enfin, à M. de La Fontaine, quoiqu'il me semble lui avoir ouï dire qu'elle n'était pas de lui. » C'est le langage d'un homme qui n'est guère au courant de ce dont il parle. Ainsi Brienne, très affirmatif pour tout ce qui regarde l'histoire du pari, est particulièrement évasif pour ce qui regarde la *Dissertation*. N'est-ce pas la preuve qu'il ne l'a connue que tardivement ? Après son impression en 1669 ? En tout cas, pas en 1664. Je croirais volontiers que la *Dissertation* ne joua aucun rôle dans le pari, qu'elle est l'œuvre de quelqu'un d'assez peu important qui s'immisce dans une affaire où il n'est pas appelé, qu'elle ne fut lue que dans un cercle très restreint, qu'elle ne prit quelque importance que plus tard avec l'ascension littéraire de son auteur.

*
* *

Nous avons étudié la date du pari et son histoire. Il nous reste à rechercher l'auteur de la *Dissertation* née du pari. Le premier témoignage et le plus véridique de beaucoup sur ce sujet est celui de l'œuvre elle-même. La *Dissertation*, de l'aveu de son auteur, est écrite par un critique de profession. J'en ai pour preuve le texte déjà cité, où est prise à partie la prétention de Saint-Gilles à juger de ce qu'il ne connaît pas : « Voilà, Monsieur, la manière d'agir ordinaire des demi-critiques, de ces gens, dis-je, qui, sous l'ombre d'un sens commun, tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger souverainement de toutes choses, corrigent, disposent, réforment louent, approuvent, condamnent tout au hasard... » L'auteur doit donc, en 1664, être déjà considéré, ou du moins se considérer comme ayant acquis le droit de « juger, corriger, réformer, louer, approuver, condamner » en matière littéraire.

Nous avons ensuite le témoignage de l'éditeur hollandais de 1669 : « L'un des plus beaux esprits de ce temps », dit-il de notre auteur. Il faut donc que celui-ci satisfasse à cette définition en 1669.

Le troisième témoignage est moins net. C'est celui de Brienne, qui, je l'ai dit, paraît répéter sur ce point des avis divers recueillis çà et là. Cyrano ? n'en parlons pas. La Fontaine ? propos rapporté,

démenti aussitôt qu'avancé, démenti encore par la préface du 10 janvier 1665, si on accepte l'interprétation que nous avons donnée, démenti enfin par la *Dissertation* elle-même, dont les éloges à l'adresse de La Fontaine n'ont pas pu être écrits par celui qui en est l'objet. Gilles Boileau? je ne dis pas non pour le moment.

Le quatrième témoignage est celui de Brossette. Il est formel. Boileau-Despréaux aurait revendiqué la paternité de cette *Dissertation*. Mais il ne l'aurait fait qu'en 1702, près de quarante ans après l'avoir écrite. La revendication est évidemment suspecte, et M. Demeure a beau jeu à le montrer. Supposons cependant qu'elle soit fondée : pourquoi Boileau n'a-t-il jamais repris dans ses *Œuvres* cet écrit? Pourquoi l'a-t-il laissé paraître à plusieurs reprises dans les *Contes* de La Fontaine? Pourquoi n'a-t-il dit qu'à Brossette et si tard qu'il était de lui? Nous ne pouvons accepter comme vraie pour 1664 l'excuse qu'il avance en 1702 : « Il ne se faisait pas honneur, dit Brossette, d'avoir employé sa plume à défendre une pièce du caractère de la *Joconde*. »

Non; mais, en revanche, nous pouvons répondre par des questions aux questions ci-dessus. Pourquoi Boileau aurait-il fait imprimer en 1664 ce « factum » qui n'avait alors d'intérêt qu'en fonction du conte qui en était l'objet? Surtout, comment aurait-il fait imprimer ce « factum »? Isolément? Le public, habitué aux injurieuses controverses des Costar, des Linière ou des Gilles Boileau, aurait-il goûté ce jugement fin et équilibré? Chapelain n'a jamais fait imprimer son meilleur morceau de critique, un dialogue *De la lecture des vieux romans*, écrit en 1647. Pouvait-on joindre la *Dissertation* à l'édition des *Contes* de 1665? Mais, lorsqu'il trouvait le volume trop court, l'éditeur préférait lui ajouter une *Matrone d'Éphèse*, d'un succès plus assuré auprès du public libertin. Pouvait-on joindre la *Dissertation* aux *Satires* de 1666? Une dissertation en prose avec des satires en vers, un chef-d'œuvre critique avec un chef-d'œuvre satirique? D'ailleurs, le fait est le même, que la *Dissertation* soit de Boileau ou d'un autre : la *Dissertation*, en 1664 et 1665, dans le tumulte soulevé par *Joconde*, n'a pas paru assez importante ou n'a pas été assez connue pour être imprimée.

En 1669 il en est autrement. Le succès des *Contes* est moins neuf. On les mêle un peu à tout, on leur mêle un peu tout. Mais Boileau a-t-il quelque raison de réclamer la *Dissertation* comme sienne, lorsque l'éditeur hollandais l'imprime avec les *Contes*? Il ne mettra son nom en tête de ses œuvres qu'en 1701 seulement.

Et cet écrit si bref, que peut-il ajouter à la gloire du satirique dans l'esprit des contemporains? Bientôt les éditeurs français vont suivre l'exemple du hollandais. Mais Boileau aura de moins en moins de motifs de se dire l'auteur de la *Dissertation sur Joconde*. Il ne saurait la publier, par exemple, dans l'édition de ses œuvres en 1674, encore moins dans celle de 1683. Car alors interviennent l'évolution de Boileau et celle du goût officiel.

Le satirique à l'esprit libre et sans attaches officielles se transforme assez vite en « régent du Parnasse », pensionné royal, historiographe de Louis XIV, favori de la cour. En 1675, la quatrième partie des *Contes* paraît sans privilège, l'ouvrage est saisi, la vente interdite. En 1694 Boileau se fera appeler « le chaste Despréaux »; il écrira la satire sur les Femmes et ces vers pudiques :

> De leurs galants exploits les Bussys, les Brantômes
> Pourraient avec plaisir te compiler des tomes :
> Mais pour moi, dont le front trop aisément rougit,
> Ma bouche a déjà peur de t'en avoir trop dit.

Il attaquera « les lieux communs de morale lubrique ». Il fera de *Joconde* même « un conte odieux » :

> . . . . . Je sais que d'un conte odieux
> Vous avez comme moi sali votre mémoire.
> Mais laissons-là, dis-tu, Joconde et son histoire.

Rien d'étonnant donc, quoi qu'en pense M. Demeure, que Boileau n'ait pas imprimé la *Dissertation* en 1664, ne l'ait pas réclamée comme sienne en 1669, l'ait résolument laissée de côté à la fin de sa vie, ne l'ait même pas exhumée quand il « râclait les fonds de ses tiroirs pour y retrouver, par exemple, un vers et demi d'une tragédie commencée au collège ».

Mais cela ne suffit pas. Despréaux remplit-il les conditions fixées par la *Dissertation* et le libraire hollandais? Est-il en 1664 un critique déjà autorisé? en 1669 « l'un des plus beaux esprits de ce temps »? En 1664 il a 28 ans; il écrit depuis une dizaine d'années au moins; il a déjà composé des satires qu'il lit chez les grands et dans les cabarets, que les libraires insèrent déjà dans les Recueils. Une lettre du marquis de Pomponne à son père Arnaud d'Andilly, datée du 4 février 1665, nous apporte un écho de ces lectures :

J'y trouvai, écrit Pomponne en parlant de l'hôtel de la princesse palatine, madame et mademoiselle de Sévigné, madame de Feuquières et madame de La Fayette, monsieur de La Rochefoucauld, messieurs

de Sens, de Saintes et de Léon, messieurs d'Avaux, de Barillon, de Chatillon, de Caumartin et quelques autres; et, sur le tout, Boileau, que vous connaissez, qui y était venu réciter de ses satires, qui me parurent admirables [1].

Les premières *Satires* attaquent tout un parti de la gent littéraire. Sans doute beaucoup méprisent ce jeune insolent; sans doute son plus fidèle public, il le trouve encore au cabaret. Mais cela ne peut l'empêcher de se poser en critique de profession et de vitupérer contre la concurrence des demi-critiques mondains qui n'ont pour toute science que leur prétendu bon sens.

M. Demeure ne peut accepter qu'en 1669 Despréaux passe pour un « bel esprit ». Pourtant il a déjà publié neuf satires, un Discours au Roi, un Discours sur la satire; il commence à écrire l'*Art poétique*, il polémique contre des académiciens, contre Chapelain, contre Cotin, contre Coras, contre Boursault. Des mondains l'estiment. Mlle Desjardins, un des plus authentiques « bas-bleus » du temps, prend sa défense contre ses adversaires. Qu'est-ce donc qu'un « bel esprit »? L'éditeur dit : « un des plus beaux esprits de ce temps ». J'accorde à M. Demeure que s'il s'agit de Despréaux, il y a là quelque exagération. Ce sera vrai en 1674, c'est un peu prématuré en 1669. Mais c'est un éditeur qui parle ainsi : il vante sa marchandise. Est-ce étonnant?

Pourquoi Brienne ne mentionne-t-il pas Despréaux parmi ceux auxquels il attribue successivement la *Dissertation*? Je l'ai dit, Brienne ne parle que par ouï-dire; il note ce qu'il lui semble avoir entendu avancer par d'autres. Et on peut supposer, pour les raisons déjà indiquées, que peu de personnes étaient au courant de ce qui concernait cet écrit. D'ailleurs si Brienne nomme Gilles Boileau, l'académicien, comme l'un de ceux auxquels on a attribué la *Dissertation*, n'est-ce pas une confusion qu'il fait, ou qu'ont faite ceux de qui il tient ce propos, entre Gilles et Nicolas? Qu'on ne me dise pas que Gilles Boileau s'appelait Boileau et que Nicolas était désigné sous le nom de Despréaux [2]. La lettre de Pomponne citée plus haut dit « Boileau » en 1665; un recueil hollandais, en 1668, est intitulé *Recueil des Contes du sr de La Fontaine, les Satires de Boileau et autres pièces curieuses*; la lettre à Coras, en 1668 encore, est intitulée *Lettre du sieur D. ou B. à l'auteur du Jonas*; une contrefaçon des *Satires* se présente en 1666 sous le titre de *Satires du sr Despréaux Boileau*; pendant toute sa vie

1. Cette lettre se trouve à la suite des *Mémoires de Coulanges*, p. 471-472.
2. Demeure, *Racine et son ennemi Boileau, Mercure de France*, 1er juillet 1928, p. 44, note 1.

ses adversaires l'appellent indifféremment Boileau ou Despréaux; les actes officiels l'appellent généralement Boileau, s[r] des Préaux.

Enfin il y a ce fait que Brossette revendique formellement la *Dissertation* pour le satirique. Boileau aurait-il menti? Il m'est impossible d'apercevoir à ce mensonge la moindre raison. Brossette se serait-il trompé et aurait-il attribué à Boileau une revendication que celui-ci n'aurait pas faite, mais que Brossette aurait cru pouvoir lui attribuer? C'est, je pense, l'opinion de M. Demeure. Brossette, en lisant la Satire X, aurait été frappé de ces vers que j'ai déjà cités :

. . . . . Je sais que d'un conte odieux
Vous avez comme moi sali votre mémoire.

« Ils s'appliquent à *Joconde*... Boileau en a « sali sa mémoire »... C'est donc lui l'auteur de la *Dissertation*! » Tel est le raisonnement que M. Demeure paraît imputer à Brossette [1]. Je ne crois pas que Brossette ait tant d'imagination et je trouve que M. Demeure en a beaucoup. Rien ne nous autorise, à mon avis, à suspecter ici le témoignage de l'avocat lyonnais. Boileau a revendiqué la *Dissertation*; son retard à le faire s'explique naturellement; Boileau répond parfaitement aux indications du texte, à la présentation de l'éditeur; l'hypothèse émise par Brienne concernant Gilles Boileau n'est pas non plus absolument défavorable à la prétention de Nicolas. Pourtant cela ne nous suffit pas. Il faut encore prouver par l'examen intime de l'œuvre que Despréaux peut en être l'auteur, doit en être l'auteur.

Et Gilles? Gilles, en 1664, est lui aussi un critique de profession, en 1669, un bel esprit; Brienne dit que certains lui attribuaient la *Dissertation*... Oui, mais pourquoi Nicolas aurait-il dépouillé son frère de cet écrit? Pour s'en parer? Il ne le fit pas, bien au contraire. Il faut avouer que la candidature de Nicolas à la paternité de la *Dissertation* est la mieux fondée. C'est donc cette candidature que nous devons juger par l'étude de l'œuvre elle-même. Nous ne reviendrons à celle de Gilles que si nous n'avons pas de succès avec celle de Nicolas.

(*A suivre.*) René Bray.

1. *Mercure de France*, p. 358, note 20.

UN PRÉCURSEUR DE LA BRUYÈRE

Les « Réflexions sur l'Éloquence » du P. Rapin et le « Chapitre de la Chaire ».

La Bruyère, comme on le sait assez, n'a pas appris à connaître les hommes dans les livres des philosophes ; il s'est instruit par l'expérience, par l'observation des extravagances ou des vices dont il fut le spectateur, et quelquefois la victime. Cependant, les œuvres des moralistes qui l'ont précédé éclairent la sienne et nous en font mesurer avec plus d'exactitude l'originalité et la portée, parce qu'elles reflètent les goûts, les soucis, les aspirations de l'époque où il a vécu. Il n'ignorait pas, du reste, ce qu'avaient écrit ses devanciers : s'il n'a pas dévoré l'indigeste bibliothèque rassemblée par M. Toinet[1], à coup sûr il y a puisé, ayant subi la contagion de cette curiosité qui survivait de l'ancien humanisme et si répandue encore dans le Palais. Il lut beaucoup durant sa jeunesse, dans sa petite chambre proche du ciel, et sans doute lut-il toute sa vie, en honnête homme ennemi du pédantisme, mais qui osait aussi prendre la défense de l'érudition. Comme il ne se bornait pas à meubler sa mémoire, et qu'il savait aussi méditer et juger, son miel est à lui, quoiqu'il ait butiné bien des fleurs, mais sans qu'il se soit assujetti à suivre les traces de personne, on rencontre parmi ses contemporains des écrivains qui lui ont frayé la voie, qui peut-être ont éveillé son attention et guidé sa pensée.

Dans leur nombre, on peut compter le P. Rapin. Ce savant jésuite, qui longtemps enseigna les belles-lettres, s'appliquait d'un zèle égal à sauver les âmes et à polir les intelligences, rédigeant tour à tour de pieuses exhortations et des ouvrages de littérature, au point de faire dire qu'il servait Dieu et le monde par semestre. Ajoutons à sa gloire qu'il exerçait sans tiédeur l'un et l'autre ministère, que son culte pour les muses profanes ne l'empêchait pas de censurer avec une sévérité apostolique le relâchement des mœurs. Souvent, à vrai dire, il prêchait dans le désert, ou plutôt dans la solitude du cabinet, sans aucune chance

1. Dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, années 1916, 1917, 1918, 1926.

d'entraîner des conversions : la plupart de ses traités de morale furent imprimés seulement en 1725, et de son vivant il ne les révéla sans doute qu'à un petit cercle de confidents et d'amis. Par contre, ses travaux littéraires étaient célèbres, bien qu'ils sentissent le collège et que d'abord on y reconnût la main d'un régent. Mais ce régent pratiquait à merveille l'art qu'il enseignait ; il brillait parmi les poètes latins de son temps, moins pour avoir versifié des *Églogues sacrées* que pour avoir imité des *Géorgiques* un poème *des jardins* tout farci de mythologie païenne. Sa vocation, d'ailleurs, le poussait à donner des préceptes plus encore qu'à instruire par l'exemple : en s'éclairant par les avis de Cicéron et de Quintilien, en se fondant partout et toujours sur les textes d'Aristote, il avait codifié les règles de l'art d'écrire en tous les genres, et déduit de ces règles une critique sûre pour discerner dans chaque auteur le bon et le mauvais. Mais il respecte et défend les théories traditionnelles sans superstition : la raison et le bon sens sont en dernier ressort les autorités devant qui il s'incline et les soutiens de sa doctrine ; il professe pour les anciens la même admiration intelligente que la plupart de nos grands classiques, et s'il ne se distingue pas par la nouveauté de ses réflexions, la solidité de son jugement dut lui concilier la sympathie de La Bruyère.

Ses traités, en effet, présentent, sinon quant à l'expression, au moins dans la pensée, de remarquables analogies avec maints passages des *Caractères*, principalement dans le chapitre *Des ouvrages de l'esprit*. On peut mettre ces rencontres sur le compte du hasard, ou les expliquer par l'influence d'une source commune, de tout un courant d'idées issues de l'antiquité et partout répandues, où l'on pouvait puiser sans passer par aucun intermédiaire, mais il est infiniment plus probable que La Bruyère s'est inspiré chez son devancier. Rien ne prouve qu'il ait été lié avec un prêtre de vingt-quatre ans son aîné, et mort depuis un an déjà quand parut la première édition des *Caractères ;* mais le P. Rapin, qui tonnait chez lui[1] contre les vices des grands, se relâchait de cette rudesse pour fréquenter le monde ; il comptait parmi les familiers des Lamoignon, et même, comme en

1. Dans ses ouvrages de morale. Cf., par exemple, son traité *De la foi des derniers siècles*, ch. VIII : « Qui ne sait que, dans ces derniers temps, le libertinage passe pour force d'esprit parmi les gens de qualité, la fureur du jeu pour l'occupation des personnes de condition, l'adultère pour galanterie, le trafic des bénéfices pour un accommodement des familles, la flatterie, le mensonge, la trahison, la fourberie, la dissimulation pour les vertus de la Cour ». Au reste, le P. Rapin ne dissimulait pas sa manière de penser ; on rencontre des réflexions assez dures à l'égard des grands, dans quelques-uns de ses traités de littérature.

témoigne son traité *Du sublime*[1], il était admis à Chantilly où il avait de ses yeux contemplé la glorieuse retraite de Monsieur le Prince. D'autre part, ses *Réflexions sur la Poétique*, publiées la même année que l'*Art poétique*, en sont pour ainsi dire le commentaire et le soutien parce qu'elles contiennent le corps de doctrine généralement admise que Boileau a complété par ses vues originales : cette circonstance à elle seule devait les empêcher de passer inaperçues. Hôte et domestique des Condés et, d'autre part, attentif à suivre la vie littéraire de son époque, La Bruyère ne pouvait ignorer un écrivain aussi célèbre que le P. Rapin, et, sans nul doute, quand il a formé ses réflexions sur la chaire chrétienne, il avait présentes à l'esprit celles que le savant jésuite avait, seize ans auparavant, publiées sur le même sujet.

Celles-ci s'enchaînent suivant un plan méthodique et dans un discours suivi : une première partie de l'ouvrage traite *de l'éloquence de ce temps en général*; une seconde, *de l'éloquence du barreau*; la troisième s'adresse aux prédicateurs, et, dès l'abord, l'auteur les avertit qu'ils ont grand besoin de ses conseils :

C'est, commençait-il, une chose assez étrange que, dans le grand nombre des personnes qui s'appliquent à la prédication, il s'en trouve toutefois si peu qui se distinguent, vu les grands avantages qu'ont les prédicateurs sur ceux qui se mêlent de parler en public. En effet, l'éloquence du barreau ne peut fournir à ses orateurs des matières si importantes à traiter, ni des choses si touchantes à dire, ni de si grands mouvements à exciter, comme fait l'éloquence de la Chaire. Tous les ressorts dont elle se sert pour émouvoir les passions sont si puissants[2] ; ses figures, qui sont comme sanctifiées par le commerce qu'elle a avec le Saint-Esprit, sont si éclatantes ; les mystères qu'elle explique sont si grands et si relevés ; elle parle avec tant d'autorité que, s'il y a une éloquence qui doive être la maîtresse des cœurs par le pouvoir qu'elle a de les toucher et par son indépendance naturelle, ce ne peut être que l'éloquence de la Chaire. D'où vient donc qu'il y a si peu d'excellents prédicateurs ?

Quand La Bruyère se posera la même question, il apercevra les écueils de la parole sacrée, non seulement le sublime de la matière, mais son manque d'imprévu et de diversité, et les limites étroites entre lesquelles elle nous enferme ; le P. Rapin n'accuse

1. *Du grand ou du sublime dans les mœurs et dans les différentes conditions des hommes*, dédié à M. de Lamoignon, intendant de justice en Languedoc. L'auteur y considère, comme exemples du sublime dans les mœurs, Turenne, Condé et Louis XIV.

2. Cf. *Caractères*, 26, § 1. La Bruyère utilise les mêmes arguments que le P. Rapin pour prouver exactement le contraire.

que les orateurs, et comme il n'écrit point pour la joie maligne de critiquer, qu'il prétend instruire et corriger, il remonte à la source des erreurs et des insuffisances, afin de n'en omettre aucune et d'en pouvoir prescrire les remèdes.

Pour suivre son raisonnement, il faut se rappeler qu'il a dans la première partie de son livre expliqué les principes de toute éloquence et les inconvénients auxquels on s'expose si l'on manque à les observer : il n'a rien à changer dans le fond de ses réflexions ni dans sa méthode pour faire de ses remarques générales une application particulière à l'éloquence chrétienne. Puisqu'un heureux naturel et une longue étude, *ingenium et ars*, disait Cicéron, concourent à former le parfait orateur, il convient d'examiner d'abord quelles dispositions du cœur et quels dons de l'esprit répondent aux nécessités de la Chaire. Or, pour prêcher dignement, observe le P. Rapin, la première condition c'est qu'il faut être touché des sentiments qu'exige le ministère de la parole de Dieu, et, dans de longues retraites :

préparer son cœur par la solitude à recevoir le Saint-Esprit, dont le prédicateur se fait l'interprète... Ne voit-on pas tous les jours de jeunes prédicateurs sans vertu et sans science monter en chaire, comme un acteur sur le théâtre, pour y jouer son personnage? On y invite les amis, on fait un cercle de la parenté et une grande assemblée d'honnêtes gens pour parer l'auditoire et pour encourager le jeune déclamateur... Il faut bien une autre vocation pour prêcher avec bénédiction, que n'était celle de ce déclamateur, qui ne prêchait que pour se délasser l'esprit, ou de celui qui ne le faisait que par ordonnance de son médecin, et pour se décharger d'une partie de son embonpoint, qui lui devenait incommode. Ce sont des profanations si déplorables, qu'on aurait de la peine à les croire, si l'on n'en avait des exemples en ce siècle. On ne se met point assez dans l'esprit que c'est de la part de Dieu qu'on parle quand on prêche ; ainsi l'on ôte à sa parole son autorité et son poids.

Mais ce n'est pas assez que l'orateur soit persuadé de la sainteté de sa mission ; seul un talent du premier ordre lui permet de la bien remplir :

Comme l'éloquence sacrée travaille sur un plan infiniment plus grand que n'est celui de l'éloquence profane ; qu'elle propose un royaume éternel à espérer, des tourments, qui dureront toujours, à éviter ; que la sainteté de nos mystères, que la majesté du Dieu que nous adorons, dont nous trouvons de si grandes idées dans la sainte Écriture, et que toutes ces terribles vérités, qui rendent notre religion si auguste, sont les sujets ordinaires où elle s'exerce ; elle demande aussi, pour faire les grands effets qu'elle se propose, de plus grandes qualités naturelles,

et un génie plus élevé que n'en a jamais demandé l'éloquence païenne.

C'est pourquoi, sans doute, ainsi que l'observera La Bruyère, il est plus difficile de bien prêcher que de bien plaider; encore le P. Rapin se défie-t-il des talents trop éclatants et qui soulèvent l'admiration :

Comme cette curiosité est trop humaine et même trop sensuelle, le prédicateur doit éviter d'y donner lieu par la beauté de son discours : ce qu'il peut faire aisément, en prenant le parti de plus profiter que de plaire.

Ceux-là même, dont la mission est de parler au peuple, prêchent souvent mal parce que leur génie les emporte à prêcher trop bien :

Il faut bien faire comprendre à ces prédicateurs populaires[1] qu'ils deviennent ridicules dès qu'ils se mettent dans la fantaisie de faire les beaux esprits, et dès qu'ils pensent à plaire, plutôt qu'à profiter. Il suffit, pour bien prêcher au peuple, de lui proposer simplement les grandes vérités de notre religion, et la sainteté de sa morale, sans y chercher tant de façons, qui ne servent souvent qu'à embarrasser le prédicateur et ceux qui l'écoutent.

Mais les talents naturels ne suffisent pas, lors même qu'on les emploie à propos; suivant le précepte de Cicéron, l'étude doit s'y ajouter ou plutôt les nourrir : c'est un tort pour l'orateur sacré que d'ignorer la théologie, encore qu'il en doive user avec précaution dans son discours; c'en est un plus grave que de ne pas lire les pères de l'Église, malgré leurs défauts, qu'on ne doit pas imiter; c'en est un troisième et irréparable que de ne s'être pas imprégné des livres saints.

Cet air élevé, que demande la dignité du christianisme et l'incompréhensibilité de notre foi, ne peut se prendre que dans les grandes idées que l'Écriture sainte donne à ceux qui ont trouvé le secret d'en pénétrer la profondeur.... Car il ne peut y avoir d'éloquence chrétienne que sur la véritable idée qu'on en doit prendre dans l'Écriture sainte qui en est le premier original.

C'est à cette source que ceux qui annoncent aux fidèles les vérités de la foi doivent emprunter « leurs termes, leurs phrases, leurs figures, leurs exemples », et non seulement les ornements de leur parole, mais surtout la morale qu'ils enseignent.

Par malheur, gémit le P. Rapin, il n'en va pas ainsi en un temps où chacun se fait des morales à sa fantaisie, et où il se trouve des prédicateurs assez extravagants pour ne débiter en chaire que leur

1. Cf. *Caractères*, XV, 7.

chagrin et leur tempérament tout pur, pour toute morale, qu'ils accompagnent des ridicules visions, dont ils sont déjà préoccupés, et que l'esprit de la nouveauté leur inspire... Mais quand on a pénétré le fond de ces prédicateurs, qui font profession d'embellir leurs discours d'une affectation de sévérité, on trouve qu'ils ne sont pas tout à fait si durs à eux-mêmes, qu'ils le sont aux autres. Tel fut ce docteur qui, prêchant, il y a quelque temps, dans une des célèbres paroisses de Paris, commença son Carême par promettre, d'un ton de réformateur, qu'il ne prêcherait que la morale sévère et la rigueur toute pure du véritable christianisme, pour l'opposer à la morale relâchée des nouveaux casuistes. Mais comme on est peu charitable à Paris, on parla de la morale du prédicateur, qui avait parlé de celle des autres ; et son histoire fut mêlée dans les discours, dont la raillerie prend plaisir à réjouir les compagnies.

D'autres, à la vérité, ne pèchent point par leurs mœurs, mais leur morale ne s'adapte pas aux circonstances ni à l'auditoire :

On prêche à des gens de bien comme à des scélérats ; on parle aux gens de la Cour comme à des gens de bien ; on porte une morale bourgeoise au village [1], et l'on fait des sermons où il ne faudrait que des catéchismes tout simples et des instructions toutes pures. Chacun sait l'histoire de ce prédicateur qui prêchait toutes les espèces du péché contre le sixième commandement à des religieuses qui étaient fort sages.

On ne réussit donc pas dans la Chaire sans une profonde connaissance du cœur humain ; encore cette connaissance demeure-t-elle stérile « sans cette action et sans cette chaleur qui est nécessaire pour toucher ».

Ainsi l'éloquence sacrée n'échappe pas aux lois générales qui régissent tous les genres d'éloquence ; outre les dons de la nature, dont elle ne saurait se passer, elle exige un apprentissage, une longue étude, et n'atteint la perfection que si l'art vient au secours du talent pour le soutenir et le diriger. Mais le P. Rapin est prêtre en même temps que professeur de rhétorique, et le danger qu'il redoute le plus, c'est que prêcher devienne un métier et que, par souci d'exceller dans l'art de bien parler, on oublie que l'on parle pour convertir. Si le défaut de sincérité et la froideur du cœur nuisent toujours à l'orateur, ils suffisent à le corrompre et à le perdre sans rémission dans le discours chrétien. Beaucoup de prédicateurs instruits et bien doués débitent de mauvais sermons, parce qu'ils négligent leur ministère pour se détourner vers des intérêts mondains : de là cette absence de flamme et d'onction à laquelle ils

1. Cf. *Caractères*, XV, 7.

ne remédient pas, qu'ils aggravent au contraire à force d'artifices et d'habileté; de là vient qu'on entend dans les églises si peu d'apôtres et tant de rhéteurs.

Car la Chaire ne doit pas être comme le théâtre, où l'on ne va que pour le plaisir.

Malheureusement, constate le P. Rapin,

l'on perd le solide pour s'attacher trop à ce qui est agréable. C'est sans doute dans cette disposition qu'il y a des prédicateurs qui cherchent à plaire plus qu'à toucher, et qu'on introduit même dans la chaire de certains goûts qui règnent dans le monde : on les recherche pour devenir à la mode. Nous avons vu depuis peu des prédicateurs de cette manière : on se parait pour aller au sermon, le beau monde s'y trouvait ; on y débitait une morale galante, d'un air coquet; et l'on ne remportait de ces sermons agréables que la dissipation d'esprit, qui est ce qu'il y a de plus opposé à la dévotion. Malheur à ces prédicateurs à la mode : l'Évangile ni les apôtres n'y ont jamais été. Quelle indécence de prêcher la triste sévérité de notre religion, l'abjection du christianisme et l'opprobre de la croix, d'un air brillant, et avec des paroles fleuries, et prétendre par là mêler des ornements faibles et débiles aux grandeurs et à la majesté de nos mystères ! C'est un défaut des plus ordinaires de ces prédicateurs, qui prêchent aux personnnes de qualité; ils s'amusent à faire les agréables avec des gens qu'il faudrait épouvanter, en leur faisant bien comprendre que leur condition a une opposition essentielle au salut, et qu'on ne trouve aucune trace ni aucun vestige de l'Évangile ni du vrai christianisme dans la vie qu'on mène à la Cour.

... D'autres ne réussissent pas, parce qu'ils ont des vues trop humaines et trop intéressées : ils sont plus attentifs à leur établissement qu'au salut de leurs auditeurs... Mais il arrive aussi quelquefois que ceux qui ont pu se mettre au-dessus des espérances temporelles en renonçant au monde, n'ont pas peut-être assez de force pour se mettre au-dessus d'une sotte vanité, qui fait trop rechercher au prédicateur sa propre réputation... Il faut qu'un prédicateur, pour se guérir de cette faiblesse, comprenne, quand même toutes les louanges qu'on lui donne seraient sincères (ce qui n'est presque jamais), qu'il n'a prêché que fort médiocrement, quand il a laissé à son auditeur la liberté de dire qu'il a bien fait; et qu'il n'a prêché rien qui vaille, quand il a donné lieu de dire qu'il a prêché agréablement; car il n'a donné que du plaisir, il n'a pas fait de fruit. La plus grande louange d'un prédicateur est le silence de ses auditeurs, qui se lèvent tout pensifs de leurs chaises après le sermon, et sortent de l'église sans dire mot... Sur quoi je ne puis m'empêcher de dire l'aventure qui m'arriva il y a quelques années, entendant un prédicateur qui prêchait des souffrances d'un air brillant et poli. Les dames qui le voyaient les

yeux au ciel, pendant son discours, disaient de temps en temps : Que cela est joli ! qu'il prêche agréablement! » J'en fus indigné : on le trouvait agréable dans un sujet où il devait être terrible; et il ne donna que du plaisir dans un discours où il ne devait donner que de la douleur et de la componction. Il y a une autre vanité, encore plus sotte que celle-là, dont il faut avertir les prédicateurs qui sont en réputation d'être gens de bien et d'être touchants : de s'attribuer de la gloire d'avoir touché[1], quand il leur est arrivé de le faire. Il est bon de les détromper : qu'ils sachent, ces prédicateurs touchants, que quand ils ont touché, ils n'ont rien fait, tout au plus, que ce que l'impression de la voix et le son extérieur de la parole ont accoutumé de faire. Notre religion nous apprend que c'est le Saint-Esprit lui seul, qui fait le reste.

Où conduit la vanité de se faire valoir et d'étonner? On déploie pour briller toutes les ressources, toutes les subtilités de la rhétorique, et le P. Rapin découvre tous ces artifices sans passer sur aucun :

L'on doit fort blâmer[2], écrit-il, cette fantaisie de bel esprit qui a régné depuis quelque temps pour les desseins brillants et pour les distributions de discours ingénieuses, à qui les dames donnaient si fort leur approbation. Telle fut la distribution de ce prédicateur qui, pour prêcher les souffrances, pensait avoir bien rencontré de montrer dans les deux parties de son discours les souffrances dans les plaisirs et les plaisirs dans les souffrances. L'affectation de ces sortes de discours sent si fort la déclamation, qu'on doit l'éviter : cela fait pitié dès qu'on a un peu de bon sens, et j'ai été surpris que cette belle distribution ait trouvé des protecteurs... Ce n'est pas la manière de saint Chrysostome ni des grands personnages, qui trouvent que les distributions les plus communes, étant les plus naturelles, sont toujours les meilleures.

Et, pour remplir ces plans ingénieux, faute d'être inspiré par la piété, on se rabat vers des pensées profanes qu'on décore par les grâces du style. Le P. Rapin le voit et s'en indigne :

La véritable éloquence de la Chaire ne doit rechercher à se soutenir que par la grandeur des sujets qu'elle traite, par la simplicité et par le bon sens. C'est l'affaiblir que de prétendre l'orner par les richesses des païens[3] : on doit bannir de la Chaire ces citations d'auteurs profanes, et toutes ces réflexions sur leurs maximes et sur leurs histoires, qui en sont tout à fait indignes. L'Écriture sainte est assez riche pour

1. Cf. *Caractères*, XV, 26 : « ... peut-être conviendra-t-on que c'est la matière qui se prêche elle-même... »
2. Cf. *Caractères*, XV, 5 et 29.
3. Cf. *Caractères*, XV, 4, 6. Il est à remarquer que La Bruyère écrit seize ans après le P. Rapin. Dans l'intervalle la mode a changé, on est moins savant.

fournir de son fonds les ornements qui peuvent être d'usage à cette éloquence : quand on l'a bien méditée, l'on sait y trouver les raisons et les exemples pour établir les choses dont on parle.

Il faut, en un mot, que l'orateur épure son âme de toute préoccupation humaine afin de sanctifier son éloquence, et quand on connaît les exigences du P. Rapin en ce qui concerne le discours chrétien, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'elles aient été rarement satisfaites par les sermonnaires contemporains.

Ces critiques mêlées de conseils qu'il adresse aux discoureurs mondains constituent dans son docte traité la partie la plus vivante, et la plus vraie, comme en témoignent encore bien des sermons jadis applaudis et qui nous ont été conservés. Peut-être lui pourrait-on reprocher quelque parti pris contre les jansénistes, quand il accuse certains détracteurs des nouveaux casuistes d'être moins rigides dans leurs mœurs que dans leur doctrine; ce n'est pas miracle qu'un jésuite distribue en passant quelques coups de griffe aux ennemis de son ordre. Il blâme d'ailleurs l'indulgence aussi bien que le trop d'austérité. La Bruyère, dont les sympathies vont d'un autre côté, s'en prend seulement aux pasteurs trop complaisants qui suivent les inclinations des fidèles au lieu de les diriger, et peut-être n'en avait-il point rencontré dans la Cour qui péchassent par l'excès opposé. Hormis ce point, il s'accorde à peu près toujours avec son devancier.

Toute critique suppose chez son auteur l'idée d'une perfection, sans laquelle il ne pourrait ni sentir les défauts ni encore moins s'en indigner ou en rire; si l'on s'amusait à extraire du chapitre *De la Chaire* une définition de la bonne prédication, on retrouverait dispersés dans des remarques sans suite, implicitement contenus dans les satires les moins générales, les préceptes positifs des *Réflexions sur l'Éloquence*; on discernerait une étroite parenté de vues entre deux auteurs les plus différents qui se puissent rencontrer; les censures de l'un et les conseils de l'autre apparaîtraient comme le double visage d'une unique vérité. Et sans même prendre tant de peine, quand le P. Rapin s'emporte contre les mauvais orateurs, dans les faiblesses et les indignités qu'il n'hésite pas à découvrir, ne reconnaît-on pas du premier coup d'œil les mêmes ridicules et les mêmes vices qui exciteront la raillerie ou les colères du moraliste? Ce n'est même pas assez de relever des analogies dans le sujet et dans les idées : les ressemblances se manifestent jusque dans le détail, assez lâches pour que jamais La Bruyère ne reproduise ce qu'il a lu, assez étroites pour qu'on sente qu'il se souvient d'avoir lu. Et sans doute les souvenirs qui

flottaient dans sa mémoire, il ne les a pas conservés dans leur enchaînement logique ; il les place, il les utilise à son gré ; il prouve que l'éloquence sacrée est difficilement accessible par les mêmes raisons qui servaient au P. Rapin à démontrer qu'elle doit l'emporter sur les autres genres oratoires ; toujours est-il qu'il n'invente pas tout ce qu'il dit, s'il le dit comme sien. Il est au moins d'accord sur les faits, sur l'insuffisance des prédicateurs et sur les principes de cette insuffisance; la pensée d'autrui offre un point de départ et comme un appui à la sienne.

Faut-il s'en étonner? Chrétien fervent et disciple des anciens, il éclairait ses jugements dans une matière fort délicate par les lumières d'un écrivain respecté dont il partageait la foi et les goûts littéraires; pour un laïque qui s'aventurait à faire la satire de la Chaire, à tracer en quelque sorte leur devoir aux pasteurs mêmes que l'Église charge du ministère des âmes, c'était une sécurité morale que de suivre un prêtre dont on ne pouvait suspecter ni les intentions ni la sincérité. Sans aucun doute l'autorité du P. Rapin soulageait de bien des scrupules la conscience de La Bruyère, et prouvait en même temps le bien fondé de ses observations. La contemplation de la vie et des hommes ne l'a nullement empêché de s'instruire à l'occasion par l'expérience d'autrui, et beaucoup de ses réflexions qui semblent les plus originales ont été mises en branle et nourries par la pensée de ses devanciers.

Mais, tout en considérant le même spectacle que le P. Rapin, tout en constatant les mêmes faits, tout en se formant à peu près le même idéal de la prédication chrétienne, il voit avec d'autres yeux, juge à travers d'autres sentiments et, animé par d'autres préoccupations, s'exprime par un art tout différent et vise un tout autre but. En dépit des ressemblances les plus certaines, la distance est immense entre ces deux auteurs dont l'un vit toujours et dont le second est depuis longtemps oublié. Celui-ci a composé méthodiquement un ouvrage dont toutes les parties se suivent et s'enchaînent, un traité de rhétorique logiquement déduit suivant les principes de l'école, où les règles particulières résultent de préceptes généraux, où l'on explique à partir des règles les causes et la nature des erreurs où les faits n'entrent qu'à titre d'exemples et pour introduire de longs commentaires. Il écrit pour l'instruction des prédicateurs, et comme il sacrifie toujours l'agrément à l'utilité, il tâche de convaincre sans aucun souci de plaire ; s'il se permet quelques allusions à des sermonnaires ridicules ou coupables, elles demeurent assez brèves, assez discrètes, assez vagues

pour ne blesser personne et toucher le plus grand nombre. Veut-il même proposer à l'imitation deux modèles de la bonne éloquence ? Dans un livre qui fut publié en 1672, s'il ne trouve à citer que le P. de Lingendes et le P. Castillon [1], ce n'est peut-être pas qu'il soit entraîné par un penchant aveugle à louer des Pères de sa Compagnie, c'est bien plutôt crainte de nommer des vivants, d'amuser le lecteur par des allusions actuelles, et de distraire son attention loin des conseils austères. On n'a même pas lieu de s'étonner qu'il recommande avec insistance l'action du geste et de la voix, et tout ce qu'il entre d'artifices dans l'éloquence la moins apprêtée : un profane pouvait faire peu de cas de ces procédés, mais il était naturel qu'un orateur averti par une longue pratique de la parole prisât assez haut un moyen très efficace de toucher l'auditoire. Toutes ces remarques sont trop évidentes pour qu'on s'y arrête, et de même il serait superflu de disserter sur les différences de la forme : un théoricien s'exprime autrement qu'un artiste uniquement soucieux de peindre le monde comme il est.

Mais, dans son ardeur d'instruire et de réformer, peut-être que le P. Rapin se laisse aller à quelques illusions : s'il convient des mêmes faits que La Bruyère, c'est-à-dire de la médiocrité des orateurs sacrés, peut-être attend-il davantage de l'éloquence. C'est le travers des professeurs que de croire à l'efficacité de leur enseignement ; c'est le travers des prédicateurs que de s'imaginer qu'ils aident au salut des âmes. Tout en constatant que presque toujours on prêche ou mal ou trop bien, tout en apercevant combien il est difficile de bien prêcher, le P. Rapin incline à croire qu'à force de préceptes on pourrait guérir les sermonnaires de certains travers qui ne sont pas sans remède. Mais où éclate sa naïveté, c'est quand il affirme ce principe que l'auditoire des prédicateurs n'est que la victime et nullement le responsable ni le complice de leurs égarements, que les ouailles vont avec docilité où le berger les conduit, que les bons sermons ont toujours suscité les bons chrétiens, que « la Cour ne laissait pas d'être chrétienne, quand les prédicateurs y prêchaient chrétiennement ». La sévérité qu'il met à censurer les abus et les fautes prend pour une part sa source dans cette opinion consolante qu'on peut instruire les hommes et les rendre meilleurs.

La Bruyère, au contraire, s'il observe les mêmes faits, les con-

1. Il est remarquable que le passage où le P. Rapin décrit l'éloquence du P. Castillon rappelle d'assez près le portrait que trace La Bruyère du bon prédicateur. Cf. *Caractères*, XV, 29.

sidère dans un autre esprit : avant de confondre les libertins, il rassemble les preuves de notre légèreté et de la corruption de nos cœurs ; la plus sensible de toutes, c'est que nous mêlons des préoccupations mondaines là où il s'agit de notre salut et de celui des autres. Il n'y a point de mission plus importante et plus sublime que le ministère de la parole de Dieu, mais ceux qui l'exercent ne s'inquiètent guère de remplir leurs devoirs : ils annoncent les vérités de la foi en pensant à la terre, ils quêtent des bénéfices ou des applaudissements; quant à moissonner des âmes pour le Ciel, c'est la dernière de leurs ambitions. Mais si les prédicateurs jouent le rôle d'histrions, leur auditoire de son côté assiste au sermon avec la même curiosité profane qu'il écoute la comédie; il encourage leurs erreurs, récompense leur rhétorique et partage leur indifférence. Rien ne peut tarir dans sa source cette dépravation, détourner de la terre les regards des hommes, ni faire aimer le Sauveur à ceux qui aiment d'abord les louanges et les évêchés. Le moraliste se borne à dénoncer et à rendre visible leur perversité ou leur sottise. Et c'est pourquoi, sans s'astreindre à suivre le P. Rapin dans ses raisonnements, La Bruyère lui emprunte par un libre choix des réflexions isolées, celles que confirme son expérience, qui répondent à ses préoccupations, qui découvrent non pas les simples maladresses, mais les vices essentiels de mauvais orateurs et de leurs fauteurs. Il s'attaque seulement à tout ce qui entre d'intérêts humains et de goûts profanes dans la profession qui devrait leur être la plus étrangère ; d'un traité didactique il extrait la matière d'une satire morale. Un examen rapide du chapitre de la Chaire montre assez comme il enrichit les remarques de son devancier, comme il les vivifie par la peinture précise de la réalité, comme il les anime de son émotion ou de son ironie, comme il allège les faits des dissertations où ils sont noyés, comme il éveille l'attention du lecteur par les ressources infinies de son art. Des *Réflexions sur l'Éloquence* aux *Caractères* il y a un abîme, cependant ces extrêmes se touchent et la pensée de La Bruyère tient à celle de son devancier tout en s'en écartant. Il s'accorde dans l'observation de la réalité; il ne se distingue ni par ses exigences ni par sa sévérité à l'égard des orateurs sacrés ; ce qui est bien à lui, c'est l'amertume résignée qu'il éprouve en contemplant les profanations de la Chaire : désespérant de les voir guérir, il s'en amuse et il en souffre.

MARCEL BOUCHARD.

L'ANTI-ROMANTISME DE « L'ÉCLAIR »
(1827-1829)

Nul ne songe à contester que le romantisme ait été à ses débuts légitimiste et chrétien. De 1819 à 1824, en effet, le *Conservateur littéraire* d'abord, la *Muse française* ensuite, groupèrent de jeunes écrivains qui cherchaient, timidement encore, les formes d'une poésie nouvelle. Leurs opinions politiques étaient à coup sûr mieux définies que leurs théories artistiques : catholiques et monarchistes, ce fut dans les milieux conservateurs qu'ils recueillirent les premiers encouragements.

Cependant, les libéraux, héritiers des encyclopédistes, entretenaient le culte de l'art classique et considéraient avec méfiance, voire avec dédain, les timides innovations des poètes romantiques [1].

Cette première distribution des partis ne nous permet pas d'affirmer — comme le fait M. Séché — que le romantisme fut, « de 1802 à 1827, du *Génie du Christianisme* à la préface de *Cromwell*, exclusivement catholique, royaliste et nationaliste [2] ». M. Barat [3] s'est élevé avec raison contre cette erreur née de la confusion des groupements politiques et des écoles littéraires. Il fait justement remarquer que la presse ultra s'abstient de critiquer les romantiques tant que ceux-ci sont catholiques, et ne dévoile son opinion qu'ultérieurement, dans ses attaques contre les romantiques devenus libéraux.

Si elle évite, durant quelque temps, de déclarer la guerre aux novateurs, elle s'inquiète néanmoins des audaces qu'elle découvre dans leurs œuvres. Fidèle gardienne de la tradition, elle ne tarde pas à reprendre son vrai rôle et s'oppose bientôt à toutes les tentatives qui s'autorisent du principe de liberté pour enfreindre les règles et confondre les genres. Ce qui contribue sans aucun doute à fortifier son opinion, c'est qu'un revirement analogue, mais en sens inverse, s'annonce dans le camp adverse : le *Globe*

1. Desgranges, *La Presse littéraire*, p. 196.
2. L. Séché, *Le Cénacle de la Muse française*, p. VIII.
3. E. Barat, *Le Style poétique et la Révolution romantique* (Paris, Hachette, 1904), p. 71, n. 1.

dès sa fondation (1824), tente de ruiner le prestige de l'art pseudo-classique et appelle de tous ses vœux des productions affranchies des anciennes conventions ; l'année suivante, le *Mercure du XIXe Siècle* devient bienveillant pour les romantiques, dont il accueille dans ses colonnes les vers et la prose[1]. Première étape vers le romantisme libéral dont 1830 verra le triomphe. Au reste, dès les débuts, les jeunes écrivains peuvent saluer, parmi les précurseurs de la révolution littéraire, J.-J. Rousseau et Mme de Staël, au même titre que Chateaubriand[2].

Il n'est pas douteux que ce qui rendit possible le succès du premier romantisme dans les milieux conservateurs, ce fut, en dehors du caractère particulier de son inspiration, l'imprécision de ses doctrines artistiques. Aucun programme, aucun principe défini n'unit les poètes de la *Muse française* ; seule cette aspiration vague vers un art nouveau, qui marque les commencements de toute école, justifie leurs attaques contre des ennemis communs[3]. Les *Méditations* de Lamartine, qui admire et cite volontiers La Harpe, passent pour une œuvre presque classique ; l'influence de Jean-Baptiste Rousseau y est aussi sensible que dans les *Odes* de V. Hugo. Celui-ci prétend en 1824 « ignorer profondément ce que c'est que le *genre classique* et que le *genre romantique*[4] ».

Rien d'étonnant donc que le parti catholique réserve à ces timides novateurs un accueil bienveillant. Et cependant l'entente n'est pas parfaite ; en maintes occasions apparaissent les divergences d'opinion qui préparent la rupture prochaine. Si la *Société des Bonnes Lettres* fête « l'enfant sublime » et consent à louer les poètes du premier Cénacle, c'est qu'elle ne voit encore en eux que « des classiques épris de formes nouvelles » et non pas les représentants de l'école que Nodier lui-même qualifie à cette date de « frénétique[5] ». Mais les sympathies se refroidissent du jour où Duviquet et, après lui, Lacretelle jeune tentent de discréditer le nouvel idéal au profit de la tradition classique[6]. Les *Annales de la Littérature et des Arts*, organe officiel de la *Société*, qui

1. J. Marsan, *La Bataille romantique* (Paris, Hachette, 1912) : « I. Les Origines du débat » (1813-1826), et Desgranges, *ouv. cité*, p. 166, 167.

2. *Muse française*, 1824. Voir Desgranges, p. 224, 225.

3. « Les romantiques savent assez bien ce qu'ils ne veulent plus, mais ne savent pas encore très exactement ce qu'ils voudraient. » Maurice Souriau, *Histoire du Romantisme en France*, t. I, p. 132, 133.

4. *Nouvelles Odes*, préface.

5. Souriau, *ouv. cité*, t. I, p. 126.

6. Sur la *Société des Bonnes Lettres*, voir L. Séché, *ouv. cité*, ch. VII, et Desgranges, *ouv. cité*, p. 194 à 208.

d'abord s'étaient montrées hésitantes, servent la même cause (1823) lorsque, à l'autorité de Schlegel, elles opposent celle de La Harpe et convient les écrivains royalistes à se souvenir du grand siècle[1]. Un an plus tard, le *Mémorial catholique* commence à répandre, dans un milieu différent, des idées analogues ; il défend la littérature classique au nom du principe d'autorité et, à plusieurs reprises, dénonce le romantique comme l'expression du « scepticisme littéraire[2] ».

Les Jésuites, on le devine, ne sont pas les moins acharnés à combattre la nouvelle école. Leur action, pour être secrète la plupart du temps, n'en est que plus puissante. Elle s'exerce à la *Société des Bonnes Lettres*, où elle hâte sans aucun doute le revirement d'opinion en faveur de l'idéal classique[3].

La feuille, dont nous nous occupons ici, obéit, elle aussi, aux inspirations de l'Ordre ; c'est dire à quel camp elle se vante d'appartenir, contre quels adversaires elle se plaît à diriger ses traits. Peu importante, sans doute, elle évoque cependant, sous l'un de ses aspects les plus curieux, l'offensive catholique contre les nouvelles théories littéraires, épisode assez négligé jusqu'à présent de la bataille romantique.

*
* *

Parmi les nombreuses revues qui parurent en France à l'époque de la seconde Restauration, l'*Éclair* est à coup sûr l'une des plus oubliées. Comment s'en étonner, alors que, de son temps déjà, parmi les feuilles d'opinion catholique, elle ne figure qu'à l'arrière-plan ? Les bibliographes l'ignorent, qu'ils soient d'hier ou d'aujourd'hui ; seul Hatin la mentionne brièvement[4].

A vrai dire, malgré de grands projets et d'ambitieuses déclarations, son action fut assez faible, son succès restreint. Néanmoins, les trois volumes in-octavo de la collection complète du journal contiennent quelques opinions et critiques qui tranchent par leur originalité et leur intérêt au point de vue de l'histoire littéraire

1. Desgranges, *ouv. cité*, p. 207.
2. *Mémorial catholique*, 1re année : « Du principe d'autorité en littérature », deuxième article.
3. A. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. V, p. 128.
4. *L'Eclair*, ouvrage périodique consacré à la défense de la religion catholique, de la philosophie orthodoxe et rationnelle, de la littérature classique, et à la manifestation des doctrines, des intentions et des manœuvres occultes du libéralisme. 5 juillet 1827-1830, in-8°. (Eugène Hatin, *Bibliographie de la Presse périodique française*, p. 361. Il n'est pas fait mention de la revue dans son *Histoire de la Presse en France*.)

sur le fond terne des innombrables articles consacrés à la politique, à la religion et aux mœurs.

C'est le 3 juillet 1827 que paraissait, selon la promesse du Prospectus d'annonce[1], le premier numéro de l'*Éclair*. L'introduction définissait le programme de la nouvelle revue. On y lisait notamment :

... Effrayés tout à la fois par l'attitude de plus en plus menaçante des partisans de l'irréligion, et par la sinistre inaction des écrivains dont le devoir est de les combattre, il nous a semblé que la publication d'un écrit périodique, rédigé d'après un plan nouveau, et spécialement destiné à signaler à l'indignation publique les plus audacieux écrits et les plus perfides manœuvres des sectes philosophiques, serait un service rendu à la religion et à la royauté[2].

Sans doute les questions littéraires ne seraient pas négligées ; mais, dès ce début, on ne daignait leur accorder qu'une médiocre attention ; on ne nommait la littérature qu'après les sciences théologiques et la philosophie. Quant à la politique, si prudemment on évitait de la citer, elle n'en allait pas moins, presque à elle seule, emplir les pages de l'*Éclair*. Les abonnés, au reste, ne s'en plaignirent pas et firent à la feuille, ainsi conçue, un accueil tellement favorable que les mânes de Voltaire, s'il faut en croire la verve imaginative d'un rédacteur anonyme, en frémirent de rage dans les enfers. Voici, en effet, les paroles pleines de dépit qu'on prête au misérable père de *Candide* :

... Nous lisons toutes les semaines ce frénétique journal au conseil d'État, chez Satan. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'on dit qu'il a des abonnés parmi les magistrats, les députés de France, qu'il va même jusqu'au fond de l'Espagne où pourtant on n'a pas besoin d'être fanatisé. Ah ! les gredins de rédacteurs ! Si je les tenais[3] !....

Ces rédacteurs, qui trop volontiers font parler les morts, qui

1. Le 19 mai 1827, la *Bibliographie de la France* publiait, sous le numéro 3477 l'annonce suivante :

« L'*Eclair*, journal hebdomadaire consacré à la religion, à la philosophie, à la littérature et aux mœurs (Prospectus). In-8° d'un quart de feuille. Imprimerie de Béthune, à Paris. A Paris, chez Hivert, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 18 ; chez Béthune, chez Rusand ; et à Lyon, chez Rusand.

« On promet tous les mardis une feuille in-8° avec couverture. La première paraîtra le 3 juillet. »

Suivent les prix de l'abonnnement.

C'est de l'imprimerie ecclésiastique de Béthune, rue Palatine, n° 5, que sortiront, jusqu'au dernier numéro, les feuilles de l'*Eclair*. Le bureau du journal sera installé chez le libraire Hivert, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 18, et, à dater du 1er avril 1829, quai des Augustins, n° 55, près le Pont-Neuf.

2. N° 1, 3 juillet 1827, Introduction.

3. N° 12, 1827, 18 septembre : « Lettre aux rédacteurs de l'*Éclair* », par Un ancien franc-maçon, p. 158.

sont-ils? Presque tous, suivant l'usage d'alors, se retranchent derrière des initiales ou négligent volontairement de signer leurs articles. Les biographes du temps ne nous apprennent rien des autres : M. de la Marne, qui se réserve les questions théologiques ; Félix Morel (ailleurs F. M.), qui traite de littérature et d'histoire ; de Sainevoie (ailleurs de S.) ; le comte de Verdalle, émigré français à ce qu'on nous dit quelque part[1], et *tutti quanti*.

Quels qu'ils soient au reste, nous les voyons collaborer étroitement à la même tâche, exposer les mêmes opinions, défendre les mêmes intérêts et s'attaquer, avec une violence toujours égale, aux mêmes ennemis. Faut-il croire ces derniers lorsqu'ils prétendent reconnaître en l'*Éclair* le porte-parole des Jésuites ? Et quelle foi convient-il d'ajouter aux protestations des rédacteurs qui nient ce patronage ?

Aucun de nous, affirment-ils en des termes qui dévoilent nettement leurs sympathies pour l'ordre en cause, n'a l'honneur d'appartenir à l'illustre et pieuse société de Jésus[2].

Une telle déclaration n'est sans doute pas négligeable, encore qu'il soit nécessaire de la dégager de toute équivoque. Il paraît à peu près certain que ni les prêtres de Montrouge, ni ceux de Saint-Acheul ne collaborèrent directement à l'*Éclair* ; mais il est aussi permis de croire que plusieurs rédacteurs du journal — sinon tous — étaient affiliés à la Congrégation et obéissaient à sa secrète impulsion. La Congrégation, on le sait, était alors toute puissante et étendait dans la France entière ses innombrables ramifications. L'*Éclair*, rédigé par quelques jésuites de robe courte, pouvait se déclarer l'organe d'un groupe distinct de la Compagnie ; il n'en était pas moins animé de l'esprit de celle-ci et s'efforçait de réaliser un programme en bonne partie semblable.

Pour s'en convaincre il suffit de parcourir quelques numéros du journal, de lire, par exemple, les funestes prédictions qu'inspire à M. de la Marne l'ordonnance de juin 1828, expulsant les jésuites des petits séminaires[3] ; les éloges, les encouragements et les vœux adressés à tout instant à la pieuse Société et aux diverses assemblées de prières ; enfin les diatribes violentes, mêlées d'injurieuses apostrophes, contre les ennemis de la puissance des

1. N° 31, 1828, 29 janvier : « Nécrologie », p. 79.
2. N° 33, 1828, 12 février : « Sur un article de l'*Écho du Nord* contre l'*Éclair* », p. 102 et suivantes.
3. N° 52, 1828, 24 juin : « De la grande faute que vient de commettre l'État », par M. de la Marne, p. 401 à 404.

prêtres et plus particulièrement contre le comte de Montlosier, l'auteur du fameux *Mémoire*[1] de 1826.

Au reste, comment s'étonner de cette grêle de malédictions lancées aux adversaires déclarés de l'Ordre, lorsqu'on voit l'*Éclair*, emporté par son ardeur combattive, faire la leçon aux journaux catholiques eux-mêmes? Aux uns, il reproche leur tolérance, leur indifférence aux questions religieuses; aux autres, comme à l'*Ami de la Religion*, il fait grief de défendre les morales philosophiques[2]. A l'occasion du nouvel an, il souhaite « aux *Tablettes du Clergé* d'être moins taciturnes sur les extravagances et sur l'audace des sectes ennemies de l'Église; au *Mémorial catholique*, de cacher son goût pour la liberté de la presse; à la *Gazette de France*, d'avoir des feuilletons moins scandaleux sur l'ignoble métier des comédiens; enfin, à la *Quotidienne*, de ne pas tendre si complaisamment la main au *Constitutionnel*[3]. »

A ces critiques, ces mêmes journaux répondent à leur tour par des appréciations peu flatteuses, accusant l'*Éclair* d'être « rempli d'une exagération outrée, d'une aigreur insupportable, d'une piété en délire, d'un fanatisme haineux, de grossièretés dégoûtantes[4] ».

Mais ses épithètes les plus injurieuses, l'*Éclair* les réserve — comme de juste — à la presse libérale, aux feuilles qui dénoncent en ces années l'influence grandissante des jésuites, au *Journal des Débats*, au *Courrier français*, au *Constitutionnel*, « le journal le plus répandu en France parmi les gens dépravés[5] ». Il serait enchanté, déclare-t-il, d'apprendre la mort « de tous ces journaux dégoûtants qui infectent la France » et forme le vœu de les voir « pourrir bientôt dans la fange où ils sont plongés[6] »! En attendant, il se réjouit de l'établissement de la censure, qui entrave leur propagande et réduit considérablement leur puissance d'action[7]. Mais, deux mois plus tard (novembre 1827), il déplore qu'une ordonnance royale ait dissous le comité de censure. « Nous désirons qu'il soit prochainement rétabli, dussions-

1. *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône.*

2. N° 9, 1827, 28 août : « De la décadence des systèmes de morale philosophique », par X..., p. 109, et n° 12, 1827, 18 septembre : « Chronique », p. 160.

3. N° 27, 1828, 1er janvier : « Nos souhaits pour l'an 1828 ».

4. N° 20, 1827, 13 novembre : « Relevé de quelques erreurs d'un journal sans caractère », p. 295 et suivantes.

5. N° 32, 1828, 5 février : « Chronique », p. 94, 95.

6. N° 27, 1828, 1er janvier : « Nos souhaits pour l'an 1828 ».

7. N° 10, 1827, 4 septembre : « Descente dans les souterrains carbonariques de France ».

nous voir nos mains enlacées de liens encore plus étroits[1] ».

Grâce aux mesures prises par Villèle — mesures qui allaient amener la chute de son ministère, — l'*Éclair* voyait, à la fin de la même année, se réaliser ses vœux. Mais il s'indigne à nouveau lorsqu'en avril 1828 le garde des sceaux, Portalis, apporte à la Chambre un projet qui affranchit la presse périodique du contrôle de la censure. Le rédacteur, en un « examen théologique » de la loi projetée, montre les funestes effets qu'entraînerait son adoption : elle permettrait au journal, qui trop souvent sert d'interprète aux partisans de l'impiété et de la corruption, d'exercer librement sa puissante et néfaste influence.

« Fasse le ciel, s'écrie-t-il, que l'article 18 soit englouti en passant par la Chambre des pairs[2] ! » Néanmoins, dans le même numéro, on formule brièvement ce projet : « Si la loi sur les journaux présentée à la Chambre élective est adoptée, l'*Éclair* traitera des matières politiques[3] ».

C'est que, tout en réclamant sans cesse le maintien d'un contrôle rigoureux de la presse, la revue ne manque pas d'user, dès que les circonstances le lui permettent, de cette liberté qu'elle combat. Mieux encore, nous la voyons plus d'une fois se soustraire, à l'exemple des feuilles d'opposition, aux exigences des lois existantes et, en dépit de celles-ci, s'exprimer sans contrainte. C'est ainsi que, dès les premiers numéros, des brochures de quelques pages, annexées à l'*Éclair*, confient aux lecteurs certaines révélations « sur les trames affreuses de la ligue maçonnique » que la censure, nouvellement rétablie, ne permet pas d'insérer dans le journal[4].

D'ailleurs, la destinée de la feuille fut, durant ces trois années, de 1827 à 1829, étroitement liée aux modifications successives que subirent les lois sur la presse. Et tout d'abord l'*Éclair* ne peut ouvertement tenir toutes les promesses de son prospectus, publié à l'époque où les journaux jouissaient d'une entière liberté. Durant quelque temps, il ne se risquera à parler politique que

1. N° 20, 1827, 13 novembre: « Bulletin hebdomadaire des principales assertions impies et anarchiques du libéralisme », p. 287 et suivantes.

2. N° 43, 1828, 22 avril : « Examen théologique du projet de loi sur les journaux », par X..., p. 257 à 260.

3. *Ibidem*. « Chronique », p. 272. Le projet du Garde des sceaux supprimait en effet la distinction entre les écrits politiques et ceux destinés à la simple littérature, la politique pénétrant d'une manière directe ou déguisée dans tous les écrits. Il exigeait le cautionnement de tous les périodiques (Voir Eug. Hatin, *Histoire politique et littéraire de la Presse en France*, 1861, p. 434, 435.) Ce projet fut adopté un peu plus tard, juillet 1828, par les deux Chambres.

4. *Des habitudes de certaines loges de la Franc-Maçonnerie*. Une brochure annexée au n° 18, du 30 octobre 1827.

sous le couvert de la théologie. Il a beau affirmer que « politique chrétienne », ces mots qui s'étalent sur sa couverture, signifient théologie, nul ne s'y trompe[1], et la censure moins que personne. D'abord hebdomadaire, il se voit contraint, pour échapper au cautionnement, de paraître mensuellement à dater de juillet 1828[2]. Enfin, sous le ministère Polignac, il termine brusquement sa carrière, à cause des exigences de l'administration du timbre, qui l'assimile, pour les droits à payer, aux journaux politiques. « On comprend, déclare la Rédaction, que de telles circonstances ne sont pas fort encourageantes[3]. » Le dernier numéro est daté de décembre 1829.

Sans doute l'administration du Timbre n'avait-elle pas tort de considérer l'*Éclair*, à l'égal de la plupart des revues de l'époque, comme l'interprète, plus ou moins déguisé suivant le moment, d'une opinion politique. Qu'il soit question de philosophie, d'éthique, de religion, de littérature, dès les premières lignes apparaissent les préoccupations véritables des collaborateurs. Ceux-ci, au reste, ne cachent guère leurs antipathies — disons mieux, leurs haines. Ils accablent des accusations les plus violentes les sociétés secrètes de *carbonari*, celles des Francs-Maçons et des Templiers. Leur servent de cible ensuite, morts ou vifs, les représentants divers du philosophisme, du déisme, du libéralisme et de l'irréligion, écrivains, historiens, hommes politiques et professeurs. Il faudrait renoncer à citer, si tel était notre propos, toutes les pages, tous les articles où sont pris à partie, en des termes d'une violence inouïe, inspirés par l'indignation la plus véhémente, des hommes tels que Diderot, Voltaire, Rousseau, Rabaut de Saint-Étienne, Volney, Dulaure, Pigault-Lebrun, Destutt de Tracy, Andrieux, Villemain, Cousin, Azaïs, Benjamin Constant.

Le protestantisme et ses adeptes n'échappent pas davantage aux invectives et aux sarcasmes de l'irritable feuille. Jamais lasse, elle dénonce encore la dépravation sans cesse grandissante des mœurs, particulièrement sensible, déclare-t-elle, parmi la jeunesse libérale, les étudiants parisiens et les comédiens de tous étages.

Enfin, écœurée à la vue d'un tableau qu'elle a pris tant de soins à nous peindre, fatiguée d'avoir fulminé contre ceux qu'elle rend

1. *Le Mémorial catholique* use d'un procédé analogue lorsqu'il déclare (février 1827, « Revue », p. 81) : « Le *Mémorial* ne fait pas de politique, mais il observe celle que l'on fait, cela n'est défendu par aucune loi ».

2. N° 49, 1828, 3 juin : « Avis du directeur de l'*Éclair* », p. 368.

3. N° 70, 1829, décembre : « De la destinée de ce journal », p. 353 à 355. Dans le même article, la Rédaction reconnaît que « depuis quelque temps le nombre des souscripteurs est moindre, sans cependant qu'il ait cessé de suffire surabondamment aux dépenses de l'*Éclair* ».

responsables de tant d'hérésies et d'égarements, elle retrouve un moment sa sérénité pour exprimer son attachement à Charles X, ce « religieux souverain », dont « les peuples connaissent le noble caractère et les royales vertus[1] », et pour dire par-dessus tout son dévouement à la cause du catholicisme, que la Charte garantit mal des funestes entreprises de l'impiété[2].

*
* *

Pour comprendre l'attitude de l'*Éclair* vis-à-vis du mouvement littéraire, la portée de ses jugements, la tendance de ses critiques, il était nécessaire de fixer brièvement, comme nous venons de le faire, les points essentiels de son programme. Il était de règle alors — la plupart des écrits périodiques en témoignent — de ne considérer la littérature qu'en fonction de l'idéal politico-religieux dont on se déclarait partisan. L'*Éclair* n'a pas d'autre méthode. Même il n'hésite pas à sacrifier les questions d'ordre artistique aux préoccupations plus urgentes de la vie politique. Il suffit, pour s'en assurer, de rechercher combien d'œuvres et de manifestes importants ont été négligés par lui au cours de ces trois années d'activité. Et cependant c'est l'heure où se décide le sort de la grande bataille romantique; c'est alors que paraissent, pour ne citer que ces deux écrits, la Préface de *Cromwell* et les *Etudes françaises et étrangères*, cris de guerre poussés par la jeune génération enthousiaste, et dont nous chercherions vainement un écho — fût-il contradictoire — dans ces pages mal informées.

Par contre, des productions que leur médiocrité a, dès le lendemain, plongées dans l'oubli, y sont longuement analysées, critiquées ou louées, quelquefois même comparées, avec une déconcertante assurance, aux meilleures œuvres du moment.

Au reste, l'*Éclair* ne dissimule pas qu'il néglige les questions littéraires au profit d'autres problèmes, plus importants à ses yeux :

Voilà plusieurs mois écoulés, avoue-t-il dans un de ses numéros[3], sans qu'il ait paru dans nos pages, envahies par des discussions religieuses, politiques et philosophiques, aucun article de simple littérature.

La littérature, il ne l'envisage que comme moyen de propagande.

1. N° 68, 1829, octobre : « Nouvelles chaires d'hérésie », p. 289 à 291.
2. N° 70, 1829, décembre : « Du fondement de la législation française », p. 355 à 358.
3. N° 62, 1829, avril : « Des nouvelles poésies de M. Victor Hugo », p. 112 à 115.

Il se plaint de l'insuffisance des bons livres, des livres capables de « détruire les fatales impressions restées dans l'esprit d'un homme peu éclairé qui a lu les *Ruines*, l'*Émile* et le *Dictionnaire philosophique* ». Pour remédier au mal, il conseille de publier des éditions épurées de certains « ouvrages remarquables entachés de principes dangereux[1] » et de les vendre à meilleur marché que les éditions véritables. Mieux encore, il propose d'éditer « les ouvrages impies les plus répandus,... en insérant au bas des pages, et sous la forme de notes, des réponses laconiques et décisives à toutes les assertions erronées et mensongères contenues dans le texte[2] ». Enfin il convie les « écrivains catholiques qui ne consacrent leur temps qu'à des ouvrages de simple littérature », à écrire des livres de combat ou de persuasion pour contre-balancer l'influence néfaste des innombrables écrits irréligieux[3].

C'est animée du même esprit que la revue s'attaque tantôt à l'Institut[4], tantôt et plus souvent à l'Académie. Cette dernière assemblée, fort décriée à cette heure par les romantiques, qui la considèrent à juste titre comme le refuge des classiques, est, pour d'autres motifs, malmenée par l'*Éclair*. Cette « coterie de libéraux[5] » ne se recrute plus, au dire du journal, qu'au sein de son propre parti et dilapide l'argent de M. de Monthyon en ne couronnant que des écrivains de son bord.

Le chroniqueur s'indigne à l'occasion de l'élection de Royer-Collard et s'écrie : « Est-ce que la France ne lui offrait pas, à la place de ce littérateur de tribune, son de La Mennais et son de Lamartine[6]? »

Deux ans plus tard, parlant du « libéralisme scandaleux de l'Académie française », un rédacteur anonyme — celui peut-être à qui nous devons les réflexions qui précèdent — conclut en ces termes :

Il y a d'ailleurs trop longtemps qu'elle (l'Académie) déshonore la France par sa paresse, ses élections honteuses, son libéralisme, ses injustices, pour mériter de la part du gouvernement beaucoup

1. Il signale qu'une société s'est formée, à Nantes et à Bordeaux, qui poursuit ce but et a déjà donné des éditions conçues dans cet esprit des *Œuvres* de Buffon, de l'*Histoire des Voyages* de La Harpe, de la *Henriade*, etc. Tel est, du reste, le programme de la *Société des bons livres* fondée à l'initiative de la Congrégation. (De Vaulabelle, ouvr. cité, t. V, p. 128.)

2. N° 11, 1827, 11 septembre : « De l'insuffisance des associations actuelles pour la propagation des bons livres », p. 134 à 136. Il eût pu signaler les éditions, à l'usage de la jeunesse, que Mme de Genlis donna, dès 1820, de l'*Émile* et du *Siècle de Louis XIV*.

3. N° 16, 1827, 16 octobre : « Des écrivains catholiques qui ne consacrent leur temps qu'à des ouvrages de simple littérature », par le Comte de Verdalle, p. 215 à 216.

4. N° 55, 1828, septembre : « Chronique », p. 508.

5. N° 69, 1829, novembre : « Chronique », p. 348.

6. N° 22, 1827, 27 novembre : « Chronique », p. 323.

d'égards. La frapper d'une grande mesure d'épuration serait lui rendre la dignité dont elle a besoin et qu'elle ne sait recouvrer elle-même[1].

Traditionnaliste et conservateur en littérature comme en politique, l'*Éclair* se fait le défenseur d'un art classique et utilitaire. Conformément à ce *credo*, il déclare qu'il faut faire justice de « toute publication de vers dénuée du double cachet de l'utilité et du talent ». Il se plaît à louer un certain Boreau, auteur de *Poèmes et Chants lyriques*, et ne craint pas, pour faire ressortir ses mérites et proclamer sa supériorité, de le rapprocher de Hugo.

On verra, dit-il, qu'il peut y avoir, sans mélange de trivialité et de bizarrerie, autant de pompe dans des poésies classiques que dans celles qu'on colore de nos jours d'un orientalisme ridicule[2].

Mais, pour mériter des éloges, il ne suffit pas d'être réactionnaire en art ; il faut encore — et surtout — ne pas nourrir de sympathies pour le parti libéral : Andrieux, ennemi acharné des novateurs, ne recueille que critiques au sujet de son « cours de littérature ouvert à Paris au Collège de France[3] ». De même Hoffman, rédacteur au *Journal des Débats*, autre adversaire des romantiques, se voit, après sa mort, envoyé en enfer et placé, comme il est juste, en compagnie des plus illustres athées[4].

Les Jay, les Viennet, les Arnault, « élevés sur des échasses où les a hissés l'esprit de parti[5] », sont jugés sans bienveillance, quoiqu'ils combattent eux aussi dans les rangs des classiques.

Dès lors, qui s'étonnera si les poètes du XVIIIe siècle sont traités avec autant de mépris que les philosophes, leurs contemporains ? Un critique indigné dénonce Saint-Lambert comme l'auteur d'un ouvrage « auquel le philosophe Chénier imprima la flétrissure de ses éloges[6] ». Quant à Parny, on nous le représente comme « un poète infâme qui a surpassé en obscénité le chantre même de la *Pucelle*, un écrivain dont le nom seul soulève la conscience de dégoût[7] ». Gilbert, l'auteur des *Adieux à la vie*, qui, grâce à

1. N° 67, 1829, septembre : « Libéralisme scandaleux de l'Académie française », p. 262 à 264.

2. N° 63, 1829, mai : *Poèmes et Chants lyriques*, par M. V. Boreau, p. 145 à 148.

3. N° 31, 1828, 29 janvier : « Sur le cours ouvert à Paris au Collège de France ».

4. N° 46, 1828, 13 mai : « Deuxième lettre de notre correspondant de l'enfer », p. 312 à 317.

5. N° 3, 1827, 17 juillet : « Méditations et pensées philosophiques et religieuses », par M. Em. Vergniaud.

6. N° 2, 1827, 10 juillet : « Sur un livre très dangereux que l'on ose mettre entre les mains des jeunes gens ». Il s'agit, dans le passage cité, d'un ouvrage de l'auteur des *Saisons*.

7. N° 2, 1827, 10 juillet. Article cité.

Fréron, avait gagné les faveurs de l'archevêque de Paris, jouit exceptionnellement d'assez d'estime pour qu'on songe à défendre son talent injurié[1].

Mais c'est lorsque la critique s'élève du particulier au général et embrasse d'un coup d'œil l'ensemble de la production de l'heure, qu'on découvre le plus aisément ses sympathies et ses répugnances.

Qu'est-ce que notre vie littéraire ? se demande, vers le milieu de l'année 1827, le rédacteur qui signe De Sainevoie. Et de répondre :

Qu'est-ce autre chose, sinon un cercle dans lequel tournoient sans cesse le plaisir et l'ennui? Qu'il vienne à paraître quelques-unes de ces strophes brûlantes où s'exhale le génie de M. Victor Hugo, la semaine ne s'écoulera pas sans offrir à notre analyse un opuscule de M. Viennet. Que si M. de Lamartine, sortant de sa léthargie, nous donne de nouvelles *Méditations* qui valent les premières, M. Casimir Delavigne ne prendra point de repos qu'il n'ait grossi ses œuvres de nouvelles *Messéniennes*[2] qui vaudront ses dernières. Que dirai-je encore? Après les *Martyrs*, le libraire Ladvocat nous envoie scrupuleusement l'*Essai sur les révolutions*[3]. Après l'*Hermite de la Chaussée d'Antin*, M. Jouy ne peut nous faire grâce de l'*Hermite en prison*; et, pour comble de malheur, il remorque à sa suite la réputation de M. Jay, dont il emprunte la plume[4].

Donc, du bon suivi du pire, le plaisir se payant bientôt par l'ennui, selon la formule célèbre et par ailleurs contestée du philosophe Azaïs.

De tous les écrivains de la nouvelle école, Lamartine est le seul à mériter sans restrictions l'admiration et l'estime de l'*Éclair*. On place l'auteur des *Méditations* au même rang que La Mennais, de Haller et de Bonald[5], prosateurs catholiques dont les œuvres, nous dit-on, démentent les accusations d'obscurantisme émises par les libéraux. Ni Hugo, qui dans ses premiers vers se révélait cependant défenseur du trône et de l'autel, ni Chateaubriand, malgré les louables intentions du *Génie* et des *Martyrs*, ne connaissent pareille faveur.

1. N° 66, 1829, août : « Des opinions dangereuses répandues dans la biographie universelle de MM. Michaud », p. 236 à 240.

2. On sait qu'en réalité ces *Nouvelles Messéniennes*, parues en 1827, ne retrouvèrent pas, à beaucoup près, le succès des premières.

3. Il s'agit de la réédition de 1826, avec préface de l'auteur.

4. N° 3, 1827, 17 juillet. Article cité. *L'Hermite en prison* (1823, 2 vol. in-12) est une vaste compilation pour laquelle Jouy eut en effet des collaborateurs, entre autres Jay, avec lequel il fonda une *Biographie nouvelle*.

5. N° 51, 1828, 17 juin : « Sur un poème anti-monarchique de M. F. Bodin », p. 393 à 396.

La revue condamne le romantisme pour des raisons diverses. Elle dénonce le vague de ses aspirations, l'inconsistance de ses préceptes.

« Qu'est-ce que le romantisme ? » s'informe, au cours d'un dialogue imaginaire, un jeune rhétoricien. Et le romantique lui répond :

« C'est je ne sais quoi de rêveur, d'idéal et d'éthéré[1]. »

Comme cette explication ne satisfait pas son interlocuteur, le romantique cite, en guise d'exemple, une description au goût du jour dans laquelle abondent les métaphores. Puis il conclut :

Vous le voyez, les écrivains de notre école dédaignent un style pâle et vulgaire ; ils rougiraient de *ramper dans le cercle honteux des tiédeurs humaines*. Pour frapper les sens, *pour faire vibrer une corde dans le cœur de l'homme*, ils inventent des figures neuves, hardies et, pour ainsi dire, aériennes.

Le rhétoricien, d'abord hésitant, ne résiste pas aux charmes d'une nouvelle citation : il se fera romantique, lui aussi. Au comble de la joie, le maître promet à son disciple des « jouissances éthérées ». Mais l'enthousiasme du jeune homme se refroidit à ces mots : il préférerait, semble-t-il, des plaisirs plus sensibles. Le romantique se hâte de le rassurer, en lui affirmant que ces jouissances sont « les plus vives que l'homme puisse éprouver ». Le rhétoricien remercie enfin son conseiller, mais on sent, dans ses dernières paroles, une ironie à peine déguisée[2].

Chose curieuse, les descriptions citées par ce soi-disant initiateur sont prises dans l'œuvre du vicomte d'Arlincourt. De même les expressions entre guillemets introduites dans le commentaire (caractères italiques dans notre texte), et toute l'invocation lyrique à la nature par laquelle se termine la leçon ne sont que des extraits laborieusement cousus les uns aux autres des romans *Le Solitaire* et l'*Étrangère*.

Ne nous étonnons pas de voir ici d'Arlincourt représenter à lui seul le romantisme et ne cherchons pas dans cette substitution quelque preuve de l'habileté du critique, heureux par le choix

1. Déjà en 1820, Viennet disait dans la *Minerve littéraire* (t. I, p. 293), à propos du romantisme : « C'est le vague, les images... ; ce sont bulles de savon » (d'après Desgranges, *La Presse littéraire sous la Restauration*, p. 189), et le même, dans son *Épître aux Muses sur les Romantiques* (1824), complétait ainsi sa pensée :

C'est un je ne sais quoi dont on est transporté ;
Et moins on le comprend, plus on est enchanté.

(D'après L. Séché, *Le Cénacle de la Muse française*, p. 240.)
Les catholiques, on le voit, renouvellent à quelques années d'intervalle, sous une forme quelquefois toute pareille, les attaques des classiques-libéraux.

2. N° 14, 1827, 2 octobre : « Une leçon de romantisme », p. 191 à 193.

d'un médiocre adversaire, de ruiner d'un seul coup la doctrine tout entière. D'autres, trompés par le succès des premiers romans dits historiques, ont de bonne foi combattu ou loué dans l'auteur du *Solitaire* le premier des romantiques[1].

Une autre raison, plus profonde celle-là, pousse l'*Éclair* à diriger de « grands coups de lance contre la littérature anti-classique[2] ». La nouvelle école, qui proclame le principe de liberté dans l'art, ne déplaît pas aux doctrinaires, tout d'abord admirateurs farouches des chefs-d'œuvre classiques. Un mouvement se dessine en faveur d'un romantisme nouveau, de caractère sceptique et libéral. Depuis 1824, le *Globe*, malgré les hésitations de ses rédacteurs, contribue à fortifier ces tendances, en appelant les œuvres nouvelles, en engageant les jeunes écrivains à s'affranchir des règles et des genres anciens.

L'*Éclair* signale la dangereuse alliance du romantisme et du philosophisme, alliance que l'on pouvait aisément prévoir, déclare-t-il, puisque les mêmes événements ont de longue date préparé leur succès à tous deux.

Il était moralement impossible que la littérature française conservât, en face des révolutions religieuses et politiques dont nous sommes à peine sortis, le caractère de grandeur et de majesté qu'elle tenait d'un siècle éminemment catholique. Une exaltation violente avait troublé, jusque dans ses fondements, la raison publique ; il fallait que les principes de goût communs aux plus illustres écrivains fussent bientôt après bouleversés. Le romantisme vint donc, avec des fictions recueillies dans les champs de l'absurde, se présenter au philosophisme qui, impatient de propager ses inconcevables rêveries, s'empressa de profiter des secours qui lui étaient offerts[3].

Dès lors, le romantisme aidant au triomphe du philosophisme, l'*Éclair* attaque avec une ardeur à peu près égale l'une et l'autre de ces hérésies. Dans cette guerre sans merci, les précurseurs du mouvement littéraire ne sont guère épargnés. Les écrits de Mme de Staël « ne sont point assez purs pour que l'on inspire aux

1. Jouy, en 1823, « ne distingue pas très nettement l'auteur de *Han d'Islande* de l'auteur du *Solitaire*... Mais d'autres s'y tromperont que l'on ne peut accuser de parti pris ni d'hostilité ». (J. Marsan, ouvr. cité, p. 25.)

2. N° 52, 1828, 24 juin : « Entretien de l'*Éclair* avec différents personnages, par Z. », p. 409 à 411.

3. N° 29, 1828, 15 janvier : « Sur le roman-poème de M. d'Arlincourt », p. 41 et sq. (Il s'agit d'*Ismalie ou la mort et l'amour*.)

Cette théorie, qui présente la révolution littéraire comme un résultat de la révolution politique, est assez courante alors, même dans le camp adverse. Voir déjà la préface de V. Hugo aux *Nouvelles Odes* (1824). « La littérature actuelle, dit l'auteur, peut être en partie le *résultat* de la révolution, sans en être l'*expression*. » Voir aussi la préface de *Cromwell* et cette déclaration bien connue de la préface d'*Hernani* : « Le romantisme, c'est le libéralisme en littérature ».

jeunes gens le désir de se les procurer ». Dans l'un de ceux-ci ils trouveraient en effet « l'apologie du suicide décoré du nom de beau sacrifice » ; dans un autre, « l'admirable secret de tenir une conduite irréprochable, tout en se livrant à leurs passions[1] ». Malgré les « belles pages » que l'on peut de ci de là découvrir dans l'œuvre de Mme de Staël, il faut lui préférer Mme de Genlis qui, « avec moins de verve et de ce qu'on appelle *philosophie*, mérita plus d'estime que la première[2] ».

Les romans de Chateaubriand sont à proscrire pour de semblables raisons :

Le René de M. de Chateaubriand parle avec trop peu de retenue pour que l'on puisse jamais conseiller à la jeunesse de l'écouter. Quelle que soit, d'ailleurs, la nouveauté du caractère de *René*, comment ne pas lui trouver un air de famille avec le *Werther* de Goethe? Or l'on sait combien ce dernier ouvrage est dangereux, par le dégoût qu'il donne de la vie et l'enthousiasme qu'il inspire pour le suicide[2].

Les imitateurs de Chateaubriand ont, comme il arrive, exagéré ses défauts ; le résultat fut déplorable :

Depuis la restauration, on a mélangé, à l'exemple de l'auteur d'*Atala*, les idées religieuses, philosophiques et politiques avec les sentiments passionnés ; on a prétendu *approfondir*, dans des fictions poétiques, l'homme et la société. MM. Picard, d'Arlincourt et Dinocourt ont acquis dans ce nouveau genre de composition quelque gloire littéraire que ternissent toutefois des peintures peu morales ; tandis qu'un autre auteur, dont le nom est presque synonyme du mot *infâme*, M. Pigault-Lebrun, s'est couvert d'opprobre. On dit néanmoins qu'il se repent aujourd'hui de l'abus de ses talents.

La plupart de ces écrivains fort prisés ont en partie ruiné le prestige de la religion en la mêlant, à l'imitation de Chateaubriand, à la peinture des passions.

De tous ces romans, en est-il de réellement utile? se demande le critique. Nous n'osons pas l'affirmer ; car *Atala*, par exemple, est-elle capable de nous porter beaucoup plus à aimer la Religion que les héroïnes de Mme de Staël et de Genlis, qu'*Ourika*[3], que le *Solitaire* ou le *Renégat* de M. d'Arlincourt? Non, et même, il faut le dire, la Religion n'est ordinairement employée dans le roman de l'illustre auteur

1. N° 2, 1827, 10 juillet : « Sur un livre très dangereux que l'on ose mettre entre les mains des jeunes gens ». Les passages cités à l'appui de ces accusations sont tirés : le premier, de l'ouvrage sur l'*Influence des Passions* ; le second, des *Lettres sur J.-J. Rousseau* (Lettre II, d'Héloïse, p. 17).

2. N° 24, 1827, 11 décembre. « Le Fratricide », ou « Gilles de Bretagne », chronique du xve siècle par M. le vicomte Walsh (1er article), par B., p. 346 et suivantes.

3. *Ourika* (1824), par la duchesse de Duras.

du *Génie du Christianisme* que pour excuser les inexcusables égarements des passions en délire[1].

A plus forte raison l'*Éclair* ne peut-il accepter qu'un écrivain catholique loue l'*Essai sur les révolutions*, œuvre de jeunesse qu'entachent de funestes déclarations philosophiques[2]. M. de Chateaubriand mérite, selon lui, le volume qu'est censé lui adresser, en guise d'étrennes, un fictif milord anglais, aussi gros que généreux : *Histoire d'une girouette remarquable*[3].

En 1829, la publication des *Orientales*[4] fournit à l'*Éclair* l'occasion de décocher quelques traits à Victor Hugo, le transfuge de la *Société des Bonnes Lettres* et « l'un des Notables du romantisme ». On constate que le livre a fait « une assez vive sensation dans le domaine littéraire » et qu'il est devenu « le sujet de nouvelles dissidences entre les classiques et les romantiques ».

Cependant ces *Orientales* ont été écrites sans but précis, avec le seul désir d'affirmer la liberté absolue du poète, s'il faut en croire les déclarations très nettes contenues dans la préface. Le critique, partisan d'une littérature utilitaire, prétend qu'une telle formule d'art détruit l'intérêt de l'œuvre qu'elle inspire : aussi les *Orientales* ne laissent-elles au lecteur qu'une impression de lassante monotonie.

Prenez le recueil de ces poésies, considérez-en la longue et fastidieuse insignifiance; puis, si le sommeil ou l'ennui n'enchaîne pas vos membres, partez. Il ajoute, usant contre l'auteur des propres termes de sa préface : Et allez crier aux oreilles de M. Hugo, de toute la force de vos poumons : A quoi bon ces *Orientales*? Que signifie ce livre inutile de pure poésie?...

Les libéraux, cependant, lui ont fait bon accueil.

Mais ne nous étonnons pas de ce jugement; car le libéralisme est caressé dans la Préface des *Orientales* avec un épanchement de tendresse qui captiverait probablement jusqu'à la bienveillance d'un rédacteur du brutal *Courrier*.

Le critique, qui note avec acrimonie l'évolution de Hugo, cite à l'appui de ses dires un passage de la dite préface. Mais — par erreur ou par procédé, on n'ose prononcer, — il altère le texte et déforme, en la rapportant, la pensée de l'auteur.

1. N° 24, 1827, 11 décembre. Article cité.
2. N° 62, 1829, avril : « Histoire des Émigrés français depuis 1789 jusqu'en 1829 », par M. Antoine de St-Gervais, p. 110 à 112, par B.
3. N° 26, 1827, 26 décembre : « Etranges préparatifs d'étrennes », par Z... p. 380 et suivantes.
4. Aucune mention, l'année précédente, des *Odes et Ballades*.

A voir, dit M. V. Hugo, les choses d'*un peu haut*, il n'y a en poésie ni bons ni mauvais poètes... (Il faut lire : « il n'y a, en poésie, ni bons ni mauvais sujets, mais de bons et de mauvais poètes », ce qui est tout différent). *Tout* a droit de cité en poésie... Que le poète aille donc où il veut, en faisant ce qui lui plaît : *c'est la loi*.

Assurément, constate alors le critique, on ne pourrait guère, en littérature, être plus énergiquement libéral; et il faut avouer que *la loi* de M. Hugo, son *ordre légal* a sur celui de M. Portalis l'avantage de n'être tyrannique à personne. En effet, c'est à tous les versificateurs, à tous sans exception, que le poète dit : Allez où vous voudrez et faites ce qui vous plaira.

Usant de cette liberté qu'il proclame, l'auteur des *Orientales*, nous dit-on, s'affranchit de certaines règles prosodiques, déclare abolies, lorsqu'elles le gênent, les lois de la césure ou du repos à la fin des strophes. En vertu du même principe, il crée des images et use d'expressions que le bon goût doit réprouver.

A propos de ces vers :

. . . . Pâle et blonde,
La lune ouvre dans l'onde
Son éventail d'argent,

le critique s'écrie, plein d'une ironique admiration : « Que c'est beau! que c'est *oriental*! » et, donnant à la métaphore un sens littéral, se plaît à souligner le grotesque de sa propre interprétation.

Il daigne néanmoins se montrer moins sévère pour *Le Feu du Ciel*, dont le sujet et la manière lui paraissent mériter des éloges. « Le dialogue entre le Tout-Puissant et la nuée a même quelque chose de sublime. » Et le critique termine par ces conseils bienveillants :

Que M. Hugo... repousse le romantisme délirant qui a déjà tant compromis sa grande réputation de poète ; qu'ensuite il retrempe dans la religion son noble talent, et qu'il écrive alors. Il verra ce que l'esprit humain gagne à s'élancer vers son auteur[1].

Malgré tout, Hugo est traité avec quelques égards. On lui reconnaît le don poétique; on s'incline devant sa renommée et sans doute ne désespère-t-on pas de le ramener, par de discrètes avances, dans la voie qu'il a si malheureusement quittée.

Il n'en va pas de même du « sieur Béranger ». Ses « dégoûtantes chansons[2] », dont on ne saurait assez dire la « prodigieuse inep-

1. N° 62, 1829, avril : « Des nouvelles poésies de M. Victor Hugo », p. 112 à 115.

2. N° 60, 1829, février : « Explosion de flagorneries et d'impertinences rimées en l'honneur de Béranger », p. 45 à 48.

tie[1] », lui ont acquis auprès des rédacteurs de l'*Éclair* une réputation détestable. Seule « la faction dont il chante les crimes et les sottises[1] » peut trouver plaisir à lire ses vers et pousser l'impudence jusqu'à les louer[2].

Un « royaliste ambulant », correspondant de l'*Éclair*, et qui paraît tout d'abord animé d'un large esprit de tolérance, raconte, dans une lettre adressée au journal, comment il s'est décidé à acheter les chansons de Béranger. Un ami lui a indiqué le libraire.

J'y courus. Sur le devant d'une boutique décorée de numéros du *Constitutionnel*, du *Courrier Français*, des *Débats* et de feuilles théâtrales, j'aperçus les *Contes* de La Fontaine, les *Œuvres* de Napoléon, de Parny, de Volney, puis quatre petits volumes bleus portant pour titre : *Chansons de P.-J. de Béranger*. Voilà mon homme, dis-je aussitôt au marchand. Combien vos quatre tomes? Au lieu de me répondre, il me tire à l'écart et me dit à voix basse : quarante-cinq sous les quatre, et trois francs avec les chansons qui sont défendues[3] et que j'ai dans ma poche, ainsi que la *Guerre des dieux*, si vous la voulez. — Merci pour la *Guerre des dieux*, répondis-je; donnez-moi Béranger tout entier; voici trois francs.

En possession du recueil désiré, « expression fidèle des pensées de tous les libéraux », et, selon les paroles de son ami, « de tous ceux qui veulent efficacement les progrès de la civilisation », le personnage se met à le feuilleter. Désillusion! Quelques vers suffisent à édifier ce malchanceux acheteur : à chaque page l'auteur brave l'honnêteté et défie le bons sens. Mais que les abonnés de l'*Éclair* renoncent à juger par eux-mêmes; la publication des vers qui les éclaireraient sur la pensée de Béranger étant défendue, le journal se voit forcé de remplacer par une série de points chacune des citations du correspondant. Il ne reste au lecteur désappointé qu'à lire et méditer la conclusion de cette lettre :

Il est bon d'exposer à tous les yeux les chants athées, les hymnes infâmes, la sinistre impudence de ces hommes qui voudraient se faire nos maîtres, en s'entourant des cadavres de nos prêtres et de nos rois, et en s'élevant sur les ruines des nobles institutions de la vieille France[4].

Quelques mois plus tard (avril 1828), l'*Éclair* s'indigne à nou-

1. N° 43, 1828, 22 avril : Chronique, p. 271.
2. N° 60, 1829, février. Article cité.
3. On sait que les *Chansons* de Béranger parurent, en 1821, en 2 volumes qui furent condamnés après un retentissant procès.
4. N° 22, 1827, 27 novembre : « A M. le Rédacteur en chef de l'*Éclair* », p. 318 et suivantes.

veau : le pouvoir ne s'est pas opposé à la réimpression de certaines pages de « l'impudique Béranger » et permet en outre la publication de nouvelles chansons « où le fondateur de la charte est appelé un *forban*, un *corsaire*, et Charles X un *tyran* ». Cette fois le rédacteur peut citer les vers qu'il incrimine. Il ne manque pas de le faire ainsi que d'expliquer ce que les allusions du texte pourraient avoir d'obscur. Après d'autres citations, où tantôt Dieu, tantôt le roi sont offensés, le rédacteur, parvenu au comble de l'indignation, déclare tout net :

C'est assez : fermons le livre. Si les tribunaux ne font pas saisir le recueil des chansons de Béranger, tel que cet ouvrage a été publié en 1826, tel qu'on le réimprime ou qu'on vient de le réimprimer, nous devons nous abstenir désormais de leur signaler aucun délit contre la religion ou contre la personne auguste du Roi [1].

(*A suivre.*) G. VANWELKENHUYZEN.

1. N° 44, 1828, 29 avril : « De la réimpression des chansons infâmes de Béranger », p. 277 à 280.

Le 5 décembre de la même année, deux poésies du recueil, le *Sacre de Charles le Simple* et l'*Ange gardien*, valurent à son auteur neuf mois de prison et 10 000 fr. d'amende.

MÉLANGES

RONSARD ET L'OR DU LIMOUSIN

La *Réforme sociale* de septembre-octobre 1929 renferme (p. 307-315) un article d'Henri Deschamps sur *L'Or du Limousin* et les anciennes mines gallo-romaines qui attirent aujourd'hui l'attention des chercheurs. Il semble bien que Ronsard n'ait pas ignoré ces richesses, puisqu'il y fait allusion au début de l'*Hymne de l'Or* à Jean Dorat :

> Je ferois grande injure à mes vers et à moy,
> Si, en parlant de l'or, je ne parlois de toy
> Qui as le nom doré, mon Dorat ; car cest hynne
> De qui les vers sont d'or, d'un autre homme n'est digne
> Que de toy, dont le nom, la Muse et le parler
> Semblent l'or que ton fleuve Orence fait couler.

Il ne faut voir dans ce dernier vers ni une simple image poétique ni une sorte de jeu de mots. L'Aurence charrie très réellement des paillettes d'or ; des laveries d'or s'étendaient autrefois le long de ses rives sur plusieurs kilomètres. Ronsard a dû connaître, par Dorat lui-même, une tradition qui n'a jamais été complètement perdue.

H. Franchet.

UN MANUSCRIT DE LAMARTINE : « LES HARMONIES SACRÉES »

Quand, à la fin de 1825 et au début de 1826, dans les premiers mois du séjour de Lamartine à Florence, eut surgi et se fut précisée dans son esprit l'idée de composer une série de chants lyriques d'inspiration essentiellement religieuse, il hésita tout d'abord, semble-t-il, sur le titre à donner au livre projeté. *Psaumes modernes* fut le premier peut-être qui se présenta à sa pensée, celui qui, en tout cas, exprimait le mieux son premier dessein. Dans sa correspondance, il qualifie parfois d'*Hymnes* les poèmes auxquels il travaille. Mais c'est au nom d'*Harmonies*, semble-t-il, qu'il s'arrêta assez vite. Dès le 1er août 1826, nous le trouvons dans une lettre à son ami de Virieu : « En longeant la côte de Gênes, j'ai fait une *Harmonie sacrée* ». *Harmonies sacrées*, ce fut là quelque temps le titre du recueil dont l'élargissement de la conception première devait faire, en 1830, les *Harmonies poétiques et religieuses*. C'est celui qu'il porte dans un manuscrit partiel, non encore étudié, dont je voudrais, comme l'ont fait pour ceux de la Bibliothèque Nationale et d'Angers MM. des Cognets et Hogu, tirer ce qu'il peut fournir de données au futur auteur d'une édition critique des *Harmonies* et d'une étude sur leur formation.

Le manuscrit en question est un de ces albums de papier fort, à reliure gaufrée et à tranches dorées, que vendait la maison Giroux, dont le nom est au dos. Lamartine, à une date qui n'est pas indiquée, mais qui ne semble guère, d'après celles qu'y portent les pièces, pouvoir se placer ailleurs que dans les premiers mois de 1827, avait entrepris d'y recopier ceux des morceaux destinés au futur recueil qu'il jugeait suffisamment achevés. Puis, suspendant ce travail pour une raison qui nous échappe, il laissa là l'album sans l'avoir entièrement rempli. Bien des années plus tard, il en faisait don à un ami, et, sur le revers du feuillet de garde, d'une écriture incertaine de vieillard, il inscrivait ces mots :

Autographe unique
à M. Adolphe Rion.
Hommage d'amitié et de reconnaissance.
De Lamartine.
Le 25 mai 1865 (Paris).

Au-dessous, d'une autre écriture assez informe aussi, se trouvent ces lignes :

A Monsieur Louis Leroy.
Paris, 2 août 1876.
Ad. Rion.

Des mains de ce nouveau possesseur l'album passa, une coupure de catalogue le montre, dans celles d'un marchand. Il vint ainsi aux mains d'un lettré délicat, poète à ses heures, camarade à l'École Normale de Fustel de Coulanges et de Georges Perrot, M. Alfred Hubert, qui, ayant quitté de bonne heure l'enseignement, satisfaisait ses goûts d'amateur érudit et artiste en réunissant lettres et manuscrits précieux, et en formant une collection d'eaux-fortes réputée dans le monde des collectionneurs.

Sur le feuillet qui suit celui de ces dédicaces, d'une écriture ancienne, différente de celle de Lamartine, est transcrite, avec indication d'origine, la strophe de la 19e méditation qui commence par ces vers :

Vois-tu dans la carrière antique,
Autour des coursiers et des chars...

Copiés là peut-être avant même que le poète ait fait usage de l'album, ces vers semblent bien ne s'y trouver que par hasard, et n'avoir avec ce qui suit aucun lien.

Au revers du même feuillet, de sa main, cette fois, vient le titre général qui, dans sa pensée, au moment où il l'inscrivait là, devait évidemment être celui du livre commencé :

HARMONIES SACRÉES
1826-1827.

Puis ce sont, dans l'ordre sans doute qu'il comptait alors adopter, et qui diffère sensiblement de celui des mêmes morceaux dans le recueil définitif, vingt *Harmonies*, transcrites, avec très peu de ratures, dans la belle écriture élégante et large de la jeunesse de Lamartine, et avec les particularités d'orthographe, d'accentuation, de ponctuation qu'on a depuis longtemps relevées dans ses manuscrits de cette époque. Chacune porte en tête son numéro d'ordre ; à la fin, d'ordinaire en même temps qu'un nom de lieu et une date, est soigneusement noté, entre parenthèses, le nombre de vers que le poème contient. Lamartine, qui avait traité avec son éditeur pour deux volumes de vers, pouvait ainsi se rendre compte à chaque instant du degré d'avancement de son œuvre.

La comparaison, pour les morceaux que contient le manuscrit, du texte autographe avec celui de la première édition imprimée fournit, par le nombre des changements de détail qu'a subis l'œuvre de l'un à l'autre état, une preuve de plus, après bien d'autres, du soin avec lequel, quoi qu'ait prétendu Sainte-Beuve, Lamartine, à cette date, relisait, retouchait, sans doute encore avec aisance et spontanéité plutôt qu'après réflexion laborieuse, ces poèmes dont le premier jet avait jailli si facile et si abondant. On trouvera plus loin le relevé de ces variantes. Peu importantes en général, ce ne sont guère que de menus changements d'expression, parfois identiques à ceux que

d'autres manuscrits ont déjà fait connaître. Un morceau, ici le dix-huitième, la grande Harmonie « Pourquoi mon âme est-elle triste ? » de composition peut-être plus récente que les autres, et par conséquent moins souvent relue et retouchée, présente avec le texte de 1830 des différences un peu plus sensibles. Quatre passages, une quarantaine de vers en tout, en ont été finalement retranchés par le poète, qui n'ignorait donc pas l'art difficile des sacrifices. Une preuve plus frappante en est fournie par le fait qu'une Harmonie entière, la dix-neuvième de l'album, assez courte, du reste, et assez imparfaite, n'a pas été admise par Lamartine dans l'édition imprimée, et n'a nulle part, je crois, reparu dans son œuvre. En voici tout d'abord le texte, reproduit, comme spécimen, avec toutes ses particularités graphiques, orthographe, accentuation, ponctuation, emploi des majuscules :

HARMONIE 19ième
fragment d'une Prière
du Soir.

Jour ! disait le Viellard, Jour qui finis ta course,
toi que le tems fit naître et rappelle à sa source !
cen Est fait ! éteins-toi Va dans léternité
rendre Compte à ce dieu par qui tu fus compté !
depuis ce premier Jour ou ma vielle paupiere
dans mon heureux berceau s'ouvrit à ta lumiere
de ces milliers de Jours qui sous mes yeux ont lui,
Je ne te vis Jamais si triste qu'aujourdhui !
ces fils de la lumière ont ils Comme nous même
quelque pressentiment de leur heure suprême ?
Ah qu'ils rapellent peu par leurs traits effacés
ces premiers Jours du monde à Jamais éclipsés
quand sous leurs doux rayons la terre épanouie
Exalait vers son dieu comme un Soufle de Vie
et qu'emportant les Vœux des Mortels innocents
ils s'en allaient chargés de nuages d'encens !
a présent dans La sphere ou leur cercle s'acheve
sur une terre en deuil il se couche et se leve
sans qu'un cœur innocent, sans qu'un pieux regard
L'invoque a son lever le suive a son départ,
cependant ô mortels, sur les ailes des heures
ils ne reportent rien aux celestes demeures
rien que l'homage pur des Cœurs reconnaissants
nos soupirs vers le ciel ! la Prière et L'encens !
de leurs stériles mains tout le reste retombe.
ce qui vient de la terre appartient à la tombe
accomplissons donc seuls leur sublime devoir !
Prions le Jour, la Nuit, le Matin, et le Soir !
Et tandis que la terre a son œuvre infidelle
oublie en s'endormant ce tems qui fuit loin d'elle,
que le parfum du soir fumant sur les autels
rappelle encor a dieu qu'il créa des mortels !
. . . . . .
(32 vers) florence 1826.

Ce morceau appelle quelques remarques. C'est une prière ; mais, à

l'inverse de la plupart des autres poèmes religieux du recueil, ce n'est pas le poète qui y prend la parole, c'est un vieillard, qui, du reste, n'est pas autrement désigné. Lamartine, d'autre part, l'intitule « fragment ». Enfin, avec ces énigmatiques pronoms qui remplacent, tantôt au singulier, tantôt au pluriel, les mots jour ou soleil, et obligent à quelque effort pour les deviner, il présente, à un point qui rend même un peu surprenante son admission dans cet album de mises au net, le caractère d'un premier jet non retouché, d'une simple ébauche; état d'imperfection qui à lui seul explique sans doute que le poète se soit décidé à l'exclure de l'œuvre définitive. Ne saisit-on pas là sur le fait le penchant de Lamartine à utiliser, pour grossir son nouveau recueil, ce qui pourrait y trouver place des esquisses qu'il avait en portefeuille de quelques épisodes de la grande épopée rêvée? Depuis le début de 1825 le travail en était suspendu, l'achèvement ajourné; mais peut-être par moments sa pensée y revenait-elle encore. Des pages déjà écrites, quand l'inspiration s'en rapprochait de celle des *Harmonies*, pouvaient en tout cas s'y adapter. C'est là, le poète l'a indiqué lui-même dans son commentaire, et M. Marsan en a donné depuis des preuves convaincantes, l'origine d'un des morceaux les plus importants du livre, l'*Hymne de l'Ange de la Terre après la destruction du Globe*. Ce pourrait bien être aussi celle de la huitième Harmonie du second livre, le *Solitaire*, où parle, comme ici, un personnage fictif, et qui, dans l'album, est donnée, de même que le morceau qu'on vient de lire, sous le titre de fragment, et suivie d'une ligne de points.

*
* *

J'en viens au détail de la comparaison entre le manuscrit et l'édition princeps. Voici d'abord la table du contenu de l'album, avec l'indication de la place qu'ont prise les poèmes dans le livre achevé, et, quand il y a lieu, celle des différences de titres, de lieux ou de dates.

Harmonies Sacrées.	Harmonies Poétiques et Religieuses.
1re Invocation.	I, 1. Même titre.
2e L'Hymne de la nuit. Florence, 1826.	I, 2. Même titre. Sans lieu ni date.
3e Hymne du soir dans le temple. *Id.*	I, 8. Hymne du soir dans les temples, à Madame la Princesse Aldobrandini Borghèse. S. l. n. d.
4e Hymne du matin. *Id.*	I, 3. Même titre. S. l. n. d.
5e Invocation pour les Grecs. *Id.*	IV, 2. Invocation pour les Grecs. 1826.
6e Hymne de l'enfant à son réveil. *Id.*	I, 7. Même titre. S. l. n. d.
7e Le Retour, au comte Xavier de Maistre, auteur du *Lépreux*. Livourne, 1826.	III, 4. Même titre. S. l. n. d.
8e Matin et Soir, hymne. Florence, 1827.	II, 6. Impressions du matin et du soir, hymne. S. l. n. d.
9e Le *De Profundis* ou Pensée des Morts. Livourne, 1826.	II, 1. Pensée des morts. S. l. n. d.

10e A une belle voix. Mâcon, 1826.	IV, 3. La Voix humaine. A Madame de B***. S. l. n. d.
11e Tolérance. Livourne, 1826.	I, 6. Aux chrétiens dans les temps d'épreuve. Août 1826.
12e Encore un hymne. Florence, 1827.	III, 1. Même titre. S. l. n. d.
13e Le premier jour de l'année, hymne. Florence, 1826, 1er janvier.	IV, 4. Pour le premier jour de l'année (hymne ajouté à la table). S. l. n. d.
14e Milly ou la Terre natale. Florence, 1827.	III, 2. Même titre. S. l. n. d.
15e Hymne du Solitaire, fragment. Vallombrosa, 1827.	IV, 8. Le Solitaire, hymne. S. l. n. d.
16e Poésie.	I, 10. Poésie ou paysage dans le golfe de Gênes. S. l. n. d.
17e La perte de l'Anio à Tivoli. Florence, 1827.	II, 3. La perte de l'Anio. A M. le Marquis Tancrède de Barol. S. l. n. d.
18e Quare tristis es anima mea ? *Id.*	III, 9. Pourquoi mon âme est-elle triste ? S. l. n. d.
19e Fragment d'une prière du soir. Florence, 1826.	N'y figure pas. (Voir plus haut.)
20e Désir. Florence, 1827.	II, 13. S. l. n. d.
21e Aux Camaldoli, 15 septembre 1827. (Le titre seulement.)	Ce titre ne figure pas dans le recueil définitif.

Dans le relevé qui va suivre du détail des variantes, je suivrai l'ordre des poèmes dans l'édition princeps, et c'est aussi d'après cette édition que je ferai les renvois, à tel vers de telle strophe ou de tel alinéa, selon que le poème sera écrit en strophes courtes plus ou moins régulières ou qu'y domineront les longues suites de vers, soit alexandrins, soit mêlés ; je citerai le premier le texte imprimé, puis en italique celui du manuscrit.

I, 1. — Invocation.

Str. 4, v. 1 : Les cieux l'appellent grâce... — Ici *grâce* est au-dessus de la ligne, substitué à un mot biffé qui semble être *harpe* (voir le v. 2 de la str. 9).
Str. 13, v. 6 : ... Que j'exhale ou j'aspire....
Ici : ... *Que j'aspire ou j'expire.*
Str. 16, v. 9 : Amour, il n'est point de ténèbres. — Ici, *amour* est au-dessus de la ligne, substitué à un mot biffé et illisible.
Str. dernière : Car c'est un hymne que son nom...
Ici : *Si tu sais seulement son nom.*

I, 2. — L'Hymne de la Nuit.

Str. 4, v. 4 : Il va voiler le deuil...
Ici : *Ils vont...*
Str. 5, v. 4 : Les miracles de ta présence.
Ici : *De ta puissance.*
Str. 6, v. 8 : Remplit de sa vertu tout ce qu'elle a produit.
Ici : *Remplit tout ce qu'elle a produit.*
Str. 11, v. 3 et 4 : L'aquilon secoue
Ses ailes d'effroi...
Ici : *Le soleil secoue*
Ses feux devant toi.

Str. 11, v. 6 : ... Et combat pour toi.
Ici : ... *Et tombe d'effroi.*
Str. 13 : Mais ta soif me dévore... — Ce vers, ici, est écrit au-dessus de la ligne, substitué à ce qui semble être : *Mais ce néant t'adore.*
Str. dernière, v. 5 : Un dieu qui me réponde...
Ici : ... Qui *lui* réponde.

I, 3. — Hymne du Matin.

Str. 2, v. 2 : Forêts qui tressaillez avant l'heure du bruit...
Ici : *Vous, forêts, dont l'écho tressaille avant le bruit...*
Str. 4, v. 6 : Qu'il fait remonter à Dieu...
Ici : *Qui va remonter.*
Str. 6, v. 6 : Dans ce vague et confus murmure.
Ici : Et *joyeux* murmure.
Str. 9, v. 3 : Quel instinct de bonheur me réveille ? — Ici, *me* est écrit en surcharge sur *te.*
Str. 10, v. 1 à 3 : C'est que le ciel s'entr'ouvre ainsi qu'une paupière
Quand des vapeurs des nuits les regards sont couverts ;
Dans les sentiers de pourpre aux pas du jour ouverts...
Ici : *C'est que l'œil du matin soulève sa paupière*
Qui nage encor dans les vapeurs des airs ;
Sous les voiles épais dont ses pas sont couverts...
Str. 10, v. 7 : Tourne, et creuse déjà son éclatante ornière...
Ici : *Roule, et trace* déjà...
Comme en plusieurs autres passages, Lamartine a retouché pour éviter une répétition de mot ; « roulant » se trouve au vers suivant.
Str. 11, v. 26 : ... Les flots éclairés ;
Des monts colorés
La cime est jaunie ;
Des rayons...
Ici : ... *Les monts éclairés ;*
La forêt s'essuie ;
Des rayons...
Str. 13, v. 2 : Enfle le sein dormant de l'Océan sonore.
Ici : ... Le *flot* dormant de l'*élément* sonore.
Str. 13, v. 3 : Le mot *opressé* (*sic*) est au-dessus de la ligne, substitué à un mot biffé à peu près illisible (il semble commencer par *e* et finir par *ré*).
Str. 13, v. 6 : Les mots « du ciel » sont au-dessus de la ligne, substitués à *des nuits* (le mot « nuit » vient tout de suite après ; encore une répétition corrigée).
Str. 13, v. 10 : L'azur muet encor...
Ici : *Le soir* muet...
Str. 14, v. 4 : Pareille au coursier qui dévore.
Ici : *Comme un* coursier...
Le vers manquait d'une syllabe, à moins d'en compter trois pour coursier.
Str. 17, v. 7 : Font rejaillir au loin.
Ici : *De* loin.
Str. 18, v. 5 : Au gémissement de la roue...
Ici : De *sa* roue.
Str. 18, v. 7 : Sur sa trace en glanant... — *En*, ici, a été ajouté au-dessus de la ligne.
Str. 19, v. 4 : Au bruit des vents et de l'eau... — Ici, *des eaux*, et « vents » est au-dessus de la ligne, substitué à *airs*, biffé.
Str. 20, v. 6 : Qu'à chaque instant là-haut...
Ici : Qu'à chaque *heure des nuits...*

Str. 20, v. 8 : Des matins plus brillants et plus sereins encore...
Ici : ... Et plus *dorés* encore...
Str. 20, v. 10 : Oui, chaque point des cieux...
Ici : Oui, chaque point des *tems*...

I, 7. — HYMNE DE L'ENFANT A SON RÉVEIL.

Str. 9, v. 3 : Un enfant même est écouté
Dans le chœur qui te glorifie...
Ici : *L'enfant est sûr d'être écouté*
Quand c'est un père qu'il suplie.
Str. 11, v. 2 : A son oreille monte mieux...
Ici : *A tes oreilles...*
Str. finale, v. 1 : « Ma voix » est écrit en surcharge sur *mes vœux*.

VIII. — HYMNE DU SOIR DANS LES TEMPLES.

Str. 4, v. 2 : « Me glisser » est écrit sous la ligne, substitué à *te chercher* (il y a « chercher » au vers suivant).
Str. 4, v. 4 : « Celui » est souligné.
Str. 15, v. 5 : ... Te portent plus brûlant avant qu'il s'évapore.
Ici : ... Te portent *de plus près*...

X. — POÉSIE.

Str. 2, v. 5 : Les replis sinueux des eaux...
Ici : Les replis *ondoyants*...
Str. 3, v. 6 : Au lieu de « voûte », il a écrit *route*, qui termine le vers suivant ; lapsus qui prouve qu'il copiait un texte antérieur.
Str. 4, v. 6 : Une écume, un gémissement...
Ici : *Un éclair*, un gémissement...
1er alinéa en alexandrins, v. 3 :
... Que tu trembles sur l'herbe ou sur les blancs rameaux...
Ici : ... *Les verds* rameaux.
1er alinéa en alexandrins, v. 19 : Hors un pauvre pêcheur soupirant vers le bord... — Ici, « pauvre et soupirant vers » sont écrits au-dessus de la ligne, pour remplacer : *Hors un pêcheur...* (illisible) *loin du bord.*
2e alinéa, v. 4 : Nous, du monde moral flambeau mystérieux...
Ici : *Astre mystérieux* (astre se trouve déjà deux vers plus haut).
Seconde suite de strophes ; str. 4, v. 4 : Qu'ils ont tour à tour visités...
Ici : *Reflétés.*
Str. 7, v. 9 : ... Se remonte elle-même.
Ici : ... *Soi-même.*
Str. 13, v. 5 : Par le contraste heureux de leur noire aventure. — Ici, un blanc à la place d'*heureux* ; il cherchait encore l'épithète.
Str. 15, v. 4 : La mer n'a plus de flots, les bois plus de murmure...
Ici : *Point* de flots, *point* de murmure...
Str. 24, v. 3 : La neige que le matin dore...
Ici : *La voile que...*
Str. 25, v. 7 : La foudre et son sublime effroi.
Ici : *Les accords lointains du beffroi.*
Str. 26, v. 5 : De toi que chaque son murmure...
Ici : Que chaque *bruit.*
Str. 30, v. 9 : C'est que de ces grandeurs l'ineffable harmonie...
Ici : *De ces objets.*

Str. finale, v. 1 : Noyez-vous donc, mes yeux, dans ces flots de tristesse.
Ici : Dans *des* flots...

LIVRE II

I. — Pensée des Morts.

Str. 1, v. 10 : Encore un lapsus montrant qu'il copie ; il avait commencé, ici, à récrire le vers 7 : *l'eau d'* ; il s'est arrêté là, a biffé et continue : le bois tombe...

Str. 2, v. 9 : Une heure de clarté pâle. Il avait commencé par écrire : *un rayon*, puis il a biffé *rayon*, ajouté un *e* à *un* et continué : heure...

Str. 3, v. 10 : N'a qu'un murmure plaintif.
Ici : *Ne roule qu'un bruit plaintif.*

Str. 4, v. 7 : Des airs de joie ou d'amour.
Ici : *Des chants de fête ou d'amour*, vers qui lui-même est une correction, écrite au-dessus de la ligne ; le vers primitif étant entièrement biffé d'un gros trait horizontal, au lieu de l'être par une série de boucles jetée d'un seul mouvement, comme sont ses ratures habituelles.

Str. 6, v. 6 : Vous vit pâlir et mourir. — Ici, pâlir est-au dessus de la ligne, substitué à *tomber*, biffé.

Str. 7, v. 4 à 6 : Jusqu'à l'indien rivage
Le ramier porte un message
Qu'il rapporte à nos climats.
Ici : *Le ramier que l'Inde envoie*
Porte dans un nœud de soie
Un message à nos climats.

Str. 8, v. 6 : Balance ses glas funèbres.
Ici : *Répand ses échos funèbres.*

Str. 9, v. 5 : Au fond des cœurs qui sommeillent. — Ici, *au fond* est biffé, puis récrit en marge.

Str. 10, v. 8 : Des pleurs voilent son sourire.
Ici : Des pleurs *baignent*...

Str. 15, v. 1 et 2 : Ah ! vous pleurer est la douleur suprême,
Mânes chéris de quiconque a des pleurs.
Ici : La ponctuation, *Mânes chéris !* rattache « de quiconque » à douleur, au lieu de le faire dépendre de « chéris » ; peut-être y a-t-il faute typographique dans le texte de 1830.

Str. 16, v. 2 : Du doux passé l'horizon est plus beau.
Ici : *Vers le passé*...

Str. 17, v. 2 : Toi que leur bouche a si souvent nommé.
Ici : *nommé* est précédé d'un mot biffé d'un gros trait et qui semble être *aimé* (encore un lapsus par anticipation).

Str. 19, v. 2 : Nous auraient-ils oubliés sans retour ?
Ici : *En un jour.*

Str. 23, v. 2 : Leur eût ravi tout souvenir heureux.
Ici : Leur eût *ôté*...

Str. 26, v. 7 : Quelque lettre de ta loi.
Ici : *Une* lettre...

Str. finale, v. 6 : Mets ton poids dans la balance.
Ici : Mets *ta main*...

III. — La Perte de l'Anio.

1er alinéa, v. 7 : Comme avec les crins blancs d'un coursier des déserts...
Ici : Avec les *longs crins*...

2e *alinéa* (cette division n'existe pas dans le manuscrit).
V. 5. : Je les voyais monter, rouler, s'évanouir. — Ici : je les voyais monter, *fumer*...
2e *alinéa, v. 11* : Et quand, des flots hurlant dans leurs larges abîmes...
Ici : ... *Grondant dans leurs profonds abîmes.*
2e *alinéa, v. 17* : Qui, pareil à ces eaux...
Ici : Qui, *semblable* à ces eaux...
3e *alinéa, v. 4* : Vient braver, grâce à lui...
Ici : *A bravé jusqu'à nous...*
3e *alinéa, v. 13* : M'apportes-tu des sons...
Ici : ... *Les* sons...
5e *alinéa, v. 10* : Source des nations...
Ici : Source a été biffé, un autre mot récrit en-dessous, biffé à son tour, et source rétabli au-dessus de la ligne.
5e *alinéa, v. 23* : Le vent, en ravissant tes os à ton cercueil...
Ici : ... En ravissant *ta cendre*...
5e *alinéa, v. 36* : Comme un coup plus hardi de la hache des temps.
Ici : ... De *l'audace* des temps.
5e *alinéa, v. 5 et 6 avant la fin de l'alinéa :*
Mais semblable à César à son heure suprême,
Qui du manteau sanglant s'enveloppa lui-même.
Ici : ... *Qui, quand l'heure fut prête,*
De son manteau de pourpre enveloppa sa tête.

VI. — Impressions du Matin et du Soir.

Str. 1, v. 4 : Et de ces cieux vieillis...
Ici : Et *de nos jours* vieillis...
Str. 2, v. 1, 3, 4 : Soleil, voile de feu dont ton maître se couvre.
. . . . . .
Le firmament résonne et l'espace s'entr'ouvre,
Et Jéhova se montre à l'ombre qui te fuit.
Ici : Soleil ! *sacré soleil ! des cieux brillant pendule,*
. . . . . .
. . . . . *et l'espace recule*
. . . . . qui *le* fuit.
Str. 3, v. 4 : Plane avec majesté...
Ici : Plane *d'un vol plus doux*...
Str. 4, v. 4 : ... Le lit voilé des eaux.
Ici : ... *Les lits voilés*...
Str. 6, v. 3 : Et que l'impur serpent presse ses nœuds funèbres.
Ici : Et que l'impur *reptile hâte* ses nœuds...
Str. 7, v. 2 : Ses yeux noyés...
Ici : Ses yeux *baignés*...
Str. 8, v. 2 : A la rime, on trouve « lent ».
Ici : On trouve *doux*, qui ne rime pas, et il semble avoir été récrit sur « lent » gratté. Peut-être Lamartine, mécontent de « lent », ne l'a-t-il laissé subsister que faute d'avoir trouvé à refaire sa strophe avec *doux*.
Str. 10, v. 1 : Et les songes menteurs.
Ici : Et les songes *errants*...
Str. 10, v. 3 : Et que la nuit couvait...
Ici : Et que *couvait la nuit*...
Str. 10, v. 5 : En notre âme amollie.
Ici : En notre âme *affaiblie.*
Str. 11, v. 3 : Gémit et croit chanter...
Ici : *Croit chanter et gémit*..

Str. 11, v. 4 : Dont les pas et le cœur...
Ici : *Dont le cœur et les pas...*
Str. 11, v. 5 : ... Au firmament plus sombre.
Ici : ... *Sur sa voûte* plus sombre.
Str. 12, v. 2 : ... Sous l'écume caché...
Ici : ... Sous *la vague* caché...
Str. 12, v. 11 : ... En sortant du nuage.
Ici : ... *En dorant le* nuage.
Str. 14, v. 3 : Ce n'est qu'un même sens.
Ici : Ce n'est qu'un même *cri.*
Str. 15, v. 1, 3, 4 : La nature a deux chants, de bonheur, de tristesse,

. . . . . .

De l'une à l'autre note elle passe sans cesse :
Homme !...
Ici : *La nature en ses chants a deux notes sublimes ;*

. . . . . .

De ces deux seuls accords elle forme ses hymnes ;
Mortel !...

Au sujet de cette fausse rime corrigée, on peut remarquer que Lamartine écrit plutôt *hyme*, en général, que *hymne.*
Str. finale, v. 2 : ... Un triste et long adieu.
Ici : ... Un triste et *tendre* adieu.

XIII. — Désir.

Str. 2, v. 1 : Ame, dans le manuscrit, est écrit en surcharge sur *voix* qu'il a remplacé.
Str. 2, v. 4 : Encore un lapsus d'écriture, indiquant un travail de copie : *chatre* être, au lieu de chaque.
Str. 2, v. 5 et 6 : Chaque étoile son génie,
Chaque élément ses concerts.
Ici : Chaque *élément* son génie,
Chaque *étoile* ses concerts.
Str. 4, v. 1 : Quand les vents sifflent sur l'onde...
Ici : Quand les vents *hurlent...*
Str. 4, v. 2 : Quand la mer gémit ou gronde...
Ici : Quand l'*Océan tonne* ou gronde...
Str. 10, v. 3 : Le vers, tel qu'il est dans l'imprimé, est écrit au-dessus de la ligne, substitué à un autre biffé et illisible.
Str. 11, v. 4 : Ruisseaux à la molle haleine...
Ici : ... à la *douce* haleine...
Str. 13, v. 4 : Ce mot que l'aurore voile...
Ici : « L'aurore » est au-dessus de la ligne, substitué à *chaque ciel*, mots biffés.
Str. 14, v. 1 et 2 : Les ouragans, le tonnerre,
Les mers, les feux et la terre.
Ici : *Les vents, les feux,* le tonnerre,
Les mers, les airs et la terre.
Str. finale, v. 2 : Soulèveraient ma tristesse...
Ici : *Soulageraient...*
Str. finale, v. 3 : Dans ce vallon de douleur.
Ici : Dans ce vallon *des douleurs.*

LIVRE III

I. — Encore un Hymne.

Str. 2, v. 1 et 2 : Oh, qui me prêtera le regard de l'aurore,
Les ailes de l'oiseau...
Ici : Oh, qui me *donnera les coursiers* de l'aurore,
Les ailes *des oiseaux*...
Str. 3, v. 2 : ... D'un vol mélodieux.
Ici : ... D'un vol *harmonieux*.
Str. 4, v. 3 et 4 : Un hymne dans mon délire,
Un hymne dans mon bonheur.
Ici : Les deux fois, dans *ton*...
Str. 5, v. 4 : Cieux étoilés, tempêtes !
Ici : Cieux ! étoiles, tempêtes !

Après cette strophe, le manuscrit répète une fois de plus la strophe 1, et avec *ton* délire, *ton* bonheur, comme à la première répétition.

Str. 6, v. 10 : ... Par d'autres remplacées.
Ici : ... *D'elles-même élancées.*
Str. 7, v. 2 : Ainsi que le ramier qui traverse les flots.
Ici : Ainsi que *la colombe errante sur* les flots.
Str. 9, v. 2 : ... Ses vagues sans repos.
Ici : ... Ses *ondes*...
Str. 9, v. 8 : ... Où ses ondes sont nées.
Ici : ... *D'où*...

Après cette strophe, le manuscrit répète une fois encore la strophe 1, toujours avec *ton*.

Str. 10, v. 3 : ... Qui brûle, renverse, dévore...
Ici : ... *Ou* dévore...
Str. 10, v. 6 et 7 : Il fait trembler la tour comme une feuille aride
Et le mât du vaisseau comme un roseau pliant.
Ici, au v. 6 : Trembler *les tours,* écrit au-dessus de la ligne, et substitué à *tourbillonner* ; et le vers 7 en entier est écrit de même, et substitué à un vers biffé et illisible.
Str. 10, v. 11 et 12 : ... De sa fuite éternelle...
... De sa course lassé...
Ici : ... De sa *course* éternelle...
... De sa *fuite* lassé...

Après cette strophe, revient encore dans le manuscrit la strophe 1, avec *ton* ; puis vient celle-ci, qui n'a pas passé dans le texte imprimé :

Toi, qui donnes sa pente au torrent des collines !
Toi qui prêtes son aile au vent pour s'exhaler,
Où donc es-tu, Seigneur ? Parle ! où faut-il aller ?
N'est-il pas des ailes divines
Pour que mon âme aussi puisse enfin s'envoler ?

Puis, une fois de plus, revient la strophe initiale, avec *ton*.

Str. finale, v. 2 : ... Que le vent dérobe au sillon.
Ici : ... Que le vent *enlève*...
Str. finale, v. 3 : La feuille que l'automne enlève en tourbillon.
Ici : ... Que l'automne *élève*...

II. — Milly.

Str. 1, v. 4 : Comme les pas connus...
Ici : Comme *le bruit des pas*...
Str. 2, v. 4 : Saules, dont l'émondeur...
Ici : Saules, dont *le tondeur*...
Str. 4, v. 2 : Dans le manuscrit, il avait, avant « toits », écrit *humbles*, qu'il a biffé, en s'apercevant que son vers avait quatorze syllabes.
1er alinéa, v. 2 : Dorés jusqu'au matin sous les pieds des étoiles.
Ici : ... *Par* les pieds...
1er alinéa, v. 7 : Et dans leurs frais vallons...
Ici : Et dans leurs *berceaux verts*... (Répétition évitée, il y a bercer au vers suivant.)
1er alinéa, v. 10 : ... L'onduleuse ceinture.
Ici : ... *L'ondulante* ceinture.
1er alinéa, v. 12 : ... De leurs caps dentelés.
Ici : ... De *ses* caps dentelés, et caps est écrit au-dessus de la ligne, substitué à *bords*, biffé.
1er alinéa, v. 17 : ... Où s'ouvrent...
Ici : Où est écrit au-dessus de *et*, biffé.
1er alinéa, v. 23-24 : De pins et de rochers ici se hérisser,
En pentes de gazon plus loin fuir et glisser...
Ici : *D'inaccessibles rocs quelquefois s'hérisser*,
En pentes de gazon *s'arrondir et glisser*...
1er alinéa, v. 31 : Puis des derniers...
Ici : *Et* des derniers...
2e alinéa, v. 4 : ... Jour par jour inclinés...
Ici : ... Jour *à* jour...
2e alinéa, v. 5 : Dans le manuscrit, lapsus de plume : *racines*, au lieu de ravines.
2e aliné, v. 14 : ... Ou rampent sur le sable.
Ici : ... *Et* rampent...
2e alinéa, v. 48 : ... Dans mon heureuse enfance.
Ici : ... Dans *notre*...
2e alinéa, v. 51 : Où le vieillard qui pense...
Ici : Où *le pauvre pasteur*...
3e alinéa, v. 14 : Dont mon âme attentive évoque les images.
Ici : Dont *un tendre regret m'amène les images*.
4e alinéa, v. 2 : Chaque son qui le soir s'élève des campagnes.
Ici : Chaque son *que le soir élève*...
4e alinéa, v. 4 : Reverdir ou faner les bois et les gazons.
Ici : Lamartine avait d'abord terminé le vers par : *la robe des saisons* ; il a biffé ces mots, et écrit à la suite le texte conservé depuis.
4e alinéa, v. 24 : Ou ces fléaux de Dieu...
Ici : Ou ces fléaux *des dieux*...
5e alinéa, v. 10 : Au plus léger soupir...
Dans le manuscrit, ces mots ont été écrits au-dessus de ce texte biffé : *A la voix du besoin*...
5e alinéa, v. 22 : Rendez-leur vos prières.
Ici : A la suite du mot *donnez*, biffé, on lit : *rendez-nous* vos prières.
5e alinéa, v. 35 : ... Dérobée aux rameaux.
Ici : ... *Accrochée* aux rameaux.
5e alinéa, v. 68 : Avec leurs blonds cheveux.
Ici : Avec leurs *longs* cheveux.
5e alinéa, v. 88 et dernier : ... L'heure baisse et va s'évanouir.
Ici : ... L'heure *glisse*...

6e alinéa, v. 15 : Dont la hache a fauché...
Ici : Hache a été biffé, puis récrit au-dessus de la ligne.
7e alinéa, v. 2 : ... Que votre humble héritage...
Ici : ... Que *ton* humble héritage...
7e alinéa, v. 8 : Aux lieux où l'indigence avait seule un trésor.
Ici : ... Où l'*innocence*...
8e alinéa, v. 5 : ... Et ces tristes décombres.
Ici : ... Et ces *chères* décombres.
8e alinéa, v. 8 : ... Disparus de nos yeux.
Ici : ... *A mes yeux.*
8e alinéa, v. 12 : Mais près des lieux...
Ici : Lieux a été écrit au-dessus de *champs*, biffé pour éviter une répétition, le mot revenant au vers suivant.
8e alinéa, v. 45 : Avec des sœurs, un père, et l'âme d'une mère.
Ici : Avec *mes* sœurs, *mon* père...

IV. — Le Retour.

Str. 1, v. 5 : ... Ses premiers amours.
Ici : ... *Tes* premiers amours.
Str. 3, v. 8 : Quand il est tari, l'homme expire.
Ici : *Tout le remplit, et* l'homme expire !
Str. 4, v. 7 : ... A bénir d'autres lieux.
Ici : ... D'autres *cieux.*
Str. 5, v. 4 : ... D'antiques souvenirs. (Pluriel rimant avec rajeunir.)
Ici : ... D'antique souvenir.
Dernier alinéa, v. 1 : ... Ces fortunés rivages.
Ici : ... *Tes* fortunés rivages.

IX. — Pourquoi mon ame est-elle triste ?

Str. 1, v. 3 : D'où vient ce poids...
Ici : *Quel est* ce poids...
Str. 1, v. 6 : Pleurant, tu n'as pas encore...
Ici : *En deuil...*
1er alinéa en grands vers, v. 1 : ... Une prison flottante. — Ici, flottante est écrit en surcharge sur un mot illisible.
1er alinéa en grands vers, v. 4 : Et dont le vent du ciel en trois jours...
Ici : *Et dont l'homme en marchant pas à pas...*
4e alinéa (ces divisions n'existent pas dans le manuscrit), *v. 3* :
... Au-dessus de tout mot qui l'exprime...
Ici : ... Au-dessus de tout *nom*...
4e alinéa, v. 4 : Éclair brillant et pur...
Ici : *Trait rapide et brûlant...*
4e alinéa, v. 5 : ... Au grand foyer...
Ici : ... Au *pur* foyer...
4e alinéa, v. 7 : Rayon ! foudre des sens ! inextinguible flamme !
Ici : *Foudre de l'âme, éclair ! Rayon ! Divine flamme !*
4e alinéa après le v. 10 : Quatre vers ont disparu dans le texte imprimé.

Mystérieux instinct de la grande unité !
Au souffle créateur souffle même emprunté !
Extase sans réveil ! Sentiment sans parole !
Du bonheur des esprits délicieux symbole !

4e alinéa, v. 11 à 14 : Il est ! il serait tout, s'il ne devait finir !
Si le cœur d'un mortel le pouvait contenir,
Ou si, semblable au feu dont Dieu fait son emblème,
Sa flamme en s'exhalant ne l'étouffait lui-même !

Ici : Il est ! il serait tout, *s'il était éternel !*
S'il pouvait contenir dans le cœur d'un mortel !
Ou si, semblable au feu dont *il est un* emblème,
La flamme qu'il produit ne l'exhalait lui-même !

Reprise des strophes. Str. 1, v. 9 : Que peux-tu semer ?...
Ici : Que *peut-on* semer ?

Str. 2, v. 4 : Disparaissait de mon regard.
Ici : ... *A* mon regard.

Str. 2, v. 7 : Sur la trace des matelots.
Ici : Sur la *route* des...

Après cette strophe 2, le manuscrit donne une strophe qui n'a point passé dans l'imprimé.

Je pâlis comme la lumière
Qui s'évanouit sur les monts,
Quand le soir la triste paupière
Voit dégrader ses doux rayons ;
Je glisse comme l'ombre obscure
Que voit s'effacer à mesure
Le style allongé des cadrans.
Je m'éteins comme un son. Je coule
Comme la neige qu'un pied foule.
Je fonds comme l'eau des torrents !

Str. 3, v. 3 : Tout était promesse et merveille.
Ici : Tout était *délice*...

Str. 4, v. 10 : Tièdes de mes brûlans soupirs...
Ici : Tièdes *encor de mes* soupirs...

Puis vient, dans le manuscrit, une strophe encore qui n'a pas été conservée :

Voici les palmes de la gloire
Que le temps aime à dépouiller !
L'écho d'une longue mémoire
Ne saurait-il me réveiller ?
Voilà l'ambition qui trace
Un sentier que la mort efface
Aux sommets escarpés du sort !
Ma fortune en vain peut y tendre,
Pourquoi monter, s'il faut descendre ?
Ce jeu fait sourire la mort !

Str. 5, v. 2 : La femme aux perfides appas...
Ici : ... *Aux célestes* appas...

Str. 5, v. 7 : ... Teignent toujours...
Ici : ... Teignent *encor*...

Str. 6, v. 2 : ... La flatte encor...
Ici : ... *L'honore* encor...

Str. 6, v. 4 : Dont s'enivre son jeune orgueil.
Ici : Dont s'enivre *encor son* orgeuil.

Str. 6, v. 8 : Et je dis, la pitié dans l'âme.
Ici : Et je dis : *Quoi ! Là fut mon âme ?*

Str. 7, v. 1 : ... Dans une longue vie... est écrit au-dessus d'un texte biffé et illisible.

Str. 8, v. 4 : Des jours... (rimant, malgré le pluriel, avec tour).
Ici : *Du* jour...

Après la strophe 9 de l'imprimé, le manuscrit a encore quelques vers de plus que l'édition :

J'ai dit : Mon Dieu ! Soudain, comme l'eau de la pierre
Qu'au nom de Jéhova Moïse osa frapper,
J'ai vu la foi, l'espoir, l'amour et la prière
De mon âme stérile à longs flots s'échapper !
Et j'ai dit dans mon cœur : Malheur à mes pensées,
A mes désirs déçus, à mes erreurs passées !
Espérances insensées !
Rêves d'un cœur malade, amour et gloire, adieu !
D'un monde à double sens j'ai percé le mystère :
Un seul nom dans le ciel, un seul nom sur la terre !
Un seul nom dans mon cœur et sur mes lèvres : Dieu !

Str. 10, v. 4 : Loin du toit qui fut son berceau...
Ici : Loin *de la terre,* son berceau...
Str. 10, v. 6 : ... L'aquilon le soutient...
Ici : ... L'aquilon *le balance...*
Str. 11, v. 2 : L'infini s'ouvre sous mes pas.
Ici : L'infini *s'entr'ouvre à* mes pas.
Str. 11, v. 4 : Quels cieux.
Ici : Quels *bords.*
Str. 11, v. 8 : ... Plein de sa soif...
Ici : ... Plein de *ma* soif...
Str. 12, v. 4 : ... Chez les étoiles.
Ici : ... *Sous* les étoiles.
Str. 12, v. 9 : Partout où se montrait sa gloire...
Ici : *En tout lieu qu'éclata* sa gloire...
Str. 13, v. 4 : Et dans les songes des humains.
Ici : Et dans les *fastes...*

Après cette strophe, autre strophe restée dans le manuscrit :

Enfin sous des formes sans nombre,
Je l'ai cherché sur ses autels,
Dans tous ces cultes qu'à son ombre
Inventa l'amour des mortels !
C'est ici, disais-je à son temple,
Que le cœur du moins te contemple
Et te voit de l'œil de la foi ;
Et, plein d'une extase plus tendre,
J'y passais les nuits à t'attendre,
Et mes yeux ruisselaient vers toi !

Str. 14, v. 1 : A chaque éclair...
Ici : A chaque *instant...*
Str. 15, v. 7 : ... Et le cherche en vain.
Ici : ... Et le cherche *encor.*
Str. 15, v. 9 : ... Qui le raconte.
Ici : ... Qui le *célèbre.*
Str. 16, v. 2 : Comme une mer brisant la nuit sur un écueil.
Ici : Comme une mer brisant *sur l'éternel écueil.*
Str. 16, v. 4 : ... Au bord d'un cercueil.
Ici : ... bord *du* cercueil.
Str. 16, v. 8 : ... Débordant d'une douleur farouche.
Ici : ... Débordant d'*un désespoir* farouche.
Str. 16, v. 9 : ... Tarir la plainte sur sa bouche.
Ici : ... Tarir *les plaintes* sur sa bouche.

Après cette strophe, le manuscrit seul en donne deux autres, mais en travers desquelles est jeté un trait de plume qui les biffe :

Quand je veux lui dire : ô mon Père !
Ma voix retombe sur mon cœur !
Le cri même de la prière
N'est pour moi qu'un cri de douleur !
J'attends, je regarde, j'écoute,
Je ne vois qu'un horrible doute
Qui pèse sur mes sens glacés !
Et je dis au cœur qui s'élève :
Est-ce que ton Dieu n'est qu'un rêve
Plus vain que mes rêves passés ?
Ah ! pourquoi te cacher au regard qui t'implore
Sous les mystères de la foi ?
Pourquoi tromper, mon Dieu, cet amour qui t'adore,
Cette soif qui ne veut que toi ?

Str. 18, v. 3 : Ou n'est-ce pas mon œil qui s'est voilé lui-même
Sous les nuages...
Ici : Ou n'est-ce pas *mes yeux qui sont voilés eux-mêmes*
Par les nuages...

Str. 10, v. 2 : Ta splendeur te dérobe à moi.
Ici : Ta splendeur *t'éloigne de moi.*

Str. finale, v. 1 et 2 : Dieu de la lumière
Entends ma prière...
Ici : *Dieu de la prière,*
Rends-moi la lumière...

LIVRE QUATRIÈME

II. — Invocation pour les Grecs.

Str. 2, v. 8 : ... Les monts de Séirs.
Ici : ... Les monts de *Seyr.*

Cette correction singulière a été sans doute l'effet d'un scrupule, qu'en d'autres passages a dédaigné Lamartine, sur la rime d'un mot sans *s* final avec un pluriel.

Str. 6, v. 2 : Des femmes, des vieillards... — Vieillards, dans le manuscrit, a été écrit au-dessus d'*enfants*, biffé, le mot *enfant* revenant au vers suivant.

Str. 7, v. 4 : ... Champs de batailles...
Ici : ... Champs *des* batailles...

Str. finale, v. 2 : ... Contre ce nom... — Ce, dans le manuscrit, a été écrit au-dessus de *ton*, biffé.

Str. finale, v. 3 et 4 : ... Tu n'es plus... a été, dans le manuscrit, substitué les deux fois à *n'es-tu plus...*

IX. — Pour le premier jour de l'année.

Str. 2, v. 3-4 : ... Les faibles créatures
Pour naître et pour mourir ont assez d'un moment.
Ici : ... *Aux* faibles créatures
Pour naître et pour mourir *il suffit* d'un moment.

Str. 3, v. 1 : ... Les ai-je vus...
Ici : ... *Je les ai vus...*

Str. 3, v. 2 : Ces ans si prompts à fuir, si prompts à revenir.
Ici, un octosyllabe : *Ces ans si prompts à revenir.*
Str. 3, v. 3 : ... Un seul peut-être.
Ici : ... *Ah ! moins* peut-être.
Str. 3, v. 4 : Plus le passé fut plein, plus vide est l'avenir.
Ici : Plus le passé fut *long*, plus *court* est l'avenir.
Str. 4, v. 2 : ... Les moments...
Ici : ... Les *instants*...
Str. 4, v. 4 : ... Sur le cadran rempli.
Ici : ... Sur *les cadrans remplis*.
Str. 4, v. 8 : Dans l'ombre d'une seule nuit.
Ici : *Dans une seule nuit !*
Str. 5, v. 3 et 4 : Et qui sur l'airain qui les compte
En fuyant impriment leurs pas.
Ici : *Et dont sous le marteau qui compte*
L'airain veillant marque les pas.
Str. 5, v. 7 : Que ce dernier coup de minuit. — Dans le manuscrit, dernier est écrit au-dessus de la ligne, et il y a un mot biffé plus loin ; le texte était d'abord : Que ce coup *fatal* de minuit.
Str. 5, v. 10 : Le temps qui commence...
Ici : Le temps qui *s'avance*...
Str. 6, v. 1 : Comme des pieds...
Ici : Comme *nos* pieds...
Str. 6, v. 5 : Mais cette minute accomplie.
Ici : Mais cette *grande heure* accomplie.
Str. 7, v. 6 : Emporte avec elle une année. — Le manuscrit donne déjà ce texte, mais substitué à un texte biffé : *S'envole* avec *toute* une année.
Alinéa en grands vers, v. 9 : A mes jours mélangés...
Ici : A mes jours *incertains*...
Alinéa en grands vers, v. 10 : Par la grâce ou l'amour.
Ici : Par *la haine* ou l'amour.
Alinéa en grands vers, v. 18 : Ne laissait dans mon cœur.
Ici : Ne laissait dans *mes mains*...
Alinéa en grands vers, v. 25 : ... Ces rapides années.
Ici : ... Ces *fuyantes* années.
Alinéa en grands vers, v. 26 : Par mille autres désirs...
Ici : Par *tout autre désir*...
Alinéa en grands vers, v. 29 : Dont la lyre et l'autel...
Ici : Dont *tes hymnes chantés*...
Alinéa en grands vers, v. 30 : ... Prolongeraient les veilles.
Ici : ... *Enchanteraient* les veilles.
Alinéa en grands vers, v. 31 : ... En marquant les instants.
Ici : ... En marquant *mes* instants.
Alinéa en grands vers, v. 35 : Que ce temps qui ne laisse...
Ici : Que ce temps qui *n'ajoute*...

Puis, reprise des strophes.

Str. 1, v. 2 : Qui m'éclaire un nouveau chemin.
Ici : Qui *m'annonce un plus long demain.*
Str. 1, v. 7 : ... De mes ans.
Ici : ... De *nos* ans.
Str. 1, v. 9 : Tu consacrais...
Ici : Tu *consacres*...
Str. 2 : Les vers 1 et 2 de l'édition sont dans le manuscrit 3 et 4, et réciproquement.

Str. 2, v. 9 : Te dise...
Ici : Te *disent*...
Str. 3, v. 1 : Mais si des jours...
Ici : Mais si *du temps*...
Str. 3, v. 8 : Un flot calme...
Ici : Un flot *doux*...
Str. 4, v. 8 : Un jour le flétrirait...
Ici : Un jour *les* flétrirait...
Str. finale, v. 6 : Vient d'un pied toucher...
Ici : Vient *du pied presser*...
Str. finale, v. 10 : ... Conduit au bord.
Ici : ... Conduit au *port*. — Mais port termine déjà le vers avec lequel rime celui-ci. Lamartine, cette fois, ne s'est pas aperçu tout d'abord de la répétition.

VIII. — Le Solitaire, hymne.

Str. 6, v. 5 : Et les ans, lourds anneaux ajoutés à ma chaîne.
Ici : Et les ans, *dont s'accroît le poids de notre* chaîne.
Str. 6, v. 6 : Ont courbé sous leur poids...
Ici : Ont courbé *sous mon corps*... — Il avait d'abord commencé à écrire : *de leur* (songeait-il à de leur poids ?) et a récrit *sous mon* par-dessus.
Str. 6, v. 14 : Celui qui vit en toi date en éternité.
Ici : Celui qui vit en toi date *d'éternité !*
Str. 7, v. 2 : De leur rouille...
Ici : *Dans la* rouille...
Str. 7, v. 6 : ... Aux soleils...
Ici : ... Au soleil...
Str. 7, v. 7 : Est aussi rude que la pierre...
Ici : Est *plus* rude que la pierre... — Il manquait une syllabe, à moins d'en compter pour *pierre* une de trop.

Tel est l'ensemble des leçons qui ont constitué pour ces dix poèmes un état transitoire du texte. Le nombre des passages où, soit au point de vue de la langue, soit à celui des images, l'expression y était encore bien gauche et parfois même singulière ou obscure, me semble, comme les dates assignées par le poète aux Harmonies qui figurent dans l'album, indiquer que nous ne sommes pas encore ici très loin du premier jet. Cependant il s'agit déjà d'une mise au net, qu'on ne peut guère supposer que précédée de quelque revision, et qui par certaines retouches porte çà et là la trace d'un souci critique en éveil au cours même du travail de copie On serait porté à conclure qu'au moment de la composition il arrivait parfois à Lamartine, emporté par l'élan de sa pensée, d'écrire un peu n'importe quoi, d'employer les premier mots qui lui venaient à l'esprit, pourvu que le mouvement général ne fût pas interrompu, ni la musique suspendue ou faussée, et que ressaisi, quand il se relisait, par l'élan primitif, il lui fallait, pour reconnaître toutes les imperfections de ce texte premier, des revisions répétées, au cours desquelles, sans doute, bien des retouches étaient moins des corrections suggérées par un sens critique réfléchi que les improvisations plus heureuses d'une reprise d'inspiration créatrice.

Henri Bernès.

QUELQUES CORRECTIONS DE RENAN

« Ah ! le b..., on voudrait bien
savoir comment c'est fait. »
FLAUBERT
(sur le style de Renan).

M. Henry Vignaud, secrétaire de l'Ambassade des États-Unis, à Paris, avait réuni des documents relatifs à Christophe Colomb. A sa mort (1922), sa collection fut achetée tout entière par la William Clements Library de l'Université de Michigan, bibliothèque qui comprend des ouvrages et des pièces diverses sur l'histoire américaine. Parmi les remarquables richesses de la collection Vignaud, un hasard avait égaré deux séries successives d'épreuves des *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* de Renan ; ces épreuves précédèrent la publication dans la livraison du 1er novembre 1882 de la *Revue des Deux Mondes* (pages 5-26). Ces feuillets portent des corrections autographes de Renan, qui nous permettent de discerner les derniers repentirs de l'écrivain. Dans le relevé de ces corrections, j'emploierai les sigles suivants :

A, Texte imprimé des premières épreuves.

B, Corrections manuscrites sur les premières épreuves et texte imprimé des deuxièmes épreuves.

C, Corrections manuscrites sur les deuxièmes épreuves. Par une note manuscrite en haut de la première feuille de ces épreuves, Renan demande à l'imprimeur de lui faire parvenir une dernière série d'épreuves avant la publication. Ces dernières épreuves n'ont pu être consultées ; cependant, la confrontation de C et du texte publié dans la *Revue* fait constater que les corrections de la dernière heure ne portent que sur un très petit nombre de passages.

Le texte étant trop long pour être publié complètement ici, je n'en donne que des extraits : les passages sur lesquels portent les corrections. Je cite, en italique, les mots qui sont le résultat d'un remaniement.

Page 5 de la « Revue ». — La maison fondée par M. Olier, en 1645, n'était pas la grande construction rectangulaire, à l'aspect de caserne, *qui forme maintenant un côté* de la place Saint-Sulpice. L'ancien séminaire du XVIIe et du XVIIIe siècle *couvrait toute l'étendue* de la place *actuelle* et masquait *complètement* la façade de Servandoni.

(1) qui forme le côté sud A | qui forme maintenant le côté sud B.

(2) occupait l'emplacement même AB.

(3) actuelle A | ouverte de nos jours B | C *ne donne rien entre* « place » *et* « et ».

(4) désagréablement A | B *donne trois expressions placées l'une sous l'autre, comme si Renan n'avait pas voulu choisir immédiatement ; la dernière a été retenue :* de la manière la plus fâcheuse, tout à fait, complètement.

L'emplacement du séminaire *d'aujourd'hui* était occupé *autrefois*...

(1) actuel A | *omis par* B.

(2) *omis par* A.

— *Ligne 13.* — (La Vierge... reçoit...) *tout* l'effluve du Saint Esprit.

(1) toute AB.

Page 6, ligne 14. — M. Hugon avait servi *d'acolyte au sacre* de M. de Talleyrand...

(1) diacre à l'ordination B.

Page 7, ligne 12. — L'esprit (du livre de M. Garnier) en était fort analogue à celui de Rosenmüller, de Hug, de Jahn.

(1) *après* Jahn, A *ajoute* de Cellerier.

— *Ligne 20.* — (Au moment de son aventure en Égypte) Sara... aurait été *presque septuagénaire.*

(1) nonagénaire A.

— *Ligne 36.* — On pouvait d'abord le trouver simple, presque commun ; puis on s'étonnait de *découvrir*, sous cette humble apparence...

(1) trouver A.

Page 8, lignes 15 et suiv. — Les autres directeurs... étaient sans exception de dignes continuateurs *d'une respectable tradition. ... L'ancienne* école savait délirer avec sobriété...

(1) de l'ancien esprit AB.

(2) la vieille école A.

Page 9, ligne 6. — Ce qu'on *aurait* pu mettre dans l'autre plateau eût paru léger.

(1) eût A.

— *Lignes 21-22.* — Sa docilité l'eût préservé des dangers que le concile du Vatican *a fait* courir à la foi *de la plupart* des ecclésiastiques instruits.

(1) fit A.

(2) *omis par* A.

— *Ligne 39.* — Sa piété était vraiment comme les mères-perles de François de Sales...

(1) A *portait* comme les pyraustes ou les mères-perles...

Page 10, lignes 11-12. — Je ne connaissais pas une âme dans Paris. Je fus deux ans sans *suivre* d'autre rue que la rue de Vaugirard...

(1) fouler AB | connaître C.

Page 11, lignes 24 et suiv. — (La théologie morale) fait une sorte d'encyclopédie très fortement *enchaînée.* C'est un édifice *dont les pierres* sont liées par des tenons de fer...

(1) liée dans ses parties A.

(2) dont toutes les pierres A.

— *Lignes 28 et suiv.* — Car non seulement on n'arrive pas à *établir* que la religion chrétienne... ; mais on ne réussit pas à prouver que, dans le champ de la réalité attingible à nos observations, il se soit passé un fait surnaturel, un miracle.

(1) prouver A.

(2) A *portait* nulle part (il se soit) jamais.

— *Ligne 40.* — Les protestants et les sectes dissidentes, qui, tout en admettant *les textes révélés*, refusent d'y voir les dogmes dont l'église catholique s'est chargée avec les siècles.

(1) l'autorité révélée A.

Page 12, lignes 17 et suiv. — Or, *on encourait les censures ecclésiastiques si l'on repoussait* cette application rétrospective de la philosophie d'Aristote aux créations liturgiques de Jésus.

(1) une décision ecclésiastique a consacré A.

— *Ligne 21.* — L'intuition du devenir dans l'histoire comme dans la nature était dès lors *l'essence de ma philosophie.*

(1) le principe fondamental de ma pensée A.

Page 13, ligne 9. — (M. Le Hir) se montra pour moi plein *d'attentions.*

(1) de bonté A | de sollicitude BC.

— *Ligne 40.* — (M. Quatremère) *était resté volontairement en dehors du mouvement scientifique.*

(1) était, on peut le dire, tout à fait arriéré A.

Page 14, ligne 6. — Comme grammairien *comparatif*, M. Quatremère...

(1) comparé A.

Page 15, lignes 20 et 27. — Or, on n'est pas catholique si l'on s'écarte sur un seul de ces points de la thèse *traditionnelle... L'orthodoxie* oblige de croire...

(1) orthodoxe A.

(2) Le concile de Trente A.

Page 16, lignes 1-5. — En fait de contradictions, par exemple, il n'y a pas d'esprit *dégagé de préoccupations théologiques qui ne soit forcé de reconnaître des divergences inconciliables* entre les synoptiques et le quatrième évangile, et entre les synoptiques comparés les uns avec les autres.

(1) sans parti pris qui n'en reconnaîtra une entre A.

(2) A *donnait des exemples* sur la question du jour pascal où mourut Jésus et sur la relation de la naissance de Jésus avec la mort d'Hérode le Grand.

Page 17, ligne 34. — *Ce ne sont pas eux* (il s'agit des messieurs de Saint-Sulpice) *qui ont ajouté la qualification « Est de fide » à la suite de tant de propositions insoutenables.*

(1) *omis par* A.

Page 19, ligne 4. — Par une petite pédanterie d'hébraïsant, j'appelai *cette crise de mon existence* Nephtali...

(1) ce temps de ma vie A.

Page 21, ligne 3 de la note 1. — (M. l'abbé Cognat) a communiqué au *Figaro* (*3 avril 1879*) et publié...

(1) juin 1879 A.

— *Même note, ligne 7.* — M. Foulon et M. Cognat sont d'anciens amis, qui me sont restés très chers.

(1) A *portait* les anticléricaux nous agonisaient tous les deux de sottises. (*M. Cognat et moi.*)

Page 23, lignes 39-49. — Volontiers donc je dirai : « C'est ma faute, pourvu que ceux qui m'aiment consentent à me plaindre *et à me garder leur amitié* ».

(1) car mes erreurs ni mes fautes ne sauraient éteindre ni l'amitié ni la pitié. A.

Page 24, ligne 12. — AB *portaient* j'ai été souvent assez près d'exécuter la hardie démarche dont je vous parlais tout à l'heure.

Page 26, lignes 35-36. — (Après avoir quitté Saint-Sulpice) j'allai prendre une chambre à *l'hôtel qui occupait alors l'angle* nord-ouest de l'esplanade actuelle, laquelle n'était pas encore dégagée.

(1) l'hôtel maintenant démoli qui était situé à l'angle A.

L'impossibilité de consulter le manuscrit lui-même sous sa forme primitive empêche de tirer des conclusions définitives de cette étude.

La plupart des corrections portent sur le texte A ; les divergences entre A et B sont trois à quatre fois plus fréquentes que les divergences entre B et C. Dans les corrections de A à B, les intentions de Renan paraissent être les suivantes :

— Recherche d'une plus grande précision dans les faits (7, 20, *nonagénaire* fait place à *presque septuagénaire* ; 21, note 1, 3, rectification de date, etc.).

— Recherche de la précision du vocabulaire ecclésiastique (6, 14, *acolyte au sacre* remplace *diacre à l'ordination*, etc.), et en même temps effort pour rendre les faits d'Église plus frappants, plus compréhensibles au lecteur laïque (12, 17-18, etc.).

— Recherche d'expressions moins fortes, qui sentent moins la polémique, et plus indulgentes pour les maîtres de Saint-Sulpice et le clergé en général : *un esprit sans parti pris* devient (page 16, 1-3) *un esprit dégagé de préoccupations théologiques*. Il y a un euphémisme délicieux dans l'appréciation de M. Étienne Quatremère (page 13, 40) : la réticence, *on peut le dire*, a paru à Renan insuffisante pour justifier la dureté évidemment fort méritée de l'épithète *arriéré* : non, ce distingué professeur était seulement *resté volontairement en dehors du mouvement scientifique*.

— Soin d'éviter des répétitions de mots (page 7, 36, *découvrir* remplace *trouver* à cause de *le trouver simple* de la ligne précédente, etc. ; page 8, 20, la correction de *la vieille école* en *l'ancienne école* (déjà dans B) a rendu nécessaire la correction de *ancien esprit* en *respectable tradition* (seulement dans C) : correction, du reste, conforme au désir d'aménité qui perce dans nombre d'autres remaniements.

Il serait sans aucun doute puéril de s'efforcer à tirer davantage de ces épreuves. La confrontation des états successifs du texte n'aura cependant pas été inutile pour étudier la psychologie de Renan.

J.-E. Ehrhard.

PREMIÈRES CRISTALLISATIONS D'UN ESPRIT CRITIQUE

SAINTE-BEUVE

I

Les êtres de génie, généralement les plus précoces, dès leur prime jeunesse manifestent toute la richesse de leurs dons et extériorisent une hypersensibilité qui nous inquiète, une supériorité intellectuelle qui nous confond. Tel Mozart, petit prodige, composait à six ans son premier concerto ; Pascal, à douze ans, reconstituait, de mémoire, la géométrie jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide, et Bossuet, à seize, émerveillait de son éloquence l'Hôtel de Rambouillet !

Les premières cristallisations du génie offrent toujours le plus haut intérêt, alors qu'elles sollicitent une juste admiration ; elles permettent en outre de mieux connaître dans leurs manifestations les plus vives et les plus sincères, les êtres prédestinés.

La jeunesse n'ayant pas encore été polluée par le carnaval de la vie, n'est pas habituée à se travestir, dans un but de défense personnelle. Plus tard, nous comprenons la nécessité de masquer notre véritable « Moi », pour donner aux autres, « aux Barbares », selon l'expression si incisive de Maurice Barrès, l'image qu'ils souhaitent recevoir de nous à leur ressemblance. Ainsi nous évitons des heurts et ménageons les convenances et les opinions. A seize ou à dix-huit ans, on est certes plus spontané qu'à trente ! C'est pourquoi, les pages écrites dans l'adolescence, les notes griffonnées en hâte à cet âge sur un carnet, si elles n'ont pas pour le critique la valeur littéraire et artistique d'une œuvre de la maturité, ont du moins, pour le psychologue, le mérite de révéler l'être intime, la véritable nature de l'auteur.

Les odes de Jean Racine à Port-Royal ne nous laissent-elles pas pressentir une sensibilité et un lyrisme qui demeureront les caractéristiques du maître ? La tendresse de Bérénice, la suavité d'Esther, sont déjà en puissance dans ses premiers essais poétiques. Les marionnettes de Gœthe enfant et de la petite Germaine Necker ne trahissent-elles pas aussi, chez ces deux grandes natures, une prédisposition à l'émotion et à l'expression, un instinct dramatique intense ?

Rien de ce qui contribue à la connaissance d'une supériorité quelconque, ne doit être négligé. Les travaux scolaires des êtres les mieux doués offrent le plus grand intérêt : ils nous permettent de définir leurs aptitudes naturelles, leurs tendances, leurs valeurs et sont pour nous de précieux documents.

C'est le cas de Sainte-Beuve, qui fut un élève remarquable. Dès l'âge de quatorze ans, il apparaît, dans les nombreux devoirs que l'on a conservés de lui, ce qu'il ne cessa jamais d'être : un critique doublé d'un poète et d'un historien.

II

Le 4 octobre 1804, à Boulogne-sur-Mer, mourait d'une esquinancie Charles-François de Sainte-Beuve, contrôleur principal des douanes. Quelques semaines plus tard, le 22 décembre 1804, naquit l'enfant qui devait illustrer son nom : Charles-Augustin de Sainte-Beuve. Il eut pour première éducatrice une mère tendre, sereine, déjà sur le retour et prête à tous les sacrifices pour faire de son fils un homme de valeur.

C'était un enfant timide, replié sur lui-même et très studieux. Il grandit entre sa mère et sa tante[1]. « Sa condition était des plus médiocres par la fortune quoiqu'honnête par la naissance. De bonne heure, imbu de préceptes moraux et formé aux habitudes laborieuses, il se fit remarquer par son application à l'étude et par ses succès soutenus[2]. » C'est à l'Institution Blériot, à Boulogne, comme externe libre, que le jeune Charles connut ses premiers succès scolaires. C'était le seul établissement secondaire de la ville. Il était installé dans l'ancien Hôtel d'Aumont et dirigé dès 1791 par le maître Blériot. On pouvait y faire les études complètes de la 7e à la rhétorique. Le *prospectus* pour la rentrée de 1813, qui fut approuvé par le recteur de l'Académie de Douai, indique, « qu'on y professe l'écriture, la grammaire, la tenue des livres en partie simple et double, les langues anciennes, le dessin et les mathématiques. Les élèves y reçoivent en outre des leçons de lecture, de géographie, d'histoire et de mythologie. On ne néglige rien de ce qui concerne la religion, base d'une instruction solide et véritable[3]. » Tout cela pour la somme modique de 10 francs par mois. Les classes ont lieu le matin, de huit heures à midi, et l'après-midi, de deux heures à huit heures, dans des salles vétustes « ornées de mauvaises cartes de géographie ». Les vacances commencent le 1er septembre et finissent le premier lundi d'octobre.

Ces premières années d'étude furent marquées par la rapidité des progrès. En 1813, Charles a neuf ans. Il est en 5e et figure parmi les lauréats les plus favorisés du collège auxquels un banquet est offert par M. de Castéja, sous-préfet de Boulogne.

La distribution des prix a lieu le 31 août 1813, à 14 heures, dans une des salles de l'ancien Grand Séminaire, aujourd'hui Musée, en présence des autorités et d'un millier de personnes. Parmi les élèves couronnés, on a remar-

1. Sœur de son père.
2. Joseph Delorme.
3. Prospectus. Boulogne, imprimerie Olivier-Dolet, 1813. In-4° (4 pages).

qué MM. Ternaux, Dagron, Furne, Souquet et Sainte-Beuve. Ensuite, un des élèves couronnés chante quelques couplets avec « goût et sensibilité ». Pour finir, un banquet à la Sous-Préfecture réunit les autorités, M. Blériot, les professeurs et les lauréats[1].

Les cinq jeunes gens avaient obtenu chacun cinq prix, c'est-à-dire tous les prix affectés alors à chaque classe[2].

A treize ans et demi, le jeune Sainte-Beuve a terminé sa rhétorique : son intelligence est d'une rare précocité et il suit des programmes qui ne sont pas accessibles ordinairement à cet âge. Il n'a guère été enfant. Sa sensibilité ne connaît pas de repos. Mais écoutons Joseph Delorme : « ... Déjà en secret sa jeune imagination allumait la flamme qui devait lui être si fatale un jour. Lui-même aimait à nous raconter et à nous peindre ses premières rêveries, fraîches, riantes et dorées comme un poète les a dans l'enfance... Combien de longues heures il passait à l'écart, loin des jeux de son âge, le long d'un petit sentier, dans des monologues imaginaires, se créant à plaisir mille aventures périlleuses, séditions, batailles et sièges dont il était le héros! Au fond de la scène, après bien des prouesses, une idée vague de femme ou de beauté se glissait quelquefois et prenait à ses yeux un corps. »

C'est ainsi que l'imagination du jeune Charles, éprise d'exploits et d'héroïsme, l'oriente naturellement vers l'histoire.

L'histoire est avec la poésie tout ce qu'il aime. Les palmarès confirment nettement ses préférences.

Il y a chez cet enfant une maturité d'esprit extraordinaire. Quelle application au travail et quel sérieux! Il étudie avec soin l'histoire romaine. Il a des mots profonds sur Sénèque, Auguste. Il lit l'histoire des ducs de Bourgogne de Barante. Il s'intéresse aussi à l'histoire de France : il aime Henri IV, Louis IX. Il fait un rapprochement entre les malheurs de Louis XIV et ceux d'Auguste. Dans toutes ses notes de ses premières années, Sainte-Beuve apparaît déjà un observateur attentif, curieux des moindres détails et des plus petites particularités. C'est au milieu de cette activité intellectuelle intense qu'il sent s'éveiller en lui les premiers troubles de l'adolescence. Il aime sa cousine, Mlle Coilliot, avec une ardeur timide. Tel un séraphin, l'Amour sur ses ailes, le ramène sans cesse vers la poésie :

> Nous aimions à courir sur la verte pelouse;
> Elle avait bien quatre ans, moi j'en avais bien douze,
> Alors mille douceurs charmaient nos entretiens;
> Ses blonds cheveux alors voltigeaient dans les miens,
> Et les nombreux baisers de sa bouche naïve
> M'allumaient à la joue une flamme plus vive[3].

1. P. Hédouin, *Distribution des prix de la maison de M. Blériot.* Boulogne, impr. Olivier-Dolet, 1813. In-4° (4 pages).
2. Furne de la Frenaye. Bibl. de Boulogne, S^l^ 1905, 9e portef. B, 17.
3. *Les Consolations.*

La moindre allusion à ses sentiments est pour lui un supplice, mais il s'y complaît dans la solitude. Pendant ses promenades, il s'abandonne à ses rêveries : « Il s'asseyait contre un arbre, les coudes sur les genoux et le front dans les mains, tout entier à ses pensées et à ses souvenirs et aux innombrables voix intérieures[1]. »

Il aime aussi la jeune Nathalie Oudot, fille du général, pensive et sérieuse, qui épousa en 1829 M. Vertel.

Ses émotions sont d'autant plus vives, qu'il apporte plus de retenue dans leur manifestation. « Vers ce temps, une piété fervente qui s'était emparée de lui mêlait quelque chose de grave et d'innocent à ces émotions précoces et empêchait ce cœur d'enfant de se laisser trop vite amollir aux tendresses humaines... Il demeura dans ces heureuses dispositions jusqu'à l'âge de quatorze ans environ. C'est alors qu'il vint à Paris pour y achever ses études. »

III

A l'automne de 1818, Sainte-Beuve vient à Paris, à la pension Landry, rue de la Cerisaie, dans le quartier du Marais. Il suit les cours du Collège Charlemagne, où il redouble ses dernières classes qu'il a terminées à Boulogne. Il est élève de 3e de 1818 à 1819. Il a pour professeur de grec et de latin M. Gaillard. Son professeur d'histoire est M. Caïx, auquel il voue une sympathie particulière. Cette avance du jeune Sainte-Beuve dans ses études lui permet de revoir ses programmes en les approfondissant et d'étendre le cadre de ses lectures et de ses travaux. C'est alors qu'il prend l'habitude de noter ses pensées et ses réflexions : il ne travaille plus comme un écolier laborieux, mais déjà comme un étudiant.

Joseph avait l'habitude d'écrire sur des feuilles volantes, sur des petits carrés de papier et quelquefois aux marges de ses livres, les idées, les remarques qu'il avait entendues de ses amis, ou qui lui venaient à lui-même dans ses lectures et dans ses promenades[2].

Il tire le plus grand profit de ses travaux et il acquiert peu à peu cette prodigieuse érudition qui nous émerveillera dans sa maturité. Il lit indifféremment tous les auteurs, surtout les anciens et les classiques. Il veut tout connaître et tout comprendre. Il a déjà en lui ce dilettantisme qui lui donnera l'intelligence universelle des êtres et des choses. Rien de plus varié et de plus suggestif que ces notes et ces réflexions dont il enrichit ses carnets intimes.

Landry, le nouveau maître de Sainte-Beuve, était un esprit assez éclectique. Il professait les sciences à Sainte-Barbe et il avait cependant un goût très vif pour les lettres et même pour la philosophie. Il sut laisser à son élève, épris de toutes les belles formes de la pensée humaine, la plus large initiative dans le choix de ses lectures.

1. Joseph Delorme.
2. *Id.*

L'année 1819 se termina par de nouveaux succès pour le jeune lettré. Il vit se renouveler pour lui les distinctions dont il avait déjà été l'objet à Boulogne.

La distribution des prix eut lieu dans la salle des séances de l'Institut, le 19 août.

Le palmarès pour l'année scolaire 1818-1819 porte quatre nominations au nom de Sainte-Beuve :

Version latine	1er accessit.
Thème latin	2e prix.
Vers latins	1er accessit.
Version grecque	1er accessit.

Au concours général, Sainte-Beuve obtint le 1er accessit de version grecque et le 1er prix d'histoire. Le volume qu'il reçut au Concours général est l'*Histoire romaine* de Rollin.

Voici la liste de ses concurrents :

2e prix	de Bordigné.
1er accessit	Fillaméi.
2e accessit	Vignon.
3e accessit	Charles Clémont.
4e accessit	Frédéric Crevier.
5e accessit	Boitard.
6e accessit	Frignet.

Le sujet proposé au Concours général de l'année 1819 porte sur l'histoire romaine, depuis la fin de la deuxième guerre punique, jusqu'à la fin de la guerre contre Persée. Le devoir de Sainte-Beuve fut remarqué par son professeur, M. Caïx, et la copie en fut remise à l'Inspecteur général Gueneau de Mussy. Ce dernier était, avec Rendu, le bras droit de Fontanes. Ils avaient tous deux reçu, du ministre de l'Instruction publique, la mission de rechercher parmi les jeunes gens de l'époque les esprits les plus distingués, les valeurs selon Nietzsche, afin de confier exclusivement à une élite les chaires d'enseignement.

Ce devoir, soigneusement conservé dans les papiers de Gueneau de Mussy, m'a été aimablement communiqué par sa petite-fille, Mme de Tugny. L'original corrigé se trouve dans les archives de la Sorbonne, et c'est ce dernier texte que je publie[1].

1. Ms. 1541, 1re liasse. Année 1819, Histoire, classe de 3e

INSTRUCTION PUBLIQUE

COLLÈGES ROYAUX DE PARIS
ET DE VERSAILLES

CONCOURS GÉNÉRAL DE L'AN 1819.

M. Caïx a l'honneur d'offrir ses respects à M. Gueneau de Mussy et de lui adresser la composition de l'élève Sainte-Beuve.

SAINTE-BEUVE
élève du Collège
royal de Charlemagne
3e classe
M. CAIX, professeur.

Composition d'histoire qui a remporté le 1er prix au concours des quatre collèges royaux de Paris.

Histoire Romaine depuis la fin de la seconde guerre punique jusqu'à la fin de la guerre contre Persée.

Guerre de Philippe an de Rome, 549. Av. J.-C., 231.

Lorsque les secours fournis par Philippe à Annibal, et plus encore l'ambition et l'amour de la gloire déterminèrent les Romains à porter leurs armes en Macédoine, il ne restoit de l'ancienne Grèce que le nom : on ne voyoit plus de ces généreux Athéniens, de ces braves Spartiates qui s'immoloient pour la patrie. Athènes sans force, sans courage, étoit réduite à subir la loi de l'ambitieux qui voudroit la lui donner et n'avoit pas même le choix du vainqueur. Sparte, Argos gémissoient sous la domination de Nabis, le plus cruel des tyrans. La ligue des Achéens étoit le dernier rempart de la liberté. Corinthe y présidoit et en étoit la métropole. Depuis Alexandre et son père Philippe les rois de Macédoine servoient en quelque sorte d'arbitres à la Grèce. Le prince régnant, nommé Philippe, avoit hérité de ses prédécesseurs l'ambition de l'asservir : il la menaçoit d'un envahissement total, et déjà il avoit fait sur ses voisins quelques conquêtes. Les Étoliens portèrent devant le Sénat des plaintes contre Philippe. Vainement on envoya des commissaires pour arranger ces différends : la guerre fut déclarée. Les Romains coloroient leur entreprise de prétextes spécieux : ils alléguoient leur vengeance personnelle et la délivrance de la Grèce[1] ; d'abord il n'y eut point d'action décisive, et depuis deux ans la guerre traînoit en longueur.

Enfin Titus Quintius Flamininus est nommé Consul par la Macédoine. Ses talents militaires ne tardèrent pas à justifier ce choix. Philippe, battu à la journée de Cynoscéphales, se vit dans la nécessité de se soumettre au vainqueur ; il étoit stipulé par le traité que le roi de Macédoine ne se permettroit aucune entreprise sur les alliés de Rome. Cette guerre avoit duré trois à quatre ans environ.

Les Romains résolurent alors de se gagner les cœurs des Grecs en leur accordant une ombre de liberté. Titus Quintius, pour leur faire part de cette heureuse nouvelle, choisit la célébration des jeux Isthmiques. Dès que le hérault eut proclamé à haute voix ce doux nom de liberté, les Grecs n'en pouvoient croire leurs oreilles : ils bénissoient et les Romains et Quintius et

1. Les Étoliens ainsi que les Achéens embrassèrent avec succès leur parti. (An de Rome, 551 ; av. J.-C., 229.)

s'imaginoient voir revivre les beaux siècles de Lacédémone et d'Athènes, mais c'étoient d'honorables fers que leur imposoient les Romains et ces dehors trompeurs cachoient une réelle servitude. Ainsi les malheureux Grecs ne firent que changer de maîtres. Quintius devoit mettre pour cinq années des garnisons dans Corinthe, Chalcis et Démétriade : Le Sénat prévoyoit déjà l'orage qui alloit fondre sur l'Europe, et, par la possession des villes qui étoient les clefs de la Grèce, il espéroit tenir en bride toute la contrée. Cependant ces places furent évacuées avant l'expiration du terme. Cette paix fit murmurer les Étoliens, qui avoient cru partager les dépouilles et le butin de Philippe, et dès lors ils ne regardèrent plus les Romains que de mauvais œil.

An de Rome, 553. Av. J.-C., 227.

La Grèce nourrissoit un tyran dangereux dans Nabis. Titus Quintius le vainquit, resserra sa domination, et, voyant qu'il continuoit à exercer sa cruauté, il lui enleva la couronne et la vie.

Guerre d'Antiochus. An de Rome, 560. Av. J.-C., 220.

Depuis longtemps Antiochus méditoit une guerre importante contre Rome. L'arrivée d'Annibal à la cour acheva de l'y déterminer. S'il se fût conduit d'après les conseils de cet illustre Carthaginois, il est probable que son entreprise eût été couronnée d'un meilleur succès. Mais, trompé par la flatterie de ses courtisans, il passa l'hiver entier à Chalcis, au milieu des plaisirs et des festins, et ne se réveilla qu'à l'approche de l'armée Romaine. Aquilius le battit près des Thermopyles et le mit en fuite. Antiochus, effrayé, passa la mer, commit une faute capitale en laissant l'Hellespont sans défense et alla cacher sa terreur et sa honte au fond de ses états.

An de Rome, 562. Av. J.-C., 218.

Lucius Scipion, frère de l'Africain, briguoit à Rome le Consulat. Scipion l'Africain promit que, si son frère étoit nommé, il serviroit sous ses ordres en qualité de lieutenant, et, par cette générosité, il lui procura tous les suffrages. Le commandement de l'armée fut confié à Scipion, qui passa en Asie. Antiochus eut d'abord recours aux voies d'accommodement : mais elles ne purent réussir; il remit sa destinée au sort d'une bataille : elle se livra près du mont Sypile et ruina ses espérances. Ce fut pour lui une nécessité de se soumettre aux conditions qu'il avoit refusées avant le combat. Scipion étoit alors malade à Élée, et Annibal se trouvoit retenu à Rhodes avec sa flotte. Le Consul, après avoir réglé ses affaires de l'Asie, revint jouir à Rome des honneurs du triomphe.

Corruption des mœurs. An de Rome, 564. Av. J.-C. 216.

Cette époque si glorieuse pour les armes romaines est aussi celle de la décadence des mœurs publiques. Le spectacle des richesses de l'Asie, étalées dans le triomphe du Consul, inspira le goût du luxe asiatique, et si les Romains vainquirent ces peuples par leurs armes, ils furent vaincus à leur tour par la mollesse.

Rome étoit trop haut pour se maintenir : elle ne pouvoit que descendre.

Guerre de Persée. An de Rome, 572. Av. J.-C., 208.

Demétrius, fils de Philippe, resta quelque temps en otage à Rome. Le Sénat l'avoit depuis renvoyé en Macédoine. Son frère Persée, jaloux de voir que la couronne de Philippe passeroit sur la tête de ce jeune prince, résolut de se défaire d'un rival dangereux. Il feignit une correspondance de Démétrius avec les Romains. Le trop crédule Philippe fit périr son fils sur de légers soupçons, et ce souvenir déchirant empoisonna le reste de ses jours. Vers la fin de sa vie, il avoit fait infraction au traité, en s'emparant de quelques villes

voisines. Forcé par les commissaires Romains d'en retirer ses troupes, il prit la cruelle précaution de faire massacrer presque tous les habitants pour ôter à ses ennemis les fruits de sa conquête. Le Sénat ordonna au prince de lui livrer les auteurs ou plutôt les ministres de ce massacre. Sa mort suivit de près cet événement.

An de Rome, 579. Av. J.-C., 201.

Dès que Persée se vit sur le trône, il ne cacha plus ses intentions hostiles. Les Étoliens, mécontents des Romains, quittèrent leur parti pour celui de Persée. D'abord l'incapacité des généraux qu'on opposa à ce prince pendant trois ans avoit fait pencher l'avantage de son côté. Mais Paul-Émile, élevé au Consulat par le vœu du peuple, répondit à la noble attente qu'on se formoit de lui. Bientôt il tailla en pièces et fit prisonnier Persée, et quinze jours lui suffirent pour réduire la Macédoine en province Romaine. Le Sénat lui ordonna de tirer une vengeance éclatante de la défection des Étoliens : son cœur humain et généreux avoit horreur d'une telle cruauté ; mais il fallut obéir. Soixante et dix villes furent rasées, et les habitants réduits en captivité. Le noble désintéressement de Paul-Émile a toujours été admiré. Dans un temps où la passion des richesses se répandoit dans Rome, il sut conserver ses mains pures et innocentes. De l'immense butin de Persée il ne permit à ses fils que de prendre quelques livres dans la bibliothèque de ce prince. La joie de son triomphe fut troublée par une douleur bien sensible pour le cœur d'un père : un de ses fils venoit de mourir, et l'autre, dangereusement malade, lui fut enlevé deux jours après.

Guerre en Espagne et au Nord de l'Italie. An de Rome, 679. Av. J.-C., 201.

Pendant que Rome portoit la terreur de ses armes dans la Grèce et dans l'Asie, elle envoyoit des armées en Espagne et contre les peuples septentrionaux de l'Italie, qui résistoient encore à sa puissance. L'Espagne, qu'on croyoit domptée par Scipion, nourrissoit encore dans son sein l'amour de l'indépendance. C'étoit un feu qui étoit resté assoupi, mais qui se ranima bientôt avec une nouvelle ardeur. Les Romains, malgré toute leur bravoure, n'étoient pas toujours supérieurs à des ennemis qui combattoient pour leur patrie et leur liberté. La victoire leur coûtoit des flots de sang, et, comme on le vit dans la suite, ils n'achetèrent la conquête de ce pays qu'après des pertes immenses.

Les Romains faisoient en même temps une guerre opiniâtre aux Gaulois et aux Liguriens. Ces peuples belliqueux vaincus sans cesse tiraient de leurs défaites un nouveau courage, et tandis que les victoires sur la Macédoine et l'Asie, glorieuses sans doute, mais bien moins difficiles, étaient célébrées avec tant de pompe, les triomphes remportés sur les barbares brilloient avec moins d'éclat, mais n'en méritoient pas une gloire moins solide.

Étendue de la Domination Romaine. An de Rome 600. Av. J.-C., 120.

Lorsque la troisième guerre punique éclata, la domination Romaine s'étendoit depuis la Gaule Cisalpine jusqu'à l'extrémité de l'Italie, occupoit la Sicile, les îles de Corse et de Sardaigne, la Macédoine et une grande partie de la Grèce, s'avançoit dans l'Asie, et se soutenoit avec des succès variés en Espagne.

La politique des Romains ne tendoit à rien moins qu'à la conquête de l'Univers. Leurs ennemis eux-mêmes leur servoient d'instruments dans ce vaste dessein. Ils vainquirent Philippe par les secours des Étoliens, et lorsqu'ils n'eurent plus rien à craindre de la part de ce prince, ils se défirent de ces alliés importuns. Rhodes, malgré les éclatants services qu'elle avoit rendus à la République dans les dernières guerres, ne tarda pas à éprouver le triste effet de cet odieux système, et les Romains saisirent avec empressement la

première occasion de l'opprimer. Témoin Philippe lui-même : quoiqu'intéressé à défendre la cause commune des Rois, il fut obligé de contribuer par des secours à la ruine d'Antiochus. Cette politique observée avec rigueur, et soutenue de la force des armes, porta bientôt la domination Romaine aux extrémités de l'Univers.

Preuves de la corruption. An de Rome, 590. Av. J.-C., 110.

Déjà la corruption des mœurs répandoit sa contagion dans Rome. Après la bataille de Cannes, les malheurs de l'État avoient fait prescrire des bornes au luxe et à la parure des femmes. La prospérité présente dont jouissoit la République sembloit autoriser l'abolition de la loi Oppia, que les circonstances seules avoient dictée. L'affaire fut discutée dans le Sénat. Tous ceux d'entre les sénateurs qui aimoient sincèrement leur patrie, et Caton à leur tête, se récrièrent contre un projet aussi funeste. Ce rigide Républicain invectiva même contre Scipion, qu'il accusoit d'être, par sa condescendance pour le peuple, auteur de la corruption. Mais le Sénat n'étoit plus cette auguste assemblée que Cinéas appelle une réunion de Rois. Malgré l'opiniâtre mais inutile résistance de Caton, la loi fut abolie, et le faste, n'étant plus retenu, ne garda aucune mesure : ainsi, par une coupable foiblesse, le Sénat hâta lui-même la dépravation générale et sembla consacrer les plus criantes injustices.

* * *

Dans ce devoir le jeune Sainte-Beuve montre des qualités tout à fait remarquables pour un élève de quatorze ans.

D'abord une réelle sensibilité : tel le portrait de Paul-Émile : « De l'immense butin de Persée, il ne permit à ses fils que de prendre quelques livres dans la bibliothèque de ce prince ». Telle encore la peinture des Grecs joyeux de recouvrer des Romains « une ombre de liberté », émus d'entendre le hérault proclamer à haute voix ce « doux nom de liberté ».

Il excelle à pénétrer les mobiles humains :

Cette feinte générosité des Romains n'était qu'un habile stratagème pour « se gagner le cœur des Grecs » et mieux les abuser ensuite.

Plus loin, il dit à propos de la politique romaine :

Elle ne tendoit à rien moins qu'à la conquête de l'Univers. Leurs ennemis eux-mêmes leur servoient dans ce vaste dessein.

Il a le style concis, parfois lapidaire de l'historien. Parlant du meurtre de Nabis, par Titus Nuntius :

Il lui enlève la couronne et la vie.

Dans le récit de la lutte d'Antiochus contre Rome :

Il remit sa destinée au sort d'une bataille.

Sainte-Beuve est un écrivain né. Il a le sens de l'harmonie des phrases et le secret des nombres et des alliances de mots.

Le trop crédule Philippe fit périr son fils sur de légers soupçons, et ce souvenir déchirant empoisonna le reste de ses jours.

Rappelant la révolte de ce roi ravageur de villes contre les Romains :

Il prit la cruelle précaution de faire massacrer presque tous les habitants.

L'année suivante (1819-1820), le jeune élève entre en Seconde. Il a pour professeurs MM. Carré et Tougard-Boiguillon. Ici se place une date mémorable de sa vie. Le 25 mai 1820, Saint-Beuve lit *René* de Chateaubriand. Il a la révélation de lui-même et croit se reconnaître dans cette âme tourmentée : « C'est moi, c'est bien moi, s'écrie-t-il[1]. » Et, bouleversé d'émotion, il note sur son petit carnet rouge :

J'ai lu René et j'ai frémi. Je ne sais si tout le monde a reconnu dans ce personnage quelques-uns de ses traits ; pour moi je m'y suis reconnu tout entier, et ce souvenir, lorsque j'y pense, seul à la clarté de la lune, ou dans les ombres de la nuit, me jette dans une mélancolie profonde à laquelle je ne tarderois pas à succomber si elle étoit continuelle, et si quelque importun ne venoit fort à propos m'arracher à ces sombres et funestes délices que je savoure[2].

Le 23 janvier 1830, Sainte-Beuve ajoute en marge de son carnet cette nouvelle annotation :

Je viens de relire ces lignes après avoir relu *René* : que de choses se sont passées pour moi entre ces deux lectures ! J'ai vingt-cinq ans. Que j'ai deviné juste à seize[3] !

C'est dans René, enfin, qu'il choisit l'épigraphe de son œuvre de jeunesse, *Poésies de Joseph Delorme* :

Ces chantres sont de race divine; ils possèdent le seul talent incontestable dont le ciel ait fait présent à la terre.

Sainte-Beuve adolescent souffre donc, lui aussi, de la maladie de René, d'Obermann et d'Adolphe. Sa nature complexe offre les contrastes les plus inattendus : il est « laid et tendre », austère et passionné, naïf et méfiant, « intelligent et sensuel », « enthousiaste et irréligieux avec ferveur[4] ». Il connaît les crises de l'esprit aussi bien que les orages du cœur.

Penché sur ses livres de classe et ses petits carnets de notes, il rêve sans cesse du pays natal où il eut la vision inoubliable de Nathalie. Il imagine la plage de Boulogne où il ramassait naguère des coquillages avec sa cousine. Il revoit aussi dans la plaine picarde la tour massive du château de Wierre-au-Bois où il passa ses vacances « et qui lui faisait palpiter le cœur chaque fois qu'il le découvrait d'un peu loin à travers les hautes futaies d'alentour[5] ».

Il souffre de sa solitude morale, de sa tendresse incomprise ou inavouée... Il n'a pas encore rencontré « Adèle ».

Seul, sans mère, sans sœur, sans frère et sans épouse;
Car qui voudrait m'aimer et quelle main jalouse
S'unirait à ma main[6] ?

1. Sainte-Beuve, *Premiers lundis. Chateaubriand.*
2. M.-L. Pailleron, *Sainte-Beuve à seize ans. Le Divan*, 1927.
3. Marie-Louise Pailleron, *op. cit.*
4. G. Michaut, *Sainte-Beuve avant les « Lundis »* (Fribourg).
5. Spoëlberch de Lovenjoul, *Sainte-Beuve inconnu.*
6. Joseph Delorme, *Poésies : Les Rayons jaunes.*

Cette question poignante pour une sensibilité aussi aiguë que la sienne, combien de fois Sainte-Beuve dut se la poser jusqu'à l'heure tardive où il écrivit « le livre d'Amour »?

En cette fin d'année 1820, Sainte-Beuve obtint de brillants succès mentionnés au palmarès :

Version latine	3e accessit.
Thème latin	2e accessit.
Vers latins	1er prix.
Version grecque	3e accessit.
Histoire	2e prix.

Les aptitudes du jeune homme pour la poésie et l'histoire s'affirment de plus en plus. L'année suivante (1820-1821) il est en rhétorique : rien de plus éclectique que ses lectures. Il sélectionne les meilleurs auteurs de son temps, d'autant plus aisément qu'il est autorisé à les lire tous :

J'avais seize ans, dit-il, on nous laissait assez libres à la pension Landry de lire tout ce que nous voulions; nous n'étions pas, comme les écoliers d'aujourd'hui, obligés de nous cacher pour connaître ce qui se publiait au dehors de beau et de grand[1].

Il a pour maîtres Tessèdre et Ragon. Son professeur d'histoire, Tougard-Boiguillon, fonde sur lui les meilleurs espoirs. Au Concours général il obtient le 3e accessit en Discours latin et le 3e accessit d'Histoire.

Je dois à l'érudit bibliothécaire de la Sorbonne, M. Jean Bonnerot, la communication de cet intéressant devoir de Sainte-Beuve qui, mieux encore que le précédent, met en valeur ses précoces aptitudes d'historien.

CONCOURS GÉNÉRAL DE L'AN 1821.

SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin),
né le 28 octobre an 1804 à Boulogne-sur-Mer,
département du Pas-de-Calais,
Élève du Collège royal de Charlemagne.

N° 23. *Lilia porrigeret puero.*

1821.
RHÉTORIQUE
HISTOIRE

3e ACCESSIT DES NOUVEAUX

SAINTE-BEUVE
Charlemagne.

Saint Louis.

1228. — Louis VIII, prince loyal et vaillant, mourut après un règne de peu d'années et laissa Blanche de Castille, sa veuve, avec un jeune fils au nom duquel elle devoit gouverner pendant la minorité. Le jeune Louis n'avoit point été sacré du vivant de son père : Philippe-Auguste, le premier, avoit

1. Sainte-Beuve, *Ma biographie.*

négligé de faire sacrer son fils pendant qu'il régnoit encore, et depuis ce temps la ruse inventée par la foiblesse de Hugues Capet avoit été oubliée.

Le Midi de la France étoit désolé par une guerre de fanatisme qui sembloit le prélude d'autres, plus terribles encore. Toutes les foudres d'Innocent III, toute la pieuse barbarie de Dominique, tous les efforts de Simon, n'avoient pu écraser ni soumettre une poignée d'Albigeois qui défendoient leur vie et leur conscience. Amaulcy (il descendoit d'un bâtard d'Henri Ier), trop foible contre de tels ennemis, avoit remis aux mains de Louis VIII le soin de ruiner des sujets, qui, pour être rebelles au pape, n'en étoient pas moins fidèles à la France. Louis VIII étoit mort dans le cours de cette expédition, et avoit légué à la régente, sa veuve, cette affaire délicate à terminer. Blanche, aussi éclairée dans sa politique que tolérante dans sa piété, prit la voie des négociations, fiança Alphonse, son troisième fils, avec Jeanne, fille de Raimond, comte de Toulouse, et mit cette clause dans le traité que le comté de Toulouse reviendroit à la couronne, en cas que les deux époux mourussent sans enfants. Ce qui arriva; l'un et l'autre périrent au retour de la seconde croisade de Saint Louis. Ainsi la couronne eut un grand vassal de moins à redouter et une province de plus qui vint grossir ses domaines. Le pape eut le Comtat Venaissin : mais la ville d'Avignon, qui n'étoit point comprise dans cette concession, ne fut vendue qu'à Clément VII par Jeanne première pour la somme de deux cent mille florins qu'il ne paya jamais.

Cependant, les seigneurs ambitieux se liguoient. Quelle occasion plus favorable qu'un nouveau règne, un roi mineur, une régente! « C'étoit une innovation dans le gouvernement que de voir une femme gouverner, et surtout une princesse étrangère; autrefois, au moins, la régence appartenoit à un Philippe de Hainaut, à un sire de Nesle, mais, quand une Plectrude avoit voulu commander à des hommes au nom d'un enfant, on lui avoit arraché le sceptre pour lui rendre la quenouille. » Ainsi les seigneurs s'excitoient aux armes, tandis que Blanche songeoit à les repousser. Elle tira de la tour du Louvre ce Ferrand, ce fils d'un roi de Portugal, qui étoit venu perdre sa liberté dans les plaines de Bouvines et s'enchaîner au char de triomphe de Philippe-Auguste. Elle lui rendit son épée, en lui ordonnant d'en faire usage pour le service du Roi, son libérateur. En même temps elle mettoit en jeu les ressorts de l'intrigue et soumettant son austère vertu à la politique, elle écrivit une lettre pleine de courtoisie au bon Thibault, comte de Champagne. Ce prince, qu'une boutade d'amour avait jeté dans le parti de l'ambition, revint de l'ambition à l'amour, dès qu'il se crut rappelé, et trahit les secrets des conspirateurs. Cette innocente perfidie et les armes de Ferrand dissipèrent le danger : la ligue fut dispersée et le comte de Boulogne cessa d'espérer une régence si bien défendue. Toutefois Pierre, duc de Bretagne, voulut ranimer la révolte : c'étoit le petit fils de Robert, comte de Dreux, et l'arrière-petit-fils de Louis le Gros. Il pensa que son nom rallieroit tous les mécontents, mais il se trompa et ne gagna rien, si ce n'est le surnon de Maucler, qui lui fut donné en dérision de son inhabileté. La Régente, par la paix signée à Compiègne entre le roi et ses vassaux, vit son pouvoir entièrement affermi.

Libre de ces soins et de ces inquiétudes, Blanche s'occupa de l'éducation de son fils et lui inspira les vertus qu'il fit éclater pendant son règne. Au milieu d'une occupation si douce à une mère, le prince grandissoit et ce fut encore sa mère qui se chargea de lui chercher une épouse.

1238. Saint Louis fut marié dans le même temps à peu près que ses deux frères Alphonse et Robert. Il épousa Marguerite de Provence, princesse d'un caractère soumis et docile et digne d'une telle alliance. Charles d'Anjou étoit trop jeune encore. Blanche surveilloit cette cour, qui ne s'émancipoit point en plaisirs brillants ni en folles dépenses. Elle régnoit par l'ascendant du respect, lorsqu'elle ne régnoit plus par celui de l'autorité.

Le Prince résolut de parcourir le Midi de la France, pour recevoir l'hom-

mage de ses vassaux et s'assurer par lui-même de la disposition des esprits : en désirant y porter la paix il alla chercher la guerre. Le comte de la Marche avoit pour femme Isabeau, fille d'Othon IV, veuve de Jean sans Terre et mère d'Henri III. « Quoi ! disait-elle à son époux, moi, fille, femme et mère de rois et d'empereur, j'irois baiser le genou d'un foible suzerain à peine sorti de l'enfance; j'irais avilir l'éclat du diadème que j'ai porté, en fléchissant devant une Espagnole orgueilleuse, qui mène par la main son fils à travers le Royaume. Le règne de Brunehaut va-t-il recommencer. Pour moi, je saurai me soustraire à une odieuse soumission; mon fils appuyera ma vengeance et j'espère prouver à une rivale qu'elle n'a point affaire ici à des Raimond de Toulouse, à des Thibault, ni à des Maucler. Pour vous, Hugues, je pense que vous ne déshonorerez pas l'alliance où je vous ai porté. » Et aussitôt elle appelle Henri III, qui s'empresse d'envahir la France et de venger ses propres injures sur le fils de son ancien compétiteur au trône d'Angleterre. Le jeune Louis, surpris au dépourvu, rassemble à la hâte une armée; attaqué à Taillebourg en Saintonge, il protège la retraite de son armée en combattant pendant plusieurs heures à la tête du pont et, quelques jours après, il remporte une victoire qui force Henri à repasser la mer. Louis avoit agi comme Philippe-Auguste et Taillebourg étoit la contre-partie de Gisors. Le comte de la Marche fut condamné à l'hommage et l'altière Isabeau au silence.

Les quelques années de paix qui suivirent ne furent troublées que par une maladie du Roi : maladie funeste par les inquiétudes qu'elle porta à la France, plus funeste encore par ses suites désastreuses. Le Roi fit vœu d'aller en pèlerinage à la Terre Sainte, s'il étoit rendu à la santé et à son peuple. Lorsqu'il fut rétabli, sa piété scrupuleuse lui rappela le vœu auquel il attribuoit sa guérison : le départ fut résolu ; il ne s'agissoit plus que de déterminer les seigneurs à s'arracher à leurs foyers, à vendre leur patrimoine, le vieux château de leurs pères, pour aller sur la foi des oracles d'un Pierre l'Hermite, d'un Foulques de Neuilly, conquérir un royaume ou une principauté dans la Terre Sainte et une couronne dans le Ciel. On prétend que la Nuit de Noël, les Seigneurs, en changeant de casaques chez le Roi, comme c'étoit d'usage, trouvèrent le lendemain des croix brodées sur leurs habits, et qu'ils se rendirent à cette pieuse fraude de Saint Louis sans discuter les moyens par lesquels l'entreprise fut décidée. Suivons le prince à Aigues-Mortes où il s'embarqua, après avoir laissé la régence à sa mère (1249).

Malgré l'ardeur qu'il ressentait de délivrer au plus tôt le tombeau de Jésus-Christ des profanations de l'infidèle, le Roi comprenoit qu'une telle délivrance seroit de courte durée s'il ne détruisoit les redoutables ennemis qui pressoient de toutes parts la ville sainte. « Une seule bataille de Tibériade suffirait pour inutiliser tant de fatigues essuyées, tant de sang répandu. Il falloit tomber sur les descendants de Saladin, les punir des triomphes sacrilèges de leur aïeul et prévenir les leurs. L'Égypte une fois chrétienne, Jérusalem le seroit longtemps. » Saint Louis aborda donc en Afrique, et remporta de brillants succès. Almoddin, jeune prince, le dernier de la race des Ayoubites, étoit méprisé de ses sujets et menacé des émirs mamelucks dont il s'étoit entouré. La prise de Damiette, de Saint-Jean-d'Acre, donnoit à Louis des places de défenses et la conquête de l'Égypte paroissoit facile. L'impétuosité des Français, qui fut presque toujours la cause de leurs victoires et de leurs revers, les perdit cette fois. Les deux armées ennemies étoient en présence l'une de l'autre séparées par le Tanis. Robert d'Artois, frère du Roi, envoyé à la découverte à la tête de la cavalerie, ne put résister au désir de combattre ; la fougue de sa valeur rompit les ennemis; au lieu de se contenter de cette prouesse éclatante et de craindre un retour de fortune, il se livre à la poursuite des fuyards, entre avec eux à la Massoure et ne s'aperçoit de son imprudence que lorsque le Mameluck Bondochar, depuis Soudan d'Égypte,

rallie ses compagnons, revient à la charge et le blesse d'un coup mortel. Saint Louis passe le fleuve, espérant couvrir la retraite de Robert, qu'il retrouve sans vie : les troupes se découragent et le vainqueur de Damiette est fait prisonnier dans cette ville où il s'étoit réfugié. Ici commencent pour Saint Louis quatre années d'une pénible, mais glorieuse captivité : inaccessible à tous les genres de menaces ou de séductions, il brava la mort avec le même front qu'il refusa le trône. Quoique ce dernier fait soit fortement contesté, il est doux de croire qu'un prince dans les fers osa les préférer à une couronne sacrilège et teinte du sang de ses sujets. Saint Louis, en un mot, fit ce que, depuis, François Ier promettoit de faire : il n'écrivit point à sa mère de l'oublier, mais il s'en laissa oublier du moins comme roi. Enfin, il ne songea sérieusement à sa délivrance que lorsque la maladie et la mort de Blanche le rappeloient dans ses États.

Il conclut un traité avec le Soudan mameluck, rendit Damiette et paya une grosse somme d'argent pour sa rançon. La reine Marguerite, qui l'avoit suivi dans son expédition, donna ses bijoux et ses joyaux pour compléter la somme exigée : elle venoit de mettre au monde un fils qui fut appelé Tristan, vu les tristes conjonctures de sa naissance. Le Vieux de la Montagne, le prince des assassins, roitelet qui habitoit selon toute apparence dans les rochers de l'Abyssinie, envoya, dit-on, au prince français des ambassadeurs qui lui offrirent l'hommage de leur maître. Quel que soit réellement ce personnage, foible ou puissant, terrible ou méprisable, cette ambassade n'est pas moins un honneur rendu par la barbarie à la vertu.

— 1256. Saint Louis, rentré au sein de son royaume, ne s'occupa que des moyens de lui faire oublier une trop longue et trop cruelle absence : les quatorze années qui suivirent sa malheureuse croisade furent consacrées à des institutions utiles, dont nous parlerons plus tard. Quand un Saint Louis, un Louis XII ou un Henri IV occupent le trône, ils peuvent être entraînés dans des guerres funestes par un scrupule de piété, par une manie de conquête ou par la nécessité des circonstances ; mais bientôt, par une sage économie, par une administration paternelle, ils savent réparer leurs propres désastres, tandis qu'un François Ier, qu'un Louis XIV ne font que passer des dépenses d'une guerre ruineuse aux profusions d'une paix plus ruineuse encore. La politique reproche à Saint Louis quelques traités désavantageux par eux-mêmes autant qu'honorables par le motif qui les dictoit. Il rendit à Henri III d'Angleterre quelques provinces avoisinant la Guyenne et comprises autrefois dans la confiscation de Philippe-Auguste, telles que le Poitou, la Saintonge, le Périgord : il ne promit néanmoins cette dernière province que dans la supposition où le Comté de Toulouse reviendroit à la couronne. Il conclut un autre traité avec Jayme Ier d'Arragon et il échangea les droits certains qu'il tenoit de Charlemagne sur les Comtés de Barcelone et de Jacca contre des droits incertains et surannés de l'Arragon sur quelques villes du midi de la France. Peut-être doit-on plutôt louer Saint Louis d'avoir ainsi prévenu les guerres interminables qu'entraînent toujours après elles ces fatales prétentions.

Un prince qui montroit une telle modération et une telle équité dans la discussion de ses propres intérêts, devoit être un juge bien intègre des querelles des autres; aussi Saint Louis eut-il la gloire pure et flatteuse d'être arbitre de ses sujets et de ses voisins. Les seigneurs de Châlons et de Luxembourg sont réconciliés par les soins de ce médiateur généreux. La comtesse de Hainault, qui voit ses deux fils mécontents du partage qu'elle leur a fait, et tout prêts d'ensanglanter sa vieillesse par leurs haines fraternelles, doit la paix de ses États à Saint Louis qui punit l'ambitieux seigneur d'Anières, en rognant les griffes au dragon de ses armoiries. Henri III lui-même, oubliant l'affront de Taillebourg pour ne se rappeler que la générosité récente de son allié, invoque son arbitrage entre lui et ses barons révoltés. Il est vrai que Simon de Montfort, duc de Leicester, ne reconnut point un arrêt

qui le condamnoit, que Henri étoit perdu s'il n'avoit eu dans son fils Edouard un héros; mais enfin la gloire n'en reste pas moins au prince, qui des rochers de l'Abyssinie jusqu'aux rivages de la Grande-Bretagne, recevoit un culte que les rois ne doivent ordinairement qu'à l'adulation, mais qu'il devoit à la vertu.

— 1269. Toutefois, la France était encore menacée de perdre son roi par une expédition nouvelle, plus imprudente que la première. Charles d'Anjou, frère de Louis, au lieu de chercher la captivité en Egypte, avoit travaillé à se faire un état en Europe. Les foudres d'Urbain lancées sur le malheureux Conradin, la proposition qui fut faite à Charles de dépouiller cet orphelin malheureux, la bataille de Bénévent et le meurtre juridique du dernier prince de Souabe, voilà par quels infâmes moyens Charles d'Anjou étoit devenu roi de Naples et de Sicile. Les pirateries d'Omar, roi de Tunis, désoloient les côtes de ses États, et cet Omar, qui entretenoit quelques relations commerciales avec Saint Louis, amusoit le crédule monarque en lui témoignant son ardent désir de recevoir le baptême. « Seulement il vouloit, disait-il, y paroître contraint pour ne point soulever le fanatisme de ses sujets contre une apostasie horrible à leurs yeux. » Saint Louis, pressé par les conseils de Charles d'Anjou, séduit par les promesses du barbare, arme une flotte, forme une armée brillante composée de ses fils, des seigneurs de la cour qui conduisoient leurs épouses, plutôt pour assister au baptême du roi de Tunis que pour être témoins de la guerre. Il fit néanmoins un testament qui désignoit l'apanage de chacun de ses fils. Robert, lige des Bourbon, obtint la baronnie de Bourbon en apanage; Louis, grand-père de Philippe, marié à Jeanne de Navarre, eut le Comté d'Évreux. Sans doute, en quittant les ombrages de Vincennes pour les sables d'Afrique, Louis devoit ressentir des impressions douloureuses, des pensées sinistres; mais ce qui n'étoit que la voix de la nature et de la raison, il le prenoit pour le murmure de la tiédeur et de l'indifférence, et il partit.

A son arrivée en Afrique, il envoya dire au roi néophyte qu'il étoit venu pour le conquérir au Christ, et le barbare répondit qu'il iroit recevoir Louis avec soixante mille lances. Bondochar, sultan d'Egypte, joignit ses armes à celles d'Omar, et Louis, qui avoit cru trouver la soumission, rencontra l'attaque et la guerre. Il assiégea deux villes dont il ne put se rendre maître. La peste exerça ses ravages dans son armée et ce terrible fléau servit mieux ses ennemis que des victoires. Le roi lui-même, attaqué de la contagion, vit périr son fils Tristan, dont la destinée fut de naître et de mourir loin de sa patrie, au sein de l'infortune; bientôt il perdit une vie languissante et laissa son armée et son sceptre à Philippe le Hardi, son fils aîné, qui hâta le retour des troupes. La tempête acheva d'affoiblir les débris de tant [de] maux et la rentrée de Philippe en France ressembloit à un convoi funèbre. Alphonse et son épouse, Thibault, comte de Champagne, la reine actuelle, un grand nombre de seigneurs avoient uni leurs cendres à celles du souverain (1270). Il est de certaines gloires qui, pour être appréciées, doivent être étudiées et approfondies, qui ne brillent point autant que celles des conquérants et n'en sont pas moins belles. Tel [le]s sont celles de Charlemagne législateur et de Saint Louis. Saint Louis, qui fut toujours guidé par l'amour du bien public, est incomparablement plus estimable que Philippe le Bel et Louis XI, qui n'eurent en vue que leur intérêt personnel et non celui du peuple.

Les deux causes étoient liées ensemble du temps de Saint Louis : les communes cherchoient un appui auprès du trône et le peuple aussi bien que le roi avoient à combattre la féodalité. La trêve de Dieu sous Henri [er] n'avoit fait que suspendre les guerres privées; Louis résolut de les abattre; il porta un règlement appelé la « Quarantaine le Roi » parce qu'il étoit dit que les guerres ne pourroient s'entreprendre que quarante jours après l'injure reçue; ce délai donnoit le temps aux médiateurs d'interposer leur arbitrage et à la colère de s'apaiser. Le recueil des règlements de ce prince porte le nom d'Éta-

blissements de Saint Louis. Tous ses soins tendirent à concentrer sa puissance législative, qui ne résidoit auparavant dans aucun corps de l'État. Charlemagne avoit établi dans son vaste empire quinze légations inspectées par des missi domestici. Louis établit des bailliages au nombre de quatre : les baillis et les prévôts qui leur étoient soumis devoient juger au nom du roi tous ceux qui en relevoient directement dans leur bailliage et leur prévôté. Pour engager le peuple à préférer cette jurisdiction à celle des seigneurs, il fut décidé que sitôt qu'un accusé se seroit déclaré homme du roi, il ne pourroit être condamné par aucun autre tribunal que celui du bailli. Les barons réunissoient presque à eux seuls toute la jurisdiction seigneuriale parce que les seigneurs d'échelons inférieurs ne pouvoient entretenir à leurs frais une cour de justice. Louis ruina cette prérogative des barons, en soumettant les baronnies au partage comme les autres seigneuries; en les affoiblissant comme elles avoient affoibli les autres. Afin d'engager les grands vassaux ou barons à tolérer les empiétemens du roi et sa jurisdiction sur ses propres vassaux, Louis ordonna que le seigneur, jugé à la cour du bailli ou prévôt, payeroit à son suzerain une somme modique en forme de dédommagement. Les nobles, qui n'étoient nullement en garde contre ces usurpations pour ainsi dire invisibles, y consentirent, et ne virent qu'une peine de moins et quelques profits de plus. On répandit l'opinion qu'il y avoit certains cas particuliers appelés cas royaux desquels il n'étoit réservé qu'aux rois de connaître. Leur habileté fut de toujours citer le nom sans jamais désigner la chose, et lorsque les seigneurs de Champagne pressoient Louis IX de leur dire ce qu'il entendoit par cas royaux, le prince répondit mystérieusement sans éclaircir l'énigme : « Les cas royaux sont tous ceux qui de fait et de droit appartiennent à la couronne. » On s'habitua facilement à reconnoître le Roi comme souverain par dessus tout, suivant l'expression de Beaumanoir : en effet, la puissance législative n'étoit dans Saint Louis que la puissance de faire le bien, aussi, dans les troubles des Valois, vit-on par une contradiction bizarre la puissance législative pleinement accordée au Roi tandis qu'on lui disputoit le droit de lever un seul impôt. Le Prince qui unissait, comme l'a dit Voltaire, aux vertus d'un anachorète les vertus d'un roi, montra qu'il était roi tout entier quand il fallut défendre les droits de son peuple contre l'ambition des pontifes. Ce fut lui qui répondit au Pape au nom de son frère Robert, auquel on offroit la couronne impériale : « Il suffit au comte d'Artois d'être le frère d'un roi de France ». Il fit voir combien il était supérieur à son siècle quand il porta sa Pragmatique sanction, quand de cette main dont il combattit l'Infidèle il réprima l'orgueil de la Cour de Rome et devina par la force de la raison et par l'instinct de faire le bien cette autre Pragmatique postérieure à la sienne de deux siècles. Certes, le peuple ne pouvoit soupçonner Saint Louis d'impiété; aussi reçut-il ses bienfaits sans murmurer. De même, lorsque ce bon roi abolit les barbares coutumes de duel judiciaire, de combat de Dieu, coutumes fondées sur un sentiment de Religion, il ne fut point accusé de sacrilège, et sa piété même lui servit à réprimer les abus qu'avoit causés l'excès de la piété : l'anachorète fut utile au roi.

Peindre la vie et les institutions de Saint Louis, c'est peindre son caractère et ses vertus.

En 1821, tandis que Sainte-Beuve remportait au Concours général un accessit d'Histoire, l'Académie des Inscriptions proposait, d'autre part, un sujet presque identique : « *Déterminer le caractère et les influences des Institutions de Saint Louis* ».

Ce fut le mémoire de Mignet qui fut couronné; mais il ne parut qu'en 1822, année où Sainte-Beuve suivit à l'Athénée les cours du

jeune historien, qui n'avait alors que vingt-cinq ans. L'élève du Collège Charlemagne, lorsqu'il composa son devoir, n'avait donc pas lu la remarquable étude de Mignet sur Saint Louis, mais il avait eu connaisance du concours qui avait mis ce sujet en évidence.

Ce devoir très personnel nous révèle un Sainte-Beuve assez différent de ce qu'il était en 1818. Il a d'abord une maturité d'esprit et une maîtrise qu'il ne possédait pas alors. Ses idées ont évolué. Depuis 1820, il s'émancipe, il perd peu à peu « l'empreinte de ses premières années ». Son mysticisme a disparu et le temps est loin déjà où il édifiait son ami Barbe et l'abbé Dufour par ses pratiques de piété.

Désormais, lorsqu'il aborde les questions religieuses, Sainte-Beuve laisse apercevoir quelque scepticisme, voire une certaine hostilité. Certes, il rend justice aux vertus du roi Louis, mais les basses intrigues du Clergé et de la Papauté au Moyen Age, la folie meurtrière des Croisades trouvent en lui, avec juste raison, un censeur averti.

« Le pape eut le Comtat Venaissin, mais la ville d'Avignon, qui n'étoit pas comprise dans cette concession, *ne fut vendue qu'à Clément VII, par Jeanne première, pour la somme de deux cent mille florins qu'il ne paya jamais.* »

« Les foudres d'Urbain lancées sur le malheureux Conradin, la proposition qui fut faite à Charles de dépouiller cet orphelin malheureux... *voilà par quels infâmes moyens* Charles d'Anjou étoit devenu roi de Naples et de Sicile. »

« [Saint Louis] montra qu'il étoit roi tout entier quand il fallut défendre les droits de son peuple *contre l'ambition des Pontifes*.... Il réprima l'orgueil de la Cour de Rome. »

Sainte-Beuve sait discerner la véritable vertu de l'hypocrisie et, seize ans avant d'écrire la défense des Jansénistes, il semble déjà en garde contre le Jésuitisme! — Avec quel enthousiasme il applaudit « M. Mignet » à l'Athénée lorsqu'il démasque, après Pascal, la célèbre casuistique de l'ordre de Saint-Ignace [1].

A dix-sept ans, Sainte-Beuve a perdu son mysticisme, mais il a gardé intacte sa fraîcheur de sensibilité et d'imagination. Le tableau de la régence de Blanche de Castille est peint avec une émotion et une vérité saisissantes : les seigneurs turbulents, ambitieux, ligués contre le roi mineur, l'aventureux Ferrand, le romanesque Thibault, reconquis tous deux par l'habileté de Blanche à la cause de son fils, Pierre de Bretagne, Robert de Dreux et autres récalcitrants réduits par la paix de Compiègne : tout cela est pris sur le vif.

Aux passions et aux intrigues sans trêve, Sainte-Beuve oppose — véritable antithèse — la digne attitude de la régente : « Blanche surveilloit cette cour, qui ne s'émancipoit point en plaisirs brillants ni en folles dépenses. Elle régnoit par l'ascendant du respect, lorsqu'elle ne régnoit plus par celui de l'autorité. »

Près de la reine et à sa ressemblance, Sainte-Beuve a finement

1. Cours sur la Saint-Barthélemy.

ciselé le portrait de son fils. Il vante sa fermeté, son courage. Il retrace sa piété scrupuleuse :

Sans doute, en quittant les ombrages de Vincennes pour les sables de l'Afrique, Louis devoit ressentir des impressions douloureuses, des pensées sinistres; mais ce qui n'étoit que la voix de la nature et de la raison, il le prenoit pour le murmure de la tiédeur et de l'indifférence, et il partit.

Il nous montre la droiture de cette âme simple sans défiance du mensonge, perdant sa famille et ses amis devant Damiette pour avoir cru à la conversion du roi de Tunis.

Ce roi, si humble devant les injonctions de sa conscience, fut cependant l'esprit le plus juste et le plus éclairé de son temps. Il lutta contre les superstitions d'un siècle barbare : « sa piété même lui permit de réprimer les abus qu'avait causés l'excès de la piété ».

Sainte-Beuve se plaît aux analyses très poussées, aux portraits; il embrasse aussi aisément les plus vastes sujets : après des miniatures, des fresques, il peint aussi de grands tableaux, tels que l'organisation de la croisade et le retour des Français dans leurs états.

Mais ce qui fait le charme de ce texte, ce sont les réflexions très personnelles, frappées en maximes, dont l'auteur l'agrémente et qui ouvrent sans cesse de nouvelles perspectives à la pensée :

Quand un Saint Louis, un Louis XII ou un Henri IV occupent le trône, ils peuvent être entraînés dans des guerres funestes par un scrupule de piété, par une manie de conquête ou par la nécessité des circonstances; mais, bientôt, par une sage économie, par une administration paternelle, ils savent réparer leurs propres désastres, tandis qu'un François Ier, qu'un Louis XIV ne font que passer des dépenses d'une guerre ruineuse aux profusions d'une paix plus ruineuse encore.

Quelle profondeur et quel sens critique déjà chez cet élève de dix-sept ans !

IV

A la fin de l'année 1821 Sainte-Beuve a quitté le Collège Charlemagne. Nous le retrouvons au Collège Bourbon, où il triple sa Rhétorique sous la direction des maîtres Pierrot et Planche [1].

Le palmarès de l'année scolaire (1821-1822) relate ses succès aussi brillants et plus faciles encore :

Discours latin	2e prix.
Discours français	1er prix.
Vers latins	3e accessit.
Version latine	3e accessit.
Version grecque	3e accessit.

Au Concours général de cette même année il obtient :

Discours latin	2e accessit [2].

1. Louis de la Ville de Mirmont, *Sainte-Beuve élève de Rhétorique au Collège Bourbon*, dans le *Censeur politique et littéraire*, 22 février 1908.
2. Pierrot Deseilligny.

Discours français..... 3e accessit.
Vers latins..... 1er prix [1].

Enfin, en octobre 1822, Sainte-Beuve entre en Philosophie avec Cardaillac au Collège Bourbon, où il termine ses études.

Épris d'idées, l'esprit ouvert à toute connaissance, il se sent très attiré par la philosophie. Déjà, au cours de ses études classiques, il goûtait fort les moralistes et les philosophes : les noms de Socrate, de Sénèque, de Rousseau figurent en maintes pages de ses petits carnets. Il les étudie tous avec bonheur, mais il a une préférence très marquée pour Locke qu'il compare à Vauvenargues et même qu'il trouve plus élevé. « L'entendement humain », tel est le livre de chevet de ce sage de dix-huit ans auquel les divagations des poètes n'ont pas fait perdre le sens du réel.

C'est assez dire qu'il incline vers le matérialisme; ses notes l'indiquent :

On dit physiologistes, écrit-il, pourquoi ne pas dire idéologistes et non idéologues. Aussi bien l'idéologie n'est qu'une partie de la physiologie.

Et encore :

L'idéologie, qui n'est à tout prendre qu'une sécrétion de nos cellules cérébrales, fait partie de la physiologie [2].

A la fin de l'année 1823, Sainte-Beuve quitte définitivement le Collège Bourbon et la pension Landry, tandis que sa mère abandonne la paisible rue des Vieillards, à Boulogne, et se fixe à Paris près de lui [3].

Libre désormais, Sainte-Beuve suit son vif attrait pour les sciences. Il délaisse momentanément Apollon pour Esculape et « ses chers auteurs » pour la Biologie : il devient étudiant en médecine à l'Hôtel-Dieu. Là, il acquiert ce goût de la précision, de la recherche, enfin la méthode scientifique et sûre qui, au service de sa souple intelligence, doit faire de lui un jour notre plus grand critique.

V

Il résulte de ce court aperçu sur les études, les travaux et les succès scolaires de Sainte-Beuve que son esprit s'orienta de bonne heure et insensiblement vers l'histoire littéraire.

C'est en ses années d'adolescence studieuse à la pension Landry qu'il reçut son empreinte presque définitive.

1. Sainte-Beuve obtint le premier prix de vers latins avec une pièce recueillie dans les *Annales des Concours Généraux* édités par Brédil et Maire Nyon en 1825. Concours de 1822, p. 385-387 (Bibl. Nat., 8°, R. 270). Le sujet traité est : « Pierre le Grand visite la Sorbonne ». Sainte-Beuve eut comme livre de prix une édition de *Virgile* en quatre volumes (éd. Burmann, 1746) qu'il conserva pieusement.

2. Marie-Louise Pailleron, *op. cit.*

3. Le 19 août 1823, le jeune Sainte-Beuve reçut du Ministre une médaille d'or pour avoir obtenu le premier prix de philosophie et le premier prix de rhétorique. Cf *Revue de Belgique* : L. Séché, « Sainte-Beuve étudiant », 15 janvier 1905.

On retrouve, en effet, dans les devoirs du jeune élève, l'ébauche imparfaite, encore inexpérimentée, de certaines pages de la maturité. C'est bien le même Sainte-Beuve qui, à deux stades différents de sa vie, a tracé d'une main sûre d'abord l'admirable profil de Blanche de Castille, plus tard l'austère visage de Mme Guizot. A seize ans, il a de ces nuances qui décèlent un analyste subtil du cœur humain et qui font pressentir le peintre des « Portraits de Femmes ».

Ne retrouve-t-on pas davantage encore l'historien grave et érudit de Port-Royal dans le tableau du règne de Louis IX? Sainte-Beuve semble avoir été séduit par ces deux sujets. Il a su comprendre la généreuse résistance de Saint Louis défenseur de son peuple contre l'ambition des Pontifes et celle de Saint-Cyran soutenant les Jansénistes contre les vexations de Louis XIV. D'autre part, il a peint l'exaltation mystique de Saint Louis partant à la Croisade et le renoncement d'Angélique Arnauld, volontairement cloîtrée à Port-Royal.

Alors qu'il ne partageait ni les croyances ni les façons de sentir de ces époques reculées, il a su en peindre les joies austères, en partager la divine ferveur. C'est que le psychologue qui était en lui avait le don de lire dans ces rudes consciences, d'en scruter les replis, d'en évaluer les scrupules. Et puis, le poète qu'il fut toujours ne resta jamais insensible à la beauté : il devait aussi bien s'émouvoir devant la pureté de Blanche et la vertu de Louis que devant la sublime intelligence des Solitaires de Port-Royal.

Mme Paul de Samie.

NOTES SUR L'INDIANISME DE LECONTE DE LISLE.

I. — Sur sa transcription des mots sanscrits.

On a beaucoup discuté jadis sur les innovations de Leconte de Lisle dans la manière de transcrire les noms grecs : fantaisie pédantesque selon les uns, heureuse alliance, selon d'autres, de l'érudition à la poésie; mais les termes sanscrits qui émaillent certaines de ses pièces ont surtout excité la joie de quelques boulevardiers. Ils méritaient mieux, cependant. Peut-être les variations de son orthographe indienne, relevées grâce à l'édition de MM. Madeleine et Vallée, nous aideront-elles à discerner les soucis qui ont guidé le poète dans la restitution des noms étrangers.

En 1852, la première édition des *Poèmes Antiques* contient, écrits avec *s*, les mots : *apsara* (courtisane céleste), *Kaïlasa* (nom d'une montagne), *Sourya* (le soleil), *sura* (sorte de génie).

En 1858, les mêmes poèmes, reproduits dans les *Poésies Complètes*, nous offrent uniformément avec *ç* ; *apçara*, *çura*, *Çurya*, *Kaïlaça*.

Or, ce changement n'était pas un progrès vers l'exactitude : d'après les usages dès lors admis dans la transcription des mots sanscrits, le *ç* correspond à une sifflante palatale, bien distincte de la dentale qui se rend par *s* : et c'est la dentale qu'on trouve dans les mots précités.

Mais Leconte de Lisle manifeste à cette époque une prédilection marquée pour le *ç* dans les mots sanscrits, car nous lisons, au mépris de la phonétique, dans les poèmes imprimés de 1855 à 1858 : *açura* (sorte de génie), *rakças* (démon malfaisant), *Cita* (héroïne, femme de Râma), *Lakçmana* (frère du même), là où il faudrait *asura*, *rakshas*, *Sîtâ*, *Lakshmana*. En 1866, la *Prière védique pour les morts*, dans le *Parnasse Contemporain*, contiendra encore *çoma* pour *soma* (plante semée).

Cet abus du *ç* provient-il d'un excès de scrupule, trompé par les difficultés du sanscrit? Nous ne le croyons pas, car il était aisé au poète, pour peu qu'il le voulût, d'apprendre la différence usuelle entre les deux signes : il suffisait d'un coup d'œil sur une grammaire élémentaire, ou d'une question à un érudit. D'ailleurs, les traductions où il a puisé l'essentiel de ses connaissances indiennes, celle du *Bhâgavata Purâna*, par Burnouf (1840-1847), et celle du *Râmâyana*, par Fauche (1854-1858), distinguent soigneusement l'*s* du *ç*, et lui présentaient la forme correcte des mots qu'il a altérés. Si donc Leconte de Lisle a préféré ici le *ç* à l'*s*, c'est probablement pour des raisons d'esthétique, et parce que le *ç* donnait aux mots un aspect plus inusité. S'il l'a cru aussi plus exact, il l'a cru bien à la légère.

Mais cette confusion n'eut qu'un temps. On peut remarquer qu'en

général, à dater de 1874, l'*s* rentre dans ses justes droits : les éditions de Leconte de Lisle portent désormais : *Sîta*, *Sûryâ*, *apsara*, *asura*, *sûra*, *sôma*, tandis que le *ç* est maintenu avec raison dans *Çanta*, *Cunacépa*, *açoka*, *açvatha*, *çudra*. Seuls, *Kailaça*, *Lakçmana* et *rakças* conservent un *ç* abusif.

Les transcriptions ne sont pas pour autant devenues scrupuleusement correctes. De tout temps on relève un emploi fantaisiste des circonflexes : Leconte de Lisle écrit, à partir de 1874, *Sûryà*, faisant à tort l'*a* long, de sorte que le nom du soleil, écrit successivement *Sourya*, *Çurya*, *Sùryù*, n'a jamais été tout à fait exact sous sa plume : quelle singulière infortune l'a empêché de saisir *Soùrya*[1] ? De même, dans toutes les éditions, le nom d'un plus grand dieu, Hari, s'orne d'un circonflexe inutile sur l'*a*, tandis que *Çanta*, *Ganga*, *Rama*, *Valmiki*, *çudra*, et d'autres mots encore, manquent d'un ou de plusieurs accents. *Sura*, écrit correctement en 1852, devient à tort *sûra* en 1874 ; enfin, c'est arbitrairement que, depuis la même date, un des deux *t* d'*açvattha* (figuier sacré) a été supprimé ; en 1857 et 1858, la forme originale était respectée. On ne voit donc pas, dans l'ensemble, d'amélioration qui dénote une revision méthodique ; le poète s'est borné à corriger une erreur assez grossière, que quelque ami plus instruit avait dû lui signaler ; son orthographe reste, par ailleurs, plus pittoresque que fidèle.

Vétilles, dira-t-on ! Mais ce sont les Parnassiens eux-mêmes qui nous ont invités à prendre ces vétilles au sérieux. Notre pédantisme aura peut-être une excuse, s'il fournit des raisons de croire que Leconte de Lisle n'a suivi, dans ses transcriptions, ni une pure fantaisie d'artiste, ni une rigoureuse méthode de philologue : son procédé tient des deux à la fois. Il aimait à coup sûr l'étrangeté, la forme et le son des mots exotiques qui déconcertent le vulgaire et font rêver les *happy few*. La vérité lui plaisait, semble-t-il, comme pittoresque plutôt que comme vraie ; il n'a pas toujours eu à cœur de la respecter fidèlement. Un souci assez nonchalant de l'exactitude lui a fait corriger, à l'occasion, quelques erreurs, mais ne lui a pas donné le courage d'effectuer personnellement les menues recherches nécessaires pour se les épargner. Qu'importe si, même déformés, ces mots étrangers sont suggestifs ? Le poète fait de la science un moyen et non une fin : elle n'est dans sa main qu'une clef des portes du rêve.

II. — A PROPOS DE *La Mort de Vâlmîki*.

Ce beau poème reste entouré de quelque mystère. Faute d'avoir pu le dissiper, nous voudrions au moins préciser les difficultés pour les soumettre à des chercheurs plus sagaces et plus heureux.

D'abord, la date de composition est incertaine. Mme Dornis, dans

1. Ou *Sûrya*. Ajoutons que Leconte de Lisle fait le mot de trois syllabes, alors qu'il n'en a que deux en sanscrit.

son livre si précieux sur Leconte de Lisle, déclare avoir « des raisons, liées aux conversations du poète, pour savoir que *La Mort de Vâlmîki* fut composée avant tout autre poème hindou » (p. 63). La pièce remonterait donc à 1852, au plus tard. Il ne nous appartient pas de discuter des raisons que Mme Dornis n'a pas fait autrement connaître. Mais sont-elles bien décisives? Est-ce bien un jeune homme qui, en ces vers d'une majesté hautaine, d'une sobre splendeur, se plaît à nous conter la fin d'un vieillard fatigué de vivre?

> Vâlmîki, le poète immortel est très vieux...
> Il a cent ans. L'ennui de vivre l'enveloppe...

Rien d'impossible à cela, car la jeunesse est souvent pessimiste, et celle de Leconte de Lisle a peut-être cru se reconnaître en ce centenaire désabusé. Mais on cherche la certitude, et voici plutôt des raisons de doute: *La Mort de Vâlmîki* est la dernière parue des pièces indiennes que contient le recueil des *Poèmes Antiques*; on la trouve pour la première fois dans l'édition de 1881, alors que toutes les autres s'échelonnent de 1852 à 1857. (C'est, d'ailleurs, un des poèmes, assez peu nombreux, de Leconte de Lisle, dont on ne connaisse aucune publication en revue.) Pourquoi l'auteur aurait-il différé si longtemps l'impression d'un ouvrage dont il pouvait à bon droit espérer le succès? *La Mort de Vâlmîki* n'est pas d'accès plus difficile que *Bhagavat* ou *La Vision de Brahma*. En outre, les allusions précises qui y sont faites au *Râmâyana* semblent indiquer une composition postérieure aux premières traductions françaises de cette épopée; or, celle de Parisot paraît incomplète, en 1853; celle de Fauche, plus courante, en 1854-1858 seulement. Ajoutons que, si *La Mort de Vâlmîki* est une œuvre aussi ancienne, il faudra renoncer à en voir, avec M. Vianey, l'origine dans un épisode du *Mâhâbhârata* traduit par Fauche en 1865[1].

Ce dernier point, toutefois, ne nous semble pas décisif, car la « source » de l'ouvrage est, elle aussi, assez mystérieuse. Certes, quand on lit dans Leconte de Lisle le récit de la mort de Vâlmîki, dévoré par des fourmis « blêmes » que le héros, tout à sa pensée, ne daigne pas apercevoir, on évoque assez naturellement l'histoire du rishi Cyavana recouvert par une termitière pendant qu'il s'absorbait dans sa méditation[2]. Mais ce rapprochement avec un passage du *Mâhâbhârata* paraîtra moins concluant si l'on songe que les allusions à des faits analogues ne sont pas exceptionnelles dans les textes indiens. Si Vâlmîki rappelle Cyavana, il rappelle aussi Kaçyapa, l'ascète que nous décrivent certains vers de *Çakuntalâ*, méditant sur un pic et « fixant, dans une immobilité parfaite, le disque radieux du

1. *Les sources de Leconte de Lisle*, p. 1-5.

2. *Mâhâbhârata*, trad. Fauche, t. III, p. 525, cité par Vianey, *op. laud.*, p. 1. — Il est question aussi de Cyavana dans un texte des *brâhmanas*, que Leconte de Lisle n'a pas dû connaître. D'ailleurs l'épisode du *Mâhâbhârata* est résumé, mais très sèchement, dans le *Bhâgavata Purâna*, l. IX, ch. III, trad. Burnouf, t. III, p. 389.

soleil, le corps déjà à moitié plongé dans un monticule de sable, que les termites amoncèlent sans crainte autour de lui[1]. Et Leconte de Lisle a fort bien pu connaître *Çakuntalâ*, une des œuvres sanscrites les plus tôt révélées à l'Europe et les plus admirées.

Mais surtout la *Mort de Vâlmîki* fait songer à *Vâlmîki* lui-même, à l'auteur du *Râmâyana*. Si l'histoire ne nous apprend rien de certain sur ce poète, les légendes ne manquent pas à son sujet, et l'une d'elles lui prête une aventure semblable à celle du rishi Cyavana; elle s'autorise d'une ressemblance frappante entre le nom de *Vâlmîki* et le mot *valmîka*, qui signifie en sanscrit *termitière*[2]. *Vâlmîki*, peut-on lire dans le *Dictionnaire sanscrit-anglais* de Monier-Villiams, «... nom du célèbre auteur du *Râmâyana*, ainsi appelé, d'après certains, parce que, étant plongé dans ses pensées, il se laissa envahir par des fourmis comme une fourmilière[3] ».

On admettra volontiers que la similitude entre cet épisode et le récit des *Poèmes Antiques* n'est pas l'effet d'un simple hasard. Mais comment Leconte de Lisle a-t-il connu la légende, c'est ce qu'il est malaisé d'élucider. Le *Râmâyana*, qui rapporte d'autres circonstances touchant Vâlmîki, ne nous dit rien de cet accident. De plus, il résulte de renseignements, puisés à fort bonne source[4], qu'aucun texte littéraire connu ne raconte cet événement de la vie du poète : au dire de pandits indiens, il s'agit d'une tradition, probablement fondée sur l'étymologie, et qui ne se rencontre que dans les commentaires. Leconte de Lisle n'a pu lire les commentaires sanscrits, et il est même peu vraisemblable qu'il ait compulsé le *Dictionnaire* de Monier-Williams, d'un maniement difficile pour qui ne fait pas d'études spéciales. Nous avons vainement consulté, d'autre part, divers commentaires européens, ainsi que des articles, notices ou livres de référence où il lui était loisible de s'informer sur l'Inde et les Indiens. Tous sont muets sur l'aventure, à l'exception d'un recueil de pièces de théâtre, qui y fait une obscure allusion : Vâlmîki aurait appris

1. *Çakuntalâ*, acte 7. Trad. Chézy (éd. de 1832), p. 225. Ce drame célèbre avait été déjà traduit en français, sur la version anglaise de Jones, par Bruguière de Sorsum, en 1803. Le passage en question est cité, plus ou moins exactement, dans l'*Histoire sur l'Inde ancienne et moderne* de Marlès (1828), t. II, p. 247 sq., ouvrage qui, de l'avis même de M. Vianey, a dû être utilisé par Leconte de Lisle pour certains poèmes indiens. Nous tenons à ajouter que le rapprochement de *La Mort de Vâlmîki* avec ces vers de *Çakuntalâ* a été déjà indiqué par M. Baldensperger (*A. de Vigny, contribution à sa biographie intellectuelle*, p. 44.)

2. Toutefois, d'après les règles de dérivation du sanscrit, *Vâlmîki* serait seulement *le fils de l'homme à la termitière*. Mais la forme de nom varie (Cf. *Sanskrit-English Dictionary*, by pandit Râm Jasan, Bénarès et Londres, 1870, p. 552, vol. 2.)

3. *Sanskrit-English Dictionary*, Oxford, 1899, p. 946, vol. 3 (1re édition, 1872).

4. Je suis heureux d'exprimer ici ma reconnaissance à M. A. Foucher, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, qui, avec une compétence indiscutée et une rare obligeance, a bien voulu m'éclairer sur ce point, comme sur le sens exact de la légende. Il ne m'est pas moins agréable de remercier M. G. Courtillier, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Strasbourg, et auteur d'une adaptation du *Râmâyana* : lui non plus, veut-il bien me dire, ne voit sur quel texte Leconte de Lisle aurait pu s'appuyer.

d'anciens sages « le *mantra*[1] de Râma renversé, autrement *mara*. En le répétant en lui-même, Vâlmîki resta immobile pendant mille ans, et les sages, en revenant, le trouvèrent à la même place tout couvert de nids de fourmis blanches, appelées *valmîka* ; de là son nom de Vâlmîki[2] ».

Ces lignes sont bien antérieures à la publication de la *Mort de Vâlmîki*. Les renseignements approximatifs qu'elles contiennent ont-ils pu suffire à ébranler l'imagination du poète ? Nous n'oserions en décider ; mais une remarque s'impose en tout cas : Langlois ne dit pas que les fourmis blanches aient causé la mort de leur victime, et en cela il est d'accord avec les traditions. Ni Vâlmîki, ni Cyavana, ni Kaçyapa ne passent en effet dans l'Inde pour avoir été la proie d'insectes dévorants; mais, figés dans l'immobilité ascétique, ils auraient laissé les termites accumuler leurs monticules autour d'eux. L'indifférence au monde extérieur, et aussi la patience envers tous les êtres, ne sont-elles pas des vertus de profession pour les yogis? On les représente parfois laissant les oiseaux nicher dans leur chevelure et les serpents muer autour de leur cou ; mais ces hommes doués de pouvoirs magiques ne meurent pas d'un voisinage gênant et dangereux. Le sinistre dénouement du poème de Leconte de Lisle paraît donc l'œuvre de son imagination ; il faudrait, pour en juger avec certitude, savoir au juste par quel canal la légende lui est arrivée ; mais l'hypothèse d'une altération consciente est bien conforme à ce que M. Vianey nous apprend de ses habitudes d'adaptation. Celui qui a accentué l'horreur des scènes scandinaves a bien pu renchérir aussi sur les Indiens, et substituer la vision d'un roide squelette

Planté sur l'Himavat comme un Dieu sur l'autel

à l'image plus hideuse peut-être, moins macabre à coup sûr, d'un corps vivant engagé dans une termitière.

Ajouterons-nous que l'inspiration de ces vers ne nous paraît pas purement indienne ? Sans doute, l'auteur du *Ramâyana* est réputé pour avoir mené la vie contemplative, et lorsque le héros de Leconte de Lisle s'en va sur ses vieux jours, désabusé de tout ce qui passe, chercher le repos dans la solitude et la méditation, il se conduit en brâhmane authentique, respectueux des lois de Manou. Le commencement du poème est très orthodoxe : « ineffable paix où s'anéantit l'âme », terme du désir et du regret, « sublime sommeil sans rêve et sans moment », tout ce prélude grandiose résonne comme un écho de la sagesse des Indiens. Mais l'anachorète qui aspire au repos en Brahman doit reconnaître le néant de toutes les formes sensibles et de

1. Formule rituelle.

2. *Chefs-d'œuvre du Théâtre indien...*, traduits(sur la version anglaise de Wilson) par Langlois, t. II (1828), p. 460. Le *Grand Dictionnaire Larousse* (t. XV, 1876, p. 750, vol. 4) reproduit mot pour mot ce passage de l'index alphabétique de Langlois.

tout esprit individuel : sa conscience s'abolit dans la communion avec l'Être unique, sans forme ni qualité. Illusion, le monde; illusion, le moi[1]. Le Vâlmîki de Leconte de Lisle ne paraît pas pleinement affranchi de cette double illusion. Il perd, il est vrai, le sentiment de son existence individuelle, mais cela parce qu'il s'absorbe dans la contemplation du paysage offert à sa vue, puis dans le souvenir de son œuvre, le *Râmâyana*, qui en est la poétique émanation. Il croit voir rejaillir de cette terre qui fut leur patrie

> Le grand Daçarathide et la Mytiléenne,
> Les sages, les guerriers, les vierges et les Dieux...

C'est la fin d'un artiste entouré à son heure suprême par les formes harmonieuses qu'il a animées de son génie; ce n'est pas l'extinction de l'ascète dans l'éternité de l'essence immobile et sans forme. Nous avons peu à peu dévié. Vâlmîki, s'anéantissant « dans ce qu'il a conçu », est assez différent du pieux brâhmane que faisaient entrevoir les premiers vers. Comme l'a noté M. Vianey, c'est à Moïse qu'il ressemble, — au Moïse d'Alfred de Vigny : c'est-à-dire qu'en définitive cet ascète de l'Inde ressemble à un écrivain français. Il est la figure prise un instant par l'âme solitaire et blessée du poète avide de gloire. Isolement de l'être supérieur à la multitude, indifférence du génie pour l'agitation des soucis vulgaires, contraste entre la fragilité de l'artiste et la pérennité de l'œuvre d'art, toutes ces idées romantiques, qui sont aussi des idées parnassiennes, flottent sur l'Himavat autour du squelette

> ....., qui fut Vâlmîki, le poète immortel,
> Dont l'âme harmonieuse emplit l'ombre où nous sommes
> Et ne se taira plus sur les lèvres des hommes.

Cet acte de foi dans l'éternité de la gloire poétique nous écarte un peu de la doctrine de l'universelle illusion, mais il exprime bien la conviction de l'artiste passionné qu'a été Leconte de Lisle. Pas plus qu'il n'a respecté la lettre de la légende, l'auteur ne s'est attaché à en dégager le sens proprement indien : il l'a « repensée » à sa manière, en dévot de l'art pur et non en théosophe. On ne peut dire qu'il y ait disparate, et le symbole reste assez vague pour admettre plusieurs applications; mais à mesure que le récit avance les suggestions d'idées occidentales et modernes s'affirment aux dépens des souvenirs du brahmanisme. La volonté d'exotisme à cédé à la sourde réaction du sentiment personnel.

E. Carcassonne.

1. Nous résumons bien grossièrement ici des doctrines complexes, où la négation du *moi* n'est pas toujours aussi radicale ; mais l'ascèse a toujours pour but d'arracher l'homme au sentiment du moi, à la personnalité empirique. (Cf. Grousset, *Histoire de la philosophie orientale*, p. 152 sq., sur le *samkhya* et le *yoga*.)

RODENBACH, BARRÈS ET VIGNY

I

Je me souviens avoir entendu un jour M. René Doumic commencer une de ses leçons — ou plutôt une de ses aimables et spirituelles causeries littéraires du boulevard Raspail auxquelles j'assistais, alors, à titre de curieux ou de dilettante — en parodiant le mot fameux de La Fontaine : « Avez-vous lu Baruch » par une question posée *ex abrupto* : « Avez-vous lu Barrès? » L'éminent conférencier voulait, de la sorte, faire ressortir tout ce que la personnalité de l'auteur des *Déracinés* avait d'original et de surprenant dans sa complexité multiforme ; sans doute prétendait-il aussi montrer par cette entrée en matière assez imprévue l'attrait captivant, un peu mystérieux de ce romancier-psychologue qui, après avoir été l'un des prédicateurs les plus ardents — j'ai failli dire *vaticinateur* sans, évidemment, attacher à ce mot un sens péjoratif — du *Moi*, se fit ensuite l'interprète de la race et l'un des chefs du nationalisme[1].

On peut ajouter que, parmi les romanciers contemporains, il est, après Bourget, un de ceux qui ont exercé le plus d'influence au dehors, et cela, non seulement à cause de ses tendances politiques et sociales, mais en raison du prestige de séduction artistique de ses premières œuvres.

Toutefois, si son action a été considérable, il n'a pas, pour cela, échappé à ce qu'on pourrait appeler la loi de la réceptivité littéraire ; je veux dire qu'il a, lui aussi, subi des influences parmi lesquelles celles de Stendhal et de Nietzsche sont particulièrement à noter. Ajoutons pourtant que l'idéal de l'écrivain français, plus chrétien que celui du philosophe allemand, ne prend pas la grossièreté pour de la force ni la lubricité pour de la passion[2], mais il préconise la souffrance et l'humiliation comme des exercices salutaires à l'épanouissement intégral de notre être. Et ces tendances vont en s'accentuant avec l'âge. En effet, plus Barrès s'avancera vers la maturité, plus il sentira le besoin d'élargir son *Moi* par le *Moi* des autres pour l'empêcher ainsi de se dessécher par une « individuation » excessive[3].

Il est, d'ailleurs, à côté de l'action un peu tapageuse de Nietzsche, des influences plus discrètes, plus intimes, qui se sont exercées sur

1. Cf. G. Lanson, *Histoire illustrée de la Littérature française*, t. II, p. 412.
2. Cf. D. Mornet, *Histoire de la Littérature et de la Pensée françaises contemporaines*, p. 71.
3. G. Pellissier, *Le Roman* ; dans Petit de Julleville, *Histoire de la Langue et de la Littérature françaises*, vol. VIII, p. 239.

Barrès. Et ici j'ai en vue surtout ses deux essais mi-descriptifs, mi-psychologiques : *Du Sang, de la Volupté et de la Mort* (1894) et *La Mort de Venise*, intitulée aussi *Amori et Dolori sacrum* (1903).

En effet, peu avant la publication de : *Du Sang, de la Volupté...* etc., avait paru un roman qui, par ses évocations de paysages à la fois tristes et reposants, par l'atmosphère de mélancolie et de langueur qu'il respirait, par ses visions d'isolement, d'abandon et de mort, s'apparentait, semble-t-il, avec l'œuvre de Barrès : c'était *Bruges la Morte* de Georges Rodenbach (1892), roman, certes, honoré du plus vif succès et qui fut lu et goûté à Paris avant de l'être en Belgique.

Et l'analogie d'inspiration entre *Bruges la Morte* et *Du Sang, de la Volupté et de la Mort* devient plus visible et plus nette entre *Bruges la Morte* et *La Mort de Venise*. Les titres seuls sont assez suggestifs [1].

A première vue il y a lieu de s'étonner qu'un penseur comme Barrès — je dis *penseur*, car l'évolution même des tendances de cet esprit si souple, si fin, si délié, prouve qu'il fut penseur autant que poète [2] — présente des affinités avec le représentant, fût-il le plus autorisé, d'une littérature plutôt de sensation que de pensée. Car telle est bien la littérature belge. Encore convient-il ici de préciser et, pour éviter toute généralisation hâtive, de mettre les choses au point.

Pour celui qui porte des regards quelque peu attentifs sur la floraison littéraire que la Belgique a vu éclore du mouvement ou de la révolution de 1881, il n'est pas difficile de démêler trois courants ou, si l'on veut, trois types différents d'écrivains.

Au premier rang figurent — non comme valeur esthétique, mais comme nombre — les sensuels ou les jouisseurs. Ce sont les plus représentatifs de la race ; car le Belge, bien que très actif et laborieux, est généralement assez jouisseur; il goûte fort les dîners plantureux, arrosés de bière mousseuse, les franches et gaies ripailles, les kermesses à la Jordaens. Camille Lemonnier, Eugène Demolder (celui-ci a pourtant des éclairs de mysticisme), Georges Ekhoud lui offrent sous ce rapport une alimentation substantielle, mais par endroits assez violemment épicée. Ajoutons que, comme ces écrivains aiment

1. Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous ne prétendons pas du tout que *La Mort de Venise* soit imitée de *Bruges la Morte;* nous soutenons simplement que, étant données les dates de publication assez rapprochées (1892, 1894 et 1903) des trois œuvres en question, étant donné aussi le retentissement que le livre du poète belge eut dans divers pays de l'Europe, M. Barrès n'a pu s'empêcher de l'évoquer devant les yeux de son imagination en écrivant deux essais de portée toute semblable. Ajoutons que, comme les deux auteurs habitaient Paris et qu'ils assistaient certains jours aux dîners intimes donnés par les Daudet (notamment en 1892 et 1893), ils ont dû se connaître personnellement et même avoir des échanges de vue sur certains thèmes littéraires. (Cf. *Journal des Goncourt*, t. IX, *passim*, Edition Charpentier, 1895.)

2. L'abbé Brémond fait très judicieusement remarquer à ce propos : « Un des grands services que M. Barrès nous ait rendus a été, précisément, d'aider à rétablir les communications entre l'art et la pensée, et de ramener la littérature au souci des choses sérieuses ». (Cf. H. Brémond, *Maurice Barrès. Vingt-cinq années de Vie littéraire*. Paris, 1908, Introduction, p. XI.)

les formes massives et les chairs grasses, ils ne peignent, la plupart du temps, l'amour que sous son aspect sensuel ou charnel.

Viennent ensuite les visionnaires à la sensibilité frémissante et suraiguë. Sujets aux hallucinations, ils peuplent les solitudes de fantômes ou de spectres. Les multiples images qui surgissent toutes à la fois au fond d'eux-mêmes, ils les expriment avec une intensité, un relief presque angoissants pour le lecteur; chaque vision qu'ils peignent reflète chez eux un état d'âme spécial. Verhaeren — on l'a deviné — avec ses *Villages illusoires* et ses *Campagnes hallucinées* — est le chef ou le choryphée de ce groupe qui compte aussi Maeterlinck parmi ses fervents, avec cette restriction pourtant que l'auteur de la *Princesse Maleine*, s'il est souvent visionnaire, n'a rien d'un halluciné[1].

Et si nous continuons à parcourir la galerie de nos écrivains, nous y trouvons en dernière ligne les penseurs et les rêveurs silencieux et solitaires qui aiment à étudier en l'homme l'élément surnaturel. Ils ne s'attardent pas, eux, à peindre des dîners pantagruéliques, des kermesses bruyantes ou des amours charnelles; ce qui les captive et les séduit c'est, avec la majesté grandiose de certains tableaux de la nature, l'Infini et l'Éternel dont ils sont le symbole. Ce qui les charme c'est le beau silence si grand, si grave où passe, à certaines heures, un chant de cloche plus grave encore; c'est aussi la tristesse impressionnante des villes dont la vie et le bruit se sont enfuis. D'autre part, ce qui les afflige, ce qui crée en eux ce fond de mélancolie toujours latente, c'est le désaccord brutal entre la vie et leur rêve; c'est surtout le mercantilisme égoïste et plat des hommes de leur entourage. Dans ce groupe nous distinguons Octave Pirmez, l'aimable auteur des *Jours de Solitude*; Charles Van Lerberghe, le poète des *Entrevisions* et de *La Chanson d'Ève*, puis Georges Rodenbach[2]; ce dernier offre pourtant, dans tous ses écrits, une note de mélancolique langueur, une sorte de *morbidezza* qui ne se retrouve pas, du moins au même degré, chez ses confrères.

Et puisque nous voici revenus à l'auteur de *Bruges la Morte* qui représente, dans une littérature plutôt de sensation, le monde de la pensée et du rêve, c'est le moment de nous demander ce qu'il y a au fond de commun entre Barrès et lui.

Ce qu'il y a de commun?... C'est que tous deux s'attachent à faire ressortir l'union étroite de l'amour et de la mort. Seulement, si cette conception un peu particulière des crises sentimentales ne se manifeste chez l'auteur français que d'une façon intermittente et dans cer-

1. En faisant cet essai de classification nous n'avons nullement l'intention (qu'on veuille bien le remarquer) de dresser entre les divers écrivains des cloisons étanches. Verhaeren, par exemple, durant sa première période, a des phases de sensualisme comme Demolder à des lueurs de mysticisme.

2. Les traditions de ces auteurs sont continuées aujourd'hui par une série de beaux écrivains (prosateurs et poètes) tels que Carton de Wiart, Virrès, Davignon, Hardy, Séverin et plusieurs autres qui accentuent, peut-on dire, les tendances morales de leurs devanciers.

taines œuvres, elle traverse, en revanche, toutes les productions de Rodenbach ; elle en constitue vraiment la moelle.

Il y plus. Tandis que Barrès observe et analyse ces états d'âme un peu pathologiques avec une sorte de détachement ou, si l'on veut, avec une placide objectivité, Rodenbach s'identifie avec ses personnages ; il souffre de leurs peines intimes dont il semble avoir fait lui-même la douloureuse expérience, et il communique ainsi à tous ses écrits cette langueur, cet abattement profond qui en forme le trait vraiment caractéristique.

D'où lui vient cette mélancolie constante, cet air de découragement presque morbide? Y a-t-il peut-être dans sa vie quelque chagrin secret, quelque désaccord avec celle qu'il choisit pour partager les plaisirs et les peines de l'existence? Non ; car Mme Rodenbach avait une âme tendre, élevée, susceptible de toutes les délicatesses ; nous n'en voulons comme preuve que cette sorte de brève élégie en prose qu'elle consacra au souvenir de son époux au moment où fut inauguré, à Gand, le monument érigé en l'honneur du sympathique poète (19 juillet 1903)[1] :

O Gand, où l'Escaut vert, les canaux, les carillons, les réverbères trouent clairement la brume de ses paysages citadins.... Dans le décor de l'ancien Béguinage, au milieu de ses vieilles pierres, les amis du poète du Silence, les pèlerins de son art iront vers lui... mais ma pensée s'attarde à le revoir dans le petit hôtel du boulevard Berthier[2], où il passa la dernière année de sa vie. Il l'aima beaucoup ; car on aime étrangement, et sans le savoir, l'endroit où l'on va mourir.

Mme Rodenbach, pleine de tendre affection pour son mari, était d'humeur enjouée et d'un caractère agréable avec un tantinet de vivacité, peut-être, dans la discussion ; mais cette vivacité, loin de déplaire, charmait tous ceux qui avaient l'occasion d'aller s'asseoir à ce doux foyer familial.

Nous avons, sous ce rapport, le témoignage d'E. de Goncourt qui, après avoir été d'une certaine façon le guide littéraire de notre poète, fut ensuite son ami. (Cf. *Journal des Goncourt*, tome IX, p. 3, Paris, 1895.)

Vendredi, 1er janvier 1892. Dîner intime avec les Daudet.... Causerie sur les ménages amis où tous, nous nous mettons à parler du charme du ménage Rodenbach, de l'homme à la conversation spirituellement animée, à la discussion littéraire passionnante, de la femme aux rébellionnements à voix basse, aux flots de paroles irritées qu'elle vous jette dans l'oreille, quand elle entend une chose qui n'est pas vraie ou qui ne lui semble pas juste, et nous constatons le petit émoi chaleureux qu'apporte dans la froideur ordinaire des salons la vie nerveuse de ces deux aimables êtres[3].

1. Cité par M. Wilmotte, *A la mémoire de Georges Rodenbach* (« Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises », avril 1924).

2. On sait que, sous les auspices de la Société des Gens de Lettres de France et de l'Association de la Critique littéraire, un Comité a fait apposer une plaque commémorative sur la maison qu'habita Rodenbach à Paris.

3. E. de Goncourt ne tarit pas d'éloges sur cette aimable personne. Ailleurs, il s'exprime comme suit : Une attention charmante de Mme Rodenbach. Elle m'a

Ce n'est donc pas dans la vie conjugale qu'il faut chercher le secret de la tristesse toujours latente de Rodenbach : ce sont deux facteurs tout différents qui créent en lui cet état d'âme douloureux. D'abord, si nous remontons à ses années d'adolescence passées à Bruges et à Gand (car, dès sa prime enfance, il quitta Tournai), nous les trouvons attristées par des deuils précoces et par l'isolement.

Tantôt en pension au collège des Jésuites à Gand, tantôt auprès de son aïeul à Bruges[1], il cherche vainement autour de lui les gais sourires, le joyeux épanouissement, la sympathie vraiment communicative. Le séjour au pensionnat, si propre à corriger et à discipliner les natures fougueuses et emportées, n'eut sur le tempérament impressionable à l'excès du jeune poète qu'une influence malheureuse. Ajoutez-y l'effet des sermons des Pères Jésuites qui, offrant trop souvent à leurs jeunes auditeurs — j'exprime ici l'idée de Rodenbach[2] — l'image de la Mort et de l'Enfer, ne leur apportaient pas toujours le réconfort et l'encouragement dont ils eussent eu besoin. Et quand vint pour notre mélancolique étudiant l'heure de savourer les poètes, lorsqu'il put se délecter des chefs-d'œuvre de Lamartine, son auteur préféré, l'image du chantre d'Elvire — disons plutôt : du chantre de la jeunesse et de l'amour — ne lui apparut jamais que voilée par l'ombre sinistre de la Mort. Toujours aux symboles de la joie et de l'espérance s'associèrent dans son esprit les symboles des larmes et du deuil.

Ce qu'il ne faut pas perdre de vue non plus lorsqu'on veut analyser la psychologie un peu subtile de Rodenbach, c'est le conflit permanent, dans ce cœur ultra-sensible, entre la nostalgie du pays natal et l'appel vibrant et fiévreux de la Ville-Lumière. D'un côté le sollicite l'amour du silence et du recueillement, le goût des paysages de rêve et de brume ; de l'autre, il sent l'invincible attirance de la capitale, attirance qu'il explique d'ailleurs lui-même avec une extraordinaire finesse.

On sait la bonne influence du voisinage de la mer pour ceux qui, comme disait Michelet, éprouvent une certaine difficulté de vivre. Or, l'œuvre d'art est aussi un organisme ; ailleurs elle vivrait peut-être, mais rachitique ; tandis que cette mer qu'est Paris va la faire bénéficier de ses propres forces

envoyé ce matin un gros bouquet de roses apporté par son blond bébé : « Constantia Rodenbach apporte à M. de Goncourt le respect et l'admiration du siècle prochain dont ils seront tous les deux ». — Vendredi, 1er mars 1895. (Cf. *Journal des Goncourt*, t. IX, p. 316.)

Ce compliment délicat devait délicieusement chatouiller l'amour-propre de l'écrivain français.

1. Cf. A. Daxhelet, *Georges Rodenbach* (« Revue de Belgique », 1899).

2. C'est dans son recueil de nouvelles *Le Rouet des Brumes* que nous trouvons cette allusion à ses années de collège. Il revient du reste sur la même idée à plusieurs reprises, notamment quand il esquisse le portrait de Barbe dans *Bruges la Morte* : « C'était aussi une âme pieuse, de cette foi des Flandres où subsiste un peu du catholicisme espagnol, cette foi où les crépuscules et la terreur l'emportent sur la confiance, et qui a plus la peur de l'Enfer que la nostalgie du Ciel. »

vitales, de son rythme, de ses splendeurs sous-marines et de l'Infini qui est en elle.

Cette puissance vivifiante d'une capitale pour la production artistique explique seule la centralisation qui, de plus en plus, dépossède, dénude la province où quelques rares artistes persévèrent et, vite, s'étiolent dans une inclémence d'air. (*Évocations*, p. 129[1].)

A ce premier avantage s'ajoute, dans la pensée de notre écrivain, un second tout aussi précieux :

Outre l'électricité vivifiante de Paris, ceux qui sont des écrivains régionaux y trouvent encore un avantage spécial : Paris donne le recul, crée la nostalgie. Or, on peut dire de tout art qu'il provient d'une nostalgie, du désir de vaincre l'absence, de faire se survivre et de conserver pour soi ce qui bientôt sera loin ou ne sera plus. (P. 134.)

Malgré l'irrésistible magnétisme de la grande capitale, il est des heures, nous l'avons dit, où le poète subit l'obsession des villes où s'est écoulée son enfance. Son admiration pour Bruges, Gand, Anvers se traduit alors en exclamations enthousiastes.

Bruges, c'est l'âme flamande mise à l'ombre ; Anvers, c'est l'âme flamande mise au soleil. Bruges eut Memling, qui est un moine angélique ; Anvers eut Rubens, qui est un ambassadeur.

II

Nous disions tout à l'heure que, dans l'esprit de Rodenbach comme dans celui de Barrès, l'image de l'amour et l'image de la mort s'associent constamment. Cette affirmation demande à être précisée.

Ainsi le roman *L'Art en exil* (1889) nous introduit, dès le début, dans une église. C'est dans ce sanctuaire de Dieu où ne devraient s'évoquer devant nous que les grandes images de la mort et de l'éternité, c'est dans l'auguste sanctuaire, disons-nous, que Jean Rembrandt, le héros du récit, aperçoit pour la première fois celle qu'il va aimer. Marie joue de l'orgue. Encore qu'elle ne soit point une artiste consommée, les sons qu'elle fait entendre ravissent l'oreille de Jean comme bientôt la vue de la jeune fille va charmer ses yeux. Il la demande en mariage; il l'épouse. Cependant Marie, qui a été béguine, bien qu'elle n'ait point fait de vœux, se reproche à elle-même ce que, dans sa piété naïve, elle regarde comme un sacrilège, une profanation. D'autre part, Jean, qui songe à parfaire l'éducation sentimentale de sa femme et qui voudrait l'associer à ses rêves et à ses visions d'idéal et de beauté, s'aperçoit qu'elle n'est pas, hélas! à *son* niveau intellectuel et esthétique. Les deux époux souffrent de cette doulou-

1. Le volume qui porte ce titre est un ensemble d'esquisses et d'études littéraires que Rodenbach avait dispersées dans divers organes français ou belges. « Ces pages de vision aiguë et de psychologie pénétrante », fait justement observer dans son avant-propos M. Pierre Maës, qui les a réunies et éditées (Bruxelles, 1923), « ont conservé une grande actualité ».

reuse dissonance : leur vie s'écoule, morne, fade, pénible jusqu'à ce que, minée par le remords et le chagrin, Marie meure de consomption.

Chez Barrès, même évolution ou, tout au moins, évolution semblable de la crise amoureuse. Delrio[1], qui vient de découvrir une sœur naturelle (enfant que son père avait eue d'un amour adultérin), songe, lui aussi, à compléter l'éducation esthétique de cette jeune fille pour en faire une compagne digne de lui.

Il lui fait lire certains drames espagnols comme *Le Rufian heureux* de Cervantès, *Le Médecin de son honneur* de Calderon, *Damné pour manque de foi* de Tirso de Molina, toutes œuvres qui provoquent dans l'esprit de la lectrice une prédisposition au mysticisme passionnel. Un beau jour, l'amour lui est révélé, tout comme aux personnages de Rodenbach, dans une église, que dis-je ? une église ? dans la cathédrale même de Tolède, au milieu du silence impressionnant et mystérieux de ce vaste édifice, tandis que ses pieds foulent les dalles portant cette inscription lugubre : *Hic jacet pulvis, cinis et nihil !* Le compagnon de la jeune fille, Lucien, saisi d'un soudain attendrissement, lui donne un baiser. A ce contact la Pia s'aperçoit qu'elle aime, non Lucien qui n'est qu'un insipide comparse, mais Delrio, son frère naturel. Cet amour coupable la couvre de honte ; comme la Marie de *L'Art en exil*, elle se sent bourrelée de remords. Dans son affolement frénétique, elle se donne un coup mortel. Et Delrio, qui assiste à sa rapide agonie et qui la voit baignée de sang et de larmes, éprouve, comme Jean Rembrandt devant sa femme expirante, un redoublement de tendresse passionnée. A lui, comme au héros de Rodenbach, il semble que quelque chose manquait jusqu'alors à son amour que la mort est venue intensifier, et sans doute épurer.

Mais Barrès ne s'en tient pas là. Tandis que Rodenbach continue, dans ses autres œuvres : *Bruges la Morte*, *Le Carillonneur*, *L'Arbre*[2], à observer et à scruter avec une acuité presque morbide l'amour profane accentué, vivifié par la perspective d'une mort imminente, l'écrivain français pousse plus loin et plus haut son enquête. Au lieu de l'amour profane, ce sera l'amour mystique qu'il étudiera dans ses manifestations suprêmes. Les saints, les martyrs, au moment d'expirer, ont de magnifiques élans vers Dieu ; ils sentent à cette heure ultime toutes leurs fibres se tendre vers le Bien éternel, source de toute féli-

1. C'est un des héros épisodiques de *Du Sang, de la Volupté...* etc.

2. Rappelons tout au moins le sujet de ce dernier roman, moins connu que les précédents. Le héros, jeune paysan zélandais, a eu toutes ses entrevues, tous ses rendez-vous d'amour avec sa bien-aimée Nèle au pied du grand chêne qui a toujours paru les couvrir de son ombre tutélaire. Mais des étrangers arrivent dans cette île où jusque-là n'avait poussé aucun germe de civilisation corruptrice. On construit une voie ferrée ; un de ces ouvriers méridionaux séduit Nèle. C'en est fait désormais de la joie du jeune cultivateur ; accablé de désespoir, il va se pendre au chêne qui a servi de témoin à tant de doux épanchements. L'arbre d'amour devient un arbre de mort.

cité. Jamais ils n'ont autant aimé le Créateur qu'à cette minute solennelle où ils vont le rejoindre. Barrès décrit avec une rare puissance les pieuses extases de sainte Catherine de Sienne et de sainte Thérèse. On ne peut toutefois complètement l'approuver quand, analysant le célèbre tableau de Bernin, il parle de l'alanguissement voluptueux de la grande sainte. Alanguissement, oui ; mais... voluptueux ! L'épithète est un peu forte.

A dire vrai, le point faible de la célèbre peinture est, pensons-nous, plutôt dans l'attitude de l'ange, joli garçon tout rose, tout dodu, tout grassouillet, qui, lançant sa flèche contre sainte Thérèse, ressemble plutôt à un Cupidon qu'à un messager du Très-Haut.

Maurice Barrès est mieux inspiré lorsque, considérant (toujours dans cette même étude de mœurs : *Du Sang, de la Volupté*... etc.) l'œuvre bien connue de Mme Craven : *Récit d'une Sœur*, il exalte l'héroïsme à la fois conjugal et mystique d'Albert de la Ferronays. Cet admirable époux, prêt à tous les sacrifices pour obtenir la conversion de sa chère Alexandrine encore schismatique, offre à Dieu sa vie — il est bien jeune, pourtant ! — si le Tout-Puissant veut lui accorder cette grâce. Il est exaucé ; à son lit de mort, il a la joie de partager pour la première fois avec sa femme bien-aimée le pain eucharistique.

*
* *

Il existe un autre point de contact entre nos deux écrivains : en effet, Rodenbach et Barrès ne se bornent pas à nous faire assister à l'agonie des personnes ; ils se plaisent à mettre sous nos yeux l'agonie des villes.

Rodenbach, en solitaire et en rêveur mélancolique qu'il est, trouve Bruges bien plus belle et plus attirante dans son calme languide et son morne assoupissement qu'à ses heures d'animation et de fièvre. Nous l'entendons s'exclamer tristement :

> Hélas ! nous avons rencontré, en cette saison d'été, une Bruges changée, presque animée, avec du monde dans les rues, de la musique dans ses kiosques. Bruges n'était plus elle. Avait-elle quitté son grand deuil ? Quelle déception pour ceux qui y viendraient dans l'espoir de la voir pleine de mélancolie et toute à son veuvage ! (*Évocations*, p. 107.)

Chose étrange ! Quand le poète ne *voit* pas l'agonie morale d'une ville ; quand il n'a pas sous les yeux d'une façon directe et immédiate ce spectacle qui attristerait tant d'autres regards et qui le charme sans doute, lui, à la façon des romantiques, il en imagine ou *prévoit* le dépérissement ou l'anéantissement matériel par quelque formidable catastrophe. C'est ainsi qu'à propos de l'île de Walcheren nous lui entendons exprimer de bien lugubres pressentiments qui ressemblent à une prophétie :

> Les jours de tempête, dans l'arrière-saison, le crieur parcourt les rues du

village, frappant sur son bassin de cuivre et criant : Détresse ! Grande détresse !

Et la mer entière, c'est une plaine de lions fous qui s'échevèlent et qui viennent toujours, encore, toujours !

Et les soirs d'assaut pareils, on songe qu'une nuit viendra, sans doute, nuit de ténèbres et d'horreur où cette île déjà minée périra comme tant d'autres, auparavant disparues dans cet archipel de la Zélande, et que la mer, soudain, sur la face affligée des trois villes, se rabattra comme un grand linceul aux plis tumltueux ! (*Évocations*, p. 52.)

Barrès, au début, est beaucoup moins mélancolique : lorsque, dans *Du Sang, de la Volupté*,... etc., il évoque devant nous la physionomie d'un Brugeois du Moyen Age, il ne lui prête pas du tout l'air de douloureux abattement habituel aux personnages du poète belge.

Son héros, lors d'un voyage projeté en Orient, mais limité, par les circonstances, à l'Italie ensoleillée, a fait la connaissance d'une jeune et belle Vénitienne ; il oublie, hélas ! dans ses bras... qu'il est marié. Plein d'une confiance naïve en l'esprit conciliant de sa femme, il ramène cette jeune compagne en sa ville natale et la présente à son épouse qui, en effet, l'accueille cordialement... Bien que la bonne entente règne entre les membres de cet étrange trio, les deux amants qui, comme les héros de Rodenbach, contemplent, durant leurs promenades solitaires, les canaux de Bruges, ne peuvent s'empêcher de regretter la vie fiévreuse de Venise.

... Quand ils regardaient les cygnes frôler sans bruit les quais, ils se souvenaient que Venise sur ses lagunes met des concerts et des femmes passionnées.... Aussi ne pouvaient-ils, sans une douloureuse ivresse, se souvenir de leurs jours d'Italie. (*Du Sang, de la Volupté et de la Mort*, p. 36.)

Mais, dans *Amori et Dolori sacrum* ou *La Mort de Venise*, l'auteur français semble, lui aussi, plus épris de silence et de mystère. De même que Rodenbach goûte infiniment mieux Bruges somnolente et calme que Bruges animée, de même Barrès trouve plus d'attrait à Venise morte qu'à Venise bruyante.

Citant la phrase typique de Condorcet (*Tableau des Progrès de l'Esprit humain*) : « Cette contemplation est pour moi un asile où le souvenir de mes persécuteurs ne peut pas me poursuivre, » Barrès poursuit : « Cette phrase, qui me touche vivement, ne me vint jamais à l'esprit quand j'essayais de m'imaginer la Venise glorieuse, mais plusieurs fois elle exprima délicieusement ma pensée intime tandis que j'errais aux solitudes de la Venise vaincue ». (*Amori et Dolori sacrum*, p. 21.)

La sympathie enthousiaste que lui inspire la fière cité à ses heures de morne désolation apparaît plus vivement encore dans les lignes que voici :

La puissance de cette ville sur les rêveurs, c'est que, dans ses canaux livides, des murailles byzantines, sarrasines, lombardes, gothiques, romanes, voire rococo, toutes trempées de mousse atteignent, sous l'action du soleil, de la pluie et de l'orage, le tournant équivoque où, plus abondantes de grâce artistique, elles commencent leur décomposition. Il en va ainsi des roses et

des fleurs du magnolia qui n'offrent jamais d'odeur plus enivrante ni de coloration plus forte qu'à l'instant où la mort y projette ses secrètes fusées et nous propose ses vertiges. (*Id.*, p. 22.)

Une idée analogue se trouve, du reste, déjà dant l'avant-propos de la même œuvre :

La mort et la volupté, la douleur et l'amour s'appellent les unes les autres dans notre imagination.... En Orient, les femmes prennent pour jardins des cimetières ; à Paris, on n'est jamais mieux étourdi par l'odeur des roses que si l'on accompagne en juin les corbillards chargés de fleurs.... Il n'y a pas de volupté profonde sans brisement de cœur. Et les physiologistes s'accordent avec les poètes et les philosophes pour reconnaître que, si l'amour continue l'espèce, la douleur le purifie. (*Avant-propos*, p. III.)

III

Si Rodenbach, dans sa façon d'envisager et d'analyser les crises sentimentales, présente d'assez étroites affinités avec Barrès, il semble, pour ce qui concerne son idéal esthétique, se rapprocher plutôt d'Alfred de Vigny.

L'Art est placé, par Vigny comme par Rodenbach, sur un piédestal d'une hauteur prodigieuse d'où il abaisse, superbe, majestueux et serein, ses regards sur les fervents agenouillés à ses pieds.

Ces fervents, ce sont les poètes, que l'on peut regarder comme les prêtres du Beau : car leur mission est noble et sacrée. Mais ils restent incompris de la foule qui les dédaigne et hausse les épaules en les voyant. Le langage qu'ils parlent, aux yeux de la multitude égoïste et ignorante, est un langage sibyllin.

Écoutons Vigny implorer notre pitié pour le malheureux poète qui se heurte contre l'indifférence railleuse d'un public aux préoccupations mesquines et grossières (*Chatterton*, Avant-propos, Édition Velsson, p. 13) :

Pardonnez-lui et sauvez-le. Cherchez et trouvez pour lui une vie assurée, car à lui seul il ne saurait trouver que la mort ! — C'est dans la première jeunesse qu'il sent sa force naître, qu'il pressent l'avenir de son génie, qu'il étreint d'un amour immense l'humanité et la nature, et c'est alors qu'on se défie de lui et qu'on le repousse.

Il crie à la multitude : « C'est à vous que je parle, faites que je vive ! » Et la multitude ne l'entend pas ; elle répond : « Je ne vous comprends point ». Et elle a raison. Car son langage choisi n'est compris que d'un très petit nombre d'hommes choisi lui-même.

Rodenbach, déplorant dans *L'Art en Exil* l'incompréhension de Marie pour les rêves sublimes de Rembrandt, dit de son côté :

Elle ne pouvait pas comprendre la folie de l'art. A elle comme aux autres l'effort désintéressé n'aurait paru qu'une démence.

Séculaire hérédité d'une race mercantile entre toutes dont le travail ne tend qu'au profit, dont l'estime ne va qu'à la richesse, race barbare qui mange, digère, vote des subsides au soldat qui meurt pour son drapeau et rira du poète qui meurt pour son idéal ! (*L'Art en exil*, p. 91. Paris, 1889.)

Telle est bien l'idée sur laquelle nos deux écrivains reviennent sans cesse : Le public, indifférent aux productions de l'art, dédaigneux des rêves d'idéale beauté, laisse mourir le poète ou l'artiste; il ne lui assure pas les moyens de vivre, et, de la sorte, il l'entraîne au suicide.

Le *Stello* de Vigny n'a pas d'autre objectif que de faire assister le lecteur à la navrante agonie de Gilbert, de Chatterton et de Chénier, tous trois, aux yeux de Vigny, des méconnus réduits au désespoir. L'idée de la mort tristement prématurée de Chatterton obsède l'auteur français au point qu'il incarne deux fois ce douloureux fantôme, par le roman et par le drame. Si l'infortuné poète a été amené au suicide, il est sans doute coupable moralement et socialement; mais la multitude l'est bien plus que lui. Chez le poète le désespoir a tué la raison; mais le public jouissait de sa raison.

L'Art en Exil de Rodenbach nous rend témoins, lui aussi, d'une agonie plus lente, plus silencieuse. L'indifférence de ses contemporains tarit peu à peu chez Jean Rembrandt la source du génie; si elle ne le tue pas physiquement, elle éteint en lui le souffle sacré de l'inspiration.

Tout conspire, d'ailleurs, contre la réalisation des rêves dorés de l'artiste. Certains petits journaux de province, distillant contre lui leur venin, cherchent à faire sombrer dans le ridicule le malheureux poète. A eux s'applique bien l'énergique qualificatif de Vigny, qui appelle ces écrivailleurs « une race d'hommes au cœur sec et à l'œil microscopique, armée de pinces et de griffes... Cette race indestructible et destructive, continue-t-il, dont le sang est froid comme celui de la vipère et du crapaud, voit clairement les trois taches du soleil et n'a jamais remarqué ses rayons. » (*Stello*, p. 54, Édition Calmann-Lévy.)

N'y a-t-il donc pour le noble disciple des Muses aucun moyen d'échapper à ce dédain, de triompher de cette persécution?

Il peut répondre au mépris par le mépris, se retirer dans sa tour d'ivoire, — c'est, du reste, bien l'attitude de l'auteur de *Stello* comme de celui de *Bruges la Morte*, — et affecter vis-à-vis de la vile tourbe des Philistins une sorte d'aristocratisme hautain et dédaigneux[1]. Encore faut-il pour cela une situation de fortune qui lui assure l'indépendance.

De même que Vigny, distant par nature et par tempérament, se lie peu et ne recherche l'intimité de personne, de même Rodenbach est

1. F. Gregh crayonne vigoureusement et fidèlement le portrait de Rodenbach : « Je revois sa silhouette peut-être un peu cherchée... que dessine une éternelle redingote très boutonnée, serrée à la taille et fleurie, au revers, du ruban rouge que la France avait bien fait de donner à ce poète, Belge de naissance, qui honorait les lettres françaises, — tête un peu fatiguée, un peu tirée, mais aux sourcils délicats, aux yeux bleus et reculés, sous une pâle chevelure très Louis-Philippe. » (*Revue de Paris*, 1899, p. 214.)

On aime à se représenter Vigny, drapé, lui aussi, dans sa redingote comme dans son aristocratisme, promenant à travers la foule des indifférents sa pensée tour à tour mélancolique ou railleuse.

lent à donner son amitié et sa confiance. Tous deux, même dans le monde littéraire, affectionnent surtout celui qui se tient à l'écart, qui ne se prodigue pas dans les cercles. C'est ainsi que la physionomie fière et concentrée de Barbey d'Aurevilly attire particulièrement le poète belge qui, dans ses *Évocations* (p. 223 et suiv.), lui consacre une étude longue et, par endroits, même enthousiaste. Vigny se sent de la sympathie pour le hautain Byron.

Le poète peut également, s'il en a la santé et la force physique, chercher une compensation dans la carrière des armes. Sans doute, s'il s'y engage, il ploiera, certains jours, sous le faix des humiliations et de la servitude — Vigny s'est chargé de le montrer, — mais il y trouvera aussi des sources de noblesse et de grandeur.

Quant à Rodenbach, il imagine dans une des nouvelles du *Rouet des Brumes* un moyen bizarre et terrible de prendre sa revanche sur le public.

Le poète, se promenant à la campagne, entre dans la paisible demeure d'un marchand de combustible ; ce bonhomme vend, en détail, houille, anthracite, coke, bois à brûler. Et, à l'aspect de toutes ces richesses qui, le cas échéant, pourraient devenir des instruments de mort, des moyens de destruction, l'écrivain pose à son hôte cette question perfide : « Et vous ne vous asphyxiez pas ? » L'honnête marchand sourit d'abord de l'observation qu'il regarde comme une plaisanterie ; mais, à mesure qu'il y réfléchit, l'idée le poursuit, tenace, infatigable comme un cauchemar ; il ne sait plus lutter contre cette sorte d'emprise. Puis, agacé, désemparé, il cesse de travailler et s'adonne à l'alcool jusqu'à ce qu'il meure prématurément !

Il faut avouer que c'est là, contre l'indifférence et le cynisme du public, une revanche bien singulière et bien injuste !...

A l'aristocratisme qui distingue Vigny comme Rodenbach s'unit assez naturellement chez tous deux une prédilection marquée pour la solitude et le silence.

On connaît ces trois vers significatifs du Recueil *Jeunesse blanche* :

> Vis seul ; c'est un temps dur d'épreuve à traverser.
> Mais fais ce sacrifice à ta sublime envie ;
> Pour vivre après ta mort, sois donc mort dans la vie.

Il y a dans ces trois lignes tout le stoïcisme que Vigny prêche dans le vers célèbre (*La Mort du Loup*) :

> Seul le silence est grand ; tout le reste est faiblesse.

Ce stoïcisme est malheureusement gâté par une sorte de blasphème à l'adresse de la Divinité :

> Gémir, pleurer, prier est également lâche.

Rodenbach n'a pas de ces cris de révolte ; mais sa résignation n'en est pas plus sereine que celle du poète français. Partout, dans son œuvre, la Mort guette les félicités les plus douces ; partout on la voit

glisser son masque livide et grimaçant entre les figures épanouies des amoureux.

Mais voici que nous empiétons sur les œuvres poétiques du poète belge alors que nous n'avions en vue que ses productions en prose, puisque notre dessein était d'étudier en lui l'esthète et le conteur.

Sans que nous ayons la prétention d'avoir, ici, épuisé le sujet, nous pensons en avoir dit assez pour faire voir combien, en ce qui concerne l'étude des crises sentimentales, Rodenbach et Barrès[1] usent de procédés similaires, combien aussi l'observation extérieure repose, chez eux, sur une analogue conception de la nature.

Quant à Vigny, si Rodenbach présente avec lui de visibles affinités, c'est sans doute plutôt l'effet du caractère qui, chez tous deux, est également concentré et méditatif ; on ne peut affirmer qu'il y ait, de la part de l'auteur belge, un désir ou une tentative d'imitation.

HENRI GLAESENER.

1. Rappelons que, le 23 septembre 1928, un monument fut érigé en l'honneur de Barrès à Sion-Vaudémont.

COMPTES RENDUS

Les Textes français. Mathurin Régnier. Œuvres complètes. Texte établi et présenté par JEAN PLATTARD. Paris, Éditions Fernand Roches.

Voilà une édition que l'on attendait depuis cinquante-cinq ans; c'est dire qu'elle est bienvenue : Le *Régnier* d'E. Courbet (Lemerre, 1870 et 1875), très consciencieusement établi, d'ailleurs, avait un inconvénient grave, qui en rendait la lecture particulièrement pénible : poussant le scrupule à l'extrême, l'éditeur avait conservé toutes les variations de la ponctuation, très défectueuse, des éditions originales. M. Plattard a fort heureusement rajeuni la ponctuation et modifié les alinéas. Ajoutons à cet éloge l'intérêt des notes à la fois concises et claires, pleines de suggestions intéressantes, la perfection matérielle et l'élégance de la présentation.

Mais ces qualités mêmes font ressortir davantage certains défauts que je crois utile de signaler en vue de la prochaine réimpression.

Régnier est voué, semble-t-il, aux coquilles d'imprimerie.

Certes, M. Plattard a judicieusement choisi comme dernière édition revue par l'auteur celle de 1609, en montrant qu'il était impossible de lui attribuer la revision de celle de 1612, bourrée d'erreurs typographiques. (Un document des archives de Chartres, publié par E. Courbet dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1876, p. 216 à 220, nous confirme que Régnier, malade, incapable de se déplacer, n'a pu s'occuper de cette édition, comme il s'était occupé — son ami Du Puy nous l'apprend dans les *Mémoires* de L'Estoile — de celle de 1609.) Mais, lorsqu'il s'agit de nos vieux auteurs, il faut se défier même des éditions corrigées... et ne pas oublier que les protes modernes ajoutent parfois aux anciennes leurs propres bévues.

I. — Plus complètement que ne l'a fait M. Plattard, il fallait amender le texte de 1609 par la comparaison avec les autres éditions originales.

Voici, en reprenant la méthode même adoptée pour condamner l'édition de 1612 (p. xv), quelques corrections qui s'imposent :

A. NON-SENS.

Platt., 14 : J'imite les Romains encore *jeune* d'ans
A qui l'on permettoit d'accuser, impudans,
Les plus vieus de l'etat.
1608 : J'imite les Romains encore *jeunes* d'ans...
Platt., 19 : Mais, ma foy, tout son bien enrichir ne me peut,
N'y domter mon malheur, si le ciel ne le veut.
1608 : *Ny* domter mon malheur.
(*De même Platt., 47 :* Et qu'il n'est crocheteur *n'y* courtault de boutique...)
Platt., 43 : Car je tien, comme luy, que le chaud element.
Qui donne ceste pointe *en cet* entendement.
1608 : Qui donne ceste pointe *au vif* entendement.
Platt., 55 : S'il veut que plus longtemps à *ce* discours je croye.
1608 : S'il veut que plus longtemps à *ces* discours je croye.
(On n'a pas parlé de discours précédemment; mais *ces* est une graphie fréquente pour *ses*.)

B. Contre-sens.

Platt., 23 : Mais pourtant, *quel* esprit, entre tant d'insolence,
Scait trier le sçavoir d'avecque l'ignorance ?
1608 : Mais pourtant *quelque* esprit, entre tant d'insolence,
Sçait trier le sçavoir d'avecque l'ignorance.
(On attend une restriction, et non une question.)
Platt., 34 : Honneur hors de saison, inutile merite,
Qui vivans nous trahit et qui, morts, *nous* profite.
1613 : Qui vivans nous trahit et qui, morts, *ne* profite.
Platt., 44 : Et d'un cœur obstiné *se heurte* à ce qu'il ayme.
1608 : Et d'un cœur obstiné *s'aheurte* à ce qu'il ayme.
(En réalité, 1608 donne *s' heurte*; l'*a* a sauté. *Cf.* Satire IX, v. *214 :*
S'aheurte où sans plus quelque appas le convie.)

C. Incorrections grammaticales.

Platt., 52 : Quant par art il instruit ses écoliers, pour estre
(S'il se peut faire) en mal plus *grand* clercs que leur maistre.
1608 : Plus grands clercs.
Platt., 56 : Enfin au fond *de* sac ce ne sont que chansons.
1608 : Enfin au fond *du* sac.

Les inscriptions de l'Entrée de Marie de Médicis (page 231) n'ont pas été publiées pour la première fois par M. Roy, comme il le croyait, et après lui M. Plattard. On les trouve dans l'édition de Régnier par Édouard de Barthélemy (Paris, Poulet-Malassis, 1862). Cet éditeur les a recueillies dans le manuscrit 4725, supplément français (cote actuelle : 12491), p. 45 et suiv., de la Bibliothèque nationale, qui donne des leçons en plusieurs points préférables au manuscrit suivi par M. Roy.

Platt., 231 : Ainsi, clair Soleil de la France.
Le *sang* des hommes et des Dieux.
Ms. 4725 : Le *soing* des hommes et des Dieux.
Platt., 233 : *S'élève* en ta faveur ce triomphe à la France,
Afin qu'à tout jamais les peuples à venir
De tes faits généreux se puissent souvenir.
Ms. 4725 : *J'élève* en ta faveur ce triomphe à la France.
Platt., 233 : Du *vieux* centre du monde, où le plus vieil des Dieux
Dans un antre moisi de la Terre dispose.
Ms. 4725 : Du *creux* centre du monde...
Platt., 234 : A pas graves et lents sortist l'Éternité,
En habits somptueux, *pompeux* en majesté.
Ms. 4725 : En habits somptueux, *pompeuse* en majesté.

II. — Signalons, d'autre part, quelques coquilles modernes :
P. 35 : J'aurois un bon *teton* pour juger d'une urine. (*Teston* au lexique, p. 273.)
P. 60 : Dont ce *texte* trahit les cieux et les amours (ce *sexe*).
P. 104 : Et *faisoit* reverence à ma bonne fortune
En la remerciant je le conté pour une. (*Faisant.*)
P. 104 : Pour tant je ne veux pas que mon mary *la* sçache (*le* sçache).
P. 174 : *Enlevoient* leurs clochers, sur des plaines fertiles (*eslevoient*).

III. — Était-il nécessaire de suivre les fantaisies orthographiques de l'édition posthume de 1613 (p. 136 et suivantes) : *foux*, *hiboux*, au singulier; *moings*, *tesmoings*, etc., qui font disparate avec la première partie du livre? L'édition de 1609 prodigue les majuscules inutiles, fidèlement reproduites ici sans grand intérêt; en revanche il en faudrait une au *Malheur* personnifié (p. 130), à la *Place* (par excellence, celle du Palais, p. 131).

IV. — Puisque M. Plattard admet (p. xvi) que l'édition de 1609 présente aussi des négligences manifestes et que la critique verbale a le droit de s'exercer sur ce texte, on peut lui reprocher d'avoir été par trop timide dans cette voie.

Je suis étonné de ne pas même trouver mention en note de l'indiscutable correction de M. Vianey touchant le vers :

Platt., 87 : Les Alpes *en jurant* luy grimpoient au collet.

Il faut lire : *en virant*. Le manteau « mappemonde » dont il est question ici se retrouve, transposé en style noble, dans le *Discours au Roy* avec une expression qui confirme cet amendement du texte :

Platt., 175 : L'Alpe de la main gauche *en biais* s'espandoit.

Fallait-il conserver cet autre non-sens burlesque :

Platt., 116 : ... ce visage
Plus vermeil qu'une rose et plus beau qu'*un rivage*.

« Comparaison étrange, dit-on. Y a-t-il là, comme le conjecture Dezeimeris, une mauvaise transcription de *qu'une image*? » Pas de *qu'une image*; ce serait, en effet, deux coquilles successives, ce qui est invraisemblable; mais, comme l'a proposé très justement M. Brunot dans sa *Macette* (qu'on est surpris de ne pas trouver citée dans la bibliographie liminaire), de *qu'un image*.

J'ai déjà signalé dans la *Revue Universitaire* de juin 1930 quelques autres corrections qui me paraissent s'imposer :

Platt., 86 : Sa barbe sur sa joue esparse à l'avanture...
En bosquets s'eslevoit, où certains animaux,
Qui des pieds, *non* des mains, lui faisoient mille maux.

Il faut lire : *Qui* des pieds, *qui* des mains. Cf. une expression analogue dans un texte contemporain (*Variétés historiques et littéraires*, t. VII, p. 300) :

Ils luy font dix mille violences
... qui de pieds, qui de mains.

Platt., 136 : Dès le *jour* que Phœbus nous monstre la journée (dès le *poinct*).
Platt., 162 : Qu'ils pourroient l'*amour* mesme eschauffer de leurs flames
Si plus froid que la mort ils ne m'eussent trouvé (*la mort* mesme).

En voici encore deux :

Platt., 15 : ...Ces vers où jeune je m'esbas
Pour *esgayer* ma force ainsi qu'en ces combas
De fleurets on s'exerce.

Il faut lire : *essayer*. Cf. plus loin : « Je sonde ma portée et me taste le pous ».

Platt. 19 : Le malheur qui me suit ma foy ne diminue
Et rebuté du sort, je m'*asservy* pourtant.

Régnier est las de la servitude. Cf. Satire III, v. *71* et *72* :

...Je ne suis point d'avis
De dégager mes jours pour les rendre asservis.

Mais si le malheur « ne diminue pas sa foi », c'est qu'il garde confiance, c'est-à-dire, selon le langage du temps, qu'il *s'asseure*.

V. — La ponctuation laisse à désirer en plusieurs endroits.

Platt., 32 : Et comme les Normans sans lui respondre voire,
« Compère, ce dit-il, je n'ay point de mémoire...

Il faut ponctuer :

Et comme les Normans sans lui respondre : « Voire,
Compere », ce dit-il...

Les Normands ne répondent pas; ils disent *voire*, c'est-à-dire ni oui ni non. Cf. Satire IV, v. *37* et *38*.

Comme ces courtisants qui, s'en faisant accroire,
N'ont point d'autre vertu, sinon *de dire voire*.

P. 37 : Après un vain honneur que le temps nous refuse;
Si moins qu'une putain l'on n'estimoit la muse.

(Une virgule après *refuse*.)

P. 40 : Et fust-il plus parfait que la perfection.
L'homme voit par les yeux de son affection.
(Une virgule après *perfection*.)

P. 48 : Et disent, ô chétifs, *que*, mourant sur un livre,
Pensez, seconds Phœnis, en vos cendres revivre;
Que vous estes trompez en vostre propre erreur.
(Il faut modifier la ponctuation ainsi :)
Et disent : « O chétifs, *qui*, mourant sur un livre,
Pensez, seconds Phœnis, en vos cendres revivre,
Que vous estes trompez en vostre propre erreur.

P. 59 : Nulle loy ne retient mon âme abandonnée,
Ou soit par volonté, ou soit par destinée;
En un mal évident je clos l'œil à mon bien.
(Un point et virgule après *abandonnée*; une virgule après *destinée*.)

P. 62 : ...De mœurs ou de façon;
Quelque chose m'en plaist.
(Une virgule après *façon*.)

P. 98 : Et comme, en grand mistère,
Un va-t-en si tu peux; un si tu peux va-t-en,

Il faut lire :

Et comme en grand mistère,
Un « va-t-en si tu peux », un « si tu peux va-t-en ».

VI. — Le commentaire, intéressant, fait regretter qu'il soit si bref. On peut alléguer la nécessité de ne pas surcharger le volume. Certes, la raison a son prix; mais alors pourquoi des doubles emplois?

Voici des mots dont l'explication est donnée deux fois, dans les notes et au lexique : *bourrier* (*chardon*, note de la p. 223; *flocon, bourre* au lexique), *en cervelle, chauvir, courtaux, gourmander, naufrage, peautre, sillé*. (L'explication *scellé* est-elle d'ailleurs exacte? N'est-ce pas le terme de fauconnerie, *siller, des-siller*?)

Pourquoi dire (note de la p. 18) que Régnier fait toujours le mot *poète* de deux syllabes, pour remarquer (note de la p. 110) qu'à cet endroit il l'a fait de trois syllabes?

Pourquoi revenir trois fois sur la date de la satire à Rapin, pour dire d'abord qu'elle est antérieure à la mort de Desportes, survenue en octobre 1606 (p. IX); puis, qu'elle est antérieure à la mort de Rapin, survenue en 1609 (p. 249); et finalement qu'elle se place en 1607, date à laquelle « fut mise en musique » la traduction des *Psaumes*, par Denys Coignet? (En réalité, en 1607, Coignet fit « imprimer » les *Psaumes* avec l'accompagnement musical; mais on sait qu'en ce temps-là l'impression est souvent très postérieure à l'exécution.)

Pourquoi revenir, dans une notice si courte, sur la légende de la « Pomme de Pin » (p. VIII, 81), fantaisie de Brossette, — comme les réunions du Mouton Blanc. (Cf. Jean Demeure : « L'Introuvable société des quatre amis », *Revue d'Histoire Littéraire*, avril-juin 1929), — et sur la topographie de ce cabaret aux nombreux homonymes (p. 86. Cf. Jean Demeure, article cité, p. 162)?

En revanche, on désirerait dans certains cas une explication plus précise : « Passer la plume par le bec » (p. 52) est expliqué : « se jouer avec impertinence ». En réalité, le sens est « entraver », comme les oies à qui on passe une plume à travers le bec pour les empêcher de franchir les haies.

« Il te laisse au roy Jean et s'en court au roy Charles » (p. 83). « Vers obscur », dit M. Plattard. Il a pourtant été très bien expliqué par M. Fleuret. dans le glossaire de l'*Espadon satyrique*; il s'agit des tableaux de la Galerie du Louvre.

« Comme après les hiboux vont criant les chüettes » (p. 110). Ce mot « chüette » n'est dans aucun dictionnaire; il serait bon d'expliquer qu'il est

dialectal et qu'il signifie « choucas ». (Voir le lexique de *Noël du Fail*, thèse de M. Philipot.)

Enfin les notes n'ont pas été non plus épargnées par les coquilles : *abitèrent* [abritèrent] (p. 239); Joachim *de* Bellay (p. 247); *Sygogne* (p. 254) et *Sigogne* (269); *pedetemptim* [pedetentim] (p. 253). Le traité *De remediis bonae et malae fortunae* n'est pas de Plutarque, mais de Pétrarque (p. 357).

Le tableau des variantes de l'édition E. Courbet (1875) présentait une erreur bizarre : il donnait pour les pièces parues d'abord en 1609 les variantes de l' « édition de 1608 » (p. 262-263). Cette erreur se retrouve, on ne sait comment, dans l'édition Plattard (notes de la *Satire X*, p. 255).

VII. — Reste l'œuvre posthume. On ne pouvait demander à M. Plattard d'aborder le gros problème de l'authenticité de cette œuvre; il est lié à d'autres questions que je me propose d'éclaircir en étudiant la langue, le style, les idées littéraires de Régnier. Mais on aurait dû tout au moins chercher à ne pas accroître la confusion, en plaçant dans cette œuvre posthume (Platt., 165, 183, 190, 192) des pièces qui ont été imprimées *du vivant de l'auteur*, le sonnet à Passerat et le Discours allégorique (1608), le sonnet à Rapin (1610), la Plainte et l'Ode (*Temple d'Apollon*, 1611).

Notons enfin que la *Satyre XVII* (p. 146) n'a rien de commun avec une satire : c'est une plainte, une élégie :

Platt., 148 : Par force je vous fais ceste piteuse plainte.

Il eût été bon aussi de faire remarquer que la satire posthume XV est formée de deux fragments disparates : dans la première partie, Régnier est à Royaumont :

Dès le point que Phœbus nous montre la journée
Je me lève et m'en vay dans le plus creux séjour
Que Royaumont recelle en ses forests secrettes.

Et, naturellement, il dit « vous » à son hôte, l'évêque de Chartres :

Platt., 136 : D'un bon mot faire rire, en si belle saison,
Vous, vos chiens et vos chats et toute la maison.

Dans la seconde partie, Régnier est à la cour :

Platt., 138 : Doncq' moy qui ne m'amuse à ce qu'on dit *icy*
Je n'ay de leurs discours ny plaisir ny soucy.

Il s'en prend à un mauvais juge qu'il tutoie :

Platt., 139 : De tous ces vices là dont ton cœur entaché
S'est veu par mes escris si librement touché,
Tu n'en peux retirer que honte et que dommage.
En vendant la Justice, au Ciel tu fais outrage,
Le pauvre tu destruis, la veufve et l'orphelin...

Pour conclure, les éditions Fernand Roches nous ont donné un très beau livre, qui aurait besoin de quelques retouches pour devenir une bonne édition.

GABRIEL RAIBAUD.

Sœur MARY JÉROME KEELER, **Étude sur la poésie et sur le vocabulaire de Loys Papon, poète forézien du XVIe siècle**, Dissertation pour le doctorat, in-8° de XIV-105 pages. Washington, Université catholique, 1930.

Aux admirateurs de la poésie hermétique de Maurice Scève je recommande les vers de Papon. Du reste, il ne fut pas le seul poète français qui, vers 1580, affectionnât les néologismes, les mots composés et le style amphigourique : sœur Keeler, qui a consacré à sa vie et à son œuvre une étude consciencieuse, eût pu comparer ses procédés à ceux de Du Monin, Pierre Matthieu, Du Bartas,... etc.

En consultant les manuscrits autographes de Papon, elle a constaté que l'édition Yéméniz abondait en fautes de lecture. Les mots suivants, dont on attribue l'invention à l'ami des D'Urfé, ne sont que des lapsus du célèbre bibliophile : *falabre* (Keeler, p. xi), *amenué*, que cite le dictionnaire Huguet, et *presse-tuer* (p. xii), *firone* (p. 32), *eguaues* (p. 60), *ceurafflictions*, *soudar-pilheurs* et *toits-chaume* (p. 74), *les preuvés* (p. 75). Ici-même, en 1901, P. Godefroy avait rapproché *guiso-françois* et *castro-pollucins* de « formations modernes telles que *philosophico-littéraire* »; mais, selon sœur Keeler, Papon a écrit *Guyse-françois* et *Castre-pollucins*.

Pour les mots qui semblent propres à notre auteur, sœur Keeler eût dû citer toute la phrase, afin qu'on pût être sûr du sens. *Sintereze* n'est qu'un doublet de *synderese*, employé par Régnier; p. 50, il faut corriger *parole* en *carole*; p. 65, *Brontes* est l'équivalent de « monstre ». A la différence de Du Bartas, Papon a évité les mots du type *ba-battre*.

Dans l'abondante bibliographie manque la thèse de Badolle sur *Anne d'Urfé*, où est cité un poème de Papon. Souhaitons que sœur Keeler donne une édition critique des œuvres de ce poète.

Raymond Lebègue.

Victor Giraud, **Bossuet**. Collection « Les Grands Cœurs ». 1 vol. in-12 de 205 p. Paris, Flammarion.

C'est une collection des Grands Cœurs catholiques, malgré la présence d'Aristote et Platon. C'est dire que, pour goûter pleinement le Bossuet de M. Victor Giraud, il faut adhérer sans réserves à la doctrine catholique. Je n'ai pas la naïveté de reprocher à Bossuet de n'avoir pas défendu la tolérance et d'avoir trouvé naturel que les Juifs de Metz fussent obligés de porter un chapeau jaune qui les désignait « à la risée du monde ». Autant s'étonner que tous les grands seigneurs de Versailles aient porté perruque. Mais, malgré mon admiration pour Bossuet, je ne puis pas oublier qu'il est un de ceux qui ont le plus pleinement accepté et justifié une conception de la vie sociale et morale qui faisait de Louis XIV un Dieu, des meilleurs Français des flagorneurs prosternés, qui tenait les pièces de Molière pour des prostitutions toutes crues et qui convertissait les protestants avec les pendaisons et les dragonades. Cela dit, je suis à mon aise pour louer le très vif intérêt du livre : sûreté de l'information, mouvement aisé et vivant de l'exposé, art de choisir et de faire vivre, en un mot qualité de l'érudition et qualité du talent. Le dessein d'apologie catholique conduit à orienter l'étude, jamais à la fausser. Dans sa brièveté, c'est l'image la plus juste, la plus pénétrante, la plus pathétique de la vie et du caractère de l'un des plus nobles représentants de la pensée humaine.

Daniel Mornet.

Georges Lote, **En préface à « Hernani ». Cent ans après**, 1 vol. in-16 de 200 pages. Paris, Librairie Universitaire J. Gamber, 1930.

Si je constate, au début de ce compte rendu, que l'ouvrage de M. L. n'a pas de bibliographie, — et il a par ailleurs un excellent index, — ce n'est ni pour signaler une lacune ni pour critiquer le caractère affiché de l'ouvrage. L'auteur s'adresse ouvertement à ce grand public lisant, aujourd'hui si nombreux, qui veut arriver informé à la littérature et qui rejette également le brillant de l'apprêt et le travail de nègre à l'état brut. MM. Le Breton, Marsan, Mornet, Doumic nous ont donné des modèles de ce genre d'exposés d'un solide agrément. M. L. n'a pas borné son rôle à la vulgarisation et à la mise au point d'une matière singulièrement exploitée : il a apporté du neuf dans

l'érudition comme dans le jugement. Et, certes, nous savions déjà que Hugo avait commencé par brûler ce qu'il devait adorer, mais on ne nous avait pas fait toucher du doigt le rôle de l'expérience théâtrale dans son option romantique. On nous avait conté maintes fois depuis Gautier la truculente Première. Mais nous ne pénétrions pas à fond les causes et les effets des résistances du pouvoir, du public et des acteurs. Avec M. Lote nous entrons dans la bataille intérieure. Nous connaissions de nom, depuis Biré, ces parodies qui, comme l'a montré M. Lanson, combattent les succès, mais les signalent à l'histoire littéraire. Jamais nous n'avions senti, comme dans ces analyses de *Harnali ou la Contrainte par Cor* et *N. i. Ni ou le Danger des Castilles*, la portée juste de certaines pointes. Il est hors de doute que la fable ne vaut rien. Sarcey la comparait à un livret d'opéra. M. Lote renouvelle le point de vue en l'apparentant au cinéma. Et il est bien certain, comme l'a récemment vu un poète qui est un grand critique, qu'en toute œuvre d'art le *sujet* est la plaie. Qui dira les torts du *sujet* pour le peintre, pour le sculpteur? Mais M. L. se sépare des cuistres en rétablissant l'équilibre par ce qu'il accorde au style, qui est tout, qui du moins a la primauté. L'image lumineuse et bien rencontrée nous emporte à l'écran au delà des niaiseries de l'affabulation. Le futile support des vers disparaît sous le charme des rythmes puissants, du chant incomparable. Oui, on peut ôter tout le reste, comme le dit fort bien M. L., *Hernani* demeurera comme « l'expression déjà complète d'un grand poète qui s'appelle Hugo. »

H. Jacoubet[1].

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, t. XVIII, 1927-1928. Genève, chez A. Jullien, éditeur.

On a beaucoup écrit sur la querelle de Rousseau et de Hume, mais il ne saurait guère y avoir d'étude plus soigneusement documentée, plus circonstanciée, plus impartiale que celle de miss Margaret Hill Peoples, publiée dans le tome XVIII des *Annales Jean-Jacques Rousseau*. On n'y trouvera pas seulement le récit des relations personnelles entre les deux hommes, mais encore d'amples détails sur la part que prit à leurs démêlés l'opinion publique de deux grands pays. Depuis les pamphlets de contemporains jusqu'aux biographies les plus récentes, miss Peoples n'a rien ignoré de ce qui a paru sur son sujet, et la bibliographie qui complète son ouvrage permet de mesurer le zèle persévérant des deux parties. D'ailleurs, le travail de miss Peoples n'est pas une simple compilation, et, même après la moisson de devanciers très perspicaces, elle a su glaner de l'inédit : on lira avec intérêt la lettre de David Hume qu'elle a retrouvée à New-York dans la bibliothèque Morgan. Si elle n'égale pas en importance le factum à la présidente Durey de Meinières, récemment publié par M. Schinz, cette pièce illustre familièrement les relations des deux philosophes, et montre à quels détails s'étendait la sollicitude de Hume quand il s'agissait de procurer le vivre et le couvert à Rousseau : « He wishes that the Price could be fixed for Bed, boarding, washing and firing... » Humbles et touchants soucis d'économie domestique, chez deux des plus grands esprits du temps!

Il manque seulement à l'ouvrage de miss Peoples ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre : une conclusion d'ensemble explicite, et un peu de relief dans le récit. Trop modeste, comme beaucoup de ses compatriotes, miss Peoples a évité de s'ériger en juge; elle a dit, si je ne me trompe, moins qu'elle n'a pensé. Manifestement, miss Peoples sait que Rousseau, avec toutes les apparences de la dernière ingratitude, fut moins coupable que victime, dupe de sa logique spécieuse au service de nerfs exaspérés; elle sait que Hume

1. Ajouter à l'*Erratum*, p. 54, l. 32 : Hugo était (non : *étant*); p. 67, l. 20 : *cinquième*.

agit, sans doute, en ami dévoué, mais aussi en *manager* bruyant, et en homme de lettres avide de conquérir Paris; elle sait enfin que certains membres de « la coterie holbachique » se réjouirent d'aggraver les malentendus, d'attiser les rancunes et d'organiser le scandale. Si Hume, écartant leurs conseils suspects, s'était fié à la bonté si délicate et clairvoyante d'une comtesse de Boufflers, sa renommée n'y eût rien perdu, et il n'eût point diminué par des récriminations peu dignes le mérite de services réels. Miss Peoples sait donc tout cela, mais elle a mieux aimé le suggérer que de le dire; une sorte de timidité l'empêche même de dominer et de grouper les faits; elle les suit pas à pas, se permettant seulement quelques réflexions avec un demi-sourire. On regrette cet excès de modestie, d'abord parce qu'il nous prive de pages vivantes et nuancées que miss Peoples était fort capable d'écrire, puis, parce que l'ambition de juger l'aurait amenée peut être à préciser certains points. Par exemple, on aimerait à savoir au juste quelle était la réputation de Rousseau en Angleterre avant son voyage, et s'il est vrai, comme le prétend sa lettre du 10 juillet 1766, que l'entremise de Hume ne lui était point indispensable pour y trouver bon accueil. Si la fausseté essentielle des griefs de Rousseau n'est pas douteuse, il a peut-être raison sur beaucoup de points particuliers, et c'était l'occasion de chercher comment son intelligence tire de remarques fines et justes un tissu de sophismes et d'erreurs : miss Peoples aurait pu nous éclairer, au moyen de certaines vérifications accessoires, sur cet artifice arachnéen. Il n'en reste pas moins que son ouvrage, sous une forme volontairement un peu incolore et diffuse, dit tout l'essentiel; et l'effacement de l'auteur est comme une leçon discrète à l'adresse de tant d'adversaires ou d'apologistes intempérants. *La Querelle Rousseau-Hume* est donc tout à fait à sa place dans l'excellente collection des *Annales Jean-Jacques Rousseau*. Je n'ai pas besoin de dire la richesse, le sérieux et l'intérêt des chroniques et bibliographies qui complètent ce volume.

E. Carcassonne.

Louis Guimbaud. **La mère de Victor Hugo (1772-1821)**. 1 vol. in-16. Paris, Plon, 1930.

L'étude de Louis Guimbaud sur la mère de Victor Hugo est une contribution précieuse à l'histoire de la famille Hugo; elle est pleine de documents nouveaux et précis : elle éclaire des événements que nous ne connaissions jusqu'ici que d'après des notions vagues et sur lesquels circulaient nombre d'erreurs ici redressées. Le livre de Louis Barthou sur le général Hugo ne nous avait montré qu'un côté de la question; nous entendons ici un autre son de cloche; on sentait que toutes les sympathies de Louis Barthou allaient au mari, le général Hugo; toutes celles de Guimbaud sont acquises à Madame Hugo. En confrontant les deux thèses, en recueillant dans l'une et dans l'autre les faits dûment constatés, sans tenir compte des tendances des deux auteurs, chacun peut aujourd'hui se faire une opinion nette.

La première partie du volume nous mène jusqu'au mariage de Sigisbert Hugo avec Sophie Trébuchet. On connaît les deux affirmations de Victor Hugo au sujet de sa mère : « Ma mère était une brigande, elle sauva la vie à douze prêtres. — Sigisbert s'en alla à Nantes en 1796 pour demander la main de sa fille à l'armateur Trébuchet. »

Que la mère de Victor Hugo ait été brigande, Louis Guimbaud ne paraît pas en douter. Il trace un tableau intéressant et documenté de la vie de Sophie pendant la Chouannerie, mais il n'aboutit en conclusion qu'à des probabilités. Au sujet du voyage à Nantes, il est de toute évidence que Victor Hugo est dans l'erreur : l'armateur était mort en 1783. Louis Guimbaud n'a pu découvrir rien de net au sujet de la rencontre des deux jeunes gens, mais il

explique avec une psychologie fine et perspicace les raisons multiples qu'ils eurent alors de se plaire.

Là où le livre de Louis Guimbaud abonde en nouveautés et en certitudes, c'est à propos de la liaison de Madame Sophie Hugo avec le général Lahorie ; nous suivons pas à pas, et avec preuves à l'appui, toutes les phases de cette passion qui fut la raison d'être de toute la vie de cette femme, abandonnée — à tort ou à raison — à tort, pense Louis Guimbaud, par son mari.

Le départ de Madame Sophie Hugo pour Madrid et son douloureux séjour sont présentés cette fois sous leur véritable aspect. Nous ne mettions guère en doute le renseignement d'Edmond Biré : « Au printemps de 1811, le général Comte Hugo appela auprès de lui Madame Hugo et ses fils » qui corroborait le *Victor Hugo raconté* : « Après trois ans de séparation, le mari désirait avoir sa femme et le père, ses enfants ». La vérité est tout autre : le général Hugo était installé à Madrid avec sa maîtresse Catherine Thomas qui se faisait appeler Catherine de Hugo, comtesse de Siguenza, née de Salcano ; il ne désirait nullement la présence de sa femme ; de son côté, Madame Sophie Hugo était tout entière à de Lahorie. C'est le roi Joseph qui voulut mettre fin à une situation scandaleuse ; Sigisbert Hugo céda facilement, mais Madame Sophie Hugo, bien que Lahorie ait été arrêté et interné à Vincennes, ne voulait pas s'éloigner de son cher proscrit. Son mari ne lui écrivit pas ; ce fut Louis Hugo qui la décida, non sans peine, à partir. A Madrid, où Sigisbert Hugo venait d'apprendre l'infidélité de sa femme, ce fut un enfer : il lui retira ses enfants pour les mettre au *Collège des Jeunes Nobles* et continua à vivre ostensiblement avec la Salcano. Le roi Joseph menaça : « Quel que soit le regret que j'aurais de vous voir éloigné de moi, écrivit-il au général, je ne dois pas vous cacher que je préfère ce parti au spectacle que votre famille offre depuis trois mois » (30 janvier 1812). Une tentative de réconciliation eut lieu ; elle fut vaine ; cinq semaines après, Madame Hugo repartait à Paris avec Eugène et Victor.

Dans le reste du livre nous voyons Madame Hugo bataillant énergiquement avec son mari devant les gens de loi, défendant avec acharnement ses enfants et surtout la gloire future de Victor Hugo, s'opposant à son mariage avec Adèle Foucher, se dévouant corps et âme à Lahorie, et suivant audacieusement jusqu'au cimetière le corps de son amant.

Le livre de Louis Guimbaud a tout l'intérêt d'un roman en même temps que toute la précision de la réalité.

PAUL BERRET.

VERA A. SUMMERS, M. A. Western Australia, Docteur de l'Université de Paris, **L'Orientalisme d'Alfred de Vigny**. Un vol. in-8° de VII-220 pages. Paris, Champion (Bibliothèque de la *Revue de Littérature comparée*), 1930.

Voici bientôt vingt ans, M. F. Baldensperger écrivait dans l'avant-propos de son volume, *Alfred de Vigny, Contribution à sa biographie intellectuelle*[1] : « Il a semblé que plusieurs *coupes transversales*, si l'on peut dire, pouvaient aider à cette connaissance plus précise de l'œuvre de Vigny : elles procèdent de méthodes assez diverses, qui vont de la recherche des influences littéraires à l'essai de la synthèse sur un sujet donné ».

Dirigé par lui, un maître ès arts de l'Université de l'Australie Occidentale, docteur de l'Université de Paris, Vera A. Summers, vient de donner une étude qui suit cette méthode : *L'Orientalisme d'Alfred de Vigny*. Recherche consciencieuse, patiente et sagace des influences orientales sur le poète penseur, passionné, sa vie entière, pour les questions religieuses ; et aussi synthèse sur le fatalisme, ou, si l'on veut, sur le prétendu fatalisme de l'auteur

1. 1912, p. VII.

des *Destinées*. Les *Poèmes philosophiques* ne portent-ils pas la devise islamique : « C'était écrit » ?

Dans cette étude, écrit dans sa préface Vera A. Summers, « nous essaierons de montrer à quels aspects de l'Orient le poète s'est intéressé, par quels moyens cette influence lui est parvenue,... et les modifications qu'elle a produites dans sa pensée ».

L'*Orient* signifie « les peuples asiatiques et les peuples mahométans du bord méditerranéen de l'Afrique et de l'Europe ». Y sont comprises la Terre Sainte et l'Égypte, en plus de ce que considérait comme Orient M. Pierre Martino, dans sa thèse de doctorat, *L'Orient dans la littérature française au XVIIIe siècle*.

Chateaubriand, Byron, Lamartine, Gautier, Nerval, Flaubert ont voyagé en Orient ; Vigny ne connaissait les pays bibliques, le décor de l'*Almeh*, de *Daphné* que par la lettre moulée, par le dessin et la peinture. Choses lues, imaginées, non choses vues.

> Mais c'est si grand, si loin ! — Avec de la mémoire
> On se tire de tout....

comme disait le poète railleur de *Namouna*, en plaisantant le pittoresque des *Orientales*.

Vigny ne se contente pas de lire l'*Ancien Testament* ; il consulte le *Dictionnaire de la Bible* de dom Calmet ; il copie dans les vieux livres spéciaux de Brerewood et de Cumberland des tables des monnaies en usage chez les Hébreux[1]. Vingt ans plus tard, en écrivant *Daphné*, il utilisera ces notes précises, comme Flaubert fera pour *Salammbô* : « J'ai divisé chaque *talent d'or* en cinquante *mines* et chaque *mine* en soixante *sicles* et même chaque *sicle* en deux *békas*[2]... »

Il consulte curieusement le *Coran* pour *Héléna* et pour l'*Almeh*[3]. A partir de 1858, il extraira de même *Bouddha et sa religion*, de Barthélemy Saint-Hilaire, son confrère à l'Institut. Il lit avec un « ravissement imprévu une étude sur le *Bhagavata Purâna*. Ses notes inédites[4], que nous révèle en partie Vera A. Summers, grâce apparemment à la générosité de son maître, M. F. Baldensperger, éclairent les démarches, les retours, les curiosités de la pensée philosophique du poète des *Destinées*. Fatalité, prédestination, liberté, caractère : toutes ces notions le préoccupent, le hantent. Il y réfléchit sa vie durant, tandis qu'il jette sur le papier de vastes projets d'épopées religieuses, — l'épopée religieuse ayant été l'ambition suprême du romantisme français.

De bonne heure, il se révolte contre les théories hébraïques du talion, de l'holocauste, de l'expiation, contre la réversibilité, l'expiation par le sang, l'éternité des peines. Il trouve la perfection bouddhique plus belle que celle du christianisme « parce qu'elle est plus désintéressée ». Il explique : « Six cents ans avant Jésus-Christ, il [Bouddha] enseignait la charité, la vie religieuse et monastique, la contemplation de l'ermite, du solitaire, du thérapeute... et, par-dessus tout, le sacrifice de soi aux autres, sans espoir d'aucune récompense dans la vie future » (p. 201).

Il s'écrie, en précurseur du pragmatisme, au sujet du christianisme :

« O philosophes ! laissez-le vivre. Il a consolé beaucoup d'âmes dans la vie et dans la mort. » Il croit la morale chrétienne excellente, parce que c'est « le résumé de l'expérience des nations sur la vie politique et la vie privée » (p. 202). Il rejette la théorie de la survivance corporelle : « Quand l'homme cessera d'aimer son corps de singe, et d'espérer l'éternité de sa mesquine *per-*

1. P. 7.
2. P. 139.
3. P. 127-128,
4. Le texte 1 de la page 189 est partiellement cité par L. Dorison, *Alfred de Vigny et la poésie politique*, p. 150.

sonne, il sera libre des superstitions paradisiaques et des peurs infernales. Ce qu'il faut détruire, c'est l'amour de son cher individu » (p. 202).

L'importance de l'orientalisme dans cet esprit, au fond chrétien et occidental, est indiscutable, mais Véra A. Summers a la sagesse de ne pas l'exagérer.

Cette étude est autre chose qu'une recherche minutieuse de sources ; elle examine les grands problèmes philosophiques et religieux que Vigny se posa toute sa vie. Elle contribue à nous faire mieux connaître l'œuvre et l'homme, la « pensée la plus intime » de ce poète philosophe.

On s'étonne alors de ne voir nulle place faite à l'influence stoïcienne sur Vigny : « Caton fut son maître jusqu'à la fin », lit-on dans le *Journal d'un poète* (1824). — « Je bénirais cette misère parce je suis stoïcien » (1839). Et la *Mort du Loup* ? Dans son livre si personnel et si suggestif, *Alfred de Vigny et la poésie politique*, L. Dorison formule cette maxime : « Le stoïcisme des temps modernes s'appelle l'honneur » (p. 162). De même les théories augustiniennes et jansénistes pouvaient être alléguées comme correctif ou confirmation des idées venues de l'Orient, ce « berceau des religions ».

Une réserve, pour finir, sur ce livre qui apporte du nouveau et témoigne d'une information à la fois sûre et étendue. Le style en semble parfois dur et lourd ; il garde çà et là une allure un peu étrangère. S'il y a une certaine probité à publier un livre tel qu'on l'a écrit, n'oublions pas que Henri Heine lui-même faisait revoir ses œuvres avant de les offrir, en français, au public français. Question que je soumets, « quoiqu'indigne », aux jurys de l'Université de Paris et à la *Revue de Littérature comparée*.

J. Giraud.

Lettre de Prosper Mérimée à la Comtesse de Montijo, publiées par les soins du duc d'Albe, avec portraits et fac-similés. Préface de Gabriel Hanotaux, 2 volumes in-4°. Paris, Édition Privée, 8, rue Garancière, 1930.

Document capital, édition magnifique. Il faut remercier le duc d'Albe d'avoir enfin livré dans son intégrité cette correspondance célèbre, qu'A. Filon avait fort discrètement utilisée dans *Mérimée et ses amis* ; on l'attendait depuis plus de cinquante ans, et il n'est pas excessif d'affirmer qu'un chef-d'œuvre nouveau est acquis à la littérature française. Ces lettres ne sont-elles pas de véritables « mémoires », les plus complets, les plus divers, les plus sûrs et les plus amusants que nous ayons sur trente années de notre vie nationale, particulièrement sur le Second Empire ? Et Mérimée n'a-t-il pas fait pour la période centrale du XIXe siècle ce que Saint-Simon avait fait pour la dernière période du règne de Louis XIV ?

J'ai déjà eu l'occasion d'analyser ces lettres, d'en montrer la valeur et la portée. Pendant les quinze premières années (1839-1853) elles « nous introduisent à la cour de Louis-Philippe, dans les salons parisiens, chez les *lions* et les *lionnes* à la mode, au milieu des fêtes mondaines ; elles effleurent les existences privées, ramassent les commérages, soulèvent le voile de beaucoup de scandales.... Elles ouvrent des aperçus sur la politique française et européenne ; elles nous révèlent l'homme, l'écrivain, le voyageur, l'érudit ; elles nous le montrent entouré de ses amis, évoluant avec aisance en des milieux fort divers ; elles nous découvrent enfin quelques traits de son caractère, quelques-unes de ces « misères du cœur » dont il souffrit jusqu'à la mort... » (*P. Mérimée de 1834 à 1853*. Paris, Champion, in-8°, 1928, p. 256.) — Dans la seconde période (1853-1870), Mérimée s'abandonne davantage, ouvre son cœur à son amie fidèle. Il « raconte ses chagrins, cherche une consolation après la trahison de Valentine Delessert : les lettres de 1854 et de 1855 ont un accent dramatique qui émeut. Puis, le ton s'adoucit, l'apaisement vient après la rude épreuve. Mérimée rouvre les yeux sur le monde extérieur, sur

la société française où il se mêle et dont il dévoile les complaisances, les faiblesses, les tares et les scandales. Des silhouettes passent, oubliées ou connues, à travers la brume lointaine qui enveloppe les pauvres défroques des bals masqués, les concerts aux Tuileries, les dîners d'apparat, les réceptions officielles, la représentation d'une charade à Compiègne.... La politique et la guerre mêlent leur voix grave à l'écho des fêtes bruyantes. Mérimée ne perd rien du spectacle varié dont il est le témoin un peu chagrin. On rit de ses boutades, on s'attriste de sa misanthropie; on aime à le voir, tantôt « sain et fort comme un jeune lion », tantôt menant l'existence d'« une plante »; on l'admire quand il lâche la bride à ses instincts ou à son intelligence; on le plaint quand il « s'abrutit » à dessein. Mais telle est la vie, tel est son rythme, et nous devons savoir gré à l'auteur de *Carmen* de nous avoir laissé, dans ces pages frémissantes, une image fidèle de l'humanité. » (*La Vieillesse de P. Mérimée*, Paris, Champion, in-8°, 1930, p. 125-6.)

Grâce donc à cette correspondance Mérimée prend place à côté de Saint-Simon, de Beaumarchais et de Balzac; s'il n'atteint pas le génie de ces trois écrivains, il approche des *Mémoires* et de la *Comédie Humaine* par son talent vigoureux et souple. En dehors de toute qualité littéraire, cette correspondance est un document historique de premier ordre que nul ne pourra négliger désormais. Faut-il ajouter qu'elle nous apporte de précieuses lumières sur la genèse de certaines œuvres, comme *Carmen* ou l'*Histoire de Don Pedro Ier, roi de Castille*? Sa lecture est donc aussi indispensable au critique littéraire qu'à l'historien ou au simple curieux.

Dans la substantielle *Introduction* que M. G. Hanotaux a placée en tête du premier volume, on nous assure que « le chef-d'œuvre est intact », et l'on ajoute : « Qui se serait permis d'y toucher? » C'est fort bien, et l'on se réjouit que les *Lettres à Madame de Montijo* n'aient pas connu le sort déplorable et les mutilations néfastes qui furent réservés aux *Lettres à une Inconnue*, aux *Lettres à Panizzi*, et à tant d'autres...; mieux vaut ne rien publier que de publier des « extraits » tronqués, des pages volontairement abîmées : le respect qui est dû à chaque écrivain digne de ce nom commande qu'on nous montre cet écrivain tel qu'il fut. On peut faire confiance, en l'occasion, au zèle diligent, à la conscience intelligente et minutieuse des éditeurs et, en particulier, de M. Pierre Josserand, « *mériméiste* » sincère, qui eut la tâche ingrate de confronter le texte dactylographié avec les 420 lettres originales, de les classer, de les dater, de corriger les épreuves, bref, d'établir solidement le texte. Et, sans doute, malgré tout son soin, quelques erreurs regrettables subsistent, qui ont nécessité un *erratum*, pis-aller toujours fâcheux, surtout dans une édition de luxe. Mais pouvait-il en être autrement dans ces deux gros volumes in-4° qui contiennent près de 800 pages? Ces peccadilles n'altèrent en rien la beauté de l'ouvrage, qu'illustrent 33 admirables portraits et fac-similés soit en noir, soit en couleurs. Ainsi, au charme du texte s'ajoute une présentation typographique qui fait du livre un chef-d'œuvre de bibliographie dont les collectionneurs se réjouiront.

« Édition privée », dit la couverture, donc réservée à un nombre très limité de souscripteurs. On le regretterait si une édition courante ne devait paraître bientôt en librairie pour mettre l'ouvrage à la portée de toutes les bourses; les livres de premier plan doivent être divulgués, et il faut encore remercier le duc d'Albe et M. Hanotaux de ne pas enfermer jalousement leur trésor et de le livrer à tous. Mérimée, dont la gloire est assise, ne peut que gagner encore à être lu chaque jour davantage, mieux connu et mieux aimé. Sa correspondance, comme celle de Diderot, nous réserve sans doute encore des surprises heureuses; beaucoup de lettres dorment dans les bibliothèques et dans les archives privées. Puisse l'exemple du duc d'Albe vaincre la réserve des égoïstes détenteurs!

Et puisque l'occasion m'en est donnée, je marque le point : depuis que

l'œuvre de Mérimée est tombée dans le domaine public, c'est-à-dire depuis cinq ans à peine, cinq correspondances importantes, entièrement inédites, sont venues grossir le lot, déjà considérable, des correspondances publiées. La librairie Champion a publié les *Lettres à Viollet-le-Duc* (1927), puis les *Lettres à Francisque Michel* (1930); la *Connaissance* a publié les *Lettres aux Grasset* (1929); la *Revue Universelle* les *Lettres à E. Ellice* (1929); et voici les *Lettres à la Comtesse de Montijo*, qui dépassent de beaucoup en volume et en valeur les quatre correspondances précédentes; voici, bientôt, les lettres à la famille Delessert. C'est de bon augure. J'ajoute que ces publications ont été faites selon les méthodes de rigueur scientifique en honneur aujourd'hui et qu'elles laissent très loin derrière elles les publications précédentes, *Lettres à une Inconnue*, *Lettres à Panizzi*, par exemple, où presque tout reste à faire, tellement le texte a été mutilé. Nous avons acquis le respect des textes, et c'est beaucoup. Il reste à ordonner, à corriger, à redresser et à compléter une correspondance qui court la chance d'être la plus riche et la plus variée du XIXe siècle, où les belles correspondances abondent.

PIERRE TRAHARD.

RENÉ BOUVIER, **Balzac homme d'affaires**. 1 vol. in-8° de 165 pages. Paris, Champion 1930.

L'ouvrage n'étudie, comme l'indique M. Bouvier lui-même, qu'une partie des « affaires » de Balzac : la faillite Birotteau, le « puff » Nucingen, l'industrie du papier dans les *Illusions perdues*, l'adaptation économique d'un pays pauvre dans le *Médecin de campagne*, le projet de Balzac d'exploiter d'anciennes mines romaines en Sardaigne. Les études sont faites avec une grande précision. M. Bouvier reprend, en homme d'affaires, toutes les données fournies par les romans de Balzac et montre comment elles pourraient correspondre avec une minutieuse exactitude à des affaires commerciales, financières, industrielles qui soient réelles. L'un des secrets du génie de Balzac est qu'il n'est pas seulement un observateur ou un homme d'imagination chez qui observation et imagination se contrôlent. Sa vie intérieure de romancier a pour ainsi dire plus d'exigences et de rigueur que sa vie réelle; il a le besoin d'imaginer avec plus de précision que s'il agissait.

C'est pour cela que j'aurais voulu tout de même une contre-partie, si brève fût-elle, qui aurait étudié non pas seulement la prospection réelle des mines de Sardaigne, mais un certain nombre des projets que Balzac ou les anecdotes des contemporains nous ont contés et qui me semblent souvent aussi chimériques que les affaires des romans sont établies avec une perspicacité positive et une expérience pénétrante. Je crois d'ailleurs que, malgré l'étude de M. Bouvier, la chimère éclate dans le *Médecin de campagne*. Car, en définitive, tout y réussit, malgré la complexité des entreprises; et la réalité ne donne jamais ces réussites-là. J'aurais aimé également que M. Bouvier étudiât avec précision quelques affaires contemporaines analogues, non pas seulement pour y trouver les sources de Balzac comme M. Serval l'a fait pour *César Birotteau*, mais pour nous dessiner un tableau des affaires réelles qui fît pendant à celui du romancier. Je ne sais d'ailleurs si la chose était possible ou facile; et il suffit que M. Bouvier ait parfaitement rempli son dessein.

DANIEL MORNET.

BENJAMIN-MATHER WOODBRIDGE, **Le Roman belge contemporain**, Préface de MAURICE WILMOTTE, 1 vol. in-16 de 214 pages. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1930.

Ayant assez longuement séjourné en Belgigue, M. Woodbridge, philo-

logue américain, a eu la curiosité de s'initier à la littérature du pays dont il était l'hôte. Elle l'a intéressé, et il a voulu la révéler à ceux de ses compatriotes qui lisent le français. D'où ce petit volume, dont beaucoup de Belges et, je crois, pas mal de Français pourront aussi faire leur profit.

Rien d'un exposé synthétique. M. W. a choisi et retenu cinq auteurs, qui lui ont paru représentatifs du roman belge d'hier et d'aujourd'hui : Charles De Coster (1827-1879), Camille Lemonnier (1844-1913), Georges Eekhoud (1855-1927), Eugène Demolder (1862-1919) et Georges Virrès (né en 1869). Cinq Flamands, plus encore par les caractères de leur art que par leurs origines : la mère de De Coster et le père de Lemonnier étaient de souche wallonne. Aussi bien M. W. nous promet-il un second volume, consacré aux romanciers et conteurs de Wallonie.

De ces cinq études, la plus creusée est celle sur De Coster, qui porte même les traces de recherches originales. Les quatre autres — celle sur Eekhoud me semble la mieux venue et la plus juste de ton — se rattachent davantage à la meilleure tradition anglo-saxonne de l'essai.

La manière de M. W. est toute d'intelligente sympathie et d'attentive soumission à l'objet. Il analyse longuement les ouvrages importants, résume les autres, s'efforce de dégager le trait dominant, le *quid proprium* de chaque écrivain. C'est souvent très bien vu, et parfois ingénieux. C'est aussi assez différent des jugements de la critique indigène. Nous qui avons pu coudoyer certains de ces auteurs, qui, en tout cas, avons grandi et vivons dans le même climat, nous percevons aussitôt, dans les œuvres, l'action et les réactions du milieu, l'écho ou le contre-coup des événements, des préoccupations, des courants d'opinion ou d'idées. M. W., lui, les aborde en toute fraîcheur d'esprit, les juge davantage en elles-mêmes, et du dehors. C'est un autre point de vue, qui a bien sa valeur et son intérêt. Je crois cependant qu'il sous-estime quelque peu l'influence des naturalistes français sur plusieurs de ces romanciers. (Un bon travail, récent, de M. Van Welkenhuyzen la met précisément en plein relief.) Pas une seule fois, par exemple, sauf erreur, ne vient sous sa plume le nom de Léon Cladel, qui a cependant si curieusement agi sur nos prosateurs de 1880, jusqu'à leur communiquer parfois ses tics de style.

En somme, une introduction excellente, quoique fragmentaire, à l'étude des lettres belges contemporaines. Elle se lit avec agrément : à quelques rares anglicismes près, cet Américain écrit un français de fort bon aloi, ferme, nerveux, éclairé çà et là d'une lueur d'humour.

GUSTAVE CHARLIER.

FRÉDÉRIC LACHÈVRE. **Bibliographie sommaire de l'*Almanach des Muses* (1765-1833).** Description et collation de chaque année. — Tables : 1° des auteurs et du nombre de leurs pièces (1550 environ) ; 2° des écrivains étrangers traduits ou imités (125 environ) ; 3° des principaux noms de personnes auxquelles les pièces sont adressées ou qui ont été l'objet de portraits, épigrammes,... etc. (800 environ) ; 4° des principaux sujets traités dans les poésies (200 environ) ; 5° des airs gravés ou imprimés ; 6° du titre et du premier vers des pièces d'un certain nombre d'auteurs. 1 vol in-8° de 209 pages. Paris, L. Giraud-Badin, 1928.

On retrouve, dans cette bibliographie, le même labeur, les mêmes scrupules et la même intelligence de ces sortes de bibliographies. L'œuvre de M. F. Lachèvre restera certainement comme le modèle des travaux sur ces recueils collectifs. L'utilité immédiate sera de faciliter grandement la tâche de tous ceux qui voudront savoir si tel écrivain, petit ou grand, auquel il s'intéresse, a publié quelques vers dans l'*Almanach des Muses*, ou si l'on y a

publié quelque chose de lui. Quelques minutes de recherche le renseigneront immédiatement. Les tables accessoires ne seront pas moins utiles. Les historiens de la littérature comparée seront renseignés tout de suite sur ce qui passe des poètes étrangers ou de tel poète étranger dans le milieu de goût représenté par l'*Almanach*. Notons de suite que c'est bien peu de choses, car la plupart des pièces indexées par M. Lachèvre sont imitées de poètes latins ou grecs. Les historiens qui étudient les écrivains compris dans la table 6, choisis « arbitrairement », mais fort judicieusement par M. Lachèvre (écrivains célèbres, grands et petits romantiques et leurs adversaires) sauront tout de suite par le titre et le premier vers de la pièce si elle a été recueillie dans les œuvres ou si elle n'a, par hasard, paru que dans l'*Almanach*. Noter que M. Lachèvre [ce n'est pas un reproche] n'a pas discuté les attributions des pièces publiées après la mort de l'auteur [Diderot, Rousseau,... etc.] et qui ne sont pas toutes certaines.

Il resterait, bien entendu, et c'est une entreprise absolument différente de celle de M. Lachèvre, à étudier le contenu de ces pièces. M. Lachèvre n'a pas tort d'en signaler, en quelques mots, l'intérêt. C'est le témoignage d'un goût poétique fort médiocre, mais qui a le grand intérêt historique de représenter au goût moyen, durable (l'*Almanach* vit soixante-huit ans et à travers quatre ou cinq révolutions). Il faudrait y suivre les résistances du passé, la lente évolution et l'infiltration des goûts nouveaux, notamment du romantisme. Les dépouillements de M. Lachèvre auront cette dernière utilité d'abréger le travail en dispensant de dresser soi-même les premières tables.

D. M.

CHRONIQUE[1]

I. — ARTICLES

XVIe SIÈCLE

J. Grévin. — F. Lachèvre. Un ouvrage inconnu de J. Grévin (1561). *Bulletin du Bibliophile*, février 1931.

Rabelais. — E. Henriot. Rabelais, les femmes et le tiers livre. *Temps*, 24 mars 1931.

M. Scève. — F. Lachèvre [et Parturier]. M. Scève et le *Petit œuvre d'amour* de 1537 [M. Lachèvre conteste l'attribution à M. Scève. Réplique de M. Parturier. Réplique de M. Lachèvre]. *Bulletin du Bibliophile*, juin-juillet 1930 et octobre 1931. *Revue du XVIe Siècle*, 1930, 3 et 4.

XVIIe SIÈCLE

Bossuet. — Dr L. Cerf. La première oraison funèbre de Bossuet [Mme de Montarby. Renseignements intéressants sur l'abbesse et l'abbaye]. *Revue Bleue*, 5 septembre 1931.

— H. Brémond. Variations sur la « Concupiscence » [Sur la théologie de Bossuet. Important]. *Revue de France*, 15 septembre 1931.

Calvin. — J.-W. Marmelstein. Calviniana. *Neophilologus*, 1931, I.

Mme de Lafayette. — A. Beaunier. Mme de La Fayette et Lassay. *Revue Universelle*, 1er mai 1931.

La Fontaine. — U.-V. Chatelain. La Fontaine et la Légende de Psyché [Vue d'ensemble sur la légende et ses interprétations littéraires jusqu'à V. de Laprade. Étude intéressante de l'œuvre de La Fontaine]. *Études Littéraires Françaises*, 1931.

La Rochefoucauld. — Publication du manuscrit authentique des *Maximes* par J. Marchand. Voir M. Bedel dans *Nouvelles Littéraires*, 4 juillet 1931.

Chevalier de Méré. — H. Steiner. Der Chevalier de Méré. Dissert.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent les renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

Phil., l. Univ. Zürich, II-68 p. in-8. Strassbourg, Zürich, Heitz et Cie, 1930. (L. Weber-Silvain.)

Molière. — H. Prunières. Les comédies-ballets de Molière de et Lully [Importance du rôle de Lulli. Intéressant]. *Revue de France*, 15 septembre 1931.

— H. Bidou. Études d'histoire dramatique. Molière directeur de théâtre. *Débats*, 24 août 1931.

— E. Henriot. Molière vu par Grimarest. *Temps*, 10 mars 1931.

Pascal. — E. Boulan. Longue glose sur une courte phrase de Pascal [sur les procédés des Jésuites au XVIIe et au XVIIIe siècles]. *Neophilologus*, 1931, III.

— K. Sneyders de Vogel. « Le cercle dont le centre est partout... » et le *Roman de la Rose*. *Neophilologus*, 1931, IV.

Racine. — G. Charlier. *Athalie* et la Révolution d'Angleterre [Allusions à cette Révolution. Intéressant]. *Mercure de France*, 1er juillet 1931.

Histoire générale du Théâtre. — F. Gaiffe. L'évolution du comique sur la scène française [Important]. *Revue des Cours et Conférences*, 1930 et 1931.

— M. Paquot. Les vers du *Ballet des Nations* de G. Colletet [Étude de l'attribution, du texte, de l'intérêt,... etc.]. *Revue belge de Philologie*, nos 1, 2, 1931.

XVIIIe SIÈCLE

Bayle. — J.-L. Gerig et G.-L. Van Roosbroeck. Unpublished letters of Pierre Bayle [avec commentaire et notes excellentes. Important]. *Romanic Review*, juillet-septembre 1931 et suiv.

Beaumarchais. — C. N. Le fief de Beaumarchais [La terre à laquelle il doit son nom]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 15 juin 1931. G. Prinet. Même sujet. *Ibid.*, 30 juillet.

Buffon. — G. Michaut. Buffon administrateur et homme d'affaires. Lettres inédites. *Annales de l'Université de Paris*, janvier-février 1931.

A. Chénier. — Nadine Yastreboff-Ragozine. Deux témoins de la mentalité française au XVIIIe siècle : Mme Roland et A. Chénier. *Mémoires de la Société royale de Bohême*, année 1930, III.

Diderot. — Lettres de Diderot à Nanette. *Nouvelle Revue Française*, avril 1931.

Mme de Genlis. — A. de Maricourt. Mme de Genlis à l'Arsenal. *Figaro*, 4 juillet 1931.

Lesage. — R.-R. Brest van Kempen. A propos du nom de Turcaret. *Neophilologus*, 1931, I.

Montesquieu. — U.-V. Chatelain. Montesquieu moraliste dans les *Lettres Persanes*. *Études Littéraires Françaises*, 1931.

Mme Roland. — Voir A. Chénier.

Vauvenargues. — V. Giraud. La vie secrète de Vauvenargues. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1931.

Voltaire. — H.-E. Haxo. P. Bayle et Voltaire avant les *Lettres philoso-*

phiques [Influence du premier sur le second. Intéressant]. *Publication of the Modern Language Association of America,* juin 1931.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — F. Baldensperger. Balzac et Vigny. *Correspondant,* 25 juin 1931.

— P. Soulaine. Bixio et Balzac. *Figaro,* 13 juillet 1931.

— G. Charles. Sur la philosophie politique de Balzac. *Ibid.,* 9 septembre.

Barbey d'Aurevilly. — J. Patin. Sur quelques exemplaires de B. d'Aurevilly [Lettres et documents inédits]. *Figaro,* 16 mai 1931.

M. Barrès. — M. Barrès. Mes cahiers (4e série). *Nouvelles Littéraires,* 3 octobre 1931 et suiv.

— J. Dietz. Les débuts de M. Barrès dans la vie politique. *Revue Hebdomadaire,* 16 août 1931.

— Ch. Terrin. M. Barrès aux Saintes-Maries-de-la-Mer [Inspirations qu'il y a puisées. Intéressant]. *Temps,* 14 août 1931.

Baudelaire. — Baudelaire et A. de Musset, d'après Albéric Second. *Intermédiaire des Chercheurs,* 30 juin 1931.

— C.-P. M. Baudelaire et Privat d'Anglemont. *Intermédiaire des Chercheurs,* 30 mai 1931.

— U.-V. Chatelain. Baudelaire. L'homme et le poète. *Études Littéraires Françaises,* 1931.

Élémir Bourges. — A. de Régnier. E. Bourges. *Nouvelles Littéraires,* 29 août 1931.

Chateaubriand. — M. Duchemin. La bibliothèque de Chateaubriand. *Bulletin dn Bibliophile,* octobre 1931.

— H. Bordeaux. Chateaubriand au lac de Constance. *Revue Universelle,* 1er mai 1931.

— G. Collas. Discours à Combourg. *Annales de Bretagne,* 1931.

— Lettres inédites, publiées par R.-L. Hawkins. *Figaro,* 16 mai 1931.

— E. Henriot. Chateaubriand et l'érudit local. *Temps,* 11 septembre 1931.

— *Ordre du jour de la réunion de la « Société Chateaubriand », 21 mai 1931,* — 1. Le Président : Correspondance, Nouvelles,... etc. — 2. M. Bellanger : La Cantilène de René et de Lucile de Chateaubriand. — 3. Dr Le Savoureux : Lettre inédite de Chateaubriand (1803). — 4. M. E. Malakis : Quelques inédits sur l'Itinéraire de Paris à Jérusalem. — 5. Comtesse de Durfort : Lettre inédite de Chateaubriand (1815). — 6. Prof. Lenormant et M. M. Levaillant : Copie d'un fragment des *Études Historiques par Mme Récamier.* — 7. M. Paul Gautier : Chateaubriand et Victor Hugo d'après le manuscrit de *Choses Vues* (inédits).

B. Constant. — A. Lods. Les Mémoires de B. Constant. *Intermédiaire des Chercheurs,* 30 mai 1930.

— Julie Talma. Lettres à B. Constant. *Revue des Deux Mondes,* 1 et 15 août 1931.

— Lettres de Julie Talma à B. Constant (1798-1805), publiées [avec Intro-

duction et notes] par L. Constant de Rebecque. *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1931 et suiv.

B. Constant. — M. Paquot. B. Constant et la peine de mort aux Pays-Bas [Lettre sur ce sujet à M. de Brouckere. Commentaire précis]. *Le Flambeau* [Bruxelles], août 1931.

A. Daudet. — La Doulou [*La Douleur*. Fragments posthumes]. Paris, Fasquelle, 1931.

— M. Boulenger. L'animateur A. Daudet. *Figaro*, 12 mars 1931.

Mme Desbordes-Valmore. J. Patin. Le mariage d'Ondine Valmore. Epilogue au mariage d'Ondine Valmore (Lettres inédites). *Figaro*, 18 avril, 2 mai 1931.

— H. Lapeytre. A propos du romantisme et de Marceline Desbordes-Valmore. *Débats*, 16 août 1931.

— A. Mabille de Poncheville. Vie de Marceline Desbordes-Valmore. *Études*, 5 octobre 1931.

— A. Mabille de Poncheville. Un document sur la maison de Marceline. *Mercure de France*, 1er juin 1931.

Antony Deschamps. — E. Aegerter. Les naufragés du romantisme : A. Deschamps. *Figaro*, 4 avril 1931.

A. Dumas père. — E. Beaufils. Le Centenaire d'*Antony*. *Figaro*, 2 mai 1931.

Flaubert. — P.-M. Lambert. La source d'un chapitre de *Madame Bovary*. L'opération du pied-bot. *Mercure de France*, 1er juillet 1931.

— Un manuscrit inédit de Flaubert. Souvenirs, notes et pensées intimes. [Extrait de ce manuscrit qui est mis en vente]. *Figaro*, 7 novembre 1931.

— J. Tersane. La nièce de G. Flaubert. *Temps*, 1er juillet 1931.

— J. Valin. Lettres inédites de Louise Colet. *Figaro*, 28 février 1931.

A. France. — H. de Régnier. A. France. *Nouvelles Littéraires*, 26 septembre 1931.

— R. Gout. Anatole France et le théâtre de Hrotsvitha. Une source de *Thaïs*. *Mercure de France*, 1er août 1931.

— C. Kramer. Homère, André Chénier. A. France. *Neophilologus*, 1931, II et III.

Th. Gautier. — U.-V. Chatelain. Th. Gautier. Quelques aspects du poète. *Études Littéraires Françaises*, 1931.

E. de Girardin. — A. Mévil. L'enfance romanesque et malheureuse d'E. de Girardin, d'après E. de Mirecourt. *Débats*, 19 mai 1931.

M. de Guérin. — E. Henriot. Au pays du *Centaure* et de M. de Guérin. *Temps*, 28 juillet 1931.

Guizot. — A. Gayot. F. Guizot et Mme de Gasparin. Lettres à Laure de Gasparin, juin 1830-août 1836. *Revue des Deux Mondes*, 7 novembre 1931 et suiv.

Remy de Gourmont. — H. de Régnier. Remy de Gourmont. *Nouvelles Littéraires*, 18 juillet 1931.

J.-M. de Heredia. — H. Bordeaux. Le souvenir de J.-M. de Heredia. *Figaro*, 17 mai 1931.

V. Hugo. — G. Ascoli. L'*Amy Robsart* de V. Hugo, [Précis et neuf. Important.] *Revue des Cours et Conférences*, 30 mai et 30 juin 1931.

— Ch. Fontane. V. Hugo et la caricature. [Catalogue des caricatures publiées sur lui]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 15 octobre 1931.

— H. Morand. V. Hugo à Fougères. *Débats*, 5 juillet 1931.

— J. Patin. Sur un exemplaire d'*Angelo*. *Figaro*, 21 mars 1931.

— Suzanne Normand. Juliette Drouet dans la forêt de Fougères [d'après la brochure d'E. Aubrée. La Tourgue de V. Hugo, à Fougères. Juliette Drouet (Paris, Champion, 1931)]. *Nouvelles Littéraires*, 20 juin 1931.

Huysmans. — Lucien Descaves. Huysmans et Forain ou la double conversion. *Nouvelles Littéraires*, 15 août 1931.

Lamartine. — E. Henriot. Lamartine, Elvire et Graziella. *Temps*, 19 mai 1931.

— M. Roustan. Le socialisme de Lamartine. *Grande Revue*, décembre 1930.

— V. Giraud. L'évolution morale de Lamartine. *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1931.

Lamennais. — Iluro et J. Bonnerot. Lamennais et Sainte-Beuve. [Sur un passage supprimé des *Paroles d'un croyant*.] *Intermédiaire des Chercheurs*, 30 avril 1931.

— Voir Sainte-Beuve.

P. Loti. — Jane Catulle-Mendès. Pierre Loti (Souvenirs). *Revue de France*, 15 octobre 1931.

Mallarmé. — F.-J. Nobiling. Mallarmé. *Le Sonneur* [Variantes. Sens de la Pièce]. *Néophilologus*, 1931, 1.

Maupassant. — Ed. Jaloux. Le souvenir de Maupassant. *Temps*, 15 mai 1931.

— A. Zévaès. *Une fille* et le parquet d'Étampes. [Dossier du procès intenté à Maupassant]. *Nouvelles Littéraires*, 25 août 1931.

Mérimée. — E. Henriot. Nouvelle vue sur Mérimée. *Nouvelles Littéraires*, 26 septembre 1931.

— M. Parturier. Curiosités sur Mérimée. Lettres inédites à Albert Stapfer [bon commentaire]. *Figaro*, 17 octobre 1931.

— Voir Stendhal.

Michelet. — U.-V. Chatelain. Michelet. Les idées sur l'histoire. *Études Littéraires Françaises*, 1931.

Musset. — A. Lods. Les premières éditions d'A. de Musset. *Intermédiaire des Chercheurs*, 15 mai 1931.

Musset. — Voir Baudelaire.

Ch. Nodier. — M. Thiébaud. A propos de Charles Nodier. *Revue de Paris*, 1er septembre 1931.

— Lettre inédite à sir Herbert Croft, p. p. R. L. Hawkins. *Figaro*, 16 mai 1931.

— E. Henriot. Ch. Nodier ou le mythomane. *Temps*, 21 juillet 1931.

Proust. — L. de Robert. Broutilles sur Proust. *Nouvelles Littéraires*. 1er août 1931.

Rimbaud. — Colonel Godchot. Les premières fugues de Rimbaud. La deuxième fugue. La troisième fugue. *Ma Revue* (71, boulevard de Versailles, Saint-Cloud), mai 1931 et suiv.

— Colonel Godchot. *Le Bateau ivre* de J.- N. Arthur Rimbaud. *Revue Bleue*, 18 mai 1931.

— J.-P. Vaillant. Rimbaud et la Caravane (avec trois inédits de Rimbaud). *La Grive* [Mézières], avril 1931.

Sainte-Beuve. — J. Patin. Lettres inédites de Sainte-Beuve [à l'éditeur de *Volupté*, sur le projet d'*Arthur*, l'*Arthur* de Guttinger,... etc.]. *Figaro*, 30 mai 1931.

— V. Giraud. Sainte-Beuve et Lamennais. *Figaro*, 7 février 1931.

— J. Patin. Lettres inédites de Sainte-Beuve. *Figaro*, 30 mai 1931.

— A. Boucley. Les débuts littéraires de Sainte-Beuve. [Relations de Sainte-Beuve et de son professeur de rhétorique, P.-F. Dubois, plus tard directeur de l'École normale]. *Revue Universitaire*, octobre 1931.

— Voir Lamennais.

G. Sand. — Lettre inédite. *Revue Bleue*, mars 1931.

— Aurore Sand. G. Sand et Chopin à Nadelmosa de Majorque. *Débats*, 14 avril 1931.

— G. Prinet. Lettre inédite de G. Sand à Eugénie Delacroix [1838]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 30 avril 1931.

— A. Lods. Les opinions politiques de G. Sand en 1870. *Intermédiaire des Chercheurs*, 15 octobre 1931.

V. Sardou. — J.-L. Croze. Lettre inédite de V. Sardou. *Excelsior*, 5 septembre 1931.

— G. Lenôtre. Victorien Sardou. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1931.

Stendhal. — L. Royer. Une lettre inédite de Stendhal [à R. Colomb. Commentaire précis]. *Mercure de France*, 1er août 1931.

— R. Vigneron. Chronologie stendhalienne. [Rectifications de dates, très justifiées]. *Modern Philology*, août 1930.

— H. Martineau. Un inédit de Stendhal [fragment d'une pièce : *La Gloire et la Bosse ou le Pas glissant*]. *Nouvelles Littéraires*, 22 août 1931.

— Le même. La *Filosofia nova* de Stendhal. *Ibid.*, 15 août.

Stendhal. — R. Vigneron. Stendhal au Conclave. [Comment Stendhal a raconté le Conclave sans y être allé. Précis. Intéressant]. *Modern Philology*, mai 1931.

— A. Bonnard. Un peintre ami de Stendhal. *Débats*, 7 mars 1931.

— E. Marsan. Stendhal et Mérimée. *Figaro*, 20 mars 1931.

— H. Martineau. Un projet de comédie de Stendhal. *Figaro*, 8 septembre 1931.

— Maxime Leroy. Stendhal politique. Paris, *Le Divan*, 1929.

— Henry Dumolard. Stendhal et la Politique. [*Annales de l'Université de Grenoble*, 1929, nouvelle série, t. VI, n° 2, p. 123-167.] — (M. Thouvenin).

— J.-L. Vaudoyer. Stendhal touriste. En France avec Philippe L..., marchand de fer. *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1931.

Taine. — Mme Saint-René Taillandier. Mon oncle Taine. *Revue Hebdomadaire*, juillet 1931.

Verlaine. — L. Chauvet. P. Verlaine et son fils. *Figaro*, 29 juillet 1931.

A. de Vigny. — F. Porché. A. de Vigny et son métayer [D'après une correspondance retrouvée]. *Nouvelles Littéraires*, 6 juin 1931.

— Voir Balzac.

— M. Boulenger. L'affaire Molé-Vigny. *Figaro*, 22 mars.

— D. Roche. La grand'mère maternelle d'A. de Vigny, d'après des documents nouveaux. *Figaro*, 23 mai 1931.

— A. Lods. A. de Vigny, propriétaire du Maine-Giraud [signale la plaquette de P. de Chambon : La forteresse charentaise d'A. de Vigny, le Maine-Giraud]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 15-30 septembre 1931.

— D. Roche. La grand'mère maternelle d'A. de Vigny. *Figaro*, 23 mars 1931.

Villiers de l'Isle-Adam. — E. Drougard. Le vrai sens d'*Axel*. *Grande Revue*, mars-avril 1931.

— P.-V. Stock. Villiers de l'Isle-Adam, Coquelin cadet. *Le Chapeau chinois*. [Un monologue de V. de l'Isle-A. récité par Coquelin]. *Mercure de France*, 1er juin 1931.

— A. Orliac. Villiers de l'Isle-Adam. *Ibid.*, 1er août 1931.

— A. Boghaert-Vaché. Villiers de l'Isle-Adam à Bruxelles. [Note]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 15 mai 1931.

— E. Drougard. Villiers de l'Isle-Adam et Jules Verne. *Figaro*, 16 mai 1931.

E. Zola. — L. Deffoux. La publication de l'*Assommoir*. *Mercure de France*, 1er mai 1931.

Histoire du Romantisme. — G. Gazier. Le mariage de Marie Nodier. [Intéressant.] *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 1930.

— E. Seillière. Au lendemain du Centenaire romantique. *Revue Bleue*, 7 mars 1931.

— R.-S. Hawkins. Lettres inédites de romantiques français. *Figaro*, 22 septembre 1931.

Histoire du Romantisme. — G. Collas. Conférence au Théâtre de Rennes. [Le Romantisme en Bretagne]. *Annales de Bretagne*, 1931.

— J. Marsan. Trio romantique : Bocage, Frédérick Lemaître et Marie Dorval. [Précis et vivant.] L'*Archer* (Toulouse), juin 1931.

— A. Pauphilet. Romantisme et Antiquité. [*Revue de l'Université de Lyon*, 1930, n° IV, p. 253-262]. — (M. Thouvenin.)

Histoire de la Littérature contemporaine. — M. Raymond. La Poésie française contemporaine. *Revue des Cours et Conférences*, 1931.

— Maurice de Fleury. Relations [Ses souvenirs]. *Nouvelles Littéraires*, 11 juillet 1931 et suiv.

Histoire littéraire des XIXe-XXe siècles. — G. Lanson. Réflexions sur les mouvements récents et les tendances actuelles de la littérature (1830-1930). *Revue des Cours et Conférences*, 1930-1931.

Histoire de la Pensée. — M. Paquot. Orientation intellectuelle d'un jeune bourgeois de la Belgique flamande vers 1850. [Julien Delvaux. Lettres]. Liége, Wykmans, 1931.

Histoire du Théâtre. — Cargill Sprietsma. Un Censeur dramatique sous l'Empire et sous la Restauration : P.-E. Lemontey (1762-1826). *Romanic Review* (Columbia University), avril-juin 1931.

— Mémoires de Lugné-Poe. *Nouvelles Littéraires*, 18 juillet 1931 et suiv.

Histoire de l'Esprit français. — Beausire, Pierre, et Simond Daniel. D'un certain esprit français. (Notes sur Maurice Barrès, [Charles] Maurras, le surréalisme.) IV-60 p. in-8°. (Lausanne, Éditions des Lettres de Lausanne), 1930. — (L. Weber-Silvain.)

Histoire littéraire provinciale. — P. Tallez. Un essai de décentralisation littéraire à Auch en 1865. [*La Renaissance, Journal de la Gascogne littéraire et scientifique.*] *Revue de Gascogne*, mai-juin 1931.

INFORMATIONS

Le secrétaire de la Revue rappelle le grand intérêt qu'il y aurait à faire connaître les travaux en préparation en France et à l'étranger.

Travaux en préparation. — Ph. Barrière (professeur au lycée de Périgueux). *Histoire du Sentiment littéraire en Périgord.* (M. B. serait reconnaissant de tous les documents qui pourraient lui être communiqués.)

— Neal Dow (17, Lincoln Street, Exeter, New Hampshire). *D'Holbach.*

— S. Waltman. *N.-A. Boullanger.*

— R.-W. Elliott. (Princeton University, États-Unis). *Édition critique d'Ursule Mirouet.*

M. Thouvenin nous envoie les Errata suivants pour son article sur « Le Derviche des Orientales *» paru dans cette revue.* — P. 348, n. 2 : au lieu de *Lovinesceo*, lire : Lovinesco. — P. 355, l. 15 : au lieu de *fragement*, lire : fragment. — P. 356, n. 8 : au lieu de *Illiyun*, lire : Illyun. — P. 361, n. 3 : au lieu de *Jehoud*, lire : Iehoud. — P. 362, n. 7 : au lieu de *Ibid.*, lire : Pouqueville. — P. 365, l. 18 : au lieu de : *symbole de mysticisme*, lire : symbole du mysticisme.

II. — DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES[1]

XVIe SIÈCLE

Séguier (**Le Président**). — Harangues prononcées de 1583 à 1594. — Manuscrit autographe de Pierre II Séguier, président à mortier au Parlement de Paris. — (Vente Giraud-Badin, 10 novembre 1931.)

XVIIe SIÈCLE

Arnauld d'Andilly (**Robert**). — Lettre aut. non signée à Mme Boulhillier, datée Paris, 30 avril 1662. Il la remercie de prendre part à ses ennuis et lui annonce avec plaisir son retour dans son « heureuse solitude ». — (Catalogue Privat, 180.)

Bossuet (**Bénigne**). — Lettre aut. signée à Mme d'Albert. Meaux, 4 juin 1695. « Vous me faites, ma fille, très grand plaisir de me témoigner les amitiés du P. Soanen et la grande satisfaction que vous avez et qu'en a Jouare des excellens sermons de son neveu. Il m'a fait le plaisir de me l'amener à Paris et je suis très aise qu'il réussisse comme vous le dites. Je suis à présent si occupé que je ne scay quand précisement je pourrai penser à vos questions. Je travaille néanmoins encore à la suite des mystères que je veux tâcher de mener jusqu'à un certain point. Cela ne me coutte aucune application et me délasse plustot.

« Tant que vous songerez à établir nostre confiance sur vous mesmes, vous n'y parviendrez jamais. Je lisais hier de pieux vers de Gerson dont ce vercet : Je scay que les dogmes que je viens d'enseigner de la vie mystique sont très véritables; mon âme les ressent, mon expérience en est le témoin, mais ce n'est pas pour cela que je serai glorifié; mon espérance est en la vie de J.-C., sa grâce et non pas mes œuvres; dites à son exemple : Je vis à l'ombre de la Grace et de la Miséricorde de Dieu comme une plante qui croît dans la maison du seigneur, qu'il nourrit de la pluye du ciel et qu'il anime par la chaleur de son soleil qui est J.-C., etc. ». — (Catalogue H. Saffroy, 54.)

— Lettre aut. signée à Mme d'Albert. A Paris, 10 février 1695. « Continuez, ma fille, à m'écrire sur ce qui se passe en vous, ayez y l'attention qu'il faut pour m'en rendre compte, ce compte nous est nécessaire pour recevoir des réponses qui nous attendent et nous empeschent de demeurer dans la peine. Ne nous confessez point de ces peines nonobstant l'exposé que vous m'en faites, je vous le défends et de n'en changer pour cela dans vos communions et dans votre conduite, etc. ». — (Catalogue H. Saffroy, 54.)

— Lettre aut. signée à Mme du Mans. Germiny, 11 juin 1702. « Je prie Dieu, ma fille, qu'il vous protège contre les fureurs de l'enfer. Je commence plus que jamais à espérer quelque grand bien, puis que le démon déploye tout ce qu'il a de plus malin. J'envoye M. le Prieur du séminaire a qui vous pouvez parler avec confiance comme j'ai fait sur les personnes dont je me méfie. En de telles occasions il faut estre soupconneuse pour empêcher le mal qu'on est obligé de chercher. Je suis asseuré que vous tiendrez le cœur pur par la charité... ». — (Catalogue H. Saffroy, 54.)

1. Ce répertoire est établi par M. Pierre Gastinel.

Huet (Pierre-Daniel), abbé d'Aunay. — Pièce de vers aut. Rondeau dont voici les premiers vers :

Au premier jour que je vins à penser Et trouver place au cœur de cette belle
Par quel moyen je pourrois m'avancer Qui tient le mien captif en sa cordelle
Je ne savois a quel saint m'addresser.

(Catalogue H. Saffroy, 57.)

Maintenon (Françoise d'Aubigné). — L. a. s. de son paraphe à Mme la comtesse de Caylus. Saint-Cyr, 24 janvier (1705). « Ne vous repentirez-vous point, ma chère nièce, d'avoir voulu rentrer en commerce avec moi, il me semble que de ma part, il est bien vif, j'ai à vous prier aujourd'hui de dire à Mgr l'Év... de ne point choisir les ecclésiastiques qu'il veut employer dans son diocèse, que je ne lui aye parlé, je lui en donnerai l'occasion s'il le veut bien au retour de Marli (*sic*).... — (Catalogue Cornuau, 183.)

XVIIIe SIÈCLE

Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri). — Deux manuscrits autogr. — *a.* Fragment des *Harmonies de la Nature* : Plan développé d'un chapitre sur l'harmonie du soleil et de la lune.

b. Fragment de récit de voyage, destiné à faire partie des *Harmonies*. « Il y avait trois jours que nous avions quitté la Hollande, que je me sentis attristé sans savoir pourquoi. Je crus que ce n'était qu'une simple disposition de mon esprit, convenable à mon âge avancé... ». — (Catalogue Kra, 24.)

— Lettre aut. sig., à M. Daussy. Paris, 24 vendémiaire an XII (17 octobre 1803). « Je vous envoie, ci-inclus, le reçu des 36 livres que vous venez de me faire passer pour souscrire à un exemplaire après la lettre de *Paul et Virginie*. Les sentiments d'amitié que vous me témoignez dans votre lettre m'ont été plus agréables que votre souscription... la sensibilité est un tribut du cœur qui n'a point de prix... ». — (Catalogue Cornuau, 182.)

— Pièce autographe. Fragments de ses *Études sur la Nature*. — (Catalogue N. Charavay, 637.)

Constant (Benjamin). — Lettre autog. sig. à un entrepreneur, datée 26 mai. — Il proteste énergiquement contre une majoration de devis et refuse de payer avant d'avoir vu son architecte. — (Catalogue Privat, 180.)

— Lettre autog. sig. à M. de la Pelouze, 30 décembre 1828. Monsieur Laffitte lui a dit la veille au soir que M. de la Pelouze voulait passer chez lui le lendemain matin. Il attend sa visite. — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre d'une page signée, datée du 7 février 1828. — (Catalogue Jeanne, 31.)

Crebillon fils (Prosper). — Pièce autog. sig. 1755. « Il a lu, par ordre du lieutenant général de police, *L'Oiseleuse*; il conclut que « l'on peut en permettre la représentation ». — (Catalogue Kra, 24.)

Diderot (Denis). — Lettre autog. sig. à l'abbé de Langeac. « Vous n'aurez pas de peine, à me persuader, monsieur, que M. le Duc de La Vrillière ait eu toute la satisfaction que vous me peignez à faire une action d'humanité. Mais ce n'est pas assez que le protecteur en ait le mérite, il faut que la protégée en ressente l'utilité. » Il manque à la dame Panet un extrait baptistaire pour qu'elle puisse entrer immédiatement aux Incurables. Diderot demande que le Duc de La Vrillière donne des ordres pour qu'on passe outre et remercie l'abbé de Langeac de s'interposer : « Vous êtes jeune, vous avez l'âme honnête et sensible; accoutumez-vous de bon-heur au plaisir de faire

le bien, aux indifférents, aux amis, au pauvre, au riche, à l'homme heureux, à l'homme malheureux, aux ennemis, aux bons et même aux méchants. Quand vous aurez goûté de cette satisfaction, vous ne pourrez plus vous en passer. Quand vous aurez par devers vous un bon nombre d'actions honnêtes, c'est un fond auquel vous voudrez ajouter sans cesse. Lorsque le courant de la vie vous présentera quelques-unes de ces conjonctures où l'homme de bien a besoin du secours de l'amitié, visitez Marmontel, grimpez aussi sous les tuiles de la rue Taranne, c'est là que vous trouverez des discours et des conseils qui feraient pleurer de joye vos parents qui les entendroient... ». — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

Ducis (Jean-François). — Lettre autog. sig. à son confrère Campenon; Versailles, 7 juillet 1814. — Lettre qui montre le bon cœur de Ducis et son affection pour ses amis. Il n'aspire qu'au calme, mais comment peut-il le goûter quand Droz vient de perdre sa place et quand le frère d'Andrieux est à peine sorti de danger. « Et puis, en définitif, la vérité demeure au temps et le bonheur à la vertu... Je bénis Dieu, la paix, la solitude, les amis qu'il me donne, et je lui dis; mon Dieu, ne nous séparez jamais. — (Catalogue N. Charavay, 637.)

— Page autog. sig. — Dédicace posthume à Florian de sa pièce *Abular* ou *La Famille arabe*: il plaint son ami d'avoir été moissonné à la fleur de l'âge : « tu emportas avec toi cette consolation si douce de n'avoir jamais écrit qu'au profit des mœurs et de la vertu ». Comme fabuliste, il le place après La Fontaine; il vante sa traduction de Don Quichotte; il a lu Florian, sa famille arabe sous les arbres du parc de Sceaux : « C'est là aussi que tu m'as fait entendre les quatre chants de ton nouveau poème des Hébreux, ouvrage enchanteur que tu nommais modestement la moins imparfaite de tes productions ». Il veut planter près de la tombe de Florian un cyprès; il rappellera « l'aimable élève de Fénelon... qui peignit si bien le charme de l'amour et de l'innocence ». Mouillures effaçant un certain nombre de mots. — (Catalogue Cornuau, 182.)

Florian (Jean-Pierre Claris de). — Lettre autog. au Comte d'Argental. — Lettre écrite à la troisième personne pour demander divers renseignements et qui se termine ainsi : « Je ne fais jamais ce que je veux que les jours où je vois M. le comte d'Argental. Mille respects, s. v. p. à l'heureuse mère du nouveau Pic de la Mirandole que j'embrasse de tout mon cœur ». — (Catalogue Degrange, 18.)

Marmontel (Jean-François). — Lettre autog. sig. à un ami (De la Tour), 1782. — Lettre d'amitié et d'adieux. — Il explique pourquoi il quitte Saint-Brice pour aller habiter Choisy-le-Roi, et exprime tous les regrets que lui laisseront leurs excellents rapports de voisinage. — (Catalogue Kra, 24.)

Montesquieu (Charles de Secondat, baron de). — Lettre autog. (non signée) à une dame; de Vienne, 1er may 1728. — « J'avois envie, madame, de vous écrire une lettre où il y eut assez d'esprit pour que vous puissiés la critiquer, mais je n'en puis venir à bout; ainsi vous apprendrez simplement qne j'ai versé deux ou trois fois, que le voyage a esté du reste assés guay, mais que je ne vous ay oubliée dans mes plaisirs n'y dans mes peines, les dames alemandes sont très aimables, j'ay vu en passant la diette de ratisbone. N'allez pas prendre la diette pour une dame allemande, car il vous arrive quelque fois, de grands accidents du costé de l'érudition ». — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

Morellet (André, abbé). — Lettre autog. sig. à M. Monvel, secrétaire de l'archi-chancellerie. — Il le remercie de l'attention qu'il a de lui envoyer

ses productions poétiques, mais Morellet n'en est pas digne parce qu'il souffre de voir et le talent employé et tant d'éloges prodigués à la guerre, ce fléau du genre humain. « Je vous demande, au nom de l'humanité, une belle pièce pour la paix dans laquelle je pourrai applaudir au fonds comme à la forme. » — (Catalogue N. Charavay, 637.)

Roland (Marie-Jeanne-Philipon). — Fragment de lettre autog., à Mme de Landine (automne 1789). — « Je suis vraiment bien aise de n'avoir pas été à cette séance, car ce que vous en dites vaut mieux qu'elle toute entière. Je suis étonnée qu'on n'ait pas fait mention d'un mémoire sur les venins que notre philosophe y lut et y laissa au mois de février dernier. Dans une telle disette, ce n'était pas le cas de faire une omission. Mais notre directeur aime mieux, je crois, mesurer quatre vers que d'extraire un ouvrage... Il meurt ici des enfants à faire trembler; je suis tout à la fois mélancolique et bien aise de l'éloignement du mien; mais cet aise la rend toujours le cœur gros. Venez donc un peu philosopher dans notre hermitage, on y doit bien aimer.... » — (Catalogue Cornuau, 182.)

Rousseau (Jean-Jacques). — Lettre autog. sig. Renou à M. l'abbé Banvin. Ce samedi, à la hute. — « Pressé, monsieur, de sortir à l'instant, je ne puis que vous faire mon remerciement en bref, attendant le plaisir de l'étendre un peu de bouche, lorsque j'aurai l'honneur de vous voir. Je souhaite que votre santé et vos affaires vous permettent que ce soit bien promptement.... » — (Catalogue Cornuau, 183.)

Saint-Ange (Ange-François Fariau, dit de). — Lettre autog. sig. à Bernardin de Saint-Pierre; 19 novembre. — Il le remercie de l'envoi de son livre et il a passé une partie de la nuit à écrire son article. « J'aime à travailler à loisir et il suffit que l'on me presse pour me rendre inhabile à la besogne. Mais la lecture de votre ouvrage m'a fait tant de plaisir, elle m'a d'un bout à l'autre inspiré un intérêt si vif, qu'il n'est pas possible que l'extrait n'intéresse à son tour, quoique broché à la hâte. » Au premier jour Saint-Ange ira faire au vieux solitaire l'hommage de ses livres d'Ovide. — (Catalogue N. Charavay, 637.)

Staël-Holstein (Anne-Louise-Germaine, baronne de). — Billet autog. non signé (1803). — « Je voulais vous voir ce matin, je ne l'ai pu. Demain matin je serai chez vous, si vous ne sortez pas, vous me verrez arriver. » — (Catalogue Kra, 24.)

— Lettre autog. sig. par le citoyen Emmery, 26 brumaire an VI (16 novembre 1797); lettre écrite après le coup d'État du 18 fructidor. On sait que Mme de Staël était revenue à Paris en 1797 pour habiter son hôtel de la rue de Grenelle, près de la rue du Bac. — « J'ai été à la campagne quatre jours après le 18 fructidor et, depuis que je suis revenue, mille inquiétudes ont absorbé ma vie. J'ai besoin que M. Emmery sache cependant combien je prends d'intérêt à sa destinée et combien je serais heureuse de le lui témoigner, le recevoir chez moi sera dans tous les moments, pour moi un honneur et un plaisir. » — (Catalogue Cornuau, 182.)

— Trois lettres autog. non signées, dont l'une à son fils, Auguste, et une autre à son libraire : Coppet, 1805, 1807. — Elle annonce à son fils la visite de M. de Labédoyère, qui est chargé de rendre compte à Mme de Staël de la mine de son fils. « Tu le montreras bien à lui pour qu'il me dise si ta petite personne est grossie ou grandie... » A son libraire, elle demande de lui faire parvenir un exemplaire de *Delphine*, de son ouvrage sur la *Littérature*, sur l'*Influence des Passions*, et les *Lettres sur Rousseau*. — (Catalogue Degrange, 17.)

Staël-Holstein (baronne de). — Lettre autog. non signée à Mme Savoye Rollin, à Rouen, datée; Meulan, 19 avril. — De nouvelles persécutions la forcent à aller à quarante ou trente lieues de là, elle donne son adresse à Coppet, et termine : « Adieu madame, je vous enverrai *Corinne*. Matthieu l'a lue, vous la lirez, n'est-ce pas? » — (Catalogue Privat, 180.)

— Lettre autog. sig., à une dame; Clichy, 15 novembre. — Elle ne lui a pas écrit pour ne pas la compromettre; pour elle, elle ne sera jamais une personne étrangère. — (Catalogue H. Saffroy, 54.)

XIXe SIÈCLE

About (Edmond). — Lettre autog. sig. à un ami ; La Schlittenbach. — Il donne des nouvelles de sa mère. Pour lui il s'est donné le luxe d'une angine; il a failli se faire crever en s'administrant, de son chef, une dose d'émétique. Il s'est remis au travail. Il achève son roman pour le Constitutionnel et un autre petit volume pour Michel Lévy, etc. — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

Andrieux (François). — Lettre autog. sig. à J. Droz, 1er juin 1823. — Lettre où il est question du mariage de Berville, l'avocat, et de deux drames présentés au Théâtre-Français et à l'Odéon par Liadères. « C'est le même sujet que j'ai traité d'après Rowe. Je souhaite de tout mon cœur qu'il ait mieux fait que moi. » — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

— Lettre autog. sig. à son confrère Le Mercier, 12 avril 1818. — Il le félicite pour le poème que lui a envoyé son correspondant. — « Je vous trouve bien brave de dire de ces choses-là par le temps qui court... J'ai lu votre petit poème sur-le-champ et d'un bout à l'autre; il m'a fort amusé, j'aime le rythme que vous avez choisi..., vos peintures érotiques sont vives et vous traitez les sujets sérieux avec une gravité bouffonne qui convient très bien aux matières théologiques. Vous dirai-je que j'ai quelquefois trouvé un peu d'obscurité. En tout, c'est l'ouvrage d'un poète, d'un homme de beaucoup d'esprit et de sens... ». — (Catalogue Degrange, 17.)

Augier (Émile). — Lettre autog. sig. à un « compatriote ». — Il le remercie de l'intérêt qu'il lui porte et le charge de remercier ses compatriotes « de l'indignation avec laquelle ils ont accueilli la petite ordure de ce monsieur Dartigue... « Je commence à être blasé sur ces grossièretés; si je voulais faire aux enfants perdus de la presse cléricale l'honneur de relever leurs injures, mes plumes et mon encre n'y suffiraient pas... ». — (Catalogue Degrange, 17.)

Ballanche (Pierre-Simon). — Lettre autog. sig. à son ami Dugas Montbel, député, 20 août 1830. — Lettre relative à la question de la peine de mort. Il renseigne son ami sur les auteurs qui en ont parlé. Il croit que dans la brochure de Guizot, la question n'était pas traitée ex professo. Ce que M. de Broglie a publié à ce sujet dans la *Revue Française* lui semble faire rétrograder la question, « en ce qu'il la plaçait dans le relatif et le conditionnel ». Ce que lui personnellement, redoute « c'est un système de régime pénitentiaire tel qu'on le comprend trop généralement, c'est-à-dire qu'on voudrait substituer une vie de torture à la mort,... etc. ». — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig., écrite à une dame au nom de Mme Récamier, malade, datée 14 janvier 1836. — Ballanche donne des détails sur la santé de Mme Récamier, actuellement très faible; il y a toutefois beaucoup de mieux, le mal est conjuré et on compte sur un rétablissement prochain. Il l'assure

de son appui : « Je sais qu'elle a le plus grand désir de pouvoir être utile à monsieur votre fils.... » — (Catalogue Privat, 180.)

Balzac (Honoré de). — Billet autog. sig. à la troisième personne, à Achille Devéria. — Il lui demande de lui accorder deux heures pour quelque chose de pressé. — (Catalogue Cornuau, 184.)

— Lettre autog. sig. de Bc à M. Thomassy. — « ... Voulez-vous avoir la complaisance de parcourir ce volume qui, cette fois, est en épreuves propres, et me le rendre demain dans la journée, avant midi.... J'ai déjà corrigé bien des fautes mais, si vous en aperceviés de lourdes que j'aie oubliées, je serais bien content.... » — (Catalogue Cornuau, 182.)

— Lettre autog. non signée à la Duchesse de Castries; sans date. — « Votre lettre me fait bien de la peine. Oui, vous me connaissez bien peu si vous croyez qu'il existe des succès qui puissent, ou m'enivrer, ou me faire oublier ce que j'aime. Pour moi, le succès n'est rien, car le succès vient du monde; le bonheur est tout ce qui vient d'une seule personne.

Vous dites que je ne crois que moi; ne me faites ni sot ni léger; ce sont deux espèces d'hommes en qui je ne me transformerai jamais. Il vous serait bien difficile de me reprocher autre chose que des distractions à de grands travaux. Quant à ce que disent ces sept ou huit cents sots dont se compose le monde, je vous crois trop grande et trop élevée pour penser que vous adoptiez les niaiseries avec lesquelles ils s'imaginent pouvoir corroder un caractère.... » — (Catalogue Kra, 24.)

Banville (Th. de). — Esquisses parisiennes. Scènes de la vie; Paris, 1859. — En tête du volume, ode inédite autographe de Théodore de Banville à Nadar. — (Vente Andrieux, 30-31 octobre 1931.)

— Lettre autog. sig. à un ami; 25 janvier 1890. — Il le remercie mille fois d'avoir parlé si gracieusement et si affectueusement de Georges (Rochegrosse) et aussi d'avoir pensé à lui pour le livre publié par Georges Petit, mais il ne peut accepter d'y collaborer. « Il y a trop longtemps que je n'ai pas écrit sur les arts et que je n'ai pas vu de peinture... enfermé dans la chambre où le catarrhe me retient prisonnier, je n'ai aucun moyen de renouveler mes impressions... ». — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig.; Lucenay, 15 juin 1889. — Lettre relative aux travaux artistiques de son cher Georges (Rochegrosse). Il rappelle les conseils qu'a donnés le grand Théophile Gautier. — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

— *Hymnis*. Exemplaire auquel sont jointes les épreuves corrigées par l'auteur et deux lettres. — (Vente Stock, 6-9 juin 1931.)

Barbey d'Aurevilly (Jules). — Lettre autog. sig. à M. Dutacq, lundi soir (10 mars 1856). — Il lui envoie un article sur « Études de la vie de Bossuet par M. Floquet, son compatriote; son contentement de ses articles sur *Balzac* lui ont rayonné dans le cœur ». « Est-ce que Baudoz serait absent? Je lui ai écrit dernièrement, je lui disais de m'envoyer ses livres de Baudelaire, Poë, d'Hoffmann, de Champfleury, plus les *Histoires émouvantes* de Barbara, ajoutez-y les *Nouvelles Critiques littéraires* de Planche. Envoyez comme vous avez envoyé *Les Contes drôlatiques*. — (L'Amateur d'autographes, 637.)

— Lettre autog. sig. (J. B. d'A.). — Il indique les corrections à faire dans un journal avant de l'envoyer à Uzanne et à Banville. — (Catalogue Kra, 24.)

— Le Chevalier des Touches. Illustrations de Marold et Mittis. Paris,

Lemerre, 1893. — On a joint une lettre autographe signée, de Barbey d'Aurevilly, à l'éditeur Michel Lévy, le priant de lui envoyer certains livres : Rivarol, Chamfort, Villemain, etc.; datée du 19 janvier 1856. — (Vente Andrieux, 28-30 mai 1931.)

Barthélemy (Auguste-Marseille). — Lettre autog. sig. à un général. Paris, 18 juillet. — Il lui adresse, pour le divertir, un quatrain éclos la nuit dans son cerveau. Ce sont les dames qui répondent à M. Dupin :

Contre nous, vieux Dupin, vainement tu fulmines,
Dans ton petit livre à deux sous ;
Tu tapes sur nos crinolines,
Ne pouvant plus taper dessous.

(Catalogue, H. Saffroy, 54.)

Baudelaire (Charles). — Une page autographe avec ratures, contenant treize lignes satiriques et le titre *Petites Cocasseries belges.* — Notes évidemment destinées à son œuvre sur la Belgique. « Liste de souscription pour les victimes de la catastrophe de Dour... *Un protestant contre l'Encyclique*, 10 francs. ». — (Catalogue Kra, 24.)

Becque (Henri-François). — Lettre autog. sig. — Je perds mon temps de tout côté... J'ai besoin maintenant de rentrer dans mon trou et de faire un peu de théâtre... — (Catalogue Cornuau, 183.)

Henry Becque. — *Les Corbeaux.* Dédicace. Une lettre d'Henri de Bornier. Deux lettres de Becque et quatre pages autographes du manuscrit. — (Vente Stock, 6-9 juin 1931.)

Béranger (Pierre-Jean de), le célèbre chansonnier. — Lettre autog. sig. Passy, 25 juillet 1842. — Il le remercie des encouragements donnés à Valerio pour continuer son art, Mérimée lui ayant donné à croire que son nom était pour quelque chose dans les preuves de bienveillance données à Valerio. « Je ne croyais pas, Monsieur, que vous auriez conservé quelque souvenir de moi, sans quoi je les aurais sollicités moi-même sans recourir à un obligeant intermédiaire. » — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

— Lettre autog. sig. à Mme de Brack. Passy, 30 décembre. — Il donne toutes les raisons qui l'empêchent d'aller dîner en ville. « Quant à Arnault, je l'ai rencontré hier. J'ai été sur le point de croire qu'il était déjà de l'Académie, il n'en est pas encore, n'est-ce pas? Eh bien ! s'il postule, je vous engage à le détourner de cette candidature. Sa position administrative me semble devoir s'y opposer, et peut-être serait-il plus convenabble qu'il attendît qu'un nouvel ouvrage vînt réveiller le souvenir de ceux qui autrefois lui ont valu des succès... ». (Catalogue Saffroy, 57.)

— Lettre autog. sig. à M. Febrote. Tours, 27 décembre. — « Je viens vous demander votre protection pour un pauvre et brave officier polonais... ». — (Catalogue Cornau, 183.)

Chateaubriand (F.-R. de). — Lettre autog. sig. à un ami, Paris, 5 mai 1834. — Il le remercie ainsi que M. Poujoulat ; il est heureux et fier de trouver son nom mêlé à leurs souvenirs et à leur pèlerinage. Il sera avec eux dans cet Orient où il n'a fait que passer. Il veut, aussitôt qu'il aura un moment de libre, aller causer avec eux de ce Saint-Tombeau, leur espérance : « Vous et moi, pendant notre vie, nous n'avons guère visité que des Tombeaux. » — (Catalogue N. Charavay, 637.)

— Lettre autog. sig. à une dame. Paris, 6 août 1825. — Il entendrait avec un extrême plaisir la lecture du drame de *Léonidas* qu'a écrit sa correspon-

dante, mais sa mauvaise santé et ses occupations ne lui en laissent pas le loisir. Il la prie donc d'agréer ses remerciements, ses regrets et ses excuses. — (Catalogue Degrange, 18.)

Chateaubriand (**F.-R. de**). — Lettre autog. sig.; Paris, 25 sept. 1844. — Il remercie M. Soulié de son souvenir et de son amitié; il lui remettra le seul volume corrigé qu'il ait en mains propres quand M. Soulié « voudra bien se donner la peine de passer chez lui un matin, à son choix... ». — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig. à Monsieur le comte... Lundi 24. — « Votre beau présent, Monsieur le comte, me trouve occupé de votre bel ouvrage. L'article sera fini demain et paraîtra samedi. Je suis trop heureux de trouver cette occasion de rendre hommage à vos talents... ». — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

— Lettre autog. sig.; Paris, 10 août 1830. — Il remercie son correspondant de son suffrage qui ne lui est point certainement indifférent. « Mais ma conduite dans cette circonstance ne mérite aucun éloge : j'ai rempli un devoir et je n'ai pas fait un sacrifice... »

(Allusion à son discours en faveur du duc de Bordeaux et à sa démission de pair de France par suite de son refus de prêter serment au Gouvernement de Louis-Philippe.) — (Catalogue Degrange, 17.)

Coppée (**François**). — Manuscrit autog. sig. — C'est l'éloge funèbre d'Edmond de Goncourt : « Sincère ! c'est le mot qu'il faut dire d'abord, et bien haut, en parlant d'Edmond de Goncourt. Il fut avide de réalité, mais de réalité rare et choisie, et il a résolu le plus difficile des problèmes en nous montrant toujours la vérité, mais en ne nous montrant jamais que des vérités nouvelles. » — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

Cousin (**Victor**). — Deux lettres autog. sig. à M. Cavé, l'une d'elles comporte un post-scriptum autog. sig. de Mignet, 1839. — Ils intercèdent pour obtenir une place de professeur de contrepoint au Conservatoire pour M. Colet et pour la représentation d'un opéra du même M. Colet. Le procureur général de la Cour de cassation en garantit la décence. (Victor Cousin ne s'intéressait pas seulement à la belle Louise Colet; le mari, Hippolyte, fut nommé professeur d'harmonie au Conservatoire en 1839.) — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

Daudet (**Alphouse**). — Lettre autog. sig. — « Voici la fin de ce que j'avais en épreuves. Vite ce qui vous reste, que je n'aie plus à m'occuper du volume. » — (Catalogue Degrange, 18.)

Delavigne (**C.**). — Lettre autog. sig. à un ami; 7 août 1833. — Il le remercie d'avoir placé quelqu'un. « ... Je ne puis vous dire combien cette nouvelle me rend heureux et combien je suis sensible à tout ce que vous avez fait pour un homme dont l'intelligence, l'activité et la conduite irréprochable justifieront pleinement votre choix.... » — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre autog. sig. à un ami; Fleury, 10 avril. — Lettre en réponse à l'épître en vers qu'il a reçue de son correspondant. Il s'est écrié en la lisant : « César aurait été le plus grand orateur de la république s'il n'en était pas le meilleur capitaine... tes vers sont toujours fermes et brillants et ils révèlent dans l'auteur une si grande habitude de la poésie que j'ai bien de la peine à le croire aussi infidèle aux muses qu'il veut bien le dire,... etc... » — (Catalogue Degrange, 18.)

Desbordes-Valmore (**Mme Marceline**). — Lettre autog. sig. à M. Walter, 14 mars 1833. — Si vous vouliez contribuer au bonheur de petits enfants qui ne l'oublieraient jamais plus que moi, vous nous accorderiez,

pour ce soir, un billet secondes loges pour l'admirable pied de Mouton... — (Catalogue Cornuau, 183.)

Du Camp (M.). — Les convictions. Paris, 1858. — Envoi autographe de l'auteur à Jules Favre. On a relié au début du volume une page manuscrite contenant un sonnet intitulé « Ave, César » de la main et avec la signature de l'auteur. — (Catalogue J. Brunier; septembre 1931.)

Dumas (**Alexandre**). — Lettre autog. sig. à M. Cavé. — Il lui signale que le ministère a subi un « échek » à la Chambre et que MM. Soult et Molé se préparent à la renverser. C'est du malheur qu'un ministère un peu artiste ne dure que trois semaines ! « Fais, je t'en prie en grâce, signer demain ou après-demain au plus tard mon affaire pour l'Italie, ou sinon tu verras que la chose m'échappera encore ». — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

— Manuscrits autog. sig.; article relatif aux soldats morts dans la lutte contre le brigandage. « Nous savons bien qu'un rapport n'est pas une Oraison funèbre, mais pour nous, témoin de la lutte fratricide, qui, du côté des brigands, procède par l'assassinat et du côté de l'armée par le dévouement et le courage, nous n'avons point assez de paroles douloureuses pour déplorer de semblables pertes... Il est triste de se dire que ce prince, avec l'argent emporté de Naples, entretient loin de tout danger cette monstrueuse guerre civile.... » — (Catalogue Degrange, 17.)

— Poème autog. non sig. Ermenonville :

C'est dans cet aimable séjour
Que nos preux autrefois, après mainte victoire,
Venaient changer les lauriers de la gloire
Contre les myrthes de l'amour.
L'œil du sommet de ces tourelles
Pouvait suivre leurs jeux guerriers.

On y joint un fac-similé d'une lettre adressée à la reine Marie-Amélie par Dumas, demandant des secours pour de pauvres pêcheurs dont les filets ont été entraînés par la flotte française. — (Catalogue Privat, 180.)

— Billet autog. sig. s. d. — Demande d'argent. — (Catalogue Privat, 180.)

— Lettre autog. sig. — Lettre écrite de Madrid où il assistait au mariage du duc de Montpensier; il était le seul Français invité. « Demain, nous tuons cinq taureaux qui, à ce qu'on nous promet du moins, nous tueront deux ou trois hommes. » — (Catalogue H. Saffroy, 54.)

Dumas fils (**Alexandre**). — Lettre autog. sig., à Porel. — Il lui annonce que les travaux de la statue de son père ne sont pas, suivant M. Villard, assez avancés, et subiront encore du retard avec les fêtes du 14 juillet qui dureront huit jours. — Il a écrit à l'auteur de Sarah Moore pour avoir sa pièce. — (Catalogue Degrange, 18.)

— Manuscrit autog. — Petit recueil de vers autographes (552) écrits d'une écriture appliquée, très fine mais très claire. Ces poésies sont datées de 1840-41. La première est dédiée à M. Legay :

Si l'on entend déjà ma voix, jadis muette,
Déjà, sous l'écolier, si germe le poète
Ce n'est qu'à vos leçons
Que ma voix doit ses chants, ma bouche son sourire,
Mon âme vous rend donc ce que vous doit ma lyre
A vous ses premiers sons.

Dumas fils, 22 juillet 1841.

Il est probable que ces vers n'ont jamais été publiés : Dumas fils n'avait que seize ans lorsqu'il écrivit ce recueil. — (Catalogue Jeanne, 31.)

— « Enfin, voilà la crise passée, et je vous retrouve toujours sain d'esprit et de cœur et préoccupé de votre idéal. Votre idée est plutôt grande que bonne, plutôt belle que réalisable. Hélas ! nous en sommes toujours au : sors

vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix, une fière qui ne veut pas que l'homme qu'elle aime se batte, rien de plus naturel, mais un homme qui ne se bat pas, rien de plus inadmissible, au théâtre surtout. Le duel n'est pas seulement la preuve que l'on veut tuer un homme; s'il n'était que cela, on aurait vite raison de lui, il est surtout la preuve qu'on sacrifie sa vie à son honneur.... Nous avons couronné Leconte de Lisle, pour l'ensemble de son œuvre et surtout pour lui aider un peu dans une situation très précaire.... Pourquoi ce poète n'est-il pas plus simple? Quelle façon de voir bizarre! Quelle langue tourmentée.... » — (Catalogue Cornuau, 183.)

— Lettre autog. sig. à Porel. — Il lui exprime ses regrets de n'avoir pu faire admettre au Conservatoire la protégée de sa femme, le jury ayant donné les places à celles qui, trop près de vingt ans, n'auraient pas eu de revanche possible. — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre autog. sig. à Porel. — Il lui recommande bien sincèrement M. Victor Gannet, qui vient d'écrire une pièce dont les trois premiers actes lui ont paru excellents. Les derniers ont été remaniés sur son conseil. « Si je me trompe, c'est de la meilleure foi du monde. » — (Catalogue Degrange, 17.)

Feuillet (Octave). — Lettre autog. sig. à Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*, datée 6 décembre 1849. — Il lui annonce l'envoi, par la diligence, d'un roman, dont il a corrigé et amélioré la première partie, déjà connue par Buloz. Il a essayé d'éclaircir son style et d'éviter les longueurs : « ... le personnage que vous trouverez désigné sous le nom de Fleur de Lys ne correspond exactement à aucun des chefs de l'insurrection bretonne, il en résume plusieurs, et tous les traits de son caractère, et même celui de sa naissance sont historiques ... ». — (Catalogue Privat, 180.)

Flaubert (Gustave). — Lettre autog. sig., lettre relative à son ouvrage l'*Education sentimentale*. — (Catalogue Cornuau, 182.)

— *Salammbô*. Paris, 1863. — Édition originale. Lettre autog. de l'auteur ajoutée. Elle se termine par cette boutade : « Et cessez de vous ennivrer (*sic*) dans les cabarets avec des auteurs obscènes! au nombre desquels j'ai l'honneur d'être. En vous serrant la patte. » — (Vente Giraud-Badin, 20-22 juin 1931.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — « J'aurais besoin, pour mes petites affaires personnelles, de savoir le moment où vous m'appellerez, et vous seriez bien aimable de me répondre. » — (Catalogue Kra, 24.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — « Donnez-moi un rendez-vous pour que je puisse vous porter du *Harem* qui m'a charmé... Je ne rentre chez moi que le soir, mais je puis très bien aller chez vous dans l'après-midi, etc. ». — (Catalogue Kra, 24.)

Gautier (Théophile). — Mademoiselle de Maupin-Double amour. Paris, 1835. — Édition originale. On a ajouté : une page autographe de Théophile Gautier, début du récit de son voyage à Londres publié dans *Zigzags*. — (Vente Giraud-Badin, 29-30 juin 1931.)

— L'Eldorado. Paris, 1837. — Édition originale. On a ajouté une lettre de 3 lignes autographes signées de Théo. Gautier autorisant l'éditeur Des Essarts à publier *Fortunio*. — (Vente Giraud-Badin, 29-30 juin 1931.)

— Lettre autog. sig. — « Le Hachich vient d'éprouver un échec qu'il faut réparer; d'honnêtes Turcs de l'ambassade m'en ont demandé, je leur ai donné trois portions, cadeau d'un voyageur qui revient de Beyrouth. Ces affreux musulmans ont brouté la chose et n'ont rien ressenti, etc. » — (Catalogue Kra, 34.)

Goncourt (Jules de). — Lettre autog. sig. à Monsieur Dentu, éditeur, 20 février 1857. — Il lui présente M. Charles Expilly, auteur de plusieurs romans publiés dans les principaux journaux de Paris et qui a fait paraître dans *Le Pays* une intéressante étude sur le Brésil. « Il désire une lettre d'introduction auprès de vous. Je la lui donne... ». — (Catalogue Degrange, 17.)

Guilbert de Pixérécourt. — Lettre autog. sig. à Mme de Montholon, Vve Richard, Nancy, 29 décembre. — Il apprend à sa « pauvre et chère amie » qu'il vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie et de paralysie. Sa vue baisse de plus en plus. « Hélas! la fin de la vie est bien triste et bien longue! » Il a un service à lui demander auprès de son camarade Jony et il réclame d'elle des nouvelles de toute sa famille. — (Catalogue Degrange, 17.)

Guizot (François). — Lettre autog. sig. à V. Hugo. Samedi, 23... — Il a été le chercher la veille et regrette bien de ne pas l'avoir rencontré. « J'ai besoin de vous dire combien je suis touché de votre estime et de votre bienveillance... Croyez que je serai heureux s'il m'arrive un jour de pouvoir vous témoigner les sentiments que vous m'inspirez... ». — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig. 22 août 1846. — « Je compte que je pourrai quitter la chambre entre 4 et 5 heures pour aller m'entretenir avec le Roi, aux Tuileries. J'ai ce matin... la première visite de Lord Normanby arrivé hier soir, et il faut qu'à midi je sois à mon bureau pour soutenir les élections très contestées de Quesnault et de Besnard de Renner, je ne puis donc aller à Neuilly... j'ai grand besoin de causer avec le roi. J'espère que la reine pourra s'y trouver; voici encore une bonne petite lettre de Bresson qui m'arrive ce matin... J'enverrai un courrier spécial pour porter la lettre de la reine ». — (Catalogue Cornuau, 183.)

Guttinguer (Ulric). — Manuscrit autog. sig. — Introduction pour : Quatre Matinées à Paris dans le Grand Monde, 1778, 1787, 1818, 1858. Par M. le comte Du La.... — (Catalogue Privat, 180.)

— Lettre autog. sig., datée : Paris, 28 septembre 1862. — Félicitations à un poète et promesse de parler dans *La Mode*, si cette revue (à laquelle il collabore) vit encore au mois d'octobre : « Vous savez peut-être qu'elle est bien tourmentée en ce moment pour l'article de M. de Flotte ». — (Catalogue Privat, 180.)

Hérédia (José-Maria de). — Lettre autog. sig. (à Alfred Jarry), Paris, 28 novembre 1896. — Il l'informe qu'il serait très heureux d'assister « à la déjà mémorable représentation d'*Ubu-Roi* », qu'il a lu avec un si étonnant plaisir. « Mon jeune ami, M. de Tinan, m'assure que ma présence ne vous déplairait point. Réservez-moi donc, si c'est possible, un fauteuil assez proche de la scène pour que je ne perde pas un mot... ». — (Catalogue Degrange, 17.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. à « Monsieur Savon, poète italien à l'Athénée ». — Sa lettre si éloquente l'inspirait du plus vif plaisir de l'entendre, mais il n'est jamais libre le dimanche. — (Catalogue H. Saffroy, 54.)

— Lettre autog. sig. Victor H., à Mlle Rivet, 12 janvier 1848. — Il ne quittera certainement pas Paris sans avoir le bonheur de la voir. — (Catalogue H. Saffroy, 54.)

— Lettre autog. sig. à M. Gérard, datée 12 décembre? (vers 1850). — Il lui recommande son neveu Léopold Hugo. Gérard était sans doute professeur ou chef d'une institution. — (Catalogue Privat, 180.)

— Lettre autog. sig. à M. le comte (?), 24 octobre 1843. — Il lui transmet

une lettre de doléances de Madame Ducrest, en le priant de la faire parvenir au Roi, avec ses raisons à l'appui. — (Catalogue Privat, 180.)

Hugo (Victor). — Lettre sig. à une dame. — Le poète et ses dix co-signataires, composant la Commission de la Société des Proscrits français réfugiés à Jersey, recommandent à leur correspondante le bazar qui va s'ouvrir le 10 février suivant au profit de la Caisse de cette Société. En P.-S. : « ...Les dons et les lots seront reçus chez Madame V. Hugo, Marine Terrace, 3. » — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre autog. sig., à M. Coppers. — « La mer, mon honorable et cher concitoyen, n'a pas fait tant de sottises qu'on lui attribue. Elle grogne à ma porte, mais n'y cogne pas. J'ai lu la chose dans les journaux comme tout le monde; mais c'est un pur hoax. Je ne sais pas pourquoi on lâche de tels canards sur l'océan... Je n'ai pas reçu l'ouvrage du Dr Place. C'est un homme que j'aime et que j'estime profondément; faites-lui toutes mes amitiés; je serai charmé de lire son livre... », etc. — (Catalogue Kra, 24.)

— Lettre autog. sig. Victor H. à Mademoiselle Rivet, 12 janvier (1848). — On lui remet seulement ce matin la lettre de sa correspondante; trop tard pour envoyer au Théâtre-Français; « ...je me rappellerai pour la prochaine fois votre gracieux désir... je ne quitterai certainement pas Paris sans avoir eu l'honneur et le bonheur de vous voir. — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig. 29 août 1839. — Il sait par Madame Drouet que son correspondant à dû emprunter *Notre-Dame de Paris* à quelqu'un « ...Permettez-moi de vous mettre à même de la prêter désormais. » Il est aussi chargé de bien des remercîments pour son correspondant à propos d'une cassolette que celui-ci a renvoyée avec une grâce charmante. Il lui redira tout cela demain ou après, car il faut qu'il aille le voir pour lui-même,... etc. » — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig.; Hauteville-house, 4 août 1864. — Il continue avec une sympathie profonde cette forte et excellente lecture; il attendra d'avoir tout lu pour résumer à la fin ses émotions diverses en un énergique applaudissement. « Cette clémence de Rienzi est une grande idée et une grande scène. » — (Catalogue N. Charavay, 636.)

— Lettre autog. sig. V à M. Gallus; 8 avril. — « Quelle page! je l'ai lue en pleurant; vous êtes un grand cœur, venez me voir, venez dîner avec moi mercredi 10 (après-demain). J'ai besoin, cher Gallus, de vous serrer la main. » — (Catalogue N. Charavay, 636.)

— Lettre autog. sig. à M. Laverdant; 25 mai. — Il lui envoie une lettre qu'il écrit aux électeurs; elle paraîtra demain; s'il croit qu'elle convienne à la *Démocratie pacifique*, il sera charmé de la lire dans le journal où il écrit et dont il a souvent applaudi l'honnêteté sérieuse et intelligente. Il lui semble que c'est l'heure pour tous les hommes de cœur et de probité de s'unir dans la commune pensée du bien public. — (Catalogue N. Charavay, 637.)

Huysmans (J.-K.). — En Route. — Édition originale. Envoi autographe de l'auteur sur le 1er feuillet. — (Catalogue Privat, 179.)

Lacordaire (Jean-Baptiste-Henri). — Lettre autog. sig. à un évêque, datée de Toulouse, 4 mars 1854. — Il parle du R. P. Deschamps, demandé par l'évêque pour prêcher dans la cathédrale le carême de 1855. Et décline ensuite une invitation de voyage, ayant trop à faire. — (Catalogue Privat, 180.)

Lamartine (Alphonse de). — Lettre sig. à M. Nieyer, professeur. Paris, 5 février 1843. — Son correspondant lui ayant écrit au sujet d'une

injustice dont il est victime de la part du ministre de l'Instruction publique, Lamartine lui conseille de faire agir M. Vigier, car un recours à la Chambre des députés serait dangereux pour son avenir. Il faudrait aussi consulter un jurisconsulte habile avant de saisir les députés de la question. « Les hommes politiques ne doivent et ne peuvent agir qu'après une sérieuse consultation ; alors je mettrai à votre service ma bonne volonté et ma faible influence parmi mes collègues... ». — (Catalogue Degrange, 18.)

Lamartine (A. de). — Lettre autog. sig. à M. de Pecontal. — Il le félicite pour les vers qu'il lui a envoyés. Il les trouve « admirables d'inspiration, de mouvement et d'expression. Je n'ai pas besoin d'ajouter que mon cœur les sent comme mon esprit les juge... » Il va écrire aux questeurs (de la Chambre des députés) en faveur de son correspondant. — (Catalogue Degrange, 18.)

— Manuscrit autog. non sig. d'un article « Le Banquet d'Autun ». — Document où Lamartine combat les théories communistes d'un des orateurs du banquet d'Autun. Il fait cette profession de foi : « La politique est une religion qui a ses professions de foi, ses hérésies et ses schismes, comme les autres cultes. Nous sommes de la foi de Mirabeau, de Sieyès, de Vergniaud, de Lanjuinais, de Lafayette; nous ne sommes pas du schisme de Camille Desmoulins... ». Au cours de l'article, il parle en ces termes du communisme : « ...ce cauchemar de l'indigence, cette chimère de tous les utopistes, qui n'a enfanté jusqu'ici que la stérilité du sol, la cessation de tout travail, la dispersion de la famille et la dépopulation des empires où il a essayé de s'établir... ». — (Catalogue Privat, 180.)

Lamennais (Félicité de). — Lettre autog. sig. à M. Adolphe... A la Chênaie, 20 décembre 1829. — « Ne vous laissez point aller, mon cher Adolphe, à ces tristes imaginations qui vous font tant de mal. Rien n'a jamais changé pour vous ni dans mon cœur ni dans celui de M. Gerbet... je prends une part bien sincère à la perte dont le bon Dieu vous a dernièrement affligé... Nous ne travaillons que pour parvenir là où est arrivée votre sœur chérie. Du ciel, où Dieu l'aura reçue, j'espère, elle veille sur vous, elle prie pour vous. Priez aussi, et demeurez ferme dans la voie hors de laquelle il n'y a qu'angoisse, amertume et douleur sans remède. » — (Catalogue Cornuau, 183.)

— Lettre autog. sig. 15 juin. — « Incapable du plus petit travail, je suis plus que jamais résolu à me renfermer dans ma solitude, ne me mêlant de rien ni à rien. » — (Catalogue Cornuau, 184.)

— Lettre autog. sig. à un ami, Paris, 8 janvier 1844. — Il a reçu sa lettre et le remercie ainsi que M. Louvel de l'envoi du compte. Il ne sait pas s'il lui sera possible d'aller en Bretagne cette année. Il prévoit quelques affaires et un déménagement qui pourraient le retenir à Paris. Puis il craint les voyages qui le rendent malade. « La vieillesse et tout son cortège me gagnent de vitesse tous les jours et plus je cours, plus je m'en sens entouré et pressé,... etc. » — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre autog. sig. à M. Guérin, datée 23 mars (1837). Table autographe de « La Politique à l'usage du peuple ». — Dans la lettre, il signale qu'actuellement il n'y a aucun emploi disponible au journal *Le Monde*, mais il l'a recommandé chaudement aux administrateurs. — (Catalogue Privat, 180.)

Mallarmé (Stéphane). — Morceaux choisis. Paris, Perrin, 1893. — Édition originale. On y a joint une lettre autographe de Mallarmé, signée, adressée à Jules Bonnier; le poète souffre des obligations que lui impose sa vie de professeur : « Comme on a de la peine à se dépêtrer d'une servitude de trente années ». Et de sa petite maison de Seine-et-Marne, d'où est datée

la lettre, il dit tout son espoir de se voir plus libre bientôt. — (Vente Andrieux, 24 octobre 1931.)

Mallarmé (Stéphane). — Lettre autog. sig. à Verhaeren. Paris, 1888. — ... Un détail me renverse... Comment votre Œuvre (avec un Œ)! vous aurez fini alors que je commence à peine. Cachez-vous quelque dessein, comme de devenir ensuite général ou industriel? Je n'ai pu rencontrer Villiers. Mallarmé parle de l'édition du *Tiroir de Laque* chez Deman, des eaux-fortes de Renoir, du Salon, etc. — (Catalogue Kra, 24.)

— Recueil d'environ cent quinze lettres et cartes à son éditeur E. Deman, à Bruxelles. — Certaines des lettres écrites au recto et au verso sont de 6 ou 8 pages de texte. Toute cette collection se rapporte aux éditions des œuvres de Mallarmé (poèmes, pages, poésies), mais certaines font aussi allusion aux amis du poète : Degas, Redon, Whistler, Verhaeren, Villiers de l'Isle-Adam. L'une des cartes porte un croquis humoristique de Mallarmé assis dans un point d'interrogation. — (Catalogue Kra, 24.)

Maupassant (Guy de). — Lettre autog. sig. à un ami. — Il s'excuse de n'avoir pas encore écrit pour le remercier de son ravissant tableau, mais il lui est interdit de se servir de ses yeux ni pour lire ni pour écrire. — (Catalogue N. Charavay, 636.)

— *Une Répétition*, 1re édition. Lettre de Maupassant et deux lettres de Jules Claretie. — (Vente Stock, 6-9 juin 1931.)

— *La Maison Tellier. Les Tombales. Sur l'eau. Histoire d'une fille de ferme...* — On a ajouté une lettre autographe de Guy de Maupassant, adressée au directeur du *Temps*. — (Vente Giraud-Badin, 20-22 juin 1931).

Mérimée (Prosper). — Théâtre de Clara Gazul. Paris, 1830. — Édition en partie originale. Exemplaire, auquel on a ajouté 5 lettres autographes de Mérimée, adressées à une dame, où il est question de tableaux, de voyages à Londres, de nouvelles d'amis divers, entre autres Mme de Montijo, la famille Delessert, Mme de Flahaut, etc. — (Vente Giraud-Badin, 29-30 juin 1931.)

— Lettre autog. sig. à M. Porte. Paris, 16 avril 1834. — Au sujet de l'arrestation d'un jeune homme, Cyrille Brunard; il lui demande d'obtenir à son père la permission de voir son fils et à qui il pourrait s'adresser pour obtenir sa libération. — (Catalogue N. Charavay, 637.)

— Lettre autog. sig. à Mylord .... Londres, 13 août. — Il se proposait de garder sa visite chez son correspondant à Chevenings « pour la bonne bouche ». Malheureusement, il trouve une lettre qui l'oblige à partir pour Paris, immédiatement. « Je serais moins triste de quitter l'Angleterre, sans avoir vu Chevenings, si vous aviez la bonté de me permettre de faire valoir, l'année prochaine, l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser cet été,... etc. » — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig., 23 décembre 1848. — Lettre relative aux réparations de l'église d'Eu. Mérimée a fait, en 1847, un rapport contre ces travaux; il n'est pas qualifié pour leur faire allouer de nouveaux crédits, alors qu'on en manque pour les travaux utiles. « S'il y avait encore des réparations nécessaires (j'entends par réparations des travaux pour la restauration de l'église et non des travaux pour la plus grande commodité des voitures allant au château) peut-être serait-il possible d'obtenir quelque argent, mais il faudrait que la ville ou le conseil général se chargeassent alors de payer ce qui a été fait. ». — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

Mérimée (Prosper). — Lettre autog. sig. au colonel de Brack. — Il lui donne rendez-vous pour se rencontrer avec M. de Montijo, mais peut-être que les obsèques du général Danrémont rendront ce rendez-vous impossible. — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

— Lettre autog. sig., 16 janvier 1883. — « J'ai parlé aujourd'hui de votre affaire à M. d'Argout qui m'a paru bien disposé. Il en a pris note et m'a chargé de dire à M. Didier, secrétaire général, qu'il désirait en conférer avec lui.... » — (Catalogue Cornuau, 182.)

— Lettre autog. sig. à de Siraudot. Besançon, 22 août 1843. — Lettre signée en tant qu' « Inspecteur général des Monuments historiques » dans laquelle il informe son correspondant que le ministre de l'Instruction publique a chargé une commission spéciale de publier les inscriptions romaines existant actuellement en France. — (Catalogue Degrange, 17.)

Michelet (Jules). — Lettre autog. sig. à un confrère. Hyères, 12 février 1872. — Il l'informe qu'il a été malade en Italie! Il n'en a pas moins publié *La France devant l'Europe*, janvier 1871 ; puis, il va donner deux volumes de son histoire de l'*Europe au dix-neuvième siècle*. Il lui signale les lacunes qu'il y a dans ses connaissances à ce sujet. Aussi les livres que lui indique son correspondant viendront-ils bien à point,... etc., etc. — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre autog. sig. à un directeur de journal ou de revue, datée Saint-Jean-de-Luz, 21 mai 1863. — Un de ses ouvrages : « La Régence », va bientôt paraître. Il demande qu'on en publie un extrait. — (Catalogue Privat, 180.)

— Lettre autog. sig. à un docteur. — Il va mieux et annonce l'envoi d'un livre pour le 15 janvier, puis demande une consultation pour la personne porteuse de la lettre. — (Catalogue Privat, 180.)

— Lettre autog. sig. à Saint-Hilaire, datée 5 juillet 1856. — Il parle d'un discours d'Orfila sur les travaux du père de Saint-Hilaire. Puis aborde un autre sujet qui intéresse la Société protectrice des Animaux; la police devrai ordonner que l'on répande des cendres ou de la sciure sur la chaussée pendant les gelées, pour éviter que de nombreux chevaux se blessent : « Nos incomparables sergents de ville pourraient être mieux employés qu'à surveiller cela. »

En P.-S. il recommande le jeune Mickiewicz qui vient de perdre ses parents. — (Catalogue Privat, 180.)

Monnier (Henry). — Lettre autog. sig. à M. Auban. Paris, 25 juin 1841. — « Je vous adresse un de mes amis, un artiste de talent, élève de Reicha, qui va à Toulon commencer sa carrière dramatique. M. Zereze est un homme très distingué, un compositeur de talent, et que vous aurez jugé après son premier début. » — (Catalogue Cornuau, 182.)

Montalembert (Charles, comte de). — Lettre autog. sig. à l'ambassadeur français en Espagne; Villersexel, 30 septembre 1841. — Il lui recommande M. de Mérode, son beau-frère, qu'il désirerait fort voir attaché à l'ambassade de son correspondant. « .. J'oserais vous garantir chez M. de Mérode toute la docilité, tout le zèle, toute l'instruction nécessaires pour répondre aux intentions généreuses et paternelles dont vous vous montrez animé envers vos jeunes subordonnés.... » — (Catalogue Degrange, 17).

Gérard de Nerval. — Lettre autog. sig. (Gérard) à Georges Bell. — Cette lettre, sans date, paraît être la suite de celle (datée de 1843, adressée au même destinataire) qui figurait dans notre précédent catalogue; elle débutait par les mots : « J'ai été pris d'un transport au cerveau en vous

quittant, etc. ». La présente lettre : « Je vais tout-à-fait bien, mais seulement depuis aujourd'hui. Cela veut dire que je me suis remis au travail. J'ai de bons projets,... etc. Dites à Dumas que je pense à lui; je le remercie de l'article bien qu'un peu excentrique... Enfin. » — (Catalogue Kra, 24).

Gérard de Nerval. — Deux lettres autog. sig. (Gérard) à Georges Bell. — *a.* « Non, je ne suis pas una canaglia! M. Blanche m'avait fait rester à attendre Halévy... je n'ai plus trouvé d'argent pour les omnibus. » — *b.* « J'ai parcouru beaucoup de pays et je n'ai pas été bien portant... J'ai revu le Mousquetaire aujourd'hui pour la première fois depuis deux mois. C'était un bonjour, etc. » — (Catalogue Kra, 24.)

Nodier (Charles). — Manuscrit autog. sig. — Étude intitulée *De l'Éducation du Peuple, Considérations générales.* Il expose ses idées sur l'éducation primaire actuellement dispensée au peuple et qui n'est pas, à son avis, celle qui lui convient. « ...La seule éducation primaire dont je conçoive l'opportunité pour le peuple, c'est celle qui forme d'honnêtes ouvriers dignes de remplacer leurs pères... Dans cent ans, au train que les choses vont, tout le monde saura, en France, arrondir une période, aligner un alexandrin, ou discuter un projet de loi et personne ne saura tailler une paire de souliers ni ouvrir un sillon... C'est la marche inévitable de ce fantôme menaçant qu'on appelle le Progrès,... etc. » — (Catalogue Degrange, 17).

Ponsard (François). — Lettre autog. sig. à un écrivain belge. — Il le remercie d'un article élogieux écrit sur *Agnès* dans une revue belge. A cette occasion, il définit sa manière de comprendre l'art d'écrire. Il ne veut pas revenir sous l'ancien joug; il n'est pas hostile aux trois unités et il n'a point d'horreur pour le mot propre. « Mais je voudrais qu'on pensât, avec bon sens, qu'on s'exprimât avec clarté... ». — (Catalogue H. Saffroy, 55.)

Quinet (Edgar). — Lettre autog. sig. au journal « L'Indépendance Belge », datée de Bruxelles, 9 octobre 1851. — Il prie d'insérer quelques lignes dans un prochain numéro. — (Catalogue Privat, 180.)

Rachel. — Lettre autog. sig. à un de ses fils. Saint-Pétersbourg, 9 novembre 1853. — Lettre écrite pendant sa tournée en Russie.

... Ta petite mère est à Pétersbourg depuis huit jours. Ma santé est parfaite et le climat de la Russie ne m'a pas encore éprouvé désagréablement, enfin tout va on ne peut mieux..., je suis installée dans un hôtel très confortable, il y fait chaud dans les appartements, il est impossible de mettre autre chose que des robes blanches; je ne suis sortie qu'une journée pour aller porter quelques cartes de visite chez les ministres et plusieurs hauts personnages... Je vous embrasse tous les deux, mes chers fils, avec toute la tendresse de mon cœur... — (Catalogue Cornuau, 184.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. sig. à Ch. Robin, datée Paris, 18 avril 1877. — Il y a longtemps qu'il ne l'a vu, il l'invite à venir le mardi 25. « Quelques amis viennent. » (Catalogue Privat, 180.)

— Lettre autog. sig. à un ami. Sèvres, 29 août 1863. — Relative à la loterie en faveur de la Société des Archéophiles. Il tâchera de placer les billets que son correspondant a déposés chez lui. Il lui propose aussi d'écrire au duc de Luynes en lui expliquant l'affaire. « ...Nul doute qu'il ne prenne un bon nombre de billets. Laissez-moi donc arranger cela... » — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre autog. sig. à une dame. Paris, 18 avril 1863. — Réflexion faite, il attendra encore un peu pour aller chez M. Roulaud. Il pense que le délai n'est pas encore assez long pour qu'il y ait lieu à faire une nouvelle démarche.

« ...Jugez, néanmoins, si dès demain il n'est pas opportun d'en parler à l'Empereur... » — (Catalogue Degrange, 17.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. sig. à un ami. Paris, 6 mai 1874. — Lettre dans laquelle il lui parle d'un certain mouleur fort habile, qui s'est fait « une sorte de spécialité de reproduire les parties, maintenant dispersées, du tombeau de Gaston de Foix, par le Bambaïa... Madame Cornu, qui a découvert ce mouleur, « se demande si la restauration complète d'un tel monument, pour nous éminemment national, ne serait pas désirable et si elle ne serait pas bien placée à Versailles, par exemple,... etc. » — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig. à Neubauer, correspondant anglais de l'Institut de France. Paris, 25 décembre 1878. — Il lui fait part d'une difficulté que la Commission des missions a soulevée à propos de la demande de son correspondant qu'il avait appuyée. En principe, toutes les missions pour les travaux de l'Institut devront désormais être payées sur les fonds de celui-ci. Cela est inacceptable et il espère que, de manière ou d'autre, son correspondant obtiendra ce qu'il désire et ce qu'exige l'intérêt de la science. — (Catalogue Degrange, 18.)

Sainte-Beuve. — Louis Bertrand, *Gaspard de la Nuit*. Précédé d'une notice par M. Sainte-Beuve. Angers, 1842.— Édition originale. On a ajouté une lettre autographe de Sainte-Beuve à l'éditeur Renduel, en partie relative à cette édition. — (Vente Giraud-Badin, 29-30 juin 1931.)

— Lettre autog. sig. à (M. de Mazade); Paris, 19 mai 1848. — Lettre au sujet des événements de 1848, l'invasion de l'assemblée et de l'hôtel de ville : « d'ici à peu de temps nous aurons fait du chemin en arrière de la République ; voilà mon interprétation sincère ». Il parle ensuite des remaniements dans les bibliothèques. — (Catalogue N. Charavay, 637.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 13 août. — Il lui écrit au sujet des mauvais procédés que son ami lui a confié avoir éprouvés de la part d'un homme dont Sainte-Beuve pense qu'il n'y a rien à attendre de bon. Il l'a connu autrefois et cet homme lui a fait des avances : maintenant, il le déchire dans un livre sur les littérateurs de ce temps. « Ce sont de ces littérateurs de 5 pieds 8 pouces qui eussent été bons à entrer dans le régiment de grenadiers de Frédéric et qu'il faudrait mener comme ce roi menait les gens... Laissez cet homme ; continuez vos travaux et gardez vos amitiés,... etc. » — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig. à M. Vernier, mai 1852. — « Il vous remercie beaucoup de votre très obligeante proposition... ».
On a ajouté une copie des annotations de Sainte-Beuve sur son exemplaire des *Lettres de Madame de Sévigné*. — (Catalogue Cornuau, 182.)

— Carte de visite avec trois mots autographes. — (Catalogue Privat, 180.)

— Lettre autog. sig., datée 29 août 1852. — Il remercie pour l'envoi de vers, mais étant dans une période de travail excessif, il ne peut actuellement accepter un surcroît de travail : « Vous êtes heureux, Monsieur, de pouvoir entremêler aux plus élevés des travaux selon l'âme, quelques-uns de ces loisirs qui permettent à la poésie de naître et se mêler aux images de la nature... » — (Catalogue Privat, 180.)

Sand (George). — Lettre autog. sig., à Liszt. — Elle lui demande s'il a reçu le billet d'Alfred de Musset le priant instamment d'amener Berlioz chez elle. S'il ne peut réaliser ce désir avant deux ou trois jours, elle le prie du moins de lui promettre de lui faire faire connaissance, dès son retour, avec

Berlioz et Heine. D'autre part, elle est sur le point d'aller faire une promenade en Bretagne et, comme elle ne pourra certainement pas résister à la tentation d'aller voir M. de La Mennais, elle lui demande une lettre d'introduction auprès de lui... — (Catalogue Degrange, 18.)

Sand (George). — Lettre autog. sig., à Luguet (Nohant), 25 septembre 1857. — Lettre relative aux divertissements théâtraux du château de Nohant. Elle invite chaleureusement son correspondant à venir assister à une « représentation ». « ... Si nous étions sûrs du jour, nous jouerions le 30 exprès pour vous, car on ne peut pas jouer deux jours de suite,... on ne peut pas reprendre une pièce improvisée ; c'est mort et il faut un scénario nouveau à chaque représentation... Je suis si heureuse de vous faire voir Jacques... » — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig., Nohant, 5 juin 1858. — « Si vous n'avez pu me rencontrer à Paris, c'est que je n'y suis pas, je n'y ai pas mis les pieds depuis plus d'un an... Si vous voulez avoir l'obligeance d'envoyer les envois de M. Maillart chez mon fils... » — (Catalogue Cornuau, 183.)

— Lettre autog. sig., à M. Camus, 27 juin 1851. — « Votre femme aurait-elle la complaisance de demander dans un magasin plusieurs paires de bas à choisir. Il faudrait des bas de coton blanc pour homme, c'est pour des costumes ancien régime,... j'ai reçu un peu d'argent et peux m'acquitter dans ce moment... » — (Catalogue Cornuau, 182.)

— Lettre autog. sig., s. d. — Touchant la candidature de M. Pouradier Duteil au siège de Procureur général à Bourges : « ... M. Pouradier-Duteil est nécessaire à Bourges pour donner un peu d'énergie au mouvement révolutionnaire... » — (Catalogue Privat, 180.)

Sardou (Victorien). — Lettre autog. sig., à un ami, 3 p. in-8. — Lettre relative à un roman de Cherbuliez dont on lui avait demandé de faire une adaptation dramatique. Il répond que cela lui paraît impossible et expose ses raisons. « Le roman est excellent parce qu'il possède au plus haut point l'intérêt propre au roman, étude de caractères, nuances habilement ménagées, profusion d'heureux détails... La pièce me semble impossible, parce que rien de tout cela ne suffit à la scène ; qui dit Drame dit avant tout action, c'est-à-dire sentiments traduits en actes,... où le roman peut se contenter de sentir et de raisonner, le théâtre est tenu de faire tout cela et, qui plus est, d'agir. Or, les livres de Cherbuliez n'agissent pas ou agissent si peu que la pièce tournerait fatalement dans un cercle d'actions des plus restreints,... etc. » — (Catalogue Degrange, 18.)

— Lettre autog. sig., à un ami. — Lettre relative à une de ses œuvres en cours de répétitions. Il signale des petits changements à faire dans le texte et en donne la raison. « ... Je n'aime pas que Conti arrive au deuxième acte et dise : « J'ai idée que ce portrait,... etc. » Il a l'air de l'avoir volé, car, enfin, s'il l'a vu tomber de la poche de Laure, il aurait bien dû l'en avertir,... etc. — (Catalogue Degrange, 17.)

Scribe (Eugène). — Lettre autog. sig., à M. Roger, 17 août. — « Je suis bien fâché de n'avoir pas pu vous voir,... je venais de me débarrasser de tous les ouvrages que j'avais en train, j'avais l'esprit libre et dégagé comme il faut pour combiner un nouvel ouvrage,... et puis, en votre absence, les acteurs de l'Opéra-Comique qui prétendent ouvrir dans les premiers jours de septembre sont venus me trouver, m'ont demandé deux opéras en un acte qui seront fort médiocres vu la médiocrité de leur troupe,... mais enfin j'ai promis, je m'y suis mis. » — (Catalogue Cornuau, 183.

Scribe (**Eugène**). — Lettre autog. sig., à son cher Habeneck. — Il l'informe que Mmes Noblet veulent bien danser demain à l'Opéra-Comique, au bénéfice de Mlle Rossi, leur pas du boléro de Cadix. « ... Nous ne vous demandons pas de prendre la peine de venir accompagner le pas, mais pourriez-vous être assez bon pour nous envoyer quatre musiciens de l'orchestre qui conduiront aussi l'orchestre de l'Opéra-Comique, bien entendu que vous donneriez l'ordre de nous prêter les parties d'orchestre, je ne sais si cela regarde Halévy,... etc. » — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre autog. sig. — Il vient de répondre à Colson qu'il lui enverra sur-le-champ un manuscrit qui ne lui coûtera rien. Il prie donc son correspondant de faire passer à celui-ci par la diligence le manuscrit sur lequel jusqu'ici on a soufflé la pièce. « Maintenant que le souffleur en a un (celui que j'ai payé l'autre jour), il peut se passer de mon ancien qui resterait dans les cartons de l'administration, autant l'envoyer dès aujourd'hui à Colson... Ce sera une grande économie de temps... » — (Catalogue Degrange, 17.)

Stendhal. — Lettres à Pauline. — Édition originale. Exemplaire auquel on a ajouté une lettre autographe de Stendhal signée Dominique. — (Catalogue P. Jammes, 30.)

— Lettre autog. sig. H. Beyle (à Mlle Duvaucel), ce mercredi matin (1829). « Je n'ai pas voulu, mademoiselle, faire attendre mon pauvre camarade de la retraite de Moscou.

« O ingratitude ! Hier, chez le grand citoyen, j'ai essuyé toute la conversation d'un ennuyeux pour avoir le troisième volume des *Sposi promessi*.

« Il y a un obstacle, il n'existe pas, ou du moins M. Manzoni n'a publié que la première partie de ce troisième volume. Je trouve ce roman ennuyeux et l'on dit qu'il ne le finira pas.

« J'ai entrevu chez vous, mademoiselle, un homme qui est mon ennemi parce que j'ai dit devant lui un propos un peu trop viril. » — (Catalogue H. Saffroy, 57.)

Sully-Prudhomme. (**Armand**). — Lettre autog. sig. — « Le jeune Boer dont la mort m'a fourni le sujet du sonnet lu avant-hier au Châtelet avec tant d'art et d'émotion par Mounet-Sully se nomme Martinus Schaink... » Il parle ensuite d'un recueil publié pour venir en aide aux femmes et enfants Boers. » — (Catalogue Cornuau, 184.)

Taine (**Hippolyte**). — Lettre autog. sig., 2 août. — Il avise de la mort de sa mère. — (Catalogue 184.)

— Lettre autog. sig., à M. Méliot (mars 1865). — Il lui adresse quelques remarques sur un ouvrage. — (Catalogue Cornuau, 183.)

Verlaine (**P.**). — Carte autog. sig. à Charles Bordes et partition autog. de Charles Bordes intitulée *La Bonne Chanson*. — (Vente Andrieux, 10 octobre 1931.)

— Lettre autog. sig. à l'éditeur Savine; Paris, 13 novembre 1890. — Lettre écrite de l'hôpital Broussais. Il passera chez lui après-demain. Il demande qu'il lui soit donné aussitôt les deux nouvelles manuscrites extraites d'*Histoires Comme ça, Deux mots d'une fille, l'Abbé Anne*. Il lui en signera un reçu et les aura dans les quarante-huit heures après copie prise. Il demande encore de lui préparer les manuscrits de *Dédicaces* et de *Bonheur* pour y jeter un coup d'œil et prendre note des choses y manquant. — (Catalogue N. Charavay, 636.)

— Lettre autog. sig. (P. V.) à Léon Vanier, son éditeur (15 avril 1888). — Lettre s'occupant de ses œuvres : « Langlois, n'est-ce pas? vous prendra le

manuscrit de *Bonheur*. Quant à celui de *Parallèlement*, avez-vous un Rops et avez-vous des épreuves de la Vve Mr. Occupez-vous-en, voulez-vous? Vu hier Morhart qui n'est pas content de vous d'un exemplaire refusé, pourquoi? puisqu'il a si bien parlé au *Temps* qui nous est peut-être fermé », etc. (Catalogue Kra, 24.)

Verlaine (**P**). — *Louise, Leclercq* 1re édition. Un reçu autographe de Huysmans avec la signature de Verlaine et un reçu de Verlaine.

— *Invectives*, 1re édition. Une lettre et un reçu.

— *Dédicaces*. Nouvelle édition augmentée, 1894. Une lettre et un reçu.

— *Fêtes galantes*. Lemerre, 1869. Une lettre et un reçu. — (Vente Stock, 6-9 juin 1931.)

Veuillot (**Louis**). — Lettre autog. sig. à M. l'abbé Leroy, 31 mars 1857. — Il refuse de publier une pièce de poésie « ... Les vers de votre protégé, quoique remarquables, sont encore un peu jeunes. Si M. Maigret veut écouter mes conseils, il ne se hâtera pas de publier ce qu'il produit, qu'il attende la maturité. Ou le goût des vers lui passera et ce n'est point un malheur... ». — (Catalogue Cornuau, 183.)

— Lettre autog. sig., 18 janvier 1857. — « Voici la pièce dont je vous ai parlé. Voyez si cela vous convient. Je désire ne pas signer, quoique je ne refuse pas du tout d'avouer ce que je fais. Mais si j'y mets mon nom tout de suite, l'ouvrage sera aussitôt et unanimement déclaré absurde... ». — (Catalogue Cornuau, 184.)

Vigny (**Alfred de**). — Les Destinées. Paris, 1864. — Exemplaire auquel on a joint une lettre autographe d'Alfred de Vigny à un ami, datée de Maine-Giraud, 14 juillet 1834. — (Vente Giraud-Badin, 29-30 juin 1931.)

— Lettre aut. sig., 12 mars 1836. — Les arrangements et les dérangements de sa vie lui rendent impossible de prendre une nouvelle habitude de réunions qui lui seraient sûrement très agréables. « ... J'ai un regret infini de ne pouvoir joindre mon nom à tant de noms que j'estime et dont plusieurs me sont chers. » — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre autog. sig. à Francis Wey. Datée : 10 août 1846. — Il le félicite et l'envie d'avoir vu l'Italie « qui rend tous les poètes amoureux d'elle ». Il espère le rencontrer à son retour d'Angleterre. L'Académie Française demandant un sujet pour le prix de Poésie, Vigny en a proposé un qui a été retenu : *L'Algérie ou la civilisation conquérante*. Il engage vivement Francis Wey à concourir : « Je voudrais vous voir entrer dans ce champ clos, la visière baissée ». — (Catalogue Privat, 180.)

— Sur *Cinq-Mars*. Manuscrit entièrement autographe de sept feuillets in-8°, ayant servi pour l'impression. Véritable confession d'enfance dans laquelle Vigny expose comment, tout enfant, il se passionna pour l'histoire, et, petit à petit, conçut, bien avant de l'écrire, le plan de *Cinq-Mars*. — (Vente Andrieux, 22-23 mars 1929.)

— *Servitude et Grandeur militaires*. Édition originale. — On a joint une lettre autographe d'Alfred de Vigny à une dame, deux pages datées de juin 1844. — (Vente Dr R. P..., Giraud-Badin, 10-14 décembre 1929.)

— Lettre autog. sig., 3 juin 1844, adressée à une « consœur ». — « N'attendez de moi aucune critique et pardonnez-moi de n'en savoir point faire où je vois tant d'esprit, de légèreté et de finesse. D'autres sauront assez s'appliquer

à vous classer dans un rang qu'ils croiront avoir déterminé pour toujours.... Vous tentez de rajeunir la forme de La Fontaine et vous avez, en parlant comme lui, quelques-unes de ses grâces négligées.... J'irai assurément, Madame, vous dire combien je suis touché et vous porter pour la première fois les sentiments dévoués et respectueux qui vous sont dus. » — (Catalogue J. Leroy, 15.)

Vigny (Alfred de). — Lettre autog. sig. ; Le Maine-Giraud, 10 juin 1851. — Lettre dans laquelle il traite de la réimpression de ses œuvres. Il parle de ses droits d'auteur sur lesquels il a observé la plus grande discrétion ainsi qu'on le lui avait demandé, et il consent à sa part des pertes que ces temps de désastre imposent au pays. « Vous me dites que *Stello*, mes *Poëmes* et *Cinq-Mars* n'existent plus, et je désire savoir combien il vous reste encore du théâtre et de *Servitude et Grandeur militaires*, etc. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig. à un général ; sans date. — « Je suis venu pour vous rendre service en vous procurant l'occasion de faire une bonne action. Au nom de Dieu, envoyez des secours, j'ai presque dit du pain à la veuve de mon brave et savant camarade Paris de Boisrouvray ; tandis que son fils se distinguait au combat de Navarins, elle a pensé mourir d'une dangereuse esquinancie et n'ayant pour secours que sa jeune fille de quinze ans. Si vous aviez vu comme moi leur état déplorable et leur courage, vous doubleriez le secours pécuniaire. J'attends une réponse derrière votre impénétrable porte. J'espère que ce ne sera pas non. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. ; 21 septembre 1857. — Lettre au sujet de la mort du littérateur et critique Gustave Planche. « Je souffrais dans mon lit, je ne souffrirai guère plus à l'église en suivant ce qui reste de Gustave Planche qui, je crois, fut toujours malheureux en tout. J'y serai un peu comme le chien noir derrière le convoi du pauvre, car à Paris, le matin, à 8 heures, on ne se dérange pas pour la mort d'un autre ni même pour la donner à ses amis. Souvenez-vous du cardinal de Retz qui disait : « Les Parisiens ne se désheurent jamais ». — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. à Antoni Deschamps ; 18 avril 1835. — Il le félicite sur son beau livre. « Il m'a d'abord rempli de larmes parce que, dans vos élégies, j'ai retrouvé ma vie à côté de la vôtre, mon père près de votre père et moi-même près de vos amis.... Croyez-moi, mon ami, vous voilà guéri. La poésie qui vous avait perdu vous a sauvé. Vous conserverez toute la vie sur le front la trace du tonnerre, mais ce ne sera qu'une cicatrice et votre âme est restée intacte sous ce front blessé. » — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

Villemain (François). — Lettre aut. sig. à Mme Blaze de Bury. — « Vous voulez donc écrire quelque chose sur cette Princesse des Ursins dont je ne connais pas les Mémoires.... Vous auriez grand tort de ne pas écrire, tantôt d'une main, tantôt de l'autre ; pour moi, je sens ce charme du talent que vous avez et qui fait qu'on vous aime deux fois pour une. » — (Catalogue Degrange, 18.)

Villiers de l'Isle-Adam. — *L'Évasion*, 1re édition. Un autographe et deux lettres. — (Vente Stock, 6-9 juin 1931.)

— *Le Chapeau chinois*, *le Secret de l'ancienne musique*, des *Contes cruels*. Ce monologue écrit pour Coquelin cadet avait été remanié par l'acteur qui l'avait débaptisé. Colère de Villiers, ainsi qu'on peut le constater par les quatre lettres de Villiers jointes à l'exemplaire. Les épreuves corrigées par Villiers, jointes et qui sont son propre texte, permettent de vérifier ce que nous avançons. — (Vente Stock, 6-9 juin 1931.)

Villiers de l'Isle-Adam. — Lettre autog. sig. et datée du 11 mars 1883. — Lettre dans laquelle il parle de ses œuvres parues et à paraître. — (Catalogue Rossignol, 51.)

— Poésie autog. sig., datée de Bruxelles, 1888. — « A Madame Méry Laurent, en lui envoyant un exemplaire des *Contes cruels* ».

Méry, que vos yeux d'ariel
Enchantent d'un peu de leur ciel
Ces histoires couleur de tombe ;
Et, pour laisser joyeux vos soirs,
Que le cri de mes cygnes noirs
S'y change en rappels de colombes !

(L'Amateur bibliophile, catalogue G. Jeanne, 26.)

— Lettre autog. sig. au directeur du *Gil Blas* ; 21 janvier 1887. — Lettre relative aux nouvelles qu'il publie dans le *Gil Blas*. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

— Deux lettres autog. et sig. à Porel (Paris, 1880-1886). — L'une de ces lettres concerne le « Nouveau-Monde ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

Zola (Émile). — Lettre autog. sig. à Ernest Zugler, Paris, 22 mai 1887. — Il lui explique la raison de son silence : il vient de livrer toute une bataille dramatique, au Vaudeville, avec une pièce de lui : *Renée*. Il l'informe ensuite que *la Terre* ne paraîtra dans le *Gil Blas* que le 28 mai, date irrévocable. « ... Vous pourrez donc paraître le 29 mai... Vous aurez certainement le temps de soigner votre traduction. J'écris au *Pesti Hirlay* pour approuver votre traité... » — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre autog. sig. à un confrère, Médan, 18 juillet 1883. — Lettre dans laquelle il le remercie de l'envoi de son roman. « ... Il y a d'excellentes choses dans votre roman. Comme il arrive toujours, la partie vécue est de beaucoup supérieure à la partie inventée. Ainsi autant j'aime vos ouvriers et vos petits bourgeois, autant j'aime peu votre monde théâtral... Marchez droit devant vous, le succès est aux longs efforts. Soyez certain que pas un gramme de force n'est perdu en ce monde... » — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre autog. sig., Médan, 1884. — Lettre concernant la publication de ses romans en espagnol. « Je ne sais trop si j'ai le droit de disposer de certains de mes romans, déjà vendus, sans que la réserve d'une édition de cette sorte se trouve dans les traités », etc. — (Catalogue Kra, 24.)

— Lettre autog. sig., Meudon, 20 septembre 1894. — Lettre relative à l'article « Lourdes ou A propos de Lourdes ». — (Catalogue Cornuau 184.)

— Lettre autog. sig. à M. Gentilly, 13 octobre 1883. — Relative à la cession de la propriété complète de son prochain roman : *La Joie de vivre* ; il expose ses conditions et confirmation par lettre afin de lier le traité. — (Catalogue Privat, 158.)

— Lettre autog. sig. à Oscar Méténier, 1890. — Lettre à propos de *Mademoiselle La Boule* de Méténier : « C'est là de la bonne observation parisienne, gâtée un peu, selon moi, par une facilité trop grande de mise en œuvre, par une écriture un peu trop précipitée, surtout vers la fin. Vous avez eu des documents excellents, vous les avez utilisés presque toujours avec force et adresse. Il ne vous manque plus dans vos œuvres qui viendront que de vous resserrer au lieu de vous éparpiller et de trouver le cri humain qui doit être le vôtre. — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. ; Paris, 7 décembre 1868. — Lettre relative à son roman *Madeleine Férat*. Il remercie un confrère de l'obligeance qu'il a mise à

s'occuper de son débat avec l'éditeur Lacroix. « La publicité donnée à l'incroyable attitude du parquet à mon égard vient de décider mon éditeur à mettre *Madeleine Férat* en vente.... J'espère que le procureur impérial réfléchira avant de me poursuivre, maintenant que la Presse s'est prononcée. » Il indique les passages incriminés de l'œuvre et demande qu'on dise aux lecteurs du *Gaulois* qu'elle ne contient pas « la moindre dose d'arsenic ». — (Catalogue Degrange, 2.)

Zola (**Émile**). — Lettre autog. sig. à Robert Cazes ; Paris, 16 avril 1885. — Il félicite son correspondant au sujet de son livre : *La Semaine d'Ursule*. Cependant, il lui préfère peut-être l'*Élève Gendrevin*. « Je trouve dans ce dernier une observation plus directe, cet accent de la chose vécue que rien ne remplace.... » Il craint qu'il n'y ait derrière le premier l'*Histoire d'un Cœur simple*, œuvre qu'il accuse de ravager actuellement notre littérature par une affectation de simplicité. « De grâce, méfiez-vous, non pas de la simplicité, grand Dieu ! mais de l'adoration du rien que je vois tourner au culte.... » — (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre autog. sig. ; Paris, 1er juin 1878. — Il remercie son correspondant de la lettre que celui-ci lui a écrite au lendemain de la chute du *Bouton de Rose*. « ... Je me souviendrai. Soyez sans crainte : je ne me décourage pas... ; je ferai certainement appel un jour à votre très grand talent : je vous demanderai de me soutenir devant le public. Vous êtes brave.... » — (Catalogue Degrange, 7.)

— Lettre autog. sig. à Huysmans ; Paris, 14 novembre 1865. — Il lui demande un article dans le *Charivari* sur un roman qu'il vient de publier : *La Confession de Claude*. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 206.)

— Cinq lettres autog. et sig. à Porel ; Paris, 1884 à 1886. — Correspondance consacrée à *Renée* que Porel avait songé à monter, dont il devait finalement retourner le manuscrit à l'auteur. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Trois lettres et deux billets autog. et sig. à Porel ; Paris, 1878 à 1886. — « Votre lettre m'a beaucoup touché au lendemain de la chute du *Bouton de Rose*. J'aurais voulu vous dire tout de suite un grand merci pour votre poignée de mains, mais cette terrible vie de lettres est là qui m'a pris tout entier. » — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. sig. à Troubat ; Médan, 1er août 1879. — Il lui expose ses idées sur la critique ; il ne s'agit point de dire tout, mais de dire la vérité en observant que celle-ci n'exige pas les indiscrétions grossières et inutiles. Zola n'est qu'un critique de combat qui déblaie la route devant lui, mais il n'a pas le temps que réclame l'étude des documents, ce qui explique l'insuffisance de ses articles bâclés au milieu de la bataille, pour les besoins de la tactique et en vue de la victoire. Ce qu'il faudrait, ce serait un critique qui ne ferait que de la critique, avec passion. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Quatre lettres autog. sig. ; Médan, 14, 16, 22, 24 novembre 1882. — Correspondance relative à la traduction en langue suédoise de son roman : *Au Bonheur des Dames*. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. ; Médan, 26 octobre 1884. — Relative à ses romans : *Germinal* et *Thérèse Raquin*. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Quatre lettres autog. sig. et cinq cartes de visite avec dix-sept lignes autog., le tout adressé à Chincholle. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig., datée du 26 novembre 1864. — Lettre dans laquelle E. Zola se plaint de M. Coesnon, « ce fou furieux », et dit les moyens d'échapper à ses réclamations. — (Vente Andrieux, 5 mars 1930.)

Zola (Émile). — Préface. *a.* Manuscrit autog. sig. de douze pages, contenant la préface pour les *Mémoires de Paris* de Charles Chincholle ; ratures et corrections autog. — *b.* Lettre autog. sig., 1889, qui accompagnait l'envoi de ce manuscrit à son « cher confrère ». — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— *Travail.* Édition originale. Exemplaire de M. Edmond Rostand. — Nous y joignons une lettre autog. de l'auteur, de Médan, 31 décembre 1893 : « Je suis très touché de votre bonne lettre. Je crois bien qu'un de mes courages a été de travailler, sans avoir le besoin de m'appuyer sur des admirations et des amitiés. Cela m'a permis de ne pas trop souffrir des trahisons inévitables et de ma solitude.... » — (Catalogue M. Dussarp, 55.)

— *Fécondité.* Exemplaire imprimé pour M. Edmond Rostand. Hommage autog. de l'auteur : « A Edmond Rostand, son dévoué et cordial confrère. — Émile Zola. » — Nous y joignons une lettre autog., datée de Médan, 18 août 1890 : « Que puis-je vous répondre, sinon qu'à dix-neuf ans, vous êtes encore un enfant, et qu'il vous faut vivre, et qu'il vous faut travailler. Apprenez le grec, apprenez le latin, étudiez n'importe quoi, mais étudiez. Vous avez cinq ou six ans devant vous, à vous faire des idées et un style. Je ne suis pas du tout opposé à l'étude classique, je la crois nécessaire à un écrivain, de nos jours. Et surtout ne soyez pas un impatient, attendez d'être un homme pour tenter de faire des œuvres d'homme. » — (Catalogue M. Dussarp, 55.)

— *La Guerre.* Manuscrit autog. complet sig., 44 feuillets in-8°. — Nombreuses ratures et variantes. — (Vente Gustave Cahen, 26 octobre 1929.)

— *Le Ventre de Paris.* Édition originale. — On a ajouté une lettre autog. de Zola à un de ses lecteurs friand d'un autographe : « Je suis jeune encore et en pleine lutte. Attendez donc que je sache moi-même ce que je vaux. » — (Vente Dr R. P... ; Giraud-Badin, 10-14 décembre 1929.)

XXe SIÈCLE

Barrès (Maurice). — Lettre autog. sig. à un confrère. — Lettre adressée à un docteur à qui il dit : « Vos connaissances spéciales vous donnent un point de vue d'où juger les hommes... mais je voudrais entendre un médecin jugeant le code civil et la morale, revisant les jugements de la loi et ceux du monde d'après votre belle science qui vous donne plus qu'à aucun de nous le sens de la vie et la pitié éclairée... » — (Catalogue Cornuau, 184.)

— Lettre autog. sig. — « Merci, nos églises s'imposent à l'attention et à la sympathie. Les vôtres, les plus belles, ont partie gagnée... » — (Catalogue Cornuau, 183.)

— Lettre autog. sig., à Péladan, 13 avril 1908. — Il l'informe qu'il écrit à Meyer et s'étonne que son correspondant n'ait rien trouvé pour l'article du lendemain. Mémoires, souvenirs des débuts dans les sciences occultes, etc. Il lui parle aussi de la collaboration au *Gaulois* et au supplément du *Figaro*. — (Catalogue Degrange, 17.)

— Lettre aut. sig. à Péladan, en-tête de la Chambre des Députés, 25 mars 1912. — En réponse à son article du 25 mars, il lui fait savoir qu'il a réclamé la discussion en séance publique du rapport Dulade. « Je parlerai et je réclamerai les réponses du gouvernement. Quelle inertie universelle ! » — (Catalogue Degrange, 17.)

France (Anatole). — La Rôtisserie de la Reine Pédauque, Paris, 1911, — Exemplaire enrichi de : 1° une page autog. d'Anatole France, signée

donnant la fin du texte de la *Rôtisserie* : « ... des philosophes capables, comme Monsieur Descartes, etc. — (Vente Andrieux, 28-30 mai 1931.)

France (Anatole). — *a*. Quatre manuscrits autog. : 1° l'un sur *la Vie en Fleur* (une page) ; 2° le second sur *la Guerre* (2 pages) ; 3° une page du *Cyclope* (plan et canevas) ; 4° une page intitulée *Le Secret du Prince* (réflexions politiques), avec le brouillon autog. d'une lettre.

— *b*. Quatre lettres autog. : 1. Pau, 13 avril 1914, sur « l'Ane d'Or » d'Apulée. 2. Naples, à un ami, sur Rome, l'Ombrie. — 3. Sur un voyage en Italie. — 5. A un ami pour le remercier de l'envoi d'une thèse. — (Vente Andrieux, 28-30 mai 1931.)

— Sur la voie glorieuse. Paris, 1915. — Edition originale. On y joint en tête, deux pages in-4° autog. de France, recherche d'un texte avec ratures, pour une étude sur la guerre, où l'auteur expose, quelques années après, des idées nullement en harmonie avec celles de cet ouvrage. — (Catalogue Privat, 183.)

— Lettre autog. sig. — Lettre écrite pendant la grande guerre dans laquelle il parle de soldats. Il dit ainsi : « Nous n'avons pas à craindre un retour offensif des Allemands, leur élan est brisé, » etc. — (Catalogue Cornuau, 183.)

— 1° Lettre autog. sig. au docteur Cazaux ; 25 décembre 1902. — Il le remercie d'un joli tableau envoyé pour sa Noël. Il ajoute qu'il ne peut faire de démarches au ministère de la Guerre parce que les relations avec son gendre, déjà délicates, sont devenues très difficiles pour lui. « Je suis obligé de chercher un autre appui que le sien. »

2° Lettre autog. sig. de Mme Arman de Caillavet, au même. Elle lui promet l'appui de leur ami pour obtenir la direction de l'hospice de Cadillac. On pourrait peut-être hâter la retraite du titulaire. « M. France est au mieux (en tout bien tout honneur) avec Mlle Lucie Faure et je suis sûre qu'elle sera heureuse de lui être agréable. » Elle serait très désireuse que la mère patrie le « garda ». — (Catalogue N. Charavay, 636.)

— Lettre aut. sig. à un ami ; La Béchellerie, 7 mai 1915. — Il partage ses espérances sur l'issue de cette terrible guerre. « Nous ne pouvons pas ne pas vaincre, mais la guerre sera longue encore et rude. » — (Catalogue N. Charavay, 636.)

Loti (Pierre, romancier). — Lettre autog. sig. à un lieutenant général. — « Voudrez-vous m'excuser de venir, sans avoir l'honneur d'être connu de vous, vous adresser une requête, en faveur d'une femme d'Hendaye mille fois recommandable à tous les points de vue dont le mari vient d'être glorieusement tué dans les tranchées? » — (Catalogue Kra, 24.)

— Lettre autog. sig. — Lettre, écrite sur papier jaune, relative à un voyage qu'il doit faire. — (Catalogue Cornuau, 183.)

— Lettre autog. sig. — « Vous seriez bien gentil de faire presser beaucoup les épreuves du roman d'enfant, je pars pour Constantinople. » — Il parle aussi de la publication d'un manuscrit d'une dame russe. — (Catalogue Cornuau, 182.)

Mirbeau (Octave). — Lettre autog. sig. à Hecq. — « Je crois avoir terminé mon gros labeur dans huit jours. C'est vous dire qu'aussitôt je vous arrive, œufs frais et côtelette comme c'est convenu ». — (Catalogue Kra, 24.)

Moréas (Jean). — Lettre autog. sig. à Paul Souday, le critique. — Il lui envoie une coupure du *Gaulois* où Sylvain avait donné un extrait de l'article

de son correspondant. « ... Je suis heureux que ce malentendu soit dissipé, car vous savez si j'aime et votre talent et votre personne... ». — (Catalogue Degrange, 17.)

Moréas (Jean). — *Les Cantilènes*, 1re édition. Dédicace et une lettre de lui et de Paul Adam sur Maurice de Faramond. — (Vente Stock, 6-9 juin 1931.)

Rostand (Edmond). — Lettre autog. sig. à Ronsin, décorateur de théâtre ; lettre nous révélant les soins méticuleux qu'apportait Rostand à la mise en scène de ses œuvres. Il prodigue ici ses conseils au profit de son chef-d'œuvre, *Cyrano*. « Il faudrait une belle allée, bien solennelle. Quelques buis taillés feraient peut-être bien... Dans une pièce sur Cyrano, il serait logique que la lune parût, à un moment donné, comme un vrai personnage... Soignez le truc de l'arbre par où tombe Cyrano : il faudrait une énorme branche extrêmement touffue, de sorte que M. Coquelin fût doucement déposé à terre, tout entouré de feuilles... Dans les petits décors que je me suis amusé à faire, j'ai obtenu des effets merveilleux avec des ciels transparents : tous les ciels devraient l'être et changer de couleur selon l'heure » ... « Le tronc d'arbre au 5e acte me paraît mince. Il faudra qu'il soit nature et que le feuillage surplombe et soit découpé de façon à ce que la lumière passe au travers, etc. ». — (Catalogue Kra, 24.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA DISSERTATION SUR « JOCONDE » EST-ELLE DE BOILEAU ?

(*Suite*[1].)

Ce dernier problème se pose ainsi : Y a-t-il dans la *Dissertation sur Joconde* une phrase, un tour, un mot qui ne peut pas avoir été écrit par Boileau ? Y a-t-il, au contraire, des phrases, des tours qui doivent être l'œuvre de Boileau ?

M. Demeure ne peut admettre que Despréaux se soit « épris d'un conte que plus tard il n'hésitera pas à qualifier d'odieux, ait parlé du je ne sais quoi comme un précieux, admis des choses qui choquent la raison, reconnu dans l'*Odyssée* un ouvrage tout comique, présenté le Tasse comme un bon imitateur de Virgile et un modèle à suivre »... « Boileau, qui n'a jamais su que prononcer : *ceci est bon*, *ceci est mauvais*, Boileau aurait su, à ses débuts seulement, faire de la critique véritable ! »... Enfin, « à partir de 1665, Boileau n'aurait plus su écrire ! » puisque le style de ce premier écrit, comme le remarque Berriat-Saint-Prix, par exemple, est *bien supérieur* à celui des écrits postérieurs.

Examinons chacun de ces arguments. En 1694, Boileau estime que *Joconde* est un conte odieux : a-t-il pu en prendre la défense en 1664 ? Remarquons d'abord que, s'il n'est pas certain qu'il en ait pris la défense, il est certain qu'il l'a lu, qu'il l'a même retenu, qu'il en a « sali sa mémoire », comme il dit, donc qu'il y a pris plaisir. Il n'y a pas loin de là, lorsqu'on est critique, à étudier les raisons de son plaisir. La Satire X ne prouve pas, certes, que Boileau est l'auteur de la *Dissertation*, mais elle ne prouve pas

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* de juillet-septembre 1931.

non plus le contraire. Elle nous fait seulement sentir par un exemple concret l'ampleur de l'évolution morale de Boileau entre ses audaces de satirique libre et ses pudeurs de poète arrivé. Mais que conteste-t-on au juste ? Que Boileau ait été libertin en 1664 ? Le commentaire des *Satires* par Le Verrier, revu par Boileau, nous le montre fréquentant à cette date d'authentiques libertins; Mme de Sévigné nous le montre encore en 1671 chez Ninon de Lenclos et la Champmeslé. Qu'il ait été « chaste » en 1694 ? Les textes sont là. Alors, que reste-t-il de l'objection ?

Deuxième argument : le passage sur le je ne sais quoi, tout précieux, ne peut pas être de Boileau. Voici le texte :

> Je pourrais vous montrer beaucoup d'endroits de la même force, mais cela ne servirait de rien pour convaincre votre ami. Ces sortes de beautés sont de celles qu'il faut sentir, et qui ne se prouvent point. C'est ce je ne sais quoi qui nous charme, et sans lequel la beauté même n'aurait ni grâce ni beauté. Mais, après tout, c'est un je ne sais quoi; et si votre ami est aveugle, je ne m'engage pas à lui faire voir clair.

Mais le *je ne sais quoi* serait-il la marque du précieux ? Mairet emploie cette locution dès 1631 : « ... cette élégance et cette douceur, qui s'admire plutôt qu'elle ne se laisse imiter, telle qu'on la remarque dans les vers de M. Malherbe, et qu'on ne peut mieux exprimer que par ce je ne sais quoi qui fait que de deux parfaitement belles femmes, l'une sera plus agréable que l'autre, sans que l'œil, qui reconnaît cette grâce, en puisse deviner la raison[1]. » Boileau l'emploie dans la préface de 1701 : « ... Que si on me demande ce que c'est que cet agrément et ce sel, je répondrai que c'est un je ne sais quoi qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire. » Dans la *Réflexion X sur Longin*, s'il n'emploie pas l'expression, il se sert de l'idée :

> Je pourrais vous répondre ... que le sublime n'est pas proprement une chose qui se prouve et qui se démontre; mais que c'est un merveilleux qui saisit, qui frappe et qui se fait sentir. Ainsi personne ne pouvant entendre prononcer un peu majestueusement ces paroles : « Que la lumière se fasse ... » sans que cela excite en lui une certaine élévation d'âme qui lui fait plaisir, il n'est plus question de savoir s'il y a du sublime dans ces paroles, puisqu'il y en a indubitablement. S'il se trouve quelque homme bizarre qui n'y en trouve point, il ne faut pas chercher des raisons pour lui montrer qu'il y en a, mais se borner à le plaindre de son peu de conception et de son peu de goût, qui l'empêche de sentir ce que tout le monde sent d'abord.

1. Préface de *Silvanire*.

Ce sublime qui « n'est pas proprement une chose qui se prouve », ne me paraît pas très loin des beautés « qui ne se prouvent point ». Ce sublime « se fait sentir » ; ces beautés « sont de celles qu'il faut sentir ». L'auteur de la *Réflexion sur Longin* abandonne à son sort l'homme « bizarre » qui ne sent pas ce que tout le monde sent, l'auteur de la *Dissertation* ne s'engage pas à rendre clairvoyants les aveugles. Ne serait-ce pas un seul et même auteur ?

Va-t-on dire que si les idées de ces deux passages se ressemblent, le tour de l'un est tout différent de celui de l'autre ? En d'autres termes, va-t-on préciser que le passage cité de la *Dissertation* est d'un style trop précieux pour être de Boileau ? Du Boileau de 1710, peut-être. Mais est-ce vrai du Boileau de 1664 ? Faut-il que je renvoie mon lecteur au *Sonnet sur la mort d'une parente*, publié dans un recueil de vers précieux, *les Délices de la poésie galante*, en 1663 ?

> Parmi les doux transports d'une amitié fidèle,
> Je voyais près d'Iris couler mes heureux jours ;
> Iris que j'aime encore et que j'aimai toujours,
> Brûlait des mêmes feux dont je brûlais pour elle...

Troisième argument : l'auteur de la *Dissertation* admet des choses qui choquent la raison, Boileau en est incapable. Deux affirmations qui me paraissent fort contestables ! Je vois l'auteur de la *Dissertation* critiquer l'Arioste au nom du bon sens : « Si cela est reçu, le bon sens ne doit plus avoir de juridiction sur les ouvrages d'esprit. » Je le vois un peu plus loin fonder un précepte d'Horace « sur la pure raison ». Il loue La Fontaine de ne pas s'écarter « de la route du bon sens ». Il reproche à l'Arioste ses « fautes de jugement ». Toute sa critique s'appuie sur le dogme de la vraisemblance. Je vois bien ce qui a attiré l'attention de M. Demeure : « On dit même assez souvent des choses qui choquent directement la raison, et qui ne laissent pas néanmoins de passer, à cause qu'elles excitent à rire. » Mais il faut reporter cette remarque dans le raisonnement d'où on l'a tirée. L'auteur fait alors la théorie du burlesque.

> Le secret, en contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle manière que vous fassiez concevoir au lecteur que vous ne croyez pas vous-même la chose que vous lui contez.

N'est-ce pas l'auteur du *Lutrin* qui parle ? Le même qui commencera la préface de ce poème burlesque par ces mots :

> Je ne ferai point ici comme Arioste, qui, quelquefois sur le point

de débiter la fable du monde la plus absurde, la garantit vraie d'une vérité reconnue... Pour moi je déclare franchement que tout le poème du *Lutrin* n'est qu'une pure fiction...

D'ailleurs Boileau n'a-t-il pas admis qu'on « sorte de la raison » ? Qu'on se rappelle le *Discours sur l'Ode*. Mais nous n'avons pas besoin de ce secours. La préface du *Lutrin* nous paraît avoir assez de conformité avec la *Dissertation sur Joconde* pour que nous ne discutions pas davantage cet argument.

Passons au quatrième : l'auteur de la *Dissertation* voit dans l'*Odyssée* un ouvrage « tout comique ». Pardon ! le texte ajoute : « comme l'a remarqué Aristote ». Et nous étonnerons-nous de voir Boileau suivre Aristote? Mais il y a mieux. Le *Traité* de Longin, que le satirique appelle « le chef-d'œuvre d'un des plus savants critiques de l'antiquité », qu'il va traduire bientôt et dont il va publier la traduction en 1674, contient plusieurs pages sur la différence qui sépare l'*Odyssée* de l'*Iliade*, celle-ci plus dramatique, celle-là plus narrative; celle-ci plus héroïque, celle-là plus comique : « Toute cette description est proprement une espèce de comédie, où les différents caractères des hommes sont peints[1]. » *Comique* ne veut pas dire *grotesque* ou *burlesque* ! *L'Odyssée* est *comique*, au sens du XVIIe siècle, en ce qu'elle peint des malheurs particuliers; l'*Iliade* est *héroïque* parce qu'elle peint des malheurs publics; il y a entre les deux poèmes une différence de dignité, non de sérieux. Ayons présente à l'esprit cette distinction et la remarque de l'auteur de la *Dissertation* ne nous étonnera plus, ne détonnera plus dans l'œuvre de Boileau.

Au cinquième argument! Boileau a-t-il pu présenter le Tasse comme un bon imitateur de Virgile et un modèle à suivre? Voici le texte :

> M. de La Fontaine a pris son sujet d'Arioste ; mais en même temps il s'est rendu maître de sa matière : ce n'est point une copie qu'il ait tirée un trait après l'autre sur l'original; c'est un original qu'il a formé sur l'idée qu'Arioste lui a fournie. C'est ainsi que Virgile a imité Homère; Térence, Ménandre; et le Tasse, Virgile.

Ne nous méprenons pas : nous n'avons pas là un éloge absolu et général de Virgile, Térence et le Tasse, nous avons des exemples d'*imitation libre*. Il est vrai que l'auteur de la *Dissertation* ne donnerait pas en exemple l'imitation que le Tasse fait de Virgile, s'il n'avait que du mépris pour la *Jérusalem délivrée*. Et M. De-

[1] *Traité du Sublime*, chap. VII, fin.

meure va m'opposer la *Satire IX*, et ce sot qui préfère à Racan Théophile

... Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

Pourtant l'*Art poétique* contient aussi un jugement sur la *Jérusalem* ; il porte sur les tentatives d'épopée chrétienne.

Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès.
Je ne veux point ici lui faire son procès :
Mais, quoi que notre siècle à sa gloire publie,
Il n'eût point de son livre illustré l'Italie,
Si son sage héros, toujours en oraison,
N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison ;
Et si Renaud, Argant, Tancrède et sa maîtresse
N'eussent de son sujet égayé la tristesse.

Boileau reconnaît le succès de la *Jérusalem* ; il précise que la raison de ce succès n'est pas dans la partie chrétienne du sujet, mais dans les épisodes profanes; il avoue la « gaieté », nous disons « l'agrément », de ces épisodes. Ce n'est pas une condamnation absolue. Plus tard, à en croire d'Olivet, il reconnaîtra même que « le Tasse a été un génie sublime, étendu et heureusement né pour être poète[1] ».

Ainsi l'auteur de la *Dissertation* ne donne le Tasse en exemple que pour sa façon d'imiter Virgile; il ne fait nullement un éloge général de son poème. Boileau ne porte pas sur la *Jérusalem* une sentence générale de condamnation; il en critique l'expression dans la *Satire IX*, le sujet chrétien dans l'*Art poétique*, mais reconnaît la valeur des épisodes profanes et même le génie poétique de son auteur. Y a-t-il contradiction? Et ne peut-on admettre que de 1664 à 1668 et à 1674 l'opinion de Boileau sur le Tasse et les Italiens en général ait varié? Celle de Chapelain varie bien : en 1664 il en fait un éloge sans réserve; en 1667 il introduit dans son éloge des critiques[2]. Y aurait-il deux Chapelain? Mais nous avons mieux. Quand l'auteur de la *Dissertation* compare au « goût de Térence et de Virgile » les « extravagances italiennes », ne peut-on pas dire qu'il y a là une préfiguration des critiques que Boileau va porter contre le Tasse?

La sixième et la septième objection de M. Demeure sont beaucoup plus générales : la *Dissertation* est de la véritable critique, elle est bien écrite; Boileau n'a jamais su faire de la critique; Boileau n'a jamais su écrire ! Que la *Dissertation* soit de la bonne

1. *Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 266.
2. *Lettres*, t. II, p. 357, 521.

critique, c'est certain; qu'elle soit bien écrite, c'est non moins vrai. Mais que Boileau n'ait jamais su faire de la critique, n'ait jamais su écrire, voilà ce que je conteste. « Il n'a jamais su que prononcer : *ceci est bon*, *ceci est mauvais*, » dit M. Demeure. Ramassons seulement tout au long des *Satires* quelques vers qui ne peuvent avoir été écrits que par le plus fin et le plus sensible des critiques littéraires. En voici dans la Satire IV, sur Chapelain :

Chapelain veut rimer; et c'est là sa folie.
Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,
. . . . . .
Lui faisant voir ses vers et sans force et sans grâces
Montés sur deux grands mots comme sur deux échasses;
Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés,
Et ses froids ornements à la ligne plantés...

En voici, dans la Satire III, sur Quinault :

... Avez-vous lu l'Astrate?
. . . . . .
C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé.
Surtout l'anneau royal me semble bien trouvé.
Son sujet est conduit d'une belle manière,
Et chaque acte en sa pièce est une pièce entière...

Voyez encore sur Scudéry la fin de la Satire II.

Sans doute souvent les jugements de Boileau sont plus sommaires, souvent ils ne sont pas motivés, parfois ils ne sont même pas « motivables ». Mais cela tient à ce que la satire, telle que Boileau la conçoit, n'est pas de la critique. Cela ne tient nullement à une incapacité de l'auteur en fait de critique, car les *Satires* ne sont pas toute son œuvre. Le *Dialogue des Héros de roman* n'est-il pas de la bonne critique? Et les *Réflexions sur Longin*? Et la préface de 1701? Et telle lettre à Racine, à Maucroix ou à Brossette? La lettre à Maucroix du 29 avril 1695 sur Godeau, Malherbe, Racan? La lettre à Brossette du 10 novembre 1699 sur *Télémaque*?

Il y a de l'agrément dans ce livre et une imitation de l'*Odyssée* que j'approuve fort... Je souhaiterais que M. de Cambrai eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur, et que la morale fût répandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère est plus instructif que lui; mais ses instructions ne paraissent point préceptes, et résultent de l'action du roman plutôt que des discours qu'on y étale... La vérité est pourtant que le Mentor du Télémaque dit

de fort bonnes choses, quoiqu'un peu hardies, et qu'enfin M. de Cambrai me paraît beaucoup meilleur poète que théologien...

Ainsi Boileau nous paraît aussi apte à discerner les défauts du roman de Fénelon que ceux d'un vers de Chapelain ou d'une tragédie de Quinault. L'ingéniosité excessive d'un épisode tragique, la liaison insuffisante de deux actes, un alexandrin mal bâti, l'abus des épithètes, la symétrie monotone des termes, des discours trop longs ou trop nombreux, autant de défauts qui arrêtent son attention et servent de motifs à ses jugements. N'est-ce pas là de la critique?

Enfin est-il exact que Boileau n'a jamais su écrire? Il serait facile, certes, de relever dans la *Dissertation* une phrase alerte à l'extrême, bien équilibrée, sobre et pourtant pleine de pensée; aussi facile de trouver dans les *Réflexions sur Longin* quelques lignes lourdes, encombrées de conjonctions ou de relatifs, boiteuses même, redondantes à l'occasion. Mais que pourrait-on conclure de cette comparaison partielle? Évidemment rien. Pourtant je ferai la partie belle à mon adversaire : j'avoue que les *Réflexions sur Longin* sont souvent mal écrites, que la *Dissertation* est généralement bien écrite. Mais on ne peut pas limiter la comparaison à ces deux ouvrages, on ne doit même pas la faire entre ces deux ouvrages, qu'une trentaine d'années sépare l'un de l'autre. La *Dissertation* serait l'œuvre d'un Boileau qui n'a pas trente ans; les *Réflexions* sont d'un sexagénaire. Comparons plutôt la *Dissertation* de 1664 avec les préfaces de 1666 ou 1667. Voici le début de la préface de 1666 :

Ces satires dont on fait part au public n'auraient jamais couru le hasard de l'impression si l'on eût laissé faire leur auteur. Quelques applaudissements qu'un assez grand nombre de personnes amoureuses de ces sortes d'ouvrages ait donnés aux siens, sa modestie lui persuadait que de les faire imprimer, ce serait augmenter le nombre des méchants livres, qu'il blâme en tant de rencontres, et se rendre par là digne lui-même en quelque façon d'avoir place dans ses satires...

Ne voilà-t-il pas une phrase que sa longueur n'empêche pas d'être claire, alerte, équilibrée?

Voici, maintenant le début de la *Dissertation* :

Votre gageure est sans doute fort plaisante, et j'ai ri de tout mon cœur de la bonne foi avec laquelle votre ami soutient une opinion aussi peu raisonnable que la sienne. Mais cela ne m'a point du tout surpris : ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus méchants ouvrages ont trouvé de sincères protecteurs, et que des opiniâtres ont entrepris de combattre la raison à force ouverte. Et, pour ne vous point citer

ici d'exemples du commun, il n'est pas que vous n'ayez ouï parler du goût bizarre de cet empereur qui préféra les écrits d'un je ne sais quel poète aux ouvrages d'Homère et qui ne voulait pas que tous les hommes ensemble, pendant près de vingt siècles, eussent eu le sens commun...

Y a-t-il de l'un à l'autre morceau une différence de qualité? J'avoue qu'elle m'échappe.

*
* *

Ainsi aucun des arguments opposés à l'attribution de la *Dissertation* à Boileau ne nous a paru pouvoir être retenu. Parfois même l'étude que nous en avons faite nous a conduit à une solution toute contraire à celle de M. Demeure. Nous voudrions aller plus loin et, après avoir montré que rien ne s'oppose à l'attribution traditionnelle, établir par l'étude même du texte de la *Dissertation*, rapproché du texte des autres écrits de Boileau, que cette attribution traditionnelle est fondée. Nous avons, sans aucun parti-pris, relevé dans la *Dissertation* tout ce qui peut caractériser son auteur: idées exprimées sur l'art poétique, goûts ou aversions littéraires, citations d'anciens ou de modernes (ou allusions à des anciens ou à des modernes). Après avoir rangé dans ces trois catégories toutes nos observations, nous avons cherché dans l'œuvre authentique de Boileau les passages exprimant les mêmes idées et les mêmes goûts, révélant les mêmes connaissances. Cette comparaison nous a donné un résultat probant : il ne nous est jamais arrivé de trouver Boileau en contradiction avec l'auteur de la *Dissertation*; il nous est arrivé très rarement de ne pas rencontrer dans l'œuvre de Boileau un écho au moins de chaque passage relevé dans la *Dissertation*; il nous est arrivé presque toujours de constater un accord parfait entre Boileau et l'auteur de la *Dissertation*; il nous est arrivé une fois de trouver un accord poussé jusqu'à une telle perfection de détail que nous y voyons une preuve irréfutable de notre thèse. Une preuve, qu'entourent de nombreuses probabilités, que n'affaiblit aucune contradiction, voilà qui nous semble décisif. Qu'on en juge!

I. — Idées sur l'art poétique communes a l'auteur de la « Dissertation » et a Boileau.

1° *Le rôle de la raison en matière littéraire.* — « Votre ami soutient une opinion peu raisonnable », « combattre la Raison à force

ouverte », « ce précepte est fondé sur la pure raison », « si cela est reçu, le bon sens ne doit plus avoir de juridiction sur les ouvrages d'esprit », La Fontaine « ne s'écarte pas ainsi de la route du bon sens », « que les grâces de son esprit (l'esprit d'Arioste) ne nous empêchent pas de voir les fautes de jugement qu'il a faites en plusieurs endroits[1] ». Faut-il, en face de ces phrases de la *Dissertation* rappeler vingt vers de l'*Art poétique*? « Aimez donc la raison », « tout doit tendre au bon sens », etc.

2° *Le rôle du consentement universel en matière de critique.* — « ... le goût bizarre de cet empereur, qui préféra les écrits d'un je ne sais quel poète aux ouvrages d'Homère, et qui ne voulait pas que tous les hommes ensemble, pendant près de vingt siècles, eussent eu le sens commun[2].» A rapprocher, entre autres, de la lettre de Boileau à Perrault : « Ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savants que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats. »

3° *Le rôle de la vraisemblance en poésie.* — « Il n'est pas vraisemblable que... », « vraisemblablement il pouvait... », « il n'est pas vraisemblable que[3]... »; ou la notion contraire : « toutes ces absurdités... », « une absurdité manifeste[4]... », etc. A rapprocher de cent passages de Boileau.

4° *La soumission aux règles.* — « Si cela est reçu... il ne faut plus parler d'art ni de règles[5]. » Boileau a écrit un *Art poétique*.

5° *La nécessité du génie.* — « Son ouvrage est moins à blâmer pour les fautes qui y sont que pour l'esprit et le génie qui n'y est pas[6]. » A rapprocher de l'*Art poétique*, ch. I, v. 9 et 10 :

> N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer,
> Ni prendre pour génie un amour de rimer.

6° *Accord du caractère donné à un personnage avec les sentiments et les discours de ce personnage.* — « M. de La Fontaine s'est bien gardé de faire Joconde amoureux d'un amour romanesque et extravagant; une passion comme celle-là n'a point de rapport avec le caractère dont Joconde nous est dépeint, ni avec ses aventures amoureuses. » « Arioste n'a pas pris garde que ces paroles de tendresse et de passion qu'il lui met dans la bouche sont fort bonnes pour un Tircis, mais ne conviennent pas trop bien à un muletier[7]. »

A rapprocher de l'*Art poétique*, ch. III, v. 124-125 :

> D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée?

1. *Dissertation* (éd. Brossette), p. 337, 338, 341, 340, 345, 349.
2. P. 338.
3. P. 343, 346, 348, 352.
4. P. 344, 347.
5. P. 340.
6. P. 350.
7. P. 342, 347.

Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord...

ou, v. 389-390 :

Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.

7° *L'imitation des modèles.* — « M. de La Fontaine a pris à la vérité son sujet d'Arioste; mais en même temps il s'est rendu maître de sa matière; ce n'est point une copie qu'il ait tiré un trait après l'autre sur l'original[1]... » A rapprocher de ce passage du *Remerciement à l'Académie* où Boileau se vante de son « adroite imitation des Anciens », et de ce vers tiré de l'épigramme *Sur son portrait* :

... Et même en imitant toujours original...

8° *Interdiction du mélange des genres.* — « Je ne vois pas par quelle licence poétique Arioste a pu dans un poème héroïque et sérieux mêler une fable, et un conte de vieille, pour ainsi dire, aussi burlesque qu'est l'histoire de Joconde. » « Sans mentir j'ai de la peine à souffrir le sérieux avec lequel Arioste écrit un conte si bouffon. Vous diriez que non seulement c'est une histoire très véritable, mais que c'est une chose très noble et très héroïque qu'il va raconter. » « L'image d'un honnête homme lâchement trahi par une ingrate qu'il aime... a quelque chose de tragique, qui ne vaut rien dans un conte pour rire[2]. » A rapprocher de l'*Art poétique*, ch. III, v. 401 et 402 :

Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs,
N'admet point dans ses vers de tragiques douleurs...

ou du début du ch. II : l'églogue doit éviter de se confondre avec le poème héroïque; ou du début du ch. I : un poète ne doit pas sortir de son talent.

9° *Interdiction du mélange du profane et du sacré.* — « L'Arioste dit que Joconde, avant que de découvrir ce secret au roi, le fit jurer sur le Saint-Sacrement, ou sur l'*Agnus Dei*, ce sont ses termes, qu'il ne s'en ressentirait pas. Ne voilà-t-il pas une invention bien agréable? Et le Saint-Sacrement n'est-il pas là bien placé? Il n'y a que la licence italienne qui puisse mettre une semblable impertinence à couvert[3]... » A rapprocher de l'*Art poétique*, ch. III, v. 193 sq. :

... Et de vos fictions le mélange coupable
Même à ses vérités donne l'air de la fable...
... Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès.
Je ne veux point ici lui faire son procès;
Mais...

10° *Proscription du grossier, même dans le comique.* — « L'Arioste tombe dans des bassesses à peine dignes du burlesque... Que peut-on

1. P. 338.
2. P. 339, 340, 343.
3. P. 343; cf. p. 344.

voir de plus sale que cette métaphore ennuyeuse, prise de l'exercice des chevaux, de laquelle Astolfe et Joconde se servent pour se reprocher l'un à l'autre leur lubricité[1]? » A rapprocher de l'*Art poétique*, ch. I, v. 79-80 :

> Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse :
> Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

11° *Proscription de l'équivoque.* — « Que peut-on imaginer de plus froid que cette équivoque qu'il emploie à propos du retour de Joconde à Rome[2]?... » A rapprocher du début de la Satire XII sur l'Équivoque, ou de l'*Art poétique*, ch. II, v. 130-132.

12° *Théorie du burlesque.* — « Il n'y a rien de plus ridicule que de raconter une histoire comique et absurde en termes graves et sérieux, à moins que ce sérieux ne soit affecté tout exprès pour rendre la chose encore plus burlesque. Le secret donc en contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle manière que vous fassiez concevoir au lecteur que vous ne croyez pas vous-même la chose que vous contez[3]... ». A rapprocher de la préface du *Lutrin* : « Je ne ferai point ici comme Arioste, qui, quelquefois, sur le point de débiter la fable du monde la plus absurde, la garantit vraie d'une vérité reconnue... Pour moi, je déclare franchement que tout le poème du *Lutrin* n'est qu'une pure fiction... »

13° *Comment doit-on commencer une narration en vers?* — « Que dites-vous de cette longue période? N'est-ce pas bien entendre la manière de conter, qui doit être simple et coupée, que de commencer une narration en vers par un enchaînement de paroles à peine supportable dans l'exode d'une oraison[4]? » A rapprocher de l'*Art poétique*, ch. III, v. 269 sq. :

> Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté.
> N'allez pas dès l'abord, sur Pégase monté,
> Crier à vos lecteurs d'une voix de tonnerre :
> « Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre ».
> Que produira l'auteur après tant de grands cris?...

14° *Qualités de la narration.* — « ... La manière de conter, qui doit être simple et coupée[5]... » A rapprocher de (*A. P.*, III, 257) :

> Soyez vif et pressé dans vos narrations.

15° *Ne pas tout dire.* — « Tout l'artifice de la narration consiste à ne marquer que les circonstances qui sont absolument nécessaires. Ainsi, par exemple, quand je dis qu'un tel est de retour de Rome, je n'ai que faire de dire qu'il y était allé, puisque cela s'ensuit de là nécessairement[6]... » A rapprocher de (*A. P.*, I, 49 sq.) :

1. P. 344.
2. P. 344.
3. P. 341.
4. P. 350.
5. P. 350.
6. P. 347.

Un auteur quelquefois trop plein de son sujet,
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet...
Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile,
Et ne vous chargez point d'un détail inutile :
Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant...

16° *Le naturel.* — « Tout ce qu'il dit est simple et naturel, et ce que j'estime surtout en lui, c'est une certaine naïveté de langage, que peu de gens connaissent, et qui fait pourtant tout l'agrément du discours... » ; « ... le conte, où les façons de parler doivent être simples et naturelles[1]... » A rapprocher de dix passages de l'*Art poétique* où Boileau recommande la simplicité, le naturel (il dit aussi la naïveté) : « ... distingua le naïf du plat et du bouffon... » (I, 93), « soyez simple avec art... » (I, 101), « son tour, simple et naïf... » (II, 7), etc. Ajouter les *Stances à Molière*, plusieurs passages des *Satires*, des *Réflexions sur Longin*.

17° *Qualités diverses de l'expression.* — L'auteur de la *Dissertation* est sensible à l'élégance, à la netteté, à la brièveté du style, à l'harmonie du vers[2]. De même l'auteur de l'*Art poétique*, I, 96, pour l'élégance; I, 109, pour l'harmonie; I, 152, pour la netteté; III, 268, pour la brièveté, etc.

18° *Le je ne sais quoi.* — Ici je n'ai qu'à renvoyer à ce que j'ai dit plus haut.

19° *Défauts divers de l'expression.* — L'auteur de la *Dissertation* reproche à Bouillon ses « expressions rudes et forcées », une « manière de parler basse et nullement poétique[3]. » L'auteur des *Satires* reproche à Chapelain ses « vers forcés » (Sat. VII); l'auteur de l'*Art poétique* recommande de fuir « des mauvais sons le concours odieux » (I, 110); l'auteur des *Réflexions sur Longin* consacre toute la Réflexion IX à la bassesse des mots, etc.

20° *Les chevilles.* — Les chevilles sont pour l'auteur de la *Dissertation* les plus grands défauts de la versification de Bouillon[4]. A rapprocher de la Satire II :

Mais mon esprit tremblant sur le choix de ses mots,
N'en dira jamais un s'il ne tombe à propos...

21° *Les inversions abusives.* — L'auteur de la *Dissertation* ne les aime pas : on les appelait alors « transpositions »[5]. Boileau non plus (Satire II) :

Et transposant cent fois et le nom et le verbe...

22° *Quelques expressions fautives.* — L'auteur de la *Dissertation* relève *sans pareille*, *pareil*, *sans pareil*[6]. A rapprocher du passage de la Satire II où Boileau attaque ceux qui mettent en pièces Malherbe :

1. P. 345, 352.
2. P. 349.
3. P. 349, 350.
4. P. 350, 351.
5. P. 351.
6. P. 351, 352.

Si je voulais vanter un objet *non pareil*...
Enfin parlant toujours d'*astres* et de *merveilles*,
De *chefs-d'œuvre des cieux*, de *beautés sans pareilles*...

L'auteur de la *Dissertation* demande : « Que dirions-nous *de ces murailles dont les ouvertures bâillent*[1] ? » N'est-il pas inspiré par le même goût qui fait critiquer à Boileau ces vers de Saint-Amant ?

Et là, près des remparts que l'œil peut transpercer,
Les poissons ébahis les regardent passer.

« Il n'y a que M. Perrault au monde qui puisse ne pas sentir le comique qu'il y a dans ces deux vers, où il semble, en effet, que les poissons aient loué des fenêtres pour voir passer le peuple hébreu... » (*Réflexion VI.*)

Déterminons dès maintenant la valeur de ces rapprochements. Pris isolément, ils peuvent paraître parfois peu concluants : tel rapprochement que je fais entre l'auteur de la *Dissertation* et l'auteur de l'*Art poétique* pourrait se faire aussi bien avec un d'Aubignac, un Chapelain, voire un Scudéry. Surtout ils peuvent paraître de valeur très inégale : tous les critiques du XVIIe siècle ou presque reconnaissent la suprématie de la raison; en revanche peu partagent l'avis commun à Boileau et à l'auteur de la *Dissertation* sur le burlesque et le mélange du profane et du sacré. Mais il serait injuste à mon sens de considérer chacun de ces rapprochements isolément. Il faut les grouper comme ils sont groupés dans les œuvres. La *Dissertation* apparaît alors comme appuyée sur tout un art poétique latent ou exprimé. Elle est d'une richesse de doctrine qu'on ne rencontre pas dans tous les écrits critiques du XVIIe siècle. Même dans ceux de Chapelain, on ne trouverait pas la même densité. Je ne vois qu'un d'Aubignac, un Scudéry, un La Mesnardière, un P. Rapin peut-être ou un Saint-Évremond, à la rigueur un Desmarets, pour posséder, sinon tel talent, du moins de telles connaissances de critique et de théoricien littéraire. Mais ce n'est certes ni Saint-Évremond, ni Desmarets, ni Rapin, ni Scudéry, ni d'Aubignac, ni La Mesnardière qui ont écrit la *Dissertation*. Je vois aussi fort bien un Boileau capable de cette prouesse, le Boileau qui écrira les *Réflexions sur Longin*, autant que celui qui composera l'*Art poétique*, le Boileau qui connaît son Horace par cœur, qui a lu Aristote, qui s'occupe déjà de Longin. La *Dissertation* n'est pas l'œuvre d'un amateur de lettres, elle n'est pas l'œuvre d'un simple poète ou écrivain, elle n'est même pas l'œuvre d'un critique ordinaire, elle est l'œuvre d'un grand critique ou de quelqu'un qui est destiné à devenir bientôt un grand critique : ce ne peut-être que Boileau Despréaux.

1 P. 353.

II. — Goûts et aversions littéraires communs a l'auteur de la « Dissertation » et a Boileau.

L'examen de cette deuxième catégorie de rapprochements va accroître la probabilité de notre hypothèse. Il ne saurait en être autrement : les goûts sont commandés par la doctrine.

L'auteur de la *Dissertation* met Homère au pinacle à deux reprises, propose quatre fois Virgile comme un modèle, Térence trois fois, admire le style d'Horace. Enfin il trouve agréables les plaisanteries de Voiture, en particulier celles de la lettre du Brochet et de la Carpe[1]. Homère, Virgile, Térence, Horace, ce sont bien là les constantes admirations de Boileau. Voiture aussi, et sa présence dans la *Dissertation* est même très significative : Voiture que Boileau, dans la Sat. IX, met au rang d'Horace, qu'il vante dès la Sat. III et estime encore dans la Sat. XII; Voiture qu'en 1675 il fait écrire plaisamment des Champs-Élysées au duc de Vivonne pour le féliciter de la victoire de Messine, et à qui il fait justement rappeler la lettre du Brochet comme la plus significative de ses lettres.

L'auteur de la *Dissertation* a bien de l'ironie pour les amants parfaits, Céladon et Sylvandre, tendres et passionnés, Tircis, et en général pour les amours « romanesques et extravagants[2] ». Cela ne lui est-il pas commun avec l'auteur du *Dialogue des Héros de roman* ou de l'*Art poétique*?

Des héros de roman fuyez les petitesses.

L'auteur de la *Dissertation* est plein de mépris pour les chansons du Pont-Neuf, l'histoire de Peau-d'Ane et les Contes de ma Mère-l'Oie[3]. L'auteur de l'*Art poétique* n'est pas tendre non plus pour le Pont-Neuf. L'auteur de la *Réflexion IV* met *Peau-d'Ane* au plus bas degré de la littérature.

L'auteur de la *Dissertation* est sévère pour la littérature italienne, sa « licence », qu'on ne souffre point « en latin ni en français », ses « extravagances[4] ». Mais non moins l'auteur de l'*Art poétique* (I, 43 sq.). :

. . . . . Laissons à l'Italie
De tous ces faux brillants l'éclatante folie.
Tout doit tendre au bon sens. . . . .

1. P. 338, 341, 345.
2. P. 342, 347.
3. P. 340, 349.
4. P. 344-345.

L'auteur de la *Dissertation* ne s'abuse pas sur la valeur de l'histoire de Joconde : « Toute cette histoire n'est autre chose qu'une extravagance ingénieuse, continuée depuis un bout jusqu'à l'autre ». L'Arioste a le mérite de l'avoir inventée, et de l'avoir écrite avec « élégance », « netteté », « brièveté ».

Ne rabaissons point malicieusement en faveur de notre nation le plus ingénieux auteur des derniers siècles. Mais que les grâces et les charmes de son esprit ne nous enchantent pas de telle sorte qu'elles nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en plusieurs endroits[1]...

C'est un éloge certes, mais non sans réserves. Rapprochons-le de celui-ci (*Art poétique*, III, 291) :

> J'aime mieux Arioste et ses fables comiques
> Que ces auteurs toujours froids et mélancoliques,
> Qui dans leur sombre humeur, se croiraient faire affront
> Si les Grâces jamais leur déridaient le front.

N'est-ce pas le même ton ?

L'auteur de la *Dissertation* n'aime pas beaucoup plus l'Espagne : du moins fait-il de Buscon et de Lazarille des modèles d'extravagance qui ne le cèdent en rien aux modèles italiens[2]. L'auteur de l'*Art poétique* oppose aux licences de la comédie espagnole les règles rationnelles de la tragédie française (III, 39 sq.).

III. — Connaissances communes a l'auteur de la « Dissertation » et a Boileau.

Nous n'avons pas à faire état du fait que l'auteur de la *Dissertation* connaît les lettres de Voiture, l'*Astrée* ou les *Contes bleus*. C'était là le bagage de tout honnête homme. De même pour le *Roland* de l'Arioste. Sans doute est-il plus rare en 1664 d'avoir lu la *Vie de Lazarillo de Tormes* et *El Buscón* de Quevedo. Pourtant le premier a été traduit en 1615 et en 1653, le second en 1633. Boileau les a-t-il lus? Rien ne nous le prouve. Mais l'auteur de la *Dissertation* les a-t-il lus lui-même ? Il ne leur fait qu'une allusion bien rapide :

Peut-on rien voir de moins sérieux que l'histoire de Joconde et d'Astolfe ? Les aventures de Buscon et de Lazarille ont-elles quelque chose de plus extravagant ? Sans mentir, une telle bassesse est bien éloignée du goût de l'Antiquité[3]...

1. P. 348-349.
2. P. 340.
3. P. 340.

On peut parler de Céladon sans avoir lu l'*Astrée*.

Je ne veux pas faire état non plus de telle citation des *Églogues* de Virgile, que beaucoup pouvaient faire. Mais est-il indifférent de voir l'auteur de la *Dissertation* parler assez longuement du reproche fait à Homère d'avoir « mêlé dans l'*Odyssée* l'histoire des compagnons d'Ulysse changés en pourceaux[1] », et de voir Boileau commencer à traduire vers la même époque le *Traité* de Longin qui rapporte justement au chapitre VII ce reproche? Est-il absolument indifférent de voir l'auteur de la *Dissertation* rappeler l'impertinent jugement de Midas en faveur de Pan et au détriment d'Apollon[2], et de voir, trois ans plus tard, Boileau, dans la Satire XI, rappeler la même légende, non plus le jugement, il est vrai, mais les oreilles d'âne infligées à Midas par Apollon en guise de vengeance à l'issue de ce jugement absurde?

L'auteur de la *Dissertation* a lu Aristote, connaît la *Poétique* comme le code littéraire par excellence[3]. Il cite Quintilien[4]. Il cite Horace quatre fois (*Art poétique*, v. 9 et sq.; v. 89; *Satires*, liv. I, sat. X, v. 14; *Art poétique*, v. 351-352). Il fait allusion à son jugement sur Virgile (*Satires*, I, 10, v. 55) : « ... ce *molle* et ce *facetum* qu'Horace a attribué à Virgile... »; il fait allusion à son conseiller Quintilius (*Art poétique*, v. 44)[5]. Tout cela n'est peut-être pas très caractéristique. Mais Horace, Aristote et Quintilien sont bien les maîtres de Boileau en matière de critique. C'est bien Horace qu'il cite le plus souvent; il cite Quintilien moins qu'Horace; il invoque l'autorité d'Aristote plus qu'il ne cite la *Poétique*.

*
* *

Venons-en enfin à notre dernier argument, à notre preuve. Nous venons de voir l'auteur de la *Dissertation* emprunter à un critique qui doit être Longin un reproche autrefois adressé à Homère. Nous le voyons à la page suivante[6] faire un emprunt beaucoup plus caractéristique à un « ancien rhéteur », qui cette fois est certainement Longin. Rappelons encore qu'en 1674 Boileau publiera la traduction du même Longin, qu'il n'a pas pu la faire en un jour, surtout composant en même temps son *Art poétique*, le *Lutrin* et les *Épîtres*, qu'il a pu sans invraisemblance s'occuper

1. P. 340.
2. P. 353.
3. P. 340, 349.
4. P. 344.
5. P. 339, 341, 342, 349, 345, 353.
6. P. 341.

de Longin dès 1664. Remarquons enfin qu'entre 1660 et 1670 il ne devait pas y avoir dans la gent littéraire beaucoup de critiques ayant lu Longin ; croyons-en son traducteur de 1674 :

Je n'ai point de regret d'avoir employé quelques-unes de mes veilles à débrouiller un si excellent ouvrage, que je puis dire n'avoir été entendu jusqu'ici que d'un très petit nombre de savants...

Et reconnaissons comme probable que celui qui vers 1670 prépare une traduction de Longin et celui qui dans la *Dissertation* en 1664 cite Longin, ne sont qu'un seul écrivain.

Non pas comme probable, mais comme certain. Voici le texte de la traduction du *Traité du Sublime* publiée par Boileau en 1674 (chap. XXXI) :

... Que dites-vous de cette hyperbole ? *Quelle apparence que* des hommes se défendent avec les mains et les dents contre des gens armés... *Cela ne laisse pas néanmoins* d'avoir la vraisemblance, parce que la chose ne semble pas recherchée pour l'hyperbole, mais que l'hyperbole semble naître du sujet même. En effet, pour ne me point départir de ce que j'ai dit, un remède infaillible pour empêcher que les hardiesses ne *choquent*, c'est de ne les employer que dans la passion et aux endroits à peu près qui semblent les demander. *Cela est si vrai que dans le comique on dit des choses qui sont absurdes d'elles-mêmes, et qui ne laissent pas toutefois de passer pour vraisemblables, à cause qu'elles émeuvent la passion, je veux dire, qu'elles excitent à rire.* En effet, le rire est une passion de l'âme causée par le plaisir. *Tel est ce trait d'un poète comique : « Il possédait une terre à la campagne, qui n'était pas plus grande qu'une épître de Lacédémonien... »*

Voici le texte de la *Dissertation sur Joconde* :

Le secret donc en contant une chose absurde est de s'énoncer d'une telle manière que vous fassiez concevoir au lecteur que vous ne croyez pas vous-même la chose que vous lui contez... *Et cela est si véritable qu'on dit même assez souvent des choses qui choquent directement la raison et qui ne laissent pas néanmoins de passer à cause qu'elles excitent à rire. Telle est cette hyperbole d'un ancien poète comique*, pour se moquer d'un homme qui avait une terre de fort petite étendue : « *Il possédait, dit ce poète, une terre à la campagne, qui n'était pas plus grande qu'une épître de Lacédémonien* ». *Y a-t-il rien*, ajoute un ancien rhéteur, *de plus absurde que cette pensée? Cependant elle ne laisse pas de passer pour vraisemblable, parce qu'elle touche la passion, je veux dire qu'elle excite à rire*[1].

Ces deux morceaux ont de toute évidence quelque parenté. Le

1. J'ai mis en italique dans l'un et l'autre morceau les passages sur lesquels doit porter la comparaison.

second contient une citation d'un ancien poète comique (c'est Strabon), que contient aussi le premier, et avec les mêmes termes exactement. Le second prétend citer d'un ancien rhéteur (Longin) une phrase qui n'a pas de correspondant exact dans le premier morceau, mais qui exprime bien la pensée de Longin sur les premières hyperboles étudiées. Le second morceau contient deux phrases, se répétant d'ailleurs, qui reproduisent les expressions mêmes d'une phrase de la traduction de Longin, et ceci sans avouer que c'est une citation. Enfin quelques mots ou expressions sont communs aux deux textes. On a l'impression nette que le texte de la *Dissertation* est écrit par quelqu'un qui a sous les yeux le texte de la traduction de Boileau. Impossible, va-t-on dire, puisque la *Dissertation* est de 1664, la traduction de 1674. A moins que Boileau, dès 1664, n'ait lu et même traduit par endroits Longin, qu'il n'ait utilisé ses notes de lecture dans la *Dissertation*, qu'il ne les ait reprises plus tard pour sa traduction.

Mais le *Traité du Sublime* n'est pas de Boileau, dira-t-on encore : Boileau ne fait que le traduire. La parenté de la *Dissertation* et de la traduction s'explique tout simplement par le fait que les deux écrivains avaient sous les yeux non pas un même texte français, mais un même texte grec. Examinons le texte grec et voyons ce qui, dans la traduction française de 1674, est bien de Boileau.

Voici le texte de l'édition Pétra, publiée en 1612, que Boileau reconnaît avoir surtout utilisée. C'est le même, d'ailleurs, pour ce qui regarde notre propos, que celui de l'édition Le Febvre, publiée en 1663, que Boileau avait aussi sous les yeux. Je ne cite que les phrases du paragraphe sur lequel porte notre comparaison : « Ἐνταῦθ' οἷόν ἐστι τὸ καὶ στόμασι μάχεσθαι πρὸς ὡπλισμένους... ἐρεῖς; Πλὴν ὁμοίως ἔχει πίστιν. Οὐ γὰρ τὸ πρᾶγμα ἕνεκα τῆς ὑπερβολῆς παραλαμβάνεσθαι δοκεῖ, ἡ ὑπερβολὴ δ' εὐλόγως γεννᾶσθαι πρὸς τοῦ πράγματος. Ἔστι γὰρ (ὡς οὐ διαλείπω λέγων) παντὸς τολμήματος λεκτικοῦ λύσις καὶ πανάκειά τις, τὰ ἐγγὺς ἐξετάσεως ἔργα, καὶ πάθη. Ὅθεν καὶ τὰ κωμικὰ, καί τοι γ' εἰς ἀπιστίαν ἐκπίπτοντα, πιθανά διὰ τὸ γελοῖον. [Ὥσπερ τὸ] ἀγρὸν ἔσχ' ἐλάττω γῆν ἐπιστολῆς Λακωνικῆς. Καὶ γὰρ ὁ γέλως, πάθος ἐν ἡδονῇ[1]. » Qu'on veuille bien comparer ce texte à la traduction de Boileau : on verra combien cette traduction est libre, partant originale. « Des choses qui sont absurdes d'elles-mêmes », dit Boileau; « des choses qui tombent dans l'invraisemblance », dit Longin; « ... et qui ne laissent pas toutefois de passer pour vraisemblables... », dit Boileau; « ... sont croyables... », dit Longin; « ... à cause qu'elles émeuvent la

1. Longin, *Traité du Sublime*, éd. Petra, Genève, 1612, p. 135, 136.

passion, je veux dire, qu'elles excitent à rire », dit Boileau; « ... par suite de leur caractère plaisant », dit Longin; « ... une terre à la campagne qui n'était pas plus grande... », dit Boileau; « une terre à la campagne plus petite... », dit Longin. « Cela est si vrai que... » est-il la traduction d'ὅθεν? Où Boileau a-t-il pris son « on dit », son « je veux dire »? A quoi correspond dans le grec « cela ne laisse pas néanmoins... »? ou « choquent »? Toutes ces expressions ne sont pas empruntées au grec, elles sont la marque indélébile du style du traducteur.

Il est vrai, ne l'oublions pas, que ce traducteur n'avait pas seulement sous les yeux un texte grec, mais une traduction latine et des notes. Les notes, ne nous en préoccupons pas : aucune des notes latines de l'édition Le Febvre n'a pu suggérer les expressions françaises en question. La traduction latine est celle de Petra. La voici :

« Et quale illud, quaeso, dixeris telis obrutos esse? Verumtamen perinde credibile ac superius illud Thucydidis. Non enim ad inserviendum hyperbolae res assumi, sed contra hyperbole recte, et ut rationi consentaneum, ab ipsa re gigni videtur. Cujusvis enim (ut institutum sermonem prosequamur) in oratione audaciae reparatio et panacea quaedam videntur esse, quae proxime ad id quod quaeritur accedunt tum res tum affectiones. Unde etiam comica, quamvis alias ad id quod incredibile est excidant, probabilia tamen ob ridiculum fiunt. [Quale illud] comici cujusdam poetae, fundum minorem possidebat epistola laconica. Etenim risus, affectus quidam in voluptate positus [1].

Y a-t-il plus de ressemblance entre la traduction latine et la française qu'entre le texte grec et la traduction française? Non pas. Dans tous les passages que nous avons examinés au paragraphe précédent, la traduction latine épouse le texte grec. C'est dire que Boileau est aussi indépendant de Petra que de Longin.

Ainsi toutes les expressions que nous avons mises en italique dans le texte français de 1674, que nous avons rapprochées successivement et vainement du texte grec et du texte latin, sont bien propres à Boileau. Or, ce sont ces expressions mêmes, absolument identiques, que nous retrouvons dans la *Dissertation* de 1664. Est-il possible que deux traducteurs de Longin, aussi peu fidèles l'un que l'autre aux divers textes qu'ils avaient sous les yeux, aient fait à Longin exactement les mêmes infidélités, bien plus, en disant traduire, en réalité en adaptant, aient trouvé les mêmes expressions françaises? Ces deux traducteurs ne sont qu'un : cela nous semble assuré.

1. *Op. cit.*, p. 135-136.

Dès lors on peut supposer que Boileau, en 1670 environ, travaillant à sa traduction de Longin, a repris son texte de la *Dissertation* de 1664, pour le faire servir à nouveau, lorsqu'il s'est trouvé devant le passage déjà traduit. On peut supposer plutôt que la *Dissertation* en 1664, la traduction en 1670-1674, ont utilisé toutes deux une même note de lecture déjà prise par Boileau sur le texte de Longin parmi bien d'autres notes. Le Febvre publie en 1663, à Saumur, son édition du *Traité du Sublime*. C'est un savant connu dans les milieux littéraires parisiens, en relations avec Ménage, protégé par Pellisson. Sa fille sera Madame Dacier. On peut croire que Boileau, attiré vers l'étude de Longin par cette édition, a travaillé sur ce texte dès 1663, qu'il a profité de ces premiers travaux dès la composition de la *Dissertation sur Joconde* en 1664, qu'il les a repris et complétés en publiant sa traduction du *Traité du Sublime* en 1674.

Boileau est donc l'auteur de la *Dissertation sur Joconde*. Inutile d'examiner la candidature de son frère Gilles. Brienne, ou son informateur, en disant Gilles, voulait sans doute dire Nicolas. En 1664, Boileau arrive à la notoriété tant recherchée depuis de longues années déjà. Certes, il n'est pas encore le « bel esprit » qu'il deviendra plus tard ; il ne « régente » point le Parnasse ; aucune école ne se réclame de lui. C'est un satirique, c'est-à-dire un être un peu à part dans la gent littéraire, un satirique qui a une idée originale, une idée qui renouvelle la satire, celle de faire servir son fouet à fouetter les mauvais écrivains et non plus les mauvaises consciences. Chapelain remplace Macette. Sans doute il y a encore des Macettes dans les *Satires* de Boileau, il y avait quelques Chapelains dans celles de Régnier ; mais le point de vue a pourtant bien changé : la satire littéraire succède à la satire morale. Les *Satires* de Boileau coulent dans le moule de Régnier une matière qui jusque-là n'appartenait qu'au pamphlet : c'était donner à cette matière une noblesse, une autorité, une importance toute nouvelle. De là les fureurs, de là le succès, de là aussi la position prise par Boileau sur le Parnasse.

Il se donne toute licence, de reprendre, de juger, même d'injurier. Il ne souffre pas la concurrence : arrière les demi-critiques, les amateurs à la Saint-Gilles ! Toute querelle littéraire est son fait, aucune ne se déclenche sans qu'il y mette son nez. Il a plutôt des haines que des amitiés : il est l'ennemi de Chapelain bien plus que l'ami de Molière et de La Fontaine. Mais, contre les Chapelain, il a besoin de Molière. Car Molière, depuis 1662, est solide en selle. La Fontaine est soutenu par un cercle enthousiaste et même une

coterie politique. Lorsque Boileau écrit les *Stances sur l'École des Femmes*, croit-on qu'il rend service à Molière? Il se rend surtout service à lui-même. Son attitude dans le débat de *Joconde* n'est pas différente. Il intervient sans qu'on l'ait appelé, pour se mettre en valeur, pour rappeler qu'il existe et qu'il a droit de juridiction sur toute la littérature. La Fontaine lui sait-il gré de cette intervention? C'est douteux. Cette intervention influence-t-elle les juges? C'est encore plus improbable. La connaissent-ils même? On peut croire que non. C'est que Boileau, en 1664, est moins important qu'il ne le pense, ou du moins qu'il ne fait semblant de le penser. Il arrive à la notoriété, oui, parce qu'il fait beaucoup de bruit et que tout le monde a des oreilles. Mais il n'est pas encore arrivé à l'estime de ceux qui font la loi sur le Parnasse. Qui lit sa *Dissertation*? Personne n'en parle en 1664 et 1665. Aucun éditeur ne s'avise de l'imprimer.

Et pourtant ce qu'il écrit là est un chef-d'œuvre. C'est que ce satirique sans beaucoup de scrupules, affamé de notoriété, assez méchant même tant qu'il n'est pas satisfait, ce « dogue », comme l'appelle Chapelain et comme il s'appelle lui-même, est en même temps un critique au jugement sûr, un érudit aux connaissances précises, vastes et profondes, un écrivain à la plume agréable. Tout cela n'apparaît pas encore nettement dans les *Satires* : c'est la faute du sujet; il faudra l'*Art poétique*, le *Lutrin*, la traduction du *Sublime*, les *Réflexions* pour le mettre en évidence. Mais tout cela est dans la *Dissertation*. Si le satirique y éclate dans des injures contre Bouillon, le critique s'y fait valoir dans son étude de l'Arioste et de La Fontaine, l'érudit y soutient à chaque pas le critique, l'écrivain emporte l'admiration. L'auteur ni ses contemporains n'ont vu la pleine valeur de ces quelque vingt pages. C'est que le sujet en est mince. Mais elles dépassent de loin le sujet : on doit les ranger à côté des authentiques chefs-d'œuvre de Boileau, parmi les chefs-d'œuvre de la critique littéraire française.

René Bray.

L'ANTI-ROMANTISME DE « L'ÉCLAIR »

(1827-1829)

(*Suite*[1].)

Mais les problèmes d'ordre littéraire, même envisagés dans leurs rapports avec les progrès du libéralisme, intéressent moins les rédacteurs de l'*Eclair* que certaines questions, de caractère à la fois philosophique, politique et religieux, au sujet desquelles disputent à ce moment les théologiens français. Développées pour la première fois dans l'*Essai sur l'Indifférence*, ces questions provoquèrent de vives controverses; elles ne cessent de compromettre, par les mouvements d'opinion qu'elles ont créés, l'unité des forces catholiques.

Certes la revue prise fort le talent du grand La Mennais; elle le lui prouve à toute occasion et s'indigne lorsque les adeptes du philosophisme se permettent de comparer son style à celui de l'infâme Rousseau. Elle ne croit pas moins nécessaire de signaler la voie dangereuse dans laquelle l'écrivain catholique s'est depuis quelques années imprudemment engagé et de dénoncer l'erreur d'un système philosophique qu'elle ne craint pas d'appeler « une opinion fondamentalement absurde, mais embellie de toutes les grâces de l'éloquence et placée à l'ombre des ailes de la foi[2]. »

Dès les premiers numéros, l'*Éclair* se pose en adversaire du *Mémorial catholique*, dont les collaborateurs sont parmi les plus habiles interprètes de la philosophie testimoniale. Aux « assertions erronées » qu'il croit découvrir dans un article intitulé *Vues sur le plan d'un cours de philosophie*[3], il répond par une série de notes où sont exposés des *Éléments de philosophie positive et catholique*[4]. De cette manière, les deux doctrines sont mises en même temps sous les yeux du public.

Il sera facile, ce nous semble, de prononcer ensuite un arrêt définitif dans cette grande cause où il s'agit de l'existence même de la philosophie enseignée dans toutes les écoles de l'Europe. Personne

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* de juillet-septembre 1931.

2. N° 46, 1828, 13 mai : « Du danger de combattre sans de suffisantes précautions pour la philosophie rationnelle », par M. de la Marne, p. 305 à 309.

3. *Mémorial catholique*, 1827, août, p. 110 à 118. Article signé K. C.

4. N° 7, 1827, 14 août (1er article), et 1827, 13 novembre (2e article), signés M. de la Marne.

ne doute probablement que l'on ne combatte de part et d'autre avec bonne foi et loyauté. Ainsi la lutte est engagée pour la gloire de la vérité seule, qui tôt au tard triomphera[1].

Un lecteur s'inquiète néanmoins de l'hostilité avec laquelle la revue accueille certaines idées du théologien malouin, et les repousse d'emblée, alors que Rome ne s'est pas encore prononcée.

Est-il convenable, demande-t-il dans une lettre adressée à MM. les rédacteurs de l'*Éclair*, d'appeler au combat un ministre du Dieu vivant, un de ces génies dont les siècles sont avares, et contre lesquels il est du moins téméraire de se mesurer ?

Le journal répond brièvement qu'il n'appartient pas à l'Église de trancher des questions de cet ordre et que si les rédacteurs désirent la paix au sein de l'armée catholique, ils se sentent néanmoins assez forts pour combattre, s'il est nécessaire, toute fausse théorie, quel que soit son auteur[2].

Avant même que de partir en guerre contre la philosophie testimoniale, M. de la Marne, plein de confiance, déclare qu'il tentera d'enrayer les « dernières tentatives faites en faveur du système de M. de la Mennais ».

Il croit bon d'expliquer tout d'abord à son lecteur comment pareille divergence d'opinions a pu naître au sein de l'Église. Le catholicisme, uniquement préoccupé de révéler à l'intelligence les mystères des régions éternelles, « laisse les sages de la terre discuter entre eux les différents sujets étrangers à ses enseignements ». Pourquoi, dès lors, trouver surprenant que, « parmi les plus fidèles sujets de son vaste empire, tant de discussions se soient élevées, tant de systèmes aient été construits dans le champ des sciences philosophiques. Il eût mieux valu, sans doute, qu'une invariable unité eût entretenu chez les nations catholiques une concorde perpétuelle. » Du moins ces discussions permettent-elles aux vrais chrétiens d'apprécier tout le bienfait des révélations de l'Éternel dans le domaine des enseignements de la foi.

C'est ainsi qu'en France les catholiques, professant les mêmes doctrines religieuses, sont divisés sur des sujets étrangers à ces enseignements,

depuis qu'un homme de génie, logicien trop sévère pour ne pas s'irriter des erreurs que contiennent encore nos traités de philosophie, a jeté fièrement ces ouvrages à ses pieds, et a promis de les remplacer par une théorie inattaquable.

1. N° 11, 1827, 11 septembre : « Réponse à deux assertions erronées du *Mémorial*, » p. 140.
2. N° 19, 1827, 6 novembre : « A MM. les rédacteurs de l'*Éclair* », p. 269.

La doctrine mennaisienne considère les témoignages ou, si l'on préfère, l'assentiment général, comme l'unique base de toute certitude. Cependant, ces témoignages, on ne peut les connaître que par le secours de sa raison individuelle. Si celle-ci est faillible, nul moyen pour l'homme d'atteindre jamais à cette certitude. Mais, pour les partisans de la philosophie testimoniale, la raison de chaque homme ne se compose pas uniquement de jugements individuels. Elle est premièrement « une participation à la raison commune à tous les hommes », ou encore « la raison universelle individualisée ».

De la Marne, en cartésien rigide, ne peut admettre cette dualité de l'entendement :

Qui osera se flatter de comprendre parfaitement ce peu de mots? Qui nous dira comment les raisons particulières de tous les hommes peuvent s'*individualiser* dans un seul d'entre eux? Que signifie cet étrange langage? Ne choque-t-il pas un peu le *sens commun* dont pourtant les défenseurs de M. de la Mennais proclament si hautement l'autorité?

Et il assure que les raisons individuelles sont aussi distinctes entre elles, aussi indépendantes que les âmes humaines, dont chacune possède une existence propre et des caractères bien tranchés[1].

Quelques mois plus tard (avril 1828), reprenant la question, de la Marne ne jugera pas inopportun de défendre cette fois la philosophie rationnelle contre les attaques de ses adversaires, les partisans de la philosophie testimoniale. La lutte, il le reconnaît, a été funeste à l'un et à l'autre parti[2].

L'aspect qu'offrent aux regards du monde les deux philosophies que nous ramenons aujourd'hui sur le champ de bataille est tout à la fois triste et bizarre. Affaiblie par de profondes blessures, chacune d'elles continue de maudire l'existence de son ennemie, sans entreprendre de cicatriser ses propres plaies. Il est vrai que celles de la philosophie testimoniale sont incurables; mais pourquoi la philosophie rationnelle a-t-elle négligé jusqu'ici de panser les siennes?

Panser les plaies de la philosophie rationnelle, c'est donc ce que le rédacteur va entreprendre, tant pour faire cesser les moqueries de l'irréligion que pour confondre le parti adverse. Parmi les arguments que celui-ci s'est plu à faire valoir, tout n'est pas digne de retenir l'attention.

1. N° 24, 1827, 11 décembre : « Des dernières tentatives faites en faveur du système de M. de la Mennais sur la certitude », par M. de la Marne, p. 341 à 344.

2. Une 4e édition de l'*Essai* paraît en 1828, à l'imprimerie de Béthune, à Paris. Dans le deuxième volume, ainsi que dans la *Défense*, La Mennais tente de prouver que la philosophie rationnelle conduit nécessairement au scepticisme tout esprit conséquent.

Procédons avec le plus d'ordre et de clarté qu'il nous sera possible; et surtout ne perdons pas de temps en répondant à des assertions trop évidemment absurdes.

De la Marne envisage successivement, aux fins de les ruiner, diverses objections présentées par La Mennais dans sa *Défense de l'Essai*. La première, et sans doute la plus importante, porte sur un principe essentiel de la philosophie rationnelle, qu'elle cherche à déformer. Cette philosophie, à en croire l'apologiste de la doctrine d'autorité, dit à l'homme, pour toute règle de certitude :

Tout ce que tu *crois* fortement être vrai est vrai. Dès lors tout est vrai et tout est faux ; puisque, s'il n'est point de vérités qui n'aient été crues par quelques hommes, il n'est point non plus d'erreurs qui n'aient été crues par quelques autres[1].

Or jamais, déclare le rédacteur, les théologiens cartésiens ne se sont exprimés de la sorte. Ils ont dit : « Tout ce que l'homme *conçoit* ou connaît clairement et distinctement être vrai, est vrai ». En effet, on ne peut connaître ce qui n'est pas; ce serait « connaître le néant, connaître rien, ne pas connaître ».

La raison nous conduit donc infailliblement à la vérité. Parvenus par cette voie à l'Église, nous ne devons pas cesser de raisonner. A aucun moment la philosophie rationnelle ne nous enjoint pareille volte-face, car elle ne craint pas, quoi qu'en dise La Mennais[2], de voir dès ce moment la raison nous conduire infailliblement à l'erreur. En réalité elle dit à l'homme :

Je vous ai prouvé rigoureusement que Dieu a chargé l'Église d'enseigner les dogmes que vous devez croire; je vous ai prouvé, en outre, que les enseignements dogmatiques de cette Église sont immanquablement conformes à la révélation divine. La raison vous commande donc de les croire; *elle vous conduira donc ainsi infailliblement à la vérité.*

Faut-il, à l'exemple de ceux qui cherchent à ruiner le système, identifier la raison infaillible de l'homme avec Dieu, et conclure de là que la philosophie rationnelle est une sorte de panthéisme? Non.

L'homme, être créé et dépendant, connaît peu de vérités; et il n'en a pas une connaissance très vive. Dieu, au contraire, les connaît toutes, et son intelligence en est pénétrée avec une force infinie.

1. *Défense de l'Essai sur l'Indifférence*, Préface, p. 149, dans les *Œuvres complètes* de La Mennais. Dix vol., Paris, 1844.
2. *Défense de l'Essai*, Chap. XIV, p. 300. Ed. consultée.

Cependant, dira-t-on, l'homme doit admettre l'infaillibilité de sa raison sans aucune preuve, « puisqu'il ne pourrait se prouver l'infaillibilité de sa raison qu'en supposant déjà cette infaillibilité même[1] ». De la Marne présente de la manière suivante « la marche logique de l'esprit humain » :

Il (l'esprit) pose en axiome la vérité de sa propre existence. Puis il se démontre avec la plus grande facilité qu'il est absurde que *ce qui n'existe pas* puisse *être* l'objet de son intelligence.

Ainsi lui apparaîtront d'abord les vérités de *science*, ensuite les vérités de *foi*[2].

Mais prétendre que « nul être ne peut voir ou connaître comme existant ce qui n'existe pas[3] », c'est admettre, et de la Marne n'hésite pas à le faire, que nos sens, autant que notre raison, sont infaillibles. Dans un nouvel article, il croit utile d'expliquer certains phénomènes qui semblent, à première vue, infirmer une telle assertion. Il tente de prouver qu'on ne peut déclarer fausses les connaissances qui nous viennent de l'ouïe, du goût, de l'odorat, « sensations immatérielles de nos âmes » ; que les perceptions du toucher et de la vue ne sont, elles aussi, trompeuses qu'en apparence, et conclut avec quelque hâte qu'on ne peut donc « rien objecter contre la doctrine de l'infaillibilité des sens[3] ».

Durant l'année 1829, la question, pour importante qu'elle soit, se trouve négligée au profit d'autres problèmes, rendus plus actuels par la publication d'un nouveau livre de La Mennais. Néanmoins, avant de disparaître, l'*Éclair* ne renoncera pas au plaisir d'annoncer — prématurément, à coup sûr, — la ruine d'un système qu'il a, nous l'avons vu, assez vivement combattu.

Le système de l'assentiment général considéré comme unique base de toute certitude subit la même destinée que tant d'autres non moins fameux en philosophie. Après avoir quelque temps ému les écoles et les journaux, quelque temps flotté à la surface de l'opinion publique, il est descendu peu à peu dans cette célébrité morne où se perdent d'innombrables erreurs.

Les plus habiles interprètes de la philosophie testimoniale ne peuvent la sauver de certaine objection, qui la perd aux yeux mêmes de ses partisans. N'enseigne-t-elle pas expressément, si l'on

1. Voir notamment : *Essai sur l'Indifférence*, 3e partie, chap. I : « Du fondement de la certitude », p. 84.

2. N° 41, 1828, 8 avril : « Défense de la philosophie rationnelle contre les partisans de la philosophie testimoniale », par M. de la Marne, p. 225 à 232.

3. N° 53, 1828, juillet : « Explication des phénomènes qu'on peut objecter contre l'infaillibilité des sens démontrée dans l'*Éclair* », par de la M. Marne, p. 428 à 430.

s'en rapporte à la préface d'un livre dont le *Mémorial catholique* vient de faire un vif éloge [1], « que toute assertion reconnue, au moyen du *critérium* de l'assentiment, pour *certainement vraie* ne doit passer comme telle que tant qu'il *n'est pas démontré qu'elle est fausse* » ? C'est avouer, dit le rédacteur, « qu'en philosophie testimoniale des propositions *certainement vraies* peuvent être *démontrées fausses* ».

Ainsi le critérium qui est à la base du système peut conduire à l'erreur comme à la vérité ; « il est nul devant le raisonnement exact, la *démonstration* ; il mérite peu les regards du métaphysicien ». Et l'*Éclair* de conclure :

La philosophie testimoniale est donc rasée du domaine des sciences, détruite de fond en comble, par les mains de ses disciples. Elle est donc tombée aux pieds de la philosophie rationnelle, que naguère encore elle se vantait de pouvoir renverser. Laissons-la maintenant disparaître peu à peu sous le souffle du temps [2].

Au début de 1829, la publication de l'ouvrage *Des Progrès de la Révolution* renouvelle complètement le fonds même de la discussion ; l'*Éclair* croit devoir dénoncer, cette fois, les graves erreurs de la doctrine politico-religieuse de La Mennais.

Après un préambule élogieux, où sont exposées les louables intentions qui ont guidé l'auteur dans la conception de son livre, viennent les réserves : on ne cache pas le vif déplaisir éprouvé à la lecture de ces pages où La Mennais se fait bénévolement l'apôtre des idées nouvelles :

Une grave erreur, une erreur qui étonne la France, afflige ses prêtres et excitera des regrets jusque dans Rome, dépare l'ingénieux tableau des *Progrès de la Révolution*. « Nous demandons », dit l'auteur, « la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté de l'éducation [3]... »

De tant de libertés, imprudemment vantées, celle de la presse apparaît, aux yeux du rédacteur, comme la plus funeste [4].

1. *Mémorial catholique*, 1829, septembre. « Sur la philosophie de M. Doney » (*Nouveaux Éléments de philosophie*), p. 200. Compte rendu, signé F. Le rédacteur de l'*Éclair* a cru bon de ne pas citer l'auteur de l'ouvrage. A quelque temps de là, le *Mémorial*, répondant aux critiques de l'*Eclair*, sans toutefois nommer son adversaire, affirme que « l'éloge qu'il a fait de l'ouvrage ne tombait pas sur le résumé de la doctrine du sens commun, inséré dans la préface ». (*Mémorial catholique*, 1829, novembre, p. 341, et l'*Éclair*, n° 70, 1829, décembre : Chronique, p. 378-379.)

2. N° 69, 1829, novembre : « Condamnation de la philosophie testimoniale à son propre tribunal », p. 328 à 330.

3. *Des Progrès de la Révolution*, préface, p. VII. Ed. De Belin-Mandar et Devaux, Paris, 1829.

4. *L'Ami de la Religion* était également de cet avis et, à partir de ce jour, se mit à combattre vivement les idées sociales de La Mennais. Voir Duine, *La Men-*

Ainsi M. de la Mennais *demande* ce qui désole sa patrie, ce que maudissent nos évêques, ce que refusèrent toujours les gouvernements véritablement chrétiens, ce que les souverains pontifes ont constamment cru ne pouvoir accorder *sans crime*. Et, chose inconcevable, il le demande pour tout homme, *quel qu'il soit* ! D'où lui vient donc, à lui défenseur si habile et si dévoué de l'Église, cet étrange esprit d'opposition contre l'une de ses maximes ?

Le rédacteur cite, avec l'intention d'en réfuter les arguments, un assez long passage du livre où La Mennais défend cette liberté : pour que la vérité s'établisse d'une manière définitive, il faut, déclare en substance l'auteur, permettre à chacun de discuter et de juger librement ; surtout il faut renoncer « à l'idée folle de mettre les esprits aux fers[1] ». On lui répond avec acrimonie :

Eh ! que nous parle-t-on de l'idée de *mettre les esprits aux fers !* Qui de nous l'a jamais eue ? Quel écrivain, à moins que ce soit peut-être le fondateur de la philosophie testimoniale, prétend *enchaîner* des intelligences ? Qui cherche-t-on à persuader avec des *armes* physiques ?

Aux arguments de La Mennais le rédacteur oppose un raisonnement que vient appuyer l'autorité de saint Paul ; il montre ensuite le tort que, depuis quinze ans, la liberté de la presse a fait au christianisme en France et cite à ce propos les témoignages concordants de deux écrits récents[2].

Enfin, s'il loue l'auteur d'avoir compris et exprimé éloquemment le devoir des Ministres de l'Église autant que les besoins religieux du temps, il réprouve les âpres reproches adressés à Son Excellence le Ministre des Affaires ecclésiastiques[3], qui, dit-il, « a droit au respect des peuples, et spécialement des auteurs catholiques ».

En terminant, le rédacteur réitère ses regrets et souhaite de voir bientôt La Mennais se ranger aux côtés de De Bonald, infatigable ennemi de la liberté de la presse. Faisons des vœux, s'écrie-t-il, pour que les deux célèbres écrivains unissent contre ce fléau les puissances de leurs talents et de leurs noms[4].

nais, Paris, 1922, p. 130, et G. Weill, *Histoire du Catholicisme libéral*, Paris, Alcan, 1909, p. 17.

1. *Des Progrès de la Révolution*, p. 97.

2. *Des crimes de la presse considérés comme générateurs de tous les autres*, par un « judicieux publiciste », et *Sur l'Europe et sur la France en particulier*, par M. Rosset. Le pape faisait savoir peu après dans une encyclique qu'il condamnait la liberté de la presse, et l'*Éclair*, on le devine, se hâtait d'annoncer ce jugement. (1829, septembre : « Opinion philosophique de M. de la Mennais et de ses principaux partisans improuvée par le pape », p. 259 à 262.)

3. L'évêque Feutrier.

4. N° 61, 1829, mars : *Des Progrès de la Révolution*, par M. de la Mennais, p. 73 à 78.

Un peu plus tard (mai 1829), l'*Éclair* relève avec une vive satisfaction certaine déclaration du *Mémorial catholique* à propos du néfaste « *droit d'errer* », et croit y voir une abjuration du système « si déplorablement défendu naguère » par son confrère. Il le félicite et l'engage, pour couronner cette « noble rétractation », à faire abjurer M. de la Mennais [1].

Mais, trop enclin à croire au triomphe de ses idées, il a mal interprété les lignes publiées par le *Mémorial*. Celui-ci, dans une note justificative, déclare que jamais sans doute il n'a considéré comme également respectables la vérité et l'erreur, ni juste une législation qui, à ce titre, leur reconnaîtrait les mêmes droits. La liberté de la presse ne doit pas être entendue de cette manière. Les progrès que l'erreur a faits en France exigent aujourd'hui que le souverain ne puisse plus « mettre obstacle à la libre manifestation des opinions diverses ». Après avoir invoqué à l'appui de cette opinion une page de La Mennais — celle qui précédemment provoqua la colère de l'adversaire [2] — il conclut en ces termes :

L'*Éclair*, au milieu de ses ténèbres, pourra-t-il apercevoir la justesse de notre réponse ? C'est ce que nous ignorons. Mais aussi ce n'est pas ce qui nous importe. Nous faisons ce qui dépend de nous pour être compris des lecteurs qui savent lire ; nous ne nous croyons pas obligés à rien de plus [3].

Ce premier article néglige volontairement quelques-unes des idées essentielles du livre : l'exposé de la doctrine politico-religieuse de La Mennais. L'anonyme qui a rédigé ces lignes craint d'attirer l'attention du public sur une théorie qui, selon lui, pourrait alimenter de dangereuses querelles,

en ces jours d'irritation et de peu de foi, où le gouvernement français manifeste une aversion profonde contre les principes antigallicans, s'incline à peine devant le trône pontifical, n'en reconnaît qu'avec défiance la divine autorité, et semble près de s'y soustraire au moindre choc qu'il en recevra [4].

De la Marne, un peu plus tard, ne croit pas devoir observer aussi scrupuleusement la consigne. Le livre a eu un tel retentissement, il a été si unanimement critiqué par tous ses adversaires chrétiens, que pareille réserve ne s'impose plus. Les jésuites eux-mêmes n'ont-ils pas sur quelques points manifesté leur mécontentement ?

1. N° 63, 1829, mai : Chronique, p. 153.
2. Voir note 1, p. précédente.
3. *Mémorial catholique*, 1829, mai : Variétés, p. 332 à 335.
4. N° 61, 1829, mars : article cité.

Le rédacteur tente de montrer que les doctrines théocratiques développées dans *Progrès de la Révolution* s'appuient en réalité sur une interprétation fausse de la définition dogmatique du Saint-Siège. Dans son livre, La Mennais, rappelant l'ancienne querelle du temporel et du spirituel, replaçait sous les yeux du Français le texte de la bulle *Unam Sanctam* et s'en inspirait pour reconnaître au catholique le droit de juger le pouvoir du monarque, voire de le rejeter s'il apparaissait injuste.

De la Marne repousse les conséquences d'un ultramontanisme qu'il juge excessif et, reprenant la doctrine de Boniface VIII, en restreint considérablement la portée. Sans doute, ainsi qu'il est dit dans la bulle, « le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel sont comme deux glaives mis à la disposition de l'Église ». Mais celle-ci n'en peut user que dans des questions se rapportant directement au dogme.

Hors des matières de foi et de morale, ses jugements sont donc dépourvus de toute science et de toute autorité surhumaines. Elle n'est donc aucunement infaillible, quand il s'agit de politique profane, d'histoire non dogmatique, de littérature, de grammaire, etc. Sur tous ces sujets son tribunal suprême peut errer.

Choisissant un exemple concret, de la Marne envisage le cas d'un roi accusé d'hétérodoxie par ses sujets et reconnu hérétique par l'Église. Cette dernière n'étant pas infaillible dans un tel jugement, le devoir des sujets est, déclare-t-il, dans l'obéissance au souverain [1].

Le mois suivant, le rédacteur juge nécessaire de reparler de la bulle *Unam Sanctam* pour la « détacher tout entière du système où l'auteur des *Progrès de la Révolution* l'avait introduite ». Sans doute un passage de la bulle dit expressément que « Dieu seul, et non pas l'homme, peut juger le pouvoir suprême de l'Église » ; mais ces lignes visent uniquement la juridiction des pouvoirs légitimes. S'il est, en effet, défendu de résister au pouvoir de l'Église, de s'opposer à sa volonté en évoquant la question devant quelque autre tribunal humain, il est cependant permis de ne pas la suivre dans ses erreurs.

Entendue comme nous l'avons expliquée, la bulle *Unam Sanctam* n'a donc rien qui puisse servir d'appui aux prétentions exorbitantes de M. de la Mennais en politique chrétienne.

En terminant, de la Marne déclare que l'*Éclair* renonce à pren-

1. N° 63, 1829, mai : « De la définition dogmatique du Saint-Siège sur laquelle M. de la Mennais appuie ses doctrines théocratiques », par M. de la Marne, p. 129 à 132.

dre part désormais à « une controverse que tout écrivain catholique doit, nous semble-t-il, craindre d'alimenter dans un siècle tel que le nôtre[1] ».

Il tient parole. A partir de cette date, en dehors de quelques attaques dirigées contre la philosophie testimoniale[2], c'est à combattre les partisans divers de l'irréligion que la revue consacre toute son activité.

*
* *

Témoin de l'agitation politique et littéraire, l'*Eclair* nous fait entrevoir deux des multiples aspects de la bataille romantique. Aperçu nécessairement partial, comme doit l'être le récit de celui qui fut mêlé aux événements; vue fragmentaire aussi, car la feuille, durant sa courte existence, sacrifie trop souvent aux préoccupations immédiates de la politique les questions de « simple littérature ».

Qu'importe ! S'il est vrai que, dans la reconstitution du mouvement des idées, aucune opinion, quelque peu importante qu'elle paraisse de prime abord, n'est négligeable ; l'*Éclair*, en tant qu'interprète d'une des mille manières de penser du public, mériterait déjà notre attention.

Mais il y a plus. Nous savons que les collaborateurs du journal obéissent de loin ou de près aux inspirations d'un ordre religieux, alors tout puissant. Par là, les articles qu'ils publient et livrent aux méditations de leurs lecteurs ont une signification plus précise, une portée plus grande. On se rend compte de l'intérêt qu'il y aurait à poursuivre cette enquête, nécessairement inachevée, à l'étendre, en feuilletant d'autres publications du même caractère, dans une étude générale qui s'intitulerait *Le Romantisme et les Jésuites*. Sans doute découvrirait-on ailleurs des tendances identiques, une opposition aussi franche aux tentatives de la jeune école. L'*Éclair* ne nous livre qu'une des nuances et n'illustre qu'un des moments de cette opinion, qu'on pressent changeante et diverse au cours des années et selon les interprètes.

Fidèle gardien de l'orthodoxie religieuse, le journal se consacre avec moins de zèle sans doute, mais avec une égale conviction à la défense de la littérature classique. Il considère que, essentiel-

1. N° 64, 1829, juin : « Développement d'une des propositions théologiques soutenues dans l'*Éclair* de mai dernier », par de la Marne, p. 161 à 163.
2. N° 69, 1829, novembre, et n° 70, 1829, décembre : Articles cités.

lement utilitaire, l'art doit, en ces temps de scepticisme, aider à la propagation et au triomphe des saines doctrines. Dans cette tâche, les écrivains d'aujourd'hui auront, à l'en croire, tout avantage à s'inspirer de l'exemple des écrivains catholiques du grand siècle.

Une telle conception — est-il besoin de le dire? — prépare mal à l'admiration des chefs-d'œuvre romantiques. De Lamartine, cependant, on ne parle qu'en termes élogieux; son nom est cité avec respect. Le poète des *Méditations* ne renoue-t-il pas, en partie, une tradition qu'interrompirent le XVIIIe siècle athée et la révolution? Aucune bienveillance, par contre, à l'égard de Chateaubriand : l'auteur d'*Atala* et de *René* rabaisse la religion et en fausse l'esprit en la subordonnant au romanesque de son récit. Quant à Victor Hugo, on le voit avec regret évoluer, des *Odes* aux *Orientales*, vers un art libre, incohérent, dont les productions emportent — symptôme significatif — les suffrages du libéralisme.

Qui ne voit que nous sommes arrivés ici à l'un des tournants de l'histoire du romantisme chrétien? Les tendances qui partagent la critique catholique trahissent l'inquiétude des esprits. Tandis que l'*Éclair* repousse l'idéal nouveau, selon lui expression littéraire du scepticisme philosophique, le *Mémorial*, revenant sur d'anciennes préventions, se rapproche des novateurs et les invite à restaurer le spiritualisme en littérature[1]. Il répondait ainsi aux avances de V. Hugo qui, depuis 1824, s'efforçait, dans ses préfaces, d'accorder les théories artistiques du Cénacle et les doctrines de La Mennais. Revirement trop tardif, il est vrai, puisque seul Lamartine devait par la suite rester fidèle à l'inspiration mennaisienne[2].

Chose piquante, c'est en se fondant sur le principe d'autorité que le *Mémorial* vantait auparavant le classicisme, dans lequel il ne voit plus aujourd'hui qu'une forme du gallicanisme ; c'est au nom du même principe qu'il se rallie à la cause nouvelle, le romantisme par son caractère de *vague* et de *rêverie* répondant à l'élan général des âmes vers l'infini et vers Dieu.

Quant à l'*Éclair*, on comprend sans peine pourquoi il se garde d'attaquer l'auteur des *Odes et Ballades*; mais, l'année suivante, ne ménage plus guère celui des *Orientales*. De l'un à l'autre recueil, en effet, le poète non seulement précise sa conception anticlassique de l'art, mais surtout abandonne, à peu près complè-

1. *Mémorial catholique*, 1828, septembre : « Quelques réflexions sur la Littérature et les Beaux-Arts », p. 173 et suiv.; voir encore *ibid.*, février et décembre 1829.

2. Voir Chr. Maréchal, *Lamennais et V. Hugo* (Paris, Savaète, 1906), et *Lamennais et Lamartine* (Paris, Bloud, 1907).

tement, en raison même du sujet qu'il traite, toute préoccupation religieuse.

Des opinions différentes opposent également sur le terrain des doctrines philosophiques l'*Éclair* au *Mémorial*. Mais ce dernier, toujours préoccupé de répondre aux attaques de l'*Ami de la Religion* et des *Tablettes du Clergé*, eux aussi interprètes de la méthode cartésienne, se soucie peu des coups portés par un trop faible adversaire.

L'*Éclair*, dans cette controverse retentissante, reflète cependant la pensée d'un parti important ; il y défend, en effet, l'opinion des Jésuites, ou du moins — car le désaccord a pénétré jusqu'au sein de l'Ordre — celle des anciens Pères qui tous restent fidèlement attachés à la philosophie individuelle[1].

En 1828, précisément, le débat reprend avec une nouvelle vigueur à l'occasion d'une réédition de l'*Essai sur l'indifférence* et de sa *Défense*. A voir l'ardeur des combattants, il semble que ceux-ci s'affrontent avec l'espoir de faire enfin triompher, à coups d'arguments décisifs, leurs doctrines respectives.

La condamnation par l'*Éclair* du système théocratique de La Mennais n'a rien qui doive nous surprendre. Il n'est pas nécessaire pour l'expliquer de révoquer en doute le témoignage des historiens qui nous parlent de la continuelle ingérence des Jésuites dans les affaires de l'État. Ceux-ci furent, à n'en pas douter, les agents les plus actifs de la politique ultramontaine sous le gouvernement de Charles X. Mais cette politique, commandée par un habile opportunisme, savait se plier aux nécessités les plus immédiates et n'hésitait pas, pour déconcerter l'adversaire, à nier sa propre action là où, par hasard, celle-ci se trahissait.

Le roi, qu'on accusait d'être un jésuite de robe courte, souhaitait lui aussi le triomphe de la puissance cléricale et, conseillé par sa camarilla, attendait des temps favorables à la complète réalisation de ses desseins[2].

Les disciples de Loyola le payaient de retour. L'ultramontanisme qu'ils professaient à cette heure, inspiré de celui qu'avaient brillamment développé Bonald et Joseph de Maistre, ménageait la monarchie et reconnaissait de nombreux droits à l'État. Que le

1. Voir à ce propos le *Mémorial catholique*, 1829, août, p. 123.

2. Est-il nécessaire de rappeler que la représentation de *Marion de Lorme* fut interdite en 1829 parce que la censure craignait qu'on ne reconnût Charles X dans Louis XIII et la Congrégation dans Richelieu ?

rêve théocratique de La Mennais leur parût plein d'une outrance compromettante, quoi d'étonnant?

Déjà précédemment la franchise de langage qui éclatait dans *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* avait provoqué un important courant d'opinion contre les « hommes noirs », dont on croyait découvrir dans ce livre le programme ambitieux. Depuis, les accusations des adversaires, libéraux ou royalistes, s'étaient multipliées. Dans son ouvrage, *Des Progrès de la Révolution*, La Mennais était amené à défendre l'Institut de Loyola à propos des ordonnances de juin 1828. Il y développait concurremment sa propre doctrine politico-religieuse. Le rapprochement des deux thèses n'était pas fait pour rassurer l'opinion, que de justes dénonciations contre les manœuvres du parti-prêtre avaient rendue méfiante. Elle crut reconnaître dans cet écrit le manifeste de l'ultramontanisme jésuite. Ainsi, par un aveu trop sincère de ses croyances, ce révolutionnaire d'extrême droite desservait involontairement les intérêts de ceux qui travaillaient en silence au succès de la même cause[1].

On comprend dès lors le soin qu'apporte l'*Eclair* à détromper les esprits, en désavouant cette théorie qu'une sage politique commande en effet de désavouer. Pour démontrer l'erreur du système mennaisien, la revue s'appuie sur le texte même de la bulle *Unam Sanctam*, invoqué par l'auteur, et sur lui seul. Mais elle l'interprète à sa manière, soucieuse d'en réduire considérablement la portée et de conclure que, en aucun cas, le Saint-Siège ne peut délier les sujets de leur serment de fidélité au roi. C'était, sans faire allusion à la Déclaration de 1682, adhérer implicitement au premier de ses articles, celui qui est relatif à l'indépendance temporelle du prince, et se ranger en fait aux côtés des gallicans modérés, dont Frayssinous, l'évêque d'Hermopolis, était le porte-parole. Les circonstances voulaient qu'on fît de telles concessions; Léon XII avait, peu auparavant, prouvé par sa réserve même que cette politique de conciliation était la seule qu'on pût alors adopter[2].

Devant l'attitude équivoque des Pères, le *Mémorial catholique*, dès 1827, exprimait son mécontentement et, vainement, sommait

1. Un des correspondants de La Mennais lui écrivait, le 26 février 1829, à la suite de la publication des *Progrès de la Révolution...* : « Les Jésuites et leurs amis (sont) humiliés et mécontents ». (G. Weill, *Histoire du catholicisme libéral*, p. 17.)

2. Voir son rôle dans l'affaire des ordonnances de 1828. A. Debidour, *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France de 1789 à 1870* (Paris, 1898), p. 404 et suiv.

l'Ordre de faire connaître sa véritable opinion dans les questions gallicanes[1].

Enfin, c'est en des termes précis et nets, nous l'avons vu, que l'*Éclair*, ami des Jésuites, réprouve les formes diverses du libéralisme catholique de La Mennais, telles qu'elles se manifestent dans son livre le plus récent.

G. VANWELKENHUYZEN.

1. *Mémorial catholique*, 1827, novembre : « Éclaircissements sur quelques faits relatifs aux questions théologiques traitées aujourd'hui », p. 253 à 262.

L'ŒUVRE DRAMATIQUE DE FLAUBERT

Flaubert n'est sans doute plus l'objet du même intérêt ni de la même attention qu'il y a une vingtaine ou une trentaine d'années. La gloire présente de Stendhal, qu'il ne comprit jamais, le discrédit actuel des naturalistes, qui se réclamèrent toujours de lui, l'aspect poussiéreux et démodé de l'époque qu'il décrivit lui ont enlevé cette place d'honneur où il faisait jadis le pendant à Balzac. Balzac et Flaubert, disait-on vers 1905; Stendhal et Balzac, dit-on aujourd'hui. Cependant, « le solitaire de Croisset » n'a pas cessé d'être étudié. Chaque année a ajouté au nombre des livres et des articles qui lui sont consacrés. Des critiques pieux, au premier rang desquels MM. Louis Bertrand, René Descharmes, René Dumesnil, ont continué à exalter son œuvre, ou à établir par le menu l'histoire de sa vie et la genèse de ses ouvrages. En attendant que ses manuscrits et ses papiers tombent enfin dans le domaine public, une nouvelle édition Conard de sa *Correspondance*, adoptant l'ordre rigoureusement chronologique établi par l'édition Descharmes, vient de nous révéler de nombreuses lettres qui ajoutent à la compréhension de l'homme et de ses écrits.

Cependant, tout un côté de l'activité littéraire de Flaubert a été presque négligé par ses admirateurs, et c'est son œuvre dramatique. Ceux-ci croient sans doute préférable de passer sous silence trois tentatives tenaces de s'imposer au théâtre : elles ont échoué, la cause est jugée, et M. Thibaudet les exécute de trois épithètes méprisantes. M. Louis Bertrand et la plupart des critiques y font tout au plus une ou deux allusions vagues. Seul M. Dumesnil a consacré un article à cette question[1]. Il y étudiait surtout l'histoire de chacune des pièces du théâtre de Flaubert, débrouillant la longue série de leurs mésaventures. Des documents et des résultats acquis depuis 1912 — la plupart, d'ailleurs, grâce à M. Dumesnil et à M. Descharmes — permettent aujourd'hui d'introduire des additions et des modifications de détail dans ce récit. Mais nous avons cherché surtout à établir avec plus de rigueur :

1. *Mercure de France*, 16 juillet 1912. Cet article a été repris, développé et complété dans René Descharmes et René Dumesnil, *Autour de Flaubert*, I, 200-349, Paris, 1912.

1° Pourquoi Flaubert a-t-il été amené à écrire des pièces de théâtre?

2° Quelle est la valeur de chacune de celles-ci, considérée en elle-même?

3° En quoi cette œuvre dramatique, malgré, ou plutôt, à cause de ses insuffisances, nous aide à connaître le caractère et les limites intellectuelles de son auteur?

I. — Premiers essais dramatiques (1830-1862).

« Si tu veux nous associers pour écrire, moi j'écrirait des comédie et toi tu écriras tes rêves, et comme il y a une dame qui vient chez papa et qui nous contes toujours de bêtises je les écrirai[1]. »

Il serait sans doute excessif de faire remonter à cette lettre d'enfant, la première que nous ayons conservée, l'origine de la vocation dramatique de Flaubert et de sa conception du comique, faite d'imitation et de parodie. Notons cependant avec quelle ardeur le jeune Gustave fait jouer à sa sœur Caroline et à son ami Ernest toutes sortes de pièces parmi lesquelles *Poursognac* voisine avec des comédies de Scribe et des proverbes de Carmontelle. Le jeune Honoré de Balzac, nous dit-on, imposait à sa sœur l'audition d'histoires terrifiantes qu'il imaginait à mesure; c'est de théâtre que rêve Flaubert enfant. Il ne se borne pas à mettre en scène sur le billard paternel, avec des décors et des coulisses de fortune, les œuvres qui lui tombent sous la main; dès l'âge de onze ans, il écrit une comédie en sept scènes, *l'Amant avare*[2]; trois années plus tard, il a en tête un drame sur Frédégonde et Brunehaut qu'il compose en un mois, et hésite à faire imprimer. Ce jeune provincial se tient au courant de tous les nouveaux spectacles de Paris; de temps en temps, il a l'occasion d'assister à quelque représentation; il lit ce qu'il ne peut voir jouer, et en fait la critique avec de plus en plus de liberté et de précision; aux auteurs contemporains, Hugo, Dumas, il mêle Beaumarchais, Shakespeare, Voltaire. L'intérêt qu'il porte au théâtre est remarquable même chez un enfant aussi précoce que lui.

Frédégonde nous est encore — ou nous sera toujours — inconnu, mais nous connaissons depuis 1910[3] un autre drame historique de Flaubert, *Loys XI*, que celui-ci composa au début de l'année 1838,

1. *Correspondance*, I, 1.
2. A. Mignot, *Ernest Chevalier*, 2.
3. *Œuvres de jeunesse inédites*, I, 276-401, Conard.

et dont il aimait encore à se souvenir en 1873[1]. Une préface le précède, qui réclame familièrement l'indulgence, et se moque de la couleur locale très approximative, « du Moyen Age du XVIe siècle », dont se contentaient souvent les romantiques. Notre jeune auteur ne semble pas, d'ailleurs, s'être astreint lui-même à une exactitude historique scrupuleuse : deux mois de lectures, quinze jours de travail, et voilà son drame terminé. Il y a mis pêle-mêle de nombreux souvenirs de lectures, Hugo, « le grand auteur de *Notre-Dame*[2] », l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de Barante, « chef-d'œuvre d'histoire et de littérature[3] », d'autres encore[4]. Rouen lui-même, avec son merveilleux décor d'églises, de palais et de vieilles maisons du XVe siècle, parlait à l'imagination du jeune collégien chaque jour de promenade ou de sortie[5]. Ne cherchons dans ce drame aucune action, aucune évolution des caractères, ni même aucun caractère consistant. Ce ne sont que tableaux détachés, aux couleurs criardes, aux personnages frénétiques. On peut y remarquer, outre un souci trop souligné du détail pittoresque, la volonté constante, sinon heureuse, de mettre en relief toutes sortes de contrastes et de contradictions entre les divers personnages et à l'intérieur de chacun d'entre eux. Notre jeune admirateur de Victor Hugo pousse jusqu'à l'absurde l'esthétique et la psychologie du maître. Son Louis XI, par exemple, est un véritable forcené, partisan résolu de Jacques Bonhomme, qui voudrait faire mettre à mort tous les nobles, et qui envoie son bouffon au supplice par pur caprice de sadique. Tour à tour galantin et dévôt, ferme et tremblotant, il nous offre à la perfection ce « mélange de tragique et de grotesque, de trivialité et de hauteur » que nous promettait la préface du drame.

Le prologue et les cinq actes sont écrits du style le plus forcé et le plus artificiel qui soit. Flaubert en citait cette phrase comme modèle aux Goncourt : « Monseigneur, nous sommes obligés d'assaisonner nos légumes avec le sel de nos larmes[6] », dont la pointe assassine ne se trouve pas, d'ailleurs, dans son texte. « Il met un impôt... sur le sel aussi, il faut assaisonner nos légumes avec nos pleurs![7] », s'était-il contenté d'écrire. Sa mémoire aurait

1. Goncourt, *Journal*, V, 79.
2. *Corresp.*, I, 29. Nous renvoyons à la nouvelle édition augmentée Conard, 1926-1930.
3. *Id.*, I, 19.
4. Parmi lesquels, outre les *Mémoires* de Commynes, on peut imaginer *Maître Cornélius* de Balzac.
5. *Corresp.*, V, 114.
6. Goncourt, *op. cit.*, V, 79.
7. *Œuvres de jeunesse*, I, 284.

pu lui rappeler d'autres réussites de charabia prétentieux, telles que : « cette maudite toux qui me râcle la poitrine avec ses dents de fer[1] »... « Je faisais tomber les têtes... Elles se relèveront, messire, rouges de colère et de vengeance[2] », et tant d'autres, presque à chaque page. La plus belle en semble bien être : « Le roi de France rit sous son chaperon, comme un renard quand ses louveteaux ont bien mangé[3] ». Le goût de l'époque et la jeunesse de l'auteur ne suffisent pas à expliquer de pareilles beautés. Le plaisir qu'éprouvait Flaubert vieilli à les évoquer nous montre bien qu'il s'agit là, pour une part, d'outrances préméditées et de parodies volontaires. C'est de cette espèce de comique qu'il a toujours raffolé. Jeune homme, il crée le fameux personnage du « Garçon[4] ». Un peu plus tard, en Égypte, il s'amuse des heures entières à faire le « scheik » avec Maxime du Camp[5]. Un beau jour, chez Gautier, il se met à danser devant les Goncourt « l'idiot des Salons », caricature de l'hébétement mondain[6]. En 1877, il s'intéresse passionnément à une pochade rabelaisienne de Maupassant, *la Maison turque*, en dirige les répétitions, et manifeste, à la première et dernière représentation de cette farce d'atelier, l'enthousiasme le plus débordant : « N... de D..., que c'est rafraîchissant[7] ! » On pourrait multiplier les preuves de ce goût, jamais rassasié, pour la mystification et la « bouffonnerie de haute graisse[8] » que Flaubert eut toujours tendance à confondre avec l'esprit comique. « Le fonds de ma nature est, quoi qu'on dise, le saltimbanque[9] », déclare-t-il en 1846 à Louise Colet.

Cependant, d'autres penchants encore l'inclinent vers le théâtre lors de son adolescence, et, tout d'abord, l'ardeur sensuelle de ses dix-huit ans. Le théâtre, pour ce jeune homme, ce sont « des femmes parées qui battent des mains[10] » ou encore « des loges pleines de femmes poudrées[11] », ou « une chaude odeur de femme bien habillée[12] ». Ce sont des succès de toutes sortes, rapides et enivrants, et il rêve plus encore d'être acteur qu'auteur. « J'aurais pu faire un excellent acteur[13] », affirme-t-il en 1839; sept ans plus

1. *Œuvres de jeunesse.*, I, 359.
2. *Id.*, I, 385.
3. *Id.*, I, 297.
4. Goncourt, *op. cit.*, I, 321.
5. *Corresp.*, II, 213-214.
6. Goncourt, *op. cit.*, II, 24.
7. P. Borel, *Lettres intimes de Maupassant à Flaubert*, 14-19.
8. Bergerat, *Souvenirs d'un Enfant de Paris*, II, 132, citant Flaubert.
9. *Corresp.*, I, 224.
10. *Id.*, I, 50.
11. *Id.*, I, 177.
12. *Novembre. Œuvres de jeunesse*, II, 167.
13. *Corresp.*, I, 54.

tard, il a encore le même sentiment[1], mais c'est plutôt comme auteur qu'il voudrait triompher sur les planches, pour se rendre digne de Louise Colet : « Je ferais jouer une pièce, tu serais dans une loge, tu m'écouterais, tu entendrais m'applaudir[2] ». De toutes manières, c'est au théâtre qu'il imagine l'épanouissement de ses vanités et de ses désirs de jeune homme.

D'ailleurs, ses plus grandes admirations vont à des auteurs dramatiques : Eschyle, Aristophane, Shakespeare, Gœthe, Shakespeare surtout : « Plus je pense à Shakespeare, plus je suis écrasé[3] » ; c'est sur la scène qu'il doit porter les conflits qu'il découvre en lui-même, et prétendre à la vraie gloire littéraire. Il écrit en 1839 un vieux mystère, *Smarh*, sorte de première ébauche de *la Tentation de saint Antoine*, dans laquelle le héros dialogue avec Satan. Puis, pendant plusieurs années, il renonce à écrire, ou du moins à publier quoi que soit. L'idée du théâtre, cependant, ne l'abandonne pas. A la suite de son voyage à Gênes, il pense à « un drame assez sec » sur l'histoire de la Corse[4]. Mais, surtout, il éprouve le besoin d'étudier la technique du théâtre, et il se met à lire, la plume à la main, les tragédies de Voltaire et de Marmontel : « C'est ennuyeux, avoue-t-il à Le Poittevin, mais ça pourra m'être utile plus tard[5] ». Voilà qui explique, tant soit peu, cette occupation assez inattendue, qui parut toujours une énigme à Maxime du Camp. Le seul résultat tangible, d'ailleurs, de ce vertueux passe-temps fut une parodie « en cinq actes et en vers », *Jenner ou la Découverte de la vaccine*, que Flaubert désigne encore par *Agénor*, le nom de son personnage favori dans cette pièce.

Il ne s'agit pas là seulement d'une simple distraction d'étudiant, aussitôt faite, aussitôt oubliée. Flaubert y consacra un certain nombre de soirées avec Bouilhet et du Camp en 1845 ou 1846. En 1850, de Constantinople, il écrit à Bouilhet : « Il faudra reprendre *Agénor*. C'est décidément très beau[6]. » En 1855, il s'inquiète d'en ravoir le manuscrit[7]. Il l'avait retrouvé deux ans plus tard, et promet à Feydeau de le régaler d'une « TRAGÉDIE!!! de moi, oui, Monsieur[8] ». Il en récita d'interminables fragments aux Goncourt en 1860[9]. Il ne perd pas une occasion d'en parler à ses amis. Paro-

1. *Corresp.*, I, 225.
2. *Id.*, I, 232.
3. *Id.*, I, 189.
4. *Id.*, I, 173.
5. Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires*, I, 237-238.
6. *Corresp.*, II, 256.
7. *Id.*, IV, 91.
8. *Id.*, IV, 91.
9. Goncourt, *op. cit.*, I, 314-315.

die avouée de la tragédie académique, *la Découverte de la vaccine* lui plaît beaucoup plus encore que *Louis XI*, parodie le plus souvent involontaire du drame romantique.

Il fut amené à écrire cette œuvre, explique-t-il à Louise Colet[1], par l'analyse minutieuse du théâtre de Voltaire et la lecture « pour nous faire rire » de celui de Marmontel. La charge est manifeste dès l'indication du décor : l'éternel vestibule, où va se passer cette action bretonne, laisse apercevoir des jardins à la française. Et le reste est à l'avenant. Seul le premier acte en a été écrit. Les trois amis se sont amusés à y entasser tous les procédés du style noble, épithètes conventionnelles, apostrophes, exclamations, allusions mythologiques, périphrases alambiquées surtout. Flaubert était particulièrement fier de la manière dont ses collaborateurs et lui avaient désigné une écumoire. L'eau de fleur d'oranger, le café, le Suisse sont aussi l'objet de métaphores amusantes, mais rien de plus lassant à la longue que cet exercice. Des trois, Flaubert fut certainement le dernier à s'en fatiguer, et le seul à souhaiter l'achèvement des cinq actes dont ses amis jugèrent suffisant d'établir un plan rapide.

Mais il y a autre chose dans cette lourde fantaisie. M. le baron Seillière y découvre gravement une des multiples manifestations par lesquelles Flaubert montrerait sa tendresse au sadisme[2]. C'est peut-être beaucoup dire. Une scène de *Loys XI* (acte II, second tableau, scène 4) autoriserait davantage cette opinion. On trouve, dans *Jenner*, incontestablement, un goût très marqué pour les descriptions scandaleuses, dont, à en croire du Camp, Flaubert seul serait responsable ; et, de fait, celui-ci ne manque pas de citer à Louise Colet deux vers particulièrement obscènes et fort bien tournés. Mais quel est l'étudiant de France, de Navarre et d'ailleurs, qui ne s'est pas amusé, plus ou moins, à de semblables distractions ? L'éloge de Néron, cruel et voluptueux, ne prouve guère davantage ; reste le personnage d'Agénor, le pervers, le sacrilège, l'impuissant. Flaubert avait évidemment pour lui une prédilection, car ses tirades, dans les actes suivants, sont les seuls morceaux qu'il ait pu amener Bouilhet à rédiger. Agénor apporte une frénésie rare à souiller ce qu'il ne peut posséder, et sa seule joie est de mal faire ; mais faut-il voir en lui autre chose que l'exagération du traître ténébreux cher aux mélodrames du début du siècle ? A moins d'appeler sadisme cet attrait particulier de Flaubert pour la

1. *Corresp.*, II, 409.
2. E. Seillière, *Le Romantisme des Réalistes, Gustave Flaubert*, 65-66.

bêtise humaine et sa représentation forcenée[1], il est difficile de découvrir une note vraiment nouvelle dans cette parodie. L'affection que ne cessa de lui montrer son principal auteur n'en est pas moins singulièrement instructive.

Son activité dramatique ne se borne pas à de telles plaisanteries laborieuses. Pendant plusieurs années, il passe une bonne partie de ses loisirs à écrire des scénarios de toutes sortes de pièces. En 1845, c'est Alfred Le Poittevin qu'il attelle à cette tâche avec lui : « Nous pourrons nous voir tous les jours, nous ferons des scénarios[2] ». Mais c'est surtout avec Bouilhet qu'il s'adonne à cette occupation, « pendant deux hivers de suite, à Rouen, 1847 et 1848, tous les soirs, trois fois (*sic*) par semaine[3] ». Ils écrivirent ainsi une bonne douzaine de plans détaillés, acte par acte, scène par scène, de drames, de mystères, de comédies, d'opéras-comiques, etc., dont certains même, semble-t-il, furent rédigés tout au long « sur du beau papier blanc[4] ». Que sont devenues toutes ces ébauches? La plupart d'entre elles se trouvent sans doute parmi les nombreux dossiers que la nièce de Flaubert, Mme Franklin-Grout, conserve dans la villa Tanit, près d'Antibes, et elles mériteraient, pour le moins, une étude rapide. Une seule a été publiée jusqu'ici parmi ses œuvres de jeunesse, une pantomime en six actes, *Pierrot au sérail*, à laquelle il semble avoir assez tenu. En 1855, à deux reprises[5], il demande à Bouilhet d'en ravoir le manuscrit, communiqué apparemment à une personne peu fidèle. Comme il s'agit d'une pantomime, on peut se demander si ce document nous aurait appris davantage que le scénario, très minutieux, qui nous a été conservé. Nous y devinons ce même besoin de grotesque que nous avons trouvé dans les essais dramatiques précédents : par exemple, pour bien nous montrer qu'une scène se passe dans un désert brûlant, un ours blanc traversera le théâtre d'un pas nonchalant. Au premier acte, les parents de Pierrot forment une assez bonne caricature de la tendresse et de la sagesse bourgeoises, et Flaubert en reprendra certains traits comiques plus tard dans *le Château des Cœurs*. En Pierrot lui-même, il a représenté quelques-uns de ses rêves de jeunesse, le premier élan amoureux d'abord, au premier acte, puis l'éveil des désirs et des sensualités, poussé jusqu'à un paroxysme tel que le baron Seillières n'aurait peut-être pas

1. Cf. l'enthousiasme que montra Flaubert en Égypte pour les tragédies stupides, parodies involontaires, celles-là, d'un certain Chamas. (Du Camp, *op. cit.*, I, 341.)
2. *Corresp.*, I. 189.
3. *Id.*, II, 390. Et du Camp, *op, cit.*, II, 5.
4. *Corresp.*, I, 387.
5. *Id.*, IV, 71-IV, 91.

tort de reconnaître là une certaine touche de sadisme. Plus simplement, Pierrot est le jeune homme insouciant et voluptueux, sans mesure ni vergogne, que Flaubert regrettait parfois de ne pas avoir été en fait, et il satisfait ses appétits suivant la loi de Mahomet, un Mahomet conforme à l'opinion du *Dictionnaire des Idées reçues*, pour qui le Koran est un « livre ou il n'est question que de femmes[1] ». Hantise sexuelle, attirance orientale, nous retrouvons dans cette œuvrette ce qui fait le fond de ses autres écrits de jeunesse. L'enchaînement, vif et plaisant, des scènes dénote une certaine habitude de mettre sur pied, ou, plus exactement, sur le papier, des pièces de théâtre.

A en croire MM. Descharmes et Dumesnil[2], vers 1849, Flaubert renonce pour longtemps au théâtre pour toutes sortes de « raisons théoriques », qu'ils déduisent, un peu dogmatiquement peut-être, de ses idées nouvelles et définitives sur l'art. Entre 1849 et 1862, date à laquelle il commence à s'occuper du *Château des Cœurs*, il y aurait un hiatus bien marqué, une période entièrement absorbée par la préparation et la composition de *Madame Bovary* et de *Salammbô*. Il nous semble, au contraire que, bon gré, mal gré, Flaubert n'a jamais cessé de penser au théâtre.

Ses amis les plus chers, en effet, sont remplis de projets dramatiques auxquels il s'intéresse activement. Sans parler de Maxime du Camp, qui, en 1846, lui soumet un scénario[3], à peine a-t-il fait la connaissance de Louise Colet qu'il s'enthousiasme pour le drame qu'elle prépare, et revit ses propres rêves de naguère[4]. Il critique les pièces de sa maîtresse avec la plus grande indépendance. Rien de plus intéressant que les reproches dont il accable impitoyablement son *Institutrice* en 1852[5] : c'est au style, « mou, lâche et composé de phrases toutes faites », qu'il en a en premier, comme on pouvait s'y attendre; mais les personnages et les différentes scènes reçoivent, chacun à son tour, leur paquet de vérités précises et minutieuses. Ses conseils se font parfois plus positifs, et témoignent d'une connaissance certaine, théorique pour le moins, des qualités dramatiques les plus indispensables : « Et ton drame? Resserre bien le plan, que chaque scène avance, pas de traits inutiles; mets de la poésie dans l'action, motive bien chaque entrée et chaque sortie[6]. » Lui-même devait s'entendre chapitrer

1. *Dictionnaire...*, édit. Ferrère, 79.
2. *Autour de Flaubert*, I, 205 et suivantes.
3. *Corresp.*, I, 206.
4. *Id.*, I, 367, 375.
5. *Id.*, II, 386.
6. *Id.*, III, 206.

plus tard de semblable manière par les directeurs de théâtre auxquels il apportait ses pièces, et il ne se fit pas faute de tourner alors en ridicule la sagesse élémentaire qu'il s'était efforcé d'inculquer à Louise Colet[1].

Il a des opinions également arrêtées, et également traditionnelles, sur le théâtre où sa maîtresse doit se faire jouer ; « Aux Français, et pas ailleurs. Un demi-succès aux Français vaut mieux qu'un succès à l'Odéon[2]. » Hélas ! Un jour viendra où il sera lui-même tout heureux d'avoir une de ses pièces acceptée par le théâtre de Cluny. Là s'arrête, il l'avoue, sa pratique de la scène. Il ne comprend pas — et il ne comprendra jamais — pourquoi telle pièce réussit et telle autre échoue[3] ; aussi se refuse-t-il sagement à toute prédiction de ce genre. Il lui manque encore un contact direct avec les planches.

Cette initiation au monde des coulisses et de la scène, son amitié tyrannique pour Louis Bouilhet allait lui en donner ample occasion. Il y a là tout un côté de son activité littéraire qui semble avoir été négligé. M. Albalat a pu feuilleter à la villa Tanit des centaines de lettres où Bouilhet tient au courant Flaubert de tout le détail de ses projets dramatiques, et fait preuve, sans cesse, du découragement le plus profond[4]. A lire les réponses de Flaubert, on devine déjà le caractère dominant de cette correspondance. Depuis 1852, date à laquelle son ami songe à écrire son premier drame, jusqu'à la mort de celui-ci en 1869, Flaubert n'arrête pas de le harceler, de le talonner, de l'accabler de conseils et de questions ; il ne le laisse pas un instant en repos[5]. De la conception du sujet à la première représentation de la pièce, il est toujours là pour le conseiller, l'aiguillonner, le diriger, l'aider de toutes manières. Chose curieuse, c'est surtout aux difficultés pratiques, techniques qu'il s'intéresse, beaucoup plus qu'au style ou à la psychologie des personnages, qui lui paraissent sans doute au-dessus de toute critique. Il estime que son expérience peut permettre à Bouilhet de débrouiller de menus problèmes de mise en scène : « Avances-tu dans ton second acte ? Parle-moi des changements de plan (entrées et sorties)[6]. » Mais, surtout, il se considère, quand il le faut, comme un homme d'action, capable de mener à bien

1. Cf. Goncourt, *op. cit.*, I, 304 : « Des coupures, des coupures ! »
2. *Corresp.*, II, 77. Il donne le même conseil à Bouilhet en 1855 (*Corresp.*, IV, 75).
3. *Id.*, II, 53 (octobre 1847). Cf. le même aveu en 1866, *id.*, V, 266 ; en 1876, *id.*, VII, 285.
4. A. Albalat, *Gustave Flaubert et ses amis*, 9-10.
5. *Corresp.*, III, 14, 213 ; — IV, 73, 75, 81, 84-5, 92-3, 94, 95, 103, 106, 115, 117, 123, 132, 281, 288, 299, 335, 403 ; — V, 19, 33, 126, 129, 130, 362. — Max. du Camp, *op. cit.*, II, 135-36.
6. *Id.*, IV, 73.

des démarches et d'emporter des résistances où échouerait son poète d'ami, vite embarrassé et plus vite encore résigné à l'échec. Au début, il essaye de le guider de loin : « Fais plutôt quinze démarches qu'une seule[1] », lui ordonne-t-il au mois d'août 1855, et il lui en envoie une longue liste. Bouilhet, sans doute, ne s'en soucie guère, car il reçoit peu après une semonce en règle, accompagnée de nouvelles leçons de tactique. Mais bientôt Flaubert n'y tient plus ; les répétitions de *Madame de Montarcy* vont commencer ; lui seul peut les diriger comme elles doivent l'être, de manière à ne pas perdre « quantité d'effets scéniques dont toi-même ne te doutes pas[2] » ; il arrive à Paris et s'installe à l'Odéon pour veiller à tout, comme s'il s'agissait de sa propre pièce. Désormais, l'habitude est prise : à chaque nouvelle œuvre de Bouilhet, Flaubert quittera sans hésiter son cher Croisset, ses travaux, ses papiers, pour venir mener, dans une ville qu'il n'aime pas, la vie la plus opposée à ses goûts. Il revient chez lui fatigué, brisé, « dégoûté de toute cette cuisine[3] » ; il n'en recommence pas moins la même épreuve quelques mois plus tard. Sans doute est-il dévoué corps et âme à son ami, mais il est également indéniable qu'il prend un plaisir de plus en plus vif à ce genre d'occupation, plaisir de pénétrer enfin dans le monde mystérieux dont sa jeunesse avait tant rêvé, plaisir surtout de se prouver qu'une fois sorti de son milieu et de son cercle habituel de pensées, il n'en est pas moins capable de s'imposer aux professionnels de la scène, aux gens du métier.

A cette école, il est vite passé maître. En 1864, ce n'est plus seulement Bouilhet, « *mais Fournier* », le directeur de la Porte-Saint-Martin, qui lui demande d'assister assidûment aux répétitions de *Faustine*. « Je ne crois pas leur être inutile, soit dit sans vanité[4], » ajoute-t-il. Quelques semaines après, « *Faustine commence à faire de l'argent*[5]... Bref, je suis payé de mes peines qui n'ont pas été médiocres, » et il dort sur ses lauriers. Bouilhet est pauvre, et la grande justification du théâtre, de cette forme inférieure de l'Art, est de nourrir son homme mieux que la poésie ou même le roman. Le Flaubert de 1864, au surplus, n'est plus le novice qui abandonnait ses droits sur *Madame Bovary* pour un morceau de pain. Pour se faire respecter des éditeurs et des directeurs, il importe que l'écrivain sache défendre ses intérêts, quelque déplaisant que cela soit. Un succès d'argent n'est donc pas mépri-

1. *Corresp.*, IV, 84.
2. *Id.*, IV, 117.
3. *Id.*, IV, 299.
4. *Id.*, V, 129.
5. *Id.*, V, 130.

sable, au contraire, pourvu que l'Art n'en souffre pas, et c'est sur la scène qu'il s'obtient le plus facilement. Certains veulent mettre à l'origine de l'œuvre dramatique de Balzac une conversation entre le romancier et Victor Hugo, dans laquelle le poète s'étendait complaisamment sur le profit pécuniaire d'*Hernani*. Flaubert n'oubliera pas dans la suite les droits d'auteur assez rondelets que Bouilhet palpa à plusieurs reprises.

Flaubert fut ainsi, pendant plus d'une quinzaine d'années, le collaborateur bénévole et actif de son meilleur ami. Dans son délire, Bouilhet faisait encore le plan d'un drame sur l'Inquisition, et appelait Flaubert pour le lui montrer[1]. Ces années de travail en commun furent pour notre romancier un véritable apprentissage dramatique, et il est impossible de le considérer comme un débutant quand il aborde le théâtre en personne.

Il n'y avait jamais d'ailleurs complètement renoncé. Sa courte flambée d'amour pour Louise Colet ranime ses ambitions troubles d'adolescent. Il se rappelle cette représentation de *Ruy Blas*, où toute la salle n'avait d'yeux que pour sa splendide beauté. Hélas! Spectateur, il passe aujourd'hui inaperçu; il n'est plus temps de devenir acteur; mais il pense encore parfois à écrire des pièces de théâtre. Le 14 novembre 1850, de Constantinople, il écrit à Bouilhet qu'il ne se désintéresse pas des événements politiques en France. « A mon retour, j'ai envie de m'enfoncer dans les socialistes et de faire, sous la forme théâtrale, quelque chose de très brutal, de très farce, et d'impartial bien entendu. J'ai le mot sur le bout de ma langue et la couleur au bout des doigts. Beaucoup de sujets plus nets comme plan n'ont pas tant d'empressement à venir que celui-là. « Cependant, rien ne vint avant 1874 et *le Candidat*, dont voici vraiment la conception. Pendant plus de vingt ans, Flaubert se donne à d'autres travaux. Arrive de nouveau une période d instabilité politique en France; tout naturellement, son vieux projet lui revient à l'esprit, et cette fois il l'exécute. Sa vocation dramatique, pour n'être pas tyrannique, n'en est pas moins sûre, mais elle dépend des circonstances pour se manifester. Dans cette même lettre à Bouilhet, il lui parle d'*Une nuit de Don Juan*[4], qu'il projette d'écrire, et dont nous avons le plan; c'était sous forme de dialogue qu'il comptait analyser la mystique du sentiment amoureux.

1. *Corresp.*, VI, 41.
2. *Id.*, I, 232.
3. *Id.*, III, 145.
4. *Id.*, II, 253.

Une fois même engagé en plein travail de *Madame Bovary*, il ne cesse pas de penser au théâtre. « Quand j'aurai fini ma *Bovary* et mon conte égyptien (dans deux ans), » écrit-il à Louise Colet le 23 mai 1852, « j'ai deux ou trois idées de théâtre que je mettrai à exécution[1]. » Il lui fallut dix ans, et non deux, pour mener à bien *Madame Bovary* et *Salammbô*; l'exécution de ses projets dramatiques en fut retardée d'autant, mais il garde toujours ceux-ci en tête. Pour ne pas perdre la main, il se propose, quand il sera installé à Paris, d'écrire des scénarios avec Bouilhet[2]. *Madame Bovary* paraît; la Porte-Saint-Martin lui propose d'en tirer une pièce, et lui offre des conditions alléchantes. Flaubert refuse net. « Quand je ferai du théâtre, j'y entrerai par la grande porte, autrement, non[3]. » Son heure doit venir, là aussi. En 1862, il n'attend pas d'en avoir fini avec *Salammbô* pour se mettre en quête des ouvrages dont il a besoin pour préparer sa première pièce, *le Château des Cœurs*[4]. De 1850 à 1862, non content de s'associer intimement à l'œuvre dramatique de Bouilhet, il a toujours en vue le moment où, débarrassé de ses romans, il pourra aborder le théâtre en personne.

En attendant, il se nourrit de la moelle des lions; les plus grands auteurs dramatiques forment ses lectures préférées. Shakespeare est toujours le maître qu'il place sans discussion au-dessus de tous les autres, et, à partir de 1852, il est capable de le lire dans le texte[5]. Après avoir relu Eschyle[6], il se met à Sophocle « que je veux savoir *par cœur*[7] ». Il revient avec enthousiasme à Aristophane vers 1847. « Voilà qui est beau et verveux et bouillant. Mais ce n'est pas décent, ce n'est pas moral, ce n'est pas même convenable; c'est tout bonnement sublime[8] ». Le grand satirique lui semble plus actuel que jamais : « Ce qui manque à la société moderne... c'est un Aristophane, mais il serait lapidé par le public[9] », ajoute prudemment Flaubert, qui ne sent pas l'étoffe d'un martyr. N'importe! Il voudrait, lui aussi, fouailler son époque, et cet illustre modèle ne l'incitera certes pas à la modération. Parmi les auteurs français, il ne s'intéresse qu'à Corneille et à Molière, mais celui-ci est trop

1. *Corresp.*, II, 419.
2. *Id.*, IV, 81.
3. *Id.*, IV, 245-46.
4. *Id.*, V, 14.
5. *Id.*, II, 366.
6. *Id.*, II, 299.
7. *Id.*, II, 45.
8. *Id.*, II, 37.
9. *Id.*, III, 68.

« bourgeois[1] » pour pouvoir supporter la moindre comparaison avec Shakespeare. Enfin Gœthe le transporte toujours d'admiration.

Il serait ridicule de vouloir préciser quelle a pu être l'influence de ces chefs-d'œuvre sur la formation dramatique de Flaubert. On peut deviner çà et là, dans telle ou telle de ses pièces, la trace de Shakespeare et de Gœthe, d'Aristophane et de Molière. Les uns et les autres, en tous les cas, lui ont donné le sentiment de la grandeur, d'un art supérieur et difficile. Ce contact souvent renouvelé avec les maîtres de la scène a peut-être provoqué dans son esprit de tristes retours sur ses propres efforts, et la conviction qu'il n'était pas fait pour marcher sur leurs pas, il l'a certainement poussé à considérer avec indifférence et mépris le théâtre français de son temps. Les succès d'Augier, de Ponsard, de Vacquerie, loin d'exciter son émulation, le laissent absolument froid[2], et il ne manque pas une occasion de décocher une nasarde à Émile Augier, l'auteur à la mode du Second Empire[3]! Ses confrères moins heureux n'en valent guère mieux : « Tous ces gars-là sont d'une telle paresse et d'une si crasse ignorance! Ils ont si peu la foi! et si peu d'orgueil! Ah! Ah! les gens d'esprit, quels pauvres gens cela fait[4]! » Les gens d'esprit, il ne cessera de s'en moquer, avec une insistance qui trahit bien quelque envie[5]. Car, s'il aime la bouffonnerie et la grosse plaisanterie, Flaubert manque d'esprit de salon, d'esprit de théâtre, d'esprit tout court. Il ne plaira jamais beaucoup à la société parisienne, et il ne s'y plaira vraiment jamais. La conscience de sa supériorité intellectuelle le détourne de demander aux auteurs contemporains les leçons de technique, de savoir-faire dramatique que ne pouvaient lui donner ni la fréquentation de Bouilhet, ni celle des grands maîtres du passé.

Quelles sont ses idées sur le théâtre? Il ne semble pas le tenir, dans son ensemble, pour un genre inférieur. Sans doute, il accable de ses sarcasmes vaudevilles et vaudevillistes; il en veut à « l'esprit français [qui] a une telle rage d'amusement[6] », d'une manière plus générale, on ne peut s'attendre à ce que lui, qui se sent devenir en 1853 « aristocrate, aristocrate enragé »[7], aime beaucoup l'idée

1. *Corresp.*, II, 366, et III, 34.
2. *Id.*, II, 445.
3. Il ne sera en bons termes avec lui qu'à la fin de sa vie. Cf. *Corresp.*, VII, 285; VIII, 68.
4. *Id.*, II, 383.
5. Goncourt, *op. cit.*, VII, 10.
6. *Corresp.*, III, 248.
7. *Id.*, III, 209.

de soumettre une de ses créations au jugement de la masse avec laquelle il ne se voit rien de commun. Il sait, d'autre part, que le théâtre, c'est le dialogue, et il se rend compte, en écrivant *Madame Bovary*, combien il est peu doué pour ce genre de style. Ses lettres à Louise Colet sont pleines de plaintes à ce sujet. Rien ne lui paraît plus pénible que d'entrer dans la peau des personnages qu'il essaye de faire parler, que de « penser pour les autres comme ils eussent pensé[1] ! » N'est-ce point cependant la condition première de toute œuvre dramatique vivante? C'est un fait que les dialogues, dans ses romans, tiennent beaucoup moins de place, et sont beaucoup moins animés, que dans ceux de Balzac. A tant de mots de celui-ci qui restent dans la mémoire, le « C'est la fatalité » de Charles Bovary est à peu près le seul que l'on trouve à comparer. Les qualités mêmes de *Madame Bovary* sont tout à fait opposées à celles qui font un auteur dramatique. Flaubert, cependant, ne semble pas croire que son tempérament d'écrivain aura à se vaincre lui-même quand il abordera le théâtre. Il est résigné d'avance à subir les mêmes « privations » auxquelles a dû consentir Bouilhet[2]; pour le reste, il cherchera, comme il le conseille à Louise Colet, à écrire « en vue du public éternel[3] », de même que les génies dont il lit et relit les œuvres. Si elle le gêne par certains côtés, la forme dramatique a un grand avantage à ses yeux : « Elle annule l'auteur », et ceci est une idée très juste, s'il faut entendre par là que la personnalité de l'écrivain doit s'effacer derrière celle de ses héros. Plût à Dieu qu'il n'ait pas laissé souvent ses partis pris réapparaître d'une autre façon dans ses pièces. Pour le moment, ce qui ressort de ses sentiments sur le théâtre, c'est une bonne volonté telle qu'il en est presque amené à se faire quelque illusion sur son aptitude à se transformer en auteur dramatique.

Il nous est peut-être déjà permis, considérant l'auteur de *Madame Bovary* et de *Salammbô* tel qu'il était en 1862, d'avoir un certain doute à ce sujet. Ce qui est incontestable, cependant, c'est que, depuis son enfance, Flaubert n'a pas cessé de penser au théâtre comme au cadre choisi de son triomphe, de lire et de voir jouer des pièces, d'en écrire ou d'en concevoir. Mêlé, grâce à Bouilhet, à la « cuisine » de la scène, il croit connaître les secrets du métier. Ses grands succès de romancier mêmes ne le détournent pas de ses projets. Il s'agit, en effet, pour lui de mon-

1. *Corresp.*, III, 359.
2. *Id.*, III, 213.
3. *Id.*, III, 61.

trer l'étendue et la variété de son talent, de s'imposer à la foule, et de réaliser ainsi les rêves les plus chers de sa jeunesse.

Son Théâtre, indépendamment des ébauches déjà signalées, et qu'il ne songea jamais à reprendre, comprend trois pièces qui s'échelonnent de 1862 à 1874 : une féerie, *le Château des Cœurs*, et deux comédies, *le Sexe faible* et *le Candidat*. Nous allons les étudier tour à tour, dans l'ordre chronologique de leur composition.

II. — Le Chateau des cœurs.

Est-ce la lecture de *Don Quichotte*, où il admire surtout « cette perpétuelle fusion de l'illusion et de la réalité[1] », qui donna à Flaubert la première idée d'écrire une féerie? En tous les cas, c'était un des deux ou trois projets dramatiques qu'il avait en tête dès 1852. Il lui fallut attendre d'avoir à peu près terminé *Salammbô* pour qu'il pût s'en occuper. Le 7 février 1862, il demande à son ami Baudry de lui faire parvenir « les volumes de la Bibliothèque du *Cabinet des Fées*[2] », recueil de contes à l'usage des enfants, qui date de la fin du XVIIIe siècle, et le travail de préparation commence peu après. Flaubert se plonge également dans la masse des féeries modernes, qui lui paraissent les fantaisies les plus lourdes que l'on puisse imaginer[3]. Il s'en repose en lisant des poésies de Shakespeare, et, d'ailleurs, tout vaut mieux que le travail abrutissant auquel il venait de se soumettre avant de remettre définitivement *Salammbô* à l'imprimeur. Après environ deux mois d'études de ce genre, Flaubert entreprend sa pièce dans la joie, en collaboration avec Bouilhet, bien entendu, et avec un autre ami normand, le comte d'Osmoy, qui avait, lui aussi, une certaine expérience dramatique. Bientôt, le délassement qu'il en attendait se transforme en une nouvelle épreuve.

En octobre 1862, la maladie de Mme d'Osmoy interrompt tout travail, et les trois amis se séparent pour plusieurs mois[4]. Il ne semble pas qu'ils aient pu même se mettre d'accord sur le plan, et, à en croire du Camp[5], ni Bouilhet, ni surtout d'Osmoy ne montraient beaucoup d'intérêt à cette entreprise. De fait, de longs mois se passent sans que Flaubert réussisse à les réunir autour de lui. Il trompe son impatience en composant deux plans, dont il

1. *Corresp.*, III, 53.
2. *Id.*, V, 14.
3. *Id.*, V, 30.
4. *Id.*, V, 53.
5. Du Camp, *op. cit.*, II, 313.

ne sait lequel choisir[1]. L'un traîne l'action à travers les vérités vulgaires de tous les jours, et ne le satisfait point. L'autre l'emporte en pleine fantaisie, ce qui lui plaît, mais comment en faire accepter les audaces au gouvernement et au public, sans parler des difficultés d'exécution[2]? Flaubert hésite longtemps; finalement, sur le conseil de Bouilhet, semble-t-il[3], il se décide à mêler le fantastique et le réel en une seule action. En l'absence de ses brouillons, il est assez difficile de préciser ce dernier point.

Quoi qu'il en soit, Flaubert n'attend pas d'avoir achevé sa féerie pour en soumettre à Fournier, le directeur du Vaudeville, le scénario définitif et les quatre premiers tableaux; celui-ci reproche à la pièce son style trop « mou » et, finalement, la refuse[4]. Flaubert, sans se décourager, continue son œuvre. Il la termine à la fin d'octobre 1863[5], la reprend avec Bouilhet dans des journées de travail acharné, et la considère enfin comme achevée au début de décembre[6]... L'enthousiasme des débuts a disparu. Sa correspondance trahit de nombreux mouvements de fatigue, de dégoût, mais n'en est-il pas toujours ainsi quand Flaubert en a fini avec quelque travail? Au fond, il n'est pas trop mécontent, et le voici bientôt heureux et tranquille de nouveau. La féerie est chose faite, son dénouement est maintenant excellent, elle va sans doute être jouée sous peu. A sa mort, dix-sept ans plus tard, elle commençait à peine à être publiée dans une obscure revue.

Alors se place, en effet, une longue et monotone histoire, dont l'intérêt est surtout de prouver à quel point Flaubert souhaitait faire représenter *le Château des Cœurs*. Il le lut en décembre 1863 devant un aréopage formé d'amis touchant plus ou moins au monde des théâtres[7]; il comptait surtout sur l'influence financière d'un camarade d'enfance, Pagnerre, pour la faire recevoir au Châtelet ou aux Variétés. Après quelques mois d'attente, il lui faut renoncer à cet espoir. En 1866, il apprend que le directeur de la Gaîté, Dumaine, est en quête d'une féerie en dehors des conditions ordinaires. Il se précipite à Paris, et trouve à grand peine un homme indécis qui le remet à plus tard, c'est-à-dire à jamais[8]. Vers octobre, novembre 1869, après la mort de Bouilhet,

1. *Corresp.*, V, 90.
2. *Id.*, V, 92-93.
3. *Théâtre*, édition Conard, 519.
4. *Corresp.*, V, 107.
5. *Id.*, V, 113.
6. *Id.*, 118.
7. *Corresp.*, V, 121. Il semble qu'il y ait eu deux « aéropages », et deux lectures, l'une, un mercredi (*Corresp.*, V, 121); l'autre, un samedi. (Lettre signalée dans le catalogue Charavay, *R. H. L.*, 1925, p. 329.)
8. *Corresp.*, V, 236.

d'Osmoy et lui se remettent à l'ouvrage. Leur ami leur a confié le soin de son œuvre et il s'agit surtout d'assurer quelques ressources à son fils, Philippe Leparfait. Flaubert fait subir à la pièce d'importantes modifications[1], cependant que son éditeur Michel Lévy le met en relations avec un de ses coreligionnaires, Raphaël Félix, directeur de la Porte-Saint-Martin. Celui-ci ne ménage pas ses félicitations, ni même ses critiques que l'auteur déclare excellentes, mais il recule en fin de compte devant les dépenses à engager pour mettre en scène dix tableaux[2]. Flaubert a beau corriger encore sa pièce, il ne trouve personne à qui la montrer, et il prend alors une résolution héroïque : « Pour en revenir à la Féerie, elle sera reçue d'ici un mois, ou imprimée dans trois, au plus tard : telle est ma décision[3] ».

Vaine promesse d'amoureux dépité qui a vite fait de retourner à ses amours. En 1872, *le Château* n'a été ni joué ni publié, et Flaubert y travaille avec plus d'ardeur et d'espoir que jamais : « Quant à la féerie, je suis éreinté, mais non découragé, oh ! pas du tout : elle sera jouée un jour ou l'autre et elle aura un grand succès ! » affirme-t-il à sa nièce Caroline[4]. Il ne réussit qu'à avoir une entrevue inutile avec le directeur du théâtre de la Gaîté en décembre 1872[5]. En septembre 1874, après l'échec du *Candidat*, il la confie à un agent dramatique, Peragallo, qui se faisait fort de la placer, et n'y arriva point[6]. L'arrivée de son ami Bardoux au ministère de l'Instruction publique, en décembre 1877, lui redonne quelque espérance, mais le ministre garde onze mois le manuscrit sans même l'ouvrir[7]. Nouvelle démarche en septembre 1878 auprès de Winschenk, directeur de la Gaîté, nouvel échec. Flaubert ne se décourage pas encore, confie son œuvre à Ernest Daudet, qui ne s'en occupe guère, et Maupassant a toutes les peines du monde à la ravoir[8] : c'est qu'il s'agit d'aller porter « l'ourson » au théâtre des Nations, où Carvalho semble disposé à bien l'accueillir[9] ; Flaubert se voit déjà riche, et capable de restituer la place de conservateur à la Mazarine qu'il vient d'obtenir. Une fois de plus, le Pot au lait se brise en mille morceaux.

1. *Corresp.*, VI, 96.
2. *Id.*, VI, 97.
3. *Id.*, VI, 98.
4. *Id.*, VI, 338-339.
5. *Id.*, VI, 447.
6. *Id.*, VII, 201, 221.
7. Cf. Bergerat, *op. cit.*, II, 146.
8. Borel, *op. cit.*, 50, 73, 76.
9. Carvalho était, en effet, resté en relations amicales avec Flaubert après l'échec du *Candidat*. Cf. Borel, *op. cit.*, 26.

C'est alors, enfin, qu'il se décide à faire imprimer cette pièce injouable. Il avait déjà permis à Catulle Mendès d'en publier le tableau du pot au feu dans la *République des Lettres*, en 1876[1], mais il comptait sur des droits d'auteur qui ne vinrent pas[2], et il ne lui communiqua rien d'autre, offensé dans sa dignité d'écrivain. Il avait ensuite pensé, en 1878, à la *Revue Philosophique*[3]; il cède finalement à la demande de Gustave Charpentier, son éditeur, qui venait de lancer une revue littéraire, *la Vie Moderne*, confiée à la direction de Bergerat. Il fut convenu qu'à défaut de décors, *le Château des Cœurs* aurait des illustrations. Il fallait que Flaubert aimât bien sa chère féerie, et voulût lui donner toute la vie possible, pour qu'il en oubliât ses principes les plus chers : « Jamais, moi vivant, on ne m'illustrera[4] », proclamait-il en 1862. « De mon vivant, on ne fera pas d'illustrations. *Dixi*[5] », répétait-il encore à Georges Charpentier en février 1879[6]. Il se repentit vite de sa faiblesse; l'illustration de la féerie avait été confiée à des artistes en vue, et sa nièce même y collabora. Flaubert n'en fut pas moins indigné de la plupart des dessins, qui lui semblaient trahir sa pensée; ce n'est pas ainsi qu'il voyait de ses yeux de père sa pauvre féerie. Ce qui le scandalisa encore davantage, ce fut la manière même dont son texte était morcelé d'une page à la suivante, d'un numéro à l'autre, sans aucun souci de la suite logique des scènes. C'est en vain qu'il accable Charpentier et Bergerat de réclamations et de menaces furibondes[6]. Dans la dernière lettre qu'il écrivit à sa nièce, le 2 mai 1880, il proteste encore : « Je vais prévenir Charpentier que la semaine prochaine je lui demanderai des comptes, et, par la même occasion, lui adresser quelques paroles bien senties sur sa jolie revue. Bergerat aura son paquet chez moi devant une *nombreuse*[7] ». La mort empêcha Flaubert de venger son œuvre; du moins mourut-il avec l'espoir qu'elle serait peut-être jouée. Un compositeur anglais, M. Lee, venait de lui demander l'autorisation de mettre en musique *le Château des Cœurs* pour le théâtre du *Strand*, à Londres[8]. Ainsi, jusqu'à la fin de sa vie, Flaubert chercha à

1. *Corresp.*, VII, 328.
2. *Id.*, VIII, 143-144. (Renvoie à l'ancienne édition Conard de la *Correspondance*, la nouvelle n'ayant pas encore dépassé février 1880).
3. *Corresp.*, C., V, 477. Mais le directeur de cette revue, Dalloz, trouva la pièce « dangereuse » et refusa de l'imprimer. *Corresp.*, C., IV, 346, 47.
4. *Id.*, V, 25.
5. *Id.*, C., IV, 355.
6. *Corresp.*, VIII, 389, 391, 395, 403; C., V, 557.
7. *Id.*, C., V, 574-575.
8. *Id.*, C., V, 570.

faire connaître cette pièce, et il compta parmi ses « chagrins littéraires » de ne pas la voir sur les planches[1]. C'est donc un ouvrage dont il ne rougissait pas, et auquel il revenait sans cesse avec amour, que nous avons à étudier.

Que voulait-il faire? C'est faute d'un autre mot, plus exact, qu'il appelle *le Château des Cœurs* une féerie. En réalité, il veut tenter du nouveau. Aucun des genres dramatiques à la mode ne lui plaît, et il ne se soucie pas de rivaliser avec l'un de ces « faiseurs » parisiens qu'il méprise. « Il faut sortir des vieux cadres et des vieilles rengaines et commencer par mettre dehors la lâche venette dont sont imbibés *tous ceux* qui font ou veulent faire du théâtre ». C'est dans le domaine de la fantaisie qu'il entend se tailler sa place. Ce serait écraser d'avance sa tentative que d'évoquer ici les noms d'Aristophane et de Shakespeare. Telles sont pourtant ses deux inspirations principales. Au surplus, Flaubert n'espère nullement composer une pièce qui puisse être comparée aux leurs. « Je veux seulement attirer l'attention publique sur une forme dramatique splendide et large[2] ». Aussi comptait-il écrire une longue préface, « plus importante pour moi que la pièce[3] », pour laquelle il fit certaines lectures, mais qu'il trouva à peine le temps d'entamer. Son ambition est donc d'acclimater en France un genre nouveau, et de lui donner la portée philosophique et le haut symbolisme que l'on trouve assez souvent dans le théâtre anglais ou allemand. Tels, certains chefs-d'œuvre de Shakespeare, *la Tempête*, *le Songe d'une Nuit d'été*, par exemple. Tel le *Faust* de Gœthe, qu'il aimait tant à relire, et l'ensemble de l'œuvre d'Hoffmann. Il est difficile de comprendre qu'il n'ait pas donné plus de son temps à la pièce elle-même qui devait être l'incarnation de ses idées dramatiques. Sans doute, celles-ci n'arrivèrent pas à prendre une forme précise, ses dons lui apparurent bientôt inégaux à son dessein et, surtout, la pensée de *l'Éducation sentimentale* survint, qui fit négliger tout le reste. En tous les cas, Flaubert ne devait pas faire école sur ce point. Il n'y a guère dans le théâtre français contemporain que le *Chantecler* de Rostand, *l'Oiseau bleu* de Mæterlinck, et peut-être *la Jeune Fille aux joues roses* de Porché, qui puissent être considérées comme des féeries de cette sorte. Faut-il voir dans ce fait la marque de l'esprit latin, épris de précision et de bon sens, alors que, dans les pays du Nord,

1. *Corresp.*, VIII, 284.
2. *Id.*, V, 21. En 1876 encore, il signale au jeune Guy de Maupassant, entre autres sujets, de « creuser la question de la féerie ». *Corresp.*, VII, 355.
3. *Id.*, V, 110.

enveloppés de brumes, l'imagination peuplerait plus aisément les forêts et les étangs d'êtres mystérieux? Tenons compte surtout de raisons plus humbles : une féerie exige de nombreux décors, de riches costumes, une figuration abondante, une mise en scène minutieuse et compliquée, bref, de lourdes dépenses qu'un directeur parisien hésitera toujours à engager. C'est, d'ailleurs, nous l'avons vu, ce qui est arrivé à Flaubert.

Le Château des Cœurs, c'est, au fond, l'éternelle lutte du bien et du mal, du beau et du laid, de l'idéal et de la matière, que l'on découvre, plus ou moins différemment représentée, dans toutes les conceptions religieuses de l'humanité. Ici, les Fées et les Gnomes se disputent les cœurs des hommes, les premières pour les remplir de bons sentiments et de pensées généreuses, les derniers pour s'en nourrir, et les remplacer par des mécanismes insensibles. Ceux-ci sont près de triompher : ils ont réuni presque tous les cœurs de l'humanité dans leur château, le château des Cœurs. Il reste une nuit aux Fées pour s'en emparer. Il faut qu'elles trouvent, pour cette entreprise, deux amants qui soient l'un pour l'autre toute pureté et tout dévouement. Et la pièce est l'histoire de la longue méconnaissance et du lent rapprochement de deux êtres naïfs et nobles, Paul et Jeanne ; longtemps trompés par les multiples artifices du roi des Gnomes, trahis par les vices de leurs semblables ou par les faiblesses instinctives de leur propre nature, ils triomphent de tous les obstacles et entrent tous les deux dans une éternité bienheureuse, parce qu'au pire moment de leur douloureuse aventure ils ont laissé crier leur cœur.

Dix tableaux nous promènent à travers les pays du merveilleux et les salons de la société parisienne. Passer d'un genre de décors à l'autre suffit à donner une impression de disparate, et souvent même, à l'intérieur de la même scène, fantasmagorie et réalité se juxtaposent. Telle est la conséquence du système inventé par Flaubert; à en croire du Camp : « C'était l'image même contenue dans le dialogue qui devenait visible et se formulait matériellement aux yeux des spectateurs[1] ». Idée fort ingénieuse et qui vient d'être reprise, avec le secours du cinéma, par M. Paul Claudel dans son *Christophe Colomb*, donné récemment à Berlin après avoir fait reculer d'effroi les metteurs en scène français. Elle était encore plus difficilement applicable à l'époque de Flaubert. Toutefois, il est exagéré de parler de système : ce procédé se répète trois ou quatre fois tout au plus, et ailleurs l'auteur a

1. Du Camp, *op. cit.*, II, 322.

recours, pour introduire le surnaturel qui rôde sans cesse autour de l'action, aux bons vieux moyens classiques.

Les indications les plus précises et les plus minutieuses règlent le cadre de chaque action, le costume de chaque personnage; une machinerie bien montée aurait été indispensable pour ces brusques changements de décors, ces métamorphoses subites, qui doivent faire oublier les contingences terrestres et habituer au monde de l'invisible. Aucun détail de la mise en scène n'est laissé au hasard, tous concourent à donner une impression d'ensemble, poétique ou satirique suivant les cas. Cette imagination précise des actions les plus surprenantes, des paysages les plus fantastiques, cette création étudiée d'êtres et de formes capricieuses rappellent les visions ardentes et bizarres qui emplissent *la Tentation de Saint Antoine;* elles peuvent aussi en partie s'expliquer par le long séjour que l'esprit de Flaubert venait de faire dans l'Orient mystérieux des vieux âges en préparant et en composant *Salammbô*. Ainsi s'enchaîne à travers l'œuvre du maître ce cycle oriental, dont le point de départ doit être trouvé sans doute dans son éblouissante découverte de la Méditerranée et de Marseille, « porte de l'Orient », en 1840, et que développèrent les souvenirs de son voyage en Égypte et en Syrie. Le mystérieux féerique du *Château des Cœurs* s'inspire moins, en effet, des brumes germaniques que des mirages des pays du soleil[1], et nous découvrons çà et là cette attirance alexandrine qui faisait souhaiter à Flaubert d'avoir vécu dans la grande cité hellénistique au IVe siècle de notre ère, et qui le ramena si souvent à *la Tentation*.

Paul, le chevalier de l'idéal, trahi par la destinée et toujours seul, ne représente-t-il pas certains côtés du caractère de Flaubert? Il est impossible d'en douter pour qui connaît les rêves et les déceptions de sa jeunesse. De sa tendresse meurtrie et solitaire témoigne cette confidence qu'il fit à George Sand : « Tout en crachant et toussant au coin de mon feu, je rumine ma jeunesse. Je songe à tous mes morts, je me roule dans le noir. Est-ce le résultat de trop d'activité depuis huit mois, ou l'absence radicale de l'élément femme dans ma vie? Mais jamais je me suis senti plus abandonné, plus vide et plus meurtri.... J'étais né avec toutes les tendresses pourtant! Mais on ne fait pas sa destinée, on la subit. J'ai été lâche dans ma jeunesse, *j'ai eu peur* de la vie! Tout se paie[2]. » Tel Flaubert, Paul cherche en vain, et ne sait pas trouver près de lui l'affection digne de son cœur[3]. Tel Flaubert, il fait un

1. Cf. en particulier le décor du septième tableau.
2. *Corresp.*, VII, 122.
3. Premier tableau.

grand voyage en Orient, perd son père subitement, et se trouve dans une situation financière gênée. Tel Flaubert, indifférent aux vanités sociales et aux avantages matériels, victime souvent de sa candeur et de ses enthousiasmes, il repousse les propositions honteuses du bourgeois tentateur qui vient à sa rencontre dans un cabaret aux portes de Paris; en vain ce Méphisto en redingote lui découvre-t-il la plus belle carrière de peintre, les plus triomphants succès mondains, à force de bassesses et de calomnies, Paul ne s'émeut point du tableau de la pauvreté honteuse, de « la misère constitutionnelle » qui attendent l'artiste et l'homme qui se respectent trop pour consentir à cette infernale tactique [1]. Tel Flaubert, Paul ne veut voir dans la haute société parisienne, où il vient d'entrer, qu'égoïsme féroce, canaillerie retorse et imbécillité distinguée. Toutes ses illusions disparaissent dans une soirée passée chez le banquier Kloekher. Ses amis d'autrefois ne le reconnaissent qu'au moment où il paraît riche et triomphant. Le plus dévoué d'entre eux n'est qu'un maître-chanteur qui se sert de Paul comme d'une arme contre le banquier Kloekher, le spoliateur de la fortune paternelle. Ce dernier, effrayé, ordonne à sa femme de plaire à Paul, qui croit un instant être aimé. Bref, ce troisième tableau est une satire amère et impitoyable. Les seuls comparses qui ne soient pas odieux sont ridicules, comme cet amateur de vieilles faïences, Bouvignard[2], dont le nom seul, de la même famille que Bovary, et, plus tard, Bouvigny dans *le Candidat*, atteste la stupidité.

Tel Flaubert, Paul pense un instant à se suicider; il en est détourné par un message de la reine des Fées qui lui promet, s'il délivre le cœur des hommes, « un amour au-dessus même de tes rêves[3] ». Alors se présente une petite paysanne, la sœur du domestique de Paul; elle l'aime naïvement, tendrement; elle est toute pureté et toute douceur, mais trop ignorante pour parler, elle déçoit le jeune intellectuel qui s'éloigne sans l'avoir comprise. N'y a-t-il pas là quelque écho des premières déceptions amoureuses de Flaubert, de cette jeune Anglaise, Gertrude Collier, rencontrée à Trouville, avec laquelle il s'était trouvé si vite en sympathie, et qu'il perdit de vue sans retour, faute d'un peu de confiance en lui et en elle? Amourette d'enfance, c'est vrai, mais qu'ils n'oublièrent jamais, témoin les lettres sentimentales qu'ils échan-

1. Deuxième tableau.

2. Le personnage a dû être inspiré à Flaubert par une personne de son entourage. Il écrit, en effet, en 1867, à sa nièce Caroline : « Je m'occupe exclusivement de l'histoire de 48. Cela remplace les faïences ». (*Correspond.*, V, 281.)

3. *Théâtre* (Conard), 228.

geaient au soir de leur vie entre 1876 et 1880[1]. Sans doute, cette jeune fille appartenait à la meilleure société anglaise, mais la différence de nationalité et d'éducation devait la rendre difficile à comprendre et à apprécier autant que la distance sociale qui sépare Paul de Jeanne.

Quoi qu'il en soit, la pauvre Jeanne, pour plaire à Paul, pour s'imposer à son attention, imagine de se présenter à lui sous les aspects qui répugnaient le plus à Flaubert. Nous la voyons d'abord habillée, coiffée, parfumée par le roi de la Mode, formée aux belles manières et aux propos mondains par l'exemple de deux automates, métamorphosée ainsi en une poupée factice, prétentieuse et insipide; Paul s'enfuit d'horreur à l'entendre lui confier ses rêves d'avenir, résumé satirique de la frivolité cupide et tapageuse que Flaubert prêtait aux gens du monde du Second Empire[2]. Mais où la haine méprisante de l'auteur se dévoile encore davantage, c'est dans la description du « royaume du pot-au-feu », le tableau auquel Flaubert tenait le plus, et qui faisait pousser, nous dit-il, « des rugissements d'enthousiasme[3] » au bon Tourgueneff. C'est une virulente critique de l'idéal bourgeois auquel Jeanne a imaginé de se conformer. Tour à tour défilent les corporations et les êtres contre lesquels se dépensait sans mesure l'indignation du solitaire de Croisset: les Épiciers, « dominateurs universels », les Bureaucrates, les Savants aux recherches insignifiantes, les Poètes comiques à la verve bridée, l'hypocrite et trop sage jeunesse bourgeoise, les ménagères fières de leurs maris et de leurs pot-au-feu[4]. Toutes les beautés, toutes les grandeurs, toute grâce et toute fantaisie sont bafouées et interdites par l'esprit pratique le plus mesquin, la routine la plus tyrannique. C'est le règne absolu de l'abrutissement et de l'ennui, et, pour n'avoir pas voulu s'y soumettre, Paul est jeté en prison. Ainsi s'annonce cette encyclopédie de la bêtise bourgeoise à laquelle Flaubert usa les six dernières années de sa vie, *Bouvard et Pécuchet*.

Jeanne, enfin, tente d'éblouir Paul par la splendeur d'un pouvoir souverain; elle a joué sans succès la coquette et la bourgeoise stupide; la voici, dans quelque sultanat oriental, maîtresse de la vie et de la mort de millions d'esclaves[5]. Le jeune Flaubert, dans sa période « sadique », s'amusait parfois à former pareil rêve[6], et

1. *Corresp.*, VII, 377. VIII, 17, 20, 53, 54, 116, 138, 153, 312, 336, 347.
2. Cinquième tableau.
3. *Corresp.*, VII, 72.
4. Notons que Flaubert lui-même raffolait de pot-au-feu. *Corresp.*, VI, 153.
5. Septième tableau.
6. *Corresp.*, I, 76.

cette scène rappelle en particulier la pantomime *Pierrot au sérail*. Paul représente en face de cette tyrannie la liberté de l'esprit pur, qui défie la force de l'atteindre. Inaccessible aux tentations comme aux menaces, il est également insensible aux générosités et aux bienfaits par lesquels Jeanne veut réparer ses injustices et ses cruautés. Il doute, il se réserve. Sans doute doit-on voir là une allusion au gouvernement de Napoléon III, qui, dans le même temps, après les condamnations et les exils, prodiguait en vain les sourires et les faveurs à ses ennemis. Paul part au moment où son amante allait laisser enfin son naturel généreux l'emporter sur ses affectations. Jeanne meurt, mais sa dernière parole est pour révéler sa vraie condition. La Reine des Fées la ressuscite et la transporte au ciel.

Reste à s'emparer du Château des Cœurs. Le valet de Paul, Dominique, un moment séparé de lui, aperçoit le premier le but de leurs efforts, et ne pense bientôt qu'à profiter seul de cette découverte; il est métamorphosé en arbre[1]. Le maître, à son tour, ne se soucie pas du sort de son domestique; aussi tombe-t-il aux mains des Gnomes qui le transforment en statue vivante[2]. Ainsi est punie toute pensée orgueilleuse et égoïste. Les Gnomes triomphent, bafouent et torturent leur victime, mais celle-ci alors prononce le nom de Jeanne. C'est la délivrance, et les deux amants se trouvent enfin[3]. Paul voudrait aussitôt jouir de son bonheur, mais il lui reste à faire partager aux hommes son idéal de bonté, et à leur rendre les cœurs enlevés par les Gnomes. Il retourne chez Klockher, où se poursuivent les mêmes fourberies, les mêmes petitesses qu'auparavant. A peine chacun a-t-il retrouvé son cœur, qu'il dépouille son égoïsme et sa bassesse. Seul, le plus corrompu, le maître-chanteur, refuse de reprendre le sien. La Reine des Fées en console Paul : « Il faut toujours un peu de mal sur la terre[4] ».

Qu'aurait donné cette féerie sur la scène? Il est bien difficile de le dire. Notons seulement qu'elle ressemble assez à *Peer Gynt* d'Ibsen, qui fut jouée récemment (1924-1925) avec succès dans divers théâtres de Paris. C'est la même recherche lointaine de l'amour et du bonheur, que le héros norvégien aurait pu trouver près de lui. Quoi qu'il en soit, *le Château des Cœurs*, dans l'ensemble, se lit sans effort. Certes, les défauts en sautent aux yeux, mais un peu de sympathie et d'attention en révèle le charme désuet et original.

1. Huitième tableau.
2. Neuvième tableau.
3. Dixième tableau.
4. *Théâtre*, 350.

Il faudrait tout d'abord élaguer d'une main hardie. Flaubert montre souvent trop d'insistance à nous faire comprendre des intentions parfaitement claires, et trahit ainsi le débutant auquel on a répété : « Au théâtre, la clarté avant tout ». Il abuse, ici comme dans ses autres pièces, des a-partés gauches et inutiles. Le sujet de la féerie, la lutte des Gnomes et des Fées, est clairement posé dans la scène 2 du premier tableau; pourquoi nous le rappeler sans cesse par des apparitions monotones? Le roi des Gnomes, en particulier, finit par nous lasser de ses multiples déguisements, et nous donne l'impression, toujours désagréable, que l'auteur pousse peut-être un peu loin le mépris de l'intelligence moyenne des spectateurs. Ailleurs, Flaubert s'attarde à des effets de symbolisme vraiment trop puérils[1], à des monologues sans grand intérêt[2]. Ces lenteurs s'étalent plus encore dans le cinquième tableau, le plus faible à coup sûr, avec le neuvième, de toute la pièce; c'est une scène de revue de fin d'année, au cours de laquelle le roi Couturin et sa cour épuisent notre patience en pérorant plus que de raison. Même dans le tableau le mieux venu, celui du Pot-au-feu, il y a des longueurs, en particulier la scène 7, où le Grand-Prêtre n'ajoute pas grand chose à ce que nous savons de lui et de ses fidèles.

La mise en scène prévue effrayait les directeurs soucieux de leurs deniers, et aurait sans doute ennuyé par sa complication et sa lourdeur. Les menus détails accumulés produisent une impression confuse, et Flaubert n'a pas su dégager les grandes lignes de chaque décor. Son imagination est particulièrement faible quand il s'agit de représenter des scènes d'orgie ou de torture[3]; c'est alors qu'il entasse les traits sans autre résultat que de nous faire bâiller, un peu comme Lamartine dans certains passages de *la Chute d'un Ange*. Plus de sobriété aurait donné plus de force à ses descriptions.

Il y a des critiques plus graves; que Bouilhet ou Flaubert soient responsables de l'idée première, le mélange constant du féerique et du réel est rarement heureux. La précision anecdotique de certaines scènes, dont tous les détails contribuent à fixer la date, tranche trop avec d'autres passages, volontairement abstraits et irréels, qui nous transportent dans le monde de l'idéal. En outre, Flaubert se laisse emporter sans réserve par son goût de l'outrance[4], et de la satire passe trop souvent à la caricature.

1. Voir, par exemple, le personnage du cabaretier, deuxième tableau, scène 1.
2. Cf. Quatrième tableau, scènes 1, 3.
3. Cf. Septième tableau, scènes 2, 5. Neuvième tableau, scène 1.
Il s'agit même là, chez lui, d'une volonté de principe. « Il faut revenir aux

Partout, il lui faut trouver des vices à dévoiler, des ridicules à grossir. Il en veut à l'homme en général, et à toute son époque en particulier. Le *Dictionnaire des Idées reçues* le fournit de tout un déploiement de platitudes bourgeoises, qu'il s'agisse de faire parler des gens du monde ou des boutiquiers [1].

Mais surtout le dessein même de l'ouvrage, la thèse soutenue par l'auteur n'apparaissent pas avec toute la netteté désirable dans une œuvre de ce genre. Flaubert semble vouloir nous assurer que la bonté du cœur et le charme naturel l'emportent sur tout. Mais pourquoi donner à l'héroïne une telle simplicité ? Nous ne savons rien d'elle, ni même pourquoi elle aime Paul. On comprend que celui-ci soit rebuté tout d'abord par son insignifiance, presque semblable à celle de Félicité, qui « avait eu, elle aussi, son histoire d'amour ». Paul lui-même est encore gâté par trop de romantisme; il voudrait que Jeanne pense à l'idéal, que le monde soit parfait, et il est toujours prêt à désespérer de tout. Peu à peu, cependant, il se transforme, il voit plus nettement, plus simplement, où se trouvent la bonté, la beauté, mais il n'en continue pas moins à parler d'une manière naïve, et qui pourrait sembler parodique; on devine les sentiments mêlés de sympathie et de pitié que Flaubert éprouve pour cette incarnation de sa jeunesse. Cette hésitation se trahit également dans la conduite de la pièce. Nous savons qu'il en changea le dénouement à plusieurs reprises [2]. A partir du septième tableau, la marche de l'action donne l'impression de quelque flottement. A dire vrai, la pièce pourrait se terminer là; Paul a déjà montré assez de courage et de générosité pour triompher en même temps que Jeanne. On ne comprend pas bien pourquoi l'héroïne précède ainsi le héros dans la gloire, ni ce qui amène celui-ci au but de ses recherches. Est-ce là que se trouvait le tableau que Flaubert supprima pour rendre sa féerie plus jouable ? Toujours est-il que le plan ne présente pas jusqu'au bout la fermeté du début.

Cependant, l'ensemble de la pièce donne un certain plaisir. Les personnages ne sont que des fantoches, des pantins de Guignol, mais, par leur costume étudié, par leurs gestes précis, par

robustes *outrances* », écrit-il à Louise Colet le 16 novembre 1852. *Corresp.*, III, 48. « *Il ne faut jamais craindre d'être exagéré* » lui dit-il encore, *id.*, III, 240.

1. Voir, par exemple, « principes » : *Théâtre*, 200, 242. — *Dictionnaire*, 88; « poésie » : *Th.*, 250; *Dict.*, 87; « ruines » : *Th.*, 251; *Dict.*, 90; « Pauvres » : *Th.*, 252; *Dict.*, 87.

Presque toute la scène 2 du sixième tableau est faite d'expressions convenues. Cf. *Dict.*, cuisine, 56; cognac, 55; air, 46; temps 93. « Original ! » : *Th.*, 271; *Dict.*, 86; « A la campagne » : *Th.*, 337; *Dict.*, 52.

2. *Corresp.*, V, 119.

leurs paroles révélatrices à souhait, et parfois à l'excès, ils évoquent fort bien les sentiments, les idées, dont ils sont les interprètes simples et ingénus. Regardons un instant s'agiter les invités du banquier Kloekher[1]. Tous les types traditionnels de l'égoïsme et de la bêtise humaine y sont représentés: Alfred de Cisy ou l'amant de cœur; Letourneux ou le Tartuffe; Onésime Dubois, ou l'artiste embourgeoisé; Macaret, ou le capitaliste sans entrailles; le docteur Colombel, ou le médecin cupide; Bouvignard, ou le collectionneur maniaque; Kloekher, ou le banquier sans scrupules; Mme Kloekher, ou la Sirène intéressée. Chacun de ces automates ne s'écarte pas un instant des attitudes et des paroles que sa définition exige, et devient vite une charge méthodique, et même mécanique, de son caractère ou de sa profession. Tels les bourgeois du Pot-au-feu, par exemple. Mais au point de départ des exagérations et des outrances chères à Flaubert, on sent toujours un fait exact, une observation juste; ainsi, ce n'est pas par hasard que le banquier porte un nom de consonance vaguement germanique, comme tant de ses pareils en France sous le Second Empire; il montre dans ses rapports avec Paul[2] une lourdeur qui n'est pas de notre pays, et sa crapulerie contraste avec celle de Letourneux, plus souple et plus cynique. De même, il n'est sans doute pas commun de voir des paysans brutaliser leur fille, et l'envoyer chercher fortune à Paris, au hasard des belles rencontres[3]; ceci, c'est la part du pessimisme de Flaubert. Le père et la mère Thomas, les parents de Jeanne et de Dominique, n'en sont pas moins des paysans vraisemblables et assez nuancés, la femme plus cupide encore, plus pratique et plus éhontée que l'homme, tous les deux béants d'admiration devant leur fils qui parle net, et connaît des gens de Bourse. Ce dernier, d'ailleurs, a beau avoir couru le monde; sa conception du bonheur est encore voisine de celle de ses parents : avoir des domestiques, faire raser la forêt[4].

Ce peuple de marionnettes ne nous révèle aucun secret du cœur humain, mais nous rappelle avec une exactitude puérile et appliquée les traits les plus communs de la Comédie humaine. Cet art schématique ne nous trompe pas : à peine un personnage est-il entré en scène qu'il se révèle à nous; notre esprit peut alors s'abandonner à une libre rêverie, et nous sourions à la pensée des gestes et des paroles qui ne sauraient manquer de suivre.

1. Troisième tableau.
2. Troisième tableau, sc. 3.
3. Premier tableau, sc. 4.
4. *Théâtre*, 311.

Ce conte de fées pour grands enfants se termine, ainsi qu'il sied, par le triomphe de la vertu :

La vertu étant récompensée
On n'a rien à dire [1] !

Tels sont les derniers mots du *Château des Cœurs*. Leur ironie nous avertirait au besoin que l'auteur ne croit pas à la moralité que le genre lui imposait. Il a été moins heureux que Paul dans sa recherche de l'idéal. Dans aucune autre œuvre, à part celles de sa jeunesse, Flaubert n'a mis autant de lui-même. Le romantique qui veut croire à la bonté, à la beauté, à l'amour, et l'observateur désabusé qui découvre partout égoïsme, laideur, haine, essayent d'y faire bon ménage, et se cèdent tour à tour le devant de la scène.

Le Château des Cœurs semble donc digne de l'affection que lui avait vouée son auteur; sous ce masque enfantin, c'est peut-être là qu'il se livre le plus, et qu'il laisse errer en toute liberté son imagination familière. Il ne subit pas, comme dans ses autres comédies, la contrainte d'un dialogue serré et rapide. La féerie autorise toute fantaisie, et permet, çà et là, des couplets assez longs, discours, déclarations de principe, chœurs, que Flaubert eut plaisir à faire passer par son gueuloir. Le chœur des fées, qui ouvre la pièce [2], est un petit poème en prose, harmonieux et délicat de pensées, d'expressions, de rythme. Cependant, le style participe à l'équivoque de l'ensemble; il est chargé d'expressions trop précieuses pour n'être pas ironiques, à tel point que l'on se demande parfois si Flaubert croit ou ne croit pas à sa féerie. Il y croit, sans doute; il ne veut pas ridiculiser Paul, mais le débarrasser peu à peu de ses ridicules. Encore faut-il les montrer, encore faut-il nous signaler, par d'inutiles raffinements de mots, combien l'esprit romanesque voisine avec le mauvais goût. D'où tant de mièvreries qui ne sont pas habituelles sous sa plume, et qui, malheureusement, sentent l'effort. Dans d'autres passages, plus rares, Flaubert est davantage lui-même; le discours du bourgeois tentateur [3], par exemple, est merveilleux d'entrain diabolique; ces phrases pressées, coupées, haletantes, accumulent les traits, les évocations. Un sombre génie épique anime ce tableau du vice triomphant et de la vertu misérable. La cadence de la phrase suit tous les progrès de la pensée. Sur une période noble et

1. *Théâtre*, 350.
2. *Id.*, 160.
3. Deuxième tableau, sc. 3.

majestueuse se termine l'apothéose du malhonnête homme : « Pour duper les générations futures, vous pourrez même fonder un hôpital, et vous vieillirez tout doucement, servi par un peuple de valets, entouré de famille, lourd d'honneurs, avec une grosse bedaine et l'aspect d'un honnête homme[1] ». Toute cette scène est une satire ardente et pessimiste, composée avec une telle précision qu'il faut regretter que Flaubert n'ait pas eu plus souvent l'occasion de s'abandonner ainsi à son mépris du monde; nous rencontrons souvent dans sa *Correspondance* l'ébauche du chef-d'œuvre d'amertume qu'il a écrit ici[2].

Sujet banal, mais renouvelé par un effort d'imagination où se retrouve l'attirance de l'Orient, personnages sans profondeur, mais aimables et bien réglés; style inégal et varié, lyrique jusqu'au pathos ici, banal jusqu'à la platitude là, fort et ferme quand l'auteur entre en scène, et, derrière des apparences féeriques, l'éternel conflit qui le tortura et qui se poursuit, plus ou moins, chez chacun d'entre nous; le *Château des Cœurs* est loin d'être une œuvre parfaite, mais elle est digne d'être connue, quand ce ne serait que pour nous montrer, découvertes ou voilées, les meilleures qualités de Flaubert.

(*A suivre.*) JEAN CANU.

1. *Théâtre*, 185.
2. Cf., par ex., *Corresp.*, I, 99 (A Ernest Chevalier, 15 mars 1842).

ESSAI SUR LA MÉTRIQUE DE VERLAINE

I. — La « poétique » de Verlaine.

Que Mallarmé le subtil et le « naïf » (?) Verlaine aient été pour les jeunes poètes qui entraient dans la carrière, vers *1890*, des aînés « follement aimés, l'un avec plus de respect, l'autre avec plus de familiarité[1] », le chœur — à l'unisson — des petites revues de l'époque ne nous laisse aucun doute sur ce point. Que, d'autre part, la grande nouveauté du symbolisme, et, sans doute, la plus notoire, soit l'« instauration » du vers libre, les métriciens les plus archaïsants sont bien obligés d'en convenir. Mais que ni Mallarmé ni, surtout, Verlaine n'aient écrit un seul vers libre authentique, voilà qui a été moins communément remarqué, — et qui est pourtant bien remarquable.

Passe encore pour Mallarmé, qui fit toujours acte[2], sinon toujours profession de conformisme prosodique, mais Verlaine ! On pouvait croire qu'après avoir libéré le vers des dernières entraves que Hugo et Banville s'étaient encore imposées, il irait — logiquement — jusqu'au vers libre et donnerait lui-même l'exemple. En fait, il s'est arrêté en chemin — où, exactement ? *metrici certant...* Ce qui est sûr, c'est qu'on ne saurait, sans abus, le faire figurer parmi les vers-libristes[3].

D'où vient cette orthodoxie prosodique chez ce révolté, chez cet hérétique de la chair et du sang ? Est-ce défiance, prudence ou timidité ? Et devons-nous, avec Moréas, ne voir en lui « qu'un Parnassien, un Parnassien dissident, mais un Parnassien quand même[4] » ? Verhaeren regrette que « Verlaine n'ait point tenté le vers libre », mais ajoute aussitôt qu'« il a tout fait pour le préparer et le rendre inévitable[5] » ; et Remy de Gourmont — autre bon juge — le tient pour « un des instigateurs du vers libre[6] ». Voilà de sérieuses contrariétés.

1. Rémy de Gourmont, *Promenades littéraires*, 4e série, p. 19 (Mercure de France).
2. Le « coup de dés » est une exception inouïe et unique.
1. Ed. Dujardin, vers-libriste impénitent, s'indignait qu'« un grand journal infiniment sérieux » eût pu imprimer, en 1920, que « Mallarmé, Verlaine et Rimbaud étaient des poètes du vers libre ». (Ed. Dujardin, *Les Premiers Poètes du vers libre*. Mercure de France, 1922.)
4. J. Huret, *Enquête sur l'Évolution littéraire*, p. 80 (Charpentier).
5. Emile Verhaeren, *Impressions*, 3e série, p. 74 (Mercure de France).
6. R. de Gourmont, *Le Livre des Masques*, p. 252 (Mercure de France).

Il faut l'avouer : le cas de Verlaine n'est pas clair. Il y a en lui, quant à l'art des vers, du je ne sais quoi... Selon qu'on est plus sensible, en le lisant, aux exigences qu'il s'impose ou aux libertés qu'il se donne, plus frappé par les facilités qu'il se refuse ou par celles qu'il s'octroie, on n'entend point le même chant. Et cette impression n'est pas toute subjective : telle strophe verlainienne a la forte carrure d'un strophe malherbienne et telle autre ressemble curieusement à une « laisse » rythmique en vers libres, convertis sur le papier en vers réguliers. Il y a plus : l'évolution rythmique de Verlaine n'inscrit pas dans le temps une de ces belles courbes pures qui enchantent les géomètres ; le dessin en est indécis, rompu et comme raturé de reprises, de retours — de remords ? — tellement que le terme y semble rejoindre le commencement : on part du passage Choiseul pour y revenir à peu près, mais que d'aventures dans l'intervalle ! La date de publication des recueils de vers est elle-même trompeuse : un même recueil rassemble souvent des pièces composées à des époques assez éloignées — ainsi *Jadis et Naguère*, titre bien révélateur, — et tels recueils publiés à plusieurs années de distance — ainsi *Jadis et Naguère* (1884) et les *Romances sans paroles* (1874) — sont, par l'inspiration générale et la date de la composition des poèmes, pratiquement contemporains. Enfin Verlaine s'est toujours refusé à prendre expressément parti dans le débat prosodique. Les jeunes, qui s'obstinent à vouloir l'élever à la dignité de « chef d'école », le pressent de formuler quelque « déclaration de principe » : il se dérobe, il louvoie.

Est-il croyable qu'il voulût donner le change ? Verlaine au masque ? Avec lui, on ne sait jamais. Il y a bien quelque roublardise parfois chez cet ingénu. Peut-être était-il — malgré lui — étrangement divisé contre lui-même ; ou, tout bonnement, s'abandonnait-il aux caprices de son démon poétique. Il serait à coup sûr décevant de vouloir faire tenir cet art si divers dans une formule simple et bien ronde. Définir ce chant verlainien, tantôt plus « enchaîné » et de rythme presque classique, tantôt plus « délié » et côtoyant le vers libre, ce ne peut être que le décrire, le raconter, dans le temps, non de recueil en recueil — et nous avons dit pourquoi — mais d'époque en époque.

Encore faut-il se mettre en état de le bien entendre. L'abrégé d'art poétique et les deux préfaces de la *Franciade* nous préparent à entendre les vers de Ronsard. Mais il n'y a point de poétique — en forme — de Verlaine. « Je n'aurai pas fait de théorie, » écrit-il, en janvier 1890, dans un projet de préface pour la réédition de ses

premières œuvres. A défaut de théorie, nous devons nous contenter de quelques confidences prosodiques. Elles sont brèves, rares, réticentes, parfois peu conciliables, mais d'autant plus précieuses, et nous laissent au moins entrevoir ce que Verlaine a pensé du vers français en général et du vers libre en particulier. C'est cette poétique discrète et diffuse que nous voudrions d'abord tenter de préciser avant de nous soumettre, d'une oreille docile, au « charme » de ses vers.

*
* *

Édm. Lepelletier, prudent hagiographe, nous met en garde contre la tentation de prendre à la lettre « les paraboles littéraires » de « saint Verlaine[1] » :

Ses conversations, au cours des déambulations, arrosées aux caboulots du Quartier Latin, scandées du heurt inégal de sa canne sur les trottoirs sonores, ses aveux devant les soucoupes empilées, dans le voisinage des manuscrits épars et froissés sur les marbres poisseux des estaminets, ses récits aux greffiers indifférents de l'interview, ses vidages de conscience en présence de thuriféraires pâmés, son épandage à la Jean-Jacques de péchés et de vilenies, à travers les pages précieuses d'intéressantes et factices autobiographies, ne doivent être acceptées que sous réserve, et avec un fort rabais sur le total. La confession est souvent objective et la faute imaginaire. La rêverie a tenu une grande place dans ces propos de table, d'alcôve et de librairie. Il y eut de la composition et du jeu dans ces attitudes que Verlaine prenait, non pas pour « épater le bourgeois », à la façon de personnages d'Henry Murger, car il n'eut jamais ni cette intention vulgaire ni ce goût loustic, mais pour se grandir en se rabaissant, pour se gaudir dans une truculence dissolue, pour se camper, vis-à-vis de lui-même, en une pose de capitan du vice, saint Augustin de brasserie, à qui sainte Monique n'a pas manqué, car il invoquait souvent le nom vénéré de sa pieuse et bonne mère, entre deux vantardises pompeusement perverses[2].

Le morceau part d'un bon sentiment : Le vieux camarade ne doit pas être soupçonné... On peut sourire, pour peu qu'on ait feuilleté le dossier — récemment publié — du procès de Bruxelles[3]. Aussi bien est-ce d'un esprit non prévenu que nous avons voulu relire Verlaine. Or, notre impression — au sortir d'une

1. Le mot est de Mme de Noailles.
2. Edmond Lepelletier, *Paul Verlaine*, p. 16-17 (Mercure de France).
3. Cf. *L'Affaire Verlaine*, par M. Dullaërt, dans la revue belge *Nord*, cahier nº IV, Paris, librairie Corti ; Bruxelles, librairie Henriquez.

intimité quotidienne de plusieurs semaines — est, au demeurant, une impression de sincérité. Certaines parties de sa correspondance sont proprement poignantes. Il y a là un accent qui ne trompe pas — et ne cherche pas, je crois, à tromper. Ne soyons donc pas trop sceptiques. Et pour quelques fanfaronnades, quelques grosses malices cousues de fil blanc, n'allons pas mettre en doute tant d'aveux si visiblement jaillis du plus vif de l'être, tant de déchirantes confidences d'un pauvre cœur « mis à nu ».

Nous avons donc relu l'œuvre entier — il est assez aisé d'en faire le tour — et nous pensons n'avoir rien omis d'essentiel : articles, brouillons de conférences, confessions, mémoires, souvenirs, interviews, correspondance, poèmes enfin, dans notre quête de cette fuyante poétique — qui ne fait point une théorie, sans doute ; mais « refuser de théoriser c'est encore théoriser », disait, à peu près, Aristote.

Suivons Verlaine de ses premiers essais à son dernier poème — des bancs du lycée à la « chambre dorée[1] » de la rue Descartes — et marquons au long du chemin, d'un chemin qui n'est certes pas tout uni, les principales étapes de sa pensée : Tout se passe comme si la poétique de Verlaine tournait tout entière autour des années 1871 à 1873, autour du « grand péché radieux[2] », par quoi toute l'existence du pauvre Lélian s'illumine : Avant Rimbaud, — Sous le signe de Rimbaud, — Après Rimbaud.

*
* *

Au commencement était Hugo... En décembre 1858, « le Père, qui est là-bas dans l'île, » reçoit de Paris une courte lettre, illustrée de cinq strophes de quatre alexandrins, à rimes croisées, plus une variante, sur ce thème bien romantique : « La Mort[3] ». L'auteur de ce sombre poème a quatorze ans. Il est élève de quatrième au Lycée Bonaparte et s'appelle Paul Verlaine. Cet Éliacin de la poésie, — qui gardera toujours, même dans ses pires défaillances, quelque chose de l'enfant, — n'est encore qu'un bon petit écolier qui fait ses gammes. Mais cet adolescent, déjà tourmenté par le Démon poétique, ne sacrifie pas sur un seul autel. En janvier 1888, composant pour la série des « hommes d'aujourd'hui » une notice

1. Cf. F.-A. Cazals et G. Le Rouge, *Les Derniers Jours de P. Verlaine*, p. 3 (Mercure de France).
2. Cf. *Œuvres complètes* de P. Verlaine, tome II : *Parallèlement, Laeti et Errabundi*, p. 200 (Messein).
3. *Correspondance de P. Verlaine*, t. III, p. 139 (Messein).

sur André Lemoyne, Verlaine évoquera ses premiers enthousiasmes de collégien :

Aussi loin que remontent mes tout premiers souvenirs littéraires, le nom d'André Lemoyne y sonne, bien distinct, même parmi le retentissement d'autres poètes que j'appellerai magistrats : Hugo, de qui les *Contemplations*, son plus récent volume d'alors, étourdissaient mes quatorze et mes quinze ans; Baudelaire, avec ses *Fleurs du Mal*, qui les scandalisaient et les charmaient; Banville, qui leur faisait positivement l'effet d'un Dieu, et Leconte de Lisle, absolument celui d'un très dur et non moins authentique prophète[1]. De merveilleux débutants, Glatigny, Mendès, me plaisaient par-dessus tous; j'étais si jeune, il y a tant de talent si raffiné (surtout dans *Philoméla*), mais très jeune dans les *Vignes folles* et dans *Philoméla*. Et ces derniers livres avec de l'originalité déjà, procédaient tant des livres immédiatement antérieurs qu'ils ne doivent guère faire qu'un avec eux[2].

Quelques années plus tard, vers la fin de sa vie, en 1894, dans les *Confessions*, il essayera, non sans brouiller quelque peu les titres, de justifier ces lointaines admirations, qu'un renouveau de ferveur parnassienne lui rendra toutes chaudes et toutes présentes. Il racontera comment, un jour, quai Voltaire, il découvrit les *Cariatides* de Banville, « qui m'empoigna sur-le-champ », écrit-il, et, quelques jours plus tard, chez ce même libraire, les *Vignes folles* de Glatigny et *Philoméla* de Catulle Mendès :

Je fus véritablement remué jusqu'aux entrailles par ces deux poèmes, les *Vignes folles* et *Philoméla*. Dans le premier de ces chefs-d'œuvre, — je maintiens le mot que je me fais fort de prouver, — je retrouvai mon cœur naïf, mon esprit à la vent-vole, outre l'art de « tourner le vers »... tandis que *Philoméla* me transportait par sa malice initiale et sa miraculeuse outrance dans l'ordonnance magistrale du rythme dur et sûr et de la rime toujours correcte sans grimace inutile vers une richesse bête[3].

Voilà les poètes que le collégien Verlaine convertit, avec toute l'avidité gourmande de son âge, en sang et en nourriture, Or, les jeunes gens qui aiment les poètes aiment, en général, beaucoup moins les traités de versification. Et, quand ils font des vers, leurs premiers vers, une sorte de mimétisme, à la fois empirique et

1. Cf. P. Verlaine, *Œuvres oubliées*, recueillies par Maurice Monda, t. I. : Souvenirs sur Leconte de Lisle, p. 167 : « De son œuvre, qu'en dirai-je... sinon qu'elle marche, après celle d'Hugo, sur le même rang que celles de Baudelaire et de Banville, qui furent, avec lui, nos maîtres immédiats, *à nous, les Parnassiens*, ce qui se reconnaît bien à nos premiers vers ». (*Le Journal*, 20 juillet 1894.)

2. *Œ. c.*, t. V, p. 424.

3. *Ibid.*, t. V, p. 93.

spontané, leur tient lieu de science prosodique. On commence toujours par versifier « à la manière de... » Le jeune Verlaine n'échappe pas à la règle. Il n'est que de bien choisir ses modèles et, dans l'ensemble (car, entre les *Fleurs du Mal* et *Philoméla*, il y a tout de même une nuance), son choix est bon. Son art poétique, vers 1865, ne peut être qu'une imitation consciencieuse de ses maîtres préférés; or, Hugo, Baudelaire, Banville, Leconte de Lisle, ce sont, plus ou moins, les grands parrains du Parnasse. Verlaine sera donc parnassien. Les *Poèmes Saturniens*, publiés en 1867, mais « dont les trois quarts des pièces qui les composent furent écrites en rhétorique et en seconde, plusieurs même en troisième, » sont d'un jeune homme qui n'a d'autre ambition que d'imiter — de chic — ses glorieux aînés, mais que les prescriptions et les proscriptions des arts poétiques ne tourmentent guère. Car, s'il fait du Hugo, du Baudelaire, du Banville, du Leconte de Lisle, c'est à sa façon. Son imitation n'est pas un esclavage. Et, dès ces juvenilia, Verlaine, bien qu'il se conforme en général à la métrique traditionnelle, semble impatient de certaines contraintes dont un Banville, à l'occasion si fantasque, s'était pourtant accommodé. Dans une très curieuse préface, écrite en janvier 1890, pour une réédition des *Poèmes Saturniens*, Verlaine note ce désir — et cet essai — encore hésitant et timide de liberté rythmique.

Voici, écrit-il, mon œuvre de début, dans toute sa naïveté parfois écolière, non sans, je crois, quelque touche par-ci, par-là du définitif écrivain qu'il se peut que je sois de nos jours... Il serait des plus facile, à quelqu'un qui croirait que cela en valût la peine, de retracer les pentes d'habitudes devenues le lit profond ou non, clair ou bourbeux, où s'écoulent mon style et ma manière actuels, notamment *l'un peu déjà libre versification*, enjambements et rejets dépendant plus généralement des deux césures avoisinantes, fréquentes allitérations, quelque chose comme de l'assonance souvent dans le corps du vers, rimes plutôt rares que riches, le mot propre évité des fois à dessein ou presque[1]...

Ces tendances, discrètes encore à cette date, se préciseront quelques années plus tard. Elles se trouveront brusquement encouragées, sommées de se produire, de s'affirmer et ce sera le temps des *Romances sans paroles* et de l'*Art poétique*. En tous cas, dès 1867, elles n'avaient pas échappé à un jeune critique de vingt-trois ans, Anatole France, qui, dans un article du *Chasseur bibliographique*, appréciait ainsi la rythmique du poète débutant :

1. *Œ. posthumes*, t. II, p. 245-246 (Messein).

Son vers très savant gagnerait souvent à plus de simplicité. Il fait des tours de force. La muse, comme une belle femme, doit avoir le col flexible et les reins souples, mais il est inutile qu'elle prenne à chaque instant ses talons avec ses dents, comme il est d'usage parmi les acrobates *Le vers de Monsieur Verlaine n'est pas souple, il est désarticulé*; sa coupe ordinaire devient la grande exception tant l'auteur a de coupes nouvelles à sa disposition. — Que de richesses aussi pour l'avenir! Quelle promesses de science et d'originalité[1]!

Ces promesses n'ont pas été tenues tout de suite. Les *Fêtes galantes* (1869) et la *Bonne Chanson*, poétique cadeau de noces (1870), ne marquent aucun « progrès » sur les *Poèmes Saturniens*. Verlaine s'amuse même, au cours de l'été de 1871, pendant un séjour en Artois, à composer de malicieux pastiches des plus authentiques parnassiens. A une lettre du 13 juillet 1871 à Émile Blémont, il joint un sonnet « façon Heredia » : *Retour de Naples*[2]. Le lendemain, il écrit à Léon Valade et lui offre la primeur de deux dizains « à la manière de Coppée » : *Promenades et Intérieurs*, et d'un sonnet « Bandore[3] » : *Bérénice*. Le 22 juillet, nouvelle lettre à Blémont, avec en *Post-Scriptum* une version toute différente du sonnet *Bérénice*[4]. Ce sont là, semble-t-il, jeux d'amateur. L'auteur des *Poèmes Saturniens* bornerait-il là son ambition? Son jeune talent va-t-il s'engourdir dans les délices d'une bonne paix conjugale et bourgeoise, malgré quelques nuages déjà? Verlaine lui-même raille le « ton prud'hommesquement sentencieux » des lettres qu'il adresse à ses amis, de Fampoux et de Paliseul.

*
* *

A peine venait-il de rentrer dans la capitale que tomba du ciel — dans un Paris fiévreux, encore secoué par les récentes convulsions de la guerre et de la Commune — un jeune dieu redoutable : Arthur Rimbaud. « Venez, chère grande âme, on vous attend, on vous désire... » avait écrit Verlaine à l'adolescent inconnu qui lui avait envoyé le *Bateau Ivre*, calligraphié en belle ronde par l'ami Delahaye. Il ne vint pas, il accourut. C'en est fait désormais du fragile bonheur de Verlaine; la bonne chanson est chantée, la mauvaise chanson commence... On a beau-

1. *Bibliographie de P. Verlaine*, par Ad. van Bever et Maurice Monda, p. 5 (Messein).
2. *Corresp.*, t. I, p. 280.
3. « Bandore » : abréviation familière de Théo*dore* de *Ban*ville (*Corresp.*, t. I, p. 268-261).
4. *Corresp.*, t. I, p. 283.

coup discuté sur le rôle de Rimbaud dans l'évolution de la pensée et de l'art de Verlaine. Le débat reste encore ouvert. Personne, en tout cas, ne songe à nier l'influence de Rimbaud sur Verlaine; les uns font seulement meilleur poids que les autres. Il semble bien — qu'on nous pardonne la trivialité de notre formule; mais, après tout, ni Verlaine ni Rimbaud ne s'embarrassaient de périphrases — que Verlaine, même séparé de Rimbaud, même après le pugilat de Stuttgart[1], même après la mort de l'ingrat, l'ait eu toute sa vie « dans la peau ». Qu'on relise ce qu'il en a dit, en vers et en prose. On dirait une obsession. Adolphe Retté, dans ses « Souvenirs du Symbolisme », raconte une visite qu'il fit à Verlaine à l'hôpital Broussais, au lendemain de la mort de Rimbaud. Il déclare rapporter les propos mêmes du poète. Comme il demandait à Verlaine s'il avait été content d'apprendre, en prison, que la blessure de Rimbaud était légère :

Non, répondit tout de suite Verlaine, ma rage de l'avoir perdu était telle que j'aurais voulu le savoir anéanti... C'est plus tard, dans ma cellule de Mons, puis quand je fus remis en liberté, que j'ai pensé à lui avec quelque douceur... Et encore non : ce n'est pas avec douceur. Il y avait dans ce garçon une séduction démoniaque. La mémoire des jours que nous avions dépensés à errer sur les routes, à *nous griser d'art frénétique*, me revenait comme une houle chargée de parfums atrocement délicieux...

J'ai connu deux fois le bonheur. D'abord par ma femme, — la seule que j'aie profondément aimée, — un bonheur qui, si j'avais été maître de mes sens, aurait fait de moi un autre homme. Ensuite j'ai goûté des joies douloureuses à force d'être intenses dans la compagnie de Rimbaud... Je ne me suis jamais consolé d'avoir perdu l'une et l'autre.

Il se tut quelques instants, puis il reprit :

Vous écriviez, l'autre jour, que Rimbaud était une légende. Au point de vue de la littérature, vous aviez sans doute raison. Mais, pour moi, Rimbaud est une réalité toujours vivante, un soleil qui flambe en moi, qui ne veut pas s'éteindre... C'est pourquoi je rêve de lui toutes les nuits[2].

Cette émouvante confidence était-elle absolument sincère? Qui peut le dire, mais qui peut dire aussi qu'elle ne l'était pas? Quant à nous, pour nous en tenir à notre objet, nous pensons que, sans Rimbaud, l'évolution poétique de Verlaine n'eût pas été ce qu'elle fut. Entendons-nous bien! Rimbaud n'a pas fait de Verlaine un autre poète, il ne l'a pas transformé; au contraire, il lui a fait

1. Cf. Ernest Delahaye, *Verlaine*, p. 210 (Messein).
2. Aldophe Retté, *Le Symbolisme. Anecdotes et Souvenirs*, p. 109-110 (Messein, 1903).

prendre conscience de lui-même; il a encouragé, par l'exemple et la parole, ce qui n'était encore chez Verlaine que velléités, aspirations confuses. Il l'a aidé à s'évader du Parnasse. Son rôle fut moins d'un initiateur que d'un complice — d'un complice de génie.

C'est à l'automne de 1871, pendant le séjour de Rimbaud à Paris, que Verlaine entendit parler pour la première fois, sans doute, de vers libres. Quatre ans après la mort de Rimbaud, il évoquait ainsi leur première rencontre :

> De ses vers passés, il m'en causa peu. Il les dédaignait et me parlait de ce qu'il voulait faire dans l'avenir, et ce qu'il me disait fut prophétique. Il commença par le Vers libre (un vers libre, toutefois, qui ne courait pas encore le guilledou et ne faisait pas de galipètes, pardon de ce galimatias, comme d'aucuns plus « modernistes »), continua quelque temps par une prose à lui, belle s'il en fût, claire, celle-là, vivante et sursautante, calme aussi quand il le faut. Il m'exposait cela dans de longues promenades autour de la Butte, et, plus tard, aux cafés du quartier Trudaine et du quartier Latin [1].

Précieuses confidences : Verlaine a vingt-sept ans. Son bagage poétique est encore bien mince. Sa foi parnassienne n'est pas encore si vieille en lui qu'il ne puisse se laisser séduire à une prosodie plus libre, vers laquelle, au surplus, ses goûts l'entraînent. Rimbaud ne le lâche pas; il l'enivre de ses propos révolutionnaires. Pour le suivre, Verlaine abandonne tout, femme, enfant, et le voilà parti, sous les cieux brouillés des Flandres, derrière « l'homme aux semelles de vent ». Quelle tentation, puisqu'il rompt avec tout son passé, de suivre aussi l'enchanteur sur les chemins non frayés d'une poétique inouïe, sans exemple, celle-là même que Rimbaud évoque dans sa fulgurante « alchimie du verbe ».

Or, le poète est moins hardi que l'homme. Cet homme qui s'est jeté dans la pire aventure, qui a joué toute son existence sur un coup de tête insensé, qui a fait fi de tout : dignité de la personne, respect de soi-même et des autres, ce révolté, ce téméraire réserve sa foi prosodique. A Rimbaud, Verlaine ne refuse rien, sauf de renoncer à la numération syllabique et à la rime. Scrupules littéraires pour le moins imprévus, étrange sévérité d'artiste à l'heure des suprêmes faiblesses ! Le fait est là : dès 1871, Rimbaud conçoit le vers libre; il en parle à Verlaine, et, sans doute, a-t-il composé peu après les deux pièces des *Illuminations*, *Marine* et *Mouvements* qui seront publiées seulement en 1886. Verlaine n'ignore rien des recherches prosodiques de Rimbaud. L'expérience est

1. *Œuvres. posthumes*, t. II, p. 279.

séduisante; Verlaine résiste, ou manque de souffle. Il laisse Rimbaud aller de l'avant à ses risques et périls.

Mais la leçon n'est pas entièrement perdue pour Verlaine. Sa foi parnassienne n'est pas détruite, mais elle est ébranlée. S'il ne suit pas Rimbaud jusqu'au vers libre, il se sent mieux assuré pour songer d'une poétique plus libre, plus musicale que celle du Parnasse. Rimbaud lui a donné le « cran » nécessaire pour hâter une libération prosodique que depuis longtemps il appelle, de vœux jusqu'alors refoulés. De cette poétique nouvelle, les *Romances sans paroles*, obscurément imprimées en 1874, sont la première expression. Elles ont été composées pour la plupart du printemps à l'automne de 1872, quelques-unes d'avril à juillet 1873. Malgré les bruits fâcheux qui couraient sur le compte des deux amis, Verlaine tenait absolument à dédier le livre à Rimbaud « d'abord comme protestation, puis, parce que *ces vers ont été faits, lui étant là et m'ayant poussé à les faire*[1] ». (Lettre à Lepelletier, 19 mai 1873.) Vers la même époque, il compose, selon les mêmes procédés, d'autres pièces qui prendront place, en 1884 seulement, dans *Jadis et Naguère*. Et il roule dans sa tête bien d'autres hardiesses, révélatrices de la crise prosodique qu'il traverse. Il vaut la peine de la suivre dans les lettres à Lepelletier :

De Jehonville, 16 mai 1873 :

Je fourmille d'idées, de vues nouvelles, de projets vraiment beaux... J'écris la préface aux *Vaincus*, où je tombe tous les vers, y compris les miens, et où j'explique des idées que je crois bonnes... Je caresse l'idée de faire — dès que ma tête sera bien reconquise — un livre de poèmes (dans le sens suivi du mot), poèmes didactiques, si tu veux, d'où l'homme sera complètement banni. Des paysages, des choses, malice des choses, bonté, etc., etc., des choses. Voici quelques titres : *La vie du grenier*, *Sous l'eau*, *L'île*. Chaque poème serait de trois cents ou quatre cents vers. Les vers seront d'après un système auquel je vais arriver. Ce sera très musical, sans puérilités à la Poë (quel naïf que ce malin! ..) et aussi pittoresque que possible... Ne ris pas avant de connaître mon système : c'est peut-être une idée chouette que j'ai là[2].

De Jehonville, 23 mai 1873 :

Je suis enchanté que mon voluminet[3] t'ait plu, *malgré ses hérésies de versification*. (Je te prépare bien d'autres *déconcertements*, si l'affreux état de ma santé me laisse assez vivre pour ébaucher l'œuvre dont je te parlais l'autre jour.) A vrai dire, je n'en suis pas mécontent,

1. *Corresp.*, t. I, p. 101.
2. *Ibid.*, t. I, p. 97, 98, 99.
3. Le « Phâmeux Manusse » des *Romances sans paroles*.

bien que ce soit encore bien en deçà de ce que je veux faire. Je ne veux plus que l'effort se fasse sentir et en arrive avec de tout autres procédés — une fois mon système bien établi dans ma tête — à la facilité de Glatigny, sans naturellement sa banalité. Je suis las des « crottes », des vers « chiés » comme en pleurant, autant que des tartines à la Lamartine (qui cependant a des choses inouïes de beauté). Bref, je réfléchis très sérieusement et très modestement à une réforme dont la préface des *Vaincus* contiendra la poétique[1].

Ce printemps de 1873 est décidément bien excitant. Verlaine va-t-il bouleverser la prosodie française et consommer une retentissante rupture avec le Parnasse? Les temps sont-ils révolus? Hélas, un tragique été va compromettre ces projets magnifiques : les deux coups de revolver de Bruxelles, sans gravité pour Rimbaud, seront funestes au fameux système. Fin novembre 1873, le condamné correctionnel Paul Verlaine. — Maison de sûreté de Mons (Hainaut), pistole, cellule 252 (c'est son adresse jusqu'au 15 janvier 1875, sauf que le condamné déménagera de la cellule 252 à la cellule 112), — écrit mélancoliquement à son plus vieil ami :

Je me vois obligé d'ajourner le fameux volume sur les :Choses ça nécessiterait trop de tension d'esprit. Ici je ne puis travailler beaucoup sans me faire mal[2].

A la fin de la même année, pourtant, il envoie à Lepelletier, sous ce titre *Mon Almanach pour 1874*, quatre poèmes : *Printemps* : « La bise se rue à travers les buissons tout noirs et tout verts... », *Été* : « L'espoir luit comme un brin de paille... », *Automne* : « Les choses qui chantent dans la tête », *Hiver* : « Ah! vraiment, c'est triste; ah! vraiment ça finit trop mal! », et il ajoute, en commentaire :

C'est le système dont je te parlais... mais *ce n'est qu'un essai ceci*[3].

Les jours, les semaines, les mois passent. Le régime de la pistole — soupe d'orge, pain de munition, eau à discrétion — est évidemment peu favorable à l'élaboration des chefs-d'œuvre annoncés. Une lettre du 27 mars 1874 trahit les plus sombres inquiétudes :

C'est effroyablement long et ma santé mentale et physique ne va pas, depuis quelques semaines, sans quelques impedimenta. J'ai particulièrement des lacunes de mémoire parfois et des absences qui m'agacent et finiraient par m'inquiéter... La vie en prison n'est faite

1. *Corresp.*, t. I, p. 102.
2. *Ibid.*, t. I, p. 120.
3. *Corresp.*, t. I, p. 127-130.

pour vous exciter à un travail intellectuel quelconque. Tu parles de vers, il y a beau temps que cela est *given up and over*[1].

Le génie de Verlaine va-t-il sombrer entre les quatre murs de sa cellule belge? Non, il lutte, il se défend contre la dure nécessité et, lentement, patiemment, tant bien que mal, se constitue, de pièces et de morceaux, entre juillet 1873 et août 1874, un recueil manuscrit, — non publié, — d'une vingtaine de poèmes réunis par Verlaine sous ce titre amer : *Cellulairement*[2]. De ces poèmes, les uns iront prendre place dans *Sagesse*, d'autres dans *Jadis et Naguère*, d'autres dans *Parallèlement*, quelques-uns dans *Dédicaces* et *Invectives*. Le treizième dans le manuscrit est, pour nous, d'une importance capitale : c'est le fameux *Art poétique*. Nous le savons tous par cœur. Il a été trop souvent et trop bien commenté pour que nous prétendions en renouveler l'exégèse. Rappelons seulement ce qui a trait à la technique du vers. On peut croire que l'essentiel de la réforme prosodique rêvée par Verlaine, depuis la rencontre de Rimbaud, a trouvé là sa poétique expression : *De la musique avant toute chose*. Verlaine libérait la poésie de la tyrannie du beau vers et rendait ses droits au rythme et à la mélodie :

> Le vers subsistait, mais plié, assoupli, étiré, réduit, en un mot, au service du sentiment, dont il devait reproduire les moindres nuances par sa docilité, sa plasticité, sa flexibilité, son humilité, son intimité, au lieu de cet orgueil et de cet apparat que lui donnaient les Parnassiens, qui faisaient défiler leurs idées entre la double rangée de ses trompettes[3].

Quant à la rime, que Banville, dans un petit traité publié en 1872, considérait comme l'harmonie essentielle du vers, Verlaine entendait l'assagir en lui préférant au besoin l'assonance. Rythme essentiellement musical, pair ou impair, rime discrète, rare plutôt que riche, ou simplement assonance, voilà en deux mots la prosodie du prisonnier Verlaine. On se libère comme on peut.

Ce poème, précieux par son contenu, est curieux par son histoire. Composé au plus tard en avril 1874, communiqué par Verlaine à ses amis, « le dit morcel de vers nonipèdes[4] » ne sera publié pour la première fois qu'en 1882, dans le numéro du 10 novembre de *Paris Moderne*, et inséré définitivement en 1884 dans *Jadis et Naguère*. Près de dix ans vont s'écouler avant que Verlaine, libéré le 15 janvier 1875, offre au public ce poème de ses loisirs forcés.

1. *Corresp.*, t. I, p. 135.
2. *Bibliographie de P. Verlaine*, par Van Bever et M. Monda, p. 72.
3. Alfred Poizat, *Le Symbolisme*, p. 112 (La Renaissance du Livre).
4. La formule est de Verlaine.

*
* *

C'est que de 1875 à 1881 Verlaine se terre et se tait. Aux rares amis avec lesquels il est encore en relation, il recommande de cacher soigneusement ses successives retraites. Rien ne paraît sous sa signature pendant tout ce temps. Il semble qu'après les tempêtes dont il est encore tout secoué, il aspire au calme, à l'ordre, à la raison, qu'il veuille, après ces années démentes, se retrouver, se ressaisir. Le 29 avril 1875, de Stickney (Angleterre), où il est professeur de français, de latin et... de dessin, il écrit à Delahaye :

J'ai atrocement besoin de calme. Je ne me sens pas encore assez reconquis sur mes idiotismes passés, et c'est avec une espèce de férocité que lutte à terrasser ce vieux Moi de Bruxelles et de Londres 72-73..., de Bruxelles, juillet 73 aussi... et surtout[1].

Et, dans une lettre du 23 octobre 1886 à Léo d'Orfer, il rappellera sa « vie presque de reclus et vraiment très bien de 1875 à 1883, Angleterre, Rethel, premier séjour dans la campagne ardennaise[2] ». Mais, certains jours, le démon poétique se réveille et Verlaine tente de rentrer en grâce auprès du « bon Lemerre » qui, depuis la Commune, et par la faute de « cet imbécile de Leconte de Lisle », le tient pour un « ogre ». Mais « le bon Lemerre » le rejette de son sein. D'Arras, le 6 septembre 1875, il se plaint à Blémont de n'avoir pas reçu accusé de réception de quelques vers pour un *Parnasse*, envoyés depuis deux mois. « Seriez-vous assez aimable pour m'instruire du sort de mes vers *apud* ce Merre[3] » ? Rien ne paraît — et le pauvre Verlaine a beau réclamer, par le truchement de Blémont, ses vers en panne, il ne reçoit que réponses évasives et vagues promesses jusqu'au jour où on lui apprend que ses vers ont été... égarés. Il a rejeté le Parnasse ; le Parnasse le rejette à son tour. Leconte de Lisle, grand-prêtre du passage Choiseul, lui refuse la communion parnassienne ; Lemerre lui ferme ses casses. En attendant, l'excommunié « versifie à mort » (lettre du 2 août 1877 à Lepelletier). Il a « des masses de vers ». Le volume de *Sagesse* va être achevé. Il s'agit de trouver un éditeur « point trop escorchard » (lettre du 7 septembre 1877 à Lepelletier). C'est en 1881 seulement, chez Palmé, à la Société Générale de Librairie catholique, que paraîtra *Sagesse* ; et malgré une curieuse « prière d'insérer » composée par le poète, où il est

1. *Correspondance*, t. III, p. 105.
2. *Ibid.*, t. III, p. 259.
3. *Ibid.*, t. II, p. 3.

dit que « la forme, toujours savante, conserve à l'ouvrage le ton hautement littéraire qui lui assure un grand succès de bon aloi[1] », les cinq cents exemplaires tirés se vendront très difficilement. Entre temps, Verlaine multiplie ses expériences pédagogiques, à Boston, à Bournemouth, dans le Hampshire, à Rethel, au collège Notre-Dame, à Lymington, jusqu'au jour où son vieil atavisme paysan le ramène à terre. Il se fixe à Juniville (Ardennes), mais la vie rurale lui est moins familière que les secrets du vers. Las, à peu près sans ressource, après dix ans d'aventures pitoyables, il se décide à revenir à Paris (1881), et à faire sa rentrée dans les milieux littéraires, qui commençaient à s'agiter curieusement.

La publication de *Sagesse* passe à peu près inaperçue. J. Claretie ayant consacré dans le *Temps* quelques lignes narquoises à ce témoignage poétique d'une conversion un peu bien surprenante, Verlaine lui écrit, le 8 janvier 1881 :

> Sérieusement, relisez le livre de *Sagesse*, et j'ai confiance qu'en dehors de toute question d'opinion et de doctrine vous y trouverez tout au moins un effort nouveau et une grande conscience littéraire et quelque nouveauté dans les rythmes et les coupes.
>
> J'ai changé du tout au tout comme individu, mais *je m'honore d'être resté de cœur avec les poètes, jeunes encore à l'heure qu'il est, qui débutèrent dans le Parnasse de 1866*[2].

De cœur, peut-être, mais d'idées, non pas, et il est clair que le seul souci de rentrer dans le giron du Parnasse lui dicte ces lignes pénitentes. Il est sur le chemin de Canossa. En attendant l'absolution de ses anciens amis, il faut bien vivre. Que faire, sinon placer de la copie dans les journaux et les revues ? Tout en méditant de rassembler dans un recueil nouveau[3] des pièces « non classables et qu'il serait peut-être dommage de perdre » (lettre à Félicien Rops), Verlaine collabore à *Paris Moderne*, au *Réveil*, au *Chat Noir*, à la *Nouvelle Rive Gauche*, devenue en 1883 *Lutèce*, où Léo Trézenik accueille généreusement prose et vers de notre poète. Dans le numéro du 10 novembre 1882 de *Paris Moderne* paraît pour la première fois l'*Art poétique*. Le poème fait quelque bruit. Un jeune conscrit des lettres, Charles Morice, sous le pseudonyme de Karl Mohr, le commente malicieusement dans la *Nouvelle Rive Gauche* du 1er décembre :

> Cette pièce a ceci d'intéressant qu'elle indique où en sont les

1. *Bibliographie de P. Verlaine, op. cit.*, p. 21.
2. *Correspondance*, t. III, p. 87.
3. Ce sera *Jadis et Naguère* (1884).

novateurs à outrance (*sic*), ce qu'ils peuvent faire de l'art et quelle est leur audace :

Si l'on n'y veille, cela ira jusqu'où ?

La doctrine poétique de M. Verlaine se résume en ces deux mots : *Musique et Nuance*... Mais, qu'est-ce que ce musicien qui attaque la rime ? Comme si la rime n'était pas dans les vers la grande harmonie. On a souvent essayé de s'en passer, toujours il a fallu y revenir, mais on ne s'était pas encore avisé de rimer contre la rime... Le fond du système, c'est l'obscurité voulue : « Des beaux yeux derrière des voiles ». Il déplaît à M. Verlaine d'être intelligible au commun peuple. Ce n'est pas très neuf. Sans remonter à Lycophron, il y a eu sous François Ier un poète d'infiniment de talent, nommé Maurice Scève, qui écrivit dans un style absolument dédaigneux de toute clarté un poème de 458 dizains. Le livre est mort avec l'auteur... J'espère donc que M. Verlaine n'aura pas de disciples et que cette poésie n'est pas celle de l'avenir. Une seule chose lui reste, malgré lui peut-être, l'harmonie... Mais il ne faut pas lui demander davantage, et nous devons nous féliciter de ne pas l'entendre puisqu'il ne veut pas être entendu[1].

Le coup était dur ; la riposte ne se fit pas attendre. Verlaine était d'autant plus à l'aise pour répondre à son jeune critique que l'*Art poétique*, conçu en 1874, ne répondait plus guère, en 1882, à ses idées prosodiques. Bien loin de contester à son adversaire la justesse de ces critiques, il abonde dans son sens et c'est en « bon, en brave Parnassien » qu'il s'explique sur le sens, beaucoup moins hardi qu'on l'imagine, de son poème :

Permettez-moi, tout en vous félicitant de si bien défendre les vrais droits de la vraie Poésie française, clarté, bonne rime et souci de l'Harmonie, de défendre à mon tour, en fort peu de mots, l'apparent paradoxe sous lequel j'ai prétendu réagir un peu contre l'abus, quelquefois dérisoire, de la Rime trop riche. D'abord, vous observerez que le poème en question est bien rimé. Je m'honore trop *d'avoir été le plus humble de ces Parnassiens* tant discutés aujourd'hui pour jamais renier la nécessité de la Rime dans le Vers français, où elle supplée de son mieux au défaut du Nombre grec, latin, allemand et même anglais. Mais puisque vous m'affublez de la perruque, très décorative du reste, de cet excellent versificateur Boileau, je dis que je veux n'être pas opprimé par les à-peu-près et les calembours, exquis dans les *Odes Funambulesques*, mais dont mon cher maître Banville se prive volontiers dans ses merveilleuses œuvres purement lyriques. Tous les exemples sont là, d'ailleurs, partant des plus hauts cieux poétiques. Je ne veux me prévaloir que de Baudelaire, qui

1. Cf. *Charles Morice : le poète et l'homme*, par Louis Lefebvre, p. 24 (Perrin et Cie).

préféra toujours la rime rare à la rime riche. Puis, pourquoi pas la Nuance et la Musique? Pourquoi le Rire en poésie puisqu'on peut rire en prose et dans la vie? Pourquoi l'Éloquence, dont la place serait à la Chambre? Pourquoi la Pointe puisqu'elle est dans tous les journaux du matin? J'aime ces trois manifestations de l'âme, de l'esprit et du cœur, parbleu! Je les admets même en vers. Nul plus sincère admirateur que moi de Musset dans *Mardoché*, d'Hugo dans *Les Châtiments*, de Heine dans *Atta-Troll*. Mais laissez-moi rêver si ça me plaît, pleurer quand j'en ai envie, chanter lorsque l'idée m'en prend. Nous sommes d'accord au fond, car je résume ainsi le débat : rimes irréprochables, français correct, et *surtout de bons vers n'importe à quelle sauce*.

Excusez-moi auprès de vos lecteurs, si vous deviez insérer cette rectification tout intime, de l'improviste d'icelle, et veuillez agréer, monsieur Karl Mohr, avec mes meilleures sympathies, le salut d'un *vétéran* (un peu taquiné) à votre vaillante escouade[1].

On peut douter que Verlaine se fût montré aussi conciliant, si le débat s'était ouvert huit ans plus tôt. En fait, il commence à renier purement et simplement ses idées de jadis et on voit paraître pour la première fois ce parti pris d'éclectisme bénisseur auquel Verlaine se tiendra désormais constamment attaché et où se résumera toute sa poétique : « surtout de bons vers n'importe à quelle sauce ». Retenons ce thème, il va revenir souvent.

En dehors de cette curieuse polémique, qui ne toucha guère que les cénacles parisiens, ces seconds débuts de Verlaine sur les tréteaux littéraires semblent avoir été assez effacés. Verlaine publie en 1883, dans *Lutèce*, ses *Poètes Maudits* : Corbière, Rimbaud, Mallarmé, qui révèlent au public plusieurs poèmes inédits de Rimbaud, dans le *Chat Noir* le fameux sonnet *Langueur* : « Je suis l'empire à la fin de la décadence », et, çà et là, quelques fragments en prose, plus facile à monnayer que les vers. C'est vers cette date qu'il se lie avec celui qui, désormais, malgré bien des orages et des discordes, sera son éditeur : Léon Vanier. C'est aussi, hélas! vers cette époque qu'après un temps de sobriété relative, il est repris par la « sorcière verte ».

De 1883 à 1885, une nouvelle fugue pastorale l'éloigne de Paris, il va s'installer avec sa mère à Coulommes, non loin de Juniville, le pays de son fils adoptif, du cher et tant pleuré Lucien Létinois. C'est pendant cette seconde retraite paysanne qu'il fait publier par Vanier *Jadis et Naguère*, « Toute sa lyre » en somme, et il songe à une réédition de ses premières œuvres (lettre à

1. *Charles Morice, op. cit.*, p. 27.

Vanier 1884). Mais la terre ardennaise lui est décidément fatale. Nouveau désastre, liquidation générale — passons sur « ses Prisons » de Vouziers, — Verlaine et sa malheureuse mère rentrent définitivement à Paris.

Retour misérable. Leurs quelques sous ont été à peu près engloutis dans leur dernière mésaventure. Ils vivent Dieu sait comme! Quelques mois plus tard, en janvier 1886, Mme Verlaine était délivrée de la vie. Le voilà seul, sans argent, malade, abandonné à tous ses démons. Et voici venir les années de « mistoufle », mal plus redoutable que l'arthrite aiguë ou chronique et dont le bon médecin Rabelais a noté le plus alarmant symptôme : Elle commence quand les « marsupies sont exhaustes de métal ferruginé »... C'est la misère et la maladie, mais, par une conjoncture bien saturnienne, c'est aussi la gloire :

L'entrée de Paul Verlaine à l'hôpital Tenon en 1886 lui valut dans la presse dix fois plus d'articles que ne lui avaient procurés les deux éditions successives de son chef-d'œuvre : *Sagesse*[1].

Le bonnet de coton de l'Assistance publique lui tiendra lieu de « verd laurier ». Les jeunes, en effet, le découvrent; découverte bien douce à Verlaine, qui l'a contée d'une plume attendrie :

Un certain nombre de jeunes gens, las de lire toujours les mêmes tristes horreurs, dites naturalistes,... un peu dépris de la sérénité parnassienne et de l'impassibilité pessimiste d'un Leconte de Lisle d'ailleurs admiré, — s'avisèrent un jour de lire mes vers, écrits pour la plupart en dehors de toute préoccupation d'école, comme je les sentais, douloureusement et joyeusement poétiques encore... Ces vers leur plurent par la sincérité de leur art et l'intense simplicité du fond[2].

Mais ce n'est pas seulement à l'écrivain que va la ferveur d'une jeunesse ardente; elle va aussi et peut-être davantage — la jeunesse étant, selon la juste formule de Luc Durtain, « une sorte de révolution permanente[3] » — au révolté, à l'outlaw, à l'évadé de toutes les prisons; Verlaine est un symbole, le symbole de la liberté, de toutes les libertés, morales, sociales, et, par-dessus le marché, prosodiques. Par une sorte de transfert, on veut que sa prosodie soit à l'image de sa vie, soustraite comme elle à toute contrainte, affranchie comme elle de toute convention. On ne veut pas voir ce qui reste encore en lui de ses lointaines habitudes parnassiennes, ce qui le rattache — bon gré, mal gré — au

1. Charles Donos, *Verlaine intime*, p. 130 (Vanier, 1898).
2. *Œuvres complètes*, t. V, « Les Hommes d'aujourd'hui : Anatole Baju », p. 373.
3. *Nouvelle Revue française*, 1er mars 1929, p. 289.

Parnasse; on ne veut voir que ce qui l'en sépare. Il n'est pas ce qu'il est, il est ce qu'on veut qu'il soit. Et lui-même, grisé par cette popularité tardive et exigeante, ne sait plus très bien où il en est. Il ne sait qu'une chose, c'est que les jeunes aiment ses vers et le vengent de l'indifférence des uns et du mépris des autres. Alors, il se laisse faire. Baju fonde le *Décadent*, proclame Verlaine le plus grand poète de son temps — et voilà comment on devient chef d'école.

Chef d'école, c'est un beau titre, mais il comporte comme première obligation de prendre la tête du mouvement, d'ouvrir la marche, de prêcher d'exemple. Exigences d'autant plus impérieuses qu'en ce temps-là précisément le ciel littéraire se chargeait de nuées d'orage; orage printanier — « lustral[1] », dira Mallarmé — et qui allait renouveler l'atmosphère poétique. Paul Valéry a fort joliment évoqué ce temps de son adolescence :

On commençait de saisir dans l'air intellectuel la rumeur d'une diversité de voix surprenantes et de chansons encore inouïes, le murmure d'une forêt très mystérieuse dont les frémissements, les échos, et parfois les ricanements pleins de présages et de menaces inquiétaient vaguement, persiflaient nettement les puissances du jour qu'ils pénétraient peu à peu d'une sourde persuasion de leur ruine... Une foule de publications éphémères de libelles singuliers, d'opuscules, où l'œil, l'oreille, l'esprit trouvaient des surprises extrêmes, paraissaient et disparaissaient. Des groupes naissaient, mouraient, renaissaient, s'absorbaient l'un l'autre, ou se divisaient à chaque instant, témoignant d'une vitalité océanique dans les profondeurs de la littérature imminente. Je ne dissimulerai pas que le plaisir de rompre avec la coutume, l'intention parfois de choquer, n'étaient pas absents de toutes les âmes. On assumait assez volontiers le rôle de démons littéraires tout occupés dans leurs ténèbres de tourmenter le langage commun, de torturer le vers, de lui arracher ses belles rimes ou ses majuscules initiales, de l'étirer jusqu'à des longueurs démesurées, de pervertir ses mœurs régulières, de l'enivrer de sonorités inattendues[2].

Que fera Verlaine? Le vieux faune va-t-il se baigner dans cette Jouvence, entrer dans la ronde, devenir un des coryphées de ce chœur qui cherche son chant et qui va rêvant de mystérieuses musiques. « De la musique avant toute chose », c'est bien lui qui a écrit cela... Oui, mais il y a bien longtemps; c'est un air d'autrefois; et il a quarante ans passés. Sa jeunesse à lui, c'est le Parnasse :

1. *La Musique et les Lettres*, p. 37 (Perrin).
2. Paul Valéry, *Discours de réception à l'Académie française*, p. 17 (Gallimard).

Les Passages Choiseuls aux odeurs de jadis,
Oranges, parchemins rares — et les gantières
Et nos débuts et nos verves primesautières
De ce soixante-sept à ce soixante-dix[1].

Fourbu, usé par des années de vie exténuante, vieux avant l'âge — encore qu'il s'en défende comme un beau diable, — rhumatisant, clopinant, le pauvre Lélian a perdu le goût des aventures — même prosodiques. Il se fait tirer l'oreille. On veut le compromettre dans l'instauration que d'aucuns disent scandaleuse du vers libre! Il s'entête — « je suis un faible entêté », disait-il — dans une prudente réserve. Ah! s'il avait vingt ans de moins! Il est venu trop tôt. Et assez vite ses jeunes amis, déçus et découragés, aussi prompts à se déprendre qu'à s'éprendre, renverront le vieil enfant Verlaine à ses hochets parnassiens; ingratitude imméritée, mais ordinaire.

En juin 1887, au clair matin du symbolisme et du vers libre, l'année où paraissent les *Palais Nomades* de G. Kahn, Verlaine annonce à Vanier qu'il a tout prêt un *Anatole France*, pour les *Hommes d'aujourd'hui* :

Dans cette biographie, je parle un peu de tout le jeune monde poétique et je mets tous ces éphèbes d'accord, symbolos et décadards, avec ce grand mot : *Liberté — libertas!* Une masse de noms propres illustrera ma bien simple thèse qui se résumera en ceci : *tout est bon qui est bon n'importe comment...* J'aime bien les vers de Kahn. Son adresse, s. v. p.[2].

Voici, en effet, le couplet qui termine la dite notice :

Je passe pour un farouche adversaire de la rime à cause d'une pièce publiée dans un récent recueil, *Jadis et Naguère*, sous le titre : *Art poétique*; c'est vrai que la rime a des torts, telle que Malherbe l'entendit et que l'entendent encore maints parnassiens : à leur compte, par exemple, père et mère, de Racine; promesse et messe, de Coppée; impie et expie, de votre serviteur, sont des rimes mauvaises parce qu'elles dérivent d'un même mot ou, ce qu'il y a de plus fort! d'une même idée; — d'où alors, vous sentez cela, les rimes en imparfaits du subjonctif ou en calembours, supportables dans le funambulesque, mais dont Banville lui-même proscrit l'excès et blâme l'usage dans la poésie autre. D'ailleurs, *liberté absolue, telle ma devise si j'avais à en avoir une — et je trouve bon tout ce qui est bon, en dépit et en raison des règles.* Les rhythmes en assonances de Kahn, de Laforgue, de Moréas, de Vignier me ravissent tout de même que ceux en vers plus ou moins traditionnels, avec ou sans césure, à rimes riches ou

1. *Œuvres complètes*, t. III, p. 89, « Dédicaces » à François Coppée.
2. *Correspondance*, t. II, p. 85.

suffisantes, de Régnier, Viélé-Griffin, Laurent Tailhade, Ernest Raynaud, Stuart-Merrill, Vanor, de tant d'autres déjà glorieux ou vers la gloire ; la subtilité, soit ! de Charles Morice, l'obscurité, si l'on veut, de René Ghil

Ne ferment point mes yeux aux beautés qu'on y trouve,

et je suis sûr qu'Anatole France, si compétent, est de mon avis, malgré les réserves que sa situation littéraire presque officielle peut lui imposer de faire pour bien faire [1].

Quelques semaines plus tard, en août, Tellier apporte à Vanier, de la part de Verlaine, un Heredia. L'irrévérencieux auteur du *Retour de Naples* y note que

l'opinion publique des jeunes poètes, coupablement indifférente à l'égard de beaucoup de Parnassiens, non des moindres, mais dont il est sage de tenir compte, grand compte, sans doute, est, en particulier, presque par exception, favorable à de Heredia, en dépit de sa versification tout à fait romantique et classique qui doit leur paraître un peu surannée, ce dont je les blâmerais, car *toute forme est bonne du moment qu'elle est belle* [2].

Ce mois d'août semble le mois des confidences. Viélé-Griffin, qui devait publier *Joies* l'année suivante, avait demandé à Verlaine de prendre parti dans le débat prosodique.

J'ai longuement réfléchi, écrit Verlaine à Henri de Régnier, à la demande de Griffin d'un « exposé de principes » concernant l'art des vers,... etc. Je n'ai pu tirer de ma conscience que cette conclusion : *Tout est bel et bon qui est bel et bon, d'où qu'il vienne et par quelque procédé qu'il soit obtenu.* Classiques, romantiques, décadents, symbolos, assonants ou, comment dirai-je? obscurs exprès, pourvu qu'ils me foutent le frisson ou simplement me charment, et peut-être surtout, sans que, comme le dindon de Florian, je sache bien pour quelle cause, font tous mon compte. Allez, poètes que nous sommes, aimons-nous les uns les autres, cette maxime n'est pas plus bête en art qu'en morale et je crois qu'il faut s'y tenir. Telle est ma théorie mûrement délibérée [3].

Libéralisme commode qui permet à Verlaine, après avoir loué Heredia, de donner sa bénédiction au jeune Gustave Kahn.

J'adore beaucoup de vos pièces et non des moins hardies dans l'envoyage faire foutre des rimes minutieuses et des compteries par trop sur les doigts... Cela dit, je n'en reste pas moins pour les « règles » très élastiques, mais pour les règles quand même, — mais pourquoi

1. *Œuvres complètes*, t. V, « Les Hommes d'aujourd'hui : Anatole France », p. 405,
2. *Id.*, t. V, *ibid.*, « J.-M. de Heredia », p. 461.
3. *Correspondance*, t. IV, p. 310.

comme d'aucuns me fâcherais-je contre vous? *Ce qui est beau et bon est beau et bon parce que et quoique.* Voilà, je pense, une formule à n'embêter personne et ce serait la mienne, si j'en avais[1].

A vouloir se tenir ainsi au-dessus de la mêlée pour « n'embêter personne », on risque fort de mécontenter tout le monde. Une telle politique est toujours suspecte. Même lorsqu'elle est sincère, elle semble peu courageuse. On peut croire que l'intérêt l'inspire plutôt qu'une ferme conviction. Il faut parfois savoir — vouloir — se compromettre. Le prudent Verlaine ne se compromet pas...

L'année suivante, E. Raynaud ayant attaqué la rime dans le *Décadent*, Verlaine la défend dans la même revue (1er mars 1888) :

Non, la rime n'est pas condamnable, mais seulement l'abus qu'on en fait. Notre langue peu accentuée ne saurait admettre le vers blanc... Rimez faiblement, assonez si vous voulez, mais rimez ou assonez, pas de vers français sans cela. Quand je dis rimez faiblement, je m'entends, et je ne veux pas que ma concession signifie : rimez mal.

Mais, ajoute-t-il :

Il y a des poètes qui riment trop richement, et c'est à ceux-là que j'ai pensé en écrivant quelques vers (d'ailleurs, bien rimés) contre la rime.

Quant à l'assonance, « ce qui est à la mode », Verlaine, sans la proscrire absolument, la juge très inférieure à la rime « en pureté, en noblesse de son » :

Pourtant, de curieux essais du dernier modèle furent naguère tentés par des artistes que j'aime, comme G. Kahn et J. Moréas, qui ont fait des livres presque en entier suivant ces données. J'avoue, en dehors du très réel et très grand mérite de ces œuvres, y préférer les passages que j'appellerai « réguliers » aux autres. Tels vers de Kahn, conçus dans les formes jusqu'ici reconnues (il remarquera que je dis : jusqu'ici reconnues, ne voulant rien préjuger, me rangeant au nombre des purs spectateurs, bien plutôt sympathiques), me plaisent et plairont à d'aucuns davantage par ce fait même... Que conclure? Attendre ou tenter, selon les tempéraments. Moi, *presque vieux*, déjà! j'attends, mon cher Raynaud. J'attends sans même conseiller, mais non sans donner mon avis prudent, réservé, après avoir, comme on a bien voulu me le rappeler, poussé mon cri d'alarme contre la Rime abusive[2].

Attente, réserve, prudence, ces mots définissent parfaitement l'attitude de Verlaine, en ces années de crise prosodique. Au sur-

1. *Correspondance*, t. III, p. 188.
2. *Œuvres posthumes*, II, p. 281 et sq.

plus, Vanier a commencé la réédition des premières œuvres de Verlaine; la deuxième édition des *Fêtes galantes* est de 1886; celle des *Romances sans paroles* de 1887; suivront en 1889, *Sagesse*; en 1890, les *Poèmes Saturniens*; en 1891, *la Bonne Chanson*. Ce n'est pas le moment de faire le jeu des novateurs. Publicité bien ordonnée commence par soi-même. Verlaine, en défendant le vers régulier et la rime, défend ses vers et ses rimes. On ne peut guère lui en vouloir.

En août 1889, d'Aix-les-Bains, où il est allé faire une cure sur les conseils du docteur Jullien, il envoie de longues lettres pittoresques à son ami Cazals. Il joint à l'une d'elles un sonnet dédié à Jules Tellier et le commente ainsi :

Tu remarqueras dans ce sonnet des vers que tu qualifierais d' « à la Boileau ». Je n'ose pas insinuer : plutôt à la Racine,

A se manifester en quelques nobles traits...

par exemple.

Ne trouves-tu pas que

Car tu m'aimes de sorte à ce qu'on ne l'oublie

a un petit tour cornélien?

Eh bien! je ne déteste pas ces vers pour mon compte? Je trouve dans leur netteté (je parle de ces sortes de vers, non des miens) quelque chose de français qui sent l'origine et nous rappelle notre puérilité saine, quand nous n'avions pas lu les romantiques, des Français en mardi-gras! De même que nous parlons clair, que nous avons l'esprit vif, incisif, mais pondéré, pas contemplatif, de même écrivons preste quand il faut, solide, lourd quand il faut, mais clair et net avant tout. Le « reste est musique », que veux-tu, *homo duplex*, P. V.; j'admets et j'adore en certains cas certain, certain vague, de « l'indécis » (mais dans indécis il y a décis qui vient de décision), mais qui au précis se joint en tous cas et je pense que la clarté et que la force du style sont « idoines » à toute saine littérature, à l'allemande comme à l'espagnole, à l'anglaise comme à l'italienne, mais pas à une comme la française. Et nous sommes Français, nom de... outre[1]!

Nous l'avons vu naguère défendre la rime, le voilà qui se fait l'apôtre de la clarté, de la belle clarté française. Morceaux par morceaux, tout « l'Art poétique » de jadis y passera.

La réédition des *Poèmes Saturniens*, dans les premiers jours de 1890, lui offre l'occasion d'un véritable examen de conscience prosodique. Il fait le point dans un article de la *Revue d'aujourd'hui* du 15 mars. C'est un document capital. Après avoir rappelé les

1. *Correspondance*, t. III, p. 55.

timides libertés de ses premiers poèmes, il justifie le choix de ses mètres :

L'alexandrin a ceci de merveilleux qu'il peut être très solide, à preuve Corneille, ou très fluide, avec ou sans mollesse, témoin Racine. C'est pourquoi, sentant ma faiblesse et tout l'imparfait de mon art, j'ai réservé pour les occasions harmoniques, ou mélodiques, ou analogues, ou pour telles ratiocinations compliquées, des rhythmes inusités, impairs pour la plupart, où la fantaisie fût mieux à l'aise, n'osant employer le mètre sacro-saint qu'aux limpides spéculations, qu'aux énonciations claires, qu'à l'exposition rationnelle des objets, invectives ou paysages.

Puis, et comme à regret, semble-t-il, il aborde la question du vers libre :

Et maintenant, je puis, je dois peut-être, puisque c'est une responsabilité que j'assume en assumant de réimprimer mes premiers vers, m'expliquer très court, tout doucement sur des matières toutes de métier, avec de jeunes confrères qui ne seraient pas loin *de me reprocher un certain illogisme*, une certaine timidité dans la conquête du « vers libre », qu'ils ont, croient-ils, poussée, eux, jusqu'à la dernière limite.

En un mot, comme en cent, j'aurais le tort de garder un mètre, et dans ce mètre quelque césure encore, et au bout de mes vers des rimes. Mon Dieu! *j'ai cru avoir assez brisé le vers*, l'avoir assez affranchi, si vous préférez, en déplaçant la césure le plus possible, et, quant à la rime, m'en être servi avec quelque judiciaire pourtant, en ne m'astreignant pas trop, soit à de pures assonances, soit à des formes de l'écho indiscrètement excessives.

Puis n'allez pas prendre *au pied de la lettre mon « Art poétique » de Jadis et Naguère, qui n'est qu'une chanson* après tout. *Je n'aurai pas fait de théorie...*

Et jusqu'à nouvel ordre, je m'en tiendrai là. Libre à d'autres d'essayer plus. Je les vois faire et, s'il faut, j'applaudirai[1].

Il est clair que le vers libre l'inquiète, mais il ne veut pas décourager ses jeunes amis. Aux œuvres, on jugera les intentions. Le bon ou le mauvais succès justifiera ou condamnera le vers libre. Il faut attendre. A la vérité, l'expérience pouvait paraître dangereuse. Sous le pouce terrible de Hugo et entre les doigts déliés de Banville, l'alexandrin avait gagné en souplesse, en ductilité, mais, perdu en force et en carrure. Rude massage qui avait rendu fragile les articulations du vers, à force de le disloquer. On pouvait raisonnablement craindre, à poursuivre de si « étranges sévices »,

1. *Œuvres posthumes*, t. II, p. 248 et sq.

quelque fracture mortelle. Il semble que Verlaine se rendît compte que sa responsabilité était engagée dans l'aventure. Il aurait à répondre de ses propres attentats. Aussi suivait-il avec une curiosité mi-narquoise, mi-craintive, l'expérience à laquelle se livraient sur le vers français les premiers vers-libristes.

En décembre 1890 paraît, aux applaudissements quasi unanimes de la critique, *le Pèlerin passionné*, de Moréas. Beau prétexte à copie pour notre poète, qui confie au numéro du 3 janvier 1891 de la revue *Art et Critique* ses impressions de vétéran es vers :

Nous, d'un certain âge de moins en moins « verdissant », pourrions sans doute objecter la *tradition sévère* à cette tradition charmante, dont se réclame Moréas,... et Corneille et Racine... et Chénier, fils d'Athènes, mais élève de Racine, et V. Hugo l'énorme et Baudelaire l'immense et le condensé, et Banville, charmeur très haut et très large, et Leconte de Lisle, le plus noble poète, avec Vigny, de ce temps *nous imposeront toujours à nous, vieux relatifs, leur prosodie et leur syntaxe classique et romantique.*

Mais libre aux décadents... de nous apporter, comme dit excellemment Moréas, « la divine suprise ».

Et saluons l'aurore, en vieux aigles, et ne la haïssons pas, tels les hiboux « aux yeux ronds[1] ».

Décidément, le vers libre mérite qu'on le prenne au sérieux. L'accueil fait au *Pèlerin passionné* excite la curiosité de Verlaine qui demande à Vanier de lui « procurer au plus tôt : *Fables de La Fontaine*, *Psyché* et *Amphytrion* de Molière [2] (lettre du 23 janvier 1891), et, comme Vanier ne se presse guère, à son habitude, Verlaine lui renouvelle sa demande dans une lettre du 3 février. Quelques semaines plus tard, au lendemain du banquet Moréas, Jules Huret commence sa fameuse enquête sur l'évolution littéraire pour le compte de l'*Écho de Paris*, qui publie les soixante-quatre interviews obtenus par son reporter littéraire, du 3 mars au 5 juillet 1891. Bien entendu, Verlaine n'est pas oublié. Huret est allé trouver le poète « chez lui », c'est-à-dire dans un des cafés du quartier Latin, exactement au *François Ier*, boulevard Saint-Michel. Verlaine était-il, ce jour-là, dans un de ces « états flamboyants », comme il disait, où il oubliait sa besogneuse existence? Toujours est-il qu'entre deux absinthes, à grand renfort de coups de poing sur la table, il se déchaîne contre le symbolisme, Moréas et le vers libre. Écoutons Huret :

1. P. Verlaine, *Œuvres oubliées*, recueillies par M. Monda, t. I, p. 112.
2. *Correspondance*, t. II, p. 170.

« La Renaissance! remonter à la Renaissance! Et cela s'appelle renouer la tradition! En passant par-dessus le XVIIe et le XVIIIe siècles! Quelle folie! Et Racine, et Corneille, ça n'est donc pas des poètes français, ceux-là! Et La Fontaine, l'auteur du vers libre, et Chénier! ils ne comptent pas non plus! Non, c'est idiot, ma parole, idiot. »

Toujours il haussait ses épaules, ses lèvres avaient une moue dédaigneuse, son sourcil se fronçait. Il dit encore :

« Où sont-elles, les nouveautés? Est-ce que Arthur Rimbaud, et je ne l'en félicite pas, n'a pas fait tout cela avant eux? Et même Krysinska! Moi aussi, parbleu, je me suis amusé à faire des blagues, dans le temps! Mais, enfin, je n'ai pas la prétention de les imposer en Évangile. Certes, je ne regrette pas mes vers de quatorze pieds; *j'ai élargi la discipline du vers, et cela est bon; mais je ne l'ai pas supprimée. Pour qu'il y ait vers, il faudrait qu'il y ait rythme.* A présent, on fait des vers à mille pattes! Ça n'est plus des vers, c'est de la prose, quelquefois même ce n'est que du charabia... Et surtout, ça n'est pas français, non, ça n'est pas français. On appelle ça des vers rythmiques! Mais nous ne sommes ni des Latins ni des Grecs, nous autres. Nous sommes des Français, sacré nom de Dieu ! »

Mais... Ronsard?... hasardai-je.

« Je m'en fous de Ronsard! Il y a eu, avant lui, un nommé François Villon qui dame crânement le pion! Ronsart! Pffff! Encore un qui a traduit le français en moldo-valaque! »

Les jeunes, pourtant, ne se réclament-ils pas de vous? dis-je.

« Qu'on prouve que je suis pour quelque chose dans cette paternité-là ! Qu'on lise mes vers! »

Sur un ton comique, il ajouta :

« 19, quai Saint-Michel, 3 francs! »

Puis :

« J'ai eu des élèves, oui! mais je les considère comme des élèves révoltés : Moréas, au fond, en est un[1] .»

Il y a là bien de la mauvaise humeur, quelque jalousie, peut-être à l'égard de Moréas, qui est le grand homme du jour, et le désir sans doute d'épater son interrogant auditeur. Faisons la part de la truculence et de la blague et retenons seulement de toutes ces gentillesses cette ferme déclaration que *pour qu'il y ait vers, il faut qu'il y ait rythme.* Formule très sage, qui pourrait servir d'épigraphe à toute l'histoire du vers libre — s'il est vrai que les vers libres ne méritent le nom de vers que dans la mesure où ils sont rythmés. — Mais ceci est une autre histoire... Nous la raconterons une autre fois. Revenons à Verlaine.

En mars 1892, il publie, dans la *Bibliothèque du Saint-Graal*, ses *Liturgies intimes* :

1. J. Huret, *Enquête sur l'Évolution littéraire*, p. 68 et sq. (Charpentier.)

Tout petit livre qui s'adresse à un tout petit public d'élite... Quant à la question de forme, l'auteur a procédé, comme il fait toujours, naïvement, non sans prudence. *Toute liberté avouable*, de la familiarité, parfois du patois, quelques assonances, des rimes répétées, le tout serti dans une langue voulue claire, mais resserrée le plus possible en certains cas, comme il a prétendu que sa pensée ne franchît jamais les limites sacro-saintes du dogme décrété[1].

Ainsi, malgré la vogue grandissante du vers libre, Verlaine reste fidèle à ses prudentes habitudes. Bien plus, une sorte de nostalgie le ramène invinciblement sur les chemins d'autrefois, au temps du Parnasse. A Catulle Mendès, qui lui a envoyé les trois volumes de ses poésies complètes, Verlaine écrit, le 13 septembre 1892 :

J'aime *Philoméla* de jeunesse, si je puis ainsi parler; aussi les *Sérénades*, aussi les *Soirs moroses*. J'admire *en toute ferveur néo-parnassienne la Pagode*, qui fut jadis l'œuf d'un gros volume à finir, Mendès, à finir!... Vous avouerai-je que j'adore votre troisième volume... Cette prédilection me vient-elle de ce que moi aussi j'éprouve, plus qu'au milieu d'une carrière si aventureuse, et parfois douloureuse, comme un regain d'adolescence dans cet été comme de la Saint-Martin où j'entre quelque peu fourbu, mais si plein de bonne volonté[2].

Cet été de la Saint-Martin aura ses journées claires, ses journées grises aussi. Il commence bien : des admirateurs de Hollande le convient à venir faire une tournée de conférences sur la poésie contemporaine. Il accepte d'enthousiasme, passe quinze jours aux Pays-Bas, du 2 novembre au 17 novembre 1892, et conquiert sans peine ses bienveillants auditoires de La Haye, de Leyde et d'Amsterdam. De sa deuxième conférence à La Haye, il nous dit, dans ses *Quinze jours en Hollande* :

Je parle, pour changer, du vers libre ou blanc auquel je ne puis, peut-être à tort, m'habituer. A mon sens, le vers libre c'est celui de La Fontaine. Quant au vers blanc, les essais sont innombrables et malheureux[3].

A Leyde, il revient sur les questions de prosodie, tant débattues dans les cénacles :

Je me proposais de parler, encore un peu plus en détail qu'à La Haye, des questions techniques, vers libres, décadents, symbolistes, romans, — toutes choses un peu fastidieuses pour moi... qui sais que toutes ces dénominations, bien plus encore que classiques et roman-

1. *Bibliographie de P. Verlaine, op. cit.*, p. 51, 52.
2. *Correspondance*, t. III, p. 210.
3. *Œuvres complètes*, t. V : « Quinze jours en Hollande », p. 240.

tiques en 1830 — époque de foi! — sont de la... pure fumisterie, doublée de plus intransigeant enfantillage[1].

La joie de se sentir admiré, choyé — le pauvre Lélian n'a jamais été à pareille fête — le rend un peu injuste pour ses cadets qu'il semble tenir pour de jeunes farceurs, aussi prétentieux que dénués de sens critique.

L'année 1893 est la grande année conférencière. Il porte la bonne parole poétique d'abord en Belgique, à Bruxelles, à Charleroi, dans les derniers jours de février; au début de novembre, c'est la Lorraine qui l'accueille; il parle à Nancy le 8 novembre, à Lunéville le 9; quelques jours plus tard, ses amis anglais — le poète A. Symons entre autres, dont il a traduit... en vers libres, quelques poèmes, — l'appellent dans la « ville de la Bible, jadis maudite en « vers boiteux »; il pousse même une pointe jusqu'à Oxford — où l'autre consul du symbolisme, Mallarmé, ira à son tour annoncer la surprenante nouvelle : « On a touché au vers![2] » Et Verlaine refait — autant de fois qu'on le lui demande, puisqu'on la lui paie, — à peu près la même conférence. Il y brosse à larges traits un tableau de la poésie contemporaine; il y dégage « les diverses tendances de la nouvelle *fournée* de poètes qu'honorent une audace judicieuse le plus souvent et l'amour des bonnes lettres qu'il faut ». Modestement, il précise son rôle et la leçon qu'on peut tirer de son exemple :

D'aucuns parmi ces jeunes gens relevaient surtout, de Stéphane Mallarmé, l'esprit pur dans la forme impeccable; d'autres s'avisèrent d'admettre la naïveté, l'expansion de l'humble artiste qui vous parle, tous, pour la plupart, s'efforçant, en outre, vers de plus libres espaces, rimes et rhythmes libres, comme ils le pensaient, avec cette bonne foi exquise qui persuaderait presque, émanant de jeunes âmes et de cœurs neufs! Toutefois, un grand nombre de ces insurgés sont revenus aux formules éternelles — éternelles, qu'ils en croient un ancien qui tâta de la révolte dans son temps, — je veux dire, à *la sévère versification française de naguère encore — et de toujours, à la fin des fins!*

Je ne suis pas, comme je viens de le faire pressentir, toujours d'accord avec eux. J'aurai bien des objections sur le vers libre, plus haut cité, par exemple, que préconisent et pratiquent ces amis plus récents que moi[3].

Une autre fois, c'est à la « phraséologie militaire » que le vieux briscard demande ses images et ses comparaisons :

1. *Bibliographie de P. Verlaine*, t. V, *op. cit.*, p. 247.
2. *La Musique et les Lettres*, p. 33.
3. *Œuvres posthumes*, t. II, p. 369.

Vous ne l'ignorez pas, nous sommes apparemment divisés en quatre camps... quatre corps d'armée, sous le même généralissime : l'Art. Ces quatre corps d'armée seraient donc : le Symbolisme, le Décadisme, le partisan du vers libre — et les autres dont je suis. Laissons de côté cette un peu fastidieuse et fatiguée question du Décadisme et du Symbolisme... La question du vers libre ou non me semble pressante. Elle est à l'ordre du jour... et M. Edm. Picard va, ce soir même, à Anvers, en parler, à propos de l'excellent poète français, mon ami Henri de Régnier... J'ai de précieux frères d'armes belges et français qui manient, en vérité, le vers libre avec talent, ingéniosité — et sans doute, sans nul doute, *avec logique, avec une logique implacable qui me déjoue un peu*, mais je dois me tromper, car là peut-être, là sans doute est l'avenir — car l'avenir est toujours à quelqu'un, quoi qu'en dise le poète... J'aurais bien des objections à faire sur le vers libre... ce vers libre que je n'aime pas trop, en dernière analyse[1].

Quant au poète, un poète idéal, frère de l'*orator* cicéronien, Verlaine le définit, comme Cicéron faisait l'orateur, à son image :

A mon sens le poète doit être absolument sincère[2], mais absolument consciencieux comme écrivain, ne rien cacher de lui-même, mais déployer dans cette franchise, avec toute la dignité exigible, le souci de cette dignité se manifestant dans autant que possible, sinon la perfection de la forme, du moins l'effort invisible, insensible, mais effectif, vers cette haute et sévère qualité, j'allais dire cette vertu.

Un poète qui est moi a tenté cette besogne. Il y a échoué peut-être; mais, à coup sûr, il a tout fait pour s'en tirer à son honneur[3].

Cette « perfection de la forme », vertu du poète, le vers régulier seul permet d'y prétendre. Elle est incompatible avec les « galipètes » du vers libre. A l'hôpital Saint-Louis, où une nouvelle crise d'ankylose rhumatismale le ramène en mai 1894, il compose ses épigrammes :

I

Ce livre est sûr de mal plaire
Aux trop jeunes d'entre vous,
Mais peut-être il sera doux
A tel aussi que tolère
Son âge encor parmi nous.

1. *Œuvres posthumes*, t. II, p. 282.
2. Cf. *Bonheur* : « L'Art tout d'abord doit être et paraître sincère.
Et clair, absolument...
L'Art, mes enfants, c'est d'être absolument soi-même. »
(*Œuvres complètes*, t. II, p. 259.)
3. *Œuvres posthumes*, t. II, p. 378-388.

J'y formule mes idées
En termes à point précis,
Pour les gens enfin rassis
Et las des choses tentées
Dans un jadis indécis[1].

Et il rime, contre le vers libre, ces quatrains décasyllabiques :

II

J'admire l'ambition du Vers Libre,
— Et moi-même, que fais-je en ce moment
Que d'essayer d'émouvoir l'équilibre
D'un nombre ayant deux rhythmes seulement?

Il est vrai que je reste dans ce *nombre*
Et dans la *rime*, un abus que je sais
Combien il pèse et combien il encombre,
Mais *indispensable* à notre art français.

Autrement muet dans la poésie
Puisque le langage est sourd à l'accent.
Qu'y voulez-vous faire? Et la fantaisie
Ici perd ses droits : rimer est pressant.

Que l'ambition du Vers Libre hante
De jeunes cerveaux épris de hasards!
C'est l'ardeur d'une illusion touchante.
On ne peut que sourire à leurs écarts.

Gais poulains qui vont gambadant sur l'herbe
Avec une sincère gravité!
Leur cas est fou, mais leur âge est superbe.
Gentil vraiment, le Vers Libre tenté!

III

Après tout, ils ont sans doute raison;
Puisque notre vie est aux trois quarts faite,
C'est à nous de leur céder la maison,
En nous réservant toutefois le faîte.

La jeunesse, hélas! aime à triompher.
Nous sommes aussi triomphaux et jeunes,
Sans plus qu'eux de pente à philosopher.
Bah! qu'ils aient la faim, nous aurons les jeûnes.

1. *Œuvres complètes*, t. III : « Épigrammes », p. 214.

Qu'ils gardent Ibsen! Nous, c'était Hugo.
Qu'ils soient tant et plus, nous restons les mêmes,
N'étant pas trop vieux, n'allons tout de go
Pas encor songer aux plongeons suprêmes.

Laissons-les grandir : *Leur art mûrira.*
Ils ne viennent que d'entrer dans le temple,
Et notre mort pleurée approuvera
Ceux à qui nous avons donné l'exemple[1].

La citation est copieuse — nous nous en excusons; — mais n'y a-t-il pas là comme un second *Art poétique*, vingt ans après... et qui ne rappelle celui de 1874 que pour le contredire. Le vers français, fondé sur le nombre, ne peut pas échapper au nombre — et pas davantage à la rime. Notre langue, peu accentuée, interdit au poète toute « fantaisie » : l'âge guérira les jeunes poètes de la « fantaisie » du vers libre.

L'abjuration est accomplie; Verlaine est rentré — au moins de doctrine — dans l'orthodoxie prosodique. Il mourra en état de grâce parnassienne. Et celui qui va lui fournir le prétexte d'une dernière profession de foi, en l'honneur de qui il va rédiger son testament poétique, c'est Arthur Rimbaud. En octobre 1895, Vanier éditait le *Premier Recueil complet des Poésies de Rimbaud*, préfacé par Verlaine. En même temps Verlaine publiait, dans une revue anglaise, *The Senate*, un très sobre, mais bien émouvant article sur l'ami perdu. Il juge en ces termes l'édition qui est offerte au public :

Le livre assez compact que présente Vanier au public n'eût, à mon avis, rien perdu à être plus aéré. J'aurais, si je m'étais trouvé le maître, arrangé plutôt un dessus de panier, reléguant à part, à la fin du volume, les pièces par trop enfantines presque, ou alors par trop s'écartant de la versification romantique ou parnassienne, et à dire la seule classique, la seule française. (Sur le tard, je veux dire vers dix-sept ans au plus tard, Rimbaud s'avisa d'assonances, de rythmes qu'il appelait « néants », et il avait même l'idée d'un recueil : *Études néantes*, qu'il n'écrivit, à ma connaissance, pas...) Le livre est clos par quelques poèmes en prose ou vers libres, très libres, qui ont fait école, paraît-il, mais ce n'est pas leur faute, car ils sont vraiment inimitables dans leur beauté mystérieuse et leur français, qui n'a rien de ronsardisant ni d'exotique[2].

Ce n'est pas leur faute. Dans le procès du vers libre, Verlaine, avocat du Parnasse, entend dégager la responsabilité de Rimbaud.

1. *Œuvres complètes*, t. III : « Épigrammes », p. 215 et sq.
2. P. Verlaine, *Œuvres oubliées*, t. I, p. 203-205.

Le vrai Rimbaud, ce n'est pas celui de *Marine*, de *Mouvement*, de la *Saison en Enfer* ou des *Illuminations*, c'est celui des poèmes que Verlaine appelle :

les chefs-d'œuvre, versification impeccable, pensée neuve et forte, trouvailles extraordinaires : *les Effarés*, *les Assis*, *les Chercheuses de Poux*, *le Faune*, *Cœur volé*, *le Sonnet des Voyelles*, *les Premières Communions*, *le Bateau ivre*.

Le vrai Rimbaud, proclame Verlaine, c'est le Rimbaud parnassien. Par l'intercession du « Loyola[1] », le maudit rentre dans la communion de notre prosodie traditionnelle, « la seule classique, la seule française[2] ».

Le 8 janvier 1896, Verlaine mourait.

Telle se présente à nous, dans sa durée vivante, la poétique de Verlaine. L'histoire de trente années s'y résume; trente années dont le rythme dramatique s'inscrit dans la pensée du poète — miroir de sa vie. Ce n'est pas le « progrès » d'une pensée qui se développe tout uniment, selon sa ligne et sa loi; c'est le drame d'une pensée que des forces contraires sollicitent et qui l'emportent tour à tour.

Quelques idées nettes pourtant flottent sur ces remous. Et d'abord, ne cesse de répéter Verlaine, *défions-nous des théories* : ce qui compte en art, ce n'est pas la théorie, c'est l'artiste. Tant vaut l'artiste, tant vaut la théorie. La grande règle de toutes les règles, c'est en effet d'être soi-même, de réaliser pleinement toutes les virtualités singulières qu'on porte en soi. Or, théoriser, c'est définir, et définir — au sens fort du mot — c'est limiter, borner, circonscrire. Théorie, tyrannie. De là, l'attitude ordinaire de Verlaine; de là, malgré prières ou sommations, son refus de théoriser. « Je n'aurai pas fait de théorie. » *Défions-nous aussi de la logique* : l'erreur des jeunes, c'est de vouloir être logiques, car la logique ne fait rien de bon en art. C'est une dure et implacable conseillère dont le défaut principal est de vouloir aller jusqu'au bout. Or, en art, il ne faut pas vouloir aller jusqu'au bout. « Le tact dans l'audace, écrit fort joliment J. Cocteau, c'est de savoir jusqu'où on peut aller trop loin[3] ». Et ce tact est le fait de l'instinct,

1. « Loyola » : c'est ainsi que Rimbaud désigne Verlaine, dans ses lettres, après leur rupture définitive. (Cf. J.-Marie Carré : *Lettres de la vie littéraire d'Arthur Rimbaud*. Gallimard, 1931.)

2. Mallarmé, sur ce point, ne pense pas autrement que Verlaine. « Ni la liberté allouée au vers ou, mieux, jaillie telle par miracle, ne se réclamera de qui fut, à part le balbutiement de tout derniers poèmes ou quand il cessa, un strict observateur du jeu ancien. » (A. Rimbaud, *Divagations*, p. 81.)

3. Jean Cocteau, *Le Rappel à l'ordre*, p. 2. (Stock).

le privilège de la sensibilité poétique, non de l'insensible logique. Verlaine s'arrête dans sa libération du vers quand son instinct lui souffle de s'arrêter. On songe au démon de Socrate qui lui disait « non » à l'oreille. Le démon de Verlaine le met pareillement en garde, mais c'est un démon musicien. C'est lui qui ramène le poète, après de « longues erreurs », sur la grand'route romantique et parnassienne. Illogisme, s'écrient ses jeunes admirateurs déçus. Non, mais plutôt retour de l'enfant prodigue auprès des siens que l'absence lui a fait mieux connaître, et mieux aimer. Parnassien à vingt ans, parce que c'est la mode, Verlaine le redevient à cinquante parce qu'une longue expérience lui a fait sentir le prix de la prosodie régulière. Est-ce à dire qu'il consente à se charger des vieilles chaînes? Qu'il renie toutes les libertés que sa fougueuse jeunesse a quelque temps revendiquées? Non pas, mais il est de sa génération, d'une génération qui a eu le sens et le goût de la discipline, discipline que Verlaine a cru légitime d'élargir, de détendre, mais qu'il aurait cru mortel pour la poésie française de briser, de ruiner. Et cette prudence, chez ce téméraire, cette mesure, chez ce violent, est vertu toute française. Aux plus mauvais jours de crise littéraire, on n'a jamais pu tout à fait oublier, chez nous, qu'entre la servitude et l'anarchie, il y a ce que le jeune, mais très sage Hugo appelait, dans la préface des *Odes et Ballades* de 1828, « la liberté dans l'ordre, la liberté dans l'art ».

(*A suivre.*) P. Mathieu.

MÉLANGES

SUR UNE COMPARAISON DE VAUVENARGUES ET PASCAL PAR VOLTAIRE

La page est connue. On la trouve dans les *Œuvres* mêmes de Voltaire. Elle y fut introduite — rappelle Moland (t. XXXI, p. 41) — par Renouard, au tome XLIII de l'édition de 1819-1822. Auparavant, Suard, éditeur de Vauvenargues, l'avait publiée, dès 1806 (t. I, p. LXIV), dans le même texte, à *un mot* près, toutefois. Rien donc ici d'inédit. Mais le brouillon autographe, qui existe encore[1], montre, dans l'expression de l'idée, assez d'application pour valoir d'être reproduit tel qu'il se présente. Et son texte, aussi, m'a paru mériter un bref commentaire[2].

Au recto :

le m. de Vauvenargue a dit Dans son introduction a la connaissance
De lesprit humain, page [129] <130>,
touttefois
jusqua corrige
ensuitte mettez
le marquis de Vauvenar

Au verso :

le marquis de Vauvenargues [sembles dans cette pensee approcher plus de la verité que Pascal c]etait un genie <peutetre> aussi rare que pascal meme; aimant comme lui la verité la cherchant avec autant de bonne foy, <aussi> eloquent [comme luy] <que luy> mais dune eloquence aussi insinuante que celle de pascal etait ardente et imperieuse. Je [ne sais si] <crois que> les pensées de ce jeune militaire philosophe [ne] seraient [pas plus] <aussi> utiles a un homme du monde fait pour la societé que celles du heros de port roial <peut> lestre a un solitaire qui ne cherche que de nouvelles raisons de hair et de mepriser le genre humain

la philosophie de pascal [etait] <est> [dure] fiere et rude celle de notre jeune officier douce et persuasive ; et touttes deux également soumises a l[a relligion] <etre supreme>. [on setonnera quun]

<je ne m'étonne point que pascal entouré de rigoristes aigris par Des perse-

1. Il a appartenu, je crois, à Lucas de Montigny. M. Louis Barthou le possède aujourd'hui, et m'a permis, avec sa bonne grâce habituelle, de l'examiner librement; je lui en exprime ma vive gratitude.

2. Dans la reproduction qui suit, les radiations sont désignées par des crochets []; les additions et rectifications, par le signe <>. Cela a paru suffire pour la lecture, même lorsque les modifications au texte ne sont pas contemporaines les unes des autres. Et j'ai respecté fidelement l'orthographe, la ponctuation du Brouillon, comme la coupe des mots et, autant que possible, la figure des initiales.

cutions continuelles ait laissé couler dans ses pensées le fiel dont ses amis etaient dévorés. mais quun jeune> capitaine au regiment du roy ait pu [peu] dans les tumultes orageux de la [guerre de 1741, [se] perfectionner son goust et sa raison au point ou il etait parvenu] <guerre de 1741, ne voiant nentendant que ses camarades livrés aux devoirs penibles de leur etat ou aux [dissipations] <emportements> de leur age, se former une raison si superieure un goust si fin et si juste, tant de receuillement au milieu de tant de dissipations me cause une grande surprise> [il a eu avec pascal une triste ressemblance]

<il a eu une triste ressemblance avec Pascal.> affligé comme lui de maux incurables, [il est] [<la> mort [comme lui dans sa] <de l'un et de l'autre a eté prematuree,>] il sest consolé par letude, [qui] <la difference est que letude> a rendu ses mœurs encor plus douces; aulieu qu'elle [avait aigri] <augmenta> l'humeur <triste> de Pascal[1].

I. — L'occasion de cette Note est claire. C'est la lecture d'une page de Vauvenargues, à laquelle Voltaire compare une Pensée de Pascal sur le même sujet.

Voici les textes. Le passage de Vauvenargues se trouve dans les *Fragmens*; il est limité précisément par Voltaire.

Toutefois avant qu'il y eut aucune coutume, notre ame existoit, et avoit ses inclinations qui fondoient sa nature; et ceux qui réduisent tout à l'opinion et à l'habitude, ne comprennent pas ce qu'ils disent : toute coutume suppose antérieurement une nature, toute erreur une vérité. Il est vrai qu'il est difficile de distinguer les principes de cette premiere nature de ceux de l'éducation : ces principes sont en si grand nombre et si compliqués, que l'esprit se perd à les suivre; et il n'est pas moins malaisé de démêler ce que l'éducation a épuré ou gâté dans le naturel. On peut remarquer seulement, que ce qui nous reste de notre premiere nature, est plus véhément et plus fort, que ce qu'on acquiert par étude, par coutume et par réfléxion, parce que l'effet de l'art est d'affoiblir, lors même qu'il polit et qu'il corrige[2].

La Pensée de Pascal, non citée, est la suivante :

Qu'est-ce que nos principes naturels, sinon nos principes accoûtumez? Dans les enfans, ceux qu'ils ont receus de la coûtume de leurs peres, comme la chasse dans les animaux.

Une differente coûtume donnera d'autres principes naturels. Cela se voit par experience. Et s'il y en a d'ineffaçables à la coûtume, il y en a aussi de la coûtume ineffaçables à la nature. Cela depend de la disposition.

Les peres craignent que l'amour naturel des enfans ne s'efface. Quelle est donc cette nature sujette à estre effacée? La coûtume est une seconde nature, qui detruit la premiere. Pourquoy la coûtume n'est-elle pas naturelle? j'ay bien peur que cette nature, ne soit elle-mesme qu'une premiere coûtume, comme la coûtume est une seconde nature[3].

1. Il s'agit évidemment là d'un brouillon (peut-être d'un premier brouillon); tout au plus d'un commencement de copie nette, que Voltaire aurait poursuivie en brouillon, portant ses corrections sur le tout. Les phrases inachevées, les reprises écartent l'idée d'une copie intégrale, simplement corrigée ensuite.

2. *Fragment II.* Sur la Nature et la Coutume. Gilbert eût dit : *Réflexions sur Divers sujets*, et non *Fragmens*; mais c'est ici la référence textuelle à l'édition que Voltaire avait entre les mains.

3. Éd. de Port-Royal (la première au millésime de 1670), xxv, 15, p. 196-197 (cf., si l'on veut, éd. Brunschvicg, t. II, frag. 92 et 93). — Voltaire n'avait pas compris ce texte parmi ceux qu'il examine dans ses *Remarques* (25e *Lettre anglaise* et *Appen-*

On pourrait ouvrir une discussion sur ces deux textes. Mais il semble que leur rapprochement n'ait bien été pour Voltaire qu'une « occasion », un prétexte. Le ton de la Note change, en effet, très vite. Et la radiation, sur le manuscrit, dès le début, des mots : « sembles dans cette pensee approcher plus de la verité que Pascal c », montre que Voltaire avait plutôt songé, ou au moins, songea bientôt, après coup, à donner une portée générale à son texte, indépendante de l'occasion qui l'avait fait naître.

II. — La date du feuillet est incertaine.

Posons d'abord qu'il ne faut attendre nulle indication utile, de l'époque, supposée connue, précisément ou non, où Voltaire écrivit « au bas » de la Pensée de Pascal sur « la Nature, premiere Coûtume », sa réponse insérée aux *Dernières Remarques*. Rien ne prouve, en effet, que cette « réponse » et la *Comparaison*, tout à fait différentes en elles-mêmes, soient contemporaines.

Mais Voltaire précise l'endroit — p. 130 — où se trouve le passage de Vauvenargues qu'il vient de lire ou de relire, et cela nous conduit à la seconde édition du livre, et à l'année 1747. Ce n'est qu'une des dates-limites. La seconde sera-t-elle 1778, année qui vit, tout ensemble, la mort de Voltaire et la publication des *Dernières Remarques*? Ce serait une marge bien vague. Il semble qu'on puisse la restreindre; et j'inclinerai à penser qu'il faut nettement écarter 1778 — plus de trente ans après la mort de Vauvenargues — et toute la période y aboutissant. Ce n'est pas que Voltaire ait, alors, bien oublié l'ami de son âge mûr; et l'on sait qu'il avait continué d'en parler, d'en écrire avec éloges, avec émotion, avec bonté[1]. Mais on peut sentir que la page d'aujourd'hui a été écrite avec une sympathie de pensée, une sympathie personnelle comparables à celles que montre l'*Éloge des officiers qui sont morts pendant la guerre de 1741*, avec même un peu de l'expression de la *Note* (contemporaine) jointe à l'*Éloge*. Cet *Éloge* est daté du 1er juin 1748 (il fut publié en 1749). Je placerais donc dans le même temps la rédaction de la *Comparaison* elle-même[2].

III. — Deux considérations peuvent expliquer — très humainement — l'allure générale et le dessein de cette page, c'est-à-dire la différence de traitement, par Voltaire, de Pascal et de Vauvenargues.

dice). Il l'inséra seulement dans les *Dernières Remarques* et le fit suivre de l'observation que voici :

Ces idées ont été adoptées par Locke. Il soutient qu'il n'y a nul principe inné, cependant il paraît certain que les enfans ont un instinct, celui de l'émulation, celui de la pitié, celui de mettre dès qu'ils le peuvent, les mains devant leur visage quand il est en danger, celui de reculer pour mieux sauter dès qu'ils sautent. Second Éditeur (*Éloge et Pensées de Pascal*, nouvelle édition, commentée, corrigée et augmentée par M. de ***, à Paris, MDCCLXXVIII, p. 181).

1. Voir, par exemple, sa lettre du 13 mars 1764, à Le Clerc de Montmercy.

2. Il faut dire qu'une main étrangère, non identifiée, a porté, au recto du feuillet, la date de 1749, justement. L'indication ne peut rien faire conjecturer à elle seule; elle surcharge, d'ailleurs, un *1744*, impossible, d'une autre plume encore.

On devra se rappeler, d'une part, le commerce tout amical, et la vraie sympathie littéraire, déjà évoqués, où, tout un temps, Voltaire avait vécu avec Vauvenargues, mort peu auparavant peut-être[1]. Par contre, nous savons que Voltaire était assez activement occupé depuis plusieurs années à discuter Pascal; à combattre au nom « de l'humanité » quelques-unes des idées de « ce misantrope sublime », comme il disait. Cela remontait à 1728, autant qu'on peut croire[2]; 1738 avait marqué une étape seulement, un répit; l'offensive allait reprendre, et se poursuivre jusqu'en 1778 même. Les dispositions de Voltaire à l'égard de l'un et l'autre écrivains étaient donc singulièrement différentes; ses jugements ne pouvaient manquer d'en être influencés.

IV. — L'édition Brière (1821) des *Œuvres* de Vauvenargues, en reproduisant la page de Voltaire donnée, quinze ans plus tôt, par Suard, n'y changea rien. A propos du mot : *amis* (« le fiel dont ses amis etaient dévorés »), le nouvel éditeur prétendit seulement « av[oir] entre les mains une copie manuscrite de cette note, dans laquelle on a[vait] substitué le mot *ennemis*[3] ». On reviendra incidemment sur le fait que Brière n'a pourtant pas incorporé le mot nouveau à son texte. Comparons, avant tout, les leçons diverses.

I. — Brouillon.	II. — Suard.	III. — Brière[4].
Je ne m'étonne point que pascal entouré de rigoristes aigris par Des persecutions continuelles ait laissé couler dans ses pensées le fiel dont ses amis etaient dévorés.	Je ne m'étonne point que Pascal entouré de rigoristes, aigri par des persécutions continuelles, ait laissé couler dans ses pensées le fiel dont ses amis étaient dévorés.	Je ne m'étonne point que Pascal entouré de rigoristes, aigri par des persécutions continuelles, ait laissé couler dans ses pensées le fiel dont ses ennemis étaient dévorés.

Le texte de Suard, qui se tient à un mot de chacun des autres, appelle, le premier, diverses réflexions. On y voit mal l'intérêt de ces « rigoristes » sans plus; on voit mal, aussi, les « persécutions continuelles » infligées à Pascal, et qui l'auraient « aigri »; et l'on se demande encore comment, dans ces conditions, le fiel de ses amis — les rigoristes? dévorés de fiel *parce que* rigoristes? — peut être devenu son partage. Bref, par le fait de cette variante (?), de cette correction (?), ou plutôt de cette mauvaise lecture de Suard, la phrase de Voltaire est devenue, non inintelligible, mais peu claire et cohérente, — de celles que Voltaire n'écrit guère.

1. Vauvenargues était mort au mois de mai 1747. Et l'on a vu que Voltaire se référait à l'édition — posthume — parue la même année.

2. Date vraisemblable, possible, probable même, dont l'approximation suffit ici. On pourra se reporter à la discussion même, dans le commentaire de M. G. Lanson (*Lettres philosophiques*, éd. T. F. M., t. II, p. 226-227).

3. T. I, p. LII, n. 2. Brière continuait :

Voltaire a pu écrire également l'un et l'autre; mais il n'a pu dire, sans quelque injustice, que les *amis* de Pascal, les solitaires de Port-Royal, *étaient dévorés de fiel*; tandis qu'on est obligé d'avouer que ses ennemis n'en manquaient pas.

4. « Brière » est mis ici par abréviation. On comprendra qu'il s'agit des réimpressions postérieures à 1821, et conformes à l'observation de Brière.

La leçon mise en avant par Brière, bien qu'elle fût devenue courante, ne va pas sans soulever aussi quelques remarques, et une autre manière de question préjudicielle. On ne saurait, *a priori*, nier l'existence d'une telle « copie » ; mais, à moins qu'elle ne fût produite, et ne montrât la main de Voltaire, on ne saurait davantage croire, sans preuve, que le remplacement d'un mot par son contraire fût dans son sentiment.

Quelles que soient, en effet, la justesse et la portée (non en cause ici) du texte, le Brouillon montre, sinon un souci de réserve et de prudence dans l'expression, au moins une application certaine à ne pas l'outrer. Diverses additions ou surcharges le prouvent[1]. Et cette application même, de Voltaire, n'eût sans doute point laissé passer, ni surtout subsister, même sur un brouillon, le mot *amis*, si la pensée avait voulu *ennemis*.

Ces différentes observations ne peuvent-elles faire qu'on se demande si, poussé par quelque zèle pour Port-Royal (ou même pour Voltaire), Brière n'aurait pas simplement imaginé cette correction[2] — correction d'autant mieux venue, et plus aisée à faire admettre, qu'elle apportait à Suard une retouche de style toute naturelle et logique[3] ; correction voulue d'une faute inconsciente ?...

Ceci dit, on conclura : 1° que les différentes leçons ne peuvent être également acceptées comme authentiques ; — 2° que, particulièrement, II et III ne sauraient être retenues au même titre que I ; — 3° enfin, que, par le moyen des deux rectifications (?) successives de Suard et de Brière, III nous a permis de rejoindre le texte original, correct et vrai semble-t-il, d'une page reproduite jusqu'ici avec trop peu de garantie.

V. — Une dernière réflexion est relative au volume dont se servait Voltaire.

On sait l'existence d'un exemplaire de la première édition originale (1746) de Vauvenargues, généreusement annoté par Voltaire (et par Vauvenargues lui-même). En 1806, d'autre part, dans l'*Avertissement* de son édition (t. I, p. *iij*), Suard avait parlé d'un exemplaire de

1. Telles que : l'addition du mot *peut-être* (« genie peutetre aussi rare que pascal »); la correction de : « pensées *plus* utiles » en « pensées *aussi* utiles »; et, si l'on veut, la substitution de l'adjectif *triste* au participe *aigri*. On n'objectera pas, je pense, la faute : « que celles du heros de port roial *peut* lestre », un de ces lapsus indépendants de toute application, et qu'on relit sans y prendre garde quand on les a une fois écrits.

2. Je m'étonne, par exemple, que Brière conserve dans le corps du texte un passage qu'il dit inexact, et ne donne la prétendue correction (qu'il apporte) que dans une note, prudemment, ou comme une variante, — au lieu de faire tout le contraire. — Par ailleurs, je n'ai pas cru avoir à me demander, avec Brière, si Voltaire avait, ici, commis ou non une injustice, ni, surtout, dans l'affirmative, à la réparer.

3. Aussi fut-elle exactement admise. On peut voir que Moland (t. XXXI, p. 42) imprime *aigri* et *ennemis* sans aucune observation. Notons en passant que la référence à Vauvenargues, donnée à cet endroit (p. 41, n. 1) par Moland, est inexacte : il faut lire *2*, et non *4*.

la seconde, avec notes aussi, écrites de la main de Voltaire. Mais si le premier est bien connu, — sous le nom d' « Exemplaire d'Aix », et conservé à la Bibliothèque Méjanes, — l'autre l'est beaucoup moins. On ne sait de lui que ce qu'en a dit Suard en deux lignes; on n'en peut lire que celles des notes de Voltaire qu'il a publiées signées d'un *V.* Il serait intéressant de retrouver cet autre volume annoté dont, au moins, l'existence se confirme et se précise avec le temps.

A son égard, il faut, aujourd'hui encore, faire confiance à Suard quant à la réalité, à l'authenticité des dites marginales[1]. Mais, cette réserve faite, il est certain que les notes produites par Suard ne font pas double emploi avec celles de l'Exemplaire d'Aix ; c'est aisément vérifiable[2]. Elles ne peuvent, davantage, provenir d'un autre exemplaire de cette édition de 1746, puisque certaines se rapportent à des passages de 1747 qui ne figuraient pas dans la première[3]. Enfin, on sait que Voltaire avait lu de près l'édition de 1747, comme la précédente. C'est d'après 1747 qu'il cite les Maximes jointes à l'*Éloge funèbre... de 1741*[4] ; à 1747 encore qu'il se réfère pour le *Fragment* : Sur la Nature et la Coutume.

C'est donc un intérêt, encore accessoire, mais à retenir, du Brouillon ci-dessus, que de nous montrer Voltaire, par la connaissance qu'il en marque, familier avec cette seconde édition, et — suivant la coutume qu'on lui sait de « crayonner » ses livres — tout capable d'y avoir porté ses observations de lecteur.

G. Saintville.

1. Une lettre (inédite) de Suard à son éditeur Dentu appuie cette confiance, pour une part. « Je vous prie — écrit Suard, le 29 novembre 1813 (au lendemain du procès de librairie provoqué par son édition de 1806) — de me renvoyer l'exemplaire de Vauvenargues avec les notes de Voltaire, ainsi que les manuscrits que je vous ai confiés. »

2. Et ce n'était guère possible : l'Exemplaire d'Aix, était encore inconnu alors, conservé dans une collection particulière d'où il ne sortit qu'une dizaine d'années plus tard. J'ai précisé ce point et plusieurs autres dans l'Introduction (historique et bibliographique) à un fac-simile de cet Exemplaire d'Aix, que l'éditeur F. Roches, à Paris, prépare — je l'ai déjà dit ailleurs — depuis 1928.

3. Voir éd. Suard : par exemple, t. I, p. 92.

4. Sur dix maximes transcrites, neuf sont textuelles, une est légèrement écourtée. On ne fera pas état des numéros (ceux de 1747) qu'on a pris l'habitude d'y joindre, mais que toutefois Moland (t. XXIII, p. 260-261) ne donne pas. Ces numéros ont été mis après coup, par l'éditeur Fortia, 1797. (Voir cette éd., t. II, p. 343, n. 2.)

CRÉBILLON ET DUCLOS A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI

Sous l'Ancien Régime, des hommes de lettres étaient attachés à la Bibliothèque royale, soi-disant pour s'occuper de certaines des séries des collections qui y étaient rassemblées. En réalité, ces places étaient des sinécures, créées dans le seul but de donner une pension plus ou moins importante à des écrivains bien vus en haut lieu. Les bibliothécaires en chef, l'abbé Jean-Paul Bignon et ses successeurs, Armand-Roland Bignon de Blanzy, Armand-Jérôme Bignon et Jean-Frédéric-Guillaume Bignon se montrèrent favorables à la multiplication de ces charges, dont ils ne pouvaient d'ailleurs empêcher la création, puisqu'elle dépendait des volontés supérieures des rois et reines, favoris, princes, ministres, etc.; mais ils voyaient très probablement là, en se montrant aimables et accueillants, une facile occasion de se faire des obligés dans le monde des lettres.

Ainsi, en 1747, grâce à l'influence de Mme de Pompadour, deux écrivains réputés, mais bien différents de tendances, pénétrèrent ensemble à la Bibliothèque[1]. Ce sont Prosper Jolyot de Crébillon et Charles Pinot-Duclos[2], le poète tragique dont la réputation était alors universelle, et l'érudit et spirituel penseur, connu par ses *Considérations sur les Mœurs* et *l'Histoire de Louis XI*[3].

Une lettre du ministre Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, à A.-J. Bignon, permet de dater exactement l'entrée des deux hommes de lettres dans la docte maison; elle est écrite de Versailles, le 5 octobre 1747[4].

Sur le compte que j'ay rendu, Monsieur, disait le ministre, au Roy de la proposition que vous faites d'attacher à la Bibliothèque de Sa Majesté Messieurs Crébillon et Duclos, de l'Académie Française[5], pour y être occupés le premier à l'arrangement et à la traduction des poètes anciens et modernes et le second au même travail pour les manuscrits françois et latins, vous vou-

1. Les éléments de cette note sont empruntés aux Archives du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

2. Cette réunion est une coïcidence curieuse. Crébillon et Duclos s'étaient connus auparavant dans les cafés, qu'ils fréquentaient tous les deux, par l'intermédiaire de Crébillon fils et de l'aventurier Saint-Maurice.

3. Sur Crébillon, voir M. Dutrait, *Étude sur la vie et le théâtre de Crébillon*, 1895, in-8. Sur Duclos, L. Le Bourgo, *Un homme de lettres au XVIIIe siècle : Duclos, sa vie et ses ouvrages*, 1902, in-8; L. Brunel, *Les Philosophes et l'Académie française au XVIIIe siècle*, 1884, in-8.

4. Cf. Arch. nat., O[1] 396.

5. Crébillon était de l'Académie depuis 1731 et Duclos venait d'y entrer, sa réception étant du 26 janvier 1747.

drez bien les employer l'un et l'autre au lieu de Messieurs Capon[1] et Burette[2] sur l'état des dépenses de la Bibliothèque, à commencer du premier juillet dernier, à raison de mille livres par an.

En réalité, cette double nomination était due à la faveur de Mme de Pompadour[3], qui avait été émue en apprenant la demi-misère où végétait par sa faute Crébillon[4] et s'était toujours montrée favorable pour Duclos, avec qui elle avait de bonnes relations[5]. Les deux écrivains ne firent, semble-t-il, aucun travail dans le grand dépôt littéraire, et il n'y subsiste aucune trace de leur activité, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné l'incompétence et la paresse du tragique, et les directions des travaux de Duclos, qui se consacrait à ses œuvres propres, à ses mondanités et au rôle très important qu'il jouait à l'Académie, où il devint secrétaire perpétuel à la place de Mirabaud vers 1755.

Il semble, d'ailleurs, que cet écrivain, qui avait du mérite et de la conscience, eut quelques scrupules à avoir un titre dont il ne pouvait remplir la fonction, car il était certainement inapte « à l'arrangement des manuscrits français et latins ». Aussi se fit-il donner la charge plus modeste et qui lui convenait mieux de « commis au classement des livres d'histoire[6] ». Ce scrupule fait honneur à celui qui était considéré par tous, amis, ennemis, indifférents, comme un très honnête homme.

Crébillon profita de la tranquillité matérielle que lui donna sa nouvelle place pour composer sa tragédie du *Triumvirat* qu'il dédia par reconnaissance à la femme du bibliothécaire, Mme Bignon[7]. Les deux écrivains restèrent en fonctions jusqu'à leur mort.

1. L'avocat Claude-Charles Capon, chargé de la recherche des livres de jurisprudence à la Bibliothèque royale.

2. Le médecin Pierre-Jean Burette, régent en la Faculté de Médecine de Paris, chargé de la recherche des livres de médecine.

3. Dutrait, *op. cit.*, p. 77. Le Bourgo, *op. cit.*, p. 25. Brunel, *op. cit.*, p. 24.

4. Celui-ci avait pourtant une place officielle : il était censeur depuis 1733. Cf. P.-M. Bondois, *Le Procureur général Joly de Fleury et le « Mahomet » de Voltaire*, dans *Revue d'Histoire Littéraire*, année 1929, in-8, p. 247.

5. Duclos, très mondain, bien que d'esprit indépendant, réussit à faire une belle carrière : peu après son entrée à la Bibliothèque, il devint historiographe de France en remplacement de Voltaire (A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 1867, in-8, p. 513). Il connaissait d'ailleurs les fonctionnaires de la Bibliothèque, dont certains étaient ses collègues aux Académies des Inscriptions et Française, auxquelles il appartenait. Sur la demande de Maurepas, l'excellent érudit l'abbé Sallier, garde des imprimés, lui communiqua les papiers de l'abbé J. Le Grand sur Louis XI. Le travail qu'il publia, comme on sait, n'est que le résumé de l'immense travail de cet ecclésiastique érudit, qui était mort sans avoir rien fait paraître. Sur les papiers de Legrand à la Bibliothèque, voir P.-M. Bondois, *L'Acquisition des manuscrits de l'abbé Legrand* dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1926, in-8, p. 238-239.

6. C'est ce qui ressort de l'inventaire qui fut dressé après son décès, et dont un extrait existe aux Archives du département des Manuscrits, extrait dressé pour permettre à ses héritiers de toucher ses appointements en retard. Cependant, son successeur, La Beaumelle, fut « commis pour l'arrangement des manuscripts ».

7. Marie-Angélique-Blanche Hue de Vermanoir. Ce fait prouve que le poète tragique avait reçu bon accueil à la Bibliothèque.

Le poète trépassa le 17 juin 1762 d'un érysipèle à la jambe, dont il souffrait depuis vingt ans et qui s'aggrava subitement au cours de cette année[1]. La place qu'il laissait vacante ne fut pas accordée à un nouveau titulaire, mais la somme qu'il recevait fut partagée entre trois savants interprètes, attachés à la Bibliothèque, ainsi qu'il ressort d'une lettre du ministre d'État, Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, datée du 3 juillet 1762, et adressée au bibliothécaire Bignon.

Le partage que vous proposez, Monsieur, de faire des mille livres, dont jouissait à la Bibliothèque du Roy le feu sieur Crébillon, paroît très convenable. Sa Majesté approuve que le sieur Blanchet[2] soit augmenté de cinq cents livres, le sieur de Guignes[3] de deux cents, et M. Anquetil[4] de trois cents. Vous voudrez bien, en conséquence, les faire employer à raison de cette augmentation, à compter du premier de ce mois.

Quant à Duclos, il mourut d'une fluxion de poitrine, le 16 mars 1772, dans l'appartement qu'il possédait, comme historiographe, au Vieux-Louvre, et fut enterré le lendemain à Saint-Germain-l'Auxerrois. Son office à la Bibliothèque fut accordé au trop célèbre La Beaumelle, alors rentré en grâce[5]. Saint-Florentin, devenu duc de La Vrillière en 1770, écrivait à ce sujet, le 1er avril 1772, au bibliothécaire[6] :

Le Roy ayant, Monsieur, accordé au sieur de La Beaumelle les appointements et la place de commis à l'arrangement des manuscripts, vacant à la Bibliothèque du Roy par le décès du sieur Duclos, vous voudrez bien l'employer en cette qualité sur les états de vos dépenses ordinaires, à compter du jour du décès dudit sieur Duclos[7]...

Ainsi Crébillon pendant quinze ans et Duclos pendant vingt-cinq ans avaient figuré sur les états, sans que le moindre travail eût été entrepris par eux. Mais cette place n'exigeait pas de la part des titulaires un effort quelconque, et les rapports qu'ils avaient avec l'administration de la Bibliothèque semblent être restés excellents. C'est

1. Dès le 12 juin, il dut, à cause de son « état de faiblesse et d'enflure », constituer son fils Claude-Prosper, le licencieux auteur du *Sopha* et des *Égarements du cœur et de l'esprit*, comme son représentant pour toucher ses appointements. Les Archives conservent encore deux actes, à savoir un extrait mortuaire pour l'inhumation à Saint-Gervais, et un extrait de l'inventaire, pour permettre à son fils de toucher ses gages.

2. Abbé François Blanchet, chanoine de Boulogne-sur-Mer, censeur royal, interprète à la Bibliothèque.

3. Joseph de Guignes, interprète, professeur au collège de France, censeur.

4. Le célèbre orientaliste Abraham-Hyacinthe Anquetil, qui découvrit et publia le *Zend-Avesta*.

5. Le littérateur Laurent Angliviel de La Beaumelle, dont la vie ne fut qu'une longue suite de scandales et d'emprisonnements. Il est surtout connu comme l'ennemi de Voltaire et le publicateur, fort sujet à caution, des lettres de Mme de Maintenon.

6. Armand-Jérôme Bignon était mort le 8 mars 1772; son fils Jean-Frédéric-Guillaume lui succéda.

7. Le 25 septembre 1772, le procureur des héritiers toucha les appointements en retard. Cf., sur la famille de Duclos, Le Bourgo, *op. cit.*, p. 12 et 213.

ainsi que quelques manuscrits autographes de Duclos, réunis en un volume[1], figurent dans les collections du département des Manuscrits[2].

P.-M. Bondois.

1. Ms. nouv. acq. franç. 6449 : « Mémoires autographes sur la vie de Charles Pinot-Duclos; mémoires secrets sur le règne de Louis XIV; histoire des causes de la guerre de 1756 »; 82, 66 et 69 pages, demi-reliure. Un commissaire assista à la levée des scellés pour saisir les mémoires secrets, dont les gouvernants redoutaient la divulgation.

2. Autre coïncidence : la tombe monumentale de Crébillon par J.-B. Lemoyne fut placée à la Bibliothèque du roi, avant de figurer au Musée des Monuments français de Lenoir, puis au Musée de Dijon, où elle se trouve actuellement.

SULLY PRUDHOMME TRADUCTEUR DE LUCRÈCE

Dans l'édition des œuvres complètes de Sully Prudhomme figure une traduction en vers du chant I du *De rerum natura*, précédée d'une importante préface philosophique. Elle prend place avec la *Justice* parmi les poésies de 1878-1879 : la première édition de cet essai était antérieure d'une dizaine d'années, mais Sully Prudhomme la rapprochait de son dernier poème pour « permettre au lecteur [d'y] reconnaître l'influence de [ses] premières études[1] ».

La familiarité de Sully Prudhomme avec le poète latin explique en effet l'influence de celui-ci sur sa poésie. Des souvenirs plus ou moins directs de Lucrèce transparaissent dans son œuvre lyrique; et surtout c'est une poésie philosophique et scientifique à la manière de Lucrèce qu'il a tenté de réintégrer dans la littérature moderne. Cette œuvre de jeunesse de Sully Prudhomme n'est pas non plus sans intérêt par elle-même : une étude approfondie de la traduction permet d'y retrouver les traits caractéristiques du poète philosophe et révèle chez lui des qualités de traducteur peu connues.

*
* *

Grâce aux renseignements épars fournis par Sully Prudhomme dans l'*Avant-propos* de sa traduction, dans le *Journal intime* et dans les *Lettres à une amie*, il est assez facile de déterminer les raisons qui l'ont induit à entreprendre ce travail et de tracer dans ses grandes lignes l'histoire de sa composition.

C'est en 1859, à l'âge de vingt ans, que Sully Prudhomme commence, au Creusot[2], la traduction en vers du chant I du *De rerum natura* qu'il publiera dix ans plus tard. A cette date, il n'a fait paraître encore aucune œuvre, mais il est préparé à comprendre Lucrèce. Le milieu dans lequel il avait vécu et l'éducation qu'il avait reçue avaient accentué les traits naturels de son caractère. En 1859, il se présente déjà avec ses doubles tendances de poète et de philosophe, enclin à la mélancolie et partagé entre les aspirations de son cœur et celles de son esprit. Il avait été doublement attiré par Lucrèce. Sensible à la beauté des vers de celui qu'il nomme « le plus robuste et le plus pré-

1. *Avant-propos* de la traduction (édition de 1879).

2. Cf. C. Hémon, *La Philosophie de Sully Prudhomme*, p. 5. Sully Prudhomme entre au Creusot en 1859, comme employé à la correspondance industrielle. « C'est alors que le jeune Sully, pour occuper les loisirs que lui laissaient ses fonctions, s'exerce à traduire en vers français le premier chant du *De rerum natura*, de Lucrèce ». La préface elle-même avait été commencée une année auparavant.

cis des poètes[1] », il les appréciait surtout en tant qu'expression poétique d'une pensée philosophique éprise de vérité; et il déclare avoir entrepris sa traduction pour demander à Lucrèce « le secret d'assujettir le vers à l'idée[2] ». Il admirait aussi le philosophe, sans adhérer à son système dans tous ses détails : « Passionnément épris du génie de Lucrèce, nous sommes loin, toutefois, d'épouser la doctrine des atomes... ce que nous admirons sans réserve, c'est le grand souffle d'indépendance qui traverse l'œuvre tout entière et qu'on y aspire avec enthousiasme[3] ».

Entre 1859 et 1869, Sully Prudhomme laisse, puis reprend son travail à plusieurs reprises. En septembre 1865[4], l'ouvrage est déjà avancé, mais la préface n'est pas achevée et ne satisfait pas le poète : « ... quant à moi, écrit-il à Mme Amiel, je suis obligé de m'adresser les plus violentes invectives pour me mettre à la besogne, car il le faut. Je veux donner à l'imprimeur mon *Lucrèce* avant de partir en voyage et je n'ai pas achevé ma préface. Rien ne va, cette préface sera démesurément longue et pâteuse et peut-être vais-je me décider à la supprimer[5]. »

La traduction de Lucrèce et la préface qui la précédera disparaissent ensuite des préoccupations immédiates de Sully Prudhomme, qui ne fut pas prêt à donner son manuscrit à l'éditeur à la date prévue. Au début de l'année 1868, il annonce qu'il va revenir à Lucrèce : « Je ne fais pas de vers depuis quelque temps, mais j'écris en prose des choses excessivement obscures. Je reviendrai bientôt à Lucrèce et à l'Italie[6]. »

Dès lors, dans ses lettres, les allusions au travail qu'il achève sont assez fréquentes. Le 21 mars 1868, il écrit à son ami Lafenestre : « J'oubliais de te dire que j'ai traduit presque tout le premier chant de Lucrèce[7] ». Mais la rédaction de la préface continue à le tourmenter. Il note dans le *Journal intime :* « Je n'arrive pas à mettre en ordre ma préface de Lucrèce. On a tant manipulé toutes les idées qu'on ne sait plus où les prendre pour les présenter sous un aspect nouveau; elles offrent toujours leurs antiques visages[8]. » Et, quelques jours plus tard[9] : « ... Ma préface ne va pas vite, les idées ne manquent pas, mais je ne puis les poser d'une manière intelligible sans les développer, et ma préface devient un livre... ».

En juillet 1868, la traduction elle-même est à peu près terminée,

1. *Avant-propos* de la traduction.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. Entre 1859 et 1865, nous n'avons trouvé aucun renseignement.
5. *Lettres à une amie*, 25 septembre 1865.
6. *Ibid.*, 29 février 1868.
7. Cité par E. Estève dans son *Sully Prudhomme poète sentimental et poète philosophe*, d'après une lettre communiquée par M. Pierre Lafenestre.
8. *Journal intime*, 16 juin 1868.
9. *Ibid.*, 21 juin 1868.

puisqu'elle « a passé sous les yeux d'un latiniste ami du poète [1] ». Avant de partir pour Aix, au mois d'août, Sully Prudhomme remet une partie de son manuscrit à l'éditeur Lemerre [2], avec espoir de lui adresser le reste sous peu, mais ses projets ne se réalisent pas encore. Sans doute le retard de la publication vient-il toujours de la « satanée préface ». Ce travail absorbe tellement son auteur qu'il délaisse la poésie pendant quelques mois [3]. Vers la fin de l'année, il annonce à Mme Amiel que son « *Lucrèce* ne paraîtra pas avant janvier; il serait noyé dans les livres d'étrennes [4] » ; il regrette d'ailleurs ce retard qui empêche sa préface de prendre « date le plus tôt possible ». La traduction en vers du premier livre de Lucrèce de Sully Prudhomme, précédée d'une préface de cent huit pages, paraît enfin en 1869, vraisemblablement en mai [5].

*
* *

Sully Prudhomme avait le souci d'offrir aux latinistes une traduction capable de les satisfaire et, en 1868, le témoignage favorable de

1. *Lettres à une amie*, 13 juillet 1868.
2. *Ibid.*, 16 août 1868.
3. Cf. *Lettres à une amie*, 7 octobre 1868.
4. *Ibid.*, octobre ou novembre (lettre non datée).
5. Le *Journal de la Librairie française* mentionne, en effet, sa publication dans le numéro du 29 mai 1869, et E. Arago publie le compte rendu de l'ouvrage dans l'*Avenir National* du 31 mai 1869. A ce propos, rappelons que le *Journal de la Librairie française*, le Catalogue bibliographique de Lorenz, le *Polybiblion* indiquent 1869 comme date de la première édition du *Lucrèce* de Sully Prudhomme, date qui est encore confirmée par les articles de critique de l'*Année philosophique*, de l'*Avenir National*, parus en 1869, et par G. Paris (*Penseurs et Poètes*). C. Hémon (*La Philosophie de Sully Prudhomme*), que suivent Lanson, Braunschvig (dans leurs histoires littéraires), Vicaire (*Guide de l'Amateur du XIXe siècle*), H. Morice (dans la bibliographie de sa thèse : *La Philosophie de Sully Prudhomme*). Mais, par contre, Petit de Julleville, H. Thieme (dans sa *Bibliographie* parue en 1907), donnent la date de 1866 (et même 1866-1868, en ce qui concerne Thieme) à la traduction de Sully Prudhomme; P. Martino (dans l'*Histoire de la Littérature française de Bédier et Hazard*), Walch (dans l'*Anthologie des Poètes français contemporains*) reproduisent aussi cette date. (D'autres histoires littéraires et études sur Sully Prudhomme ne mentionnent pas la traduction de Sully Prudhomme ou n'en donnent pas la date.) Or, nous avons vu, en traçant l'histoire de la composition de cet ouvrage, d'après Sully Prudhomme lui-même, qu'on ne peut songer à une édition complète de l'œuvre avant 1869. Nous avions d'abord supposé, pour expliquer ces divergences, que des extraits de la traduction auraient pu être publiés dans une revue avant 1869, mais il serait alors étonnant que Sully Prudhomme n'y ait pas fait allusion dans son avant-propos en 1869, de même que les auteurs de comptes rendus. Ajoutons aussi qu'une lettre de Sully Prudhomme à Mme Amiel, qui figure dans les *Lettres à une amie* (éditées en 1911 par MM. Barthou et Dauze dans l'édition du Livre contemporain) parmi les lettres d'août 1868, avait pu nous égarer un moment sur la véritable date de la première édition du *Lucrèce*; en effet, dans cette lettre, Sully Prudhomme signale la publication, dans l'*Avenir National* du 31 mai précédent, d'un bon article sur son *Lucrèce* par E. Arago. Mais un examen attentif de cette lettre sans date et la présence de l'article d'E. Arago dans le numéro du 31 mai 1869 de l'*Avenir National* nous ont permis de conclure à une erreur de classement de la lettre en question et de la dater de juin 1869. Le seul problème à résoudre consisterait à expliquer l'erreur de Theime et de Petit de Julleville.

l'un d'eux, « touchant la fidélité et la forme de la traduction[1] » le rassurait. Une confrontation très minutieuse[2] de la transposition du poète français avec l'original nous a permis d'apprécier son travail aux divers points de vue de l'interprétation de la pensée de Lucrèce, de la fidélité et de l'élégance de la traduction.

D'une façon générale, Sully Prudhomme paraît avoir bien compris la pensée de Lucrèce. Quelques erreurs ou interprétations douteuses[3] ne suffisent pas à fausser le sens du système ; et la traduction française est de nature à donner à un lecteur une idée exacte de la doctrine exposée par le poète latin dans le premier livre du *De rerum natura*. Mais là ne se borne pas l'effort de Sully Prudhomme ; il ne se contente pas d'un à peu près, à la manière de certaines traductions du XVIIIe siècle, dont l'élégance trop sommaire ne rend le sens « qu'en gros ». Malgré les difficultés provenant de l'emploi de la forme poétique et de la différence des deux langues, il reproduit fidèlement le poème de Lucrèce dans tous ses détails[4] : aucune omission ou addition importante n'est à signaler et les inexactitudes de traduction[5] sont d'un nombre restreint. Il s'efforce de faire passer en français le mouvement de la phrase latine ; il respecte, autant qu'il lui est possible, l'ordre des mots latins et met en relief les termes importants[6].

Cependant, s'il est juste de qualifier la traduction de Sully Prudhomme de « littérale », il ne faut pas la considérer comme un simple

1. *Lettres à une amie*, 13 juillet 1868.

2. Ce court article est extrait d'un travail plus important présenté comme mémoire du diplôme d'études supérieures des langues classiques devant la Faculté des lettres de Paris en mai 1930.

3. Sully Prudhomme interprète, en effet, d'une façon discutable quelques passages relatifs : A. au *vide* et B. à l'*atome* :

a. Liv. I, vers 329-330 : où il donne un sens trop précis à l'expression *esse in rebus*.
V. 336-337 ; V. 526-527 : où sa traduction obscurcit la pensée de Lucrèce qui est pourtant assez claire.

b. V. 267 sqq. : où Sully Prudhomme commet une erreur sur le raisonnement de Lucrèce qui n'entreprend pas là une véritable démonstration de l'existence des atomes, mais qui répond à une objection concernant leur invisibilité, — erreur qui entraîne une traduction fautive des vers 277 et 295.
V. 599 sqq. : passage assez obscur sur l'atome et son indivisibilité, que Sully Prudhomme interprète d'une façon discutable.
V. 915 sqq. : où Sully Prudhomme n'a pas saisi la note bouffonne par laquelle Lucrèce termine son exposé de l'homœomérie.

4. A ce propos, il est intéressant de noter « la tâche trop souvent puérile » que le poète français s'est imposée, « de ne pas excéder dans... [la] traduction le nombre de vers du texte » ; il se permettait seulement, nous dit-il dans l'*Avant-propos*, « de les intervertir quand le sens pouvait s'y prêter ».

5. Voici quelques erreurs de latin qu'on peut y relever :
Liv. I, vers 44-45 : Sully Prudhomme n'a pas compris la valeur de la périphrase *omnis... diuom natura*, ni :
Vers 199 : le sens de l'expression *uiuendo... uincere saecla*.
Vers 372 : Le poète français s'est trompé sur l'origine de *nitentibus* qu'il traduit comme venant de *niteo* (briller) au lieu de *nitor* (s'appuyer sur), ainsi que le prouve la scansion.
Vers 665 : où le traducteur rattache à tort *ex nulla parte* à *facere* (au lieu de le rattacher à *reparcent*).

6. Cf., par exemple, au début du chant I, la traduction de l'invocation à Vénus.

calque ou un mot-à-mot dépourvu de qualités littéraires ou poétiques. Le poète s'est attaché à rendre, en même temps que le sens littéral, ce qu'il nomme « le sens esthétique » du texte [1]. Il est ainsi arrivé à faire passer dans sa traduction les caractéristiques mêmes du style de Lucrèce : épithètes et images variées [2], procédés et figures de rhétorique [3]. Le traducteur, cependant, ne perd jamais de vue les exigences de la forme française et, lorsqu'il ne peut produire les mêmes effets que Lucrèce, il a recours à des équivalents.

La traduction du chant I de Lucrèce est dans l'ensemble bien réussie, à des points de vue d'ailleurs un peu différents selon les passages. Dans la plupart des développements didactiques, Sully Prudhomme fait preuve des qualités de précision et de netteté que les études scientifiques ont developpées en lui ; il exprime la pensée de Lucrèce avec autant d'aisance que d'exactitude. Il déclare lui-même que, « dans le *De natura rerum* de Lucrèce, les parties abstraites uniquement philosophiques sont les plus susceptibles d'une traduction en vers adéquate [4] ». La musique du vers sert à « scander » la marche du raisonnement et à « imprimer au discours un rythme purement mnémonique ». Ce caractère est particulièrement marqué dans la traduction des axiomes ou des conclusions des exposés. Sully Prudhomme les rend avec succès dans des vers bien frappés qui ont la valeur de formules [5].

Cependant, il est aussi, dans l'essai du poète français, des passages philosophiques dont l'expression est moins heureuse. En s'efforçant de serrer le sens de près, en n'excédant pas le nombre de vers du philosophe, il arrive, dans certains cas [6], à offrir une traduction tendue, où l'abus des rejets et des inversions rend la pensée difficile à suivre [7].

Quant aux passages descriptifs proprement dits, rapides évocations ou vastes tableaux [8], Sully Prudhomme, « artiste sensible aux beautés les plus diverses, à la sombre nudité du vrai comme à la splendeur du soleil [9] », les transpose en général de façon très satisfaisante ; sa tra-

1. Cf. l'article paru dans la *Vie littéraire* du 2 mars 1876, sur la traduction de Lucrèce d'André Lefèvre. Dans ce passage, Sully Prudhomme nous révèle la conception qu'il se faisait d'une traduction en vers de Lucrèce.

2. Cf. vers 716 à 734, la traduction d'un passage particulièrement riche en épithètes.

3. Nous retrouvons souvent dans la traduction comme dans le texte de Lucrèce, des antithèses, des redoublements d'expression quelquefois accompagnés d'allitérations, des rapprochements expressifs.

4. *Testament poétique* (Sur la traduction d'un poème par un poète).

5. Cf., par exemple, la traduction des vers sur la solidité de l'atome, v. 503 à 510, et aussi v. 262 à 265 et 248 à 249.

6. Cf., par exemple, la traduction des vers 227-230, 840-841, 877.

7. Sans faire allusion naturellement aux développements ternes ou aux arguments gauchement présentés dont Lucrèce lui-même est responsable.

8. Tels que l'invocation à Vénus, l'éloge d'Épicure, le sacrifice d'Iphigénie, l'éloge d'Empédocle....

9. Qualité que Sully Prudhomme juge indispensable pour bien traduire Lucrèce et qu'il reconnaît à A. Lefèvre (*Vie littéraire*, 2 mars 1876).

duction est bien dégagée et il reproduit le ton même de l'original avec la variété de ses accents.

Sully Prudhomme est donc sorti avec honneur de cette « lutte » engagée avec « un antique et formidable athlète[1] », et l'idéal que le poète français paraît s'être proposé répond bien à l'idéal actuel de la traduction[2].

*
* *

Sully Prudhomme, dans l'avant-propos de la traduction, présentait son travail comme « une étude littéraire et philosophique » et « rien de plus ». En réalité, il attachait assez d'importance au succès de son ouvrage et, dès 1868, il craignait qu'il pût intéresser seulement quelques curieux[3]. Après la publication de son essai, il signale à Mme Amiel les divers articles que suscitent dans la presse la traduction et la préface philosophique qui l'accompagne, et il apprend de temps en temps avec joie que son Lucrèce « a fait... un peu de chemin ». Il est permis de douter que, même dans le monde des érudits, la traduction de Sully Prudhomme ait été très lue. L'auteur regrettait que les travaux de ce genre fussent peu appréciés en France. Et voici ce qu'il écrivait en 1876[4], après la lecture d'un traité italien de G. Trezza (paru en 1870) dans lequel il avait relevé son nom cité parmi les auteurs de travaux intéressants sur le poète latin :

« ... Ainsi la traduction de Sully était connue de ce brave homme en 1870, avant que l'existence n'en fût soupçonnée d'aucun Français, d'aucun Institut. C'est le cas de dire que nul n'est prophète dans son pays. Je ne me flatte pas qu'il ait lu mon livre, mais je constate qu'il ne l'a pas jugé négligeable. Je n'en demandais pas davantage à mes concitoyens.... »

F. Philippot.

1. *Testament poétique* (Avant-propos à la traduction d'Aristophane de Talbot).
2. Idéal que M. Fabia formule ainsi (dans le *Journal des Savants* de 1922, à propos des *Histoires* de Tacite de Goelzer) : « La traduction idéale rendrait autant que la différence des langues le permet, avec le fond, la forme, l'expression avec l'idée, jusqu'à la couleur et au rythme du style jusqu'à la physionomie du modèle; elle serait en quelque sorte intégrale. »
3. *Lettres à une amie*, 13 juillet 1868.
4. *Ibid.*, 12 octobre 1876.

CORRECTIONS INEDITES DE CHATEAUBRIAND

La préface générale de 1826.

Suivre le travail de la pensée et du style chez un grand écrivain est un des objets les plus intéressants de la critique littéraire. C'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir publier, surtout à cette époque où rien de ce qui touche au romantisme ne nous laisse indifférents, des corrections inédites de Chateaubriand. Il s'agit de la *Préface générale des Œuvres complètes* de 1826. Le manuscrit, après avoir été longtemps dans la bibliothèque de M. H. Clair[1], appartient aujourd'hui à M. Doutreleau, avocat à Arles. Il comprend vingt-et-un feuillets 23 × 18 de vergé blanc, jaunis par le temps; le recto seul porte le texte, lestement copié d'une main élégante par un secrétaire. L'écriture de Chateaubriand n'apparaît que dans les corrections, dans le titre : *Préface générale*, et dans le foliotage de 1... 16 *bis*... à 20. Cette copie servit à l'impression : les noms de deux compositeurs, M. Vercher, p. 1 et 16 *bis*, M. Lennuyez (?), p. 11, et les blancs laissés en vue d'une correction sur épreuves, suffisent à l'attester.

Les corrections que nous présentons ici, — et elles doivent spécialement retenir notre attention puisqu'elles appartiennent à un morceau très soigné, une préface générale, — mettent en lumière certains procédés de style du grand écrivain. On notera le souci constant de la musique de la phrase, la substitution du « mot-image » et du « mot-effort » plus lourds de réalité et de mouvement, au mot général et facile, et le soin d'exprimer les moindres nuances de la pensée. On remarquera surtout qu'une grande partie de la préface, telle que nous la publions, se trouve reportée en *Avertissement* dans l'édition de 1826[2]. Cette longue énumération des œuvres de l'auteur, où, comme pour se justifier, il raconte les circonstances de leur composition ou de leur publication, nuisait à l'unité de la préface. En créant l'*Avertissement*, Chateaubriand sut concilier et ses requêtes littéraires et ses préoccupations d'apologétique personnelle. La retouche se fit sur les épreuves elles-mêmes, ainsi qu'un petit nombre d'autres

1. M. Honoré Clair, avocat et érudit arlésien, dont la jeunesse s'était écoulée à Paris. Il y avait fréquenté le monde littéraire et savant, et en avait rapporté dans sa ville natale de fidèles amitiés. Très actif pour tous les intérêts de sa cité, il eut surtout à cœur l'œuvre de restauration des monuments antiques d'Arles. Il était, du reste, correspondant du ministère des Beaux-Arts pour les monuments historiques. Nous avons publié dans les *Études*, 20 septembre 1930, quelques lettres que Prosper Mérimée lui avait adressées à ce sujet. M. Clair mourut en 1882.

2. Ladvocat, éditeur, 31 vol. La préface générale se trouve au t. XVI.

moins importantes que le texte édité en 1826 nous permet de découvrir. Tant il est vrai qu'un écrivain ne satisfait qu'à grand peine les exigences de son esprit et de son goût.

Nous donnons d'une part la lecture définitive du manuscrit, et de l'autre, en note, les rédactions corrigées qui précédèrent.

Louis Doutreleau.

PRÉFACE GÉNÉRALE

Si j'avais été le maître de la fortune, je n'aurais jamais publié le recueil de mes ouvrages[1]. L'avenir (supposé que l'avenir entende[2] parler de moi) eût[3] fait ce qu'il aurait voulu. Plus d'un quart[4] de siècle passé sur mes premiers[5] écrits sans les avoir étouffés, ne m'a pas fait présumer une immortalité que j'ambitionne[6] peut-être moins qu'on ne le[7] pense. C'est donc contre mon penchant naturel, et aux dépens de ce repos, dernier besoin de l'homme, que je donne aujourd'hui l'édition de mes œuvres. Peu importe au public les motifs de ma détermination, il suffit qu'il sache (ce qui est la vérité) que ces motifs sont honorables.

J'ai entrepris les *mémoires* de ma vie : cette vie a été fort agitée. J'ai traversé plusieurs fois les mers ; j'ai vécu dans la hutte des sauvages et dans le palais des Rois, dans les camps et dans les Cités. Voyageur aux champs de la Grèce, pèlerin à Jérusalem, je me suis assis[8] sur toutes sortes de ruines. J'ai vu passer le Royaume de Louis XVI et l'Empire de Buonaparte ; j'ai partagé l'exil des Bourbons et j'ai annoncé leur retour. Deux poids qui semblent attachés à ma fortune la font successivement monter et descendre dans une proportion égale : on me prend ; on me laisse ; on me reprend ; dépouillé un jour, le lendemain on me jette un manteau pour m'en dépouiller encore. Accoutumé à ces bourrasques[9], dans quelque port que j'arrive, je me regarde toujours comme un navigateur qui va bientôt remonter sur son vaisseau, et je ne fais à terre aucun établissement solide. Deux heures m'ont suffi pour quitter le ministère et pour remettre les clefs de l'hôtellerie à celui qui devait l'occuper[10].

Qu'il faille en gémir ou s'en féliciter, mes écrits ont teint de leur couleur grand nombre des écrits[11] de mon tems ; mon nom depuis vingt-cinq années[12],

1. *Le mot* œuvres *rayé précède, par inadvertance du copiste sans doute, le mot* : ouvrages.
2. Entende jamais parler.
3. Aurait fait.
4. Un quart de siècle passé....
5. Sur mes derniers écrits....
6. Dont je me loue peut-être....
7. *Chateaubriand avait d'abord écrit* : qu'on ne le pense. *Il a effacé* le *pour le remettre ensuite.*
8. J'ai médité sur toutes sortes....
9. Bourrasques politiques....
10. *Ici, Chateaubriand a corrigé deux fois son texte. Il avait d'abord écrit* : « quelque part que j'arrive, je me regarde toujours comme un voyageur qui va bientôt continuer sa route, et je ne fais aucun établissement. Deux heures après avoir remis le portefeuille de Ministre des affaires Étrangères, j'ai rendu ma chambre dans l'hôtellerie à celui qui devait l'occuper ». *Il se corrige ainsi* : « dans quelque port que j'arrive, je me regarde toujours comme un navigateur qui va bientôt remonter sur son vaisseau, et je ne fais à terre aucun établissement solide. Il ne m'a fallu que deux heures pour quitter le ministère et pour remettre les clefs de l'hôtellerie à celui qui devait l'occuper ».
11. Presque tous les écrits ; *puis* : la plupart des écrits.
12. Depuis vingt-cinq ans.

se trouve mêlé aux mouvemens de l'ordre social[1] : il s'attache au règne de Buonaparte, au rétablissement des autels[2], à celui de la Monarchie légitime, à la fondation de la Monarchie Constitutionnelle. Les uns repoussent ma personne, mais prêchent mes doctrines, et s'emparent de ma politique en la dénaturant; les autres voudraient[3] de ma personne, si je consentais à la séparer de mes principes. Les plus grandes affaires ont passé par mes mains. J'ai connu presque tous les Rois, presque tous les hommes, ministres ou autres, qui ont joué un rôle de mon tems[4]. Présenté à Louis XVI, j'ai vu Washington au début de ma carrière, et je suis retombé à la fin sur ce que je vois aujourd'hui. Plusieurs fois Buonaparte me menaça de sa colère et de sa puissance, et cependant il était entraîné par un secret penchant vers[5] moi comme je ressentais une involontaire admiration de ce que il y avait de grand en lui[6]. J'aurais tout été dans son gouvernement si je l'avais voulu, mais il m'a toujours manqué pour réussir une passion et un vice : l'ambition et l'hypocrisie.

De pareilles vicissitudes qui me travaillèrent[7] presqu'au sortir d'une enfance malheureuse, répandront peut-être quelque intérêt dans mes mémoires. Les ouvrages que je publie[8] seront comme les preuves et les pièces justificatives de ces Mémoires. On y pourra lire[9] d'avance ce que j'ai été, car ils embrassent ma vie entière. Les lecteurs qui aiment ce genre d'études[10] rapprocheront les productions de ma jeunesse de celles de l'âge où je suis parvenu[11] : il y a toujours[12] à gagner à ces analyses de l'esprit humain[13].

La publication de mes principaux ouvrages tombe aux époques les plus remarquables de ces trente dernières années[14]. L'*Essai historique*[15], imprimé à Londres, est du temps de l'Émigration ; le *Génie du Christianisme* se lie à la renaissance du culte parmi nous[16] ; les *Martyrs* et l'*Itinéraire*, fruits d'un second exil après la mort d'un autre Bourbon, se placent au moment le plus brillant de l'Empire. Mes écrits politiques contiennent l'histoire abrégée de la Restauration[17]. Rangés par ordre chronologique, ces écrits représentent

1. Se trouve mêlé à tout sous les rapports religieux, littéraires et politiques; il s'attache,...
2. Au rétablissement de la Religion et de la Monarchie légitime....
3. *Le texte de 1826 porte* : « s'arrangeraient ».
4. Dans mon tems.
5. Pour moi.
6. *Tout ce passage, sur une feuille collée, recouvre une autre version :* « qui ont joué un rôle depuis que j'ai paru (*ce que Chateaubriand a d'abord corrigé en* : depuis que j'ai monté, *puis en* : dans ces derniers tems) sur la scène du monde. Plusieurs fois Buonaparte a été tenté de me tuer et cependant il était entraîné par un secret penchant vers moi, comme je ressentais une involontaire admiration de ce qu'il y avait de grand en lui ».
7. Qui m'atteignirent.
8. Aujourd'hui.
9. Voir....
10. Ce genre d'observations....
11. Rapprocheront les écrits de ma première jeunesse de ceux de l'âge où je suis parvenu....
12. *Le texte de 1826 ajoute* : « quelque chose ».
13. A ces études de l'esprit humain. *Toute la partie qui suit, jusqu'à* : Je crois ne me faire aucune illusion.... *a été éditée à part, en* Avertissement, *dans le texte de 1826, augmentée de quelques explications sur le choix de l'éditeur.*
14. La plupart de mes écrits se rattachent à des époques remarquables de ces... ; *puis* : la publication de mes principaux ouvrages coïncide... *aussitôt corrigé en* : tombe aux époques....
15. Composé et imprimé.
16. Se lie au rétablissement du culte en France.
17. Contiennent, pour ainsi dire, toute l'histoire de la....

comme dans un miroir [1], les hommes et les choses qui ont traversé l'ère récente de la Monarchie [2].

Tous ces ouvrages déjà publiés feront partie de la présente collection.

Dans cette même collection, les ouvrages inédits composeront sept volumes : quatre tirés de mes anciens manuscrits des *Natchez* et de ceux de mes voyages en France, en Italie, etc., un volume de littérature et de poésies, et deux volumes renfermant les quatre discours qui doivent servir d'introduction à mon histoire de France.

Les *Natchez* sont le grand ouvrage dont j'ai déjà extrait *René*, *Atala* et plusieurs descriptions de l'Amérique insérées dans le *Génie du Christianisme* [3]. Cet ouvrage est à la fois une espèce de poème, un voyage et une histoire naturelle. Les nouveaux fragments que j'en donnerai dans cette édition [4] ne me semblent (autant qu'on peut se juger soi même) ni meilleurs ni plus mauvais que ceux [5] que j'ai déjà publiés. Si les Censeurs les plus rigoureux ont parlé avec quelque indulgence [6] de la description du combat des francs dans les *Martyrs*, on trouvera, du moins je le pense [7], dans les *Natchez* des batailles dont le récit pourra faire pencher à la même indulgence [8]. On reverra René, on rencontrera Chactas à Paris et à la cour de Louis XIV [9].

La partie historique des *Natchez*, séparée de la partie d'invention, m'a fourni quelques fragments du journal même de mon voyage [10] dans les bois de l'Amérique. Quand le manuscrit des *Natchez* que je croyais perdu a été retrouvé, comme je le raconterai dans une préface particulière, j'ai été épouvanté de mes travaux : ce manuscrit, sans en compter une copie divisée en livres, n'a pas moins de deux mille trois cent quatre-vingt-trois pages, in-folio, écrites de ma propre main [11]. Je n'ose dire que j'ai de plus la suite de l'*Essai historique* en manuscrit. Ajoutez à ces ouvrages ignorés mes ouvrages connus, et vous saurez à peine où j'ai pu placer dans une vie errante [12], active et sujette à tant de revers, des études aussi considérables.

Cela s'explique néanmoins à l'aide d'une opiniâtreté particulière à ma nature. Dans ma jeunesse j'ai souvent écrit douze et quinze heures sans quitter la table où j'étais assis [13]. L'âge ne m'a point fait perdre cette obstination au travail. Ma correspondance diplomatique au ministère, dans des cir-

1. Représentent dans un mémoire fidèle ; *puis* : comme dans un miroir véridique....

2. Qui nous ont occupés depuis le retour de nos Monarques légitimes.

3. *Ici deux lignes rayées* : « La troisième livraison de cette collection de mes ouvrages contiendra des renseignements plus détaillés sur les *Natchez* qui sont à la fois une espèce de poème... » *auxquelles Chateaubriand a substitué celles-ci, précédées de ces mots* : « en note » : « La préface de la troisième livraison de cette édition contiendra des renseignements plus détaillés sur le manuscrit des *Natchez* ». *L'édition de 1826 ne porte pas cette note.*

4. Que j'en donnerai au public....

5. Ni inférieurs ni supérieurs à ceux....

6. Avec indulgence....

7. On trouvera, je pense, dans les *Natchez*.

8. Dont le récit méritera la même indulgence ; *puis* : appellera ; *puis* : pourra appeler.

9. A Paris à la cour de Louis XIV.

10. M'a fourni souvent le texte même de mon journal dans les déserts de l'Amérique. *Puis* : de mon journal écrit dans les déserts ; *puis* : d'assez nombreux passages du journal même de mon voyage dans les bois de l'Amérique.

11. Sans en compter un second divisé en livres, a *(en blanc)* pages in-folio écrites des deux côtés de ma propre main.

12. Si j'ajoute (*puis* : quand j'ajoute) à ces ouvrages ignorés tous mes ouvrages connus, je ne sais où j'ai pu placer dans ma vie errante, active,...

13. Je me l'explique néanmoins par le caractère patient que la Providence m'a donné. Dans ma jeunesse j'ai écrit quelquefois dix-huit heures de suite sans prendre autre chose qu'un peu d'eau et sans quitter la table où j'étais assis.

constances difficiles, est presque tout entière de ma main, et quelques heures que j'y consacrai la nuit[1] n'ôtaient rien à l'accomplissement des devoirs du jour[2].

De mes voyayes en Italie et en France, les lecteurs ne connaissent que ma lettre sur Rome adressée à M. de Fontanes, quelques notes sur ma course au Vésuve, et des observations sur les paysages de montagnes[3]. Je publie le reste de ces voyages, jusqu'à présent demeuré dans mon portefeuille. Dans les morceaux de littérature[4] pareillement inédits, on trouvera la tragédie de *Moyse*. J'ai longtems fait des vers avant de descendre à la prose. Ce n'était qu'avec regret que M. de Fontanes m'avait vu renoncer aux Muses : moi-même je ne les ai quittées que pour exprimer plus facilement des vérités que je croyais utiles[5].

Ces opuscules littéraires contiendront encore une nouvelle[6] Espagnole dont le nom est déjà connu[7], elle est intitulée : *Les Aventures du dernier Abencérage*.

Enfin, deux volumes renfermant les quatre discours qui doivent servir d'introduction à mon histoire de France, complèteront la collection des œuvres inédites[8].

J'ai déjà parlé des ouvrages publiés qui vont reparaître dans cette édition générale. Un de ces ouvrages excitera sans doute[9] la curiosité du lecteur. L'*Essai historique sur les Révolutions*[10] a été le prétexte des calomnies du pouvoir contre moi, et de ceux qui servent toujours le pouvoir[11], quel qu'il soit. Buonaparte fit déterrer l'*Essai historique* pour l'opposer au *Génie du Christianisme*, lorsque le gouvernement impérial rompit avec la Cour de Rome. Dans les premières années de la Restauration, les mêmes attaques recommencèrent ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est que j'ai voulu moi-même donner une nouvelle édition de l'*Essai historique* sous le règne de Buonaparte, et que la censure d'alors me refusa l'autorisation nécessaire[12]. Sous la Monarchie légitime, j'ai promis de réimprimer ce livre[13]. Je tiens aujourd'hui ma parole[14]. Ou je me trompe bien, ou l'*Essai*[15] lu de suite et dans son ensemble, loin de me nuire, me servira. *Je n'y changerai pas un seul mot* ; je l'augmenterai seulement d'une préface et de quelques notes.

J'ai retiré du *Génie du Christianisme* dans cette édition de mes œuvres[16]

1. Ma correspondance diplomatique dans des jours difficiles, avec les ambassadeurs du Roi, les ministres étrangers et les Princes de l'Europe, est presque tout entière de ma main, et ne m'a coûté que les nuits que j'ai passées au ministère. De mes voyages,...
2. N'ôtaient rien aux devoirs du jour.
3. ... à M. de Fontanes, un petit journal de mon excursion (*puis* : une courte narration de ma course) au Vésuve, et quelques fragments sur la vallée de Chamouni.
4. Littéraires.
5. Plus rapidement des vérités que je croyais utiles à mon pays.
6. On lira encore parmi ces morceaux littéraires une nouvelle....
7. Assez connu.
8. Des ouvrages inédits.
9. Excitera la curiosité. *Le texte de 1826 porte* : pourra exciter.
10. On sait aussi que l'Essai historique sur...
11. Ce pouvoir, quel qu'il soit.
12. *Le texte de 1826 porte à la place de cette dernière phrase* : ce qui amena entre moi et le Directeur général de la librairie une correspondance que je ferai connaître.
13. *Ici, une note de Chateaubriand* : « Voyez la préface des Mélanges de politique ».
14. J'ai promis de le réimprimer sous la Monarchie légitime. Je tiens aujourd'hui ma parole.
15. Ou cet ouvrage.
16. De mes œuvres complètes.

les deux épisodes d'Atala et de René ; réunis aux *aventures du dernier Abencérage*, ils formeront[1] un volume à part, classé parmi les volumes de littérature[2]. Il m'a semblé que beaucoup de lecteurs désireraient avoir pour leur jeune famille le *Génie du Christianisme* sans les épisodes ; j'ai cédé à ce vœu raisonnable[3]. Comme *Atala et René* seront[4] dans un autre volume de l'édition, on pourra toujours les lire si l'on veut[5].

La politique se divisera en trois parties : les discours et les opinions prononcés aux chambres ; les ouvrages politiques proprement dits, et la *polémique*[6]. L'ordre chronologique sera observé dans la réunion de ces écrits, et il résultera de cet ordre un tableau qui ne sera pas sans instruction[7].

On remarquera de[8] meilleures dispositions de matières dans les ouvrages politiques : j'ai, par exemple, divisé *la Monarchie selon la Charte* en deux parties[9], de sorte que ce qu'il y a de dogmatique sur le gouvernement Représentatif, sera maintenant séparé de ce qui n'était que relatif aux controverses du moment. Cette division était généralement désirée.

L'ordre chronologique sera suivi de même pour les articles littéraires[10] qui, dispersés dans différents ouvrages périodiques, sont recueillis dans cette édition.

Ces articles tiennent également aux affaires de notre époque[11]. Celui où je rendais compte du voyage en Espagne de M. de la Borde, pensa me faire proscrire[12], et amena la suppression du *Mercure*. J'avais osé attaqué Buonaparte dans sa toute-puissance et donner des regrets aux Bourbons.

Enfin quatre divisions générales renfermeront en vingt-cinq ou vingt-sept volumes sous ces quatre titres, histoire, voyages, politique, littérature, la collection de mes écrits[13], et dans ces divisions les ouvrages seront classés dans l'ordre de leur composition, afin qu'on puisse suivre la progression et le mouvement des idées de l'auteur[14].

Je crois ne me faire aucune illusion, et me juger avec impartialité[15] ; il m'a paru, en relisant mes ouvrages pour les corriger, que deux sentiments y dominaient : l'amour d'une religion charitable et un attachement sincère

1. Ceux-ci réunis avec *les aventures du dernier Abencérage*, formeront ...

2. *Ici une note de Chateaubriand* : La convenance des affaires des éditeurs, et celle de mon travail fait que ce volume le *(en blanc)* dans l'ordre des volumes paraît (*d'abord* est) le premier dans la série des livraisons. » *Le texte de 1826 porte* : « L'ordre de publication adopté par mon éditeur, la disposition de mon travail font que ce volume, le XVIe dans l'ordre des volumes, paraît le premier dans la série des livraisons ».

3. J'ai cru devoir céder à ce vœu raisonnable.

4. Se trouvent.

5. *Le texte de 1826 porte* : « si on veut ».

6. La politique se divise en deux parties : les ouvrages politiques proprement dits et la *polémique*.

7. L'ordre chronologique est observé dans la réunion de ces écrits parce qu'il en résulte pour les lecteurs un tableau de ce temps-ci qui n'est pas sans instruction.

8. Quelques.

9. *La Monarchie selon la Charte* est, par exemple, divisée en deux parties....

10. Articles de littérature.

11. Ces articles se lient également aux événements de notre époque.

12. ... de M. de La Borde, faillit me coûter la vie, et amena.... *Le texte de 1826 porte* : « ... de M. de La Borde, fut un véritable événement qui pensa me devenir funeste ; j'avais osé... ».

13. Enfin quatre grandes divisions générales renfermeront sous ces quatre titres (*ici un adjectif biffé que nous n'avons pas pu lire*), histoire, voyages, politique, littérature, la collection complète de mes écrits....

14. *Dans le texte de 1826 ce qui suit vient immédiatement après la phrase* : « il y a toujours à gagner à ces analyses de l'esprit humain ». Cf. *supra*.

15. Avec une impartialité dont je ne serais peut-être pas capable pour les autres ; il m'a paru....

aux libertés publiques[1]. Dans l'*Essai historique* même au milieu d'innombrables erreurs, on distingue[2] ces deux sentimens. Si cette remarque est juste; si j'ai lutté partout et en tout tems en faveur de l'indépendance des hommes et des principes religieux, qu'ai-je à craindre de la postérité[3] ? Elle pourra m'oublier, mais elle ne maudira pas ma mémoire.

Mes ouvrages, qui sont une histoire fidèle des trente prodigieuses années qui viennent de s'écouler, offrent encore auprès du passé des vues assez claires[4] de l'avenir. J'ai beaucoup prédit, et il restera après moi des preuves irrécusables de ce que j'ai inutilement annoncé. Je n'ai point été aveugle sur les destinées futures de l'Europe ; je n'ai cessé de répéter à de vieux gouvernemens qui furent bons dans leur tems et qui eurent leur renommée, que force était pour eux de s'arrêter dans des Monarchies constitutionnelles ou d'aller se perdre dans la République[5] : le despotisme militaire qu'ils pourraient secrètement désirer n'aurait pas même aujourd'hui une existence de quelque durée[6].

L'Europe, pressée entre un nouveau monde tout Républicain et un ancien Empire tout militaire, lequel a tressailli subitement au milieu du repos des armes, cette Europe a plus que jamais besoin de comprendre sa position pour se sauver. Qu'aux[7] fautes politiques intérieures, on mêle les fautes politiques extérieures, et la décomposition s'achèvera plus vite : le coup de canon dont on refuse quelquefois d'appuyer une cause juste, tôt ou tard on est obligé[8] de le tirer dans une cause déplorable.

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis le commencement du siècle. Les hommes de vingt-cinq ans qui vont prendre nos places n'ont point connu[9] le siècle dernier, n'ont point recueilli ses traditions, n'ont point sucé ses doctrines avec le lait, n'ont point été nourris sous l'ordre politique qui l'a régi, en un mot ne sont point sortis des entrailles de l'ancienne Monarchie, et n'attachent au passé que l'intérêt que l'on prend à l'histoire d'un peuple qui n'est plus. Les premiers regards de ces générations cherchèrent en vain la légitimité sur le trône, emportée qu'elle était déjà depuis sept années par la Révolution. Le Géant[10] qui remplissait le vuide immense que cette Légitimité avait laissé après elle, d'une main touchait le bonnet de la liberté[11] et de l'autre la Couronne. Il allait bientôt les mettre à la fois sur sa tête, et seul il était capable de porter ce double fardeau[12].

Ces enfans[13] qui n'entendirent que le bruit des armes, qui ne virent que

1. L'amour sincère d'une religion charitable et l'attachement le plus vif aux libertés publiques.

2. On retrouve....

3. Qu'ai-je à craindre la postérité ?

4. Assez dictinctes....

5. *Le manuscrit porte, par erreur du copiste, sans doute, le mot* : « politique », *rayé de la main de Chateaubriand.*

6. Le despotisme militaire en qui ils pourraient espérer, n'aurait pas même aujourd'hui une existence de quelque durée. De ces divers gouvernements un seul me paraît avoir marché trop vite, quelques autres se sont avancés trop lentement, plusieurs ont rétrogradé.

7. Quant aux.... (*par erreur du copiste sans doute*).

8. On est tôt ou tard obligé....

9. Les hommes de vingt-cinq ans qui vont en France prendre nos places, ces hommes du XIXe siècle, n'ont point connu le siècle dernier, n'ont point recueilli ses traditions, n'ont point sucé ses maximes, n'ont point vécu sous l'ordre politique qui....

10. L'homme.

11. D'une main touchait encore le bonnet de la liberté et de l'autre.... *Le texte de 1826 supprime* : « et ».

12. Il allait les mettre l'une et l'autre sur sa tête ; seul il était capable de porter ce double poids.

13. *Ici, Chateaubriand avait d'abord écrit* : « L'adolescence de ces hommes nés

des palmes autour de leur berceau, échappèrent par leur âge à l'oppression de l'Empire : ils n'eurent que les jeux de la victoire dont leurs pères portaient les chaînes. Race innocente et libre, ces enfans n'étaient pas nés quand la Révolution commit ses forfaits; ils n'étaient pas hommes quand la Restauration multiplia ses fautes. Ils n'ont pris[1] aucun engagement avec nos crimes ou avec nos erreurs.

Combien il eût été facile de s'emparer de l'esprit d'une jeunesse[2] sur laquelle des malheurs qu'elle n'a pas connus ont néanmoins répandu[3] une ombre et quelque chose de grave. La Restauration s'est contentée de donner à cette jeunesse sérieuse des représentations théâtrales des anciens jours, des imitations du passé, mais qui ne sont plus le passé[4]. Qu'a-t-on fait pour la race sur qui reposent[5] aujourd'hui les destinées de la France? Rien. S'est-on même aperçu qu'elle existait? Non. Dans une lutte misérable d'ambitions vulgaires, on a laissé le monde s'arranger sans guide[6]. Les débris du XVIIIe siècle qui flottent épars dans le XIXe, sont au moment de s'abymer : encore quelques années et la société religieuse, philosophique et politique appartiendra à des fils, étrangers aux mœurs de leurs aïeux[7]. Les semences des idées nouvelles[8] ont levé partout; ce serait en vain qu'on les voudrait détruire : on pouvait cultiver la plante naissante, la dégager de son venin[9], lui faire porter un fruit salutaire : il n'est donné à personne de l'arracher.

Une déplorable illusion est de supposer nos tems épuisés[10], parce qu'il ne semble plus possible qu'ils produiront encore, après les choses qu'ils ont enfantées[11]. La faiblesse s'endort dans cette illusion; la folie[12] croit qu'elle peut surprendre le genre humain dans un moment de lassitude, et le contraindre à rétrograder[13]. Voyez pourtant ce qui arrive.

Après la Révolution française que pouvait-il survenir qui fût digne d'occuper nos yeux[14] ? La plus vieille Monarchie du monde renversée, l'Europe tour à tour conquise et conquérante, des crimes inouïs, des malheurs affreux, recouverts d'une gloire sans exemple, qu'y a-t-il après de pareils

avec le siècle se passa (*puis* se forma) au milieu de la Restauration, qui vint plutôt consolider l'ouvrage du tems que le détruire. A peine cette Restauration donna-t-elle à la jeunesse quelques représentations de l'ancien ordre de choses, quelques imitations du passé... « *mais il a ensuite ajouté un autre feuillet, qui est numéroté dans notre manuscrit 16 bis et qui commence par ces mots* : « Ces enfans... ».

1. Ils n'ont pris ainsi aucun....

2. Mais combien la Restauration aurait pu s'emparer aisément de l'esprit...; *puis* : combien il eût été pourtant facile de s'emparer de l'esprit....

3. Ont pourtant répandu.

4. De donner à cette jeunesse quelques représentations théâtrales des anciens jours, quelques imitations du passé, mais qui n'étaient plus le passé. — *Le texte de 1826 supprime* : « mais ».

5. Pour la race qui porte aujourd'hui....

6. Le monde aller et s'arranger sans guide.

7. Appartiendra tout entière à des hommes (*puis* fils, *puis* enfants) étrangers aux mœurs de leurs pères.

8. Les semences de la Révolution ont levé partout, et ce serait en vain....

9. On pouvait cultiver la plante, la dégager de son....

10. J'ai eu une déplorable illusion, c'est de croire nos tems épuisés....

11. Après les choses étonnantes qu'ils ont enfantées. — *Le texte de 1826 porte* : « après avoir enfanté tant de choses ».

12. Et la folie.

13. Et le contraire à rétrograder. *Chateaubriand a corrigé cette faute du copiste et a écrit* : « contraindre ». *Il s'est corrigé une seconde fois et n'a fait qu'écrire de nouveau le mot* « contraindre ».

14. Après le spectacle de la Révolution française que pouvait-il survenir de digne d'occuper nos yeux? — *Le texte de 1826 porte* : « Quand on a vu la Révolution française, dites-vous, que peut-il survenir qui soit digne d'occuper les yeux? »

événements[1] ? Ce qu'il y a ? Portez vos regards au delà des mers : l'Amérique entière sort Républicaine de cette révolution que vous disiez finie[2], et remplace un étonnant spectacle par un spectacle plus étonnant encore.

Et l'on croirait que le monde a pu changer ainsi, sans que rien ait changé dans les idées des hommes, que les trente dernières années peuvent être regardées comme non avenues, que la société peut être rétablie telle qu'elle existait autrefois[3]. Des souvenirs non partagés, de vains regrets, une génération expirante que le passé appelle et[4] que le présent dévore, ne parviendront point à faire renaître ce qui est sans vie[5]. Il y a des opinions qui périssent comme il y a des races qui s'éteignent, et les unes et les autres restent tout au plus un objet de curiosité[6], et de recherche, dans les champs de la mort.

Que loin d'être arrivée au but, la Société marche à des destinées nouvelles, c'est ce qui me paraît incontestable. Mais laissons cet avenir plus ou moins éloigné, à ses jeunes héritiers : le mien est trop rapproché de moi pour étendre mes regards au delà de l'horizon de ma tombe[7].

O France, *mon cher pays et mon premier amour !* Un de vos fils, au bout de sa carrière, rassemble sous vos yeux les titres qu'il peut avoir à votre bienveillance maternelle : s'il ne peut plus rien pour vous, vous pouvez tout pour lui, en déclarant que son attachement à votre Religion, à votre Roi, à vos libertés, vous fut agréable. Illustre et belle Patrie, je n'aurais désiré un peu de gloire, que pour augmenter la tienne !

1. Qu'y a-t-il encore après de pareils événements ?
2. *Le texte de 1826 porte* : « que vous prétendiez finie ».
3. Sans que rien ait changé dans les idées des hommes ? On croirait que la société peut être rétablie comme elle l'était autrefois. *Chateaubriand a remplacé* « comme elle l'était » *par* : « telle qu'elle existait » ; *il a encore biffé cette expression, mais l'a de nouveau reprise en interligne.* — *Le texte de 1826 porte* : « Telle qu'elle était ».
4. *Le texte de 1826 supprime* : « et ».
5. Des souvenirs non partagés, de vains regrets que le passé appelle et que le présent dévore, ne parviendront point à faire renaître ce qui n'a plus de vie.
6. Et les unes et les autres ne sont plus qu'un objet de curiosité....
7. Pour étendre mes regrets au delà de l'horizon de ma tombe.

LAMARTINE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Les relations de Lamartine avec la Franc-Maçonnerie n'ont jamais fait, que je sache, l'objet d'une étude séparée. Peut-être n'offriraient-elles pas matière à des recherches très nourries. Les documents sur la question ne paraissent pas abonder. Il en existe cependant à ma connaissance deux ou trois, fort importants. L'un est déjà connu et publié; les autres sont inédits. Il m'a paru intéressant de les réunir et de les confronter.

*
* *

Le document déjà connu date de 1848. Une députation des Loges maçonniques était venue saluer et féliciter le Gouvernement Provisoire. Lamartine l'en remercia dans une chaleureuse allocution, où il rendait hommage à la noblesse des principes de la Maçonnerie et à la courageuse ténacité avec laquelle les Loges avaient préparé l'avènement de la République.

Cette allocution a été publiée au tome V de la *France Parlementaire* (p. 194). En voici le texte intégral :

Réponse à une députation de diverses loges de Francs-Maçons venant saluer le Gouvernement républicain qui a inscrit sur la bannière de la France la devise LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, qui fut toujours celle de la Maçonnerie.

Je n'ai pas l'honneur de savoir la langue particulière que vous parlez; je ne suis pas franc-maçon, je n'ai jamais eu dans ma vie l'occasion d'être affilié à aucune loge. Je vous parlerai donc pour ainsi dire une langue étrangère en vous remerciant. Cependant j'en sais assez de l'histoire de la franc-maçonnerie, pour être convaincu que c'est du fond de vos loges que sont émanés d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1790, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde et j'espère la dernière représentation il y a peu de jours.

Ces sentiments de fraternité, de liberté, d'égalité qui sont l'évangile de la raison humaine, ont été laborieusement, quelquefois courageusement scrutés, propagés, professés par vous dans les enceintes particulières où vous renfermiez jusqu'ici votre philosophie sublime. Ces sentiments, qui avaient dû se cacher, peuvent maintenant se proclamer au grand jour; leur propagation sera d'autant plus puissante qu'ils se répandront de toutes les bouches et qu'ils se répandront sur la nation tout entière sans qu'on ait besoin de les dissimuler sous des symboles quelconques. La raison n'a plus besoin de symboles; elle est aujourd'hui le soleil sans nuages; nos yeux sont assez forts pour le

fixer, et si vous gardez encore quelques années ces drapeaux, ces signes de liberté, d'égalité, de travail, avec lesquels vous vous présentez devant nous, vous ne les garderez plus comme une nécessité, vous les garderez comme un fidèle et glorieux souvenir des travaux que la franc-maçonnerie a supportés dans des temps difficiles, et dont elle présente maintenant le témoignage au genre humain.

Encore un seul mot, Messieurs.

Je disais tout à l'heure que je ne savais pas parler le langage de la franc-maçonnerie, mais je sais parler comme vous cette grande langue du peuple que le peuple a si noblement parlée pour nous tous pendant trois jours.

Je vous remercie, non pas au nom du Gouvernement provisoire de la République, qui n'est rien qu'une émanation passagère, fugitive et désintéressée, qui n'est qu'une émanation du peuple, qui n'a d'autre droit que celui de son dévouement et de la circonstance pour vous parler comme Gouvernement; mais je vous remercie, au nom de ce grand peuple qui a rendu la France et le monde témoins des vertus, du courage, de la modération et de l'humanité qu'il a puisés dans vos principes, devenus ceux de la République française.

Ce texte, où vibre un si généreux enthousiasme, n'a sans doute pas besoin de commentaire. La sincérité des sentiments du ministre-poète y éclate. Il semble bien, d'après le ton de ses paroles, que c'est la première fois qu'il entre en rapport direct avec les Loges, que jusqu'alors il en connaissait, comme chacun, les tendances et l'œuvre secrète, mais que ce jour-là il les découvre, et que, malgré la distance qui sépare le profane des initiés, il se sent en communion profonde de pensée et d'idéal politique avec tout le mouvement maçonnique. Mais la démarche spontanée que font les Loges auprès du nouveau gouvernement l'illusionne et l'éblouit sur un point. L'esprit de chimère, qui le guettait toujours, avait eu tôt fait de s'emparer de lui. S'il rend, en effet, splendidement hommage à l'effort occulte de la Maçonnerie, préparant longuement en silence le triomphe des idées républicaines, il n'en proclame pas moins l'heure venue, au lendemain de la victoire révolutionnaire, de mettre fin, non pas sans doute à l'existence de la société maçonnique, mais au mystère, désormais inutile, qui entoure ses travaux : « Ces sentiments, qui avaient dû se cacher, peuvent maintenant se propager au grand jour... La raison n'a plus besoin de symboles, elle est aujourd'hui le soleil sans nuages... ». Il y avait là — sublime et glorieuse illusion! — une invite directe, qui devait, malgré son allure prophétique, laisser les Loges insensibles. Lamartine ne prévoyait, il est vrai, à cette heure ni l'instabilité de la nouvelle République, ni surtout le retour prochain d'un gouvernement despotique.

* * *

Un lien ne s'en était pas moins créé entre la Maçonnerie et l'auteur de *Jocelyn*. De cette sympathie si éloquemment exprimée Lamartine devait, des années plus tard, recueillir — moralement — le fruit.

*
* *

Une première fois en 1856.

Lamartine, âgé de soixante-six ans, était alors, comme on sait, dans une détresse matérielle qui chaque jour s'accroissait et qu'aucun remède ne parvenait à alléger. Ses « charges », comme il le disait, excédaient ses « forces ». Il essaya de se créer quelques ressources par la publication de son *Cours familier de Littérature*. La Loge de Mâcon souscrivit un abonnement, dans des sentiments qu'exprime la lettre inédite suivante :

Mâcon, le 9 décembre 1856.

A M. de Lamartine, à Monceau.

Monsieur,

La Loge maçonnique de Mâcon, que j'ai l'honneur de présider, a décidé dans le courant de l'année 1856 qu'elle prendrait un abonnement à votre *Cours familier de Littérature*, dont elle conserverait les volumes dans ses archives. Il fut dit alors que l'on vous prierait d'envoyer à la fin de l'année toutes les livraisons parues et en même temps réunies, s'il était possible, en volumes brochés.

Nous touchons aux derniers jours de cette année et il est bientôt temps que je m'acquitte de mon mandat; en conséquence, je viens, Monsieur, vous prier de vouloir bien me faire parvenir à l'adresse ci-dessous l'année écoulée de votre *Cours de Littérature*.

Il fut également décidé que l'abonnement continuerait pour les années suivantes; j'ai donc l'honneur, Monsieur, de vous adresser la somme de 40 fr., montant de deux années d'abonnement, avec prière de nous inscrire au nombre de vos souscripteurs pour 1857[1].

En souscrivant à votre œuvre, la Loge de Mâcon a eu l'intention de rendre hommage à votre talent et à votre noble caractère. Elle m'a chargé en outre d'être auprès de vous l'interprète de ses sentiments de respect et de considération.

Veuillez agréer, etc.

F. Martin, avoué à Mâcon[2].

Le poète remercia, quelques jours après, en ces termes[3] :

Monsieur le Président,

Je vous prie d'exprimer à la Loge maçonnique de Mâcon toute ma sensibilité à l'aimable lettre qu'elle a bien voulu me faire adresser par votre main. Je ne fais pas partie de votre institution[4]; mais je m'honore de partager de cœur les principes qui l'inspirent et les sentiments qui la distinguent si, comme je n'en doute pas, la tolérance religieuse et la fraternité active sont les derniers mots de ses mystères.

Il m'est doublement doux de trouver des concitoyens dans ces frères. Toute mon ambition est que ma vie et mes faibles œuvres soient dignes d'eux.

1. Un singulier lapsus (qu'explique peut-être la mention voisine du montant de l'abonnement : 40 fr.), a fait écrire dans l'original : 1847.

2. François Martin, président de la Loge de Mâcon de 1855 à 1884.

3. Lettre reproduite, non d'après l'original, mais d'après une transcription de la main de F. Martin.

4. On peut noter que, la même année 1856, M. de Cessiat, neveu de Lamartine, se faisait admettre à la Loge. Son nom se retrouve dans les procès-verbaux des travaux de la Loge pendant une dizaine d'années.

Recevez personnellement, Monsieur le Président, l'assurance de ma bien affectueuse considération.

LAMARTINE.

Monceau, le 31 décembre 1856.

Les sentiments réciproques de Lamartine et des Francs-Maçons (au moins de ceux de Mâcon) sont donc bien demeurés les mêmes qu'en 1848. Au reste, beaucoup de membres de la Loge mâconnaise, à commencer par le président Martin, avaient avec lui des relations personnelles ou même amicales. Si l'on était tenté de voir une réserve ou une critique détournée dans la phrase sur « la tolérance religieuse », on se tromperait assurément : cette sorte d'ironie, assez déplacée dans la circonstance, jurerait avec le ton général de la lettre; elle n'est pas psychologiquement vraisemblable. Elle ne l'est pas non plus historiquement; et l'attitude de la Loge à l'égard de Lamartine dans les années qui suivirent prouve au surplus qu'une telle interprétation de sa pensée n'effleura même pas l'esprit du destinataire — ou des destinataires — de sa lettre.

*
* *

Deux ans plus tard, en effet, — en 1858, — la Loge de Mâcon renouvelait en l'élargissant son geste généreux et tentait d'apporter au malheureux poète une aide beaucoup plus efficace.

Un certain nombre de personnes de Mâcon et des alentours, amis ou admirateurs de Lamartine, s'étaient déjà groupées pour lancer par voie de souscription une édition de ses *Œuvres choisies* en 14 volumes. A leur tête se trouvait Édouard Dubois, de Cluny. Il y eut 2400 souscripteurs, et le produit fut de 96000 fr.

Une deuxième souscription aux *Œuvres complètes* échoua, par contre, complètement. L'idée fut alors reprise sous une forme beaucoup plus large, celle d'une vaste « souscription nationale », qui devait être lancée à grands frais. Le principe en fut adopté dans une réunion qui eut lieu le 19 mars 1858. Un comité local fut constitué, dont le président fut M. Chamborre, riche propriétaire de la région. L'autorisation officielle fut aussitôt sollicitée et obtenue de l'Administration impériale. Dès le 27 mars était publiée une lettre de Napoléon III, accordant à la souscription son éminent patronage. L'Empereur s'inscrivait personnellement pour une somme de 10000 fr., qui ne fut d'ailleurs jamais versée[1].

La Loge maçonnique de Mâcon fut des premières à adhérer, non sans enthousiasme, au mouvement. Le 31 mars, elle adressait au prince Lucien Murat, grand-maître de la Franc-Maçonnerie, une demande tendant à obtenir l'autorisation d'organiser sur une large

1. V. Chamborant de Périssat, *Lamartine inconnu*, p. 191 et suiv., et Caplain, *Les Abois financiers de Lamartine* (Annales de l'Académie de Mâcon, 3e série, t. XVII, 1912, p. 381).

échelle la participation des Loges à la souscription générale. Quoique le prince Murat eût peu de temps avant refusé à la Loge de Neuilly-sur-Seine une autorisation analogue, il l'accorda à la Loge de Mâcon. Une circulaire fut alors adressée par celle-ci à toutes les Loges maçonniques de France et des colonies pour les inviter à souscrire.

En fait, la souscription nationale avorta misérablement. Le premier élan de la générosité publique, sensible surtout dans la région mâconnaise, s'amortit très vite. La lettre de l'Empereur avait aliéné d'un seul coup presque tous les adversaires du régime : légitimistes, orléanistes et républicains. Quant aux bonapartistes, ils crurent, à tort ou à raison, que le geste de l'Empereur était de pure convenance. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les préfets, loin d'encourager le mouvement, l'étouffèrent Le baron Ponsard, préfet de Saône-et-Loire, s'inscrivit en tête de la liste de Mâcon pour... 100 francs. Les Conseils généraux, même celui de Saône-et-Loire, refusèrent toute contribution [1]. Les municipalités, de leur côté, sabotèrent la souscription [2]. Les journaux légitimistes et catholiques se livrèrent à une vive campagne de protestation et de dénigrement, où se distinguèrent Louis Veuillot, Granier de Cassagnac, Barbey d'Aurevilly et autres ennemis du poète [3]. Bref, la souscription lui rapporta, au total, comme on l'a dit, beaucoup « plus d'affronts que d'argent [4] ».

A l'appel des Francs-Maçons mâconnais, certaines Loges avaient répondu avec assez d'empressement. Mais, dans l'ensemble, elles subirent l'influence de l'état général des esprits et leur apport resta médiocre. Pour les promoteurs de la souscription maçonnique, ce fut une désillusion. On trouve dans les archives de la Loge de Mâcon les noms de soixante Loges ayant participé à la souscription pour une somme s'élevant, en tout, à 4013 fr., 70. Il est vrai qu'il faut ajouter à cette somme les contributions d'un certain nombre de Loges versées soit au Grand-Orient, soit à une banque, soit encore au journal *Le Siècle* ; mais tout cela ne chiffrerait guère. Sur ces 4013 fr., 70, la Loge de Mâcon, pour son compte, avait souscrit 2000 francs. Voici, au reste, la très intéressante lettre par laquelle F. Martin mit Lamartine — qui réclamait le versement des fonds — au courant des maigres résultats obtenus :

Mâcon, 17 juillet 1859.

Monsieur,

Je suis désolé d'avoir, par un peu de négligence, motivé la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire. J'aurais pu, il est vrai, vous adresser un peu

1. Chamborant de Périssat, *loc. cit.*

2. Mais non pas celle de Mâcon, qui versa 1000 francs.

3. Qu'on ne croie pas, au demeurant, que tous les catholiques lui furent systématiquement hostiles. Voir la lettre de remerciement adressée par Lamartine, le 27 avril 1858, à l'évêque de Dijon (Caplain, *ouvr. cité*, p. 416). — Opposer la lettre indignée de l'évêque de Belley (Des Coignets, *La Vie intérieure de Lamartine*, p. 445 et suiv.).

4. Des Coignets, *ouvr. cité*, p. 449. — Dans les premiers mois de 1859 s'ouvraient, avec beaucoup plus de succès, des souscriptions pour la guerre d'Italie.

plus tôt les fonds dont je suis détenteur, mais j'ai voulu éviter les frais d'envoi assez considérables. En mettant à profit le passage à Paris d'un des membres de notre Loge, M. Jourdain, négociant à Mâcon, qui vous remettra demain, lundi 18, la somme de 2584 fr., 20 provenant de souscriptions versées entre mes mains, somme dont M. Tabournel nous a déjà donné avis.

M. Jourdain vous remettra, en outre, un état constatant les résultats de la souscription maçonnique, qui a produit, en totalité, 4013 fr., 70, comme suit :

1° Sommes versées entre mes mains.....	2584 fr., 20
2° Sommes versées dans les comités locaux.....	1427 fr., 50
Total général.....	4013 fr., 70

Lorsque, sur ma proposition, la Loge de Mâcon prenait l'initiative de cette pieuse manifestation du cœur, je croyais à un résultat plus satisfaisant et j'espérais alors que la maçonnerie tout entière voudrait payer sa dette d'honneur au grand citoyen, à l'illustre poète dont la France devrait être fière. Malheureusement je me suis trompé ; un certain nombre de Loges ont crû devoir se tenir à l'écart et se couvrir, à l'exemple du monde profane, du manteau de l'étroit égoïsme.

Elles ont oublié, dans cette circonstance, que les généreuses pensées et les graves sentiments devraient toujours trouver chez les francs-maçons un écho puissant et sympathique, et que chaque membre d'une institution dont le but moral est le progrès laborieux et pacifique, l'amour de l'humanité et la Fraternité universelle, était tenu d'apporter son tribut de reconnaissance à l'homme généreux qui, maçon, sinon de fait, mais du moins par le cœur, a largement contribué par ses écrits et sa parole courageuse à répandre les idées que nous professons.

En vous exprimant mes regrets les plus sincères pour un aussi faible résultat obtenu, je suis aussi l'interprète des membres de la Loge de Mâcon. Veuillez croire, Monsieur, qu'en toutes circonstances chacun de nous s'estimera heureux de pouvoir se mettre à votre entière disposition.

Je suis, avec le plus profond respect, Monsieur, votre très dévoué serviteur.

F. Martin.

A Monsieur de Lamartine, rue de la Ville-l'Évêque, 43, Paris.

Cette lettre de F. Martin fait une sorte de réplique à l'allocution de 1848. Les sentiments exprimés sont les mêmes de part et d'autre ; le lien de pensée et d'âme qui rapproche Lamartine des Francs-Maçons est marqué avec la même netteté vigoureuse : « Je ne suis pas franc-maçon, avait déclaré Lamartine ; je n'ai jamais eu l'occasion d'être affilié à aucune loge.... Mais je sais parler comme vous cette grande langue du peuple que le peuple a si noblement parlée pour nous pendant trois jours. » — Les Loges, répondait aujourd'hui le président de la Loge de Mâcon, se devaient d'apporter leur tribut de reconnaissance « à l'homme généreux qui, maçon, sinon de fait, mais du moins par le cœur, a largement contribué par ses écrits et sa parole courageuse à répandre les idées que nous professons ». Accord parfait, par conséquent, de sentiment et d'idéal. Mais accord qui, sur le terrain pratique où l'on se trouvait porté par les circonstances, n'aboutissait qu'à un fiasco.

Lamartine reçut avec reconnaissance et sans doute avec tristesse le faible montant de la souscription maçonnique, et remercia par la belle et digne lettre qui suit :

Saint-Point, 27 septembre 1858.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser les pièces originales, si honorables pour vous et pour moi, que vous avez bien voulu me communiquer au sujet de la souscription nationale des Loges maçonniques françaises ou étrangères[1]. Daignez être, je vous prie, auprès de vos frères les interprètes de ma reconnaissance. Je ne parle pas la langue et je ne connais pas les rites de cette fraternelle institution, mais j'en connais par vous le cœur et les œuvres. Je ne vois dans le secret des Loges qu'un voile de modestie jeté sur la vérité et sur la bienfaisance pour en relever le prix et la beauté aux yeux de Dieu et des hommes. Sans cette modestie vous diriez votre secret aux hommes, mais vos actes le disent : vous n'êtes selon moi que les *grands éclectiques* du monde moderne ; vous prenez dans tous les temps, dans tous les pays, dans tous les systèmes, dans toutes les philosophies les principes évidents, éternels et immuables de la morale universelle, et vous en faites le dogme infaillible et unanime de la fraternité. Vous écartez tout ce qui divise les esprits, vous professez tout ce qui unit les cœurs, vous êtes les fabricateurs de la concorde. Vous jetez avec vos truelles le ciment de la vertu dans les fondements de la société, vos symboles ne sont que des figures.

Si je ne me trompe pas dans cette interprétation de vos dogmes, on peut soulever le rideau de vos mystères sans crainte d'y découvrir autre chose que des services rendus à l'humanité. Le tribut d'estime et de sympathie que les Loges maçonniques de France et de l'étranger veulent bien m'offrir par vos mains me donne un droit de confraternité avec elles. Je n'avais pas besoin de ce droit pour les estimer, mais cette confraternité honoraire me donne en outre le droit de les aimer en frère.

Recevez, Messieurs, et faites agréer à vos honorables correspondants de tous les pays l'assurance de ma respectueuse considération avec celle de ma reconnaissance.

LAMARTINE.

Ce document précieux, où le grand poète renouvelait à ses amis francs-maçons l'assurance de sa cordiale communion de pensée avec eux, marquait en quelque sorte un pas de plus de Lamartine vers l'institution maçonnique, puisqu'il parlait cette fois-ci, expressément, de confraternité entre eux et qu'il glissait ensuite, comme par une pente irrésistible, à la pure et simple « fraternité » : « Cette confraternité honoraire me donne... le droit de les aimer en frère ». Il s'arrêtait toutefois au seuil du mysticisme maçonnique, sans souhaiter de le franchir. Réduisant d'ailleurs volontairement les rites de la Maçonnerie à une sorte de symbolisme figuratif (« Vos symboles, écrit-il, ne sont que des figures »), il ne retient de la doctrine que ce qui permet de l'assimiler à une philosophie ou à un système social. Mais, d'autre part, — l'heure n'est plus la même, — il ne suggère plus aux Maçons l'idée de rompre avec leurs traditions secrètes et d'exposer leurs conceptions au grand jour. Il affecte fort élégamment de ne voir dans ce mystère séculaire « qu'un voile de modestie jeté sur la vérité et sur la bienfaisance pour en relever le prix et la beauté aux

1. La souscription était « nationale ». On voit cependant figurer parmi les Loges qui avaient souscrit quelques Loges étrangères, telles que celle de Tunis et celle de Saint-Thomas (Antilles danoises), entraînées sans doute par l'exemple des Loges des colonies françaises.

yeux de Dieu et des hommes ». Sans doute, en son for intérieur, admet-il aussi que des raisons de prudence politique et d'opportunisme s'opposent à toute divulgation prématurée du « secret des Loges ». De là cette sorte de recul, très manifeste, sur sa propre pensée de 1848.

L'original de cette lettre n'a pas été retrouvé. Mais, outre qu'elle figure par extraits dans les procès-verbaux de la Loge de Mâcon, elle avait été reproduite à un assez grand nombre d'exemplaires par les soins de cette Loge. Ces copies lithographiées étaient destinées aux Loges qui avaient souscrit : la Loge de Mâcon leur adressa en même temps une lettre de remerciements, et c'est l'une de ces copies (peut-être n'en existe-t-il plus beaucoup) que j'ai eu la bonne fortune d'avoir entre les mains et de reproduire ci-dessus [1].

* * *

Tel est le dernier témoignage que nous possédions des relations de Lamartine avec la Franc-Maçonnerie et de ses sentiments à son égard. On voit que ces sentiments sont ceux d'une sympathie très cordiale, tant dans le domaine de l'action que dans le domaine des idées. Ils n'allèrent jamais cependant ni jusqu'à une adhésion effective, ni même jusqu'à une velléité quelconque d'adhésion [2]. Ici encore, Lamartine préférait « siéger au plafond ». Pour mieux parler, il tenait à garder la haute indépendance d'une personnalité qui ne pouvait entrer dans aucun cadre tout fait et qui ne refusait son cœur à aucune pensée généreuse. Ce fut une des formes de son génie, non la moins noble ou la moins respectable. Les étroitesses du fanatisme ou du parti pris lui furent de la sorte épargnées. Au demeurant, pour bien saisir sa position d'esprit dans les dernières années de cette existence si tourmentée, peut-être faut-il se rappeler qu'il redevint alors, comme on l'a dit, si « indulgent au catholicisme » et si respectueux de la religion établie, que cet ami des Francs-Maçons obtint du Pape, en 1860, l'autorisation de faire célébrer la messe dans son oratoire de Monceau [3].

René Waltz.

1. Je dois cette communication à l'extrême bienveillance de Mlle L. Jeandet, professeur au collège de jeunes filles de Beaune. Les autres documents inédits m'ont été fournis par M. Chambard, de Dijon, qui a procédé, pour moi, à de minutieuses recherches. Je les en remercie tous deux très chaleureusement.

2. Il est à croire que ses amis francs-maçons de Mâcon tentèrent, à l'occasion, de l'attirer à eux ; je ne connais pourtant aucun témoignage de sollicitations de cette nature.

3. Des Coignets, *ouvr. cité*, p. 452.

COMPTES RENDUS

Chevalier de Méré. Œuvres complètes. Texte établi et présenté par Charles-H. Boudhors. Trois vol. in-8°. Paris, Fernand Roches, 1930.

M. Boudhors a dépensé, pour établir cette édition, une érudition qui est proprement admirable. Il n'a pas seulement dépouillé toutes les études assez nombreuses et de valeur fort inégale qui ont été publiées sur le Chevalier de Méré. Il y a ajouté de minutieuses et patientes recherches sur la vie du chevalier, sur les sources, les allusions, la signification des œuvres. Il a fait, pour éclairer cet écrivain de troisième ou quatrième ordre, autant et plus d'efforts qu'on n'en a consacré à des écrivains du second et parfois du premier. C'est fort beau en soi ; la recherche critique, sagace, de la vérité porte toujours son prix en elle-même, pour ceux qui aiment cette vérité. Et j'admirerais l'enquête de M. Boudhors même si elle ne touchait qu'à des points curieux et non essentiels de notre histoire littéraire.

Mais il se trouve que ces trois volumes vont contribuer à éclairer un point essentiel et encore mal connu de cette histoire. Je ne veux pas parler de Pascal. Les relations de Pascal avec Méré sont fort importantes ; mais, depuis l'édition de M. Brunschvicg, on en sait toute l'importance ; les pièces du procès sont connues : cette édition les rendra seulement plus accessibles. Par contre, hors de Pascal et, je dirais même au-dessus de lui, il y a le problème général de la culture classique. Par la déformation des études et de la critique scolaire on a eu beaucoup trop tendance à enfermer cette culture dans le cercle illuminé par les chefs-d'œuvre de nos grands écrivains ; à croire que leurs contemporains les avaient vus des mêmes yeux que nous, aussi éclatants, aussi supérieurs, à penser que leurs « ennemis » avaient vécu dans une sorte de pénombre, défendus seulement par des gens de mauvaise foi ou de mauvais goût. Des ouvrages essentiels et récents tels que ceux de M. Magendie sur *La Politesse mondaine* ou de M. Bray sur *La Formation de la doctrine classique* ont dénoncé beaucoup des erreurs de cette conception. Mais ils n'embrassent pas tout le problème, beaucoup plus vaste. La lecture des œuvres de Méré, la connaissance de sa vie apportent des arguments à ces deux ouvrages et nous en donnent beaucoup d'autres pour poser et résoudre en partie des problèmes différents ou plus vastes. Si l'on cherche à définir l'idéal moral, esthétique, pratique du chevalier de Méré, on verra combien il s'accorde peu, malgré des points de contact, avec celui qu'on pourrait dégager des œuvres de Boileau, de Bossuet, de Nicole, ou même de la Rochefoucauld ou de Mme de La Fayette. Pour lui, il faut être non pas docte, ou raisonneur, ou « régulier », ou pieux, ou austère ; il faut être « honnête homme », ou « galant homme », c'est-à-dire « plaire », avoir du « goût », des « agréments », et cela non pour réaliser la morale ou la beauté éternelles, mais surtout, ou même seulement pour « s'avancer dans le monde », pour en recueillir des profits. Tout cela ne s'oppose pas nécessairement aux principes « doctes » de la doctrine classique ; et Méré fait sa place à la « justesse », au « bon sens » et à la « raison ». Mais ce sont en réalité des choses de « sentiment »,

indépendantes de la raison ; et quand Méré essaye, par hasard, de prouver qu'elles s'accordent (par exemple *Discours de la Conversation*, t. II, p. 128-129), il n'enfile que des mots. La doctrine des doctes classiques n'était pas beaucoup plus claire lorsque, faisant leur place aux bienséances, elle essayait de leur donner une place logique dans le système et d'en apporter une démonstration raisonnée. Mais ce n'était pour elle qu'un élément du système. Chez Méré, c'est tout le système, c'est-à-dire, en fait ou explicitement, la négation de tout ce qui ressemble en art à un système, en morale à une discipline.

M. Boudhors s'est imposé de ne rien dire sur cet intérêt des œuvres qu'il éditait. Il a voulu n'être qu'un éditeur historien, c'est-à-dire nous donner un texte sûr, accompagné de ses variantes, et résoudre tous les problèmes historiques, directs, de fait, que pose ce texte. Nous avons dit qu'il s'était acquitté de cette tâche, plus obscure mais essentielle, et fort difficile, d'un façon qui est la perfection. Il importe de rappeler que de pareilles œuvres, qui ont eu d'ailleurs un succès assez vif au XVIIe siècle (3, 4 ou 5 éditions sont, vers 1670, un vif succès), devront être lues non seulement par quelques curieux, mais encore par tous ceux qui voudront se faire de la vie intellectuelle et morale du XVIIe siècle une idée juste.

Petite chicane ou plutôt incertitude : M. Boudhors reproduit fidèlement la ponctuation du XVIIe siècle, en reconnaissant pourtant qu'il y faut, sous peine de suggérer des contre-sens, quelques corrections. Sa raison est qu'on a plus de chances de rester fidèle au mouvement de la pensée de l'auteur... à une condition : c'est que cette ponctuation ne soit pas ou machinale ou affaire d'imprimeur (ce qui est souvent le cas au XVIIIe siècle qui, par exemple, ponctuera *le père, et la mère* sans vouloir marquer aucune pause insolite.

DANIEL MORNET.

RENÉ HUBERT, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, **Rousseau et l'*Encyclopédie*. Essai sur la formation des idées politiques de Rousseau (1742-1756)**. Paris, J. Gamber, éditeur.

Cet important ouvrage est à la fois une étude historique et une reconstruction logique de la pensée sociale de Rousseau. M. Hubert nous y montre comment, de 1741 à 1756, Jean-Jacques s'affranchit peu à peu d'influences philosophiques qu'il n'a jamais subies sans réserve. Sans doute, le pauvre musicien, taciturne, empêtré et timide, qui débarquait à Paris en 1741, devait se sentir fort petit garçon devant l'assurance impérieuse de Diderot et de ses amis ; il les laissait parler, il acquiesçait, il se croyait convaincu peut-être, mais, tout au fond de lui-même, quelque chose protestait. M. Hubert a précisé cette divergence initiale, dont on décèle la trace dès les premiers écrits de Rousseau : il ne se contenta jamais de l'hypothèse, un peu paresseuse, par laquelle un Diderot explique l'origine de la société ; l'idée d'un instinct qui rapprocherait spontanément les hommes lui semblait insuffisante pour rendre compte d'un phénomène aussi peu naturel. Vivement frappé par ce qu'il y a de factice dans l'institution sociale, il répugnait à l'envisager comme un fait primitif, et tendait à voir dans sa formation l'effet de contingences tardives, un véritable accident dont l'humanité, à tout prendre, se trouvait plutôt mal que bien. D'où la façon dont il posa le problème politique : réparer pour l'humanité les suites d'une aventure dangereuse ; légitimer le fait accompli qu'on ne peut plus abolir, en substituant aux sociétés empiriques, œuvre du hasard et de la violence, une organisation fondée sur la raison et l'équité, voilà quelle fut à ses yeux la tâche du législateur. A mesure que son imagination ardente lui peignait les malheurs et les fautes qui ont altéré la primitive égalité, avec la notion du mal se précisait celle du remède, et l'idée de pacte social, que Rousseau n'a pas inventée, recevait une signification et

une portée toutes nouvelles de l'ensemble de conceptions où elle venait s'insérer. C'est ce que M. Hubert nous fait comprendre, avec une vigueur dialectique qui n'exclut nullement chez lui les scrupules de l'érudition. Son livre est un excellent exemple de ce que peut l'interprétation serrée des textes, aidée d'une chronologie méticuleuse, pour élucider un sujet. Si les théories de Rousseau ne sont pas toujours limpides, il faut convenir que certains exégètes les embrouillent à plaisir. Bien des nuées artificielles se dissipent sous le regard de M. Hubert. Il n'appelle pas contradictions des inconséquences purement verbales, ni les hésitations inévitables d'une doctrine en formation. Il nous invite à reconnaître chez Rousseau, non pas un impeccable alignement de déductions géométriques, mais l'unité vivante d'une pensée qui se cherche, et se conquiert au prix d'un effort obstiné.

J'exprimerai pourtant, non une critique ni une réserve, mais une curiosité encore incomplètement satisfaite après la lecture de ces fortes pages : on y distingue les étapes logiques de la pensée de Rousseau, on s'y assure de sa cohérence interne, on en voit moins bien le rapport avec la vie intime d'un homme qui tirait ses doctrines de son cœur. Je suis tenté de trouver rapide le chapitre préliminaire sur « la psychologie politique de Rousseau » : le portrait, dans sa justesse, m'y paraît un peu sec, et j'y ajouterais volontiers quelques teintes moins sombres. On nous montre le plébéien farouche, le secrétaire cassé aux gages, l'aventurier malheureux et aigri : je demande le plus doux Jean-Jacques, le rêveur insouciant qui flânait le long des allées du Luxembourg. C'est lui qui s'enchante de la vision de l'innocence primitive, et la paisible anarchie que le *Contrat Social* présuppose est le songe d'un berger d'Arcadie. Dans les paradoxes de Rousseau, je sens moins le révolté que le contemplatif solitaire, pour qui la société est une invention assez superflue. De là le caractère artificiel de son idéologie politique : le monde social est le règne de l'artifice, il implique une violence faite à la nature, dont on ne peut corriger les conséquences qu'en les poussant à bout. L'indépendance primitive et la société parfaite sont les deux pôles d'une pensée qui conçoit volontiers les extrêmes comme équivalents.

Mais ce fond d'individualisme nous explique peut-être aussi les infidélités de Jean-Jacques à son rôle de « citoyen ». Si personnelle que soit sa doctrine sociale, il faut, pour qu'il la développe, dès excitations venues du dehors. Son projet d'*Institutions politiques* date de la période la plus affairée et mondaine de son existence ; quand la solitude de l'Ermitage le rendra à sa propre intimité, le traité conçu à Venise et commencé à Paris sera vite délaissé pour Julie et pour Claire ! *L'Héloïse*, pas plus que l'*Émile*, ne contredit, il est vrai, le *Contrat Social* ; mais ce sont des leçons de morale individuelle, qui se passent d'une réforme de la société. Émile est prémuni par son maître contre les dangers d'une civilisation corruptrice : il restera l'homme de la nature, fût-ce à la cour ou dans les salons. M. de Volmar n'habite ni Salente ni Lacédémone, il vit sur ses terres, au milieu de ses vassaux, comme pouvait le faire sous Louis XV tout gentilhomme féru d'agriculture et de philosophie. Il semble que Rousseau, renonçant à refondre l'État selon les principes du droit politique, cherche à restaurer immédiatement l'innocence naturelle dans les individus. Le *Contrat Social* lui-même, fragment d'un ouvrage inachevé, ne semble-t-il pas la liquidation d'une entreprise dont l'auteur s'est lassé ? Ainsi l'année 1756, qui a vu la cristallisation de sa doctrine politique, marque aussi le commencement d'une nouvelle phase intellectuelle, où la politique n'est plus son sujet de prédilection. Ni ses polémiques genevoises, ni ses projets occasionnels pour les Corses ou les Polonais ne représentent l'essentiel de son activité créatrice. On peut dire en gros que Jean-Jacques, après avoir débuté par la philosophie sociale, continue par la morale individuelle, et terminera par l'analyse et l'épanchement lyrique du moi ; ajouterai-je que nous n'avons pas à regretter ce reploiement

sur soi-même, qui nous a valu les *Confessions* et les *Rêveries*? Mes préférences n'importent guère, mais on est en droit de douter qu'aucune fatalité psychologique ait prédestiné cet égotiste à dicter des lois aux sociétés.

Est-il besoin de le souligner? Ce ne sont pas là des certitudes, mais des opinions provisoires que je soumets à M. Hubert. Il y aurait, d'ailleurs, beaucoup d'injustice à réclamer de son étude ce qu'elle ne prétend pas nous donner. Son objet était, nous dit-il, de nous aider à voir la cohésion logique de la doctrine qui s'achève dans le *Contrat Social*. Le livre tient, et au delà, toutes les promesses du préambule. S'il éveille en nous quelques curiosités sans les satisfaire, c'est le sort de tous les ouvrages qui font penser : il faut souhaiter que M. Hubert achève un jour de nous instruire, et le remercier en attendant pour tout ce que son travail nous apporte de neuf, de solide et de précis.

E. Carcassonne.

Pierre Trahard, **La Vieillesse de Prosper Mérimée (1854-1870)**. Un vol. in-8° de 288 pages, avec quatre hors-texte. Paris, Champion, 1930.

C'est un livre pathétique que le tome IV de l'admirable biographie de Mérimée, par M. P. Trahard. Il est consacré à la vieillesse de celui qu'on a trop longtemps considéré comme « un Don Juan de sang-froid », et qui était plutôt en toutes choses, ce que Vinet a bien vu, « l'homme de la vérité inexorable ». M. Trahard aurait pu mettre comme épigraphe à son livre cette phrase d'Huges Rebell (dans ses *Inspiratrices*, p. 189) : « L'intelligence, qui avait toujours ordonné son existence, si elle ne put sauver l'écrivain, fit du moins de ses dernières années une très belle œuvre d'art ».

Qu'est-il donc arrivé au milieu de la vie de Mérimée, qu'il faille parler de salut, à propos d'un épicurien aussi accompli? Pas la moindre trace d'inquiétude chrétienne dans la tenue de Mérimée en face de la maladie et de la mort. Il faut lire le beau chapitre de M. Trahard consacré à sa fin. « Torturé par la toux, il allait comme un être blessé chercher le soleil à Cannes. Là, entre ses deux vieilles amies anglaises, et particulièrement soigné par miss Lagden, il achevait de vivre, comme un animal usé ou comme un arbre. »

« Il ne faut pas vouloir guérir, écrivait-il, c'est trop d'ambition. Je m'accommoderais parfaitement de ne pas trop souffrir. » — « Je soupçonne que je suis sur le grand railway menant outre-tombe. Tantôt cette idée m'est très pénible; tantôt j'éprouve la consolation qu'on éprouve en chemin de fer. C'est l'absence de responsabilité devant une force supérieure et irrésistible. »

Ce qu'il ne put sauver dans le naufrage de sa vie sentimentale, qu'on connaît bien aujourd'hui, c'est l'inspiration qui anima ses plus belles œuvres, et qui tarit, quand Mme Delessert, dont il était l'amant depuis vingt ans, brusquement, le 24 décembre 1854, lui signifia son congé, lui rendit ses lettres et réclama les siennes. (Cf. *Lettres à la Comtesse de Montijo*, *Une correspondance inédite*..., etc.). Il faut lire, au chapitre I de ce tome IV, le récit de cette rupture. Les causes n'en sont pas toutes démêlées, mais le fait est là. Ce fut une agonie de plusieurs années. A partir du moment où ce pseudo-sceptique cessa non pas d'aimer, mais d'être aimé, il cessa d'être un artiste, un créateur, restant un très galant homme, un ami charmant, et le plus laborieux, le plus curieux des érudits. « Je n'ai plus personne pour qui travailler...; j'avais un but...; je n'ai plus de but. » Ainsi se lamente-t-il pendant près de dix ans, et cette lamentation, écrit M. Trahard, découvre le secret de sa vie et de son œuvre.

L'œuvre de Mérimée est donc achevée, et pour cause, quand l'abandon de Valentine Delessert ouvrit pour lui l'âge du désenchantement. Son amitié si fidèle pour l'Impératrice qu'il avait connue enfant, lors d'un de ses premiers

voyages en Espagne (il était lié avec sa mère d'une affection purement amicale, comme en témoignent ses *Lettres à la Comtesse de Montijo*, que vient de publier le duc d'Albe ; « il n'avait jamais été question de chair entre nous », dit-il), fit de l'observateur qu'il était un courtisan de la plus rare et de la plus exquise espèce. Rien ne l'honore plus que ses relations avec les hôtes des Tuileries, sinon sa constante et tendre affection pour la châtelaine de Carabancel, Mme de Montijo. Il devint par son innombrable correspondance le mémorialiste politique et mondain du Second Empire. Il voyagea et nous savons par ses lettres charmantes tout ce qu'un Français pouvait goûter au XIXe siècle des divers pays de l'Europe. Ses dernières nouvelles, comme *Lokis*, *La Chambre bleue...*, etc., ses nombreux comptes-rendus et articles réunis dans *Portraits historiques et littéraires* (Paris, Champion, 1928, in-8°) soutiennent sa gloire, mais n'y ajoutent rien. Il n'y a que ses études russes qui attirent l'attention sur le polyglotte et l'homme de goût, sur le cosmopolite si averti qu'il pressentit Tourgueniev et révéla Pouchkine à la France.

M. Trahard a merveilleusement situé Mérimée dans l'histoire si complexe du romantisme. Exempt, pour ainsi dire, du *romantisme de la sensibilité* à tel point que cet esprit fermé à tout mysticisme ne comprit rien au jaillissement lyrique de son temps. Hostile à Victor Hugo, il méconnut complètement Baudelaire et Wagner. En vieillissant, son goût, naturellement rétif, s'était en quelque sorte durci. En 1860, à peu près guéri de la blessure que lui avait faite Valentine Delessert : « Est-ce que je suis devenu philosophe ou que je commence à me *momifier* ? » se demande-t-il. Il appréciait Émile Augier, applaudissait Ponsard. Le bourgeois en lui remontait. Mais ceci dit, pour bien délimiter la portée de son jugement en matière esthétique, ce pur intellectuel a participé, comme Stendhal, jusqu'à l'âge mûr au magnifique élan de curiosité littéraire, historique, critique que nous appellerons le *romantisme de l'intelligence*. Il est de ces esprits, à la fois positifs et artistes, qui arrivèrent à temps pour « décanter » le romantisme, et permirent à la deuxième génération des écrivains du XIXe siècle de dégager les éléments classiques que contenait l'École de 1830. Le meilleur du réalisme dérive de lui, bien qu'il ne fît un accueil chaleureux ni à Flaubert ni à Courbet. Il jouit de la fidèle estime et même de l'admiration de Sainte-Beuve qu'il appréciait infiniment. Les Parnassiens le laissèrent à peu près indifférent. « Je suis mauvais juge en matière de vers, » disait-il. Pourtant il eut, comme les Parnassiens et comme Flaubert, le goût de l'exotisme et du primitif. Essentiellement positif, l'auteur de la *Guerre sociale* et de *Don Pèdre* aurait pu être un excellent historien. Aussi érudit qu'un Francisque Michel, il n'avait rien d'un généralisateur comme Gobineau. A noter peu de sympathie pour Renan, dont l'œuvre s'édifiait à peine quand il l'aborda et qui venait de trop de sources différentes pour ne pas étonner Mérimée, choquer même son intellectualisme un peu sec. Il fut bien l'un des types les plus originaux du nouvel humanisme, mais il se défiait des combinaisons d'éléments divers, mystiques, artistiques, scientifiques, qu'un magicien comme Renan était seul à bien comprendre à cette date. Il reste en plein romantisme, en face de Michelet et de Quinet, de Balzac et de G. Sand, un survivant du XVIIIe siècle. Cet artiste de passion maîtrisée, épris de précision et de détails, de petits faits bien choisis et d'anecdotes caractéristiques, comme les appréciait Taine, était encore plus près de Daunou que de Renan. Un des plus jolis mots cités par M. Trahard, qui fut frappé de voir Mérimée vieillissant s'éloigner de plus en plus des fantaisies et des outrances de l'imagination qui l'avaient entraîné au temps de sa *Clara Gazul* ou de son *Charles IX*, et revenir dans ses lectures aux œuvres des psychologues et des moralistes, à Duclos, à Chamfort, à Rivarol : « C'est l'esprit qui retourne mourir à son gîte ! »

Mérimée est resté jusqu'à la fin de sa vie un voltairien fieffé. C'est à Voltaire et au Diderot des contes qu'il revient dans sa vieillesse. La conversion

religieuse de la bourgeoisie de son temps le fâchait presque. Il en démêlait bien les causes sociales et politiques, effrayé parfois lui-même par les progrès du socialisme et les agitations du parti républicain sous l'Empire et prévoyant avec une froide lucidité l'inévitable chute de cette société ploutocratique dont il faisait partie malgré lui et par la force des circonstances; il lui arrivait de regretter l'ascendant qu'exerçait autrefois le clergé sur le peuple. « Il est certain que la religion, disait-il, est le plus fort et le plus efficace moyen de police qui existe Mais ce moyen, comment l'appliquer? Comment le faire revivre aujourd'hui, maintenant que les classes inférieures ont gagné de nous la contagion philosophique? Croyez que ce n'est pas par des mesures gouvernementales qu'on rendra au clergé son antique autorité. » C'est du Voltaire tout pur.

Son immense correspondance, dont la publication, confiée aux soins de M. Josserand, n'est encore qu'à ses débuts, le classera parmi les grands épistoliers de notre littérature, peut-être le dernier dans un genre dont on annonce la disparition. Ce sera un de ses plus grands titres de gloire. Elle sera là pour témoigner des sources de sa curiosité et de son ironie.

Nous nous associons aux conclusions si mesurées de M. Trahard. Bien que l'artiste chez Mérimée soit d'une très rare qualité, « exquis et dur », disait Vinet, l'homme est plus intéressant encore. Auteur de quelques-uns des plus authentiques chefs-d'œuvre du roman et surtout de la nouvelle au XIXe siècle, il aura été, de plus, un des spectateurs les plus intelligents de tout le déploiement littéraire, artistique, critique et surtout politique des trois premiers tiers du XIXe siècle.

Ce n'est pas un des moindres mérites de cet esprit original qui côtoya le dandysme dans sa jeunesse, individualiste comme pas un, si l'on excepte Stendhal, d'en être venu en son âge mûr et dans sa vieillesse à exprimer certaines permanences de l'esprit bourgeois, certaines résistances au mouvement social qui caractérisent la classe à laquelle il ne pouvait pas ne pas appartenir. M. Trahard a très bien vu cela. La correspondance avec la comtesse de Montijo complète à cet égard celle qu'il avait entretenue avec Panizzi. Écrivant à une femme du monde, il prend naturellement un autre ton qu'avec le bibliothécaire du Bristish Museum ou ses gaillards amis Requien et Fr. Michel. Ses lettres à la marquise de La Rochejacquelein nous avaient déjà montré sous un jour charmant le voltairien aux prises avec une femme exquise, profondément chrétienne, et qui rêvait de le convertir. Sa correspondance avec Mme Gabriel Delessert — cette Valentine qu'il a tant aimée — et dont M. Parturier poursuit la publication (cf. *Revue de Paris*, avril-mai 1931), donne définitivement la clef de l'énigme qui n'en est plus une, celle de l'histoire de son cœur. Ces lettres, dans lesquelles pas un mot indiscret n'échappe à l'homme du monde accompli, sont vraiment, comme on l'a dit avec grâce, « un scandale de bon goût ». Elles n'étonnent pas de la part de l'auteur de la *Double Méprise*. Elles ajoutent, s'il se peut, à la gloire de celui qui a écrit *Carmen*.

HENRI GIRARD.

H. CAUDWELL, **Introduction to french classicism** [Études sur : the salons and the novel, Corneille, Racine, La Rochefoucauld, Mme de Sévigné, Molière, La Fontaine, La Bruyère. Conclusion]. Londres, Macmillan et Cie, 1931.

L'ouvrage n'apprendra rien à un Français cultivé, à plus forte raison à un érudit. Mais il est intéressant même pour un Français. D'abord parce qu'il est très intelligent et qu'il a toujours profit à lier commerce avec un critique intelligent. Ensuite parce qu'il nous fait mieux comprendre ce que sont l'esprit classique et l'esprit français tout court en nous montrant quel est parfois

l'abîme qui les sépare de l'esprit anglais. « It is almost inevitable that an Englishman, at his first encounter with Racine, should experience something of disappointment, astonishment and even boredom. » J'en ai fait moi-même l'expérience bien souvent dans mes enseignements à des Anglais ou à d'autres étrangers. Il en est de même pour La Fontaine, Boileau et, plus ou moins, pour la plupart de nos écrivains classiques. M. Caudwell s'est efforcé de changer la déception, l'étonnement et l'ennui en une compréhension sympathique. Je ne sais s'il y réussira, mais il a presque toujours dit ce qu'il fallait. Ce ne sont pas toujours des choses neuves pour un Français, comme il était inévitable, et même nécessaire, mais ce sont des choses toujours claires, presque toujours justes et souvent fines.

Je ne regrette qu'une chose : c'est que M. Caudwell se soit un peu trop tenu à l'écart de l'histoire et ait parlé de Corneille, de Racine, de La Fontaine et des autres un peu comme s'ils reflétaient pour toujours le Français de tous les temps. Il y a, certes, une part de vérité. Mais que resterait-il de vraiment vivant, d'actuel dans Corneille, Racine, Boileau..., etc., et même dans certaines œuvres de Molière, si quelque dictateur les faisait brusquement disparaître de l'enseignement. Leur survivance a certainement quelques raisons scolaires. Pour bien faire comprendre nos écrivains classiques, il faut non seulement dégager ce qu'ils ont d'humain et d'éternel (ce que M. Caudwell a fort bien fait), non seulement analyser les règles de leur art, on pourrait presque dire les conventions de leur jeu (ce que M. Caudwell a montré de façon satisfaisante), mais encore expliquer ces conventions. Et on ne peut pas le faire sans montrer avec précision qu'elles sont nées d'un certain milieu social et de certaines habitudes de pensée que le temps a fait disparaître, qui étaient bien françaises, sans doute, mais non pas de la France de tous les temps. C'est un exercice scolaire traditionnel, et fort discutable, que de faire prouver aux élèves qu'il n'y a rien de plus français que Racine, Boileau, Molière ou La Fontaine. Mais c'est un exercice auquel il vaudrait mieux renoncer. La littérature classique est une certaine France, une des meilleures, si l'on veut, ou même la meilleure, mais non pas la France.

D. Mornet.

Denis Diderot, **Lettres à Sophie Volland.** Texte, en grande partie inédit, publié pour la première fois d'après les manuscrits originaux, avec une introduction, des variantes et des notes par André Babelon. Trois vol. in-8°. Paris, librairie Galimard, s. d., 1930.

Les manuscrits de Diderot, restés, après sa mort, entre les mains de sa fille, ont eu une destinée singulière. On savait qu'ils existaient ; on savait même quels étaient les propriétaires légaux ; on connaissait les ou le dépositaire qui avaient charge de les étudier et, éventuellement, de les publier. En fait ils étaient depuis toujours inaccessibles et l'on continuait à ne rien savoir d'eux. Heureusement, ils ont fini par être confiés à un homme compétent. Cette publication de M. André Babelon témoigne d'une méthode sûre, d'une intelligence avisée. Nous pouvons lire, enfin, les débris de la correspondance de Diderot avec Mlle Volland dans leur texte authentique et dans leur intégrité. Jusqu'ici nous ne possédions que la copie d'une copie. M. Babelon a eu entre les mains, outre les lettres authentiques, une copie fort curieuse, comportant, avec des corrections explicables, des additions de la main de M. de Vandeul et pris, sans aucun doute (je suis sur ce point de l'avis de M. Babelon), dans des textes inconnus de Diderot. M. Babelon donne en appendice ces variantes et d'autres ; il publie le texte authentique qui rétablit, dans la mesure du possible (il y a des passages biffés illisibles), le texte primitif, avant les corrections de Diderot, de Sophie, de la famille, des copistes.

Nous savons, par une numérotation, qu'il y avait au moins 553 lettres ; il en reste 187 ; la perte ou plutôt la destruction des autres est fâcheuse, mais elle est sans remède. On peut se consoler en lisant ce que nous apporte M. Babelon et qui ne se trouve pas dans l'édition Assézat et Tourneux. Non pas que ce soit une révélation. Le texte authentique des lettres de Mme du Deffand à Walpole, publié par Mrs Paget Toynbee, nous a fait connaître une Mme du Deffand en partie inconnue, beaucoup plus ardente, tourmentée, violente que celle des textes édulcorés et mensongèrement donnés pour authentiques par M. de Lescure. Le Diderot des lettres de M. Babelon ne diffère pas du tout de celui que nous connaissons. Il y a même quelque exagération dans le titre ; une cinquantaine de lettres inconnues sur 187 ne justifie guère l'expression « en grande partie inédites », même si on y ajoute les fragments antérieurement supprimés ; d'autant plus que ces lettres ne sont pas les plus importantes. Toutefois, les textes inconnus sont souvent fort intéressants, parfois essentiels ; ils nous apportent vraiment « du nouveau » et justifient amplement la peine qu'a prise M. Babelon.

Je n'ai pas l'intention d'analyser toutes ces nouveautés. Mais en voici quelques exemples. On a discuté pour savoir si Diderot avait été l'ami passionné ou l'amant de Sophie. Sophie ou d'autres avaient évidemment supprimé tout ce qui trahissait l'amant. Ce qui restait était, à mon sens, suffisamment clair pour ne laisser aucun doute. M. Babelon nous apporte un texte qui tranche le débat (t. II, p. 70) : « Quand je me suis dit une fois dans mon cœur : Je suis son amant, je suis son ami ». Nous n'avons guère d'étude précise sinon sur les œuvres (il y a les articles de M. H. Lion), du moins sur la vie du baron d'Holbach et sur son salon. La source essentielle était justement les lettres de Diderot à Sophie. Mais l'image qu'on y trouvait était fort édulcorée ; on avait supprimé soit des lettres qui nous content toutes sortes d'intrigues, de jalousies, de querelles plus ou moins amoureuses ou nous donnent des fragments assez amers sur le baron (par exemple, I, 285 ; II, 76,... etc.), soit des passages où les jeux et les ris du salon nous donnent une idée assez piètre de l'éducation de ces gens du monde, au moins dans l'intimité (par exemple, I, 134). D'autres lettres ou passages inédits nous permettent de nous faire une idée un peu plus précise du caractère de Diderot ; d'une façon générale, les historiens du XVIIIe siècle y trouveront toutes sortes de détails nouveaux ou curieux sur la société que fréquentait Diderot ; la copie utilisée par Tourneux supprimait surtout les lettres de renseignements ; elles sont, en effet, sans intérêt propre ; mais elles apportent des documents utiles.

J'ai dit que la méthode employée pour la publication du texte était excellente ; M. Babelon a tous les scrupules critiques. Les notes sont très peu nombreuses ; trop peu nombreuses à mon avis. Mais je me doute que l'éditeur a dû imposer à M. Babelon sa sobriété ; du moins elles éclaircissent l'indispensable.

DANIEL MORNET.

BERNARD LEVY, Ph. D. College of the City of New-York, **The unpublished plays of Carolet. A new chapter on the history of the Théâtre de la Foire.** New-York, Publications of the Institute of French studies [Columbia University], 1931.

Les publications de l'Institut d'études françaises de l'Université Columbia, dont le directeur est M. Van Roosbroeck, aidé de MM. J.-L. Gerig et W.-J. Gœdeke, font le plus grand honneur à cette Université. Le catalogue comprend déjà une cinquantaine d'ouvrages dont certains ne sont que des brochures, mais dont quelques-uns comme le *Juan de Flores* de Mlle Matulka sont des œuvres considérables. Nous avons d'ailleurs rendu compte dans la *Revue*

d'Histoire Littéraire d'un certain nombre d'entre eux. L'étude de M. Bernard Levy sur Carolet tiendra une place excellente dans cette bibliothèque. Il est bien vrai qu'elle révèle Carolet, dont les historiens de la littérature ne connaissaient guère que le nom. La raison en est sans doute que presque toutes ses pièces sont inédites. Il y avait assurément de l'injustice dans cet oubli et l'étude de M. Levy rendra à Carolet une place modeste aux côtés des Lesage, Piron, Panard et Vadé. L'enquête a été conduite avec une méthode scrupuleuse et patiente; et l'on retrouve dans tous les ouvrages de la bibliothèque le même souci d'une documentation précise et la même sûreté dans la recherche. Nous aurons désormais une biographie sommaire de Carolet, suffisante et que les documents ne permettent pas de dépasser; un relevé méthodique et complet de toutes ses pièces. (Il en a écrit plus de quatre-vingts.) Les analyses et les jugements de M. Levy nous permettront d'avoir une idée juste de toutes celles qui sont inédites.

Un bon nombre des conclusions du livre me semblent justes. Carolet est vraiment un de ceux, injustement oubliés, qui ont fait le succès du Théâtre de la Foire; et puisque ce théâtre est fort important dans l'histoire de notre théâtre, le mérite en revient, pour une part, à Carolet. Beaucoup de ses pièces n'ont aucune originalité ni dans leur sujet ni dans leur ton. Mais il n'est pas douteux que, après les preuves qu'en apporte M. Levy, Carolet a été le premier à transporter le genre poissard sur la scène, à mettre au théâtre le Système de Law. On ne peut pas nier non plus qu'il a été, dans une certaine mesure, le maître de Favart, que Favart l'a imité. Je n'irais pas cependant jusqu'à dire qu'il a eu le mérite de créer ces ingénus et ces ingénues rustiques, ces modèles d'amour naïf et frais qui auront tant de succès dans les pièces de Favart et dans nos opéras-comiques pendant plus d'un siècle. M. Levy en a bien trouvé quelques exemples dans son théâtre, mais ce ne sont que des ébauches et noyées dans l'ensemble de l'œuvre. Il y a des velléités bien plutôt qu'une intention clairvoyante. J'en dirais tout autant des valets où M. Levy voit un type précurseur de Figaro. Ce type de Carolet est tout semblable à celui que prodiguaient dans leurs comédies les auteurs joués à la Comédie-Française. Ils sont conventionnels; et Figaro est vivant.

Ce qui manque un peu, dans l'ouvrage, ce sont les explications, les perspectives. M. Levy a fort bien replacé le théâtre de Carolet dans l'histoire générale du Théâtre de la Foire, mais seulement dans l'histoire des faits. Ces faits n'ont d'importance que parce qu'ils sont des témoins des mœurs et des idées. Le rôle du Théâtre de la Foire a été double. Contre le théâtre officiel de plus en plus conventionnel, il a revendiqué les droits de la gaieté et de la vie; il a été une vengeance instinctive de l'esprit français contre l'ennui; il a collaboré, sans s'en douter, avec la comédie larmoyante et le drame bourgeois. D'autre part, il a été l'un des témoignages de cette fusion des classes qui se manifeste à travers tout le XVIIIe siècle. Fusion matérielle, puisque les grands seigneurs et les grandes dames s'asseyent dans la même salle que les courtauds de boutiques ou les marchands de la Halle; fusion intellectuelle, puisque l'idéal « noble » de la littérature y est sans cesse bafoué. J'aurais aimé que M. Levy, au lieu de classer et d'étudier les œuvres de Carolet par l'extérieur (pièces d'actualité — pièces-vaudevilles — pièces d'intrigue — parodies) fît effort pour séparer dans ce théâtre ce qui n'est pour ainsi dire qu'anecdotes ou accidents des divertissements et des goûts parisiens et ce qui témoigne d'une évolution réelle, consciente ou inconsciente, des esprits. Cette distinction aurait permis de mesurer plus exactement l'originalité de Carolet et sa véritable importance.

Il y aurait peu de rectifications de détail : p. 169, il n'y a plus lieu de renvoyer au livre de M. Gohin sur les transformations de la langue française, malgré sa réelle valeur, puisque cet ouvrage vient d'être dépassé par les volumes de l'*Histoire de la Langue française* de M. Brunot relatifs au XVIIIe siècle.

Dans la Bibliographie, ne pas confondre Barbier, auteur du *Journal* bien connu et Barbier, auteur du *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*. (Je ne sais d'ailleurs pourquoi M. Levy donne ce Journal sous deux titres différents avec les dates de 1817 et 1847.) Ne pas citer successivement l'*Histoire de l'Opéra-Comique* de Jullien, dit Desboulmiers, à Desboulmiers et à Jullien. Franklin, *Une Vie privée d'autrefois*, n'a pas de sens; il faut lire *La Vie privée d'autrefois*. (L'ouvrage est, d'ailleurs, plus exactement cité p. 73.)

D. Mornet.

A. Augustin-Thierry, **Les Liaisons dangereuses de Laclos**. Collection « Les Grands Événements littéraires ». Un vol. in-12 de 159 pages. Paris, Société française d'Éditions littéraires et techniques, 1930.

L'étude est bien faite dans son ensemble. Tout ce qui concerne la vie de Laclos et l'histoire extérieure du roman est solide et précis; les jugements sur l'intérêt du roman, ses sources, son originalité sont, en général, judicieux. L'ouvrage rendra des services certains à tous ceux qui n'ont pas le temps de lire, d'un côté, les copieuses biographies de Laclos; d'un autre, le roman et d'un troisième des études sur le roman au XVIIIe siècle.

Ce n'est pourtant que la synthèse de travaux déjà publiés. Il reste à résoudre sur le roman de Laclos des problèmes difficiles dont M. A. Augustin-Thierry ne donne qu'une solution trop rapide; son excuse est d'ailleurs qu'il faudrait, pour en donner d'autres, des recherches extrêmement longues. Pourquoi Laclos a-t-il publié un pareil roman? Pour répondre avec certitude il ne suffit pas de rappeler les romans de Crébillon fils et le Lovelace de Richardson. Car la vogue de Crébillon le fils avait presque disparu depuis plus de vingt ans et Richardson avait été traduit trente ans auparavant. Trente ans ou vingt ans, c'est beaucoup dans l'histoire du roman. Et si l'on s'en tient à l'histoire des romans qui ont gardé jusqu'à nos jours quelque renom, on est bien obligé de constater que rien dans la littérature ne ressemble aux *Liaisons* autour des *Liaisons*. Tout semble plus ou moins à l'école de Rousseau. Mais cette histoire de la vie littéraire, des modes, des vogues littéraires par les seuls chefs-d'œuvre est souvent trompeuse et décevante. Vers 1780 on publie certainement, bon an, mal an, plus de cinquante romans (un étudiant américain a réuni une bibliographie de six ou sept mille romans pour le XVIIIe siècle). J'ai pu constater et montrer que c'était la moindre partie qui se mettait à la remorque de Rousseau. Il faudrait chercher ceux qui continuent la manière et l'esprit de Crébillon fils et de Voisenon et de la Morlière et de Dulaurens et de Fougeret de Montbron,... etc. Il y en a et l'on saurait ainsi si Laclos a vraiment tenté un coup d'audace ou s'il n'a fait que suivre une tradition encore vivante. De même, quel fut exactement le succès des *Liaisons*? M. A. Augustin-Thierry cite quelques témoignages de contemporains et ils suffisent à prouver qu'il y eut succès. Mais je ne sais quelle fut son étendue. La bibliographie de cette étude donne trois éditions en 1782 et deux autres en 1788 et 1796. Si c'est tout, c'est assez peu de choses en comparaison des soixante-quinze éditions de la *Nouvelle Héloïse* en quarante ans, des cinquante de *Candide* en trente ans; c'est moins que pour pas mal de romans du XVIIIe siècle tout à fait oubliés. Il nous faudrait donc, avant tout, une bibliographie méthodique des éditions et contrefaçons. (On la trouve peut-être dans les éditions à tirage restreint de Van Bever, que je n'ai pas à ma disposition.)

M. A. Augustin-Thierry résout en somme judicieusement le problème de la vérité historique du roman. Est-il la peinture de cas relativement exceptionnels ou une image vraie, comme le veut Laclos, des « mœurs du siècle », entendons de ses mœurs vers 1780? M. A. Augustin-Thierry connaît bien le milieu aristocratique du XVIIIe siècle par ses études sur Collé, Moncrif, Car-

montelle. Il a raison de conclure qu'il y a de tout dans cette société et qu'on peut y trouver tour à tour la confirmation ou la contradiction de Laclos. C'est fort juste. Mais, pour se faire une idée précise, il faudrait la chercher non pas à travers une douzaine de Mémoires et Correspondances, mais à travers des centaines (il y a trois cents Mémoires ou Livres-journaux intéressant le XVIIIe siècle). Pour le milieu parisien ou de la cour, pas de difficulté. Il est trop évident que l'amour sous toutes ses formes restait l'occupation d'une aristocratie oisive et vaniteuse, du moins d'une partie de cette aristocratie; de même qu'il y restait des femmes honnêtes et paisibles et qu'on y trouvait le goût sincère de la « sensibilité vertueuse » inspirée de Rousseau. Le problème est moins clair quand il s'agit de la province; or, si l'on en croit Laclos et les contemporains, c'est à Grenoble qu'il aurait trouvé les originaux de son roman. On ne le saura jamais avec certitude. Mais de nombreux documents sont là (mémoires, livres-journaux, correspondances, histoire du théâtre, etc.), pour témoigner qu'il y a, à partir de 1750, une évolution rapide et profonde des vieilles mœurs provinciales restées jusque-là, en grande partie, fort simples et assez austères : luxe, bals, jeux, théâtre, intrigues, scandales, etc. On ne peut peindre et juger tout cela avec quelque chance de vérité qu'en confrontant bien des documents. Il est vrai, pour ne prendre que cet exemple, que vers 1780 les familles marient encore les enfants contre leur gré, comme le dit M. A. Augustin-Thierry (p. 135). Mais que d'exemples du contraire : Manon Phlipon, Geneviève de Malboissière (voir ses Lettres), Lucile Duplessis (Lucile-Camille Desmoulins),... etc., etc.

Quelques affirmations hâtives : Mme Riccoboni n'est pas disciple de Rousseau (une partie de son œuvre était d'ailleurs parue avant la *Nouvelle Héloïse*) pas plus que son style n'est « sirupeux », car elle est plutôt dans la tradition de Voltaire et Crébillon (pour le style); pas plus que le *Numa Pompilius* de Florian ne vient de Rousseau; il vient de Gessner, Favart, etc.

D. Mornet.

François Bouchardy, **Monsieur et Madame de Chateaubriand et les Genevois, avec des documents inédits**. Un vol. in-12, de II-120 pages. Genève, A. Jullien, 1931.

Cette page curieuse de la biographie d'un « émigré » perpétuel — tant pis pour les serviteurs de la légitimité! — est finement écrite à l'aide de documents pour une bonne part inédits, extraits d'archives publiques ou privées. Ce sont, en particulier, la correspondance de l' « agenda » de Mlle Henriette Amey, institutrice vaudoise retirée à Genève. Cette personne modeste et d'âge plutôt mûr ne peut pas prétendre, dans la suite de Chateaubriand, au rang d'une Maunoir ou d'une Courriard dans l'entourage de Vigny et de Sainte-Beuve. Confidente surtout de Mme de Chateaubriand, elle en a reçu de nombreuses lettres reproduites en appendice de la notice de M. Bouchardy. Celui-ci a eu, en outre, la bonne fortune de mettre la main sur un ou deux billets inédits de Chateaubriand et sur d'autres lettres de sa femme adressées à Charles et à Rosalie de Constant, qui les avaient attirés, l'un et l'autre, dans leur voisinage.

Les quelques mois passés à Genève par Chateaubriand — de mai à novembre 1831 — ont laissé des traces dans les annales de la petite cité indépendante grâce à la part prise par l'illustre écrivain aux solennités locales — promotions, fête de la Navigation — où il brilla par sa présence, sinon par son éloquence. Ils inspirèrent la muse du gentil poète Petit-Senn, qui n'avait rien lui-même d'un Chateaubriand, si ce n'est par la malice. Mieux encore, nous leur devons quelques pages des *Mémoires d'Outre-Tombe* élaborées dans

le cadre romantique du Rhône et de l'Arve, et que, précisément, les précieuses notes de M. Bouchardy serviront à compléter ou contrôler.

Alexis François.

Pierre Kohler. **Madame de Staël au château de Coppet**, in-12, 112 pages. A Lausanne, aux Éditions Spes, 1929.

Ce petit volume, fort joliment illustré d'une galerie de portraits, peut passer pour un guide de Coppet, mais rédigé par un homme qui enclôt dans cette définition tout autre chose qu'une sèche nomenclature. Le goût et l'érudition de M. Kohler, un spécialiste de Mme de Staël, n'ont cessé de se perfectionner depuis son grand ouvrage sur *Mme de Staël et la Suisse*. Nous avons affaire ici à un sujet de prédilection, traité avec une sûreté et une légèreté de main qui dénotent une longue familiarité. Le Vaudois nous livre également un chapitre important de géographie locale transposé dans le plan spirituel. La société de Coppet, aux beaux jours des Necker, n'a jamais été plus vivante que dans ces pages fortement étayées sur une érudition minutieuse et de première main. Je n'en veux pour preuve que le tableau de l'arrivée des Necker à Coppet, qui nous est offert par des fragments importants du journal inédit de M. de Prangins.

On admirera le tact et la mesure avec lesquels est défini l' « esprit de Coppet », que tant de pèlerins vont encore chercher de nos jours dans la vieille demeure de Corinne. Vu de près, dans son cadre naturel, cet esprit n'a rien de l'aspect belliqueux et menaçant qu'un Charles Maurras lui prête à la faveur d'une « échancrure » impressionnante de la montagne prochaine.

A. F.

H. Le Savoureux, **Chateaubriand.** Un vol. grand in-16 de LX-108 pages. Paris, Rieder, 1936.

Les amis des belles images trouveront dans ce livre une soixantaine de planches qui illustrent heureusement la vie et l'œuvre de Chateaubriand : paysages qu'il a vus, visages qu'il a aimés, pages qu'il a couvertes de son écriture hautaine. Voici côte à côte un Lamennais de Paulin Guérin, un Chateaubriand d'Étex ; et la pose, le regard, les traits ont je ne sais quelle ressemblance ; voici les caricatures du sachem auxquelles se divertirent les railleurs et voici les pendules romantiques où Atala marquait l'heure aux âmes ardentes....

Le texte qui précède ces images examine tour à tour le tempérament, l'art, les idées, l'intelligence et le caractère de Chateaubriand. M. le Docteur Le Savoureux, qui a consacré la Vallée aux Loups de son héros aux maux dont « le vague des passions » est parfois le prélude, a observé René comme un de ses malades. Il est intéressant de lui demander son diagnostic, et, dans ce livre d'un médecin, nous chercherons des vues de médecine. Nous en trouverons plus d'une ; et même, parmi ces digressions de pathologie mentale, parmi ces « mythomanie », ces « substratum affectif », nous ne serons peut-être pas toujours à l'aise. Le docteur Le Savoureux n'hésite pas, selon ses termes, à « parler le langage des spécialistes en la matière ». Psychiâtre, les noms du professeur Dupré et de Ribot voisinent, dans ces pages sur un poète, avec des questions de ce genre : si la passion sexuelle a quelques rapports avec les besoins nutritifs, — si Chateaubriand fut un prospectif et sa sœur une rétrospective, — combien de parties la psychologie distingue dans l'acte volontaire, — ce qu'est la vanité relative et la vanité absolue. Au milieu de

ces considérations, le cas de Chateaubriand disparaît un peu, et le diagnostic nous dit plutôt ce qu'il n'est pas que ce qu'il est.

Il n'est pas mythomane. Entendez par là que les défiances de la critique sont injustes, et qu'il faut se garder de suivre Sainte-Beuve et M. Bédier. La chaleur avec laquelle M. Le Savoureux défend son héros est ingénieuse, et, parfois, touchante. Il imagine un roman : Chateaubriand a dû avoir quelque accointance avec les Indiens rebelles ; ce révolté romantique a quelque chose à nous cacher ; et c'est cette vie secrète qui explique les mystères de son *Voyage*. Ou encore : l'auteur d'*Atala* n'a sans doute vu ni hérons bleus, ni flamants roses ; mais il est très vrai que les couleurs crues triomphent sur les bords du Mississipi ; et pour qu'il ait pu mettre des couleurs vives dans son œuvre, même si ce ne sont pas celles de la réalité, il faut bien qu'il y soit allé (p. 40, 45).

Je crois même que M. Le Savoureux serait prêt à défendre Chateaubriand contre Chateaubriand lui-même, pour relever, comme il le dit, « sa cote intellectuelle » et embellir sa mémoire. Quand il lui attribue l'invention de l'idée de perfectibilité (p. 64), ou de telle autre que Montesquieu revendiquerait (p. 65), quand il écrit : « C'est lui qui a inauguré le genre souvenirs d'enfance... », l'Enchanteur même se fût défendu de tant d'honneur. Quand il se demande s'il a lu Rousseau dans son adolescence et ajoute qu'il est « muet sur ses lectures » (p. 20), Chateaubriand répéterait sans doute ses confidences : « Je reconnais que dans ma première jeunesse... les *Rêveries d'un promeneur solitaire*... ont pu s'apparenter à mes idées ; mais je n'ai rien caché... du plaisir que me donnaient des ouvrages où je me délectais. »

Dès lors, on peut craindre que, dans ce livre, la biographie ne soit sacrifiée à l'apologie. Il est des points où cette biographie semble incertaine. Par exemple, p. 59, l'auteur, comparant Chateaubriand avant et après son ministère, « avant et après 1824 », parle des dangers que « l'inutile Cassandre » « *va* signaler », « une fois rendu à l'opposition » : « Dans les *Débats* et dans le *Conservateur*, dans ses discours et dans ses brochures, l'étonnant polémiste ne *cessera* de crier gare à la monarchie... » On voudrait trouver à ce passage une explication qui permît de ne pas placer le *Conservateur* après 1824.

Pierre Moreau.

G.-L. Van Roosbroeck, **The Legend of the Decadents**. Un vol. de 126 pages. Institut des Études françaises, Columbia University, 1927.

Il n'est peut-être pas trop tard pour signaler ce petit livre, où M. Van Roosbroeck étudie la poésie et les poètes « décadents », mais non l'idée que le public se fit de ces poètes et de cette poésie, la légende qui naquit à leur sujet. Quatre monographies sont consacrées à quelques-uns des éléments principaux de cette légende. La première confronte un certain nombre de définitions de l'idée de décadence, définitions contradictoires, qui furent proposées pendant la seconde moitié du XIXe siècle ; M. Van Roosbroeck conclut qu'on eut tort d'appliquer à des novateurs une épithète qui ne saurait désigner qu'un art d'imitation ; sans doute, mais il y a aussi le point de vue de la morale et de la philosophie, — le problème est à reprendre. Une étude sur le « Sonnet des Voyelles » de Rimbaud, qui offrit aux chroniqueurs du boulevard l'occasion de ridiculiser à peu de frais les ambitions des jeunes littérateurs, une autre sur les *Déliquescences* d'Adoré Floupette, apportent peu de renseignements nouveaux. En revanche, le personnage de Des Esseintes est examiné plus attentivement. M. Van Roosbroeck n'a pas de peine à montrer qu'on se tromperait fort en le regardant comme une sorte de portrait (retouché) de Huysmans et qu'un dessein de satire transparaît à chaque instant. Ce qui appartient en propre à l'auteur, ce sont les jugements d'ordre esthé-

tique de son héros, et sur ce point Huysmans est un précurseur. Au surplus, M. Van Roosbroeck prouve que la « tentative de démoralisation » à laquelle se livre Des Esseintes sur un jeune garçon renouvelle un essai du même genre dont se rendit coupable, vers 1840, un certain Lord Seymour (connu sous le nom, emprunté à une nouvelle de 1789, de Milord l'Arsouille).

Voilà donc quelques matériaux pour une histoire sociale des écoles et des doctrines, où l'on étudierait la série des malentendus, des approximations, des trahisons, à chaque époque, grâce auxquels diverses classes d'une société entrent en relation avec les idées, les hommes, les œuvres littéraires. Il va de soi que si ces phénomènes sont de tous les temps ils ont pris un caractère de gravité particulière depuis trois quarts de siècle environ, depuis qu'un état de guerre quasi permanent a commencé entre les jeunes poètes et le monde bourgeois ou « barbare ».

MARCEL RAYMOND.

GEORGES BONNEAU, **Le Symbolisme dans la poésie française contemporaine.** Un vol. de VIII-138 pages. Paris, Boivin et Cie, 1930.

Il faut louer l'intention de cet ouvrage qui contient la substance de quelques conférences faites naguère à l'Université de Tokio, et ouvre, en trois chapitres, trois « perspectives » sur le symbolisme, tel qu'il est apparu chez les poètes de la génération de 1885 : une perspective « historique », où sont groupés des faits et anecdotes caractéristiques ; une seconde, intitulée « symbolisme et pensée », où l'auteur a tenté de distinguer, sur le plan philosophique, un symbole synthétique, d'origine hégélienne, qui serait celui de Mallarmé, et un symbole analogique (bergsonien), « image sur le chemin de l'intuition » (p. 62), dont Baudelaire et ses successeurs offriraient de nombreux spécimens ; une troisième partie, enfin, ramenant le lecteur sur le terrain du concret, cherche à montrer en Albert Samain le symboliste-type (du deuxième genre, celui du symbole analogique — le premier étant condamné par M. Bonneau après un jugement peut-être trop sommaire).

Il est certes agréable de voir aborder ainsi d'autorité un sujet difficile par un homme qui a le goût des idées générales, qui sait où il va, et quelle sorte d'explication il peut demander à la clé qu'il a choisie. Mais on notera pourtant que M. Bonneau, dans sa deuxième partie, « fait de l'histoire », sans peut-être le vouloir, et parfois de l'histoire contestable, lorsqu'il rappelle, par exemple, comme un fait acquis que l'habitude générale des Romantiques fut d'opposer le *moi* et les *choses* (tandis que les symbolistes, eux, ne cherchèrent entre le *moi* et le *non-moi* que des correspondances). D'autre part, on s'aperçoit assez vite qu'il y a de l'artifice dans l'appareil démonstratif dont use M. Bonneau, dans la suite de petits raisonnements qui le conduisent immanquablement à des conclusions rigoureuses. Le symbole en poésie n'est pour lui qu'un procédé volontaire (du type : « mon âme est une Infante... ») ; ce qui lui permet d'attribuer à l'œuvre de Samain, héritier de Baudelaire, une valeur exemplaire, Samain étant évidemment plus habile que personne dans l'emploi des procédés littéraires. Mais il conviendrait sans doute d'élargir le problème, le mode d'expression symbolique paraissant être, à l'origine, un mode d'expression naturel et spontané, qui vise à établir une équivalence non pas précisément entre deux termes distincts, une image signifiante et une idée signifiée, mais où l'image « polyvalente » *symbolise* avec une réalité psychique complexe, d'ailleurs en voie de métamorphose. Au reste, le problème est trop malaisé à résoudre pour qu'il soit question ici de l'effleurer seulement. Sachons gré, du moins, à M. Bonneau d'avoir attiré l'attention sur un de ses aspects.

MARCEL RAYMOND.

Carlo Pellegrini, **Les Idées littéraires de Mme de Staël et le Romantisme français.** Un vol. de 72 pages (en français). Ferrara, « All' insegna del libro », Quaderno n° 9.

M. Carlo Pellegrini est en Italie l'un des écrivains qui connaissent le mieux la littérature française. Cette étude sur les idées littéraires de Mme de Staël et le romantisme français vient s'ajouter aux excellentes pages qu'il a publiées sur Edgard Quinet, Sainte-Beuve et Eugène Fromentin[1]. Elle touche un problème important de notre histoire littéraire, qui n'a jamais été complètement élucidé.

L'influence de Mme de Staël sur le romantisme français, ce n'est rien moins que ce problème. On est, en général, parfaitement d'accord sur cette influence; les divergences commencent quand il s'agit de préciser. On ne le peut qu'à l'aide d'une enquête minutieuse, qui n'a jamais été faite. M. Carlo Pellegrini apporte sa contribution à cette enquête nécessaire, en recherchant l'accueil fait par la critique et les écrivains à deux ouvrages de Mme de Staël : *De la Littérature* et *De l'Allemagne*. Ce sont, en effet, ces deux ouvrages qui ont le plus inspiré les théories romantiques. Me serait-il permis de faire une simple remarque? On aurait une idée très fausse et très inexacte de la prodigieuse influence exercée par Mme de Staël, si l'on se bornait à cet examen, cependant très précis. L'influence de Mme de Staël ne tient pas à telle ou telle théorie, qui, d'ailleurs, le plus souvent, ne lui appartient pas en propre : la fameuse distinction entre les littératures du Nord et les littératures du Midi, la nécessité de délivrer notre théâtre du joug des unités, de fonder en France un drame national, tiré de notre histoire... D'autres l'ont dit en même temps qu'elle ; mais nul ne l'a dit comme elle l'a dit, avec cet accent de conviction, cette éloquence fougueuse, le charme poétique et inspiré qui ne s'adresse pas seulement à l'esprit, mais à l'âme. M. Carlo Pellegrini a bien raison de s'étonner que certains critiques de nos jours trouvent que Mme de Staël « écrit mal ». Ils ont sans doute sur le style des idées très différentes de celles de Lamartine qui, non seulement dans les *Destinées de la Poésie*, mais surtout dans le *Cours familier de Littérature* (t. XXVI), a célébré la toute-puissance de ce style. Il faut croire qu'il avait dans l'âme romantique des résonances qu'il n'a plus dans la nôtre.

C'est donc faire tort à Mme de Staël que de ne voir en elle qu'un répertoire d'idées littéraires. C'était un foyer et une flamme. Ceci dit, et l'enquête ramenée à ses justes proportions, reconnaissons tout l'intérêt de l'étude de M. Pellegrini. Il remet sous nos yeux la bataille des idées sous l'Empire avec ce vraiment génial livre *De la Littérature*, qui, malgré tant d'erreurs de détail, reste vrai dans l'ensemble. Fauriel, le premier, remarque le profond intérêt du chapitre sur les deux littératures, celle qui vient du Midi et celle qui descend du Nord, « l'un des plus originaux et des plus remarquables de l'ouvrage ». Chateaubriand combat le livre dans le *Mercure*, à cause de ses tendances politiques, mais on sent le profond intérêt qu'il lui inspire, au point de lui faire, sans le dire, plus d'un emprunt dans le *Génie du Christianisme*. Stendhal en est enthousiaste : « Livre enflé en diable,... enflé, mais de vérités ! » Quel éloge plus beau de la part du futur auteur de *Racine et Shakespeare* ? Inspirer Chateaubriand et Stendhal, ce n'est pas là un mince mérite.

Quant à *De l'Allemagne*, ce livre voué éternellement à tant de polémiques furieuses, même encore de nos jours, c'est évidemment, pour une bonne part, un livre politique; je l'ai démontré dans *Mme de Staël et Napoléon*. Cela a fait et fait encore à Mme de Staël le plus grand tort; mais cela a assuré, en définitive, le succès de l'ouvrage. Beaucoup de gens, sous la Restauration, se sont

1. *Edgar Quinet e la letteratura italiana*, Pise, 1919. — *Sainte-Beuve et la Littérature italienne*, Rome, 1920. — *Eugenio Fromentin scrittore*, Ferrare, 1921.

jetés sur ce livre, qui ne l'auraient jamais lu, s'il n'avait pas été saisi par la police de l'Empire. C'est ainsi que Napoléon a aidé, sans s'en douter, à propager le romantisme. Nous ne comprenons plus du tout ce livre. Nous y voyons l'éloge, parfois exagéré, d'une nation ennemie de la France. Les lecteurs de 1814 saluaient dans *De l'Allemagne* le retour à la liberté. La vérité nous oblige à dire qu'ils n'avaient pas complètement tort. C'était le premier grand livre publié en France depuis la chute de l'Empire et à cause de cette chute même. Et quel livre! Il fit l'effet d'une délivrance : délivrance du despostime politique, délivrance du despotisme littéraire; la pensée brisait ses chaînes, volait pardessus toutes les frontières des peuples, fondait l'association de « tous les hommes qui pensent! » Nous sourions de tant d'ivresse. Bien peu résistaient, comme Dussault, des *Débats*, que cite M. Pellegrini : « Mme de Staël était propre à rallier tous ceux qu'importune la gloire de la littérature française. » Ne croirait-on pas lire certaines critiques de nos jours?

Mais que pouvaient les Dussault contre l'enthousiasme de la jeunesse? Le jeune Soumet écrit *Les Scrupules littéraires de Mme la Baronne de Staël* ou *Réflexion sur quelques chapitres du livre De l'Allemagne* (1814) : il trouve Mme de Staël trop modérée! (Qu'en pensent nos critiques?) Mais il la compare à « Vénus sous les pinceaux d'Apelles », ce qui lui fit sans doute un plaisir extrême : c'était la première fois qu'on la comparait à cette divinité. Ce qu'il y a de curieux, c'est que la bataille entre staëliens et anti-staëliens continua pendant toute la Restauration. Les modernes n'ont rien trouvé de neuf contre Mme de Staël. Qu'on lise M. Pellegrini : « Personnage hybride, né sur les frontières de la France et de l'Allemagne; — auteur d'un plan « satanique » contre la France et sa littérature, — « ennemie de notre littérature », — fatale « enchanteresse », « *Circé* » destiné à séduire ceux que le sieur Schlegel n'avait pu convaincre, etc. » Un de nos plus spirituels critiques modernes n'appelle-t-il pas Mme de Staël la « Brinvilliers » de la littérature? Il n'a rien inventé, comme on le voit, d'après le livre de M. Pellegrini.

Cette petite guerre n'empêcha nullement, bien au contraire, les idées de Mme de Staël de se répandre. On les voit dans *Racine et Shakespeare*; on les voit surtout dans la préface de *Cromwell*, où Victor Hugo résume et condense, comme le dit M. Pellegrini, des idées « qui étaient dans l'air ». Mais elles sont aussi dans les *Réflexions sur la Vérité dans l'Art* de Vigny. Elles connaissent la fortune des grandes idées; elles deviennent anonymes. Mais nous en savons la source; et c'est Mme de Staël.

On est bien persuadé, après la lecture de l'intéressante étude de M. Pellegrini, que Mme de Staël est, sans en excepter Chateaubriand, la plus grande influence littéraire des trente premières années de la Restauration. Elle a été, par sa double nature poétique et critique, la théoricienne du premier romantisme, son inspiratrice et sa Muse.

Paul Gautier.

Stendhal, **Le Rouge et le Noir**, édité par Paul Hazard. — H. de Balzac, **Le Père Goriot**, édité par Horatio Smith. — Mme de la Fayette, **La Princesse de Clèves**, édité par H. Ashton. Trois vol. in-12. The modern student's library. New-York, Chicago, Boston, Charles Scribner's sons, 1930, 1928, 1931.

J'ai déjà signalé cette excellente collection en rendant compte de la publication de *Madame Bovary* par M. Christian Gauss. Elle mérite qu'on rappelle son existence. Je prends ces trois volumes plutôt comme exemples; j'aurais pu aussi bien choisir, parmi d'excellents textes déjà publiés, des pièces de Molière par M. Nitze et Mlle Norman, *Candide* par M. Bishop, *Manon Lescaut* par Louis Landré,... etc.

Ce sont des éditions destinées aux étudiants, et non pas des publications qui s'efforcent d'apporter des recherches nouvelles. Mais elles ont été judi-

cieusement confiées soit à des maîtres qui ont poursuivi, par ailleurs, des recherches originales sur l'œuvre ou l'auteur qu'ils étudient, soit à ceux qui sont parfaitement au courant des recherches des autres et capables du discernement critique qui y démêle la vérité et trie l'utile du superflu. C'est dire que les introductions peuvent rendre de grands services, dans leur brièveté nécessaire, même à des étudiants, même à des lecteurs français. Si l'on veut lire avec profit *Le Rouge et le Noir*, il n'y a nulle part d'étude plus sûre, plus complète et plus aisée, plus vivante que celle donnée par M. Hazard. Dans son introduction à *La Princesse de Clèves*, M. Ashton qui a, le premier, entrepris une étude méthodique de l'œuvre de Mme de La Fayette, résume avec la plus grande clarté tout ce que l'on sait de l'auteur et de l'œuvre (il n'y manque que ce que l'on connaît moins bien, l'évolution générale du roman entre 1660 et 1690 ; mais une élève de M. Ashton l'étudie). Pour un lecteur français, d'autres introductions et, par exemple, celle de M. Horatio Smith pour *Le Père Goriot*, offrent un autre intérêt. Elles donnent moins de précisions érudites et historiques, abordent de plus haut des problèmes plus généraux. Mais elles nous renseignent très utilement et d'une façon très vivante sur les réactions du lecteur américain très cultivé en présence de certains de nos chefs-d'œuvre. Ainsi M. Smith étudie, très judicieusement, la formation du génie de Balzac, les caractères de ce génie et montre aux étudiants ce qui explique et justifie ce qu'il peut avoir parfois de déconcertant pour eux dans son réalisme, sa minutie, son fatalisme.

Les notes, bien entendu, sont faites pour des lecteurs étrangers, mais des Français y trouveraient commodément l'explication de détails qui sont, même pour eux, devenus obscurs. Signalons qu'il peut y avoir dans certains textes des coupures (par exemple, dans *Le Rouge et le Noir*), justifiées par leur peu d'intérêt pour des étudiants américains.

Pour nous, cette collection est au moins le témoignage du soin et de l'intelligence avec lesquels on étudie aux États-Unis notre littérature.

DANIEL MORNET.

Collection « Maîtres des littératures » [René Gérin : *J.-J. Rousseau* ; Philippe Soupault : *Baudelaire* ; Marcel Batilliat : *Émile Zola*]. Paris, Éditions Rieder, 1930 et 1931.

La principale raison d'être de cette collection, ce sont les quarante à soixante planches hors texte en héliogravure qui forment la moitié du volume. Ces histoires par l'image des « maîtres des littératures » sont pittoresques et seront souvent utiles. Les documents sont généralement bien choisis. Ceux du *Baudelaire* et de l'*Émile Zola* ont été moins vulgarisés que ceux du *J. J. Rousseau* dont l'ensemble est cependant intéressant. (Je crois cependant que l'authenticité des deux portraits de Mme de Warens est fort douteuse. En réalité, on n'est pas sûr d'avoir une seule image vraie de « maman ».)

Les textes mêmes des volumes sont de valeur inégale Les trois études que nous signalons ont leur mérite. Le *Rousseau* de M. Gérin est intelligent, bien informé en général, judicieusement ordonné, M. Gérin n'a pas tout lu et tout vérifié ; il laisse passer quelques erreurs ou inexactitudes (ne pas dire, pour ne prendre que cet exemple, que la *Lettre à d'Alembert* fut discutée dans quatre cents brochures ; il n'y en pas quarante). Mais il connaît tous les bons travaux et sa biographie sobre et élégante aura le mérite d'être, dans sa brièveté, une des plus exactes. Bon chapitre, en outre, sur l'*Influence de Rousseau*, qui est en même temps une analyse et un jugement solides et aisés de l'œuvre de Rousseau.

L'*Émile Zola* de M. Marcel Batilliat est lui aussi fort bien informé. Il utilise

toutes les publications qui, depuis la guerre, ont entouré l'œuvre de Zola et de quelques autres des soins biographiques et critiques réservés jusqu'ici par les érudits aux écrivains ensevelis dans un passé plus lointain De tous ces travaux, excellents ou utiles, il n'y avait pas jusqu'ici (malgré l'intéressant *Émile Zola raconté par sa fille*) de synthèse sûre et commode; on la trouvera dans l'ouvrage de M. Batilliat, qui est, en outre, écrit avec sûreté et clarté.

Tout autre est le *Baudelaire* de M. Philippe Soupault. Non pas qu'il soit mal informé. M. Soupault ne s'intéresse ni à l'érudition ni aux documents; mais il n'affecte pas de mépriser ceux qu'on met sous sa main. Il a puisé ses connaissances sur Baudelaire dans l'excellente édition donnée par Jacques Crépet chez Conard; elles sont abondantes et précises. Mais ce qui l'intéresse avant tout, c'est de comprendre et de faire comprendre le secret de Baudelaire, celui de son art et de son influence. Il est persuadé qu'il n'y a pas de documents et d'érudition qui serve et qu'on ne peut le pénétrer que par la méditation intérieure. Je ne suis pas absolument d'accord avec M. Soupault sur la médiocrité de Musset et le génie de Pétrus Borel, sur le mérite de Baudelaire et les démérites de ceux qui l'ont précédé. Je crois Baudelaire un très grand poète, l'un de nos plus grands, non pas le seul qui soit grand à sa date. Mais il se trouve qu'il est certainement de tous nos poètes celui qui démontre le mieux les limites de l'explication par les faits et documents de l'histoire littéraire. Rien dans son œuvre à quoi on ne puisse appliquer en apparence les méthodes d'explication historique qui donnent d'excellents résultats (non pas, bien entendu, tous les résultats, ni, si l'on veut, les principaux) lorsqu'il s'agit de Lamartine, Hugo, Leconte de Lisle. Mais, pour Baudelaire, lorsqu'on a extrait de tous les documents tout ce qu'ils peuvent donner, il est bien vrai qu'on n'a rien expliqué d'essentiel; car tout, dans l'art extérieur de Baudelaire, dans la superficie de son œuvre, est de forme classique ou romantique; tout y est plus ou moins banal; et cette banalité est transfigurée par un génie mystérieux. Ce génie, pense M. Soupault, est celui de la poésie vraie. Et il emploie pour comprendre cette poésie les méditations qui lui ont inspiré ses œuvres à lui. Je ne suis pas non plus exactement d'accord avec M. Soupault sur les caractères de la vraie poésie et je ne suis pas sûr du tout qu'elle doive suivre les chemins qu'il a essayé de tracer ni même des chemins voisins. Mais tout de même il y a quelque chose de vrai, peut-être beaucoup de vrai dans l'idéal général que M. Soupault dégage de l'œuvre de Baudelaire et qui est le sien. Son commentaire de Baudelaire est moins une explication (il pense qu'expliquer la poésie c'est la détruire) qu'une méditation, et dans cette méditation, parmi des choses confuses ou dont je ne saisis pas (disons, si on le veut, dont je ne *sens* pas) la portée ou que je crois fausses, il y a bien des choses suggestives et profondes et bien des lumières insaisissables mais éclatantes qui sont celles d'un poète et conviennent à un poète. « La poésie de Baudelaire a, en effet, fait jaillir un courant nouveau; elle a permis de secouer le joug non pas du dictionnaire et de l'éloquence mais du lyrisme conventionnel qui reposait sur les procédés et sur l'effet. » Rien de plus juste. Rien de plus évocateur, ou de plus *juste* dans le sens qu'on donne au mot lorsqu'il s'agit d'un accord, que certaines pages (par exemple, 66-67). Après quoi mon intelligence discursive et critique n'est pas beaucoup plus avancée; mais j'ai respiré quelque temps l'atmosphère sinon de toute poésie, du moins d'une poésie.

D. Mornet.

CHRONIQUE[1]

XVIIe SIÈCLE

Boileau. — H. Jacoubet. Le Procès Scapin [des vers de Boileau sur Scapin]. *L'Archer* (Toulouse), novembre 1931.

Bossuet. — E. Baumann. Bossuet moraliste. *Le Correspondant*, 10 décembre 1931.

Corneille. — Rouault de La Vigne. Un souvenir cornélien en Gâtinais? (*Journal de Rouen*, 29 août 1930). — Notes sur Antoine et Thomas Corneille. — (R. S.)

Malherbe. — Lebègue (Raymond). — Malherbe spéculateur à Toulon. — (*Revue Bleue*, 6 septembre 1930, p. 524-528). — Étude plus complète et détaillée que celle d'A. Gasti (*Mémoires de l'Académie de Caen*, 1896). — (R. S.)

Molière. — H. Bidou. Molière directeur de théâtre. *Débats*, 7 septembre 1931.

— R. Nethendam. R. Magnon de Montaigu était-il l'élève personnel de Molière? *Mercure de France*, 1er septembre 1931.

Pascal. — Jacoubet. Notes sur quelques pensées de Pascal. [Critiques intéressantes des lectures et interprétations du texte de Pascal.] *Mémoires de l'Académie des Sciences... de Toulouse*, 1931.

— L. Rougier. L'affaire Pascal et la méthode littéraire de M. Brunschwicg. *Mercure de France*, 1er novembre 1931.

Mme de Sévigné. — H. de Curzon. Mme de Sévigné musicienne. *Débats*, 4 octobre 1931.

Histoire des Idées. — C. Aragonnès. Un salon bourgeois au XVIIe siècle. [Mme Cornuel. Intéressant.] *Revue de Paris*, 1er décembre 1931.

Histoire des Mœurs. — Edwin-Marion Cox. La Troupe des bons enfants assemblés à l'hôtel des ragoûts. Londres, Chiswick Press, 1931. [Réimpression d'une pièce de vers très rare, fin du XVIIe siècle, célébrant la bonne chère, et pittoresque.]

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent les renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

XVIIIe SIÈCLE

Collé. — Tragédies d'Eschyle [traduites par Le Franc de Pompignan]. Paris, 1770. Exemplaire de Collé. La garde porte, de sa main :

A Collé ce livre appartint
Auparavant qu'il te parvint

et une longue note autographe de deux pages. Collé y insulte Lefranc de Pompignan sans le nommer et avoue son peu de goût pour les tragiques grecs : « Corneille, Racine et Molière ont eu mille fois plus de génie que Sophocle, Euripide et Aristophane... Les tragédies d'Eschyle ne méritaient pas l'honneur d'une traduction entière... Quant à cette bête de somme de l'Université qui a traduit Eschyle, il me permettra de lui dire que je ne l'estime guères. Ces galanteries que je lui dis ici sont aussi légères que son stile ; j'ai tâché d'y assortir le mien. » — Vente de Mme D^***^, n° 488. — (R. L.)

Diderot. — Ch. Terrin. Diderot et la pensée moderne. *Grande Revue*, juin 1931.

Florian. — Ch. Terrin. Florian au château de Massane. *Temps*, 10 septembre 1931.

Mlle de Lespinasse. — M. Levaillant. Julie de Lespinasse et son ami Suard. *Figaro*, 24 octobre 1931.

Suard. — Voir Mlle de Lespinasse.

Vauvenargues. — G. Saintville. Quelques notes sur Vauvenargues [Vauvenargues au régiment du roi. Une lettre de Vauvenargues retrouvée (2 mai 1743). — Vauvenargues officier démissionnaire. Documents précis et commentés judicieusement]. Paris, Vrin, 1931, brochure de 27 pages.

Voltaire. — F. Baldensperger. Voltaire contre la Suisse de Jean-Jacques. *Revue des Cours et Conférences*, 5 juillet 1931. — E. Henriot. Voltaire et les Lettres philosophiques. *Temps*, 20 octobre 1931.

La vie intellectuelle en province. — *Correspondance de Mme de Médel* (1770-1789) publiée par M. le Doyen H. Carré, annotations par le R. P. Dom Pierre de Monsabert, dans les *Archives historiques du Poitou*, tome XLVII (1931). Mme de Médel était la sœur du marquis de Ferrières, député de la noblesse de la Sénéchaussée de Saumur aux Etats généraux de 1789. Sa correspondance fournit de nombreux détails relatifs à la vie la société en Poitou : représentations de comédies et d'opéras : *Le Déserteur*, *Richard Cœur-de-Lion* ; *Le Mariage de Figaro*, *La Femme jalouse* (de Desforges) ; lectures : *Flore et Blanchefleur*, *Grandison* ; Montesquieu, *Esprit des lois* ; enthousiasme pour J.-J. Rousseau, « notre ami J.-J. », p. 26 et 97, pour Madame de Genlis, pour Mme de Staël. [Un Index des noms propres.] — (J. Plattard.)

Histoire de la Langue. — F. Brunot. La Révolution française vue à travers le langage. *Revue des Cours et Conférences*, 30 juin 1931.

XIXe SIÈCLE[1]

Balzac (H. de). — F. Baldensperger. Balzac et Vigny, juges et parties. *Correspondant*, 25 juillet 1931.

— P. Bourget. Les idées politiques et sociales de Balzac. *Nouvelles Littéraire*, 8 août 1931.

— Kl. Chitil. Psychologie und Dichtung. V. Frankreich und die Franzosen bei Balzac. *St. Pölten*, 1930-31, p. 3-10.

1. Cette partie est publiée en collaboration avec M. J. Pommier.

Balzac (H. de). — A.-H. Krappe. Encore une note sur la source du conte *El Verdugo* d'H. de Balzac. *Leuvensche Bijdragen*, XXII, 1930, p. 71-73.

— H. de Alméras. Balzac et le centenaire de « La Peau de Chagrin ». *Débats*, 8 juin 1931.

— M. du Bos. Sur « La Peau de Chagrin ». *Figaro*, 29 août 1931, p. 5-6.

— Barthélemy. Balzac et le siège de Guérande en 1815. [Inexactitudes dans *Béatrix*]. *Bull. de la Société archéologique de Nantes*, 1930. — (R. L.)

Balzac (Laure Surville de). — Une amie de province : Lettres de.... 1831-1837. *Annales*, 1er-15 août, 1er septembre 1931.

Banville. — L. Deffoux. La publication de « l'Assommoir » avec des lettres inédites de Banville, Céard, Mendès, P. Bourget. *Mercure de France*, 15 mai 1931.

Barbey d'Aurevilly. — Quéru (H.-A.). — Dans le Valognes de Barbey d'Aurevilly. *Revue Normande*, 1930, p. 20-30. — (R. S.)

— M. Yvon (P.). — L'*Henry V* de Shakespeare interprété par Barbey d'Aurevilly. *Revue Anglo-Américaine*, 1929, p. 50-54. — (R. S.)

— Rostand (André). — Barbey d'Aurevilly. L'histoire et les historiens. *Normannia*, mai 1930, p. 565-582. [Important.] — (R. S.)

— Cornilleau (Robert). — Les précisions de Barbey d'Aurevilly sur l'avenir de la Russie. *L'Avenir*, 24 octobre 1930. — (R. S.)

— Barbey d'Aurevilly, la *Revue des Deux Mondes* et son fondateur. *Latinité*, février 1930, p. 137-140. — (R. S.)

— A. Bellessort. Barbey d'Aurevilly : I. L'homme et ses idées. — II. Le romancier. *Revue Hebdomadaire*, 25 avril, 1er, 16, 23 mai 1931.

Barrès. — H. Massis. E. Psichari et Maurice Barrès. *Alsace Française*, 21 juin 1931.

— Abel Moreau. Pèlerinage barrésien. *Les Lettres*, avril 1931, p. 295-300.

Baudelaire. — J. Pommier. Baudelaire et l'Académie [Lettres peu connues de B.]. *L'Alsace Française*, 22 novembre 1931.

— A. Ferran. Lettres inédites de Ch. Baudelaire [avec excellents commentaires]. *L'Archer* (Toulouse), décembre 1931.

— A. Ferran. Charles Baudelaire : autour du voyage en Belgique (avec trois lettres inédites de B.). [Sollicitations au ministre. Intéressant.] — *L'Archer* (Toulouse), novembre 1931.

— A. Lods. Les éditions préoriginales de Baudelaire. *Intermédiaire*, 15 novembre 1931.

— Ch. Baudelaire. Lettre à V. de Laprade. *Latinité*, octobre 1931.

— F. Vandérem. Le vrai Baudelaire. *Figaro*, 31 octobre 1931.

— Daniel-Rops. Baudelaire, poète en prose. *Grande Revue*, octobre 1931, p. 534-555.

— R. Lalou. Baudelaire a-t-il échoué ? *Nouvelles Littéraires*, 28 mars 1931.

Chateaubriand. — Lettres à la comtesse de Pisieux pub. p. L. Thomas. *Mercure de France*, 1er octobre 1931.

— Marie-Louise Pailleron. La Société [pour la publication] des Mémoires d'Outre-Tombe. *Figaro*, 28 novembre 1931.

— G. Faure. A Prague avec Chateaubriand. *Figaro*, 26 décembre 1931.

Chateaubriand. — Marie-Jeanne Durry. Un manuscrit des Mémoires d'Outre-Tombe [manuscrit complet, chez Me Dufour, notaire; enseignements de ce manuscrit]. *Revue des Deux Mondes,* 1er décembre 1931.

— Duc de la Force. Chateaubriand à Rome vu par des yeux de seize ans. [Journal inédit d'Antonine de Celles.] *Revue des Deux Mondes,* 1er janvier 1932.

— G. Collas. Discours, conférence [Influence de la Bretagne sur Chateaubriand]. *Annales de Bretagne,* 1931. — (R. L.)

— A. Boutin. Lettre à propos des Lettres de Chateaubriand. *Mercure de France,* 1er novembre 1931, p. 763 (Échos).

— H. Bordeaux. Chateaubriand au lac de Constance. *Revue Universelle,* 1er mai 1931, p. 257-286.

— J. Artur. Chateaubriand. *Revue Hebdomadaire,* 18 juillet 1931 (A propos du livre de H. Bérenger).

— Ibère et M. Pilem. Mme de Chateaubriand, « la vicomtesse Chocolat ». *Intermédiaire,* 30 mars et 15 avril 1931. — P. Gautier. Le chocolat de Mme de Chateaubriand (d'après un texte inédit de V. Hugo). *Figaro,* 6 juin 1931.
Voir *Romantisme.*

— Huitième séance de travail de la Société Chateaubriand (décembre 1931).
Le Président. Correspondance et nouvelles. — M. Romain Quinton. Lettre inédite de Chateaubriand, 1832. — M. Paul Gautier. La confession amoureuse de Chateaubriand et Charlotte Yves. — Mlle Daremberg. Précisions descriptives sur le manuscrit « Amour et Vieillesse ».

— Réunion de février 1932.
Le Président. Correspondance. Nouvelles. — M. le Marquis de Granges de Surgères. Chateaubriand et l'élection royale de 1831 en Belgique. — Mme la Comtesse de Waresquiel. Une soirée chez la Duchesse de Berry, d'après les souvenirs de la Marquise de Barbentane, née Marolle. — M. Georges Collas. *a.* Le rôle d'armement du Saint-Pierre. *b* Documents pour servir à l'histoire de René-Auguste, comte de Chateaubriand. — MM. F. Jousselin, le Dr. Le Savoureux. Lettre de foy et hommage au Comte de Chateaubriand, seigneur de Combourg (1766).

Constant. — A. Lods : Les Mémoires de B. Constant. Une lettre de Constant à Chateaubriand. G. Prinet : B. Constant à « la Minerve française ». *Intermédiaire,* 30 juin, 15 octobre 1931.

Coppée. — J. Monval. François Coppée et Ed. Pailleron (lettres inédites). *Figaro,* 25 avril 1931.

— J. Monval. Gaston Deschamps et Fr. Coppée. *Débats,* 24 mai 1931.

Victor Cousin. — J. Pommier. L'évolution de V. Cousin. *Revue d'Histoire de la Philosophie,* avril-juin, 1931.

Daudet (Alphonse). — R. Lejeune. « La Doulou » d'A. Daudet. *Revue Universelle,* 15 août 1931, p. 489-493.

— R. de Saint-Jean. « La Doulou », par A. Daudet. *Revue Hebdomadaire,* 5 septembre 1931, p. 110-115.

— Mme Alphonse Daudet. Mon Journal, *Revue Hebdomadaire,* 21, 28 mars 1931.

Mme Desbordes-Valmore. — M. Desbordes-Valmore. Lettre inédite, *Musée Français*, 10 avril 1931.

— A. Mabille de Poncheville. Un document sur la maison de Marceline. Échos : Un logis inconnu de M. Desbordes-Valmore à Paris. *Mercure de France*, 15 août 1931, p. 255-256.

Fabre (Ferdinand). — F. Duviard. Ferdinand Fabre à l'Académie française (lettres inédites). *Revue de France*, 15 juin 1931, p. 682-699.

Flaubert. — M. Monia. L'Eulalie de Flaubert [d'après des lettres mises en vente]. *Figaro*, 14 novembre 1931.

— E. Henriot. Un amour de Flaubert d'après des documents inédits [Eulalie Foucault, 1841. D'après ses lettres. Intéressant]. *Candide* (Paris), 21 janv. 1932.

— Gustave Flaubert. — Louis Dubreuil. Flaubert, historien de son époque. (Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, 1930, p. 359-395.)

— Georges de Beaurepaire. La fortune patrimoniale de G. Flaubert. *Ibid.*, p. 396-399.

— Henri Labrosse. Manuscrits de G. Flaubert à la Bibliothèque de Rouen. *Ibid.*, p. 400-403. — (G. Thouvenin.)

— Échos : La vente des manuscrits et souvenirs de G. Flaubert. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mars 1931.

— Échos : Un scénario inédit de Flaubert pour l'opéra de « Salammbô ». *Mercure de France*, 1er août 1931, p. 762-764.

— R. Dumesnil. Mme Franklin-Grout, née Caroline Commanville (nièce de Flaubert). *La Critique Littéraire*, 15 mars 1931.

J. Desthieux. Quelques précisions sur le testament de la nièce de Flaubert. *Nouvelles Littéraires*, 2 mai 1931.

— J. Desthieux. La vente Franklin Grout-Flaubert. *Nouvelles Littéraires*, 25 avril, 16 mai 1931.

— P. Dufay. A propos de Flaubert et de Maupassant. *Mercure de France*, 15 juin 1931, p. 759-760.

— K. Williams. The ecstasy of Flaubert. *French Quarterly*, 1931, n° 2, p. 61.

— Cadilhac (P.-E.). Au pays de Madame Bovary. *L'Illustration*, 9 août 1930, p. 517-521. — (R. S.)

— Flaubert (Gustave). Voyage en Égypte (1849-1850). Correspondance suivie d'une notice et de notes par René Hélot. Rouen, Société normande des Amis du Livre, Paris, Léon Pichon, 1930, in-8°, 262. p. — (R. S.)

— Beaume (G.). Les portraits de Flaubert. *Revue Mondiale*, janvier 1930. — (R. S.)

— Buzzini (Louis). Gustave Flaubert et Gœthe. *Revue Bleue*, 18 octobre 1930, p. 635-637. — (R. S.)

— Clerc (Charles). Flaubert et son exemple. *Revivre*, 30 juillet 1930, p. 10-11. — (R. S.)

Flaubert. — Ronault de la Vigne. Les sources de l'inspiration de « Madame Bovary » à Neufchâtel-en Bray. *Journal de Rouen*, 31 août 1930. — (R. S.)

— Le Sidaner (Louis). Gustave Flaubert. Son œuvre. Paris, Nouvelle Revue Critique, 1930, in-8°, 62. p. — (R. S.)

— Voir Mérimée (M. Parturier).

A. France. — E. Henriot. A. France et Mme Arman de Caillavet. *Temps*, 13 octobre 1931.

— Des manuscrits d'A. France. *Nouvelles Littéraires*, 17 octobre 1931.

— A. Parisi. L'idée de droit et de justice dans l'œuvre de France. *Grande Revue*, août 1931, p. 285-312.

— F. Vandérem, J. Lion, France et P.-L. Courier. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai, 20 juillet 1931.

— Augustin Thierry. Un cinquantenaire : « Le crime de Sylvestre Bonnard ». *Figaro*, 9 mai 1931.

— E. K. Une phrase d'A. France. *Intermédiaire*, 15 juin 1931.

Th. Gautier. — A. Boschot. Th. Gautier critique d'art. *Revue de France*, 1er janvier 1932.

— Échos : Un buste de Th. Gautier au Grand-Montrouge. *Mercure de France*, 1er juin, 1er juillet 1931.

Girardin (Ém. de). — J. Balde. Mariage littéraire, 1er juin 1831. *Nouvelles Littéraires*, 25 juillet 1931.

— M. Boulenger. Girardin, gentilhomme impatient. *Figaro*, 1er mai 1931.

Van der Perre. Remarques nouvelles sur quelques préfaçons belges (opinion d'É de Girardin). *Bulletin du Bibliophile*, 20 juillet 1931, p. 306-310.

Glatigny. — Spalikowski (Edmond). Les premières poésies d'Albert Glatigny (*Bulletin de la Société d'Emulation de la Seine-Inférieure*, 1929, p. 93-102. —(R. S.)

— Pierhomme (Henri). Poète et gendarme [Albert Glatigny ; en Corse]. *Revue de France*, 15 novembre 1930, p. 267-291. — (R. S.)

Goncourt (Edmond et Jules de). — L'œuvre dramatique des Goncourt. *Mercure de France*, avril 1931.

Guizot. — Lettres à Laure de Gasparin. *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1931 et suiv.

— A. Gayot. Fr. Guizot et Mme de Gasparin (Introduction aux lettres à Laure de Gasparin). *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1931, p. 66.

Guttinguer. — Termer (Louis). A propos de Guttinguer. *Journal de Rouen*, 1er août, et *Le Pays d'Auge*, 6 août 1930. — (R. S.)

Hugo. — F. Vandérem. Essais bibliographiques concernant les œuvres de V. Hugo pendant l'exil. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mars 1931.

— [Dr Michaux. A travers les œuvres de V. Hugo... (suite). *Bulletin du Bibliophile*, 20 avril, 20 juin, 20 juillet 1931.

— M. Sloog. Quelques notes finales sur l'édition originale de « Napoléon le

Petit ». — Dr Michaux. L'originale de « N. le P. ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 mars, 20 avril 1931.

Hugo. — Edm. Hommedé. Un portrait de V. Hugo à retrouver. *Intermédiaire*, 30 juin 1931.

— J. Camby. V. Hugo en Belgique. *Le Cahier*, août, septembre 1931.

— C. Tenin. Le banc de V. Hugo. *Temps*, 19 mars 1931.

— Échos : Hugo revuiste. *Mercure de France*, 15 octobre 1931, p. 511.

— T. Derême. Hernani et son « H ». *Figaro*, 13 juin 1931, p. 5.

— M. du Bos. Autour de « Notre-Dame de Paris ». *Figaro*, 23 mai 1931.

— R. Bernard, V. Hugo, traducteur en vers de l'un des chants de l'Énéide. *Intermédiaire*, 15 novembre 1931.

— F. Vandérem. Durer (Comment Hugo juge Stendhal). *Figaro*, 28 mars 1931.

— Voyez *Chateaubriand* et *Romantisme*.

— « Travailleurs de la mer ». 6e édition, 1866. [Exemplaire dédié *A Messieurs Edmond et Jules de Goncourt, gemmis pro pluribus istum* (sic) *do saxum.*] — Catalogue Giraud-Bodin, n° 16, 3496. — (R. L.)

Huysmans. — Relations épistolaires de Maurice de Fleury (L. Bloy, Huysmans, E. Zola). *Nouvelles Littéraires*, 19 septembre 1931.

— Deffoux. Un projet de journal de J.-K. Huysmans, « La Comédie humaine ». *Bulletin de la Société Huysmans*, août 1931.

— E. Lefèvre. Entretiens sur J.-K. Huysmans. *Nouvelle Revue des Jeunesses*, 15 juin 1931 ; *Correspondant*, 10 juillet 1931.

Lamartine. — A. Chesnier du Chesne. Lamartine académicien [Démarches pour l'élection. Discours,... etc.]. *Mercure de France*, 15 novembre 1931.

— A. Augustin-Thierry. La muse de Lyon [Mme Yameitz, admiratrice de Lamartine]. *Figaro*, 19 décembre 1931.

— Liégard (A.). Une lettre de Lamartine à un dentiste caennais. (*Moniteur du Calvados*, 26 juin 1930.

— A. Chesnier du Chesne. Le premier manifeste électoral de Lamartine. [Inédit.] *Nouvelles Littéraires*, 23 janvier 1932.

— A. Testot-Ferry. La vérité sur Laurence et Jocelyn (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XXVI, p. 1-23. (G. Thouvenin.)

— Lamartine. Lettres à Gino Capponi. *Revue Européenne*, juillet 1931.

— R. Worms-Barreta. Le carnet rouge de Lamartine. *Revue Hebdomadaire*, 8 août 1931, p. 220-227.

— G. Roth. Un portrait inédit de Lamartine. *Grande Revue*, août 1931, p. 246-248.

— A. de Circourt. Lamartine. *Grande Revue*, août 1931, p. 249-254.

— A. Tilley. Lamartine's « Méditations poétiques ». *Modern Language Review*, juillet 1931, p. 288-314.

Lamartine. — Voyez *Romantisme.*

Latouche. — E. Seillière. Hyacinthe de Latouche et l'évolution du romantisme français. *Correspondant*, 10 août 1931, p. 367-383.

Leconte de Lisle. — K.-A Southwell. A comparative study of the works of Leconte de Lisle and César Franck. *French Quarterly*, 1931, n° 1-2, p. 1-21.

Loti. — Sacha Guitry. La maison de Loti. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1931, p. 592-596.

— H. de Régnier. Avec Loti au palais de Aziyadé. Souvenirs. *Annales*, 15 juin 1931.

— Numéro spécial consacré à Loti. *Mercure de France*, janvier-février 1931.

— Vandérem. Le cas Loti. *Figaro*, 5 mars 1931.

— P. de Nolhac. P. Loti et les Italiens. *Figaro*, 5 mars 1921.

— J.-C. Paulme. Loti, Gauguin,... etc., à l'Exposition Coloniale. *Figaro*, 26 septembre 1931.

— L. Barthou. La vérité dans « Ramuntcho ». *Cahiers de Radio-Paris*, 25 mai 1931.

— L. Barthou. Le Journal de bord de Loti, et publication de ce journal. *Revue de France*, 1er janvier 1932.

Maupassant. — Auriant. 17, rue Clauzel. A propos de la pose d'une plaque. Un ami de Maupassant : Harry Alis. Documents inédits. *Mercure de France*, 1er mai 1931, p. 591-623. Cf. sur ce logis rue Clauzel, *ibid.*, 15 mai, 1er juin et 15 juin. — (Auriant-Quidant).

— A. Zévaès. Autour de Guy de Maupassant. *Nouvelles Littéraires*, 25 avril 1931. — E. Jaloux. Le souvenir de Maupassant. *Temps*, 15 mai 1931.

— Voir *Flaubert.*

Mérimée. — R. Bray. Des lettres inédites de Mérimée (1829-1836). L'intimité de M. — M. et ses amis. M. et ses amies. — M. fonctionnaire. — M. épistolier. *Gazette de Lausanne*, 27 décembre 1931 et suiv.

— De Lanzac de Laborie. Un paquet de lettres de Mérimée. *Débats*, 21 octobre 1931.

— M. Parturier. Curiosités sur Mérimée. *Figaro*, 17 octobre 1931.

— M. Parturier. Autour de Mérimée. *Les Forces perdues* [de Maxime du Camp] et l'*Éducation sentimentale*. [Intéressant]. Tiré à trente-cinq exemplaires pour le Guzla-Club. — (Paris, Giraud Badin, 1932.)

— Lettre inédite à la comtesse de Montijo. *Le Mail*, hiver 1931.

— G. Prinet. Mérimée a-t-il été baptisé ? — Sombreval. La troisième inconnue de M. et Mme de La Rochejacquelin. — G. Prinet. Portrait de Théodore attribué à M. Leucotès. Un ami de M. : le baron de Witte. *Intermédiaire*, 15-20 septembre ; 15-30 octobre ; 15 novembre 1931.

— Ascoli. Mérimée, l'homme. *Nouvelles Littéraires*, 20 juin 1931, p. 8.

— Blondheim. Parturier. — P. Mérimée : Carmen, A. Guillot, l'abbé Aubain.

Mérimée. — J. Pommier. Notes sur Carmen. *Modern Language Notes*, mai 1931, p. 328-331.

— Voir *Stendhal*.

Michelet. — G. Faure. Avec Michelet, à Gênes et à Nervi. *Figaro*, 21 novembre 1931, p. 5.

— J. Canu. Tableaux de la France. Ch. II. Michelet. *Publications of the Modern Language Association of America*, juin 1931, p. 554-604.

Musset. — J. Copeau. Le théâtre d'A. de Musset. *Revue Universelle*, 1er octobre 1931, p. 1-24.

— J. Pommier. La Comète d'il y a cent ans [à propos du vers de *Rolla*]. *Dernières Nouvelles de Strasbourg*, 1er novembre 1931.

Voir *Baudelaire*.

Nerval. — A. Fontainas. Le portrait de Nerval. *Figaro*, 2 mai 1931.

Nodier. — M. Henry-Rosier. Un pamphlet de Charles Nodier. *Figaro*, 5 sept 1931.

— G. Hartmann. Charles Nodier et la garde nationale à l'Arsenal en 1830. *Cité*, janvier 1931.

Henry-Rosier. Un chapitre inédit de la vie de Charles Nodier. *Franche-Comté, Monts-Jura et Haute-Alsace*, avril 1931.

— H. Pourrat. Ch. Nodier. *Nouvelles Littéraires*, 25 juillet 1931.

— M. Thiébaut. A propos de Ch. Nodier. *Revue de Paris*, 1er sepembre 1931, p. 209-229.

— Voir *Romantisme*.

Nodier (Marie). — Lettres inédites. *Franche-Comté, Monts-Jura et Haute-Alsace*, juin 1931.

Proust. — M. Dujardin. M. Proust à Venise. *Figaro*, 10 octobre 1931.

— R. Bourget-Pailleron. Panorama M. Proust. *Opinion*, 12 septembre 1931.

— E. Jaloux. Marcel Proust. *Revue Hebdomadaire*, 21 novembre 1931, p. 289-309.

— De Luppé. Marcel Proust. *Correspondant*, 10 mai 1931, p. 461-469.
Cassou. Proust, poète et mystique. *Nouvelles Littéraires*, 6 juin 1931.

— Th.-W. Bussom. M. Proust interpreted through his letters. *Publications of the Modern Language Association of America*, juin 1931, p. 619-640.

— D.-C. Cabeen. Saint-Simon et Proust. *Ibid.*, p. 608-610.

— Dr Charles Blondel. Marcel Proust. Hétérogénéité du réel et généralité. *Revue Philosophique de la France et de l'étranger*. T. CXI, no juillet-août 1931, p. 527.

— Dr Charles Blondel. Marcel Proust et l'immensité mentale. *Ibid.*, no septembre-octobre 1931, p. 259-283. — (G. Thouvenin.)

Renan. — J. Pommier. E. Renan et la *Vie de M. Olier*. [Influence du livre.] *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses* (Strasbourg), mai-juin 1931.

Renan. — Le même. Un épisode de la vie cléricale d'E. Renan [Les relations avec un supérieur de Saint-Sulpice]. *Ibid.*, novembre-décembre 1930.

— H. Morand. La véritable « abbesse de Jouarre ». *Figaro*, 12 septembre 1931, p. 5.

Rimbaud. — Colonel Godchot. Rimbaud et la commune. [Documents précis]. *Ma Revue* (71, boulevard de Versailles, Saint-Cloud), décembre 1931.

— A. Pierhal. Rimbaud, introducteur au christianisme [à propos du livre de Rivière]. *Nouvelles Littéraires*, 22 août 1931.

— A.-R. Chisholm. « C'est aussi simple qu'une phrase musicale. » *French Quarterly*, 1931, n° 12, p. 62-68.

Sainte-Beuve. — Bonnerot. Bibliographie de Sainte-Beuve (suite). *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai, 20 juillet., 20 octobre 1931.

— F. Vandérem. Les livres négligés. Sainte-Beuve. Chronique parisienne, etc. Correspondance avec M. et Mme Juste Olivier, Mes poisons. *Bulletin du Bibliophile*, 20 juillet 1931.

— Lettres inédites p. p. Jacques Patin. *Figaro*, 6 juin 1931.

— Une poésie trouvée dans le fonds Lovenjoul. « Pièce demi-saint-simonienne. » *La Muse française*, 10 mars 1931.

— H. Bidou. Sainte-Beuve. *Revue de Paris*, 1er, 15 mai, 1er juin 1931.

— E. Carcassonne. Les premières revanches du sceptique. *Revue des Cours et Conférences*, 15 juillet 1931.

— H. Bidou. Sainte-Beuve était-il malheureux? *Temps*, 17 juin 1931.

A. Samain. — Léon Bocquet. Les dernières années d'A. Samain [Documents. Intéressant]. *Mercure de France*, 1er octobre 1931.

— P. Mayeur. A. Samain. *Grande Revue*, juillet 1931.

— R. Derville. Sur la création d'un groupe « Le Souvenir d'A. Samain » à Lille. *Mercure de Flandre*, avril 1931.

— Échos : L'inauguration du monument à la mémoire d'A. Samain. *Mercure*, 15 septembre, 15 octobre 1931, p. 757, 503-504.

— L. Riotor. A propos des débuts d'A. Samain. *Mercure de France*, 1er octobre 1931, p. 246-247.

— J. Patin. A. Samain et René le Cholleux. *Figaro*, 3 octobre 1931.

— L. Bocquet. Les dernières années de Samain. — Échos : A propos des dernières années, etc. Lettre de Mockel. *Mercure de France*, 1er octobre., p. 5-20, et 1er novembre 1931, p. 758-759.

— P. Mayeur. A. Samain. *Grande Revue*, septembre 1931, p. 367-383.

— L. Bocquet. Détracteurs et admirateurs de Samain. *Nouvelles Littéraires*, 3 octobre 1931.

Sand. — Lettre inédite à Eugène Delacroix. *Intermédiaire*, 30 mai 1931.

— A. Ratel. [Article concernant G. Sand.] *Le Mail*, hiver 1931.

Sardou. — A. Praviel. Victorien Sardou. *Correspondance*, 25 août 1931, p. 515-528.

— Cl. Berton. Victorien Sardou. *Revue de Paris*, 15 octobre 1931, p. 911-925.

— C. Berton. V. Sardou, *Revue de Paris*, 15 octobre 1931.

Staël (Mme de). — R. Honnert. Monsieur de Staël. *Nouvelles Littéraires*, 21 novembre 1931.

— J. de Salis. Mme de Staël et Sismondi. *Occident et Cahiers staeliens*, 15 juillet 1931.

— M. Ducros. Mme de Staël par Marie-Louise Pailleron. *Revue Universelle*, 1er octobre 1931, p. 112-113.

— Comtesse de Pange. Clef de « Corinne ». *Intermédiaire*, 15 mai 1931.

Stendhal. — H. Martineau. Stendhal et le style. Réflexions inédites. *Figaro*, 26 décembre 1931.

— J.-L. Vaudoyer. Stendhal touriste. *Revue des Deux Mondes*. 1er nov. 1931.

— Stendhal. Les deux hommes, p. p. Martineau. *Revue Universelle*, 15 juin 1931, p. 641-661.

— Stendhal. Letellier. *N. R. F.*, 1er août 1931.

— Un document stendhalien : le certificat de vie délivré à M. Beyle. *Le Divan*, mars 1931.

— E. Henriot. Ce que Stendhal pensait à vingt ans. *Temps*, 7 mars 1931.

— G. Faure. Pèlerinages stendhaliens (Volterra, San Pietro in Montorio, A la madonna del Monte, sur le môle d'Ancône). *Temps*, 18 janvier ; *Figaro*, 21 mars, 9 mai, 27 juin 1931.

— A. Thibaudet. Stendhal et l'anecdote militaire, *Nouvelles Littéraires*, 25 avril 1931.

Taine. — Taine. Une lettre inédite [p. p. par Patin]. *Figaro*, 4 avril 1931.

Verhaeren. — Échos : Mort de Mme Verhaeren. *Mercure*, 15 juin 1931, p. 755-576.

— Échos : Le souvenir d'Émile Verhaeren à Saint-Cloud. — Le Musée Verhaeren. A la mémoire d'Émile Verhaeren. *Mercure*, 1er juillet, p. 243 ; 1er juin, p. 501 ; 15 juillet 1931, p. 503-506.

Verlaine. — A. Lods. — Les premières éditions de P. Verlaine. *Revue belge*, 15 juin 1931.

— M. Monda. — P. Verlaine et L. Vanier. *Figaro*, 27 juin 1931, p. 6.

— Échos : La détresse de Verlaine. *Mercure*, 1er juillet 1931, p. 252-254.

— F.-J. Nobiling. Aus Verlaines Sagesse; parfums, couleurs, systèmes, lois. *Die Neueren Sprachen*, 1931, n° 4, p. 287-290.

Veuillot. — Veuillot. Lettres inédites, 1867-1877. *Revue Universelle*, 15 novembre 1931.

— A. Mévil. La misère de Louis Veuillot à ses débuts dans le journalisme. *Journal des Débats*, 23 mai 1931.

Veuillot. — R. Kemp. Sur le premier article de L. Veuillot. *Nouvelles Littéraires*,24 octobre 1931.

Vigny. — G. Chinard. Vigny et l'Amiral Collingwood. *Modern Language Notes*, mars 1931.

— H.-J. Chaytor. Notes on Vigny. *French Quarterly*, 1931, n° 12, p. 50-53.

— A. Götze. Zur Datierung von Vignys « Moïse ». *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 1931, t. CLX, p. 93-97.

— Götze. Zum Briefwechsel Vignys, *ibid.*, p. 97-100.

— Voir. *Balzac* et *Péguy*.

Villiers de l'Isle-Adam. — Maurevert. Les Villiers de l'Isle-Adam de Russie. *Mercure*, 15 juin 1931, p. 705-712.

— Bohaert-Vaché. R. Prinçay. Villiers de l'Isle-Adam à Bruxelles. *Intermédiaire*, 15, 30 mai 1931.

— E. Drougard. Villiers de l'Isle-Adam et Eliphas Levi. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. X, n° 3, 1931.

Zola. — *Echos*. Sur la première édition de l'Assommoir. *Mercure de France*, 1er août 1931.

— J. Patin. Une profession de foi naturaliste (Lettre inédite de Zola). *Figaro*, 20 juin 1931.

— *Bulletin* de la Société littéraire des amis de Zola, n° 15, 1931. (Donne choix de lettres adressées à Zola par ses contemporains.)

— R. Lalou. E. Zola, poète et lutteur. *Nouvelles Littéraires*, 27 juin 1931.

— A. Alexandre. En reparlant de Zola. *Ibid.*, 1er août 1931.

— A. Pillet. E. Zola. *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 1931, n° 56, p. 200-201.

— G.-W. Withing. Sur « les héritiers Rabourdin ». *Publications of the Modern Language Association of America*, juin 1931, p. 605-607.

Histoire du Théâtre. — F. Gaiffe. L'évolution du comique sur la scène française. *Revue des Cours et Conférences*, 30 avril, 30 mai, 15, 30 juin 1931.

— Cl. Clairuam. Le théâtre politique. *Intermédiaire*, 15-30 août 1931.

— J. Monval. A propos du cinquantenaire de la création d' « Œdipe-roi », par Mounet-Sully (9 août 1881). *Figaro*, 1er août 1931.

Histoire Littéraire contemporaine. — M. Raymond. La poésie française contemporaine. IV. Du romantisme au néo-classicisme. *Revue des Cours et Conférences*, 30 mai 1931.

Histoire du Romantisme. — F. Mistral neveu. Un petit romantique. Adolphe Dumas (1806-1861). *Mercure de France*, 15 octobre 1931.

— Ed. Beaufils. Paul Foucher et Mélanie Valdor [maîtresse d'A. Dumas père et laitlée brutalement par Musset]. *Mercure de France*, 1er novembre 1931.

— F. Lachèvre. « La Muse romantique. » Poème inédit de J.-P. Brès (1822-1824) et l'éloquence du point. *Bulletin du Bibliophile*, 1931.

Histoire du Romantisme. — Lettres inédites de romantiques français publiées par Hawkins (provenant des bibliothèques américaines). Chateaubriand, Lamartine, Nodier, Hugo, Sand, A. Dumas, Musset. *Figaro*, 16 mai, 22, 29 août, 12 septembre, 10 octobre 1931.

— Numéro spécial consacré au romantisme. *Revue de l'Université de Lyon*, 1931, n°s 2, 3.

— E. Beaufils. Le centenaire d'« Antony ». *Figaro*, 2 mai 1931.

— F. Gregh. La musique et les poètes romantiques. *Conferencia*, 5 avril 1931.

— G. Lote. Le vers romantique (suite). *Revue des Cours et Conférences*, 30 avril, 15 mai, 15 juin 1931.

— A. Bellessort. L'héritage de 1830. *Revue Universelle*, 1er août 1931.

Le Romantisme en province. — Clément (René). Le Romantisme à Rouen. Deux poètes méconnus [Théodore le Breton et Ulrich Guttinguer]. *Rouen-Gazette*, 3 mai et 7 juin 1930.

Histoire de la Pensée. — J. Pommier. Victor Cousin et ses élèves vers 1840 [Précis et vivant]. *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses* (Strasbourg). Juillet-octobre 1931.

INFORMATIONS

Nous rappelons l'intérêt qu'il y aurait à envoyer à la Revue d'Histoire Littéraire l'indication de tous les travaux en cours.

M. P. Maes prépare une étude sur un ami de Stendhal : Victor Jacquemont ; il serait très reconnaissant aux personnes qui pourraient lui communiquer (copie ou originaux, français ou anglais), des lettres encore inédites du célèbre voyageur, à son adresse : 78, rue E. Beernaert, Ostende.

M. P.-E. Schazmann, à Bougy-sur-Rolle (Vaud, Suisse), achève une étude sur Mme de Boufflers.

ERRATA

Par suite d'une erreur dans nos services d'impression, l'article de M. Léo Mouton, paru dans notre numéro d'avril-juin 1931, en tête des mélanges et intitulé : « Le Capitaine François Le Poulchre de la Motte-Messemé », a été publié sans les corrections de l'auteur. Il en est résulté un nombre considérable de coquilles. Nous rectifions ci-dessous les principales :

Page 262, ligne 13, lire : six cents *ans*.
— ligne 26, lire : bras *de sa* nourrice.
Page 267, au 3e vers cité, lire : Sous lesquelles marchaient des femmes *de* plaisir.
Page 268, ligne 32, lire : un cheval *rouan*.
Page 269, ligne 33, lire : *il tomba* éperdument amoureux.
Page 271, ligne 18, lire : ces temps si *lointains*.
Page 274 : la pièce de vers doit être coupée en quatre strophes de six vers.
Page 275, ligne 20, lire : La *Bénestaye*.
— , ligne 38, lire : 200 000 fr.
— , ligne 41, lire : Jumauville.
Page 276, ligne 14, lire : solliciter *ses* juges.
— , ligne 23, lire : Saint-*Nicolas*.
— , ligne 39, lire : *les* neuf sœurs.
Page 278, ligne 43, lire : entremêle.
Page 279, ligne 11, lire : belle *musique* des compositeurs.
Page 280, ligne 28, lire : seigneur *terrien*.
Page 282 : le premier quatrain du sonnet doit être séparé du second.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

J. Dedieu. Survivances et influences de l'apologétique traditionnelle dans les Pensées *(fin)* 1
A. Burner. Philippe Néricault-Destouches (1680-1754). Essai de biographie. 40-177
Pierre Flottes. *La réponse d'Éva*, d'Alfred de Vigny 74
E. Abricossoff. Le Théâtre de Madame de Girardin 212
G.-T. Clapton. Baudelaire, Sénèque et Saint Jean Chrysostome 235
René Bray. La Dissertation sur *Joconde* est-elle de Boileau ? 337-497
Marcel Bouchard. Un précurseur de La Bruyère. Les *Réflexions sur l'Élo-quence*, du P. Rapin, et le *Chapitre de la Chaire* 355
G. Vanwelkenhuysen. L'anti-romantisme de l'*Éclair, 1827-1829* 367-518
Jean Canu L'œuvre dramatique de Flaubert 532
P. Mathieu. Essai sur la métrique de Verlaine 561

Mélanges.

Roger Sorg. Sur un échange de vers de Ronsard et d'Hélène de Surgères 86
H. Bibas et K.-T. Butler. Balzac et Marie de Médicis : un document perdu 88
Henri Jacoubet. Une dernière explication du vers de Boileau sur Scapin 93
— L'inceste dans *Phèdre* 95
René Bray. Boileau et Maucroix en 1666 99
Daniel Mornet. Questions de Méthode : L'Histoire littéraire provinciale 104
Léo Mouton. Le capitaine François Le Poulchre de la Motte-Messemé 262
G. G. Ménage et le cardinal de Retz 283
P. Barrière. Une anthologie des Troubadours au XVIIIe siècle 286
M.-D. Busnelli. Une devise de Joubert inspirée par Kotzebue 290
Paul Ronai. Balzac plagiaire de Balzac 291
Jean Bonnerot. Le manuscrit des *Mémoires d'un Touriste*, de Stendhal 293
Jean Thomas. Sur le poème de Victor Hugo : *Au statuaire David* 313
H. Franchet. Ronsard et l'Or du Limousin 386
H. Bernès. Un manuscrit de Lamartine : *Les Harmonies sacrées* 387
J.-E. Ehrhard. Quelques corrections de Renan 405
Mme Paul de Samie. Premières cristallisations d'un esprit critique : Sainte-Beuve 409
E. Carcassonne. Notes sur l'indianisme de Leconte de Lisle 429
H. Glaesner. Rodenbach, Barrès et Vigny 435
G. Saintville. Sur une comparaison de Vauvenargues et Pascal, par Voltaire. 593
P.-M. Bondois. Crébillon et Duclos à la Bibliothèque du Roi 599
F. Philippot. Sully Prudhomme traducteur de Lucrèce 603
L. Doutreleau. Corrections inédites de Chateaubriand. La préface générale de 1826 609
René Waltz. Lamartine et la franc-maçonnerie 618

Comptes rendus.

H. de Noo (B. z. n.). *Thomas Sebillet et son Art Poëtique Françoys rapproché de la « Défense et illustration de la Langue Francoyse » de Joachim du Bellay* (F. Gaiffe) 108
Pierre du Ryer. *Alcionée* (R. Lebègue)..... 110
A. Albalat. *L'Art Poétique*, de Boileau (Pierre Clarac)..... 111
Francesco Picco. *Molière* (Henri Bédarida)..... 112
Fausto Nicolini. *La Signora d'Epinay e l'abate Galiani.* Lettre inédite [1769-1772] (Carlo Pellegrini)..... 113
Margaret M. Moffat. *La Controverse sur la moralité du théâtre après la Lettre à d'Alembert, de J.-J. Rousseau* (D. Mornet)..... 114
E. Carel van Bellen. *Les Origines du Mélodrame* (F. Gaiffe)..... 115
Paul Courteault. *La Révolution et les Théâtres à Bordeaux, d'après des documents inédits* (F. Gaiffe)..... 117
Paul Tisseau. *Une Comédienne sous la Révolution française : Marie-Elisabeth Joly, Sociétaire de la Comédie-Française [1761-1798]* (F. Gaiffe)..... 117
Carlo Pellegrini. *Les Idées littéraires de Mme de Staël et le Romantisme français* (Henri Bédarida)..... 119
G. Chinard. *Chateaubriand : Atala, René* (J. Giraud)..... 121
Etienne Aubrée. *Lucile et René de Chateaubriand chez leurs sœurs, à Fougères* (Pierre Moreau)..... 122
Irène Jarblum. *Balzac et la femme étrangère* (D. Mornet)..... 123
A. Ledu. *Le rythme dans la prose de Victor Hugo, de 1810 à 1831 ; Les rythmes dans l'alexandrin de Victor Hugo* (Paul Berret)..... 124
C. Lodewijk de Liefde. *Le Saint-Simonisme dans la poésie française, entre 1825 et 1865* (J. Giraud)..... 125
P. de Lallemand. *Montalembert et ses relations littéraires avec l'étranger jusqu'en 1840. — Montalembert et ses amis dans le romantisme (1830-1840)* (J. Giraud)..... 126
Prosper Alfaric. *Laromiguière et son École* (M. Gueroult)..... 129
René Dumesnil. *En marge de Flaubert* (Édouard Maynial)..... 131
Robert Loup. *Un conteur Gruyérien : Pierre Sciobéret, 1830-1876* (Pierre Moreau)..... 132
Herbert Read. *The sense of Glory. Essays in criticism* (G. Lanson)..... 133
Hugues Lapaire. *Rollinat, poète et musicien* (Édouard Maynial)..... 134
Raymond Lebègue. *La Tragédie religieuse en France. Les Débuts, 1514-1573* (Gustave Cohen)..... 320
Francis K. Montgomery. *La Vie et l'Œuvre du P. Buffier* (D. Mornet)..... 322
Émile Bréhier. *Histoire de la Philosophie :* Tome II. *La Philosophie moderne, II. Le XVIIIe siècle* (D. Mornet)..... 323
Voltaire. *Contes et Romans* (D. Mornet)..... 325
Henriette Renan. *Souvenirs et Impressions. Pologne, Rome, Allemagne, Syrie* (Jean Pommier)..... 326
Henri Girard. *Un catholique romantique : Frédéric Ozanam* (J. Pommier)..... 328
Jean Pommier. *Deux études sur Jouffroy et son temps* (Henri Girard)..... 331
Gérard Gailly. *Flaubert et les « Fantômes de Trouville »* (Édouard Maynial). 333
Claude Farrère. *Loti : Mon ami Pierre Loti* (G. Lanson)..... 334
M. Martin du Gard. *Carte rouge. Le Théâtre et la Vie* (D. Mornet)..... 335
Jean Plattard. *Mathurin Régnier. « Œuvres complètes »* (G. Raibaud)..... 448
Sœur M.-J. Keeler. *Étude sur la poésie et sur le vocabulaire de Loys Papon, poète forézien du XVIe siècle* (Raymond Lebègue)..... 452
Victor Giraud. *Bossuet* (Daniel Mornet)..... 453
Georges Lote. *En préface à « Hernani ». Cent ans après* (H. Jacoubet)..... 453
— *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, tome XVIII (E. Carcassonne)..... 454
Louis Guimbaud. *La mère de Victor Hugo, 1772-1821* (Paul Berret)..... 455

VERA A. SUMMERS. *L'Orientalisme d'Alfred de Vigny* (JEAN GIRAUD)..... 456
DUC D'ALBE. *Lettres de Prosper Mérimée à la Comtesse de Montijo* (PIERRE TRAHARD)..... 458
RENÉ BOUVIER. *Balzac, homme d'affaires* (DANIEL MORNET)..... 460
B.-MATHER WOODBRIGE. *Le Roman belge contemporain* (GUSTAVE CHARLIER)..... 460
FRÉDÉRIC LACHÈVRE. *Bibliographie sommaire de l' « Almanach des Muses », 1765-1833* (DANIEL MORNET)..... 461
CH.-H. BOUDHORS. *Chevalier de Méré. Œuvres complètes* (DANIEL MORNET)..... 626
RENÉ HUBERT. *Rousseau et l'Encyclopédie* (E. CARCASSONNE)..... 627
PIERRE TRAHARD. *La vieillesse de Prosper Mérimée, 1854-1870* (HENRI GIRARD)..... 629
H. CAUDWELL. *Introduction to french classicism* (D. MORNET)..... 631
DENIS DIDEROT. *Lettres à Sophie Volland* (D. MORNET)..... 632
BERNARD LÉVY. *The unpublished play of Carolet. A new chapter on the history of the Théâtre de la foire* (D. MORNET)..... 633
A. AUGUSTIN-THIERRY. *Les « Liaisons dangereuses »*, de Laclos (D. MORNET)..... 635
FRANÇOIS BOUCHARDY. *Monsieur et Madame de Chateaubriand et les Genevois* (ALEXIS FRANÇOIS)..... 636
PIERRE KOHLER. *Madame de Staël au château de Coppet* (A. F.)..... 637
H. LE SAVOUREUX. *Chateaubriand* (PIERRE MOREAU)..... 637
G.-L. VAN ROOSBROECK. *The Legend of the Decadents* (MARCEL RAYMOND)..... 638
GEORGES BONNEAU. *Le Symbolisme dans la poésie française contemporaine* (M. RAYMOND)..... 639
CARLO PELLEGRINI. *Les Idées littéraires de Mme de Staël et le Romantisme français* (PAUL GAUTIER)..... 640
STENDHAL. *Le « Rouge et le Noir »*, édité par P. Hazard. — H. DE BALZAC. *Le « Père Goriot »*, édité par Horatio Smith. — Mme DE LAFAYETTE. *La « Princesse de Clèves »*, édité par H. Ashton (DANIEL MORNET)..... 642
COLLECTION « MAÎTRES DES LITTÉRATURES ». RENÉ GÉRIN : *J.-J. Rousseau.* — PHILIPPE SOUPPAULT : *Baudelaire.* — MARCEL BATILLIAT : *Émile Zola* (D. MORNET). 643

Chronique..... 136-463-644

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp Willaume.

SHL
BIBL. UNIV.
WITHDRAWN

38e année. N° 2. Avril-Juin 1931.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **A. Burner.** — Philippe Néricault-Destouches (1680-1754). Essai de biographie (*suite*).
E. Abricossoff. — Le Théâtre de Madame de Girardin.
G.-T. Clapton. — Baudelaire, Sénèque et Saint Jean Chrysostome.

II. *Mélanges.* — Le capitaine François Le Poulchre de la Motte-Messemé (Léo Mouton). — Ménage et le cardinal de Retz (G.-G.). — Une anthologie des Troubadours au XVIIIe siècle (P. Barrière). — Une devise de Joubert inspirée par Kotzebue (M.-D. Busnelli). — Balzac plagiaire de Balzac (Paul Ronai). — Le manuscrit des « Mémoires d'un Touriste » de Stendhal [*fin*] (Jean Bonnerot). — Sur le poème de Victor Hugo « Au statuaire David » (Jean Thomas).

III. *Comptes rendus.* — Raymond Lebègue : La tragédie religieuse en France. Les débuts [1514-1573] (Gustave Cohen). — Francis-K. Montgomery : La Vie et l'Œuvre du P. Buffier (D. Mornet). — Émile Bréhier : Histoire de la Philosophie, *Tome II, La Philosophie moderne* (D. Mornet). — Voltaire : Contes et Romans (D. Mornet). — Henriette Renan : Souvenirs et Impressions : Pologne, Rome, Allemagne, Syrie (Jean Pommier). — Henri Girard : Un catholique romantique, Frédéric Ozanam (Jean Pommier). — Jean Pommier : Deux études sur Jouffroy et son temps, *La fin d'un penseur, 1838-1842*; *Un scandale posthume, 1842-1844* (Henri Girard). — Gérard Gailly : Flaubert et les « Fantômes de Trouville » (Édouard Maynial). — Claude Farrère : Loti; — Odette V... : Mon ami Pierre Loti (G. Lanson). — Maurice Martin du Gard : Carte rouge. Le Théâtre de la Vie (D. Mornet).

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président..... M. Gustave LANSON, Directeur de l'Ecole Normale supérieure, à Paris.

Vice-Présidents..... M. J.-J. JUSSERAND, ancien Ambassadeur de France à Washington.
M. Albert CAHEN, Inspecteur général de l'Instruction publique à Paris.

Secrétaire..... M. Daniel MORNET, Professeur à la Sorbonne.

Trésorier..... M. Max LECLERC, Éditeur à Paris.

Secrétaire honoraire. M. F. BRUNOT, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Secrétaires adjoints. M. Albert de LUPPÉ, Docteur ès lettres.
M. Pierre GASTINEL, Agrégé des lettres.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

Barante (Baron de).

Barthou (Louis), de l'Académie française.

Baldensperger (Fernand), Professeur à la Sorbonne.

Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Champion (Édouard), Éditeur à Paris.

Clédat, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Doumic (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

Eichthal (Eugène d'), Membre de l'Institut, à Paris.

Henriot (Émile), Homme de lettres.

Huguet (Edmond), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Lachèvre (Frédéric).

MM.

Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

Nolhac (Pierre de), Membre de l'Académie française, Directeur à l'Ecole des Hautes-Études, Conservateur du Musée Jacquemart-André, à Paris.

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille.

Rébelliau (Alfred), Membre de l'Institut, à Paris.

Reynier (Gustave), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Zyromski (Ernest), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille.

Commission des Publications :

Le Bureau et

MM. H. BERNÈS.
E. ZYROMSKI.
P. DE NOLHAC.

MM. H. OMONT.
A. RÉBELLIAU.
G. REYNIER.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre.... M. G. RUDLER, professeur à l'Université d'Oxford.

Belgique ..... M. G. CHARLIER, professeur à l'Université de Bruxelles.

Canada..... M. GAILLARD DE CHAMPRIS, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.

Danemark.... M. U.-A. PALUDAN, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.

Espagne..... M. H. MÉRIMÉE, directeur de l'Institut français, Madrid.

États-Unis... Mr. CARRINGTON LANCASTER, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
M. H.-P. THIEME, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.

Italie..... M. P. HAZARD, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne.
M. CARLO PELLEGRINI, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.

Hollande..... M. K.-R. GALLAS, professeur à l'Université d'Amsterdam.

Portugal..... M. J. CARVALHO, professeur à l'Université de Coïmbre.

Suisse..... M. A. FRANÇOIS, professeur à l'Université de Genève.

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE
DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Aix-Marseille	M. E. Gros, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Alger	M. P. Martino, doyen de la Faculté des Lettres.
Besançon	M. Ch. Charrot, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Bordeaux	M. P. Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen	M. Sauvage, archiviste du Calvados.
Clermont	N.
Dijon	N.
Grenoble	M. A. Monglond, professeur à la Faculté des Lettres.
Lille	M. G. Ascoli, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Lyon	M. J. Buche, professeur au lycée.
Montpellier	M. E. Bouvier, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Nancy	N.
Poitiers	M. J. Plattard, professeur à la Faculté des Lettres.
Rennes	M. R. Lebègue, maître de conférences à la Faculté des Lettres
Strasbourg	M. G. Cohen, professeur à la Faculté des Lettres.
Toulouse	M. J. Marsan, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,** publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois. **Le numéro** . . . . . **14** fr.

Abonnement annuel :

France et Colonies . . . . . **50** fr.
Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). **55** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **60** fr.

1. **Pays à tarif postal réduit.** — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie (Latvie), Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Suisse, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)

2. — *Pays à plein tarif postal* : les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1926 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Chaque année forme un volume in-8°, broché.

Les membres anciens ou nouveaux de la *Société d'Histoire littéraire de la France* peuvent acquérir un exemplaire de chacun de ces volumes à un prix réduit.

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES
de
MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait*, broché . . . . . **30** fr.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulev. St-Michel, **PARIS**

Dernières Nouveautés :

ANDRÉ SIEGFRIED
Professeur à l'École libre des Sciences politiques.

LA
CRISE BRITANNIQUE
AU XXe SIÈCLE

Un volume in-16 (11 × 17), avec 2 *cartes* et 2 *graphiques* (Collection Armand Colin), broché. . . . . **10** fr., **50**; — relié. . . . . **12** fr.

MAX HERMANT

LES
PARADOXES ÉCONOMIQUES
DE
L'ALLEMAGNE
MODERNE
(1918-1931)

Un volume in-8° (14 × 22), VIII-202 pages, *11 graphiques*, broché. . . . . **20** fr.

JACQUES WEULERSSE
Agrégé de l'Université.

NOIRS
ET
BLANCS
A travers l'Afrique nouvelle.
De Dakar au Cap.

Un volume in-16 (14 × 18,50), VIII-242 pages, *5 cartes*, broché. . . . . **15** fr.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.